Margaret Carnegie
Library

MILLS COLLEGE
PRO CHRISTO ET MUNDO
S 1865 C 1885
CALIFORNIA

Accession No. 30879

Class R F 920.01 Book B615 v.37

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/biographieuniver0037vari

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

RAL — RICHA.

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

> On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
> que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

Mills College Library
WITHDRAWN

A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-EDITEUR,
PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1824.

CARNEGIE LIBRARY
MILLS COLLEGE

30879

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

R
7
920.01
B615
v.37

	MM.
A. B—t.	Beuchot.
A. R—t.	Abel-Remusat.
A—t.	H. Audiffret.
B—i.	Bernardi.
B—p.	De Beauchamp.
B—s.	Bocous.
B—u.	Beaulieu.
Bu—n.	Buchon.
C. M. P.	Pillet.
C—u.	Catteau-Calleville.
C—v—r.	Cuvier.
D—g.	Depping.
D—g—s.	Desgenettes.
D. L. P.	De La Place.
D—n—u.	Daunou.
D—p—s.	Du Petit-Thouars.
D—r—r.	Durozoir.
D—u.	Duvau.
D—x.	Decroix.
D—z—s.	Dezos de la Roquette.
E-c D-d.	Éméric-David.
E—s.	Eyriès.
F—a.	Fortia-d'Urban.
F—d—r.	Friedlander.
F—e.	Fiévée.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—t.	Foisset aîné.
F—t j.	Théophile Foisset.
G—ce.	Gence.
G—rd.	Guérard.
H—r—n.	Hérisson.
J—n.	Jourdain.
K—h.	Kunth.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—b—e.	Labouderie.
L—de.	Lestrade.
L—m—e.	Lamotte.
L—o.	Léo.
L—p—e.	Hippolyte de La Porte.
L—y.	L'Ecuy.
M—d.	Michaud aîné.
M—d j.	Michaud jeune.
M—on.	Marron.
M—y.	Monsigny.
N—o.	Nicolo-Poulo.
Oz—m.	Ozanam.
P—c—t.	Picot.
P. D—t.	Paul Duport.
P—e.	Ponce.
P—ny.	Prony.
P—s.	Périès.
P—x.	Pujoulx.
R—d.	Reinaud.
S. d. S—y.	Silvestre de Sacy.
S. M—n.	Saint-Martin.
S—r.	Stapfer.
S. S—i.	Simonde Sismondi.
S—v—s.	De Sevelinges.
S—y.	De Salaberry.
T—d.	Tabaraud.
V—b.	Villeneuve-Bargemont.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walckenaer.
W—s.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

R

RALEGH (1) (WALTER), célèbre par ses découvertes dans le Nouveau-Monde, ses exploits sur terre et sur mer, ses écrits, sa haute fortune et ses malheurs, naquit vers l'année 1552, dans un lieu obscur, nommé Hayes, appartenant à la paroisse de Budley, et situé sur cette partie de la côte du Devonshire, où la rivière Otter se décharge dans la mer. C'est là, c'est à l'aspect des flots de l'Océan que fut élevée son enfance : nous le remarquons à dessein pour ceux qui connaissent l'influence des premières impressions sur les destinées de la vie entière, et parce que Ralegh dut, en grande partie, à sa passion pour les expéditions maritimes, ses actions les plus glorieuses et ses fautes les plus déplorables, son élévation et sa chute. Dans les années brillantes de sa prospérité, il voulut racheter le domaine de Hayes, dont son père n'avait joui qu'en vertu d'un bail emphytéotique : mais le propriétaire auquel il était échu après l'expiration de ce bail, ne voulut pas consentir à le lui céder; et Ralegh ne put réaliser le projet qu'il avait formé d'y bâtir un château, et d'en faire sa principale résidence. Si les souvenirs de son enfance n'avaient tenu plus de place dans son esprit que les noms de ses ancêtres, d'autres lieux auraient obtenu la préférence. En effet, il descendait d'une famille qui faisait remonter son antiquité plus haut que la conquête de l'Angleterre par les Normands, et qui, autrefois puissante, avait donné le nom de Ralegh à des villages, des bourgs et des villes du Devonshire, du Somersetshire et de l'Essex. Son père, seigneur de Fardel, près de Plymouth, ne possédait qu'une fortune médiocre ; et Ralegh était le quatrième enfant du troisième et dernier mariage qu'il avait contracté avec Catherine Champernon veuve d'Otho Gilbert (2). Ainsi Ralegh avait pour frères, du côté maternel, Jean, Humfroi, et Adrien Gilbert, tous trois illustres par eux-mêmes et par la noblesse de leur origine. Ralegh fit ses études à Oxford; et quelques pièces de vers de sa jeunesse, qui sont parvenues jusqu'à nous, prouvent qu'une excellente éducation avait développé en lui un talent remarquable pour la poésie gracieuse et légère. Par la suite, d'autres productions plus importantes et plus solides le placèrent au nombre des meilleurs et des plus savants écrivains de son temps. Mais la lente et tranquille gloire des lettres ne pouvait suffire à l'orgueil de sa naissance et à l'activité de son ambition. Une taille de près de six pieds, une figure majestueuse, une constitution robuste, un courage indomptable, le rendaient éminemment propre à l'état militaire, qui, dans tous les temps et dans tous les pays, offrit à la fortune la carrière la plus rapide et la plus brillante. Élisabeth, dont l'habile politique veillait, au dedans comme au dehors, à tout ce qui pouvait être utile aux intérêts de l'Angleterre et à la consolidation de la réforme religieuse, devenue nécessaire au maintien de son autorité, prit parti pour les Protestants, dans les guerres civiles qui désolaient la France sous Charles IX. En 1569, elle leur envoya un secours en cavalerie, et en donna le commandement à Henri Champernon, parent de Ralegh. Celui-ci suivit Champernon en France; et, simple volontaire, il montra dès-lors une valeur, un sang-froid et une habileté dans les combats, qui le rendaient digne du commandement. Échappé à l'horrible massacre de la Saint-Barthélemi, il se trouvait encore en France après la mort de Charles IX; un séjour de plus de cinq ans dans cette contrée le mit à portée de connaître le génie de ses habitants, l'état des partis qui la déchiraient, et le caractère particulier de ceux qui y exerçaient le plus d'influence. Ces diverses connaissances lui furent, par la suite, d'une grande utilité, lorsqu'il put les mettre à profit auprès de sa souveraine. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'impatient du repos, il saisit la première occasion de s'engager dans de nouveaux combats. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles Quint, avait été fait gouverneur des Pays-Bas, et s'était attiré la haine des peuples, qui se révoltèrent contre son autorité. Cet homme, dont l'orgueil, selon Ralegh, affrontait les plus grandes difficultés, mais qui, par sa faiblesse, ne pouvait triompher des plus petites, avait conçu le projet de délivrer la reine d'Écosse de sa prison, et, en l'épousant, de détrôner Elisabeth, et de s'emparer de l'Angleterre. Élisabeth sut le détourner bien efficacement de cette entreprise, en envoyant, en 1578, un puissant secours aux insurgés des Pays-Bas. Ralegh fut au nombre des guerriers anglais qui s'y rendirent. Il y servit sous le commandement de sir John Norris, et partagea, avec les plus habiles capitaines d'Angleterre, la gloire de cette campagne, qui se termina par la défaite et la mort de don Juan. L'année suivante, le jeune Ralegh saisit avidement l'occasion de s'engager dans une expédition maritime, et fit son premier essai en ce genre sous son frère Humfroi Gilbert, qui entreprit d'établir une colonie à Terre-Neuve. Cette expédition échoua; mais Ralegh y trouva le moyen de se mesurer pour la première fois sur l'Océan avec les

---

(1) C'est ainsi que ce nom doit être écrit. Cependant François Bacon, et Robert Naunton, ont ecrit *Rawleigh*; le roi Jacques, Hooker, plusieurs auteurs respectables des seizième et dix-septième siècles, et Carew Ralegh, propre fils de Walter Ralegh, ont écrit *Raleigh*; mais les lettres originales de sir Walter Ralegh, conservées dans la bibliothèque Harléïène, et les lieux qui portent le nom de Ralegh, dans le Devonshire, dont la famille de Ralegh est originaire, ont fixé invariablement l'orthographe du nom de ce grand homme. On peut voir, d'ailleurs, le *fac simile* de sa signature dans le *British autography*, et dans la *Bibliothèque universelle* (de Genève) de mars 1823, p. 260.

(2) C'est à tort que l'auteur de la Vie de Ralegh, imprimée à Londres, en 1821, et qui forme la 2e. partie du t. V de la collection intitulée *Select Biography*, donne à la mère de Ralegh le nom de *Marie* : ce nom était celui d'une de ses sœurs du second lit.

Espagnols, qui voulurent en vain prendre le vaisseau qu'il montait. Son activité était devenue infatigable ; et l'on sait qu'il était parvenu, au milieu des camps, aussi bien que dans l'enceinte d'un vaisseau, à régler son temps et ses occupations. Sur les vingt-quatre heures, quelque loisir qu'il eût, il n'en donnait jamais que cinq au sommeil. Il en réservait régulièrement quatre à l'étude ; le reste était employé à l'accomplissement de ses devoirs ou aux exercices propres à perfectionner ses talents comme militaire et comme marin. Il partageait avec les matelots et les simples soldats, les travaux les plus pénibles, et tous les dangers de la guerre et de la navigation. Toutefois, après dix années de campagne sur terre et sur mer, il se voyait, à vingt-huit ans, sans fortune et sans rang. Une occasion se présenta, qui le fit sortir de l'obscurité dont il s'indignait. A cette époque, comme aujourd'hui, l'Irlande ne pouvait rester indépendante, ou appartenir à une autre puissance que l'Angleterre, sans un danger imminent pour celle-ci : et cependant l'opposition qui existait dans les mœurs et les habitudes de ces deux pays, produite par une civilisation moins avancée, par la dissidence des opinions religieuses et par le caractère national, faisait détester aux Irlandais le joug de l'Angleterre : le gouvernement anglais, au lieu de chercher à vaincre cette antipathie, ne connaissait d'autre moyen pour se garantir de ses effets, que l'emploi de la force et les cruautés qu'elle entraîne. On disait, au temps d'Élisabeth, que les Irlandais, comme les orties, ne piquaient que ceux qui les touchaient légèrement, et ne faisaient point de mal lorsqu'on les écrasait. Vers le milieu de l'année 1580, l'excès de l'oppression enfanta la révolte : sir Jacques Desmond se mit à la tête des insurgés de la province de Munster, qui furent bientôt soutenus par une troupe d'Espagnols et d'Italiens commandés par Fitz Morris, et envoyés par le pape et le roi d'Espagne. Élisabeth s'empressa de leur opposer une armée sous le commandement de lord Grey. Ralegh en faisait partie, et avait le grade de capitaine. Son bouillant courage, son habileté et son adresse dans les négociations, l'audace avec laquelle il sut, à l'aide d'un petit nombre d'hommes, saisir, dans leurs propres châteaux et au milieu de leurs vassaux, des conspirateurs puissants et des ennemis déguisés, et enfin les services de tout genre qu'il rendit dans cette guerre, lui firent donner un commandement dans la province de Munster. Il y comprima les rebelles. De tels succès attirèrent sur lui l'attention des ministres. Il entretint une correspondance avec le plus puissant de tous, le comte de Leicester, le favori de la reine, et par son entremise, il fut présenté à la cour. Lord Grey ayant été nommé une seconde fois pour commander en Irlande, Ralegh manifesta une opinion contraire à la sienne sur les mesures à prendre dans ce pays. Tous deux furent appelés au conseil, afin d'y exposer leurs raisons. Ralegh y déploya une éloquence si persuasive, que non-seulement il triompha de son adversaire, mais qu'il s'acquit, dès ce moment, l'estime de la reine. Elle le récompensa magnifiquement, en lui concédant douze mille acres de terre dans la province de Munster, dont elle avait fait un désert, et qu'elle aurait voulu repeupler de colonies purement anglaises. Une aventure frivole vint encore augmenter la faveur dont Ralegh commençait à jouir auprès d'Élisabeth. Dans une de ses promenades, elle fut tout-à-coup arrêtée par un peu de boue qui était sur son passage ; elle hésitait et semblait vouloir detourner sa marche, lorsque Ralegh, qui se trouvait présent, se dépouilla subitement du riche manteau pluché dont il était revêtu, et l'étendit aux pieds de sa souveraine : surprise, mais charmée de cette galanterie, elle franchit aussitôt sans obstacle, sur ce moelleux tapis, le sol fangeux qui arrêtait ses pas. Bientôt après elle saisit une occasion qui se présenta de témoigner à Ralegh sa bienveillance, en le nommant, en 1582, pour accompagner à Anvers le duc d'Anjou, qu'elle flattait de l'espoir de devenir son mari (*Voy.* Anjou, II, 186). Ralegh, dans ce voyage, se fit connaître au prince d'Orange, qui sut l'apprécier, et qui le chargea de ses lettre pour la reine d'Angleterre. Par la finesse et les grâces de son esprit, Ralegh aurait facilement acquis, dans le métier de courtisan, de nouvelles richesses et de nouveaux honneurs ; mais la fortune sans périls et sans gloire avait peu d'attraits pour lui. C'est au-delà des mers, c'est dans le Nouveau-Monde où les Espagnols avaient fait des conquêtes si vastes, si rapides et si faciles, que Ralegh entrevoyait les moyens d'augmenter la puissance de l'Angleterre, et d'abaisser celle de l'Espagne. Telle fut la pensée principale de sa vie entière; et il n'en fut pas détourné par le peu de succès de la première expédition maritime de son frère Humfroi Gilbert, à laquelle lui-même avait pris part. Gilbert, avant l'expiration de sa patente, crut devoir faire une nouvelle tentative; il associa Ralegh à son entreprise ; et celui-ci fit construire et équiper, à ses frais, un vaisseau de douze cents tonneaux, qu'il joignit à la flottille de son frère. Cette seconde expédition eut encore une issue plus funeste que la première : Gilbert atteignit Terre-Neuve, et en prit possession au nom de l'Angleterre ; mais, à son retour, ses vaisseaux furent dispersés, brisés par la tempête, et lui-même y périt. Les désastres semblaient fortifier de plus en plus Ralegh dans son inébranlable résolution. Il enfanta de nouveaux projets, qui furent approuvés par la reine et par son conseil. On lui délivra, en conséquence, des lettres-patentes qui lui concédaient, ainsi qu'à ses héritiers, tous les droits de juridiction royale sur les contrées habitées par des peuples idolâtres et païens, qu'il pourrait découvrir, soit par lui-même, soit par ses agents, pourvu qu'elles ne fussent pas déjà possédées par un prince chrétien. Aussitôt Ralegh, avec le secours de deux de ses amis, Richard Granville et William Saunderson, équipa deux vaisseaux, dont il confia le commandement à deux capitaines expérimentés, nommés Philippe Amadas et Arthur Barlowe. Ceux-ci mirent à la voile le 27 avril 1584; et, conformément aux instructions qui leur avaient été données, ils se dirigèrent vers cette partie du Nouveau-Monde, que Ralegh conjecturait devoir exister entre la Floride, découverte par les Espagnols, et Terre-Neuve, où son frère Gilbert avait abordé. Les deux capitaines découvrirent, en juillet, et après trois mois de navigation, une contrée d'une fertilité extraordinaire, couverte de fruits et d'arbres odoriférants, et peuplée de nations sauvages, dont ils furent parfaitement accueillis. La courte mais intéressante relation de leur voyage, qu'ils remirent à Ralegh, à leur retour et qui a été publiée par son contemporain Hakluyt, est le premier document de l'histoire d'un pays aujourd'hui civilisé et couvert de villes florissantes. Ce pays, ou plutôt le district où les vaisseaux de Ralegh abordèrent, était nommé par les indigènes *Wingandacoa*, et le roi qu'ils avaient alors portait le nom de *Wingina.* Elisabeth, à laquelle Ralegh fit hommage de la relation qui lui avait été adressée par les deux capitaines, nomma cette contrée *Virginia.* Les détails de cette relation appartiennent à l'histoire et à la géographie; mais il est nécessaire de remarquer ici que le lieu découvert par les vaisseaux de Ralegh, ne fait pas partie de l'état de Virginie proprement dit, et selon sa division moderne : ce fut sur les confins méridionaux de cet état, sous le trente-sixième parallèle et dans la grande baie d'Albemarle, renfermée dans les limites de la Caroline septentrionale, qu'abordèrent Philippe Armadas et Arthur Barlowe ; et ce fut ce territoire qui reçut d'abord le nom de *Virginie.* Le nom de la rivière Roanoak, qui se décharge dans cette baie, et d'autres circonstances, ne laissent aucun doute à cet égard. On remarque même avec intérêt, que la capitale actuelle de la Caroline septentrionale, récemment fondée sous le nom de Raleigh, doit être située à peu de distance ou sur l'emplacement même de la ville nommée dans la relation Skicoak, qu'on dépeignit à nos navigateurs comme la plus peuplée et la plus considérable, mais qu'ils ne purent visiter, parce qu'elle se trouvait trop éloignée de la côte. Cette relation nous apprend aussi que les sauvages de ces contrées avaient du fer qu'ils s'étaient procuré par deux vaisseaux européens, dont l'un avait fait naufrage vingt-six ans, et l'autre vingt ans auparavant. Ces faits ont pu être connus de Ralegh, et avoir une grande influence sur ses projets et sur la découverte qui en fut la suite. Le succès de cette expédition acquit de la célébrité à Ralegh, et lui attira de nouvelles faveurs de la part d'Élisabeth. Un de ses frères, Adrien Gilbert, donna le nom de *Ralegh* à une montagne resplendissante de l'éclat métallique de l'or, qu'il vit dans le détroit de Davis. La reine décora Ralegh des honneurs de la chevalerie, et lui accorda le privilége de faire vendre du vin dans tout le royaume : cette concession fut pour lui une source abondante de richesses, qu'il sut employer à l'exécution de ses projets favoris d'établissements dans le Nouveau-Monde. Aussitôt après le retour de l'expédition qui découvrit la Virginie, il en équipa une seconde, composée d'une escadre de sept vaisseaux, dont il conféra le commandement à sir Richard Greenville. Cette expédition, ainsi que la première, prit terre à l'embouchure de la Roanoak, débarqua une centaine d'hommes, et revint, après s'être emparé de deux vaisseaux appartenant aux Espagnols. La colonie que sir Richard Greenville avait laissée dans l'île de Roanoak, sous le commandement de Ralph Lane, découvrit une assez grande étendue de la côte au nord et au sud, pénétra chez les Chesapiens dans la baie actuelle de Chesapeak, s'avança dans l'intérieur, espérant y découvrir des mines d'or, et se frayer un passage dans la mer du Sud ; mais attaquée par les sauvages, elle aurait fini par succomber à la famine, si Drake, qui passait dans ces parages, au retour de son expédition contre Saint-Domingue et la Floride, n'eût pris à son bord tous ceux qui la composaient et ne les eût ramenés en Angleterre, où ils arrivèrent le 27 juillet 1586, après un an de séjour en Amérique. Cependant Ralegh, tandis qu'ils retournaient en Europe, avait, à ses frais, expédié d'autres vaisseaux pour leur porter des secours et des provisions. Sir Richard Greenville, qui commandait encore cette troisième expédition, ne retrouvant pas à l'île de Roanoak la colonie qu'il y avait transportée, se contenta de laisser quinze hommes, avec des provisions pour deux ans; puis il revint en Angleterre, et en chemin il pilla et mit à contribution les Espagnols qui habitaient les îles Açores. Ralegh, aussitôt après le retour de sir Richard Greenville, fit équiper trois autres vaisseaux pour porter une nouvelle colonie en Virginie; il donna le commandement de cette expédition à Jean Wright, lui prescrivant d'aller à la recherche des quinze hommes laissés dans l'île de Roanoak, de fonder la colonie dans la baie de Chesapeak, et d'y bâtir une ville sous le nom de Ralegh. En même temps, sir Walter fréta d'autres bâtiments pour aller combattre les Espagnols dans les Açores, et s'associa au comte de Cumberland pour envoyer contre eux plusieurs vaisseaux dans la mer du Sud. L'expédition contre les Açores réussit complétement: on fit prisonnier le gouverneur de l'île Saint-Michel, et Pedro Sarmiento, gouverneur du détroit de Magellan. L'expédition dans la mer du Sud ne passa pas le quarante-quatrième degré de latitude; mais elle revint après avoir fait quelques prises lucratives. La colonie envoyée en Virginie, parvenue à l'île de Roanoak, y chercha vainement les quinze hommes que Richard Greenville y avait laissés; et l'on apprit qu'attaqués par les sauvages, plusieurs d'entre eux avaient été tués, et les autres obligés de fuir: on ne put savoir ce qu'ils étaient devenus. La colonie, se voyant, au bout de quelque temps, dépourvue de vivres et de munitions, força son chef Jacques Wright de repartir pour l'Angleterre, afin d'exposer ses besoins à sir Walter. Mais alors la grande flotte que l'Espagne préparait, sous le nom d'*Armada*, avait imprimé la terreur à l'Angleterre, et forçait celle-ci de réparer tous ses vaisseaux pour sa propre défense. Ralegh expédia cependant pour sa colonie des provisions et des hommes, sur deux petits bâtiments qui mirent à la voile le 22 avril 1588; mais ils ne parvinrent pas à leur destination, et furent pris par deux vaisseaux Rochellois. Cet événement et la guerre contre l'Espagne, qui se préparait, et à laquelle Ralegh voulait prendre part, le déterminèrent à traiter de sa patente et de tous les droits qu'elle lui concédait sur les pays qu'il avait découverts, avec une compagnie de négociants de Londres. Il se réserva seulement la cinquième partie des produits dans les mines d'or et d'argent que l'on pourrait découvrir. Celles du Mexique et du Pérou faisaient croire alors que le sol entier de l'Amérique était composé de mines d'or et d'argent. L'espoir de les conquérir était le grand véhicule de toutes les découvertes, et la cause principale qui faisait échouer toutes les entreprises de colonisation. Ralegh avait dépensé, pour les siennes, la somme de quarante mille livres sterling: mais, quoiqu'il n'eût obtenu pour lui-même aucun résultat important, il avait illustré son nom; il avait ouvert à son pays une vaste carrière, et l'avait fait entrer dans le partage des richesses que le nouveau Monde promettait à l'ancien. Déjà de nouvelles denrées, s'introduisant dans le commerce, manifestaient l'heureuse influence de ses efforts patriotiques. C'est en effet à cette époque que le tabac commença d'être connu en Angleterre; et l'on en attribua l'introduction dans ce pays aux expéditions de Ralegh, et surtout à l'usage fréquent qu'il en fit. On rapporte à ce sujet, qu'il dit à un de ses domestiques, qui n'était à son service que depuis peu de jours, de lui aller chercher de la bière : tandis que celui-ci était sorti pour exécuter cet ordre, Ralegh alluma une pipe, et se mit à fumer : lorsque le domestique fut de retour, il aperçut, avec un étonnement mêlé de frayeur, qu'une fumée épaisse sortait de la bouche de son maître; il crut que le feu avait pris à son corps, et, pour l'éteindre, il n'imagina rien de mieux que de lui jeter au visage la bière qu'il lui apportait. Les découvertes de Walter Ralegh, et les combats qu'il livra contre les Espagnols, contribuèrent beaucoup à augmenter la faveur dont il jouissait près de sa souveraine; mais ce qui y mit le comble, ce furent les services qu'il rendit à Elisabeth dans le parlement, dont il fut plusieurs fois élu membre. Aussi, non-seulement cette princesse accrut le privilége dont il jouissait sur les vins, d'un nouveau privilége sur le pesage et le mesurage; elle lui conceda les biens confisqués sur Antoine Babington, chef d'une conspiration en faveur de Marie, reine d'Écosse; et elle le nomma successivement grand-sénéchal des duchés de Cornouailles et d'Exeter, surintendant des mines d'étain des comtés de Devon et de Cornouailles, lieutenant-général de cette dernière province, et enfin capitaine de ses gardes. Tant de richesses et de dignités accumulées sur Ralegh, attirèrent l'envie de tous les courtisans, et surtout de ce Leicester, qui avait d'abord contribué à son élévation, et qui, depuis vingt ans, jouissait sans partage de toute la puissance d'un favori; mais il avait déplu à sa souveraine, en se faisant nommer, par les états de Hollande, au secours desquels elle l'avait envoyé, capitaine-général des Provinces-unies; et le crédit de Ralegh semblait s'accroître chaque jour sur les ruines du sien. Leicester, qui connaissait la cour et toutes les faiblesses d'Élisabeth, au lieu de s'engager dans une lutte inégale, sut prévenir sa chute et perpétuer son pouvoir, en introduisant auprès de la reine son beau-fils, le jeune comte d'Essex, moins habitué au détail des affaires, moins instruit, moins laborieux que Ralegh, mais aussi brave, aussi ambitieux, et plus jeune, plus généreux, plus franc, plus aimable et plus présomptueux. Essex, par ses qualités, et peut-être même par ses défauts, sut encore mieux que Ralegh se concilier les bonnes grâces de sa souveraine : l'affection qu'il lui inspira, eut tous les caractères de la passion; et la faveur sans borne qui en fut la suite, en exaltant son orgueil, occasionna ses fautes et sa fatale catastrophe. Mais lorsqu'en 1588, Leicester eut cessé d'exister, Ralegh eut d'abord dans Essex un rival plus redoutable et plus puissant que celui que la mort venait de lui enlever. Aussi chercha-t-il alors à se procurer un appui dans Robert Cecil, le plus habile de tous les ministres de la reine Elisabeth : de concert avec lui, il s'opposa sans cesse à l'influence du favori. Les nouvelles victoires que Ralegh remporta sur les Espagnols, avec des vaisseaux équipés à ses frais, lui valurent de nouveaux éloges et de nouvelles faveurs de la reine, qui, à ce sujet, le décora d'une chaîne d'or. Essex, qui en fut jaloux, parvint à l'éloigner de la cour, et à l'envoyer en Irlande ; et c'est alors que Ralegh eut occasion de resserrer les nœuds d'amitié qui déjà l'unissaient au plus célèbre poète de ce temps, Edmond Spenser, et qu'il le ramena en Angleterre. Le poète ne manqua point de reconnaissance envers Ralegh : il l'a chanté plusieurs fois dans ses vers, où il lui donne le surnom de *Berger de l'Océan.* Cependant la guerre de l'Angleterre contre l'Espagne continuait toujours : la tempête avait dispersé cette flotte immense, cette invincible *Armada ;* objet d'une si grande terreur, et l'enthousiasme patriotique que cet événement excita parmi les Anglais, enfantait tous les jours des expéditions particulières contre les Espagnols. Toutes n'avaient pas une issue également heureuse, et sir Richard Greenville perdit la vie dans une tentative de ce genre. Ralegh, pour défendre la mémoire de son ami, publia une brochure, dans laquelle il enflammait encore la haine de sa nation contre les Espagnols, en traçant le tableau de leurs usurpations, et en énumérant toutes les cruautés que l'avarice et l'ambition leur avaient fait commettre. Il ne s'en tint pas à des écrits, et proposa à la reine d'aller s'emparer de la flotte qui transportait annuellement en Europe les richesses du Mexique. Elisabeth approuva le plan de cette expédition, en conféra le commandement à Ralegh, puis, lorsqu'il eut mis à la voile, dépêcha Martin Forbisher, pour lui ordonner de revenir. Ralegh, qui avait versé dans cette expédition une partie de ses fonds, et associé à son entreprise plusieurs de ses amis, continua sa route, en supposant une autre interprétation aux ordres d'Elisabeth : il ne revint que lorsqu'il se fut emparé du vaisseau nommé la *Madre de Dios*, appartenant au Portugal, chargé de la plus riche cargaison qui fût encore tombée au pouvoir des Anglais. Le butin fut si considérable, que la reine ne dédaigna pas de s'en approprier une partie. Le succès lui fit oublier la désobéissance ; et Ralegh jouissait toujours auprès d'elle de la même faveur, lorsqu'un incident, étranger à sa conduite comme commandant d'escadre, alluma contre lui la colère royale. Au retour de son expédition, Ralegh eut occasion de voir à la cour, la jeune Elisabeth Throckmorton, admise depuis peu au nombre des filles d'honneur de la reine ; il fut frappé de sa beauté, en devint éperdument amoureux, et parvint à la séduire. Cette intrigue fut découverte, et Throckmorton, le père de la jeune personne, porta ses plaintes à la reine : celle-ci punit sévèrement un affront fait dans sa cour, et presque sous ses yeux, à un serviteur fidèle qu'elle considérait beaucoup et qu'elle employait dans les plus difficiles négociations. Elle fit arrêter les deux heureux coupables, et les fit mettre à la Tour de Londres. Lorsqu'on ne saurait pas d'ailleurs qu'Élisabeth joignait aux qualités d'un grand souverain toutes les petitesses d'une femme, on l'apprendrait par les lettres que Ralegh écrivit pour obtenir sa délivrance, et par les flatteries singulières qu'il ne craignit pas de se permettre envers une reine âgée de près de soixante ans. « Comment supporter, écrivait-il à Cecil, le chagrin d'être privé de sa présence, moi qui la voyais conduire un cheval comme Alexandre, chasser comme Diane, se mouvoir comme Vénus, ou apparaître comme une nymphe dont le zéphir agite la chevelure ondoyante sur ses joues virginales; moi qui l'entendais chanter comme les anges, ou faire résonner comme Orphée les instruments sous ses doigts mélodieux. » Dans une autre lettre adressée à elle-même, il termine en disant : « Je jouis par le souvenir de vos célestes beautés dont la vue m'est interdite. » Ralegh offrit de réparer, autant qu'il était en lui, en épousant Elisabeth Throckmorton, la faute qu'il avait commise; et la constante fidélité de cette épouse chérie, son héroïque conduite dans des jours d'infortune, prouvèrent à Ralegh que, dans le choix d'une compagne, l'amour l'avait mieux conseillé que l'ambition et l'intérêt n'auraient pu faire. Par cette conduite honorable, il recouvra sa liberté après une année de captivité. Il fut de nouveau élu membre du parlement; et, dans les sessions de 1592 et 1593, il parla plusieurs fois, et contribua même à faire voter les subsides que la reine demandait. Il fut aussi employé à rédiger plusieurs édits, et notamment celui qu'Elisabeth fit promulguer contre les jésuites d'Espagne. Un de leurs confrères, le père Parsons (*V.* ce nom, XXXIII, 28), publia un traité en latin, sous le nom d'Andreas Philopater, pour répondre à cet édit; et afin de se venger de Ralegh qu'il savait y avoir pris part, il l'accusa d'athéisme. Rien n'était moins fondé que cette accusation; car Ralegh, dans les nombreux ouvrages qu'il a fait imprimer, comme dans les lettres ou papiers les plus secrets, qu'on a trouvés écrits de sa main, montre partout une ferme et sincère croyance en Dieu, et une pieuse confiance dans les decrets de l'éternelle Providence. Cette accusation calomnieuse n'en a pas moins, d'après Parsons, été renouvelée depuis par les ennemis de Ralegh. Les nouveaux et importants services qu'il avait rendus, lui attirèrent encore, de la part d'Elisabeth, de nouvelles récompenses: elle lui concéda le domaine de Shelborne dans le comté de Dorset; mais il ne recouvra pas auprès d'elle la faveur dont il avait joui: elle lui témoigna, au contraire, beaucoup de froideur. Sa préférence pour son rival Essex en était la principale cause; et Robert Cecil lui-même, tout en employant contre le favori les grands-talents de Ralegh, en redoutait l'influence relativement à lui, et s'opposait à son entrée dans le conseil-privé, où il l'empêcha toujours d'être admis. C'est alors que Ralegh résolut de chercher, dans de grandes expéditions maritimes, les moyens de regagner les bonnes grâces de sa souveraine, et de satisfaire son ambition d'une manière plus glorieuse pour lui et plus profitable pour sa patrie que les misérables et stériles intrigues de la cour. Les mines que les Espagnols avaient découvertes au Pérou, les richesses qu'ils en rapportaient tous les ans, excitaient continuellement l'envie et la cupidité des autres peuples de l'Europe : l'exagération des auteurs espagnols relativement à la splendeur et à la civilisation de l'empire des Incas, contribuait encore à enflammer l'imagination de tous les ambitieux. On savait que, lors de la conquête de cette contrée, un grand nombre de naturels s'étaient soustraits à la mort et à l'esclavage, en s'enfuyant dans l'intérieur du continent Américain. On disait qu'un des fils de l'Inca Guaynacapac, avait pénétré, avec quelques milliers de soldats, dans une vaste région située entre l'Amazone et l'Orenoque, à laquelle on donnait le nom général de *Guiane ;* que cet Inca en avait fait la conquête, et y avait fondé un empire plus puissant que celui du Pérou; que cette contrée était plus abondante en mines d'or et d'argent que toutes celles qui avaient été conquises par les Espagnols; qu'elle était couverte d'un grand nombre de villes populeuses, et que rien dans le monde n'égalait la magnificence de sa capitale *Manoa*, où résidait l'Inca ; ville toute resplendissante d'or et d'argent, et située au milieu d'un vaste lac, ou plutôt d'une mer intérieure, salée, qui avait deux cents milles de long. Jean Martinez, condamné à mort pour avoir laissé sauter, par sa négligence, un magasin à poudre dont on lui avait confié la garde, et ensuite, par commutation de peine, abandonné sur le fleuve de l'Orenoque dans un canot, avec injonction de s'avancer dans l'intérieur, était, ajoutait-on, le seul Européen qui fût parvenu jusque dans la ville de *Manoa*. Pour l'introduire dans son enceinte, on lui avait bandé les yeux ; il y avait vécu sept mois, et il avait été tellement frappé des richesses qu'il y avait vues, qu'il avait surnommé cette ville *El Dorado ;* c'est sous ce nom que les Espagnols la désignaient. La relation de Jean Martinez fut déposée, après sa mort, dans les archives de Porto-Rico. Dès-lors la *Guiane* (non pas la contrée désignée aujourd'hui sous ce nom, mais le pays situé entre les parties supérieures du cours de l'Orenoque et de celui du Maragnon), fut le théâtre de toutes les fictions, et de toutes les illusions fantastiques. C'est là qu'on plaçait les nouvelles Amazones, et les peuples sans tête, ayant des yeux sur les épaules et une bouche à la poitrine, sans compter beaucoup d'autres prodiges, qu'il serait trop long d'énumérer. C'est cette contrée merveilleuse, que Ralegh voulait, à l'exemple des Cortez et des Pizarre, découvrir et conquérir. Il envoya d'abord un bâtiment sous le commandement du capitaine Whidon, pour reconnaître la situation du pays ; et après le retour de ce bâtiment, il partit lui-même, le 6 février de l'année 1595 : il aborda, le 22 mars suivant, à l'île de la Trinité; s'empara du fort Saint-Joseph, que les Espagnols y avaient construit, et fit prisonniers le commandant espagnol Barro, ainsi que ses officiers. Tous les caciques ou chefs de sauvages que Ralegh eut occasion d'interroger, lui confirmèrent tout ce qui lui avait été dit sur la Guiane, sur le vaste empire de l'Inca, et la ville d'*El Dorado*. Il apprit en outre par Barro et ses officiers que les Espagnols avaient cherché à y pénétrer, soit par le Pérou, soit par la côte de l'Amérique méridionale, c'est-à-dire en descendant le Maragnon, ou en remontant l'Orenoque ; qu'on ne comptait pas moins de vingt-trois entreprises de ce genre, dont on lui donna les détails, mais dont aucune n'avait eu de succès. En flammé par ces récits, Ralegh laissa son vaisseau à l'île de la Trinité; et quoiqu'il n'eût qu'une centaine d'hommes, il s'avança dans l'intérieur du continent d'Amérique, vers la région inconnue de la Guiane. Après avoir fait une centaine de lieues, les pluies des Tropiques ayant commencé à grossir les rivières et augmenté leur rapidité, il fut obligé de retourner sur ses pas. Il rejoignit son vaisseau à l'île de la Trinité; pilla et rançonna, sur son passage, quelques établissements espagnols sur la côte de Gumana et de l'isthme de Panama, et fut de retour en Angleterre, vers la fin de l'été. Durant cette courte expédition, qui ne l'avait pas occupé plus de cinq mois, Ralegh conçut une haute idée de la beauté surprenante des contrées qu'il avait visitées: ce majestueux Orenoque avec ses vastes embouchures et cette multitude de fleuves qui lui portent le tribut de leurs eaux; ces savannes, où des herbes aussi hautes que les arbres de son pays, s'étendaient en vastes plaines; ces palmiers semblables à des colonnes d'une élévation prodigieuse; ces oiseaux si brillants, ces fleurs si odorantes, ces rochers resplendissants d'un éclat métallique, tout lui confirmait les récits merveilleux qu'on lui avait faits de la *Guiane*. Il croyait sincèrement à leur exactitude, lorsqu'il écrivit et publia la relation de sa découverte. Il offrit à sa souveraine d'aller conquérir pour elle cet immense empire, dont l'acquisition devait, selon lui, la rendre plus puissante que le roi d'Espagne et le grand-turc, plus riche que les possesseurs des Indes. Six semaines de navigation suffisaient pour arriver dans ce beau pays qui, outre les plus riches métaux, présentait le climat le plus salubre et le sol le plus fertile qu'il y eût au monde: il était d'ailleurs facile à conquérir, plus facile à défendre. Dès qu'on s'en serait rendu maître, quelques forts bâtis aux embouchures de l'Orenoque empêcheraient les Espagnols ou toute autre nation d'y pénétrer; enfin le moment était venu d'accomplir la prédiction qui avait été faite aux Incas, qu'un jour ils seraient délivrés par l'Angleterre du joug de l'Espagne. Ralegh n'oublia rien de ce qui pouvait transporter dans l'esprit de la nation et dans celui d'Elisabeth l'enthousiasme dont lui-même était animé pour cette entreprise. Mais, à son grand étonnement, ses propositions furent accueillies avec froideur. On ne lui rendit même point l'exercice de ses fonctions de capitaine des gardes, dont il avait été suspendu lors de son emprisonnement à la Tour de Londres. Ses rivaux et ses ennemis parvinrent à persuader que sa relation était un tissu de fables imaginées dans le but de reconquérir la faveur de sa souveraine, et de se faire concéder par elle de nouveaux priviléges et de nouveaux honneurs; ils accréditèrent cette opinion dans le public: et il est étonnant qu'une pareille accusation ait trouvé place dans les pages d'un des plus judicieux historiens de nos temps modernes, et qu'il n'ait pas su discerner, dans la relation de notre aventureux navigateur, tout ce que celui-ci dit avoir vu par lui-même, d'avec tout ce qui lui était raconté par d'autres. Les détails que Ralegh a publiés sur son propre voyage, ne renferment rien d'exagéré, rien qui n'ait été confirmé par les voyageurs qui sont venus après lui: ils sont précis, exacts, importants, et font autant d'honneur à sa sagacité qu'à sa véracité. Quant au merveilleux qui se trouve dans les récits qu'on lui a faits, ils composaient la croyance des habitants de ces contrées ; et Ralegh, parce qu'il y ajoutait foi, ne doit pas être jugé froidement et avec les lumières du siècle actuel. On doit se reporter au temps où ces vastes régions étaient entièrement inconnues, et où la conquête récente du Mexique et du Pérou par une petite bande d'aventuriers, donnait un haut degré de probabilité à des faits attestés dans le pays même par une foule de témoins. Une preuve certaine de la sincérité de Ralegh à cet égard, c'est que, malgré les sommes énormes qu'il avait dépensées dans sa première expédition, malgré le défaut d'encouragement de la part d'Elisabeth et du public, il n'en persista pas moins dans l'exécution de ses projets. Il équipa des vaisseaux pour une nouvelle tentative ; et le lord trésorier et Robert Cecil s'associèrent avec lui, et y mirent des fonds considérables : ce qui démontre que les esprits les plus sages de ce temps partageaient en partie les illusions de Ralegh. Il confia le commandement de cette seconde expédition à Laurent Keymis, qui mit à la voile en janvier 1596, explora en détail toute la côte d'Amérique, comprise entre l'embouchure du fleuve Amazone jusqu'à l'Orenoque, qu'il appela *Raleana*, en l'honneur de sir Walter Ralegh. Keymis, dans la relation qu'il publia, fit connaître les noms et les positions de cinquante-deux des principales rivières qui se débouchent sur cette côte, et aussi les diverses nations qui habitent sur leurs rives. Il confirma tout ce que Ralegh avait appris sur les mines d'or que renfermait l'intérieur de ce pays. On lui dit de plus, qu'il y avait à une ou deux journées des sources du fleuve Dessekebe (l'*Essequibo*), un lac que les Jaos nommaient *Roponowini*, et les Caraïbes *Parime*. Keymis ne douta point que ce ne fût celui au milieu duquel était située la ville de Manoa, l'*El Dorado* des Espagnols (3). Lors du retour de Keymis en Angleterre, Ralegh se trouvait absent : il était parti avec le titre de contre-amiral pour l'attaque de Cadix, qui s'exécuta sous le commandement d'Essex. Ralegh y fut blessé, et contribua beaucoup, par sa bravoure et son habileté comme marin, au succès de cette expédition si glorieuse pour l'Angleterre, et qui lui eût été plus profitable, si les conseils d'Essex eussent été suivis. Aussitôt que Ralegh fut revenu dans sa patrie, il s'occupa d'un troisième armement pour la Guiane, et en donna le commandement à Thomas Masham, qui mit à la voile le 14 octobre 1596, mais qui revint peu de temps après, parce qu'il n'avait pas des forces suffisantes pour se soutenir contre les Espagnols, qui déjà commençaient à se fortifier dans ces parages. La courte relation de Masham n'apprit rien de nouveau; elle sembla seulement confirmer l'existence du lac Parima ou Parime, et par conséquent celle de la ville de Manoa, ou d'El Dorado, et toutes les illusions qui étaient attachées à ce nom. Cependant Ralegh cherchait, par le secours de la reine, à réparer les brèches que la poursuite de ses grands projets avait faites à sa fortune : s'apercevant qu'il ne pouvait lutter contre le favori, il résolut de s'en faire un appui; il y parvint en s'interposant entre lui et Cecil, qui, par la confiance qu'inspiraient son habileté, sa sagesse et son expérience dans les affaires, balançait auprès de la reine le crédit d'Essex. Ralegh réussit enfin, par sa souplesse et ses intrigues, à se faire rendre sa place de capitaine des gardes : il reparut à la cour; et réélu membre du parlement, il sut obtenir encore de nouvelles faveurs, en employant ses talents comme orateur à seconder, dans la chambre des communes, les mesures proposées par la reine. On le nomma gouverneur de Jersey, le 16 août 1600. Mais avant cette dernière époque, il s'était de nouveau brouillé avec Essex: celui-ci souffrait impatiemment de ne pas avoir, dans les conseils d'Elisabeth, l'ascendant qu'il avait obtenu sur sa personne. Il s'indignait de voir toutes les places envahies, au détriment de ses amis, par les créatures, les affidés de Cécil. Dans l'expédition qui eut lieu contre les Açores, en 1597, Ralegh, qui commandait sous Essex comme vice-amiral, avait attaqué et pris Fayal sans attendre son chef, et recueilli toute la gloire de cette expédition. Essex, irrité par cet affront et par d'autres circonstances encore, ne put supporter la hauteur et la froideur dont sa souveraine crut devoir punir ses emportements. Son caractère violent le précipita dans des démarches inconsidérées, et enfin dans une révolte ouverte. Élisabeth, pour le maintien de sa dignité, et pour sa propre sûreté, fut obligée de livrer à la justice, et de laisser périr sur l'échafaud, l'homme qui était l'objet de ses plus chères affections. Essex, allié par sa naissance à celle qui occupait le trône, victime des défauts qui tiennent à un excès de franchise et à un noble orgueil, aimé du peuple à cause de sa bravoure, de son éloquence et de sa générosité, excita par sa fin tragique une pitié profonde et des regrets universels : l'animadversion publique se dirigea sur tous ceux qui avaient contribué à sa perte; et à la tête on plaçait, à juste titre, Walter Ralegh. Le sort voulut que, comme capitaine des gardes, il se trouvât obligé d'assister au supplice d'Essex. Toutefois ne pouvant supporter cet affreux spectacle, il se réfugia dans une chambre de l'arsenal située sur la place, et il ne put s'empêcher de verser secrètement des larmes sur la mort de son rival. Mais sa présence au pied de l'échafaud, et sa retraite dans un lieu d'où l'on pouvait, sans être vu, contempler à loisir l'exécution, furent généralement interprétées d'une manière défavorable pour lui; et la haine qu'il inspirait déjà, fut portée à son comble. Tels étaient les sentiments publics à l'égard de Ralegh, lorsque la reine Élisabeth mourut, et que Jacques I^{er}., roi d'Écosse, et fils de l'infortunée Marie Stuart monta sur le trône d'Angleterre. Par suite de la position particulière d'une autorité qui commence et qui a besoin de s'affermir, les rois se plaisent, en général, à signaler les premiers moments de leur règne par des mesures populaires, et s'étudient d'abord à ne pas employer ceux que l'opinion publique réprouve. Ralegh, par cette seule considération, aurait dû se déterminer à la retraite; mais jamais l'ambition ne borne sa carrière : elle marche toujours en avant, sans considérer les précipices qui se présentent devant elle, sans écouter les conseils de la conscience sur les moyens qu'elle emploie pour arriver à son but. Ralegh, dans l'espérance de se justifier des préventions que le nouveau monarque pouvait avoir contre lui, lui adressa un mémoire, où il s'attachait à faire retomber sur Cecil l'odieux de la mort d'Essex, et où il faisait connaître la part que ce ministre et son père avaient eue dans la condamnation de Marie Stuart; mais ce coup fut sans effet, et se tourna contre son auteur. Le rusé Cecil, à l'insu de Ralegh, avait, depuis long-temps, pris les devants: il avait surpris une correspondance secrète entre Essex et Jacques I^er^.; et, loin de la trahir, il avait lui-même lié avec le roi d'Écosse, mais d'une manière plus indirecte, une correspondance du même genre. Pour complaire à cet héritier du trône, il avait cherché à ralentir les poursuites dirigées contre Essex. Ralegh, ignorant alors les motifs d'une telle conduite, crut qu'elle était due à la crainte qu'inspirait au ministre la famille de l'accusé: il écrivit à Cecil pour le rassurer à ce sujet, et pour l'exhorter à accabler leur ennemi commun. Cecil fit part de ses lettres au roi d'Écosse; et lorsque celui-ci monta sur le trône d'Angleterre, il était déjà parvenu à acquérir toute la confiance du monarque, et à lui rendre Ralegh suspect. Cecil fut dès-lors pour ce dernier un ennemi d'autant plus redoutable, qu'il conserva le pouvoir et l'influence dont il avait joui sous le règne précédent. Ralegh, qui ne connaissait pas le caractère versatile et pusillanime de Jacques I^er^., fournit encore à ses ennemis de nouvelles armes contre lui, en se montrant partisan du système de politique suivi par la reine Élisabeth, tandis que, soit par faiblesse, soit par vanité, le roi en avait embrassé un directement contraire. Ainsi l'offre que fit Ralegh, au commencement du nouveau règne, d'aller envahir l'Espagne avec deux mille hommes sans qu'il en coûtât rien à la couronne, déplut singulièrement à Jacques I^er^., dont le projet était de conclure la paix avec cette puissance. Ralegh mit le comble aux dispositions peu favorables du roi à son égard, en publiant une brochure pour démontrer que l'Angleterre devait continuer à faire la guerre à l'Espagne et secourir les Pays-Bas. Vers la même époque, il conçut le projet de marier son fils aîné avec une de ses pupilles, riche héritière, et pouvant avoir des droits éloignés au trône d'Angleterre, comme issue des Plantagenets. On profita encore de cette circonstance pour augmenter, dans l'esprit de Jacques I^er^., la défiance et les craintes que les talents et l'ambition de Ralegh avaient fait naître en lui. Il lui ôta sa charge de capitaine des gardes, et il l'éloigna de la cour. Par cette conduite, le roi jeta Ralegh dans le parti des mécontents, toujours nombreux et audacieux sous un prince faible. De ce nombre était un lord Cobham, d'un caractère incertain, sans principes fixes, sans vertus et sans talents, qui, lié avec Ralegh, entra dans une conspiration aussi insensée par son but que par ses moyens. Elle était formée d'hommes opposés par leur religion, leurs sentiments, leurs intérêts, et réunis seulement par leur haine contre le roi et ses ministres. Ils voulaient, par l'appui de l'Espagne et de l'Autriche, renverser du trône d'Angleterre Jacques I^er^., pour y placer une miss Arabella Stuart, proche parente du roi par la famille de Lenox, et issue également de Henri VII. Ce plan fut éventé presque aussitôt que conçu; mais une correspondance avait eu lieu avec d'Aremberg, l'ambassadeur des Pays-Bas, et avait été saisie. Les accusés avouèrent tout; et les moins importants d'entre eux par leur rang et leur naissance, furent promptement jugés et exécutés. Le jugement de lord Grey et de lord Cobham, qui paraissaient être les chefs de cette conspiration, exigeait plus de formalités. Cobham, se croyant trahi par Ralegh, auquel il avait fait quelques confidences, l'accusa : Ralegh fut arrêté; on nomma, pour le juger, une commission dans laquelle figuraient ses plus grands ennemis, entre autres Cecil. Voyant, dès le premier moment, tout le danger qui le menaçait, il écrivit au roi pour le supplier de ne pas l'abandonner en des mains dont il ne pouvait échapper. La commission nommée pour le juger s'assembla le 17 novembre 1603. Le célèbre jurisconsulte Edouard Coke (*V.* ce nom, IX, 200) fut chargé, comme procureur du roi, de soutenir l'accusation. La seule charge qui s'élevât contre l'accusé était la déposition de lord Cobham; mais cette déposition se trouvait anéantie par une déclaration solennelle de celui-ci, qui portait que Ralegh était entièrement innocent de ce dont lui, Cobham, l'avait accusé. Edouard Coke produisit, à la fin des débats, une pièce inattendue, et qu'il avait tenue exprès en réserve pour déconcerter l'accusé; c'était une troisième déposition de Cobham, qui rétractait en partie la déclaration qu'il avait faite en faveur de Ralegh. Il l'accusait, dans ce nouvel écrit, d'avoir eu l'intention, par l'entremise de D'Aremberg, de se procurer une pension de quinze cents livres sterling, en s'engageant à instruire l'Espagne de tout ce que l'Angleterre pourrait entreprendre contre elle. Cette dernière déposition de Cobham lui fut, dit-on, arrachée par la peur et par les instances de sa femme, à qui l'on avait fait accroire que c'était le seul moyen de sauver son mari. Quoi qu'il en soit, Ralegh s'efforça de prouver l'absurdité d'une telle accusation contre un homme connu pour sa haine contre l'Espagne, qui avait tant de fois versé son sang pour la combattre, et dépensé, pour cet effet, plus de quarante mille livres sterling de son propre patrimoine. Il finit en réitérant la demande qu'il avait faite vingt fois, dans le cours des débats, d'être confronté avec son accusateur; et il déclara qu'il se soumettait d'avance à sa condamnation, qu'il renonçait même à la clémence du roi, dont il se déclarait indigne, si Cobham soutenait, en sa présence, en présence du tribunal et des jurés, les faits faux et calomnieux dont il l'avait chargé, et si au contraire il ne les rétractait pas de la manière la plus positive et la plus solennelle. Cette faveur, qui n'était qu'un acte de justice rigoureux, fut refusée à l'accusé; et le jury, après un quart-d'heure de délibération, le déclara coupable. A peine la terrible sentence qui condamnait Ralegh au supplice affreux des criminels d'état, fut-elle prononcée, que, non-seulement toute l'animosité qui existait contre lui s'apaisa, mais qu'elle fit place à la pitié, à l'intérêt, et même à l'enthousiasme pour ses éminentes qualités. On disait publiquement que cet homme, qu'on accusait de connivence avec l'Espagne, était sacrifié à la haine des Espagnols et aux partisans de la paix avec l'Espagne ; qu'on voulait, en commettant une barbarie inouie, enlever à l'Angleterre un de ses plus habiles marins, un de ses plus grands capitaines, un de ses meilleurs hommes d'état, celui enfin qui avait porté la gloire du nom anglais jusque dans le Nouveau-Monde, et ouvert à son pays de nouvelles sources de prospérité. On rappelait surtout avec amertume cette procédure inique et sans exemple dans les fastes judiciaires de l'Angleterre, où toutes les formes prescrites par les lois pour la protection de l'innocence avaient été violées. On répétait avec indignation les surnoms d'athée, de traître, de vipère, d'araignée d'enfer, et toutes les injures, et tous les ignobles tutoiements qu'Edouard Coke s'était permis envers l'illustre accusé (4) ; et l'on opposait à ces fureurs, à ces injustices, à ces violences, l'imperturbable sang-froid du héros au milieu d'un si grand danger ; la noblesse de son ton, la dignité de ses manières ; sa défense, si éloquente, si calme, si touchante, si persuasive. L'opinion publique fut, à cet égard, tellement forte et unanime, qu'elle entraîna plusieurs membres du jury qui avaient condamné Ralegh. Quelques-uns versèrent des larmes, et demandèrent pardon, à genoux, de l'iniquité qu'ils avaient commise. Les historiens, pourvus, sur ce grand procès, des nouveaux documents que le temps a mis au jour, et dépouillés des passions contemporaines, sont convenus universellement que les preuves alléguées contre Ralegh devant le tribunal qui l'a jugé, n'étaient pas suffisantes, et qu'il a été injustement condamné : mais quelques-uns ont élevé en même temps des doutes sur son innocence. Plusieurs ont pensé que Ralegh fut véritablement coupable de ce dont il fut accusé, quoique les preuves du fait manquassent alors et manquent encore aujourd'hui. En effet, les aberrations de l'ambition sont si étranges ; cette passion dévorante jette l'homme dans de tels écarts, et fait tellement varier ses sentiments les plus chers, ses opinions les plus prononcées, que les calculs ordinaires se trouvent souvent en défaut dans de telles circonstances. L'improbabilité d'une connivence coupable de la part de Ralegh avec les agents des gouvernements espagnols et français, ne doit donc pas empêcher de prendre en considération les indices qui tendent à prouver que cette connivence a réellement eu lieu (5). Quant à nous, après avoir examiné tous les documents qui peuvent jeter quelque jour sur ce problème historique, nous pensons que la lettre écrite par sir Walter au roi pour lui demander sa grâce, contient sur ce point toute la vérité. « Je me suis perdu (dit-il dans cette lettre), seulement pour avoir entendu sans avoir approuvé. » Ainsi Ralegh reçut du lord Cobham la confidence de ses projets: il n'y coopéra point, il les désapprouva peut-être; mais il ne les révéla point. Il se conduisit au contraire de manière à ne pas altérer la confiance que Cobham avait en lui, parce que tout projet qui tendait à entraver la marche d'un gouvernement dont Ralegh avait encouru la disgrace, secondait ses vues et pouvait amener des chances funestes à ses rivaux et favorables à ses ambitieux desirs. Quoiqu'il en soit de ces conjectures, sir Walter, après sa condamnation, s'attendait de jour en jour à être exécuté: il demandait seulement à être décapité, et à ne pas périr d'une manière ignominieuse. C'est alors qu'il écrivit à sa femme une lettre touchante. « Chère Élisabeth, lui dit-il, je vous lègue mes conseils, afin qu'ils soient toujours présents à votre mémoire; je vous lègue mon amour, afin que je vive toujours dans votre cœur après ma mort..... Elevez votre fils dans la crainte de Dieu, tandis qu'il est jeune encore; car la crainte de Dieu croîtra avec lui, et Dieu sera pour lui un père, et pour vous un mari; un mari et un père que les hommes ne pourront jamais vous ravir. » Cependant le roi influencé par le cri général qui demandait grâce pour Ralegh, ordonna qu'il serait sursis, jusqu'à nouvel ordre, à son exécution, ainsi qu'à celles de lord Grey et de lord Cobham. Ralegh fut transporté à la Tour de Londres le 15 décembre 1603, et commença dans ce lieu une captivité qui devait durer douze ans. La gestion de ses biens, qui se trouvaient, par suite de sa condamnation, confisqués au profit de sa famille et de ses créanciers, fut donnée à deux de ses amis qu'il désigna; mais on profita de son malheur pour lui en enlever une partie. Sous le prétexte de quelque défaut, de forme réel ou supposé, le roi annula la concession que la reine Elisabeth lui avait faite du riche domaine de Shelborne, et en gratifia Robert Car, comte de Somerset, jeune fat qu'il avait pris dans une singulière affection. Sir Walter s'efforça vainement de détourner le coup qu'on voulait lui porter, en écrivant une lettre à celui-là même qu'on allait enrichir à ses dépens: cette lettre, pleine d'une noble éloquence, ne fit aucun effet sur le favori. Les amis de Ralegh obtinrent cependant qu'il serait donné à sa famille une somme de huit mille liv. sterling, à titre de dédommagement du tort qui lui était fait. Lady Ralegh, beaucoup plus jeune que son mari, et devenue par sa condamnation possesseur de ses grands biens, avait demandé, dès le premier moment de sa captivité, à être enfermée avec lui; ce qui lui fut accordé. Elle n'avait qu'un fils, nommé, comme son père, Walter Ralegh: après dix ans d'infécondité, comme une autre Eponine, elle enfanta dans sa prison un second fils, qui reçut le nom de Carew Ralegh: seul il devait un jour perpétuer honorablement le nom de son père, défendre sa mémoire, et hériter de ses biens et de ses honneurs, sans éprouver ses infortunes. Ralegh, placé comme une victime toujours prête sous la main de ses implacables ennemis, subissant une captivité dont le terme ne pouvait être abrégé que par son supplice, ne se laissa point abattre par une destinée aussi cruelle. Sa grande ame sembla s'épurer, et acquérir de nouvelles forces dans l'adversité. Il trouva non-seulement des consolations, mais des jouissances dans la tendresse de son épouse, dans l'éducation de ses enfants, et dans la culture des lettres et des sciences. Il s'appliqua à la chimie, et découvrit même un spécifique qui porta son nom, eut une grande vogue, et sur lequel on a écrit des traités : on l'a simplifié depuis, et il se trouve inséré encore aujourd'hui dans la Pharmacopée de Londres, sous le titre de *Confection aromatique*. Ralegh écrivit aussi dans sa prison divers traités sur la politique et la navigation, pour se délasser d'un ouvrage plus grand et plus important, par lequel il se flattait, avec raison, de recommander son nom à la postérité. C'était son *Histoire universelle*. Le premier volume parut en 1614, et le fit mettre au nombre des écrivains les plus érudits et les plus corrects de l'Angleterre. Le grand succès qu'obtint cet ouvrage fut dû non-seulement à son mérite intrinsèque, mais aussi à l'intérêt qui s'attachait au nom de l'auteur. En effet, Ralegh, pour satisfaire son ambition, livrant sur terre et sur mer de sanglants combats, terrassant par ses intrigues un puissant rival, se montrant insatiable de places, de dignités et de richesses, avait excité l'envie et la haine : mais Ralegh captif; Ralegh, par ses vertus, faisant le bonheur d'une tendre épouse et de fils chéris; Ralegh condamné à mort, s'adonnant avec une parfaite tranquillité d'esprit à de longs travaux, servant l'humanité par ses découvertes, et éclairant le monde par ses écrits, était devenu un objet de respect, d'admiration et d'amour. Celui qui prit le plus d'intérêt à son sort, qui lia même avec lui une correspondance suivie, fut le fils du roi, fut ce jeune Henri, qui s'annonçait avec toutes les qualités d'un héros. Lorsqu'on lui parlait de l'illustre prisonnier, il disait : « Si j'étais à la place de mon père, je ne tiendrais pas un tel oiseau en cage. » Mais la mort prématurée de ce prince priva l'illustre captif d'un puissant protecteur, et l'Angleterre d'un monarque qui aurait exercé une glorieuse influence sur ses destinées, et détourné probablement les malheurs qui accablèrent depuis la famille des Stuart. Ralegh, cependant, après ce funeste événement, ne resta pas sans appui à la cour. Le roi de Danemark et la reine d'Angleterre sollicitaient vivement son élargissement : l'occasion paraissait favorable; Cécil, son principal ennemi, n'existait plus; sir Ralph Windwood, qui avait succédé à une partie des fonctions de Cecil, se montrait contraire aux intérêts de l'Espagne, et approuvait les projets du héros de la Virginie, qui proposait au roi d'aller venger en Amérique les cruautés que les Espagnols avaient exercées envers ses sujets, et de joindre à sa couronne l'empire de la Guiane et les mines d'or qui s'y trouvaient. Enfin la longue captivité de Ralegh eut un terme; et il sortit de la Tour de Londres, le 17 mars 1616. Mais (nous en avons aujourd'hui la preuve), ce ne fut point à l'intercession respectable d'une épouse et d'un roi, ce ne fut point à des motifs d'intérêt national, ni à des sentiments de miséricorde et de justice que Jacques I^er^. céda, lorsqu'il donna l'ordre de mettre sir Walter Ralegh en liberté. Il obéit à l'influence de son nouveau favori, Villiers, duc de Buckingham, qui fut assez vil pour exiger, comme prix de son crédit, une somme de quinze cents livres sterling. Ainsi, sous un roi faible, le bien même est souvent un mal, parce qu'il ne peut s'opérer que par des moyens honteux. Ralegh, en obtenant sa liberté, n'avait pas obtenu son pardon : cependant le roi non-seulement avait approuvé le plan de son expédition pour la Guiane, mais en avait fait une condition de la grâce qu'il lui accordait. Le duc de Buckingham et sir William John offrirent à Ralegh s'il voulait ajouter sept cents livres sterling à la somme qu'il leur avait déjà donnée, de lui procurer son plein et entier pardon, revêtu de toutes les formes convenables, et de plus la faculté de ne point entreprendre l'expédition contre la Guiane. Ralegh refusa : ni les glaces de l'âge, ni sa longue captivité, n'avaient pu amortir le feu de son imagination, ni modérer sa fougueuse ambition. Il mit la plus grande activité dans les préparatifs de son expédition : il y consacra toute sa fortune et une partie de celle de sa femme ; et le 28 mars 1617, il mit à la voile pour entreprendre sa quatrième expédition dans la Guiane, emmenant avec lui une escadre de douze vaisseaux. Cependant la cour d'Espagne avait depuis long-temps employé toute l'habileté de sa politique pour mettre le roi d'Angleterre dans ses intérêts : elle lui avait promis une infante pour le prince de Galles ; elle flattait sa vanité du titre de roi pacifique. Les seuls préparatifs de l'entreprise projetée excitèrent en elle les alarmes les plus vives : elle se plaignit à Jacques de ce qu'il voulait troubler la bonne harmonie qui existait entre les deux nations. Jacques répondit que la commission qu'il avait délivrée à sir Walter, portait expressément qu'il n'entreprendrait rien contre les puissances avec lesquelles l'Angleterre était en paix, et que comme il ne l'avait pas relevé de la condamnation qui pesait sur lui, il était certain qu'il n'excèderait pas les pouvoirs qui lui avaient été accordés. La cour d'Espagne ne s'en tint pas à cette déclaration ; et, par les intrigues de son ambassadeur, le comte de Gondomar, elle parvint à faire consentir le faible Jacques à s'unir avec elle pour perdre Ralegh. Celui-ci, avant de partir, avait livré au roi, par ses ordres, le plan de son expédition, le lieu où il débarquerait, l'état des hommes et des munitions de guerre et autres, qu'il emportait avec lui. Cet état, par une trahison infame, fut remis par le roi lui-même à Gondomar, qui le fit parvenir à sa cour : celle-ci l'envoya aussitôt aux commandants de ses colonies en Amérique. Tous les ports furent fortifiés ; et l'on expédia une flotte chargée de croiser dans ces parages. L'Espagne eut d'autant plus le temps d'achever ses préparatifs, que Ralegh, contrarié par les vents, n'avança que très-lentement ; la maladie et le mécontentement se mirent dans son équipage, qui avait été exprès composé d'hommes ignorants, insubordonnés, et souillés de tous les vices. Enfin il arriva néanmoins sur la côte de la Guiane, vers le milieu de novembre ; mais il était alors accablé par la maladie, et se trouvait dans un état de faiblesse, qui le rendait incapable de rien entreprendre par lui-même : il envoya Keymis et son fils Walter à la tête de ses meilleures troupes, en leur donnant pour instructions de se diriger droit vers le lieu où était la mine d'or, située, selon lui, à deux journées de la ville de Saint-Thomé bâtie récemment par les Espagnols sur la branche de l'Orenoque qu'avait visitée Keymis dans son premier voyage. Les Espagnols s'opposèrent à ce que les Anglais pénétrassent dans un pays dont ils se prétendaient les maîtres. Les Anglais alors attaquèrent Saint-Thomé, prirent cette ville, et la réduisirent en cendres. Diego de Palameca, qui portait le titre de gouverneur de la Guiane, d'El-Dorado, et de la Trinité, fut tué dans cette action : mais le jeune Walter y perdit aussi la vie; et Keymis, affligé d'une si grande perte, mal obéi des siens, et ignorant si Ralegh n'avait pas succombé à la violence de la maladie, revint sur ses pas, négligeant cette partie de ses instructions qui lui prescrivait d'aller en avant à la recherche de la mine. Fortement désapprouvé par son chef, Keymis ne put supporter ses reproches, et se donna la mort. Ralegh revint inconsolable de la perte de son fils, entièrement ruiné, et obligé encore de se défendre contre ceux qui, après l'avoir abandonné au moment du péril, prétendaient, pour couvrir leur lâcheté, qu'il n'avait formé cette entreprise que pour s'enrichir par des pirateries, et qu'il ne croyait à l'existence d'aucune mine. Dans la lettre qu'il écrivit à sir Ralph Windwood, pour lui rendre compte de l'issue malheureuse de son expédition, Ralegh eut l'imprudence de faire mention de la trahison dont le roi l'avait rendu victime, en transmettant aux Espagnols l'état de ses forces. Il omit cette circonstance dans son apologie officielle, et se contenta de répondre de son mieux aux divers reproches qui lui étaient faits. Il cita tous les grands capitaines sur terre et sur mer qui avaient éprouvé des défaites avec des forces plus nombreuses et bien disciplinées, tandis qu'à la réserve de quelques amis qui l'avaient suivi volontairement, son équipage et sa troupe n'étaient composés que d'un amas de misérables ou de repris de justice. Aux premières nouvelles de la prise de Saint-Thomé, Gondomar était allé trouver le roi Jacques I^er^. pour lui demander vengeance de la violation de la paix, contre un homme enfin qu'il ne désignait plus que sous le nom de l'infame pirate. Non-seulement la politique de sa cour obligeait Gondomar à poursuivre cette affaire avec chaleur; mais Ralegh était pour lui un ennemi personnel : Pedro Sarmiento, précédemment fait prisonnier, et Palameca tué à Saint-Thomé, étaient tous deux les proches parents de l'ambassadeur espagnol. Lord Carew, et quelques-uns des ministres de Jacques I^er^., s'employèrent en vain pour Ralegh. Le monarque intimidé par les menaces de l'Espagne, n'eut aucun égard à leurs conseils et à leurs prières. Il fit paraître une déclaration, en date du 11 juin 1618, dans laquelle il désapprouvait la prise de Saint-Thomé, et toute attaque injuste qui pourrait avoir été faite contre les sujets du roi d'Espagne; il ordonna en même temps que cette affaire fût instruite dans son conseil privé. Ralegh, fort de son innocence, sachant qu'il avait risqué sa vie et perdu sa fortune dans une entreprise conçue principalement pour l'intérêt de sa patrie et de son roi, était revenu en Angleterre : mais il s'aperçut bientôt des fâcheuses dispositions de Jacques à son égard; et se repentant de ne s'être pas soustrait à sa puissance, il essaya de s'évader : trahi par celui-là même auquel il s'était confié, il fut arrêté, et de nouveau emprisonné. L'Espagne demandait sa tête; le roi la lui accordait, et il n'était plus embarrassé que de trouver un moyen légal pour ordonner son supplice. En effet, l'ambassadeur d'Espagne accusait le commandant anglais d'avoir violé le territoire espagnol, d'avoir surpris, pillé et brûlé une ville espagnole, d'avoir commis une infraction à la paix, outrepassé les pouvoirs qu'il avait reçus du souverain, et agi dans un sens contraire à la lettre de ses instructions. Mais Ralegh répondait que c'étaient les Espagnols qu'il fallait accuser de s'être emparés d'un territoire qui appartenait à l'Angleterre, puisque, sous le règne d'Élisabeth, des vaisseaux équipés par lui avaient les premiers pris possession de la Guiane au nom de l'Angleterre, et le roi Jacques lui-même avait depuis reconnu cette prise de possession, puisqu'il avait concédé à M. Charles Leigh et à M. Harcourt une portion des terres de la Guiane. Si donc Saint Thomé avait été prise et pillée, c'est que les Espagnols qui l'habitaient avaient les premiers attaqué les Anglais, et s'étaient opposés à ce qu'ils pénétrassent jusqu'aux mines qui leur appartenaient; et lors même que Ralegh ne se serait pas trouvé à cet égard dans le cas d'une légitime défense, il aurait eu le droit de chasser les Espagnols d'un territoire usurpé et appartenant à l'Angleterre : que s'il existait un traité de paix entre les deux nations, tout le monde savait que ce traité ne concernait que l'Europe; que relativement aux possessions d'outre-mer, on n'avait pu s'accorder sur rien, et que l'état de guerre subsistait toujours entre les deux nations dans ces contrées : ce qui le prouvait, c'est que les Espagnols en Amérique avaient, depuis la paix, massacré trente-six Anglais faisant partie de l'équipage d'un vaisseau anglais, et qu'ils avaient livré des combats et exercé d'autres cruautés contre des sujets anglais. Ralegh, qui n'avait point attaqué les Espagnols dans leurs possessions d'Europe, n'avait donc point transgressé les pouvoirs que le roi lui avait accordés : il n'était donc pas coupable; et les accusations dirigées contre lui devaient être, à plus juste titre, rétorquées contre ses accusateurs eux-mêmes. Ces raisons, qui eussent été rejetées par tout tribunal espagnol, eussent été victorieuses devant un jury anglais; et l'on eût en vain espéré en composer un qui condamnât le chef d'une telle expédition. Comme Jacques I^er^. voulait satisfaire la cour d'Espagne à tout prix, on résolut de se servir de la condamnation à mort que Ralegh avait encourue quinze ans auparavant; et sous le prétexte que, d'après les lois anglaises, il n'était pas permis d'actionner, pour quelque crime que ce fût, celui qui se trouvait poursuivi pour crime de haute-trahison, on requit contre sir Walter, pour punition des nouveaux délits qu'on lui reprochait, la condamnation à mort dont il était passible. En vain objecta-t-il qu'il était absurde de l'envoyer au supplice pour avoir fait la guerre à l'Espagne, en vertu d'un arrêt rendu pour cause de connivence avec l'Espagne; que le roi l'avait relevé implicitement de sa condamnation, puisqu'il l'avait fait sortir de prison pour lui donner un commandement qui lui conférait droit de vie et de mort sur les propres sujets de sa majesté. Les juges du tribunal lui déclarèrent que l'intention du roi était que la condamnation qu'il avait encourue, il y a quinze ans, reçût son exécution, et ils l'exhortèrent à se préparer à la mort. Il s'y prépara en effet avec un sang-froid et un courage dignes d'admiration. La reine et plusieurs personnages puissants intercédèrent en sa faveur, et cherchèrent à obtenir sa grâce; mais Gondomar réclama avec force auprès du roi l'exécution de l'engagement contracté avec lui, et il l'emporta. Ralegh apprit avec indifférence les efforts que l'on faisait pour lui sauver la vie. L'âge, la fièvre, qui le tourmentait alors, et les indignes traitements dont il était l'objet, lui avaient ôté le desir de prolonger son existence. « Le monde, disait-il, n'est qu'une » vaste prison, dans laquelle un » grand nombre sont journellement » choisis pour être exécutés par » la mort. » Il écrivit, la veille du jour fixé pour son supplice, une pièce de vers intitulée : *Mon pèlerinage* : il dressa ensuite une courte déclaration pour attester devant Dieu, qu'il était innocent des faits dont on l'accusait; protestant que jamais il n'avait formé aucun complot, directement ni indirectement avec le roi de France ou tout autre prince étranger, et qu'il n'avait eu d'autre projet, dans son expédition de la Guiane, que de s'emparer des mines d'or qu'il croit exister à trois journées de Saint-Thomé. Enfin, le 29 octobre 1618 fut le jour fixé pour son exécution; et, par une rencontre singulière, qui n'a eu lieu que cette seule fois, ce jour était celui de l'inauguration d'un nouveau lord maire. Ralegh, conduit par les scheriffs, marcha au supplice, non-seulement avec calme et dignité, mais avec contentement. Arrivé au lieu où l'échafaud était dressé, il se félicita de n'avoir pas succombé à sa maladie, et de n'avoir pas péri dans l'obscurité d'une prison, mais de mourir au grand jour en présence de ses amis et de tant de personnes recommandables. Il les pria de s'approcher tous de l'échafaud, afin de mieux entendre ce qu'il aurait à dire; et il prononça ensuite, d'une voix forte et assurée, un long plaidoyer pour réfuter toutes les accusations et toutes les calomnies dont il avait été l'objet (5). Quand il eut fini son apologie, il fit des adieux particuliers à chacun de ses amis, en leur disant qu'il partait pour un long voyage; et il chargea lord Arundel, qui se trouvait présent, de supplier le roi de sa part, de faire en sorte qu'il ne fût publié aucun écrit pour diffamer sa mémoire. Il fit ensuite éloigner de l'échafaud tous ceux qui s'étaient pressés autour de lui, et il demanda à l'exécuteur de lui montrer sa hache; il en examina le tranchant, et l'ayant trouvé tel qu'il le desirait, il dit : « C'est un remède aigu, mais » il guérit de tous les maux. » L'exécuteur se mit à genoux devant lui pour lui demander pardon. Ralegh posa une de ses mains sur son épaule, et déclara qu'il lui pardonnait. Il se tourna ensuite successivement vers tous les assistants, et les engagea à haute voix de prier Dieu pour lui; puis il mit sa tête sur l'échafaud, et avec son bras donna le signal à l'exécuteur, qui aussitôt frappa le coup mortel. Ainsi périt, à l'âge de soixante-six ans, Walter Ralegh, qui eût été plus grand et plus heureux, si, pour sa fortune et pour sa gloire, il s'était fié à la seule puissance de son génie, et s'il n'avait pas laissé dégrader en lui, par le manége et les passions du courtisan, les actions et les sentiments du héros. Cette grande victime, si lâchement sacrifiée à une nation rivale et abhorrée des Anglais, augmenta encore leur animadversion contre Jacques I^{er}., contre ce roi rhéteur, ce pédant couronné, devenu méprisable par sa faiblesse, et ridicule par son savoir même. L'opinion publique se prononça si énergiquement contre cet acte bassement cruel, que Jacques crut devoir publier une déclaration justificative, qu'il fit signer par six membres de son conseil-privé. Il est étonnant que Hume ait pu trouver, dans les mensonges officiels que renferme cet écrit, les fondements de la vérité historique, et qu'il se soit formé, d'après eux, une opinion qui l'ait rendu injuste envers l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait produits. Shirley, William Oldy et Thomas Birch ont écrit des notices sur Walter Ralegh, en tête de ses OEuvres. M. Arthur Cayley a publié à Londres, en 1805, une *Vie de Walter Ralegh*, en 2 volumes in-4°. : son ouvrage n'est qu'un recueil de pièces et de notes relatives à Ralegh, classées par chapitres, mais pas toujours selon l'ordre convenable. En tête de cet ouvrage, qui contient plusieurs morceaux curieux et jusqu'alors inédits, est un portrait de Ralegh et un *fac-simile* de son écriture. La seconde partie du cinquième volume de la collection intitulée : *Select Biography*, in-18, publiée en 1821, contient une Vie de Ralegh, compilée avec peu de jugement. Parmi les nombreux ouvrages sortis de la plume de Ralegh, l'*Histoire du monde* est le principal. La onzième et dernière édition de cet ouvrage, qui est aussi la meilleure, a été donnée par Oldy, in-fol., en 1736. Le docteur Thomas Birch a publié les *OEuvres diverses* de Ralegh, en 1751, en 2 vol. in-8°.; mais il en a omis un assez grand nombre, soit imprimées, soit manuscrites, dont M. Cayley a donné la liste, dans son tome II, p. 188-190. Il en est qu'on n'a pu retrouver, même en manuscrit, et qu'on ne connaît que par les citations que Ralegh lui-même en a faites; tel est son *Traité sur les Indes Occidentales*, et celui sur la *Tactique navale*, dont il fait mention au livre V, chap. 1, sect. 6 de son Histoire du monde. Gibbon commença, dans sa jeunesse, une Biographie de Ralegh; mais il abandonna ce projet pour un autre plus vaste. Ce beau sujet, qui était digne de la plume d'un historien tel que Gibbon, reste encore à traiter (6). W—R.

---

(3) Ce lac, d'abord dessiné comme peu considérable, sur la carte de d'Anville, prit depuis une vaste extension sur celle de La Cruz ; et après avoir été long-temps l'objet d'un problème pour les géographes, il a disparu des meilleures cartes modernes, pour faire place à plusieurs rivières, dont les noms étaient auparavant inconnus.

---

(4) Ces formes insolentes qu'employa Edouard Coke n'appartiennent pas aux mœurs du temps comme Hume le prétend ; elles choquèrent au contraire tellement alors, que Shakspeare les ridiculisa sur la scène, dans la pièce intitulée *Twelth Night*, la douzième nuit, acte III, scène IV. Le poète fait dire à sir Toby Belch : « Ecris hardiment ; il n'est » pas nécessaire d'être spirituel, pourvu que tu » dises bien des injures, surtout si tu employes le » *triple tutoiement*, cela fera merveille. » Shakspeare fait ici allusion à une phrase d'Édouard Coke, dans le procès de Ralegh, qu'on avait particulièrement retenue à cause de sa singulière grossièreté : Et oui, dit Coke à l'accusé, « Cobham a agi » par *ton* instigation, entends-*tu* vipère, car je *te* » *tutoie toi* traître ! »

(5) Il n'y aurait aucun doute à cet égard, si l'on ajoutait foi à ce que disent à ce sujet De Thou dans son Histoire, et Cayet, dans sa Chronologie septennaire : mais leurs récits, fondés probablement sur des bruits populaires, sont complètement faux et ne méritent aucune attention. Pour avoir les faits dans toute leur exactitude, il faut recourir aux pièces mêmes du procès, qui se trouvent dans les *State trials* ; et ensuite consulter les lettres de lord Cecil et d'autres personnages contemporains, sans oublier les Memoires de Sully.

---

(5) Hume, pour ôter toute leur valeur à des assertions faites au pied de l'échafaud, prétend que Ralegh déclara dans cette occasion, de la manière la plus solennelle, qu'il n'avait en rien coopéré à la mort d'Essex, tandis que ses lettres prouvent le contraire. Mais cela n'est pas exact : dans son apologie, Ralegh se justifie seulement de s'être réjoui de la mort d'Essex; il dit qu'il l'a pleuré, prévoyant bien que les ennemis d'Essex deviendraient bientôt les siens. Ralegh ne dit rien de plus; au contraire, il avoue qu'il était d'un parti contraire à Essex.

RALLIER DES OURMES (**Jean-Joseph**), conseiller d'honneur au présidial de Rennes, né le 26 mai 1701, n'a fait imprimer séparément aucun de ses ouvrages; mais il s'en trouve de disséminés en différents recueils, notamment dans l'Encyclopédie et dans les Mémoires des savants étrangers, que publiait tous les ans l'académie des sciences. Presque tout ce qu'il a fourni à l'Encyclopédie est relatif à l'arithmétique. Tels sont les articles, *Échelle arithmétique*, *Escompte*, *Intérêt*, *Proportion*, *Progression*. Un seul a trait à la morale; c'est celui du *Vœu conditionnel;* mais ce morceau suffit pour donner une idée de la façon de penser de l'auteur et de sa manière d'écrire. D'Alembert parle en plusieurs endroits, avec éloge, du tribut que Rallier payait à l'Encyclopédie. On peut voir ce qu'il dit, à l'occasion de l'article *Echelle arithmétique*, quoique lui-même eût déjà fourni, sur la même matière, les articles, *Arithmétique*, *Binaire*, *Calcul*, *Dactylonomie*, *Décimales*, etc. Rallier a fourni aux *Mémoires des savants étrangers :* 1°. *Mémoire sur les carrés magiques* (tome IV, année 1763);—2°. *Usage des diviseurs d'un nombre pour résoudre un problème d'arithmétique* (tome V, année 1768);—3°. *Méthode facile pour découvrir tous les nombres premiers contenus dans un cours illimité de la suite des impairs, et tout d'un temps, les diviseurs simples de ceux qui ne le sont pas;*—4°. *Méthode nouvelle de division quand le dividende est multiple du diviseur, et d'extraction quand la puissance est parfaite.* Rallier, faisant lui-même l'application de sa méthode, avait rédigé des Tables fort étendues des nombres premiers et des diviseurs simples de ceux qui ne le sont pas. Ces Tables, dont le manuscrit existe de sa main, étaient destinées à l'impression; mais l'ouvrage que M. Lidonne a publié, en 1808, sous ce titre : *Tables de tous les diviseurs des nombres, calculés, depuis un jusqu'à cent deux mille*, rend désormais cette publication superflue. Ces Tables sont d'autant plus utiles, qu'avec les nombres premiers, on y trouve encore leurs logarithmes. Rallier des Ourmes a fourni aussi plusieurs Mémoires à la société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne, fondée en 1757, et dont il fut un des premiers membres. Il a laissé, sur la théorie des probabilités appliquée aux jeux soumis à l'influence du hasard, tels que le trictrac, et sur d'autres matières, des écrits qui n'ont point vu le jour. Il avait fait ses études chez les Jésuites; et, fort jeune encore, il avait été tenté de se faire jésuite lui-même. Déjà il avait rempli, pendant quelque temps, dans cette société, les fonctions de régent; et il était sur le point de s'y engager pour toujours, quand des raisons de famille le déterminèrent à rentrer dans le monde. Un frère aîné, qu'il perdit quelque temps après, lui laissa une fortune délabrée, dont il sauva les débris. Il se maria ensuite; et, se retirant dans une campagne, il y consacra tous ses moments ou à l'étude ou à l'éducation de ses enfants. Non-seulement il apprit à son fils ce que l'on apprend dans les collèges; il l'avança même assez dans les mathématiques pour le mettre en état d'être reçu, à l'âge de seize ans, aux écoles d'application du génie. Rallier des Ourmes est mort, le 23 juin 1771, dans son modeste manoir de la Rivière, près de Vitré.

---

(6) Tous les dictionnaires biographiques français ont répété que Walter Ralegh a le premier transporté le cerisier en Irlande, et qu'il fut planté dans un jardin qui existe encore près de Waterford. Ce fait intéressant peut être vrai, quoiqu'il se trouve dans des livres qui fourmillent d'erreurs sur Ralegh. Cependant nous ne l'avons lu dans aucun des ouvrages originaux qui nous ont servi de guide; et n'ayant pas le loisir de faire les recherches nécessaires, nous ne pouvons ni l'admettre ni le rejeter. Il en est de même d'un autre fait plus important, c'est l'introduction de la pomme de terre, le présent le plus précieux que l'ancien monde ait reçu du nouveau. On dit que Ralegh l'apporta d'Amérique en Irlande, d'où elle passa dans le Lancashire, où elle fut cultivée en grand, et de là portée sur le continent. C'est du moins l'opinion de Parmentier. Quelques plants en avaient, il est vrai, été portés antérieurement en Italie (*V.* LÉCLUSE); mais on ne les y cultivait guère que comme un objet de simple curiosité.

Z.

RAMAZZINI (**Bernard**), médecin, naquit, en 1633, à Carpi, petite ville de l'état de Modène, déjà célèbre par la naissance de Jacques Berenger (*V.* ce nom, IV, 236), qui, l'un des premiers, appliqua le mercure au traitement des maladies syphilitiques, fit un secret de ce procédé, et gagna une fortune immense. Ramazzini fit ses études au collége des jésuites de Modène, et étudia, pendant trois ans, la philosophie à Parme. Son élocution était si pure et si facile, que son père voulut l'engager à entrer dans la carrière du droit et de la législature; mais il se décida pour la médecine, par un goût particulier. Il suivit les cours de l'université de Parme, pendant quatre ans, et, après avoir reçu le bonnet de docteur, en 1659, se rendit à Rome, où il se mit au nombre des disciples d'Ant. Marie de Rossi, fils de Jérôme de Rossi, médecin du pape Clément VII : il pratiqua son art quelque temps dans cette capitale, et obtint la place de *medico condotto* (médecin particulier) de la petite ville de Castro. Mais l'air peu salubre de ce pays altéra sa santé, et l'obligea de retourner dans sa patrie, où il fut long-temps à se rétablir. Il y exerça l'art médical avec distinction, jusqu'en 1671, époque à laquelle il fut appelé à Modène par le duc régnant. Il y acquit, en peu de temps, une grande réputation. François II, duc d'Este et de Modène, ayant fondé dans cette dernière ville une école de médecine, en 1678, Ramazzini y fut nommé, quatre ans après, professeur de théorie. Il y enseigna pendant dix-huit ans. Une maladie épidémique, de la nature de celles qu'on nommait fièvres putrides et pétéchiales, se manifesta, en 1690, à Modène, et y causa de grands ravages, surtout parmi les Juifs. Ramazzini eut beaucoup de malades à soigner, et il écrivit une histoire circonstanciée de cette maladie. On prétend qu'il a été le premier qui ait observé l'influence qu'une éclipse exerce sur le corps humain malade : à cette époque il y en eut une de lune, pendant laquelle beaucoup de malades succombèrent. L'université de Padoue jouissait d'une juste célébrité. Ramazzini y fut nommé, en 1700, à la chaire de médecine pratique. Quoiqu'il eût alors soixante-six ans, il n'en fit pas moins ses cours avec toute l'exactitude et l'activité d'un homme dans la force de l'âge; mais, trois ans après, une fluxion dont il fut attaqué, lui affaiblit les yeux, et il perdit la vue, en 1705. Le sénat de Venise le nomma en 1708, président du collége de médecine de cette ville; et, l'année suivante, il fut promu à la première chaire de médecine pratique. Son petit-fils lui servait de lecteur pour ses leçons, qu'il continua pendant six ans. Mais le 5 novembre 1714, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante qui termina ses jours, à l'âge de quatre-vingt un ans. Il était membre de l'académie des *Dissonanti* de Modène, de celle des Curieux de la nature, de la société royale de Berlin et de l'académie des Arcadiens de Rome. Ramazzini fut un excellent observateur; mais il adopta trop servilement les principes systématiques qui dominaient de son temps dans les écoles d'Italie, d'après lesquels on donnait une définition chimique à toutes les causes des maladies, dont il ne se permettait, au reste, que rarement de donner une définition catégorique. Cependant il parut toujours assez disposé à regarder la coagulation du sang opérée par les acides, et sa dissolution produite par les alkalis, comme les fondements des maladies dominantes, appuyant cette théorie sur des expériences relatives à l'infusion. En conséquence de ce système, Ramazzini commença, dans l'épidémie de 1692, à prescrire les alkalis; mais comme il n'en retira aucun avantage, il eut recours aux remèdes acides, tandis que, dans l'épidémie de l'année précédente, il avait trouvé utiles les diaphorétiques et les sels volatils. Deux seuls médecins se montrèrent les adversaires de la doctrine chimique de Ramazzini: ce furent Domenico Sanguinetti, de Naples, qui écrivit, en 1699, une Dissertation iatrophysique sur ce point; et Joseph del Papa, premier médecin du grand-duc de Toscane, qui publia son livre *De præcipuis humoribus*, dans lequel il réfute, par des arguments solides, la doctrine iatrochimique. Ramazzini a beaucoup écrit; le premier fruit de sa plume fut un poëme latin, composé entièrement de vers de Virgile, et adressé à Louis XIV pour célébrer l'expédition de Sicile (*V.* DUQUESNE, XII, 330): I. *De bello Siciliæ cento ex Virgilio*, Modène, 1677, in-4°. Le présent que le roi lui envoya en récompense, se perdit en route. II. *Exercitatio iatro-apologetica, seu Responsum ad scripturam quamdam Annibalis Cervii, doctoris medici*, Modène, 1679, in-fol. III. *Relazione sopra il parto e la morte dell a marchese Martellini.* Modène, 1681, in-fol., 1 vol. Cet ouvrage donna lieu à une controverse fort étendue, dont Cinelli donne le détail dans sa *Biblioteca volante*, IV, 114. IV. *De constitutione anni 1690, ac de epidemiâ quæ Mutinensis agri colonos afflixit*, ibid., 1691, in-4°. V. *De fontium Mutinensium admirandâ scatu rigine*, ibid., 1691. VI. *De morbis artificum diatriba*, ibid., 1700; Utrecht, 1703; Padoue 1713; Venise, 1743; Leipzig, 1718; trad. allemande, par Ackerman, Stendal, 1780-83, 2 vol in-8°. Cet ouvrage, le plus complet qui eût paru jusqu'alors sur les maladies particulières à chaque profession, a été traduit en français par Fourcroy, Paris, 1777, in-12, et pour ainsi dire refondu, avec des additions assez considérables, par le Dr. Patissier, ibid., 1822, 1 vol. in-8°. VII. *Orationes iatrici argumenti*, Padoue, 1708, in-4°. Ce sont des prolusions pour l'ouverture des cours de médecine. VIII. *Ephemerides barometricæ*, Modène, 1710. IX. *De principum valetudine tuendâ commentatio*, Padoue, 1710, in-4°. X. *De contagiosâ epidemiâ quæ in Patavino agro in boves irrepsit*, ibid., 1712, in-8°., 1713; trad. en allemand à Lunebourg, 1746, in-8°. XI. *De abusu chinæ dissertatio epistolaris* Padoue, 1714. Ramazzini se montra assez ennemi du quinquina, remède nouvellement apporté de l'Amérique espagnole, et au sujet duquel il y eut de grandes controverses parmi les médecins. Baglivi, de Rome, qui était contemporain de Ramazzini, fut l'un des plus ardents adversaires de l'emploi du quinquina; tandis que Torti, de Modène, qui vivait à la même époque, écrivait, en faveur de ce précieux médicament, son immortel ouvrage intitulé: *Terapeutice specialis ad febres perniciosas ac repentè lethales*, qui fut imprimé, pour la première fois, à Modène, en 1709. Ramazzini publia encore plusieurs autres écrits que l'on trouve dans les Recueils des actes des Curieux de la nature, et dans ses OEuvres, dont la collection fut imprimée à Genève, en 1717, in-4°., par les soins de Barthelemi Ramazzini, son neveu; réimprimée à Padoue, en 1718, 4 vol. in-8°.; Londres, 1717; Naples, 1739, 2 vol. in-4°., fig.: cette édition passe pour être la plus complète et la meilleure. M. E. Ettmüller publia, en 1711, l'opuscule de Ramazzini: *De principum valetudine tuendâ*, avec des commentaires ou notes; et il y ajouta une Vie de l'auteur, qu'Éloy a fait entrer dans son Dictionnaire historique de la médecine, et que nous avons aussi dû consulter. Nous avons de plus consulté, pour la rédaction de cet article, les mémoires du temps, et l'Histoire pragmatique de la médecine de Curt Sprengel. On a aussi la vie de Ramazzini par Michel-Ange Zorzi, parmi celles des *Arcadi illustri*, VI, 77; par Fabroni, *Vitæ Italorum*, tom. XIV; et par Tiraboschi, dans la *Biblioteca Modenese*, IV, 240. Oz—M.

RAMBOUILLET (CHARLES d'ANGENNES, plus connu sous le nom de cardinal DE) descendait d'une ancienne et noble famille, originaire du pays de Thimerais dans le Perche. Il naquit en 1530, et, après avoir terminé ses études avec succès, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut pourvu de l'évêché du Mans, après la mort du cardinal J. du Bellay, et en prit possession en 1560. Pendant qu'il faisait la visite de son diocèse, les protestants s'emparèrent de sa ville épiscopale, pillèrent les églises, et mirent le feu dans plusieurs couvents. Son absence, au moment du danger, le fit soupçonner de quelque intelligence avec les chefs des huguenots; on l'accusa même d'avoir reçu, pour sa part du butin, les statues en argent des douze apôtres qui décoraient sa cathédrale; mais cette calomnie est si absurde, qu'on peut se dispenser de la réfuter. L'évêque du Mans se rendit, en 1563, au concile de Trente, et fut l'un des prélats qui assistèrent à la clôture de cette mémorable assemblée, où il s'était distingué par son éloquence. Il fut ensuite nommé ambassadeur de France à Rome, et mérita l'estime du pape Pie V, qui le décora de la pourpre, en 1570. Il eut part à l'élection de Grégoire XIII, et se hâta de revenir dans son diocèse, où le rappelaient les besoins de son troupeau. A son arrivée, il s'empressa de pourvoir les paroisses de pasteurs et des objets nécessaires au culte; et il contribua beaucoup, par ses libéralités, à rétablir l'église cathédrale dans sa première splendeur. Le cardinal de Rambouillet fit un second voyage à Rome, pour assister au conclave qui plaça Sixte Quint sur la chaire de saint Pierre. Ce pontife, qui connaissait ses talents, le retint à sa cour, et, peu de temps après, lui donna le gouvernement de Corneto. Notre prélat mourut en cette ville, le 23 mars 1587, à l'âge de cinquante-six ans, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où l'on voit son épitaphe, rapportée par plusieurs auteurs. Le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné par ses domestiques, auxquels il avait légué la plus grande partie de sa fortune; mais ce fait n'est point éclairci (Voy. l'*Hist. des évêques du Mans*, par Le Courvaisier, p. 846 et suiv.) Son frère, Claude d'Angennes (*Voy.* ce nom), lui succéda sur le siége épiscopal du Mans. On conserve, à la bibliothèque du Roi, les *Mémoires de l'ambassade* du cardinal de Rambouillet. Le *Portrait* de ce prélat a été gravé par Ragot et par Boissevin. W—s.

RAMEAU (Jean-Philippe), le plus célèbre des musiciens français, naquit à Dijon, en 1683. Fils d'un organiste, il apprit la musique aussitôt que la parole : à peine ses organes commençaient-ils à se développer, que son père lui posa les mains sur un clavier. L'enfant y prit tant de plaisir, et ses heureuses dispositions furent si bien exercées, qu'à sept ans il était déjà considéré comme un très bon claveciniste. Il apprit assez facilement le latin au collége, sans toutefois y achever le cours des classes. Un instinct invincible le ramenait à la musique, et enfin il s'y livra tout entier. Alors il s'exerça sur divers instruments, entre autres le violon, dont l'usage, par la suite, lui fut utile en composant, pour établir le bon *doigter* dans sa musique instrumentale, et s'assurer mieux de l'expression dans la vocale. A l'âge de dix-huit ans, il partit avec le dessein de visiter l'Italie; mais il n'alla point au-delà de Milan, où le directeur d'un spectacle réussit à se l'attacher, et ils s'établirent successivement dans plusieurs villes du midi de la France. Rameau, lassé de ce genre de vie, retourna dans sa ville natale, où on lui offrit l'orgue de la Sainte-Chapelle. Mais il aima mieux venir à Paris. Il s'empressa d'y entendre les plus habiles organistes, et surtout le célèbre Marchand, dont il rechercha l'appui (*V.* Marchand). Il en fut d'abord accueilli avec beaucoup de bienveillance. Rameau, après lui avoir communiqué plusieurs de ses compositions, et les avoir exécutées devant lui, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne montrait plus le même empressement à lui être utile. Il eut le désagrément de ne point obtenir l'orgue de Saint-Paul, quoiqu'il eût déployé un talent extraordinaire dans le concours, dont Marchand était le juge prépondérant. Irrité des obstacles qu'on semait à l'entrée de sa carrière, son esprit ardent lui fit quitter la capitale avec dépit. Il se rendit à Lille, où il toucha pendant quelque temps l'orgue de Saint-Etienne. Sur sa réputation, on vint alors le presser d'aller prendre celui de la cathédrale de Clermont en Auvergne. C'est dans cette ville, où il resta plus long-temps, qu'il acheva son *Traité de l'Harmonie*. Trouvant trop de difficulté à l'y faire imprimer à cause des nombreux exemples en musique, il revint à Paris, où cet ouvrage fut publié en 1722. Dès-lors se fixant dans la capitale, Rameau s'y distingua entre les premiers organistes. Il jouissait déjà de la réputation d'un très-bon compositeur : son Traité de l'harmonie lui assura celle d'un profond théoricien; mais c'est au théâtre lyrique qu'un genre de gloire nouveau et plus brillant l'attendait, et que son génie allait se développer tout entier. Les ouvrages de Lulli y tenaient encore le premier rang. Rameau sentit que le spectacle de l'Opéra offrait au musicien un vaste champ où il pouvait déployer toutes les richesses de son art avec plus de liberté, et produire de plus grands effets. Il reconnut, il est vrai, que le récitatif établi par Lulli était parfaitement adapté à la langue française, et que cette melopée ou déclamation notée, susceptible d'exprimer très bien les accents des passions et du sentiment, devait être conservée et lui servir d'exemple. Mais il se crut en état de donner à toutes les autres parties de la musique dramatique plus de perfection. Il lui fallait un poème; La Motte, Roi, Danchet, etc., qui faisaient des opéras pour les musiciens de ce temps, se gardèrent bien de travailler pour un compositeur dont toute la musique vocale ne consistait alors qu'en des motets, des cantates, et quelques fragments mêlés de chant et de danse, que son compatriote Piron l'avait engagé de faire pour les pièces que celui-ci donnait à l'Opéra comique, telles que l'*Endriague*, la *Rose*, le *Faux Prodige*, l'*Enrôlement d'Arlequin*; et au Théâtre français, les *Courses de Tempé*. C'étaient de trop faibles titres aux yeux de ces poètes, pour qu'ils confiassent à Rameau un grand opéra. Voltaire seul, qui avait entendu de sa musique, sut apprécier son génie, et pressentit ses succès dans le genre dramatique : il lui remit, sans balancer, sa tragédie de *Samson*. La musique en fut essayée chez La Pouplinière, grand amateur des arts, et on la trouva pleine de beautés neuves et brillantes; mais on empêcha la représentation de cette tragédie, sous prétexte que c'eût été avilir et prostituer un sujet tiré de la Bible. Rameau retira sa musique, et en employa depuis quelques parties dans l'acte des *Incas*, et dans la tragédie de *Zoroastre*. Cependant le besoin de produire lui fit chercher d'autres poèmes. Mais on avait semé tant de préventions contre lui, qu'il n'y eut à la fin que l'abbé Pellegrin qui se hazardât de lui en donner un. Il y a loin de Voltaire à Pellegrin : néanmoins cet abbé, plus défiant que le grand poète, ne consentit à livrer au musicien sa tragédie d'*Hippolyte et Aricie*, que sous caution, et en exigea d'avance un billet de cinq cents livres. Vers la fin d'une répétition du premier acte, Pellegrin, surpris et enchanté de ce qu'il venait d'entendre, court à Rameau, lui dit que cette musique peut se passer de caution, et déchire le billet à ses yeux. *Hippolyte* fut représenté en 1733, et son succès fut l'époque d'un perfectionnement remarquable en diverses parties du spectacle de l'Opéra. Rameau dut y créer, pour ainsi dire, des chanteurs et des symphonistes; et c'est alors que notre orchestre commença de se faire cette réputation qu'il a si bien soutenue depuis, et dont il jouit encore (1). La tragédie d'*Hippolyte* contenait une foule de beautés singulières; et Campra, le plus savant des successeurs de Lulli, dit, en admirant cette musique, qu'elle eût suffi, par son abondance et sa richesse, à la composition de plusieurs bons opéras. Rameau avait alors cinquante-deux ans. Il est remarquable que, dans un art tout d'imagination, la sienne ait commencé à jeter son plus grand éclat quand celle de la plupart des hommes penche vers son déclin; et ce qui étonne encore plus, c'est que ce phénomène se maintint durant trente années, qui toutes furent signalées par de nouvelles productions de ce brillant et fécond génie. *Hippolyte* fut suivi de près, des *Indes galantes*, de *Castor et Pollux*, etc. C'est à la représentation de ce dernier ouvrage que le musicien Mouret, dit-on, fut tellement frappé du chœur énergique des démons :

> Qu'au feu du tonnerre
> Le feu des enfers
> Déclare la guerre! etc.

que sa raison, déjà trop affectée de

---

(1) L'orchestre de l'opéra doit surtout à Gluck la réputation dont il jouit, et qui n'est plus la même, depuis qu'il a été surpassé par celui de l'opéra italien. Gluck eut une peine extrême à faire exécuter son *Iphigénie* par les musiciens de l'époque de Rameau. S—v—s.

la perte récente d'une partie de ses revenus, s'éclipsa tout-à-fait, et qu'à Charenton il ne cessait d'entonner ce chœur dans ses accès de folie. La plupart des poèmes mis en musique par Rameau sont de Cahusac, poète médiocre, mais docile aux avis du musicien, heureux dans le choix du sujet de ses pièces, et surtout dans l'art d'y amener à propos les divertissements. Quelqu'un reprochant à Rameau de s'attacher à cet écrivain peu renommé : *Qu'on me donne*, répondit-il, *la Gazette de Hollande, et je la mettrai en musique;* ce mot, que d'autres attribuent à Mondonville, peint la haute idée qu'il avait de son art; et en effet, il fit tout réussir, et l'on marchait avec lui de succès en succès : son mérite, long-temps attaqué par l'envie, fut à la fin généralement reconnu. De justes récompenses, des honneurs, en furent la suite. Le roi avait créé pour lui la charge de compositeur de son cabinet. Plus tard, il lui accorda des lettres de noblesse, et le nomma chevalier de Saint-Michel. L'académie de Dijon l'avait depuis long-temps reçu au nombre de ses membres; et les magistrats de cette ville l'avaient exempté de la taille, lui et sa famille, à perpétuité. Rameau mourut plus qu'octogénaire, le 12 septembre 1764. L'académie de musique lui fit célébrer, à l'Oratoire, un service solennel, dans lequel on avait adapté plusieurs morceaux pathétiques de ses compositions. Tous les habiles artistes de Paris voulurent prendre part à l'hommage funèbre rendu à ce grand homme. Jamais peut-être on n'avait entendu de musique exécutée avec plus de pompe et de perfection. Rameau était d'une haute stature, et d'une maigreur remarquable. Un bon tempérament, fortifié encore par la sobriété, et un régime uniforme, lui permettaient de se livrer à de grands travaux sans en être incommodé. Sa vie fut celle d'un vrai philosophe: probe, franc, modeste; satisfait d'une fortune médiocre due à ses travaux; aussi incapable de chercher à l'augmenter par aucun autre moyen, que de faire sa cour pour obtenir des faveurs : il fallait qu'elles le vinssent chercher; et sa renommée suffisait pour les attirer. Il était bon, mais vif, et même un peu brusque lorsqu'on le fatiguait de mauvaises objections. On peut juger, par le nombre de ses productions, s'il fut laborieux. Il a travaillé jusqu'à la fin de sa vie. L'objet de son dernier écrit, non encore imprimé, est de développer les avantages que la théorie de la musique peut tirer de ses découvertes, dont nous allons donner quelque idée au lecteur. Après Pythagore, les Grecs ont beaucoup écrit sur la musique. On doit à Meibom le recueil de ce que l'on a pu retrouver de leurs ouvrages, indépendamment du Traité de Plutarque. Chez les modernes, Mersenne, Kircher, Zarlino, etc. etc., ont publié des volumes sur cette matière; mais le nombre et la diversité des opinions et des systèmes n'ont servi qu'à répandre sur la science une plus grande obscurité. Jusque vers la fin du dix-septième siècle, la composition de la musique n'avait guère été qu'une sorte de routine où l'oreille servait seule de guide. Il suffisait de connaître la *règle de l'octave*, c'est-à-dire, quels accords peuvent porter les notes de la gamme en montant et en descendant; et l'habileté du compositeur consistait à faire marcher ensemble quatre parties avec plus ou moins de justesse et d'agrément. D'anciens philosophes avaient aperçu certains rapports entre les sons et les nombres, et même quelque analogie entre la musique et d'autres sciences fondées sur les proportions. On y comprit, d'après des idées chaldéennes et égyptiennes, jusqu'à l'astronomie et l'astrologie. Les sept notes musicales furent comparées aux sept planètes, et les douze semi-tons de la gamme aux douze signes du zodiaque. D'autres observateurs moins chimériques avaient entrevu une partie des propriétés du corps sonore, mais sans en tirer de fruit pour les progrès de la science : il était reservé à Rameau d'aprofondir ce phénomène, et d'y trouver le vrai fondement de l'harmonie. De ce qu'un son, et surtout un son grave, tel que celui d'une cloche ou d'un bourdon d'orgue, fait entendre sa douzième et sa dix-septième en dessus, au lieu de sa quinte et de sa tierce, il conclut d'abord que l'octave du son générateur se confondait avec lui, et que l'accord parfait, donné par la nature elle-même, en était également le résultat. De plus, ce corps sonore, outre ses *harmoniques* en dessus, fait entendre sa douzième et sa dix-septième en dessous, que Rameau appelle *multiples* ou *aliquantes*. Une corde d'instrument mise en vibration fait frémir également celle qui est montée à son unisson, et à ses octaves, sur un autre instrument. Fort de ces expériences, Rameau établit ce principe que les octaves sont *identiques* par rapport à l'harmonie ; que le renversement des accords n'en change point au fonds la nature, et en modifie seulement l'effet ; que l'accord direct, et l'accord renversé, se composant des mêmes notes, ne perdaient point leur rapport intime par les divers arrangements de ces notes. Ces observations le confirmaient dans son système de la *basse fondamentale*, autre principe lumineux dont il avait donné la première notion dès l'année 1722, dans son *Traité de l'harmonie*, et que, d'après ses nouvelles observations, il développa depuis d'une manière démonstrative. En voici l'idée succincte : une multitude d'accords, sous différents noms, en surchargeant inutilement la mémoire, ne faisaient qu'obscurcir et rendre plus difficile l'étude de la musique. Rameau vit qu'au fond tous ces accords pouvaient se réduire à deux, l'un *consonant* ou *parfait*, l'autre *dissonant* ou de *septième*. Le premier, dans le ton d'*ut*, par exemple, se compose de trois notes fondamentales, *ut*, *mi*, *sol*, susceptibles de deux renversements : *mi*, *sol*, *ut*, et *sol*, *ut*, *mi*. Le second accord, par l'addition d'une tierce, a quatre notes et trois renversements. Celui-ci se divisant, comme le premier, par tierces, Rameau en conclut que c'était l'accord primitif et fondamental de toutes les dissonances, et que la mélodie et l'harmonie procèdent également de ces notes, dont les accords et leur succession se trouvent invariablement déterminés. Il réduisit également la multitude des *modes* à deux, le *majeur* et le *mineur*, le premier dérivé naturellement des *harmoniques* du ton ; et le second, de ses *multiples*. Sans entrer dans les calculs de l'auteur, ni développer ses preuves, qu'il nous suffise d'avoir indiqué le fil qui le conduisit à cette *basse fondamentale*, dont la découverte seule eût immortalisé son nom ; et de montrer comment il a vu, dans le phénomène du corps sonore, le vrai principe de l'harmonie et de la mélodie, et puisé dans la nature même le secret des produits admirables résultants du concours de l'une et de l'autre (2). Des connaissances si neuves furent deux fois solennellement approuvées par l'académie des sciences de Paris ; la première en 1734, sur le rapport de Réaumur, Mairan et Gamaches ; la deuxième, en 1749, sur le rapport très-étendu de Mairan, Nicole et D'Alembert. Il se termine ainsi : « La *basse fondamentale*, trouvée par l'auteur et puisée dans la nature, est le principe de l'harmonie et de la mélodie. Leurs lois, jusque-là assez arbitraires ou suggérées par une expérience aveugle, sont devenues une science géométrique, et à laquelle les principes mathématiques peuvent s'appliquer avec une utilité plus réelle et plus sensible. L'auteur, déjà célèbre dans la pratique de son art, a mérité, par ses recherches et ses découvertes, l'approbation et l'éloge des philosophes. » Les savants et les plus habiles musiciens, tant en France que chez l'étranger, adhérèrent presque unanimement à cette conclusion de l'académie. On reconnut que Rameau avait trouvé les vraies lois de l'harmonie, comme Newton celles du système du monde ; et l'on vit sans étonnement, en plus d'une occasion, associer les noms de ces deux grands hommes. D'Alembert, qui tenait de Rameau ses premières connaissances en musique, fut longtemps son ami autant que son admirateur. Deux circonstances jetèrent dans la suite du refroidissement entre eux : 1°. Rameau, presque septuagénaire et très-occupé alors pour le théâtre de l'Opéra, s'étant excusé de se charger de tout le travail sur la musique dans l'Encyclopédie, D'Alembert, éditeur de ce Dictionnaire, s'adressa, pour remplir cette partie, à J.-J. Rousseau, en qui la manie du paradoxe s'étendait même jusqu'à la musique ; détracteur connu de celle des Français, et par conséquent de Rameau. Celui-ci voyant des erreurs sur la musique dans les premiers volumes de l'Encyclopédie, se crut obligé d'en publier le préservatif (3). 2°. D'Alembert fut scandalisé de l'extension que Rameau semblait donner aux prérogatives du corps sonore, en écrivant que ce phénomène, principe de la science musicale, avait pu aussi conduire les premiers observateurs à la connaissance des sciences exactes ; idée dont on voit quelques traces dans l'antiquité. Le géomètre soutenait que le corps sonore n'avait pu faire naître que la science des sons, ni suggérer que les premières règles de l'harmonie. Le musicien lui prouvait que la corde d'instrument mise en vibration, parlait non-seulement à l'oreille, mais encore aux yeux et au tact ; qu'on la voit se partager en plusieurs intervalles déterminés, mesurables au compas, et dont les nœuds ou points d'intersection coïncident avec les sons *harmoniques* (dits *flûtés*), engendrés du son fondamental et constituant avec lui l'*accord parfait*, donné par la nature. Rameau en inférait que la connaissance des propriétés du son avait pu conduire à celle des nombres, des proportions et des mesures, et de là aux sciences fondées sur leurs rapports. Les succès de Rameau sur le théâtre lyrique, ne contribuèrent pas moins à sa célébrité, que les lumières nouvelles qu'il répandit sur les principes de son art, dont la théorie et la pratique semblaient chez lui se confirmer l'une par l'autre. Il prouva que la musique était susceptible de produire de plus grands effets sur la scène. S'il ne fut que l'imitateur et l'émule de Lulli dans le récitatif, c'est qu'il reconnut qu'on ne pouvait adapter à la langue française une mélopée ou déclamation notée plus vraie et plus expressive (*V.* Lulli). Mais il embellit et fortifia toutes les autres parties de la musique théâtrale. Les compositeurs, avant lui, s'étaient presque uniquement attachés aux agréments de la mélodie. Il y associa les charmes plus puissants de l'harmonie. On entendit des chants mieux caractérisés et plus brillants, des ouvertures offrant autant de tableaux neufs et pittoresques, des chœurs admirables, des airs de ballets de tous les genres, variés à l'infini, et si parfaits que les Allemands et les Italiens les ont souvent transportés sur leurs théâtres. C'est de l'assemblage et de la juste proportion de toutes ces parties, et du concours des autres arts, que se composait le magnifique spectacle de l'opéra français, que Voltaire peignait ainsi, en 1736, en parlant du Mondain :

---

(2) Le système de la basse fondamentale est fondé sur un fait vrai, mais dont l'auteur a tiré plusieurs conséquences erronées. La résonnance du corps sonore, ce phénomène naturel tant invoqué par Rameau, paraît n'avoir pas été complètement connu par lui. Il n'a jamais pu se persuader que la septième et la neuvième fissent partie de la génération des sons : il n'a voulu y voir que l'accord parfait, et a propagé l'erreur que la quinte est une consonance parfaite comme l'octave elle-même. Ce qu'il n'a pu expliquer naturellement, il a cherché à l'interpréter savamment : aussi a-t-il fait de grands efforts pour fonder un système, qui lui aurait peut-être moins coûté, et lui aurait fait éviter dans ses partitions les fautes qu'on y remarque contre ses propres règles, s'il fût parti de bases plus générales, dont les conséquences eussent découlé naturellement de ses principes. *Voy.* les articles relatifs à la théorie de la musique, dans l'*Encycl. méthodique*, par l'auteur de cette note. M—Y.

(3) « Vous auriez pu éviter ces erreurs en me communiquant vos manuscrits, que je vous avais offert d'examiner, après m'être excusé d'entreprendre tout l'ouvrage. » *Réponse de Rameau aux éditeurs de l'Encyclopédie, sur leur dernier avertissement* (du tome VI), Londres (Paris), 1757, in-8°.

> Damis se rend à ce palais magique,
> Où les beaux vers, la danse, la musique,
> L'art de tromper les yeux par les couleurs,
> L'art plus heureux de séduire les cœurs,
> De cent plaisirs font un plaisir unique.
> Il va siffler quelque opéra nouveau,
> Ou, malgré lui, court admirer Rameau.

Si l'on a cessé tout-à-coup de représenter les plus beaux ouvrages de Lulli et de Rameau, ce n'est peut-être point absolument au dégoût du public qu'il faut l'attribuer. On a vu, à leurs dernières représentations, autant d'affluence et d'applaudissements qu'en aucun autre temps. Ce fut plutôt l'esprit de parti, l'intrigue, l'engouement vrai ou factice pour tout ce qui était étranger, qui privèrent la France de ces productions du génie, qu'elle admirait avec raison, et dont les jeunes gens aujourd'hui ne peuvent se faire une juste idée (4). On a de Rameau les ouvrages suivants : Sur la théorie de son art : I. *Traité de l'harmonie*, 1722, in-4°. II. *Nouveau système de musique théorique*, etc., 1726, in-4°. III. *Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement pour le clavecin*, 1731, in-4°. IV. *Génération harmonique*, 1737, in-8°. V. *Démonstration du principe de l'harmonie*, 1750, in-8°. VI.

---

(4) Relativement aux causes qui ont fait abandonner la représentation de ses pièces, nous ne croyons pas qu'on doive l'attribuer à la prévention seule, qui aurait empêché Rameau de disputer la scène lyrique à Gluck, à Sacchini, Piccinni, etc., etc. Ce ne peut être par un caprice soutenu, pendant soixante années, qu'une nation qui sait le mieux rendre justice à ses hommes illustres, aurait éloigné de la scène lyrique les productions musicales de Rameau. Les ouvrages de Handel et de ses contemporains en Italie, en Allemagne, ont survécu dans leurs parties essentielles (dans les morceaux d'ensemble, les grands finals, les grands chœurs, etc.) à des airs, à des formes plus ou moins assujettis à la mode du jour ou au goût du temps. Si au contraire, les productions lyriques de Rameau ont pu vieillir, c'est peut-être que le talent de Rameau n'avait pas, à un aussi haut degré, l'inspiration qui produit ce sentiment vif et profond, cette expression vraie et variée des passions, qui survivent à toutes les autres formes, et qui ne peuvent périr qu'avec l'art même. L—o.

Réflexions sur la manière de former la voix et d'apprendre la musique, etc., imprimées dans le *Mercure de France*, octobre 1752, p. 87-100. VII. *Nouvelles Réflexions sur la démonstration du principe de l'harmonie*, 1752, in-8°. VIII. *Réponse* à une Lettre d'Euler *sur l'identité des octaves*, 1753, in-8°. IX. *Observations sur notre instinct pour la musique, et sur son principe*, 1754, in-8°. X. *Erreurs sur la musique pratique dans l'Encyclopédie*, deux parties, 1755 et 1756, in-8°. XI. *Réponse aux éditeurs de l'Encyclopédie* sur leur dernier avertissement (du tome vi), 1757, in-8°. XII. *Code de musique pratique, et Nouvelles Réflexions sur le principe sonore*, 1760, in-4°.; traduit en allemand par Marpurg. XIII. *Origine des sciences*, suivie d'une controverse, etc., 1761, in-4°. XIV. *Traité de la composition des canons en musique* avec beaucoup d'exemples, msc. XV. *Vérités intéressantes peu connues jusqu'à nos jours*, etc. msc. XVI. *Dissertations et Lettres* imprimées dans les *Mercures de France*, *Année littéraire* et *Journaux de Trévoux*. On peut y joindre les *Éléments de musique théorique et pratique, suivant les principes de Rameau*, publiés par d'Alembert, 1752, in-8°., et réimprimés plusieurs fois. La belle et savante théorie exposée dans ces divers ouvrages ne pouvait naître que d'un génie heureux, doué de grandes connaissances mathématiques, et capable des plus profondes recherches, qualités qui accompagnent rarement le goût et le talent. Une telle union était intime dans Rameau, comme le prouvent, pour ceux qui les connaissent, ses œuvres de musique-pratique, dont voici la liste. Des Motets à grands chœurs : *In convertendo; Quàm dilecta; Diligam te; Deus noster refugium*, etc. Il est probable qu'il y en a d'autres, l'auteur ayant été longtemps attaché à différentes églises avant de commencer à travailler pour le théâtre de l'opéra : aucun n'a été gravé. — Des Cantates françaises, dont deux seulement sont gravées. — Quatre livres de pièces de clavecin, le dernier en concertos, gravés en 1706, 1721, 1726 et 1741. — *Samson*, tragédie, 1732. *Hippolyte et Aricie*, id., 1733. Les *Indes galantes*, opéra-ballet, 1735. *Castor et Pollux*, tragédie, 1737. Les *Talents lyriques*, opéra-ballet, 1739. *Dardanus*, tragédie, 1739. Les *Fêtes de Polymnie*, op.-ball., 1745. La *Princesse de Navarre*, comédie avec intermèdes, 1745. Le *Temple de la gloire*, op.-ballet, 1745. Les *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, idem, 1747. *Zaïs*, id., 1748. *Pigmalion*, id., 1748. *Naïs*, id., 1749. *Platée*, opéra-bouffon, 1749. *Zoroastre*, trag., 1749. *Acante et Céphise*, pastorale héroïque, 1751. La *Guirlande*, opéra-ballet, 1751. *Daphné et Eglé*, id., 1753. *Lisis et Délie*, id., 1753. La *Naissance d'Osiris*, ou la *Fête de Pamylie*, id., 1754. *Anacréon*, id., 1754. *Zéphire*, id. *Nélée et Mirthis*, id. *Io*, id. (dates incertaines). Le *Retour d'Astrée*, prologue, 1757. Les *Surprises de l'amour*, op.-ballet, 1757. Les *Sybarites*, id., 1759. Les *Paladins*, com.-ballet, 1760. *Abaris* ou les *Boréades*, tragédie non représentée. *Linus*, tragédie, paroles de La Bruère : il ne reste de cet ouvrage que la partie détachée du premier violon, le reste ayant été égaré à la mort de la marquise de Villeroi, chez qui la pièce venait d'être répétée. Il s'est trouvé encore dans les portefeuilles de Rameau des vestiges d'autres pièces, et un opéra comique, intitulé le *Procureur dupé.* Ces ouvrages dramatiques, au nombre de plus de trente, ont été composés en vingt-sept ou vingt-huit ans ; ce qui prouve, chez l'auteur, autant de facilité dans le travail que de fécondité, surtout si l'on considère que la plupart de ses profonds traités sur la théorie ont été publiés dans le même intervalle. De tous ces opéras, il n'y en a que quatre ou cinq qui n'aient pas été représentés à Paris ou à la cour ; et huit ou neuf non gravés. Tous les autres ne l'ont été qu'en petites partitions, c'est-à-dire avec les seules parties principales : moins heureux en cela que les ouvrages de Lulli, qui, sous Louis XIV, furent publiés en grandes partitions complètes ou générales. Il serait à desirer qu'on transmît à la postérité une semblable édition des OEuvres de ce grand musicien. Maret a publié un *Éloge historique de Rameau*, Paris, 1766, in-8°., et dans le *Nécrologe*, ainsi que dans le Recueil de l'académie de Dijon. Un autre *Eloge*, par Chabanon, avait paru en 1764, in-12. Gautier Dagoty, fils (J. Bte.), a donné en 1771, dans la *Galerie française*, in-fol., la vie de Rameau, avec son portrait, gravé par Benoît, d'après Restout. Le Mercure, tom. 1er., 1764, contient un *Essai d'éloge historique de feu M. Rameau.* Jean-Franç. Rameau, neveu du musicien, a publié un poème en cinq chants, intitulé : *La Ramëide*, 1766, in-8°., dont il parut, la même année, une parodie sous ce titre : *La nouvelle Ramëide*, in-8°., de 30 pag., sans division de chants. D—x.

RAMEL (Jean-Pierre), commandant de la garde des deux Conseils de la république française, sous le gouvernement directorial, naquit à Cahors, en 1770. Il achevait à peine le cours de ses études, pendant lequel il s'était montré d'une médiocrité désespérante, lorsque la révolution vint lui ouvrir une carrière plus conforme à l'indépendance de ses goûts et au désœuvrement de son esprit. Ramel s'y précipita avec l'enthousiasme d'un jeune fou ; mais, par un rare bonheur, il sut se garantir des excès et des crimes qui ne souillèrent que trop souvent cette première époque de nos troubles. Rangé sous les drapeaux de la réquisition, il parcourut rapidement, grâce à l'exaltation mieux calculée de son patriotisme, tous les grades inférieurs de l'armée ; et dès 1792, il était parvenu à celui d'adjudant-général, dans lequel il a vieilli pendant vingt-deux ans jusqu'au 25 novembre 1814, époque à laquelle il fut promu au grade de maréchal-de-camp, sous le ministère de Soult. En 1794, Ramel commandait dans le Val-d'Aran une division de l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres du général Pérignon. C'est là qu'il fit, avec le baron Poly, une connaissance qui, trois ans plus tard, devait devenir si fatale, non moins à l'honneur de l'un qu'à la liberté de l'autre. Les événements de la guerre, à travers lesquels Ramel marcha constamment sans lâcheté comme sans gloire, le placèrent, en 1796, dans l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau, qui lui confia le commandement du fort de Kehl, pendant le bombardement de cette place par les troupes du prince Charles. Vers cette époque, la Convention nationale, déjà brisée dans sa monstrueuse unité par la division organique en deux Conseils, avait commencé son mouvement de retraite à la faveur de la constitution de l'an trois, œuvre informe d'une politique de circonstance, bonne seulement à servir de passage à la monarchie; mais que les régicides, les constitutionnels et les orléanistes montraient une égale ardeur à défendre, ceux-ci pour réaliser la chimère d'une république mixte ou d'une royauté bâtarde, ceux-là pour se ménager, au besoin, un lieu d'asile contre le juste châtiment de leur crime. Les vieux jacobins s'étaient les premiers mis en garde, en plaçant cinq montagnards (1) à la tête du gouvernement; et dans la suite l'on considéra comme un utile triomphe, de la part du second tiers justement noté de royalisme, d'avoir affaibli ce faisceau régicide, en y introduisant un honnête homme (2). On pouvait prévoir d'avance les déchirements qu'allait amener dans le sein des Conseils et du directoire, la lutte de ces divers partis, composés, sous le rapport des opinions et des principes, d'éléments plus inconciliables peut-être encore, que les intérêts diamétralement opposés, dont chacun fondait le triomphe sur la ruine de ses adversaires. Dans un pareil état de choses, le choix du commandant en chef de la garde des Conseils, de qui dépendaient en quelque sorte la sûreté, la liberté, l'existence même personnelle et collective des députés et de la représentation nationale, n'était pas sans une très-grande importance. On sentait, de tous côtés, le besoin de ne confier qu'à des mains sûres et dévouées, le dépôt des ordres qui pourraient émaner de commissions d'inspecteurs éventuellement choisis dans une faction opposée, afin d'en subordonner l'exécution, bien moins encore aux règles matérielles de la discipline militaire, qu'aux exigences indiquées par la position respective des partis. Trop timides à l'égard les uns des autres, aucun de ceux qui partageaient les conseils ou qui connivaient avec le Directoire, n'osa porter à cette place un homme dont le caractère, la réputation et les talents eussent donné trop d'ombrage à des tyrans soupçonneux. On se détermina donc pour un personnage nul, ou du moins fort obscur, et Ramel fut nommé. Au reste, à défaut de célébrité politique et militaire, Ramel pouvait, sous certains rapports de position, voiler en partie ce que les motifs d'une pareille préférence avaient en eux-mêmes de peu flatteur pour son mérite. Atteint, dans sa personne et dans sa famille, par le contre-coup de cette même frénésie révolutionnaire dont il avait partagé les premiers accès, il finit par recueillir à son tour, sa part des malheurs communs. Un de ses frères, officier au régiment de Wellesley, irlandais, ayant refusé de prêter le serment exigé des troupes après le 10 août 1792, fut massacré à Châlons par des gendarmes. Un autre frère, l'aîné de sa famille, ancien membre de l'assemblée législative, où il vota constamment avec le côté monarchique, fut, par ordre des représentants du peuple en mission auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales, traîné à l'échafaud comme royaliste, après s'être distingué à la tête d'un régiment de dragons. Lui-même, enfin, plongé seize mois dans les cachots, n'avait dû son salut qu'au général Dugommier, dont l'humanité courageuse arracha plus de trente mille citoyens aux fureurs du terrorisme dans les départements frontières du midi de la France. Le premier janvier 1797, Ramel fut présenté au Directoire par le ministre de la guerre, dans une audience solennelle, où, bien étonnés, sans doute, de se trouver ensemble, parurent l'envoyé du dey de Tunis, le ministre de la république des États-unis, et les ambassadeurs des cours de Parme, d'Espagne et de Turin. A l'installation de Ramel dans son nouveau poste, la garde législative, originairement composée d'un bataillon de huit cents hommes, venait d'être portée à deux bataillons de six cents hommes chacun, dont le fond était celui des grenadiers de la Convention; circonstance qui peut seule faire juger de l'esprit qui y régnait, et de la nécessité d'une réforme. Le nouveau commandant parut d'abord vouloir seconder, à cet égard, le zèle des deux commissions des inspecteurs de la salle, qui, surtout depuis l'introduction du second tiers, en mai 1797, prévoyant l'époque plus ou moins prochaine d'un combat à mort entre le parti *Clichien* (3) et la faction directoriale, sollicitaient une loi de complètement et d'épuration, pour le recrutement d'excellents grenadiers dans tous les corps de l'armée, et pour l'adjonction de l'arme de la cavalerie et de l'artillerie à celle de l'infanterie, qui composait seule jusqu'alors la garde des Conseils. Ce plan réalisé aurait probablement épargné à la France les désastres de fructidor; mais contrarié par les cabales des Jacobins, il fut plus souvent encore gâté d'avance dans les moyens qui devaient en préparer l'exécution, par des insignifiances de conduite de la part de Ramel, dont le caprice, l'impéritie et la faiblesse, semblaient dicter presque toujours à contre-sens les déterminations et les ordres pour l'organisation et la discipline du service. S'attachant, pour faire parler de lui, à mettre le public dans la confidence des détails les moins importants qui étaient relatifs à ses fonctions, il écrivait un jour, au sujet d'un duel entre deux grenadiers de la garde, dont l'un avait été tué: « Il est mort... » Je le plains. C'est le seul regret » qu'il m'inspire, ainsi qu'à ses camarades. Celui qui l'a tué, au contraire, est un grenadier reconnu » par sa bravoure et sa moralité: enfin c'est un grenadier; et ce seul » mot doit convaincre le public que » jamais les lâches ne trouvent ni » place ni grâce dans ce corps. » Si ce galimathias de style et de pensée, que ne démentent point les autres productions de la plume de Ramel, et que l'on ne rappelle ici que pour servir de point de comparaison avec la diction, en général pure et correcte, d'un Mémoire qui a paru sous son nom, n'accuse encore chez lui qu'un malheureux instinct de gaucherie et de vanité, bien propre à déconsidérer l'homme public, il ne tarda pas à se montrer sous des rapports moins excusables, en descendant des fonctions de chef d'un corps militaire au rôle d'agent de police, et cela pour servir, au détriment de son propre parti, ce même Directoire dont il avait tout à craindre. A l'aide des premiers rapports qu'il avait formés, en 1794, avec le baron Poly, à l'armée des Pyrénées-Orientales, rapports que leur séjour commun dans la capitale et l'habitude de s'y voir journellement avaient rendus plus fréquents et plus intimes, il ne fut pas difficile à Ramel de recevoir de cet officier, son ancien compagnon d'armes, des confidences qu'il traitait lui-même de folies et de propos d'un homme ivre, mais dont il ne laissa pas de faire la matière d'une délation de commande, à laquelle il fut en outre convenu, avec le directeur Carnot et le ministre Cochon, de rattacher, pour plus d'effet, les révélations que le chef d'escadron Malo, ancien frère cordelier, s'était chargé, de son côté, de surprendre à la confiance de l'abbé Brotier, Duverne de Presle dit Dunan et Lavilleheurnois. Feignant d'entrer dans leurs vues, pour concourir, de leur personne et par les troupes sous leurs ordres, au rétablissement de la royauté, ces deux *moutons*, payés à tant par tête de conspirateurs, attirèrent sans effort leurs victimes dans le piége; et, le 29 janvier 1797, jour fixé d'avance avec le ministre, pour ce coup de main révolutionnaire, ils les firent saisir, par des soldats apostés secrètement, au sortir d'une conférence qui avait pour objet la communication de leurs pouvoirs de commissaires du roi, et d'autres pièces que l'on jugeait essentielles à leur condamnation. A la suite des communications officielles que le Directoire s'empressa de faire sur cet objet aux deux Conseils, dans les séances des 3 et 4 février, intervint un décret portant que Ramel et Malo avaient bien mérité de la patrie. Cependant, dès le lendemain, le rapport particulier de Ramel au Directoire devint, au sein des Conseils, l'objet de débats très-orageux. Argué de faux par Le Tellier et Lamarque, gens fort peu suspects de royalisme, ce rapport fut défendu par Henri Larivière, qui n'en était plus à cette époque de sa vie politique où d'aussi honorables soupçons n'auraient pu l'atteindre. Ramel se jeta dans la mêlée pour y laisser, selon son usage, quelque nouveau débris de sa considération personnelle. Dans une lettre au Directoire, qu'il ne manqua pas de publier, il invoquait, à l'appui de sa véracité, celle de deux témoins qu'il s'était ménagés dans ses conversations avec Poly. « Je » suis bien fâché, ajoutait-il, de *n'avoir pu avoir* ce Fédouville, qui m'a » révélé que c'étaient les royalistes » eux-mêmes qui avaient fait guillotiner le parlement de Toulouse, » en haine de sa résistance à l'enregistrement des édits du timbre et » de l'impôt territorial, et d'avoir, » par leur opiniâtreté, provoqué » l'assemblée des états-généraux. » Passant ensuite à sa profession de foi politique : « Dès les premiers » jours de la révolution et avant, » disait-il, j'ai professé les principes de liberté et d'égalité. Aucune » révolution ne peut m'empêcher de » faire mon devoir. *Je mourrai indépendant.* » Entendu comme témoin dans l'affaire de Brotier et Lavilleheurnois, et cité en confrontation avec Poly dans le cours de la procédure, Ramel s'y exprima avec tant de bassesse, qu'il provoqua plus d'une fois les murmures de l'auditoire. S'il crut alors avoir sauvé la république par le sacrifice de son honneur, il n'eut pas du moins la pénible satisfaction d'avoir porté le dernier coup à ses victimes, dont, malgré toute sa puissance, le Directoire ne put arracher la condamnation capitale (4), même à des commissions militaires composées par lui; tant l'opinion royaliste débordait alors toutes les ressources du pouvoir, tant elle pressait d'un poids mortel ce simulacre de république si mal soutenu par un gouvernement inepte et tyrannique! Tout fumant encore pour ainsi dire de sa délation, contre des conjurés royalistes, en faveur du Directoire, Ramel ne s'en montra pas moins empressé à se réunir à l'une des fractions (5) des membres des Conseils que le Directoire voulait perdre, sans pouvoir néanmoins obtenir, par cette brusque palinodie, la confiance du parti Clichien, trop justement prévenu contre lui par les choquantes disparates de sa conduite. Il faut mettre de ce nombre la lettre énigmatique qu'il adressa, au commencement de fructidor an V, aux inspecteurs de la salle, sous le sceau, disait-il, de la confidence; ce qui ne l'empêcha pas de la répandre le lendemain dans tout Paris par la voie de l'impression. Au sujet de cette lettre, teinte en apparence d'un peu de couleur clichienne, mais très-propre, au total, à fomenter la division dans les Conseils pour le seul avantage du Directoire, il s'éleva aux Cinq-cents une discussion très-orageuse, où parlèrent tour-à-tour Hardi, Dumolard, le général Jourdan, et dans laquelle on vit se reproduire le même travestissement de rôles qu'on avait remarqué quelques mois auparavant lors du rapport sur la conspiration Poly. Au reste, pouvait-il en être autrement à une époque où la république n'existant déjà plus que de nom, et la monarchie n'ayant besoin que d'être nommée pour reparaître, la société politique en France n'était plus, à vrai dire, qu'un grand bal masqué, où l'œil le moins clairvoyant ne pouvait plus être involontairement trompé par les apparences? Aussi s'était-on accoutumé à entendre tous les jours, sans scandale et sans surprise, les *Clichiens* prêter serment de haine à la royauté, qu'ils voulaient rétablir; les Montagnards crier contre l'anarchie, dont ils regrettaient le règne; le Directoire protester de sa fidélité à la constitution, qu'il s'apprêtait à violer; tous les partis enfin psalmodier des formules de zèle pour le salut de la république, sans croire à la possibilité de sa conservation. Vers le milieu de ce même mois de fructidor, elle touchait à l'une des crises les plus violentes, et dans laquelle Ramel allait terminer sans dignité un rôle qu'il avait constamment compromis par ses gaucheries ou déshonoré par ses bassesses. Les progrès de l'opinion publique, chaque jour plus marqués, en faveur de la monarchie, par la double influence des décrets réparateurs, qui sortaient des Conseils, et des doctrines analogues que répandaient, avec autant de courage que de succès, une foule de journaux royalistes, avaient donné au Directoire la conviction et la mesure de ses dangers. L'affaire de l'abbé Brotier et de La Villeheurnois, dans laquelle il n'avait pu saisir que quelques instruments isolés et partiels, lui avait découvert les ramifications immenses d'une conjuration, qui, maîtresse déjà, par l'opinion publique, des positions morales, d'où elle pouvait dominer la société tout entière, n'attendait plus que l'avénement du troisième tiers dans les conseils, pour faire proclamer, par une majorité légale, le retour de la royauté légitime, dont le vœu était alors dans tous les cœurs, et trouvait, au sein du Directoire même, un nouveau renfort, quoique à des titres bien différents, dans Carnot et dans Barthélemy (6). Le danger pour la république était mortel de sa nature; l'emploi de la force et l'abus du pouvoir étaient seuls capables de le conjurer, au moins pour un temps. Le triumvirat directorial s'y décida avec une impudence de publicité, capable d'accélérer sa chute, sans cette espèce d'ensorcellement politique qui tint ses adversaires constamment immobiles en présence des préparatifs journaliers que l'on faisait pour leur ruine. Cette maladie des esprits les plus sages en apparence, fut poussée à un tel point de délire, que, malgré l'introduction dans Paris de douze à quinze mille hommes de l'armée de Hoche, inconstitutionnellement appelés par le Directoire; malgré les manœuvres peu secrètes, les jactances publiques, de ses partisans, et lorsqu'enfin le canon d'alarme allait tirer dans quelques heures, les membres des deux Conseils n'en levaient pas moins tranquillement leur séance le 17 à cinq heures du soir, se rassurant à l'ordinaire les uns les autres, par ces mots que l'histoire doit recueillir : « Il n'y a rien de » nouveau ; les choses en sont au » même point. » Déconcertée par cet indolent scepticisme, dans lequel se berçait la masse des députés, la conjuration royaliste s'était réfugiée tout entière dans le petit cercle des inspecteurs de la salle, qui, d'après les dispositions naturelles de Ramel, ne crurent devoir lui assigner qu'un rôle secondaire, dans le plan d'opérations arrêté la nuit même du 17 au 18 fructidor, sur l'avis positif de l'ébranlement des troupes casernées à Popincourt et dans d'autres quartiers, ainsi que de leur marche vers les Tuileries. D'après ce plan, qui devait devenir offensif au premier acte d'hostilité militaire contre la représentation nationale, il était convenu que Willot et Pichegru, l'un à la tête d'un corps d'élite composé de plusieurs milliers de jeunes gens et d'un grand nombre d'officiers Vendéens, l'autre à la tête des grenadiers de la garde, marcheraient droit au Luxembourg pour en arracher les triumvirs et les conduire à la barre des Conseils, que d'autres membres de la commission auraient eu le soin de convoquer. Le temps qu'on perdit en allées et en venues, la faute que firent les inspecteurs de ne pas se réunir toute autre part que dans le lieu ordinaire de leurs séances où devaient naturellement se diriger les premières forces des assaillants,

---

(1) Barras, Lareveillère-Lépaux, Carnot, Letourneur et Rewbell.

(2) Barthelemy.

---

(3) Ainsi appelé du lieu de ses réunions particulières, dans la maison d'un député située rue de *Clichi*. A ce rassemblement périodique, dénoncé à l'inquisition soupçonneuse du Directoire, et devenu trop nombreux pour y préparer utilement les lois à proposer et les plans à suivre, en avait succédé un autre plus intime, auquel Ramel ne fut jamais admis, et dont les séances se continuèrent sans interruption jusqu'au 18 fructidor, chez le député Gilbert-des-Molières, sans que les jacobins en aient jamais pénétré le secret.

---

(4) On avait forcé les premiers juges à voter la mort. Mais un conseil de révision commua cette peine en celle du bannissement; enfin, comme s'il eût été fatigué du poids de ces victimes, alors renfermées au Temple, le Directoire imagina de les rendre complices des députés proscrits au 18 fructidor, et comprit l'abbé Brotier et Lavilleheurnois dans le décret de déportation qui frappait leur dénonciateur Ramel.

(5) Le parti des temporiseurs, dont le foyer était aux Anciens, sous l'influence de quelques affidés de Carnot, et parmi lesquels on distinguait Murinais, Lacuée, Dalphonse, Rovère, etc.

---

(6) Barthélemy était sincèrement porté pour la royauté : Carnot ne voulait en entendre parler d'aucune manière. D'un esprit hargneux et d'un caractère peu malléable, cet homme était toujours de l'opposition dans son propre parti. Sa rupture avec Barras fut une affaire d'humeur, et non pas un changement de principes. Sondé, au nom du parti Clichien, par deux députés chargés de connaître ses véritables dispositions, il avait répondu nettement : « Le jour où l'on attaquera un membre du Direc- » toire, quel qu'il soit, je deviendrai son défenseur : » quant aux Bourbons, j'aurais dans ma poche ma » grâce bien cimentée de la parole royale, que je » ne m'y fierais pas. Le lendemain de son élévation » au trône, le roi serait forcé de la révoquer. »

mais surtout l'inconcevable rapidité que mit Augereau dans le déploiement des troupes, firent tout échouer. Dès trois heures et demie du matin, le 18 fructidor (4 septembre 1797), au premier bruit du canon d'alarme, la révolution parut tout-à-coup terminée, par l'investissement des Tuileries, l'irruption dans l'intérieur du jardin de plusieurs détachements d'infanterie et d'artillerie, qui avaient forcé le poste du Pont-Tournant, et par l'arrestation des inspecteurs de la salle. Pendant tout ce désarroi, Ramel ne montra qu'une activité sans but et sans résultat. Depuis deux heures après minuit jusqu'à neuf du matin, qu'il restait encore maître de sa troupe, dont aucune marque d'insubordination n'avait pu faire suspecter la fidélité, il ne lui vint pas à la pensée d'ordonner seulement une patrouille, et de faire, au moins pour l'honneur de son épée et de son drapeau, une simple démonstration de résistance militaire : et cependant, dans ces moments de crise où l'ennemi lui-même n'osait encore croire à ses succès, une amorce brûlée à propos pouvait suffire, en donnant le signal d'un soulèvement royaliste, pour convertir en triomphes les premiers malheurs de cette journée. Tant de lâcheté dans Ramel indigna sa troupe. Aussi lorsqu'Augereau, sur la terrasse des Feuillants, lui arracha ses épaulettes, avec une brutalité dont peut-être l'honneur français doit l'absoudre, on vit les grenadiers de la garde des Conseils, au lieu de le défendre, se précipiter aux cris de *Vive la république!* dans les rangs des satellites du Directoire. Conduit au Temple, Ramel y trouva, au nombre de quinze, les premières victimes de cette journée, qu'une loi dictée par le Directoire venait de condamner à la déportation à Caïenne, et parmi lesquelles il put contempler les deux hommes estimables dont il s'était fait le délateur, pour servir ce même parti qui le proscrivait à son tour. Traînées, plutôt que transportées, sur des espèces de cages roulantes, pendant un long trajet de cent soixante lieues, au péril continuel de leurs jours, et parmi les traitements barbares de leur escorte, commandée par les adjudants Dutertre et Guillet, ces victimes fructidoriennes arrivèrent à Rochefort le 21 septembre. Dès le lendemain, on les entassa avec moins de ménagements que n'en mettent les négriers pour les esclaves d'Afrique, dans les entre-ponts de la corvette la *Vaillante*, qui fit voile aussitôt pour Caïenne, où elle prit terre le 10 nov. 1797, après 48 jours d'une pénible traversée. Accueillis d'abord avec bonté, par l'agent du Directoire, Jeannet, homme de l'ancien parti de Danton, dont il était parent, les déportés virent, dès le lendemain, après l'ouverture des dépêches directoriales, se renouveler contre eux la persécution dont ils n'avaient cessé qu'un instant d'être l'objet. Jetés dans les marais insalubres de Sinamari, où le retour de la mauvaise saison allait rendre, dans quelques mois, leur perte inévitable ; menacés même d'être bientôt refoulés dans un canton encore plus infect, sur la rivière de Vincent-Pinçon, les députés n'avaient plus qu'à choisir entre l'évasion et la mort. Plusieurs d'entre eux semblaient s'être résignés à ce dernier parti. D'autres, au nombre de huit (7), et dont

---

(7) Barthelemy, Pichegru, Dossonville, Aubry, Delarue, Tellier, Willot et Ramel.

Ramel faisait partie, résolurent au contraire de s'arracher à tout prix de cette terre de désolation, qui avait dévoré le robuste Collot-d'Herbois, que souillait encore la présence de Billaud-Varennes, et qui vit successivement périr de misère et de désespoir Murinais, Tronçon du Coudray, Brotier, La Villeheurnois et Rovère. Pressés les uns sur les autres dans les flancs étroits d'une frêle pirogue, qu'un coup de mer pouvait à chaque instant engloutir; n'ayant ni boussole, ni carte, ni provisions; Ramel et ses compagnons d'infortune, sous la conduite d'un nommé Barrick, matelot américain, qui se dévouait pour eux, s'abandonnèrent, dans la nuit du 3 au 4 juin 1798, à la merci des vents et des flots, sur une côte orageuse, couverte de brisans et de rescifs. Après sept jours et sept nuits d'une pénible navigation, pendant laquelle ils éprouvèrent tour-à-tour les tourments de la faim et les horreurs du naufrage, ils parvinrent enfin, à prendre terre au fort de Monte-Krick, dans la colonie hollandaise de Surinam, où l'humanité du gouverneur (le baron de Cohorn) leur fit trouver l'hospitalité la plus généreuse. Embarqué bientôt après, sur la frégate anglaise la *Grue*, Ramel aborda en Angleterre, avec Pichegru, Delarue et Dossonville, le 21 septembre, jour anniversaire de leur départ de Rochefort pour Caïenne. Arrivés à Londres, le 27, ils furent présentés, dès le lendemain, à M. Wickam, chargé, sous le duc de Portland, alors ministre de l'intérieur, de toutes les affaires relatives aux étrangers. Dans les égards et les soins dus à un malheur commun, Ramel reçut d'abord, de la part des Anglais, une part égale à celle de ses compagnons : mais l'humanité satisfaite, la politique eut son tour. Le ministre pesa les opinions et la conduite. Delarue et Pichegru restèrent à Londres; et Ramel, à qui l'on prodigua tout, excepté des marques de considération et d'estime, partit pour Hambourg, où il arriva, le 29 octobre 1798. Il y retrouva Matthieu Dumas, son ancien ami, qui s'occupait alors de la rédaction de son *Précis des événements militaires*. On croit généralement qu'après avoir travaillé en commun, dans leurs conversations journalières, les souvenirs de Caïenne et de Sinamari, il fut convenu entre eux de les publier dans un Mémoire auquel l'un prêterait sa plume, et l'autre attacherait son nom. En ce qui touche à la rédaction de cette brochure (8), dont la première édition parut à Hambourg, vers la fin de 1798, le problème bibliographique est d'avance négativement résolu par rapport à Ramel, d'après les échantillons qu'on a vus plus haut de sa manière d'écrire. Mais si, sous le rapport littéraire, le Journal de Ramel n'a rien que ne puisse avouer le talent du général Dumas, d'autres doutes s'élèvent sur des points plus graves. Qu'un officier connu par de bons ouvrages sur la science militaire décrive sérieusement avec détail, l'enceinte, les remparts, les courtines, les fossés d'un fort de Sinamari, où il n'a jamais existé de fort; qu'un Français dont l'opinion politique, quoique trop favorable à la révolution, ne l'a jamais cependant détourné dans les sentiers impurs du jacobinisme, consente à prêter sa plume à un délateur, pour distiller de nouvelles calomnies sur des hommes estimables, que les épreuves d'un malheur commun auraient dû lui rendre plus sacrés, et pour s'acharner après avoir causé leur perte, à poursuivre d'avance leur mémoire dans l'avenir, c'est ce qui semble devoir ramener le doute sur le véritable rédacteur du Journal de Ramel, où l'on trouve, sur plusieurs personnages, mais principalement à l'égard de Brotier et de Lavilleheurnois, des imputations aussi odieuses que mensongères. Quoi qu'il en soit de cette question, le Journal de Ramel, qui parut sous les auspices de l'intérêt général qu'inspiraient alors, dans toute l'Europe, le sort et la personne des déportés, obtint un débit prodigieux, que ne pouvaient ralentir les notes récriminatives publiées par Jeannet, en l'an VIII, pour sa défense personnelle (9). L'effet que le *Journal de Ramel* produisit sur l'opinion, alarma le Directoire, et provoqua, parmi les actes de son absurde tyrannie, un nouvel arrêté, bizarre sur tous les autres, de conception et de style, portant : « Que la dénomination de *déporté par la loi du* 19 *fructidor an V*, *ayant quitté le lieu de la déportation pour se rendre en pays étranger*, sera ajoutée, sur la » liste des émigrés, aux noms des » nommés Pichegru, etc. » Accompagné de la réputation de son écrit, qui n'est plus aujourd'hui que d'un intérêt secondaire depuis la publication d'un autre ouvrage (10), où l'histoire pourra puiser la vérité dans des sources plus pures, Ramel parcourut diverses parties de l'Allemagne ; et rentra en France, par suite de la journée du 18 brumaire 1799. La manière dont il s'était montré dans celle du 18 fructidor, ne pouvait, sous aucun rapport, le rendre recommandable auprès de Buonaparte, qui repoussa long-temps toutes ses demandes de services, et finit néanmoins, sur les sollicitations de Matthieu Dumas, par l'attacher, sans augmentation de grade, à l'état-major d'un des corps de l'armée de Portugal. Plus heureux, en 1814, auprès du ministre du Roi, Ramel fut fait maréchal-de-camp, le 25 novembre, et renoua dès-lors, avec Fouché, des liaisons, qui lui valurent, pendant les cent jours, le commandement de la ville de Toulouse ; place qu'il conserva, après le second retour du Roi, par la même influence qui la lui avait donnée. Au premier bruit de la bataille de Waterloo, et du retour des Bourbons, il se hâta de faire arborer le drapeau blanc, avec des éclats d'un zèle personnel qui, par un effet contraire à celui qu'il en attendait sans doute, firent disparaître, aux yeux du public, le royaliste de 1815, sous les traits du dénonciateur de 1797. A ce réveil d'anciennes méfiances, se joignirent, bientôt après, des motifs de mécontentement propres à les aigrir, par le refus que fit Ramel, avec raison sans doute, sous le rapport de la discipline militaire, de délivrer le mot d'ordre aux compagnies dites de *Verdets*, spontanément créées par l'enthousiasme de la royauté, et prétendant se maintenir, sans organisation légale, par delà l'époque des dangers publics, qui d'abord avaient pu faire accepter leurs services. Ces causes d'animadversion contre Ramel se fortifiaient encore par la certitude que l'on crut avoir acquise de ses relations avec Fouché, qui dès-lors ne cachait plus son plan d'accommoder la royauté aux intérêts de la révolution, et d'exploiter les grâces et les faveurs du prince, au seul profit des anciens ennemis de la monarchie. De tous ces bruits, plus ou moins fondés, résultèrent, contre Ramel, des préventions qu'une circonstance, en soi-même indifférente et de pure localité, fit bientôt éclater de la manière la plus tragique. Ce général occupait, à Toulouse, une maison située sur la place de Rouaix, où l'enthousiasme rassemblait tous les soirs une foule considérable d'habitants, qui s'y livraient, parmi les chants et les danses, à tous les transports de la joie publique. La présence de Ramel, souvent aperçu dans ces rassemblements, qu'il était obligé de traverser chaque jour pour entrer chez lui, reveillant des souvenirs que la nature même et l'objet de ces réunions rendaient plus fâcheux, fournit l'occasion et le prétexte d'un crime que rien ne saurait excuser. Le 15 août 1815, jour où la solennité de la fête avait occasionné une réunion plus nombreuse, Ramel était à peine rentré chez lui, vers dix heures et demie du soir, que des cris de mort se firent entendre, en même temps que la foule pénétrait déjà par la porte principale qu'on venait de briser. Le général tire aussitôt l'épée, et cherche à se défendre. Percé par le fer de plusieurs cannes à lance, atteint d'un coup de pistolet qui lui traverse le bas-ventre, il conserve toutefois assez de sang-froid et de force, pour se traîner jusque dans un grenier, et s'y blotir sous un tas de paille. Guidés par les traces de son sang, ses assassins reviennent sur lui avec furie. On parvient à les éloigner; mais au moment où le chirurgien panse ses premières plaies, ils se jettent encore sur leur victime, et la percent de dix-sept coups de baïonnette, dont chacun paraissait mortel. En proie à d'horribles souffrances, Ramel, après avoir reçu avec piété les sacrements de l'Église, et refusé constamment de nommer ses meurtriers, expira le 17 août, le surlendemain de son assassinat, dont il serait difficile d'assigner d'autres causes que l'exaspération momentanée des esprits, dans une émeute sans complot formé d'avance, ainsi que l'indique une proclamation publiée à cette occasion par M. de Villèle, alors maire provisoire de Toulouse. Ce triste événement donna lieu à des poursuites judiciaires devant le tribunal de Pau : elles eurent pour résultat la condamnation à des peines correctionnelles de quelques personnes, déclarées coupables d'avoir fait partie d'un rassemblement séditieux, mais contre lesquelles la prévention d'assassinat ou de complicité ne parut pas suffisamment établie. L—DE.

---

(8) *Journal de l'adjudant-général Ramel*, in-8°., souvent réimprimé.

---

(9) *Notes sur quelques passages du Mémoire de Ramel... ou Relevé des faux qui se trouvent dans ce mémoire*, in-8o. de 42 pag.

(10) *Histoire du 18 fructidor*, par le chevalier Delarue, l'un des députés déportés à Sinamari, 2 vol. in-8o., Paris, 1821.

RAMELLI (Augustin), mécanicien, né vers 1531, à Maranzana, duché de Milan, fit de rapides progrès dans les lettres et les sciences, surtout dans les mathématiques. Ayant embrassé la profession des armes, il servit sous les ordres de Marignan, l'un des plus habiles généraux de l'empereur Charles-Quint (*Voy.* Marignan), et se signala dans plusieurs occasions. Après la mort de son protecteur, il vint en France, où il fut accueilli par le duc d'Anjou (depuis Henri III), qui lui donna le titre de son ingénieur. Il suivit ce prince au siége de la Rochelle, en

1573, y fut blessé grièvement, et resta prisonnier. Dans cette circonstance, il reçut des témoignages particuliers de l'attachement que lui portait le duc d'Anjou : ce prince paya sa rançon, et donna des ordres pour qu'on prît soin d'un fils que Ramelli avait laissé à Paris. Henri, appelé peu de temps après au trône de Pologne, ne cessa pas de prendre le plus vif intérêt à son ingénieur, et lui adressa plusieurs lettres pleines d'affection ; enfin, devenu roi de France, il le fixa près de lui par une pension considérable. Ramelli, pénétré de reconnaissance pour les bontés du roi, lui dédia son Recueil intitulé : *Le diverse ed artificiose machine*, etc., ital.-franç., Paris, 1588, in-fol. avec 195 pl. Ce volume, rare et recherché des curieux, contient la description de plusieurs machines inventées ou perfectionnées par Ramelli, pour élever les eaux, soulever des fardeaux, construire des ponts, etc. Quelques-unes de ces machines sont assez ingénieuses ; mais elles seraient plus utiles, si elles étaient plus simples. Ramelli avait composé un *Traité de fortifications*, dont le manuscrit lui fut dérobé, et qu'il avait le projet de refaire; mais il en fut empêché par sa mort prématurée, arrivée vers 1590. Il était alors âgé d'environ soixante ans. W—s.

RAMESSÈS est un nom commun à plusieurs des rois de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie égyptienne, toutes deux appelées *Thebaines*, parce qu'elles étaient originaires de Thèbes, et parce que les princes de ces dynasties résidaient à Thèbes. Ce nom, que les anciens nous ont conservé sous les diverses formes de *Ramessès*, *Ramesès*, *Ramisès*, *Ramsès*, *Rampsès* et *Ramestès*, se prononçait en égyptien *Ramisi* ou *Ramésé*, c'est-à-dire *enfant du soleil*. C'est sous le règne de ces princes que l'Égypte parvint, vraisemblablement au plus haut degré de splendeur; aussi est-ce leur nom qui se retrouve le plus fréquemment inscrit en caractères hiéroglyphiques dans les cartouches royaux qui décorent les ruines des antiques monuments de Thèbes et du reste de l'Égypte : on le voit aussi sur une multitude de monuments de toute nature qui ornent nos Musées ou nos collections particulières. Selon Ammien Marcellin (lib. XVII, cap. 4), le grand obélisque qu'Auguste avait fait apporter d'Égypte et élever dans le grand cirque à Rome, avait été autrefois érigé à Héliopolis, par un roi nommé *Ramestès*, qui fut sans doute un des princes que nous avons désignés. Cet historien avait inséré en entier dans son ouvrage la traduction grecque qu'un certain Hermapion avait faite des inscriptions hiéroglyphiques tracées sur ce monument. Il n'existe plus maintenant qu'une portion de cette traduction. Elle paraît d'une grande fidélité : au moins est-il certain que la plupart des titres qui y sont donnés au roi *Ramestès*, se lisent sur les monuments grecs du temps des Ptolémées; ils faisaient partie des protocoles ou formules qui accompagnent toujours en Égypte l'énonciation de la dignité royale. Plusieurs des obélisques qui existent encore à Rome, présentent le nom de Ramessès ; mais aucun ne s'accorde assez bien avec la description d'Ammien Marcellin, pour qu'on puisse le reconnaître avec certitude. Il serait possible que ce monument fût un des obélisques qui sont encore enfouis sous les restes de Rome antique. On croit à Rome que le monument décrit par Ammien Marcellin est le même que celui de S. Jean de Latran. D'autres pensent que cet obélisque est celui de la porte du Peuple. Il est vrai que la triple subdivision des inscriptions hiéroglyphiques qui se voient sur chacune des faces de ce dernier, s'accordent assez bien avec les indications données par la traduction d'Hermapion. Il serait difficile de distinguer, dans les inscriptions égyptiennes, les divers princes qui ont été appelés *Ramessès*, sans les surnoms qui précèdent toujours leur nom, et qui se trouvent disposés chronologiquement sur un monument copié à Abydus dans la Haute-Égypte, par MM. Bankes et Cailliaud, et qui contient la liste des ancêtres de Sésostris. Les restes de l'antiquité et les auteurs nous font connaître sept rois d'Égypte du nom de Ramessès: parmi eux est le deuxième des princes égyptiens connus sous la dénomination de Sésostris, dont le nom propre était *Ramessès*. Il fut le cinquième. — Ramessès Ier., quatre-cent-vingtième roi d'Egypte, onzième de la dix-huitième dynastie, fils d'Orus, succéda, en l'an 1590 avant J.-C., à sa sœur Chenchérès. Les historiens lui donnent ordinairement le nom d'Athoris, ou selon d'autres manuscrits Rathosis : c'était, sans doute, la prononciation du surnom qui précède son nom de Ramessès sur l'inscription d'Abydus, et sur les autres monuments de l'Égypte. L'histoire ne nous a pas conservé le souvenir des événements arrivés sous son règne : il fut remplacé, en l'an 1582, par son fils Achenchérès Ier., après avoir occupé le trône pendant neuf ans. — Ramessès II, quatre-cent-vingt-quatrième roi d'Égypte, quinzième de la dix-huitième dynastie, était, probablement, fils d'Achenchérès Ier., et succéda, l'an 1554 avant J.-C., à Armaïs, qui était sans doute son frère. Le règne de Ramessès II fut bien court ; il ne porta la couronne que pendant un an et quatre mois: son fils Ramessès III lui succéda. — Ramessès III, surnommé *Miammoun*, c'est-à-dire, *aimé d'Ammon* ou de *Jupiter*, devint roi d'Égypte, en l'an 1553 avant J.-C. La longue durée de son règne, qui fut de soixante-six ans et quatre mois, nous fait présumer qu'il était encore fort jeune à l'époque de la mort de son père. L'histoire ne nous a formellement conservé aucun renseignement sur les événements de son règne ; mais les monuments anciens, et l'indication de plusieurs faits arrivés à l'époque où il était sur le trône, jettent quelque lumière sur cette période obscure de l'antiquité. Ramessès III est représenté plusieurs fois, dans les ruines de Thèbes, sur les murailles d'édifices à la construction desquels il paraît avoir concouru : on l'y voit monté sur un char de bataille, vainqueur d'ennemis qui fuient au loin devant lui. Nous ignorons quels furent les peuples qui succombèrent sous ses armes ; mais il est permis de croire qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, ses efforts guerriers se dirigèrent principalement contre les peuples de race étrangère qui habitaient encore dans l'Egypte, dont ils avaient été autrefois les souverains. C'étaient les descendants des anciens pasteurs, qui s'étaient maintenus dans les régions marécageuses qui terminent l'Égypte du côté du nord : ils y étaient dans une dépendance plus ou moins absolue des monarques qui résidaient à Thèbes. Depuis l'époque à laquelle ils avaient été dépouillés de l'empire de l'Égypte, en 1792 avant J.-C., ils étaient exposés de la part de leurs vainqueurs à des persécutions plus ou moins vives, qui donnaient lieu, de temps à autre, à des émigrations vers la Grèce et la Phénicie. C'est sous le règne de Ramessès III qu'eurent lieu les émigrations de Cadmus, en 1516, et de Danaüs, en 1511 avant J.-C. Nous devons les regarder comme des conséquences et des preuves des triomphes que la race égyptienne obtint alors sur les descendants de leurs anciens oppresseurs. Ramessès III mourut, en l'an 1487 avant J.-C., laissant la couronne à son fils Aménophis II, nommé aussi Ramessès. Parmi les tombes royales qui existent dans les excavations des environs de Thèbes, on distingue celle qui contient les restes mortels de *Ramessès Miammoun* : le fait est hors de doute; il est attesté par une inscription latine, encore inédite, qui y a été copiée par M. Bankes. La grande *Description de l'Egypte*, publiée par les ordres du gouvernement français, renferme plusieurs planches qui offrent le détail de diverses parties de ce vaste édifice souterrain. — RAMESSÈS IV, fils de Ramessès Miammoun est nommé Aménophis II par Manéthon; les monuments assez nombreux qui rappellent son souvenir, lui donnent aussi ce surnom. Il paraît que ce prince fit de grandes conquêtes dans l'Éthiopie; car c'est particulièrement sur les ruines des édifices égyptiens qui existent entre Méroé et l'Égypte, que l'on trouve son nom. Le sixième de ses aïeux, surnommé comme lui *Aménophis*, est le même que le célèbre Memnon, si souvent mentionné dans les écrits des anciens. C'est à cette identité de surnom qu'il faut attribuer l'origine de tous ces monuments de Memnon, que les Éthiopiens montraient dans leur pays, au rapport de Diodore de Sicile (lib. II, cap. 22), et qui ne sont pas autres sans doute que les édifices élevés par Aménophis II, sur les rives Nubienne et Éthiopienne du Nil, et dont les ruines ont été reconnues et visitées par les voyageurs européens. Aménophis II devint roi, en l'an 1487, et régna dix-neuf ans et six mois: son fils, Ramessès V, lui succéda, en 1468 avant J.-C. — RAMESSÈS V: ce prince est plus célèbre sous le nom de Sésostris (*Voyez* cet article). — RAMESSÈS VI, fils du précédent, quatre-cent-vingt-huitième roi de l'Égypte, deuxième de la dix-neuvième dynastie, devint roi en l'an 1414 avant J.-C. Manéthon l'appelle *Rampsès*; Diodore de Sicile, *Sesoosis* comme son père Sésostris, et Hérodote, *Phéron*, nom qui, comme le *Pharaon* de l'Écriture, n'est autre chose qu'une altération du mot égyptien *piouro* ou *phouro*, qui signifie *roi*. Nous ne rappellerons pas ici les contes ridicules d'Hérodote au sujet de ce prince; ils ne sont d'aucune utilité: il paraît seulement que ce roi fut aussi pacifique que son père avait été guerrier; sous son règne la tranquillité de l'Égypte ne fut point troublée. On lui attribue l'érection de deux obélisques de la plus grande dimension, placés devant le temple du Soleil à Héliopolis. Ramessès VI était vraisemblablement un des derniers fils, ou peut-être même le dernier des fils de Sésostris, et il dut naître dans la vieillesse de son père; car il régna fort longtemps. Il devint aveugle sur la fin de sa vie. Son règne fut de soixante-six ans. Amenephthis ou Méno-

phrès lui succéda en l'an 1349 avant J.-C. — **Ramessès** VII, quatrième roi de la dix-neuvième dynastie, succéda, en l'an 1310 avant J.-C., à Menophrès: son règne fut de vingt ans; et, en l'an 1291 avant J.-C., il fut remplacé par Ammenemès IV.
S. M—n.

RAMI-MÉHÉMET, grand-vézir à Constantinople, au commencement du dix-huitième siècle, naquit dans cette capitale, au faubourg d'Eïoub, de parents d'une basse condition. Il s'appliqua à la poésie; et l'académie des poètes lui donna le nom de Rami, *satirique*, qu'il conserva toute sa vie, selon l'usage de ceux qui cultivent cet art, de se donner des noms académiques, tels que Rascid, le *Fidèle*, Enverri, le *Lumineux*, Haïri, le *Bon*. Rami-Méhémet, sans fortune, mais non pas sans talents, doué d'une jolie figure et d'une belle voix, fréquenta les tavernes publiques, et, à l'aide de la musique, s'adonna d'abord à un métier obscur, mais suffisant pour le faire subsister. Il ne se permettait pas d'aspirer à une plus haute fortune, lorsque le fameux poète Nabi-Effendi, secrétaire du divan, le fit renoncer à ce genre de vie: il le produisit auprès de quelques grands de l'empire, qui surent apprécier ses talents. Le grand-vézir Elmas-Méhémet-Pacha, fit Rami-Méhémet muzahib; le grand-vézir Hussein-Pacha lui donna la charge de reis-effendi. En cette qualité, il fut joint à Maurocordato, pour travailler à la paix de Carlowitz, en 1699. Cette importante négociation le mit, par son succès, dans la plus haute faveur auprès du sulthan Mustapha II. Réuni au muphti Fezulleh-Effendi, il réussit à perdre le grand-vézir Daltaben, à le supplanter et à s'enrichir de sa dépouille. Mais la révolte de 1702, qui amena la déposition de Mustapha II, força Rami-Méhémet, devenu grand-vézir, de se cacher. Il reparut quand la sédition fut apaisée: il fut envoyé pacha en Égypte, au commencement du règne d'Achmet III. Dans l'intention de se défaire de lui, le gouvernement othoman le fit passer au pachalic de Cypre; espèce d'exil qui, par l'insalubrité du pays, laisse espérer la mort de ceux dont on ne veut pas se défaire avec éclat. La force de son tempérament luttant trop long-temps contre le climat aux yeux de ses puissants ennemis, un capidgi, chargé d'un khatti-chérif, vint lui apporter le fatal cordon, et le mettre à mort: il expira de saisissement au milieu des prières qu'on permet à ces illustres condamnés, avant leur supplice. Rami-Méhémet, plein d'esprit et de talents, passa pour un homme dont l'ame était faible et craintive. On attribua même tout son génie, comme homme d'état, au célèbre Maurocordato, qui le dirigeait dans toutes ses actions et ses pensées.
S—y.

RAMIRE II, roi de Léon, fils d'Ordogno II, monta sur le trône, en 927, par l'abdication de son frère Alphonse IV. Les commencements de son règne furent très-orageux; il eut à combattre son propre frère et ses neveux, et ne dut la conservation du trône qu'à son activité, à sa bravoure et à sa prudence. Il tourna ensuite ses armes contre les Maures; et ses exploits effacèrent ceux de ses plus illustres prédécesseurs. Après avoir passé le Duero, en 931, il attaqua et prit d'assaut la ville de Madrid, devenue depuis la capitale de la monarchie, menaça Tolède, défit les Maures dans les plaines d'Osma, et contraignit l'émyr de Saragoce de se reconnaître son vassal. Mais la plus célèbre de ses victoires fut celle qu'il remporta, le 6 août 939, dans les plaines de Simancas, contre Abderame III, calife de Cordoue. Les historiens espagnols assurent qu'il resta quatre-vingt mille musulmans sur le champ de bataille. Ramire ne fut pas moins heureux l'année suivante aux environs de Salamanque; et il rentra dans Léon, sa capitale, chargé des dépouilles des Maures. Les comtes de Castille, assujétis, envers les rois de Léon, à une espèce de vasselage, tendaient toujours à se rendre indépendants. Ramire marcha en Castille, et fit prisonniers Gonzalès et Nugnez, qui voulaient se soustraire à son autorité. Cette expédition ne fit que retarder celle qu'il méditait contre les Maures, ses ennemis naturels. A la tête d'une armée nombreuse, il les attaqua sous les murs de Talavéra, et ne leur arracha la victoire qu'après avoir chargé plusieurs fois leurs bataillons à la tête de sa cavalerie. Ce fut la dernière bataille que livra ce prince : il mourut à Léon, en 950, après un règne de trente-trois ans. Ramire fut aimé de ses sujets, et redouté de ses ennemis. Vainqueur dans tous les combats, il sut modérer son ambition pour ne pas accabler son peuple. Il fonda un grand nombre d'églises et de monastères. — Son petit-fils, Ramire III, monté sur le trône en 967, indigna tellement ses sujets par ses débauches et ses cruautés, qu'ils le chassèrent en 980; il mourut en 982.

B—p.

RAMIREZ DE CARION (Emanuel), muet de naissance, né en Espagne vers la fin du seizième siècle, inventa en Espagne, ou du moins y pratiqua, seul de son temps, au témoignage de Nicolas Antonio (*Bibl. Hispana nova*), l'art d'apprendre aux muets à lire, et même à prononcer quelques mots. Cependant le même Antonio, dans l'ouvrage cité, fait aussi honneur de cette invention à Pierre Ponce (*Superiore sæculo invenit artem docendi mutos verba proferre, litteras, latinamque linguam et scribere*). Il avait dit de Ramirez: *Apud nos artem invenit aut certè solus exercuit ætate sua.* On a de Ramirez, *Maravillas de naturaleza, en que se contienen dos mil secretos de cosas naturales*, 1629, in-4°. Antonio fait mention d'une édition antérieure, mais moindre de moitié, qu'il croit de 1622. Si c'est dans ce livre que Ramirez parle de son invention, il avait été devancé par J.-Paul Bonet, qui, dès 1620, avait publié snr la même matière un ouvrage que mentionne aussi Antonio. (*V.* Ponce, XXXV, 338-340). A. B—t.

RAMLER (Charles-Guillaume), poète et littérateur allemand, naquit en 1725, à Colberg en Poméranie. Ses parents ne pouvant subvenir aux frais de son éducation, il fut placé à la maison des orphelins à Stettin, puis, en 1740, dans celle de Halle, où il demeura quatre ans. Il étudia ensuite à l'université de la même ville. Mais il paraît qu'il suivit les cours avec peu d'assiduité, et qu'il se livra sans réserve à la poésie, pour laquelle il avait, de bonne heure, manifesté un penchant prononcé. Il raconte lui-même, dans une des notes de son *Ode à Lycidas*, qu'il faisait des vers dès l'âge de dix ans. Les efforts de ses maîtres pour détruire ce goût dominant, n'aboutirent qu'à le fortifier. Horace devint, dès cette époque, son poète favori et son modèle. Ce fut pendant son séjour à Halle, que s'établit entre lui, Gleim et Uz, une liaison fort avantageuse pour les trois poètes. Ramler passa quelques années depuis dans sa ville natale. De là il se rendit, en 1746, à Berlin, où Gleim lui procura, dans deux maisons, successivement, une place de précepteur. Il y devint ami de Kleist, Spalding, Sulzer et d'autres hommes distingués. Encouragé par eux, Ramler cultiva la poésie et la littérature avec une nouvelle ardeur. Il attira bientôt l'attention du gouvernement, qui le nomma professeur de logique et de belles-lettres auprès du corps des cadets à Berlin. Soit que Ramler se fût peu adonné aux sciences philosophiques, soit qu'il pensât que l'étude de la logique était d'une utilité moins directe pour ses auditeurs, il paraît qu'elle fut exclue de ses cours, qui embrassèrent les beaux-arts, la littérature et la langue allemande. Il n'était pas encore connu du public comme poète. Quelques-unes de ses poésies avaient été insérées dans différents Recueils, mais sans nom d'auteur. Au reste, de tous ses premiers essais, il n'a conservé lui même que son *Ode à l'Hiver* (*Sehnsucht nach dem Winter*), composée en 1744. Ce fut quatre ans plus tard, qu'il fit paraître, avec son nom, l'*Ode à Apollon*. C'est aussi vers ce temps qu'il publia sa traduction de Batteux. Il acquit promptement une grande réputation, qu'il dut à ses talents et à son enthousiasme pour Frédéric II. Simple et modeste, uniquement livré à ses goûts littéraires, et vivant dans un cercle très-resserré, il ne recherchait ni les honneurs, ni la fortune; et Frédéric était loin de soupçonner que son nom et son éloge fussent le sujet de poésies qui rehaussaient la gloire littéraire de l'Allemagne. Les nombreuses Odes de Ramler à la louange de son héros, ne lui valurent pas un regard: mais il en fut dédommagé par l'admiration toujours croissante du public. La faveur exclusive accordée à la langue et à la littérature françaises cessa enfin avec Frédéric : les lettres allemandes furent vengées. Ramler obtint une pension considérable, fut nommé membre de l'académie des sciences, et chargé, en 1787, conjointement avec Engel, de la direction du théâtre national de Berlin. Il ne jouit pas longtemps des avantages de sa position. Il se démit, en 1790, de sa place de professeur; et ses infirmités l'obligèrent, en 1796, de renoncer à la direction du théâtre, dont il conserva toutefois les appointements. Peu de temps après, il fut attaqué d'une phthisie pulmonaire, et il mourut le 11 avril 1798. Ramler avait fait son entrée dans le monde littéraire, peu après l'époque marquée par les premiers développements de la littérature allemande. Plongée, depuis la mort d'Opitz, dans une espèce de léthargie, elle venait enfin de prendre l'essor. Klopstock avait contribué le plus à faire sentir l'énergie et la noblesse de la langue; et Lessing préludait au rôle de critique, qu'il remplit pendant trente années, avec tant de succès. Ramler, sans égaler ces deux hommes célèbres, participe un peu du mérite de l'un et de l'autre. Il n'a point l'élévation, l'abondance, la verve du premier : néanmoins ces qualités ne lui sont pas étrangères. Ce qui peut lui manquer, sous ce rapport, est compensé par une régularité qui n'est point la roideur, et par des formes antiques. Nous avons dit qu'il s'était attaché de préférence à Horace. On voit qu'il en était nourri : il l'imite sans cesse ; mais il imite moins ses expressions que ses tournures, sa marche, et surtout son esprit. On ne trouve pas dans le disciple la légèreté, la grâce du maître ; mais il en a souvent la noblesse. Le sentiment qui respire le plus dans ses Odes, est l'amour de son pays. Il en a consacré, comme nous l'avons dit, un grand nombre à célébrer Frédéric II, à qui il a dû plusieurs de ses plus heureuses inspirations. Nous indiquerons de préférence les suivantes : *Sur le retour du Roi* (en 1763); *Prédiction de Glaucus*; *le Triomphe*; etc. Ce n'est pas que Ramler n'ait aussi montré un grand talent dans des sujets d'une autre nature : on peut en juger en lisant les Odes *à la Paix* (1760), *sur un boulet de canon*, *à la Concorde*, *à la Muse*, *adieu aux Héros*, *à Philibert*, *Amynte et Chloé*, *à la Paix*, *à son Médecin*, *à Lycidas*, *à Krause*, *le Chant du combat* (1778). Il s'est aussi exercé dans quelques autres genres de poésie, avec plus ou moins de succès. Ses Cantates, les *Bergers à la crèche*, et la *Mort de Jésus*, nous paraissent supérieures aux autres. Celle de *Sulamith et Eusebia* sur la mort de Mendelssohn, laisse quelque chose à desirer : néanmoins le ton en est simple, noble et touchant. Le *Mois de Mai* est une idylle fort gracieuse. Enfin ses chansons ont contribué pendant longtemps aux jouissances de la société en Allemagne. Plusieurs des meilleurs compositeurs de ce pays ont mis en musique ses ouvrages, dont quelques-uns sont encore exécutés. Ramler ne se contenta pas d'imiter Horace ; il voulut aussi le nationaliser en Allemagne. La première édition de ses OEuvres, Berlin, un vol. in-18, 1772, contient la traduction de quinze Odes d'Horace ; il y en a vingt dans la dernière, ibid., 1800-1801 ; 2 vol. in-8°. La traduction complète des Odes fut publiée en 1800, ibid., deux vol. in 8°. Mais il en avait déjà paru quelques-unes dès 1768, dans les *Mémoires de Brême*, etc. ; et l'on doit les regarder comme la première tentative heureuse faite dans ce genre en allemand. Avant lui, Klopstock avait révélé les ressources que possède cette langue pour imiter les mètres des anciens. Il en avait même introduit de nouveaux : mais les formes des Grecs et des Romains pouvaient suffire à tous les genres comme à toutes les pensées et à tous les sentiments ; et ces inventions étaient moins une richesse qu'un inconvénient pour la langue allemande, dont la quantité, beaucoup moins précise que celle de ces deux langues anciennes, pouvait prêter à de nombreux abus. Ramler se borna presque exclusivement aux mètres employés par Horace. Il faut avouer qu'il est, sous ce rapport, souvent loin de son modèle ; ses hexamètres, ses saphiques, ses asclépiades mêmes, manquent fréquemment de césure ; on y voit jusqu'à trois dactyles ou trochées de suite : ce qui, joint au défaut presque complet de spondées, inhérent à la langue allemande, produit de la monotonie. Nous ajouterons que quelques-unes de ses syllabes brèves renferment une combinaison de consonnes telle, qu'elles ne peuvent être scandées qu'avec beaucoup de difficulté. Mais ces défauts ne peuvent balancer le mérite relatif de sa versification. Il est plus grand encore dans ses traductions, où il avait à lutter contre une difficulté de plus. Sans doute on sent assez souvent les entraves inséparables de ce genre de travail. Mais on trouve des Odes entières qui peuvent être lues comme des originaux, et dans lesquelles le poète a su, en conservant le sens du latin, genre de mérite qui ne lui a point été contesté, sauf dans un très-petit nombre de cas, transporter dans la strophe allemande les coupes, les repos, les enjambements du latin, enfin, pousser quelquefois la fidélité jusqu'à ne pas dépasser le nombre de mots. Wieland avait montré, dans son poème des *Grâces* et dans quelques autres, combien cette langue, qui paraît si réfractaire, pouvait être moelleuse sous une main habile. Ramler lui-même, dans le *Mois de Mai* (1758), et la *Fête de Daphnis et de Daphné* (1769), avait employé et entremêlé avec succès quelques mètres légers et gracieux. Il n'avait point encore été entrepris de lutte aussi directe avec les anciens. Ramler le fit; et, dans son début, il atteignit souvent la perfection. Quelques-uns de ses défauts ont été évités par ses successeurs : ses qualités n'ont peut-être pas été surpassées. Il n'est point étonnant que, dans la croisade dirigée, il y a vingt ans environ, contre quelques-uns des plus beaux génies qui ont illustré l'Allemagne, Ramler n'ait pas été épargné : mais il est touchant de voir avec quelle noble franchise il fut défendu par celui de ses rivaux et successeurs qui a été le plus loin dans la route que Ramler avait ouverte avec tant de succès. (Voyez *Lettres critiques sur Götz et Ramler*, par J. H. Voss, Manheim, 1809, un vol. in-8°.) La traduction de Ramler causa moins de surprise que d'admiration, le public en ayant eu, pour ainsi dire, un avant-goût dans plusieurs odes originales de notre auteur. Quoi qu'il en soit, elle n'a pas rendu moins de services que celles-ci à la littérature allemande, dont elle doit être regardée comme un des ouvrages les plus utiles. Les poésies originales et la traduction sont accompagnées de notes, en général intéressantes, mais qui ont le défaut d'avoir plus d'étendue que le texte; et plusieurs peuvent tout au plus être instructives pour des commençants. Ramler a consacré une grande partie de son temps à revoir et corriger les ouvrages de plusieurs poètes de sa nation. Ce travail a été fait sur quelques-uns après la mort des auteurs; telles sont les épigrammes de Logau (*V.* ce nom), qu'il publia (1759), avec Lessing; ou de leur aveu, comme les poésies de Götz, Weisse, Lessing, Nicolaï, Kleist, etc. Ce dernier avait adopté lui-même les changements dans ses poésies proposés par Ramler et Lessing. Mais il n'en fut pas de même des corrections faites au *Printemps*, qui menaçaient ce poème d'une métamorphose presque complète; et Ramler ne les acheva pas. Dans tout ceci la conduite de Ramler n'avait rien de répréhensible : mais il se permit de disposer également des ouvrages de quelques autres auteurs, sans leur aveu. Les uns, comme Lichtwer, en furent fort offensés : d'autres, tels que Uz, adoptèrent ses changements. Cette espèce de manie de réformation générale a été blâmée avec raison. Peu de personnes néanmoins ont supposé que Ramler voulût établir par ce moyen l'idée de sa supériorité. Cette intention lui était tout-à-fait étrangère. Au reste, quoique ses corrections aient presque toutes obtenu l'approbation générale, et qu'elles aient été utiles au perfectionnement de la langue, la plupart des anciennes éditions sont encore préférées à celles de Ramler. Il eût donc été à desirer qu'il employât le même temps à composer des originaux. Il se serait épargné de nombreux désagréments ; et nous aurions peut-être quelques chefs-d'œuvre de plus. Au reste, il se montrait au moins aussi sévère pour lui-même que pour les autres. On en peut juger en comparant la deuxième édition de ses OEuvres à la première. Sa traduction du *Cours de belles-lettres* de Batteux contribua sans aucun doute à réformer le goût et à introduire des idées plus justes dans la littérature. Il l'accompagna de beaucoup de remarques, et prit avec raison ses exemples dans des auteurs allemands; mais il eut tort d'exclure presqu'entièrement les citations des autres langues. Ce travail de Ramler fut, pendant long-temps, le principal ouvrage classique des Allemands; et c'est un mérite qu'on ne peut lui refuser, quelque succès que ses compatriotes aient obtenu depuis dans ce genre. La première édition parut à Leipzig, en 1758, 4 vol. in-8°.; la cinquième en 1803. Chaque édition contenait des additions plus ou moins considérables. On peut conclure de ce qui précède, que Ramler a agrandi le domaine de la poésie allemande, tout en la soumettant à des règles plus précises, et qu'il partage avec Lessing la gloire d'avoir contribué à fixer la prose de la langue allemande. Nous allons passer en revue ses autres principaux travaux. I. *Chansons* publiées par lui et son ami Krause : elles eurent un très-grand succès. II. *Epigrammes de Logau*, 2e. édition, augmentée de 3 livres, et accompagnée de remarques, 2 vol. petit in 8°., Leipzig, 1791. III. *Chansons des allemands*, le 1er. vol. sous ce titre, Berlin, 1766; le 2e. sous celui d'*Anthologie lyrique*, Leipzig, 1774-8, 3 tom. in-8°. Ce Recueil contient des poésies de près de cent auteurs, dont les plus marquants étaient Bürger, Gleim, Götz, Gotter, Hagedorn, Kleist, Lessing, Uz, Zachariæ, etc. Le dernier volume renferme des chansons, auxquelles Ramler avait fait subir plus ou moins de changements. IV. *Recueil des meilleures épigrammes des poètes Allemands* (Flemming, Olearius, Tscherning, etc.) 1re. partie, Riga, 1766, 1 vol. in-8°. V. *Recueil de fables*, 3 vol. in-8°., Leipzig, 1790, contenant des fables ou contes, plus ou moins corrigés, de plus de soixante auteurs, Gleim, Göckingk, Götz, Hagedorn, Haller, Kæstner, Lessing, Lichtwer, Nicolaï, Weisse, etc. VI. *Fables et contes*, etc., recueillis par Ch. G. Ramler, et composés par lui-même, Götz, Lessing (fables mises en vers), etc. VII. *Choix d'idylles de Sal. Gesner, mises en vers*, Berlin, 1787, un vol. in-8°. VIII. *Le premier navigateur* (du même), mis en vers, Berlin, 1789, un vol. petit in-8°. IX. *Extraits de Martial*, en latin et en allemand, 1re. part., Leipzig, 1787, un vol. in-8°.; 2e.-5e. part., Leipzig, 1788-91. Les quatre dernières parties sont traduites par Ramler; l'autre a été seulement corrigée par lui. Plus tard il fit paraître sa propre traduction d'une plus grande quantité de morceaux, et dans les mètres du latin. Ce travail a été jugé diversement. En général on a pensé qu'il offrait une étude utile pour les jeunes gens, mais que le choix n'avait pas toujours porté sur des morceaux capables d'intéresser des lecteurs modernes. X. *Mythologie abrégée*, etc., Berlin, 1790, 2 vol. in-8°., 2e. édit., 1808. Presque tous les ouvrages allemands de ce genre étaient mauvais pour le fond ou le style : aussi celui de Ramler fut accueilli très-favorablement. XI. *Extraits de Catulle*, en latin et en allemand, Leipzig, 1793, un vol. in-8°. Ce travail est fort estimé. Toutefois on reproche à Ramler d'avoir imité trop servilement les mètres de l'original; ce qui donne de la roideur à sa traduction, et d'avoir abusé de la faculté qu'a la langue allemande de faire des diminutifs. XII. *Odes choisies d'Anacréon, et les deux odes de Sapho*, avec des Remarques, par Ramler. Il nous paraît superflu de parler d'une très-grande quantité de pièces insérées dans des recueils périodiques ou autres, de morceaux de circonstance, etc., qui n'ajoutent rien à la gloire de Ramler. Le 27e. volume des OEuvres de Lessing contient quelques lettres de lui et de Ramler : elles sont presque totalement dépourvues d'intérêt, et ne répondent nullement à la réputation de deux hommes aussi distingués. Si l'on excepte les désagréments qu'il s'attira lui-même par sa manie de corriger, Ramler vécut heureux. Doux, simple et sans prétention, il n'offensa jamais personne de dessein prémédité, et se trouva dans des rapports plus ou moins intimes avec la plupart des poètes et littérateurs de son temps. Le recueil de ses poésies, publié par son ami Göckingk (1800-01, 2 vol. in-8°.), est suivi d'une Notice biographique intéressante; et l'on trouve dans Jördens des détails très-étendus sur ses écrits. Son portrait a souvent été gravé, notamment par Bause, dans le tome III de la *Physiognom.* de Lavater; et par Eckert et Rode, d'après Lisiewski. On l'a aussi dans une belle médaille d'Abramson, 1775. D—U.

RAMOS (Don Henri), militaire et écrivain espagnol, était natif d'Alicante. Il entra d'abord dans l'artillerie, puis dans la garde royale espagnole. Il servit avec distinction dans les guerres d'Alger (1772), de Gibraltar (1780), contre la république française (1794), et parvint au grade de maréchal-de-camp. Son instruction n'était pas moindre que sa bravoure; et il cultivait avec un égal succès les sciences exactes et la poésie. Il était surtout très instruit dans la géométrie, et plaçait cette science au premier rang des connaissances humaines. Il mourut à Madrid, en 1801, âgé de soixante-trois ans. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons les plus connus : I. *Éléments sur l'instruction et la discipline de l'infanterie*, Madrid, 1776, in-8°. II. *Éléments de géométrie*, ibid., 1787. III. *Instruction pour les élèves d'artillerie*, ibid., 1787, in-4°. IV. *Éloge de Bayan, marquis de Santa-Cruz*, ibid., 1780. V. *Gusman*, tragédie en 3 actes, Barcelone, 1780, in-8°. VI. *Pelage*, tragédie en 3 actes, Madrid, 1784, in-8°. Ces deux pièces obtinrent un grand succès. Il existe une autre tragédie de *Pelage*, par Quintana. VII. *Le triomphe de la vérité*, Madrid, 1796, in-8°., poème en douze chants, fort bien écrit, plein de verve, et qui a mérité l'éloge des littérateurs espagnols. B—S.

RAMOS PAREJA et non PEREIRA (Barthelemi), réformateur de la musique, naquit à Salamanque vers 1535. Il était aussi habile dans la théorie que dans la pratique de cet art. Nicolas V ayant fondé à

Bologne une chaire de musique, y appela Pareja, en 1582, pour l'occuper. Malgré les nombreux partisans de Guido d'Arezzo, il eut le courage de montrer à toute l'Italie les inconvénients du système de celui-ci; et il publia, pour le prouver, son *Traité de la musique*, Bologne, 1595, qui, après avoir été vivement combattu par les *Guidistes*, fut généralement adopté, d'abord en Italie, et ensuite dans toute l'Europe. Pareja a composé plusieurs savants morceaux, comme des *Motets*, des *Psaumes*, des *Cantiques*, etc., qui se conservent encore à Bologne. Le célèbre P. Martini en acquit une grande partie, qui se trouvent à la bibliothèque musicale du couvent de Saint-François de la même ville. Pareja y mourut en 1611. B—s.

RAMPALLE, littérateur, est moins connu par ses ouvrages que par ce seul vers de Boileau :

> On ne lit guère plus Rampalle et Mesnardière.
> (*Art poét.*, ch. IV.)

Il avait cependant de l'esprit et de l'instruction, puisqu'outre les langues anciennes, il possédait l'italien et l'espagnol; mais il manquait du talent qui seul donne une réputation durable. On conjecture qu'il était de la même famille que le P. Pierre de Saint-André (*V.* Pierre, XXXIV, 394). Il s'attacha, dans sa jeunesse, à la maison de Tournon; et il paraît qu'il suivit à l'armée Just-Louis de Tournon, son maître, tué devant Philisbourg, en 1644. On ignore les autres particularités de sa vie, ainsi que l'époque de sa mort, qu'on place vers 1660. Colletet parle de Rampalle avec éloge dans son *Discours du poème bucolique*, p. 37. « Il savait, dit-il, le beau » tour de vers aussi bien que pas un » de ma connaissance; et il a renouvelé la gloire de l'idylle, puisqu'il » nous en a donné plusieurs imitées » du Preti et de Marini. » On connaît de cet écrivain : I. *l'Hermaphrodite*, poème, imité de Jérôme Preti, Paris, 1639, in-4°. II. *L'Erreur combattue*, discours où il est prouvé que le monde ne va pas de mal en pis, ibid., 1641, in-8°. III. Les *Evénements prodigieux de l'Amour*, nouvelles trad. de l'espagnol de Juan Perez de Montalvano, ibid., 1644, 2 vol. in-8°. IV. *Discours académiques*, ibid., 1647, in-8°.; le dernier de ces discours est intitulé : *De l'inutilité des gens de lettres.* V. *Idylles*, ibid., 1648, in-4°. et in-12. Brossette les trouve médiocrement belles; l'abbé Goujet en juge encore plus défavorablement. VI. *La Chiromance naturelle*, de Romphile, traduite en français, ibid., 1653, in-12. Rampalle paraît être le véritable auteur de *Bélinde*, tragi-comédie, Lyon, 1630, in-8°.; et de *Sainte Dorothée*, ou la Suzanne chrétienne, pièce représentée et imprimée à Lyon, en 1658, que le bibliothécaire des Carmes (Cosme de Villiers) attribue, par inadvertance, au P. Pierre de Saint-André. W—s.

RAMSAY (André-Michel de), littérateur, d'une branche cadette de l'ancienne et illustre famille de ce nom, naquit, en 1686, à Ayr, en Écosse. Il montra, dès sa jeunesse, un goût très-vif pour les sciences; et s'appliqua surtout à l'étude des mathématiques et de la théologie. Les doutes qu'il conçut sur la vérité de la religion anglicane, le déterminèrent à en faire un examen attentif : il consulta les plus célèbres théologiens de Glascow, d'Edinbourg et de Londres; mais aucun ne put dissiper ses incertitudes. Il resolut alors de n'obéir qu'à la raison, c'est-à-dire, de ne reconnaître que lui-même pour juge de sa croyance; et tour-à-tour il passa du socinianisme à l'indifférence, et de l'indifférence au pyrrhonisme le plus absolu, sans toutefois recouvrer la tranquillité qu'il avait perdue. Fatigué de cet état, il se rendit en Hollande, pour exposer ses doutes au célèbre Poiret (*V.* ce nom), ministre français réfugié, dont l'éloquence ne put le convaincre. Il eut enfin le bonheur de trouver, dans les entretiens de Fénélon, la vérité qu'il cherchait de bonne foi; et, en 1709, il embrassa la religion catholique. L'illustre archevêque de Cambrai conserva jusqu'à sa mort une estime particulière pour son élève, dont il appréciait les talents et la vertu. Quelques opuscules avaient fait connaître Ramsay d'une manière avantageuse, quand il fut nommé gouverneur du duc de Château-Thierri, et du prince de Turenne, et chargé ensuite de l'éducation des princes, fils du prétendant (Jacques III), réfugié à Rome. Des intrigues l'éloignèrent bientôt de cette petite cour. En 1730 il fit un voyage en Angleterre, muni d'un sauf-conduit du roi George, et il y fut accueilli avec les égards dus à l'élève et l'ami de Fénélon. Il fut admis à la société royale de Londres; et il témoigna le desir d'être reçu docteur de l'université d'Oxford : la qualité de catholique y mettait un obstacle presque insurmontable; le docteur King fit cesser toute opposition, en disant : « Je » vous présente l'élève du grand Fé» nélon; ce seul titre répond à tout. » (Voyez l'*Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset, III, 266.) A son retour en France, Ramsay fut intendant du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon. Il mourut à Saint-Germain-en Laie, le 6 mai 1743, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses qualités lui avaient fait un grand nombre d'amis, entre lesquels on doit citer J.-B. Rousseau, et Louis Racine, qui lui adressa ses deux *Epîtres sur l'homme*. Outre les éditions qu'il a données des *Dialogues des morts* et des *Dialogues sur l'éloquence* par Fénélon, on connaît de Ramsay : I. *Discours sur le poëme épique*, imprimé à la tête de l'édition du *Télémaque*, 1717, in-12, et plusieurs fois depuis. Ramsay adopte les opinions de La Motte sur la poésie en prose, dans le dessein de relever le mérite du Télémaque, et répond aux critiques que Faydit et Gueudeville avaient faites de ce chef-d'œuvre. (*V.* Fénélon.) II. *Essai philosophique sur le gouvernement civil*, Londres, 1721, in-12; ibid., 1722, in-8o.; réimprimé sous ce titre, *Essai de politique*, où l'on traite des bornes et des différentes formes de la souveraineté, selon les principes de l'auteur du *Télémaque*, la Haye, sans date, deux parties in-12. Cet ouvrage n'est que le développement des conversations qu'eut Fénélon avec le Prétendant, pendant le séjour que ce prince fit à Cambrai, dans le cours de la guerre de la succession. Il est difficile, ajoute M. de Bausset, de réunir sur la politique, des idées plus justes et plus saines; de les présenter sous une forme plus claire, et plus à la portée de tous les esprits raisonnables; et de les discuter avec une impartialité plus exempte de prévention et d'enthousiasme. (Voyez l'*Histoire de Fénélon.*) III. *Histoire de la vie de François de Salignac de La Motte Fénélon*, la Haye, 1723, in-12, publiée aussi en anglais, à Londres, la même année. Quoique fort abrégée, elle eut beaucoup de succès; mais, dit M. de Bausset, l'auteur y fait entrer, avec trop de détails peut-être, le récit de ses rapports personnels avec l'archevêque de Cambrai. IV. Deux *Lettres* dans le *Journal des Savants*, juin 1726, et février 1727, dans lesquelles Ramsay prouve que l'*Abrégé des Vies des Philosophes,* publié sous le nom de Fénélon (*V*. ce nom, XIV, p. 302, col. 1re), n'est point l'ouvrage de ce prélat. V. Les *Voyages de Cyrus*, avec un Discours sur la mythologie, et une Lettre de Fréret sur la chronologie de cet ouvrage, Paris et Londres, 1727, 2 vol. in-8o.; idem en anglais, Edinbourg, 1729, in-8o. C'est moins un roman qu'un système d'éducation pour un jeune prince. Cet ouvrage, fait à l'imitation du Télémaque, mais trop loué par les amis de l'auteur, essuya plusieurs critiques(1), dont Ramsay profita pour le perfectionner, en mettant en action ce qui était en récit. Le style en est assez élégant, mais trop chargé d'érudition et de réflexions. Il prend son héros depuis sa seizième année jusqu'à la quarantième, espace que Xénophon avait laissé vide, et le fait voyager pour avoir occasion de peindre la religion, les mœurs, la politique et les diverses révolutions de la Grèce, de l'Egypte, de Tyr et de Babylone: à proprement parler il n'y a de romanesque que le premier livre; les autres sont purement historiques. (*V*. PERNETTI.) VI. *L'Histoire de Turenne*, Paris, 1735, 2 v. in-4o., ou 4 vol. in-12; l'auteur en donna aussi une édition anglaise: elle est écrite avec ordre et précision; mais elle ne fait connaître que le grand général, et non l'homme doué de toutes les vertus sociales. VII. Deux *Lettres* à Louis Racine, pour justifier Pope des reproches adressés à son *Essai sur l'homme*, à la suite du poème de la *Religion*. VIII. *Lettre* au P. Castel, contenant l'*Eloge historique* de Stone, (dans le *Journal des Savants*, 1735, p. 326.) IX. *Le Psycomètre* ou Réflexions sur les différents caractères de l'esprit, *par un Milord anglais*: ce sont des remarques sur le *Characteristics* de Shaftesbury. X. *Poèmes* en anglais, Edinbourg, 1738, in-4o. Ces pièces, d'un genre mystique, et d'un style trop enflé, furent publiées sans l'aveu de l'auteur. XI. Deux ouvrages posthumes, en anglais, savoir: un *Plan d'éducation*, et *Principes philosophiques de la religion naturelle et révélée*, développés et expliqués dans l'ordre géométrique, Glasgow, 1749, 2 vol. in-4o. On trouve, dans ce dernier ouvrage, des opinions très-singulières sur la métempsycose, l'animation des brutes par les démons, la fin des peines de l'enfer, etc. Aussi quelques critiques pensent-ils qu'on l'attribue faussement à cet écrivain, ou du moins que les éditeurs l'ont altéré dans une foule de passages. On reprocha, de son vivant, au chevalier de Ramsay, un pédantisme qui lui donnait beaucoup de ridicule dans la société; mais on fut étonné de voir, sous la plume d'un étranger, un style très-pur, une habitude singulière de notre langue, sans le moindre vestige de tournure ou d'expression exotique. Peut-être ne sacrifiait-il pas assez aux grâces, surtout dans ceux de ses ouvrages où l'utile ne passe et n'a droit de passer qu'à la faveur de l'agréable, comme dans ses *Voyages de Cyrus*, qui firent dans le temps plus de bruit qu'ils n'auraient dû en faire, et qui sont peut-être moins lus aujourd'hui qu'ils ne le méritent. Ramsay était membre de la société littéraire de Spalding, dans le Lincolnshire, (dont le berceau remonte à l'an 1710), et il passait pour avoir beaucoup contribué à la propagation de la franc-maçonnerie en France (2). —Charles-Louis **Ramsay**, gentilhomme écossais, probablement de la même famille que le précédent, s'occupait de chimie et de médecine, et traduisit en latin un ouvrage de Kunckel (*V.* ce nom, XXII, 586, nº. II); mais il est principalement connu par sa *Tachéographie* ou l'*Art d'escrire aussi viste qu'on parle*, qu'il publia en latin, dès 1678, et avec une version française (par A. D. G.), Paris, 1681, 1683, 1688, 1690, 1692, in-12; souvent réimprimé en Allemagne, Leipzig, 1681; Iéna, 1684; traduit en allemand, Leipzig, 1743, in-8°. Quoique dès 1588, beaucoup d'auteurs eussent publié en Angleterre des livres sur cette matière, l'art sténographique était fort peu connu sur le continent. Le P. Gaspar Schott, dans sa *Technica curiosa* (tom. I, p. 533, pl. 37 et 38), avait bien donné, en 1664, les principes de Shelton, publiés en Angleterre dès 1655; mais l'ouvrage de ce jésuite, trop volumineux pour se trouver dans beaucoup de mains, était comme perdu dans la poussière des bibliothèques. Jacques Cossard, prêtre, avait fait imprimer à Paris, en 1651, une *Méthode* de son invention, assez différente des systèmes anglais, et dont un exemplaire *sur parchemin* fut déposé à la bibliothèque du Roi (3). Cet opuscule, tiré à petit nombre, et fort rare aujourd'hui, était tout-à-fait oublié; et l'on peut dire que c'est dans celui de Ramsay que l'Europe continentale a pu prendre quelques notions d'un art singulièrement amélioré de nos jours, porté près de sa perfection, en 1788, par Coulon-Thevenot, et devenu d'un usage commun depuis la révolution. Au surplus,

---

(1) On sera peut-être bien aise d'en trouver ici les titres: *Suite de la Nouvelle Cyropédie, ou Réflexions de Cyrus sur ses Voyages*, Amsterdam (Rouen) 1728, in-8o. Cette satire virulente est, selon quelques biographes, l'ouvrage de Mme. D'Agenois, de la princesse de Conti, du duc d'Aiguillon et de l'abbé de Grécourt, etc. *Entretiens sur les Voyages de Cyrus* (par les abbés Desfontaines et Granet), Nanci, 1728, in-12. Cette critique est beaucoup plus modérée que la précédente. Enfin la *Bibliotheque des Romans*, décemb. 1775, contient une *Lettre* du P. Vinot, de l'Oratoire, sur quelques passages de Cyrus, avec la *Réponse* de Ramsay.

---

(2) Ramsay s'était beaucoup occupé de la franc-maçonnerie; et il roulait dans son esprit de grands projets sur cette institution dont il était le grand chancelier pour le royaume de France. D'abord il voulait rétablir les cérémonies anciennes, dérivées, selon lui, d'une confrérie formée en Palestine, du temps des Croisades, pour relever les églises détruites par les Sarrasins, mais qui avaient dû être modifiées en Angleterre, afin de ne pas donner d'ombrage à la reine Elisabeth, qui ne voulait voir dans les francs-maçons que des papistes déguisés. Dans ce but, il se proposait de convoquer à Paris une députation de toutes les loges de l'Europe; mais le cardinal de Fleury le dissuada de ce projet Un précepteur du comte de Reuss, nommé Geusau, qui fit, en 1741, à Paris, connaissance avec Ramsay, et s'entretint fréquemment avec lui, apprit de sa bouche beaucoup de details du même genre, tels que le plan d'une souscription à dix louis par tête offerte à tous les francs-maçons en Europe, évalués à trois mille, et dont le produit eût d'abord été employé à l'impression d'un dictionnaire universel en français, qui devait comprendre les quatre arts libéraux, ainsi que les sciences historiques. Ramsay apprit en outre à Geusau que les francs-maçons de Paris avaient chaque mois une réunion où on lisait un Mémoire relatif à un des quatre arts, et qui était suivie d'un souper où tous les rangs étaient confondus, et où chacun ne recevait qu'une mesure fixe de vin. Un duc ayant voulu un jour outre-passer cette mesure, Ramsay avait improvisé un discours sur la nécessité de la sobriété, etc. Enfin Geusau apprit encore que la restauration du trône royal d'Angleterre avait été préparée par les francs-maçons, auxquels appartenait le général Monck; mais que Ramsay n'avait pas voulu citer ce fait dans son Histoire de la franc-maçonnerie (ouvrage probablement demeuré inédit), dans la crainte d'exposer ses confrères au soupçon de s'occuper habituellement de politique. *V.* la Vie de Geusau, dans les *Biographies* de Busching (t. III, p. 319-338). On trouve aussi des anecdotes sur Ramsay, dans le recueil d'anecdotes de Spence, qui a été publié en 1820, à Londres, par S. Weller Singer. D—G.

(3) Mercier de Saint-Léger (*Notice sur G. Schott*, p. 57), cite aussi un exemplaire de la Tachéographie de Ramsay, imprimé sur vélin.

Ramsay ne se donnait point comme inventeur; et sa méthode de 1681, est à peu de chose près la même que celles que Th. Cross, en 1645, et Shelton, dix ans après, avaient publiées en Angleterre. L'édition de 1683 du livre de Ramsay est retouchée, même dans le texte latin, pour être mieux adaptée à la langue française. W—s.

RAMSAY (David), médecin et auteur américain, n'est connu que par ses ouvrages. Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur sa vie : on sait seulement qu'il était né à Charlestown, dans la Caroline méridionale, qu'il fut membre du congrès des États-unis, pendant les années 1782, 1783, 1784 et 1785, et qu'un de ses malades, qu'il était allé visiter dans un hospice d'aliénés, l'assassina en 1815. Les ouvrages de Ramsay qui ont été publiés, et qui jouissent d'une estime méritée, sont : I. *Histoire de la révolution d'Amérique, en ce qui concerne la Caroline méridionale*, 1791, 2 vol. in-8º., traduit en français. II. *Discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance américaine.* III. *Revue des améliorations et de l'état de la médecine dans le dix-huitième siècle*, 1802, in-8º. IV. *Vie de George Washington*, 1 vol. in-8º.; traduite en français par un anonyme, Paris, 1809, 1 vol. in-8º. Cette vie généralement bien écrite, paraît avoir été rédigée avec impartialité et sur de bons matériaux : la traduction française est pleine d'incorrections.—Ramsay (Jacques), chapelain dans la marine, et vicaire de Teston dans le comté de Kent, auteur de sermons pour les marins (*Sea Sermons*), in-8º., et de quelques Traités sur la traite des nègres, mourut le 20 juillet 1789, à 56 ans. D—z—s.

RAMSDEN (Jessé), célèbre opticien, naquit, en 1735, à Halifax, dans le Yorkshire. Il était fils d'un fabriquant de draps. La littérature et l'histoire, les mathématiques et la chimie, l'occupèrent tour à-tour dans sa jeunesse; mais son père l'obligea bientôt de renoncer à l'étude, et de prendre sa profession. A l'âge de vingt et un ans, il vint à Londres chercher une occupation plus digne de ses talents : après en avoir essayé plusieurs, il se décida pour l'art de la gravure, qu'il apprit de Burton. L'imperfection qu'il remarquait dans les instruments de mathématiques qu'on lui donnait à graver, lui fit naître le desir d'en procurer de meilleurs à ses compatriotes. Il sut bientôt tourner, limer, et travailler le verre ; et ayant fait connaître ses talents en ce genre, il épousa une fille du fameux opticien Dollond, et établit une fabrique à son compte, en 1764. C'est alors qu'il forma le projet de passer en revue tous les instruments d'astronomie pour corriger ceux qui ne péchaient que par la construction, et remplacer les autres. Il débuta par perfectionner le quart de réflexion ou sextant de Hadley (*Voy.* ce nom). Le besoin qu'il avait d'une machine à diviser, lui en fit imaginer une supérieure à celles que l'on connaissait, et qui lui valut une gratification de quinze mille francs du bureau des longitudes. Il avait commencé, dès 1763, à s'occuper de cette machine : mais ce fut en 1773 qu'il la perfectionna, au point qu'elle exigeait moins d'une demi-heure pour diviser un sextant. Le président Bochard de Saron, qui lui acheta une de ces machines, parvint à l'introduire en France (en la cachant dans le pied d'une table ronde construite exprès), et la fit connaître aux artistes de Paris. Dans le même temps Ramsden perfectionnait le théodolite, devenu par ses soins un instrument nouveau, qui sert pour mesurer les hauteurs comme pour lever les plans. Il fit différentes améliorations au baromètre, au pyromètre, à la machine électrique, etc. Il construisit une balance d'une telle sensibilité, que chargée de deux liv. sur chaque plateau, la cinq-millionième partie de ce poids, suffisait pour lui faire perdre l'équilibre. Mais c'est l'optique surtout qui lui est redevable de grands perfectionnements : on lui doit l'invention d'un micromètre plus exact que celui de Bouguer ; il a singulièrement perfectionné la lunette des passages, le quart-de-cercle mural et l'equatorial. Le grand mural qu'il exécuta pour l'Observatoire de Blenheim, est une des plus belles machines d'astronomie que l'on connaisse. Quoiqu'il occupât habituellement soixante ouvriers, il ne pouvait suffire aux demandes qu'on lui adressait de toutes les parties de l'Europe. Ramsden était membre de la société royale de Londres depuis 1786 ; il mourut à Brighthelmstone, le 5 novembre 1800. La plupart des machines inventées et perfectionnées par Ramsden ont été décrites : *Description d'une machine pour diviser les instruments de mathématiques* (en angl.), Londres, 1777, in-4°. ; traduite en français, par Lalande, Paris, 1770, in-4°., de 14 pages, avec 4 gr. planches. — Description du *Nouveau Micromètre* de Ramsden ; dans le 68e. vol. des *Transact. philosophiq.*, année 1779. — Sur *les Oculaires des lunettes ;* dans le 73e. vol. de cette collection, année 1783. — *Nouvel Instrument, cercle entier de Ramsden*, Journal des savants, année 1787. — *Description du Théodolite*, dans le *Treatise on Practical astronomy*, par M. Vince, 1790. — Description du *Grand mural* placé à l'Observatoire de Milan, par de Cesaris, dans les *Ephemerides anni* 1792. — Description d'un *Equatorial* d'une grandeur singulière, dans les *Transactions philosoph.*, 1793 : l'axe de cet instrument a huit pieds, et les cercles, quatre pieds de diamètre. On trouvera des détails pleins d'intérêt sur le caractere de ce grand artiste, et sur les services qu'il a rendus à l'astronomie, dans une *Lettre* adressée par M. Piazzi à Lalande, et insérée dans le *Journal des Savants*, novembre 1788. W-s.

RAMUS (PIERRE LA RAMÉE, plus connu sous le nom latin DE), célèbre philosophe, et l'un des premiers qui tentèrent de substituer à l'autorité des anciens celle du raisonnement et de l'expérience, naquit dans un village du Vermandois (1), au commencement du seizième siècle. La plupart des biographes placent sa naissance à l'année 1515 ; mais Joly et l'abbé Goujet conjecturent avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle eut lieu vers 1502. L'aïeul de Ramus était un gentilhomme du pays de Liége, qui, ruiné par les guerres, se réfugia dans la Picardie, où il vécut, avec sa famille, d'une exploitation de charbon. Son père, trop pauvre pour lui donner aucune éducation, l'employa d'abord à paître les troupeaux ; mais cet enfant, tourmenté par le desir d'apprendre, s'enfuit à l'âge de huit ans, et vint à Paris, d'où la misère l'éloigna bientôt. Un second voyage ne fut pas plus heureux : enfin un de ses oncles se chargea de payer quelques mois sa pension dans une école; et afin de pouvoir continuer ses études, Ramus entra comme domestique au collége de Navarre, où il fit, presque sans maître, de grands progrès dans les langues et la littérature anciennes. Après avoir terminé ses humanités et sa rhétorique, il fréquenle cours de philosophie ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la science qu'on décorait de ce nom, n'était qu'un vain cliquetis de mots. La lecture de Platon et de Xénophon, en lui faisant connaître la méthode socratique, acheva de l'éclairer sur les défauts de l'enseignement ; et il se permit de les attaquer dans toutes les occasions. Quand il eut fini son cours, il se présenta pour recevoir le degré de maître-ès-arts, et prit avec ses juges l'engagement de montrer qu'Aristote n'était point infaillible (2). On accourut en foule pour jouir de la confusion du jeune audacieux : mais Ramus obtint un triomphe complet, et reduisit tous ses adversaires au silence. Encouragé par ce premier succès, il résolut d'examiner à fond la doctrine et en particulier la logique d'Aristote; il rapporta tout à ce but, ses lectures, ses études et même les leçons d'éloquence qu'il commençait au collége de l'*Ave Maria*. Ramus fit paraître, en 1543, une nouvelle *Logique*, et des *Remarques* sur celle d'Aristote. Ces deux ouvrages soulevèrent contre lui tous les partisans de la routine, et excitèrent de grands troubles dans l'école. Ant. Govea le peignit, dans ses discours, comme un impie et un séditieux qui, par ses attaques contre Aristote, préludait au renversement des sciences et de la religion. Le parlement informa ; mais le roi évoqua l'affaire à son conseil, et ordonna que Govea et Ramus choisiraient chacun deux arbitres, qui feraient à-la-fois les fonctions de défenseurs et de juges, et, après avoir entendu les deux parties, prononceraient (3) sur toute cette querelle. Ramus se soumit à comparaître devant ce singulier tribunal, et repoussa victorieusement tous les reproches de Govea. Mais, après un si grand éclat, on ne pouvait pas l'absoudre : les juges, sous le prétexte de quelques défauts de forme, lui proposèrent de recommencer la discussion ; Ramus ne voulut point y consentir, et quitta la salle sur-le-champ avec ses deux arbitres. Ainsi les adversaires déclarés de Ramus devinrent seuls ses juges; et ce fut sur leur rapport, que le roi rendit un arrêt qui le déclare téméraire, arrogant et impudent d'avoir reprouvé et condamné le train et art de logique, reçu de toutes les nations ; supprime ses ouvrages, comme contenant des choses fausses et étranges, et lui défend d'enseigner ou d'écrire contre Aristote, sous peine de punition corporelle (4). Cette sentence fut reçue dans les colléges de Paris avec des transports de joie incroyables; et Ramus, qu'un arrêt réduisait au silence, se vit insulté publiquement par ses ignobles ennemis. Supérieur à cette disgrace, il profita de ses loisirs pour se perfectionner dans la connaissance des mathématiques, et préparer une édition des éléments d'Euclide, dont il offrit la dédicace, en 1544, au cardinal de Lorraine. Quelques mois après, la peste ayant éloigné de Paris un grand nombre d'écoliers, on lui conseilla de donner des leçons de rhétorique au collége de Presles; et ses talents y ramenèrent bientôt des auditeurs. La Sorbonne voulut l'expulser de ce collége, dont il venait d'être nommé principal : mais le parlement le maintint dans l'exercice de cette charge. En 1545, le cardinal de Lorraine fit annuler, par le roi Henri II, l'arrêt qui défendait à Ramus d'enseigner la philosophie ; et aussitôt il ouvrit un cours de mathématiques, science à laquelle il sentait la nécessité de donner une plus grande part dans les études. Ses ennemis prétendirent qu'il n'était pas convenable que le même professeur enseignât les règles de l'éloquence et les principes du calcul, et voulurent l'obliger d'opter entre deux sciences incompatibles. Le roi mit fin à cette ridicule querelle, en le nommant, en 1551, professeur de philosophie et d'éloquence au collége de France ; ce qui excita néanmoins des réclamations (*V.* P. Galland, XVI, 345). Ramus eut beaucoup de part aux débats qu'amenèrent les réformes dans la prononciation de la langue latine (5) ; et il soutint, avec autant de fermeté que de raison, que ce n'était point au parlement de décider une question grammaticale dont la solution occupait tous les esprits. Il voulut essayer d'introduire quelques améliorations dans le mode d'enseignement, et fit part à ses auditeurs du plan qu'il avait adopté pour le cours de logique (1552). Les huées et les sifflets l'interrompirent dès son début ; mais il attendit le retour du calme, et acheva son discours, malgré les cris de ses adversaires, avec un sang-froid qui les déconcerta. Leurs intrigues ne purent l'empêcher de poursuivre l'exécution du projet qu'il avait conçu pour le perfectionnement des études. Dans l'espace de dix ans, il publia de nouvelles Grammaires pour le grec, le latin et le français, plusieurs Traités de mathématiques, de dialectique et de rhétorique ; et l'on ne peut douter qu'il n'eût travaillé avec le même zèle sur les autres parties de l'enseignement, s'il eût vécu dans des temps moins agités. Il présenta, en 1562, au roi Charles IX, un plan pour la réforme de l'université, dans lequel on est forcé de reconnaître un homme d'un esprit supérieur à son siècle, et incapable de transiger avec les abus qu'il signale en indiquant le moyen de les corriger (Voy. l'*Hist. de l'université*, par Crevier, VI, 90-96). Depuis long-temps Ramus partageait en secret les opinions des novateurs : après l'édit qui permettait aux protestants le libre exercice de leur culte, il enleva de la chapelle du collége de Presles les images et les représentations des saints. Cette imprudence anima contre lui la plupart de ses collègues qui demandèrent son exclusion de l'université. Charles IX lui fit offrir un asile à Fontainebleau ; mais, dans ces temps malheureux, la protection royale était insuffisante pour le soustraire à la fureur de ses ennemis : pendant son absence, on pilla ses meubles et la riche bibliothèque qu'il avait formée. Il revint, en 1563, à Paris, et reprit aussitôt possession de sa chaire au Collége royal, dans laquelle il se maintint malgré les menées de quelques envieux. Jean Dampestre eut, en 1565, le crédit de se faire nommer professeur de mathématiques ; mais Ramus, l'ayant convaincu d'incapacité, l'obligea de se démettre de sa charge, et s'opposa de tout son pouvoir à l'admission de Charpentier, avec qui Dampestre avait pris des arrangements pécuniaires (*Voy.* Charpentier, VIII, 240). Les troubles civils, qui recommencèrent, en 1567, forcèrent Ramus de se refugier dans le camp du prince de Condé : la bataille de Saint-Denis ayant été suivie d'une paix avec les protestants, il fut rétabli pour la troisième fois dans sa chaire ; mais l'avenir l'inquiétait, et il demanda la permission de voyager dans les pays étrangers, sous le prétexte de sa santé. Il visita l'Allemagne, en 1568, et fut accueilli partout avec les égards que commande le talent : sollicité d'accepter une chaire, il ne voulut prendre aucun engagement qui pourrait le retenir éloigné de la France; il consentit seulement à donner quelques leçons de mathématiques à l'université de Heidelberg. Ce fut pendant son séjour en cette ville qu'il fit profession publique de la religion réformée ; mais il ne partageait pas toutes les opinions des disciples de Calvin, et il proposait, dans le mode d'administration des églises, différents changements que Théod. de Bèze fit rejeter par le synode de Nîmes, comme trop favorables à la démocratie. L'amour de la patrie l'avait ramené en France, en 1571. On le pressa en vain d'aller à Varsovie pour réunir les suffrages de la diète sur le duc d'Anjou (Henri III), l'un des aspirants au trône de Pologne ; il refusa cette commission lucrative, disant que l'éloquence ne devait pas être mercenaire. Ramus avait trop d'ennemis pour pouvoir échapper au massacre de la Saint-Barthélemi. Les assassins, l'ayant découvert dans le collége de Presles, l'égorgèrent, après avoir touché le prix de sa rançon, et jetèrent par les fenêtres son cadavre palpitant, qui fut traîné dans les rues par les écoliers, et souillé de mille manières (6). Telle fut la fin déplorable d'un homme également distingué par ses talents et par ses qualités morales, mais auquel on a justement reproché un goût trop vif pour les nouveautés en tout genre. Il avait des connaissances très-étendues, l'esprit juste, beaucoup de jugement et d'éloquence ; et l'on ne peut nier qu'il n'ait contribué, par ses écrits et par ses exemples, au progrès des lumières et de la saine philosophie (7). Le service le plus éminent qu'il ait rendu, c'est d'avoir travaillé à détruire le culte superstitieux que vouaient aux anciens des hommes incapables d'apprécier leurs ouvrages. « J'admire les anciens plus que vous, parce que je les connais mieux, disait Ramus à l'un de ses adversaires:

---

(1) A Cuthe, selon la plupart des biographes ; mais ce village n'est plus connu maintenant, dit Hordret (*Hist. de Saint-Quentin*, p. 390).

---

(2) On veut que Ramus se soit engagé à prendre le contrepied d'Aristote, et à soutenir que partout ce philosophe s'était trompé (Voy. l'*Histoire de l'université*, p. 389, tom. V); mais céla n'est pas vraisemblable.

(3) Danes et François Vicomercato furent les deux arbitres de Govea (*V.* DANES, X, 498); Ramus choisit pour les siens Jean Quintin, docteur en droit, et Jean de Beaumont, docteur en médecine. Le roi nomma, pour les départir, Jean de Salignac, docteur en théologie, et connu par sa haine contre Ramus.

(4) L'arrêt rendu contre Ramus a été inséré dans les *Mémoires* de Niceron, XIII, 266.

---

(5) Cette réforme, embrassée par quelques ecclésiastiques, déplut à d'autres, qui défendirent avec chaleur l'ancienne prononciation. Un bénéficier fut privé de ses revenus, pour avoir prononcé *Quisquis*, *Quanquam*, suivant la nouvelle réforme, au lieu de *Kiskis*, et *Kankan* ; il se pourvut au parlement contre ce décret : les professeurs royaux, craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la faculté, se crurent obligés de le secourir ; ils allèrent donc à l'audience, et représentèrent si vivement à la cour l'indignité d'un tel procès, que l'accusé fut absous, et qu'on laissa la liberté de prononcer comme on voudrait.

---

(6) Tous les historiens accusent Charpentier d'avoir conduit lui-même les assassins chez Ramus, auquel il ne pouvait pardonner d'avoir voulu l'éloigner du Collége royal comme incapable. Cependant J. Guill. de Bonheim, écrivain contemporain, cité par Freytag (*Adparatus litterarius*, p. 511), dit que Charpentier fut non-seulement étranger au meurtre de Ramus, mais qu'il témoigna la plus vive douleur en apprenant la mort d'un si grand homme, l'ornement de l'université.

(7) Voy. la Dissertation de Chr. Breithaupt : *De tribus logicæ instauratoribus Ramo, Verulamio et Cartesio*, Iéna, 1712, in-4°.

mais qu'Aristote, Cicéron et Quintilien soient tels qu'on voudra, il ne s'ensuit pas qu'on doive se mettre à genoux devant eux, les regarder avec des yeux idolâtres, ni les croire excellents en tout, parce qu'ils ont excellé en quelque chose (*Distinctio rhetoricæ*, 4). » Comme grammairien, s'il n'a pas trouvé la meilleure méthode d'enseigner les langues, il a mis sur la voie ceux qui sont venus après lui; c'est une justice que lui rend D. Lancelot dans la préface de la *Méthode grecque* de Port-Royal. Meigret avait distingué le premier le *j* de l'*i*; c'est à Ramus qu'on doit le *v* (*V*. MEIGRET, XXVIII, 148). Son Traité de logique a long-temps été suivi dans les écoles de Suisse et d'Allemagne; mais on doit convenir que ses éléments d'arithmétique manquent de la précision et de l'exactitude si nécessaires dans les ouvrages de ce genre, et n'ont point obtenu l'accueil des géomètres (Voy. l'*Hist. des mathémat.* de Montucla, I. 577). Ramus était très-laborieux, sobre, chaste, et d'un désintéressement admirable, partageant ses honoraires avec ses amis et ses élèves. Par son testament, daté de 1568, il léguait au Collége royal une somme annuelle de cinq cents livres pour l'entretien d'un professeur de mathématiques élémentaires. Le parlement disposa d'abord de cette somme en faveur de Jacq. Gohorry, chargé de la continuation de l'histoire latine de Paul-Émili (*Voy.* ce nom): mais en 1576, on revint aux intentions du fondateur, et Maurice Bressieu fut pourvu de la chaire de Ramus, qu'ont remplie quelquefois des hommes d'un vrai mérite, entre autres Roberval. Ramus a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres dans les tomes XIII et XX des *Mémoires* de Niceron; mais on se contentera de citer ici ceux qui présentent encore de l'intérêt : I. *Institutiones dialecticæ III libris distinctæ*, Paris, 1543, in-8°. Cette logique condamnée lors de sa publication a servi de base à l'enseignement dans plusieurs académies, et a été réimprimée un assez grand nombre de fois, avec des notes d'Omer Talon et de différents professeurs allemands. Niceron cite une traduction française de la *Dialectique* de Ramus, Paris, 1555, in-4°. II. *Animadversiones in dialecticam Aristotelis*, ibid., 1543, in-8°.; c'est l'ouvrage qui souleva contre notre auteur tous les partisans du philosophe de Stagyre. III. *Rhetoricæ distinctiones in Quintilianum*, ibid., 1549, in-8°. Ramus borne la rhétorique à deux parties, l'élocution et l'action, et renvoie à la dialectique l'invention des preuves et leur disposition. IV. *Arithmeticæ libri tres*, ibid., 1555, in-4°.; réimprimés avec des commentaires et des additions de Tobie Steger, Lazare Schoner et Villebrord Snellius. On lui reproche une surabondance de divisions et de subdivisions. V. *In quatuor libros Georgicorum et in Bucolica Virgilii prælectiones*, ibid., 1555-56, 2 part. in-8°.; 1^{re}. édition, rare. VI. *Ciceronianus*, ibid., 1556, in-8°.; c'est la vie de l'orateur romain, tirée de ses écrits, et entremêlée de préceptes d'éloquence, de remarques grammaticales et de réflexions sur la langue latine, sur l'état des études en France et sur les réformes dont elles paraissaient susceptibles. Ce curieux ouvrage a été réimprimé à Bâle, in-8°., 1557 et 1573, avec une préface de J. Th. Freig. VII. *Scholæ grammaticæ libri duo*, Paris, 1559, in-8°. VIII. *Grammatica* (*latina*), ibid., 1558, in-8°. IX. *Grammatica græca quatenùs à latinâ differt*, ibid., 1560, 1605, in-8°.; elle offre plus de méthode que celles qui l'avaient précédée, et a été longtemps en usage en Allemagne. X. *Gramère* (*fransoeze*), ibid., 1562, in-8°., chef-d'œuvre d'impression pour la beauté et la netteté du caractère; ibid., 1572 et 1587, même format, avec différentes additions. Ramus propose de nouveaux caractères pour les sons simples, composés de deux lettres, tels que *au*, *eu*, *ou*, et de distinguer les trois sortes d'*e*, ce qui porterait à dix le nombre des voyelles. Son orthographe paraîtrait extrêmement bizarre, si l'on ne la connaissait que par les exemples que Regnier Desmarais en rapporte dans sa *Grammaire*: mais on conçoit qu'un système général doit être jugé dans son ensemble, et non d'après quelques traits isolés. L'édition de 1572 est imprimée sur deux colonnes, dont l'une contient l'ancienne orthographe, et l'autre la nouvelle; elle est augmentée d'une Épître de Ramus à la reine Catherine de Médicis: celle de 1587, faite sur la précédente, contient, d'après l'avis du libraire, quelques additions de Bourset et de l'avocat Bergeron, deux des meilleurs amis de l'auteur. Cette grammaire a été traduite en latin par Pantal. Thevenin, Francfort, 1583, in-8°. XI. *Liber de moribus veterum Gallorum*, Paris, 1559 ou 1562, in-8°.; trad. en français par Michel de Castelnau, sous ce titre: *Traité des façons et coutumes des Gaulois*, 1559 ou 1581, in-8°. Ramus y compare les mœurs des Gaulois avec celles des Germains et des Bretons; et, par leur ressemblance, il prouve que les Gaulois ont habité la Germanie et la Bretagne. Cet ouvrage est très-curieux, surtout dans la partie qui traite de la forme du gouvernement. XII. *Liber de militiâ C. Julii Cæsaris*, ibid., 1559, in-8°. Ce traité, écrit d'un latin élégant mais trop oratoire, se trouve ordinairement joint au précédent, et n'est pas moins intéressant; Grævius l'a inséré dans le tome x du *Thesaur. antiquit. romanarum*. XIII. *Commentarius de religione christianâ, libri* IV, Francfort, 1576, in-8°. Cet ouvrage est précédé de la Vie de l'auteur, par Theoph. Banosius: le premier livre traite de la foi; le second de la loi; le troisième de la prière, et le quatrième des sacrements, c'est-à-dire du baptême et de l'eucharistie, selon le rit des réformés. XIV. *Præfationes*, *Epistolæ*, *Orationes*, Paris, 1577, in-8°.; ce recueil des Harangues de Ramus contient aussi celles d'Omer Talon, son ami (*V.* TALON). L'édition de Marbourg, 1599, in-8°., est augmentée de quelques pièces, et de la Vie de l'auteur, par Th. Freig. Outre les deux Vies qu'on vient de citer, on en a une troisième, par Nicol. Nancel (*V.* ce nom), et une autre, par Chr.-Fred. Lenz, *Disput. histor. literaria de Historiâ P. Rami*, Leipzig, 1713, in-4°.; réimprimée en 1715, avec quelques additions. On peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, tom. XIII; l'*Histoire du collége royal* par l'abbé Goujet; les *Dictionnaires* de Bayle et de Joly; et l'*Histoire critique de la philosophie* par Brucker, tom. V et VI. Le portrait de Ramus, gravé dans différents formats, fait partie de la *Bibl. calcograph.* de Boissard, tom. 2, et du *Recueil* de Desrochers.

W—s.

RAMUSIO ou RAMNUSIO (JEAN-BAPTISTE), historien italien, naquit à Venise, en 1485. Envoyé, encore jeune, par la république en France, en Suisse et à Rome, il se conduisit partout avec une prudence et une sagesse dignes d'éloges. Suivant le rapport de Paul Manuce, Ramusio gagna les bonnes grâces de Louis XII, à un tel point que ce monarque voulait le retenir dans son royaume, et l'invitait à le parcourir. Ramusio, de retour dans sa patrie, fut récompensé de ses services par la place importante de secrétaire du conseil des Dix. Son âge lui ayant fait demander sa démission, il se retira dans la ville de Padoue, où il mourut, le 10 juillet 1557. Très-versé dans la géographie, animé d'un zèle ardent pour cette science, il donna, en italien, une collection de voyages intitulée : *Navigations et voyages*, Venise, 3 vol. in-fol., imprimés par les Juntes : le premier, en 1550, fut réimprimé en 1554, avant même que le second, publié en 1559, et le troisième en 1566, eussent paru. Quelques recueils de voyages existaient déjà ; un plus grand nombre a succédé à celui de Ramusio : on peut dire qu'il l'emporte sur les premiers, et qu'il n'a été surpassé par aucun des autres, quel que soit d'ailleurs leur mérite. Camus a dit, avec raison : « C'est » une collection précieuse, peu vantée par les libraires, peu recher» chée des amateurs de beaux livres, » parce qu'elle n'est pas ornée d'es» tampes, mais seulement de gra» vures en bois qui n'ont rien d'a» gréable : elle est estimée par les » savants, et regardée encore au» jourd'hui par les géographes com» me un des recueils les plus impor» tants. Ramusio avait, soit à raison » des voyages qu'il avait faits lui» même, soit à raison de ses grandes » connaissances dans l'histoire, la » géographie, les langues, soit enfin » à raison de correspondances multi» pliées avec les personnes qui pou» vaient être de quelque utilité à son » entreprise, toutes les facilités né» cessaires pour former une excellen» te collection. Il laissa les matériaux » d'un quatrième volume ; mais son » manuscrit périt dans l'incendie de » l'imprimerie des Juntes, arrivé au » mois de novembre 1557. » Le premier volume de Ramusio contient *la description de l'Afrique et des pays du Prêtejan ; avec divers voyages de la mer Rouge à Calicut, et enfin aux îles Moluques d'où viennent les épiceries, et la Navigation autour du monde* : le second, l'*Histoire des choses des Tartares et diverses actions de leurs empereurs, par Marc Pol et Hayton ; différentes descriptions, par divers auteurs, des Indes orientales, de la Tartarie, de la Perse, Arménie, Mingrelie, Zorzanie et autres provinces*, etc., *et le voyage à la Tana, avec la description des noms des peuples, villes, fleuves et ports autour de la mer Majeure, au temps de l'empereur Adrien, et beaucoup d'autres relations sur l'état des Moscovites, Scythes, et Circassiens, ainsi que d'autres nations barbares inconnues des anciens*, etc. : le troisième, *les Navigations au Nouveau-Monde, inconnu aux anciens, faites par don Christophe Colomb*, etc., *et les navigations faites depuis auxdites Indes, et ensuite au nord*, avec des cartes de géographie, des figures de plantes, etc. On trouve, dans les Mémoires de Camus *sur les collections de Voyages de Debry et de Thevenot*, l'indication détaillée des pièces que doit renfermer chaque volume du Recueil. Nous nous bornerons à nommer les principales :

I. *Description de l'Afrique*, de Jean-Léon. Navigations de Cadamosto; de Pierre de Cintra; des Cartaginois, par Hannon, traduit par Ramusio; de Vasco de Gama; de *Pierre Alvarès* (Cabral), *écrite par un pilote portugais* : (Alvarès partit de Lisbonne, le 9 mars 1500; il découvrit, le 24 avril, la côte d'Amérique (au Brésil); y jeta l'ancre, et eut, pendant quelques jours, des rapports d'amitié avec les habitants; il expédia un bâtiment au roi de Portugal pour l'instruire de sa découverte, puis continua sa route vers le cap de Bonne-Espérance, atterit à Melinde et à plusieurs autres lieux de la côte orientale; le 13 septembre, il entra dans le port de Calicut. L'année suivante, il partit pour Cananor, et revint en Portugal à la fin de juillet. On trouve, dans cette relation, des particularités intéressantes.) — Lettres d'Améric Vespuce *et Sommaire de ses navigations.* — *Navigation de* Thomas Lopes *aux Indes orientales.* — *Voyage dans l'Inde*, par Jean de Empoli. — *Itinéraire de Louis de Barthema.* — *Navigation de Iambolus*, *traduite du grec de Diodore de Sicile*, liv. II, chap. 31. (Ce Iambol, grec de naissance et commerçant, traversait l'Arabie déserte pour arriver à celle qui produit les aromates, lorsqu'il fut pris avec sa caravane par des voleurs. On le mit, avec un de ses compagnons, à la garde des troupeaux; des brigands d'Ethiopie les enlevèrent et les conduisirent dans leur pays. Pour satisfaire à un ancien usage, les deux Grecs furent embarqués sur une nacelle, et, après avoir été battus des flots pendant quatre mois, abordèrent une île dont les habitants les accueillirent : il est inutile de répéter la description fabuleuse de cette espèce d'hommes. Au bout de sept ans, Iambol et son compagnon furent renvoyés de l'île; après quatre mois de navigation, ils échouèrent sur les côtes sablonneuses des Indes : Iambol, après avoir perdu son camarade, qui se noya, parvint heureusement à Palimbothra, dont le roi, qui aimait les Grecs, le reçut parfaitement bien, et lui donna une escorte pour les ramener dans son pays. Diodore avait extrait ce récit de l'histoire composée par Iambol; ce voyageur avait observé que l'île était un assemblage de sept îles placées à égale distance les unes des autres, et que les jours y étaient constamment de même longueur. Ramusio pense, d'après l'entretien qu'il a eu avec un Portugais, que c'était Sumatra). — *Lett. d'André Corsali.* — *Voyage en Éthiopie, par François Alvarès.* — *Navigation de Néarque, capitaine d'Alexandre-le-Grand.* — *Voyage d'un comte vénitien, qui fut mené d'Alexandrie à Diu, dans l'Inde, et son retour par le Caire en* 1538 : (ce Vénitien fut mis en réquisition avec cinquante de ses compatriotes pour servir sur la flotte de Soliman, pacha d'Égypte, qui, en 1538, partit de Suez, le 22 juin, avec une flotte pour aller combattre les Portugais à Diu. Le 20 octobre, on fut de retour à Suez. On trouve, dans ce récit, des renseignements assez curieux sur cette campagne, sur la navigation de la mer Rouge, et sur la partie adjacente de la côte orientale d'Afrique). — *Periple de la mer Rouge* (*Erythrée*), par Arrien. — *Livre d'Edouard Barbosa, sur l'Inde orientale.* — *Voyage de Nicolas de Conti.* — *Lettre de Maximilien de Transylvanie, sur la navigation des*

Espagnols autour du monde, *en* 1519. — *Récit abrégé du voyage de Magellan.* — *Voyage au tour du monde, écrit par M. A. Pigafetta.* — *Navigation d'un Portugais, compagnon d'Edouard Barbosa, qui fut sur le vaisseau* la Victoire. — *Relation de Jean Gaëtan, sur la découverte des îles Moluques.* — *Quelques chapitres de l'histoire de Jean de Barros, touchant la cosmographie.* II. *Voyages de Marc Pol.* — *Histoire des Tartares, par Hayton.* — *De la vie et des actions d'Ussun Cassan, roi de Perse, par Jean-Marie Angiolello.* — *Voyage d'un marchand qui est allé en Perse:* (ce voyage eut lieu en 1507, et dura jusqu'en 1520. L'auteur partit d'Alep; il se trouvait dans l'armée d'Ismaël-Chah, lorsque ce prince parcourait l'Asie-Mineure, la Mésopotamie et l'Arménie; il nous apprend qu'il a pu d'autant plus facilement recueillir des renseignements sur les pays qu'il a vus, que sa connaissance des langues turque, arménienne et arabe, lui en donnait le moyen : en effet, son récit ne manque pas d'intérêt.) — *Voyage de Josaphat Barbarò à la Tana.* — *Voyage d'Ambroise Contarini, en Perse.* — *Lettre d'Albert Campense, au pape Clément* VII, *sur les affaires de la Moscovie.* — *Récits de Paul Jove, sur les affaires de Moscovie, qui lui ont été faits par Démétrius, ambassadeur de Basile.* — *Lettre d'Arrien à l'empereur Adrien, sur la mer Majeure* (le Pont-Euxin). — *Relation des mœurs des Zychi, appelés Circassiens*, par George Interiano, Génois : ce morceau a paru assez exact à M. Klaproth pour mériter d'être inséré dans son voyage au Caucase, dont il forme le 27ᵉ. chapitre du 1ᵉʳ. volume de l'original allemand. — *Navigation de Pierre Quirino.* — *Commentaire sur la Moscovie et la Russie, par Heberstein.* — *Voyage de Caterino Zeno, en Perse.* — *Relation de la découverte des îles de Frislande, Islande*, etc., *par Nicolas et Antoine Zeno frères.* — *Voyages en Tartarie, par quelques moines de l'ordre des Frères-mineurs envoyés en ambassade par le pape Innocent IV, en* 1247. Camus a, par mégarde, écrit *Italie* au lieu de *Tartarie*; c'est la relation de Plan-Carpin, telle qu'elle a été traduite par Bergeron, 1ʳᵉ. édition de son recueil; la division des chapitres n'est pas toujours semblable. — *Voyage du bienheureux Oderic de Portenau;* Camus a oublié de citer cette pièce. — *Description de la Sarmatie, par Alexandre Guagnini.* — *Des deux Sarmaties*, par Matthieu de Micheovo, chanoine de Cracovie. — *Navigation de Sébastien Cabot au Nord.* III. *Récits sommaires tirés de l'Histoire du Nouveau-Monde*, par Pierre-Martyr d'Anghiéra. — *Sommaire de l'Histoire des Indes occidentales d'Oviedo ; Première partie de cette histoire* en vingt livres. — *Relation de la Nouvelle-Espagne*, par Fernand Cortez. — *Lettres d'Alvarado à Cortez;* elles sont relatives à la découverte et à la conquête de Vilatan. — — *Lettres de Diego Godoy à Cortez* : elles retracent la conquête de plusieurs villes de la Nouvelle-Espagne. — *Relation de la grande ville de Temistitan* (Mexico), *et autres villes de la Nouvelle Espagne*, par un gentilhomme de Cortez : c'est une description des mœurs du pays et de la capitale ; elle est accompagnée d'une planche représentant le Téocalli ou grand Temple, et d'une carte du lac. — *Relation d'un voyage de la côte de la Floride à la Nouvelle Galice*, par Alvaro Nuñès Cabeza de Vaca, de 1527 à 1536. — *Relation de la conquête de diverses provinces de la Nouvelle-Espagne*, par Nunno de Guzman, en 1528. — *Relation de la découverte de la mer Vermeille*, par François Ulloa, en 1539. — *Voyages de frère Marco Nizza aux sept villes de Cabola.* — *Voyage de François Vasquez de Coronado, dans le nord de la Nouvelle Espagne*, en 1530. — *Navigation à la mer Vermeille*, par Fernand Alarzon, en 1540. — *Relation de la conquête du Pérou*, par un capitaine espagnol. — *Relation de Jean Verazzani sur la terre par lui découverte.* — *Discours d'un grand capitaine français, de Dieppe, sur la navigation à la Nouvelle-France, au Brésil, à la Guinée, à l'île Saint-Laurent et à Sumatra.* — *Relations de la Nouvelle France*, par Jacques Cartier. — *Voyage aux Indes Orientales*, par César de Féderici. — *Voyage en l'Inde par la terre de Sourie.* — *Trois navigations des Hollandais et des Zélandais à la Chine, à la Nouvelle-Zemble et au Groenland.* Il faut, disent les bibliographes, pour avoir un exemplaire bien complet, choisir le premier volume de l'édition de 1563, le second de 1583, le troisième de 1565, en ajoutant à ce dernier un Supplément de trois pièces, qui sont de l'édition de 1606. Ramusio ne s'est pas borné à réunir un si grand nombre de pièces, qui presque toutes sont très-intéressantes; il y a joint des Introductions, et les a entremêlées de Dissertations qui font honneur à son savoir : nous citerons particulièrement celles qui sont relatives aux voyages de Marc Pol, à la crue du Nil, aux diverses routes par lesquelles les épiceries ont été apportées en Europe depuis 1500. Les volumes sont précédés de Préfaces adressées au célèbre médecin Fracastor, ami de Ramusio, et par les conseils duquel il avait publié sa précieuse collection. La plus grande partie des morceaux qui composent les premiers volumes ont été traduits en français, et forment le recueil de Jean Temporal, intitulé, *Description de l'Afrique*, etc., et imprimé en 2 vol. in-folio, Lyon, 1556.

E—s.

RANCÉ (Armand-Jean Le Bouthilier de), célèbre réformateur de la Trappe, naquit à Paris, le 9 janvier 1626, d'une famille originaire de Bretagne (1), qui remplissait les premiers emplois dans l'État et dans l'Église. Il eut pour parrain le cardinal de Richelieu, et pour marraine la marquise d'Effiat, femme du surintendant des finances. Ses parents le destinaient à la profession des armes; mais, à dix ans, il reçut la tonsure pour pouvoir succéder aux riches bénéfices que laissait vacants la mort de son frère aîné. Ce changement d'état fut un motif pour lui de cultiver avec plus de soin ses dispositions pour les lettres. Il possédait, à douze ans, les langues grecque et latine; et l'édition qu'il publia, dans un âge aussi tendre, des Poésies d'*Anacréon*, suffit pour montrer quelle avait été la rapidité de ses progrès. Les études qu'il fit ensuite au collége d'Harcourt, furent très-brillantes. En terminant son cours de philosophie, il soutint des thèses qu'il eut l'honneur de présenter à la reine Anne d'Autriche, qui prenait à ses succès un vif intérêt. L'astronomie, telle qu'on l'enseignait alors, le conduisit à l'astrologie judiciaire, qui comptait encore beaucoup de partisans; mais il fut détourné de cette fausse science par l'étude de la théologie. Il s'appliqua tout entier à la culture des saintes Écritures et des ouvrages des Pères, et prit ses degrés en Sorbonne avec la plus grande distinction : il sollicita ensuite la permission de prêcher; et, dès son début, il se plaça, par son éloquence vive et nerveuse, au premier rang des orateurs de la chaire. La mort de son père le laissa maître, à vingt-cinq ans, d'une fortune considérable. Doué d'une figure agréable, douce, fine, spirituelle, d'un cœur aimant, et de tous les agréments, de toutes les qualités, il se vit bientôt recherché de toutes parts, et se livra sans scrupule à ses passions. « Sa vivacité, dit un de ses biographes (D. Gervaise), le portait également et avec la même rapidité vers l'étude et vers le plaisir. La chasse était un de ses amusements favoris. On l'a vu plus d'une fois, après avoir chassé trois ou quatre heures le matin, venir le même jour, en poste, de douze ou quinze lieues, soutenir en Sorbonne, ou prêcher, avec autant de tranquillité d'esprit que s'il fût sorti de son cabinet. « Il reçut les ordres sans changer de conduite; et, s'il refusa l'évêché de Léon, qu'on lui offrit alors, c'est qu'il n'en trouvait pas les revenus assez considérables, et que d'ailleurs il se flattait de succéder à son oncle, archevêque de Tours. Ce fut par le crédit de ce prélat qu'il fut député, en 1655, à l'assemblée du clergé. Il s'y distingua par son éloquence, eut beaucoup de part aux affaires importantes qui s'y traitèrent, et fut prié de surveiller l'impression d'*Eusèbe* et des autres Pères grecs, dont on projetait de nouvelles éditions. La faveur dont il avait joui près du cardinal de Richelieu était un motif pour Mazarin de ne point aimer l'abbé de Rancé. Ses liaisons avec le cardinal de Retz achevèrent de le perdre dans l'esprit du ministre. Des avis vrais ou faux qu'on tramait quelque chose contre lui, le déterminèrent à quitter l'assemblée avant la clôture; et il retourna, dans sa belle terre de Veret, reprendre le cours de ses divertissements. Des accidents auxquels il n'était échappé que par une espèce de miracle, lui avaient fait faire plusieurs fois de sérieuses réflexions sur sa conduite. Cependant il ne songeait point à rompre des habitudes coupables, quand la mort soudaine de la duchesse de Montbazon (2), qu'il aimait tendrement, commença l'œuvre de sa conversion. Peu de temps après, la mort de Gaston, duc d'Orléans, dont il était premier aumônier, le priva d'un protecteur qui devait l'aider à réaliser les rêves de son ambition. Il avait assisté ce prince dans ses derniers moments; et ce spectacle avait achevé de l'éclairer sur le néant des grandeurs humaines. Il aurait voulu rompre sur-le-champ avec le monde; mais d'anciens et de nouveaux engagements l'y retenaient encore. Il se retira chez un ami qu'il avait dans le Maine, pour réfléchir au parti qu'il devait prendre; et, après avoir passé six semaines dans cette solitude, il revint à Veret, d'où il bannit le luxe et les plaisirs qui y avaient régné si long-temps. Il congédia le plus grand nombre de ses domestiques, vendit sa vaisselle et ses meubles précieux, pour en distribuer le prix aux pauvres; régla sa table de la manière la plus frugale, et s'interdit jusqu'aux récréations les plus innocentes, pour ne s'occuper que de la prière et de l'étude des choses saintes. Ni les railleries de ses anciens amis, ni les représentations de ses proches, ne purent le détourner de la résolution qu'il avait embrassée. Regardant tous les biens qu'il possédait comme le patrimoine des pauvres, il se hâta de les leur rendre. Il se démit de tous ses bénéfices, à la réserve de l'abbaye de la Trappe, qu'il obtint la permission du roi de tenir, non plus en commende, mais comme abbé régulier, et s'y retira en 1662. Son premier soin fut de remédier aux abus qui s'étaient introduits dans cette maison, par le relâchement de l'ancienne discipline. Les religieux ayant refusé de se soumettre à la réforme qu'il se proposait d'établir, il ne voulut point les y contraindre, et leur permit d'habiter un quartier séparé, ou d'aller dans d'autres couvents. Pour accomplir son dessein de rompre avec le monde, il s'enferma dans le monastère de Notre-Dame de Perseigne, et y prit, le 13 juin 1663, l'habit de l'étroite observance de Cîteaux. Malgré la délicatesse de sa santé, il se soumit à toutes les rigueurs du noviciat; et étant tombé malade, rien ne put le décider à se relâcher de l'austérité de la règle. Il guérit pourtant, contre l'opinion des médecins et de tous ceux qui l'approchaient, et revint à l'abbaye de la Trappe, où il avait résolu de finir ses jours dans les pratiques de la pénitence. Ce fut alors qu'il y jeta les fondements de cette réforme fameuse, qui, dans un siècle tout chrétien, excita l'admiration générale. Il se borna d'abord à défendre à ses religieux l'usage du vin et du poisson, et à leur prescrire le silence, et le travail des mains, qu'il regardait comme un devoir dont on ne pouvait se dispenser sous aucun prétexte. Dès l'année suivante (1664), il fut forcé de quitter sa solitude, pour se rendre à une assemblée des supérieurs de l'étroite observance de Cîteaux. Ses confrères le députèrent à Rome, avec l'abbé de Valricher, pour y soutenir la nécessité d'étendre la réforme à tous les monastères de l'ordre : mais, malgré son éloquence, il ne put faire triompher une cause qui comptait beaucoup d'adversaires parmi les chefs mêmes de l'ordre, et dans le collége des cardinaux. De retour à la Trappe, il assembla ses religieux, et leur fit part de son projet de rétablir la règle primitive dans toute sa pureté.

---

(1) La famille des *Bouthilier* tirait son nom de la charge d'échanson qu'elle avait exercée près des ducs de Bretagne.

---

(2) M^{me}. de Montbazon mourut de la rougeole, le 28 avril 1657. Daniel de Larroque raconte que cette dame mourut pendant que l'abbé de Rancé était à la campagne. « Ses domestiques, dit-il, qui n'ignoraient pas sa passion, prirent soin de lui cacher ce triste événement, qu'il apprit à son retour, d'une manière fort cruelle : montant tout droit à l'appartement de la duchesse, où il lui était permis d'entrer à toute heure, il y vit pour premier objet un cercueil qu'il jugea être celui de sa maîtresse, en remarquant sa tête toute sanglante, qui était par hasard tombée de dessous le drap dont on l'avait couverte avec beaucoup de négligence, et qu'on avait détachée du reste du corps, afin de gagner la longueur du cou, et éviter ainsi de faire un cercueil qui fût plus long que celui dont on se servait, et dont on avait si mal pris la mesure, qu'il se trouvait trop court d'un demi-pied (*Véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe*, p. 27). » Cette anecdote est entièrement fausse. L'abbé de Rancé avait passé, auprès du lit de M^{me}. de Montbazon, la nuit où elle mourut, et l'avait exhortée vivement à remplir ses devoirs de religion. C'est le récit de Larroque que Barthe a préféré, sans doute comme plus poétique, dans sa *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami* (*V.* BARTHE). On sait que Laharpe fit une *Réponse* en vers à cette lettre; réponse qui lui valut de grands éloges de la part de Voltaire. Ce dernier composa même sous le nom d'Abauzit une *Préface* qui n'a point été insérée dans l'édition de Kehl.

Tous y donnèrent leur consentement avec joie, et s'empressèrent de renouveler leurs vœux entre les mains de l'abbé. Dès-lors on vit renaître dans cette maison les pratiques les plus austères, et les religieux qui l'habitaient retracer l'image des solitaires de la Thébaïde. La prière, la lecture, et le travail des mains, partagèrent tous leurs instants. Rancé leur interdit toute espèce de récréation, et leur défendit même l'étude, comme une source de vaines disputes et de relâchement. La vie pénitente de la Trappe y attira bientôt des religieux des autres ordres en si grand nombre, que les supérieurs recoururent au pape, pour obtenir un bref qui défendît de les y recevoir. L'abbé de Rancé s'attachait de plus en plus à perfectionner son ouvrage: dans la vue d'étendre sa réforme à quelques autres maisons, il se rendit plusieurs fois à Paris: mais toutes ses démarches, appuyées de son éloquence et de sa réputation, furent inutiles; et, fatigué de débats qui pouvaient scandaliser le monde, il se renferma dans son monastère, résolu de n'en plus sortir. Dès les premiers temps de son administration, il avait rétabli à la Trappe l'hospitalité si recommandée par les premiers fondateurs; et quoique l'abbaye n'eût pas dix mille livres de revenus, cette faible somme lui suffisait pour subvenir aux dépenses des voyageurs qui venaient s'édifier dans cette solitude, et pour fournir aux besoins des pauvres du voisinage. Souvent même il trouvait, dans ses économies, les moyens de soulager l'infortune dans des provinces éloignées. Les vertus de l'abbé de la Trappe ne purent le mettre à l'abri des tracasseries. On essaya de lui faire prendre un parti dans les divisions qui troublaient l'Église; mais il se contenta de signer le formulaire, sans prétendre l'expliquer. Le silence qu'il s'était imposé, fut interprété diversement; les uns lui reprochèrent d'abandonner les solitaires de Port-Royal, dans le temps qu'ils étaient persécutés; et les autres l'accusèrent de partager en secret leurs opinions. Des maladies qui se manifestèrent à diverses époques dans la Trappe, furent attribuées à l'excessive sévérité de la règle qu'il y avait introduite: ses ennemis publièrent qu'en l'établissant, il avait moins consulté l'intérêt de la religion, que le desir de laisser la réputation d'un réformateur (*V.* l'art. du duc de Nevers, et Larroque, *Véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe*). Des évêques lui écrivirent pour l'engager à se relâcher de quelques austérités; mais, d'après l'avis de ses religieux, il persista dans le plan qu'il avait adopté, et rien ne fut capable de l'en écarter. L'affaiblissement de sa santé l'ayant forcé de renoncer au travail manuel, il employa ses courts loisirs à composer ses différents ouvrages, qu'il destinait uniquement à l'édification de ses frères, mais que quelques personnes pieuses le déterminèrent à laisser imprimer. Son *Traité de la sainteté et des devoirs de la vie monastique* parut être la critique des occupations studieuses de la congrégation de saint Maur; et plusieurs savants s'empressèrent de réfuter l'inflexible adversaire des lettres, auxquelles il devait une partie de sa gloire. Une *Lettre* qu'il écrivit à l'abbé Nicaise sur la mort d'Arnaud, lui attira de nouveaux démêlés avec les amis de ce docteur: « Enfin, disait-il, voilà M. Arnaud » mort: après avoir poussé sa car-

» rière aussi loin qu'il a pu, il a » fallu qu'elle se soit terminée; quoi » qu'on dise, voilà bien des questions » finies : son érudition et son auto» rité étaient d'un grand poids pour » le parti; heureux celui qui n'en a » point d'autre que celui de Jésus» Christ! » Cette réflexion excita le zèle d'une foule d'écrivains; mais Rancé se contenta de répondre à Tillemont, qu'il regrettait de ne pouvoir entrer dans ses sentiments, et il garda le silence avec les autres. Cependant ses infirmités toujours croissantes ne lui permettant plus de conserver l'administration de son abbaye, il demanda pour son successeur dom Zozime (Foisel), religieux d'une éminente piété. Malheureusement dom Zozime mourut peu de temps après, et fut remplacé par le fameux dom Gervaise, qui, n'ayant pas la prudence et la sagesse de ses prédécesseurs, mit le trouble dans l'abbaye. Rancé parvint à lui faire donner sa démission, et l'éloigna d'une maison où sa présence pouvait causer de nouveaux scandales (*V.* Gervaise, XVII, 239). La paix ayant été rendue à la Trappe, Rancé ne s'occupa plus que de sa fin prochaine; il s'y prépara par la prière et par les austérités, et mourut sur la paille et sur la cendre, le 27 octobre 1700, à l'âge de soixante-quinze ans, dont il en avait passé trente-sept dans le désert. L'abbé de Rancé possédait des qualités brillantes, un zèle ardent, une piété vive, et une grande fermeté de caractère. Dans sa jeunesse, l'ambition avait été sa passion dominante; et il ne put jamais se détacher entièrement d'un monde dans lequel il avait laissé beaucoup d'amis. Un grand nombre de personnes le consultaient de toutes parts; et les lettres qu'il leur adressait, l'occupèrent dans sa retraite. Il s'était dispensé, comme législateur, dit Voltaire, de la loi qui force ceux qui vivent dans le tombeau de la Trappe, d'ignorer ce qui se passe sur la terre; et en effet, le nom de ce grand réformateur se trouve mêlé à toutes les discussions religieuses ou littéraires de son temps. Comme écrivain, il avait une rare facilité; son style, auquel on reproche de manquer de concision, est noble, pur, élégant, et s'élève souvent à la plus haute éloquence. L'édition d'*Anacréon*, que publia Rancé dans son enfance, est un phénomène si remarquable, qu'on nous pardonnera d'entrer à cet égard dans quelques détails. Cette édition, imprimée à Paris, en 1639, est un in-8°. de 145 pag. et 6 feuillets liminaires (3); elle est dédiée au cardinal de Richelieu, par une Épître (en grec), que Chardon-de la Rochette a traduite en français. Le travail du jeune commentateur, dit ce critique, est en général bien fait. Les scholies (insérées, depuis, par Maittaire, dans son édit. d'*Anacréon*, Londres, 1740, in-4°.) embrassent la partie grammaticale, l'histoire, la mythologie et les étymologies. C'est véritablement un livre élémentaire qui mériterait d'être réimprimé; mais, ajoute Chardon, il faudrait revoir le texte d'Anacréon sur les éditions qui en ont été données d'après le manuscrit Palatin, et faire au commentaire quelques corrections et additions. Maupeou, curé de Nonancourt, dans sa *Vie de Rancé* (Paris, 1700, in-12), cite une nouvelle édition d'Anacréon, Paris, 1647; mais les exemplaires qui portent cette date, ne diffèrent des premiers que par le changement du frontispice; et s'ils sont plus rares que les autres, c'est qu'après sa conversion, Rancé détruisit tous ceux qui lui restaient. La traduction française d'Anacréon, par Rancé, dont parle Baillet (*Jugement des savants*), et la version latine et française que lui attribue Inguimbert (dans la *Vie de Rancé*, Voyez XXI, 221), sont imaginaires. Les curieux peuvent consulter l'excellente *Notice* sur l'Anacréon grec de l'abbé de Rancé, dans le tome 1^er^. des *Mélanges philologiques* de Chardon de la Rochette. Parmi les ouvrages de Rancé, dont on trouvera le Catalogue dans le *Dictionn. de Moreri*, édition de 1759, on se contentera de citer : I. *Lettre sur le sujet des humiliations et autres pratiques de religion*, Paris, 1677, in-12. II. *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, Paris, 1683, in-4°., ou 2 vol. in-12 (4). Il semble, dit Richard Simon, qu'il ait pris plaisir, dans ce livre, à décrier les autres moines pour mieux faire valoir sa nouvelle réforme. Le P. Denis de Sainte-Marthe prit la défense des Bénédictins, ainsi que D. Mège, dans son *Commentaire* sur la règle de Saint Benoît (*V*. MÈGE, XXVIII, 113), et D. Mabillon, en 1691, dans son *Traité des Etudes monastiques*. D. Le Masson, général des Chartreux, réfuta de son côté quelques assertions de l'abbé de la Trappe, dans les *Annales* de son ordre. Celui-ci lui répondit par une *Lettre à un évêque*, qu'il fit circuler en manuscrit. C'est à cette lettre que Le Masson opposa son *Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux* (*V*. LEMASSON, XXIV, 41). Cet ouvrage, que l'auteur ne communiquait qu'aux prieurs de son ordre, et à un très-petit nombre d'amis, parce qu'il l'avait fait imprimer sans privilége, est, selon Richard Simon, une réfutation trop vive, mais solide, des maximes outrées de l'abbé de la Trappe (Voy. la *Bibliothèque critique*, chap. 32). III. *Eclaircissements de quelques difficultés que l'on a formées contre le traité des devoirs*, ibid., 1685, in-4°.; 1686, in-12. IV. *Instructions de Saint Dorothée, traduites du grec en français, avec sa vie*, ib., 1686, in-8°. (*V*. ST. DOROTHÉE.) V. La *Règle de saint Benoît, traduite et expliquée*, ibid., 1689, 2 vol. in-4°. (5) VI. *Réponse au Traité des Etudes monastiques* (de D. Mabillon), ibid., 1692, in-4°. VII. *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe*, Paris, 1696, 4 vol. in-12. Cet ouvrage écrit d'un style simple et plein d'onction, a été réimprimé en 1755, 5 vol. in-12. Cette édition, augmentée de quelques Vies, contient en outre la *Description de l'abbaye de la Trappe* (par Félibien), et la *Relation d'un voyage fait à la Trappe* (par Toussaint Desmares). VIII. *Conduite chrétienne, adressée à madame de Guise*, ibid., 1697, in-12. IX. *Conférences ou Instructions sur les Epîtres et les Evangiles*, ibid., 1699, in-12. X. *Réflexions morales sur les quatre Evangiles*, ibid., 1699, in-12. XI. *Lettres de piété écrites à différentes personnes*, 1701-02, 2 vol. in-12. Elles respirent, dit Sabatier, une éloquence noble, vive et touchante, qui prend sa source dans un cœur fortement pénétré des vérités qu'il y expose. XII. *Réglements généraux pour l'abbaye de la Trappe*, ibid., 1701, 2 vol. in-12. Outre les auteurs cités dans le cours de cet article, on peut consulter les *Vies de Rancé*, par Marsollier (*V.* ce nom, XXVII, 20), et par Lenain de Tillemont (*V.* XXIV, 75); et les Ouvrages cités dans la *Bibliothèque historique de la France*, tome 1er., no. 13136-157. Le portrait du réformateur de la Trappe, gravé dans tous les formats, fait partie des Recueils de Desrochers et d'Odieuvre. W—s.

---

(3) Il existe des exemplaires avec quelques différences dans les pièces préliminaires (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, au mot *Anacréon*).

---

(4) L'abbé Sabatier a commis une méprise singulière en avançant que l'ouvrage de l'abbé de la Trappe, est une réfutation du *Traité des études monastiques* de Mabillon (Voy. les *Trois siècles de la littérature*, art. *Rancé*).

(5) Et non pas in-12, comme le dit le *Dict.* de Moréri de 1759, erreur qui a passé dans les *Siècles littéraires* de Desessarts et dans le *Dictionnaire universel*.

RANCHIN (François), né à Montpellier vers 1560, y fut reçu docteur en médecine, en 1592. Il se fit connaître avantageusement en suppléant, dans ses leçons, André Dulaurens; il obtint une chaire en 1605, et devint chancelier en 1612. Ranchin était premier consul de Montpellier en 1629, lorsqu'une maladie pestilentielle ravagea cette ville, à laquelle il rendit de grands services. Une fortune considérable, qui consistait surtout en trois bénéfices ecclésiastiques, permit à Ranchin de satisfaire son penchant à la libéralité; et quelques contemporains ont prétendu qu'il sacrifia aussi à l'ostentation. Il fit, du moins, restaurer et orner les écoles publiques de sa patrie; et il voulut que le souvenir de ces bienfaits fût conservé par des inscriptions un peu fastueuses. Ranchin mourut en 1641, et laissa: I. *Questions françoises sur la chirurgie de Gui de Chauliac*, Paris, 1604; Rouen, 1628, in-12. II. *Opuscula medica utili jucundaque rerum varietate referta*, Lyon, 1627, in-4°. Ces opuscules se composent des objets suivants: *Apollinare sacrum; — In Hippocratis jusjurandum commentarius; — Pathologia universalis cum controversiis in utramque partem; — De morbis virginum; — De senum conservatione et senilium morborum curatione; — De morbis subitaneis; — De curatione morborum et symptomatum quæ vitiosam purgationem aut comitantur, aut consequuntur; — De consultandi ratione.* III. *Œuvres pharmaceutiques*, Lyon, 1623, in-12. IV. *Traités divers et curieux en médecine*, Lyon, 1640. C'est dans ce Recueil que l'on trouve la description de la peste qui désola Montpellier en 1629. V. *De morbis ante partum, in partu et post partum, et de purificatione rerum infectarum post pestilentiam*, Lyon, 1645 et 1653, in-8°. D—G—S.

RANÇONNIER (Jean), missionnaire, né dans le comté de Bourgogne en 1600, fut conduit en Flandre par son père; il acheva ses études au collége de Malines, et y embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de dix-neuf ans. Ayant obtenu de ses supérieurs la permission d'aller prêcher l'Évangile en Amérique, il partit, en 1625, pour le Paraguay, et se rendit, en 1632, chez les *Itatines*, qu'il eut le bonheur de convertir à la foi catholique. Il passa le reste de ses jours au milieu de cette peuplade, dont il fut l'apôtre et le législateur (*V.* l'Histoire du Paraguay par Charlevoix, liv. VIII); mais on ignore l'époque de sa mort, que les bibliothécaires de la *Société*, (qui l'appellent *Jacques Ransonier*) placent par inadvertance vers l'année 1630, deux ans avant son départ pour le pays des *Itatines*. On a du P. Rançonnier des *Lettres* sur l'état des missions dans le Paraguay, datées de 1626 et 1627 : elles ont été publiées à Anvers, 1636, in-8°. Ce Recueil ne peut être que fort rare, puisqu'il n'est cité dans aucun catalogue de bibliothèques. Léon-Pinelo donne à entendre (*Epitome*, col. 662) que ce n'est qu'une version latine de l'*État* des Missions du Paraguay, publié en italien par le P. Nic. Mastrillo, 1627, tiré du Mémorial du P. Fr. Purgis, et que le P. Duhalde a donné en français dans le douzième recueil des *Lettres édifiantes*. W—s.

RANFAING (Marie-Élisabeth de), fondatrice de l'institut de N.-D^e. de Refuge en Lorraine, connue sous le nom de Ven. Mère *Elisabeth de la Croix de Jésus*, naquit le 30 novembre 1592, à Remiremont, de parents nobles, qui, n'ayant point d'autres enfants, cultivèrent avec soin ses dispositions naturelles. Elle joignait à une beauté peu commune, de l'esprit, du jugement, et une grande piété. Bientôt elle se sentit autant d'éloignement pour le monde et ses vains plaisirs, que de goût pour la retraite : mais ses parents la forcèrent d'épouser un gentilhomme grossier et brutal, nommé Dubois, qui la rendit la plus malheureuse des femmes. Touché de la douceur inaltérable de son épouse, son mari reconnut enfin ses torts ; il mourut en 1616, laissant trois enfants et une fortune délabrée. M^me. de Ranfaing, devenue libre, fit vœu de consacrer à Dieu le reste de sa vie : elle quitta ses habits de soie pour en prendre de laine, rompit tout commerce avec le monde, et partagea son temps entre les exercices de la plus austère pénitence, et les soins qu'elle devait à ses enfants. Un médecin du voisinage, ayant eu l'occasion de voir cette dame, conçut pour elle la passion la plus violente, et parvint à lui faire avaler un philtre. Ce médecin passait pour être fort instruit dans les sciences occultes. On fut persuadé qu'il avait eu recours à la magie dans cette circonstance, et que M^me. de Ranfaing était dans un véritable état de possession (*V.* la *Bibl. de Lorraine* de D. Calmet). En conséquence on lui fit son procès, et il fut brûlé, le 2 avril 1622, avec une servante, regardée comme sa complice (*V.* Pithois, XXXIV, 530). M^me. de Ranfaing guérit ; et, pour ne plus s'exposer à de semblables accidents, elle résolut d'entrer au plutôt dans un monastère : mais des obstacles qu'elle ne put vaincre s'opposèrent à son pieux dessein, et la contraignirent de rester dans le monde. Souvent elle avait gémi sur le sort des jeunes infortunées qu'une première faute condamne à d'éternels mépris ; elle offrit un asile dans sa maison à ces victimes de la débauche, et eut la satisfaction de les voir persévérer dans leur repentir. L'évêque de Toul, frappé des avantages que présentait un établissement de ce genre, résolut de lui donner une plus grande stabilité, par l'institution d'une communauté religieuse, sous le titre de N. D. de Refuge. M^me. de Ranfaing, entrant avec joie dans les vues du prélat, accepta toutes les conditions qui lui furent imposées, et reçut l'habit monastique le 1^er. janvier 1631, avec ses trois filles qu'elle avait facilement décidées à suivre son exemple, et sept de ses pensionnaires, dont elle avait éprouvé la vocation. Le nouvel institut, approuvé par le pape Urbain VIII, en 1634, s'étendit bientôt dans la Lorraine, le comté de Bourgogne et les provinces méridionales de la France, où la maison d'Avignon fut fondée par ses soins. Sa fille aînée en fut la première supérieure. Elle revint ensuite en Lorraine, et après avoir gouverné l'institut avec beaucoup de douceur et de sagesse, donnant l'exemple de toutes les vertus, elle mourut à Nanci, le 14 janvier 1649, en odeur de sainteté. Sa vie a été publiée par Boudon, sous le titre de *Triomphe de la Croix en la personne de Marie Elisabeth de la Croix de Jésus*, Bruxelles, 1686, in-12 (*V.* Boudon) : elle a été abrégée par le P. Frizon et par Collet. On peut encore consulter l'*Histoire des ordres monastiques*, par le P. Hélyot, IV, 344-61. W—s.

RANGOUZE, épistolaire français, du dix-septième siècle, était un homme sans études, et qui serait resté tout-à-fait inconnu, s'il n'avait poussé plus loin que personne, l'art de multiplier les Épîtres dédicatoires, et de se les faire payer chèrement. Il se vantait, dit Sorel, de ne composer aucune lettre à moins de vingt ou trente pistoles, n'en faisant guère que pour les personnes de la plus haute considération (*V. Bibliothèque française*, page 119). Après avoir tiré de ses lettres le parti le plus avantageux, le bonhomme Rangouze en publia le *Recueil*, qui lui rapporta, selon Costar, quinze ou seize cents pistoles dans huit mois. Les pages de ce volume n'étant pas chiffrées, le relieur mettait celle que l'auteur voulait, la première, en sorte que tous ceux qui le recevaient, se croyaient le plus obligés à lui témoigner leur reconnaissance. Ce Recueil, dont il n'existe qu'une seule édition, est extrêmement rare. Il paraît cependant que l'industrieux auteur en a renouvelé plus d'une fois le frontispice. Il est indiqué dans le *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, sous ce titre : *Lettres héroïques aux grands de l'Etat*, Paris, P. Moreau, 1645, in-8°. : il reparut selon Vogt (*Catalog. libror. rarior.*) et Freytag (*Analecta*), en 1648, in-8°., de l'imprimerie des nouveaux caractères inventés par P. Moreau, sous le titre de *Lettres missives*, ou de *Lettres panégyriques aux héros de la France* : enfin quelques autres bibliographes (*V.* Bauer, *Catal. libror.*) en citent une édition de Paris, 1650, gr. in-8°, intitulée : *Lettres panégyriques aux plus grandes Reines du monde, aux princesses du sang de France, autres princesses et illustres dames des autres cours de l'Europe.* L'abbé de Marolles était un des Mécènes de Rangouze. Bayle a recueilli dans son *Dictionnaire*, à l'article de cet écrivain, les passages de Sorel, Costar, et de Mlle. Scudery qui lui sont relatifs. W—s.

RANNEQUIN ou RENNEQUIN; c'est par l'un ou l'autre de ces deux noms qu'on désigne, assez généralement, en France, *Swalm Renkin*, auteur du projet et constructeur de la célèbre machine de Marli. Renkin, né à Liége, en 1644 (1), était fils d'un charpentier, et suivit la profession de son père. L'exercice pratique de son art fut, à peu de chose près, tout ce que son éducation lui fit acquérir. Le professeur Frédéric Weidler, qui a vécu de son temps, qui a visité et décrit sa machine, peu de temps après sa mort, et qui s'est trouvé en relation avec ses collaborateurs, amis et parents, dit de lui : *Erat interim Rannequinius fere* αναλφαβητος, *sed manuariâ arte excellens* (2). L'épithète grecque *analphabêtos*, qui rappelle le style bigarré des érudits des 16me. et 17me. siècles, annonce que Renkin ne savait pas, ou savait à peine, lire : mais il était doué d'une intelligence peu commune ; et on l'avait, dès sa tendre jeunesse, constamment employé aux charpentes des machines en usage pour les épuisements des eaux souterraines qui gênent l'exploitation des houillères, des tourbières et des mines de charbon fossile, parties importantes des produits du territoire liégeois. Lorsque Louis XIV eut fait bâtir le château de Versailles, il donna ordre à Colbert d'aviser aux moyens de pourvoir cette demeure royale de l'eau qui lui manquait. On trouva bien, dans les environs de Versailles, pour fournir aux embellissements des jardins, des eaux supérieures, propres à remplir l'objet particulier de décoration qu'on avait en vue. Les hommes les plus habiles du temps, dans la science du nivellement et de la conduite des eaux, furent employés au projet et à l'exécution d'un vaste système d'emmagasinement et de conduite d'eaux, digne de remarque, et qu'il est important de conserver et d'entretenir. Mais ces eaux, qu'on désigne par l'épithète de *blanches*, considérées relativement à l'hygiène, sont d'une mauvaise qualité ; et il fallait, pour suppléer à ce défaut, se procurer de l'eau potable par l'établissement d'un second système hydraulique. Les renseignements pris par Colbert, d'après les ordres du roi, le déterminèrent à s'adresser au chevalier Deville, Liégeois, propriétaire, dans son pays natal, du château de Modave, où Renkin lui avait fabriqué une machine à élever l'eau, du même genre que celle de Marli, et dont on dit qu'il reste encore des vestiges. Deville et Renkin vinrent ensemble à Paris. Des examens et des opérations préliminaires avaient fait décider que les eaux potables de Versailles seraient fournies par la Seine, et que la prise d'eau serait établie dans le voisinage de Bougival, un peu au-dessous du village de Lachaussée et vis-à-vis Louvecienne. Il restait à trouver les moyens de faire franchir au fluide le seuil établi par la nature, entre les points de dérivation et d'affluence. Le projet de mécanisme fut présenté au ministre ; et, pour avoir des données certaines sur la puissance motrice, on exécuta devant le roi, au château de Saint-Germain, un essai en grand de l'effet dont est capable une roue hydraulique, mue par le courant de la Seine, pour élever l'eau prise dans le lit même du fleuve. Le produit obtenu sur la terrasse qui est en face du château, admiré par le roi et par les autres témoins de l'expérience, ne laissa aucun doute sur le succès de la vaste entreprise commencée, en 1675, sous le ministère de Colbert, et terminée, en 1682, sous celui de Louvois. On a mis en question de savoir si la gloire de la conception et de la composition du projet de la machine de Marli appartenait à Deville ou à Renkin. Un portrait du premier, qui a été gravé, porte une inscription qui lui attribue l'*invention;* mais il est hors de doute qu'il a été seulement le promoteur, le négociateur de l'entreprise auprès du ministère et de la cour. Weidler, qui a recueilli, à cet égard, les renseignements les plus authentiques, donnés par les contemporains et les coopérateurs de Renkin, dit positivement, dans l'ouvrage ci-dessus cité : *Ii, autem, qui initiis fabricæ interfuerunt, affirmarunt mihi ad unum omnes, Rannequinium illius verum auctorem et fabricatorem, et Villanum* (Deville) *commendatorem apud aulam, et veluti ergodioctem* (3) *extitisse.* Il a été inhumé dans l'église de Bougival. Le marbre qui recouvrait sa tombe, déplacé pendant la révolution, se voit maintenant dans une auberge située près de la machine. Il porte une inscription dont voici les premiers mots : « Ci gissent honorables » personnes, sieur Rennequin Sualem, *seul inventeur de la machine* » *de Marli*, décédé le 29 juillet 1708, » âgé de soixante-quatre ans, et dame Marie Rouelle, son épouse, décédée le 4 mai 1714, âgée de quatre-» vingt-quatre ans, etc. » Le surplus de l'inscription renferme des fondations pieuses. On peut réunir, à ces diverses autorités, la conduite du gouvernement envers la famille de Renkin, laquelle n'annonce pas qu'on le regardât comme un simple fabricateur ou entrepreneur. Nous avons vu, en 1783, une demoiselle Lamboth, presque centenaire, logée au bâtiment de la machine, et jouissant d'une pension payée sur les fonds affectés à l'entretien de l'établissement : cette demoiselle était petite nièce de Renkin, du côté des femmes, et fille de M. Lamboth, inspecteur de la machine, qui devait vraisemblablement sa place à son alliance avec la famille Renkin. Nous allons donner une idée sommaire de la composition de la machine, qui est maintenant entièrement démolie ; on en trouve une description dans le second volume de l'*Architecture hydraulique* de Belidor, copiée par Desaguliers, dans son Cours de physique : mais elle est plus complétement décrite encore dans un Mémoire publiée en 1801, avec des planches, et contenant le jugement porté par une commission, dont l'auteur de cet article était rapporteur, sur les pièces d'un concours, ayant pour objet la composition d'une nouvelle machine propre à remplacer l'ancienne. Le barrage qui procure la chute et la force motrice, a été formé entre la rive gauche du fleuve et les atterrissements ou îlots *Lalorge* et *Gauthier* réunis. Toute la longueur du fleuve, depuis le port de Marli jusqu'à Bezons, était, avant le dix-septième siècle, presqu'entièrement divisée en deux bras par une suite d'îlots, qui ont été réunis pour ne former qu'une seule digue longitudinale de 10150 mètres (environ deux lieues et demie), et avoir, sur toute cette étendue, une grande partie des eaux de la Seine, exclusivement employée au mouvement de la machine. Par cette opération, on n'a laissé, du côté de la rive droite, qu'un canal difficilement praticable à la navigation. Au-dessous de la chute étaient établies quatorze roues hydrauliques de 36 pieds de diamètre chacune, mues par le fluide qui se précipitait du haut de cette chute:

---

(1) C'est par erreur que des biographes ont donné à sa naissance la date de 1648 : l'inscription gravée sur sa tombe, atteste qu'il est mort en 1708, âgé de soixante-quatre ans.

---

(2) *Jo. Friderici Weidleri tractatus de machinis hydraulicis toto terrarum orbe maximis, Marlyensi et Londinensi*, Wittemberg, 1728.

---

(3) Expression grecque latinisée par Weidler, et dérivée d'Εργωδια, qui signifie *affaire*, *négoce.*

ce système de roues mettait en jeu soixante-quatre pompes, prenant immédiatement l'eau du fleuve, et la refoulant à un premier puisard, placé sur le penchant de la montagne; l'eau élevée à ce premier puisard, y était reprise par soixante-dix-neuf pompes, et refoulée une seconde fois jusqu'à un second puisard supérieur au premier; là soixante-dix-huit autres pompes achevaient d'opérer l'ascension de l'eau jusqu'au haut de la tour, dont la plate-forme supérieure est élevée au-dessus des eaux moyennes de la Seine, de 154 mètres 7/10 (476 pieds), et qui se trouve placée à 1236 mètres (634 toises) de distance horizontale de la machine en rivière, ou du premier mobile. La tour est bâtie à l'origine d'un magnifique aqueduc de 643 mètres (330 toises) de longueur, que l'eau élevée parcourt avec la seule déclivité d'écoulement. Cet aqueduc fournit un très-beau point de vue au pays environnant; mais sa dépense, qui a dû être considérable, n'est motivée en aucune manière, par des raisons hydrauliques. On voit, par ce qui précède, que le produit de la machine était le résultat du travail de deux cent vingt-une pompes placées tant dans le lit du fleuve que dans les deux puisards établis sur le penchant de la montagne (sans parler des pompes auxiliaires, qui n'avaient pour objet que le jeu du mécanisme). Or la complication apparente de cette machine, son aspect gigantesque, qui a principalement fait sa réputation, tenaient à ce que les deux systèmes de pompes qui reprenaient à mi-côte l'eau refoulée immédiatement de la Seine, ne pouvaient avoir de mouvement qu'en vertu de la force motrice transmise du point inférieur, du système général, et émanant des eaux mêmes du fleuve. En conséquence, les roues hydrauliques, tournant par l'impulsion de l'eau de ce fleuve, avaient deux fonctions : l'une était de faire mouvoir le système de soixante-quatre pompes fournissant l'eau reprise successivement par les deux systèmes supérieurs; l'autre, de mettre en jeu les longues suites de pièces de communication de mouvement, au moyen desquelles les pompes des deux systèmes supérieurs pouvaient faire leur service; ainsi les pompes du puisard le plus élevé, agissaient en vertu d'une impulsion donnée à des distances de ce puisard, l'une verticale de 100 mètres 3/4 (310 pieds), l'autre horizontale, de 671 mètres (344 toises). Cette transmission de mouvement s'opérait par l'intermède de plusieurs couples de chaînes de fer, partant du fleuve, et aboutissant aux points où le mouvement devait être transmis; chaque couple avait ses deux chaînes dans un même plan vertical, attachées, d'espace en espace, aux extrémités des balanciers, dont les axes de rotation, placés à mi-distance entre les deux chaînes, étaient posés sur des cours de lices établis sur des chevalets. Des manivelles en fer, fixées aux extrémités des axes des roues hydrauliques agissaient sur les chaînes, dans le sens de leur longueur, par l'intermède de pièces de *traction* et de *rotation* désignées par les noms de *bielles et varlets;* et en résultat, lorsque la chaîne supérieure d'une couple était tirée et se mouvait dans le sens de la descente de la montagne, l'inférieure se mouvait dans le sens de la montée, et réciproquement; ces allées et venues oscillatoires, qui se répétaient plusieurs fois par minute, produisaient des oscillations correspondantes dans les pièces du mécanisme auxquelles les points supérieurs des chaînes étaient attachés, et par suite l'ascension et la descente des pistons des pompes de reprise des puisards. Ces indications sommaires suffisent pour motiver l'énorme quantité de fer et de bois dont la montagne se trouvait couverte sur une longueur d'environ 700 mètres : les mouvements bruyants de toutes ces masses dont on ne pouvait pas, sans instruction et sans étude, saisir la correspondance avec le premier mobile, excitaient l'étonnement et l'admiration des hommes étrangers à la science des machines; et cependant le mécanisme, examiné dans ses détails, ne présentait, au fond, que des procédés assez simples. Nous devons ajouter que ces procédés étaient connus et employés, dans l'exploitation des mines, plusieurs siècles avant Renkin; on les désignait, en Allemagne, dans les mines du Hartz, etc., par les noms de *feldgestænge* (tirailles), et de *kreutz* (varlets); les mineurs de Hongrie et de Suède s'en servaient, et en tirent encore un parti fort utile, lorsqu'il s'agit de transmettre la force motrice de l'eau à de grandes distances par-dessus de hautes montagnes (4) : l'application grande et mémorable que Renkin en a faite est le résultat manifeste des connaissances, sur les travaux des mines, que cet homme avait acquises par une longue pratique, mais qui, de son temps, n'étaient pas répandues en France. Il était naturel, d'après la grandeur du système mécanique qu'offrait la montagne de Marli, de supposer qu'une immense quantité d'eau franchissait le sommet de cette montagne: malheureusement les curieux qui avaient le courage de monter au haut de la tour, se trouvaient désenchantés à l'aspect du mince filet d'eau qui arrivait à l'aqueduc. Nous pensons que les lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître ce *produit effectif*, et son rapport avec celui qu'on peut obtenir de la force motrice fournie par le bras inférieur de la Seine. D'après les opérations faites, le 21 juin 1794, par l'auteur de cet article, pour parvenir à cette connaissance, la chute du fleuve, au barrage, était de 1 mètre 615 millimètres; et, d'après les méthodes de jaugeage les plus exactes, il a trouvé le volume d'eau qui tombait de cette hauteur, pendant une seconde de temps, égal à 55 mètres cubes 676 millièmes : en calculant, d'après ces données, et avec les réductions convenables, l'effet utile dont serait capable une machine qui mettrait à profit l'énergie entière de la force motrice due à la chute et au volume d'eau qui la franchit, il a reconnu que cette machine pourrait élever au sommet de la tour, ou à 155 mètres de hauteur, 6920 mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures. Il conserve le manuscrit autographe d'une vérification de ce calcul, faite par le grand géomètre Lagrange, qui était fort curieux de ces sortes de recherches. Or, d'après les relevés faits sur plusieurs dixaines d'années, le produit effectif moyen de l'ancienne machine n'excédait pas la sixième partie du produit possible, c'est-à-dire, 1150 mètres cubes ou 1,150,000 litres en vingt-quatre heures, quantité très-suffisante pour les besoins privés de 115,000 habitants, dans un pays salubre (5). On a agité la question de savoir à quel prix monétaire revenait un volume d'eau déterminé, élevé par la machine de Marli; un des auteurs qui ont parlé de cette machine, prétend qu'elle faisait acheter l'eau aussi chèrement que du vin, sans cependant rien prononcer sur la qualité de ce vin. La donnée importante, dans une pareille recherche, est le montant du capital primitivement dépensé pour la construction de la machine, et pour tous les ouvrages et établissements auxquels cette construction a donné lieu: mais cette donnée manque absolument, ensorte qu'on ne peut rien statuer sur les intérêts de la première mise de fonds, qui devraient être ajoutés aux frais annuels d'entretien et de régie; ces derniers frais portaient: 1°. sur les réparations des digues et barrages établis dans le lit de la rivière, entre Bezons et la machine; 2°. sur les réparations de cette machine elle-même, et de tous les objets compris entre la rivière et la tour, la direction des travaux et du mouvement des eaux; 3°. sur l'entretien des réservoirs, conduites, fontaines, etc., existant entre la tour, sur laquelle les eaux sont élevées, et Versailles, et à Versailles même. Nous avons été à portée de savoir à quoi se montait le second de ces trois derniers objets de dépense annuelle: on a reconnu qu'il ajoutait, seul, à tous les autres articles inconnus, neuf deniers six dixièmes, par muid d'eau de huit pieds cubes élevés au haut de la tour; cette évaluation est applicable aux années antérieures à 1788. Après avoir exposé les résultats des conceptions du génie sans culture, pour surmonter de grandes difficultés, on va dire, en peu de mots, comment ces difficultés ont été récemment vaincues par les moyens que fournit l'état perfectionné des sciences physico-mathématiques. L'immense attirail de mécanisme, de puisards, réservoirs, équipages de pompes établis par Renkin sur le penchant de la montagne de Marli, n'avait d'autre motif que l'impossibilité où il croyait être de faire monter une colonne d'eau depuis la Seine jusqu'au haut de la tour, d'un seul jet, c'est-à-dire, par un tuyau unique qui ne fût interrompu nulle part entre ses points extrêmes. Ce n'est pas qu'on manquât de la force nécessaire pour refouler une pareille colonne, cette force aurait été moindre que celle qu'on dépensait avec un mécanisme surchargé de masses inertes; mais des raisons, tenant en grande partie à la capacité de résistance du fer de fonte, avaient déterminé Renkin à sous-diviser la colonne ascendante: il fallait, par conséquent, appliquer à chaque point de sous-division ou d'interruption, un appareil mécanique particulier, pour faire continuer à l'eau qui y arrivait, sa marche ascensionnelle; et les appareils intermédiaires ne pouvaient communiquer que le mouvement qui leur était transmis par l'action inférieure de l'eau du fleuve. De là l'énorme quantité des pièces de mécanisme dont cette transmission était la fonction unique, et qui couvraient la surface du sol sur plus de la moitié de la distance entre la machine inférieure, ou le premier mobile, et la tour. Plusieurs essais avaient été faits après la mort de Renkin, et dans le cours du siècle dernier, pour constater la possibilité d'élever l'eau d'un seul jet, depuis le bas de la chute de la machine jusqu'au haut de la tour; par Camus, en 1738; Bockstaller, 1747; Trois, Bossut, Montucla et Deparcieux, en 1775. Ces essais avaient laissé fort indécise la question importante dont on cherchait la solution, et qui n'a été résolue par le fait, qu'au commencement du siècle présent. Nous sommes redevables de cet intéressant succès à feu M. Brunet aîné, qui, par un hasard singulier, était charpentier comme Renkin, mais qui avait été à portée de recevoir une éducation et une instruction dont son prédécesseur manquait absolument. Les charpentiers, comme Brunet, sont à Paris de gros entrepreneurs, dont plusieurs jouissent d'une fortune considérable : un Mémoire qu'il a publié sur la charpente en fer de la Halle-au-Bled, et plusieurs pièces manuscrites qui restent de lui, attestent qu'il n'était nullement étranger à la géométrie, à la mécanique et à la physique. Il avait choisi pour roue d'essai, la quatorzième de la machine, celle qui est tout-à-fait *en aval*, ou au-dessous du courant par rapport aux autres. Voici ce qui est dit dans un rapport rédigé par l'auteur de cet article comme rapporteur d'une commission où il avait pour collègues MM. Monge et Coulomb, et qui a été lu à la classe des sciences de l'Institut, le 16 juin 1806: il s'agissait d'une visite qu'ils avaient faite de la machine de Marli. « Il est » essentiel d'ajouter que sur les quatre-vingt-dix pouces de fontainier » (produit de la machine le jour de la » visite), il y en avait seize ou dix-» huit fournis par la quatorzième » roue, qui les refoulait *dans un seul* » *tuyau sans aucune reprise le long* » *de la montagne*, et qui agissait, » de cette manière, depuis quinze » jours sans interruption. » Ce fait, qui établit l'antériorité du mécanisme de Brunet, est cité dans un rapport postérieur, du 12 décembre 1814, lu à la même classe des sciences, au nom d'une commission (de MM. de Prony, Carnot et Poisson), chargée de constater les améliorations que MM. Cecile, directeur actuel de la machine, et Martin, artiste-mécanicien, avaient faites au mécanisme de Brunet, dont une des principales était d'assurer la continuité du mouvement de l'eau élevée, sans le secours d'un reservoir d'air. Ce sont deux roues, ainsi perfectionnées, qui, remplaçant les quatorze roues anciennes, font maintenant, et depuis plusieurs années, le service de la fourniture d'eau de Versailles : mais elles ont perdu, en bruit et en aspect, ce qu'elles ont gagné en bonne construction; plus de tirailles, de longues chaînes de fer, de balançoires, de chevalets, etc. La montagne, qui en était couverte, s'en trouve tout-à-fait débarrassée. Nous ne serions pas étonnés (si l'on connaissait le capital dépensé pour l'établissement de l'ancienne machine, et pour la construction du magnifique et inutile aqueduc), de trouver qu'avec une année d'intérêts de ce capital, on aurait pu assurer la fourniture d'eau de Versailles, en employant les moyens mécaniques actuellement connus et mis en pratique; il est vrai qu'un mécanisme simple et *silencieux* aurait pu échapper à l'attention, à l'admiration du voyageur:

---

(4) Voyez le traité des mines de Delius, édition française de Schreiber, tome II, planche 14, et la *Richesse minérale* de M. Héron de Villefosse, tom. III, planche 33.

---

(5) Les 1150 mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures, équivalent à 60 des mesures qu'on appelait fort improprement *pouces d'eau* ou *pouces de fontainier*. Le rapport du litre à l'ancienne pinte, est à très-peu près celui de 20 à 21 1/2; en assignant 10 litres d'eau par tête, pour les besoins usuels, nous ferons remarquer qu'avant le creusement du canal de l'Ourcq, la distribution journalière de Paris ne fournissait, tout compris, que 7 litres par tête, à très-peu près.

nous avons plus d'un exemple de l'enthousiasme excité par les produits de l'enfance de l'art, tandis que ceux de sa maturité restent inaperçus. Ajoutons à la digression précédente, sur un point curieux de l'histoire de la mécanique appliquée, que l'élévation, *d'un seul jet*, des longues colonnes d'eau, a été récemment poussée, en Allemagne, à des hauteurs surprenantes; M. Juncker, ingénieur du corps royal des mines de France, nous a dit avoir vu, à Jusang, près de Berchtesgaden, en Bavière, une machine construite, il y a environ trois ans, par le célèbre Reichenbach, au moyen de laquelle l'eau est élevée, d'un seul jet, à une hauteur verticale de douze cent dix-huit pieds du Rhin, par une chaîne de tuyaux, dont la longueur est de 3506 pieds. Cette machine est du genre de celles qu'on appelle *Machines à colonne d'eau.* Les nouvelles roues hydrauliques de MM. Cecile et Martin n'ont que des fonctions provisoires, attendu qu'une machine à vapeur, placée près de la machine hydraulique, et dont la construction est bien avancée, doit fournir désormais de l'eau potable à Versailles. Le bras droit de la Seine, entre Bezons et le port de Marli, va devenir disponible. Un des premiers vœux à former dans une pareille circonstance, est celui de l'amélioration de la navigation, à laquelle les travaux de Renkin ont fait beaucoup de tort. On pourrait, en conservant aux arts industriels le barrage et la chute existants, franchir cette chute par une écluse, qui serait construite dans l'île, juxtaposée au barrage; on a proposé plusieurs autres projets, sur lesquels on n'a pris encore aucune détermination définitive. P—NY.

RANTZAU (HENRI, comte), fils de Jean Rantzau, qui s'était distingué dans les affaires publiques sous les rois de Danemark Frédéric Ier. et Christian III, naquit en 1526, fut élevé à la cour d'Adolphe, duc de Holstein, passa ensuite sept années auprès de Charles-Quint, accompagna cet empereur au siége de Metz, et fut gouverneur du Holstein. Ayant acquis une grande fortune, il se trouva en état de rebâtir somptueusement son château de Ranzau ou Ranzov, et de prêter des sommes considérables à l'empereur, à la reine Élisabeth, au roi de Danemark, aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzig et de Hambourg. Ami passionné des lettres, il recueillit un grand nombre de livres, en fit profiter les savants, et employa une partie de ses richesses à encourager la littérature. On disait de lui, qu'il était le premier gentilhomme d'Allemagne pour le grand nombre d'enfants et de livres, et pour son opulence. Il s'était sur-surtout appliqué à l'astrologie, et croyait avoir fait d'importantes découvertes dans cette science chimérique. Il publia lui-même plusieurs ouvrages, tels que: I. *Catalogus imperatorum, regum et principum qui artem astrologicam amarunt*, Anvers, 1580, in-12 de 109 pag.; ouvrage singulier, dont on peut voir le long titre fort détaillé dans la *Bibliogr. astronom.* de Lalande, p. 109. II. *De conservandâ valetudine*, Leipzig, 1576, in-8o., souvent réimprimé. III. *Aoroscopographia* (ou considération des choses invisibles), Strasbourg, 1585, in-4o. IV. *Calendarium Ranzovianum, tam ad usum medicorum quàm astrologorum*, Hambourg, 1590, in-fol.; reproduit en 1592, et rendu perpétuel (*et ferè perpetuum*) en 1593 : souvent réimprimé. V. *Genealogia Ranzoviana*, Hambourg, 1585, in-4°. ; on en connaît au moins six éditions, et une version allemande. VI. *Historia belli Dithmarsici* (sous le nom de Chr. Cilicius), Bâle, 1570, et dans la *chronique* d'Albert Krantz, 1593, in-fol. VII. *Epigrammata et carmina varia*, Leipzig, 1585, in-4°., et des *Carmina selecta* dans le *Deliciæ poëtarum germanorum.* VIII. *Commentarius bellicus, libris VI distinctus*, Francfort, 1595, in-4°. Henri Rantzau mourut le 1er. janvier 1598. Son portrait a été gravé en tête de l'édition qu'il donna en 1593, du *Magia philosophica* (Voy. PATRIZI, XXXIII, 145.) Voyez, sur sa vie, *Henr. Ranzovii Vita et res gestæ*, Wittenberg, 1567, (1) in-4°. — Un autre Henri ou Jean de RANTZAU, décoré du titre de chevalier doré (*eques auratus*), et de la même famille, mort en 1672, âgé de soixante-seize ans, écrivit la relation du voyage qu'il avait fait en 1623 et 1624, à Jérusalem, en Égypte et à Constantinople, Copenhague, 1669, in-4°., en danois ; Hambourg, 1704, in-8°., en allemand. D—G.

RANTZAU (JOSIAS, comte DE), maréchal de France, était de l'illustre maison de ce nom dans le Holstein (*Voy.* sa généalogie dans le Dict. de Moréri, édition de 1759). Il entra jeune au service de la Suède, et signala sa valeur dans plusieurs occasions. Le desir de voir la France l'y amena, en 1635, à la suite du chancelier Oxenstiern. A des dehors avantageux, il joignait beaucoup d'esprit, et parlait avec facilité les principales langues de l'Europe. Ses manières plurent à Louis XIII ; et ce prince, desirant s'attacher un officier d'un si rare mérite, le nomma maréchal-de-camp et colonel de deux régiments. Rantzau rejoignit, en Bourgogne, l'armée destinée à envahir la Franche-Comté. La campagne s'ouvrit par le siége de Dole, capitale de la province (*Voy.* J. BOYVIN) ; et il y reçut un coup de mousquet, qui lui creva un œil. Malgré cet accident, il ne quitta point son poste un seul instant : la sagesse de ses dispositions assura la retraite des Français poursuivis par les Impériaux ; et il défendit ensuite Saint-Jean de Lône contre Galas, qu'il força de lever le siége. Rantzau fit toutes les campagnes de Flandre et d'Allemagne, sous les ordres du duc d'Orléans ou du duc d'Enghien (le prince de Condé). En 1640, il perdit une jambe au siége d'Arras, et fut estropié d'une main. Il se trouva, l'année suivante, à la double attaque de la ville d'Aire, et montra le plus grand sang-froid au milieu du danger. Mais, en 1642, il partagea les revers des Français, fut fait prisonnier au combat de Honnecourt ; et, à peine échangé, se rendit en Allemagne, où il perdit la bataille de Tudelingen contre le duc de Lorraine, Merci et Jean de Wert, les trois meilleurs généraux de l'Empereur. En 1645, il assiégea et prit Gravelines, dont il fut nommé gouverneur ; et le 16 juillet de la même année, il reçut le bâton de maréchal, après avoir promis d'abjurer le luthéranisme. L'année suivante, il fut fait gouverneur de Dunkerque. En 1647, il prit Dixmude, et réduisit Lens, après la mort de Gassion (*Voy.* ce nom) : dans cette campagne et la suivante, il acheva de s'emparer de toutes les villes maritimes de la Flandre. Mais devenu suspect au cardinal Mazarin par ses liaisons avec les mécontents, il fut arrêté à Saint-Germain, le 27 février 1649, et conduit à la Bastille, où il resta enfermé onze mois. Son innocence fut enfin reconnue, et il recouvra sa liberté; mais il avait contracté, pendant sa détention, une hydropisie, dont il mourut, le 4 septembre 1650, dans un âge peu avancé. Ses restes furent déposés dans l'église des Minimes de Chaillot, dont il était l'un des bienfaiteurs, et où l'on voyait naguère son tombeau. Rantzau avait toutes les qualités d'un grand général; son seul défaut était d'aimer le vin à l'excès. On dit qu'il avait été tellement mutilé dans les guerres, qu'il ne lui restait plus qu'un œil, une oreille, un bras et une jambe: c'est ce qui donna lieu à l'épitaphe suivante :

---

(1) C'est Baur qui cite ce livre, qui n'est point dans la *Bibliotheca Bunaviana*, et dont la date paraît erronée.

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts:
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa partout ses membres et sa gloire.
Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur :
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire,
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Le portrait de ce maréchal a été gravé in-folio, par Boulanger; il fait aussi partie du Recueil in-4°. de Montcornet. On a publié : *Relation de ce qui s'est passé à la mort de Josias comte de Rantzau*, Paris, 1650, in-4°.—Christophe DE RANTZAU, de la même famille, rentra aussi dans le sein de l'Église catholique, et publia les motifs de sa conversion dans l'ouvrage suivant : *Chr. Ranzovii, equitis Holsati, Epistola ad Geo. Calixtum, quâ sui ad Ecclesiam catholicam accessûs rationes exponit*, Rome, typ. Propagand., 1662, in-8°. W—s.

RAOUL ou RODOLFE, duc de Bourgogne, gendre de ce Robert qui porta le titre de roi pendant le règne de Charles-le-Simple, fut lui-même appelé au trône de France, par un parti puissant, lorsque Charles, abandonné de la noblesse, devint prisonnier d'Herbert, comte de Vermandois. Il fut sacré le 13 juillet 923, régna sept ans pendant la vie de Charles-le-Simple, et six après la mort de ce monarque. La couronne était déjà sortie de la ligne directe des fils de Charlemagne : l'ordre de succession n'était plus reconnu; et les malheurs de la France engageaient à élire celui qui, par l'étendue de ses possessions et le nombre de ses partisans, paraissait le plus capable de rendre aux peuples la tranquillité dont ils avaient un si grand besoin. En acquérant le titre de roi, Raoul n'augmenta pas beaucoup sa puissance : ce qu'il possédait comme duc de Bourgogne, était plus considérable que les apanages unis à la royauté, depuis que les ducs et les comtes s'étaient rendus souverains dans leur gouvernement; car, indépendamment du duc de Normandie, on comptait dans le royaume plusieurs seigneurs qui, par le nombre et la qualité de leurs vassaux, par l'étendue des pays soumis à leur domination, l'emportaient en pouvoir sur les rois. Trois concurrents se présentaient pour la couronne, savoir : Raoul, duc de Bourgogne; Hugues-le-Grand, son beau-frère, duc de France; et Herbert, comte de Vermandois. Hugues ayant laissé à sa sœur la liberté de choisir entre lui et Raoul, elle aima mieux reconnaître son roi dans son époux plutôt que dans son frère : Hugues n'appela point de cette décision; et unissant son parti à celui de Raoul, ce dernier fut élu. Le comte de Vermandois, qui retenait Charles-le-Simple prisonnier, faisait trembler l'usurpateur en menaçant de rendre la liberté au roi, et obtenait de grands avantages pour suspendre l'exécution d'une menace qu'il n'était pas de son intérêt d'accomplir. Malgré ces justes sujets d'inquiétude, Raoul étendit sa puissance, se fit reconnaître par les grands vassaux qui lui refusaient l'hommage, chassa de France les Hongrois appelés Bulgares, et sut contenir les Normands dans le devoir : mais il eut le chagrin de perdre la Lorraine, qui rentra de nouveau dans le royaume de Germanie. Ce prince, qui justifia son usurpation par un grand courage, beaucoup de prudence, de douceur et de fermeté, mourut sur le trône, l'an 936, sans laisser d'enfant mâle. Il y eut un interrègne par la difficulté de lui donner un successeur : Hugues-le-Grand, et le comte de Vermandois, ayant des forces trop égales pour que le choix de l'un ou de l'autre n'entraînât pas une guerre civile, ils s'exclurent réciproquement, et firent offrir la couronne à Louis, fils de Charles-le-Simple, qu'on alla chercher en Angleterre, où la reine Ogive, sa mère, l'avait conduit l'an 923 ; ce qui le fit appeler Louis d'*Outremer* (*V.* son article, XXV, 102). F—E.

RAOUL, duc de Normandie. *V.* ROLLON.

RAOUL, surnommé ARDENT, à cause de la vivacité de son esprit, et de l'ardeur de son zèle, naquit dans un village près de Bressuire, en Poitou. Il devint archidiacre de Poitiers, et prédicateur de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qu'il accompagna, en 1101, dans son voyage d'outremer. Les uns le font mourir pendant le cours de cette expédition; d'autres le ramènent finir ses jours à Poitiers. Il s'était fait un grand nom par un savoir très-étendu, par la connaissance des langues, et surtout par son éloquence claire, nerveuse, dont il se servait avec un zèle vraiment apostolique; mais les Poitevins ne lui pardonnent pas d'avoir dit que leur caractère distinctif était la gourmandise et le bavardage. Ses homélies parurent à Paris, en 1567, 2 vol. in-8°., et à Cologne, en 1604. La 1re. partie fut traduite en français par frère Jean Robert, Paris, 1575, in-8°., et la seconde par frère Fremin Capitis. On attribue à Raoul d'autres ouvrages manuscrits, ensevelis dans la poussière des bibliothèques. T—D.

RAOUL DE CAEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, partit, en 1096, pour la croisade, et s'attacha au célèbre Tancrède. On croit qu'il est le même que le guerrier de son nom qui s'acquit beaucoup de réputation en qualité de gouverneur d'Acre, sous Roger, neveu de son patron : mais il est plus certain qu'il mourut jeune, avant de pouvoir terminer l'histoire de cette croisade, qu'il ne conduisit que jusqu'en 1105. Il lui donna le titre de *Gestes de Tancrède*, parce que son dessein principal était de célébrer les exploits de ce héros, l'un des chefs de l'expédition. Cet ouvrage, fait sur les lieux, sous les yeux des acteurs et des témoins, passe pour très-authentique. On y trouve des faits et des circonstances qui ne se lisent point ailleurs. Son style, quoique affecté, vaut encore mieux que celui de ses contemporains. On juge, par quelques endroits écrits en vers, qu'il avait plus de talent pour la versification que pour la prose. Il y traite de supercherie et d'imposture la découverte de la Sainte Lance que Raimond d'Agiles, autre historien de cette croisade, donne

pour un événement miraculeux. (*V.* P. R. D'HAUTPOUL, XIX. 501). D. Martène publia cette histoire, restée inconnue jusqu'alors, dans le IIIe. tome de ses *Anecdotes*. Elle a reparu dans la grande collection de Muratori.
T—D.

RAOUL GLABER. *V.* GLABER XVII, 485.

RAOUX (JEAN), peintre, né à Montpellier, en 1667, fut élève de Ranc, et de Bon Boullogne. Après avoir séjourné quelque temps en Italie, il revint à Paris, où il obtint la protection et même l'amitié du grand prieur de Vendôme, dont il fit le portrait en pied. Cet ouvrage, l'un des plus remarquables qui soient sortis de son pinceau, se distingue par une espèce de fracas qui commençait à devenir en vogue à cette époque, et que l'on confondait avec le grandiose et l'élévation du style. Le cardinal Dubois, sur la réputation de Raoux, lui proposa l'emploi de premier peintre du roi d'Espagne Philippe V. L'artiste, qui redoutait le climat de ce royaume, refusa cette offre, et fit envoyer à sa place Ranc, fils de son ancien maître. Il se décida toutefois à entreprendre le voyage d'Angleterre; mais, après un séjour de huit mois dans cette île, où il peignit quelques portraits, le mauvais état de sa santé le ramena en France. A son retour, il exécuta, pour l'électeur Palatin, deux tableaux considérables, représentant, l'un, la *Continence de Scipion*, l'autre, *Alexandre malade, avec son médecin Philippe*. Il peignit ensuite, pour le Régent, *Télémaque dans l'île de Calypso*. Lorsque ce tableau fut terminé, le grand-prieur se chargea de le présenter lui-même au duc d'Orléans, ainsi que l'auteur; et le prince fut tellement satisfait de l'ouvrage, qu'il le plaça dans son grand appartement. Raoux, malgré ce succès, et l'importance qu'il attachait au titre de peintre d'histoire, n'a jamais obtenu, dans ce genre, qu'une réputation secondaire. Son coloris ne manquait ni de brillant, ni de finesse; il possédait une certaine grâce qui dégénère en afféterie; et sa fraîcheur manque, sinon de charme, du moins de vérité: son dessin est incorrect, son style sans élévation; et la faiblesse de ses conceptions trahit sans cesse un artiste dont le génie ne pouvait s'élever au-delà du portrait. Aussi est-ce dans ce genre qu'il a mérité d'obtenir un nom. Il ne s'y est point élevé, il est vrai, au niveau de Largillière et de Rigaud; mais il est digne, par plusieurs qualités, du rang qu'il occupe parmi les meilleurs peintres de portraits de l'école française. Tous ses portraits sont historiés; et il aurait cru déroger à la dignité de son art, en peignant un portrait en buste. On connaît de lui des *Noces de village*, des *sujets de fantaisie*; mais ces tableaux sont peu recherchés. Il fut admis à l'académie de peinture, en 1717, en qualité de peintre d'histoire, sur un tableau de *Pygmalion et de Galatée*. La correction du dessin est loin d'y correspondre au bon ton de la couleur. On connaît de lui un grand nombre de portraits remarquables sous le rapport de l'arrangement des figures, la ressemblance et l'éclat du coloris: mais il ne faut point y chercher l'expression; c'est une qualité qu'il dédaignait. Il peignait de préférence les femmes, et il est un des premiers artistes de son temps qui aient substitué au naturel ces grâces de convention que Boucher, après lui, ne mit que trop en vogue. Raoux mourut à Paris, en 1734.
P—s.

RAPHAEL DE VOLTERRE. *V.* Maffei, XXVI, 99.

RAPHAEL D'URBIN. *V.* Sanzio.

RAPHELENG (François Ravlenghien, plus connu sous le nom de), savant imprimeur, naquit en 1539, à Lanoy, près de Lille. Sa mère, devenue veuve, le força d'interrompre ses études, pour apprendre le commerce; des affaires l'ayant ensuite conduit à Nuremberg, il profita de ses loisirs pour étudier les langues anciennes, et il y fit des progrès si rapides, que sa mère cessa de contrarier ses goûts. Il vint ensuite à Paris, pour se perfectionner dans la connaissance du grec et de l'hébreu: mais les troubles qui désolaient la France, le décidèrent à passer en Angleterre; et il enseigna quelque temps le grec à l'université de Cambridge. A son retour dans les Pays-Bas, il entra, comme correcteur, dans l'imprimerie de Christ. Plantin, qui, charmé de sa douceur et de sa capacité, lui fit épouser, en 1565, sa fille aînée, Marguerite. Il rendit de grands services à son beau-père, surtout pour l'impression de la fameuse *Bible polyglotte*, dont il revit les épreuves avec tout le soin dont il était capable (Voy. la *Préface* d'Arias Montanus). Plantin s'étant retiré à Leyde, avec sa famille, pendant les guerres civiles des Pays-Bas, Rapheleng resta seul chargé de la direction de l'imprimerie d'Anvers (*V.* Plantin). Il se rendit, en 1585, à Leyde, pour surveiller celle que son beau-père y avait établie, et qu'il lui légua. Il apprit alors l'arabe avec le secours de quelques livres que ses amis lui prêtèrent, et il y devint bientôt fort habile. Les curateurs de l'académie de Leyde le chargèrent d'y enseigner l'hébreu; et il s'acquitta de cet emploi pendant quelques années, avec beaucoup de distinction. La douleur que lui causa la mort prématurée de sa femme, et une paralysie dont il fut atteint, lui rendirent la vie insupportable. Rapheleng mourut le 20 juillet 1597. Les éditions qu'il a publiées des classiques grecs et latins, sont aussi correctes, mais moins belles que celles de Plantin, dont il conserva la marque typographique. Outre une *Grammaire hébraïque*, un *Abrégé du dictionnaire hébreu* de Sanctès Pagnini, un *Dictionnaire chaldaïque*, etc., insérés dans l'*Apparatus* de la *Polyglotte* d'Anvers, on a de Rapheleng: I. La *Traduction latine* de deux traités de Galien (*De clysteribus et de colicâ*), Leyde, 1591, in-8°. II. Un *Nouveau Testament syriaque* (en lettres hébraïques sans points), avec des variantes tirées d'un manuscrit de Cologne, Anvers, 1575, in-4°. III. Un *Dictionnaire arabe*, Leyde, 1613, in-4°. de plus de 700 p., avec des additions de Th. Erpenius (*V.* Erpenius, XIII, 273). Rotermund dit que ce livre est parvenu jusqu'à la 13e. édition; c'est une erreur: il n'a jamais été imprimé qu'une fois. Les éditions de 1599 et de 1610, citées par Ienisch, d'après le P. Lelong, sont imaginaires (*V.* Schnurrer, *Biblioth. arabica*, in-8°., p. 27). Ce dictionnaire, tiré en grande partie du *Thesaurus arabicus* (inédit) de Jos. Scaliger (*V.* ce nom), n'est plus consulté depuis que l'on a celui de Golius et d'autres beaucoup meilleurs et plus complets: il ne contient que 6322 mots radicaux; et le *Thesaurus* de Scaliger, que Rapheleng avait eu pendant deux ans à sa disposition, renferme environ 20,000 mots, dont 8000 sont radicaux (Scaliger, *Epist.*

362, *ad Rob. St.*) On conserve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Leyde, un *Herbier* de Fr. Rapheleng (Voy. *Catalogus libror. biblioth. Lugdun.-Batav.*, p. 133). Son portrait, placé dans une des salles de l'académie de cette ville, a été gravé par Larmessin, et se trouve dans l'*Académie* de Bullart, et dans la *Bibl. Belg.* de Foppens. — François Rapheleng, fils aîné du précédent, et que l'on a souvent confondu avec son père, mérite une place parmi les érudits précoces. Il cultiva la littérature et les langues anciennes avec beaucoup d'ardeur, et publia, à l'âge de vingt-un ans : *Elogia carmine elegiaco in imagines quinquaginta doctorum virorum*, Leyde, 1587, in-fol. On a du même auteur quelques pièces de vers et des *Notes*, insérées dans l'éd. de *Sénèque*, publiée par Juste Lipse. On trouve une Notice sur les Rapheleng, dans le tome XXXVI des *Mémoires* de Niceron. W—s.

RAPIN (Nicolas), littérateur Poitevin, naquit, vers 1540, à Fontenai-le-Comte, d'une famille distinguée. Après avoir achevé ses études à Poitiers, où il se lia d'une amitié durable avec Louis et Scévole de Sainte-Marthe, il fut reçu avocat au parlement. Quelque temps après, il fut pourvu de la charge de vice-sénéchal de Fontenai; et il la remplit avec une fermeté qui, dans ces temps de trouble, l'exposait à de continuelles récriminations. Ses ennemis travaillèrent à faire supprimer sa place comme inutile, ou du moins à la faire donner à quelqu'autre : mais il déjoua toutes leurs intrigues; et quoi qu'en ait dit Scaliger, il n'eut pas de peine à démontrer son innocence et leur méchanceté. Rapin assistait, en 1579, aux grands jours de Poitiers, et il fut du nombre des poètes qui célébrèrent la *Puce* de M^elle^. Desroches (*V.* ce nom). Charmé de son esprit, Le président Achille de Harlay, devint son protecteur, et, l'ayant fait venir à Paris, lui procura la charge de lieutenant de robe-courte. Bientôt après, il fut honoré par Henri III de celle de grand-prévôt de la connétablie; et le zèle qu'il montra pour le service du roi, lui suscita de nouveaux ennemis. Ceux-ci, plus adroits ou plus puissants que les premiers, vinrent à bout de le faire priver de son emploi, et bannir de Paris; mais il appela de cette sentence, et fut réintégré dans ses fonctions. Rapin embrassa le parti de Henri IV avec ardeur; il signala son courage, à la bataille d'Ivri, sous les yeux du maréchal d'Aumont, et célébra cette victoire dans des vers qu'il eut l'honneur de présenter au roi. Il ne servit pas moins utilement la cause royale en couvrant de ridicule ses adversaires, dans la fameuse *Satyre Ménippée* (Voyez P. Le Roy), à laquelle il eut beaucoup de part (1). Moins affaibli par l'âge que par ses travaux, il se démit de sa place, en 1599, et se retira dans une jolie maison qu'il avait construite près de sa ville natale. La culture des lettres et les soins de l'amitié y remplirent agréablement ses loisirs. Ne pouvant résister à l'envie de revoir encore une fois les amis qu'il avait laissés à Paris, il se mit en route pendant un hiver rigoureux: mais il tomba malade à Poitiers, et y mourut le 13 ou le 15 février 1608. Ses restes furent rapportés à Fontenai, sans pompe, comme il l'avait desiré. Il chargea, par son testament, Scévole de Sainte-Marthe et Jacq. Gillot de rassembler ses poésies et de les publier. Ce Recueil parut sous le titre d'*OEuvres latines et françaises de N. Rapin*, Paris, 1620, in-4°. Il contient deux livres d'*Epigrammes latines*, des *Elégies*, quelques autres petites pièces (2); des *Traductions* ou imitations en vers français des *Satires* et des *Epîtres* d'Horace, et de l'*Art d'aimer* d'Ovide; des *Odes*, des *Stances* et des *Sonnets* sur divers sujets; les *sept Psaumes de la pénitence* (3); des *Vers mesurés*, *rimés* et *non rimés*, essai déjà tenté sans succès par Baïf, Desperriers et autres (*V.* Mousset), et qui l'a été depuis par différents poètes (*Voyez* Turgot). Viennent ensuite les OEuvres en prose, qui consistent en des *Traductions* de la belle *Préface* adressée par l'historien de Thou à Henri IV (*V.* Thou), et de l'*Oraison* de Cicéron pour *Marcellus*. L'*Eloge* de Rapin, par Scév. de Sainte Marthe, termine ce volume, dans lequel on a réuni les vers latins et français composés à sa louange, sous le titre de *Tumulus N. Rapini*. On estime beaucoup les Épigrammes latines de Nic. Rapin: mais ses vers français sont tombés dans l'oubli; et il faut, dit Brossette, estimer terriblement la poésie antique pour s'amuser à les lire (Notes sur les *OEuvres* de Regnier (4)). Dreux du Radier prétend, au contraire, qu'il n'était pas moins bon poète français que latin, et que ses imitations d'Horace ont le tour heureux, naïf et délicat de l'original. Outre les ouvrages compris dans le Recueil dont on vient de donner l'analyse, on a de Rapin: I. *Le vingt-huitième chant de Roland le furieux, de l'Arioste*, montrant quelle assurance on doit avoir aux femmes, Paris, 1572, in-12; cette traduction est écrite en stances de huit vers. II. *Les plaisirs du gentilhomme champêtre*; cette pièce fait partie d'un volume intitulé: *Les plaisirs de la vie rustique*, Paris, 1583, in-12. On peut consulter, pour de plus grands détails, Bayle et l'abbé Joly, les *Mémoires* de Niceron, tom. xxv, mais surtout la *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux du Radier (III, 118-150), qui a corrigé les erreurs et les omissions de ses devanciers. W—s.

---

(1) Outre les pièces de vers qu'il a fournies à cette ingénieuse satire (*V.* Passerat), on attribue à Rapin les harangues du recteur Rose, de l'archevêque de Lyon (Espinac), et d'Augoulevent. « On a peine à comprendre, dit un critique, comment des écrivains se disant catholiques, s'amusèrent à ridiculiser et à calomnier la ligue catholique, sans montrer la moindre humeur contre la ligue huguenote, qui depuis long-temps portait le fer et le feu dans toute la France : il ne faut donc pas être surpris si Rapin fut regardé par les catholiques comme un huguenot déguisé. »

RAPIN (René), jésuite et littérateur, était né à Tours en 1621: il entra dans la compagnie de Jésus en 1639, enseigna pendant neuf ans les belles-lettres, et publia, depuis 1657 jusqu'en 1687, un grand nombre d'écrits en vers et en prose, en latin et en français. On a observé qu'il composait alternativement des livres de piété et des livres de littérature: aussi l'abbé La Chambre disait qu'il servait Dieu et le monde par semestre. La liste chronologique de ses ouvrages justifierait jusqu'à un certain point cette observation; mais on doit reconnaître que ses productions littéraires sont en général très-religieuses, et que l'homme de lettres se retrouve dans ses œuvres théologiques. Ses contemporains ont rendu hommage à la douceur et à la politesse de ses mœurs : il eut pourtant des démêlés assez vifs avec Maimbourg, et surtout avec le P. Vavasseur; son zèle contre les jansénistes n'a pas été très-modéré. On raconte aussi qu'il traita un peu brusquement Duperrier et Santeul, qui faisaient comme lui des vers latins, et qui, au refus de Ménage, l'avaient pris pour juge du mérite de leurs poésies: abordé par eux au moment où il sortait de l'église, il leur reprocha leur vanité, leur déclara que leurs vers étaient détestables, et jeta dans le tronc l'argent qu'ils avaient déposé comme enjeu, entre ses mains. L'histoire de sa vie se réduit à ce très-petit nombre de faits, et au tableau de ses ouvrages, dont la composition paraît avoir occupé presque tout son temps. Il mourut à Paris, le 27 octobre 1687. Les trois premières pièces de vers qu'il publia, sont intitulées : *Serenissimæ reipublicæ Venetæ trophæum ob debellatum Turcam et restitutam societatem Jesu*, 1657; — *Trophæum famæ eminent. Cardinali Mazarino*, 1657; — *Lacrymæ in tumulum Alfonsi Mancini*, 1658; toutes trois imprimées à Paris, in-fol. Rapin avait été le préfet d'études de ce jeune Mancini, dont il pleurait la mort prématurée, et qui était neveu du cardinal Mazarin. En même temps qu'il mettait au jour ces trois essais, qui n'annonçaient pas encore un talent très-distingué, le P. Rapin composait un livre de théologie polémique sous ce titre : *De nová doctriná dissertatio, seu evangelium Jansenistarum*, Paris, 1658, in-8°. L'auteur suppose qu'un janséniste, prêchant l'Évangile à des païens, leur enseigne la doctrine de la prédestination gratuite, et de l'impuissance du libre arbitre sans la grâce efficace: ces païens en concluent qu'on ne leur annonce qu'un Dieu injuste, qui leur prescrit des lois dont il sait bien que l'accomplissement sera impossible à la plupart d'entre eux. Le commencement de la réputation littéraire de Rapin date de 1659, époque de la publication de ses *Eglogæ sacræ*, accompagnées d'une Dissertation sur le Poème pastoral (Paris, in-4°.) On crut retrouver dans ces Églogues l'art de Virgile, et le vrai caractère du genre bucolique: Costar décerna au poète le nom de Théocrite second; Santeul et Huet le comblèrent d'éloges : depuis, les Jésuites eux-mêmes, ainsi que Bayle l'a remarqué, ont jugé ces Idylles sacrées avec moins d'indulgence; toutefois elles ont conservé quelque réputation jusqu'à la fin du dernier siècle : Pietro Alpini les a traduites en vers italiens, en 1790, à Turin, in-8°. Elles furent suivies, en 1660 et 1662, de trois pièces de vers, imprimées à Paris, in-fol., et qui ont pour titres : *Pacis triumphalia ad Jul. Card. Mazarinum, pacificatoriá legatione feliciter gestá.* — *Pax Themidis cum Musis.* — *Ad Guil. Lamonium.* — *Regi Lud. XIV, pacifer Delphinus.* Le Poème des jardins (*Hortorum libri 4*), parut en 1665, in-4°.; et, avec d'heureux changements, en 1666, in-12. Entre les éditions suivantes, qui sont nombreuses, nous ne distinguerons que celles d'Utrecht, 1672, in-8°.; et de Paris, chez Barbou, par les soins de Brotier, in-12, 1780. Ce Poème a été traduit en vers anglais, par J. Evelyn fils (*V.* ce nom, XIII, 558), Londres, 1673, in-8°.; en vers italiens, par le P. Giov. Pietro Bergantini, servite; mais cette version est restée manuscrite (*V.* Mazzuchelli, t. II, part. II, p. 947); en français, par Gazon Dourxigné, Paris, 1773, in-12; et beaucoup mieux par MM. Voiron et Gabiot, Amsterdam (Paris), 1782, in-8°., avec le texte latin. De tous les ouvrages de Rapin, c'est le plus justement renommé: la latinité en est pure, le style plein de grâce, et la composition ingénieuse. On y a critiqué pourtant la profusion des détails mythologiques; et l'on s'est plaint du caractère profane et trop peu chrétien qu'ils imprimaient à l'ouvrage. Mais il suffit d'observer que c'est une continuation des Géorgiques, et que les traditions religieuses de Virgile s'y replaçaient naturellement, ou presque de nécessité. On pourrait seulement reprocher au poète d'avoir mêlé aux noms de tant de divinités païennes, celui de Jésus-Christ, à propos du lis et de la fleur de la passion, et trouver assez faible l'excuse de Baillet, qui dit « que J.-C. paraît en cet endroit sans action et sans conséquence. » Quoi qu'il en soit, ces quatre chants sont si supérieurs aux autres poésies de Rapin, qu'on a prétendu qu'ils ne lui appartenaient pas, et qu'il les avait pris dans un manuscrit lombard, que possédait un prince de Naples. Cette allégation n'ayant pas été vérifiée, il n'y a pas lieu d'en tenir compte. L'ouvrage fut beaucoup recherché en 1782, quand Delille publia ses *Jardins*; et l'on s'efforça, selon l'usage, de préférer le poème latin, accrédité depuis plus d'un siècle, au poème français, qui venait de voir le jour. Rapin avait joint à ses quatre chants une Dissertation *De universâ hortensis culturæ disciplinâ*, qui a été reproduite dans la plupart des éditions. Il y a des bibliographes (Mercklin, König, etc.) qui ont placé la Dissertation et les quatre chants parmi les livres de botanique médicale; et les auteurs du Dictionnaire historique italien, imprimé à Bassano, disent qu'en conséquence René Rapin a un long article dans le Dictionnaire historique de la médecine, par Éloy, ce qui n'est pourtant pas vrai. En reprenant la série chronologique des publications du père Rapin, nous rencontrons, en 1667, ses Odes à Clément IX, et au cardinal de Bouillon, l'une et l'autre imprimées à Rome, in-4°.; et en 1698, sa Comparaison d'Homère et de Virgile, in-4°., à Paris. Ce morceau, dédié au premier président Lamoignon, chez lequel il avait été d'abord lu, a fixé l'attention des savants, et a été traduit en latin par Paulmier de Grentemesnil, à la suite de son Apologie pour Lucain, Leyde, 1704, in-8°. Ménage prétendait que Rapin n'avait pas l'instruction nécessaire pour comparer ces deux grands poètes, et que Tannegui Lefèvre, à la conversion duquel il travaillait alors, lui avait fourni les passages grecs. Au fond, le résultat de ce long parallèle ne consiste guère qu'en deux ou trois antithèses: Homère avait plus d'esprit, Virgile plus de jugement; on aimerait mieux être Homère, mais on s'applaudirait davantage d'avoir fait l'Énéide, etc. Après avoir publié, en 1669 (Paris, in-fol.), des vers en l'honneur de Fr. Fouquet, archevêque de Narbonne, Rapin composa, l'année suivante, une Comparaison de Démosthène et de Cicéron (Paris, in-8°.), réimprimée avec des corrections en 1676, in-12. C'était encore une grave entreprise, que Plutarque avait évitée, en avouant qu'il ne savait pas assez le latin, et dont le P. jésuite aurait pu, au dire des critiques, s'abstenir aussi pour une autre raison. Gibert trouve ce morceau très-inférieur à la dissertation, déjà bien imparfaite, du P. Caussin, sur le même sujet. L'année 1671 vit paraître un volume in-12, intitulé, *Comparaison de Platon et d'Aristote*, avec les sentiments des Pères sur leurs doctrines, et des réflexions chrétiennes. D'autres écrivains modernes ont pénétré beaucoup plus avant dans les théories de ces deux anciens philosophes; mais Rapin se croyait déjà en droit de conclure que Platon avait une imagination plus brillante; Aristote, un sens plus droit et plus solide : que le premier est un maître plus agréable aux gens du monde; le second un guide plus sûr pour les écoles : résultats qui peuvent sembler vrais, mais qui avaient besoin d'être plus rigoureusement établis. Il s'est glissé d'ailleurs dans ce livre plusieurs erreurs de fait que Bayle a relevées (Remarques A et T de l'article Aristote). Les *Réflexions de Rapin sur l'éloquence* sont de 1672 (in-12). Au milieu de beaucoup d'idées saines, mais très-générales et devenues fort communes, Gibert y remarque des faits altérés, des textes mal compris, et des notions inexactes. En même temps, le laborieux jésuite publiait l'*Esprit du christianisme*, à Paris, in-12; livre de piété qui a eu deux autres éditions, dans le même format, en 1674 et 1683. Il est distinct de la *Perfection du christianisme*, imprimé aussi in-12, d'abord en 1673, puis en 1677. Un poème héroïque intitulé *Christus patiens*, 1674, in-8°., réimprimé à Londres, chez Tonson, en 1713, in-12, paraît être la dernière production poétique de Rapin. Il payait, en cette même année, un tribut à la littérature profane, par ses *Réflexions sur la poétique d'Aristote*, et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes (Paris, in-12). Il y parlait des épigrammes avec peu d'estime, et ne daignait pas nommer celles de son confrère Vavasseur, qui en avait composé plusieurs livres, et y avait joint un traité sur ce genre de poésie. Vavasseur se fâcha; il fit des *Remarques sur les Réflexions*, et appela son adversaire l'*Auteur réflexif*. Rapin répliqua : Lamoignon s'entremit entre les deux jésuites, et les fit consentir à supprimer, l'un ses remarques, l'autre sa réponse; en sorte que les exemplaires des éditions in-12 de 1675, en sont fort rares; mais ces deux écrits ont été insérés, en 1709, dans le recueil in-fol. des OEuvres de Vavasseur. Les remarques de celui-ci ont été réfutées aussi par Jacq. Lenfant, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, de février et mars 1710. Pour faire diversion à cette querelle, Rapin donna au public, en 1675, son traité de l'*Importance du salut*, petit volume in-12, qui en était à sa 4^{e}. édit. en 1690. Cette étrange épithète de *réflexif*, dont il avait été fort piqué, ne l'empêcha point d'imprimer, en 1676, des *Réflexions* sur la philosophie ancienne et moderne, et sur l'usage qu'on en doit faire pour la religion (Paris, in-12). Il traitait là des matières qu'il avait peu aprofondies. Il semble croire, comme le lui a reproché Gibert, que le dilemme se classe, par sa nature même, au nombre des sophismes méprisables. En parlant d'Epicure, il prend à contresens, ainsi que l'a montré Bayle, un passage de Plutarque, et cite comme une preuve de modestie, ce qui en est une d'orgueil ; mais on aurait à reprendre des erreurs beaucoup plus graves dans ce traité. Celui qui concerne l'Histoire est de 1677, in-12. J. Davies l'a traduit en anglais, Londres, 1680, in-8°.; et Lenglet-Dufresnoy l'a fort préconisé. Rapin y recommande à l'historien d'écrire *noblement*, *sensément*, *purement* et *simplement* ; ces quatre règles sont bien vagues, et il ne les explique pas d'une manière très-précise : il considère ensuite la matière de l'histoire, sa forme, et sa fin, qui est, dit-il, d'instruire plutôt que de plaire. Il s'approprie plusieurs pensées de Lucien, en les exprimant quelquefois avec justesse, et en y mêlant des observations qui ne sont pas toujours impartiales : il appelle Tacite « un grand biaiseur, » qui cache un fort vilain cœur sous » un fort bel esprit. » Reprenant, en 1679, 1680 et 1681, ses travaux théologiques, il fit paraître successivement, à Paris : la *Foi des derniers siècles*, in-12 ; une *Lettre* latine au cardinal Cibo, *Pro pacando Regaliæ negotio*, in-8°.; et les *Artifices des hérétiques*, in-12. Ce troisième article n'est qu'une traduction libre d'un livre latin du jésuite Gilles Estrix. L'Épître au cardinal Cibo fit plus de bruit : les amis de l'évêque de Pamiers réclamèrent contre ce qu'elle leur semblait contenir d'injurieux à la mémoire de ce prélat (*V.* CAULET, VII, 427-429). La traduction française de cette Lettre (Cologne, 1684, in-12) est si mal écrite qu'on ne l'attribue pas à Rapin. Cet écrivain s'occupa de littérature classique en 1681 : il compara Thucydide et Tite-Live (Paris, in-12), et préféra le premier comme plus exact, le second comme plus orné. Son dernier livre de dévotion est la *Vie des prédestinés dans la bienheureuse éternité*, Paris, 1684, in-4°. Mais depuis il a composé encore un *Traité du grand* et du *sublime* dans les *mœurs*, avec des observations sur *l'éloquence des bienséances*, Paris, 1686, in-12 ; et un écrit intitulé le *Magnanime*, ou l'éloge du prince de Condé, in-12, en 1687, peu de mois après la mort du héros. Le traité du sublime dans les mœurs n'était qu'un recueil de quatre éloges, savoir de ceux du roi Louis XIV, de Lamoignon, de Turenne et de Condé lui-même : mais ce prince s'y était trouvé trop peu loué ; et on avait cherché à l'indisposer contre Rapin. Quant à l'opuscule sur l'éloquence des bienséances, Gibert n'y voit rien de nouveau que *la manière dont le titre est tourné*, et y reconnaît les traces de l'inattention et de la négligence que l'auteur a portées dans ses autres écrits. On n'a point imprimé une histoire du jansénisme, *grand ouvrage auquel il avait travaillé pendant plus de vingt ans, et que Dieu lui avait fait la grâce d'achever avant sa mort*, à ce qu'assure Bouhours. Aux éditions particulières de chacun de ses livres, que nous avons indiquées, il faut ajouter celles où l'on a réuni toutes ses poésies latines, Paris, 1681, 2 tomes in-12 ; ses *Parallèles* des grands écrivains de l'antiquité, et ses *Réflexions* sur l'éloquence, la poétique, etc., Paris, 1684, 2 tomes in-4°.; et Amsterdam, 1686, 2 vol. in-12 ; ses Traités de piété, Amsterdam, in-12, 1695. L'édition de la Haye, 1725, en 3 vol. in-12 (1), comprend tous ces traités, et les autres œuvres en prose française, avec le poème latin des Jardins. En joignant à ces trois volumes les deux de 1681, qui contiennent les Poésies, on a, le plus complètement qu'il est possible, tous les ouvrages de Rapin : il n'y manque que l'*Evangelium jansenistarum*, la Lettre au cardinal Cibo, les Artifices des hérétiques, et la Réponse à Vavasseur. A notre avis, le poème des Jardins assure à l'auteur qui vient de nous occuper, un rang éminent parmi les poètes latins modernes, dans la foule desquels ses autres poésies l'auraient laissé confondu. Ses livres en prose française annoncent une riche littérature et un talent d'écrire qui n'était pas très-commun avant 1687, bien que dès-lors surpassé dans un petit nombre de chefs-d'œuvre. La réputation des traités de Rapin ne s'est point accrue depuis 1725; et nous ne croyons pas qu'ils offrent une instruction assez profonde, une précision assez rigoureuse, une élégance ni même une correction assez constante, pour redevenir jamais célèbres. On peut s'étonner pourtant que Laharpe n'ait pas daigné en dire un seul mot. *Voy.* sur René Rapin, son Eloge par Bouhours, et le compte qui en est rendu dans l'Histoire des ouvrages des savants, novembre, 1687, p. 413; l'article de Bayle, et celui de Niceron, t. XXXII, p. 152-161. D—N—U.

---

(2) La plus grande partie des poésies latines de Rapin a été insérée dans le tome III des *Deliciæ poëtar. Gallorum.*

(3) Cette traduction des *Psaumes*, le plus faible des ouvrages de Rapin, a été imprimée séparément, Paris, 1588, in-8°.

(4) Regnier lui adressa sa IX^e. *Satire*, et composa sur sa mort un *Sonnet*, dans lequel il le met au-dessus des Grecs et des Latins.

---

(1) On a placé à la fin du 1er. de ces 3 vol., la comparaison de Pindare et d'Horace, par François Blondel (*V.* ce nom, IV, 593).

RAPIN-THOYRAS (PAUL DE), historien, neveu du célèbre Pellisson, naquit, en 1661, à Castres, d'une famille originaire de Savoie, et qui s'établit en France à l'époque de la réforme, qu'elle avait embrassée. Son père, avocat à la chambre mi-partie de Castres, le destinait à la même carrière. Après avoir achevé ses études avec succès, à Puylaurens et à Saumur, le jeune Rapin se fit recevoir avocat; mais la suppression de la chambre mi-partie lui faisant craindre que les protestants ne fussent bientôt exclus de tous les emplois, il pria son père de lui permettre de renoncer au barreau, et d'embrasser la profession des armes, pour laquelle il s'était toujours senti de l'inclination. Son père, sans lui refuser son consentement, ajourna l'exécution de ce projet; et Rapin profita de ses loisirs pour se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes et des bons auteurs : il s'appliqua, dans le même temps, à l'étude des mathématiques, et cultiva son goût pour la musique. La mort de son père, que suivit la révocation de l'édit de Nantes, le laissant libre de prendre le parti qu'il desirait, il se rendit en Angleterre, en 1686, avec son frère cadet. Il ne put y trouver de l'emploi, et passa en Hollande, où il fut admis dans une compagnie de jeunes gentilshommes français, que commandait son cousin germain. Peu de temps après, il suivit, en Angleterre, le prince d'Orange, depuis Guillaume III (*V.* ce nom); il obtint le grade d'enseigne, puis une lieutenance dans un régiment anglais, et devint ensuite aide-de-camp du général Douglas, qui commandait en Irlande. Blessé grièvement à l'assaut de Limmerick, il ne put accompagner, en Flandre, son général, dont il avait mérité la confiance, et qui lui fit donner une compagnie. A peine était-il guéri de sa blessure, qu'il reçut l'ordre de venir en Angleterre, où il apprit que, sur sa réputation, on l'avait nommé gouverneur du jeune duc de Portland. Il céda sa compagnie à l'un de ses frères, et s'occupa tout entier de ses fonctions d'instituteur, Quoiqu'il se fût marié pendant son séjour à Londres, il accompagna son élève dans ses voyages en Allemagne, en Italie et en France. L'éducation du jeune lord terminée, Rapin demeura, quelques années, à la Haye, avec sa famille; mais son défaut de fortune lui fit prendre le parti de se retirer à Wesel, où il pouvait vivre avec plus d'économie. C'est alors qu'il écrivit l'*Histoire d'Angleterre*, ouvrage pour lequel il avait recueilli d'immenses matériaux. Sa santé, naturellement robuste, ne put résister à sa trop grande application au travail; et il mourut à Wesel, le 16 mai 1725. Quoique d'un caractère sérieux, Rapin n'était pas ennemi des plaisirs honnêtes. Il était excellent musicien; il savait l'anglais, l'italien et l'espagnol, et avait lu les meilleurs auteurs dans ces différentes langues; enfin il avait des connaissances très-étendues dans les mathématiques et la fortification. L'*Histoire d'Angleterre* de Rapin Thoyras, la Haye, 1724, 8 vol. in-4°., commence à l'établissement des Romains dans la Grande-Bretagne, et finit à la mort de l'infortuné Charles Ier. David Durand l'a continuée jusqu'à la mort de Guillaume III (*V.* Durand). Elle a été réimprimée plusieurs fois; l'édition la plus complète et la meilleure est celle qu'a publiée Lefevre de Saint-Marc, la Haye (Paris), 1749 et années suivantes, 16 vol. in-4°. Outre la *Continuation* de Durand, elle renferme des *Mémoires* très-détaillés sur les vingt premières années du règne de George II (par Dupard); les *Remarques critiques* de Nicol. Tyndal, et l'*Extrait des actes de Rymer*, inséré d'abord par Rapin dans la *Bibliothèque choisie* de J. Leclerc, et imprimé depuis séparément, Amsterdam, 1728, in-4° (*V.* Rymer). Cette histoire a été *abrégée* (par Falaiseau), la Haye, 1730, 3 vol. in-4°., ou 10 vol. in-12; et Nicol. Tyndal l'a traduite en anglais. Le style de Rapin, quoique peu châtié, est clair et rapide: il présente les faits avec ordre, décrit bien les causes des événements, et a soin de citer ses autorités; mais il montre partout la partialité la plus révoltante. Aigri par les persécutions qu'il avait éprouvées comme protestant, Rapin semble n'avoir pris la plume que pour venger des injures personnelles, et décrier la France, qu'il regrettait sans doute, et son gouvernement. Saint-Foix a essayé, dans ses *Essais sur Paris*, de détruire quelques-uns des reproches que cet historien fait à nos rois. On a encore de Rapin, une *Dissertation sur les Whigs et les Toris*, la Haye, 1717, in-8°.; elle est très-estimée. On trouvera, dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, des détails curieux sur Rapin: son *portrait* fait partie du *Recueil* d'Odieuvre. — Philibert de Rapin, son aieul, surintendant de la maison du prince de Condé, ayant été envoyé à Toulouse, de la part du roi, pour y porter, en 1558, l'édit de pacification, y fut arrêté par ordre du parlement, qui instruisit son procès en trois jours, et le fit décapiter comme un des principaux auteurs de la conjuration formée par les protestants pour s'emparer de cette ville, malgré l'amnistie que le roi avait accordée. Les calvinistes furieux mirent le feu à toutes les fermes et aux maisons de campagne des membres de cette compagnie; et ils écrivirent sur les masures, avec des charbons fumants, *vengeance de Rapin.*

W—s.

RAPP (Jean), lieutenant-général, naquit à Colmar, le 26 avril 1772, d'une famille obscure. Entraîné, à seize ans, hors de la maison paternelle, par une sorte d'instinct pour les armes, il s'engagea dans un régiment de cavalerie, s'appliqua, et devint sous-officier : presqu'au début de la révolution, il servit aux armées du Rhin, et y fut blessé quatre fois sous Custine, Pichegru, Moreau et Desaix. Parvenu au grade de lieutenant au 10e. régiment de chasseurs à cheval, et s'étant fait remarquer par Desaix, il devint l'aide-de-camp du vainqueur d'Offembourg, fit auprès de lui les belles campagnes de 1796 et 1797, et acquit une certaine connaissance de la théorie de la guerre. Il suivit Desaix en Égypte. A Sediman, ayant enlevé, à la tête de deux cents braves, les restes de l'artillerie des Turcs, il fut promu au grade de chef d'escadron, et successivement à celui de colonel, sur les ruines de Thèbes, où il fut grièvement blessé. Revenu en Europe avec Desaix, il le suivit à Marengo ; et il était à ses côtés quand ce général fut tué, au moment où il décidait la victoire. Buonaparte, qui avait remarqué le zèle, la franchise et l'intrépidité de Rapp, se l'attacha comme aide-de-camp. Dès-lors la fortune militaire de celui-ci pouvait ne plus avoir de bornes. On sait que Buonaparte faisait de ses aides-de-camp ses missionnaires politiques. En 1802, il chargea Rapp d'aller annoncer aux Suisses la médiation de la France dans leurs troubles civils : cette médiation n'était autre chose qu'une intervention armée. Rapp, au nom du premier consul, vint sommer le général Bachmann et les insurgés de Berne, de suspendre les hostilités, les menaçant de l'entrée des troupes françaises, si sa sommation était inefficace. Ayant fait évacuer Fribourg, il força la diète de Schwitz d'accéder à la médiation. Une députation du sénat de Berne vint le *remercier* de cette intervention ; car tout pliait déjà sous le joug. Le petit-conseil de Coire, cité devant l'aide-de-camp proconsulaire, fléchit également. De retour à Paris, Rapp reçut des marques de la satisfaction de son maître, et l'accompagna dans son voyage de la Belgique, en 1803. Il partit de là pour s'assurer de l'état des bords de l'Elbe, afin d'y élever des redoutes. A son retour, il tomba en disgrâce, pour avoir voulu dissiper les préventions de Buonaparte contre le général Regnier, son ami, et pour avoir écrit à Regnier une lettre où il s'expliquait librement sur Buonaparte, lettre dont ce dernier eut connaissance : mais Rapp rentra bientôt en grâce, et épousa, par ordre du premier consul, la fille du fournisseur Vanderberg ; ce mariage ne fut pas heureux. Rapp se servit quelquefois du retour de son crédit en faveur des royalistes, notamment à l'époque de la conspiration de George, où il obtint de Buonaparte la grâce d'un ancien major Suisse, M. de Russillon, condamné à mort comme complice de Cadoudal. Il était au camp de Boulogne quand la troisième guerre d'Autriche éclata ; et il suivit Buonaparte en Allemagne. A la journée d'Austerlitz, la cavalerie russe était au milieu de nos carrés, et sabrait nos soldats ; Buonaparte ordonne à Rapp de prendre les Mamelouks, deux escadrons de chasseurs, un escadron des grenadiers de la garde, et de se porter en avant ; celui-ci part au galop, et aperçoit le désordre : « Voyez-vous, crie-

» t-il à sa troupe, nos frères, nos » amis qu'on foule aux pieds; vengeons-les ! vengeons nos drapeaux ! » et il se précipite sur l'artillerie russe, qui est enlevée. Les charges recommencent : on combat corps à corps; enfin la garde impériale russe est mise en déroute : Rapp fait de sa propre main le prince Repnin prisonnier, et vient rendre compte à son chef du brillant succès remporté sur l'élite des troupes ennemies. Son sabre à moitié cassé, sa blessure, le sang dont il était couvert, inspirèrent à Buonaparte l'idée du beau tableau qui fut exécuté par Gérard. Napoléon éleva son aide-de-camp, sur le champ de bataille, au grade de général de division, et il l'envoya au château d'Austerlitz, pour soigner ses blessures; il lui fit même plusieurs visites. Dès que Rapp fut rétabli, il reçut la mission d'aller d'abord à Gratz, auprès du général Marmont, ensuite à Laybach, auprès du maréchal Masséna, puis à Venise, et enfin à l'armée du général Saint-Cyr, qui marchait sur Naples; il avait ordre de revenir par Klagenfurt, où était le maréchal Ney : il rejoignit Buonaparte à Munich. Pendant sa tournée, la paix s'était faite à Vienne; il revint à Paris avec Buonaparte, qui jamais n'y fut accueilli avec autant d'enthousiasme. Celui-ci en voulait aux Prussiens, et, épiant l'occasion de tomber sur eux, il chargea Rapp d'aller dans le Hanovre, qu'on venait d'abandonner à la Prusse, et d'explorer le nord de l'Allemagne. De Hanovre, Rapp se rendit à Hambourg; et revenant en France, en passant par Munster, Francfort, Wesel, il rendit compte à Buonaparte, de tout ce qu'il avait vu. Peu de temps avant la guerre contre la Prusse, Rapp alla prendre le commandement de la division militaire de Strasbourg, pour y organiser les bataillons et les escadrons de marche, et pour expédier l'artillerie. Il correspondait directement avec le chef de l'état, employant les estafettes et les télégraphes : il le rejoignit à Wurtzbourg. Le soir même de la bataille de Iéna, il reçut l'ordre d'aller, avec Murat, poursuivre les débris de l'armée prussienne; et entrant pêle-mêle avec les Saxons, à Weimar, il rassura la cour du grand-duc effrayée; puis il suivit son chef en Pologne, où s'ouvrit la première guerre de Russie. Le 29 octobre 1806, il combattit à Golymin, à la tête d'une division de dragons : exposé à la fusillade des voltigeurs russes répandus dans les marais, il eut le bras gauche fracassé d'une balle. On le transporta dans Varsovie, où Napoléon vint le voir. « Hé » bien Rapp, lui dit-il, tu es tou» jours blessé, et toujours au mau» vais bras? » C'était la neuvième blessure qu'il y avait reçue : il fut pansé par les chirurgiens de l'empereur, en présence de ce dernier : on évita de lui couper le bras; et il reçut le gouvernement de Thorn, pour se rétablir. Le 2 juin 1807, il fut installé gouverneur de Dantzig, avec le rang de général en chef. Après le traité de Tilsitt, Buonaparte, lui adressant des instructions particulières, lui ordonna d'exercer une surveillance sévère sur la Prusse et sur la famille royale. Rapp correspondait directement avec son maître, qui, aux premiers revers des Français en Espagne, lui prescrivit de redoubler de surveillance. « Ne passez rien aux Prussiens, lui » écrivait-il; je ne veux pas qu'ils » lèvent la tête. » La quatrième guerre d'Autriche ayant éclaté en 1809, Rapp reçut l'injonction de rejoindre l'armée à Landshut : il trouva Buonaparte qui venait de remporter la victoire de Ratisbonne. A la bataille d'Essling, il vola au secours de l'armée, à la tête de deux bataillons de la jeune garde, et défendit Essling, malgré les instructions formelles de son maître, qui lui en sut gré. Trois jours avant la bataille de Wagram, accompagnant celui-ci à l'île de Lobau, il versa dans une voiture, eut une épaule démise et trois côtes fracassées. Remis de cet accident, il suivit, après les préliminaires de paix, le chef de l'empire, à Munich, où le roi de Bavière lui témoigna la plus grande considération et le logea dans son palais ; de là passant à la cour de Stuttgard, il y fut traité avec magnificence par le roi de Wurtemberg. De retour à Paris, Rapp fut désigné pour assister à la cérémonie du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. S'étant permis quelques réflexions sur le divorce de Joséphine, et n'ayant pas dissimulé son attachement pour elle, il reçut l'ordre d'aller reprendre le gouvernement de Dantzig, où il arriva le 10 juin 1810. Il devait particulièrement surveiller la Prusse, traiter les Russes avec égard, et rendre compte de ce qui se passait dans les ports de la Baltique. Là il lutta courageusement contre l'administration vexatoire de Buonaparte dans les pays conquis ; et plus d'une fois il éluda les ordres insensés de brûler les marchandises anglaises, et de fouler les habitants. Consulté, vers la fin de 1811, sur l'expédition que projetait Napoléon au-delà du Niemen, il répondit : « Si V. M. éprou» vait des revers, Russes et Alle» mands, tous se lèveraient en » masse pour secouer le joug ; ce » serait une croisade. » Buonaparte, après avoir témoigné son mécontentement de ce rapport, l'envoya au maréchal Davoust, qui ne partageait pas ces funestes pressentiments. Quand la guerre fut résolue, Rapp s'opposa de toutes ses forces au projet de détrôner le roi de Prusse. Napoléon vint à Dantzig avant de joindre son armée sur la Vistule : Rapp le combattit souvent alors avec une grande liberté ; il le suivit au-delà du Niemen, augurant mal de cette extravagante invasion. Il vint retrouver Buonaparte près de Smolensk, et ne le quitta plus jusqu'à la Mojaïsk. La veille de la bataille, il était de service, et coucha dans la tente de Napoléon, qui, à trois heures du matin, s'entretenant familièrement avec lui, dit que la Fortune était une franche courtisane ; qu'il l'avait souvent dit, et qu'il commençait à l'éprouver. Pendant l'action, Rapp reçut d'abord trois blessures légères; mais bientôt un biscaïen, l'ayant frappé à la hanche gauche, le jeta à bas de son cheval : c'était sa vingt-deuxième blessure. Buonaparte vint lui-même le visiter, et le fit panser par son chirurgien, comme à Varsovie. Transporté à Moscou, le progrès des flammes le força d'errer de logement en logement. L'empereur envoyait presque tous les matins le comte de Narbonne, savoir des nouvelles de Rapp. Le 13 octobre, commençant à marcher, il parut au château du Kremlin, où Buonaparte lui témoigna beaucoup d'intérêt. Le 19, la retraite étant résolue, Rapp prit, avec Buonaparte, la route de Kalouga, se dirigeant sur Borusk, où l'on arriva le quatrième jour. Le lendemain du combat de Malojaroslawitz, Napoléon, sur le point d'être enlevé par les cosaques, s'enfuit. Rapp, s'avançant à la tête de l'escadron de service, fut culbuté; son cheval se renversa sur lui après avoir reçu un coup de lance, et il fut foulé aux pieds par les cosaques : mais Bessières vint le dégager; on le remit en selle, et il rejoignit Napoléon, qui le combla d'éloges dans son bulletin. Pendant la retraite sur Smolensk, il eut une mission auprès du maréchal Ney, et rattrapa Buonaparte à Smolensk; il était exténué de fatigues, de souffrances et de froid. Aux approches de la Berezina, Napoléon se vit cerné sur tous les points; une fausse attaque sur Borisow et l'impéritie du général russe le sauvèrent. Rapp traversa la Berezina avec son maître, et ils se dirigèrent ensemble sur Wilna. A Smorgoni, Buonaparte lui confia qu'il allait quitter l'armée; et il lui ordonna de retourner à Dantzig, pour en reprendre le commandement, après avoir toutefois rallié l'armée, de concert avec Ney et Murat. Rapp trouva tout dans le plus affreux désordre à Wilna. Voulant partir sans délai pour Dantzig, il loua deux Juifs qui le conduisirent jusqu'au Niemen: il souffrait horriblement, ayant le nez, une oreille et deux doigts gelés. Il arriva enfin à Dantzig. Malgré l'intensité du froid et la désorganisation des forces qui venaient de se renfermer avec lui dans la place, il la mit bientôt en état d'opposer la plus noble résistance. Le 5 mars 1813, par une sortie combinée, il repoussa les Russes, qui commençaient à serrer Dantzig, sous les ordres du duc de Wurtemberg. Tout ce qui pouvait en prolonger la défense, fut tenté avec succès. Au mois de juin, arriva le capitaine Planat, porteur des dépêches de Buonaparte, et de la nouvelle que la guerre venait d'être portée sur l'Oder, et que les alliés, vaincus dans deux batailles, avaient demandé un armistice qui s'étendait jusqu'à la Vistule et à Dantzig. Napoléon envoyait à Rapp le grand cordon de l'ordre de la Réunion; il l'autorisait à faire des promotions, et à conférer des grades. Les souverains avaient réglé les conditions de l'armistice; chaque place devait être ravitaillée tous les cinq jours. Rapp eut à lutter contre la mauvaise foi des assiégeants, qui cherchaient, par toutes sortes de moyens, à éluder les clauses de l'armistice. A son expiration, il y avait, devant la place, soixante mille combattants et deux cents pièces de gros calibre. Les combats se renouvelèrent dans toutes les positions autour de la ville. En novembre, les Russes, profitant de l'embarras produit par la crue des eaux, élevèrent batteries sur batteries, et en démasquèrent une vingtaine. Leur flottille vint aussi s'essayer devant les forts. La disette et toutes sortes de privations commençaient à se faire sentir cruellement dans les murs de Dantzig. La population était réduite aux abois. Dès que les postes extérieurs furent emportés, la ville fut exposée au bombardement et aux incendies : elle perdit ainsi presque tous ses magasins. Le duc de Wurtemberg ne négligeait rien pour ébranler le moral des assiégés; il employait à-la-fois la force et la ruse : mais ses efforts vinrent échouer contre leur constance et devant la fermeté de Rapp. Cependant le nombre des combattants diminuait dans la place, et les vivres étaient sur le point de manquer. Le temps des glaces étaut arrivé, il aurait fallu vingt mille hommes pour s'opposer aux progrès du siége, garder les forts et maintenir le cours des eaux : la garnison était réduite à sept mille hommes effectifs. Rapp proposa de suspendre les hostilités, et de remettre la place à un temps convenu, si elle ne recevait aucun secours. Le 29 novembre 1813, on arrêta les bases d'une capitulatiou, où la faculté de rentrer en France fut stipulée. Les forts étaient rendus et une partie des conventions exécutée, quand on apprit que l'empereur Alexandre refusait la ratification. Les alliés réglèrent les choses comme ils l'entendaient; et la vaillante garnison de Dantzig prit le chemin de la Russie. Ainsi finit, après un an de combats, la défense la plus glorieuse. La garnison fut conduite à Kiew; c'est là que Rapp apprit les événements miraculeux de la restauration. Le 14 juin 1814, il envoya son adhésion aux actes qui expulsaient Napoléon du trône de France, et y rappelaient les Bourbons. De retour à Paris, au mois de juillet, il y fut accueilli avec distinction par Louis XVIII, qui le créa chevalier de Saint-Louis et grand cordon de la légion d'honneur. Rapp fut chargé du commandement du premier corps d'armée, pour s'opposer à l'invasion de Buonaparte, en mars 1815 : mais la défection des troupes, et la rapidité de la marche de l'usurpateur, ne permirent aucune défense. Le 29 mars, celui-ci, après avoir cajolé Rapp, pour le ramener à sa cause, annonça qu'il lui donnait le commandement en chef de l'armée du Rhin, et lui conféra le grand-aigle de la légion d'honneur. Il le nomma ensuite membre de la chambre des pairs. La guerre contre l'Europe étant inévitable, Rapp alla occuper les lignes de la Lauter, ayant à peine quinze mille hommes d'infanterie, mais renforcé par les gardes nationales des Haut et Bas Rhin, sous les ordres du général Molitor. Soixante mille hommes, sous les ordres du prince royal, aujourd'hui roi de Wurtemberg, débordèrent le 21 juin ce faible corps d'armée. Après avoir soutenu plusieurs combats, Rapp apprit que l'armée alliée du Haut-Rhin marchait sur Strasbourg. Sans perdre un instant, il se replia sur cette place importante, qui servait de base à ses opérations. Ce fut pendant cette retraite que ses soldats apprirent le désastre de Waterloo, et la seconde abdication de Buonaparte, que Rapp leur avait long-temps cachés. Ces événements produisirent la désertion et un découragement universel. Rapp eut le temps néanmoins d'approvisionner Strasbourg, et de se fortifier dans ses positions, où il soutint plusieurs combats. Enfin une convention fut conclue; et les hostilités cessèrent dans toute l'Alsace : on y reconnut Louis XVIII. A peine Rapp eut-il reçu l'ordre de licencier l'armée, qu'une sédition éclata. Les troupes mirent leurs chefs en arrestation, et exigèrent qu'on payât leur solde arriérée. La fermeté de Rapp échoua devant une mutinerie qui eut un caractère particulier d'ordre et de méthode. Il écrivit au roi, et ne fut pas inquiété : pourtant il crut devoir se retirer en Suisse, où il fit, en 1816, l'acquisition du château de Wildenstein en Argovie. Ce fut dans sa nouvelle retraite qu'il reçut le présent d'un superbe cheval de la part d'un Anglais, qui, en 1813, avait parié dix mille guinées que la défense de Dantzig se prolongerait jusqu'à une époque déterminée : l'Anglais crut devoir au brave général qui lui avait fait gagner son pari, cet hommage de sa reconnaissance. Il ne restait à Rapp qu'un débris de fortune. A l'époque de la première abdication de Buonaparte, il avait quatre cent mille francs de revenus, tant en dotations qu'en gratifications et appointements, lui qui, à son retour d'Égypte, quatorze ans auparavant, ne possédait pour toute fortune que deux cents louis d'épargne. Il revint à Paris, après l'ordonnance du 5 septembre, et obtint du roi une audience particulière. Devenu membre de la chambre des pairs, en 1818, ce ne fut pas pour lui le seul témoignage de la faveur royale (1). Sa santé s'était évanouie par suite des blessures dont il était couvert: il est mort le 2 novembre 1821, laissant un nom honorable. Il avait un caractère droit et franc, un ton soldatesque qui s'alliait parfaitement à son intrépidité. Après la bataille de Wagram, jouant un jour au *vingt-un* avec Napoléon, qui aimait beaucoup ce jeu, et qui avait beaucoup d'or devant lui: « N'est-ce pas, Rapp, lui dit son « maître, que les Allemands aiment » bien ces petits Napoléons. — Oui, » Sire, bien plus que le grand. — » Voilà, répliqua le chef de l'em» pire, ce qu'on peut appeler de » la franchise germanique. » On a publié récemment, dans un recueil de Mémoires contemporains, de prétendus *Mémoires du général Rapp* (2), auxquels ce général n'a eu aucune part directe, mais qui paraissent avoir été rédigés sur une partie de ses notes et de ses papiers: on y trouve tant de réticences et de lacunes, qu'on est fondé à croire que les véritables Mémoires, annoncés auparavant au public, et bientôt désavoués, ont été détournés, et que la publication en a été renvoyée à une autre époque. Dans ceux-ci on attribue à Rapp, contre les royalistes, des sentiments qu'il n'avait pas.

B—P.

RAS WELLETA SELASSÉ, vice-roi du Tigré en Abissinie, né, vers 1746, était fils de Kefla-Jésous, gouverneur du Tigré. A l'époque où Bruce voyagea dans ce pays (en 1770), Welleta Selassé était à la cour de Gondar. Le premier poste important qu'il obtint, fut celui de *balgudda* ou protecteur des caravanes de sel; mais le ras ou prince Michel ayant repris le gouvernement du Tigré, Welleta Selassé s'enfuit dans le désert, et y vécut de pillage jusqu'à la mort de ce *ras*. Il s'offrit à combattre à-la-fois les deux chefs de l'armée de son ennemi. Deux officiers des plus braves de l'armée du ras Michel s'étant donc présentés, Welleta Selassé, à cheval et armé de deux épées, se battit contre eux et les tua l'un et l'autre: cet exploit lui valut une haute réputation en Abissinie. Après la mort de Michel, il revint dans le Tigré; mais au lieu d'y être admis à la cour, il fut jeté en prison: cependant s'étant évadé, il s'enfuit chez les Gallas; il fit ensuite une invasion dans la province d'Enderta, puis dans le Tigré, vainquit les troupes qui voulurent s'opposer à sa marche, s'assura le gouvernement des provinces à l'est du Tacazzé, et plaça sur le trône de Gondar un prince dont il était sûr. Il obtint et conserva effectivement les charges de ras et de *bedwudet*. « Ce dernier office, dit M. Salt, paraît analogue, jusqu'à un certain point, à celui que Putiphar conféra à Joseph, lorsqu'il lui dit : Ce sera vous qui aurez l'autorité sur toute ma maison. » Le même voyageur porte le jugement suivant sur le caractère de ce gouverneur Abissin, avec lequel il eut des relations pendant sa dernière mission dans ce pays : « Chaquefois que j'ai vu le ras dans l'exercice de son pouvoir, j'ai remarqué en lui une conception vive, une expression animée, et un ton d'autorité qui imposait à tous ceux qui l'environnaient. Il a toujours considéré avec la plus grande indifférence, toutes les tentatives faites pour se révolter contre lui. On l'a vu pardonner deux fois de suite aux mêmes personnes qui avaient conspiré contre ses jours ; et même il a permis aux coupables de rester à sa cour. . . . » Fréquemment je l'ai ouï dire : « Les hommes ne sont insolents que lorsqu'ils ont l'estomac plein. » M. Salt se loue beaucoup des attentions que Ras Welleta eut pour lui ; il eut un libre accès auprès du prince, et le vit toujours occupé à rendre la justice, à recevoir les hommages des chefs du vaste empire Abissin, ou à se délasser au jeu d'échecs, qu'il aimait passionnément. Quoique chrétien, il était jaloux comme un musulman ; et M. Salt ne put visiter que clandestinement la femme du ras, qui avait témoigné le desir de voir l'agent britannique. Le voyageur anglais Pearce, qui d'abord avait été simple matelot (*V.* Pearce), fut aussi très-bien accueilli par le ras, et s'établit dans son gouvernement. Cependant Pearce ne trace pas de lui un portrait aussi flatteur que M. Salt. « Ras Walder Serlassey (c'est ainsi qu'il l'appelle), est, dit-il, le prince le plus puissant de l'Abissinie, et solde pour son compte huit mille cinq cents fusiliers, outre un grand nombre d'autres appartenant à ses chefs ; il a deux mille chevaux et environ vingt mille soldats avec des boucliers : cependant il vit chétivement comme un pauvre juif. C'est un grand menteur ; mais il est clément envers les prisonniers, et se bat supérieurement. » Au départ de M. Salt, le ras lui remit une lettre pour le roi d'Angleterre, et témoigna le desir d'entrer en relation avec ce pays. Toutefois il ne dissimula point que l'état turbulent des provinces d'Abissinie, et la barbarie des habitants, ne laissaient pas aux marchands d'Europe l'espoir d'y faire un commerce lucratif, surtout tant que les Musulmans occuperaient les bords de la mer Rouge. A l'égard de la religion, il dit qu'il craignait que les Abissins ne restassent dans les ténèbres, jusqu'à ce que les Européens vinssent les éclairer. Il desirait avoir auprès de lui deux Européens pour pointer les canons ; et, s'il avait si bien accueilli Pearce, c'est parce que ce matelot lui était utile dans ses guerres : Pearce l'avait, en effet, bien secondé, en 1807, dans la guerre contre les Gallas, que le ras vainquit complètement : suivant l'usage barbare des Abissins, après la bataille, on mutila dix-sept cents ennemis tués, pour déposer leurs membres aux pieds du ras. Welleta Selassé mourut vers 1816. On trouve beaucoup de détails sur ce prince, dans le *Voyage en Abissinie*, entrepris par H. Salt dans les années 1809 et 1810, traduit en français, par M. Henry, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. D—G.

---

(1) Rapp s'était franchement attaché aux Bourbons; il faisait partie du côté droit de la chambre des pairs, méprisant même les anciens courtisans de Buonaparte, qui, jadis instruments serviles du despote, se paraient du nom de libéraux, et affectaient des opinions républicaines. Mais, au fond, ses sentiments, pour son ancien protecteur, n'en étaient point altérés: apprenant sa mort, un jour qu'il dejeûnait avec le Roi, et ne pouvant cacher sa sensibilité, S. M. daigna lui dire qu'elle l'en estimait davantage. Rapp avait une figure mâle et une constitution robuste.

(2) *Écrits par lui-même et publiés par sa famille*, Paris, chez Bossange frères, in-8°.

RASCAS (PIERRE-ANTOINE), sieur de *Bagarris* et du *Bourguet*, n'a obtenu de mention d'aucun des biographes les plus connus; et cependant il a rendu de vrais services à la science des antiquités. Les auteurs des nobiliaires qui ont publié l'arbre généalogique de sa famille, l'ont également oublié, par la raison, sans doute, qu'il n'a figuré que dans le monde savant. Cet habile antiquaire naquit à Aix en Provence, vers l'an 1567. François de Rascas, son aïeul, et Guillaume, son bisaïeul, avaient occupé des charges de conseiller au parlement d'Aix. Guillaume, sieur de Bagarris, son père, fut premier consul de la même ville, en 1592. Pierre-Antoine, qui n'était que le second fils de ce gentilhomme, embrassa la profession d'avocat. Il fit son droit dans l'université d'Aix; et il y fut reçu docteur, le 27 mars 1588 (*Hist. manuscr. de l'université d'Aix*); mais son goût, ou plutôt sa passion, le portait vers l'étude des médailles et des antiquités en général. Il mit tous ses soins à se former un cabinet, qui devint un des plus curieux et des plus riches de cette époque. En 1597, Peiresc, étant venu commencer son droit à Aix, prit, en examinant la collection de Bagarris, l'amour des monuments anciens, qui a fondé sa célébrité. Il employait, dans ce cabinet, tous les moments qu'il pouvait dérober à ses autres études. Bagarris, suivant le témoignage de Gassendi, plaçait sous les yeux de Peiresc ses médailles les plus curieuses, lui en donnait l'explication sur le texte même des auteurs propres à les éclaircir, et contribuait ainsi à former le grand homme qui devait à son tour éclairer tant de savants. L'année suivante, Peiresc, qui continuait son droit à Avignon, correspondait avec Bagarris, au sujet des médailles qu'il rencontrait dans cette ville, et il recevait de lui des explications qui excitaient de plus en plus son ardeur pour l'étude. Peu de temps après, Henri IV, qui avait conçu le projet de rassembler des médailles et des pierres gravées, pour servir à l'instruction publique, appela Bagarris auprès de sa personne, et lui confia la direction de son cabinet. La collection commencée par François Ier., continuée par Catherine de Médicis et par Charles IX, avait été dilapidée et presque anéantie pendant les guerres civiles. Il fallait recommencer les acquisitions, c'est-à-dire, fonder l'établissement royal. Ce qui restait des antiques de la couronne se trouvait à Fontainebleau. C'est là que Rascas de Bagarris fut placé, avec le titre de *maître des cabinets, médailles et antiquités du roi*; et c'est de cet acte d'Henri IV que date la fondation de la collection royale. L'auteur du *Tableau historique de la bibliothèque du roi* dit que Bagarris fut appelé à la garde du cabinet en 1608; c'est une erreur. Une lettre que J.-Juste Scaliger lui adressait à Paris, le 12 janvier 1603, lui donne le titre de *maître des cabinets et antiques du roi*. La nomination de Bagarris date, par conséquent, de 1602 ou de 1601. Ce savant se fit une haute et juste idée des devoirs de sa place, ainsi que des services qu'elle le mettait à portée de rendre aux beaux-arts et à la science des antiquités. Sa première pensée fut d'inviter Henri IV à faire frapper, dans ses hôtels des monnaies, de *vrayes et parfaictes médailles*, servant à célébrer les événements de son règne. Cette conception le conduisit à une autre plus belle encore, et entièrement neuve ; ce fut de composer lui-même l'histoire entière de ce prince, par des médailles qui en retraceraient les faits les plus glorieux, et d'*inventer et dresser*, suivant ses expressions, *les dessins d'icelles sur ceux des médailles antiques.* Henri IV goûta ce noble projet, et chargèa Bagarris de *dresser toute son histoire, tant escrite que figurée ensemblement, non - seulement au long et continue dans un grand volume, mais aussi de la réduire en abrégé, par articles séparez et divisez, propres à être appliquez à ces médailles.* Bagarris se livra sur - le - champ à ce travail, et s'occupa tout-à-la-fois de deux autres ouvrages que le roi lui avait aussi demandés. Le premier devait être intitulé : *Idée des médailles.* Il se divisait en trois parties. Dans la première, l'auteur traitait *de la connaissance élémentaire des médailles ;* dans la seconde, *des principes ou causes des médailles ;* dans la troisième, *de la connaissance des médailles au long.* Dans le second ouvrage, Bagarris s'attachait à démontrer l'*insuffisance de tous les autres moniments à éterniser la mémoire des grands princes, sans l'aide des vrayes et parfaictes médailles.* Au mois de novembre 1608, l'auteur présenta au roi les *Dessins des médailles de son histoire auguste figurée*, non terminés, mais *bien advancez.* Il lut aussi devant lui, *publiquement*, son Mémoire *Sur la nécessité de rétablir l'usage des médailles.* Il invitait Henri IV, dans ce Mémoire, à s'occuper de l'exécution de son *Histoire auguste* et à ne pas *remettre ce soin au hazard de ses successeurs.* Les gravures et l'impression allaient en effet commencer, lorsque la mort du roi suspendit les travaux. Bagarris fit de vains efforts auprès de Marie de Médicis et du jeune Louis XIII, pour obtenir l'exécution du monument qu'il avait voulu élever à la gloire de Henri - le - Grand. Il entreprit de publier, à cet effet, un Extrait de son Mémoire, intitulé : *De la nécessité de l'usage des médailles*, dans lequel il exposait quels avaient été les projets du feu roi, et les ordres qu'il en avait reçus : mais ses représentations furent vaines. Désespérant de réussir, il arrêta la publication de son Mémoire ; c'est du moins ce que l'on peut conjecturer de ce que vingt-six pages seulement ont été imprimées (Paris, in-4°., 1611). Il abandonna ensuite Paris et sa place, en la même année 1611, et alla reprendre à Aix la profession d'avocat. Jean de Chaumont, conseiller - d'état, lui succéda dans la garde du cabinet. Jacques de Bie, qui publia, en 1636, son recueil intitulé : *Les familles de la France, illustrées par les monuments des médailles anciennes et modernes*, ne suivit qu'imparfaitement l'idée du savant antiquaire d'Henri IV. Colbert recueillit le projet de Bagarris sur l'*Histoire auguste du roi*, et l'exécuta en l'honneur de Louis XIV. On sait que quatre membres de l'académie française furent choisis, en 1663, pour composer l'*Histoire du roi par médailles.* C'est le projet de cet ouvrage, conçu d'abord par Bagarris, qui a occasionné cette réunion et donné naissance à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Bagarris, de retour dans sa patrie, reçut de la cour, comme un dédommagement de la place à laquelle il avait renoncé, le titre d'*intendant des mers Atlantiques du roi.* Il se maria, dans sa retraite, avec une demoiselle d'Albert de Regusse; et il en eut deux fils jumeaux, nés le 15 décembre 1619, l'un nommé *Jean* et l'autre *François.* Il mourut le 15 avril 1620, étant primicier de l'université d'Aix. Rascas de Bagarris avait apporté dans cette ville la plus grande partie des objets dont se composait son cabinet. Quelques-uns passèrent, après sa mort, dans la collection de Toussaint Lauthier, apothicaire à Aix; et ils sont venus de chez Lauthier dans le cabinet du Roi. Bagarris, en quittant Paris, déposa ses manuscrits à la bibliothèque du collége royal, dit de Clermont. Il est vraisemblable qu'ils ont été vendus avec les autres manuscrits de cette bibliothèque, en 1764. L'auteur qui a donné le plus de renseignements sur ce savant antiquaire est Bouche (François), dans ses Notices sur les Provençaux célèbres, jointes à son *Essai sur l'histoire de Provence.*—Jean de Bagarris, l'un des deux fils jumeaux de Pierre-Antoine, paraît avoir été l'aïeul de Jean-Antoine de Rascas, jésuite, natif d'Aix, qui a composé un poème intitulé: *Oculorum sermo*, le *Langage des yeux*, imprimé à Lyon, chez Antoine Molin, 1718, in-8°., de dix-neuf pages. Ce poème est écrit en vers élégiaques. Les auteurs des *Mémoires de Trévoux* en ont rendu compte, dans le numéro du mois de juillet 1718, page 103. « Il faut » beaucoup d'esprit, disent-ils, pour » choisir un sujet si heureux; il en » faut encore plus pour le traiter: » mais le Père de Rascas est d'une » famille où l'on n'en manque pas; » l'amour des lettres y est héréditaire. » É—c D—d.

RASCHE (Jean-Christophe), numismate allemand, naquit en 1733, à Schorbda dans le cercle saxon d'Eisenach. On a peu de détails sur sa vie; seulement on sait qu'il fut créé maître en philosophie, et nommé adjoint au tribunal ecclésiastique du baillage de Massfeld, et pasteur de Bas-Massfeld auprès de Meiningen; enfin que plusieurs sociétés savantes ou littéraires, telles que celles d'Altorf, Halle, Iéna et Cassel, l'admirent au nombre de leurs membres. Il exerça le pastorat pendant quarante-deux ans, et mourut le 21 avril 1805. Rasche a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux traitent de l'art numismatique: I. *Histoire de Jean de Calais*, Francfort et Leipzig, 1755, 2 vol. in-8°. II. *Epistolarum obscurorum virorum volumina omnia*, Francfort, 1757, 2 vol. in-8°. III. *Charlemagne, grand par ses efforts en faveur des écoles allemandes*, Meiningen, 1760, in-4°. IV. *L'art de rédiger des lettres allemandes*, troisième édition, Nuremberg, 1774, in-8°. V. *Continuation du Traité des proverbes de Sancho Pansa*, deuxième édition, Leipzig, 1777, in-8°. VI. *Lexicon abruptionum quæ in numismatibus Romanorum occurrunt*, Nuremberg, 1777, in-8°. VII. *Numismata rarissima Romanorum à Julio Cæsare ad Heraclium usquè*, ibid., 1777, in-8°. VIII. *L'Ancienne constitution de Rome*, ibid., 1778, in-8°. IX. *La connaissance des médailles antiques, d'après les principes de Jobert et de La Bastie*, ibid., 1778-79, 3 vol. in-8°. avec fig. X. *Lexicon universæ rei numariæ veterum*, *et præcipuè Græcorum ac Romanorum, cum observationibus antiquariis, geographicis, chronologicis, historicis, criticis*, etc., Leipzig, 1785-94, six tomes en 12 vol. in-8°. Heyne, qui a écrit la préface de ce grand ouvrage, l'appelle un travail *operæ pertinacissimæ*. Un Supplément à ce Dictionnaire, comprenant seulement les neuf premières lettres de l'alphabet, a paru en deux volumes, à Leipzig, en 1802 et 1805. Rasche a fourni plusieurs morceaux au Magasin historique de Büsching, et à d'autres Recueils périodiques, notamment un Traité sur la *toilette des dames romaines*, imprimé en 1777, dans l'Almanach de Gotha, en français et en allemand.

D—G.

RASCHED-BILLAH (ABOU-DJAFAR AL MANSOUR I), 30e. khalife Abbasside, reconnu du vivant de son père Mostarsched, fut, par ordre du sulthan Mas'oud, proclamé à Baghdad, en présence de vingt-un princes de sa famille, le 27 dzoulkadah 529 (8 septembre 1135), lorsqu'on y eut appris la fin tragique de son prédécesseur. Il suivit le système d'indépendance de Mostarsched, refusa de payer à Mas'oud les quatre cent mille dinars consentis par ce khalife; et ayant rompu avec le sulthan, il chassa de Baghdad les parents, les amis et les partisans de ce prince, au nombre de cinquante mille, et donna le titre de sulthan à Daoud, neveu de Mas'oud. Renforcés par les secours de plusieurs princes voisins (entre autres d'Emad-eddyn Zenghy, roi de Moussoul), Resched et Daoud soutinrent un siége opiniâtre de deux mois; mais, la division s'étant mise entre eux, ils sortirent de la ville, et Rasched se retira à Moussoul avec Zenghy. Mas'oud, maître de Baghdad, convoqua (août 1136) une assemblée, qui le déclara déchu du khalifat, dont il n'avait pas joui un an entier, et le remplaça par Moktafy, oncle de Rasched (*V.* MAS'OUD, XXVII, 383, et MOKTAFY, XXXIX, 274). Le khalife déposé ne se fiant pas à Zenghy, que le sulthan avait gagné par des concessions de terres et de titres honorifiques, quitta Moussoul, et se rendit auprès de Daoud dans l'Adzerbaïdjan, où ces deux princes, animés par le même intérêt, formèrent une nouvelle ligue contre Mas'oud. Leur armée fut vaincue; et Rasched, qui, relevant de maladie, s'était arrêté à Hamadan, ayant voulu gagner Ispahan, fut assassiné par ses esclaves pendant son sommeil, le 25 ramadhan 532 (juin 1123), à l'âge de 32 ans.

A—T.

RASCHI (RABBI SALOMON JARCHI), le plus célèbre rabbin qui ait paru en France, et un des plus grands hommes qui soit sorti du peuple juif, naquit à Troyes en Champagne, l'an 1040, suivant l'opinion très-vraisemblable de l'abbé de Rossi, et le témoignage d'un ancien manuscrit dont il s'appuie. Il était fils du rabbin Isaac, d'où lui est venu le surnom d'Isaaki. Le nom de Raschi est un composé des initiales des mots *Rabbi Salomon Itzahaki*, suivant l'usage des Juifs modernes; et c'est sous ce nom qu'il est généralement connu. Richard Simon, Lacroze, Wolf et quelques autres savants prétendent que les rabbins ne l'ont jamais cité sous le nom de Jarchi; c'est une erreur démentie par le *Sedèr Adoròth*, le *Schem Aghedolim*, et le *Catalogue des manuscrits* de l'abbé de Rossi; où l'on voit qu'il est appelé Jarchi indistinctement par les chrétiens et par les hébreux. On a cru aussi qu'il était de Lunel, parce que le mot Jarki signifie lunatique : cette conjecture est entièrement détruite par le témoignage de la plupart des biographes juifs et par Richard Simon, Bartolocci, Basnage et Rossi. Raschi, doué d'heureuses dispositions pour l'étude, apprit les langues anciennes, la philosophie, la médecine et l'astronomie; il devint très-habile dans l'Écriture sainte et dans la jurisprudence hébraïque : ses progrès furent si rapides dans l'intelligence des Livres saints et du Talmud, que ses contemporains le regardèrent comme un prodige, et qu'il a été appelé, par excellence et par antonomase, l'*interprète de la loi*, le *prince des commentateurs*. Non content d'avoir entendu les hommes les plus instruits que la France possédait alors, il voulut profiter des lumières des étrangers; et, dans ce dessein, il voyagea en Italie, en Grèce, en Palestine, en Égypte, en Perse, en Allemagne; il visita toutes les villes où il y avait des académies hébraïques, et où florissaient les études. Il interrogeait les professeurs, discutait avec eux les articles les plus difficiles, et notait exactement les réponses qu'on lui faisait. Le trésor d'érudition qui en résulta, lui servit dans la suite pour composer ses ouvrages, qui furent reçus avec enthousiasme par ses compatriotes, et qui sont encore regardés comme ce qu'ils possèdent de plus excellent. Raschi mourut dans sa patrie, en 1105, à l'âge de soixante-cinq ans. Jachia et quelques auteurs juifs, toujours amis du merveilleux, assurent que son corps fut transporté à Prague, et qu'on y voyait encore son sépulcre, de leur temps. Ils font aussi des contes sur quelques événements, répétés par Bartolocci, mais que le judicieux abbé de Rossi a jugés dignes d'un éternel oubli. Raschi eût un grand nombre de disciples, qui lui firent honneur, et qui répandirent sa doctrine dans toutes les parties du monde. Il maria ses trois filles à des personnages les plus distingués dans sa nation. On a de ce docte rabbin : I. *Commentarius in Pentateuchum*, en hébreu, Reggio, 1475; Bologne, 1482; Soncino, 1487; Lisbonne, 1491; Naples, 1491; Constantinople, 1505; Prague, 1518 et 1531; Thessalonique, 1520, in-fol., et plusieurs fois depuis, avec ou sans le texte. L'abbé de Rossi donne, sur plusieurs éditions de ce commentaire, d'amples détails dans ses *Annales hebræo-typograph. xv sec.*, Parme, 1795, et dans ses *Ann. hebræo-typograph. ab anno* 1501 *ad annum* 1540, Parme, 1799. Il décrit aussi, dans son *Catalogue* raisonné, soixante-six manuscrits qu'il possédait, et dont quelques-uns offraient des variantes considérables, ou des particularités remarquables. Conrad Pellican entreprit de traduire en latin le Commentaire de Raschi; mais il ne l'acheva pas, et ce qu'il en avait fait est resté inédit. Jean-Frédéric Breithaupt en a donné une traduction latine complète, de sa façon, avec des notes excellentes, Gotha, 1713 et 1714, in-4°., 3 vol. Raschi, dit Richard Simon, est le grand auteur des Juifs sur la Bible, parce qu'il est savant dans leur théologie et dans leurs traditions. Buxtorf, Lightfoot, Morin, Jahn, Rosenmüller et Rossi le regardent également comme un oracle sur les traditions judaïques, qu'il rapporte en historien, et souvent sans y croire. En voici deux échantillons : il soutient, d'après

Aben-Ezra, son maître, que le serpent tentateur était simplement une bête; il suppose qu'il marchait et parlait à la manière des hommes: il ajoute qu'ayant été témoin des caresses que se prodiguaient Adam et Ève dans le paradis terrestre, le serpent conçut de l'amour pour Ève, et ne forma le projet de la tentation que dans l'espérance de l'épouser, s'imaginant qu'Adam, mangeant le premier du fruit défendu, mourrait sur l'heure. Raschi raconte ailleurs qu'Abraham, partant pour l'Egypte, enferma sa femme dans un coffre qui fit partie de son bagage; que les commis de la douane voulurent ouvrir le coffre; qu'Abraham n'ayant pu s'en défendre, ils en tirèrent Sara, dont Pharaon fut tellement épris, que le patriarche crut devoir la faire passer pour sa sœur. Raschi ne se borne pas à recueillir, dans son Commentaire, les historiettes des anciens rabbins et les allégories des talmudistes; il s'attache principalement aux explications littérales des auteurs les plus accrédités, dont il rapporte les expressions mêmes. C'est vraisemblablement sur le modèle des Commentaires de Raschi, que nos interprètes du moyen âge ont composé leurs *Chaînes* des Pères. Le style de ce docte rabbin est concis, obscur, énigmatique. Le mélange continuel des termes empruntés a différentes langues, à l'hébreu, au chaldaïque, au rabbinique, au français de ces temps reculés, augmente l'obscurité et la difficulté de l'entendre. La haute estime dont il jouit, et le besoin de le mettre à la portée de tous, ont engagé des rabbins modernes à le commenter et à l'éclaircir. Nicolas de Lyra, Siméon de Muis et plusieurs autres Chrétiens l'ont souvent mis à contribution dans leurs écrits. II. *Commentarius in Canticum, Ecclesiasten, Ruth, Ester, Daniel, Esdram, Nehemiam*, Naples, 1487, in-4°. Les cinq livres appelés *Meghillot* par les Juifs, avaient déjà paru à Bologne, en 1482 ou 1483, in-fol.; et, depuis ce temps, ils ont eu un grand nombre d'éditions, ainsi que les *agiographes*. Il paraît que les Commentaires sur les Paralipomènes, Job et les Prophètes, imprimés dans les grandes Bibles, sous le nom de Raschi, ne sont pas de lui. III. *Commentarius in Talmud*, imprimé avec le texte, Venise, 1520, in-fol., et ailleurs. Raschi n'a donné que vingt-trois Traités. Les autres ont été faits, dans le même esprit, par Rabbi Samuel Meir. La plupart de ces Traités ont été publiés séparément, dès l'origine de l'imprimerie, à Soncino et ailleurs. L'autorité de Raschi, dit Grosley, a tranché une dispute très-vive, élevée, dans le dernier siècle, entre Vitringa et Rhenferd, professeurs de Franeker, sur les *dix oiseux* des anciennes synagogues juives. D'après cette autorité, il est reçu entre les rabbinisants, que ces *dix oiseux* étaient dix personnes gagées pour être toujours présentes aux prières publiques, parce que, sans ce nombre, que Jésus-Christ a réduit à trois, il n'y avait ni synagogue, ni assemblée légitime, soit civile, soit sacrée, et qu'on ne pouvait réciter les formules de bénédiction. IV. *Commentarius in Pirkè Avoth*, Venise, 1605, in-4°. Il est douteux que ce Traité lui appartienne, quoique plusieurs biographes le lui attribuent. V. *Observationes in Alphes*, avec cet ouvrage et séparément, Venise, 1521. Wolf n'en parle pas dans sa *Biblioth. heb.* VI. *Quæsita et responsa*, manuscrit, dans la bibliothèque d'Oppenheimer, sous le nom de Jachia. VII. *Pardès* (Paradis), manuscrit. Cet ouvrage se trouve rarement en entier; mais il en existe un abrégé sous le titre de *Likkutè pardès*, Venise, 1519; Amsterdam, même année. C'est un Traité des rits et cérémonies judaïques. VIII. *Commentarius in Medràs Rabbà*, imprimé avec le texte de la Genèse et le Commentaire de Rabbi Abraham ben Ascer; on doute qu'il soit de Raschi. IX. *Canticum de unitate Dei*. Ce Cantique est inséré dans quelques *Machasor* manuscrits. X. *Selichà*, ou Commentaire sur le Décalogue, dans les Machasor. XI. Un *Livre de médecine*, que Sabtai assure avoir vu manuscrit dans la bibliothèque d'Oppenheimer. XII. *Commentarius in en Israël* (OEil d'Israël), excessivement rare, suivant Bartolocci. Rabbi Jachia prétend que, pendant son séjour en Espagne, Raschi composa un ouvrage intitulé, *Parnas* ou Régulateur: mais il ne cite pas d'autre garant que Rabbi Meir de Padoue; et il n'indique aucune bibliothèque où ce livre puisse se trouver. Peut-être est-ce le même que Grosley dit avoir vu manuscrit chez un rabbin de Casal, et intitulé le *Conciliateur*. Au dire de ce rabbin, le Conciliateur fut écrit à l'occasion des disputes qui, au temps de Raschi, partageaient les rabbins sur les mystères de la grâce, de la prédestination et du libre-arbitre; il se réduisait à cette parabole: « Si, avec un mouchoir, » vous voulez vous couvrir tout le » corps, vous laissez voir ou le buste ou les jambes; l'unique moyen » de réussir dans ce dessein est de » se rapetisser en s'accroupissant. » Usez-en de même à l'égard des » mystères dont il s'agit: Rapetissez-vous, humiliez-vous devant » Dieu, et adorez ce qui passe les » bornes de votre intelligence. » (*OEuvres inédites de Grosley*, tome II, page 344.) On est étonné que Basnage et Boissi n'aient parlé qu'en passant d'un rabbin aussi célèbre que Raschi, et qui fait vraiment honneur à la France. L—B—E.

RASCHID (HAROUN EL). *Voy.* AARON, I, 5.

RASCHID-EDDIN, célèbre historien persan, dont le véritable nom est *Fadhl-allah ben Emad-eddin Aby'lkhaïr ben Aly Raschid-eddin*, nommé aussi quelquefois tout simplement *Raschid*, naquit à Hamadan, ville de l'ancienne Médie, au treizième siècle de notre ère. Il était d'origine juive, et médecin de profession. Cet état, qui, dans l'Orient, mène souvent au comble des honneurs, lui procura la faveur des princes mongols qui régnaient en Perse; et il devint vizir du sulthan Ghazan-Khan. Il fut aussi ministre de son fils Oldjaïtou Khodabendeh Mohammed. Il jouit d'un grand crédit sous le règne de ces deux souverains. Ce fut lui qui fit élever les palais et les mosquées qui ornèrent la nouvelle ville de Soulthanyeh, élevée, par Oldjaïtou, sur l'emplacement du bourg obscur de Kongorlan. Cette cité, presque entièrement en ruines maintenant, devint alors la résidence impériale des monarques de la Perse. Après la mort d'Oldjaïtou, arrivée en l'an 1317, son fils Behadour-schah Abou-Saïd lui succéda, à l'âge de quinze ans environ. Raschid-eddin resta à la tête du ministère: mais ce ne fut pas pour longtemps; car il ne tarda pas à périr victime de la haine que lui portait l'émir Djouban, tuteur du jeune souverain. Le grand ouvrage historique qui a fait la réputation de cet écrivain, est composé en persan; il est intitulé : *Djami al-tewarikh*, c'est-à-dire, *Collection des annales.* Il fut entrepris à la sollicitation du sulthan Ghazan-Khan, et porte encore le titre de *Tarikh-Moubarek-Ghazany*, ou *Histoire auguste de Ghazan*. Ce prince mourut bientôt après, lorsque Raschid-eddin terminait la première partie de son livre, qui fut achevé par les ordres d'Oldjaïtou. Cette histoire, qui est fort étendue, traite de l'origine et de la division de toutes les tribus mongoles et turques, disséminées dans la Haute-Asie; des anciens rois issus d'Oghouz-Khan, des princes mongols ancêtres de Djenghiz-Khan; puis il donne le récit très-détaillé des actions de ce conquérant et de ses descendants, soit en Chine, soit en Perse, dans la Tartarie ou dans le Kaptchak, et enfin une description du monde, comme on pouvait le connaître alors en Perse. Cette partie est ornée de cartes géographiques, et accompagnée d'une Histoire des différents peuples, rédigée d'après leurs propres annales. Raschid-eddin ne négligea aucune recherche pour perfectionner son ouvrage et le rendre digne du prince qui en avait ordonné la composition. Le vizir profita des Mémoires sur l'origine des Mongols et de la famille impériale, qui avaient été recueillis par un officier mongol, nommé *Poulad-Djinkesank* (1). Il y joignit les nombreux renseignements que tous les gouverneurs et les principaux personnages de l'empire lui fournirent, par les ordres de Ghazan-Khan. Cet ouvrage est sous-divisé en trois parties ou tomes. La première partie comprend deux livres. Le premier, qui contient une introduction et quatre grands chapitres subdivisés en plusieurs sections, renferme l'énumération de toutes les tribus mongoles et turques, avec les détails que l'auteur a pu réunir sur leur origine, leur histoire, les pays qu'elles ont habités, et les chefs auxquels elles ont donné naissance. La première section traite des véritables Turks, tels que les *Ouïghour*, les *Kankly*, les *Kaptchak*, les *Karlouk* et les *Kaladj*. Il y est aussi question des anciens princes des Turks et de leur généalogie. Dans la seconde, l'auteur parle des *Djélaïr*, des *Tatar*, des *Merkit*, des *Kourlaout*, des *Barghout*, des *Ouïrat*, des *Toumat*, des *Ourasout* et de plusieurs autres peuples. La troisième section est consacrée aux *Kéraït*, aux *Naïman*, aux *Ankout*, aux nations du *Tanghout*, aux *Kirkis* et aux diverses nations turques dont il a déjà été question dans la première section. Dans la quatrième, on parle des tribus désignées plus particulièrement par le nom de Mongols, telles que celles de *Derlighin*, d'*Ouriankat*, de *Konkerat*, d'*Arlat*, de *Houschin*, de *Seldouz*, d'*Ildourkin*, de *Dourban*, de *Narin*, de *Boudan*, de *Iasout*, et bien d'autres encore. Dans le second livre de cette première partie, Raschid-eddin raconte l'histoire de Djenghiz-Khan et de ses ancêtres, ainsi que de tous les souverains de sa race, établis en Chine, dans le Turkestan, dans le Kaptchak et dans la Perse. Il y suit une méthode biographique étrangère à la littérature persane et arabe, et qui semble rappeler la manière des écrivains chinois, que Raschid-eddin a connus certainement, sinon par lui-même, au moins par le moyen des interprètes qui étaient à ses ordres. Raschid-eddin divise l'histoire de chaque personnage en trois sections. Dans la première, il traite de la naissance de chacun des princes mongols, ancêtres de Djenghiz, de sa femme, de ses enfants, et de tous les détails personnels qui peuvent tenir à la généalogie de la race impériale. Puis vient l'histoire civile, militaire, ou politique du prince, suivie de l'histoire étrangère ou du récit abrégé des événements arrivés dans le même temps en Chine, dans la Tartarie, la Perse et le reste de l'Asie; ce qui forme la troisième partie. L'auteur entre dans les plus grands détails sur la vie et les expéditions du fondateur de l'empire Mongol. Comme tous ces récits sont tirés des Mémoires mêmes fournis par la branche de la famille impériale établie en Perse, on ne peut douter de leur exactitude, au moins en général. Il est terminé par un résumé chronologique de l'histoire de Djenghiz-Khan, suivi de la vie d'Oktaï, qui le remplaça sur le trône de Karakoroum; vient ensuite celle de Tchoutchy et de ses successeurs dans le Kaptchak jusqu'à Toukta. Raschid-eddin parle encore de Djaghatay et de ses descendants, puis de Touly, quatrième fils de Djengkiz-Khan, père des princes qui formèrent la branche des souverains Mongols de la Chine et de la Perse: avant eux, il fait connaître Gaïouk, fils et successeur d'Oktaï, remplacé par Mangou fils de Touly, qui laissa, en mourant, le trône à son frère Koublaï, conquérant de la Chine. On trouve dans cette partie quelques détails sur les expéditions entreprises par les ordres de ce dernier, contre le Japon et l'île de Java, dont il est aussi parlé dans la relation de Marco Polo. Elle présente encore des renseignements sur l'administration intérieure de la Chine, les principaux ministres de Koublaï, et enfin sur son fils Mangou-Timour, et sur le célèbre lama *Pasepa*, fondateur de la souveraineté pontificale du Tibet. Raschid termine cette partie de son livre, par l'histoire des Mongols de Perse, depuis Houlagou, frère de Koublaï, jusques et y compris Ghazan-khan. La seconde partie de ce grand ouvrage est subdivisée en deux sections: la première comprend un récit très circonstancié des actions d'Oldjaïtou. La deuxième contient l'histoire des prophètes, des khalyfes, des religions et des dynasties, depuis Adam jusqu'en l'an 700 de l'hégire (1300 et 1301 de J.-C.) avec les annales des peuples de la Chine, de la Tartarie, du Kaschmir, de l'Inde, des Israélites, des Ismaéliens et des Franks. La troisième division, souvent citée dans le corps de l'ouvrage sous le titre de *Dsil* (frange ou appendice), renferme une géographie universelle. Le sulthan du Kharizme Abou'lghazy-Bayadour-Khan (*V.* ce nom, I, 95), auteur d'une *Histoire généalogique des Tatars*, qui est fort connue, a beaucoup profité de l'ouvrage de Raschid; il y a puisé tout ce qu'il rapporte des origines tartares et mongoles. On ne peut douter, après ces détails, que le *Recueil historique* de Raschid-eddin ne soit une des productions les plus importantes qui existent en persan, et qu'il ne renferme effectivement une multitude de renseignements précieux, qui doivent en faire vivement desirer la publication ou la traduction. Pétis de La Croix, le fils, en avait exécuté une, qui est perdue, à ce qu'il paraît. On ne doit pas la regretter beaucoup, si, comme il est probable, elle a été faite sur le manuscrit de la bibliothèque du Roi, nº. 68, qui ne contient qu'une portion de l'ouvrage de Raschid-eddin, fort mal écrite, et remplie de lacunes. M. Étienne Quatremère, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, s'est beaucoup occupé de ce livre important; il a même communiqué à cette académie quelques-uns des résultats de ses recherches: ils font regretter qu'il ne les ait pas encore publiés. La Bibliothèque royale possède deux manuscrits de cet ouvrage. Nous avons déjà parlé du premier; le second, nº. 68 A, en un gros volume in-fol., a été écrit en l'an 837 de l'hégire (1418 de J.-C.): il est fort beau; mais malheureusement il ne renferme que l'histoire des Mongols et de leurs princes: l'histoire étrangère, et le *Dsil* ou *appendice*, contenant la partie géographique, y manquent. Ces deux portions sont extrêmement rares dans l'Orient. On trouve, dans ce même manuscrit, une continuation de l'histoire des Mongols de Perse, écrite sous le règne de Schah-Rokh, fils de Tamerlan, par un auteur inconnu: elle présente, dans le plus grand détail, le récit des événements arrivés sous le règne d'Abou-Saïd, fils et successeur d'Oldjaïtou. Outre ce grand ouvrage historique, le vézyr Raschid-eddin a encore composé une espèce de *Somme théologique musulmane*, intitulée, *Madjmou-arraschidiah* (la collection de Raschid), écrite en arabe: il en existe à la bibliothèque du Roi, sous le nº. 356, un superbe exemplaire, qui date de l'an 710 de l'hégire (1310 de J.-C.), du vivant même de l'auteur. S. M—N.

---

(1) Ce nom qui est souvent donné par les écrivains persans de cette époque, à un grand nombre de seigneurs mongols, n'est pas autre chose que le titre chinois *Tching-Siang*, c'est-à-dire *Ministre*, qui passa alors en Occident avec plusieurs autres qualifications du même genre.

RASÈS, historien arabe d'Espagne, dont le véritable nom était *Ahmed ben Mohammed ben Mousa Abou-bekr al Razy*, était originaire de Rey, dans la Perse, comme son nom de *Razy* l'indique: il naquit à Cordoue, dans le neuvième siècle, et vécut du temps des khalifes Ommiades Abd-allah et Abd-errahman III (888-961). Il paraît qu'il jouit de l'estime de ces deux princes. On voit, par les témoignages que Casiri a réunis dans sa Bibliothèque arabe d'Espagne, que cet auteur était fort estimé parmi les savants de sa nation. Il avait composé un grand ouvrage sur l'histoire et les expéditions militaires des souverains musulmans de l'Espagne, et une Description historique et topographique de la ville de Cordoue et de tous ses quartiers et édifices. Ce dernier livre, où il donnait de grands détails sur les antiquités de sa patrie, était divisé en 5 tomes. L'auteur l'avait entrepris à l'imitation d'une ample Description de Baghdad, exécutée par un certain Ahmed ben Aby-Taher, qui vivait vers la même époque. Ces deux ouvrages sont perdus, à ce qu'il paraît: ils ne se trouvent au moins dans aucune de nos bibliothèques; et rien n'indique qu'ils existent dans l'Orient. Il est probable qu'ils ressemblaient beaucoup à la grande Description de l'Égypte et du Caire, par Makrizy; le titre même de ces deux ouvrages paraît avoir donné naissance à celui qu'on voit en tête du livre de Makrizy. Les bibliographes espagnols font mention d'un ouvrage historique et géographique sur la situation de l'Espagne, du temps des Goths et des premiers princes musulmans, traduit de l'Arabe, qu'ils attribuent au même auteur. On pourrait croire qu'il ne diffère pas des livres écrits en arabe dont nous venons de parler : il est difficile de décider cette question, parce que cette traduction est restée inédite. Les notices que ces bibliographes en donnent, sont si confuses et tellement mêlées d'indications fabuleuses, fausses ou erronées, que beaucoup de savants regardent cet ouvrage comme un livre fabriqué et décoré d'un nom illustre, pour lui procurer plus de vogue. Nous ne voyons pas néanmoins de raison suffisante pour admettre une pareille supposition ; car ce qu'on reproche à cet ouvrage manuscrit, peut venir tout simplement de l'ignorance du traducteur et des additions qu'il aura eu la maladresse d'y joindre. Cette traduction fut rédigée en portugais, vers le treizième siècle, à ce qu'il paraît ; et, bientôt après, on en fit, sur le portugais, une version castillane. On cite plusieurs exemplaires de l'une et de l'autre traduction qui existent dans divers monastères de l'Espagne et du Portugal. Resende traduit ainsi une notice qui se voit à la fin d'un manuscrit qui contient la version castillane exécutée en l'an 1320 ; elle fait connaître les interprètes arabes et espagnols de ce livre : on y voit qu'il fut traduit d'abord en portugais *per magistrum Machometum Sarracenum nobilem architectum*, *et scribebat mecum Ægidius Petri clericus domini Petri Joannidæ Postellensis, patris domini Joannis Avolini.* S. M—n.

RASIS ou RHAZÈS. *V.* Razi.

RASORI (Jean), célèbre médecin, naquit à Parme, en 1767. Fils d'un artisan, il annonça, dès son enfance, de si heureuses dispositions pour les sciences, que des personnes bienfaisantes lui firent faire ses études au collége de cette ville. Ses progrès ne démentirent pas les espérances qu'on avait conçues. L'infant duc de Parme, son souverain, instruit des talents et de l'esprit de ce jeune homme, l'envoya, à ses frais, étudier la médecine à Florence, à Pavie et en Angleterre ; et il l'entretint, pendant sept ans, dans ces écoles. Rasori revint dans sa patrie, après avoir passé quelque temps à Paris, dans le moment où la révolution exaltait les têtes. Une imagination ardente et une ambition démesurée lui firent adopter les principes démagogiques ; et il arriva à Parme plein du desir de les propager. Il avait aussi embrassé vivement la nouvelle doctrine médicale de Brown ; et il conçut le projet de renverser toute la science hippocratique, pour lui substituer les rêveries systématiques du médecin anglais. L'occasion s'en présenta bientôt ; et son illustre protecteur lui obtint la chaire de professeur de pathologie interne à l'université de Pavie, vers la fin de l'année 1794. Ce fut alors qu'il fit connaître la doctrine médicale de Brown, en publiant la traduction italienne des ouvrages de ce professeur, auxquels il ajouta une Préface et des Notes que lui fournit Malacarne. Cette traduction et les leçons de Rasori firent beaucoup de bruit en Italie, et occasionnèrent de vives discussions dans les écoles. Le professeur Vacca Berlinghieri, de Pise, publia d'excellentes Observations en réfutation de la doctrine Brownienne. Rasori promit de répondre ; mais il n'exécuta point sa promesse. Le scandale que ses leçons excitèrent à Pavie, l'obligea bientôt de quitter sa place. Mais lors de l'entrée des Français en Italie, il se rendit à Milan ; et, s'adonnant tout entier à la politique, il publia un Journal intitulé : *L'Amico della libertà e dell' uguaglianza*, dans lequel il se montra le plus zélé partisan du gouvernement républicain et l'ami des patriotes. Ce qui le rendit odieux et méprisable à tous les honnêtes gens, ce furent les invectives qu'il lança contre les princes, et surtout contre le duc de Parme, son bienfaiteur. Il n'y ménagea point les sarcasmes les plus amers contre les professeurs de Pavie, ses anciens collègues, et en général contre tous ceux qui ne partageaient pas ses opinions médicales et républicaines. Il obtint ensuite l'emploi de secrétaire central du ministre de l'intérieur de la république Cisalpine, qui était alors un certain Tadini, homme assez médiocre. Rasori s'empara de son esprit, et lui fit commettre beaucoup de fautes. Grand nombre d'employés furent renvoyés des bureaux du ministère, pour faire place à des créatures du secrétaire, qui devint l'objet de la haine des Milanais. Les journalistes l'accablèrent de tant de ridicule, qu'il fut obligé de donner sa démission; et il retourna à Pavie dès la fin de 1797, avec le titre de professeur de clinique interne et de médecine pratique. Il n'ouvrit son cours que vingt jours après la rentrée des écoles, et il fit, à ce sujet, une prolusion des plus extravagantes, intitulée : *Del preteso genio d'Ippocrate* (Sur le prétendu génie d'Hippocrate). Ce Discours, imprimé en 1798, est digne d'un nouveau Paracelse. L'auteur cherche à réfuter ou à tourner en dérision les aphorismes immortels du père de la médecine. Il n'épargne ensuite ni les sarcasmes ni les invectives contre les médecins de l'antiquité, tels que Galien, Celse, etc.; contre les Sydenham, les Hoffmann, les De Haën des derniers siècles. Enfin tous les médecins modernes les plus illustres sont déchirés par sa plume satirique. Il faudrait, selon lui, brûler tous les livres de médecine, et s'en tenir aux seuls principes qu'il enseigne. On peut juger quelle impression fit sur les auditeurs un tel discours. Les leçons qui suivirent, ne furent pas moins bizarres ni moins dépourvues de bon sens, et elles finirent par perdre entièrement l'auteur dans l'esprit des élèves. Une comédie burlesque et des plus injurieuses pour le professeur, intitulée : *Il Rasori*, fut imprimée, et même adressée au Directoire exécutif de la république Cisalpine. Une Épître non moins virulente, intitulée : *Lettera d'uno studente di medicina pratica e di clinica nell' università di Pavia ad un suo amico*, fut également mise sous presse et répandue dans toute la ville. Enfin des réclamations sans nombre et une députation d'étudiants furent envoyés au Directoire, pour obtenir le renvoi de Rasori; ce qui eut lieu au bout d'un mois de leçons. Il revint à Milan; et, ayant reçu de Londres la *Zoonomie* du docteur Darwin, il en publia une traduction, enrichie de notes. Comme cet ouvrage, qui traite des lois de la vie organique, est ingénieux, et contient des hypothèses hardies et des idées assez piquantes; comme, d'ailleurs, il était dirigé contre Brown, dont Darwin était l'ennemi déclaré, le traducteur fit tout-à-coup volte-face au système du premier; et il devint darwinien outré. Dans ses Annotations, il réfuta la doctrine de Brown, contre lequel il se répandit en injures et en sarcasmes. La traduction de la Zoonomie est écrite d'un style pur et élégant. Ce fut à cette époque que Rasori conçut le projet de fonder un nouveau système de médecine. Tout en blâmant Brown, il prit pour base la doctrine des deux diathèses *sténique* et *asthénique* de cet écrivain; et se fondant sur le principe de F. Hoffmann, *Omnis dolor agit ut stimulus,* il établit que toutes les maladies en général dépendent d'une action stimulante. Comme il ne savait quel nom donner à son système bizarre, le Traité de l'Inflammation de Jean Hunter lui en fournit un, qui lui convint d'autant mieux qu'il annonçait une opposition formelle à la doctrine stimulante Brownienne. Il l'appela *Il Controstimolo* (le contre-stimulus), d'après ces expressions de Hunter : *Some medicines are capable of altering the mode of action, others stimulating, many* COUNTER-STIMULATING, etc. Voici, en peu de mots, l'esprit de la doctrine rasorienne, dont celle de M. Broussais semble tirer son origine : Sur cent maladies qui affligent l'espèce humaine, il en est au moins quatre-vingt quinze qui dépendent d'une cause stimulante, tandis qu'il en est à peine cinq qui se rapportent à une cause débilitante. Mais ces causes, qui produisent un état qu'on nomme diathèse sténique ou asténique, peuvent avoir divers degrés d'intensité : or, pour les combattre, il faut employer des moyens contre-stimulants dans le premier cas, et stimulants dans le second : de là, nécessité d'une division de la matière médicale en deux classes; et c'est ce que firent Rasori et Borda de Pavie, dans leurs leçons de thérapeutique : ainsi dans la première classe, étaient placés l'opium, le quina, le musc, le camphre, l'alkool, le froid, etc...; et dans la seconde, tous les remèdes tirés du règne minéral, tels que l'antimoine et ses préparations, les acides nitrique, sulfurique, muriatique, l'arsenic, le mercure, etc., la plupart des végétaux, et surtout des poisons, comme la ciguë, l'aconit, le laurier-cerise, la bella-dona; ainsi du reste. L'emploi de ces remèdes doit être dirigé à des doses capables de combattre et de détruire la diathèse morbifique; ainsi, par exemple, le tartre émétique, réputé contre-stimulant, est prescrit à doses progressives, jusqu'à ce que, produisant des évacuations, il annonce que le malade ne peut en supporter une dose plus forte, et que la diathèse est vaincue; alors on prescrit le remède à doses décroissantes. Quant aux symptômes nombreux qui compliquent les maladies, le médecin contre-stimuliste n'y attache aucune importance, n'ayant égard qu'au seul degré de la diathèse, et ne s'attachant qu'à combattre celle-ci par des remèdes qu'il juge propices. C'est le *contraria contrariis curantur.* Il n'est pas difficile de voir combien peut être nuisible un tel système, et à quelles erreurs funestes il conduirait. Cependant, il trouva en Italie un grand nombre de prosélytes parmi les jeunes gens; mais il eut un plus grand nombre encore d'adversaires chez les praticiens. Parmi ses partisans on distingua les professeurs Borda de Pavie, Brera de Padoue, et Tomasini de Bologne; ils n'adoptèrent pourtant le système de Rasori qu'en lui faisant subir de grandes modifications, dont la principale fut de créer une nouvelle diathèse intermédiaire des deux autres, qu'ils nommèrent *irritatica*, par une conséquence, sans doute, de ce que Hunter ajoutait à la phrase citée plus haut, c'est-à-dire : *Some irritating, and others quieting*. Ils créèrent aussi pour cette diathèse une troisième classe de remèdes appelés *calmants*, et d'autres *assoupissants*. C'étaient les *torpenti* de Darwin. Le professeur Tomasini a encore élaboré ce système, et l'a, pour ainsi dire, recréé sous une nouvelle forme, qu'il prétend lui avoir été enlevée par le professeur Broussais de Paris : *adhuc sub judice lis est;* ce qui prouve le peu de solidité de ces systèmes, et les erreurs funestes qu'ils peuvent faire commettre aux jeunes médecins. Ce n'est au surplus qu'une misérable rapsodie de la doctrine des méthodistes dont Themison fut le chef, et dont la base était le fameux *Laxum, strictum et medium*, qui désignait les trois états pathologiques dans lesquels peut se trouver la machine animale vivante. Les Autrichiens ayant reconquis le Milanez, en 1799, les révolutionnaires furent recherchés par la police, qui en fit conduire plusieurs en exil aux Bouches de Cattaro. Rasori quitta Milan, et chercha un réfuge à Gènes, alors occupée par la division française sous les ordres de Massena. Une épidémie de typhus s'y manifesta; Rasori y mit en usage son système médical, et publia une Relation de cette maladie, en un volume in-8°. Cet Opuscule est bien écrit, et annonce un homme érudit, au milieu d'une foule d'erreurs, de fausses hypothèses et d'extravagances qu'il avance avec un ton digne de Paracelse. Cette relation fut vivement attaquée pour la réalité des faits cités, et les conséquences qui en étaient déduites, par le docteur William Batt, qui a écrit sur cette même maladie d'une manière infiniment plus sage et plus savante. Après la bataille de Marengo, Rasori revint à Milan, où il obtint la place de *Protomedico* (archiâtre) du gouvernement, celle de médecin de l'hôpital militaire, et celle de professeur de clinique dans le grand hospice de *Santa Corona*. Il publia ensuite un journal intitulé : *Annali di scienze e lettere;* par lequel il se fit encore beaucoup d'ennemis, en s'y livrant à tous les écarts d'une plume satirique et d'une imagination exaltée : il cessa d'y travailler en 1811. L'année suivante, le docteur Ozanam, médecin français établi à Milan, qui avait suivi, pendant quinze mois, les leçons de clinique du professeur, publia un ouvrage intitulé : *Cenni sulla teoria è la dottrina del contro-stimolo* (Aperçu sur la théorie et la doctrine du contre-stimulus), où il démontra, par des faits, les erreurs, la vanité et les dangers d'un système vraiment homicide. Cet opuscule parvint à la connaissance du ministre de l'intérieur, qui ordonna de compulser les registres mortuaires de l'hôpital, et qui, ayant acquis la certitude des faits avancés par ce médecin, destitua le professeur de clinique. Rasori rentra dans la classe ordinaire des médecins, travaillant, de temps à autre, à quelques articles des Annales des sciences et lettres, que publiaient alors MM. Leoni, de Parme, et Gherardini fils, de Milan, l'un de ses plus zélés sectateurs. L'empereur d'Autriche recouvra, en 1814, ses états de Lombardie, et y rétablit une partie des anciennes institutions. La noblesse, en général, et la plupart des hommes attachés au gouvernement italien, ne virent pas sans peine le retour du régime allemand, et la dissolution d'un royaume qui était trop, à la vérité, sous l'influence française, mais où les places et les emplois étaient occupés par des Italiens. Le desir de se soustraire au nouveau joug fut l'origine du *carbonarisme*. On crut que l'occasion se présentait, au moment où Buonaparte, abandonnant l'île d'Elbe, vint débarquer à Cannes, et renverser encore une fois le trône des Bourbons. Des conciliabules se formèrent à Milan; une conspiration fut ourdie pour opérer un soulèvement général, dans l'espoir d'être soutenu par la France victorieuse: mais la bataille de Waterloo déjoua toutes ces manœuvres. Plus de vingt individus furent arrêtés. Rasori se trouva de ce nombre avec des généraux, des avocats et même un ecclésiastique. Une cour martiale, nommée pour les juger, les condamna à une détention plus ou moins longue, et une partie fut renfermée dans la citadelle de Mantoue. Rasori ne recouvra sa liberté qu'au bout de deux ans. Revenu à Milan, il reprit l'exercice de la médecine; mais sa faible constitution ne put résister à un long séjour dans le lieu le plus malsain de la Haute-Italie. Il mourut à Milan, en 1821. On a de lui les ouvrages suivants : *Analisi del preteso genio d'Ippocrate*, Milano, 1796, in-8°. — *Annali delle scienze e lettere*, 1802-12, 10 vol. in-8°. — *Compendio della nuova dottrina medica di Brown, trad. dell'inglese*, 2 vol., 1795, 1805, in-8°. — *Lettera al Dottore Rubini contenente un estratto del trattato di Undervood su gli ulceri delle gambe*, Pavie, 1793, in-8°. — *Prolusione letta, assumendo la scuola di Patologia*, Milano, in-8°. —*Rapporto sullo stato dell' università di Pavia*, in-4°. — *Zoonomia, ovvero leggi della vita organica dal prof. Darwin, trad. dall' inglese con annotazioni*, 1803, 6 vol. in-8°. — *Storia della febbre pettechiale di Genova*, Milan, 1803, 1 vol. in-8°. O—z—m.

RASPE (Rodolphe-Eric), antiquaire allemand, né à Hanovre, en 1737, fit ses études à Göttingue et à Leipzig, et fut employé successivement aux bibliothèques de Göttingue et de Hanovre. En 1767, le landgrave de Hesse-Cassel, Frédéric II, le nomma professeur d'archéologie au collége Carolin, à Cassel, puis inspecteur du cabinet des antiques et médailles, et membre du conseil; on créa aussi pour lui une seconde place de bibliothécaire. Les connaissances variées qu'il possédait, et dont il a donné assez de preuves dans ses ouvrages, pouvaient, dans sa position, lui attirer l'estime générale; mais le goût de la dépense et l'esprit d'aventure le jetèrent dans des écarts déplorables. Il sollicita l'autorisation de fouiller les archives des couvents de l'évêché de Paderborn, pour y chercher des documents historiques : cette entreprise coûta beaucoup, et produisit peu de chose. Ensuite il voulut faire un voyage en Italie, afin d'enrichir le cabinet de Cassel d'objets antiques: le landgrave y consentit, et fournit les fonds nécessaires. Raspe conduisit d'abord sa famille à Berlin, et renvoya en route les clefs du cabinet qui lui était confié. On lui répondit qu'il fallait revenir pour assister à l'inventaire : il obéit; mais dès que l'inventaire fut commencé, il disparut, et l'on découvrit bientôt qu'il avait volé une bonne partie des richesses du cabinet : quelques médailles avaient été mises en gage. La police publia aussitôt son signalement, portant que le conseiller Raspe, ayant des cheveux roux, et vêtu alternativement d'un habit rouge, brodé en or, d'habits noir, bleu et gris, s'était évadé après avoir volé le cabinet de médailles. On invitait, en conséquence, les autorités à s'assurer de sa personne, et à le renvoyer à Cassel. Arrêté à Clausthal, il s'évada dans la nuit, s'embarqua pour l'Angleterre, et passa le reste de ses jours dans ce royaume, faisant toujours des projets, travaillant à des ouvrages utiles, et gagnant sa vie, soit à donner des leçons, soit à traduire en anglais des livres allemands. En 1781, il annonça son projet de voyager en Egypte, pour y faire des recherches sur les antiquités. Pendant quelque temps il trouva de l'emploi dans les mines de Cornouailles: en Irlande il voulut diriger lui-même l'exploitation d'une mine. La société royale de Londres l'ayant rayé de la liste de ses membres, il menaça de faire imprimer avec les caractères, et dans le format des *Philosophical Transactions*, les *Unphilosophical Transactions* des savants d'Angleterre. Il essaya même d'excuser, et presque de justifier, dans une gazette allemande, le vol commis à Cassel. Il mourut à Mucross, en Irlande, à la fin de 1794, aussi estimé pour ses talents que méprisé pour sa conduite. Voici ses principaux ouvrages: I. *OEuvres philosophiques latines et françaises de feu M. de Leibnitz, tirées de ses manuscrits, qui se conservent dans la bibliothèque royale à Hanovre*, avec une préface de Kæstner, Amsterdam et Leipzig, 1765, in-4°. (*Voyez* Leibnitz, XXIII, 640.) II. *Mémoires pour servir à la plus ancienne histoire de Hesse-Cassel*, 1774, in-8°. III. *Voyage en Angleterre, sous le rapport des manufactures, des arts, de l'industrie*, etc., Berlin, 1785. IV. *An account of some german volcanos and their productions*, Londres, 1776—V. *Essai critique sur les peintures à l'huile* (en anglais), Londres, 1781, in-4°. VI. *A descriptive catalogue of a general collection of ancient and modern engraved gems, cameos as well as intaglios*, etc., Londres, 1791, deux vol. in-4°., avec cinquante-sept pl. Cette explication des empreintes en soufre, fournies par le modeleur Tassie, parut aussi en français sous ce titre: *Catalogue raisonné d'une collection générale de pierres gravées antiques et modernes, tirées des plus beaux cabinets de l'Europe*; ce livre est rare et recherché. Raspe traduisit en allemand l'Essai d'Algarotti sur la peinture, Londres, 1777. Parmi ses traductions anglaises, on remarque celles des Voyages minéralogiques de Ferber, du Nathan de Lessing, etc. Il y a de lui, dans le tome LIX des *Transactions philosophiques* de Londres, une Dissertation *De ossibus et dentibus elephantum aliarumque belluarum in Americâ septentrionali aliisque borealibus regionibus obviis*; et il a fourni d'excellents articles sur des ouvrages d'archéologie, signés Gs, dans les tomes XIII-XVIII de l'*Allgemeine deutsche Bibliothek*. D—G.

RASTAL (Jean), né à Londres, fit ses études avec succès dans l'université d'Oxford, et revint dans sa ville natale où il établit une imprimerie, qui acquit une assez grande célébrité. Il épousa la sœur de Thomas More, qui tira de lui beaucoup de secours pour la composition de ses ouvrages. Rastal mourut à Londres en 1536, avec la réputation d'un homme d'une sévère probité, d'un savant mathématicien, d'un bon historien et d'un habile controversiste. On a de lui une comédie intitulée *Natura naturata* : c'est une description dramatique de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, avec des planches; — *Canones astrologici*; — *Regum Anglorum chronicon*; — *Dialogues sur le purgatoire*; suivis d'une défense de ces dialogues contre Jean Fryth; — *Des Indulgences*; — Les *Règles d'une bonne vie*; — Le *Rosaire des bonnes œuvres*. — Guillaume RASTAL, son fils, s'étant livré à l'étude des lois dans le collége des avocats de Lincoln's-Inn, fut premier lecteur d'Édouard VI : mais les changements introduits dans la religion l'obligèrent de se réfugier à Louvain avec sa femme. Il revint dans sa patrie, à l'avénement de la reine Marie, et fut nommé juge de paix des plaids-communs. Sous la reine Élisabeth, il se retira de nouveau à Louvain, où il partagea tout son temps entre l'étude et les exercices de piété, jusqu'à sa mort, arrivée le 27 août 1565. On a de lui : I. Le *Cartulaire*, Londres, 1534 et 1580. II. *Table chronologique des rois d'Angleterre*, depuis la conquête; ouvrage destiné à faire connaître la date des divers actes, Londres, 1563, 1607, 1639, in-8°. III. Les *Termes des lois anglaises*. IV. *Recueil des statuts* qui sont restés en vigueur depuis la grande charte, etc., Londres, 1559-1583, in-fol. V. *Vie de Thomas More*. — Un autre Guillaume RASTAL, né à Glocester, fut élevé dans le collége de Winchester, d'où il passa au nouveau collége d'Oxford, où il se fit beaucoup de réputation par son talent pour l'argumentation. Les changements opérés dans la religion sous le règne d'Élisabeth, l'obligèrent de se réfugier à Louvain : il s'y s'appliqua entièrement à l'étude de la théologie, et à composer des ouvrages de controverse, principalement pour réfuter ceux de l'évêque Jewell. Rastal, s'étant rendu à Rome, y fut nommé pénitencier, pour ceux de ses compatriotes que la persécution forçait d'aller chercher un asile dans cette capitale. Il alla se faire jésuite à Augsbourg, et devint recteur du collége d'Ingolstadt. On ignore l'année de sa mort. Les bibliothécaires de la Société ont oublié de faire mention de cet auteur. Ses ouvrages consistent en divers traités contre Jewell. T—D.

RASTIGNAC (AYMERI CHAPT DE), d'une ancienne maison du Périgord, connue dès la fin du onzième siècle, et dont l'origine remonte aux sires, de Chabanais, fut successivement selon Ughelli, trésorier de l'Église romaine, évêque de Volterre évêque et gouverneur de Bologne, 1361, et prince de l'empire en 1364. Il établit à Bologne les Célestins et les Camaldules, donna aux moines du Mont-Olivet l'église de Saint-Michel del Bosco, et bâtit, en 1367, une partie considérable de la Chartreuse : il devint chancelier de l'université de Bologne, dont il étendit la réputation, en y attirant des savants de toutes parts; fut transféré, en 1371, sur le siége de Limoges, nommé gouverneur de la vicomté de ce nom, et mourut le 10 novembre 1390. — Raimond DE CHAPT DE RASTIGNAC, que De Thou l'historien appelle un homme d'un courage infatigable, *virum indefessæ virtutis*, était de la même famille, seigneur de Messilhac, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général de la Haute-Auvergne, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il se distingua, dans son gouvernement, par sa valeur et sa fidelité pendant les troubles de la Ligue; il enleva aux ligueurs plusieurs places, gagna la bataille d'Issoire, contre le comte de Randau, en 1590, et celle de Villemur, contre le duc de Joyeuse, en 1592. Après avoir rétabli la paix en Auvergne, il attaqua, dans le Limousin, les rebelles connus sous le nom de *Tard-venus*, en tua deux mille près de Limoges, et mit le reste en déroute : il fut tué lui-même, le 26 janvier 1596, à La Fère, en Picardie, où il était allé pour conférer, avec Henri IV, des affaires de son gouvernement. V—ve.

RASTIGNAC (Louis-Jacques de Chapt de), archevêque de Tours, de la même famille que le précédent, né dans le Périgord en 1684, fut élevé au séminaire de Saint-Sulpice, et parut avec éclat sur les bancs de la Sorbonne. Il prit le bonnet de docteur, et fut fait évêque de Tulle, en 1722. Une thèse sur les quatre articles, à laquelle il présida, excita le mécontentement de la cour de Rome; et l'on exigea du prélat une sorte de satisfaction. Il fut transféré à l'archevêché de Tours, en 1723. L'Église était alors troublée par les querelles qu'avaient excitées les appelants. Rastignac montra un attachement très-vif aux constitutions des papes, et n'omit rien pour réduire les opposants dans son diocèse. Benoît XIII le loua de son zèle, par un bref du 22 août 1725. Le prélat surmonta les obstacles qu'il trouva dans son chapitre, et publia des mandements en faveur du concile d'Embrun, contre la consultation des cinquante avocats, et sur d'autres matières. Il assista aux assemblées du clergé de 1723, de 1726 et de 1734, et parut faire cause commune avec ses collègues pour la défense des droits et des décisions de l'Église. Son esprit conciliant, sa facilité à s'énoncer, ses manières aimables, le firent juger propre à diriger les assemblées du clergé, lorsque M. de Vintimille, archevêque de Paris, fut forcé, par l'âge et les infirmités, de se retirer des affaires. Rastignac présida l'assemblée du clergé de 1745 et celles de 1747 et de 1748. Dans la première, il fit un rapport sur le livre de l'abbé Travers, les *Pouvoirs légitimes*, et engagea l'assemblée à accorder un secours au père Berthier pour la continuation de l'Histoire de l'Église gallicane. Il dénonça plusieurs fois au roi les efforts de l'incrédulité naissante. Ce fut peu après, que des discussions qu'il eut, dit-on, avec les Jésuites, le jetèrent dans une route contraire à celle qu'il avait suivie jusque-là. Ce changement éclata lors de la publication du livre du père Pichon (*V.* ce nom). Peu content de condamner cet ouvrage inexact, il donna successivement, en 1748 et 1749, trois Instructions pastorales, destinées à combattre les principes des Jésuites. Les deux premières, sur la pénitence et la communion, furent également critiquées par les Jésuites, et dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1748, page 66. La troisième Instruction pastorale produisit plus de bruit encore ; elle était datée du 23 février 1749, et roulait sur la justice chrétienne, par rapport aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. On sait qu'elle fut composée par l'appelant Gourlin, sous la direction du docteur Boursier; et ils y insérèrent les réflexions et les maximes les plus chères aux appelants. Sur les plaintes qui s'élevèrent, le cardinal de Rohan réunit, par ordre du roi, quelques évêques chargés d'examiner l'Instruction. Ces évêques étaient MM. Bertin, évêque de Vannes; La Taste, évêque de Bethléem; Robuste, évêque de Nitrie, et Billard, évêque d'Olympe, qui s'adjoignirent le docteur Montagne, théologien de St.-Sulpice (1). On écrivit à l'archevêque de Tours pour l'engager à expliquer son Instruction. D'un autre côté, un anonyme, qu'on dit être l'abbé Cussac, ayant publié une Lettre contre l'Instruction pastorale, l'archevêque condamna cet écrit, par un mandement du 15 novembre 1749; et, peu après, dans une lettre du 5 février 1750, il protesta qu'il était soumis aux décisions de l'Église. Un nouvel écrit de Cussac, sous le titre de *Réponse*, excita les plaintes de l'archevêque, qui le déféra aux magistrats et à l'assemblée du clergé. C'est au milieu de cette dispute que Rastignac fut attaqué d'une maladie grave, qui l'emporta en quelques jours. Il mourut au château de Veret, le 3 août 1750. Les bruits étranges qui circulèrent sur le genre de sa mort, attribuée à un empoisonnement causé par la méprise ou la maladresse d'un chirurgien, n'avaient aucun fondement. Ce prélat était d'ailleurs un homme distingué par les grâces de son esprit, par l'aménité de ses mœurs et par la générosité de son caractère. Outre son siège, il jouissait de quatre abbayes.

P—c—t.

RASTIGNAC (ARMAND-ANNE-AUGUSTE-ANTOINE-SICAIRE DE CHAPT DE), neveu du précédent, naquit, en 1726, au château de Laxion, dans le Périgord. Il fit sa licence en Sorbonne avec beaucoup de distinction, prit le bonnet de docteur, devint abbé de Saint-Mesmin d'Orléans, prevôt de Saint-Martin de Tours, grand-archidiacre et grand-vicaire d'Arles. Député du second ordre aux assemblées du clergé de 1755 et de 1760, il vota, dans la première, avec la majorité, sur la question du refus des sacrements aux adversaires de la Bulle *Unigenitus*. Dans la dernière, il se distingua comme membre du bureau de juridiction; mais une discussion qu'il eut avec le président le fit juger peu propre à l'épiscopat, dont on cherchait à écarter les sujets qui ne paraissaient pas assez disposés à se plier aux vues de la cour. On lui offrit cependant le petit évêché de Tulle, que l'on pensait bien qu'il n'accepterait pas. Député aux états-généraux de 1789, il siégea constamment au côté droit de cette assemblée. Mais, comme la faiblesse de son organe ne lui permettait pas de paraître à la tribune, il se borna à composer plusieurs écrits savants et solides sur les matières qui y étaient agitées avec tant de chaleur. L'étude qu'il avait faite, toute sa vie, de la science de son état, et la connaissance des langues anciennes, qu'il possédait à fond, lui donnaient pour cela une grande facilité. Voici la liste de ses écrits : I. *Question sur la propriété des biens ecclésiastiques en France*, 1789, in-8°. II. *Accord de la révélation et de la raison contre le divorce*, 1791, in-8°., avec cette épigraphe tirée de Hincmar : « Il faut » que les lois publiques soient chré» tiennes dans un royaume chrétien; » ouvrage plein de recherches, et où l'auteur prouve l'incompétence de l'assemblée nationale en cette matière. Il y ajouta une Discussion curieuse sur l'usage de la Pologne à cet égard, et fit voir que le divorce n'y est point autorisé par la puissance ecclésiastique. III. *Traduction de la Lettre synodale de Nicolas, patriarche de Constantinople, à l'empereur Alexis Comnène, sur le pouvoir des empereurs, relativement à l'érection des métropoles ecclésiastiques*, avec de savantes notes, 1790, in-8°. Tous ces ouvrages, solidement écrits, font honneur à l'érudition de l'auteur, à la sagesse de ses principes. Ses mœurs douces, son caractère honnête, lui avaient acquis une grande considération dans le clergé. Le 26 août 1792, il fut enfermé à l'Abbaye, et fut massacré le 5 septembre suivant. Au moment où il allait tomber sous le glaive des assassins, il parut, avec l'abbé Lenfant, à la tribune d'une chapelle où beaucoup de détenus étaient renfermés. Ils « nous annoncèrent, dit M. de Saint-» Méard, que notre dernière heure » approchait, et nous invitèrent à » nous recueillir pour recevoir leur » bénédiction. Un mouvement élec-» trique nous précipita à genoux; et » nous la reçûmes les mains jointes. » L'âge de ces deux vieillards, leur » position au-dessus de nous, la mort » planant sur nos têtes, tout répan-» dait, dans cet instant, une teinte » auguste et lugubre. » T—D.

---

(1) On a en manuscrit un projet de censure de l'Instruction pastorale, qui a été trouvé dans les papiers de l'évêque de Nitrie; dans ce projet il y a vingt-cinq propositions rangées sous sept titres différents, et avec des notes attachées aux propositions.

RATBERT. *Voyez* RADBERT.

RATCHIS, roi des Lombards, fils de Pemmone, duc de Frioul, lui succéda dans ce duché, en 737. Il se couvrit de gloire, deux ans après, par des victoires sur les Esclavons de la Carniole. Les Lombards, lorsqu'ils déposèrent Hildebrand, fils de Luitprand, en 744, ne crurent point pouvoir choisir un chef plus illustre pour l'élever sur le trône. On connaît peu les actions de Ratchis, parce que son avénement à la couronne est l'époque à laquelle Paul Warnefrid, historien des Lombards, termine son récit. Seulement on sait qu'en 749, provoqué par les Romains, qui avaient violé la trève conclue avec eux, il envahit leur territoire, et vint mettre le siége devant Pérouse. Mais le pape Zacharie, qui, dans d'autres occasions, avait éprouvé son crédit sur l'esprit de Ratchis, vint au-devant de lui, à la tête de son clergé et des seigneurs les plus distingués. Il employa tour-à-tour les prières, les exhortations et les menaces: il frappa l'esprit de Ratchis; il ébranla son imagination, et non seulement il obtint, pour les Romains, une paix avantageuse, mais il engagea le monarque, avec sa femme Tasie et sa fille Ratrude, à renoncer au monde, à suivre le pontife à Rome, et à recevoir de lui l'habit religieux. Ratchis alla s'enfermer au couvent du mont Cassin, où une vigne, qu'il cultivait de ses mains, conserva long-temps son nom. Les deux princesses fondèrent, à Piombaruola, près du mont Cassin, un couvent de femmes, où elles se consacrèrent à Dieu. Astolphe, frère de Ratchis, lui succéda sur le trône; mais lorsque Astolphe mourut, en 756, et qu'un étranger, Didier, prétendit recueillir la succession que Ratchis avait abdiquée, ce moine sortit de son couvent, rassembla une armée, et revendiqua ses droits. Didier invoqua les secours du pape Etienne II, et le décida en sa faveur, en lui promettant la restitution des villes de l'Exarcat. Etienne, en effet, écrivit à Ratchis, pour lui reprocher d'avoir rompu ses vœux; et ce moine royal, docile à la voix du pontife, rentra dans son couvent, d'où il ne sortit plus. S. S—I.

RATCLIFF (Raoul), issu d'une ancienne famille du nord de l'Angleterre, fut élevé dans l'université d'Oxford. Le goût qu'il y contracta pour la littérature, lui fit obtenir une place de régent dans un des colléges de l'université, et le décida à se livrer entièrement à cet état. Lors de la suppression des Carmes de Hitchin, dans le comté d'Hércfort, en 1538, il établit, dans leur couvent, une école qui devint fameuse par les exercices classiques et littéraires qu'il y donna; leur éclat y attira de nombreux élèves des familles les plus distinguées. A sa mort, arrivée en 1553, il laissa une grande fortune qu'il avait acquise dans sa profession. La plupart de ses ouvrages sont des Pièces de théâtre, des Poèmes, des Harangues, pour les exercices de son collége. On cite parmi les Comédies : *Dives et Lazarus*; — l'*Homme patient*; — l'*Amitié de Titus et de Gesippus*; — le *Mélibée de Chaucer*. Parmi les Tragédies : les *Afflictions de Job*; — *Susanne délivrée des mains des vieillards*; — l'*Incendie de Sodome*; de petits Poèmes : *Pugna nominis et verbi*. T-D.

RATDOLT (Erhard), célèbre imprimeur, né à Augsbourg, vers le milieu du quinzième siècle, tient une place distinguée dans l'histoire de l'art typographique, pour y avoir introduit différentes améliorations, entre autres l'usage d'imprimer, avec le texte, les figures de mathématiques (1). Il s'établit d'abord à Venise; et il y publia, depuis 1476 jusqu'en 1487, en société, ou seul, plusieurs éditions comparables à celles des meilleurs imprimeurs de cette ville, soit pour la beauté des caractères, soit pour la bonne distribution des parties. Il revint ensuite dans sa patrie, où il continua d'exercer son art avec succès, jusqu'en 1505. On conjecture qu'il mourut vers la fin de cette année. Le premier ouvrage sorti des presses de Ratdolt est le *Kalendarium* de Regiomontanus, 1476, in-fol. (*V*. Muller, XXX, 382.) Cette édition est décorée d'un titre qui paraît avoir donné l'idée des frontispices que l'on voit aujourd'hui à la tête de chaque volume; et Prosper Marchand pense que l'on doit encore à Ratdolt la manière d'imprimer les lettres grises, les fleurons et les vignettes, qu'on n'exécutait auparavant qu'au pinceau, et avec beaucoup de temps et de peine. Ce fut en 1482, qu'il mit au jour l'édition d'*Euclide*, la première de cet auteur (*V*. Euclide) : il tira quelques exemplaires avec une encre qui imite la couleur de l'or; et les amateurs du merveilleux en ont conclu que Ratdolt se servait de caractères de ce métal (*V*. le *Diction. Bibliolog.* de M. Peignot, III, 82). Ratdolt s'est particulièrement occupé de l'impression d'ouvrages de musique, de mathématiques et d'astronomie; mais c'est à tort que quelques écrivains l'ont fait auteur de l'*Expositio florum astrologiæ Apomasaris*, sortie de ses presses, en 1488. Maittaire a donné, dans ses *Annal. typograph.*, la notice des éditions de cet habile imprimeur; et Prosper Marchand l'a complétée dans une note du curieux article qu'il a consacré à Ratdolt dans son *Dictionnaire historique*. W—s.

---

(1) Ratdolt n'employait que des planches en bois; mais M. Firmin Didot est parvenu, en 1806, à imprimer des planches gravées en taille-douce, sous la presse typographique, en même temps que le texte. Voy. à la fin de sa trad. des *Bucoliques* de Virgile, une note sur ce nouveau procédé, p. 263.

RATICH (Wolfgang), instituteur allemand, né en 1571, à Wulster dans le pays d'Holstein, étudia d'abord la théologie; mais le desir d'améliorer les méthodes d'enseignement lui fit entreprendre des voyages en Angleterre et en Hollande. De retour en Allemagne, il se présenta auprès des gouvernements de plusieurs petits états, et sollicita des moyens pour exécuter ses projets sur l'enseignement perfectionné. Il s'engageait à apprendre aux élèves, dans l'espace d'un an, le latin, le grec et l'hébreu, sans les fatiguer par de longues séances, par des dictées, des efforts de mémoire, et des grammaires embrouillées. Ces belles promesses engagèrent plusieurs personnes puissantes à le soutenir; mais le résultat ne répondit point à leur attente. Après avoir erré dans plusieurs états, promettant toujours plus qu'il ne pouvait tenir, Ratich vint s'établir à Erfurt, et il y mourut, le 27 avril 1635. Il paraît qu'il n'a rien publié sur sa méthode; mais on en peut voir un aperçu assez détaillé dans le *Polyhistor* de Morhof (tome 1, p. 451), qui convient que ce procédé n'est point à mépriser, pourvu que l'on trouve un précepteur doué d'assez d'intelligence et de patience pour le mettre en pratique. Voyez la *Notice sur W. Ratich*, par J. C. Forster, Halle, 1782, in-8°., en allemand. D—g.

RATRAMNE, moine de l'abbaye de Corbie, se rendit célèbre, au IX^{me}. siècle, par le rôle qu'il joua dans les disputes théologiques de cette époque. Il possédait une érudition, sacrée et profane, assez rare pour le temps où il vivait. On voit par ses ouvrages qu'il avait lu les Pères grecs, d'où l'on conjecture qu'il savait leur langue. Son style est en général meilleur que celui de ses contemporains, sur lesquels il l'emportait encore par son talent pour la controverse. On disputait alors avec beaucoup de chaleur sur la manière dont le corps de Jésus-Christ est dans le sacrement de l'Eucharistie; ce corps qui, selon les principes de la foi, est réellement un corps humain par sa substance, dont il diffère cependant par ses qualités extérieures, tellement qu'on peut dire que c'en est un, et que ce n'en est pas un, à divers égards; qu'en un sens, c'est le même corps né de Marie, et qu'en un autre sens, c'est un autre corps que Jésus-Christ s'est fait lui-même par sa parole; qu'il est caché sous des ombres et des figures, dont la vérité est hors de la portée des sens, et ne se découvre que par la foi. Charles-le-Chauve, voulant s'instruire sur cette dispute qui était très-vive, chargea les principaux théologiens de composer des traités sur cette matière. Ratramne, le seul dont l'ouvrage nous soit parvenu, soutint que le corps de Jésus-Christ, aperçu par les sens, est différent de ce qu'il avait été sur la terre, et de ce qu'il est dans le ciel. Paschase Radbert, au contraire, disait qu'il est le même dans l'Eucharistie que celui qui est sorti du sein de la Vierge. Chacun avait ses partisans. Tous étaient d'accord sur le fond du dogme, qui est la présence réelle et substantielle; ils ne différaient que sur la manière de l'expliquer. L'ouvrage du moine de Corbie, resté long-temps inconnu, fut cité pour la première fois, en 1526, par Fisher, évêque de Rochester, contre Œcolampade. Mais comme l'auteur s'embarrassait quelquefois dans des expressions obscures et ambiguës, les Zuingliens s'en prévalurent contre la présence réelle et contre la transsubstantiation : ils en multiplièrent les éditions et les traductions; la première édition fut donnée, en 1532, à Cologne, avec une préface de Léon de Juda. Ce traité trouva des censeurs sévères parmi les catholiques, qui en attaquèrent la doctrine et l'authenticité. On le supposa fabriqué par les Protestants ; et le tribunal de censure établi par le concile de Trente, le relégua dans la classe des livres prohibés. Mais D. Mabillon en ayant découvert deux exemplaires avec le nom de l'auteur, l'un de huit cents ans, c'est-à-dire, du siècle même où vivait l'auteur, de savants théologiens, tels que Sainte-Beuve, Arnauld, Jacques Boileau et autres, s'attachèrent à lever toutes les difficultés qu'on avait formées contre l'orthodoxie de l'ouvrage. Il en avait paru, en 1673, à Rouen, une édition latine et française, précédée d'un long avertissement qu'on attribue à Allix, erreur dans laquelle nous sommes tombés nous-même, à l'article de ce ministre. On la donne comme une nouvelle édition de celle qu'il avait, dit-on, publiée en 1647, dans la même ville, sans faire attention qu'il n'avait guère alors que six ou sept ans. Il est bien vrai que celle de 1673 est intitulée *seconde édition;* ce qui ne peut se rapporter qu'à celle qui avait paru l'année précédente à Rouen. On lit d'ailleurs, dans l'avertissement, que c'est une nouvelle traduction faite sur le texte, revu et corrigé. D. Ceillier prétend avoir eu sous les yeux l'édition de 1673, portant sur le frontispice, qu'elle se vendait à *Grenoble chez Dumont ;* mais il n'y a rien de semblable dans l'édition de 1673, où l'on voit qu'elle a été *imprimée par Jean Lucas, demeurant à Rouen, et qu'elle se vend à Quevilly*. Comme, dans l'avertissement, il est parlé de la réponse d'Allix aux Dissertations d'Arnauld sur Ratramne, on en a conclu que ce ministre était l'auteur de la traduction. On aurait bien dû s'apercevoir qu'il y est cité comme différent du traducteur. Les infidélités palpables qui déshonoraient les éditions et les traductions publiées par les Protestants, engagèrent le docteur Boileau à en donner une nouvelle, en 1686, in-12, sur deux colonnes, l'une pour le latin et l'autre pour le français, d'après les deux manuscrits de D. Mabillon. Elle avait en tête une savante preface, pour en venger l'authenticité et l'orthodoxie. Casimir Oudin rapporte que M. de Harlay, archevêque de Paris, voyant que les Calvinistes continuaient à s'en prévaloir, fit retirer les exemplaires de la circulation, quoiqu'elle eût été généralement bien reçue des savants. Boileau se borna donc, en 1712, à faire réimprimer le texte, avec une Dissertation et des Notes pour réfuter Hopkins, qui, à la tête de sa traduction anglaise, avait attaqué le travail du docteur français. Les Protestants ont donné, en 1717, une édition à Amsterdam, en latin et en français, avec une traduction de la Dissertation de Hopkins. A la suite de cet ouvrage on trouve dans plusieurs éditions, un petit traité de la *Prédestination*, composé de même par ordre de Charles-le-Chauve, à l'occasion des disputes qui existaient alors sur ce mystère. Ratramne y soutient la prédestination des élus, et en conséquence celle des réprouvés. Ce traité fut publié pour la première fois, en 1650, par le président Mauguin, d'où il passa dans le xv^e^. tome de la Bibliothèque des Pères. Hincmar l'avait attaqué, dans un ouvrage dont il ne nous reste que la préface. D. d'Acheri a inséré, dans le premier volume du *Spicilège*, un troisième écrit de Ratramne, sur l'*Enfantement de la Sainte-Vierge*, où l'auteur combat avec beaucoup de vivacité ceux qui soutenaient que Jésus-Christ n'est pas sorti du sein de sa mère par la voie naturelle de la génération, mais par une voie miraculeuse; question plus curieuse qu'utile, agitée alors avec beaucoup de chaleur. Celui de tous ses ouvrages qui fut reçu avec le plus d'applaudissement, et qui n'eut point de contradicteurs, est son *Traité contre les Grecs*. Il y établit solidement la procession du Saint-Esprit. Il l'avait composé à la prière des évêques de la province de Reims, pour combattre les partisans de Photius. On le trouve dans le second volume du *Spicilége*. Le Masson a publié, dans le sixième tome de l'*Histoire critique* de la république des lettres, une Dissertation de Ratramne, sur les *Cynocéphales*, prétendus hommes à deux têtes, dont les cris ressemblaient à l'aboiement des chiens. L'auteur pense que ces monstres appartenaient plutôt à la race des hommes qu'à celle des animaux: mais des modernes croient qu'il s'agit des habitants de la Laponie, défigurés par les relations de quelques voyageurs. Cette Dissertation a été réimprimée dans le Recueil de Casimir Oudin, avec d'autres pièces sur le même sujet. Parmi les autres écrits de cet auteur qui ne nous sont point parvenus, ou dont on n'a que des fragments, il y en avait un pour la défense de cette strophe: *Te Trina Deitas*, d'une ancienne hymne des martyrs, qui a été adoptée dans une de celles de la fête du Saint-Sacrement. L'auteur y réfutait Hincmar, qui prétendait que cette strophe établissait trois dieux dans le mystère de la *Trinité*, et qui voulait qu'on substituât le mot *Sancta* à celui de *Trina*. Gotescalc avait composé une pièce de vers à l'éloge de Ratramne. T-D.

RATSCHKY (Joseph-François), poète allemand, né à Vienne, en 1757, fut employé, en sortant de l'université de sa ville natale, à l'octroi, et à l'inspection du marché au bétail. Les poésies qu'il fit paraître dans ces humbles emplois, attirèrent sur lui l'attention des littérateurs; Born et Sonnenfels le recommandèrent à la faveur de Joseph II. Ce prince éclairé le tira, en effet, de ses fonctions obscures. Il le plaça d'abord, en 1783, dans la chancellerie impériale, et l'envoya dans la même année, avec le conseiller aulique de Margelik, en Galicie et Lodomérie, pour y examiner et améliorer l'état de l'administration publique. Le rapport que Ratschky adressa, après son retour, à l'empereur, satisfit pleinement ce monarque, et valut à l'auteur une gratification. Un Poème contre la démagogie et la démocratie, qu'il publia, sous le titre de *Melchior Striegel*, Vienne, 1794 (réimprimé à Leipzig, 1799), augmenta encore son crédit à la cour: deux ans après, il fut nommé secrétaire aulique, et commissaire auprès de l'administration de la loterie, conseiller aulique à la régie des tabacs, enfin conseiller d'état à la section de l'intérieur. Dans tous ces emplois, il montra une grande aptitude aux affaires, beaucoup d'exactitude et d'intégrité. Mais sa verve parut s'afaiblir depuis qu'il fut devenu homme public. Il n'osa plus fronder avec la même franchise les vices dominants, ni s'exprimer avec la même énergie. Aussi le premier Recueil de ses poésies, publié à Vienne, en 1785, et réimprimé en 1791, est préférable au second, qui parut en 1805. Ratschky avait une grande facilité : sa versification est exacte et naturelle; il a composé de jolies romances, des épîtres plus ou moins satiriques, des chansons faites pour devenir populaires. Parmi ses Odes, on distingue celle qu'il fit sur l'explosion du dépôt des poudres à Vienne. Il a rédigé l'Almanach des muses Viennoises, depuis 1777 jusqu'en 1796; il y avait travaillé en commun avec le poète Blumauer, depuis 1780. Il écrivit aussi pour le théâtre; et il a fourni des articles littéraires à plusieurs ouvrages périodiques. Sa conversation était recherchée, à cause de ses saillies. Il est mort le 31 mai 1810.

D—G.

RATTE (ÉTIENNE-HYACINTHE DE), astronome, naquit en 1722, à Montpellier, d'une famille noble, originaire de Bologne, et connue depuis le douzième siècle. Il montra, de bonne heure, un goût décidé pour les sciences, et en particulier pour les mathématiques, les étudia toutes avec la même ardeur, et étonna bientôt les savants par l'étendue et la variété de ses connaissances. Admis, en 1741, à l'académie de Montpellier, par une dispense d'âge, il en fut nommé, l'année suivante, secrétaire perpétuel; place qu'il remplit avec autant de zèle que de succès, jusqu'à la suppression des académies. La fameuse prédiction de Halley sur le retour de la comète de 1682 (*V.* HALLEY, XIX, 339), décida sa vocation pour l'astronomie. Il voulut participer à la recherche de cette comète, et il la découvrit en effet, l'un des premiers, à sa sortie des rayons du soleil. Depuis, il observa en 1761, le passage de Vénus, qui servit de base à ses immenses calculs sur la parallaxe du soleil; et il fit un grand nombre d'observations des passages de Mercure, des éclipses, des satellites de Jupiter, et des occultations d'étoiles. Après la mort de son père, en 1770, De Ratte, sur les instances de sa famille, se fit recevoir conseiller à la cour des aides de Montpellier, et il en exerça les fonctions de la manière la plus distinguée, jusqu'à la suppression de ces tribunaux. Pendant la terreur, il fut enfermé comme suspect; et peu s'en fallut qu'il ne grossît le nombre des savants qui périrent à cette époque sur l'échafaud. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il se réunit à quelques amis des sciences, pour rétablir l'ancienne académie, sous le nom de *Société libre;* il en fut nommé, le premier, secrétaire perpétuel, et bientôt après président. L'Institut de France s'empressa de s'associer De Ratte; et plus tard, il fut décoré de l'étoile de la Légion-d'honneur. Il avait joui, dans tout le cours de sa vie, d'une santé que rien ne semblait pouvoir altérer : il fut attaqué d'une rétention d'urine, à la suite de laquelle survint une fièvre qui l'enleva, le 15 avril 1805, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Outre un grand nombre d'articles importants dans le *Dictionnaire encyclopédique*, tels que *Froid*, *Glace*, *Gelée*, etc., De Ratte a publié, de 1766 à 1778, les *Mémoires de la société royale de Montpellier*, qu'il a enrichis des *Eloges* des membres de cette compagnie, et de plusieurs *Dissertations* intéressantes. Ses *Observations astronomiques* ont été recueillies par M. Honoré de Flaugergues, son neveu, qui promet d'en faire jouir le monde savant. On peut consulter, pour de plus grands détails, l'*Eloge de De Ratte*, par Poitevin, Montpellier, 1805, in-4°. de 32 pag. Lalande en a donné l'analyse dans l'*Histoire de l'astronomie* pour 1805. *V. Magasin encyclopédique*, 1806, II, 102. W—s.

RATTI (Jean-Augustin), peintre, naquit à Savone, en 1699. Après avoir étudié quelque temps la peinture dans sa ville natale, il se rendit à Rome, où il se mit sous la direction de Benoît Luti. Doué d'un caractère plein de gaîté, il se fit une réputation par ses tableaux de *mascarades*, de *disputes*, de *danses*, etc., ainsi que par ses *caricatures*, que les amateurs recherchent soigneusement. Son maître le regardait, en ce genre, comme un des meilleurs artistes de l'Italie, et il le mettait au même rang que le Ghezzi. Mais son talent ne se bornait pas à ce genre secondaire : il peignait l'histoire d'une manière distinguée, comme on peut s'en convaincre par les grandes compositions qu'il a exécutées dans l'église de Saint-Jean, à Savone, et parmi lesquelles on loue particulièrement une *Décollation de saint Jean*, qui fait partie d'une suite de sujets tirés de la vie du saint précurseur. Il en est de même du tableau que l'on voit à Gènes dans l'église de Sainte-Thérèse, tableau où l'on reconnaît un disciple habile de Luti. Il peignait aussi la fresque avec succès; et il existe, dans le chœur des Conventuels de Casal, une perspective de Natali, de Crémone, qu'il a ornée de figures qui lui font un honneur infini. Mais c'est dans les tableaux plaisants que son talent se manifeste entièrement. Il avait, pour ce genre de peinture, une imagination vaste, féconde et inépuisable en sujets nouveaux. Il a aussi gravé à l'eau-forte quelques caricatures de sa composition, recherchées par les amateurs. Il mourut à Gènes, en 1775. — Le chevalier Charles-Joseph Ratti, fils et élève du précédent, naquit à Gènes vers l'an 1735. Quoique avec moins de talent que son père, il fut un des bons peintres de son temps. Mengs le fit nommer directeur de l'académie de Milan, et se l'adjoignit, ainsi que Pompeo Battoni, pour peindre le Palais-Royal de Gènes. Pendant un séjour de quatre ans, qu'il fit à Rome, il n'eut pas d'autre maison que celle de Mengs, sous la direction duquel il exécuta plusieurs ouvrages qui eurent beaucoup de succès : il est vrai que cet habile peintre y avait mis la main. C'est surtout comme copiste que Ratti se distingua; et Mengs voulut, à tout prix, acquérir une copie du *saint Jérôme du Corrège*, que Ratti avait faite à Parme. Le pape Pie VI le nomma directeur de l'academie *Ligustica*, et lui donna la croix de chevalier. Ratti est connu également par quelques écrits sur son art, dont voici les titres : I. *Notizie storiche sincere intorno la vita e le opere del celebre pittore Antonio Allegri da Corregio*, Final, 1781, in-8°. Cet ouvrage fut publié sous le nom de Mengs, qui se contenta d'y faire quelques légères corrections. II. *Delle vite de' pittori, scultori ed architetti Genovesi*. Cette œuvre posthume de Soprani n'allait que jusqu'à l'année 1667, époque de la mort du Torre; Ratti le continua, et en publia une seconde édition, qu'il corrigea, augmenta et enrichit de Notes. III. *Istruzione di quanto può vedersi di più bello in Genova, in pittura, scoltura ed architettura*, Gènes, 1780, in-8°. IV. *Vita del*

Cav. Raff. Mengs, 1779. Le chev. Ratti est mort à Gènes, en 1795. P s.

RATZ DE LANTHENÉE (Le), gentilhomme liégeois, et mathématicien au dix-huitième siècle, est resté si obscur, malgré ces titres, qu'aucun biographe ne donne de détails sur sa vie. La *France littéraire*, en 1756, lui consacra un article, qui n'a point été conservé dans les éditions de 1759, ni dans les postérieures, de manière qu'on ne connaît point la date de sa mort. Formey n'a fait que copier ce qu'en dit la *France littéraire* de 1756. On a de Lanthenée : I. *Éléments de géométrie*, 1738, in-8°.; ouvrage écrit avec une clarté remarquable, et sur lequel on peut voir les *Mémoires* de Trévoux, mai 1739, p. 415. II. *Lettre à M. de Voltaire sur son écrit intitulé :* Réponse aux objections contre la philosophie de Newton, 1739, in-8°. III. *Examen et réfutation de quelques opinions* sur les causes de la réflexion et de la réfraction, répandues dans l'ouvrage de M. de Banières contre la philosophie de Newton; avec un essai sur l'impulsion appliquée aux phénomènes de la lumière, et quelques autres attribués à l'attraction, Paris, Chaubert, 1740, in-8°. de 50 pages. Jean Banières, zélé cartésien, avait publié un volumineux *Examen et réfutation des Éléments de la philosophie de Newton*, où il disait que chaque corps est enveloppé d'une atmosphère particulière qui produit la réflexion et la réfraction de la lumière. C'est cette opinion que Le Ratz combat dans son *Examen* : quant à l'*Essai sur l'impulsion* qui le suit, il déclare que ce sont les idées d'une autre personne, et qu'il n'en est que le rédacteur. IV. *Nouveaux essais de physique*, 1750, in-12. A. B—t.

RAU, en latin *Ravius* (Christian), savant orientaliste, né, le 25 janvier 1603, à Berlin, était fils d'un pasteur de cette ville. Dans son enfance, il fut atteint d'une maladie contagieuse qui causait de grands ravages: on le crut mort, et toutes les dispositions étaient prises pour son enterrement, quand sa mère s'aperçut qu'il conservait encore quelques restes de vie; et, grâces aux soins maternels, il fut rétabli promptement. Ses premières études furent marquées par de grands progrès. A dix-sept ans, il fut envoyé à l'université de Wittemberg, où il fit son cours de théologie, et se perfectionna dans la connaissance des langues anciennes. Il étudia, dans le même temps, la littérature orientale. Le défaut de fortune l'obligea de donner des leçons particulières pour subsister; et, dès qu'il eut reçu le degré de maître-ès-arts, il soutint des thèses, et prononça des sermons dans différentes églises. Loser, maréchal de la cour de Saxe, qui l'avait entendu prêcher, lui fit une pension. Encouragé par ce succès, il partit pour Hambourg, visita la Suède et le Danemark, où il trouva de généreux protecteurs, et se rendit à Amsterdam, où il suivit les leçons du célèbre Vossius, et ensuite à Leyde, où il apprit l'arabe, de Golius. Il fit part à quelques savants, qui lui témoignaient de l'intérêt, de son desir de parcourir l'Orient. Sur leur recommandation, il fut nommé secrétaire de l'ambassadeur de Hollande à Constantinople. Avant de partir pour sa destination, il fit le voyage de Londres, pour voir le fameux Édouard Pocock (*V.* ce nom), dont il n'eut pas de peine à gagner l'amitié, et qui lui procura les moyens de passer, en 1639, dans le Levant, sur un bâtiment anglais.

A son arrivée à Smyrne, il étudia les langues les plus usuelles dans l'Orient, et il apprit, en fort peu de temps, le turc, le persan, l'italien, l'espagnol et le grec vulgaire. Pendant son séjour dans cette ville, il reçut du savant Usher, primat d'Irlande, le brevet d'une pension, et une somme considérable destinée à l'acquisition de manuscrits. Il rejoignit à Constantinople son ami Pocock, qui le plaça chez l'ambassadeur d'Angleterre, dont la protection lui fut très-utile. En 1641, il visita, dans la compagnie de quelques seigneurs anglais, une partie de la Haute-Asie; et il avait le projet de pénétrer dans la Perse : mais il fut obligé de se rembarquer précipitamment pour l'Angleterre, où il rapporta plus de deux mille manuscrits en toutes sortes de langues, dont plusieurs rares et précieux. On le pressait d'entreprendre un second voyage: mais il avait besoin de repos; et, après avoir enseigné quelque temps l'arabe au collége de Gresham en 1642, il retourna en Hollande. Il obtint, en 1644, une chaire de langues orientales à Utrecht; et ses appointements furent portés successivement jusqu'à six cents florins. Cependant il ne tarda pas de quitter cette ville pour Amsterdam; et, en 1647, il revint à Londres. Chargé d'abord de donner des leçons, deux fois la semaine, aux jeunes ecclésiastiques, dans le palais de l'évêque, il fut ensuite nommé professeur dans un des colléges d'Oxford, et chargé de la bibliothèque et des archives de l'université. Quatre ans après, sur l'invitation de la reine Christine, il vint professer l'arabe à l'académie d'Upsal. A son arrivée, cette princesse lui fit présent de mille florins, avec lesquels il acheta l'imprimerie hébraïque de Manassès ben Israël. Après l'abdication de Christine, le roi Charles-Gustave appela Rau à Stockholm, le nomma son bibliothécaire, et l'employa comme interprète; mais, sur sa demande, il lui permit d'aller reprendre ses fonctions à l'académie d'Upsal. Il s'occupait alors d'une *Chronologie de la Bible*, et il employait tous ses loisirs à perfectionner un ouvrage sur lequel il fondait sa réputation. A peine l'eut-il publié, que Rau se vit attaqué de toutes parts. Ne se sentant pas assez fort pour résister à cette foule d'adversaires, et voyant d'ailleurs que les honoraires qu'il recevait en Suède étaient insuffisants pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, il accepta la chaire qu'on lui offrait à Kiel. Il tenta, de concert avec Wasmuth, d'établir en cette ville un collége pour les jeunes gens destinés aux missions orientales; et il se proposait d'entreprendre lui-même de convertir les Juifs : mais, sur ces entrefaites, il fut rappelé par l'électeur de Brandebourg, son souverain, qui le nomma professeur d'arabe à Francfort-sur-l'Oder. Il prit possession, en 1672, de cette chaire, qu'il remplit avec beaucoup de zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 21 juin 1677. Rau était un homme franc, ouvert, obligeant, d'une simplicité antique et d'un courage admirable dans l'adversité; mais il avait trop de présomption et de susceptibilité. Parmi ses ouvrages, dont on trouvera les titres dans le *Trajectum eruditum* de Burmann, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, on se contentera de citer les plus remarquables : I. *De scribendo lexico arabico-latino Dissertatio*, Utrecht, 1643, in-4°.; volume rare, dont Jourdain donne une description détaillée, dans le Moniteur du 10 août 1812, p. 877, en rendant compte de la *Biblioth. arabica* de Schnurrer. II. *Panegyrica prima et secunda linguis orientalibus dicta*, ibid., 1644, in-4°.; ce sont deux harangues que Rau prononça à l'ouverture de son cours. III. *Obtestatio ad universam Europam pro discendis rebus et linguis orientalibus*, ibid., 1644, in-fol. IV. *Specimen lexici arabico-persici latini*, Leyde, 1645, inconnu à Schnurrer, mais cité par Adelung, *Mithridat.*, I, 282. V. *Orthographiæ et analogiæ vulgo etymologiæ ebraïcæ delineatio juxtà vocis partes abstractas*, Amsterdam, 1646, in-4°. Rau prétend que l'hébreu et la plupart des langues de l'Orient ne sont que des dialectes d'une seule et même langue. VI. *Primæ tredecim partium Alcorani arabico-latini, versiones geminæ*, etc., ibid., 1646, in-4°. Cet essai de traduction de l'Alcoran est très-rare (Voy. Vogt, *Catal. libror. rarior.*) Le texte arabe, sans voyelles, y est imprimé en caractères européens (latins majuscules, minuscules, grecs), d'une manière qui se rapproche assez du procédé proposé depuis par Volney. Outre la version littérale interlinéaire, Rau y ajoute une espèce de Masore, dont on peut voir la description dans la *Biblioth. arab.* de Schnurrer. L'ouvrage est terminé par un Catalogue de deux cent soixante-un manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial. VII. *Sesquidecuria epistolarum adoptivarum ex variis orbis partibus commissarum circà orientalium studiorum promovendorum curam*, Londres, 1648, in-12. VIII. *A general Grammar*, c'est-à-dire, Grammaire générale des langues hébraïque, samaritaine, chaldaïque, syriaque, arabe et éthiopique, ibid., 1650, in-12. IX. *Spolium Orientis, christiano orbi dicatum, seu Catalogus 400 codicum orientalium in omni scribili*, etc., Kiel, 1669, in-8°. C'est le Catalogue d'une partie des manuscrits que Rau avait rapportés du Levant, et dont il cherchait à se défaire. Il y en a plusieurs qui font partie aujourd'hui de la bibliothèque de Berlin. X. La *Traduction latine* des V, VI, VII^e^. livres des *Coniques* d'Apollonius de Perge, d'après une version arabe, ibid., 1669, in-8°. Rau ignorait que le savant Abraham Echellensis avait déjà publié ces trois livres (*V.* Apollonius). XI. *Ad Dei summi honorem et sacri fontis hebræi gloriam ex eodem, unica, vera et infallibilis Chronologia biblica*, ibid., 1670, in-fol. Rau s'est livré, dans cet ouvrage, à des conjectures très-hardies, et il donne les écarts de son imagination pour des règles certaines de critique. Son système, vivement combattu par Abrah. Calov, Magnus Celsius et d'autres savants, et proscrit dans la Saxe, est maintenant oublié. Il plaçait la naissance de Jésus-Christ à l'an du monde 4140, et publia, de 1670 à 1676, neuf ouvrages ou opuscules, tous in-fol., pour soutenir sa Chronologie.—Un autre Christian Rau, professeur en droit à Leipzig, sa patrie, où il est mort le 22 janvier 1818, âgé de soixante-quatorze ans, a publié, de 1768 à 1807, une trentaine d'Opuscules, presque tous en latin. Nous indiquerons seulement ici les deux suivants, parce qu'ils tiennent à l'histoire littéraire : I. *De Claudio Tryphonino Jc. romano*, Leipzig, 1768. II. *De variis Saturninis jureconsultis*, ibid., 1791, in-4°. W—s.

RAU (Jean-Jacques) médecin, naquit en 1668, à Baden, en Souabe: ses parents, qui y faisaient un petit commerce de vin, le placèrent, dès l'âge de quatorze ans, dans la boutique d'un chirurgien de Strasbourg, où il n'était probablement occupé, selon l'usage du temps, qu'à faire la barbe et à repasser les rasoirs. Ses parents crurent cependant, au bout de trois ans, qu'il devait assez connaître la chirurgie pour se suffire à lui-même. Le jeune Rau fut envoyé à Hambourg, et y trouva par hasard un chirurgien nommé *Fraven*, qui partait pour Bergen, et qui le prit comme aide dans son service. Le climat de la Norvège, qu'il ne put supporter, le força de s'embarquer pour Amsterdam, où heureusement il fut reçu comme chirurgien d'un vaisseau de guerre, commandé par le comte de Bentheim; et il passa depuis sur un autre vaisseau qui suivait le prince Guillaume d'Orange en Angleterre. Il réussit à faire quelques épargnes; et dès qu'il fut de retour en Hollande, il se rendit à Leyde, et s'y consacra à l'étude de la médecine avec une ardeur peu commune. Après avoir passé quelque temps à Paris, pour s'y exercer à l'anatomie et à la chirurgie, il retourna, en 1694, à sa première université; et, le 13 mars de la même année, il soutint, sur la génération des dents, une thèse publique, qui lui valut le bonnet de docteur. Rau fixa, bientôt après, sa demeure à Amsterdam; et son adresse pour les dissections anatomiques engagea le magistrat de cette ville à lui accorder, en 1696, la permission de les faire publiquement dans l'amphithéâtre. Vers ce temps-là, une espèce d'ermite, frère Jacques Beaulieu (*V.* Baulot), se rendit à Amsterdam, pour y pratiquer sa nouvelle méthode de tirer la pierre de la vessie, ainsi qu'il l'avait fait en France. Rau assista presque toujours à ses opérations, s'empara de ses idées, et le condamna bientôt hautement comme se servant d'instruments peu convenables. Quoique le magistrat désapprouvât cette conduite, on ne put cependant nier la justesse de ses critiques, qui furent confirmées par des événements fâcheux: le frère Jacques se vit dans la nécessité de quitter la ville; et Rau acquit l'emploi de lithotomiste, en rectifiant la méthode de la taille avec un succès extraordinaire. Au rapport de Morand, il se bornait cependant à suivre la méthode de Celse, avec quelques modifications dans la construction de la sonde. La mort de Bidloo, à Leyde, le fit appeler, en 1713, à la chaire d'anatomie de cette ville, où il se distingua tellement par ses dissections, que le grand anatomiste Albinus ne dédaigna pas de publier, en 1725, un catalogue de la collection que Rau avait préparée. En 1718, il parvint au suprême degré d'honneur, celui d'être décoré du titre de recteur. Mais, dans une chute qu'il avait éprouvée quelques années auparavant, il s'était blessé le pied; ce qui l'obligea au repos, et, quoique robuste, altéra sa santé. Des délires mélancoliques, dont il avait déjà éprouvé des attaques deux ans avant sa mort, s'emparèrent de lui au mois de juillet 1719; et il y succomba, le 18 septembre suivant. Ce fut Bernard Albinus qui prononça son oraison funèbre. Ce médecin ne s'appliqua point à écrire; on n'a de lui que les deux pièces suivantes: *Epistolæ duæ de septo scroti ad Ruyschium*, Amsterdam, 1699, in-4°. — *De methodo discen-*

di anatomen, Leyde, 1713, in-4°. C'est le discours qu'il prononça lorsqu'il prit possession de sa chaire d'anatomie. F—d—r.

RAU (Sebald-Foulques-Jean), théologien et orientaliste hollandais, naquit à Utrecht, en 1765. Dès l'âge de quatorze ans, il se fit remarquer par un Discours où il comparait les héros d'Homère avec ceux de l'Arabie. A seize ans, il chanta, en beaux vers latins, sa ville natale; à dix-huit, il publia *Specimen arabicum, continens descriptionem et excerpta libri Ahmedis Teufachii de gemmis et lapidibus*, 1784. Le cours de ses études académiques fini dans les excellentes écoles d'Utrecht et de Leyde, il se consacra à la prédication française; en 1787, il fut nommé pasteur de l'église walonne de Harderwyck, et, l'année suivante, de celle de Leyde. Il joignit aux fonctions pastorales la chaire de théologie, et, en 1790, à la mort d'Everard Scheidius, la chaire de langues et d'antiquités orientales. Cette dernière nomination, mise à néant en 1795 par suite du changement de régime académique, fut rétablie, en 1799, avec de nouvelles attributions relatives à la poésie et à l'éloquence sacrées. Dans l'après-dînée du 8 janvier 1807, la ville de Leyde fut atteinte d'une catastrophe épouvantable, par l'explosion d'un bateau chargé de poudre, qui eut lieu dans un de ses canaux les plus fréquentés. Le bateau était amarré devant la maison de Rau, laquelle devint, en un clin-d'œil, avec un grand nombre d'autres, un monceau de ruines et de cendres. Ce professeur n'était point chez lui dans ce funeste moment; mais il accourut avec précipitation, pour tâcher de sauver de dessous les débris, une partie de sa famille qu'il venait de quitter. Il y réussit, du moins pour quelques individus, notamment pour son épouse et le seul enfant qui fût auprès d'elle; mais sa bibliothèque, ses manuscrits (ses Sermons exceptés), son mobilier, tout fut perdu sans ressource. Une heure après, Louis Buonaparte, qui était alors roi de Hollande, étant déjà accouru de la Haye sur cette scène de dévastation, Rau se rendit l'interprète de la douleur publique; et il obtint de généreux secours. Il en fut, en même temps, comblé de distinctions personnelles, et créé chevalier de l'ordre royal de Hollande. Il est des secousses morales que l'on n'éprouve pas impunément; et Rau n'a survécu que onze mois au terrible désastre de Leyde. Il y mourut le 1er. décembre 1807. On a de lui, outre les productions déjà citées : I. Cinq Discours académiques, qui méritent d'être distingués dans la foule de cette sorte de compositions littéraires, savoir : *De eo quod jucundum est in studio theologico*, Leyde, 1788; — *De Jesu-Christi ingenio et indole perfectissimis, per comparationem cum ingenio et indole Pauli apostoli illustratis*, ibid., 1798; — *De poëseos Hebraïcæ præ Arabum præstantiâ, tam veritatis quam divinitatis religionis, in veteri codice sacro traditæ, argumento*, ibid., 1800; — *De poeticæ facultatis excellentiâ et perfectione, spectatâ in tribus poetarum principibus, scriptore Jobi, Homero et Ossiano*, ibid., 1800 (Ces deux derniers Discours ont paru ensemble; et le premier est accompagné de savantes notes). — *De naturâ optimâ eloquentiæ sacræ magistrâ*, 1806, in-4°. II. *Sermons*, en trois volumes, publiés par Josué Teissèdre L'Ange, pasteur à Amsterdam, et auteur d'une très-bonne Oraison funèbre de ce savant, en hollandais. Rau a eu le plus brillant succès dans la carrière de la prédication. A une figure imposante, il alliait un bel organe. Des connaissances étendues se réunissaient, chez lui, à beaucoup d'imagination et de sensibilité. Il laisse pourtant quelque chose à desirer (ce qui n'est pas étonnant) du côté de la diction française. Il tenait de son aïeul et de son père une honorable succession de mérite et de célébrité littéraire. — Son père, Sebald Rau, qui lui a survécu, était professeur de langues orientales à Utrecht, et se fit connaître, dès l'âge de vingt-trois ans (en 1747), par une *Diatribe de epulo funebri gentibus dando*, in-8°.; il a publié un grand nombre d'Opuscules philologiques et d'érudition hébraïque, dans quelques-uns desquels il discute les Prolégomènes du P. Houbigant. — Jean-Eberhard Rau, père de Sebald, était né, en 1695, dans le pays de Nassau-Siegen. Professeur à Herborn et académicien de Berlin, il fut également un théologien et un orientaliste distingué, auteur de nombreuses Dissertations et Harangues académiques. Il mourut en 1770. — Rau (Joachim-Juste), né à Berlin, en 1713, bon théologien et orientaliste, fut professeur à Kœnigsberg, et mourut fort jeune, le 19 août 1745. Il a écrit en latin sur la philosophie de Justin martyr et d'Athenagore (Iéna, 1733); sur celle de Lactance, (ibid., 1737); une *Grammaire hébraïque*, en langue allemande (1737), etc. M-on.

RAUCHFUSS. *V.* Dasypodius.

RAUCOURT (Françoise-Marie-Antoinette Saucerotte), actrice du Théâtre-Français, naquit à Nanci, le 3 mars 1756, de François-Éloi Saucerotte, comédien de province (1), et d'une femme attachée au service domestique du roi de Pologne Stanislas : elle fut tenue sur les fonts de baptême par Mme. de Graffigni. Son père, qui avait débuté deux fois à la Comédie-Française, sans pouvoir obtenir un ordre de réception définitive, l'emmena avec lui dans ses excursions chez l'étranger; et l'on tient d'elle qu'à peine dans sa douzième année, elle avait déjà joué en Espagne quelques rôles de tragédie. Vers la fin de 1770, Belloy, ayant fait représenter à Rouen *Gaston et Bayard*, qui n'avait point encore été donné à Paris, eut à s'applaudir du choix qu'on avait fait de la jeune Raucourt pour le rôle d'Euphémie. On trouve, dans le Mercure de janvier 1771, des vers d'après lesquels il est permis de croire que le succès de la pièce fut dû, en grande partie, au talent de l'actrice, âgée de quatorze ans et demi. Le bruit de cette brillante représentation, s'étant répandu dans la capitale, éveilla la curiosité des premiers gentilshommes de la chambre. Ils mandèrent la jeune Raucourt, lui firent donner des leçons par Brizard; et ce fut comme élève de cet acteur, qu'elle fit son début à Paris, le 23 septembre 1772. Elle joua le rôle de Didon. Le public l'accueillit avec un enthousiasme dont il y avait eu peu d'exemples. Jamais on n'avait vu une plus belle femme; et jamais actrice, à son âge, n'avait fait briller de plus heureuses dispositions. Elle joua ensuite les rôles d'Émilie, d'Idamé, de Monime; et, pendant plus d'un an, ses débuts attirèrent au théâtre une foule extraordinaire. Il est facile de deviner qu'une vogue si prodigieuse lui suscita plus d'une ennemie parmi les autres reines de théâtre. Mme. Vestris, surtout, semblait devoir en être jalouse. Un jour que la belle débutante débitait avec feu le monologue d'Émilie (de Cinna), un chat se mit à miauler d'une façon si singulière qu'on ne put s'empêcher d'en rire : *Je parie*, cria un plaisant, *que c'est le chat de Madame Vestris.* Tous les auteurs dramatiques, suivant l'usage, s'empressèrent auprès de la nouvelle Melpomène; de graves académiciens lui adressèrent de petits vers : Voltaire même lui écrivit un billet flatteur (2). Le roi, Mme. la dauphine, les plus grands seigneurs de la cour lui donnèrent, à l'envi, des témoignages d'intérêt; et l'on ne manqua pas de remarquer, avec quelque malice, que Mme. Dubarry lui fit un jour de riches présents, en lui recommandant d'être sage. Mais, parvenue si rapidement à ce haut degré de prospérité, Mlle. Raucourt ne pouvait tarder à éprouver l'inconstance de la fortune. On s'attacha d'abord à lui faire perdre la réputation de vertu qui semblait ajouter à l'éclat de son talent, et à laquelle, il faut l'avouer, elle mettait elle-même trop peu de prix; puis on alla jusqu'à lui supposer des travers qui la brouillèrent avec ses adorateurs les plus disposés à lui pardonner des faiblesses naturelles : enfin, soit que la calomnie lui eût aliéné l'esprit public, soit qu'elle eût réellement perdu, dans la dissipation, le fruit de ses premières études, elle eut bientôt le chagrin d'entendre le bruit du sifflet succéder aux acclamations de l'enthousiasme; et, après avoir souffert pendant deux ans et demi les affronts les plus humiliants, elle prit le parti de quitter brusquement la scène. Un peu avant son départ, cependant, elle avait eu un retour de fortune : on l'avait trouvée si belle dans le rôle de Galatée (de Pygmalion) que la foule s'était portée au théâtre pour l'y voir. « Il est impossible, écrivait à ce sujet Laharpe, d'imaginer une perspective plus séduisante que cette actrice, en attitude sur son piédestal, au moment où l'on a tiré le voile qui la couvrait. Sa tête était celle de Vénus, et sa jambe, à moitié découverte, celle de Diane. » Mais ceux-mêmes qui affectèrent le plus de louer sa *beauté divine*, furent, en même temps, ceux qui décrièrent avec le plus d'acharnement ses mœurs et son talent. Ce fut en juin 1776, que Mlle. Raucourt disparut subitement, laissant ses camarades dans l'embarras pour la représentation d'une tragédie nouvelle, et donnant à ses nombreux créanciers un juste sujet d'alarmes. Ce qu'elle fit dans l'intervalle de sa fuite à son retour, aurait peut-être quelque intérêt pour les amateurs d'aventures graveleuses : notre but n'est point de révéler ces sortes de détails. Il nous suffit de dire qu'après avait fait une courte station dans l'enclos du Temple, refuge des débiteurs insolvables, la belle fugitive voyagea dans les cours du Nord, d'où elle revint bientôt en France pour s'attacher à une troupe de comédiens qui jouait devant la cour à Fontainebleau. Elle eut le bonheur d'y recouvrer les bontés de la reine; et, grâce à la protection de cette auguste princesse, elle rentra au Théâtre-Français, le 28 août 1779, par le rôle de Didon, où elle eut de nouveau un brillant succès. Cette rentrée, néanmoins, ne fut pas complètement heureuse : la comédie était alors livrée aux plus furieuses cabales. Mlle. Raucourt fut sifflée outrageusement dans le rôle de Phèdre, non pour y avoir mal joué son personnage, quoiqu'à la vérité elle n'eût jamais su rendre avec un vrai pathétique les sentiments tendres et passionnés, mais parce qu'on lui supposait des projets hostiles contre deux actrices justement aimées du public (3). Elle eut, à ce sujet, le bon esprit de détruire, par une lettre modeste, insérée au journal de Paris, la fausse idée qu'on avait de ses prétentions ; et, à dater de cette époque de sa vie, Mlle. Raucourt n'eut plus à se plaindre du parterre. Elle ne tarda même pas à réparer, par des études sérieuses, le temps qu'elle avait perdu jusque-là dans les plaisirs ; et ses progrès rapides furent généralement remarqués. Ce fut dans ce temps que Dorat lui adressa, sous le voile de l'anonyme, l'Épître qui commence ainsi :

---

(1) Il est mort d'une chute qu'il fit par une croisée du cinquième étage, dans la maison de la rue de Molière, attenant au théâtre de l'Odéon.

---

(2) Le volume publié en 1820, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de mad. Duchatelet*, contient une lettre en vers et en prose, de Voltaire à Mlle. Raucourt, que l'on donne comme inédite. Les vers avaient été imprimés dès 1773. A. B—T.

» Toi, la plus belle des Didons ; »

petite pièce qui dut un moment de vogue à quelques idées licencieuses revêtues d'une gaze légère. Dans les premiers temps de la révolution, cette actrice, dont le cœur était bon, et qui n'avait point oublié les bienfaits de la cour, eut le courage de s'en montrer reconnaissante : aussi les Jacobins de l'époque ne manquèrent-ils pas de la comprendre dans l'acte d'accusation dressé, en septembre 1793, contre la Comédie-Française. Elle passa six mois en prison ; et, comme plusieurs de ses camarades, elle ne dut la vie qu'au zèle désintéressé d'un employé du comité de Salut public (Ch. Hippolyte Labussière), qui avait eu soin d'anéantir plusieurs des pièces à la charge des détenus. On sait quel fut ensuite le sort des comédiens français : après s'être réunis à l'Odéon, ils passèrent au théâtre de la rue Feydeau ; et Mlle. Raucourt, suivie de quelques dissidents, fonda, rue de Louvois, un second Théâtre-Français, dont elle eut l'administration. Puissamment secondée par Larive, Saint-Fal et Saint-Prix, et plus encore, peut-être, par l'opinion publique, qui n'avait jamais été aussi fortement prononcée contre les révolutionnaires, elle semblait devoir faire, en peu de temps, une fortune brillante, lorsque les événements du 18 fructidor (4 septembre 1797), renversèrent toutes ses espérances. En haine des sentiments qu'elle professait, le Directoire exécutif se fit un devoir de l'exproprier ; et ce fut seulement à la réunion générale des comédiens français, en 1799, que le sort de cette actrice se trouva définitivement fixé. Buonaparte, qui aimait le talent profond et énergique de Mlle. Raucourt, lui accorda une protection toute particulière. Non content de lui donner, sur sa cassette, une pension considérable, il la chargea de l'organisation des troupes de comédiens français qui devaient parcourir l'Italie. Le 12 octobre 1806, elle fit l'ouverture du théâtre de Milan, par une représentation d'Iphigénie en Aulide, où elle joua le rôle de Clytemnestre. Quelque gratitude qu'elle témoignât pour un protecteur si généreux, elle n'oubliait pas que les princes de la famille royale l'avaient, avant lui, comblée de bienfaits ; aussi fut-ce avec une grande joie qu'elle vit arriver le jour de la restauration. Présentée, en audience particulière, à MONSIEUR, frère du Roi, alors lieutenant-général du royaume, elle en reçut des marques de bonté qui la pénétrèrent de reconnaissance. Mais elle ne put jouir long-temps de son bonheur : attaquée presque subitement d'une maladie inflammatoire, elle y succomba, le 15 janvier 1815, âgée de cinquante-neuf ans. On prétend que se voyant mourir, elle conserva assez de sang-froid pour dire en souriant : « Voilà la dernière scène que je jouerai ; il faut la jouer d'une manière convenable. » L'infortunée était loin de prévoir, sans doute, qu'un autre rôle lui était encore réservé. Un événement, dont la malveillance ne manqua pas de se réjouir, donna aux obsèques de cette actrice un éclat qui affligea profondément les hommes sensés. Le clergé de Saint-Roch, ayant refusé l'entrée de cette église au corps de la défunte, eut la douleur de voir une multitude égarée enfoncer les portes du sanctuaire, et se livrer aux désordres les plus scandaleux. La foule accompagna ensuite le convoi au cimetière du Père Lachaise, où la sépulture de Mlle. Raucourt est maintenant indiquée par un beau buste en marbre, qui reproduit fidèlement les traits de cette tragédienne. Peu de mots suffiront pour donner une juste idée de son talent : elle manquait de sensibilité ; mais elle s'efforçait d'y suppléer par beaucoup d'art, et cet art, joint à ses dispositions naturelles pour la fierté et l'énergie, l'élevait à une très-grande hauteur dans les rôles du genre admiratif. Aussi ne l'a-t-on pas encore surpassée dans ceux de Cléopâtre, de Viriate et de Léontine. Mlle. Raucourt, dont la beauté fut si long-temps célèbre, avait beaucoup perdu de ses avantages physiques dans les dix dernières années de sa vie. Elle était toujours de la plus riche taille, et sa démarche était encore pleine de majesté ; mais ses formes, autrefois sveltes et voluptueuses, s'étaient tellement prononcées, et son organe, naturellement dur, était devenu si voilé, qu'il eût été possible de prendre ses habits de femme pour un déguisement. C'est ce que Chénier exprime en termes beaucoup trop injurieux dans celle de ses épigrammes qui commence ainsi :

---

(3) *Voyez* la Correspondance de Laharpe, tom. III, pag. 2.

« O Phèdre, dans ton jeu que de vérité brille ! »

La conversation de Mlle Raucourt était pleine d'esprit ; c'était véritablement celle de l'homme du monde le plus aimable : elle se plaisait à parler de son art, et elle en parlait avec un goût exquis. Quoiqu'elle eût reçu des leçons de Mlle. Clairon, dont elle rappelait souvent le jeu étudié, elle n'aimait point cette grande actrice. Il est vrai que Mlle. Clairon, dans ses Mémoires, parle peu avantageusement de sa jeune élève ; *indè iræ*. C'est aux leçons de cette dernière que Mlle. George, dont les débuts firent tant de bruit, dut en partie son talent et sa réputation ; et, s'il faut en juger par un drame en trois actes (*Henriette*), qui fut joué et imprimé en 1782, sous le nom de Mlle. Raucourt, celle-ci n'aurait point été étrangère à l'art de composer des pièces de théâtre. F. P—t.

RAULIN (Jean), né à Toul, en 1443, vint étudier à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie, en 1479. Déjà il s'était fait connaître par un commentaire sur Aristote, et par ses succès dans la prédication. Deux ans après, il fut choisi pour diriger le collége de Navarre ; et il s'acquitta de cette fonction à la satisfaction du public. L'inspiration d'une piété austère lui fit quitter cette honorable destination, pour la vie du cloître : il se retira dans l'abbaye de Cluni, et entraîna plusieurs autres docteurs à suivre son exemple. Le cardinal d'Amboise jeta les yeux sur lui, en 1501, pour introduire la réforme dans les maisons de son ordre. Raulin poursuivit cette tâche avec zèle, s'aidant à-la-fois de l'autorité de ses mœurs et de l'éclat de sa prédication, jusqu'à sa mort, arrivée, à Paris, le 6 février 1514. On a de lui : I. Un *Commentaire* sur tous les ouvrages de *logique d'Aristote*, Paris, 1500. II. Des *Lettres* en latin, suivies d'une conférence pour la fête de saint Louis, et d'une autre sur la perfection de la règle de saint Benoît, Paris, 1520, in-4°. III. Des Sermons latins, Paris, 1542, 2 vol. in-8°. Avant d'être ainsi recueillis, ils avaient été publiés séparément dans le même format. Tous les ouvrages que nous venons d'énumérer ont été compris, avec quelques autres, dans une édition générale donnée à Anvers, 1612, 6 vol. in-4°. Les Sermons de Raulin sont, comme tous ceux de ses contemporains, au niveau des ébauches dramatiques de la même époque. A force de chercher la méthode, il tombe dans la sécheresse; ses tours sont laconiques, ses comparaisons triviales, quand elles ne manquent pas de justesse. Il ne perd jamais de vue les intérêts de la morale; mais il entremêle ses citations de l'Écriture et des scolastiques, d'exemples et d'historiettes qui produiraient aujourd'hui un effet tout autre que l'édification. Ce n'est pas pourtant qu'il se laisse aller à des bouffonneries aussi fréquentes que les Barlette, les Menot et les Maillard : il garde au contraire, dans ses récits, une gravité ingénue, qui ne le rend pas moins comique. On trouve dans son Recueil le germe de la fable des *Animaux malades de la peste*. Le lion appelle à se confesser au chapitre, le loup, le renard et l'âne. Chacun commence le récit de ses méfaits. Le loup s'accuse d'avoir maintefois croqué les brebis à belles dents. Le lion prend alors un front sévère; mais le pénitent carnassier allègue la prescription, et l'usage immémorial de ses ancêtres : sa faute lui est remise moyennant un *pater noster*. Vient le tour du renard. Il couvre de la même excuse ses ravages dans les poulaillers, et éprouve la même indulgence. L'âne vient confesser enfin qu'il a porté ses dents téméraires sur quelques brins de foin détachés d'un charriot, et restés parmi les ronces. Un cri général s'élève contre le baudet. Il déclare en sus qu'il a semé des ordures dans le cloître des frères. — Souiller une terre sainte! quel crime! — Mais il est coupable encore de s'être mis à ruer, puis à braire avec les frères. — C'est mettre la communauté en discord; c'est semer la zizanie. Une telle coulpe ne peut s'expier que par la flagellation, et elle est infligée au pauvre hère. Voici encore un conte de Raulin, assez semblable à nos vieux fabliaux. Une veuve veut se remarier, et va sur ce point consulter son curé. Elle expose, tour-à-tour, les avantages et les inconvénients qu'elle espère ou qu'elle craint d'un deuxième hymen. L'homme d'église lui répond alternativement : *Mariez-vous; ne vous mariez pas*. Enfin, pour se soustraire aux importunités de la dame, il fait sonner les cloches, et l'invite à être attentive au conseil qu'elle va en recevoir. La veuve préoccupée ne distingue dans le bruit des cloches que ces mots, *Prends ton valet, prends ton valet*. Elle sort de sa perplexité, et convole. A quelque temps de là, elle revient au curé. « Vous m'avez » trompée, lui dit-elle: de maîtresse, » je suis devenue esclave, et, qui pis » est, je suis battue presque tous les » jours. — Il n'y a rien de ma faute, » répond le prêtre; les cloches ont » parlé, vous aurez sans doute mal » entendu. » Il les fait sonner de rechef, et la veuve entend cette fois: *Ne le prends pas, ne le prends pas*, et se retire convaincue de sa méprise. Rabelais a tiré parti de cette historiette, aux chapitres 9 et 27 de son Pantagruel. F—T.

RAULIN (JOSEPH), médecin, né en 1708, à Ayguetinte, dans le diocèse d'Auch, prit ses degrés à la faculté de Bordeaux, et exerça d'abord son art à Nérac, mais avec assez peu de succès. Montesquieu, ayant eu l'occasion d'apprécier ses talents, engagea Raulin à s'établir à Paris; et il s'y fit bientôt connaître par des ouvrages qui décelaient un observateur judicieux et un habile praticien. Dès ce moment, il fut consulté dans tous les cas importants; et sa réputation s'étendit de la capitale dans toute la France. Nommé médecin ordinaire du roi, et inspecteur des eaux minérales, il fut chargé par le gouvernement de rédiger différents écrits propres à éclairer les jeunes praticiens et à répandre dans les campagnes des idées utiles. A des connaissances étendues dans toutes les branches de l'art de guérir, Raulin joignait toutes les qualités du cœur. Il mourut à Paris, le 12 avril 1784, regretté de ses confrères, et des pauvres, auxquels il avait toujours prodigué gratuitement ses soins. Il était membre de la société royale de Londres, de l'académie de Berlin, et des Arcadiens de Rome. Malgré les progrès que l'art médical a faits, la plupart de ses ouvrages peuvent encore être lus avec fruit, à raison du grand nombre d'observations neuves qu'il y a consignées, presque toutes fondées sur sa propre expérience: le style en est d'ailleur clair et concis, mais peu élégant. On en trouvera le catalogue dans le *Dictionnaire* d'Éloy, et dans la *France littéraire* d'Ersch. Les principaux sont: I. *Traité des maladies occasionnées par les promptes variations de l'air*, Paris, 1752, in-12: on doit trouver à la suite une *Lettre* contenant des observations sur le *Tænia*. II. *Traité des affections vaporeuses*, ibid., 1758, in-12. III. *Traité des fleurs blanches*, avec la méthode de les guérir, ibid., 1766, 2 vol. in-12; traduit en allemand par Riederer, Nuremberg, 1793, in-8°. IV. *De la conservation des enfants*, ou moyens de les fortifier et de les préserver et guérir des maladies, ibid., 1768, 2 vol. in-12; nouvelle édit., augmentée, 1779, 3 vol. in-12; trad. en allemand, Leipzig, 1769-70, grand in-8°. V. *Instruction succincte sur les accouchements*, ibid., 1769, 1770, in-12; traduite en allemand, par François Matthieu Alix, Langensalza, 1772; et Fulde, 1775, in-8°. VI. *Traité des maladies des femmes en couche*, 1771, in-12; trad. en allem., par Burdach, Leipzig, 1773, in-8°. VII. *Traité analytique des eaux minérales*, ibid., 1772-74, 2 vol. in-12. VIII. *Parallèle des eaux minérales de France*, avec celles d'Allemagne, ibid., 1777, in-12. IX. *Examen de la houille*, regardée comme engrais, ibid., 1775, in-12. X. *Traité de la phthisie pulmonaire*, 1782, in-8°., 2e. édit., 1784, 2 vol. in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages de Raulin; il a été traduit en allemand par Grunmann, avec des notes de B. Ch. Vogel, Iéna, 1784, in-8°. W—s.

RAUWOLF (Léonard), naturaliste et voyageur, né à Augsbourg, étudia la médecine; et en 1560, il fit un voyage en Italie et en France, afin d'y connaître les botanistes les plus célèbres de cette époque, et fut élève de Rondelet. Il obtint le grade de docteur, à Valence en Dauphiné, parcourut ensuite la Suisse et plusieurs parties de l'Allemagne, puis revint dans sa patrie, où il rapporta une grande quantité de plantes et de graines de végétaux rares, qu'il cultiva dans son jardin. Il les distribuait aux amateurs, et contribua ainsi à répandre plusieurs plantes peu connues. Le magistrat d'Augsbourg, reconnaissant son mérite, le nomma médecin de la ville. Cette marque de faveur ne put empêcher Rauwolf de céder à son inclination, qui le portait à voyager pour trouver des plantes nouvelles. Muni de la permission du sénat, il partit, en 1573, pour le Levant. Son but principal était d'y étudier les végétaux dont les anciens ont parlé. Ce fut à Marseille qu'il s'embarqua. Arrivé à Tripoli de Syrie, il alla, par Alep, jusque sur les bords de l'Euphrate. Il les suivit, passa par Racka et Ana, examina ce qui reste des ruines de Babylone, et poussa jusqu'à Bagdad. Il traversa ensuite l'ancienne Assyrie et le pays des Kourdes. Au commencement de 1575, il se trouvait à Mossoul, sur le Tigre. Il visita la Mésopotamie, et retourna, par Orfa, vers Alep et Tripoli. Le mont Liban était trop près de lui pour qu'il ne se hâtât pas de le gravir. De là il voyagea dans la Judée, vit Jérusalem et les Lieux-Saints, revint à Tripoli, profita d'un navire qui allait à Venise, et fut de retour dans sa patrie, en février 1576. Il y obtint la place de médecin de l'hôpital des pestiférés; la remplit, durant plusieurs années, avec l'approbation générale, et cependant fut obligé, ainsi que plusieurs de ses compatriotes, de quitter la ville, en 1588, parce qu'il ne voulut pas abjurer la religion réformée pour le catholicisme. Bientôt les états d'Autriche l'appelèrent à Lintz, comme médecin de la ville: probablement son caractère ne put lui permettre d'y vivre tranquille, puisque, malgré son âge avancé, il suivit les troupes autrichiennes qui allaient en Hongrie. Épuisé par les fatigues, il termina sa carrière en septembre 1596 (1), dans la forteresse de Hatvan, située sur le Zagiva, au comtat de Hevech. On a de Rauwolf, en allemand: *Relation d'un voyage fait dans les pays de l'Orient, notamment en Syrie, Judée, Arabie, Mésopotamie, Babylonie, Assyrie*, Augsbourg, 1581, in-4°., Francfort, 1582; Lavingen, 1583, augmenté d'une quatrième partie, qui porte un titre séparé: elle renferme la description des plantes curieuses qu'il avait observées en Orient; Rauwolf y joignit quarante-deux figures en bois. Ce livre fut traduit en hollandais, in-8°, de 398 pag., et dans le tom. IX de la collection de Vander Aa. Une version anglaise fut publiée par Nic. Staphorst, 1693, in-8°., revue par J. Ray, et réimprimée en 1738. On parle aussi d'une version latine qui n'a pas été imprimée ; peut-être ne comprenait-elle que la quatrième partie, qui intéressait les botanistes. La relation de Rauwolf peut être consultée avec fruit par les géographes, à cause des renseignements précieux qu'elle offre sur les villes et sur leurs environs, sur la direction des chaînes de montagnes et du cours des fleuves. Un mérite qui lui est particulier, et qui le distingue de ses contemporains, est l'attention qu'il donne au commerce, aux arts et aux métiers, aux mœurs et aux coutumes des habitants. Il est un des premiers qui ait parlé de l'usage de boire du café, et en ait décrit la préparation avec exactitude. Rauwolf avait rapporté du Levant un herbier fort riche, qui éprouva bien des vicissitudes. Après sa mort, cet herbier passa dans la bibliothèque de l'électeur de Bavière. La guerre de Trente-Ans le fit aller à Stockholm, parce que les Suédois s'emparaient des curiosités littéraires des pays dont ils faisaient la conquête. Christine l'ayant donné à Isaac Vossius, celui-ci le porta en Angleterre, où Ray, Morison, Plukenet et autres savants botanistes le consultèrent : tous parlent avec reconnaissance des renseignements utiles qu'ils en ont recueillis. Après la mort de Vossius, l'herbier revint en Hollande, avec la bibliothèque de ce savant : l'un et l'autre furent achetés pour la bibliothèque de Leyde, où on les conserve. Cet herbier est composé de cinq gros volumes in-folio, et contient les plantes recueillies par Rauwolf en France, en Italie, en Suisse et au Levant. Dans sa relation, ce voyageur en a nommé et déterminé plus de 350 espèces. C'est d'après son Herbier, que J. F. Gronovius publia : *L. Rauwolfii Flora orientalis*, Leyde, 1755, un vol. in-4°. Tous les botanistes ont rendu justice au zèle infatigable de Rauwolf ; il a eu soin d'indiquer dans quel lieu et dans quelle saison il avait trouvé chaque plante, et de rapporter ce qu'il connaît de ses usages dans la médecine, les arts ou l'économie domestique. Comme il n'était pas assez instruit dans les langues orientales, il a écrit fort incorrectement leurs noms. Plumier, pour reconnaître les services que ce savant a rendus à la botanique, nomma *Rauvolfia*, un genre de plantes qui est le type d'une famille particulière voisine de celle des apocynées. Ce genre renferme une dizaine d'arbrisseaux des parties les plus chaudes de l'Amérique. Suivant la manie que l'on avait alors de latiniser tous les noms-propres, Rauwolf est quelquefois désigné sous le nom de *Dasylycus*. En 1680, on publia, sous le titre de *Leonis Flaminii Itinerarium per Palæstinam*, Rothenbourg, 1681, in-4°., une contrefaçon de son voyage, défigurée par quelques omissions. On peut voir, dans les *Annales des voyages* (XIII, 96-109), une notice sur ce voyageur. E—s.

---

(1) Cette date est donnée positivement par le médecin Tob. Cober, qui le soigna dans sa dernière maladie (Tob. Cober, *Observat. castrens.* déc. 3, obs. 8, p. 31, Francfort, 1606, in-8°.). C'est par erreur que Jœcher, Brucker, Kæstner, etc., placent l'époque de sa mort à l'an 1606.

RAVAILLAC (François) est un de ceux dont le nom n'est resté dans les langues humaines que pour y devenir une injure. On connaît tout ce que rapportent nos historiens sur la mort tragique de Henri IV, et les soupçons de complicité dans cet attentat, qui planèrent sur les personnages les plus élevés de cette époque. Il ne reste, pour présenter le procès, les indices ou plutôt les conjectures, sous un jour différent, qu'à consulter et à suivre, comme nous l'avons fait, les registres du parlement de Paris. C'est l'unique motif, mais il était important, qui nous a déterminés à donner une certaine étendue à la biographie d'un monstre qu'un grand crime pouvait seul tirer de son obscurité. Ravaillac naquit à Angoulême, en 1578 ou 1579. La perte d'un procès avait réduit son père à l'aumône. Il se fit *clerc et valet de chambre* d'un conseiller, nommé Rozières; travailla ensuite chez des procureurs, et devint, en même temps, *praticien, solliciteur de procès et maître d'école*. Il avait, dit-il, quatre-vingts écoliers, auxquels il enseignait « à » lire, écrire et prier Dieu en la » religion catholique, apostolique et » romaine. » Quelque opinion qu'on adopte sur la question de savoir s'il eût, ou non, des complices, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Ravaillac était un de ces fanatiques sombres, un de ces visionnaires rares, même au temps des guerres civiles et religieuses du seizième siècle, et qu'il était facile de pousser au meurtre en leur montrant le ciel; mais qui pouvaient aussi s'exalter d'eux-mêmes, et, sans impulsion directe, se lancer dans le crime, quand un cerveau troublé le leur présentait comme une vertu, et peut-être comme un devoir. Ravaillac avait été long-temps détenu *pour dettes* à Angoulême (1). Il avait eu, dans sa prison, *des visions comme des sentiments de feu, et de souffre et d'encens*. Une nuit qu'il méditait, dans son lit, *les mains jointes et les pieds croisés*, il avait, disait-il, senti *sur sa face couverte, une chose qu'il ne put distinguer*. Il se mit alors à chanter le *Miserere* et le *De profundis*. Il était *minuit*; « il » lui sembla qu'il avait à la bouche » une trompette, faisant pareil son » que les trompettes à la guerre. » Il se leva pour allumer du feu; et tandis qu'il soufflait les tisons enflammés, « il vit incontinent, aux » deux côtés de sa face, des hosties; » et, au-dessous de sa bouche, un » rouleau de la même grandeur que » celui que le prêtre lève à la célé» bration du service divin. » Depuis quatorze ans, Ravaillac avait fait, comme solliciteur de procès, plusieurs voyages à Paris, avec l'argent qu'il recevait de ses écoliers. Dans un de ces voyages, il prit l'habit de *frère convers*, chez les Feuillants, et fut renvoyé, six semaines après, comme *visionnaire*. N'ayant pu obtenir de rentrer au couvent, même en qualité de *frère lai*, il eut *la volonté de se faire Jésuite*; mais il apprit qu'on ne recevait point, dans cet institut, *ceux qui avaient été en d'autres religions*. Il reprit donc le chemin d'Angoulême. Il fréquentait, dans cette ville, un nommé Berthault, qui se mêlait de faire des vers; et Ravaillac se croyait poète lui-même. Il avait écrit ce mauvais distique sur un papier où étaient peintes les armes de France, ayant pour support deux lions qui portaient l'un une clef, l'autre une épée :

Ne souffre pas qu'on fasse, en ta présence,
Au nom de Dieu aucune irrévérence. (2)

En signant un des interrogatoires de son procès, il écrivit au-dessous de son nom :

Que toujours en mon cœur
Jésus soit le vainqueur !

Il voyait, à Angoulême, un nommé Belliard, et avait entendu dire chez lui que l'ambassadeur de Rome ayant menacé d'excommunier le roi, le roi avait répondu : « Si le pape m'excommunie, je le déposerai. » Cette dernière menace lui fit prendre la résolution de tuer le roi ; et c'est alors qu'il écrivit sur un papier son premier distique. Il fut encore fortifié dans sa résolution par ce qu'il avait entendu dire, dans Paris, à des soldats, entre autres à un sieur de Saint-George, que si le roi voulait faire la guerre au pape, ils lui obéiraient, parce qu'ils y étaient tenus ; « mais que s'il la faisait mal-à-propos, cela tournerait sur lui. » Dans l'avant-dernier voyage qu'il fit à Paris, il chercha vainement à voir le roi, pour le déterminer « à ranger à » l'Église catholique, apostolique et » romaine, ceux de la religion pré- » tendue réformée. » Il se rendit plusieurs fois au Louvre, demandant à parler au roi. Un jour qu'il insistait plus vivement, le sieur de La Force lui dit « qu'il était un *papet*, et un » catholique à gros grains. » Ravaillac le supplia encore de vouloir le faire parler au roi, « afin de déclarer » à sa Majesté, les intentions où il » était depuis long-temps de le tuer, » n'osant le déclarer à aucun prêtre, » ni à aucun autre, parce que l'ayant » dit à sa Majesté, il se serait désisté » tout-à-fait de cette mauvaise vo- » lonté ;..... et avait cru qu'il était » expédient de lui faire cette remon- » trance plutôt que de le tuer. » Ravaillac se présenta aussi chez la duchesse d'Angoulême, pour y *chercher quelqu'un qui le pût introduire*. Il alla *au logis du cardinal Du Perron*, et ne put parler qu'à ses aumôniers. Il s'adressa encore à un écuyer de la reine Marguerite, nommé Ferrare. Il lui parla de ses visions, comme il en avait déjà parlé au curé de Saint-Séverin, à un jeune cordelier, nommé Lefebvre, au P. d'Aubigny, jésuite, et au P. Marie Madelène, provincial des Feuillants ; mais l'écuyer, le curé et les trois religieux lui répondirent qu'il ne devait point s'occuper de ces *visions*, et qu'il ferait bien de retourner à Angoulême. D'ailleurs il n'avait fait part à personne de son dessein de tuer le roi, parce que « s'il leur eût » déclaré l'attentat qu'il voulait fai- » re, c'était leur devoir de se saisir » de sa personne, et le rendre entre » les mains de la justice, d'autant » qu'en ce qui concerne le public, les » prêtres sont obligés de révéler le » secret. » Déjà, en 1606, Ravaillac avait donné, dans un de ses voyages à Paris, des preuves du désordre de ses idées ; et il fut accusé, suivant l'esprit du temps, de sorcellerie et de commerce avec les démons. Lors de son procès pour crime de régicide, le président Potier et les conseillers commissaires lui demandèrent si, *plus de quatre ans auparavant*, il ne s'était pas *fait enfant du diable en invoquant les démons*, qu'il avait *fait venir dans la chambre d'un nommé Dubois*. Ravaillac répondit qu'étant une nuit couché avec d'autres personnes, dans un grenier au-dessus de la chambre dudit Dubois, il entendit ce dernier l'appeler par son nom, à minuit, en criant : *Ravaillac, mon ami, descends en bas, je suis mort*. Mais il fut empêché de descendre par la frayeur de ceux qui couchaient avec lui dans le grenier. Le lendemain matin, Dubois lui dit « qu'il avait vu, dans la » chambre, un chien d'excessive » grandeur et fort effroyable, lequel » s'était mis les deux pieds de de- » vant sur son lit ; de quoi il avait » eu telle peur, qu'il avait pensé » mourir. » Ravaillac lui conseilla

---

(1) Quelques historiens disent qu'il fut retenu un an prisonnier, pour un homicide dans lequel il avait trempé; mais la procédure n'offre aucune trace de ce délit.

(2) Ce papier, trouvé sur Ravaillac, était joint à la procédure. Il déclara que le distique exprimait *sa volonté de tuer le roi*.

« d'avoir recours à la communion » ou à la célébration de la sainte » messe, et furent à cet effet au couvent des Cordeliers, faire dire la » sainte messe, pour s'armer de la » grâce de Dieu contre les visions de » Satan, ennemi des hommes. » Tels sont les faits que le procès de Ravaillac fait connaître comme antérieurs à son dernier voyage à Paris. Il communia le premier dimanche du carême 1610, à Angoulême; et, le jour de Pâques, après avoir fait célébrer une messe, il partit à pied pour la capitale, où il arriva, quinze jours ou trois semaines avant de consommer son crime. Il logea en face de l'église Saint-Roch, à l'auberge des Trois-Pigeons. Le même jour, il avait volé sur la table d'une autre hôtellerie où l'on avait refusé de le recevoir, un couteau qu'il mît *dans un sac en sa pochette*. Il reconnut depuis, dans ses interrogatoires, qu'il avait dérobé ce couteau dans le dessein de tuer le roi. Cependant il n'était pas encore bien affermi dans cet horrible dessein : il parut y renoncer, et quitta Paris, pour reprendre le chemin d'Angoulême. Arrivé devant les jardins de Chanteloup, il rompit la pointe de son couteau contre une charette; mais en entrant dans le faubourg d'Étampes, il s'arrêta devant l'image d'un *Ecce homo*, et sentit soudain renaître *sa volonté* de tuer le roi, « parce qu'il ne con» vertissait pas ceux de la religion » prétendue réformée, qu'il voulait » faire la guerre au pape, et trans» porter le Saint-Siége à Paris. » Il *refit la pointe de son couteau avec une pierre*, revint à Paris, et attendit que la reine eût été couronnée, « estimant qu'il n'y » aurait pas tant de confusion en » France après le couronnement. » Le 14 mai, il entendit la messe à l'église Saint-Benoît, dîna dans son auberge avec son hôte, et un marchand nommé Colletet. Il sortit ensuite, et se rendit au Louvre. Il voulait tuer le roi, *entre les deux portes*; mais il ne put approcher du carrosse lorsque le prince sortit à quatre heures du soir. Henri voulait voir les préparatifs qu'on faisait alors pour l'entrée de la reine. Dans le carrosse étaient avec le monarque, les ducs d'Épernon et de Montbazon, les maréchaux de La Force, de Roquelaure et de Lavardin, le premier écuyer de Liancourt, et le marquis de Mirebeau. Les deux portières étaient ouvertes; la garde était restée au Louvre; un petit nombre de gentilshommes à cheval, et quelques valets de pied, escortaient le carrosse : Ravaillac le suivit. Lorsque le carrosse entra dans la rue de la Ferronnerie, qui était alors fort étroite, il fut arrêté par un embarras de charrettes; la plupart des valets de pied entrèrent dans le cimetière des Innocents pour courir plus à l'aise : il n'en restait que deux auprès de la voiture. Ravaillac dit qu'à ce moment, « S. M. étant » au fond, tournant le visage, et » penché du côté de M. d'Épernon, » il lui donna dans le côté, d'un coup » ou deux de son couteau, passant » son bras au-dessus de la roue » du carrosse. » (3) Aucun des seigneurs ne vit frapper le roi, *chose surprenante!* dit L'Étoile. L'assassin, ajoute-t-il, eût pu s'enfuir sans être reconnu, s'il n'était resté le couteau à la main, *comme pour se faire voir* et pour se glorifier *du plus grand des assassinats*. On lit dans la Vie du duc d'Épernon, qu'un des gentilshommes ordinaires, nommé Saint-Michel, mit l'épée à la main, et allait en percer le parricide, lorsque le duc d'Épernon lui cria : « Qu'il y allait de sa » vie s'il tuait ce malheureux ; qu'il » fallait seulement s'assurer de lui. » Mais cette circonstance importante n'est point dans la procédure. Ravaillac se contenta de répondre, « que le couteau lui fut à l'instant » ôté par un gentilhomme qui était » à cheval. » L'assassin fut d'abord conduit à l'hôtel de Retz, et remis à la garde du grand-prévôt. Lorsqu'on le fouilla, on trouva sur lui un chapelet, un papier où le nom de Jésus était écrit trois fois sur divers plis (le même peut-être où était le distique qu'on a cité), et un cœur de carton suspendu à son col. Ravaillac déclara que ce cœur, béni par les Capucins d'Angoulême, lui avait été donné par un chanoine de cette ville, nommé Guillebaut, comme un remède contre la fièvre qui le travaillait alors. Il soutint constamment, dans les quatre interrogatoires qu'il subit, le 14 mai, à l'hôtel de Retz, devant le président Jeannin, et Bullion, conseiller; le 17 mai, au Palais, devant le premier président Achille de Harlay, le président Potier, et les conseillers Courton et Bauvin, commissaires députés par la cour; le 18 et le 19, devant les mêmes commissaires, excepté le premier président qui se trouva indisposé : qu'il n'avait été *induit par personne à entreprendre cet attentat*; qu'il avait éprouvé des *tentations* de tuer le roi; que *quelquefois il y cédait, et d'autres non*; qu'enfin il n'avait été *mu que par sa volonté seule*, et qu'il ne l'avait *déclarée à personne*. On est étonné, en lisant les interrogatoires, du peu de fermeté, d'adresse et d'instance avec lesquelles on a cherché ou paru chercher à découvrir si Ravaillac avait des complices. Bien des personnes avaient été nommées par lui : un écuyer de la reine Marguerite, les aumôniers du cardinal Duperron, un jésuite, un cordelier, un feuillant, le curé de Saint-Séverin, un chanoine et un poète d'Angoulême, un seigneur du nom de La Force, un marchand nommé Colletet, avec lequel il avait dîné le 14 mai, et plusieurs autres : on ne le confronta qu'avec le P. d'Aubigny. Ravaillac soutint, dans cette confrontation, qu'après les fêtes de Noël 1609, il alla voir, à la maison des Jésuites, rue Saint-Antoine, le P. d'Aubigny, parce qu'il était l'ami du P. Marie-Madelène, feuillant; qu'il lui parla *de ses grandes visions et imaginations*; qu'il lui dit avoir *senti des puanteurs comme de soufre et de feu aux pieds, qui démontraient le purgatoire*, et avoir vu *la sainte hostie aux deux côtés de sa face*. Il ajouta avoir montré *un morceau de couteau où il y avait un cœur et une croix*, et dit, *que le roi devait convertir ceux de la religion P. R.*; que le P. d'Aubigny lui répondit : « que c'était plus imaginations » que visions, qui procédaient d'un » cerveau troublé, comme sa face le » démontrait; » qu'il lui conseilla donc de *manger de bons potages*, de *retourner en son pays*, de *dire son chapelet et prier Dieu*. Le P. d'Aubigny, interpellé, déclara que c'étaient *toutes rêveries fausses et menteries*, et qu'il croyait n'avoir *jamais vu* Ravaillac. Mais celui-ci insista, disant : « Vous me donnâtes » *un sol*, que vous demandâtes à un

---

(3) L'arrêt porte que Henri fut *tué de deux coups de couteau dans le corps*. L'Étoile dit que le premier coup fut dirigé *entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur*, et le second *dans le cœur, dont le roi est mort, sans avoir pu jeter qu'un grand soupir*. Le même historien ajoute que le second coup fut suivi d'un *troisième* qui ne porta que dans la manche du duc de Montbazon.

» autre qui était là. » Le jésuite répliqua que cela était *faux ;* que ceux de sa compagnie *jamais ne donnent d'argent, et n'en portent point.* Ravaillac reconnut d'ailleurs qu'il n'avait vu le P. d'Aubigny *que cette fois ;* et le P. d'Aubigny le traita de *méchant, qui mentait*, et aurait dû se contenter de son crime, *sans être cause de cent mille qui arriveront*, disait-il. Le 27 mai, Ravaillac fut déclaré, par le parlement, criminel de lèze-majesté divine et humaine au premier chef; condamné à être tenaillé, avec versement, dans les plaies, de plomb fondu, d'huile bouillante, etc. ; à avoir la main droite, tenant le couteau parricide, brûlée *du feu de soufre ;* à être ensuite écartelé, avoir les membres réduits en cendres, et les cendres jetées au vent. Il fut ordonné par le même arrêt, que la maison où il était né serait démolie; que son père et sa mère sortiraient, dans quinzaine, du royaume, avec défense d'y rentrer, sous peine d'être *pendus et étranglés ;* enfin, que ses frères, sœurs, oncles, etc., quitteraient le nom de Ravaillac pour en prendre un autre, à quoi ils seraient tenus *sur les mêmes peines*. Dans les tortures de la question, qui suivirent l'arrêt, Ravaillac, pressé de révéler ses complices, répondit : « que sur la damnation de » son ame, il n'y avait eu homme, » femme, ni autre, qui eût eu con» naissance de son dessein, en con» fession, ou autrement. » Deux célèbres docteurs de Sorbonne, Filesac et Gamaches, l'assistèrent dans ses derniers moments. Il leur déclara n'avoir cédé qu'à *la tentation du Diable*. Lorsque, le même jour 27 mai, il allait sortir de la Conciergerie, il fut assailli par les prisonniers en tumulte, accablé d'injures et de malédictions; et il eût été mis en pièces, si les archers n'eussent employé la force et les armes pour l'arracher de leurs mains. Il devint bientôt plus difficile de le soustraire à l'indignation et à la fureur du peuple. Le monstre priait sur l'échafaud au milieu des tourments. Mais lorsque les docteurs, découvrant leur tête, commencèrent, à haute voix, le *Salve regina*, la foule s'écria qu'il *ne fallait pas prier pour le méchant damné*, et contraignit les docteurs *de cesser*. Ravaillac dit alors : « Si » j'eusse pensé de voir ce que je vois, » et un peuple si affectionné à son » roi, je n'eusse jamais entrepris le » coup que j'ai fait, et m'en repens » de bon cœur; mais je m'étais for» tement persuadé (vu ce que j'en » oyois dire), que je ferois un sa» crifice agréable au public, et que » le public m'en auroit de l'obliga» tion, où au contraire, je vois que » c'est lui qui fournit les chevaux » pour me déchirer. » Il demanda l'absolution au docteur Filesac, qui répondit : « Il nous est défendu de la donner, en crime de lèse-majesté, à moins que le coupable ne révèle ses fauteurs et ses complices. » — « Je » n'en ai point; *il n'y a que moi qui* » *l'ai fait ;* donnez-moi l'absolution » *à condition*, et vous ne pouvez » ainsi la refuser. — Eh bien ! je » vous la donne en ce cas, reprit le » confesseur ; mais si le contraire » était vrai, au lieu de l'absolution, » je vous prononce votre damnation » éternelle ; et pensez-y, si vous » voulez. — Je reçois l'absolution » à cette condition. » Ce furent les dernières paroles de Ravaillac. On lit, dans le procès-verbal de l'exécution, que le peuple voulut associer sa vengeance à la vindicte des lois : « Plu» sieurs se sont mis à tirer les cordes,

» avec une telle ardeur, que l'un de » la noblesse, qui était proche, a » fait mettre son cheval pour mieux » tirer ; et enfin par une grande heure tiré, sans être démembré, le » peuple de toute qualité s'est jeté » avec des épées, couteaux, bâtons. . . . . à frapper, couper et » déchirer les membres du condamné, ardemment mis en diverses » parties et pièces, les ont ravis à » l'exécuteur, les traînant, qui çà » qui là, par les rues, de tous côtés, » avec une telle fureur que rien ne » les a pu arrêter, et ont été brûlés » en divers endroits de la ville. » — On a beaucoup écrit sur la question de savoir si Ravaillac eut ou non des complices de son crime : ceux qui l'affirment, s'autorisent des Mémoires de Sully, des Mémoires du maréchal d'Estrées sur la régence de Marie de Médicis, de l'Abrégé chronologique de Mézerai, et du *Journal de Henri IV*, où L'Étoile dit, que, dans le procès de l'assassin, la *lâcheté des magistrats* pour découvrir les auteurs et complices, a été *si grande* « qu'elle fait mal au cœur de tous les » gens de bien, et particulièrement » à moi, auquel la douleur que j'en » ai, fait tomber la plume des mains » pour n'en écrire davantage. » A l'appui de l'opinion sur les complices, on cite encore la relation de Pierre du Jardin, sieur de La Garde, l'accusation de la femme Coman ou Descoman contre le duc d'Epernon et la marquise de Verneuil ; la disgrace sans terme où tomba Marie de Médicis dans le cœur de son fils, et l'abandon cruel où elle mourut sur une terre étrangère. On pourrait remarquer encore que, le jour même de l'assassinat du meilleur des rois (14 mai), tout semblait préparé d'avance pour un nouveau gouvernement. Henri IV n'était sorti du Louvre qu'à quatre heures ; et déjà, avant que cinq heures fussent sonnées, le duc d'Épernon avait rassemblé les gardes sur le Pont-Neuf, et le parlement était investi ; déjà ce seigneur avait demandé la régence pour la reine, et annoncé aux magistrats *qu'il fallait absolument et promptement s'y résoudre*. Déjà Marie de Médicis était déclarée régente par le parlement assiégé. Le corps du roi était exposé sur un lit de parade, entouré de flambeaux ; et des religieux récitaient les vigiles (Voy. *Mézerai* et l'*Étoile*). Enfin, dès le 17 mai, on criait le portrait en taille-douce du nouveau roi (Voy. l'*Étoile*). Or, comment, en deux fois vingt-quatre heures, le portrait de Louis XIII avait-il pu être gravé en taille-douce, et mis en vente avec un trézain ? Ce n'est pas sans raison que l'Étoile a parlé des *lâches procédures* du parlement. Il paraît certain, non que Ravaillac eut des complices, mais que le parlement fut effrayé du danger d'en trouver. La relation du sieur de La Garde ne mérite aucune confiance : il fait venir à Naples Ravaillac, chargé de dépêches du duc d'Épernon ; il déclare avoir vu, en 1608, Ravaillac tramant, aux confins de l'Italie, la mort de Henri IV, avec un jésuite nommé d'Alagon, oncle du duc de Lerme, premier ministre de la cour d'Espagne. Rien n'est plus invraisemblable et plus ridicule que le *Manifeste* et le *Factum* de ce misérable aventurier, qui fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit, après neuf mois de détention, que pour être enfermé à la Conciergerie : il y était encore en 1615 ; et c'est là qu'il écrivit son *Factum* (4). L'accusation de la femme Coman ou Descoman, qui avait été au service de la marquise de Verneuil, fut jugée fausse et calomnieuse par arrêt du parlement, du 30 juillet 1611 ; et cette femme fut condamnée à une prison perpétuelle entre quatre murailles. L'Étoile est visiblement animé d'une haine violente contre les Jésuites. Mézerai écrivait sous l'influence du cardinal de Richelieu, implacable ennemi de la reine-mère. Sully dit que ceux qui ont armé la main de Ravaillac, sont assez désignés par le cri public; mais ce cri public pouvait être le résultat de l'erreur. On remarquera que Ravaillac avait fait cent lieues à pied; qu'arrivé à Paris, sans argent, il avait reçu *un sol* d'aumône; qu'il avait volé l'instrument de son crime dans une auberge, parce qu'il n'avait pas, sans doute, les moyens de l'acheter. Comment concilier cet état de dénuement avec l'opinion qui lui donne des complices si riches et si puissans! Péréfixe, a eu raison de dire, dans son *Histoire de Henri-le-Grand* : « Que si l'on demandait qui » avait inspiré cette damnable pensée » à ce monstre infernal? l'histoire » répond, *qu'elle n'en sait rien ;* et » qu'en une chose si importante, il » n'est pas permis de faire passer » des soupçons et même des conjectures pour des vérités assurées; » que les juges mêmes qni l'interrogèrent, n'en *osèrent* ouvrir la bouche; ils n'en parlèrent jamais que » des épaules. » Le même jour où le parlement rendit son arrêt contre Ravaillac, l'archevêque d'Aix, le P. Coeffeteau, dominicain, et plusieurs autres personnages ayant représenté à la cour que, lorsqu'ils avaient visité le parricide dans sa prison, il leur avait répondu conformément aux maximes de Mariana, Becan et autres, qu'il était permis de tuer les tyrans; un second arrêt ordonna que la faculté de théologie serait assemblée « pour délibérer sur la confir- » mation du décret d'icelle, du 13 » décembre 1413, résolu par la cen- » sure de cent-quarante docteurs de » ladite faculté, depuis autorisé par » le concile de Constance, *qu'il n'est* » *loisible à aucun, pour quelque* » *cause et occasion que puisse être,* » *d'attenter aux personnes sacrées* » *des rois et autres princes souve-* » *rains.* » La faculté de théologie s'assembla le 4 juin, et, confirmant son ancien décret, statua qu'à l'avenir les docteurs et bacheliers jureraient d'enseigner la vérité de cette doctrine en leurs leçons, et de la faire connaître au peuple dans leurs prédications. Le 8 juin, le parlement condamna le livre de Mariana, *De Rege et Regis institutione*, à être brûlé par la main du bourreau, et ordonna que ce décret de la faculté de théologie serait lu chaque année, à pareil jour, dans l'assemblée de ladite faculté, et publié, le dimanche suivant, au prône, dans toutes les paroisses de Paris et de ses faubourgs. C'est à cette époque que la P. Cotton, confesseur de Henri IV, publia sa *Lettre déclaratoire de la doctrine des Pères Jésuites, conforme aux décrets du concile de Constance*. Cette lettre était adressée *à la royne mère du roi, régente en France ;* et, tandis qu'elle était l'occasion d'une foule de libelles sous le titre d'*Anti-Coton, d'Anti-Mariana*, de *la Sallade des iniquistés*, etc., etc., le cœur de Henri IV était porté au collége des Jésuites à La Flêche; et le dernier acte d'un des plus terribles drames de notre histoire se

---

(4) Il sortit de prison l'année suivante, sans avoir obtenu un arrêt de décharge ; mais il lui fut remis

---

un brevet de 600 liv. de pension, et des lettres de provision de contrôleur des bières à Paris.

terminait dans un déluge d'oraisons funèbres et de pamphlets. V-ve.

RAVALIÈRE (Pierre-Alexandre Lévesque de la). *Voy.* Lévesque, xxiv, 375.

RAVENNE (L'anonyme de). *V.* Porcheron.

RAVENNE (Jean de), l'un des restaurateurs des lettres en Italie, était né vers 1350, de parents pauvres et obscurs, dans une terre située sur les bords de l'Adriatique, non loin de la ville de Ravenne, dont il prit le nom. Au sortir de l'enfance, il eut le bonheur de se faire connaître de Pétrarque, qui l'admit à son intimité, et ne négligea rien pour lui inspirer le goût de l'étude et l'amour de la vertu. Aux dispositions les plus heureuses pour les sciences, l'élève de Pétrarque joignait des qualités plus rares encore, beaucoup de douceur, de modestie, et un grand mépris des richesses. D'après le conseil de son maître, il prit l'état ecclésiastique : et, sur la recommandation de Pétrarque, l'archevêque de Ravenne lui promit un modeste bénéfice dont le revenu devait suffire à ses besoins, et lui permettre de cultiver en paix la littérature. Il y avait près de quatre ans que Jean habitait avec Pétrarque, et il était traité par lui comme son propre fils, quand il lui déclara qu'il voulait voyager pour perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. Ni les prières, ni les larmes de son bienfaiteur, ne purent changer sa résolution. Il partit de Padoue, vers 1368, traversa l'Apennin dans la saison des pluies, et vint à Pise, où il attendit un bâtiment pour le transporter dans Avignon, devenu le séjour des papes. Ce bâtiment n'arriva point : les ressources de Jean de Ravenne s'épuisèrent; et il prit le parti de revenir à Pavie, où Pétrarque s'empressa de le rejoindre. Mais le cœur de cet homme généreux avait été blessé profondément de l'ingratitude de son disciple chéri. « Votre éloignement, lui dit-il, me fait prévoir une nouvelle séparation, et je n'y mettrai plus aucun obstacle. Quand vous voudrez partir, je vous donnerai l'argent qui vous sera nécessaire pour votre voyage ; vous trouverez la porte ouverte, et je ne me permettrai ni reproche, ni plainte. » Jean ne tarda pas, en effet, de reprendre le projet d'aller dans la Calabre chercher le tombeau d'Ennius, et étudier la langue grecque. Il partit avec des lettres de recommandation de Pétrarque pour la reine Jeanne de Naples ; et les bontés de son maître le suivirent dans tous ses voyages. Peu de temps après la mort de Pétrarque, il ouvrit une école à Bellune, vers 1375 : il fut renvoyé de cette ville au bout de quelques années, parce qu'on le trouvait trop savant pour enseigner les éléments de la grammaire ; et il se rendit à Padoue, où ses talents commencèrent à le faire connaître. Appelé, vers 1388, à Udine, il y reçut un traitement annuel de quatre-vingt-quatre ducats ; et l'on fit fermer l'école que dirigeait un certain Grégorio, pour donner plus d'éclat à celle de Jean de Ravenne. Cependant, par suite de son inconstance, il accepta les offres qu'on lui fit pour l'attirer à Florence, où il était en 1392. Il se trouvait encore dans cette ville en 1412; et cette année même, il fut chargé, pour la seconde fois, d'expliquer le poème du Dante. L'abbé Mehus conjecture que Jean mourut, vers 1420, à l'âge de soixante-dix ans. Il était sorti de son école un si grand nombre de savants qu'on l'a comparée au cheval de Troie, d'où sortirent les Grecs les plus illustres. Quelques critiques italiens croient devoir distinguer deux professeurs du même nom, dont l'un enseignait à Padoue, et l'autre à Florence. — On cite un autre *Jean de Ravenne*, chancelier de François de Carrare, qui paraîtrait, en effet, ne pouvoir pas être confondu avec le professeur. Selon Flavio Biondo, celui-ci se serait contenté de former un grand nombre de disciples; et les ouvrages qu'on a sous le nom de Jean de Ravenne, doivent être attribués au chancelier. On en trouve des manuscrits dans la bibliothèque du Roi à Paris, dans celle du Vatican et dans celle d'Oxford. Le Recueil que possède la bibliothèque du Roi, est intitulé : *Dragmalogia sive Dramatologia, id est Dialogus Venetum inter et Paduanum de eligibili vitæ genere* : — *Conventio Podagram inter et Araneam* (1) : — *Liber rerum memorandarum* : — *Historia Ragusii* : — *Historia familiæ Carrariensis* (*V. Codic. Mss. Catalog.* IV, 249, n°. 6494). Cette collection diffère de celle qu'on trouve dans la biblioth. d'Oxford : *Rationarium vitæ.* — *De consolatione in obitum filii.* — *Apologia Joann. Ravennatensis.* — *De introitu ejus in aulam.* — *De fortunâ aulicâ.* — *Narratio violatæ pudicitiæ.* — *Dialogus cui titulus* : *Dolosi astus* (Voy. *Cat. Mss. Angliæ*, II, 8, n°. 290). Le cardinal Querini a publié, d'après les Mss. du Vatican, les *Prologues* de deux Nouvelles de Jean de Ravenne; et ce sont les seuls fragments de cet écrivain qui aient été imprimés jusqu'à présent. On peut consulter, pour de plus grands détails, la *Storia della letteratura* de Tiraboschi, V, 652-60, et l'*Hist. littéraire d'Italie*, par Ginguené, II, 421; III, 279. W—s.

RAVESTEYN (Jean Van), peintre, naquit à la Haye, vers l'an 1580. On ignore à quel maître il doit cette belle manière qui a fait sa réputation, et qui surpasse tout ce que les autres peintres de portrait avaient offert jusqu'à lui, manière dans laquelle il n'a d'égaux que Van Dyck et quelques autres artistes privilégiés. Les trois tableaux dont il a décoré les salles du jardin de l'Arquebuse à la Haye, et qui représentent les principaux officiers de cette confrérie, portent la date de 1616 et de 1618. Toutes les figures en sont vivantes et bien groupées; et il a su éviter avec adresse les poses qui auraient paru gênées. C'est à lui que l'on doit également le tableau qui orne l'hôtel-de-ville, et qui représente les onze magistrats en charge durant l'année 1636. Ces grandes compositions passent pour ses chefs-d'œuvre. — Son fils Arnauld Van Ravesteyn, né à la Haye, en 1615, fut son élève, et se distingua également comme peintre de portraits, quoique avec moins de succès. Héritier d'une fortune considérable, il se contenta d'exercer son art comme un amusement; et c'est à ce motif qu'il faut attribuer la rareté de ses ouvrages. Les portraits qu'il a peints dans la maison du prince de Hesse Philipstadt, entre la Haye et Schevelingue, suffiraient pour faire la réputation d'un artiste. Il fut nommé, en 1661 et 1662, chef ou doyen des peintres de la Haye. — Nicolas Van Ravesteyn, de la même famille, né à Bommel, en 1661, se distingua dans la même carrière. A l'âge de quatre-vingts ans, il fit le portrait de son gendre, de sa fille et de ses petits-enfants; et cet ouvrage ne se ressent en rien de la vieillesse. Ses portraits sont, pour la plupart, historiés; le dessin en est de bon goût, le pinceau facile, la couleur fraîche et vigoureuse : ils sont bien posés, et la ressemblance est un de leurs mérites; rien n'y est fait de pratique, et l'artiste consultait la nature jusque dans les moindres accessoires. On connaît de lui quelques tableaux d'histoire dignes d'être remarqués. On cite entre autres les *Quatre parties du monde*, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre en ce genre. Il amassa une grande fortune, et mourut le 9 janvier 1750, âgé de quatre-vingt-neuf ans. P-s.

---

(1) C'est sans doute le sujet de la fable : *La Goutte et l'Araignée*, de Lafontaine, III, 8.

RAVISIUS-TEXTOR (JEAN-TIXIER DE RAVISI, plus connu sous le nom de), habile humaniste, né vers 1480, à Saint-Saulge, dans le Nivernais, acheva ses études à Paris, sous la direction de Jean *Boluacus*, son compatriote, recteur du collége de Navarre, et obtint, au même collége, la chaire de rhétorique, qu'il remplit avec distinction. Il perfectionna dans cette école, alors la plus célèbre de Paris, l'enseignement des humanités : il composa plusieurs ouvrages, destinés à faciliter aux élèves l'étude de la langue latine et de l'antiquité, et qui furent adoptés dans la plupart des colléges de France, d'Allemagne et d'Italie. Nommé, en 1520, recteur de l'université, Ravisius fut enlevé par une mort prématurée, le 23 décembre 1524 (1). Ses ouvrages, maintenant oubliés, ont été réimprimés un grand nombre de fois jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Baillet en parle avec mépris (*Jugem. des Savants*, II, 262); mais Crevier, juge bien plus compétent, dit que le style en est pur et élégant (*Histoire de l'université*, IV, 443). Outre des éditions du *Dialogue* d'Ulric de Hutten *De aulâ*, Paris, 1529, in-4°.; et des *Lettres* d'Élisée Calenzio (*V.* ce nom, VI, 514), et de Phalaris, ibid., Chaudière, sans date, in-4°., on cite de lui : I. *Specimen epithetorum*, Paris, H. Estienne, 1518, in-4°.; ibid., P. Vidove, 1524, in-fol., avec une Préface dans laquelle Ravisius se plaint amèrement de la négligence et de l'indocilité des imprimeurs, dont il ne pouvait obtenir des corrections, qu'en leur donnant du vin et de l'argent (*V.* Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*, pag. 159, et Maittaire, *Annal. typograph.*, II, 324 et suiv.) Ravisius mourut pendant l'impression; et ce fut son frère, Jacques Ravisius, qui rédigea l'Épître dédicatoire. Cet ouvrage eut un grand succès; il a été réimprimé plusieurs fois à Bâle, à Genève, etc.; et l'on en fit un *Abrégé* pour la commodité des élèves. II. *De prosodiâ libri IV*. III. *Synonyma poëtica*, à la suite du Recueil d'épithètes. IV. *Officina vel potius naturæ historia, in quâ copiosè dispositum est per locos quicquid habent autores in diversis disciplinis plurimi, quod et ad rerum, historiarum et verborum cognitionem ullo modo facere potest*, Paris, 1522 (2); Bâle, 1538, in-4°.; Lyon, 1541, même format; nouvelle édition, corrigée, augmentée et mise dans un nouvel ordre, par Conrad Lycosthènes, Bâle, 1552, in-4°.; et revue par Jacques Grasser, Bâle, et Genève, 1626, in-8°. C'est un Recueil où Ravisius a prétendu ranger, par lieux-communs, tout ce que les anciens auteurs ont dit de plus rare et de plus important; mais Vossius lui reproche de n'avoir fait que copier les *Commentaires* de Raphaël de Volterre (Maffei). Quoi qu'il en soit, cette compilation n'eut pas moins de succès que les précédentes. Outre les différentes éditions qui se succédèrent dans le seizième siècle, on en trouve une de Lyon, 1613, 2 vol. in-8°. V. *Cornucopiæ epitome*; imprimé à la suite de l'*Officina*, et séparément, Bâle, 1536. VI. *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*, Paris, Colines, 1521, in-fol.; rare. Ce volume contient les Traités de Plutarque et de Jacques de Bergame sur les femmes illustres; la Vie de Sainte-Catherine de Sienne, par Pins, évêque de Rieux (*V.* Pins); une compilation sur les Femmes célèbres, dont l'auteur est inconnu; des extraits de Bapt. Fregoso (*V.* ce nom, xvi, 5), de Raphaël de Volterre (Maffei), et de l'*Officina* de Ravisius; le poème de Valerand de Varanes ou Varanius sur la Pucelle d'Orléans, et les Vies de Sainte Clotilde et de Sainte Geneviève, patrone de Paris. Sallengre a donné l'analyse de ce Recueil dans les *Mémoires de littérature*, i, 165-72. VII. *Epistolæ*, Paris, 1522, in-16; 1529, in-8°. On en connaît cinq autres éditions du seizième siècle, et quatre du dix-septième. La plus récente est celle de Berlin, 1686, in-12. Elles ont été traduites en français par Ant. Tyron, Anvers, 1570, in-16. Ravisius avait composé ces Lettres pour ses élèves; et toutes renferment quelques leçons de morale, ou des avis sur les moyens de hâter leurs progrès. VIII. *Dialogi aliquot et epigrammata*, Paris, 1536, in-8°. Ces dialogues sont en vers: ils ont été réimprimés, avec les épigrammes et les Lettres de Ravisius, Rotterdam, Leers, 1651, in-24, jolie édition. On voit que Ravisius n'était point un homme aussi méprisable que le dit Baillet; mais il faut convenir aussi que Ghilini l'a beaucoup trop loué dans le *Teatro d'huomini letterati*, tome ii, pag. 152-53; tandis que Boileau, dans un Dialogue dont Brossette nous a conservé les fragments (tome iii, pag. 105 de l'édition de M. Saint-Surin, 1821), paraît le prendre pour le type du pédantisme scolastique. W—s.

---

(1) Ravisius mourut à l'hôpital, selon La Monnoye (Notes sur les *Jugem. des savants*, de Baillet, II, 262) : mais cela n'est pas vraisemblable.

(2) On n'a pas pu découvrir les dates des premières éditions des ouvrages de Ravisius; il ne doit plus en exister d'exemplaires, tous ayant été détruits promptement par les élèves auxquels ils étaient destinés.

RAVIUS. *V.* Rau.

RAVLENGHIEN. *V.* Rapheleng.

RAWENDY (Ahmed), sectaire du deuxième siècle de l'hégire (huitième de J.-C.), débita une nouvelle doctrine sur la métempsycose. Il déifiait tous les hommes, et soutenait que l'ame d'Adam, passant de corps en corps, se trouvait alors dans celui de Mansour, khalyfe régnant, auquel il voulait que l'on rendît des honneurs divins. Quelque absurde que fût cette doctrine, elle ne laissa pas de trouver de nombreux partisans, connus sous le nom de *Rawendyéh*. De sectaires ils devinrent factieux, et furent combattus par le même Mansour, objet de leur basse flatterie. Rawendy n'en était pas moins un savant distingué et un habile grammairien. Outre plusieurs ouvrages qu'il composa pour soutenir ses extravagants principes qui attaquaient la religion de Mahomet, il a écrit sur la langue arabe, dans laquelle il a introduit quelques règles. Il mourut en 293 de l'hég. (905-6) J-n.

RAWLEGH ou Raleigh (Walter). *V.* Balegh.

RAWLINSON (Richard), savant antiquaire anglais, fit ses études à l'université d'Oxford, dont il fut, par la suite, un des bienfaiteurs. Il amassa d'immenses matériaux pour la description de différentes provinces, ainsi que pour la continuation de plusieurs ouvrages importants, notamment l'*Athenæ Oxonienses* et l'*Histoire d'Oxford*, par Wood; et il facilita la publication d'autres écrits du même genre. Lui-même donna quelques ouvrages, qui lui ouvrirent en 1727 les portes de la société royale de Londres et de celle des antiquaires. Il mourut à Islington, le 6 avril 1755. On a de lui : I. *Vie d'Antoine Wood*, Londres, 1711. II. *Le Topographe anglais*, 1720, in-8o., qui a eu du succès, et dont le plan a été adopté, mais étendu et perfectionné, dans les deux éditions de la *Topographie anglaise* de Gough. III. *Manière d'étudier l'histoire*, trad. de Lenglet Dufresnoy, 1728, in-8o. IV. *Lettres d'Heloïse et d'Abailard*, en latin. C'est moins à ses travaux littéraires, quelle qu'ait pu être, dans le temps, leur utilité, que son nom doit d'avoir échappé à l'oubli, qu'à sa générosité envers l'école célèbre où il avait été élevé. Il y fonda un cours de langue saxonne à perpétuité, et il fit aux colléges de Saint-Jean Baptiste et d'Héréford, des legs considérables, tant en terres qu'en livres, tableaux, manuscrits, médailles, sceaux, chartes et autres objets rares et curieux. Une forte teinte de bizarrerie se faisait remarquer dans son caractère; et c'était, en quelque sorte, un trait de famille. Les anecdotes suivantes pourront donner une idée de ses sentiments politiques et de ses aversions nationales. Il acheta fort cher la tête d'un avocat exécuté comme ayant pris part à une conspiration contre George Ier., et recommanda de placer cette tête à sa droite, dans son propre cercueil. Ayant fait une donation à la société des antiquaires, il la révoqua lorsqu'il apprit que cette compagnie savante venait d'élire un Écossais pour son secrétaire.— Son frère aîné, Thomas Rawlinson, était un homme instruit et un fameux bibliomane. Il mourut, en 1725, à l'âge de quarante-quatre ans, laissant une très-riche collection de livres et de manuscrits. Occupant un vaste appartement à Gray's-Inn, il l'avait tellement encombré de ses livres chéris, que son lit, ne pouvant plus y trouver place, était relégué dans un corridor. C'est lui, dit-on, qu'Addison eut en vue, lorsqu'il fit, dans le no. 158 du *Tatler*, le portrait de *Tom Folio* : mais on peut penser que ce tableau a été fort chargé, pour le plus grand plaisir du lecteur. D'ailleurs le noble caractère de Rawlinson, et la protection qu'il exerçait envers des savants estimables, semblaient devoir le garantir de la flétrissure du ridicule. — Un autre frère des précédents, Christophe Rawlinson, mort le 8 janv. 1733, très-versé dans la langue saxonne et dans la littérature du Nord, a donné une édition de la Traduction de la *Consolation de Boëce*, par le roi Alfred, 1698, in-8o. L.

RAY (Jean) ou Jean Wray, en latin *Raius*, théologien anglais, l'un des plus savants et des plus féconds naturalistes du dix-septième siècle, naquit à Black-Notley près de Braintree, dans le comté d'Essex, le 29 novembre 1628, d'un forgeron. Envoyé d'abord à l'école de Braintree, et ensuite à celle de Sainte-Catherine, et au collége de la Trinité à Cambridge, il obtint une bourse dans ce dernier établissement, en même temps que le célèbre mathématicien Isaac Barrow, le maître de Newton. Ces places (que les Anglais nomment *fellowship*) ne se quittent point à la fin des études : on les conserve aussi long-temps que l'on ne se marie point, ou que l'on n'obtient pas un bénéfice qui exige résidence; et l'on peut, selon ses goûts, s'y occuper de l'enseignement ou de tout autre travail littéraire. Ray, se livrant avec une ardeur égale aux sciences et aux lettres, y fit de si grands progrès, qu'on le choisit, à vingt-trois ans, pour enseigner le grec; et que, bientôt après, il fut chargé des mathématiques et des humanités : il se distinguait en même temps par des sermons et d'autres discours qu'il prononçait dans la chapelle du collége, et dans lesquels on remarque qu'il avait soin d'éviter la bouffissure et l'emphase qui déparaient alors en Angleterre l'éloquence de la chaire. Cependant son étude favorite, dès ses premières années, fut celle des œuvres de la nature. Tous ses moments de loisir étaient employés à des herborisations. Il se fit connaître, en 1660, comme botaniste, en faisant paraître, en 1 vol. in-8°., le Catalogue des plantes des environs de Cambridge : c'était déjà le fruit de dix ans de recherches. C'est au fond un ouvrage de peu d'importance; mais il est curieux, parce qu'il fait voir le point d'où l'auteur partit pour ouvrir une des carrières les plus longues et des plus utiles qui aient été parcourues en botanique. Dans sa préface, qui mérite d'être lue, comme toutes celles qu'il a écrites, il rend compte des obstacles qu'il rencontra, dont le principal était le manque de guide qu'il pût consulter : il les surmonta à force de patience et de sagacité; entre autres, il sut se faire une méthode dont il ne se servit que pour reconnaître les plantes qu'il rencontrait; car le Catalogue est rangé par ordre alphabétique : mais à la fin se trouve l'esquisse de cette méthode; et elle diffère peu de celle de l'Histoire de Jean Bauhin : cet ouvrage capital venait de paraître, et Ray est un des premiers qui le cite. C'est lui aussi qui parla le premier des travaux importants de Jungius, qui n'étaient encore que manuscrits. Il trouve souvent le moyen de sauver l'aridité d'un pareil ouvrage, par des Notes curieuses non-seulement sur les plantes et leur anatomie, mais sur les autres parties de l'histoire naturelle, surtout celle des insectes, et l'on voit qu'il les avait déjà étudiés; il avait reconnu aussi l'hermaphroditisme du limaçon. Il donna, en 1663, un premier Supplément à ce Catalogue, et un second, en 1685. Ses talents comme prédicateur, et l'érudition qu'il avait acquise dans les langues et dans la théologie, devant naturellement lui procurer de l'avancement dans l'Église, il se fit ordonner, en 1660, aussitôt après la restauration de Charles II; mais un scrupule de conscience vint bientôt l'arrêter, et prévalut sur ses espérances : il ne crut pas pouvoir adhérer à l'acte d'uniformité, rendu par le parlement, en 1662, et qui prescrivait à tous les ecclésiastiques de souscrire à certaines propositions qui avaient pour but d'écarter les presbytériens. Ce n'est pas que Ray le fût; au contraire, il est toujours resté attaché à l'Église anglicane, dans la communion de laquelle il est mort : mais cette mesure lui semblait contraire à la liberté religieuse, et surtout aux promesses qui avaient été faites de maintenir cette liberté. Il résigna donc sa place de Cambridge ; et il se serait peut-être trouvé dans une position embarrassante, s'il n'eût été soutenu par un de ses élèves dont le nom s'est depuis associé avec le sien. C'était François Willoughby, gentilhomme d'une ancienne maison anglaise, dont plusieurs branches sont décorées de la pairie, et héritier d'une assez grande fortune. Né en 1635, il n'avait que sept ans de moins que son maître, et leur goût commun pour l'histoire naturelle les avait liés d'une amitié tendre. Décidés à se consacrer uniquement à cette science, ils visitèrent ensemble, et avec deux autres jeunes gens, de 1663 à 1666, diverses parties de l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie ; ils recueillirent d'immenses matériaux pour les ouvrages dont ils avaient conçu le plan : Willoughby s'attachait particulièrement aux animaux, et Ray aux végétaux. Une année après leur retour (en 1667), Ray fut nommé membre de la société Royale. Le célèbre Wilkins, évêque de Chester, l'un des fondateurs de cette grande institution, travaillait, à cette époque, à ce langage universel et philosophique dont il a donné le plan sous le titre de *Caractère réel* (*V.* WILKINS). Il engagea Ray à s'occuper d'une distribution méthodique, pour le règne végétal, qui pût concourir à compléter son projet. Mais contrarié par le cadre étroit que lui avait prescrit Wilkins, il voulut donner un plus libre cours aux idées qu'il avait déjà recueillies sur la classification des plantes ; de là l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Methodus plantarum nova*, Londres, 1682, in-8°. Comme il le déclare, ce fut en se servant des travaux de ses prédécesseurs tels que Césalpin et Jungius, peu connus alors. Il dit aussi qu'il avait profité, dans les écrits de Morison, professeur à Oxford, de tout ce qui convenait à son sujet. A vrai dire, il ne faisait autre chose que de reproduire la méthode perfectionnée de ce dernier, partant, comme lui, de l'ordre dichotomique, qu'il n'abandonna jamais. Comme lui aussi, il divise les plantes en *ligneuses* et en *herbacées* : il commence par les ligneuses, et déjà l'on trouve ici une amélioration, parce qu'il ne soudivise celles-ci qu'en deux parties, les arbres et les arbrisseaux, au lieu des trois que Morison avait prises de Théophraste : encore dit-il que c'était pour ne pas trop s'écarter de l'usage général ; que sans cela il les eût réduites à une seule : c'est ce qu'il fit par la suite ; mais il s'arrêta là, et s'y maintint fortement, parce qu'il crut avoir trouvé dans la nature le moyen de distinguer nettement les arbres des herbes : c'était dans la présence du bourgeon, qu'il n'accordait qu'aux arbres ; et il annonça le premier que ces bourgeons étaient de nouvelles plantes annuelles qui recouvraient les anciennes ; mais il resta à la moitié de sa découverte, ne voulant pas l'étendre aux herbes. Ainsi, cette belle observation ne servit qu'à suspendre l'effort que venait de faire Rivinus pour débarrasser la botanique d'une entrave qui persista encore un demi-siècle, jusqu'à Linné ; et ce fut un des principaux points que ces deux savants discutèrent ensemble. Nous en parlerons plus bas ; mais un avantage réel pour la botanique, résulta de ce travail. des familles naturelles mieux circonscrites, la distinction plus précise des fleurs complètes et incomplètes ;

enfin la grande division des monocotylédones et des dicotylédones bien établie. Il caractérisa plusieurs classes avec une grande précision, et introduisit divers termes techniques, très-utiles pour la clarté du langage; enfin il établit plusieurs principes et lois générales sur les méthodes, qui ont été généralement adoptés depuis. Il donna, en 1703, une nouvelle édition de ce *Methodus*, avec des additions importantes. Pendant qu'il méditait ainsi sur les méthodes en général, Ray n'avait pas négligé l'étude particulière des espèces. Il s'était surtout occupé de celles de sa patrie. Son Catalogue des plantes de l'Angleterre, publié d'abord en 1677, d'après l'ordre alphabétique, a été la base des Flores de cette contrée. L'édition de 1690, intitulée, *Synopsis*, passe surtout pour un ouvrage excellent. Elle est disposée d'après sa méthode; les synonymes des autres botanistes y sont rapportés à leurs espèces, avec une rare sagacité. Enfin elle est enrichie d'un grand nombre de plantes que l'auteur devait à plusieurs botanistes de ses amis, tels que Dale, Sloane, Petiver, etc. Il en donna une troisième édition, encore fort augmentée, en 1696. Dillenius fut l'éditeur d'une quatrième, infiniment plus complète, en 1724; et Hill l'a arrangée, en 1760, conformément au système de Linné. Après avoir fait connaître les plantes de son pays, Ray entreprit de les comparer avec celles des autres contrées de l'Europe; ce qu'il exécuta en recueillant, dans un Catalogue, les espèces qu'il avait recueillies dans son voyage, et qui ne se trouvaient pas en Angleterre. Cet ouvrage parut en 1673 : il s'aperçut qu'il pourrait devenir d'un intérêt plus général dans ces diverses contrées, s'il réunissait toutes celles qui avaient été observées; en sorte que ce fut un nouvel ouvrage qu'il fit paraître en 1694, sous ce titre : *Stirpium Europæarum extra Britannias crescentium sylloge*. Il les réunit d'abord toutes dans un premier catalogue par ordre alphabétique; ensuite il reproduisit, dans des catalogues particuliers, toutes celles qui appartiennent à des cantons déterminés, d'après les auteurs qui les avaient observées. De là il résulte une esquisse très-curieuse de la géographie botanique de l'Europe : une synonymie exacte, des notes souvent curieuses, quoique courtes, distinguent ce livre des simples catalogues. La préface en est très-remarquable. D'abord c'est là que Ray reconnaît pleinement le sexe des plantes, en répondant à une objection qu'on avait déjà présentée, savoir : que l'on voit des plantes bien décidément femelles, produire des graines quoique séparées totalement d'individus mâles. Il répond à cela par l'exemple des poules, qui pondent, quoique séparées des coqs. Il faut remarquer ici que Ray, naturellement très-prudent, se mettait bien au courant de toutes les découvertes que l'on annonçait dans la science qu'il cultivait de prédilection; mais il n'en faisait usage qu'avec précaution. Ainsi, dans le premier volume de son Histoire des plantes, en 1686, partant du passage où Grew découvrait réellement le sexe des plantes, en disant que l'étamine, ou, comme il la nommait, l'*Attire*, était la partie mâle, il se contentait de dire que cela lui *paraissait probable* : ce n'est donc que progressivement qu'il parut convaincu de cette importante vérité, et qu'il en devint le promoteur. C'est là aussi qu'il entra en discussion avec Rivinus. Il commença l'attaque par vouloir prouver que cet auteur n'était pas fondé à confondre les plantes ligneuses avec les herbacées, attendu que les premières étaient *gemmiparæ;* ensuite il lui reproche de séparer des plantes qui ont des affinités évidentes, seulement parce qu'elles varient dans le nombre des pétales; comme la tormentille, qui a quatre pétales, de la quintefeuille, qui en a cinq. Il fait la même observation au sujet des fruits, qui servent, dans la méthode de Rivinus, à distinguer, par le nombre de leurs loges, les divisions secondaires; mais c'est avec les plus grands égards pour son adversaire qu'il expose son opinion: *Rivini equidem opus vehementer laudo,* dit-il. Celui-ci répondit sur le même ton, dans la lettre qu'il lui adressa à ce sujet; il lui dit d'abord qu'il le reconnaît pour le plus habile botaniste qui ait encore existé: *Et botanicorum quotquot fuerunt facile principem noveram.* Il se défend d'abord sur la réunion de ces deux classes, et il prend souvent des arguments dans les propres paroles de Ray. Quant à la séparation des plantes, fondée seulement sur le nombre de leurs pétales, ou des loges de leur fruit, il répond, comme a fait depuis Linné, dont il a été le précurseur, que son but n'est que de donner les moyens de connaître facilement les plantes. Rivinus avait fait imprimer cette lettre à Leipzig, en 1694. Ray fit paraître sa Réplique sous ce titre: *Joannis Raii responsoria,* en 1696. Elle est toujours sur le même ton d'égards: on y trouve un grand nombre d'observations curieuses; mais s'il a quelquefois raison dans les détails, malgré la subtilité de ses raisonnements, il ne peut détruire la solidité des principes de son adversaire. Par *post-scriptum*, il parle des Éléments de botanique de Tournefort, qui venaient de paraître, et c'est pour s'y défendre: car, comme il le dit, parcourant d'abord négligemment les pages, « je m'y suis souvent vu citer; et toujours pour me blâmer: » cela surtout parce qu'il avait ajouté au caractère des genres, des particularités qui n'étaient pas nécessaires (1). Ray se défendit d'abord sur ce que ces particularités pouvaient servir à faire reconnaître la plante; ensuite il usa de récrimination en faisant voir que Tournefort en avait agi de même souvent pour les genres de second ordre. Tournefort fit à cela la meilleure réponse; ce fut en faisant disparaître, dans ses *Institutiones* ces aggressions dont la répétition était désagréable à celui qu'elles regardaient, et fastidieuse pour le lecteur, et en professant, dans toutes les occasions, la plus haute estime pour Ray. Celui-ci réunit toutes ces discussions dans sa *Dissertatio nova de variis plantarum methodis* (1696). Là il attaque, avec plus de suite, la méthode de Tournefort. Il se répondit à lui-même sans le vouloir, lorsqu'il fit paraître le *Methodus plantarum emendata et aucta*, 1703; car, au lieu d'y voir simplement sa première méthode corrigée, c'en était une nouvelle, puisque, suivant l'expression de Linné, *è Fructistá Corollista evasit*, c'est-à-dire qu'à l'exemple de Tournefort et de Rivinus, il prit pour première base la corolle, en considérant avec l'un sa figure, et le nombre de ses parties avec l'autre : de plus il corrigea le caractère de ses genres; et malgré ces changements, il est certain qu'il conserva moins de familles naturelles que Tournefort. Au surplus, ces illustres rivaux sortirent de cette lutte avec honneur, parce qu'ils se respectèrent mutuellement, et que l'on put profiter des lumières qu'ils répandirent sans être obligé de moins estimer l'un que l'autre. Ray, en publiant, en 1673, les observations de tout genre faites pendant son grand voyage, y avait joint des Catalogues des espèces qu'il avait observées, ou qui lui avaient été communiquées. La même année, il en inséra trois de plantes du Levant, dans la Collection des voyages de Rauwolf et de quelques autres naturalistes, reproduite sous ce titre : *Collection of curious Travels, and voyages*, Londres, 1705, in-8°. Mais son principal ouvrage sur le règne végétal est son *Histoire générale des plantes*, en 3 vol. in-fol., le premier de 1686, le second de 1688, et dont le troisième, qui est le Supplément, n'a paru qu'en 1704. Il y recueillit avec ordre et y décrivit avec méthode et clarté toutes les plantes que ses prédécesseurs avaient fait connaître, en y ajoutant celles qui avaient été découvertes de son temps (2). Haller, Sprengel, et tous ceux qui ont parlé de cet ouvrage, s'accordent à le regarder comme le produit d'un travail immense, où règne beaucoup d'érudition, de critique et de sagacité, bien que, se composant, pour la plus grande partie, de faits empruntés à d'autres auteurs, il ne puisse être considéré comme l'une des sources originales de la science. Ray avait aussi étudié la physiologie végétale : on a de lui, dans les *Transactions philosophiques*, n°. 68, un Mémoire intéressant sur l'ascension de la sève dans les arbres; et il a rapporté, en différents endroits de ses livres, des observations curieuses sur cette partie des sciences physiques. Mais dans le premier livre de son Histoire des plantes, sous ce simple titre : *De Plantis in genere*, Ray a eu le rare talent de les rassembler en un corps d'ouvrage : là se trouvent les principales découvertes sur la nature des plantes, faites par Cesalpin, Colonna, Grew, Malpighi et Jungius, auxquelles il a joint les siennes propres; en sorte qu'il en a composé le Traité le plus complet qu'on ait encore sur l'ensemble de la végétation. Il faut noter que, quoique ce travail n'ait pas été souvent cité, c'est par lui que les doctrines de ces auteurs se sont répandues, et sont devenues, pour ainsi dire, populaires dans la science : aussi nous croyons que le plus beau monument qu'on pourrait élever à la gloire de Ray, serait d'isoler ce livre en le réimprimant à part. Ces nombreux travaux ont fait époque en botanique, et ont placé leur auteur dans les premiers rangs de ceux qui ont contribué aux progrès de l'histoire naturelle des végétaux : néanmoins les ouvrages postérieurs, et surtout ceux de Linné, par leur terminologie plus précise, et par leur nomenclature plus commode, en ont fait abandonner l'usage : et ils ne sont plus guère parcourus aujourd'hui que de ceux qui se livrent spécialement à l'histoire de la science. Les ouvrages qu'il a composés ou publiés sur la zoologie, ont été encore plus importants et beaucoup plus heureux ; car ils conservent une utilité plus entière. On peut dire qu'ils sont le fondement de toute la zoologie moderne ; et il est à chaque instant nécessaire aux naturalistes de les consulter pour éclaircir les difficultés que l'on rencontre dans ceux de Linné et de ses copistes. Ray ne fut cependant conduit à s'occuper de zoologie que par un sentiment de reconnaissance envers son ami Willoughby. Celui-ci était mort en 1672, à trente-sept ans, confiant à-la-fois à Ray l'éducation de deux enfants qu'il laissait en bas âge, et le soin de disposer en corps d'ouvrage les matériaux qu'il avait rassemblés sur les animaux, pour les travaux que, dès leur première connaissance, ils avaient projetés en commun. Ray, s'étant consacré avec ardeur à ce double devoir, composa son *Nomenclator classicus*, pour ses élèves, dont l'aîné mourut jeune, et dont le second devint dans la suite pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de lord Middleton. Il mit autant de zèle que de fidélité dans la rédaction et la publication des deux grands ouvrages que Willoughby avait entrepris. Ray aurait pu, sans injustice, les regarder, en grande partie, comme les siens, puisqu'ils avaient été primitivement conçus dans le même but que son Histoire des plantes, et qu'il les arrangea d'une manière à-peu-près semblable : il n'est même pas difficile de voir qu'ils sont de la même main et écrits du même style : mais Willoughby, lors de la répartition du travail, s'était chargé de la partie des animaux ; il les avait recueillis et décrits pendant leurs voyages. Bien que ces matériaux fussent encore en désordre et incomplets quand Ray en devint dépositaire, il regarda comme une obligation étroite d'en élever un monument à la mémoire de son ami, et de les mettre entièrement sous son nom. Le premier, ou l'*Ornithologie*, parut en 1676, 1 vol. in-fol. Le second, qui avait exigé encore plus de travail, et qui est plus complet dans son genre, l'*Histoire des poissons*, en 1686, en 2 volumes également in-folio. Outre toutes les espèces de Belon, de Rondelet, de Gesner, d'Aldrovande, d'Olina, de Margrave, on en trouve, dans ces deux histoires, un grand nombre que Willoughby et Ray avaient observées en Allemagne et en Italie. Les poissons de la Méditerranée surtout y sont décrits avec une précision rare ; et il est souvent plus facile de les retrouver dans Willoughby que dans Linné. A ces deux ouvrages sont jointes beaucoup de figures, dont, à la vérité, le plus grand nombre ne sont que des copies, mais parmi lesquelles il y en a plusieurs d'originales et de très-bonnes. Celles même qui ne sont qu'empruntées de Belon et de Rondelet, prennent de l'intérêt à cause des descriptions qui les accompagnent, et qui sont bien supérieures à celles de ces deux auteurs. On a de Ray, sous son propre nom, des ouvrages de zoologie moins étendus, mais dont l'influence n'a pas été moins grande sur les progrès ultérieurs de la science : 1°. *Synopsis methodica animalium quadrupedum*

---

(1) Le fait est que Tournefort, ayant cherché à démontrer que le caractère des genres devait être tiré des parties seules de la fructification, après avoir expose le caractère qu'il adopte, ne manque pas de dire; toutes les fois que l'occasion s'en présente: *Ainsi M. Ray a tort d'ajouter telle particularité.* Par exemple, à l'article Mandragore, il dit « qu'il n'est pas essentiel à ce genre de ce que ses fleurs sortent de la racine sans tige, et d'avoir une grosse racine, ainsi que M. Ray le veut; car on pourrait en trouver une espèce à tige élevée et à racine mince. »

---

(2) Suivant Adanson, dans cet ouvrage immense il se trouve cité 18625 plantes divisées en trente-trois classes, dont six à peu près, (ou le cinquième) sont naturelles; et cent vingt-cinq sections, dont quarante-trois, (ou le tiers) est naturel; l'idée en était très-bonne; elle eut mieux réussi, si l'auteur eut été aussi grand botaniste, qu'il était savant écrivain et judicieux compilateur, D—P—s.

et serpentini generis, in-8°., Londres, 1693, où il rassemble, sous le titre commun de quadrupèdes, les mammifères et les quadrupèdes ovipares. — 2°. *Synopsis methodica avium*; et 3°. *Synopsis methodica piscium*, 1713 : ces deux derniers sont posthumes, et furent publiés par les soins de Derham, qui s'acquitta envers l'auteur du même devoir que Ray avait si bien rempli envers Willoughby ; ils offrent des abrégés de cette ornithologie et de cette ichtyologie, qui avaient paru sous le nom de Willoughby, avec des additions importantes dues principalement aux collections formées à la Jamaïque, par Sloane, et que ce savant médecin avait mises à la disposition de Ray. Les cétacés y sont encore rangés parmi les poissons, et décrits d'après la *Phalænographie* de Sibbald, qui venait de paraître ; mais il écrivait expressément à Rivinus que ce n'était que pour se conformer à l'usage. — 4°. *Historia insectorum*, 1710, in-4°., aussi posthume, imprimée aux frais de la Société Royale, et sous l'inspection de Derham. Martin Lister y joignit un traité sur les araignées et sur les scarabés de l'Angleterre. Ce livre est remarquable par les innombrables descriptions d'insectes qu'il contient, et dont une grande partie était due aussi aux travaux de Willoughby. L'auteur y rejette la génération spontanée. Le caractère particulier des travaux de Ray consiste dans des méthodes plus claires, plus rigoureuses que celles d'aucun de ses prédécesseurs, et appliquées avec plus de constance et de précision. Les distributions qu'il a introduites dans les classes des quadrupèdes et des oiseaux, ont été suivies par les naturalistes anglais, presque jusqu'à nos jours ; et l'on trouve des traces sensibles de celle des oiseaux dans Linné, dans Brisson, dans Buffon, et dans tous les auteurs qui se sont occupés de cette classe d'animaux. L'Ornithologie de Salerne n'est guère qu'une traduction du *Synopsis* ; et Buffon a extrait de Willoughby presque toute la partie anatomique de son histoire des oiseaux. C'est aussi en grande partie en traduisant ses articles sur les poissons, que Daubenton et Hauy ont composé le Dictionnaire d'Ichtyologie de l'Encyclopédie méthodique. Ces travaux sur presque toutes les branches de l'Histoire naturelle, dont l'immensité est faite pour effrayer l'imagination, ne détournèrent point Ray de ses premières études en théologie : il sut les combiner avec celle de la nature, dans son traité *De la sagesse de Dieu, manifestée dans les œuvres de la création* ; ouvrage dont il avait jeté les premières bases dans sa jeunesse, lors de ses leçons à Cambridge, et qu'il publia depuis, avec beaucoup de développement, en 1691, un vol. in-8°. C'est un exposé des admirables précautions avec lesquelles la Providence a disposé chaque être pour les fonctions qu'il doit remplir dans le grand ensemble de l'univers, et a veillé, dans le degré convenable, à tout ce qui est nécessaire à sa conservation. L'auteur y représente l'étude de la nature comme un devoir pour les hommes pieux, et cherche à rendre vraisemblable qu'elle fera partie des occupations d'une autre vie. Ce fut aussi sur les leçons et les sermons qu'il avait autrefois prononcés à Cambridge, qu'il rédigea et publia, en 1692, *Trois discours physico-théologiques*, sur le chaos, le déluge, et la dissolution du monde ;

lesquels présentent un système de géologie aussi plausible qu'aucun de ceux qui ont paru à cette époque et long-temps après. Ces deux ouvrages ont joui pendant long-temps de beaucoup d'estime en Angleterre; les éditions en sont nombreuses. Le premier a même été traduit dans plusieurs langues. On l'a imprimé en français, en 1714, Utrecht, in-8°.; et la douzième édition de l'original anglais parut à Londres en 1759. On a encore de Ray, un Recueil de proverbes anglais, l'un de ses premiers ouvrages, et de tous le plus populaire dans son pays : composé dès 1669, il ne parut cependant qu'en 1672 et 1673. Il donna un Recueil des mots anglais peu usités, ou que l'on n'emploie qu'en certains cantons. Ses ouvrages d'histoire naturelle sont tous purement écrits en latin; il a moins employé que ses successeurs cette multitude de termes nouveaux dont un si grand nombre ne sert qu'à fatiguer la mémoire. Wilkins l'avait prié de traduire en latin son *Caractère réel;* et l'on assure que le manuscrit de cette traduction existe encore dans les papiers de la Société Royale. Bien que d'une constitution faible, Ray parvint à l'âge de soixante-dix-sept ans; mais ses dernières années furent très-pénibles. Il fut attaqué d'ulcères douloureux qui le privèrent de l'usage de ses jambes. Il mourut le 17 janvier 1705, à Black-Notley, son lieu natal, où il s'était retiré depuis nombre d'années. Il s'était marié, en 1673 (à 45 ans), à une personne qui n'en avait que vingt; il en eut quatre filles, dont trois lui ont survécu. Ses manières étaient douces et affables; et il se montra toujours, dans sa vie comme dans ses ouvrages, pieux et plein de charité. L'évêque Compton lui fit ériger, dans le cimetière de Black-Notley, un monument qui a été depuis transporté dans l'église, et sur lequel on lit une longue et élégante épitaphe latine de la composition de Guillaume Coyte. Quelques jours avant sa mort, Ray avait donné tout ce qu'il avait en collections d'histoire naturelle à Samuel Dale, pharmacien de Norwich, connu par quelques bonnes productions dans cette science. On regrette qu'il n'ait point formé d'herbier; mais ceux de quelques-uns de ses contemporains, que possède le Muséum britannique, donnent tous les moyens de fixer les plantes qu'il a décrites. Plumier lui consacra le genre *Jan-Raja*, nom que Linné, par transposition changea en *Rajana*, plus conforme à ses principes : on l'avait réuni à la famille des asparaginées; mais on l'en a détaché avec plusieurs autres, pour en former une nouvelle, celle des *Smilacinées*. Diverses espèces de poissons portent aussi le nom de Ray, comme ayant été découvertes par lui. George Scott a fait imprimer, en 1760, la vie de Ray, composée par Guillaume Derham, et ce qui restait d'intéressant dans ses papiers. Une vie plus détaillée, rédigée par le chevalier Smith, président de la société linnéenne de Londres, a été insérée dans la *Cyclopædia* de Rees.

C—v—r et D—p—s.

RAY DE SAINT-GENIEZ (Jacques-Marie), tacticien, naquit à Saint-Geniez, diocèse de Rodez, en 1712. Il embrassa, jeune, le métier des armes, obtint une compagnie d'infanterie, servit avec distinction dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, et fut récompensé par la décoration de l'ordre de Saint-Louis. Ayant pris sa retraite, il employa ses loisirs à l'étude de son art et à celle de l'histoire, et mourut le 15 mars 1777. On a de lui : I. L'*Art de la guerre pratique*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, oublié depuis long-temps, eut beaucoup de succès lors de sa publication, et fut traduit en allemand, en anglais et en espagnol. II. *Histoire militaire de Louis-le-Juste*, 1755, 2 vol. in-12. III. *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand*, ibid., 1755, 3 vol. in-12. IV. L'*Officier partisan*, 1763-66, 2 vol. in-12. V. *Stratagèmes de guerre des Francais*, ou leurs plus belles actions militaires depuis le commencement de la monarchie, 1769, 6 vol. in-12. Cet ouvrage est annoncé comme faisant suite au précédent. W—s.

RAYMOND (Joachim-Marie), général distingué par sa conduite dans l'Inde, où il devint chef du parti français à la cour de Nizam-Aly, soubah du Décan, était fils de François Raymond et de Jeanne de Breilh, et il naquit le 20 septembre 1755, à Sérignac, à six lieues d'Auch. François Raymond, qui jouissait d'une honorable aisance, n'épargna rien pour l'éducation de ses nombreux enfants. Son fils suivit d'abord, à Toulouse, la carrière du commerce; et, au bout de deux ans, il résolut d'aller tenter la fortune au-delà des mers. Il se rendit, en conséquence, à Lorient, avec une petite pacotille et quatre mille francs que son père lui avait donnés en numéraire, et s'embarqua, au commencement de 1775, pour les Indes-Orientales. Arrivé à Pondichéri, Raymond se défit des marchandises qu'il avait apportées de France, et renonça bientôt après aux spéculations commerciales, pour suivre la vie active des camps, qui convenait mieux à son caractère aventureux. On voit, en effet, dans une lettre qu'il écrivait de Mangalor à son père, sous la date du 1er. novembre 1783, et que nous avons sous les yeux, qu'il était entré dès 1777, dans le corps de Lallée, avec le grade de sous-lieutenant. S'étant distingué dans plusieurs affaires contre les Anglais et contre les princes indiens, il fut nommé lieutenant, et, le 15 avril 1783, élevé au grade de capitaine aide-major, par le marquis de Bussy, commandant-général des troupes françaises dans l'Inde. Peu d'années après, il fut nommé major, et passa au service d'Hyder-Aly, régent du Maïssour, qu'il quitta en 1786, pour s'attacher à Nizam-Aly, soubah du Décan. En 1791, les commissaires civils que le gouvernement français avait envoyés dans l'Inde, lui accordèrent le grade de général. Son crédit à la cour du soubah du Décan, dont il avait su acquérir la confiance, fit tant de progrès, que ce prince, qui l'avait mis d'abord à la tête de mille soldats, lui confia le commandement d'un corps de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, exercés à l'européenne, qu'il entretenait à sa solde. La plus grande partie des officiers étaient européens (1); et en outre un train de vingt-quatre pièces de campagne, avec cinquante-deux pièces de grosse artillerie, était attaché à ce corps, qui formait la principale force du Décan. L'influence du parti français, faisant chaque jour de nouveaux progrès à la cour du soubah, quoique ce prince fût encore allié des Anglais, Raymond, qui en était le chef, conçut le projet de détacher Nizam-Aly de leur alliance, et de le décider à en conclure une nouvelle, sous les auspices de la France, avec Tippou-Saëb, sulthan du Maïssour, qui avait succédé, en 1782, à son père Hyder-Aly: cette alliance devait être cimentée par le mariage de la fille du soubah avec le sulthan. Raymond ne pouvait mettre en doute l'assentiment du gouvernement français, parce qu'il sentait combien ce projet devait être avantageux aux intérêts de sa patrie: d'un autre côté Nizam-Aly paraissait l'approuver; et tout faisait présumer que le sulthan, qui avait plusieurs fois témoigné le desir de s'unir étroitement à la France, pour chasser de l'Inde les Anglais qu'il abhorrait, s'empresserait d'y donner les mains. Un aveuglement incroyable, ou plutôt un concours fatal de circonstances qu'on n'avait pu prévoir, empêcha l'accomplissement d'un plan si habilement conçu. Tippou avait, en 1787, sollicité l'alliance des Français: il renouvela ses démarches, en 1791, et il demanda en même temps qu'on lui envoyât un corps européen de trois à six mille hommes, qu'il voulait prendre à sa solde. M. de Fresne, colonel du régiment de Bourbon, devenu, après l'évacuation de Pondichéri, commandant en chef des établissements français dans l'Inde, démontra vainement les avantages incalculables qui devaient être le résultat de l'acceptation des offres du sulthan: les progrès de la révolution française empêchèrent qu'on y donnât aucune suite. M. de Chermont, colonel du régiment de l'île de France, qui avait, en 1792, remplacé M. de Fresne, ayant appris, au mois de mai de l'année suivante, que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, renouvela le projet de son prédécesseur, appuyant avec chaleur auprès d'un conseil de guerre réuni à Pondichéri, les propositions de Tippou-Saëb, et le plan de triple alliance conçu par Raymond, dont le résultat devait être l'attaque combinée des possessions anglaises du Carnate et de la côte d'Orissa. Mais les commissaires civils, alors la première autorité française dans l'Inde, s'opposèrent à un arrangement qui n'était pas dans leurs instructions. L'abaissement de Tippou-Saëb, et la perte de Pondichéri, furent la conséquence de cette funeste opposition. Raymond n'en conserva pas moins son crédit à la cour du Décan; et, malgré ce contre-temps fâcheux, il aurait encore pu changer la situation politique de l'Inde, s'il eût été secondé par les circonstances, et par les dispositions des princes de la Péninsule, auxquels il chercha vainement à communiquer son ardeur et son zèle pour la cause de leur indépendance. Après la prise de Pondichéri (21 août 1793), l'influence de l'Angleterre augmenta, de jour en jour, à la cour du soubah, ainsi que le crédit du visir Machir-Moulouk, ennemi des Français. Jugeant, dès-lors, qu'à la mort du vieux Nizam-Aly, son second fils, gendre de Machir-Moulouk, monterait sur le trône du Décan, au préjudice d'Aly-Béhader, son fils aîné, qui ne cachait pas son aversion pour la nation anglaise (événement qui devait entraîner la ruine du parti français), Raymond crut devoir prendre à l'avance des précautions pour sa sûreté. Il sollicita et obtint du soubah et de Tippou-Saëb, un caoul ou autorisation nécessaire pour acheter des armes dans les états du sulthan; et, sous ce prétexte, il envoya des émissaires, à la cour de Maïssour, offrir à Tippou de passer à son service, avec les troupes qu'il commandait, et accompagné du fils aîné du soubab. Le plan de Raymond était vaste et bien conçu : une révolte simulée du rajah de Salapour aurait éclaté ; et le prince Béhader, sous prétexte de l'etouffer, aurait marché à la tête de l'armée destinée à réduire le rajah, et se serait dirigé sur les confins des états du sulthan. De là passant dans le Maïssour avec son armée, il aurait épousé une fille de Tippou, et serait resté chez ce prince avec le parti français, jusqu'à la mort du vieux soubah. Alors l'héritier du Décan aurait marché droit à Aurengabad, capitale du royaume de son père, toujours accompagné du parti français, et il se serait emparé du gouvernement qui lui était dévolu par droit de naissance et de succession. Mais Tippou refusa d'accepter ces propositions, par suite des instigations de Mir-Saïd, son ministre. Ce serviteur perfide, depuis longtemps vendu aux Anglais, représenta au sulthan que l'introduction dans son royaume d'une force auxiliaire aussi redoutable, le mettrait à la disposition de Raymond et du prince Béhader, qui seraient vraisemblablement tentés de se rendre maîtres de sa personne et de ses états. Quoique le caractère noble et élevé de Raymond, qui n'avait d'autre but que de mettre à couvert le parti français, et de disposer les événements en faveur du fils aîné du soubah, rendît ces craintes puériles, Tippou, cédant aux insinuations de Mir-Saïd, consentit seulement à prendre Raymond à son service, avec quatre mille hommes au lieu de vingt-cinq mille ; et ce projet, qui eût peut-être sauvé le sulthan, s'il avait été exécuté, n'eut aucune suite. Vers cette époque (1794), les Mahrattes déclarèrent la guerre à Nizam-Aly, et réclamèrent le chout (le quart des revenus net) des provinces du nord. Ce prince, qui sentait tout le parti qu'il pouvait tirer de Raymond dans cette circonstance difficile, s'empressa de se l'attacher plus particulièrement, ainsi que le corps dont il avait le commandement en chef, en lui abandonnant la régie de huit provinces pour la solde de ses troupes, ce qui leur assurait un revenu fixe et indépendant. Ayant ensuite convoqué tous ses nababs et rajahs, le soubah marcha en personne contre ses ennemis à la tête d'une armée forte de trois cent mille combattants, dont Raymond formait l'avant-garde, avec un corps de cavalerie d'élite de seize mille hommes, et il établit son quartier général à Beder. Les Mahrattes qui s'avançaient de leur côté, parurent bientôt dans le Décan, avec le peischwa à leur tête. Une grande bataille se donna entre les deux puissances ; la cavalerie Mahratte ayant tourné l'armée du soubah, celle-ci prit honteusement la fuite, et abandonna son artillerie, ses bagages et ses trésors : mais tout fut sauvé par Raymond, qui parvint même à rejoindre l'armée fugitive sans avoir été entamé. Nizam-Aly crut devoir néanmoins demander la paix aux Mahrattes ; et il ne l'obtint qu'en s'engageant à leur payer un subside de deux courours de roupies (environ cinquante millions de francs), et en leur laissant pour otage Machir-Moulouk, son visir. Peu de temps après ces événements, le prince Aly-Béhader réclama, à titre de domaine, le district de Gouty-Bellary, dont il ambitionnait la possession. Sur le refus du soubah, il se fit derviche, et vécut quelque temps dans la retraite, sans doute pour mieux fomenter une révolte qu'il méditait contre son père. Il joignit en effet le rajah Sadassorely, avec un corps de troupes, et se retira à Sangareddy, dans l'espoir que l'armée entière du soubah quitterait ce prince, et le placerait lui-même sur le trône. Dans ce péril extrême, Nizam-Aly mit toute sa confiance dans le général Raymond, et lui ordonna d'aller combattre les rebelles avec le peu de troupes qui lui étaient restées fidèles. Le général français se trouvait placé dans une position fort délicate ; mais quelque attaché qu'il fût au prince Béhader, il n'hésita pas entre son devoir et ses affections particulières ; il marcha contre les révoltés, les mit en déroute, et fit prisonnier Béhader lui-même. Ce fut en vain que Raymond essaya de calmer le désespoir de ce malheureux prince, en engageant sa parole qu'il intercèderait pour lui, et qu'il ne lui arriverait aucun mal ; rien ne put dissiper les craintes que Béhader avait conçues sur les suites du ressentiment du soubah, et il s'empoisonna à quelques lieues d'Hyder-Abad. Son corps fut porté à son père, et enterré honorablement par les ordres de ce prince, qui récompensa noblement le service signalé que Raymond venait de lui rendre. Il conféra au général français le titre de moulouk ou prince du sang, et accorda celui de zing, qui répond au titre de comte, à trois des principaux officiers de son armée. En donnant, devant toute la cour, l'accolade musulmane à Raymond, Nizam-Aly dit hautement : « Voilà les roses de mon armée ; » Raymond m'a sauvé de mes ennemis, tandis que mon propre sang » et tous les musulmans m'avaient » abandonné. » Raymond continuait d'assurer au parti français la prépondérance à la cour du Décan, prépondérance que les Anglais voyaient avec autant de jalousie que d'inquiétude, lorsqu'ils furent délivrés de ce redoutable adversaire, qui cessa d'exister, à Hyder-Abad, le 6 mars 1798. La mort de Raymond, qu'on soupçonna généralement d'avoir été hâtée par le poison, marqua un changement d'époque et de système, qui prépara la prodigieuse influence que les Anglais exercèrent depuis chez le soubah. Ce général joignait aux avantages d'une bonne éducation, et à des talents militaires peu communs, surtout comme officier d'artillerie, une bravoure à toute épreuve, une connaissance aprofondie de l'Inde et des divers intérêts des souverains et des peuples, et un esprit vaste, capable d'enfanter les projets les plus hardis avec la prudence et la fermeté nécessaires pour les faire réussir. La franchise et la loyauté de son caractère lui avaient fait obtenir l'estime et l'amitié du soubah du Décan, sentiments qui se fortifièrent encore par les importants services qu'il lui rendit. Sa conduite mesurée, la cour assidue qu'il faisait au soubah, et l'argent qu'il savait à propos répandre dans sa cour, assurèrent son crédit, et le mirent à portée de connaître exactement les dispositions de ce prince et de ses ministres. Plein d'un noble désintéressement, et animé surtout par le desir d'être utile à sa patrie, le général Raymond chercha moins à acquérir des richesses, qu'à établir la prépondérance des Français dans cette belle partie de l'Inde. Il y était parvenu : mais, après sa mort, les fautes multipliées de Pirron, qui de son lieutenant devint son successeur, détruisirent son ouvrage.(2). D-z-s.

---

(1) On distinguait parmi eux plusieurs officiers français qui étaient entrés à la solde du soubah après la funeste évacuation de Pondicheri, en 1789.

RAYMONDI (Marc-Antoine). *V.* Raimondi.

RAYNAL (Guillaume-Thomas-François), né le 11 mars 1711, à Saint-Geniez, dans le Rouergue, est l'un des philosophes du dix-huitième siècle dont la réputation a jeté le plus d'éclat. Son nom, associé à celui des Voltaire, des Rousseau, des Montesquieu, fut un moment dans toutes les bouches; et son *Histoire philosophique*, le seul de ses livres qui ne soit pas oublié aujourd'hui, était alors dans les mains de tout le monde : mais le temps, qui emporte toutes les fausses renommées, n'a pas fait grâce à la gloire usurpée de l'abbé Raynal. L'*Histoire philosophique* a depuis long-temps cessé d'être lue : elle n'est plus consultée que comme dictionnaire; et encore les grandes révolutions qu'ont subies les colonies, ont, sous ce rapport, ôté au livre de Raynal presque tout son intérêt. Quel fut donc le secret de l'éclatante célébrité dont l'écrivain a joui de son vivant? l'esprit de parti d'abord, puis le talent de mettre à profit, pour sa réputation littéraire, l'espèce d'influence qu'il avait acquise dans la haute société. Comme Voltaire, Raynal étudia chez les Jésuites, et puisa dans leurs leçons des lumières dont il devait, par la suite, faire un si funeste usage contre la morale et la religion. A la fin de ses études, il entra dans la compagnie de Jésus, fut ordonné prêtre, et obtint quelque succès dans l'enseignement et dans la prédication. La petite ville de Pézenas lui parut bientôt un théâtre trop étroit pour son ambition. Il quitta cette résidence, ainsi que la compagnie, l'an 1747, pour venir à Paris, et fut attaché, en qualité de prêtre desservant, à la paroisse de Saint-Sulpice. Le produit de quelques messes fut d'abord son unique ressource. C'est à cette partie de sa vie que se rapporte l'anecdote fameuse de cette messe qu'il disait chaque matin pour huit sous, qui était payée à l'abbé Prévost vingt sous, et que celui-ci cédait pour quinze à l'abbé de Laporte, lequel la cédait de la troisième main à Raynal. On a raconté la même anecdote de l'abbé de Mably : malheureusement cette scandaleuse et misérable simonie n'était pas sans exemple dans un temps où tant de médiocres littérateurs étaient d'assez mauvais prêtres. A Paris, Raynal entreprit de prêcher. Malgré la chaleur de son débit, l'orateur de province ne parut que ridicule, et il renonça bientôt à une profession qui ne s'accordait, ni avec ses goûts, ni avec ses opinions personnelles. Dans la suite, quand il parlait à ses amis de cette époque de sa vie, il disait avec une sorte de naïveté méridionale : *Jé né préchais pas mal, mais j'avais un assent dé tous lés diables.* Mais ce dont il n'avait garde de se vanter, c'est qu'il fut chassé de la paroisse de Saint-Sulpice pour plusieurs actes de simonie, entre autres pour n'avoir jamais enterré personne sans avoir préalablement reçu des parents une rétribution secrète de soixante francs. Il se faisait également payer pour inhumer des protestants en terre sainte, comme bons catholiques. La découverte de ce honteux commerce le força de renoncer au sacré ministère; et voilà ce qui fit de Raynal un philosophe. (1) Ce jésuite, qui avait jeté le froc à un âge où les passions des hommes du monde commencent à s'amortir, ou du moins à se régler, apporta, dans la société, nouvelle pour lui, tous les penchants d'une ardente jeunesse : il voulait jouir enfin de la liberté et des plaisirs faciles qu'une fortune indépendante peut procurer dans les grandes villes. A défaut de bénéfices ecclésiastiques auxquels il ne pouvait plus aspirer, et qui d'ailleurs lui eussent imposé quelque gêne dans sa conduite privée, il se créa, par son savoir-faire, des revenus certains. Tout-à-la-fois homme d'intrigue et de plaisir, il se fit le nouvelliste officieux, l'ami complaisant de MM. de Saint-Séverin, de Puisieux, et de plusieurs seigneurs en crédit. Par leur protection, il obtint la rédaction du *Mercure de France*, et à toutes ces ressources il ajouta l'entreprise de plusieurs compilations dont il osa lui-même se faire le libraire. Ce parti, que prennent aujourd'hui tant d'auteurs, paraissait alors contraire à toutes les convenances, à toutes les idées reçues: mais au moins le succès justifia la témérité de Raynal. Il trouva le secret de vendre plus de six mille exemplaires d'un ouvrage dont le plus habile libraire ne débiterait pas six cents actuellement. Nous voulons parler de son *Histoire du Stathoudérat*, aujourd'hui entièrement oubliée, et qui mérite de l'être. C'est moins une histoire impartiale, qu'un manifeste contre les princes d'Orange. La manie des portraits faits au hasard, y est portée à un tel excès, qu'on a dit avec vérité que les personnages mis en action par l'auteur pourraient changer entre eux de portraits, sans que le lecteur s'en aperçût. Le style, à quelques morceaux près, qui annoncent quelque talent, est plein de prétention, métaphorique, hérissé d'antithèses, en un mot, presque toujours éloigné de la dignité historique. A l'Histoire du Stathouderat, publiée en 1748, Raynal fit succéder, la même année, celle du *Parlement d'Angleterre*, qui lui est fort inférieure. Cette histoire n'offre ni recherches, ni critique, ni talent de style. On y voit un homme qui ose prendre la plume pour peindre la constitution d'Angleterre, avant d'en avoir étudié ou compris les ressorts; qui veut juger les révolutions de ce pays, sans avoir acquis même les premières notions de la politique générale. Il faut remarquer que, dans cet ouvrage, Raynal se montre partisan du pouvoir absolu; tandis qu'en retraçant la lutte des stathouders avec les républicains hollandais, il s'était montré l'apôtre fervent d'une liberté sans limites. D'où provient cette contradiction? Raynal avait composé sa première Histoire pour flatter les opinions nouvelles; il écrivit la seconde sous l'influence du ministère. Il publia ensuite plusieurs de ces compilations qui, dictées par le goût du public, font au moins quelque chose pour la fortune d'un auteur, si elles n'ajoutent rien à sa renommée : tels sont le *Mémorial de Paris* de l'abbé Antonini, *augmenté*, 1749; les *Anecdotes littéraires*, 1750. Ces titres prouvent que Raynal n'était pas fort difficile sur le choix de ses sujets, pourvu que la spéculation de librairie lui offrît des chances de bénéfice. Il sut ainsi, en peu d'années, non-seulement se mettre au-dessus du besoin, mais arriver à une rapide fortune. Voué à des spéculations de plus d'un genre, il trafiquait sur les denrées coloniales comme sur les productions de l'esprit. Il trafiquait même sur le commerce des noirs, contre lequel il devait un jour s'élever avec tant de force, dans son *Histoire philosophique.* Un biographe, d'ailleurs favorable à Raynal, Desessarts, auteur des *Siècles littéraires de la France*, lui reproche d'avoir fondé sa fortune sur cet odieux négoce. Cette particularité est une preuve de plus du peu de fonds que l'on doit faire sur toutes les jongleries des hommes de secte et de parti. Mais suivons Raynal dans ses travaux faciles, et pourtant si lucratifs. Il publia, en 1753, un livre intitulé : *Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe.* Onze ans après, il donna le même ouvrage, avec des additions, sous le titre de *Mémoires politiques de l'Europe*, 1762 ; et, l'année suivante, 1763, il fit réimprimer, sous un titre particulier, une partie de cette même compilation : c'est l'*Histoire du divorce de Henri VIII*, production vraiment distinguée, et qui aurait dû échapper à l'oubli. On y voit un tableau de l'Europe, tracé avec beaucoup de talent. Nous citerons encore, parmi les livres anecdotiques que Raynal fabriqua plutôt qu'il ne les composa, l'*École militaire*, 1762 ; recueil de traits détachés, où l'auteur rassembla des exemples de lâcheté comme de courage. Nous ne rappelons cette compilation, mal digérée s'il en fût jamais, que parce que c'est encore un ouvrage que Raynal *publia par ordre du Gouvernement*, ainsi que le porte son titre. Après une succession d'écrits aussi médiocres, on aurait peine à s'expliquer le crédit et la renommée dont jouissait alors leur auteur, si l'on ne savait que Raynal fréquentait tous les salons, qui, à cette époque, étaient en possession de mettre un écrivain en vogue, quelle que fût d'ailleurs la nullité de ses titres littéraires. Doué d'une assez belle figure, d'un esprit étendu, ayant un caractère décidé et une sorte de bonhomie apparente, il ne pouvait manquer de réussir dans un temps où l'homme de lettres qui s'enrôlait dans la secte philosophique, était sûr de trouver partout l'accueil le plus favorable. Rédacteur du *Mercure*, reçu chez les ministres, et de plus, fort obligeant par caractère, il pouvait, mieux qu'un autre, rendre la pareille à ses prôneurs. Il était aussi des plus assidus aux réunions qui avaient lieu chez Helvétius, chez le baron d'Holbach, chez M^{me}. Geoffrin. Il faisait continuellement ses livres dans la société, poussant de questions tout ce qui l'approchait, pour recueillir toutes sortes de documents (2). Cette méthode, qui le dispensait de bien des méditations et de bien des lectures, intéressait d'ailleurs l'amour-propre de ses amis au succès de ses ouvrages. Aussi, plusieurs années avant sa publication, son *Histoire philosophique* était connue, et annoncée comme le chef-d'œuvre du siècle. Cet ouvrage parut enfin, en 1770, en quatre volumes, et sans nom d'auteur. Ici commence l'époque vraiment intéressante de la vie de Raynal : ici naissent pour lui les embarras d'une gloire qu'on lui contesta dans le sein même de son parti. Le bruit se répandit généralement qu'il n'était pas le seul auteur de son ouvrage. On faisait honneur à Diderot des morceaux les plus intéressants, et auxquels l'amour-propre de Raynal tenait le plus. Ces bruits, que la malveillance aurait accueillis, quand même ils n'eussent pas été motivés, ne se sont que trop confirmés par le témoignage unanime de tous les contemporains, et particulièrement de Laharpe et de Grimm, qui tous deux furent étroitement liés avec Raynal et Diderot. On sait que ce dernier donnait la plus grande partie de son temps aux ouvrages de ses amis : « Peut-être, disait il, ne suis-je pro» digue de mon temps que par le peu » de cas que j'en fais : je ne dissipe » que la chose que je méprise. On » me le demande comme rien ; je » l'accorde de même. » Grimm observe, dans sa Correspondance, que ce singulier motif soutint seul la patience et le courage de Diderot, pendant les deux années entières qu'il s'occupa uniquement de l'*Histoire philosophique*. « Qui ne sait aujour» d'hui, continue Grimm, que près » d'un tiers de cet ouvrage lui ap» partient (*V.* DIDEROT, XI, 321)? » Diderot ne fut pas le seul qui coopéra à l'*Histoire philosophique* (3). On cite encore l'auteur de *Telèphe*, qui réclamait sans bruit sa bonne part de l'ouvrage de Raynal, et notamment des pages éloquentes sur la traite des noirs (*V.* PECHMEJA). Au reste, on peut dire que ce livre était bien à Raynal : car il payait généreusement ses collaborateurs (4). Mais il ne se borna pas à ces emprunts volontaires : dans les éditions suivantes, il inséra des pages entières d'ouvrages connus, sans qu'aucune indication désignât ces passages comme des citations (5). Un ouvrage fait par tant de mains ne pouvait être qu'un mauvais livre. Pour se convaincre que les amis de Raynal eux-mêmes en avaient cette opinion, il suffit de lire les critiques bien motivées qu'ils en ont faites, soit dans les Mémoires qu'ils ont laissés, soit dans les correspondances imprimées après leur mort (6). Ce qui choque généralement dans l'*Histoire philosophique*, ce sont ces déclamations furibondes, ou ces lubriques peintures de scènes voluptueuses qui viennent à chaque instant interrompre l'ordre des faits. Palissot appelle ces continuelles digressions un *placage appliqué sans art*. « On croit entendre, en lisant » Raynal, un charlatan monté sur » des tréteaux, et débitant à la multi-

---

(2) Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Raymond, que le visir Machir-Moulouk, ennemi secret des Français, profitant habilement des fautes et de l'imprévoyance de Pirron, était dejà parvenu, sousdivers prétextes, à disséminer le corps auxiliaire sur le pied européen. Les Anglais instruits de ces dispositions, qu'ils avaient sans doute eux-mêmes préparées, firent entrer des forces considérables dans le Décan; et l'armée française au service du soubah, menacée par Machir-Moulouk de voir tourner contre elle toutes les forces de Nizam-Aly, si elle tirait un coup de fusil, fut obligée de capituler le 23 oct. 1798. Cet événement mit le soubah dans la dépendance absolue des Anglais, et prépara l'envahissement des états de Tippou.

---

(1) Voyez les *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, par Dieudonné Thiebault, t. III, p. 183.

---

(2) Voyez les Mémoires de l'abbé Morellet.

---

(3) M^{me}. de Vandeuil, la fille de Diderot, possède un exemplaire de la première édition de l'*Histoire philosophique*, où tous les passages que Raynal emprunta à la plume éloquente de son ami sont minutieusement indiqués.

(4) On cite encore parmi eux Dubreuil, La Roque, Naigeon, d'Holbach, l'abbé Martin, ex-jésuite, J. Dutasta, Paulze le fermier général, les comtes d'Aranda et de Souza, et Deleyre, qui a fait le 19^{e}. livre (Voy. le *Dict. des anonym.*, 2^{e}. édit., p. 546).

(5) Une anecdote curieuse se trouve consignée, à ce sujet, dans les *Mémoires littéraires* de Palissot. Pour prouver que Raynal ne fit, pour ainsi dire, que mettre son nom à l'Histoire philosophique, Palissot renvoie à la préface de la 4^{e}. édition de l'*Homme moral*, imprimé à Paris, en 1784, chez Debure. « M. Levesque, dit-il, auteur de cet ouvrage, » y démontre qu'à l'exception de quelques lé» gers changements de mots, des pages entières de » ce livre se trouvent dans l'Histoire philosophique, » sans que rien les annonce comme des citations. La » première édition de l'*Homme moral* parut en » 1775; et les passages dont il s'agit n'ont été insé» rés que dans la dernière édition de l'Histoire phi» losophique. » (Palissot veut parler de celle de Genève, 1780.)

(6) Voyez une lettre de Voltaire à Condorcet, dans laquelle il appelle l'Histoire philosophique, *du réchauffé avec de la déclamation* ; la *Manière d'écrire l'histoire*, par Mably ; la *Correspondance de Grimm*, aux années 1772 et 1781 ; enfin une lettre très-curieuse de Turgot, récemment publiée dans les Mémoires de Morellet.

» tude effarée, des lieux-communs » contre le despotisme et la religion, » qui n'ont rien de curieux que leur » hardiesse (7). » Neuf années s'écoulèrent entre la première édition de l'*Histoire philosophique* et la réimpression, qui donna lieu à l'arrêt du parlement de Paris, rendu le 21 mai 1781, contre l'abbé Raynal et son livre. On sera d'autant plus étonné d'une aussi longue tolérance, que, dans sa première édition, l'auteur avait osé, non-seulement attaquer la religion chrétienne, mais encore le théisme, ce qui revolta un grand nombre de philosophes d'Angleterre et d'Allemagne, qui reconnaissaient au moins un Dieu. Bien plus, Raynal, sans trop de mystère, quoiqu'il ne signât point encore son ouvrage, l'avait fait réimprimer plusieurs fois, et avec des additions considérables, soit à Genève, soit à Nantes, soit à Neuchâtel, soit à la Haye. Il était bien connu, bien désigné; mais un gouvernement aveugle laissa l'auteur et le livre jouir de leur impunité: « Nous ne pouvons nous em- » pêcher de remarquer, écrivait » Grimm, en 1774, qu'il y a une » sorte d'étoile pour les livres com- » me pour les hommes. Que d'ou- » vrages brûlés et persécutés, même » de nos jours, qui ne sauraient » être comparés, pour la hardiesse, » à l'*Histoire philosophique!* cepen- » dant elle s'est vendue partout assez » publiquement. Serait-ce parce que » ce livre attaque toutes les puissan- » ces de la terre avec la même au- » dace, que toutes l'ont supportée » avec la même clémence? » Il est vrai que, le 19 décembre 1779, un arrêt du Conseil avait défendu l'introduction de ce livre, comme imprimé à l'étranger: mais Raynal ne fut nullement inquiété; et cette mesure ne rendit pas l'ouvrage plus difficile à acquérir. Cette sorte d'oubli ne faisait pas le compte de notre philosophe, chez qui l'âge n'avait nullement amorti l'amour d'une dangereuse célébrité. Il était moins charmé de ses premiers succès, qu'il ne se sentait blessé de ce que toutes ses déclamations séditieuses avaient été écoutées sans humeur et sans scandale. Pour arriver aux honneurs de la persécution, il prépara une édition nouvelle: il rembrunit ses couleurs, et hasarda des traits encore plus hardis que les précédents. Ses coopérateurs avaient beau lui représenter que c'était trop fort; il leur répondait: « *Faites toujours, je vois* » *bien que vous ne vous doutez pas* » *du courage dont je suis capable:* » *vous verrez.* » Raynal fit plus; il inséra dans son ouvrage des personnalités contre l'homme le plus puissant alors dans le royaume, après le roi (le comte de Maurepas); encore le philosophe fut-il soupçonné de n'y avoir hasardé ces personnalités, que pour servir une intrigue de cour. C'est dans cet état que Raynal fit imprimer cette nouvelle édition qui, du reste, offre quelques articles exacts et plein d'intérêt, qui lui avaient été fournis sur les colonies anglaises, hollandaises, et sur la Chine, dans un voyage qu'il avait fait précédemment en Hollande et en Angleterre. Des documents sur les possessions espagnoles, lui avaient aussi été communiqués par M. D'Aranda, ministre du roi d'Espagne. Avant cette réimpression, Raynal avait fait faire à Paris, chez Stoupe, une édition particulière de l'*Histoire philosophique*, dont il ne fut tiré que trois exemplaires. Il en laissa un à l'imprimeur, garda le second, et envoya le troisième à Genève, pour y être imprimé. Par ce moyen, il évita l'embarras qu'aurait occasionné la correction des épreuves, s'il eût envoyé une copie manuscrite (8). Raynal marqua le voyage qu'il fit alors en Suisse, par quelques actes plus estimables que le motif qui le lui avait fait entreprendre. A Genève, il travailla à reconcilier les deux partis qui divisaient cette république : mais il ne fut pas plus heureux dans cette négociation que ne l'avaient été les plus habiles diplomates de l'Europe. Le seul fruit qu'il en recueillit, fut, selon Grimm, l'avantage de manger d'excellentes truites dans le cercle des constitutionnaires et dans celui des représentants. Étonné de ne trouver en Suisse aucun monument érigé en l'honneur de Furst, Melchtal et Stauffacher, les trois fondateurs de la liberté helvétique, il s'engagea à en faire élever un à ses frais, dans l'endroit où ils avaient juré d'affranchir leur pays du joug de la maison d'Autriche. La politique suisse permit à un Français d'accomplir ce projet honorable; et l'on voit encore dans une île au milieu du lac de Lucerne ce monument, consacré aux héros de la liberté helvétique. Raynal gâta peut-être le mérite de cet acte généreux, en voulant que son buste, sculpté par Tassaert, fut placé à côté de leur image. A Lausane, il fonda trois prix, pour être décernés à trois vieillards que leur conduite intègre et leur vie laborieuse n'auraient pu mettre à l'abri du besoin. Lors de son passage à Lyon, il fut reçu membre de l'académie de cette ville; et il reconnut cette distinction, en remettant à cette compagnie les fonds de deux prix, l'un de la valeur de six cents livres, et l'autre du double de cette somme. Il proposa, pour sujet du premier, une question relative à la prospérité manufacturière de Lyon; et, pour sujet du second, l'examen de cette grande question qui se rattachait à l'objet favori de ses études : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été nuisible ou utile au genre humain?* De retour à Paris, Raynal vit enfin fondre sur lui l'orage qu'il était allé chercher au pied des Alpes: La nouvelle édition de l'Histoire philosophique avait paru à Genève; et quelque rigoureux que fussent les ordres envoyés à toutes les frontières du royaume pour défendre l'entrée de ce livre, on trouva le moyen d'en introduire un grand nombre. Necker fut accusé d'avoir favorisé cette fraude : divers pamphlets appelèrent même Raynal le *Timballier du parti Necker;* mais la vérité est que personne ne vit avec plus de peine que ce ministre, l'indiscrétion et la folie avec lesquelles cet écrivain compromettait si gratuitement le repos de sa vieillesse, et forçait l'autorité à sévir contre lui. En effet, pour ajouter au scandale qu'il avait si bien médité, Raynal ne se contenta pas de mettre son nom à l'édition de 1780; il fit encore précéder l'ouvrage de son portrait, dans lequel le peintre lui avait donné une physionomie farouche : « *Sot* » *portrait!* s'écrie Grimm, dans sa correspondance (1780), et qui lui » ressemble si peu. » C'est ainsi qu'après dix années d'impunité, Raynal attira sur sa personne et sur l'*Histoire philosophique*, la persécution qu'il avait tant désirée. Encore est-il probable que ses vœux n'auraient pas été exaucés, si un ennemi particulier n'avait placé, sur le bureau de Louis XVI, un des volumes de l'*Histoire philosophique*, relié de telle façon qu'il s'ouvrait aux endroits les plus répréhensibles. Le roi tomba sur ces passages, les lut avec indignation, et fit de graves reproches au garde-des-sceaux et à M. de Vergennes, non-seulement pour n'avoir pas fait poursuivre cet ouvrage, mais encore pour y avoir souscrit. Le ministère n'accomplit qu'à moitié les intentions du monarque : on usa envers Raynal de tous les ménagements qui pouvaient neutraliser les rigueurs de la justice. L'avocat-général Séguier, avant de commencer ses poursuites, le fit avertir de pourvoir à sa sûreté. Le gouvernement ferma les yeux sur la fuite de Raynal, qui put mettre sa personne et sa fortune à l'abri de toute atteinte. Le décret lancé contre lui, l'arrêt de condamnation, du 21 mai 1781, l'annotation de ses biens, en un mot toutes les mesures qu'un antique usage prescrivait au parlement, ne furent que de vaines formalités. L'abbé Raynal perdit seulement la pension qu'il recevait du ministère; et son ouvrage, brûlé, le 29 mai, par la main du bourreau, au pied du grand escalier du palais, n'en eut que plus de vogue. De Courbevoie, près Paris, où il résidait, il se rendit à Spa : la plus brillante compagnie de l'Europe se réunissait en ce lieu. Raynal y trouva des admirateurs et des amis. C'est là qu'il rencontra le prince Henri de Prusse, qui devint son protecteur. Un jeune Belge manifesta son enthousiasme pour le célèbre exilé, en lui adressant une épître intitulée *La Nymphe de Spa à l'abbé Raynal* (9). Cette pièce, qui contient l'expression de principes démagogiques et anti-religieux, fut censurée par le prince-évêque de Liége, qui avait moins pour but d'accabler l'imprudent admirateur de Raynal, que d'attaquer cet écrivain lui-même. En effet, le jeune auteur ne fut nullement inquiété. Pour se venger, l'abbé Raynal fit paraître, sous le titre de *Lettre à l'Auteur de la Nymphe de Spa*, la Haye, 1781, un écrit contre les ecclésiastiques, et surtout contre les évêques, qu'il appelait des *Busiris en soutane*, dont la conduite est, disait-il, *absurde, ridicule et horrible* (10). Tandisque Raynal soutenait cette guerre indécente contre le prince évêque, dans les états duquel il avait trouvé un asile, l'*Histoire philosophique* était, en France, l'objet des censures de la Sorbonne, et de plusieurs prélats zélés pour la religion, notamment de l'archevêque de Vienne, Pompignan, qui, à cette occasion, publia son mandement du 3 août 1781. Mais pendant que les personnes pieuses se prononçaient contre l'autenr de l'*Histoire philosophique*, les Anglais, assez indifférents en matière de religion, honoraient en lui l'écrivain qui, le premier en France, avait porté ses méditations sur le commerce des deux Indes. La guerre d'Amérique était alors engagée. Le neveu de Raynal, qui servait sur un bâtiment français faisant partie de l'escadre de Suffren, fut pris et conduit à Londres. Le ministre, apprenant quel était l'oncle du prisonnier, lui rendit la liberté, et annonça cette nouvelle à Raynal, dans les termes suivants : « C'est le moins que » nous puissions faire pour un hom» me dont les écrits sont si utiles à » toutes les nations commerçantes. » Pendant le voyage qu'il avait fait à Londres pour perfectionner son ouvrage, Raynal avait reçu plus d'une distinction flatteuse. : la Société Royale l'avait admis au nombre de ses membres ; l'orateur de la chambre des communes apprenant qu'il se trouvait dans la galerie, fit suspendre la discussion jusqu'à ce que l'on eût accordé une place marquée au philosophe français. De Spa, où il commençait à ne plus se croire en sûreté, Raynal passa en Allemagne, et se rendit auprès de la duchesse de Saxe-Gotha, qui lui fit l'accueil le plus honorable. De là il fut conduit à Berlin par le desir de voir le grand Frédéric. Mais ce monarque ne partageait pas cet empressement : il ne pardonnait point à Raynal l'apostrophe sanglante que cet écrivain lui avait adressée dans son *Histoire philosophique*, et qui commence par ces mots : *O Frédéric, tu fus un roi guerrier*, etc. L'humiliation du philosophe eût été à son comble, et le but de son voyage tout-à-fait manqué, si Frédéric eût persisté à ne pas lui accorder d'audience. Depuis plusieurs mois, Raynal était dans une attente cruelle : toutes ses petites menées, pour être admis auprès du prince sans paraître l'avoir sollicité, n'avaient produit aucun effet. Plusieurs fois Frédéric était venu à Berlin, sans le faire appeler ; et même, lorsqu'on lui avait parlé de Raynal, il n'avait rien répondu. Enfin celui-ci, en désespoir de cause, se rendit à Potsdam, demanda par écrit une audience, et l'obtint. « M. l'abbé, lui dit le roi, » asseyons-nous; nous sommes vieux » l'un et l'autre : il y a bien long» temps que je vous connais de nom. » J'ai lu, il y a de longues années, » et je m'en souviens bien, votre His» toire du Stathouderat, et votre » Histoire du Parlement d'Angle» terre. » — Sire, dit l'abbé, j'ai fait des ouvrages plus importants depuis. — *Je ne les connais pas*, répondit le roi. « Cette réplique, dit M. Thie» bault qui se trouvait alors à la » cour de Berlin (11), fut vive com» me l'éclair, et elle eut le degré » de fermeté nécessaire pour faire » comprendre à l'abbé qu'il ne fal» lait pas parler de ces autres ou» vrages plus importants. » Telle fut la vengeance ingénieuse que Frédéric tira d'un écrivain qui, après avoir fait le Brutus dans ses livres, venait dans le palais des rois faire le courtisan. Raynal fut appelé une seconde fois auprès de Frédéric, qui le laissa parler tout à son aise, pour le mieux juger. A la suite de ce long entretien, Frédéric écrivit à d'Alembert : « J'ai vu votre abbé Raynal ; » il parle beaucoup : à la manière » dont il me parlait de la puissance, » des ressources et des richesses » de tous les peuples, je croyais » m'entretenir avec la providence. » Je me suis bien gardé de révoquer » en doute l'exactitude de ses calculs : » j'ai compris qu'il n'entendrait pas » raillerie sur un écu. » Les amis de Raynal, en ne citant qu'une phrase de cet éloge ironique, ont prêté à Frédéric des sentiments d'admiration que cet écrivain était loin de lui avoir inspirés. Il faut surtout se défier de la manière dont

---

(7) Cette citation est tirée de l'ouvrage de M. Senac de Meilhan, intitulé: *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution;* Art. *Gens de lettres.* On y trouve un rapprochement assez piquant entre l'*Histoire philosophique* et le *Voyage du jeune Anacharsis.*

---

(8) Cette anecdote est tirée de la *Lettre de Panckoucke aux présidents et électeurs de Paris*, 1791, page 16.

---

(9) Cet écrit porte seulement l'initiale du nom de l'auteur, qui est un B.

(10) *La Nymphe de Spa à l'abbé Raynal* se trouve réimprimée dans un ouvrage (de Raynal), ayant pour titre *Réponse à la censure de la faculté de théologie de Paris, contre l'Histoire philosophique*, etc.

---

(11) *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, t. III, p. 173.

Grimm, dans sa Correspondance, raconte l'entrevue de l'auteur de l'*Histoire philosophique* avec le roi de Prusse. Il fait jouer à son ami le rôle de Diogène vis-à-vis d'Alexandre. A l'en croire, Frédéric aurait témoigné le premier un vif desir de voir Raynal; néanmoins, comme l'usage de la cour voulait que toute personne présentée écrivît pour demander une audience, le philosophe aurait dit avec stoïcisme: *Cela étant, je n'irai point; je suis prêt à obéir au souverain qui m'appelle, et dans les états duquel je suis; mais je n'ai rien à dire au roi, ni à lui demander.* Frédéric céda en ce premier point; et, Raynal, lorsqu'on lui annonça qu'il lui faudrait rester debout et découvert devant le monarque, osa dire: *Je le prierai donc, après l'avoir salué, de me renvoyer ou de me faire asseoir.* Frédéric céda encore, et promit de faire donner un siége au philosophe. On sent que Grimm a voulu faire briller Raynal aux dépens d'un roi dont le défaut n'était pas d'être si débonnaire. Les prétentions de Raynal, son caractère intéressé, ses fanfaronnades, et sa conduite peu décente pour un ancien religieux, n'inspirèrent pas une grande estime aux personnes qui le connurent à Berlin. Le sculpteur Tassaert, qui s'était fait un plaisir de lui offrir l'hospitalité, trouva en lui un commensal incommode et assez peu délicat: il le vit partir avec une grande joie, et il n'entendit jamais depuis parler de Raynal, sans s'écrier: *C'est un hableur, un gascon, n'ayant que de l'effronterie et de la jactance.* L'impératrice de Russie, Catherine II, donna aussi, à ce célèbre exilé, des marques d'intérêt; et il est curieux d'observer que l'écrivain qui avait le plus vivement attaqué l'autorité des rois, ne fut mal traité par aucun monarque. De Berlin, Raynal se rendit en Suisse. Ce fut, dans ce deuxième voyage en ce pays, qu'il eut occasion de voir Lavater. Il voulut absolument que ce physionomiste lui dît ce que les traits de son visage faisaient augurer de son caractère. Le docteur suisse, après s'en être long-temps défendu, lui parla en ces termes: « Cette grosse tête est » celle d'un penseur: ces cheveux » blancs et clair-semés prouvent que » vous n'avez pas toujours été tempérant avec le beau sexe: ce front » saillant et large désigne la hardiesse » et même l'effronterie; ces sourcils » arqués et bien fournis donnent » de l'expression à votre physionomie; ces yeux creux et vifs sont » d'un homme spirituel et malin; les » nez retroussés, tels que le vôtre, » appartiennent ordinairement aux » impudents; cette large bouche » marque que vous n'avez pas été » indifférent sur les plaisirs de la » table.—Et mes dents, lui dit Raynal, ne sont-elles pas bien conservées? — Oui; mais si elles » mordent si bien à présent, elles » ont dû encore mieux mordre jadis. » Quant au menton recourbé, ah! » c'est celui d'un satyre; et les joues » creuses et livides, celles de l'envie. » Raynal, au lieu de se fâcher, ne fit que rire du portrait. Il avait laissé des amis en France; ils obtinrent son rappel dans l'année 1787. Le gouvernement, dont la tolérance lui accordait cette faveur, n'avait pas le pouvoir de casser l'arrêt du Parlement de Paris: ainsi l'auteur de l'*Histoire philosophique* ne put rentrer dans la capitale, ni résider dans le ressort de cette cour souveraine. Il se fixa d'abord à Saint-Geniez, sa patrie; mais le besoin de livres et de société lui, fit bientôt quitter cette retraite. Un de ses amis lui offrit sa maison : c'était Malouet, alors intendant de la marine à Toulon. Raynal trouva, dans cet asile, tous les égards d'une touchante hospitalité. Ce fut à cette époque de sa vie qu'en parcourant la partie méridionale de la France, « il crut, selon l'expression d'une de ses lettres, qui nous a été » conservée, apercevoir un découragement entier dans les peuples » des campagnes. Pour les ranimer, » autant qu'il était en lui, il donna » à l'assemblée provinciale de la » Haute-Guienne douze cents livres » de rente perpétuelle, qui devaient » être annuellement distribuées aux » petits cultivateurs propriétaires » qui auraient le mieux exploité leurs » terres. » Plus tard, les départements de l'Aveyron et du Lot devaient se partager cette rente. Mais déjà l'agitation qui se manifestait par toute la France, annonçait à l'abbé Raynal les conséquences funestes des principes anarchiques que ses propres écrits avaient contribué à répandre. Les états-généraux furent convoqués. Nommé député du tiers-état, de la ville de Marseille, il n'accepta point, à cause de son grand âge, et fit passer les suffrages qu'il avait obtenus, sur Malouet, qui se glorifiait du titre de son disciple. Mais, dès-lors, Raynal avait été ramené, par la vue des dangers de l'ordre social et de la monarchie, à des idées plus saines et plus modérées. Il avait reconnu la faiblesse et l'extravagance de cette fausse philosophie, par laquelle lui-même s'était laissé égarer. L'un des premiers actes de Malouet, comme législateur, fut de proposer, le 15 août 1790, un décret tendant à annuler la sentence de prise de corps et de confiscation de biens, prononcée, en 1781, contre l'abbé Raynal. Cette proposition passa, malgré l'opposition d'un membre de la minorité, M. de Bonal, évêque de Clermont, qui observa que ce serait donner à l'Europe l'exemple d'une tolérance dangereuse, que de prononcer la réhabilitation d'un prêtre qui, dans ses ouvrages, s'était fait gloire d'attaquer la religion et d'abjurer la prêtrise. En effet, Raynal avait osé imprimer : *Quand j'étais prêtre.* Cette marque d'improbation, donnée par un évêque plein de zèle, dut produire d'autant plus d'effet sur Raynal, qu'il avait déjà les yeux ouverts sur l'abîme où des législateurs imprudents entraînaient la France. Sa façon de penser à cet égard était déjà si bien connue, que, le 30 déc. 1790, on publia, sous le titre de *Lettre de l'abbé Raynal à l'assemblée nationale* (datée de Marseille, 10 déc.), une brochure pseudonyme (in-8°. de 94 pag), dans laquelle on prêtait à l'auteur de l'*Histoire philosophique,* des sentiments et un langage directement opposés aux idées révolutionnaires (*V.* MALOUET, XXVI, 405). Soudain des cris universels s'élevèrent. Les patriotes, prenant fait et cause pour Raynal, le vengèrent, dans leurs pamphlets, de ce qu'ils appelaient une calomnie, et allèrent jusqu'à supposer un désaveu de ce philosophe. Mais Raynal était à la veille de tromper hautement leurs espérances, et d'accomplir l'acte le plus honorable de sa longue carrière. Le premier entre tous les partisans des idées nouvelles, il devait les désavouer avec une énergie qui n'a pas été surpassée. Il adressa, bien véritablement, le 31 mai 1791, à Bureau de Puzy, qui présidait l'assemblée nationale, cette fameuse lettre qui offre une rétractation formelle des principes consignés dans l'*Histoire philosophique*, et une désapprobation absolue des doctrines et des actes des nouveaux législateurs. C'est en vain que quelques révolutionnaires incorrigibles prétendent encore aujourd'hui le contraire; en vain ils nient le désaveu de Raynal : il n'est pas une phrase de cette lettre qui ne leur donne un démenti. « J'ose depuis long-temps, disait Raynal, » parler aux rois de leurs devoirs. » Souffrez qu'aujourd'hui je parle au » peuple de ses erreurs, et aux représentants du peuple des dangers » qui nous menacent tous. Je suis, » je vous l'avoue, profondément attristé des désordres et des crimes » qui couvrent de deuil cet empire. » Serait-il donc vrai qu'il fallût me » rappeler avec effroi que je suis un » de ceux qui, en exprimant une indignation généreuse contre le pouvoir arbitraire, ont peut-être » donné des armes à la licence...? » Que vois-je autour de moi ! des » troubles religieux, des dissensions » civiles, la consternation des uns, » l'audace et l'emportement des autres; un gouvernement esclave de » la tyrannie populaire; le sanctuaire des lois, environné d'hommes » effrénés, qui veulent alternativement ou les dicter ou les braver; » des soldats sans discipline, des » chefs sans autorité, des ministres » sans moyens; un roi, le premier » ami de son peuple, plongé dans » l'amertume, outragé, menacé de » perdre toute autorité; et la puissance publique n'existant plus que » dans les clubs, où des hommes » ignorants et grossiers osent prononcer sur toutes les questions politiques...... » Après cette énergique déclaration de principes, Raynal arrivait aux actes de l'assemblée nationale. « C'est en vous livrant aux » écarts de l'opinion, disait-il, que » vous avez favorisé l'influence de » la multitude, et multiplié à l'infini les élections populaires......... » Vous avez conservé le nom du roi; » mais, dans votre constitution, il » n'est plus utile : il est encore dangereux. Vous avez réduit son influence à celle que la corruption » peut usurper. Vous l'avez, pour » ainsi dire, invité à combattre une » constitution qui lui montre sans » cesse ce qu'il n'est pas, et ce qu'il » pourrait être... Comment souffrez-vous, après avoir déclaré le dogme » de la liberté des opinions religieuses, que des prêtres soient accablés » de persécutions et d'outrages, parce qu'ils n'obéissent pas à votre » opinion religieuse? Comment souffrez-vous, après avoir consacré le » principe de la liberté individuelle, » qu'il existe dans votre sein une inquisition qui sert de modèle et de » prétexte à toutes les inquisitions » subalternes? Il est temps de faire » cesser l'anarchie qui nous désole; » d'arrêter les vengeances, les séditions, les émeutes; de nous rendre enfin la paix et la confiance. » Pour arriver à ce but salutaire, » vous n'avez qu'un moyen; et ce » moyen serait, en *révisant vos décrets*, de réunir et de renforcer » des pouvoirs affaiblis par leur dispersion; de confier au roi toute la » force nécessaire pour assurer la » puissance des lois... Vous avez posé les bases de la liberté de toute » constitution raisonnable, en assurant au peuple le droit de faire les » lois et de statuer sur l'impôt. L'anarchie engloutira même ces droits

» éminents, si vous ne les mettez » sous la garde d'un gouvernement » actif et vigoureux ; et le despotisme nous attend si vous repoussez » la protection tutélaire de l'autorité royale. » Cette lettre, admirablement écrite, qui contenait le présent et l'avenir de la révolution, occasionna, dans le sein de l'assemblée, une des scènes les plus orageuses que l'on y eût encore vue éclater. Robespierre et M. Rœderer prirent la parole contre le vieillard qui avait le courage de dire la vérité aux démagogues du jour, et de démasquer le philosophisme. Robespierre demanda qu'on lui pardonnât en faveur de sa vieillesse. Moins modéré ou moins adroit, M. Rœderer ne se contenta point de s'élever contre l'auteur de la lettre; il demanda le rappel à l'ordre du président qui l'avait lue. (*V.* le *Moniteur* du 31 mai 1791.) Tous les journaux révolutionnaires accablèrent Raynal de leurs injures; et sa lettre donna lieu à une multitude de pamphlets plus ou moins virulents, et à une foule de caricatures indécentes. Une d'elles le représentait coiffé d'un bourrelet et avec des lisières, comme un enfant. Parmi les écrits qui parurent dans les journaux, nous citerons, 1°. une *Lettre d'André Chénier* (Moniteur, 15 juin 1791); 2°. une *Lettre d'Anacharsis Clootz à un de ses amis* (Chronique de Paris, juillet 1791). Le premier, encore imbu des idées révolutionnaires qu'il devait abjurer plus tard, reprochait à Raynal d'avoir apostasié la philosophie, comme il avait apostasié la prêtrise sous l'ancien régime. Le second lui faisait des reproches de plus d'un genre : il l'accusait d'avoir *vendu des nègres aux colons de Saint-Domingue*, et *procuré des Laïs aux débauchés de Paris*; d'avoir *exercé le métier d'espion de police*. « Ce furet, dit-» il, s'était tellement impatronisé » dans les maisons, qu'on n'osait » lui fermer la porte au nez, crainte » d'une lettre de cachet. Le sage » Helvétius avertissait les étrangers » d'être circonspects devant Raynal. » Revenant sur les plagiats de Raynal, Anacharsis Clootz ajoutait : « Le plat auteur du *Stathoudérat* se » fit une superbe queue de paon avec » la plume des Pechméja, des Dubreuil, des Diderot, des Naigeon, » des Holbach, etc., sans compter » tous les écrivains qu'il pilla malgré eux. Mon oncle (Pauw), l'auteur des *Recherches sur les Américains*, se frotta les yeux en » voyant des pages entières de son » ouvrage immortel, incorporées » sans italique ni guillemets, dans » l'ouvrage de l'entrepreneur Raynal. » Parmi les nombreuses brochures auxquelles donna naissance la lettre de Raynal, nous citerons, 1°. *L'avocat Manesse parmi ses concitoyens, Réponse en parallèle à L'abbé Raynal aux états-généraux*, 1791, in-8°.; — 2°. *Extrait raisonné de l'Histoire philosophique des deux Indes, à l'appui de l'adresse de G.-T. Raynal aux états-généraux*, in-8°. - 3°. *Réponse à la lettre de G.-T. Raynal, adressée à l'assemblée nationale*, etc., *par M. Loiseau, auteur du journal de constitution et de législation*, in-8°. — 4°. *Réponse à la lettre de l'abbé Raynal*, anonyme, in-8°. Ces deux dernières brochures, que nous avons sous les yeux, sont remplies des plus grossières injures : il semble que les révolutionnaires aient pris à tâche de justifier, à l'égard de Raynal, ces mots de sa lettre : ***Dans ce temps de délire et de faction, il n'y a que la sa-***

gesse qui soit dangereuse. Des biographes prétendent que la lettre de Raynal fit peu d'impression sur l'opinion publique; ils n'ont pas réfléchi que les écrivains révolutionnaires ne se seraient pas si vivement acharnés contre lui, s'il n'avait porté à leur parti un coup dangereux. Cette lettre déconcerta beaucoup la majorité de l'assemblée qui, à l'époque dont il s'agit, tombait dans un discrédit absolu sur l'opinion, ainsi que Raynal avait eu le courage de l'insinuer lui-même. Le crédit de cette majorité ne se rétablit que par l'arrestation du roi à Varennes. Raynal n'émigra point, et vit se succéder les factions qui, tour-à-tour, ensanglantèrent la France depuis 1792 jusqu'en 1796. Il est difficile d'expliquer comment il put échapper à la fureur de ces hommes de sang qui, proscrivant tous les genres d'aristocratie et de supériorité, devaient être si peu disposés à épargner celle du talent dans un prêtre. Si sa vie fut épargnée, il n'en fut pas ainsi de sa fortune : pendant la terreur, il se vit, à plus de quatre-vingts ans, dépouillé de ses meubles et de son argenterie. Le jour de sa mort, il n'avait chez lui qu'un assignat de cinq livres. Sa dernière heure fut paisible : depuis quelques mois il vivait retiré à Montlhéri : ayant fait un petit voyage à Paris, et s'y trouvant depuis trois jours, il alla voir un ami à Chaillot; et ce fut là, qu'attaqué d'un catarrhe qui le tourmentait depuis quelque temps, il expira le 6 mars 1796 à six heures du soir, peu de moments après avoir fait des observations critiques sur un article de journal qu'on venait de lire devant lui. Il avait accompli sa 83^{e}. année. Le Directoire, qui s'occupait d'organiser l'Institut, l'en avait nommé membre pour la classe d'histoire. Peu de mois après la mort de Raynal, le 15 germinal an IV, dans la première séance publique de ce corps littéraire, son éloge fut prononcé par J. Lebreton, au nom de l'Institut. Raynal était aussi membre de l'académie de Berlin. Il préparait une nouvelle édition de son *Histoire philosophique*, et travaillait, sur des matériaux que lui avait fournis le Directoire, à mettre son ouvrage en harmonie avec la nouvelle situation des colonies : il se proposait surtout de retrancher les déclamations qui lui avaient valu de si déplorables succès ; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce dessein. Peu d'hommes de lettres ont su acquérir une plus belle fortune que Raynal : sans doute tous les moyens qu'il employa pour y parvenir, ne furent pas également honorables ; mais il sut du moins faire un noble usage de ses richesses. Outre les fondations dont nous avons parlé, il avait, sous l'ancien régime, doté l'académie française, l'académie des inscriptions et belles-lettres, et l'académie des sciences, chacune d'une rente perpétuelle de douze cents livres, pour récompenser les écrivains qui se seraient distingués. En 1791, la société d'agriculture de Paris reçut de lui une rente perpétuelle de douze cents livres ; destinée à envoyer de bons modèles d'instruments de labourage dans tous les départements. Enfin, à la même époque, il fit, à Saint-Geniez, une fondation pour assurer aux habitants de son lieu natal, les bouillons et les médicaments dont ils pourraient avoir besoin dans leurs maladies. Tous les contemporains de Raynal s'accordent à lui reconnaître un caractère obligeant, et les qualités propres à se faire des amis. Rousseau, qui, dans ses *Confessions*, parle si mal de presque tous ceux qui eurent des rapports avec lui, rend à Raynal le témoignage le plus favorable : « Je lui étais toujours resté » attaché, dit-il, depuis un procédé » plein de délicatesse et d'honnêteté » qu'il a eu pour moi, et que je » n'oubliai jamais. Cet abbé Raynal » était certainement un ami chaud. » L'*Histoire du Stathoudérat* parut d'abord à la Haye (Paris), un vol. in-12, 1748. Il en fut publié à Amsterdam, l'année suivante, une nouvelle édition par Rousset, qui revit et corrigea l'ouvrage de Raynal. Ce dernier n'eut aucune part à cette réimpression: mais, en 1750, il fit lui-même réimprimer son ouvrage, en profitant des corrections de Rousset. Par une speculation de librairie difficile à caractériser, l'*Histoire du Stathoudérat* a été reproduite en 1819, à Paris, chez Baudoin frères, sous le nom de Louis Buonaparte (ex-roi de Hollande), avec des augmentations tirées d'un ouvrage de Barère, et que les éditeurs ont attribuées à Napoléon Buonaparte (12). On a tiré des *Anecdotes historiques* de Raynal, l'*Histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon*, 1763, in-12, attribué à l'abbé Irailh. L'*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes* ne parut d'abord qu'en 4 vol. in-8°., à Amsterdam, 1770, sans nom d'auteur; Raynal en fit encore imprimer quatre ou cinq éditions anonymes, en six, puis en sept volumes, jusqu'à la publication de sa fameuse édition de 1780, Genève, 10 vol. in-8°., ou 4 vol. in-4°., avec un atlas, le nom et le portrait de l'auteur. L'édition de Neuchâtel, 1785, 10 vol. in-8°., n'est pas moins estimée. En somme, l'Histoire philosophique a eu plus de vingt éditions, et près de cinquante contrefaçons. Nous citerons encore l'édition de 1787, Avignon, 8 vol. in-8°., *revue et corrigée par un magistrat*. L'édition la plus récente est celle de Paris, 1820, corrigée et augmentée, d'après les manuscrits autographes de l'auteur; elle aura 11 vol. in-8°., dont le dernier contiendra la situation actuelle des colonies, par M. Peuchet : ce volume est le seul qui n'ait pas encore paru. Cette édition est précédée d'une *Notice biographique et de considérations générales sur les écrits de Raynal*, par M. A. Jay, qui est incomplète, et qui n'offre qu'une seule anecdote nouvelle (13). Quant aux corrections et augmentations d'après les manuscrits autographes, annoncées par le titre, elles sont à-peu-près nulles; et c'est une preuve de plus que Raynal n'eut pas le temps de mettre la dernière main à son ouvrage. L'*Histoire philosophique* a été abrégée, réfutée, tra-

---

(12) *Dictionn. des Anonymes*, deuxième édit. n°. 8051.

« (13) La seconde édition de l'Histoire philosophique » avait paru, dit M. Jay, lorsque M. de Lally-Tolendal » publia les Mémoires qui justifiaient la » conduite de son père. Raynal regretta vivement de » ne les avoir pas connus. Un jour le hasard lui fit » rencontrer l'auteur de ces beaux Mémoires. Ce fut « dans l'été de 1792, que cette rencontre eut lieu un » jour que M. Tolendal avait dîné en famille chez son » ami, feu M. Malouet, demeurant alors rue d'Enfer. » Ce dernier, comme on sortait de table, reçut » la visite de Raynal et de plusieurs autres personnes. » M. Malouet proposa à toute la compagnie de » faire une promenade dans le jardin du Luxembourg, » sur lequel son jardin particulier avait une » ouverture : la proposition fut acceptée. M. de Lally » étant resté en arrière, et sortant le dernier du » petit jardin pour entrer dans le grand, M. Malouet, » qui avait gagné les devants avec l'abbé Raynal, » se retourna, et dit à haute voix au comte de » Lally : *M. de Lally, avez-vous fermé la porte et* » *pris la clef?* M. de Lally! s'écria Raynal avec » transport. M. de Lally! puis s'élançant vers le » comte : *Ah Monsieur*, poursuivit-il, *combien de* » *fois j'ai desiré de vous rencontrer; combien de* » *fois j'ai formé le projet d'aller vous trouver sans* duite dans presque toutes les langues. Parmi les meilleures réfutations, on cite les *Recherches historiques et politiques sur les États-unis de l'Amérique septentrionale*, etc., par un citoyen de Virginie (M. Mazzey), 4 vol. in-8°., Paris, 1788 ou 1790. Un Hollandais a publié, en 1791, un extrait de l'*Histoire philosophique* pour ce qui concerne le commerce et les colonies de la Hollande, 1 vol. in-8°. Un académicien de Berlin a refuté ce qui paraissait injurieux au roi de Prusse (*Voy.* MOULINES). Le duc d'Almodovar, grand d'Espagne, a donné moins une traduction qu'un extrait de l'Histoire philosophique, duquel il a eu soin de bannir tout ce que cet ouvrage offre de répréhensible sous le rapport des doctrines, en rectifiant d'ailleurs plusieurs des erreurs échappées à Raynal sur les colonies espagnoles. Des libellistes qui spéculent sur les plus coupables écarts de l'esprit humain, ont extrait l'*Histoire philosophique* dans un tout autre esprit, en laissant de côté les faits pour n'en conserver que les déclamations impies et séditieuses, et l'ont publié sous le titre d'*Esprit de Raynal*, un vol. in-8°. (*V.* HÉDOUIN.) Ce livre fut proscrit par le garde-des-sceaux, en 1777. On a quelquefois attribué à Raynal : I. Les *Mémoires de Ninon de Lenclos ;* c'est une erreur : ils furent publiés par le chevalier d'Ouxmenil. II. *Tableau et révolution des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale*, 1781, Amsterdam, 2 vol. in-8°. III. Les *Inconvénients du célibat des prêtres*, ouvrage dont le véritable auteur est l'abbé Gaudin (*Voy.* ce nom, XVI, 573). IV. *Essai sur l'administration de Saint-Domingue*, 1787, qui n'est qu'une compilation tirée de l'*Histoire philosophique*. V. *Réflexions* et *Notices sur la traite des noirs*. VI. *Des assassinats et des vols politiques*, ou *Des prescriptions et des confiscations*, Amsterdam et Paris, an III, 1795. Cet écrit énergique est du célèbre avocat-général Servan. Sérieys a publié, en 1805, sous ce titre, *Eléments de l'histoire du Portugal, contenant les causes de la décadence des Portugais, leurs lois, leur commerce, les révolutions de ce royaume*, un ouvrage qui avait été composé par Raynal. En effet, cette production est moins une histoire qu'une série de considérations générales tout-à-fait dans la manière de cet écrivain. Il est parlé, dans quelques Biographies, d'une *Histoire de la révocation de l'edit de Nantes*, par Raynal, et qui devait avoir quatre volumes. Il est certain que, s'il a jamais songé à faire cet ouvrage, il n'a pas eu le temps d'accomplir ce projet. Enfin il pa-

---

» *jamais oser l'exécuter ! Vous m'avez traité sévèrement dans vos écrits ; je le méritais : je vous ai blessé au cœur. J'écrivais dans le camp de vos ennemis ; je ne vous avais pas lu : quelle réparation vous faut-il ?* M. de Lally, touché de la franchise et des regrets de l'abbé Raynal, lui répondit qu'il serait plus que satisfait, s'il avait la générosité de les publier un jour. L'abbé reprit avec la même vivacité : *C'est trop peu que des regrets, Monsieur : une amende honorable, je le répète ; je la dois au père et au fils. Elle ne me coûtera pas envers le héros de la nature, devenu le héros de la patrie.* M. de Lally prenant alors les mains de Raynal, lui dit d'une voix émue : *Monsieur, je ne sens plus dans ce moment que la reconnaissance due à l'homme de génie, qui le premier après Voltaire a foudroyé l'arrêt meurtrier de mon père. Promettez-moi de rendre publiquement à son caractère la même justice que vous avez rendue à son innocence, et je vous jure de tout mon cœur autant d'amitié que vous m'avez inspiré malgré moi d'admiration.* Raynal promit solennellement ce qu'on lui demandait. M. Malouet, les yeux pleins de larmes, prit la main du comte et celle de l'abbé, et les joignit dans les siennes en disant : *Je réponds de tous deux, et tous deux vous vous embrasserez chez moi ; maintenant promenons-nous, et ne faisons pas de scène ; car on commence à nous regarder beaucoup.* » Cette anecdote est consignée dans une lettre écrite par M. de Lally-Tolendal à feu Portalis.

rait prouvé qu'il a écrit des *Mémoires sur la Barbarie*, qui, à sa mort, étaient entre les mains de ses héritiers, si l'on en croit une Notice publiée, en leur nom, dans le Moniteur du 5 vendémiaire an V (14). Le *Journal des savants*, d'octobre 1823, annonce (page 638) comme devant paraître incessamment à Paris, chez Amable Costes, en 2 volumes in-8°., l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans l'Afrique, ouvrage posthume de G. T. Raynal*, avec des augmentations, par M. Peuchet, concernant l'état actuel de ces établissements. D-R-R.

RAYNAL (JEAN), né à Toulouse en 1723, fut l'un des historiens de cette ville. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à le quitter; il se fit recevoir avocat au parlement de sa cité natale, et plaida même avec beaucoup de talent. Nommé, en 1767, capitoul, et subdélégué de l'intendant du Languedoc, il se fit remarquer par ses talents administratifs, et fut envoyé, en 1772, pour porter à Versailles le cahier des états de la province. Il eut le bonheur de traverser, sans trouble, les temps orageux de la révolution, et mourut à Argilliers, departemt. de l'Aude, en 1807, le 28 juillet. On a de lui une *Histoire de la ville de Toulouse, avec une notice des hommes illustres, une suite chronologique des évêques et archevêques de cette ville, et une table générale des capitouls depuis la réunion du comté de Toulouse jusques à présent*, Toulouse, 1759, in-4°. Cet ouvrage, très-sèchement écrit (et dont on peut voir l'analyse dans le Journal des savants de 1760, p. 325 et 803), n'est qu'un abrégé des Annales de La Faille. Raynal n'a pas su même déguiser son plagiat, en continuant, jusqu'au temps où il vivait, l'ouvrage qu'il avait entrepris. Son guide s'arrête à la mort de Henri IV : lui de même ne pousse pas sa course plus loin. La liste des hommes illustres qu'il a dressée, est encore plus défectueuse. A peine nomme-t-il la dixième partie des personnages dont il eût dû parler. Il ignore ce qu'il devait savoir de ceux dont il s'occupe. Moreri a été son seul guide; il a même voulu l'abréger. L—M—E.

RAYNALDI (ODERIC). *Voy.* RINALDI.

RAYNAUD (Le P. THÉOPHILE), célèbre jésuite, qu'on a long-temps cru Français, était né, vers la fin de 1583, à Sospello, dans le comté de Nice. Ses études achevées, il embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de dix-neuf ans; et après avoir régenté les basses classes au collége d'Avignon, puis professé la philosophie et la théologie à Lyon, il se rendit, en 1631, à Paris, où l'appelait le prince Maurice de Savoie, qui l'avait choisi pour confesseur. Peu de temps après, le cardinal de Richelieu lui proposa de réfuter une théologien espagnol, qui blâmait l'alliance conclue récemment par la France avec les protestants d'Allemagne : le P. Raynaud ne crut pas devoir se rendre aux desirs du ministre, et se hâta de retourner à Lyon, d'où ses supérieurs l'envoyèrent à Chambéri. L'évêché de Genève vint à vaquer, en 1637, par la mort du frère de saint François de Sales, qui lui avait succédé sur ce siége. Les membres du sénat de Chambéri, qui connaissaient le zèle et les talents du P. Raynaud, demandèrent pour lui cette dignité ; mais il désavoua leurs démarches, et quitta même la Savoie, où il ne revint qu'en 1639. Le P. Monod, son confrère, venait d'être enfermé dans le château de Montmélian, sur les instances du cardinal de Richelieu (*Voyez* MONOD, XXIX, 397) ; Raynaud chercha tous les moyens d'adoucir la captivité de son ancien ami : mais Richelieu, indigné déjà contre lui, ne put croire que ses relations avec un prisonnier d'état fussent tout-à-fait innocentes ; il sollicita de la cour de Savoie l'ordre de l'arrêter. Au bout de trois mois, le P. Raynaud sortit de prison ; mais craignant de nouvelles persécutions de la part du ministre, il résolut de passer à Rome, où il pourrait braver sa vengeance. Malheureusement, les espions dont il était entouré, rendirent compte des moindres mots qui lui échappaient. L'ordre de l'arrêter, précéda son arrivée à Avignon ; et il resta six mois enfermé dans une chambre du palais papal. Ses ennemis, pendant sa détention, avaient fait suspendre l'impression d'un de ses ouvrages (*Heteroclita spiritualia*), sous le prétexte qu'il renfermait des propositions dangereuses. Dès qu'il fut libre, le P. Raynaud partit pour Rome, emportant son manuscrit, qu'il soumit à l'examen du P. Alégambe, nommé son censeur ; et il revint avec l'autorisation de le faire imprimer. A son retour, il fut accueilli par le vice-légat (Frédéric Sforce), qui ne négligea rien pour lui faire oublier son injuste détention. Ce prélat, ayant été nommé cardinal, en 1645, partit pour Rome avec le P. Raynaud, et s'empressa de le présenter, au souverain pontife et aux membres du sacré collége, comme un des plus fermes défenseurs des droits du Saint-Siége. Le pape, voulant mettre ses talents à l'épreuve, lui proposa d'entreprendre la réfutation du traité : *De concordiâ sacerdotis et imperii* (Voy. MARCA). Le P. Raynaud n'osa pas refuser ouvertement une tâche si difficile, et partit sans prendre congé du pontife. Sur l'invitation de son général, il retourna deux ans après à Rome ; et il y professa pendant quelques mois la théologie positive : mais sa santé ne s'accommodant point du climat de l'Italie, il demanda la permission de revenir à Lyon, où il passa le reste de sa vie, entre la direction des ames, l'enseignement, et la rédaction de ses ouvrages. Il mourut d'apoplexie en cette ville, le 31 octobre 1663, à l'âge de quatre-vingt ans. Le P. Raynaud avait toutes les qualités d'un bon religieux, et il en remplissait les devoirs avec un zèle qui ne s'est point démenti. Dans le temps que la ville de Lyon fut affligée par une fièvre contagieuse, on le vit se dévouer entièrement au service des pauvres malades, et braver tous les dangers pour leur porter les secours de la religion. Comme écrivain, il avait de l'érudition, de la chaleur, et une grande fécondité : mais il manquait de critique en matière de goût ; et son style trivial et prolixe est défiguré par l'emploi continuel de termes qui n'appartiennent qu'à la basse latinité. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages presque tous relatifs à la théologie ; mais les uns sur des sujets futiles ou singuliers, tels que, l'éloge de la brièveté, de l'usage des chaises dans les églises ; s'il est permis de prendre des lavements de jus de viande, etc.; d'autres satyriques, et dans lesquels il n'épargne ni les hommes les plus distingués, ni les ordres entiers, ni même ses propres confrères. Le succès qu'avaient obtenu la plupart des écrits du P. Raynaud, fit croire à quelques spéculateurs qu'on en verrait le *Recueil* avec plaisir. Le P. Bertet (*V. Lettres* de Gui Patin, 327) se chargea de publier cette immense collection, qui parut à Lyon, de 1665 à 1669, en 20 vol. in-fol. Le dernier volume, imprimé sous la rubrique de Cracovie, intitulé *Apopompeius* (c. à. d. le *Bouc émissaire*), contient les écrits, dont le P. Raynaud n'avait point osé s'avouer l'auteur, comme étant trop satiriques : cette édition n'eut presque aucun débit; et le libraire fut ruiné : mais aujourd'hui qu'elle est devenue rare, les exemplaires en ont repris quelque valeur. Tiraboschi compare le recueil des ouvrages du P. Raynaud à ces magasins remplis de toutes sortes de marchandises, bonnes et mauvaises, anciennes et nouvelles, utiles ou inutiles, dans lesquels chacun, avec un peu de patience, finit par rencontrer quelque chose qui lui convient (*Voy.* la *Storia della letteratura italiana*, VIII, 152); et cette comparaison nous semble donner une idée assez juste de cette vaste collection. Elle se compose de quatre-vingt-treize ouvrages, dont on trouvera les titres dans le tome XXVI des *Mémoires* de Niceron. Joly a fait quelques additions et quelques corrections à ce Catalogue, dans ses *Remarques sur le Dict. de Bayle*. Nous nous contenterons de citer ceux de ces ouvrages qui méritent le plus l'attention : I. *In J. Barnesii dissertationem adversùs æquivocationes indices tres : vocum barbararum* (des injures) ; *vocum græcanicarum* (des mensonges) ; *rerum notabilium* (des impertinences) ; Lyon, 1627, in-8°. (*Voy.* BARNÈS, III, 394.) II. *De ortu infantium contrà naturam per sectionem cæsaream tractatio*, ib., 1630, in-8°.; livre singulier et curieux. III. *Heteroclita spiritualia et anomala pietatis cælestium, terrestrium et infernorum*, Grenoble, 1647, in-8°.; deuxième édition, augmentée, Lyon, 1654, in-4°. C'est un Recueil des pratiques singulières introduites dans la religion par l'ignorance, la superstition et le relâchement. IV. *Erotemata de bonis ac malis libris ; deque justâ aut injustâ eorumdem confixione*, Lyon, 1653, in-4°. Il composa cet ouvrage à l'occasion de son Traité *De martyrio per pestem*, dans lequel il soutenait que ceux qui s'exposent en assistant les pestiférés, sont de véritables martyrs. Cette proposition avait été censurée par la congrégation de l'index. Le P. Raynaud établit, dans son nouveau Traité, qu'on peut condamner les meilleurs livres au moyen de fausses interprétations (Voy. le *Dict. des anonym.*, n°. 2167); et il prescrit aux censeurs les règles qu'ils doivent observer : ce n'était pas le moyen de se réconcilier avec ses juges ; et il eut le chagrin de se voir une seconde fois condamné. Néanmoins cet ouvrage est plein d'érudition et de recherches curieuses ; c'est de tous ceux de l'auteur celui dont les savants font le plus de cas. V. *Tractatus de pileo, cæterisque capitis tegminibus tàm sacris quàm profanis*, ibid., 1655, in-4°., sous le nom d'*Anselmus Solerius Cemeliensis* ; Amsterdam, 1672, in-12, fig.; et dans le tome VI de *Thesaur. antiquit. Romanar.* (Voyez Sallengre, *Mém. de littér.*, I, 174). VI. *Eunuchi nati, facti, mystici, ex sacrâ et humanâ litteraturâ illustrati*, Dijon, 1655, in-4°., sous le nom de Jean Héribert Cemeliensis. Son but est de réfuter Zacharie Pasqualigo, qui, dans ses *Décisions morales*, avait soutenu que les parents ont le droit de mutiler leurs enfants pour conserver et développer leur voix; mais, suivant sa coutume, il se livre à toute sorte de digressions, et traite de tout ce qui regarde les eunuques. VII. *Hipparchus de religioso negociatore*, Francopoli (Chambéri), 1642, in-8°. Cet ouvrage satirique a été traduit en français sous ce titre: *Hipparque, du religieux marchand* (par Tripier, précepteur des enfants naturels du duc de Savoie), 1645, in-12. Il en existe une autre traduction, intitulée le *Moine marchand*, ou traité contre le commerce des religieux, Amsterdam, 1714, in-8°. VIII. *De immunitate authorum cyriacorum à censurâ* (vers 1662), in-8°. C'est l'ouvrage le plus virulent qui soit sorti de la plume du P. Raynaud; il fut condamné au feu par les parlements d'Aix et de Toulouse, comme impie, et renfermant des propositions injurieuses à l'honneur de la sainte Vierge, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Catherine de Sienne, et de l'ordre entier des Frères prêcheurs. On prétend que sa haine contre cet ordre venait du dépit d'avoir vu quelques-uns de ses ouvrages flétris par l'inquisition. Le même esprit d'intolérance avait tourné sa plume contre Bollandus, qui ne s'était pas trouvé d'accord avec lui sur la date de la mort d'un saint lyonnais. IX. *Hagiologium Lugdunense*. C'est le titre particulier du huitième volume de ses œuvres, entièrement consacré à l'église de Lyon. Les dix ouvrages qu'il contient offrent des recherches curieuses: on trouve, vers la fin, une Table des saints, disposée par ordre d'états, de professions, d'emplois et de métiers: les détails qu'elle offre, sont remarquables par leur singularité. Le P. Raynaud, dans un moment de loisir, avait écrit sa *Vie*, que l'on conservait parmi les manuscrits de la bibl. des jésuites de Lyon. On sait que le P. Oudin avait formé le projet de la compléter, et de la publier avec ses corrections; et l'on ne peut que regretter qu'il ne l'ait pas exécuté (*V.* Michault, *Mélang. philolog.*, II, 346). W—s.

---

(14) Tous ces points se trouvent exposés et discutés dans trois articles insérés dans la Gazette de France, les 7 et 21 décembre 1822, et 21 février 1823, et qui renferment quelques documents curieux sur la vie et les écrits de Raynal.

RAYNEVAL (Jos.-Math. Gerard de). *V.* Gerard.

RAZI (Mohammed Abou-Bekr Ibn-Zacaria), célèbre médecin arabe, reçut le jour à Rey, (l'ancienne Ragès, dans le Khoraçan), d'où lui vint le surnom de Razi ou Rhazès, sous lequel il est connu. Dans sa jeunesse, il s'occupa de musique et d'amusements frivoles; mais à mesure qu'il avança en âge, il sentit le besoin d'une profession utile; et il se livra dès-lors avec ardeur à l'étude de la médecine et de la philosophie. A l'exemple des grands médecins de l'antiquité, il joignit la pratique à l'étude des principes de son art; et il dirigea successivement les hôpitaux de Bagdad et de sa ville natale. Léon l'Africain le fait voyager en Syrie, en Égypte, et jusqu'en Espagne. Il a même prétendu que Razi séjourna long-temps à Cordoue, et s'y acquit la plus grande réputation; mais son récit est mêlé d'anachronismes si grossiers, qu'on ne sait s'il mérite la moindre confiance (1). On sait, il est vrai, par Abou'lféda, que notre auteur mourut fort âgé ; mais on est incertain de l'année de sa mort, qu'Abou'lféda et d'autres placent à l'an 310 de l'hégire (923 de J.-C.), tandis que quelques-uns la reculent de dix années. Au reste, les écrivains orientaux s'accordent sur un point, c'est dans l'éloge qu'ils font de Razi. Abou'lféda assure qu'il fut comme l'imam ou le coryphée des savants de son temps, et qu'il mérita d'être *montré au doigt* pour ses talents. Voici un trait qui semble prouver qu'il était plein d'un noble enthousiasme pour son art : nous l'empruntons d'Abou'lfarage. Dans sa vieillesse, Razi ayant perdu la vue, ne voulut pas se faire traiter de la cataracte, à moins que son médecin ne lui dît combien l'œil avait de membranes ; et, comme le médecin ne put résoudre cette question, il le repoussa, en disant : « Allez, un homme » comme vous, qui ignore ces dé» tails, ne mérite pas de me trai» ter. » Cependant l'oculiste insistant, et demandant à être mis à l'épreuve, Razi répliqua : « En vérité, » j'ai si bien vu ce monde, que j'en » suis dégoûté. » Un point plus intéressant à connaître, c'est que Razi était naturellement bon, généreux, se dévouant au service des pauvres. Malgré sa science et sa droiture, il paraît qu'il ne sut pas se préserver des travers de son siècle : c'est du moins ce qui résulte de ses ouvrages, et qui est confirmé par le trait suivant, que nous tirons encore d'Abou'lfarage. Un jour quelqu'un dit à Razi : « Tu » prétends posséder trois grandes » sciences, et tu es le plus ignorant » des hommes. Tu crois connaître » l'alchimie, et cependant tu n'as » pu trouver le moyen de payer à ta » femme les dix pièces d'argent que » tu lui avais promis en dot ; tu t'es » même laissé mener en prison pour » une aussi petite somme. Tu fais le » médecin, et tu n'as pu conserver » ta vue. Enfin, à t'en croire, tu es » instruit dans la science des étoiles » et de la nature ; et tu croupis dans » la misère. » Voici un autre trait qui est rapporté par Ibn-Khalkan (1) : Razi, ayant composé un Traité sur la chimie ou plutôt l'alchimie, alla le présenter à l'émir Almansour, prince du Khoraçan. L'émir fut enchanté, et fit donner à l'auteur mille pièces d'or pour récompense ; ensuite il lui dit : « Ce n'est pas le tout ; je voudrais que tu fisses devant moi l'expérience des belles choses qui sont dans ce livre. » Razi répondit qu'il lui serait facile de le satisfaire, pourvu qu'on lui fournît les instruments et les machines nécessaires à ses expériences. « Qu'à cela ne tienne, reprit l'émir, je me charge de la dépense. » Il fit donc faire, à grands frais, les machines que lui avait demandées Razi ; mais quand il fut question d'en venir à l'épreuve, celui-ci ne put tenir sa promesse. Alors le prince furieux lui dit : « Je n'aurais pas cru qu'un docteur comme vous prît plaisir à se faire l'artisan du mensonge ; je vous ai fait donner mille pièces d'or pour votre livre : maintenant il est juste que je vous récompense de vos expériences ; » là-dessus il prit le livre, et en fit donner des coups à Razi, sur la tête, jusqu'à ce que le livre fût tout en pièces. L'auteur arabe ajoute que c'est ce traitement violent qui occasionna la fluxion dont Razi fut affligé dans sa vieillesse, et qui le rendit aveugle ; d'autres assignent à cet accident une cause toute

---

(1) Fabricius, *Biblioth. græc.*, XIII, 266.

---

(2) Manuscrits arabes de la bibliothèque du roi, n°. 788, ol. 333, recto, à l'art. *Mohammed-Razi*.

différente. Il est certain d'ailleurs que Razi était loin d'être exempt de superstition et de préjugés. Dans un de ses ouvrages sur la chimie, il dit que cette science est plutôt possible qu'impossible; ce qui ne se peut guère entendre que des rêveries de l'alchimie : car on sait que le mot *chimie* n'a pas toujours eu le sens qu'il a aujourd'hui. Dans un autre endroit, Razi se déclare partisan de l'astrologie. Enfin, dans son Traité des médicaments, il n'a pas manqué de recommander l'usage des coraux rouges et des pierres précieuses; opinion qui remonte aux temps les plus anciens, et qui s'est maintenue jusqu'aux siècles modernes. Malgré ces défauts, Razi jouit long-temps de la plus grande réputation. Ses écrits furent mis à contribution par Avicenne, et il exerça son influence jusqu'en Europe. Il y a tel de ses traités qui servit jadis de texte dans les universités de France, d'Italie et de la Germanie. Ses ouvrages furent traduits en hébreu, en latin, et eurent pendant long-temps la plus grande vogue : maintenant ils sont oubliés. Une révolution si singulière dans l'esprit humain exige une courte explication. A mesure que les ténèbres de la barbarie se répandirent sur l'Europe, tout souvenir de la littérature grecque s'effaça; les livres d'Hippocrate, de Galien et des autres maîtres de la médecine grecque, ne furent plus lus ni entendus : et d'ailleurs comment se les serait-on procurés ? Les chefs des universités d'Italie et d'autres pays trouvèrent plus commode de faire traduire en latin les écrits des Arabes. A cette époque, les Musulmans de l'Asie, de l'Afrique et de l'Espagne, étaient comme en possession de toutes les sciences. Non-seulement ils avaient dans leur langue, des traductions d'Aristote, de Galien, de Dioscoride, etc., mais ils passaient pour avoir perfectionné et étendu leurs découvertes. C'est alors qu'un Gérard de Crémone (*Voy.* ce nom), et d'autres savants, allèrent s'établir en Espagne. Là ils puisèrent la connaissance de la langue arabe, et répandirent leurs traductions dans toute l'Europe. Razi fut du nombre des auteurs dont les écrits passèrent ainsi en latin; mais dès que le goût des bonnes études commença à renaître, on se dégoûta de ces traductions. On s'aperçut que les Arabes n'avaient été, en général, que les copistes des Grecs. On recourut donc à ces grands modèles; on les goûta, on médita leurs écrits : on abandonna les Arabes. Il arriva ainsi ce qui arrive presque toujours : on alla d'un extrême à l'autre. On accorda d'abord aux Arabes une trop grande importance; ensuite on ne leur en accorda pas assez. Ce qui contribua surtout au discrédit où tombèrent les versions latines des écrits des Arabes, c'est qu'elles sont inexactes, infidèles, barbares. Casiri, qui a eu occasion d'en comparer quelques-unes avec l'original arabe, les appelle des *perversions* et non des *versions*. Il déclare qu'en confrontant le texte et la traduction, il a cru lire deux ouvrages différents. Pour décider sur de telles matières, particulièrement en ce qui regarde Razi, et sur le mérite respectif des Grecs et des Arabes, il faudrait que nous eussions de nouvelles traductions, plus exactes que les premières, ou du moins que les originaux arabes se trouvassent dans nos bibliothèques, afin de les consulter au besoin. Par malheur il en est autrement. Ce n'est guère qu'à la bibliothèque de l'Escurial que l'on trouve les plus importants des ouvrages de Razi. Ne serait-il pas digne de notre siècle, où la critique a fait tant de progrès, de pouvoir connaître au juste ce qui, dans les sciences médicales, appartient en propre aux Arabes; déterminer ce qu'ils ont emprunté des Grecs; en un mot faire la part de chacun. On sait, par exemple, que ce sont les Arabes qui les premiers ont introduit dans la pharmacie l'usage des *minoratifs* ou purgatifs doux, tels que la casse, le tamarin, etc., et c'est à Razi surtout qu'on en est redevable; c'est encore le même auteur qui a le plus contribué à l'emploi des préparations chimiques dans la médecine. Razi a passé pour l'inventeur du seton, dont il faisait un fréquent usage. Il se montra plus anatomiste que les autres médecins de sa nation; et il distingua le nerf laryngé d'avec le récurrent, qui est parfois double du côté droit, découverte qu'un moderne a voulu s'attribuer. Ce qui prouve que les médecins arabes, et particulièrement Razi, ne méritent pas tout-à-fait l'oubli où ils sont maintenant, c'est l'estime qu'on a montrée pour le Traité de ce dernier sur la petite-vérole et la rougeole, du moment qu'on en a eu une traduction exacte. Il est reconnu du reste que Razi, en général, s'en est tenu aux écrits des Grecs, et surtout de Galien. Il avoue, dans un de ses ouvrages, que, lorsqu'il a trouvé de la différence parmi ces auteurs, il s'est rangé à l'opinion du médecin de Pergame. Razi a beaucoup écrit; et ses ouvrages sont très-nombreux. On en peut voir l'énumération dans la *Bibliotheca Hisp. arabica*, par Casiri, tome I, p. 262, d'après un biographe arabe. Nous allons nous borner à indiquer ceux qui ont été traduits en latin, et qui ont joui chez nous de plus ou moins de vogue. On sent bien qu'il n'entre pas dans notre sujet de présenter un tableau détaillé de la doctrine du médecin arabe. On peut consulter, à cet égard, l'Histoire de la médecine, par Freind, et celle de Curt-Sprengel. I. *Havi seu Continens, ordinatus et correctus per clar. doct. magistrum Hieronymum Surianum*, Brescia, 1486, 2 vol. in-4°.; Venise, 1509, 2 vol., in-fol. Le titre arabe *Havi* revient à-peu-près à ce que nous entendons par le mot de Pandectes. L'ouvrage ainsi nommé n'a pas été rédigé par l'auteur tel qu'il est à présent. Plusieurs passages sont en contradiction avec la doctrine bien connue de Razi. Ce médecin y est même quelquefois cité à la troisième personne. On sait d'ailleurs, par la Chronique syriaque d'Abou'lfarage, que Razi mourut avant d'avoir mis la dernière main à son travail; et qu'après sa mort, ses manuscrits passèrent entre les mains de ses disciples, qui publièrent le Havi dans l'état où il est aujourd'hui: il pèche surtout par le défaut d'ordre. II. Un *Traité de la petite-vérole et de la rougeole*. Ce Traité est précieux; on le consulte encore à présent. Il a été mis à contribution par les médecins de toutes les nations, et, entre autres, par le médecin grec Synésius. C'est là qu'on trouve, pour la première fois, une description exacte et étendue de ce terrible fléau de l'espèce humaine. George Valla en donna une version latine, d'après la traduction grecque, Plaisance, 1498. Robert Estienne publia la version grecque de ce Traité, en 1548, avec les corrections de Jac. Goupil: Sébastien Colin le publia en français, Poitiers, 1556. Il en parut plus tard une nouvelle version latine, faite sur l'arabe, par un Syrien nommé Salomon Negri, aidé de Gagnier et de Thomas Hunt. Elle fut publiée par le docteur Mead, conjointement avec un autre Traité du médecin anglais sur le même sujet, sous ce titre : *De variolis et morbillis*, Londres, 1747. Quelque temps après, un apothicaire de Londres, nommé Channing, fit faire une nouvelle version latine du Traité de Razi, sur un exemplaire arabe plus correct de la bibliothèque de Leyde, et la publia avec le texte, sous le titre de : *Rhazès de variolis et morbillis cum aliis nonnullis ejusdem argumenti*, Londres, 1766, in-8°. Cette édition est très-correcte, selon le savant Russel, qui, dans ses voyages en Orient, avait eu occasion de la comparer avec les originaux. Cette même version latine a été reproduite par Haller, dans le tome VII de ses *Artis medicæ principes*, Lausane, 1772. Enfin il en a paru une traduction française, par Paulet, à la suite de l'*Histoire de la petite-vérole*, Paris, 1763, 2 vol. in-12. III. *Ad Almansorem libri decem*, Venise, 1510, in-fol. On a disputé jusqu'à présent pour savoir quel était cet Almansour à qui Razi dédia son ouvrage. Il serait trop long de répéter ce qui a été dit à ce sujet. Nous dirons seulement, d'après Mirkhond, historien persan, que cet Almansour était fils d'Ishak, de la maison des princes Samanides, qui régnèrent, pendant le dixième siècle, sur la Transoxiane et le Khoraçan. Il commandait dans le Khoraçan, sous l'autorité de la branche principale des Samanides. Il essaya de s'y rendre indépendant, et mourut à-peu-près dans le même temps que notre auteur. Ainsi l'on ne sera plus étonné que Razi ait donné cette marque de respect à un prince son contemporain qui, à la vérité, l'en récompensa bien mal, s'il en faut croire l'anecdote rapportée par Ibn Khalkan. Cet ouvrage renferme en abrégé l'ensemble de la doctrine médicale des Arabes. C'est de tous, sans contredit, celui qui a fait le plus d'honneur à Razi : il brille surtout par l'ordre et la méthode. Ce n'est pas, du reste, une simple description des misères de l'homme : l'auteur a entremêlé son récit de quelques réflexions fort sages. Par exemple, il conseille aux médecins de ne pas négliger les anciens, et de s'aider de l'expérience des autres, ajoutant que, dût-on vivre mille ans, on ne pourrait jamais voir par ses yeux ce qui a été observé dans la suite des temps et dans les diverses régions de la terre. Il a consacré un chapitre particulier aux charlatans en médecine : car il y en avait aussi de son temps ; et ce chapitre a été traduit par Freind, dans son Histoire de la médecine. C'est dans cet ouvrage qu'il est question pour la première fois de l'eau-de-vie. L'auteur y parle aussi de plusieurs espèces de bières, faites avec de l'orge, du riz et du seigle. Razi, dans ses Aphorismes, s'est beaucoup trop éloigné de la simplicité d'Hippocrate. Il y a telle observation qu'il répète jusqu'à deux ou trois fois ; il s'y montre même partisan de l'astrologie. Cependant on y trouve quelques maximes qui ne manquent pas de sens, par exemple celle-ci : *Défiez-vous du médecin qui décide facilement* ; et cette autre : *Les médecins à systèmes, ceux qui veulent faire à leur tête, les jeunes gens sans expérience, sont de vrais assassins*. En voici une troisième qui pourrait trouver son application ailleurs : *Le médecin doit* *se ménager de telle manière qu'il ne se livre pas tout entier aux affaires de ce monde, ni qu'il y soit tout-à-fait étranger.* Plusieurs des ouvrages de Razi ont eté traduits aussi en hébreu : on trouvera l'indication de ces traductions dans la Bibliothèque hébraïque de Wolf, et dans le Catalogue des manuscrits hébreux de M. de Rossi, nos. 312, 347 et 1339. R—D.

RAZOUX (Jean), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et agrégé au collége royal des médecins de Nîmes, naquit dans cette dernière ville, le 6 juin 1723. Avant de se livrer à l'exercice exclusif de sa profession, il occupa ses loisirs à des recherches d'archéologie. Il avait entrepris, avec le marquis de Rochemore, sur les antiquités de son pays, un grand ouvrage, qui n'a pas été achevé, mais dont un *Mémoire sur les Volces Arécomiques*, etc., qui en faisait partie, et qu'on trouve dans le Recueil de l'académie royale de Nîmes, de 1756, donne une idée assez avantageuse. On a conservé en outre, de Razoux seul, un *Mémoire sur les consécrations des anciens*, etc; et un autre *sur les grands chemins des Romains*, sujet où il n'y avait plus qu'à glaner après les travaux généraux de Bergier sur cette matière, et ceux d'Astruc, plus particuliers, *sur les voies romaines du Languedoc.* Les prompts succès de Razoux dans la pratique de la médecine, et l'étendue de ses relations avec les hommes les plus savants dans son art, ne lui laissèrent bientôt plus de temps pour d'autres objets. On a de lui : I. *Lettres physiques et anatomiques sur l'organe du goût*, 1755. II. *Lettre à M. Belletête, sur les inoculations faites à Nîmes*, 1764, in-4°. III. *Tables nosologiques et météorologiques*, etc., Bâle, 1767. L'académie royale des sciences accueillit ce livre avec la plus honorable distinction. IV. *Essai sur l'usage de la douce-amère* (Solanum scandens) *dans les maladies dartreuses.* V. *Dissertatio epistolaris de cicutâ, stramonio, hyosciamo et aconito*, Nîmes, 1781, in-8°. VI. *Mémoire sur les épidémies*, 1786, pour lequel une médaille d'or fut décernée à l'auteur par la société royale de médecine de Paris. Razoux était de la société médico-physique de Bâle, correspondant de l'académie des sciences, de la société de médecine de Paris, de la société des sciences de Montpellier, et secrétaire perpétuel de l'académie de Nîmes. Il mourut, au lieu de sa naissance, en 1798. V. S. L.

RAZYAH ou RADHIAT-EDDYN, reine de Dehly, était fille de Chems eddyn Iletmich, et fut reconnue souveraine par tous les ordres de l'état, l'an 634 de l'hégire (1236 de J.-C.), après la déposition de son frère, Rokn-eddyn Fyrouz-Chah, qui s'était rendu méprisable (*Voy.* Firouz-Chah Ier.) C'est l'unique exemple, dans les annales de l'islamisme, d'une femme élevée au rang suprême par le choix d'une nation. Razyah était digne de cette distinction. Elle n'avait aucune des faiblesses de son sexe, et possédait toutes les qualités d'un bon roi. Elle entreprit plusieurs expéditions militaires, dompta tous les rebelles de ses états, et mit à la raison les princes voisins qui voulurent l'inquiéter. Redoutée au-dehors, elle sut par un gouvernement sage, mériter l'amour de ses sujets, et fut la gloire de sa race. Elle portait le *tadj* ou la couronne sur la tête, comme les sulthans: mais un voile lui cachait le visage, lorsqu'elle paraissait en public; et elle ne se découvrait que pour donner ses audiences et rendre la justice. Elle protégea les gens de mérite, particulièrement les savants. Son frère Bahram, jaloux de la voir occuper un rang auquel il prétendait seul avoir des droits, excita contre elle une conspiration parmi les mécontents qui se plaignaient de son excessive sévérité. L'an 637, Razyah assiégeait en personne Melik Altounia, roi de Serhind, dans sa capile, lorsque deux omrahs de la sulthane entreprirent de la livrer à son ennemi. Leur complot fut découvert, et ils furent mis à mort par les troupes: mais leurs partisans, s'étant saisis de Razyah, la renfermèrent dans un château, et mirent sur le trône de Dehly, Moezz-eddyn Bahram-Chah. Le roi de Serhind, plein d'admiration pour cette princesse, d'ennemi qu'il était, se déclara son vengeur. Il vint à la tête d'une armée, la délivrer de sa prison, l'épousa solennellement, et marcha vers Dehly pour la rétablir sur le trône. Après divers combats, Razyah et son époux furent vaincus dans une grande bataille, par les troupes de Bahram-Chah. Ils y perdirent la vie, ou, suivant une autre version, ils furent massacrés dans leur fuite, par des Indiens idolâtres. Razyah avait régné trois ans et demi. Elle eut pour successeur son frère Bahram, qui, ayant péri dans une révolte, après un règne de deux ans, fut remplacé par son neveu Mas'oud IV (*Voy.* ce nom). A—T.

RAZZI (Jean-Antoine), peintre, plus connu sous le nom de chevalier Sodoma, naquit vers 1479, selon les uns à Verceil, en Piémont, selon les autres à Vergelli, village du pays de Sienne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il reçut le droit de cité dans cette dernière ville. Vasari dit expressément qu'il fut amené à Sienne par des agents de la noble famille Spannochi: du reste il le fait naître à Verceil. Le coloris de ses chairs, son goût de clair-obscur, et quelques autres qualités inhérentes à l'antique école de Milan et du Giovenone, qui florissait à Verceil durant les premières années de Sodoma, laissent apercevoir des traces du style de ce maître, surtout dans les ouvrages que l'artiste a exécutés à l'époque où il commençait à obtenir de la célébrité. L'*Histoire de saint Benoît*, qu'il a peinte, vers l'année 1502, au Monte-Oliveto, a été décrite d'une manière satisfaisante par Giulio Perini, secrétaire de l'académie florentine. Une partie des ouvrages qu'il exécuta sous le pontificat de Jules II, à Rome, existe encore. Il avait peint deux grandes compositions au Vatican; mais le pape ne les ayant pas trouvées à son goût, elles furent jetées bas; et Raphael y substitua de nouvelles peintures: il conserva cependant avec soin les grotesques qu'il avait peints. Le Sodoma exécuta ensuite dans le palais Chigi, dit aujourd'hui la *Farnesine*, plusieurs sujets tirés de la vie d'Alexandre-le-Grand, parmi lesquels on distingue les *Noces de Roxane*. On n'y retrouve ni l'élégance, ni la grâce, ni la noblesse des têtes qui caractérisent l'école de Léonard de Vinci; mais on y remarque sa science du clair-obscur, que les peintres lombards s'efforçaient d'imiter. La perspective, que l'on regarde comme l'héritage qu'il avait laissé aux artistes de ce pays, y brille d'une manière éminente. L'invention en est riante; et les groupes d'amours lançant des flèches, qu'il y a introduits, donnent un grand charme à sa composition. Toutefois, c'est à Sienne, que, riche des études qu'il avait faites à Rome, et d'un talent mûri par l'âge et l'expérience, il a exécuté ses meilleurs ouvrages. L'*Épiphanie*, que l'on voit dans l'église de Saint-Augustin, semble un ouvrage de Léonard de Vinci; et quelques amateurs même préfèrent sa *Flagellation du Christ*, son chef-d'œuvre, qui se voit dans le couvent de Saint-François, au même sujet peint par Michel-Ange. On lui compare aussi le *Saint Sébastien* qui se trouve dans la galerie de Florence, et qui passe pour une copie du torse antique. L'*Évanouissement de sainte Catherine de Sienne*, qu'il a peint à fresque dans une des chapelles de Saint-Dominique, n'est pas indigne de Raphaël. Le Peruzzi disait que personne n'avait su rendre d'une manière aussi parfaite l'expression d'une personne qui s'évanouit : aussi Razzi se distingue-t-il généralement par une variété d'airs de tête, où l'on ne reconnaît aucune imitation; et Vasari, qui, dans sa prévention, le regarde habituellement comme un peintre médiocre, ne peut s'empêcher d'admirer en lui cette qualité. L'injuste partialité de cet écrivain envers le Sodoma fut, selon le P. Della Valle, la source de l'aversion que ce grand peintre avait conçue pour les écrits de Vasari; aversion qui put accroître à son tour l'animosité jalouse du disciple de Michel-Ange contre le peintre émule de son maître. Le Sodoma travaillait souvent sans étude préliminaire, et de pratique seulement, surtout lorsque devenu vieux, et manquant de travaux à Sienne, il alla en chercher à Pise, à Lucques, à Volterra : toutefois, dans ses productions même les moins soignées, on reconnaît le cachet d'un homme de talent, qui dédaigne de mieux faire, mais qui ne saurait faire mal. Pendant le long séjour que le Razzi fit à Sienne, il forma un grand nombre d'habiles élèves, parmi lesquels on cite Mastro Riccio. On a vu, en 1814, au musée du Louvre, un tableau du Sodoma, représentant le *Sacrifice d'Abraham*, qu'il avait peint pour la cathédrale de Pise. Quoique ce tableau laissât à desirer sous le rapport de la distribution de la lumière répandue en trop petites masses, on y admirait beaucoup d'intelligence dans le nu, et une grande vérité d'expression dans les figures. Il a été rendu à la Toscane, en 1815. Le Sodoma mourut en 1554. P—s.

RÉ (PHILIPPE), agronome italien, né, en 1763, à Reggio, d'une famille noble, fit ses études au collége de cette ville avec distinction. La lecture des *Géorgiques* de Virgile décida son penchant pour l'agriculture, que son professeur acheva de développer, en lui faisant traduire des passages des anciens naturalistes. Après avoir terminé son cours de philosophie, il étudia la physique sous la direction d'un habile maître (le P. Bonaventure Conti), qui lui fit faire de grands progrès dans cette science; et, en quittant le collége, il obtint le titre de *Principe di Lettere*. Admis à l'académie des sciences de sa ville natale, il rapporta dès-lors toutes ses études à sa science favorite, enrichit d'un grand nombre de plantes rares le jardin établi par son frère, le comte Ré (depuis gouverneur de Reggio), et se mit en correspondance avec les amateurs les plus distingués de la botanique. Sa réputation fit créer à Reggio, en 1793, une chaire d'agriculture, qu'il remplit d'une manière brillante; mais les événements qui changèrent un instant la face de l'Italie, arrachèrent notre agronome à ses paisibles fonctions. Créé recteur de l'université de Reggio, il fut, bientôt après, nommé membre de la régence de Modène. Philippe s'acquitta des nouveaux devoirs qui lui étaient imposés, avec une rare sagesse; et à la suppression de la régence, il rentra dans la vie privée, emportant l'estime et les regrets universels. Il fut appelé, peu de temps après (1803), à la chaire d'agriculture de Bologne, et il publia différents ouvrages qui lui valurent des témoignages d'estime des savants les plus illustres, et qui étendirent sa renommée dans toute l'Europe. Lors de la réorganisation de l'université de Modène, en 1814, il fut engagé par S. A. R. François IV, à venir y reprendre la chaire d'agriculture et de botanique; et ce prince, dont il reçut des preuves multipliées de bienveillance, le força d'accepter en outre la surintendance des jardins royaux. Dans un voyage qu'il fit à Reggio pour diriger la plantation d'un chemin public, Ré tomba malade, et mourut le 26 mars 1817. Il avait une érudition immense, beaucoup de mémoire et de goût, et surtout une persévérance admirable dans tout ce qu'il entreprenait. Il était membre des académies les plus célèbres de l'Italie. Outre un grand nombre d'Opuscules sur l'agriculture, on a de lui: I. *Proposizioni teorico-pratiche di fisica vegetale*, Reggio, 1795. Elles furent soutenues et développées par M. Jules Montanara, de Mirandole, son élève. On doit remarquer que notre professeur est le premier qui ait fait soutenir en Italie des thèses publiques sur l'agriculture. II. *Elementi di agricoltura*, Parme, 1798, in-8°.; Venise, 1802, 4 vol. in-8°.; 3e. édition, revue et augmenté, ibid., 1816: c'est le premier ouvrage italien dans lequel les principes de la chimie aient été appliqués à l'agriculture pratique avec méthode et clarté. III. *Elementi di economia campestre, ad uso del regno d'Italia*, Milan, 1808, in-8°. IV. *Annali d'Agricoltura*, Bologne, 1807-1814; ce journal est estimé. V. *Dizionario ragionato de' libri d'agricoltura, veterinaria e di altri rami d'economia campestre*, Venise, 1808-09, 4 vol. in-16, formant ensemble plus de 1300 pag. Cette Bibliographie d'agriculture, que l'auteur n'a pas eu l'intention de rendre complète, mais dans la quelle il ne parle que des ouvrages qu'il a vus, et sur lesquels il donne des jugements précis et motivés, comprend environ 1400 articles rangés par ordre alphabétique des noms d'auteurs (d'Adami à Zwingerus); elle est précieuse, surtout pour la connaissance qu'elle donne des agronomes d'Italie. Elle est d'ailleurs beaucoup plus étendue que la *Biblioteca georgica* de Lastri, Florence, 1787, in-4°., laquelle ne contenait qu'environ 640 articles, et ne citait que des agronomes italiens. Ré avait déjà publié, dans la deuxième édition de ses Éléments d'agriculture, un Essai (*Saggio di Bibliografia georgica*) fort abrégé, et n'indiquant que les titres des livres: les journaux ayant critiqué son plan et son trop de brièveté, il crut devoir déférer à leur avis en composant ce nouvel ouvrage, regardé comme l'un des meilleurs de ce genre. VI. *Flora Atestina*; c'est la flore d'Este. VII. Les *Eloges* de P. Crescenzi, Bologne, 1812, et de Sébast. Corrado. Les *Annales encyclopédiques* d'août, 1817 (IV, 312), contiennent une *Notice* sur Phil. Ré, traduite du *Journal encyclopédique de Naples*, pag. 337. W—s.

READ (Marie), flibustière anglaise, était née vers 1680. Sa mère avait épousé un marin qui, peu de temps après son mariage, partit pour un voyage de long cours, la laissant enceinte d'un fils. Cette femme s'ennuya bientôt de son veuvage; et étant devenue grosse une seconde fois, elle accoucha secrètement d'une fille qu'elle substitua à son fils, mort dans l intervalle. Lorsque Marie fut un peu grande, sa mère lui révéla le secret de sa naissance, en l'engageant de continuer à cacher son sexe. Devenue orpheline à l'âge de treize ans, elle entra chez une dame comme valet de pied : mais elle ne tarda pas à se lasser de cette condition ; et se sentant autant de courage que de force, elle embrassa l'état militaire, comme un moyen de fortune. Après une campagne sur mer, elle servit en Flandre, dans la cavalerie, et s'acquit l'estime de ses chefs par son exactitude et par sa valeur. Ayant conçu l'amour le plus violent pour un jeune Flamand, son camarade, elle lui fit partager sa passion, reprit les habits de femme, et l'épousa. Au bout de quelques années, elle devint veuve, quitta l'auberge qu'elle tenait près de Breda, et s'engagea dans l'infanterie; mais la paix ne lui laissant aucun espoir d'avancement, elle demanda son congé, et s'embarqua pour l'Amérique. Le vaisseau qu'elle montait, fut capturé, dans la traversée, par des pirates anglais ; et Marie consentit, sans peine, à rester avec eux. Ils crurent devoir accepter l'amnistie que leur offrait le roi d'Angleterre, à condition de se retirer dans quelque endroit pour y vivre tranquillement. Marie, qui se trouvait sans ressource, offrit ses services au gouverneur de l'île de la *Providence*, occupé d'armer contre les Espagnols. Les équipages entièrement composés d'aventuriers, se révoltèrent, et reprirent le métier de pirates. Les nouveaux flibustiers, sous les ordres du capitaine Rackam, firent des prises considérables ; et Marie partagea les profits comme les dangers de l'association. Personne ne soupçonnait son sexe; mais elle ne put s'empêcher d'être sensible aux charmes d'un jeune Anglais, prisonnier des pirates, et lui sauva la vie, en exposant la sienne dans un duel contre un flibustier. Les deux amants se jurèrent alors une fidélité éternelle, et attendirent avec impatience l'occasion de quitter les pirates pour se retirer dans quelque île écartée, où ils vivraient tranquilles. Mais la fortune ne leur permit pas d'exécuter cette résolution. Le capitaine Rackam fut surpris par les Anglais, et conduit, avec son équipage, à Port-Royal de la Jamaïque. Son procès et celui de ses compagnons furent instruits rapidement. Tous furent condamnés à mort, le 16 novembre 1720. Marie, ainsi qu'Anne Bonny, maîtresse de Rackam, déclarèrent qu'elles étaient enceintes. Leur exécution fut suspendue ; mais, peu de temps après, Marie tomba malade, et mourut en prison, âgée d'environ quarante ans. On trouve des détails sur ces deux aventurières, dans l'*Histoire des pirates anglais*, par Ch. Johnson, trad. en français, 1725, qui forme le quatrième volume de l'*Histoire des flibustiers*, par Oexmelin (*V.* ce nom). W—s.

RÉAL DE CURBAN (Gaspar de), publiciste, né en 1682, à Sisteron, d'une famille noble, s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude de la politique, négligée alors en France plus que dans les autres états de l'Europe. Il fut pourvu de la charge de grand-sénéchal de Forcalquier; et nommé conseiller du roi en ses conseils. Ses talents lui méritèrent l'estime du roi Stanislas, dernier duc de Lorraine, et des publicistes les plus éclairés de son temps. Il mourut à Paris, le 8 février 1752, quelques mois après avoir terminé le livre auquel il doit sa réputation, et qui lui avait coûté plus de trente ans de travail. Il est intitulé : *La science du gouvernement, ouvrage de morale, de droit et de politique, qui contient les principes du commandement et de l'obéissance*, etc., Aix-la-Chapelle (Paris, 1751-64), in-4°., 8 vol.; les deux premiers traitent de la formation et des avantages des sociétés civiles, des anciens gouvernements et de leurs défauts, et des gouvernements modernes. Le troisième volume contient l'idée du droit naturel; le quatrième, l'idée du droit public; le cinquième, l'idée du droit des gens; le sixième, l'idée de la politique et le tableau des intérêts des divers états de l'Europe; le septième, l'idée du droit ecclésiastique; et enfin le huitième, la bibliothèque des auteurs du droit public avec l'examen de leurs principaux ouvrages. Le style de Réal est agréable, quoique diffus; et son livre peut être encore consulté utilement. — Réal de Curban (Baltasar de), neveu du précédent, connu sous le nom de l'abbé de *Burle*, naquit à Sisteron, le 6 janvier 1701; il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de quelques bénéfices. Il est l'éditeur des six derniers volumes de l'ouvrage de son oncle; et il a publié : *Dissertation sur le nom de famille de l'auguste maison de France*, Paris, 1762, in-4°. de 8 pag., et dans le *Mercure* de la même année, octobre, IIe. vol. Cette pièce, dans laquelle l'auteur s'attache à prouver que le véritable nom de la maison de Bourbon est *de France*, comme Duhaillan l'avait établi deux siècles auparavant, fait partie d'un *Recueil de Mémoires et Dissertations* sur le même sujet (par de Sozzi), Amsterdam, 1769, in-12. L'abbé de Burle était chanoine du chapitre de Saint-Médéric, à Paris, et mourut dans cette capitale, le 9 novembre 1774. W—s.

RÉAL (Saint). *V*. Saint-Réal.

REALINO (Le vénérable Bernardin) s'était fait un nom comme littérateur, avant de s'illustrer par la sainteté de sa vie, et mériterait une place parmi les savants précoces. Il naquit à Carpi, le 1er. décembre 1530, d'une famille patricienne. Au nom de Bernardino qu'il reçut au baptême, on ajouta celui de Louis, parce que son père était alors au service de Louis de Gonzague, surnommé le Rodomont. Il étudia d'abord le latin et le grec tant à Carpi qu'à Modène, et puisa, dans les leçons de Grillenzone et de Castelvetro, le goût des bonnes études et des recherches de l'antiquité. Malgré le réglement qui défendait aux sujets du duc de Ferrare de fréquenter les écoles étrangères, il obtint la permission d'aller continuer ses études à Bologne; et, après avoir terminé ses cours de logique et de philosophie, il résolut de s'appliquer à la médecine. Une demoiselle, aussi vertueuse que belle, qu'il a célébrée dans ses vers, sous le nom de Chloris, lui fit changer de dessein; et, pour lui plaire, il étudia la jurisprudence avec beaucoup d'ardeur, mais sans négliger la culture des lettres, qui faisait son unique délassement. Un *Commentaire* qu'il publia, dans sa vingtième année, *sur les Noces de Thétis et de Pélée*, poème de Catulle, le fit connaître avantageusement des savants, dont plusieurs le traitaient déjà comme un ami. Les talents qu'annonçait Réalino ne pouvaient manquer de lui mériter la faveur du duc de Ferrare, quand un événement aussi malheureux qu'imprévu vint tout-à-coup changer sa destinée, et lui fit encourir la disgrace de son souverain. Après la mort de sa mère, un de ses parents lui suscita un procès injuste, pour le dépouiller d'une partie de sa fortune. L'affaire fut portée devant les tribunaux de Ferrare; et Réalino, qui se rendit aussitôt en cette ville, y fut accueilli par le prince d'Este, évêque de Ferrare et depuis cardinal, avec la plus grande bienveillance. Comme le procès traînait en longueur, on prit le parti d'en remettre la décision à un arbitre. Celui-ci, sans se donner la peine d'examiner l'affaire, condamna Réalino, qui n'avait pas même été entendu. Quelque temps après, Bernardino vint à Carpi passer les vacances, et, ayant rencontré son arbitre, eut avec lui une altercation si vive, que, dans la colère, il tira son poignard et lui fit une blessure au visage. Cette violence ne pouvait rester impunie. Bernardino fut condamné à avoir la main coupée, et à payer 200 livres d'amende. Il s'enfuit pour se soustraire à l'exécution de cette sentence, et revint à Bologne, où il reprit ses études du droit, et reçut le laurier doctoral en 1556. La même année, il obtint, par la protection du cardinal Madrucci, gouverneur du Milanez, la place de podestat de Felizano, poste dans lequel il se conduisit avec beaucoup de sagesse et de prudence. Il fut ensuite pourvu de la charge de fiscal d'Alexandrie; et enfin le marquis de Pescara, devenu son protecteur, après lui avoir confié différents emplois, lui donna l'intendance générale des vastes domaines qu'il possédait dans le royaume de Naples. Mais Bernardino, qui nourrissait depuis long-temps le projet de renoncer au monde pour se consacrer à Dieu, ne tarda pas d'exécuter ce pieux dessein. Ayant réglé ses affaires et remercié le marquis de Pescara, il distribua aux pauvres tout ce qu'il possédait, et prit l'habit de saint Ignace, en 1564, dans la maison des Jésuites, à Naples. Après avoir terminé son cours de théologie, il entra dans les ordres sacrés, et se dévoua dès-lors à la prédication et à la direction des ames, avec une ferveur que ne purent affaiblir ni l'âge ni les maladies dont il fut affligé fréquemment. Sa piété, sa douceur, sa patience dans les douleurs, et sa charité pour les pauvres, le rendirent l'objet de la vénération publique. En 1574, il reçut de ses supérieurs l'ordre d'établir un collége à Lecce; et pendant long-temps il resta seul chargé d'instruire les élèves qui venaient en foule se ranger sous la discipline d'un maître également propre à les diriger dans les sciences et dans la vie spirituelle. Il gouverna ce collége pendant quarante-deux ans, avec un zèle et une patience infatigables, et mourut à Lecce, le 2 juillet 1616, à l'âge de quatre-vingt six ans, en odeur de sainteté. Sur la demande de ses confrères, une enquête solennelle fut commencée pour établir ses droits à la béatification; mais la cour de Rome n'a point encore statué sur cet objet. Le père Bernardino, dans un accès de zèle, brûla tous les ouvrages de sa jeunesse, et chargea son frère de détruire tous les manuscrits qu'il lui avait laissés ; heureusement cet ordre ne fut pas exécuté à la rigueur. On a de lui : *In nuptias Pelei et Thetidis Catullianas commentarius; item, Adnotationes in varia scriptorum loca*, Bologne, 1551, in-4°. Les Remarques de Realino sur les anciens auteurs ont été insérées par Gruter, dans le tome II du *Thesaur. criticus*. On conserve de lui, dans la bibliothèque du collége de Lecce, des *Poésies latines et italiennes*, et plusieurs recueils de *Lettres*, ainsi que des *Traités* de théologie, et quelques *Ouvrages* ascétiques. Il avait composé beaucoup d'autres Opuscules, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. Soc. Jesu*, p. 116, et dans la *Bibl. Modenese* de Tiraboschi, 323-25, tome IV: la *Trad.* latine, en prose, de l'*Odyssée* d'Homère et du *Plutus* d'Aristophane; des *Notes* sur Salluste; un *Commentaire* sur les *Sonnets* de Pétrarque et de Bembo; un *Traité* sur le livre d'Aristote, *De somno et vigiliâ*; des *Discours* sur le *Mariage*, et sur le *Néant du monde*; deux *Dialogues*, l'un sur l'*Honneur* et l'autre sur la *Grammaire*; un *Traité* de l'union de la Sagesse et du Pouvoir, sous ce titre, *Pallas armata*; un livre d'*Emblêmes*, à l'imitation de ceux d'Alciat; des *Postilles*, ou petites Notes sur les *OEuvres* de *Platon* et sur toute la *Bible*; un Commentaire sur les *Elégies* de Gallus; un Traité de droit sur les *Contrats*, etc. On a plusieurs *Vies* du P. Bernardino. La plus détaillée est celle qu'a publiée, en latin, le Père Leonardo di Sant-Anna, 1656, in-4°. Tiraboschi préfère celle du P. Fuligati, Viterbe, 1644, in-8°., en ital., et trad. en latin, par Baervoet, Anvers, 1645, in-12. W—s.

RÉAUMUR (René-Antoine Ferchault de), l'un des plus ingénieux naturalistes et physiciens que la France ait produits, naquit à la Rochelle, en 1683. Il était fils d'un conseiller au présidial de cette ville. Après y avoir commencé ses études, il les continua sous les Jésuites, à Poitiers, et fit son droit à Bourges : mais une grande passion pour l'observation de la nature, l'entraînait dès-lors ; et comme il jouissait d'une assez belle fortune, aucun obstacle ne l'empêcha de s'y livrer avec l'ardeur naturelle à son âge. Il s'y prépara par une étude sérieuse des mathématiques ; et lorsqu'il se sentit assez fort pour se mesurer avec les naturalistes et les physiciens de profession, il se rendit à Paris. C'était en 1703 ; et il n'avait pas vingt ans : mais le président Hénault, son parent, lui procura promptement des occasions de se lier avec les savants ; et, dès 1708, à l'âge de vingt-quatre ans, ayant présenté à l'académie des sciences quelques Mémoires de géométrie, cette compagnie s'empressa de l'admettre dans son sein. Il en a été, pendant près de cinquante ans, l'un des membres les plus actifs et les plus utiles : ses travaux embrassèrent alternativement les arts industriels, la physique générale, et l'histoire naturelle ; et, depuis son entrée à l'académie, il ne s'écoula presque aucune année, où il n'ait publié soit des Mémoires soit des ouvrages d'une grande importance, ou d'un grand intérêt. Il s'était, de bonne heure, chargé de concourir à la description des arts et métiers, à laquelle l'académie travaillait; et ne se bornant point à faire connaître l'état où se trouvaient les arts qui lui étaient échus en partage, il chercha toujours à les perfectionner, et rendit ainsi à l'industrie française des services aussi nombreux que variés, par des applications de la physique et de l'histoire naturelle; en même temps que par des observations sur les procédés des arts, il eut souvent occasion d'ajouter aux connaissances sur les propriétés des êtres naturels, ou sur les phénomènes de la nature. Dans ses recherches sur l'art du cordier, en 1711, il prouva, contre l'opinion commune, et néanmoins par des expériences concluantes, que la torsion diminue la force des cordes. En 1713, en décrivant l'art du tireur d'or, il eut occasion de faire voir quelle prodigieuse ductilité possèdent certaines matières. En 1715, en examinant les procédés par lesquels on colore les fausses perles, il apprit à connaître la substance singulière qui donne l'éclat aux écailles des poissons, et s'occupa même de la formation et de l'accroissement de ces écailles. A ces recherches se lièrent celles qu'il avait faites dès 1709, sur la formation et l'accroissement du test des coquillages, qu'il prouva ne point se développer par intus-susception. Plus tard, en 1717, il examina la formation même des perles, et rechercha si l'on ne pourrait point forcer les coquillages d'en produire. En décrivant, en 1715, les mines de turquoises du midi de la France, et les moyens qu'on emploie pour leur faire prendre leur couleur bleue, il reconnut que ces pierres n'étaient que les dents d'un grand animal (celui qui a été décrit, dans ces derniers temps, sous le nom de Mastodonte). Mais ses travaux les plus importants en ce genre, ceux qui eurent le plus d'influence sur le perfectionnement de l'industrie, furent ses recherches sur le fer et sur l'acier, qu'il publia dans un ouvrage séparé, en 1722, sous le titre de *Traité sur l'art de convertir le fer en acier, et d'adoucir le fer fondu.* Nos forges étaient alors presque dans l'enfance; et nous ne faisions point d'acier : tout celui qu'exigeaient les différents métiers, nous venait de l'étranger. Réaumur n'arriva qu'après d'innombrables essais, à en découvrir les procédés, et il s'empressa de les rendre publics. Le duc d'Orléans, régent, crut devoir récompenser ce service par une pension de douze mille livres. Nous ne faisions point non plus alors de fer-blanc, et il ne nous venait que de l'Allemagne. Réaumur parvint aussi à le faire par des moyens peu coûteux, qu'il fit connaître en 1725. Dans ses nombreuses expériences, il eut, plus d'une fois, occasion de voir que les métaux fondus prenaient, en se figeant, des formes régulières; et il donna ainsi, en 1724, un premier aperçu de cristallographie métallique. La fabrication de la porcelaine l'occupa aussi beaucoup : il fit venir de la Chine les matériaux que l'on emploie dans ce pays, et s'efforça d'en trouver de semblables en France. Ses Mémoires, à ce sujet, datent de 1727 à 1729 : il ne réussit point complètement; mais c'est d'après ses indications que Darcet, et surtout Macquer, ont été plus heureux, et sont parvenus à découvrir la terre qui produit cette belle porcelaine dure, dont nous avons aujourd'hui tant de fabriques. Néanmoins Réaumur trouva un procédé qui n'est pas sans utilité; celui de procurer au verre une blancheur et une opacité qui le fait ressembler à quelques égards à la porcelaine; et c'est cette sorte de verre que l'on nomme encore à présent porcelaine de Réaumur. Il la fit connaître en 1739. On lui doit encore les premiers essais faits en France, de l'incubation artificielle pratiquée de temps immémorial dans l'Égypte, et que l'on vient d'introduire de nouveau parmi nous avec avantage. Il a indiqué la manière de conserver les œufs en les enduisant de graisse; celle d'empêcher l'évaporation des liqueurs spiritueuses par le mercure; et beaucoup d'autres procédés d'une utilité plus ou moins étendue. Il a perfectionné la suspension des voitures et l'emboîtement des essieux. Il a retrouvé, en 1711, un coquillage dont le suc fournit une teinture analogue à la pourpre des anciens. Il n'est pas jusqu'à la soie des araignées dont il n'ait cherché à tirer quelque parti; et ce qui est singulier, c'est que son Mémoire à ce sujet, qui est de 1710, fut traduit en mantchou par le père Parrenin, à la demande de l'empereur de la Chine, qui avait voulu lire en sa langue un écrit dont le titre piquait sa curiosité (*V.* Bon et Parrenin). En physique générale, le nom de Réaumur est principalement célèbre par son thermomètre, qu'il fit connaître en 1731. Sa construction repose sur le choix des deux points extrêmes de la graduation, celui de la congelation de l'eau, et celui de son ébullition, points toujours fixes dans les mêmes circonstances. La division de cet intervalle en 80 degrés, fondée sur ce que l'esprit de vin à un certain état de rectification se dilate de 80 millièmes, était une disposition plus arbitraire, et que l'on a pu abandonner pour la division centésimale; mais on ne s'écartera pas des deux bases dont nous venons de parler, en sorte qu'au fond, tous les thermomètres pourront toujours être regardés comme de Réaumur: toutefois il faut avouer que l'idée primitive en appartient à Newton. Dans les nombreuses expériences qui lui furent nécessaires pour une invention de cette importance, il fit des remarques curieuses sur l'accroissement ou la diminution de volume et de chaleur que prennent certaines liqueurs quand on les mêle, et sur les mélanges frigorifiques. Il recueillit aussi, avec grand soin, les observations sur la chaleur faites en différents lieux par le moyen de son thermomètre, et commença à donner de l'activité à cette branche de la météorologie. Il a remarqué, vers ce même temps, que la gelée n'empêche pas l'évaporation de la neige. Malgré l'importance et l'utilité de tous les écrits dont nous venons de donner une indication bien sommaire, il y a plus de nouveauté et d'intérêt encore dans ceux qu'il a publiés sur l'histoire naturelle. Indépendamment de ce que nous avons déjà rapporté de lui sur les écailles des poissons, sur l'accroissement des coquilles et sur les dents pétrifiées, il a fait connaître, en 1710, les moyens par lesquels beaucoup de coquillages, les étoiles de mer, et d'autres mollusques ou zoophytes, exécutent leur mouvement progressif. En 1712, il a constaté les phénomènes curieux de la reproduction des pattes des écrevisses et des homards. En 1715 il a décrit avec précision l'action singulière de la torpille, et l'organe au moyen duquel elle l'exerce: mais les phénomènes de l'électricité étaient alors trop peu connus pour qu'il pût en saisir la véritable explication. Il examina plusieurs de nos rivières qui roulent de l'or avec leur sable, et en donna un Mémoire en 1718. Ces immenses bancs de coquillages fossiles, connus en Touraine sous le nom de *Falun*, ne lui avaient point échappé; et il les décrivit en 1720. La lumière que répandent quelques coquillages, et principalement les dails ou pholades, fut, en 1723, l'objet de ses observations. Il n'était pas étranger à la physiologie. C'est par ses expériences aussi ingénieuses que décisives, que l'on apprit, en 1752, la différence étrange qui a lieu, pour la digestion, entre les oiseaux de proie, dont l'estomac n'agit sur les aliments que par un liquide dissolvant, et les oiseaux granivores, chez lesquels un gésier musculeux très-puissant exerce une pression assez forte pour écraser et pulvériser mécaniquement des corps fort durs. Mais de tous les ouvrages de Réaumur, le plus remarquable, celui qui ne pourra cesser d'être étudié avec le plus vif intérêt par ceux qui voudront se faire une idée juste de la nature et de la merveilleuse variété des moyens qu'elle emploie pour conserver ses productions en apparence les plus frêles et les moins capables de résistance, ce sont ses *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, dont 6 vol. in-4°. ont paru de 1734 à 1742. L'auteur y porte au plus haut degré la sagacité dans l'observation et dans la découverte de tous ces instincts si compliqués et si constants dans chaque espèce, qui maintiennent ces faibles créatures. Il pique sans cesse la curiosité par des détails nouveaux et singuliers. Son style est un peu diffus, mais d'une clarté qui rend tout sensible; et les faits qu'il rapporte sont partout de la vérité la plus rigoureuse. Cet ouvrage se fait lire avec l'intérêt du roman le plus attachant. Malheureusement il n'est pas terminé; et le manuscrit du septième volume, laissé, après la mort de l'auteur, à l'académie des sciences, s'est trouvé si en désordre et si incomplet, qu'il a été impossible de le publier. Il devait y parler des grillons et des sauterelles; et les coléoptères auraient rempli le huitième et les suivants. Les six volumes qui ont paru, traitent des autres ordres d'insectes ailés. Dans les deux premiers, il est question des chenilles, de leurs formes et genres de vie, de leurs métamorphoses en papillons, des insectes qui les attaquent, ou qui vivent dans leur intérieur et à leurs dépens. Le troisième roule sur ces petites chenilles nommées teignes ou fausses teignes, qui habitent dans l'intérieur des substances qu'elles dévorent, ou qui se font des étuis et des vêtements pour se mettre à l'abri : il contient aussi l'histoire si remarquable des pucerons qui sucent les arbres, et des insectes analogues. Les mouches qui produisent les noix de galle des arbres; les vers dont naissent les mouches à deux ailes, et qui ont des genres de vie si diversifiés, depuis le *cousin*, qui habite plusieurs années dans l'eau avant de prendre des ailes, jusqu'à l'*oestre*, qui se tient dans la chair des animaux vivants ou dans leur estomac, ou dans les fosses les plus profondes de leur gorge ou de leurs narines, et leur cause des douleurs effroyables, occupent le quatrième. On trouve dans le cinquième, après différents genres d'insectes assez curieux, l'histoire de la merveilleuse république des abeilles et de son singulier gouvernement. Réaumur avait demandé aux géomètres d'expliquer quel avait été le motif de la figure déterminée des rhombes qui forment le fond de chaque cellule d'un rayon de miel ; et Kœnig résolut ce problème, en prouvant que c'était de toutes les formes possibles, dans les conditions données, celle qui épargnait le plus la matière de la cire. Nous devons dire ici que les recherches de Schirach, et surtout celles de M. Huber, ont infiniment ajouté à tout ce que les découvertes de Réaumur avaient déjà d'étonnant; mais l'histoire qu'il a donnée n'en est pas moins très-riche en faits curieux, et le produit d'observations faites avec autant d'esprit que d'assiduité. Des républiques moins populeuses et moins recherchées dans leurs ouvrages, celles des bourdons, des frélons, des guêpes, les industries remarquables de diverses guêpes et abeilles solitaires, remplissent le sixième volume, qui est un des plus curieux de l'ouvrage. Réaumur y annonce la découverte surprenante que Trembley venait de faire du polype, et de sa faculté de se reproduire de chacun de ses tronçons. Déjà dans un de ses volumes précédents, il avait fait connaître celle de Bonnet, sur la faculté qu'a le puceron, de se reproduire plusieurs générations de suite sans accouplement. Ces naturalistes, jeunes encore, avaient été excités par son exemple; et c'était en marchant sur ses traces qu'ils avaient observé des faits si curieux. Il eut un autre imitateur dans Charles de Geer, seigneur suédois, qui a aussi donné, sur les insectes, 6 vol. in-4°., où l'on trouve beaucoup d'additions à ce que Réaumur avait observé à leur sujet (*V.* Geer). L'Histoire des insectes avait placé Réaumur au premier rang des naturalistes, lorsque les premiers volumes de l'Histoire naturelle de Buffon vinrent un peu éclipser, par l'éclat de leur style, ce que sa réputation avait de populaire. Il paraît qu'il eut la faiblesse d'en être jaloux, et qu'il ne fut pas étranger à la publication des *Lettres à un Américain*, ouvrage anonyme d'un oratorien nommé *de Lignac*, qui demeurait dans le voisinage de la terre de Réaumur, et vivait souvent chez lui (*Voy.* Lignac). Buffon, et son collaborateur Daubenton, y furent traités avec indignité, tandis que l'on y exaltait Réaumur, ses ouvrages et ses collections. Il était, en effet, le premier en France qui eût formé des collections un peu complètes dans le règne animal. Brisson, qui en était le conservateur, y a puisé les principaux matériaux de son ouvrage sur les quadrupèdes, et surtout ceux de sa grande Ornithologie, en 6 vol. in-4°., dont toutes les descriptions originales sont prises des oiseaux de Réaumur. Ces mêmes oiseaux, bien que préparés encore assez imparfaitement, et la plupart simplement séchés au four, ont passé, après la mort du propriétaire, au cabinet du Roi, et en ont fait, pendant bien long-temps, le fonds principal, pour ce qui concerne cette classe. C'est souvent d'après eux qu'ont été dessinées les planches enluminées de Buffon ; ce qui explique la ressemblance de plusieurs des figures de cet ouvrage et de celui de Brisson. Du reste, la vie de Réaumur se passa fort tranquillement, tantôt dans ses terres en Saintonge, tantôt dans sa maison de campagne de Bercy, près Paris. Il ne prit point d'emploi, et consacra tous ses moments aux sciences. La considération publique, et une grande déférence de la part du gouvernement, suffirent à ses désirs. Pour rendre service à un de ses parents, que certaines circonstances empêchaient de conserver la place d'intendant de l'ordre de Saint Louis, il avait acheté cette charge : mais content d'en porter la décoration, il en remettait les émoluments à celui qui avait été obligé de s'en défaire. On ne voit point qu'il ait été marié. Une chute faite, en 1757, au château de la Bermondière, dans le Maine, où il était allé passer les vacances, accéléra sa fin. Il mourut le 18 octobre (1) 1757, âgé de soixante-quatorze ans. Outre les nombreux Mémoires qu'il a insérés dans le Recueil de l'académie, (où l'on trouve [vol. de 1757, H. p. 201], son éloge par Grandjean de Fouchy), et les autres ouvrages dont nous avons parlé; il laissa cent trente-huit porte-feuilles remplis d'ouvrages complets ou commencés, d'observations, et d'une infinité d'autres pièces. On y a trouvé la plus grande partie de l'Histoire des arts, presque en état d'être publiée, et quantité de Mémoires sur le reste.

C—V—R.

REBECQUE. *V.* CONSTANT.

REBECQUI (F. TROPHIME), né à Marseille, fut l'un des principaux moteurs des troubles de sa patrie. Poursuivi en raison de ses délits, et sur le point d'être jugé par la cour prévôtale, il trouva un protecteur dans Mirabeau, qui demanda et fit décréter, le 8 décembre 1789, par l'assemblée constituante, le renvoi de la procédure devant la sénéchaussée de Marseille. Ces lenteurs sauvèrent Rebecqui; et il dut bientôt sa liberté aux instances de la municipalité de cette ville. Nommé membre du directoire du département des Bouches-du-Rhône, il se montra le zélé défenseur des dévastateurs du Comtat et des assassins d'Avignon (*V.* JOURDAN et MAINVIELLE). Sur le bruit que les Marseillais avaient projeté de venir les délivrer, les commissaires civils envoyés par le roi pour opérer la réunion de ces pays à la France avaient obtenu la coopération de dix commissaires choisis parmi les administrateurs de cinq départements voisins. Tous se réunirent dans Avignon, en février 1792, à l'exception de ceux des Bouches-du-Rhône. Rebecqui et Bertin, au mépris des pouvoirs qu'ils avaient reçus à ce sujet, s'érigèrent en généraux d'armée, marchèrent sur Arles, à la tête de quatre ou cinq bataillons de gardes nationales, et y rendirent la supériorité à la faction jacobine; puis, ils ramenèrent en triomphe, dans Avignon, les prévenus des crimes des 16 et 17 octobre (*V.* LESCÈNE DES MAISONS). Rebecqui, mandé à la barre de l'assemblée législative, pour rendre compte de sa conduite, et pour se justifier d'un enlèvement de grains dont il était accusé par la municipalité d'Arles, y parut le 8 juin, répondit avec assurance, offrit de produire le tableau de sa vie politique, depuis 1789, et s'honora de l'opinion que Mirabeau avait eue de lui. Un décret lui ayant ordonné de se rendre à Orléans, pour y être jugé par la haute cour, il y fut acquitté par l'influence de ceux qui avaient provoqué l'amnistie en faveur des assassins d'Avignon; et un autre décret le réintégra dans ses fonctions d'administrateur du département. Nommé, en septembre, député des Bouches-du-Rhône à la Convention nationale, ses liaisons avec Barbaroux, et la reconnaissance qu'il devait aux Girondins, le mirent dans leur parti : mais malgré le changement subit qui s'était opéré en lui, et quoique dans le procès de Louis XVI, il eût voté l'appel au peuple, il opina pour la mort, et contre le sursis. Il était alors membre du comité de sûreté générale. Le 11 mars 1793, la section de Bonconseil ayant demandé sa tradition au tribunal révolutionnaire, il écrivit, le 8 avril, la lettre suivante à la Convention : « Il » existe une loi qui condamne à mort » quiconque oserait porter atteinte à » la liberté en vous proposant un » roi. Robespierre vous a proposé » un chef, un régulateur; et il n'a » pas porté sa tête sur l'échafaud. » Vous avez décrété la peine de mort » contre quiconque attenterait à la » représentation nationale : eh bien, » le 27 décembre et le 10 mars derniers, on a formé aux Jacobins le » projet d'assassiner les représentants du peuple; et tous ces crimes » sont impunis. Comme je ne puis et » ne veux siéger plus long-temps » dans une assemblée qui n'a pas le » courage de punir les coupables, je » donne ma démission. » Elle fut acceptée sur-le-champ. Mis hors la loi par suite de la journée du 31 mai, Rebecqui s'enfuit à Marseille, et s'y mit à la tête des fédéralistes qui soutenaient le parti des Girondins; mais lorsqu'il apprit que Barbaroux et Guadet avaient été exécutés à Bordeaux en juin 1794, il se noya dans le port de Marseille. A-T.

---

(1) C'est la date que donnent Fouchy et le journal de Verdun : l'abbé Rozier, dans les *Tables* de l'académie des sciences dit le 18 novembre.

REBEL. *Voy.* Francoeur.

REBENTISCH (Jean-Frédéric), chirurgien et botaniste allemand, sur la personne et la vie duquel Meusel (*Gel. Teutschl.*, édit. 1811), ni aucun des biographes que nous avons consultés, ne fournissent aucun détail, s'est fait connaître par quelques ouvrages assez importants : I. *Prodromus floræ Neomarchicæ secundùm systema proprium*, etc., Berlin, 1804, un vol. in-8°., avec 20 fig.; accompagné d'une préface, par Willdenow. Ce dernier morceau est, en grande partie, consacré à l'exposition d'une nouvelle division de la cryptogamie, ou vingt-quatrième classe de Linné (*V.* Willdenow). Dans une seconde préface, Rebentisch explique ce qu'il appelle son système. Il consiste à diviser le règne végétal en deux grandes sections : la *phénogamie* et la *cryptogamie*, dont la première est réduite à onze classes. Comme dans Linné, la division des classes est fondée sur le nombre des étamines : *monandrie*; — *polyandrie* : la *dodécandrie* est supprimée; et les ordres sont établis d'après le nombre des pistils. L'idée de sa réduction appartient à Wibel, qui en avait déjà fait l'application dans sa *Flore de Wertheim*. L'exécution de cette partie de l'ouvrage mérite peu d'éloges. On y trouve des rapprochements qu'il est impossible de justifier : la plupart des orchidées font partie de la *monandrie* avec le *chara*, etc. Presque toutes les *syngénésiques* sont réunies aux *pentandriques*, proprement-dites, etc., etc. La cryptogamie est traitée avec beaucoup plus de soin. Sa division rentre à-peu-près dans celle de Willdenow; et il profite également des travaux des autres cryptogamistes célèbres. Mais cette section contient, outre quelques observations intéressantes, un assez grand nombre d'espèces nouvelles, et plusieurs genres nouveaux. Quatre planches représentent les dessins coloriés de vingt cryptogames, très-bien exécutés. II. *Index plantarum circùm Berolinum sponte nascentium*, etc., ibid., 1805, un vol. in-8°. Cet ouvrage, qui n'est, en grande partie, qu'un catalogue, est donné comme un complément du *Prodromus floræ Berolinensis* de Willdenow, et contient 1592 plantes. La seconde partie, qui contient les cryptogames, offre quelque intérêt, par la description de près de trente nouvelles espèces de champignons. D—u.

REBKOW (Epko de). *V.* Ebko.

REBOLLEDO (Bernardin, comte de), littérateur, dont les productions marquent la décadence de la poésie espagnole, naquit, en 1597, à Léon, capitale du royaume de ce nom, d'une ancienne et illustre famille. Il embrassa fort jeune la profession des armes, et servit d'abord contre les Turcs, en Italie : quelque temps après, ayant obtenu le commandement d'une galère, il fut employé dans la guerre contre les Génois, et signala sa valeur à la prise d'Oneille, du port Maurice et du château de Vintimille. Il rentra depuis dans l'armée de terre, et se distingua devant Nice, en 1626, ainsi qu'à la prise de Casal, où il fut blessé grièvement. Il commandait, en 1632, un corps de lanciers dans les Pays-Bas. En 1636, il fut chargé de conduire des secours à l'empereur Ferdinand II, vivement pressé par les Suédois (*Voy.* Banier), et mérita l'estime de ce prince, qui le créa comte de l'Empire et gouverneur du Bas-Palatinat. Dix ans après, il fut récompensé de ses services par la place de capitaine-général de l'artillerie en Allemagne. Le roi d'Espagne, en 1649, le nomma son ambassadeur en Danemark ; et il rendit d'importants services à son pays dans cette place, qu'il remplit treize ans, de manière à se concilier l'affection des Danois, ainsi que celle de ses compatriotes. Il fut enfin rappelé dans sa patrie en 1661, et élevé à la dignité de président du conseil de guerre de Castille. Il mourut à Madrid, comblé de gloire et d'honneurs, en 1677, à l'âge de quatre-vingts ans. Rebolledo avait un talent remarquable pour la poésie ; mais, dit Sismondi (*Hist. de la litt. du midi*, IV, 98), il ne savait pas distinguer ce qui peut appartenir à l'inspiration de ce qu'il faut laisser au raisonnement. C'est dans les loisirs que lui laissait son ambassade, qu'il a composé la plus grande partie de ses vers espagnols, qu'il publia dans l'ordre suivant : I. *Selvas militares et politicas*, Cologne (Copenhague), 1652, in-16. Il a réuni dans cet ouvrage tout ce qu'il savait sur la guerre et sur le gouvernement. II. *Selvas Danicas*, ibid., 1655, in-4°. C'est l'Histoire rimée et la Géographie du Danemark. III. *Selvas sagradas*, Cologne (Copenhague), 1657 ; Anvers, 1661, in-4°. C'est une imitation des *Psaumes*, dans le genre commode des *Silves* (Forêts), où le poète, affranchi de toute contrainte, ne met aucune régularité dans sa marche, et, sous le prétexte de donner plus de variété à ses compositions, ne reconnaît ni forme métrique déterminée, ni cette vérité d'idées sans laquelle tout ouvrage ne présente qu'un amas confus de disparates et d'incohérences, dont malheureusement les ouvrages de Rebolledo peuvent donner une idée. IV. *La constan-*

cia victoriosa, egloga sagra, y los trenos, Cologne (Copenhague), in-4°. C'est une paraphrase en vers du livre de Job, et des *Lamentations* de Jérémie. V. *Ocios* (Loisirs), ib., 1660, in-4°. Ce Recueil est divisé en cinq parties; les deux premières contiennent des sonnets, des épîtres, des romances, des épigrammes et des madrigaux, parmi lesquels on en distingue de très gracieux; la troisième, une tragi-comédie, intitulée, l'*Amour brave les dangers*, qui ne manque pas d'intérêt; la quatrième, l'Abrégé en vers de l'Histoire des rois de Danemark; et la cinquième, diverses pièces de morale et de piété. La meilleure édition des poésies de Rebolledo, est celle de Madrid, 1778, 4 vol. in-8°. W—s.

REBOULET (Simon), historien avignonais, naquit en 1687. Après avoir terminé ses études avec succès sous la direction des Jésuites, il sollicita son admission dans la société; mais il ne tarda pas d'en sortir, à cause de la faiblesse de sa santé. La même raison, l'obligea plus tard, de renoncer à la carrière du barreau, dans laquelle il se distinguait. C'est alors qu'il se livra tout entier à la culture des lettres et de l'histoire. Il se maria en 1718, goûta, pendant trente-quatre ans, les douceurs d'une union assortie, et mourut le 27 février 1752. Outre les *Mémoires* de Forbin, qu'il rédigea sur les manuscrits de ce célèbre marin (*V.* Forbin), on a de lui: I. *Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance de N. S. J.-C.*, Amsterdam (Avignon), 1734, 2 vol. in-12. Cette congrégation, fondée à Toulouse, en 1662, par M^{me}. de Mondonville, fut supprimée par ordre de la cour, en 1686. L'ouvrage de Reboulet est écrit avec beaucoup de vivacité et d'agrément; mais comme il contient des traits peu honorables à la mémoire de la fondatrice, l'abbé de Juliard, neveu et héritier de cette dame, obtint, en 1735, un arrêt du parlement de Toulouse, qui condamne cette histoire au feu, et il en publia d'ailleurs la réfutation (*V.* Mondonville, xxix, 356). II. *Réponse au Mémoire de l'abbé de Juliard*, etc., ibidem, 1737, in-12. C'est une défense virulente de l'ouvrage précédent: elle fut condamnée de même, en 1738; et selon Lenglet-Dufresnoy, elle ne méritait pas une autre réplique. III. *Histoire du règne de Louis XIV*, Avignon, 1742-44, 3 vol. in-4°., ou 9 vol. in-12. Quoique supérieure à celles de Larrey et de La Martinière, cette histoire n'en est pas moins très-médiocre. Les faits y sont exposés avec assez d'exactitude et de vérité, mais avec trop de sécheresse: elle n'est d'ailleurs point exempte d'erreurs; le style en est sec, embarrassé, et souvent inégal. IV. *Histoire de Clément XI, pape*, ibid., 1752, 2 vol. in-4°. Cette histoire, plus complète que celle qu'avait publiée le P. Lafitau, fut supprimée en France sur la demande du roi de Sardaigne, dont le père (Victor-Amédée) y est fort maltraité. (*V.* le *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, par M. Peignot, ii, 80.) Reboulet a laissé quelques ouvrages en manuscrit: des *Traités* de Controverse, et l'*Histoire des douze premiers Césars*. On trouve des détails sur Reboulet et ses ouvrages, dans les *Mémoires de littérature* de l'abbé d'Artigny. W—s.

REBOURS ou LE REBOURS (Guillaume), chevalier, seigneur de Bertrand-Fosse, Châtillon, Prunelé, etc., issu d'une famille noble, établie à Vire avant 1350, naquit vers 1545. D'abord président à la cour des aides en 1578, puis maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis le 4 mai 1587, il resta dans Paris, pendant que Henri IV en faisait le siége, et ne négligea rien pour ramener les habitants de cette ville sous l'obéissance du roi. Effectivement « le mardi 16 juin 1590, » il eut, dit l'Étoile (*Mémoires*, » tome II, p. 13, édition de 1719), » pendant une assemblée qu'il tenait » à cet effet dans la chambre de M. » de Roissi, la jambe rompue d'un » boulet de canon tiré du Mont-des- » Martyrs, par ceux du roi (et dont » il fut malade un an); et pour ce » que Guillaume Rebours était tenu » pour royal, les prédicateurs di- » saient en chaire: que *les coups des » royaux allaient tout à Rebours.* » Ces faits sont constatés par des lettres-patentes très-honorables, des 28 juillet 1591 et 28 juin 1592, par lesquelles le roi rétablit Guillaume Le Rebours dans son office, et dans tous ses biens, qu'il avait perdus lors de la rebellion de Paris. Henri IV lui accorda, en outre, le 11 janvier 1597, la place de conseiller-d'état, en récompense de ses services et de sa fidélité. Il mourut le 2 août 1619. — REBOURS (Jean-Baptiste-Auguste LE), seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, Noirlieu, Varimont et Poix en Champagne, cinquième descendant du précédent, naquit le 9 novembre 1746, à Paris. Il fut conseiller au parlement de cette ville, en 1767, et président le 8 juillet 1782. Distingué, comme magistrat, par l'esprit le plus éclairé et le caractère le plus conciliant, offrant, dans sa vie privée, le modèle de toutes les vertus, il semblait n'être occupé que du bonheur des autres. Le président Le Rebours, d'accord avec les têtes froides du parlement de Paris, fut loin d'approuver, quelque temps avant la révolution, des démarches dictées par des intentions pures; mais trop favorables aux novateurs du siècle. Il en craignit les suites, et sortit de France avec sa nombreuse famille. Les lois sur l'émigration le forcèrent d'y rentrer pour conserver à ses six enfants des moyens d'existence. Royaliste zélé, mais moins heureux que Guillaume Le Rebours, il ne tarda pas à perdre sa fortune et la vie. Condamné par le tribunal révolutionnaire, il reçut le coup fatal avec une résignation que peut seule donner la religion, le 14 juin 1794. L—P—E.

REBOURS (CHARLES LE), d'abord adjoint au professeur en langue latine de l'Ecole royale militaire, puis contrôleur-général des postes, mort en 1776, fut aussi directeur de la *Gazette du commerce*, in-4°., commencée en 1765. On a encore de lui: I. *Observations sur les manuscrits de feu M. Dumarsais, avec quelques réflexions sur l'éducation*, 1760, in-12. II. Des *Mémoires* sur les moyens d'éclairer Paris, et sur d'autres objets. — Marie-Angélique ANEL, sa femme, lui survécut quarante-cinq ans, étant morte, à l'Arche près du Mans, le 5 août 1821, dans sa quatre-vingt-dixième année. Mme. Le Rebours est connue par son *Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants*, 1767, in-12; 1770, in-12. Un *Supplément*, ou *Observations sur le danger et l'inutilité de préparer pendant la grossesse le sein des femmes qui se proposent de nourrir leurs enfants*, parut en 1772. Ce Supplément est refondu dans les éditions de l'*Avis*, publiées en 1775 et 1783, et toutes les deux intitulées *Troisième édition:* il n'en existe point avec le titre de quatrième. La cinquième est de l'an VII (1799), un vol. in-12. Cet ouvrage, très-estimé, a été traduit en allemand et en danois. A. B—T.

REBUFFI (Pierre), jurisconsulte, naquit, en 1487, au village de Baillargues, à deux lieues de Montpellier. Il enseigna successivement le droit dans cette ville, à Cahors, à Poitiers et à Paris. Il s'acquit une si grande réputation, que le pape Paul III voulut le faire auditeur de rote, et qu'on lui offrit en France plusieurs places importantes dans la magistrature; mais il préféra le repos de son cabinet aux embarras des affaires publiques. Il n'eut cependant aucun succès au barreau, lorsqu'il voulut s'y présenter. Il finit par embrasser l'état ecclésiastique; et il fut fait prêtre à soixante ans (en 1547). Il possédait l'hébreu, le grec et le latin. Son style ne se ressent pas moins de l'ancienne barbarie. La jurisprudence n'était point encore parvenue, de son temps, à cet éclat que lui donnèrent les fameux interprètes qui vécurent dans la dernière moitié du seizième siècle. Rebuffi était plutôt praticien que jurisconsulte; chose que l'on ne confondait point alors. Il s'appliqua surtout aux matières bénéficiales, science encore peu connue de son temps, et que la révolution a fait oublier. Il a écrit aussi sur quelques sujets du droit civil, et sur les ordonnances de nos rois; mais il a été effacé par ceux qui, après lui, se sont occupés des mêmes matières. Du Moulin n'en parle pas avec beaucoup d'estime. Il mourut le 2 novembre 1557. Toutes ses Œuvres ont été recueillies en 5 vol. in-fol., Lyon, 1586. Sa *Praxis beneficiorum* a été réimprimée à Paris, 1664 et 1674. Voyez sa Vie, à la tête de la troisième édition de son Commentaire *De verborum significatione*. B—I.

RECAREDE Ier., surnommé le *Catholique*, fut le dix-septième roi des Visigoths en Espagne. Associé au trône dès le règne de son père Leuvigilde, il battit les Francs en Provence et en Languedoc. Devenu roi en 586, il les battit de nouveau devant Carcassonne. Donnant ensuite tous ses soins à l'établissement de la religion, il convoqua une assemblée du clergé arien et des nobles, se déclara catholique, et exhorta les députés présents à suivre son exemple. Les Ariens, mécontents, conspirèrent plusieurs fois contre ses jours; mais ce prince n'opposa d'abord que sa clémence et sa générosité naturelles à leurs complots répétés. Les Francs étant venus, au nombre de soixante mille, ravager la Gaule Gothique, Recarède, à la tête de son armée, les battit complètement près de Carcassonne, et il accorda la paix aux vaincus. Cette même année 588, son chambellan Argimond forma une nouvelle conspiration pour le détrôner. Sa magnanimité n'ayant pu désarmer ses ennemis, il ordonna qu'Argimond aurait la tête rasée et la main coupée. L'année suivante, il convoqua une assemblée générale à Tolède, où de nouveaux décrets, ratifiés par saint Grégoire-le-Grand, assurèrent la stabilité de l'Église catholique. Les Vascons, sortis de l'Espagne, sous le règne de Leuvigilde, revinrent désoler les frontières: Recarède les repoussa. Pendant sa dernière maladie, ce prince se fit admettre à la pénitence publique, selon l'usage de ce temps; il mourut à Tolède, en 601, regretté de ses peuples, dont il était chéri, à cause de sa justice, de sa modération et de sa clémence : aussi l'histoire le place-t-elle au nombre des bons rois. L'établissement de l'Église catholique en Espagne fut le but constant de ses efforts, sans qu'il se soit jamais montré persécuteur. Malgré son amour pour la paix, Recarede sut mettre ses états à l'abri de l'insulte, et se faire respecter. Ce prince est le héros d'un poème latin de P. J. Mayre. (*V.* ce nom). B—p.

RECCHI, (Nardo-Antonio), médecin, né à Montecorvo dans le royaume de Naples, vers le commencement du seizième siècle, s'est acquis une sorte de réputation comme botaniste, parce que son nom figure en tête d'un ouvrage remarquable sur les plantes du Mexique. Les opinions se sont trouvées partagées sur son mérite réel : car les uns lui ont attribué la découverte des plantes rares qu'il fait connaître ; les autres, au contraire, ne l'ont regardé que comme un compilateur, qui, non content de profiter du travail d'autrui, l'a mutilé pour cacher son plagiat : l'une et l'autre opinion est également éloignée de la vérité, que le titre de l'ouvrage eût suffisamment manifestée. C'est cependant sur le titre seul qu'on s'était appuyé pour juger l'ouvrage entier : mais comme il n'est pas très-répandu, on s'en était tenu à la citation de ce titre fort altéré, faite par Manget dans sa Bibliothèque de médecine. Il suffit de le donner dans son intégrité pour bien établir ce que l'on doit réellement à Recchi : il se trouve sur un cartouche qui occupe le milieu d'un beau frontispice gravé par Frédéric Greuter : *Rerum medicinalium novæ Hispaniæ thesaurus*, etc., dont voici la traduction : *Trésor des objets concernant la médecine de la Nouvelle-Espagne, ou Histoire des plantes, des animaux et des minéraux du Mexique, recueillis et mis en ordre, sur les Mémoires écrits dans la ville même de Mexico, par François Hernandès, médecin en chef du Nouveau-Monde, par Nardo-Antonio Recchi de Montecorvo, médecin de sa Majesté catholique, et archiâtre-général* (premier médecin) *du royaume de Naples, sur l'ordre de Philippe II, célèbre roi d'Espagne et des Indes ; éclaircis par les Notes de Jean Terentius, Lyncée, allemand, de la ville de Constance, docteur en philosophie et en médecine : livré pour la première fois au public, en faveur des amateurs d'histoire naturelle, par les veilles des Lyncées, dont les travaux sont énoncés par une table synoptique dans la page suivante ; divisé en deux tomes* in-folio, Rome, 1651. On voit donc d'abord que Recchi, par les deux places qu'il a occupées, était distingué dans sa profession ; que c'était par l'ordre exprès de Philippe II, qu'il avait puisé, dans les écrits que Hernandès avait rapportés du Mexique, les matériaux qu'il présentait au public. Il s'explique encore plus clairement, dès la première page de cet ouvrage, où il dit que Philippe II, regrettant que les dépenses qu'il avait faites pour faciliter à son premier médecin Hernandès les moyens de recueillir tout ce que le Mexique pouvait contenir de curieux pour l'histoire naturelle, restassent inutiles, parce qu'attendu sa mort prématurée, les matériaux nombreux que ce médecin en avait rapportés, n'avaient pu être mis dans un ordre convenable pour leur publication ; il desirait du moins qu'en attendant que celle du tout pût avoir lieu, on fît connaître d'avance, dans un abrégé, ce qui intéressait la médecine; et que ce prince lui avait donné cette commission. Il examina donc avec soin tout ce qu'avait laissé Hernandès, distribué en vingt-quatre livres concernant les plantes, douze volumes de figures, et un d'animaux; il en détacha tout ce qui lui paraissait utile pour la matière médicale, et rangea ces objets en se modelant sur Dioscoride, suivant leurs propriétés médicales. On ne dit point par quel motif l'auteur quitta l'Espagne pour retourner dans sa patrie; mais on voit qu'il prenait le titre de premier médecin du royaume de Naples. Il emporta avec lui son manuscrit: peut-être espérait-il avoir plus de facilité pour le publier en Italie. Quoi qu'il en soit, il mourut avant de l'avoir entrepris. Avec lui le manuscrit tomba dans l'oubli; mais heureusement que le prince Frédéric Cesi (*Voy.* son article) en eut connaissance. En fondant la société des Lyncées, il avait pour principal objet de faire concourir au même but tous les membres qui la composaient; il cherchait donc des sujets qui pussent servir de point de réunion pour les travaux de toute société: le manuscrit de Recchi lui parut être dans ce cas. Il était tombé, par héritage, entre les mains de Petilius, neveu de Recchi, et jurisconsulte à Montecorvo: le prince n'épargna rien pour le tirer des mains de son insouciant propriétaire. Dès qu'il l'eut en son pouvoir, il s'occupa des moyens de le mettre le plutôt possible au jour, et il voulut que tous les Lyncées y contribuassent en apportant, chacun dans son genre, tous les éclaircissements qui sembleraient nécessaires. Mais il dut s'apercevoir bientôt que ce n'était pas le moyen de hâter la besogne, que de la faire dépendre du concours de tant de volontés. C'est en 1612 que le travail fut entrepris; et ce ne fut qu'en 1628 qu'il se trouva prêt à paraître; car déjà les permissions d'imprimer étaient accordées. Mais quelques nouveaux obstacles survinrent; et le prince Cési étant mort, en 1630, Recchi et Hernandès retombèrent de nouveau dans l'obscurité (*Voyez* STELLUTI). Cependant déjà l'existence de cet Abrégé avait été annoncée ainsi à l'Europe par Joseph Acosta, jésuite, dans son Histoire du Mexique, publiée en 1590: « Le docteur Hernandès, dit-il, a composé, par ordre du roi, un grand ouvrage sur les plantes, et sur les sucs et autres objets utiles à la médecine, dans lequel toutes les plantes du Mexique, au nombre de 1200, sont dessinées sur le vivant. On dit que 60,000 ducats ont été dépensés pour cet ouvrage, dont le docteur Nardo-Antonio a composé, avec beaucoup de soin, un Abrégé: » cela ne pouvait donner qu'une très-légere idée de ce travail. Mais on fut plus heureux dans le Nouveau-Monde; car tandis que le prince Cési et ses Lyncées s'occupaient en Europe du manuscrit de Recchi, une copie en était parvenue à Mexico, par les soins du père François Ximenez, qui la traduisit en espagnol, et la fit imprimer sous ce titre: *De la Naturaleza y virtudes de las arboles, plantas y animales de la Nueva Espanna, en especial de la provincia de Mexico, que se aprovecha la medecina*, 1 vol. in-4°., 1615. C'est déjà une singularité qu'un ouvrage imprimé à Mexico. Cette édition n'est pas brillante, comme on peut croire; mais elle est passable: il paraît qu'il n'en est parvenu que peu d'exemplaires en Europe; aussi les bibliographes n'ont-ils pu donner beaucoup de renseignements sur ce livre. Linné dit, dans sa *Bibl. botanique,* qu'il est en idiome mexicain. Séguier n'en parle pas; et Haller ne le cite que d'après un discours de Hotton. Il manquait dans la bibliothèque de Banks: mais il existe dans celle de M. de Jussieu. C'est dans la préface, que le père Ximenez cite le nom de Recchi. Il y a quelque différence pour la division des livres: au fond, c'est le même ouvrage; mais il n'y a pas de figures, soit qu'elles n'aient pas été copiées, soit qu'il n'y ait pas eu au Mexique d'artistes exercés dans ce genre. Les noms mexicains conservés auront pu la rendre de quelque utilité dans ce pays, tandis qu'en Europe, pour le plus grand nombre des lecteurs, la bizarrerie de ces noms devait prévenir contre l'ouvrage. Ce fut en 1651, vingt ans après la mort du prince Cési, près d'un siècle après celle de Hernandez, qu'on put se faire quelque idée des travaux de ce voyageur. Des deux volumes qui forment l'ouvrage dont nous avons donné le titre plus haut, le premier seul appartient à Recchi. Des dix livres qui le composent, les huit premiers concernent les plantes. Le premier n'offre que les Prolégomènes. Après dix chapitres, qui forment une espèce de préface, on en trouve trois qui contiennent des généralités sur les plantes et leurs propriétés, puisées dans les ouvrages des anciens, surtout dans Dioscoride et Galien, plutôt que dans l'observation de la nature. Suit l'énumération des plantes, partagées en sept classes; chacune occupe un livre, divisé en autant de chapitres que de plantes, dont le plus grand nombre est accompagné d'une planche en bois. Dans le second livre, sont les aromatiques; le 3e. donne les arbres, le 4e., les arbrisseaux; le 5e., les herbes acres; le 6e., les herbes amères; le 7e., les herbes douces; enfin, le 8e., les herbes acerbes et acides. On trouve dans les sept classes, 412 plantes décrites, dont 350 sont figurées. C'était-là seulement celles que Recchi avait pu rapporter à ses classes. Il avait en outre extrait d'Hernandès un Recueil de 300 autres plantes, ne contenant que leur figure, avec le nom mexicain: elles forment une sorte d'appendice; mais un des Lyncées, Terentius, se chargea d'y ajouter les descriptions, en les tirant de la figure même. Déjà l'on avait pu apprécier ses connaissances botaniques, dans des préambules qu'il avait mis en tête de chacun des livres de Recchi, et dans des notes sur les plantes dont il croyait pouvoir indiquer les analogies avec les espèces connues. Par la manière dont il s'acquitte de cette tâche, il montre autant de sagacité que de prudence; car il s'est borné sagement à ne parler que de celles qui pouvaient fonder ses conjectures; et elles sont en petit nombre: car à peine pourrait-on, même à présent, en déterminer 100 espèces. Il a suivi la même marche pour les deux derniers livres de Recchi. Le neuvième, qui concerne les animaux, ne contient que 20 chapitres, avec 25 figures; mais, quoique dans le dixième, qui traite des minéraux, il y ait 25 chapitres, ce livre est beaucoup plus court. Quant au second volume, c'est le recueil des travaux des Lyncées. Le premier qui se présente, est Jean Faber, Allemand, né à Bamberg, et médecin du pape Urbain VIII. Il commente seulement le livre IX de Recchi, lequel concerne les animaux. Ce n'est qu'un prétexte pour amener ses propres observations sur les animaux. Elles composent un traité aussi étendu que l'ouvrage même de Recchi, auquel il est presque toujours étranger. Le second Lyncée commentateur est le célèbre Fabio Colonna; il ajoute quelques notes à celles de Terentius. On a rendu compte, à son article (IX, 325), de ce qu'il a fait à l'occasion de Recchi. Il en est résulté une description parfaite de l'extérieur des plantes. Enfin ce Recueil est dignement couronné par les Tables phytoscopiques du prince Cési, ouvrage étonnant qui place son auteur à côté de Bacon. Ainsi, par cet abrégé, on put prendre une idée des travaux d'Hernandez; et l'on avait lieu d'espérer que la sensation qu'il produirait déterminerait la publication de l'ouvrage entier : il était déposé dans la bibliothèque de l'Escurial; mais on apprit, en 1671, qu'il venait d'être la proie des flammes avec une partie de ce monument; on fut donc réduit à son abrégé; bientôt on parut oublier qu'on n'avait qu'un simple extrait ou un échantillon du travail d'Hermandès, et que sa composition datait de près d'un siècle : on ne fit pas toujours attention à ces circonstances pour l'apprécier. Ainsi, l'on fut d'abord repoussé par la nomenclature, que l'on trouva des plus barbares. Mais quand on l'examine avec attention, on voit que c'est un monument précieux de la langue des Mexicains, et que, comme chez tous les peuples anciens, elle est toute significative, exprimant par des composés, soit les qualités naturelles, soit les usages des objets qu'ils désignent; ainsi le mot de *Xochilt*, signifie fleur, et celui de *Patl*, médicament; et ils sont souvent employés. C'est donc absolument le mode de nomenclature employé par les Hébreux (dans l'Écriture), par les Grecs (dans Théophraste et Dioscoride), et celui des différents dialectes de l'Inde, recueillis par Rheede, et des Malais par Rumph. Pour les figures, qui étaient gravées en bois, on les a rangées parmi les plus mauvaises : on ne pouvait que bien rarement les comparer avec la nature même; aussi plusieurs d'entre elles avaient des formes si bizarres, qu'on les a cru supposées. Cependant il y en a un certain nombre qui nous sont devenues assez familières pour nous mettre à même de reconnaître l'exactitude des artistes mexicains ; telles sont les deux espèces les plus communes de tabac, la belle de nuit, les tagetes ou œillets d'Inde. Ces figures, pour la vérité et l'expression, laissent peu à desirer. Nous citerons encore le maïs, à cause de quelques détails qui s'y trouvent. On verra que, dans toutes, le port est si bien saisi, qu'elles doivent avoir été dessinées sur le vivant. Dodoens nous avait déjà mis, sans le savoir, à même de faire cette comparaison. Dans ses *Purgantium*, publiés en 1574, on trouve, page 470, la figure d'une plante sous le nom de *Flos tigridis;* et à la page suivante celle de la capucine : et il ne les connaissait que par ces figures, qui lui avaient été données par Jean Boissot. On les retrouve toutes deux dans Recchi, mais meilleures : la seconde, peu de temps après, s'introduisit dans tous les jardins d'Europe; et Dodoens fut obligé d'en faire graver une nouvelle figure, tant la première était mauvaise; elle est encore inférieure à celle d'Hernandès. Quant à la première, qui n'a été retrouvée que plus tard, on était tenté de la regarder comme imaginaire; mais Joseph de Jussieu ayant rapporté une nouvelle figure du Pérou, il a bien fallu admettre son existence : depuis elle est venue elle-même embellir nos jardins, sous le nom de *Tigridia Pavonia;* par-là on a encore été convaincu que le graveur d'Hernandès était supérieur à celui de Dodoens : successivement on a été forcé de regarder comme vrai, tout ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans cette collection. Ainsi, la fleur la plus magnifique que Terentius regardait comme un miracle de la nature, à cause de son élégance, et que, sous le nom de *Lyncea*, il voulait dédier au prince Cési, est reconnue pour une plante orchidée, qui paraît être du genre *Anguloa.* Enfin cet arbre des *Maniños* ou des mains, représentant une main ou griffe sortant d'un calice, qui semblait devoir être relégué dans les espaces imaginaires, près du Borамets (ce fameux agneau de Tartarie), est actuellement le *Cheirantostemon* de Humboldt. On ne peut donc raisonnablement fonder aucun doute sur l'existence des six cent-cinquante plantes figurées dans Recchi; et nous devons espérer que le complément des travaux de MM. Ruiz et Pavon, surtout de M. de Humboldt et de ses dignes coopérateurs Bonpland et Kunth, sera de ramener toutes ces plantes à la nomenclature classique. Nous avons donc déjà l'obligation à Recchi de nous avoir conservé ces précieux restes de Hernandès : il les a employés de son mieux; d'ailleurs nous ne savons pas ce qu'il aurait pu ajouter de son propre fonds pour les perfectionner, s'il eût vécu plus long-temps. Quant à Hernandès, en voilà assez pour justifier sa réputation. Remarquons d'abord que ces figures, qui sont au moins aussi bonnes que celles de ses contemporains ne sont cependant parvenues dans cet ouvrage que par le travail au moins d'une troisième main; car, copiées en Espagne, elles ont dû être recopiées en Italie, pour être livrées au graveur; celui-ci en a fait une troisième copie. Les originaux étaient des peintures exécutées par les naturels du Mexique. Les copies rapportées en Italie étaient pareillement des peintures; car un des soins de Terentius, dans ses notes, c'est d'exprimer les couleurs de chaque partie. On voit, par ses expressions, que les nuances étaient très-variées. On sent que, pour les ramener à de simples traits, elles ont dû perdre de l'exactitude de leurs contours. Il y a apparence aussi que dans les originaux, les objets étaient représentés de grandeur naturelle; on en a la preuve dans un cierge, ou *cactus*, qui est représenté en entier, par conséquent très-réduit, tandisque sa sommité est de grandeur naturelle à la page 457; il en est de même du *Cheirantostemon.* Voilà donc des causes qui ont dû nécessairement altérer la vérité des figures. Quant au texte, on pouvait en prendre l'idée par la manière dont il avait été raccourci dans le livre IX qui concerne les animaux; car l'ouvrage complet d'Hernandès est imprimé à la fin du second volume, mais sans figures. Il est divisé en 6 traités, qui sont autant de classes, à-peu-près telles qu'on les reconnaît depuis Aristote : le premier renferme les quadrupèdes, 40 chapitres et autant d'espèces; le deuxième, les oiseaux, 229; le troisième, les reptiles, 57; le quatrième, les insectes, 30; le cinquième, les poissons, ou animaux aquatiques, 56: le sixième traité est celui des minéraux, de 36 chapitres. Long-temps on n'a pu que former des conjectures sur ce que devait être le texte qui contenait les plantes; enfin on put se satisfaire pleinement. Muñoz trouva, dans l'ancienne bibliothèque des Jésuites à Séville, cinq volumes manuscrits offrant le texte complet des travaux d'Hernandès, et corrigés de sa main: car on savait que, des 17 volumes qu'il avait laissés, 12 contenaient les figures des plantes; et, depuis, l'impression en a été ordonnée. Le célèbre Ortéga fut chargé de la surveiller, et l'imprimeur Ibarra l'a exécutée en trois volumes qui, pour l'apparence, ne sont qu'in-4°., mais qui, suivant l'usage d'Espagne, sont réellement in-folio, avec ce titre: *Hernandis opera cùm edita tùm inedita*, Madrid, 1793. Là se trouvent les 24 livres abrégés par Recchi. Ils sont divisés en chapitres plus ou moins nombreux; et chacun d'eux ayant pour titre un nom mexicain, contient, en espagnol, une description assez étendue d'une seule plante. Il n'y a aucune apparence de classification. Le nombre des chapitres est fort inégal; quelques livres en contiennent plus de 200, les autres à peine 40: le total se monte à 2672 plantes décrites; mais il ne s'y trouve aucune figure, parce que, vraisemblablement, elles n'avaient pas été copiées. On aurait pu citer, à leur défaut, celles de Recchi; mais il paraît qu'on ne les en a pas jugées dignes. En général, il est fort maltraité dans la courte préface qui est en tête, et d'une manière injuste; car on semblerait l'accuser d'avoir voulu s'attribuer tout le mérite de l'ouvrage qu'il a publié: ce qui, comme on l'a vu, est faux. Il n'y a encore aucun détail sur la vie d'Hernandès, mais on en promet pour le quatrième volume; et le cinquième doit contenir ses autres ouvrages, entre autres une description en vers latins du grand temple de Mexico. C'est peut-être de là qu'on est parti pour lui attribuer une histoire des églises du Mexique. Il cultivait avec succès la poésie latine, comme on le voit par un épître mise en tête de cet ouvrage, et dans laquelle il décrit à son ami Arias Montano quelques particularités de son voyage: il lui dit, entre autres, qu'il a mis sept ans pour l'exécuter. Hernandez paraît donc ici sous un jour plus favorable qu'on ne l'a encore présenté. S'il eût pu surveiller lui-même l'impression de son ouvrage, et qu'il eût été secondé aussi magnifiquement par son souverain pour sa publication, qu'il l'avait été pour en acquérir les matériaux; n'eut-il rapporté que 1200 plantes figurées, comme l'avait annoncé Acosta, il en serait résulté le recueil de plantes exotiques le plus considérable qu'on eût vu jusque dans ces derniers temps; car il aurait dépassé à lui seul le nombre des objets qui sont décrits soit dans l'*Hortus Malabaricus*, soit dans l'*Herbarium Amboinense*, les deux ouvrages les plus magnifiques connus en ce genre. Ses descriptions paraissent aussi complètes que celles de leurs auteurs Rheede et Rumph.

D—P—S.

RECIMER. *Voy.* RICIMER.

RECORD (ROBERT), natif du pays de Galles (1), fit ses études dans l'université d'Oxford, où il occupa long-temps une chaire publique de mathématiques. Il prit ensuite le grade de docteur en médecine à celle de Cambridge. C'était un homme à projets, qui finit par se ruiner en voulant les réaliser. Il mourut, en 1558, dans la prison du banc-du-roi, où il était détenu pour dettes. Il passe pour être le premier qui ait composé un Traité d'algèbre en anglais. On a de lui : I. Les *Principes des arts*, dont la plus ample édition est celle de 1623, in-8°., augmentée par divers savants. II. La *Pierre à aiguiser les esprits*, Londres, 1557, in-4°. III. Le *Chemin de la science*, contenant les premiers principes de la géométrie. IV. Le *Château de la science*, ou Explication de la sphère, etc., Londres, 1556 et 1596, in-4°. V. L'*Urinal de la médecine*. VI. *Traité d'anatomie*. VII. L'*Image d'une véritable république*. VIII. *Traité de l'Eucharistie*. IX. *Traité de la confession auriculaire*. Ces deux Traités sont dirigés contre les protestants. T—D.

---

(1) Le nouveau *Dictionn. histor., critiq. et bibl.* par une bévue qui pourrait paraître singulière, si cette compilation avait été faite avec moins de pré-

RECUPERO (ALEXANDRE), savant numismate, né vers 1740, à Catane, dans la Sicile, d'une famille noble, quitta son pays, à la suite d'une affaire fâcheuse, et changea son nom contre celui d'Alexis Motta. L'étude de l'antiquité devint son unique consolation ; il visita les principales villes de l'Italie, et parvint à former une riche collection de médailles consulaires, dont la classification et l'examen attentif l'occupèrent plus de trente ans. Aussi personne avant lui n'avait mieux connu les familles romaines, leurs différentes branches, et les signes qui les distinguaient. Il avait aussi rassemblé un grand nombre de médailles ou tessères de plomb, sur lesquelles il a fait un *Traité*, fort intéressant (en italien), qu'il n'a malheureusement pas eu le loisir de terminer. Recupero mourut à Rome, au mois d'octobre 1803 : il était membre de l'académie des antiquaires de Véletri, et de celle de Cortone. Outre quelques *Dissertations* dans les *Journaux littéraires* d'Italie, on a de lui une *Lettre* curieuse écrite à M. de Saint-Vincens, sur ses différentes collections de médailles, insérée dans le *Magasin encyclopédique*, année 1797 (tome 1er., 340-63). Il a laissé en manuscrit divers ouvrages qu'il retouchait et corrigeait sans cesse ; ce sont : I. *Vera assium origo, natura et ætas*. II. *Institutio stemmatica sive de verâ stemmatum præsertim Romanorum naturâ atque differentiâ*. III. *Annales familiarum Romanarum*. IV. *Annales gentium historico-numismatica, sive de origine gentium seu familiarum Romanarum Dissertatio*. V. *Vetus Romanorum numerandi modus nunc primùm detectus*. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Éloge* de Recupero, par M. de Saint Vincens, dans le *Magasin encyclopédique*. Sa belle collection, composée d'environ seize cents médailles grecques en bronze, la plupart de Sicile et de la Grande Grèce, a été acquise, en 1806, pour le cabinet du roi de Danemark (*V*. le même journal, 1806, I, 397). — RECUPERO (Dom JOSEPH), frère du précédent, et savant minéralogiste, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Catane. Il s'attacha particulièrement à décrire les phénomènes que présente l'Etna, dont il se proposait d'écrire l'histoire. D'après ses

---

cipitation, le fait naître à Cambridge, en 1545 ; ce qui ne lui donnerait que treize ans de vie!!

calculs, dit Brydone, la première éruption de ce volcan aurait eu lieu, il y a 14000 ans; découverte qui l'embarrassait beaucoup, ajoute le même voyageur anglais, par la difficulté de concilier cette date avec la Genèse (*Voyage en Sicile*, Lettre VII); mais il est faux que dom Recupero ait été mis en prison pour avoir émis cette opinion : cette fable, rapportée dans la traduction du Voyage de Swinburne, a été refutée par Dolomieu (*Mém. sur les îles Ponces*) : le roi de Naples lui avait, au contraire, accordé une pension (*V.* le *Journal des Savants*, de juin 1788, p. 457). Ce bon chanoine était d'ailleurs un homme d'esprit, d'une société très-aimable; et il fut le conseil et le guide de tous les voyageurs qui parcoururent, à cette époque, la Sicile, tels que Brydone, le baron de Riedesel, l'abbé de Saint-Non, Houël, etc., qui tous le citent d'une manière honorable. Le chanoine Recupero a publié la *Carte oryctographique du mont Gibel*; c'est d'après un *Mémoire* qu'il avait lu à l'académie des Etnéens, que Houël a décrit l'éruption de ce volcan, arrivée en 1755 (*Voyage de Sicile*, II, p. 64) : enfin il mettait la dernière main à l'*Histoire naturelle del' Etna*, quand il mourut à Catane, en 1787, dans un âge peu avancé. Le prince de Biscari, connu par son zèle pour les progrès des sciences, avait recueilli les Manuscrits de Recupero, qu'il se proposait de donner au public (*V.* la *Trad. des Lettres* de Sestini sur la Sicile, I, 370); mais il paraît que les savants seront privés d'un ouvrage qu'ils attendaient avec une vive impatience. W—s.

REDERN (Le comte SIGISMOND-EHRENREICH DE), né à Berlin vers 1715, fut grand-maréchal de la cour de la reine douairière, mère de Frédéric II, et, long-temps après, de la cour de Frédéric Guillaume II. Après la mort de Maupertuis, qui était son ami, il fut nommé curateur de l'académie des sciences de Berlin, et fit paraître, dans le Recueil de cette société, plusieurs Mémoires *sur les Terres Australes*. Prévenu en faveur du système colonial, qu'il regardait comme nécessaire à la prospérité d'une puissante monarchie, il s'occupa, pendant plusieurs années, de l'établissement d'une compagnie des Indes à Embden, fit beaucoup de voyages à cette occasion, et réunit un nombre suffisant d'actionnaires pour former cette compagnie, dont il fut nommé président. Mais elle ne put tenir long-temps contre l'esprit fiscal de Frédéric II, qui ne parvint jamais à comprendre le mot de lord Hindford, ministre d'Angleterre à Berlin : Frédéric lui demanda un jour *ce que c'était que le commerce?* L'Anglais répondit : *Sire, c'est une boule de neige qui se fond lorsque le soleil la regarde.* Dans le cours de ses voyages, le comte de Redern vint à Pétersbourg et à Paris. L'impératrice Catherine II lui donna l'ordre de Sainte Anne, et Louis XV le naturalisa Français, par lettres du mois de janvier 1769. Il est mort dans ses terres de Saxe, en 1789. Z.

REDHWAN (FAKR-EL MOLOUK), sulthan seldjoukide d'Alep, nommé Brodoan par les historiens des croisades, était le fils aîné de Toutousch (ou Tanach) qui s'empara de la Syrie, et périt dans une bataille, l'an 488 de l'hég. (1095 d J.-C.), en voulant disputer le trône de Perse à son neveu, le sulthan Barkyaroc (*V.* ce nom). Redhwan, qui gouvernait alors Damas, s'empara d'Alep, y fut reconnu souverain, et fit périr deux de ses frères. Suivi de Yaghi ou Baghi-Sian, émyr d'Antioche, époux de sa mère, il fit la guerre aux princes ortokides, dans le Diarbekr, échoua devant Saroudj, et prit Edesse, qu'il donna à cet émyr, avec lequel il se brouilla bientôt. Dans le même temps, Chams-el molouk Dekak, autre frère de Redhwan, s'enfuit d'Alep, échappa aux poursuites des troupes de ce prince, et lui enleva Damas. Pour recouvrer cette ville, le sulthan d'Alep consentit à supprimer, dans la khothbah, le nom du khalyfe abbasside de Baghdad, et à reconnaître pour suzerain Mostâly, Khalyfe fathemide d'Égypte, qui lui avait promis des secours. Mais, repoussé de devant Damas, qu'il avait cru surprendre, et irrité contre Mostâly, qui lui avait manqué de parole, il rétablit le nom des Abbassides dans les prières publiques. Il ne réussit pas mieux contre Jérusalem, qu'il voulut enlever aux Ortokides, en 489 (1096): il fut obligé de retourner à Alep. Attaqué par Dekak et par Yaghi-Sian, il les vainquit près de Kennesrin, et obtint que son nom fût proclamé à Damas, dans la khothbah. Cependant les croisés, sous la conduite de Godefroi de Bouillon, après avoir pris Nicée et traversé l'Asie-Mineure, vinrent assiéger Antioche. Redhwan et quelques autres princes musulmans de Syrie envoyèrent des troupes au secours de Yaghi-Sian. Elles furent battues par les Chrétiens qui s'emparèrent d'Antioche par trahison, l'an 1098, après un siége de neuf mois. L'émyr tomba de cheval, en fuyant; et on lui coupa la tête. Tandis que les croisés attaquaient la citadelle, ils furent investis eux-mêmes par l'armée du sulthan de Perse, commandée par Korbouga, auquel s'étaient joints tous les princes musulmans de Syrie et de Mésopotamie. Korbouga fut vaincu; et les Chrétiens restèrent maîtres d'Antioche (*Voy.* KORBOUGA, au Supplément). Redhwan, dont les états se trouvaient alors exposés à leurs premiers coups, implora vainement le secours du khalyfe Mosthadher et du sulthan Barkyaroc. Au retour d'une expédition contre un émyr rebelle, que les croisés avaient secouru à-propos, il fut encore battu par ceux-ci, qui lui prirent El-Bir et quelques autres places, respectèrent Alep, réunirent leurs forces contre Jérusalem, et enlevèrent, l'an 492 (1099), cette ville célèbre au khalyfe d'Egypte, qui, l'année précédente, en avait chassé les Ortokides. Redhwan prit peu de part aux troubles qui agitèrent la Syrie; et tandis que son frère, le roi de Damas, combattait les Francs, il faisait périr l'émyr d'Hemèse, l'un des plus braves défenseurs de l'islamisme. L'an 498 (1105), il rompit les liaisons d'amitié qu'il avait eues avec Tancrède, régent d'Edesse et d'Antioche, et marcha, à la tête de trente mille hommes, pour assiéger cette dernière place; mais il fut vaincu près d'Artesie, par Tancrède, qui n'avait que dix mille hommes, et il perdit son étendard, avec une grande partie de ses bagages et de ses troupes. Ayant renouvelé la paix avec ce prince, il l'observa avec une fidélité bien remarquable. Lorsqu'en 505 (1111), Maudoud, roi de Moussoul, vint en Syrie, à la tête de l'armée du sulthan de Perse, Redhwan refusa, non-seulement de se joindre aux Musulmans, mais même de recevoir dans Alep leurs femmes et leurs enfants.

Il promit seulement de rester neutre, et leur donna son fils en otage. Ils voulurent alors exiger ce qu'ils avaient demandé, et menacèrent de couper la tête au jeune prince. Redhwan, moins par excès de scrupule, peut-être, que par crainte, garda ses serments, et laissa périr son fils. Sa défection fut une des causes du peu de succès de l'expédition de Maudoud (*V.* ce nom, XXVII, 497). Redhwan mourut le 14 djoumady 2^e^. 508 (15 novembre 1114), après un règne de vingt ans, haï des Musulmans, à cause de son avarice et de ses injustices, mais plutôt à cause de son peu de zèle pour l'islamisme et de ses liaisons avec les Chrétiens et les Bathéniens ou *Assassins*, dont il protégeait ouvertement la secte. Deux de ses fils en bas âge occupèrent, successivement après lui, le trône d'Alep, qui tomba, au bout de trois ans, au pouvoir des Ortokides. A—T.

REDI (François), l'un des plus grands observateurs de son siècle, naquit, le 18 février 1626, d'une famille patricienne d'Arezzo. Il acheva ses études à l'université de Pise, où il reçut le laurier doctoral en médecine et en philosophie; et il s'établit à Florence, où il se fit bientôt connaître comme un habile médecin. Les succès qu'il obtint dans la pratique de son art, lui méritèrent la confiance du grand-duc de Toscane Ferdinand II, qui le nomma son archiatre; et il fut confirmé par Côme III dans ce poste honorable. Les devoirs que lui imposait cette charge, ne l'empêchèrent ni de cultiver les lettres et la poésie, ni de se livrer à son goût pour les expériences physiques; et, dans des genres si variés, dont quelques-uns même semblaient s'exclure, il s'acquit une réputation que le temps a confirmée. Comme médecin, il rendit d'importants services à l'art de guérir, en simplifiant la pratique, en proscrivant l'abus des remèdes composés, et surtout en faisant sentir à ses confrères la nécessité de l'observation. Redi fut du petit nombre des littérateurs italiens du dix-septième siècle, qui surent se préserver de la contagion du mauvais goût, et prendre les anciens pour modèles; il contribua beaucoup à maintenir la pureté de la langue, et eut une grande part à l'édition de 1691 du *Dictionnaire de la Crusca*, dans laquelle ses ouvrages sont cités comme autorité. Mais c'est surtout comme physicien-observateur que Redi s'est acquis des droits à la reconnaissance et à l'estime de la postérité. Il fit une étude particulière des insectes, et, par une suite d'observations ingénieuses, dont l'exactitude est constatée, démontra qu'aucune espèce n'est reproduite par la pourriture, comme on l'avait cru jusqu'alors presque sans examen: mais il eut le tort inexcusable de supposer aux espèces dont il n'avait pas découvert les organes sexuels, une ame sensitive, à laquelle il attribuait le pouvoir de la reproduction, système insoutenable, et qu'il ne put faire adopter. On a des observations neuves et intéressantes de Redi, sur la vipère, sur les larmes de verre, connues sous le nom de larmes bataviques, sur les sels artificiels, sur les vers intestinaux, sur l'eau commune employée pour arrêter les hémorrhagies, etc. Enfin, il a porté la lumière dans presque toutes les parties de la physique, de l'histoire naturelle et de l'anatomie; et quoiqu'il ait commis quelques erreurs, on ne peut nier qu'il n'ait ouvert la seule route qui pouvait conduire à la vérité. Redi s'empressait de faire part de ses découvertes à l'académie *del Cimento*, dont il était le principal ornement : il répétait ses expériences en présence de ses confrères, dont il accueillait les avis et faisait valoir les observations, ne consultant jamais que l'intérêt de la science. C'est ainsi qu'il publia les Observations de Cestoni sur les insectes qui vivent sur le corps de l'homme (*Voy.* Cestoni, VII, 589); observations dont il reconnut la supériorité sur les siennes. Quelques attaques d'épilepsie, qu'il éprouva sur la fin de sa vie, ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. Cependant, d'après le conseil de ses amis, il se rendit à Pise, pour s'y délasser de ses travaux, et y respirer un air plus pur. On le trouva mort sur son lit, le 1er. mars 1694. Il était âgé de soixante-huit ans. Son corps fut conduit à Arezzo, et déposé dans un tombeau que son neveu décora d'une épitaphe, remarquable par sa simplicité (1). La douceur de Redi, sa modestie, son désintéressement et sa complaisance inépuisable, lui avaient acquis de nombreux amis. Ménage déclare qu'il doit beaucoup à Redi pour son travail sur les étymologies de la langue italienne. Redi était membre de plusieurs académies, entre autres des *Velati* de Bologne et des *Arcadi* de Sienne, où Salvini prononça son *éloge*. On a de lui : I. *Osservazioni intorno alla vipera*, Florence, 1664, in-4°.; il y soutient que le venin de la vipère morte, introduit dans le sang, peut causer la mort (*V.* Fontana.) Charas combattit ce sentiment (*V.* Charas, VIII, 72) : Redi le défendit, tout en rendant justice à son adversaire, par une *Lettre* imprimée en 1670, in-4°. II. *Esperienze intorno alla generazione degl'insetti*, ibid., 1668, in-4°., et plusieurs fois depuis (*Voyez* Dati, x, 565) : ouvrage curieux et l'un des plus importants de Redi. III. *Esperienze intorno alle diverse cose naturali, e particolarmente à quelle che ci son portate dell' Indie*, ib. 1671, in-4°. C'est une Lettre adressée au P. Kircher ; l'auteur y démontre l'inutilité de plusieurs médicaments étrangers, et la facilité de les remplacer par des produits indigènes. IV. *Esperienze intorno a quell' acqua che si dice de stagno*, ibid., 1673, in-4°. Redi se propose, dans cet opuscule, de montrer le danger de l'emploi des eaux styptiques dans le traitement des blessures. V. *Lettera sopra l'invenzione degli occhiali*, ibid., 1678, in-4°. Dans cette Lettre, adressée à Paul Falconieri, il attribue l'invention des lunettes à Spina, d'après la *Chronique* de frère Barthelemi de *San Concordio* ; Manni a réclamé depuis l'honneur de cette découverte pour Salvino Armati (*V.* Manni, xxvi, 500). La Lettre de Redi, traduite en français, forme la 16e. dissertation du Recueil de Spon, intitulé : *Recherches curieuses d'Antiquités* (*V.* Spon). VI. *Osservazioni intorno agli animali viventi che si trovano negli animali viventi*, ibid., 1684, in-4°. Il y traite principalement des vers intestinaux, et indique le mercure comme le meilleur moyen de les détruire. Les *Observations* d'Histoire naturelle, et les *Expériences* de Redi, sur la physique, ont été trad. en latin, Amsterdam, 1670-88, 3 vol. in-12; ibid., 1686-88, même format; et Leyde, 1729, 3 vol. in-12. VII. *Bacco in Toscana*,

---

(1) Francisco Redi Patritio Aretino Gregorius Fratris Filius.

ditirambe, *con annotazioni*; Florence, 1685, in-4°.; belle édition, dont il existe des exemplaires, grand papier, qui sont très-recherchés des curieux. C'est l'éloge des vins de Toscane. Les critiques italiens regardent ce dithyrambe comme un chef-d'œuvre qui n'a point encore eu d'égal et qui n'en aura peut-être jamais (*V.* Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, VIII, 457). VIII. *Sonetti*, ibid., 1702, in-fol., fig., magnifique édition, imprimée aux frais du grand-duc de Toscane; elle ne contient qu'une soixantaine de Sonnets, avec autant d'estampes, très-bien exécutées. Les poésies de Redi sont remarquables par la grâce, l'élégance et la légèreté. IX. *Lettere*, ibid., 1724-27, 2 vol. in-4°., ou 1779-95, 3 vol. in-4°. Les Lettres de Redi sont remplies d'observations intéressantes sur toutes les branches de l'histoire naturelle. Les deux éditions qu'on vient de citer, sont les seules qui soient recherchées. X. *Ortografia moderna italiana*, Padoue, 1721, in-4°. Ce volume contient toutes les remarques grammaticales de Redi; elles font partie d'un Recueil intitulé: *Voci*, *maniere di dire e osservazioni di Toscani scrittori*, Brescia, 1769, in-8°. XI. *Consulti medici*, Florence, 1726-29, 2 vol. in-4°. Les *OEuvres* complètes de Redi, publiées à Venise, 1712 et années suivantes, in-8°., précéd. de son *Eloge*, par Salvini, ont été imprimées un grand nombre de fois avec des corrections et des additions. La meilleure édition est celle de Naples, 1741-42, 6 vol. in-4°. Celle de Milan, 1809, 9 vol. in-8°., fait partie de la collection des *Classiques italiens*. Fabroni a publié la *Vie* de ce grand naturaliste dans le tome III des *Vitæ illustrium Italorum*; et le comte Gorani, son *Eloge*, avec celui de Salluste-Ant. Bandini, sous ce titre: *Elogi di due illustri scopritori Italiani*, Sienne, 1786, in-8°. On trouve dans le *Musæum Mazuchellianum* (tome II, pl. 141), l'empreinte des trois médailles que le grand-duc Côme III a fait frapper en l'honneur de Redi. W—s.

REDI (Joseph), peintre, naquit à Florence en 1665, et fut élève de Gabbiani. Il se distingua surtout par la correction et l'élégance de son style, et fut envoyé à l'académie florentine, que la libéralité du grand-duc Côme III entretenait à Rome, où Ciro Ferri et Carle Maratti le perfectionnèrent dans son art. A son retour il orna de ses ouvrages les palais du grand-duc, et plusieurs églises de Florence. Ses compositions allégoriques décèlent un génie fécond et poétique. L'Angleterre possède de ce maître plusieurs beaux tableaux, tels que l'*Apparition de César à Brutus*, *Cincinnatus nommé dictateur*, et la *Continence de Scipion*. Redi peignait le portrait dans le meilleur style. Il parcourut une partie de l'Italie, pour y dessiner les restes les plus remarquables de l'antiquité. Ses dessins ont été par la suite gravés et publiés. Le czar Pierre, dans ses voyages, ayant eu l'occasion de voir quelques ouvrages de Redi, en fut tellement charmé que, de retour dans son pays, il envoya quatre jeunes gentilshommes à Florence, pour qu'ils apprissent la peinture sous cet habile maître, et pussent introduire le goût des beaux-arts en Russie. Lorsqu'ils revinrent à Moscou, l'empereur, extrêmement satisfait de leurs progrès, résolut d'ériger, dans cette ville, une académie de peinture, et d'en confier la direction à Redi. Il lui offrit un traitement considérable, pour l'engager à se rendre en Russie; mais l'artiste fut retenu par les instances de ses amis. Il mourut à Florence, en 1726. Outre que son dessin est élégant et correct, sa couleur a de la suavité, et offre un heureux mélange des qualités de Carle Maratti, et de Ciro Ferri. Ses poses sont bien choisies; et ses portraits expriment à un haut degré le caractère de ses modèles. Enfin, dans toutes les parties de son art, il montre une imagination féconde, une grande liberté de main; et une entente particulière de la composition.

P—s.

REDING (Aloys, baron de), landamman et général suisse, né en 1755, fit ses premières armes en Espagne, y devint colonel, et quitta le service en 1788, pour se retirer dans son pays, le canton de Schwitz, où il fut nommé lands-hauptmann. Il n'eut pas occasion de faire parler de lui, jusqu'à l'invasion française de 1798. Les cantonss démocratiques conservèrent alors leur indépendance au milieu de la servitude devenue générale dans l'antique république Helvétienne: Schwitz surtout était décidé à marcher au secours de Berne qui avait succombé dans sa lutte contre l'armée du Directoire exécutif de France. Reding dirigea les dispositions militaires de ses compatriotes, qui repoussaient obstinément le genre de liberté qu'on prétendait leur donner, et voulaient commencer par réunir leurs efforts à ceux des milices de Zug et d'Underwalden. Leur premier contingent partit le 11 février. D'après un plan arrêté dans le conseil de guerre que le lands-hauptmann présidait, celui-ci devait commander le centre de la petite armée qu'on avait levée, et qui n'allait pas à dix mille combattants; il devait, avec six cent cinquante braves, s'emparer de Lucerne et de tout son canton. Reding, pour exécuter ce plan, s'était fait précéder d'une proclamation qui, rappelant aux Lucernois la gloire et le bonheur de leur ancienne confraternité d'armes avec les autres Waldstettens, excita chez eux, au plus haut degré, l'enthousiasme de la liberté commune, de la véritable liberté. Le 29 avril, au point du jour, la petite troupe de Schwitz parut sur le sommet du Wesemli, et de là, en peu d'instants, au pied des remparts de Lucerne. L'officier chargé de porter aux nouvelles autorités l'injonction de se rendre, revint avec une capitulation signée. Les soldats de Reding prirent en conséquence position; mais bientôt il fallut se replier. Les Français, qui avaient passé la Reuss, et occupé la ville de Zug, s'avançaient à grands pas. Entrés dans Lucerne, le 30 avril, ils menaçaient presque toutes les frontières du canton de Schwitz. Ce fut alors que se prépara, de toutes parts, la défense la plus courageuse, la plus héroïque, et que Reding, qui était l'ame de l'armée des confédérés, résolut de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie, si, malgré ses efforts, il ne pouvait la sauver. Il partit d'Arth, où siégeait le conseil de guerre. Le jour commençait à poindre, lorsqu'il arriva au Schorno, dans le moment où cinq cents hommes d'Uri, venaient se joindre au quatrième bataillon de Schwitz, et se rendaient maîtres de cet important défilé du Schorno, ainsi que des hauteurs de Morgarten; mais quelques soldats d'Uri et de Zug étaient le seul secours sur lequel pût compter le canton de Schwitz, livré à ses propres forces. On vit en cet instant un dévouement prodigieux. Zschokke, dans son *Histoire de la lutte et de la destruction des républiques démocratiques de Schwitz, Uri et Unterwalden*, rapporte le discours que Reding prononça au poste de Morgarten, et à la suite duquel tous jurèrent, à l'exemple de leur chef, *la mort et pas de retraite*. Avec quelques centaines de montagnards, il livra bataille aux Français, qui étaient fort supérieurs en nombre, enfonça leurs lignes, et les chassa de ces champs déjà si fameux par la victoire remportée, dans le même lieu, sur les Autrichiens, en 1515, sous la direction d'un autre Reding, le landamman Rodolphe Reding de Biberegg. Mais le succès devait avoir un terme prompt: la lutte était trop inégale. On fut forcé de demander un armistice au général Schauenbourg, qui posa les bases de la capitulation que l'on desirait. On la voulait honorable, et contenant l'assurance positive qu'aucune levée d'hommes ni d'argent ne serait jamais faite dans le canton de Schwitz. L'assemblée du peuple fut convoquée dans la nuit du 3 au 4 mai, pour en délibérer. Reding ne put s'empêcher de donner le conseil d'accepter cette capitulation. Il fut un des quatre commissaires qui, dans la soirée du 4, portèrent au général français la détermination du peuple de Schwitz, de se soumettre à la nouvelle constitution helvétique, sous la condition que le libre exercice de son culte, la sûreté des personnes, la conservation des armes et des propriétés lui seraient garantis par la nation française. Schauenbourg retira, aussitôt après, ses troupes des frontières du canton de Schwitz. Reding joua ensuite un grand rôle dans les troubles civils qui eurent lieu successivement en Suisse. On en vint à le prendre pour chef du gouvernement central. Ce fut le 21 novembre 1801, qu'il fut nommé premier landamann de la Suisse. Il fit, bientôt après, un voyage à Paris, dans l'espoir de fixer définitivement les grands intérêts de sa patrie. Lorsqu'il était le plus occupé de l'organisation du nouveau gouvernement, il fut destitué, par suite des intrigues du parti qui voulait le sisteme unitaire. Il se mit alors encore une fois à la tête des confédérés de Schwitz. Ce canton était, comme au temps de la première insurrection formée contre les oppresseurs armés de la Suisse, le centre d'où partaient tous les mouvements dirigés contre les chefs et contre les institutions qu'on avait données à leur pays, naguère libre et gouverné conformément à ses inclinations et à ses habitudes. Reding sut imprimer à cette nouvelle confédération l'énergie de son ame et l'activité de son caractère; mais les Français intervinrent dans des démêlés qui étaient, pour ainsi-dire, devenus une affaire de famille. Les confédérés battirent plusieurs fois les troupes réglées du gouverneur central suisse. Le général Ney qui était entré en Suisse pour comprimer le parti de Reding, ordonna le licenciement des milices, et fit arrêter ce chef, le 7 novembre, avec quelques autres personnages importants de cette même république Suisse, dont Buonaparte s'était déclaré le médiateur, c'est-à-dire, qu'il voulait constituer à sa volonté. Reding fut conduit à la forteresse d'Arbourg: mais on lui rendit sa liberté au bout de quelques mois; et l'acte de médiation ayant, malgré le vice de son origine et les vues secrètes de son auteur, mis fin aux plus grands malheurs des Helvétiens, il fut élu, en 1803, landamman du canton de Schwitz, et reparut dans le conseil suprême de son pays. Après les désastres militaires de la France, en 1812 et 1813, Reding ne dissimula plus sa haine pour Buonaparte; et l'on croit qu'il ne fut pas étranger au passage du Rhin, effectué par les troupes alliées sur le territoire suisse. Il mourut à Schwitz, dans les premiers jours de février 1818. Sans ôter au mérite réel d'Aloys Reding, il est permis de dire que l'historien que nous avons cité, a dessiné peut-être trop en grand la figure de cet illustre Helvétien. Zschokke, poète dramatique, et écrivant l'histoire de la destruction de la ligue suisse, avait besoin d'un héros qui s'élevât beaucoup au-dessus de ses concitoyens. C'est un peu au détriment de ceux-ci, qu'il a tracé le portrait du landamman de Schwitz, qui était bien plus remarquable par son ame, que par ses moyens d'esprit, et dont l'énergie républicaine ne fut pas une vertu extraordinaire, toute particulière chez lui, mais un sentiment toujours actif dans son pays. En plus d'un occasion, Reding paralysa, ou du moins rendit stérile, son dévouement aux intérêts de ceux qu'il commandait ou qu'il représentait. Ses fautes tenaient au défaut de lumières, à l'imprévoyance, à la précipitation; mais enfin il a laissé un nom qui ne doit pas mourir dans la mémoire des hommes. — Plusieurs autres officiers, de la même famille, ont figuré avec honneur au service de France, à diverses époques. L-P-E.

REDJEB PACHA, séraskier de Romélie, de chef de brigands dans la Natolie, fut élevé au commandement de la Romélie par Soliman III, dans la guerre de 1689. Il se fit battre à Passarowitz, par le prince Louis de Bade, le vainqueur de Salankemen. Bientôt après il essuya sous les murs de Nissa une seconde défaite qui ouvrit la Bulgarie aux impériaux. Redjeb fut puni de ses revers et de son incapacité: son maître le fit étrangler; et sa justice fut guidée par un motif religieux, qui mérite d'être remarqué. Le crédule Redjeb menait à sa suite un astrologue qu'il ne manquait jamais de consulter avant de former une entreprise ou d'engager une action. Le sulthan pouvait lui envoyer demander sa tête pour avoir combattu malgré les ordres contraires les plus positifs: cependant Redjeb ne fut pas mis à mort pour avoir été vaincu ou pour avoir désobéi, mais parce qu'il avait transgressé la loi de Mahomet, qui défend d'avoir recours à la magie et à la divination; superstition aussi absurde et aussi générale que condamnée religieusement chez la nation othomane. S—Y.

REED (Joseph), auteur dramatique anglais, naquit, en 1723, à Stockton sur le Tees dans le comté de Durham. Son père était cordier; et ses ancêtres depuis trois générations, n'avaient su, dit-il lui-même, ni lire, ni écrire. Après avoir fait quelques études, il fut destiné à suivre la profession paternelle. Dominé par un goût vif pour la littérature dramatique, il eut cependant le bon esprit de subordonner son penchant à son intérêt. Il était très-laborieux: « Je déteste l'oisiveté, » a-t-il dit quelque part. Il faut que » ma tête ou mes bras travaillent: » quand ma corderie est en activité, » les Muses m'appellent en vain; » mais quand mon métier languit, » oh! alors j'ai du plaisir à écouter » ces dames. » Aussi fit-il, dans sa profession, une fortune considérable. Il avait déjà publié, en 1745, une comédie intitulée le *Galant suranné*, composée à dix-neuf ans, et un poème *sur la mort de Pope*, lorsqu'il vint s'établir près de Londres. Ayant confié, en 1758, sa comédie intitulée le *Bureau d'enregistrement* (*the Register office*), à Foote, qui lui avait promis de la faire représenter, celui-ci, dont la conscience était fort peu timorée, trouvant dans cette pièce un rôle à sa convenance, ne fit point difficulté de s'en emparer, pour l'introduire, quatre années après, dans sa propre comédie du *Mineur*. Reed, indigné, rechercha la protection de Garrick, mais avec si peu d'adresse, qu'il s'en fit un nouvel ennemi. Sa pièce néanmoins fut jouée et applaudie : mais la représentation fut précédée et suivie d'une foule de tracasseries. Les mêmes embarras se renouvelèrent à l'occasion de sa tragédie de *Didon ;* et le public l'en vengea également par l'accueil qu'il fit à cette production, en 1767. *Tom Jones*, opéra qu'il donna en 1769, eut encore plus de succès. Son dernier ouvrage dramatique, joué en 1776, a pour titre les *Imposteurs*, ou *Remède contre la crédulité ;* le sujet est tiré du roman de Gil-Blas. Après s'être, à diverses reprises, brouillé et réconcilié avec Garrick, leur liaison se rompit encore; et cette fois ce fut sans retour. Cependant, dans la querelle virulente qui s'éleva entre le Roscius anglais et l'irascible Kenrick, Reed se prononça noblement en faveur du premier, et même avec tant de chaleur, que les lettres qu'il publia dans ce demêlé, furent attribuées à Garrick lui-même. Joseph Reed mourut le 15 août 1787. On a aussi de lui le *Guide du marchand*, espèce de barême, 1762, in-12, fort usité en Angleterre ; des tragédies burlesques, et divers pamphlets. L.

REED (Isaac), savant critique anglais du dix-huitième siècle, mort à Londres en 1807, était particulièrement versé dans la connaissance des ouvrages dramatiques anglais des temps gothiques. Ses principaux travaux sont les notes dont il a enrichi différentes éditions de Shakspeare ; il a donné, en 1782, une édition, considérablement augmentée, de la *Biographia dramatica*. On lui doit aussi la publication du Recueil d'anciennes pièces de théâtre, connu sous le nom de Recueil de Dodsley, 1780, 12 volumes in-8°. Il avait été, pendant nombre d'années, l'éditeur de l'*European magazine*. Ses critiques annoncent autant de bonne-foi que de discernement et de goût. L.

REENHIELM (Jacques), antiquaire suédois, naquit, en 1644, à Upsal. Il avait d'abord choisi la carrière militaire, et avait obtenu le grade de lieutenant. En 1675, il passa tout-à-coup à l'étude des antiquités, et devint antiquaire du royaume de Suède. Les talents qu'il développa dans sa nouvelle carrière, lui firent obtenir des lettres de noblesse. Il a publié deux *Sagas* islandais, ceux de *Torsten Wikingson*, et d'*Olof Trygwason*, Upsal, 1680, et 1691. Les notes qui accompagnent le texte, sont remplies d'érudition. Reenhielm mourut en 1691, et fut enterré dans l'église de la Trinité à Upsal. *V.* Vander-Harth, *Holmia litterata*, et le *Dictionnaire biographique* de Gezelius. C—u.

REGA (Henri-Joseph), docteur en médecine, naquit à Louvain, le 26 avril 1690. Ses parents le firent élever avec beaucoup de soin dans les collèges les plus célèbres de la ville; et il ne manqua pas d'y obtenir bientôt les premières places. Son goût l'ayant porté vers la médecine, il fut admis, dès 1712, au rang de professeur. Il se rendit bientôt après à Paris, et commença d'y travailler à son traité *De Sympathiâ*, ouvrage qui a fondé sa réputation. Nous ne parlerons pas de tous les honneurs académiques qu'il obtint encore dans sa ville natale; mais nous dirons qu'il était d'un désintéressement, d'une générosité extraordinaire, et qu'il refusa les offres des grands, afin de pouvoir mieux donner tous ses soins aux malheureux, et profiter des moments de loisir qui lui restaient pour se livrer à l'étude, dans sa grande bibliothèque. Il mourut célibataire le 22 juillet 1754, léguant une partie de sa fortune pour la fondation de deux bourses destinées aux étudiants en médecine, et plusieurs milliers de florins à la bibliothèque de l'université. Outre son ouvrage sur la sympathie, publié à Harlem en 1721, in-12, et à Leipzig en 1762, nous ne citerons de ses écrits que la thèse suivante: *Dissertatio medica de aquis mineralibus fontis Marimontensis in comitatu Hannoniæ*, Louvain, 1740, in-12, traduite en français par S. A. Devillers, sous le titre d'Analyse des eaux minérales de Marimont, Louvain, 1741, in 12. On y avait joint les analyses des fontaines appelées le Roidemont, et le Montaigu, faites par le professeur Sassenus. Ce travail valut à Rega le titre de conseiller-médecin de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, avec d'autres titres et des présents. Nous citerons aussi *Dissertatio medico-chymica quâ demonstratur sanguinem humanum nullo acido vitiari*, Louvain, 1744, in-8°. Elle montre les traces du système de Sylvius, qu'on eut encore à combattre dans ce temps-là. F-D-R.

REGANHAC (GÉRAUD VALET DE) naquit à Cahors en 1719. Après avoir fait de bonnes études, il se retira dans une campagne, où il partagea sa vie entre les soins qu'il devait à sa famille et la culture des lettres. Il remporta quatre prix à l'académie des jeux floraux; deux d'éloquence, en 1752, par un discours sur cette question: Si l'esprit philosophique est plus utile que nuisible aux belles-lettres; et en 1758, par un discours sur ces paroles: Il est honteux d'avoir plus de ménagement pour les vices que pour les ridicules. Cette même année, il eut le prix de l'ode. Il obtint, en 1757, un nouveau triomphe; et l'académie dut s'associer un littérateur dont elle avait couronné tant de fois les ouvrages. C'est particulièrement dans le genre lyrique que s'est exercé Reganhac; une étude aprofondie d'Horace avait déterminé cette préférence. Dans ses Odes, où il a célébré quelques-uns des événements les plus brillants du règne de Louis XV, on trouve du feu, de la verve, de la noblesse: mais des beautés d'un ordre supérieur y sont déparées par des négligences et par des fautes de goût. Reganhac était l'ami de Lefranc de Pompignan, son confrère à l'académie de Montauban. Il est mort en 1784. On a de lui: I. *Etudes lyriques d'après Horace*, Villefranche de Rouergue, 1775, in-8°. Sous ce titre, l'auteur a donné la traduction en prose, avec une imitation en vers, d'une trentaine d'Odes d'Horace, son auteur favori. II. *Traduction des Odes d'Horace, avec des observa-*

tions critiques, et poésies lyriques, suivies d'un discours sur l'Ode, et de quelques autres pièces de prose, Paris, 1781, 2 vol. in-12. Le premier contient la traduction en prose du lyrique romain, et des remarques très-judicieuses sur les traductions de Dacier, Sanadon et Batteux ; le second volume offre les imitations en vers, que l'auteur avait déjà publiées sous le titre d'Études lyriques: il les a fait suivre de ses Odes et de quelques imitations des Psaumes ; d'un discours sur l'Ode, prononcé en 1761, à l'académie des jeux floraux ; des deux discours couronnés par cette académie, et enfin d'une Lettre au marquis de Beauteville, dans laquelle il soutient, comme il l'avait fait dans son Discours, que l'esprit philosophique est nuisible aux lettres. Ce Recueil peut être lu avec fruit par les jeunes littérateurs. (Voyez-en l'extrait dans le *Journal des savants*, de novembre 1782, p. 743.) — Un fils de Reganhac a publié l'*Eloge de Louis XII, père du peuple*, Paris, 1782, et a remporté, en 1787, le prix, au jugement de l'académie de Montauban, de l'*Eloge de J. J. Le Franc de Pompignan* W—s.

RÉGEMORTES. Il y a eu trois ingénieurs de ce nom (Louis de Régemortes le père, et ses deux fils Noel et Louis), attachés, ou conjointement, ou successivement, à la maison d'Orléans, pour la direction des grands travaux hydrauliques que les princes de cette maison ont fait exécuter. Le canal de Briare, terminé, en 1642 (1), amenait dans la rivière de Loing, sous Montargis, les bateaux de Loire, qui naviguaient ensuite sur cette rivière, jusqu'à la Seine, à Saint-Mamert, d'où ils descendaient à Paris, en suivant le cours du fleuve. Louis XIV, pour augmenter les avantages de cette communication de la Loire et de la Seine, concéda au duc d'Orléans, son frère, par un édit de 1679, enregistré en 1680, le privilége de faire construire, à ses frais, un canal partant de la Loire, près d'Orléans, et aboutissant au point de jonction du canal de Briare et de la rivière de Loing. Ce canal, rendu navigable, en 1692, après avoir été cédé et recouvré par la maison d'Orléans, lui revint définitivement en 1702. L'affluence des bateaux que la réunion des deux canaux de Briare et d'Orléans amenait dans le Loing, rendit bientôt sensible la nécessité de *canaliser* cette rivière, où la navigation se faisait par des *pertuis* également incommodes et dangereux. Régemortes père, Hollandais d'origine, et qui avait travaillé, sous Vauban, aux fortifications de Neuf-Brisac, fut chargé de cette entreprise. Aidé par son fils aîné, il dressa les projets des travaux nécessaires pour arriver à ce but, et il en dirigea l'exécution. Le canal de Loing, établi en vertu de lettres de 1719, était navigable en 1723. C'est son exécution qui a commencé à rendre le nom de Régemortes un nom historique(2). Le canal d'Orléans se trouvait fort dégradé en 1722. Régemortes, qui fut nommé directeur-général de ce canal, en 1726, y a fait exécuter des ouvrages de réparation et d'amélioration tellement importants, que c'est à lui qu'on est principalement redevable de l'état de prospérité où la navigation d'Orléans à Montargis s'est trouvée depuis près d'un siècle. M. d'Argenson, d'abord chancelier du duc d'Orléans (fils du régent), entra au ministère de la guerre, le 1^{er}. janvier 1743. Il avait apprécié le mérite de Noël de Régemortes et il en fit le premier commis de son département. Celui-ci ne perdit pas de vue pour cela les travaux qui intéressaient la maison d'Orléans, à laquelle il était fort attaché; mais la place d'ingénieur des *turcies* et *levées* de la Loire, dont il jouissait, fut donnée à Louis de Régemortes, son frère cadet, sur lequel nous reviendrons tout-à-l'heure. Lorsque M. d'Argenson quitta le ministère, en 1757, Noël reprit la direction des canaux d'Orléans et de Loing, et s'adjoignit Louis, son frère. Cette adjonction allégea assez son travail pour lui procurer la facilité de résider dans une propriété territoriale qu'il avait près de Strasbourg; mais Louis étant mort, vers 1775 ou 1776, Noël se trouva de nouveau chargé de tous les détails de la direction. Il en suivit les opérations, sans se déplacer, tant pour l'administration que pour la partie d'art, avec autant d'activité et de présence d'esprit que s'il eût habité Orléans, dont il était éloigné de plus de cent lieues. En 1786, à la mort du duc d'Orléans, aïeul du prince actuel, Noël abandonna tout-à-fait les travaux d'ingénieur. Il est mort, vers 1790, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans; ce qui placerait sa naissance vers l'année 1700. Toutes nos recherches pour avoir, à cet égard, des dates plus précises, ont été infructueuses. Noël de Régemortes avait un goût particulier pour la botanique. On le regarde comme ayant introduit en France les premières boutures de peupliers d'Italie, qu'il envoya, dans des boîtes de fer-blanc, à Montargis, où elles furent plantées, en 1740, sur les bords du canal de Loing, en un lieu appelé les *Belles-Manières*. Louis de Régemortes, frère cadet de Noël, avait donné, dès 1750, dans ses fonctions d'ingénieur, des preuves de mérite telles, qu'il fut jugé capable de projeter et d'exécuter un monument hydraulique, auquel il doit une célébrité bien justement méritée, le pont de Moulins sur l'Allier. Les grandes difficultés de la construction de ce pont portaient principalement sur la manière de le fonder; et voici à quoi tenaient ces difficultés. L'Allier est une rivière torrentueuse, dont les eaux parcourent un sol très-susceptible d'érosion, et coulent sur une couche très épaisse, d'alluvion, composée de sable extrêmement mobile : la largeur de cette couche est beaucoup plus considérable que celle du lit, vu les fréquents changements de la direction des eaux dans la vallée qui constitue le fond de leur bassin. Régemortes trouva, dans une de ses fouilles, une grande quantité de gros bois couchés horizontalement, paraissant appartenir à un ancien chantier, et qui étaient ensevelis sous les alluvions (3) : il voulut connaître exactement quelle était l'épaisseur de la couche qu'elles forment, et il fit son expérience par la méthode employée pour creuser les puits *artésiens*, qu'on distingue aussi par le nom de *fontaines forées* ; cette épaisseur a été reconnue de 15 mètres ${}^{8}/_{10}$ (47 pieds), et les matières aréneuses, ainsi traversées, étaient sensiblement homogènes. Il est à remarquer qu'un pieu de médiocre grosseur, battu dans le lit de la rivière, avec des moyens tellement puissants que, faute de force suffisante pour le retirer, on avait été obligé de le recéper pour qu'il ne formât pas un écueil, n'avait pu pénétrer dans le sable que d'environ 5 mètres (15 pieds). Il est manifeste qu'une construction quelconque établie sur une pareille base, sans les précautions convenables, se trouvait exposée, ou, pour parler plus exactement, destinée, à une prompte ruine. Il ne faut donc pas s'étonner si plusieurs ponts construits à Moulins avant celui de Régemortes, n'ont eu qu'une durée éphémère. On cite un pont de bois renversé en 1676 ; un pont de pierre bâti en 1685, et détruit en 1689, sous les ruines duquel on a découvert les vestiges d'un pont de pierre plus ancien que le pont de bois : ces travaux avaient peut-être été confiés à des constructeurs peu éclairés ; mais ce qui est bien plus concluant, pour la difficulté de l'entreprise, est d'y voir échouer un homme d'un mérite éminent en architecture, le célèbre Hardouin Mansard. La première pierre d'un pont qu'il avait été chargé d'établir à Moulins, fut posée le 3 septembre 1705 : toutes les parties de ce pont, situées au-dessus des eaux, étaient d'une exactitude *d'appareil*, d'une pureté de formes sans exemple à cette époque : le 8 novembre 1710, les arches étaient entièrement fermées ; et quoiqu'elles fussent encore soutenues par les cintres, une crue occasionna la chute de la plus grande partie du pont, et mit le gouvernement dans la nécessité d'en construire un autre. Louis de Régemortes, éclairé par des exemples aussi frappants, se prépara, et par une méditation profonde et par des observations soignées, à la solution du problème difficile qu'il avait à résoudre. Ayant reconnu, 1°. que le sable sur lequel il devait s'établir était homogène sur toute la profondeur qu'il avait explorée par la sonde ; 2°. qu'un volume déterminé de ce sable, renfermé de manière à ne pouvoir s'échapper, ne diminuait pas sensiblement sous une grande compression ; il résolut de profiter de cette dernière propriété pour donner de la stabilité à son monument. En conséquence, il couvrit la surface entière sur laquelle le pont devait être élevé, par un large et épais *radier* général en maçonnerie (qu'on peut comparer à un mur couché horizontalement), dont la largeur excédait considérablement celle du pont ; et, sous toute la longueur duquel il fit battre cinq rangs de *palplanches* (espèces de grosses cloisons), savoir deux rangs au-dessus et trois au-dessous du pont : de plus il donna à l'eau, sous ses arches, une somme de débouchés plus que double de celle que fournissait le pont Mansard, afin de diminuer, par la grandeur de la section transversale, la vitesse et la force érosive du courant dans les crues. Ainsi, d'une part, les précautions prises pour empêcher le déplacement du sable, garantissaient la construction contre les *affouillements* ou excavations inférieures ; d'une autre part, l'incompressibilité de ce sable, ainsi retenu, rassurait contre la crainte des tassements ou affaissements verticaux, qui ont lieu dans les terrains compressibles. Le devis dressé par Régemortes, porte la date du 26 novembre 1752 : les travaux, commencés l'année suivante, ont été terminés en 1763. Le pont est composé de treize arches, de forme ovale, dont chacune a 19 mètres et ½ (10 toises) d'ouverture; sa largeur totale, d'une tête à l'autre, est 13 mètres 6/10 (7 toises). Louis de Régemortes publia, en 1771, un ouvrage très-intéressant (4), contenant tous les détails du projet et de la construction de son pont : la description qu'il y donne des procédés et des machines qu'il y a employés, et dont une partie a été perfectionnée par lui, a fourni d'utiles leçons aux ingénieurs qui ont construit de grands ponts depuis 1760. Il n'a survécu que quatre ou cinq ans à la publication de cet ouvrage : à sa mort, il était, depuis plusieurs années, *premier ingénieur* des turcies et levées. P—NY.

---

(1) Le canal de Briare est le premier qui ait jamais été exécuté à *point de partage*, c'est-à-dire, jouissant de la propriété d'établir, au moyen d'un emmagasinement d'eaux supérieures, la communication *navigable* entre les bassins de deux fleuves, en faisant franchir aux bateaux le plateau posé par la nature pour séparer ces bassins. Les écluses n'avaient servi jusqu'alors qu'à modérer la trop grande déclivité et rapidité des rivières, à fournir des moyens de défense militaire, etc. Les canaux de Languedoc et d'Orléans ont été projetés sur le modèle de celui de Briare : ainsi la France a produit, dans le cours du dix-septième siècle, trois monuments *hydrauliques* de la plus haute importance et *d'une espèce nouvelle;* cependant on ne voit communément, dans ces monuments, que des creusements de fosses et des constructions d'écluses, sans réfléchir qu'on a fait, de ces moyens connus, un emploi tout-à-fait inconnu avant le dix-septième siècle.

---

(2) Quatre personnages de cette famille s'étaient déjà fait connaître dans les lettres : Ambroise était professeur de grec et d'hébreu à Leyde, en 1600 : Pierre, son cousin, a écrit sur la politique : Assuerus exerça la médecine à Londres, et a composé plusieurs ouvrages (*Voy.* GLISSON) : un autre médecin du même nom pratiquait son art à Norfolck, et mourut en 1671. C. M. P.

---

(3) L'auteur de cet article fit, en 1787, une pareille rencontre en creusant la culée droite du pont de Louis XVI : les bois avaient conservé leur forme ; mais leur organisation intérieure était dénaturée de manière qu'on n'y reconnaissait plus de direction de fibres. Une note qu'il adressa au Journal de Paris, contient les détails de cette découverte.

REGGIO (FRANÇOIS), célèbre astronome, naquit en 1743, à Gènes, d'une famille patricienne. Il embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de quinze ans, et, après avoir terminé ses études, fut chargé d'enseigner la théologie au collége de sa ville natale. Après la suppression des Jésuites, il s'adonna tout entier à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, dont il n'avait fait jusqu'alors qu'un délassement, et ses progrès y furent rapides. Il devint le compagnon des travaux de Oriani et de Cesaris, employés à Milan, à l'observatoire de Brera. En 1776, il détermina la latitude et la longitude de Pavie et de Crémone, et établit en même temps la différence du méridien de ces deux villes, avec celui de la capitale de la Lombardie. Il leva, de concert avec ses deux collaborateurs, la carte des triangles de la Haute-Italie, terminée en 1794, et que les astronomes italiens se proposaient de joindre à ceux du Piémont et de la France (*V.* la *Bibliogr. astronomiq.* de Lalande, p. 636). D'autres travaux, d'autres observations l'occupèrent le reste de sa vie. Il mourut à Milan, le 10 octobre 1804. Le P. Reggio était membre des académies de Turin, de Mantoue, et d'un grand nombre de société littéraires. On a de lui une foule de *Mémoires* et d'*Observations*, insérés dans les *Efemeride astronomiche*, de M. de Cesaris, depuis l'année 1775, et dont on trouve les titres dans le *Supplément* du P. Caballero à la *Bibl. Soc. Jesu*, 11e. part., p. 85 et 86 : on se contentera de citer les Mémoires sur l'*Anneau de Saturne*, 1775 ; — sur les *Diamètres du soleil et de la lune*, 1776 ; — sur les *Instruments de l'Observatoire de Milan*, 1782 ; — sur l'*Obliquité de l'écliptique, et la hauteur moyenne du thermomètre et du baromètre à Milan*, 1785 ; — des *Observations sur les planètes de Piazzi et d'Olbers*, 1802, etc.

RÉGILLIEN (Q. *NONIUS REGILLIANUS* ou *REGALIANUS AU-*

---

(4) *Description du nouveau pont de pierre construit sur la rivière d'Allier, à Moulins*, etc., 1771, in-fol. avec 16 pl.

gustus), l'un des tyrans éphémères qui troublèrent l'empire sous Gallien, était originaire de la Dace, et parent, à ce qu'on croit, de Décébale, dont il avait hérité la valeur et les autres qualités (*V.* Décébale, X, 628). Revêtu par Valérien des premiers emplois militaires, il signala ses talents dans la guerre contre les Sarmates, qu'il vainquit et repoussa plusieurs fois. Trebellius Pollion nous a conservé la lettre que Claude (depuis empereur) écrivit à Régillien, pour le féliciter de la double victoire qu'il avait remportée sur les barbares près de Scupi (Scopia ou Uscopia, dans la Bulgarie); il la termine ainsi : « Envoyez-moi, Régillien, des armes de Sarmates, et deux sayes avec les agraffes, puisque je vous en ai envoyé des nôtres. » (Voy. *Histor. August. scriptor.*) Régillien commandait les légions stationnées dans l'Illyrie, lorsqu'Ingenuus (*Voy.* ce nom) prit la pourpre, vers la fin de l'an 260. Après un règne de quelques jours, celui-ci perdit le trône et la vie; et les habitants de la Mœsie, redoutant la cruauté de Gallien (*Voy.* ce nom, XVI, 364), élurent empereur Régillien (1), au commencement de l'an 261. Ce prince continua de faire avec succès la guerre aux Sarmates; c'est tout ce qu'on sait de son règne, qui ne fut pas sans gloire. Pollion prétend que les Illyriens, de concert avec les soldats, le tuèrent dans l'espérance d'obtenir, à ce prix, leur pardon de Gallien; mais Aurélius Victor dit que Régillien trouva la mort dans un combat que Gallien lui livra au mois d'août 263. Les médailles de ce prince sont excessivement rares. Le cabinet du Roi en possède quelques-unes en argent; mais il n'est pas bien certain qu'elles soient antiques (*Voy.* le *Traité des médailles romaines*, par M. Mionnet, pag. 307). W—s.

REGILLO. *V.* Pordenone.

RÉGINON, abbé de Prum, dans le diocèse de Trèves, fut l'un des plus savants hommes du neuvième siècle. On ignore l'époque et le lieu de sa naissance. Il embrassa la règle de saint Benoît à Prum, dans un temps où les sciences y florissaient; et il fit de grands et rapides progrès dans la théologie et le droit canonique. Il parvint aux premières charges de l'abbaye; et, en 885, il coupa les cheveux au prince Hugues, fils du roi Lothaire, qu'on y avait relégué après lui avoir crevé les yeux. L'abbaye de Prum fut pillée en 892 par les Normands; l'abbé Farabert, qui s'était enfui, se démit de sa dignité : Réginon fut élu son successeur. Des intrigues, dont les monastères mêmes ne sont pas exempts, le forcèrent d'abdiquer en 899; et il alla vivre auprès de Ratbod, archevêque de Trèves, qui, connaissant ses talents et sa capacité, l'établit abbé de Saint-Martin. On croit qu'il suivit Adalberon, archevêque d'Augsbourg, dans un voyage que ce prélat fit, en 908, à l'abbaye de Saint-Gall. Peu de temps après, il se retira dans le monastère de Saint-Martin, à Trèves, et il y mourut en 915. On a de Réginon : I. Une *Chronique*, divisée en deux livres. Le premier commence à la naissance de J.-C., et finit à l'année 718 : le second contient la suite de l'histoire, depuis la mort de Charles Martel, en 741, jusqu'à l'an 907; elle est très-intéressante, surtout pour ce qui concerne l'Allemagne. La Chronique de Réginon a été continuée successivement par deux écrivains, jusqu'à l'année 977. Les auteurs de l'*Hist. littér. de la France* en citent une éd. de Strasbourg, 1518, in-fol.; mais Vogt et d'autres bibliographes regardent comme la première, celle de Maïence, 1521, même format. Simon Schard publia de nouveau cette *Chronique*, dans un Recueil de pièces, Francfort, 1566; et Pistorius l'a insérée dans le tome 1er. des *Rerum germanicar. scriptor.*, ibid., 1583 (*V.* Pistorius). Ces différentes éditions sont plus ou moins défectueuses. André Duchêne a publié, dans les *Historiæ Normannorum scriptor. antiqui*, un long fragment de la *Chronique* de Réginon. II. Un *Recueil des canons des Latins*, rangés par ordre de matières. On remarque que notre auteur est le premier qui ait suivi cet ordre, et qu'il a joint aux decrets des conciles, les sentences des Pères et les lois civiles; de sorte qu'on pourrait donner à ce Recueil le titre de *nomocanon*. Joach. Hildebrand l'a publié sous ce titre : *De disciplinâ ecclesiasticâ veterum, præsertim Germanorum, libri duo*, Helmstadt, 1659, in 4°.; mais Baluze en a mis au jour une seconde édition qu'il a intitulée, *De disciplinis ecclesiasticis et religione Christianâ*, Paris, 1671, in-8°., et ornée d'une savante Préface, de Notes et de divers Appendices. Le premier livre traite des devoirs des ecclésiastiques, et le second des obligations des laïcs. III. *De harmonicâ institutione Monitum*. C'est une Lettre adressée par Réginon à l'archevêque Ratbod, sur la nécessité de réformer le chant dans son église, et qui servait de préface à un opuscule intitulé : *Tonarius sive octo toni musicæ artis cum differentiis*. Cette lettre a été publiée par Gerbert, dans le tome 1er. des *Scriptor. ecclesiastici de musicâ* (230-47); mais le savant éditeur n'a pas pu se procurer l'opuscule dont elle est l'introduction, et dont il existe deux copies, l'une dans la bibliothèque de Leipzig, et l'autre à Ulm. Du Boulay (*Hist. univ. Paris.*, 1-294) attribue à Reginon un *Commentaire* succinct sur l'ouvrage de Martianus Capella : *De nuptiis philologiæ et Mercurii*; mais ce prétendu commentaire n'est autre chose qu'un chapitre de la Lettre qu'on vient de citer, et que Du Boulay n'a connue qu'imparfaitement. Tritheim parle des *Sermons* de l'abbé de Prum, et d'un Recueil de ses *Lettres* qui n'existent plus. On peut consulter la *Vie* de Réginon dans l'*Hist. littér. de la France*, VI, 150-54. W—s.

---

(1) Sélon *Pollion*, c'est à un jeu de mots que Regillien fut redevable de l'empire. Un soir qu'il soupait avec quelques-uns de ses officiers, le tribun Valerianus s'avisa de demander d'où venait le nom de Régillien? — De roi ou de régner, répondit l'un d'entre eux. Tous les convives saisirent avec empressement cette allusion; et lorsque Régillien parut le lendemain à la tête des légions, elles le saluèrent empereur. Il est inutile d'ajouter que cette anecdote est destituée de toute vraisemblance.

REGIOMONTANUS. *V.* Muller.

REGIS (St. Jean-François) naquit le 31 janvier 1597, de parents nobles, au village de Foncouverte, diocèse de Narbonne. Dès son enfance, on remarqua en lui un attrait pour la piété, que fortifiait l'exemple de sa famille, et qui présageait ce qu'il devint depuis. A cela se joignaient des goûts graves et un éloignement pour les amusements de cet âge. Aussitôt que se développa sa raison, on l'envoya faire ses études à Beziers, dans le collége des Jésuites. Il s'y distingua par des progrès rapides, mais plus encore par sa vie exemplaire. Cité pour modèle à ses condisciples, charmé des vertus qu'il admirait dans ses maîtres, il prit pour leur institut une estime singulière, et, à l'âge de dix-neuf ans, sollicita la faveur d'être admis parmi eux. On juge bien que les desirs d'un tel sujet ne trouvèrent aucun obstacle ; il fut admis au noviciat, à Toulouse, le 8 décembre 1616, et y prononça ses premiers vœux en 1618. Il continua ses études à Cahors et à Tournon avec une égale régularité. En 1621, Regis commença le cours d'enseignement en usage dans la Société. Il professa les humanités pendant sept ans, à Billon, à Auch, et au Puy-en-Velai. En 1628, ses supérieurs l'envoyèrent, à Toulouse, faire son cours de théologie : il s'appliqua à cette science avec ardeur, sans négliger ses pratiques de dévotion. On le surprit se dérobant la nuit, après un court sommeil, et allant prier dans la chapelle du collége. Après avoir donné quatre ans à l'étude de la théologie, il reçut l'ordre de se préparer à recevoir la prêtrise, et s'y disposa par le jeûne, la retraite et la prière. A peine avait-il été ordonné prêtre, que le fléau de la peste se déclara dans Toulouse, et y exerça ses ravages. Regis obtint la permission de se dévouer au service des malades ; et la charité qui l'animait, lui fit toujours choisir sa place où il y avait le plus de danger. Il sortit sain et sauf de cette périlleuse épreuve. C'est vers ce temps qu'il prononça ses derniers vœux, et qu'il se voua au ministère de la chaire. Montpellier fut le premier théâtre de ses prédications, que suivait un auditoire nombreux, composé de personnes de toutes les conditions. Un incident vint les interrompre. Des affaires de famille exigeaient sa présence à Foncouverte. Il s'y rendit ; et son premier soin, en arrivant dans sa patrie, fut d'aller visiter les malades, et de leur porter des consolations. Le matin il catéchisait les enfants. Il prêchait deux fois par jour pour le peuple. Il recueillait les aumônes des riches, et allait les distribuer aux indigents. Son séjour à Foncouverte fut une véritable *mission*. Il se sentait porté à cette œuvre, et demanda de s'y livrer tout entier. Il débuta par Sommières, petite ville du Bas-Languedoc, alors peuplée, en grande partie, par des Calvinistes. Il y régnait une extrême ignorance de toute religion, et par conséquent beaucoup de vices. Regis parvint à dissiper l'une, et à corriger les autres. En 1633, l'évêque de Viviers, l'appela dans son diocèse, centre du calvinisme. Il y produisit d'admirables fruits. Mais l'ardeur de sa charité le faisait aspirer à de plus pénibles travaux. Il écrivit au général de la Société, pour être employé aux missions chez les Hurons et les Iroquois. Quoique la permission lui en fût d'abord accordée, le supérieur-général jugeant ses soins nécessaires pour la conversion des calvinistes, finit par le retenir dans le pays où il avait fait tant de bien, et où il en restait encore beaucoup à faire. Alors le Velai devint le principal objet de son zèle apostolique. Pendant l'été, il prêchait dans les villes. Lorsque les travaux des champs avaient cessé, il allait annoncer la parole sainte dans les campagnes. Ni les mauvais chemins ni la rigueur de la saison ne l'arrêtaient dans ses courses pédestres, à travers les bois, les montagnes et les torrents. Dans une de ces *expéditions* il se cassa la jambe. Cet accident ne l'empêcha point de se faire transporter à l'église pour y prêcher et confesser. Rien n'égalait l'austérité de sa vie. Il ne donnait chaque nuit que trois heures au sommeil, et souvent qu'une seule ; le reste était employé à la prière. Une simple planche, ou la terre nue, lui servait de lit. Il s'était interdit l'usage de la viande, du poisson, des œufs et du vin. Sa nourriture consistait en des légumes cuits à l'eau, sans assaisonnement. Il portait un rude cilice. L'onction de son éloquence, tantôt douce, tantôt véhémente, était toujours entraînante, et accompagnée de larmes. Une patience imperturbable, une douceur angélique, désarmaient ceux qui l'insultaient, et firent plusieurs fois tomber à ses pieds des malveillants qui en voulaient à sa vie. Tel était Regis ; il avait passé quatre ans à evangéliser le Velai. Il venait de terminer ses travaux d'été par la petite-ville de Montfaucon, et il avait annoncé pour la Louvesc une mission aux derniers jours de l'avent de 1640. Il partit du Puy, le 22 décembre, pour s'y rendre, et après une marche pénible, harassé de fatigues, et saisi par le froid et la fièvre, il arriva enfin à la Louvesc, la veille de Noël. Il se rendit aussitôt au confessionnal, et n'en prêcha pas moins trois fois le jour de la fête, et autant de fois le lendemain. Tant d'efforts épuisèrent ses forces. Son état empira ; et au milieu de douleurs aiguës qui ne lui arrachèrent pas une plainte, il expira doucement, le 31 décembre vers minuit. On assure que des miracles se firent à son tombeau ; et vingt-deux évêques du Languedoc l'attestèrent à Clément XI, qui le béatifia en 1716. Clément XII, après des informations juridiques, d'où il résulta que Régis avait pratiqué les vertus chrétiennes dans un degré héroïque, sur les instances du roi de France Louis XV, de Philippe V, roi d'Espagne, et du clergé de France, assemblé à Paris, en 1735, le mit en 1737 au rang des saints. Sa fête se célèbre le 16 de juin (*V*. G. DAUBENTON). L—Y.

REGIS (PIERRE-SILVAIN), philosophe cartésien, naquit en 1632, à la Salvetat de Blanquefort, dans le comté d'Agenois. Cadet d'une famille nombreuse, et destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, après avoir achevé ses cours avec éclat au collége de Cahors, il étudia la théologie à l'université de cette ville, et s'y rendit assez habile pour que ses maîtres le sollicitassent de recevoir le bonnet de docteur ; mais il ne s'en jugea pas digne, et vint, à Paris, étudier en Sorbonne. Son professeur, d'ailleurs homme de mérite, le rebuta par ses longueurs ; et ayant eu l'occasion d'entendre Rohault (*V*. ce nom), il prit du goût pour la philosophie de Descartes, dont il devint bientôt un zélé partisan. Il quitta Paris, dit Fontenelle, avec une espèce de mission de son maître, et se rendit, en 1665, à Toulouse pour y propager les principes de la nouvelle philosophie. Il s'acquitta si bien de cet emploi, que le magistrat de Toulouse lui fit une pension pour le retenir en cette ville; événement, dit encore Fontenelle, presque incroyable dans nos mœurs, et qui semble appartenir à l'ancienne Grèce. Cependant Régis, qui s'était lié, dans le même temps, avec le marquis de Vardes, exilé en Languedoc, obtint, non sans peine, la permission de le suivre dans son gouvernement d'Aigues - Mortes, puis à Montpellier, où il eut les mêmes succès qu'à Toulouse. Il revint à Paris, en 1680, et y fit des conférences chez Lemery ; mais son appartement, quoique spacieux, ne l'était pas assez pour contenir les auditeurs qui se portaient à des leçons dont la nouveauté formait le moindre agrément. Ce succès était trop éclatant : l'ecole de Régis fut fermée par l'ordre de l'archevêque de Paris (Harlay), qui restait attaché à l'ancienne philosophie. Il voulut profiter de ce loisir pour faire imprimer son cours ; mais il ne lui fallut pas moins de dix ans pour surmonter toutes les oppositions que rencontra cette entreprise. Des réponses aux adversaires du cartésianisme, et des discussions avec Malebranche, dans lesquelles Régis n'eut pas le bonheur de soutenir la vérité qu'il aimait tant, l'occupèrent long-temps et usèrent sa santé. Ses infirmités finirent par ne plus lui permettre aucun travail. Nommé membre de l'académie des sciences, lors de son renouvellement, il ne put assister à ses séances. Il mourut le 11 janv. 1707, dans l'hôtel du duc de Rohan, gendre du marquis de Vardes, le plus constant de ses protecteurs. Outre des *Réponses* aux objections de Huet et de Duhamel contre le cartésianisme (Paris, 1691, 1692, 2 vol. in-12), et des *Lettres* à Malebranche, sur la grandeur apparente du soleil et de la lune à l'horizon ; — sur la manière dont nous voyons les objets ; — et enfin sur les plaisirs des sens, insérées dans le *Journal des savants*, et réunies en 1694, in-4°., on a de Régis : I. *Système de philosophie*, contenant la logique, la métaphysique, la physique et la morale, Paris, 1690, 3 vol. in-4°. ; réimprimé l'année suivante, à Amsterdam, précédé d'un *Discours* de P. Coste sur la philosophie ancienne et moderne. II. *L'Usage de la raison et de la foi, ou l'accord de la foi et de la raison*, ibid., 1704, in-4°., tiré principalement des manuscrits de dom Desgabets) *Voy.* ce nom). III. *Discursus philosophicus in quo historia philosophiæ antiquæ et recentioris recensetur*, 1705, in-12 : livre inconnu à Niceron, mais qui existe dans la bibliothèque du Roi. L'auteur a joint à cet ouvrage un *Traité de l'amour de Dieu*, matière qui venait d'être agitée par des hommes supérieurs ; et la *Réfutation* du système de Spinosa (*V.* ce nom). Les écrits de Régis sont tombés avec le cartésianisme. *V.* l'*Eloge* de ce philosophe par Fontenelle, et l'article que Niceron lui a consacré dans le tome VI de ses *Mémoires.* — Pierre Regis, médecin, né à Montpellier en 1656, pratiqua son art dans sa ville natale, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Il choisit alors Amsterdam pour sa résidence, et y mourut, le 30 décembre 1726. Outre les *Opera posthuma* de Malpighi dont il fut éditeur, en 1697 (*V.* Malpighi, XXVI, 410), on a de lui une *Lettre* sur la proportion de la condensation de l'air, une *observation* anatomique sur deux petits chiens nés avec le cœur situé hors de la capacité de la poitrine, et quelques autres opuscules. *Voy.* Niceron, *Mém.* t. VII, p. 8. W—s.

RÉGIS (Jean Baptiste), jésuite français, missionnaire à la Chine, et habile géographe, doit être compté parmi les savants religieux qui ont fait le plus d'honneur à cette mission de la Chine, si fertile en hommes distingués dans tous les genres de connaissances. L'époque précise et le lieu de sa naissance, ainsi que les autres circonstances de sa vie, nous sont peu connus ; car, comme plusieurs des missionnaires dont on a déjà eu l'occasion de rechercher et d'écrire la vie, et dont la modestie égalait les talents, il ne semble s'être occupé que d'être utile, s'embarrassant peu d'être connu; et tout ce qu'on sait de lui, se borne à ce qu'il a fait de glorieux pour les sciences et d'honorable pour son pays. Le P. Régis commença de se livrer à ses travaux géographiques, en 1708, époque où l'empereur Khang-Hi conçut l'idée de faire dresser la carte générale de ses états, et chargea de ce travail les missionnaires européens, dont il avait reconnu l'habileté. Ce fut par la grande muraille et les pays situés aux environs que les jésuites débutèrent dans cet immense ouvrage. Les PP. Bouvet (*Voy.* ce nom), Régis et Jartoux (1), entreprirent d'en déterminer la sitution exacte; et le P. Bouvet étant tombé malade après deux mois de travail, les PP. Régis et Jartoux continuèrent leur opération, qui les retint pendant toute l'année 1708. Ils revinrent à Peking, au mois de janvier 1709. La carte qu'ils rapportèrent avait plus de quinze pieds, et elle fut fort bien reçue de l'empereur, qui voulut en avoir de semblables de toutes les provinces de son empire. Dès le mois de mai suivant, le P. Régis, avec les PP. Jartoux et Fridelli, allèrent lever la carte du pays des Mandchous, puis celle du Pe-tchili, ou de la province de Peking, et celle du pays qui est aux environs du fleuve Noir. Ce travail les occupa pendant l'année 1710. En 1711, le P. Régis, accompagné du P. Cardoso, fut chargé de la carte du Chantoung. Plus tard, il fut assisté des PP. de Maillac (*Voy.* MAILLAC) et Henderer, pour celles du Honan, de Nanking, du Tche-kiang et du Fou-kian; et après la mort du P. Bonjour, survenue en 1715 (*V.* BONJOUR), il fut encore envoyé dans le Yun-nan, et en acheva la carte. Quand elle fut finie, il se rejoignit au P. Fridelli, et ils dressèrent ensemble les cartes des provinces de Koueï-tcheou, et celle de Hou-kouang, correspondant au Houpe et au Hou-nan de la dynastie actuelle. Le P. Régis a donné, sur la manière dont fut conduite cette belle et importante opération, des détails que nous a conservés Duhalde (2). Il en exécuta lui-même la plus grande partie; et quand on songe qu'une entreprise géographique, plus vaste qu'aucune de celles qu'on a jamais tentées en Europe, fut achevée par quelques religieux en huit années, on ne peut s'empêcher d'admirer cet effet d'un zèle qui n'était pas uniquement celui de la science, quoiqu'il en servît si bien les intérêts. Le travail si vaste auquel se livra le P. Régis, les voyages qu'il lui fallut faire, n'absorbèrent pas tout son temps. Il lui en resta pour recueillir une foule d'observations curieuses sur les pays qu'il avait visités, ou dont il avait eu connaissance, et ses Mémoires ont été fort utiles au P. Duhalde. Celui-ci, semblable sur ce point à beaucoup de compilateurs, a trop souvent négligé d'indiquer les auteurs des matériaux qu'il avait recueillis, comme si son nom pouvait tenir lieu de la garantie qu'eussent offerte les noms des écrivains originaux. Il s'est toutefois départi de cette mauvaise habitude à l'occasion de deux fragments de Régis, l'un sur la Corée, l'autre sur le Tibet; tous deux insérés dans le quatrième volume de la Description de la Chine. Le premier renferme tout ce qu'on sait jusqu'ici de plus positif sur les mœurs des Coréens; l'autre fournit de curieux détails sur les divisions hiérarchiques des Lamas. Régis avait acquis une connaissance aprofondie de la langue chinoise; et il s'en servit pour rédiger une traduction latine du *I-King*, le plus ancien, le plus authentique, mais aussi le plus obscur et le plus difficile à entendre de tous les livres classiques des Chinois. Il joignit à sa traduction d'amples éclaircissemens, et des notes, dont plusieurs sont de véritables dissertations, sur le sens de passages relatifs à la religion et aux antiquités. Un manuscrit de ce précieux ouvrage est conservé à la bibliothèque du Roi. Une autre copie que l'auteur avait envoyée à Fréret, a passé à la bibliothèque du Bureau des longitudes; mais elle est malheureusement devenue incomplète, la deuxième des trois parties dont l'ouvrage est composé en ayant été distraite. La même bibliothèque du Bureau des longitudes possède encore d'autres manuscrits du même auteur. Le P. Régis vivait encore en 1724; car il prit part aux discussions que les missionnaires eurent à soutenir devant l'empereur Youngtching, lors de la proscription du christianisme à la Chine. A. R—t.

---

(1) Le père Pierre JARTOUX, mort à la Chine, le 30 novembre 1720, âgé de cinquante ans, et après vingt années de travaux apostolique, est principalement connu par une *Lettre* sur le Gin-seng (ou *Jinchen* des Chinois), insérée dans le 10e. recueil des *Lettres édifiantes*. C'est la meilleure description que l'on eut jusqu'alors en Europe, de cette plante (*V.* LAFITAU, XXIII, 120, not. 1). On a encore de lui une *Lettre sur l'état de la religion à la Chine*. où il décrit l'église bâtie par les Jésuites, dans le palais même de l'empereur (*Lett. édif.*, tom. XI, 8e. lett.), et des *Observations astronomiques*, dans le recueil du P. Souciet. Voy. la préface du tome XV des *Lett. édif.*, publié en 1722.

(2) Dans la préface de sa Description de la Chine, on y voit que les Jésuites trouvèrent une inégalité sensible dans la longueur du degré du méridien du 41e. au 47e. parallèle, mais ils ne purent la reconnaître avec assez de précision, leur instrument n'ayant que deux pieds de rayon.

REGIS (Joseph-Charles de), jésuite, et neveu du précédent, naquit à Istres, le 16 mars 1718. En 1736, il alla regenter les basses classes au collége de Dole, enseigna ensuite la rhétorique à Marseille, et occupa cette chaire jusqu'à l'extinction de la Société. Retiré depuis dans sa ville natale, avec un de ses frères, ex-jésuite comme lui, il y mourut le 12 mars 1777. Achard (*Dict. de la Provence*), cite du P. Régis quelques pièces de théâtre à l'usage des colléges (le *Lazare*, *Venance*, *Hercule*, le *Testament de l'Avare*, les *Fêtes marseillaises*, etc.); il promettait la description d'une excavation singulière que le P. Regis avait fait faire dans une colline, et qui prouve, dit il, le goût de ce religieux pour l'histoire naturelle. C. M. P.

REGIUS (Louis). *V.* Leroy.

REGNARD (Jean-François), poète comique, naquit à Paris, le 8 février 1655, d'un marchand, bourgeois de Paris, demeurant sous les Piliers des Halles. Il perdit son père après avoir achevé ses exercices académiques; et le premier usage qu'il fit de sa liberté fut d'aller en Italie. Ce voyage doit dater de 1676 ou 1677; il fut très-heureux. Regnard joua beaucoup, et gros jeu. Ses gains furent si considérables que les frais de son voyage payés, il lui resta dix mille écus. Il en avait eu quarante mille à la mort de son père; ce qui faisait une assez belle fortune pour le temps. Retourné en Italie, en 1678, il s'y passionna pour une Provençale qu'il avait rencontrée à Bologne: cette dame, revenant en France avec son mari, décida Regnard à les accompagner. De Civita-Vecchia, ils faisaient voile pour Toulon, lorsque, le 4 octobre 1678, à la vue de Nice, leur vaisseau fut attaqué par deux corsaires barbaresques, et pris après trois heures de combat. Les pirates étaient d'Alger: la prise y fut emmenée. Regnard fut vendu quinze cents liv., la Provençale mille liv. Menés à Constantinople par leur nouveau patron, ils y subirent, pendant environ deux ans, une captivité assez rigoureuse : on raconte, cependant, que le talent du captif pour faire la cuisine, lui gagna les bonnes grâces de son maître ; ce qui lui valut sa liberté, et celle de sa maîtresse, moyennant une somme de douze mille francs, que sa famille avait envoyée. Regnard rapporta en France la chaîne qu'il avait traînée dans son esclavage, et la conserva toujours dans son cabinet. Il ne resta pas long-temps dans sa patrie ; le 26 avril 1681, il partit pour la Flandre, alla en Hollande, en Danemark, en Suède, en Laponie. Il avait pour compagnons de voyage deux compatriotes nommés Fercourt et Corberon, qui avaient voyagé en Asie. Arrivés à l'église appelée Lukas-jerfvi (1), au-delà de Tornéo, les voyageurs y laissèrent ces quatre vers gravés sur un morceau de bois, sous la date du 18 août 1681 :

Gallia nos genuit : vidit nos Africa : Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem :
Casibus et variis acti terrâque marique,
Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

Ils continuèrent leur route, s'embarquèrent sur le Torneotræsk (lac de Tornéo), et s'avancèrent de sept ou huit lieues près d'une montagne qui surpassait toutes les autres en hauteur. Après l'avoir gravie, disent-ils, pendant quatre heures, ils se trouvèrent au sommet d'où ils aperçurent toute l'étendue de la Laponie, et la mer Septentrionale. Ils y laissèrent gravés sur une pierre leurs quatre vers latins, avec la date du 22 août. En voici la Traduction par Laharpe :

Nés Français, éprouvés par cent périls divers,
Le Gange nous a vus monter jusqu'à ses sources ;
L'Afrique affronter ses déserts,
L'Europe parcourir ses climats et ses mers :
Voici le terme de nos courses,
Et nous nous arrêtons où finit l'univers.

La montagne où Regnard et ses camarades s'arrêtèrent, n'est pourtant que sous le 68e. degré 30 minutes de latitude nord, d'où ils n'ont pu même voir le cap Nord qui est par le 71e. degré 10 minutes. Regnard a donc parlé en poète, et non en géographe, quand il dit être allé jusqu'aux extrémités du monde. De retour à Stockholm, le 27 septembre, les voyageurs en partirent le 3 octob. 1681 (2), se rendirent à Dantzig, et quittèrent cette ville le 29, pour visiter la Pologne. Ils étaient dans ce pays, le 25 novembre (jour de la Sainte-Catherine) ; et lorsqu'ils furent rendus à Vienne, l'empereur était à la diète d'Oedenbourg pour les affaires de Hongrie (*V.* Tekeli). Regnard dit qu'il entra dans la capitale de l'Autriche, le *vingt septembre*. L'empereur arriva deux jours après à Vienne ; « et, ajoute-t-il, nous revînmes » avec lui de Hongrie. » Le voyage de Hongrie avait été de courte durée. Il paraît que Regnard ne séjournait pas long-temps dans ses voyages. Il ne dit pas en quelle année il revint en France. Si, comme nous le présumons, au lieu du *vingt septembre*, il faut lire *vingt décembre* (1681), pour la date de son arrivée à Vienne, on peut croire qu'il était de retour au commencement de 1682. Dans le cas où la date du *vingt septembre* serait exacte, elle ne pourrait se reporter au-delà de 1682. Dans ce qu'il dit de Vienne, il ne parle que du siége de 1529; et l'on sait qu'en juillet 1683, cette ville soutint, de la part des Turcs, un second siége, que Regnard ne mentionne pas, par la raison qu'il est postérieur à son voyage. Dans le premier cas, l'absence de Regnard aura duré huit ou neuf mois; dans le second, dix-huit ou dix-neuf; et non pas, *plus de trois années*, comme le disent Niceron, le Moréri de 1759, etc., induits en erreur par la fausse date du départ de Stockholm. L'auteur lui-même, dans la *Provençale*, où les choses sont dénaturées ou exagérées, dit que son voyage avait duré deux ans. Fixé à Paris, Regnard y acheta une charge de trésorier de France, au bureau des finances de Paris. Sa maison, située au bout de la rue de Richelieu, devint le rendez-vous des amateurs de la bonne chère et des plaisirs. Les princes de Condé et de Conti furent plusieurs fois au nombre de ses convives. Dès l'âge de douze ans, il avait fait des vers : on a de lui quelques poésies imprimées sans date, à la réserve de deux ou trois, et qui sont les moins importantes. Son *Épître à M. le marquis de. . . .* est le même sujet que la satire IV de Boileau, qui avait été publiée en 1664, lorsque Regnard n'avait que neuf ans. Non content de refaire Boileau, il l'a quelquefois copié; et c'est peut-être à cela qu'est due l'inimitié qui régna entre ces deux auteurs. Boileau ayant publié sa satire contre les femmes (1694), Regnard composa la *Satire contre les maris;* et, quelque temps après, le *Tombeau de M. Boileau Despréaux,* autre satire. Les deux poètes se racommodèrent pourtant bientôt; et ce fut à Boileau que Regnard dédia ses *Ménechmes.* Si ces poésies formaient tout le bagage littéraire de l'auteur, il serait oublié depuis long-temps; mais Regnard a travaillé pour le Théâtre-Italien, de 1688 jusqu'à 1696, et pour le Théâtre-Français, de 1694 à 1708 : à ce dernier théâtre, il a pris la première place après Molière. Boileau qui, dans son Épître X, en 1695, avait accolé Regnard à Sanlecque et Bellocq, retrancha ces trois noms en 1698, depuis leur réconciliation, et il disait que Regnard n'était pas médiocrement plaisant. Voltaire pensait que celui qui ne se plaît point aux comédies de Regnard, n'est pas digne d'admirer Molière. Ces deux grands suffrages assurent la gloire de cet auteur. « Ce » n'est, dit Laharpe, ni la raison » supérieure, ni l'excellente mo» rale, ni l'esprit d'observation, » ni l'éloquence de style, qu'on ad» mire dans le *Misantrope*, dans le » *Tartuffe*, dans les *Femmes sa» vantes :* ses situations sont moins » fortes; mais elles sont comiques; » et ce qui le caractérise surtout, » c'est une gaîté soutenue, qui lui est » particulière, un fonds inépuisable » de saillies, de traits plaisants : il » ne fait pas souvent penser, mais » il fait toujours rire. » Outre sa maison de Paris, Regnard possédait la terre de Grillon près de Dourdan : il y passait la belle saison, avec d'autant plus d'agrément, qu'amateur de la chasse, il avait acquis les charges de lieutenant des eaux-et-forêts, et des chasses de la forêt de

---

(1) Regnard a écrit *Chuscades*.

(2) Toutes les éditions de Regnard, publiées jusqu'à ce jour portent 1683 pour date de son départ de Stockholm ; mais ce ne peut être qu'une faute : car, 1°. Regnard ne demeura pas deux ans à Stockholm ; 2°. une ou deux pages plus loin, il dit qu'il y eut trois ans le lendemain qu'il avait été pris par les corsaires, ce qui, si l'on adoptait 1683, pour départ de Suède, porterait sa capture à 1680. Mais si sa captivité avait commencé en octobre 1680, comment aurait-il pu, après les aventures qui lui arrivèrent, repartir le 26 avril 1681, date qu'il a mise au commencement de son grand voyage. Il n'y aurait pas sept mois d'une époque à l'autre. Tous les biographes mettent sa capture à 1678 ; et cette date coïncide avec le départ de Stockholm, en 1681. 3°. Si d'ailleurs il était parti de Stockholm, le 3 octobre 1683, ce ne serait que plus tard encore qu'il aurait paru à Vienne ; et, par le texte même de son voyage, nous prouvons qu'il y passa avant juillet 1683.

Dourdan : il se fit même recevoir bailli au siége royal de Dourdan. Il avait beaucoup embelli sa terre ; et dans les séjours qu'il y faisait, il écrivit la relation de ses voyages et la plupart de ses comédies. Ce fut aussi là qu'il mourut : Voltaire prétend que ce fut de chagrin ; et l'on a cru pouvoir le répéter après lui. Il paraît que ce fut tout simplement d'une indigestion, à la suite de laquelle il eut l'imprudence de prendre une médecine trop forte, ou d'aller à la chasse le jour même qu'il l'avait prise. Son extrait mortuaire, transcrit par M. Beffara, dans sa *Lettre à M. Crapelet*, porte qu'il a été inhumé le 5 septembre 1709, au milieu de la chapelle de la Vierge de la paroisse de Saint-Germain à Dourdan. Voici la liste de ses ouvrages : I. Au Théâtre-Italien, le *Divorce*, comédie en trois actes et en prose, 1688 (*Voy.* GHÉRARDI, XVII, 277, 278) ; — la *Descente de Mezzetin aux enfers*, comédie en trois actes et en prose, avec des scènes italiennes, 1689 ; — l'*Homme à bonnes fortunes*, comédie en trois actes et en prose, avec des scènes italiennes, 1690 ; — la *Critique de l'Homme à bonnes fortunes*, en un acte, 1690 ; — les *Filles errantes*, ou les *Intrigues des Hôtelleries*, en trois actes et en prose, 1690 ; — la *Coquette*, ou l'*Académie des dames*, en trois actes et en prose, 1691 ; — (avec Dufresny) les *Chinois*, en quatre actes et un prologue, 1692 ; — (avec le même) la *Baguette de Vulcain*, en un acte, dont le commencement est en prose et la fin en vers, 1693 ; — (avec le même) l'*Augmentation de la Baguette de Vulcain*, en un acte, dont le commencement est en prose et la fin en vers, 1693 ; — la *Naissance d'Amadis*, en un acte, 1694 ; — (avec Dufresny) la *Foire Saint-Germain*, en trois actes, contenant une *Parodie d'Acis et Galathée*, et *Lucrèce*, tragédie burlesque, 1695 : le succès fut tel, que Dancourt composa, sous le même titre, pour le Théâtre-Français, une pièce, qui tomba ; — la *Suite de la Foire Saint-Germain*, ou les *Momies d'Egypte*, en un acte, 1696. II. Au Théâtre-Français, la *Sérénade*, comédie en un acte et en prose, représentée le 3 juillet 1694 ; — *Attendez-moi sous l'orme*, comédie en un acte et en prose : on n'est pas d'accord sur la date de cette comédie ; quelques personnes la croient de Dufresny : il est probable qu'elle est des deux auteurs, alors amis ; — le *Bal*, ou le *Bourgeois de Falaise*, comédie en un acte et en vers, jouée le 14 juin 1696 ; — le *Joueur*, comédie en cinq actes et en vers, représentée le 19 décembre 1696 ; sans contredit le chef-d'œuvre de Regnard, qui avait été joueur. On a prétendu qu'il avait volé cette pièce à Dufresny ; il existe une Épigramme de Gacon, qui prononce que

> Regnard a l'avantage
> D'avoir été le bon larron.

Gacon prétendait même avoir travaillé à la pièce, pendant un voyage à Grillon, où Regnard, dit-il, l'enfermait jusqu'à ce qu'il eût mis en vers la prose dont on lui donnait le canevas (Voy. les *Récréations littéraires* de Cizeron Rival, p. 192). Ainsi c'est pour s'en faire honneur, que Gacon conteste à Regnard jusqu'à sa versification. Malheureusement pour cette prétention, on reconnaît, dans cette pièce, le style des autres comédies de Regnard ; et, quant à l'accusation d'avoir dérobé le sujet à Dufresny (*Voy.* ce nom, XII, 157) : « Il faut, dit Vol-

» taire, se connaître peu au génie » des auteurs pour penser que Regnard ait dérobé cette pièce à Dufresny ; » — le *Distrait*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 2 décembre 1697 ; — *Démocrite amoureux*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 12 janvier 1700 ; — le *Retour imprévu*, comédie en un acte et en prose, jouée le 11 février 1700 ; — les *Folies amoureuses*, comédie en trois actes et en vers, précédée d'un prologue en vers libres, et suivie d'un divertissement intitulé, *Mariage de la Folie* ; le tout joué le 15 janvier 1704 ; — les *Ménechmes*, ou les *Jumeaux*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 4 décembre 1705, pièce que l'auteur a imitée de Plaute, mais en maître ; — le *Légataire universel*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 9 janvier 1708. Quoique les détails soient pleins de gaîté, d'un comique, il est vrai, quelquefois burlesque, l'invention du sujet n'appartient point à Regnard, mais aux Jésuites (Voy. une note à la suite des *Jammabos* de Falbaire, reproduite, depuis long-temps, en tête du Légataire) ; — la *Critique du Légataire*, comédie en un acte et en prose, jouée le 19 février 1708. III. Quatre autres Pièces : les *Souhaits*, comédie en un acte et en vers libres, non représentée ; — les *Vendanges*, ou le *Bailli d'Anières*, comédie en un acte et en vers, représentée, pour la première fois, cent quatorze ans après la mort de l'auteur, sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 15 mars 1823 : elle n'a pas eu de succès ; — *Sapor*, tragédie en cinq actes, non représentée, et dont la lecture est insoutenable ; — le *Carnaval de Venise*, en trois actes, joué à l'Opéra, au mois de mai 1699. IV. Quelques Poésies : la versification en est négligée, prosaïque, incorrecte ; *réserve* y est mis pour rimer à *grève*, et *énormes* à *cornes* : mais il y a des traits heureux, des morceaux agréables et faciles. V. *Voyage en Flandre, Hollande, Danemark, Suède, Laponie, Pologne, Allemagne*, imprimé, pour la première fois, en 1731, sur un manuscrit défectueux, ou plutôt sur des notes informes, sans aucun soin de la part des éditeurs. La plupart des noms-propres sont estropiés ; quelques-uns sont en blanc, les dates fautives ou non indiquées, les répétitions fatigantes : ce qui concerne la Laponie, quoique présentant les mêmes imperfections, a encore de l'intérêt ; mais c'est le seul morceau qui en ait. L'auteur raconte qu'en Danemark les nobles pouvaient tuer un bourgeois ou un paysan, en mettant un écu sur le corps du défunt, et que Frédéric III, ne voulant pas leur ôter ce privilége, ordonna que quand un bourgeois ou un paysan tuerait un noble, il serait tenu de mettre deux écus sur son cadavre. VI. La *Provençale*, historiette, publiée aussi en 1731 : c'est une partie des aventures de Regnard en Italie, et jusqu'à son retour d'esclavage ; mais comme il a tû quelques faits, et embelli les autres, cet Opuscule doit être rangé au nombre des contes ou romans ; et c'est trop légèrement, ce nous semble, que beaucoup de biographes ont vu, dans le récit des Aventures de Zelmis, le récit des Aventures de Regnard, et ont rapporté comme des circonstances de sa vie, ce qui n'est qu'un jeu de son imagination. VII. *Voyage en Normandie*, en prose et en vers, bien inférieur au Voyage trop vanté de Chapelle et Bachaumont. Les quatorze couplets qui coupent la prose de Regnard, sont tous de la même mesure; et l'uniformité est le moindre de leurs défauts. VIII. *Voyage de Chaumont*, en quarante couplets. Tous ces ouvrages de Regnard sont imprimés, mais non dans toutes les éditions de ses OEuvres. Ainsi que cela se pratiquait alors, les premières éditions des *OEuvres de Regnard* étaient tout simplement la réunion des pièces imprimées isolément, et chacune avec sa date : on faisait seulement les frais des frontispices pour les volumes. Les éditions de 1708, 1714, et 1729, chacune en deux tom. in-12, ne comprenaient encore que les pièces jouées au Théâtre-Français, quoique celles que Regnard avait données au Théâtre-Italien, fussent, depuis 1700, imprimées dans la collection de Ghérardi. Ces pièces ne se trouvent même pas dans l'édition de 1731, cinq vol. in-12, où l'on imprima, pour la première fois, les *Voyages* et la *Provençale*. Il existe une contrefaçon de ces cinq volumes, dans laquelle le texte, déjà très-mauvais, des Voyages, est encore étrangement défiguré : l'édition de 1736, 3 vol. in-12, ne contient rien de plus. Celle de 1750, 4 vol. petit in-12, est la première qui contienne le *Carnaval de Venise*, opéra imprimé isolément dès 1699, in-4°., et dans le *Recueil général des Opéras*, 17 vol. in-12. C'est l'abbé de la Porte qui a dirigé l'édition de 1770, 4 vol. in-12. Ch. G. Th. Garnier (*V.* ce nom, XVI, 488) donna les éditions, avec des remarques, de 1789-90, et de 1790, 6 vol. in-8°., dont les deux derniers contiennent les pièces du Théâtre-Italien; le travail de Garnier laisse beaucoup, pour ne pas dire tout, à desirer. C'est la contrefaçon de 1731, que Garnier a prise pour copie; et on lui doit rendre la justice qu'il a fidèlement reproduit toutes ses incorrections, qu'il n'avait sans doute pas aperçues; car il n'en a corrigé, ni même signalé aucune. Les éditions de 1810, 6 vol. in-8°., P. Didot aîné, 1820, 4 vol. in-8°. (sans le Théâtre-Italien), et Hautcœur, 1820, 6 vol. in-8°., sont de simples réimpressions de l'édition de Garnier. Cette même année, 1820, vit paraître l'édition en 6 vol. in-8°., publiée par M. Lequien, qui, tout en prenant l'édition de Garnier pour base de son travail, a collationné le texte des comédies sur les éditions originales, et a fait des corrections importantes. M. Crapelet, qui a donné, en 1822, une édition de Destouches et de Regnard, tirée à cent exemplaires, a fait, sur les mêmes formes, une édition du Regnard, en 6 vol. in-8°., sous le millésime de 1823. C'est peut-être la première fois que l'on a eu recours à l'édition originale de 1731. Mais on n'a pas rempli les blancs, ni rectifié les noms. Ce qui manque encore à une édition de Regnard, c'est un commentaire sinon critique et grammatical, du moins historique. Mais nous sommes déjà si éloignés des temps de l'auteur qu'il sera impossible de remplir tous les noms laissés en blanc, et d'obtenir tous les renseignements qui rendent parfaits les travaux de ce genre. Aux exemplaires de 1823, des éditions de Regnard, est jointe une *Lettre de M. Beffara*, contenant des *Recherches sur les époques de la naissance et de la mort de T. F. Regnard*, qui paraissent enfin bien établies. Regnard, a eu, comme nos meilleurs auteurs comiques, le privilége de ne pas être de l'académie française. On serait tenté de croire qu'ils étaient aussi frappés par le préjugé de la société contre les comédiens. L'Institut a été moins rigoureux que l'académie. Molière fut loué dans l'académie, cent ans après sa mort. Il y a plus long-temps que Regnard est mort ; et son Éloge n'a encore été proposé par aucune société savante. Cet auteur a place dans les *Mémoires de Niceron*, tome XXI. M. Picard lui a consacré un très-bon morceau littéraire dans la *Galerie française*, tome III, livraison première. Le 10 floréal an 8 (30 avril 1800), on représenta, sur le théâtre des Troubadours, *Regnard à Alger*, vaudeville en deux actes, par MM. G. Duval, Armand Gouffé, Chazet, Dupaty, Cadet-Gassicourt, Creuzé, etc., non imprimé. M. Febvé a fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 13 février 1808, et imprimer la même année, *Regnard et Dufresny à Grillon*, ou *la Satire contre les maris*, vaudeville en un acte, qualifié *Fait historique*, quoique les anachronismes n'y soient pas épargnés. Enfin, le 7 août 1815, on a joué, sur le même théâtre, une comédie-vaudeville de MM. George Duval et Rochefort, intitulée : *Regnard esclave à Alger*, non imprimée. A. B—T.

REGNAULT (1) (GILBERT), seigneur de Vaux, était né vers le commencement du seizième siècle, dans le Challonais, d'une famille noble, ou du moins à qui la fortune donnait le rang de la noblesse. Après avoir achevé ses études à Paris, il se fit recevoir avocat, et obtint la charge de juge-mage de l'abbaye de Cluni. Quoique zélé protestant, il justifia la confiance dont l'honorait le cardinal de Lorraine, et lui fut fort utile. Cependant le cardinal, soupçonnant Regnault d'avoir livré aux protestants les reliques de son abbaye, le fit arrêter et conduire dans les prisons de Mâcon, où il resta onze mois. L'amnistie qui suivit la paix de 1563, lui rendit la liberté ; mais, pendant sa détention, sa maison avait été pillée, et le cardinal avait disposé de la charge que Regnault remplissait depuis plus de trente ans d'une manière irréprochable. Celui-ci soutint qu'on n'avait pas le droit de l'en dépouiller, et osa demander justice au parlement de Paris. Les troubles de 1567 arrêtèrent l'instruction du procès ; et Regnault, forcé de s'expatrier, trouva, dans les terres du duc de Savoie, un asile où il se flattait d'être à l'abri des vengeances qui signalèrent cette déplorable époque. Les gens du cardinal de Lorraine parvinrent cependant à se saisir de Regnault, qui fut amené prisonnier à Saint-Clément près de Mâcon ; mais ses amis réussirent à le tirer des mains de Trémont, gouverneur du Mâconais, en payant une somme de mille écus. Le malheureux Regnault se tint long-temps caché, tantôt à Paris, et tantôt dans la Bourgogne : à l'en croire, il n'échappa que par une espèce de miracle au massacre de la Saint-Barthélemi, et aux assassins que le nouvel abbé de Cluni (Claude de Guise) avait chargés de le tuer. Après la paix de 1576, il s'établit à Mâcon : quoiqu'affaibli par l'âge et les chagrins, il reprit sa profession d'avocat, et se fit le défenseur des sujets de Cluni, que tourmentaient sans cesse l'abbé et ses officiers. Papillon attribue à Regnault la Satire intitulée : *Légende de D. Claude de Guise, contenant ses faits et gestes depuis sa*

---

(1) On trouve aussi ce nom écrit *Regnauld* et *Regnaud*.

nativité. (*V.* Guise, XIX, 201). Cette satire, selon de Thou et d'Aubigné, avait paru dès 1574; et ces deux historiens en font auteur Dagoneau, mort en 1580 (*Voy.* Dagoneau, X, 430). En supposant l'existence de l'édition de 1574, qui semble douteuse, malgré les autorités imposantes qu'on vient de citer, il paraît certain que l'on doit à Regnault celle de 1581, à laquelle il dut faire des additions considérables, et dont il composa la *Dédicace*, où il annonce une *suite*, qui n'a point vu le jour. Regnault était alors d'un âge très-avancé; et on peut conjecturer qu'il survécut peu de temps à la publication de cet ouvrage (2). W—s.

REGNAULT (Noel), jésuite, était d'Arras, où il naquit, en 1683. En terminant ses cours, il embrassa la règle de saint Ignace, et suivit la carrière de l'enseignement. Il s'appliqua surtout à l'étude des sciences exactes, et remplit long-temps, avec distinction, la chaire de mathématiques au collége de Louis-le-Grand. C'était un zélé partisan de la méthode de Descartes; et il a contribué, par ses ouvrages, à répandre en France le goût de la physique. Le P. Regnault mourut à Paris, le 14 mai 1762. On a de lui: I. *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe, ou Physique nouvelle en dialogues*, Paris, 1755, 5 vol. in-12. C'est la meilleure édition de cet ouvrage, qui eut un très-grand succès, mais qu'on ne lit plus depuis long-temps. Il a été traduit en anglais, par Thomas Dale, médecin, et en italien. II. *Origine ancienne de la physique nouvelle*, ibid., 1734, 3 vol. in-12. L'auteur y réclame, en faveur de l'antiquité, la gloire d'un grand nombre de découvertes importantes. Avant lui, Paschius, dans son Traité *De novis inventis* (*Voy.* Paschius), et, depuis Regnault, Dutens, dans ses *Recherches sur l'origine des découvertes* (*V.* Dutens), ont essayé de dépouiller les physiciens modernes de quelques-uns de leurs titres les plus brillants à l'estime de la postérité. Ce dernier, dans sa préface, a, suivant l'usage, taxé son prédécesseur de manquer souvent de critique et d'exactitude. III. *Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Newton mise à la portée de tout le monde par M. de Voltaire*, ibid., 1738, in-12 de 46 pag.; c'est une critique. (*V.* la Lettre de Voltaire à Thiriot, du 2 auguste 1738.) IV. *Logique en forme d'entretiens*, ou l'*Art de trouver la vérité*, ibid., 1742, in-12. V. *Entretiens mathématiques*, ibid., 1744, 3 vol. in-12. Ce sont des éléments de géométrie et d'algèbre. W—s.

REGNAULT (Michel-Louis-Étienne), né à Saint-Jean d'Angéli, embrassa la profession d'avocat, et devint lieutenant de la prévôté de la marine à Rochefort. De premiers succès au barreau l'ayant fait remarquer, il fut, quoique fort jeune, député aux états-généraux par le tiers-état du pays d'Aunis. Regnault avait ce qu'il fallait pour réussir dans la vaste carrière qui allait s'ouvrir devant lui : un extérieur avantageux, une élocution facile, un son de voix net, sonore, et des talents assez distingués. Il se présenta d'abord avec circonspection dans cette assemblée, où il ne fut guère question de lui avant le 17 juin 1789, époque de la dissolution des états-généraux. Il chercha d'abord à se faire connaître par la publication d'une feuille quotidienne intitulée : *Journal de Versailles*, dont on le savait l'auteur, quoique cette feuille ne portât pas son nom (1). C'est un tableau fidèle des opérations de l'assemblée. On y aperçoit sans doute une tendance prononcée pour le système qui s'établissait; mais on n'y trouve point les violences démagogiques qui déshonoraient déjà la liberté de la presse, à peine sortie de son berceau. Le Journal de Versailles cessa de paraître, lorsque l'assemblée constituante vint tenir ses séances à Paris, où Regnault donna des notes pour une petite feuille intitulée : le *Postillon par Calais*, résumé extrêmement succinct des délibérations de chaque séance. Ce journal, qui paraissait le soir, ne se fit guère remarquer que par les cris des colporteurs, qui le proclamaient dans les rues avec beaucoup de fracas. Après le 17 juin, Regnault sortit de sa réserve, et prit souvent la parole, mais ne prononça pas de discours étendus. Bien que conformes à l'esprit du temps, ses opinions étaient cependant modérées. La crise du 14 juillet ayant chassé de leurs siéges, ou réduit à une nullité complète, toutes les anciennes autorités, les hommes les plus fougueux se mirent à leur place sans le consentement des pouvoirs supérieurs, entièrement paralysés, et continuèrent le désordre, au lieu d'y porter remède. Pour faire cesser ce système d'anarchie, Regnault fut d'avis qu'avant de s'occuper d'une nouvelle constitution, l'assemblée instituât, de concert avec le roi, les autorités municipales et provinciales, par la raison, disait-il, qu'ayant reçu une forme légale, elles inspireraient aux peuples plus de confiance et de respect. Mais ce n'était pas le règne de l'ordre et de la paix qu'on desirait : on voulait renverser l'édifice social de fond en comble, pour bâtir sur un terrain *nivelé* et défoncé de toutes parts : au lieu de pouvoirs légaux, on établit des clubs, qui se mirent à l'œuvre avec une activité que tout le monde a connue. Plus tard, on entendit Regnault dénoncer avec force les libelles qu'on répandait dans l'armée pour faire révolter les soldats; mais ces révoltes étaient aussi un des moyens d'exécution du nouveau système, parce qu'on savait qu'avec une armée fidèle et disciplinée, la révolution eût été impossible. Cependant, malgré ses protestations contre l'anarchie, Regnault soutenait le parti qui la fomentait, et marchait souvent d'accord avec lui. Il attaqua, dénonça les parlements, et demanda que celui de Rouen fût mandé à la barre, pour avoir méconnu l'autorité du pouvoir souverain, qui, dans son opinion, appartenait à l'assemblée. Il défendit de bonne-foi le système de finances de Necker, que Mirabeau défendit aussi, mais avec les armes de la plus sanglante ironie, pour le discréditer avant qu'on le mît à exécution. En 1790, Regnault vota pour la réduction des pensions, qui, à la vérité, n'étaient pas toutes très-légitimement acquises; mais il s'intéressa pour les créanciers de l'État, et demanda que, préalablement à l'époque inconnue d'une liquidation incertaine, on leur accordât des à-comptes. Il fut partisan très-prononcé des réformes ecclésiastiques, et demanda que les évêques et les curés qui refuseraient de prêter serment à la constitution civile du clergé, fussent immédiatement remplacés: mais il combattit, comme trop sévère, la motion d'un de ses collègues, très-opposé, depuis, au système de la révolution, qui insistait pour que les religieux fussent privés du droit de cité; opinion plus que sévère, qui rejetait, dans les dernières classes de la populace, des hommes instruits et bien élevés. Regnault s'intéressa aussi pour les religieuses, et demanda qu'on leur accordât des pensions qui les missent à l'abri du besoin. Dans d'autres circonstances, il se montra réellement républicain, bien que sa conduite ait depuis prouvé que l'institution d'une république, dans un pays tel que la France, était fort loin de sa pensée. Lors des débats sur la question de savoir à quel pouvoir serait attribué le droit de faire la paix et la guerre, il adopta le système de Péthion et de Barnave, et soutint avec eux, que le roi ne devait faire aucune entreprise hostile sans le consentement de la nation, système qui l'aurait mise à la merci de l'étranger, ou à la disposition de quelques factieux de l'assemblée, comme on l'a vu en 1792. Le 4 septembre, lors de la retraite du ministre Necker, il combattit, quoiqu'indirectement, le système des assignats, qui devait être le principal levier de la révolution. Il voulait que cette funeste opération fût ajournée. Le 7 mai de l'année 1791, il se rangea dans le parti de ceux qui demandaient que le droit de cité dans les colonies appartînt immédiatement aux affranchis, quelle que fût leur couleur, noire ou sang mêlé. Son collègue Barnave, beaucoup plus révolutionnaire que lui dans toutes les autres questions politiques, avait repoussé cette concession de toutes ses forces, en soutenant que si elle devait être faite, il ne convenait pas que ce fût par la métropole, mais par les assemblées coloniales, auxquelles dans son système, il fallait conserver une entière initiative dans une question aussi délicate. Cette opinion de Barnave est une de celles où ce jeune homme développa le plus de talent et d'idées saines. Le 17 juillet 1791, lors du malheureux voyage de Louis XVI pour Montmédi, Regnault fit décréter que les autorités du royaume et les gardes nationales arrêteraient toutes les personnes qui sortiraient de France; qu'on s'emparerait des convois d'armes et d'argent, des chevaux et des voitures; enfin qu'on prendrait toutes les mesures pour empêcher la famille royale de poursuivre sa route. Après le retour du roi, Regnault se jeta dans le parti feuillant, qui paraissait vouloir maintenir la constitution et sauver ce qui restait de la royauté. Il ne quitta point la capitale, et devint capitaine de grenadiers nationaux. Pendant la session de l'assemblée législative, il fournit divers articles au Journal de Paris, dont André Chénier était un des principaux coopérateurs; mais il travailla plus particulièrement à une feuille hebdomadaire, intitulée : l'*Ami des patriotes*, dont la liste civile faisait les frais. Échappé à la proscription du 10 août 1792, il se tint prudemment à l'écart; mais, après le 31 mai 1793, il fut découvert, et mis sous la surveillance d'un gendarme qui le suivait partout. Il lui échappa, et s'enfuit; mais, reconnu à Douai, et jeté dans les prisons de cette ville, il n'en sortit qu'après la révolution du 9 thermidor. Peu de temps après, il fut nommé administrateur des hôpitaux de l'armée d'Italie, où il eut de premiers rapports avec le général en chef Buonaparte. En 1796, il s'attacha entièrement à la fortune de cet homme extraordinaire, qui, lui-même, lui reconnaissant des talents et une grande aptitude pour le travail, n'oublia pas, depuis, de l'employer dans les circonstances les plus difficiles. Regnault fit imprimer à Milan, et particulièrement dans les intérêts de Buonaparte, un Journal qui fut très-répandu dans l'armée. Il suivit le général à Malte, et ne l'accompagna pas en Égypte; mais il fut pourvu, à Malte, d'un emploi de commissaire directorial : si l'on en croit Mallet-Dupan, il y régissait l'administration du pillage, et composait une Gazette révolutionnaire pour l'île et l'archipel. Revenu à Paris, Regnault continua de servir Buonaparte avec un très-grand zèle, et fut un des heureux conspirateurs qui préparèrent la révolution du 18 brumaire, et contribuèrent le plus à la faire réussir. On sait que cette journée fut la dernière de la république. Les fondements de la monarchie la plus absolue commencèrent à être posés; et Regnault, qui avait jusqu'alors professé des principes opposés, devint un de ses agents les plus utiles et les plus actifs. Buonaparte le nomma président de la section de l'intérieur de son conseil-d'état, et porta les honoraires de cette place à trente-six mille francs. Il le prit en outre pour auxiliaire dans les travaux de son cabinet particulier, et le rétribua généreusement pour cette autre occupation. Regnault eut alors un très-grand ascendant sur tout le ministère; et il est juste de dire ici que le nouveau souverain avait assez bien placé sa confiance. Son protégé avait une expérience exercée par les grands événements qui s'étaient passés sous ses yeux; il y avait souvent pris part, et savait que la science de l'administration consiste principalement dans la connaissance des hommes. Il fallait, surtout alors, avoir observé ceux qui avaient joué un rôle dans la révolution, parce qu'ils étaient les plus difficiles à conduire. Regnault avait vu leurs manœuvres, avait été initié à plusieurs de leurs combinaisons, et il était censé savoir comment on devait s'y prendre pour tirer parti de leur machiavélisme, au profit du nouveau gouvernement. Il avait d'ailleurs, comme on l'a dit, le travail extrêmement facile; et c'est ce qu'il fallait pour servir un homme qui, voulant sur-le-champ tout emporter de haute lutte, exigeait que ses projets fussent exécutés aussitôt qu'ils étaient conçus : lorsqu'au milieu de la nuit, dans les intervalles du sommeil, il lui en venait quelques-uns dans la pensée, il dépêchait un messager à Regnault, qui accourait au grand galop de ses chevaux, écoutait, jetait par écrit, à peine éveillé, les conceptions du maître qu'il fallait deviner la plupart du temps, et en essuyait les brusqueries, qui, toutefois, étaient très-bien payées. Il fut comblé de bienfaits et d'honneurs, même littéraires : en 1803, il fut nommé membre de l'académie française, qu'il présida en 1804. Lors de la création de la noblesse impériale, il reçut le titre de comte, et fut nommé, au mois de juillet 1804, procureur-général près la haute-cour impériale, et grand-officier de la légion d'honneur. En 1810, Buonaparte l'attacha plus particulièrement à ses intérêts, en créant pour lui une place de secrétaire de l'état de la famille impériale. Chargé, en cette qualité, d'annoncer la dissolution du mariage de l'empereur avec Joséphine Beauharnais, et sa prochaine union avec l'archiduchesse Marie-Louise, il déclara, le 20 avril 1810, dans une séance extraordinaire du sénat, que ce mariage, en perpétuant la nouvelle dynastie, assurait la prospérité de la France, et présageait la paix du monde. Dans toutes les circonstances, et surtout dans les plus difficiles, Regnault fut le défenseur obligé de tous les projets de l'empereur; et l'on sent assez que nous ne pouvons le suivre dans une telle carrière : il nous suffira de dire que son nom se rattache à toutes les grandes époques de ce règne, unique peut-être dans l'histoire. La création des sénatoreries, le rétablissement de la traite des noirs, la défense de la nouvelle procédure criminelle, les immenses levées de soldats qui devaient asservir l'Europe; tels furent les objets dont il eut ordre de demander la sanction. Voici un aperçu des levées d'hommes qu'il fit approuver par le sénat : le 4 septembre 1806, quatre-vingt mille hommes sur la conscription de 1807 : en 1807, la levée d'un pareil nombre de soldats, sur la conscription de 1808; et en 1808, autant sur celle de 1809 : le 8 septembre de la même année, la levée de 1810 et du reste des quatre classes précédentes, c'est-à dire, la formation de cette belle et immense armée qui devait périr dans les glaces de la Russie; enfin, après la bataille de Leipzig, il fit ordonner que trois cent mille hommes, le reste de la jeunesse de la France, fussent mis à la disposition du ministre de la guerre. Ce serait cependant une erreur de croire que Regnault approuvât les mesures violentes que Buonaparte lui ordonnait de justifier. Dès l'ouverture de la campagne de Russie, il s'aperçut que Buonaparte compromettait sa fortune, que lors du traité de Tilsitt il avait crue assurée : après la bataille de Leipzig, il en désespéra. A cette époque, des émissaires de la maison de Bourbon cherchaient à rallier à la cause du roi des hommes qui pouvaient la servir utilement; et il paraît certain qu'on fit des démarches auprès de Regnault, par l'entremise d'une Anglaise, nommée Bishop, à laquelle il avait rendu quelques services. Cette femme eut la dangereuse hardiesse de lui faire quelques ouvertures; elle pénétra même assez avant dans sa politique, pour voir qu'au moins il n'était point l'ennemi de la famille royale. Mistriss Bishop reçut pour réponse de Regnault, « que tout ce qui porte le caractère » d'une trahison lui était odieux; » mais que si le temps amenait la catastrophe dont le gouvernement » était menacé, lui Regnault, libre » alors de tout engagement, se dévouerait aux intérêts de Louis » XVIII, et lui offrirait pour garant » de sa conduite, les proscriptions

---

(2) L'abbé Papillon dit, dans sa *Bibl. de Bourgogne*, que « D. Claude apprenant que la *Légende* était » de Regnault, voulut le déposer de la judicature » de Cluni : mais, ajoute-t-il, Regnault fut maintenu » par arrêt; et le lendemain, il tint une audience, » après laquelle il jeta les provisions de son emploi » au milieu du parquet, etc. » Tout ce récit n'est qu'un tissu d'erreurs. Regnault, comme on l'a vu, fut privé de son emploi, en 1562, par le cardinal de Lorraine, abbé de Cluni. La *Légende de D. Claude de Guise*, cause de la disgrâce de Regnault, suivant Papillon, qui nie, peut-être avec raison, l'édition de 1574, ne parut en effet qu'en 1581; et cette légende, ouvrage de Regnault, nous apprend qu'il remplissait, depuis plusieurs années, les fonctions d'avocat à Mâcon; mais on n'y voit ni le maintien de Regnault dans son emploi, ni l'abandon volontaire qu'il en fait le lendemain, toutes circonstances importantes, qu'il n'aurait point omises dans un livre qu'il destinait autant à se justifier qu'à rendre odieux l'abbé de Cluni.

---

(1) Quelques biographes qui ont donné des notices inexactes sur Regnault, ont confondu le *Journal de Versailles* avec le *Courrier de Versailles* : il n'y eut de commun entre ces deux journaux que l'époque de leur publication ; les principes n'étaient point les mêmes : le Journal de Versailles était réformateur; et le Courrier, révolutionnaire très-violent : celui-ci était rédigé par Gorsas (*V.* ce nom); ce fut cette feuille qui dénonça le fameux repas des gardes-du-corps aux révolutionnaires de Paris, et donna le signal de l'insurrection des 5 et 6 octobre.

» qu'il avait essuyées, et l'alliance » qu'il avait contractée avec une fa» mille dévouée à ce prince lui-mê» me (2). » Lors du départ de Buonaparte, pour la campagne de 1813, il fit connaître le décret impérial qui déclarait Marie-Louise régente de l'empire, décret qui avait pour but d'attirer l'empereur d'Autriche dans les intérêts de la France, ou, si l'on veut, de l'homme qui en était encore le maître. Le 8 janvier 1814, Regnault fut nommé commandant d'une des légions de la garde nationale de Paris, et le 30 mars il sortit hors des barrières pour combattre les troupes alliées : mais il s'en sépara bientôt, et l'on peignit cette retraite comme une lâcheté ; mille brocards plus offensants les uns que les autres tombèrent sur lui : cependant le général Dessoles, depuis commandant de la garde nationale, rendit publique une délibération du conseil de discipline, qui justifiait Regnault de toute imputation de lâcheté, et fit entendre que d'importants intérêts politiques avaient motivé sa rentrée dans la capitale : en effet, il était parti le 30 pour Blois, où, après quelques contrariétés, il s'était rendu auprès de Marie-Louise ; il y était resté jusqu'au 8 avril, jour de l'arrivée du comte de Schouwaloff, envoyé auprès de la princesse, en qualité de commissaire des puisances alliées : il partit de là pour Clermont en Auvergne, avec la cocarde blanche, et blâma les autorités du pays de ne l'avoir pas encore prise. Cette démonstration paraissait annoncer la résolution de Regnault, de servir la monarchie des Bourbons. On rappela aux personnes qui avaient cherché à l'attirer dans les intérêts du Roi, la réponse qu'il avait faite aux insinuations de Mistriss Bishop ; mais il fut répondu nettement qu'on n'avait pas besoin de lui ; on conçoit dès-lors comment il rentra dans le parti de Buonaparte, qu'il semblait avoir abandonné. Se trouvant néanmoins président de l'académie, il célébra, lors de la réception de M. Campenon, le descendant d'Henri IV, et félicita la France du retour d'un roi si long-temps *desiré*. Ce langage, qui s'accordait peu avec celui qu'il avait tenu peu de temps auparavant, excita des murmures dans toute la salle ; et le lendemain, les journaux s'attachèrent à le mortifier à cette occasion, et n'en firent pas un royaliste plus zélé. Au 20 mars 1815, il rentra dans ses prérogatives, et prit part à toutes les mesures qui avaient pour but d'assurer le pouvoir de Buonaparte : il attaqua surtout avec beaucoup de violence la déclaration du congrès de Vienne, du 13 mars, et soutint que les clauses du traité de Fontainebleau n'ayant été exécutées ni à l'égard de Buonaparte, ni à l'égard de Marie-Louise, le premier n'était point tenu de remplir les engagements qu'il avait souscrits. Il vanta ensuite la modération de Buonaparte en l'opposant à la déclaration royale qui avait mis l'ex-empereur hors de la loi. Il fut nommé, par son département, député à la chambre dite des représentants, et y parla plusieurs fois, toujours dans les intérêts de l'usurpateur, tantôt comme député, tantôt comme ministre d'état. Après la bataille de Waterloo, Buonaparte ne tarda pas à l'appeler auprès de lui ; et il paraît que Regnault ne chercha point à l'abu-

---

2) Regnault avait épousé Mlle. de Bonneuil, dont le père fut attaché, par son service, à *Monsieur* aujourd'hui Roi.

ser sur la situation désespérée où il se trouvait. Le 22 juin, il se chargea d'annoncer à la chambre la résolution de Buonaparte d'abdiquer en faveur de son fils. Quelques députés ayant alors proposé de déclarer le trône vacant, Regnault s'opposa fortement à cette motion, qui rejetait la France dans l'anarchie de 1792 et 1793. « Je n'ai plus ici d'intérêt personnel, » dit-il; je n'appartiens plus à aucun » parti: je ne vois que la patrie et ses » dangers; je vois que notre premier » besoin est de la conserver et de la » maintenir. On vous propose de » faire table nette, de vous livrer à » une création entière d'éléments » nouveaux, et de vous entourer de » débris, pour vous occuper ensuite » à reconstruire. N'avons-nous pas » eu assez de peines pour établir ce » qui existe? Recommencerons-nous » la carrière des innovations et de » l'inexpérience? » Il demanda ensuite que le bureau fût chargé d'exprimer à l'ex-empereur la reconnaissance du peuple français pour le sacrifice qu'il faisait à son indépendance. Cette proposition étant adoptée, il renouvela ses efforts pour faire déclarer le jeune Napoléon successeur de son père, et demanda que l'assemblée décrétât l'abolition de la noblesse, motion *ab irato*, et absolument sans objet. Ce fut ainsi que Regnault termina sa carrière politique. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il eut cependant, sous la police de Fouché, la faculté de rester dans sa maison de campagne près Pontoise: mais une nouvelle ordonnance du 17 janvier 1816 l'obligea de sortir de France, et il passa en Amérique. Plusieurs voyageurs nous ont dit l'avoir rencontré à New-York: son imagination s'était frappée; ce qui a fait dire qu'il avait l'esprit aliéné: c'est une exagération. Ennuyé du séjour d'Amérique, il n'y demeura guère qu'une année; il revint en Europe, en 1817: mais il ne lui fut pas encore permis de rentrer en France; et il fit, pour cela, d'inutiles réclamations. Il paraît qu'il fut redevable de cette sévérité à la conduite, au moins imprudente, de quelques-uns de ses amis et même de ses proches, qui avaient écrit des choses injurieuses contre la famille royale dans une correspondance qui fut saisie. Enfin, une ordonnance ayant rappelé tous les exilés, à l'exception des régicides, Regnault, quoique très malade, se mit sur-le-champ en route pour Paris, où il arriva le 12 mars 1819, et mourut en rentrant chez lui: il n'avait pas encore soixante ans. Peu d'hommes, dans ces derniers temps, ont été l'objet de plus de jugements de toute espèce: on l'a fait passer pour une ame vénale et corrompue, dont on pouvait tout obtenir avec de l'or, et son maître le lui a même plus d'une fois reproché en face. On ne connaît de lui aucune production littéraire (3). Ses Discours et ses Rapports, sous le règne de Buonaparte, pourraient former un gros volume. Il sont tous bien écrits, et annoncent un homme qui n'était pas indigne du fauteuil académique. B-u.

---

(3) Il n'a pas même prononcé de discours pour sa réception à l'Institut. Il a cela de commun, au reste, non-seulement avec les quatre autres de ses collègues nommés par l'arrête des consuls du 3 pluviôse an XI, mais encore avec les huit personnes créées membres de l'académie française, par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Colbert avait été, en 1667, reçu sans discours de réception; mais Colbert etait ministre. Racine, reçu en 1673, prononça un discours, qu'il ne fit point imprimer. M. Maret, successeur de Saint-Lambert, en 1803, était alors ministre, et a fait comme Colbert. Le discours *que n'a pas prononcé* M. de Châteaubriand, a été imprimé *sans le consentement de l'auteur*. Trois autres membres actuels de l'académie, quoiqu'élus, n'ont point prononcé de discours. La Réponse académique de Regnaud à M. Campenon, est peut être son seul morceau littéraire. A. B—t.

REGNIER (**Louis**), sieur de la Planche, l'un des plus zélés partisans de la réforme au seizième siècle, était petit-fils du lieutenant-général de Poitiers, et neveu des Dutillet, dont l'un fut successivement évêque de Saint-Brieuc et de Meaux, et l'autre remplit, avec distinction, la charge de greffier du parlement de Paris. Régnier embrassa, dans sa jeunesse, les opinions de Calvin; mais, si l'on en croit Florimond de Ræmond, il n'était point de bonne foi, et la politique l'occupait plus que la religion. La Planche, dit-il, s'est fait signaler comme un des grands négociateurs du parti, et néanmoins, quant à leur doctrine, leur ennemi, témoin le livre par lui composé, qu'il appela les *Consistoriaux* (V. *Hist. de l'hérésie*, liv. VII, ch. XI). On peut conjecturer que cet ouvrage était la critique de ce qui se passait dans les consistoires; mais, quelques recherches qu'on ait faites, on n'a pu se le procurer. Admis à l'intimité du maréchal de Montmorenci, Regnier devint son confident, et le servit de tout son pouvoir contre les Guises dont tous les bons Français redoutaient l'ambition. C'était, dit Mézerai, un esprit adroit et pétillant, mais malin et imbu des opinions de Calvin, etc. Quelque temps après la conjuration d'Amboise (*V.* Renaudie), la reine Catherine de Médicis, voulant effacer les soupçons que les Guises avaient conçus contre elle, fit venir Regnier dans son cabinet, où elle avait fait cacher le cardinal de Lorraine, et le pressa de lui déclarer naïvement la cause des troubles qui venaient d'éclater dans le royaume, et de lui indiquer les moyens de les apaiser. Regnier, s'imaginant que Catherine, guérie de ses préventions pour les Guises, ne cherchait que des motifs plausibles pour les éloigner, lui répondit que la religion n'était pas le prétexte des révoltes, mais que la haine des grands contre d'orgueilleux étrangers en était la cause, et que la France ne jouirait d'aucune tranquillité tant qu'ils resteraient à la tête du gouvernement. Après quelques questions insidieuses, et auxquelles Regnier fut embarrassé de répondre, Catherine lui reprocha de taire la vérité, et ajouta qu'il avait trempé dans la dernière conjuration, et qu'il n'obtiendrait sa grâce qu'à la condition de livrer l'écossais Stuart et ses autres complices, dont il connaissait la retraite. Regnier lui répondit avec fermeté, qu'il était prêt à rendre au roi tous les services qui s'accorderaient avec l'honneur; mais qu'il la priait d'être bien persuadée qu'il ne ferait jamais les fonctions de prévôt de maréchaussée et d'espion. Catherine, interdite, donna l'ordre de mettre Regnier en prison; mais elle le fit relâcher quatre jours après. L'histoire contemporaine ne nous apprend aucune autre particularité sur Regnier; mais on lui attribue les ouvrages suivants: I. *Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de MM. de Paris envers le roi et couronne de France*, 1565, in-8°.; le but de l'auteur est de justifier le maréchal de Montmorenci de s'être opposé à l'entrée du cardinal de Lorraine à Paris. On y trouve quelques faits curieux. L'imprimeur annonçait une seconde partie qui devait paraître trois jours après la première; mais elle n'a pas été publiée. II. *Réponse à l'Épître de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine, prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et de Naples, duc et comte* *par fantaisie d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainaut*, 1565, in-8°. L'écrit que refute notre auteur, était intitulé : *Lettre d'un seigneur de Hainaut ;* la réponse est très-vigoureuse, et vient, dit Bayle, d'une plume mieux taillée que celle de l'apologiste du cardinal. III. La *Légende de Charles, cardinal de Lorraine et de ses frères* (sous le nom de François de Lisle), Reims (Genève) 1574 (ou 1576, 1579), in-8°. Cette satire très-piquante a été réimprimée par Lenglet Dufresnoy, dans le *Supplément aux Mémoires de Condé* (*V.* Lenglet). IV. *Histoire de l'état de France, tant de la république que de la religion, sous François II*, 1576, in-8°. Quelques personnes veulent ôter cet ouvrage à Regnier, pour le donner à La Planche, ministre dont parle Bèze dans son Histoire ecclésiastique, p. 743. Quoi qu'il en soit, cette histoire, assez bien écrite, contient des faits singuliers et curieux sur les Guises et la reine Catherine de Médicis. W—s.

REGNIER (Mathurin), le premier satirique français qui se soit approché des anciens, naquit à Chartres, le 21 décembre 1573 : il était neveu, par sa mère, du fameux Desportes, abbé de Tiron, qui dut à son talent pour les vers une fortune extraordinaire pour un poète (*V.* Desportes). L'exemple de son oncle dut avoir et eut en effet une grande influence sur Regnier. Dès son enfance, il montra du goût pour la poésie, et en même temps un penchant pour la satire, que son père ne put réprimer (1). Sans consulter sa vocation, ses parents le firent tonsurer à onze ans, pour le mettre en état de succéder à quelques-uns des bénéfices de son oncle : mais bientôt, emporté par un goût effréné pour le plaisir, il se livra sans retenue à des excès que peut excuser à peine la licence des mœurs dans ces temps de troubles et de désordres. Pour échapper à la surveillance et aux reproches de ses parents, il suivit le cardinal de Joyeuse, à Rome, en 1593. Regnier nous apprend lui-même qu'il fut attaché pendant dix ans à ce prélat, sans obtenir de lui la moindre récompense (2). Quoiqu'il fut rebuté de l'état de courtisan, il retourna cependant à Rome, en 1601, avec le duc de Béthune, ambassadeur près du Saint-Siége; et la protection de ce nouveau Mécène, frère de l'ami de Henri IV, fut moins stérile pour lui que ne l'avait été celle du premier. En 1604, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Chartres ; et, deux ans après, il obtint une pension de deux mille livres sur l'abbaye de Vaux de Cernai. Satisfait de sa fortune, recherché des grands pour ses talents, et aimé de tous ceux qui cultivaient les lettres, pour la douceur de son caractère, Regnier aurait pu jouir d'un doux repos, si des infirmités précoces, tristes suites de ses débauches, n'eussent altéré sa santé. La poésie seule avait le pouvoir de calmer ou de lui faire oublier les douleurs incurables auxquelles il fut en proie dès l'âge de trente ans. Il revint alors à la religion, qu'il avait négligée, et consigna, dans quelques pièces de vers, le repentir tardif de ses fautes. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, son mal empira; et il mourut dans l'hôtellerie de l'Ecu d'Orléans, le 22 octobre 1613, à l'âge de trente-neuf ans et dix mois. On plaça ses entrailles dans l'église de Sainte-Marie de Rouen; et son corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut rapporté, comme il l'avait demandé, dans l'abbaye de Royaumont, près de Paris. Regnier, qui s'est représenté comme un homme mélancolique et peu communicatif (3), était au contraire fertile en bons mots et en reparties vives et plaisantes, qui faisaient les délices des sociétés qu'il fréquentait. Naturellement insouciant, il était toujours vêtu d'une manière fort négligée, et souvent même mal-propre; mais il faisait oublier ce défaut par les agréments de son esprit, et par cette espèce de bonhomie, l'un des plus grands charmes de Lafontaine, et que les amis de Regnier lui reprochaient avec la certitude de ne pas l'en corriger (4). Une fois, Regnier se fâcha contre Malherbe, qui, se trouvant à la table de Desportes, dit brutalement à ce dernier, qu'il faisait plus de cas de son potage que de son Imitation des Psaumes (*V.* Malherbe, XXVI, 376). Il ne voulut plus le revoir, et composa contre lui sa neuvième satire, adressée à Nicolas Rapin (*V.* ce nom): il aurait sans doute montré moins d'humeur si le trait de Malherbe l'eût affecté personnellement. Jamais il ne répondit à ses critiques; et il poussait l'insouciance si loin à l'égard de ses ouvrages, qu'il n'eut aucune part aux diverses éditions qui s'en firent de son temps, et qu'il ne songea même pas à corriger les fautes dont elles sont toutes plus ou moins remplies par l'ignorance ou l'inattention des imprimeurs (5). Les *OEuvres* de Regnier se composent de seize *Satires*, trois *Épîtres*, cinq *Élégies*, d'*Odes*, de *Stances*, d'*Épigrammes*, etc. Nourri de la lecture des anciens poètes latins, il leur a emprunté les sujets de la plupart de ses satires, qui contiennent de fréquentes imitations d'Horace, de Perse, de Juvénal, d'Ovide, de Martial, etc., ainsi que des poètes italiens. Son style est à-la-fois plein de naturel, d'enjouement et de vivacité. La facilité la plus heureuse en est le véritable caractère. Il excelle par la vérité des descriptions et par la fidélité des portraits. Aussi, quoique ce poète ait vieilli, il compte encore de nombreux lecteurs; et sans doute il en compterait un plus grand nombre, s'il n'eût pas bravé la décence, en portant dans ses ouvrages la licence de ses mœurs (6). Personne n'a plus loué

---

(1) Et bien que jeune enfant mon père me tançât,
Et de verges souvent mes chansons menaçât,
Me disant de dépit, et bouffi de colère :
Radin, quitte les vers, et que penses-tu faire? etc.
Satire IV.

(2) J'allai, vif de courage, et tout chaud d'espérance,
En la cour d'un prélat, qu'avec mille dangers
J'ai suivi, courtisan, aux pays étrangers.
J'ai changé mon humeur, altéré ma nature.
J'ai bu chaud, mangé froid, j'ai couché sur la dure.
Je l'ai, sans le quitter, à toute heure suivi.
Donnant ma liberté je me suis asservi,
En public, à l'église, à la chambre, à la table;
Et pour avoir été maintefois agréable,
Mais instruit par le temps, à la fin j'ai connu,
Que la fidélité n'est pas grand revenu;
Et qu'à mon temps perdu, sans nulle autre espérance
L'honneur d'être sujet tient lieu de récompense :
N'ayant autre intérêt de *dix ans* jà passés,
Sinon que sans regret je les ai dépensés.
Satire II.

---

(3) Ce n'est pas mon humeur, je suis mélancolique;
Je ne suis point entrant, ma façon est rustique.
Satire III.

(4) Et le surnom de *bon*, me va t'on reprochant,
D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant.
Satire III.

(5) Tout le monde connait l'*épitaphe* que Regnier s'était composée; elle rappelle, par l'incurie qu'elle annonce dans l'auteur, celle que se fit notre inimitable Lafontaine.

(6) Heureux! si ses discours craints du chaste lecteur
Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques
Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques.
Art poétique, 2e. ch.

Regnier que Boileau, si digne de l'apprécier, et qui l'a plus d'une fois imité, mais en homme supérieur : « C'est, dit-il, le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes (*Réflex. critiques sur Longin*, *v*e.) » La première édition des *OEuvres* de ce poète est celle de Paris, 1608, in-4°. ; elle ne contient que dix Satires, et le Discours en vers, au roi Henri IV ; mais les suivantes sont les seules que recherchent les curieux : *Satires et autres œuvres*, Leyde, Elzevier, 1642, in-12 ; elle est plus rare, mais moins complète que celle qu'ont publiée les mêmes imprimeurs, ibid., 1652, in-12. — Londres, 1729, in-4°., avec des *Éclaircissements historiques*, par Brossette (*Voy.* ce nom) ; ibid., 1733, in-4°., cadres rouges, et dont il a été tiré des exemplaires petit in-fol. ; rares. Ces deux éditions renferment les poésies de Motin, Berthelot, et autres poètes contemporains de Regnier. On assure que Lenglet Dufresnoy a pris soin de l'édition de 1733, Londres (Paris), 1746, ou Amsterdam (Paris), 1750, 2 vol. in-12. Il vient d'en paraître une nouvelle édition avec les Commentaires, revus, corrigés et augmentés, précédée de l'*Histoire de la satire en France*, par M. Viollet le Duc, Paris, 1822, in-18, et 1823, in-8°. Celle de Lequien, Paris, 1822, in-8°., offre le texte le plus soigné. La *Notice* que Brossette a publiée sur Regnier, a été insérée dans le tome XI des *Mémoires* de Niceron. Son *Portrait* a été gravé in-4°., par Sciller Schastins. W—s.

REGNIER (Jacques), né à Beaune, le 6 janvier 1589, eut pour père un avocat, qui le laissa sans fortune. Obligé de se créer des ressources hors d'une carrière indépendante, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité, et se fit ensuite correcteur d'imprimerie. Fatigué de ce métier, qui n'avait pas rendu sa condition meilleure, il finit par se livrer à l'étude de la médecine, et prit le bonnet de docteur à Cahors, en 1624. Son propre corps, affligé de continuelles maladies, offrit une ample matière aux études de son art. Ses douleurs physiques étaient encore aggravées par l'état de misère dont il ne put sortir. Il y succomba le 16 juin 1653. Il faisait diversion à ses maux en cultivant la poésie latine ; et il soumettait ses essais à Charles Fevret, son ami, qui pourtant n'a laissé qu'une réputation de jurisconsulte. Les Poèmes manuscrits de Regnier, dont le plus considérable était sur la *Passion*, sont perdus. Il ne fit imprimer qu'une seule de ses productions : *Apologi Phædrii, ex ludicris J. Regneri B. D. M.* (Belnensis doctoris medici), Dijon, 1643, in-12 ; trad. en français, par Daubaine, 1685, in-12 (*Dict. des anonymes*, 2e. édit., n°. 6588.) F—T.

REGNIER DESMARAIS (1) (François-Séraphin), grammairien et littérateur estimable, naquit à Paris, en 1632, d'une famille originaire du Poitou. Il était le sixième de onze enfants, dont sept moururent en bas âge, et les trois autres embrassèrent la vie religieuse. A huit ans, il fut mis au séminaire de Nanterre, où il fit ses études, sous la direction des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont le P. Faure, son oncle maternel, après en avoir été le réformateur, était devenu le directeur-général (*V.* Faure, XIV, 198). Dans toutes ses classes, le jeune Regnier remporta les prix de prose et de vers; mais il fut moins heureux au collége de Montaigu, où il étudia deux ans la philosophie. Le peu d'attrait qu'il trouvait aux leçons de ses maîtres tourna ses idées vers la littérature; et il était encore sur les bancs quand il traduisit en vers burlesques la Batrachomyomachie d'Homère. Il fut attaché successivement à différents seigneurs, fit quelques voyages à leur suite, et employa ses loisirs à étudier l'italien et l'espagnol, qu'il apprit par le seul secours des livres. En 1662, il accompagna le duc de Créqui à Rome, avec le titre de secrétaire d'ambassade; fut chargé de la correspondance italienne, et ensuite de la négociation relative à l'affaire des Corses (*V.* Créqui, X, 229). Après son retour en France, il continua d'entretenir un commerce de lettres avec les amis qu'il avait laissés en Italie. Ayant adressé à l'abbé Strozzi une *Canzone*, celui-ci la donna comme une pièce qu'Allatius venait de retrouver dans le manuscrit de Pétrarque de la bibliothèque Vaticane. Chacun le crut; et quand la chose fut éclaircie, l'académie de la Crusca s'empressa d'adopter le poète dont les productions approchaient assez de celles de Pétrarque pour tromper des juges exercés. Regnier n'avait nul dessein de s'engager dans l'état ecclésiastique; mais, en 1668, le roi lui ayant donné le prieuré de Grammont, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à Rome, il prit les ordres sacrés, et se conduisit depuis avec la même régularité que s'il n'eût fait que suivre sa vocation. L'académie française lui ouvrit ses portes en 1670, quoiqu'il n'eût donné jusqu'alors aucun ouvrage en français; mais la connaissance qu'il avait des langues savantes devait le rendre très-utile à la composition du *Dictionnaire* dont cette compagnie s'occupait avec beaucoup d'activité. Quoique employé par les ministres ou par le roi lui-même, dans diverses missions de confiance, il répondit si bien, par son zèle, aux espérances de l'académie, qu'en 1684, après la mort de Mézerai, il fut élu secrétaire perpétuel. Regnier, en cette qualité, rédigea tous les *Mémoires* qui parurent au nom de l'académie, dans le procès qu'elle eut à soutenir contre Furetière, qui s'était approprié le travail de la compagnie (*V.* Furetière). Le *Dictionnaire* attendu si long-temps, et auquel Regnier avait eu tant de part (2), était sur le point de paraître. Il en avait rédigé la *Préface* et l'*Épître dédicatoire* au Roi. Mais, pendant un voyage qu'il fut forcé de faire en Touraine, Ch. Perrault, Charpentier, et quelques autres académiciens, eurent assez de crédit pour faire préférer une autre Préface et une autre Dédicace à celles que Regnier avait composées. Regnier, justement indigné, fit, sur les Épîtres de Perrault et de Charpentier, des remarques critiques, quelquefois bien fondées, mais plus souvent trop sévères (3). L'infatigable académicien se chargea ensuite de rédiger la *Grammaire* qui devait développer les principes dont le Dictionnaire n'était que l'application, et former, avec cet ouvrage, un corps complet de langue française. Il y employa, comme il le dit dans sa Préface, « tout ce qu'il avait pu acquérir de lumières, par cinquante ans » de réflexions sur notre langue, par » quelque connaissance des langues » voisines, et par trente-quatre ans » d'assiduité dans les assemblées de » l'académie, où il avait presque » toujours tenu la plume. » La Grammaire de Regnier ne comprend que le détail des parties de l'*Oraison*: il se proposait de traiter à part de la *Syntaxe*. Trop prolixe pour les élèves, elle n'est pas sans utilité pour les savants; et, quoique peu consultée maintenant, elle n'en est pas moins une mine abondante, que ses successeurs n'ont pas manqué d'exploiter. Une des parties les plus intéressantes de ce livre est le traité de l'*Orthographe*. L'auteur y expose avec détail les divers changements proposés depuis J. Dubois (Sylvius) jusqu'à Lesclache, pour rendre l'écriture française conforme à la prononciation; et ce tableau n'a pas été reproduit en entier, dans le travail, beaucoup plus ample, que Goujet a donné sur le même sujet (*Biblioth. franc.*, I, 76-132). La Grammaire de l'abbé Regnier fut l'objet d'une critique assez maligne, de la part du P. Buffier, à qui l'on doit une *Grammaire*, jugée meilleure que celle de Regnier (selon les *Mémoires de Trévoux*, octobre, 1706). L'académicien fit au jésuite une réponse plus vive que solide, et dans laquelle il eut le tort de prétendre avoir toujours raison. D'Alembert conjecture que cette querelle dégoûta Regnier d'achever la tâche qu'il s'était imposée. Il revint à la poésie, qu'il n'avait pas cessé de cultiver, quoique avec peu de succès (surtout dans le genre élevé), et à la traduction, genre dans lequel il a mieux réussi. Regnier mourut, le 6 septembre 1713, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il eut Lamonnoye pour successeur à l'académie. D'un caractère ferme et inébranlable dans l'amitié, d'une probité à toute épreuve, et portant l'amour du vrai jusqu'au scrupule (4), Regnier n'eut d'autre défaut qu'un entêtement déplacé. Furetière dit que ses confrères lui avaient donné le nom d'abbé *Pertinax*. Un jour qu'il soutenait avec chaleur son opinion contre un de ses confrères, une dame, présente à ce débat, leur dit : Messieurs, convenez de quelque chose, fût-ce d'une sottise. Outre des *Traductions italiennes* du *Panégyrique de Louis XIV*, par Pellisson, 1671, et de la *Relation* de Bossuet *sur le quiétisme*, 1698, in-8o., on a de Regnier : I. *Pratique de la Perfection chrétienne*, par Rodriguez, traduit de l'espagnol en français, Paris, 1676, 3 vol. in-4o. (5), et souvent réimprimée depuis dans différents formats. Il avait entrepris cette traduction à la prière des Jésuites. Il accuse les solitaires du Port-Royal, d'avoir

---

(1) « Des seigneuries appartenantes à mon père, » il ne m'en est demeuré que le surnom de *Desmarets*, que sans y prendre garde j'ai toujours écrit » *Desmarais*, autrement que mon père, ayant aussi, » sans savoir pourquoi retranché le *de* du nom de Regnier, au lieu que, depuis ce temps-là, beaucoup de » gens ont ajouté un *de* à leur nom. » *Mémoir.*, p. 1.

---

(2) M. Barbier dit que Regnier a rédigé en grande partie la seconde édition du *Dictionnaire* de l'acad. franç., imprimée en 1718; mais il est certain qu'il avait eu déjà beaucoup de part à la première, qui ne parut qu'en 1694, vingt-quatre ans après son admission dans ce corps littéraire.

(3) D'Alembert a inséré dans les notes de l'*Éloge* de cet académicien, les *Épîtres* au roi de Ch. Per-

---

rault et de Charpentier, avec les *Notes* de Regnier-Desmarais. La *Préface* qu'avait composée Regnier, et celle de Charpentier, se trouvent dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*, la Haye, Moetjens, 1694, tom. 1er., 627-78. Voy. le *Dict. des anonymes*, 2e. éd., no. 3744.

(4) Un jour qu'on le pressait de mentir en faveur d'un homme puissant : *J'aime mieux*, dit-il, *me brouiller avec lui qu'avec moi.*

(5) La *Traduction* de la Perfection chrétienne de Rodriguez ne parut qu'en 1676, six ans après la réception de Regnier à l'académie française; cependant l'abbé Sabatier dit que ce fut cette traduction qui lui valut sa place à l'académie (Voy. les *Trois siècles de la littérature*).

altéré le texte espagnol dans plusieurs endroits de leur version de cet ouvrage, et surtout dans le dixième chapitre du premier traité, où, dit-il, en parlant de la grâce, on prête à l'auteur des termes tout contraires aux siens. II. *Description du Monument érigé à la gloire du Roi, par le maréchal de la Feuillade, avec les inscriptions*, ibid., 1686, in-4°. Regnier avait composé toutes les inscriptions excepté celle : *Viro immortali* (*V.* Lafeuillade, xiv, 457). III. *Le Poesie d'Anacreonte tradotte in verso Toscano, e d'annotazioni illustrate*, ibid., 1693, in-8°.; Florence, 1695, in-12, avec deux autres traductions d'Anacréon, par Bartol. Corsini et l'abbé Salvini. IV. *Le premier livre de l'Iliade, en vers français*, avec une *Dissertation* sur quelques endroits d'Homère, Paris, 1700, in-8°. Dans cette Dissertation, il réfute les paradoxes des détracteurs d'Homère et de l'antiquité; mais il prouve, par ses vers, qu'on peut admirer les anciens sans parvenir à rendre leurs beautés (6). V. *Traité de la Grammaire française*, ibid. (7), 1705 et 1706, in-4°.; ibid., 1706, in-12; Amsterdam, 1707, in-12. L'auteur de l'approbation (Fontenelle) loue la netteté et la solidité qui règnent dans cet ouvrage. VI. *Remarques sur l'article 137 des Mémoires de Trévoux*, ibid., 1706, in-4°., de 54 pag. C'est la Réponse à la critique du P. Buffier; on la trouve à la suite de la Grammaire, dans les exemplaires in-4°., avec la date de 1706. VII. *L'Histoire des démêles de la cour de France avec celle de Rome, au sujet de l'affaire des Corses*, ibid., 1707, in-4°., avec une planche représentant la pyramide que le roi fit élever pour perpétuer le souvenir de cet événement et qu'il fit ensuite abattre. Les faits sont rapportés dans cet ouvrage avec beaucoup d'exactitude; mais la narration manque de vie et de mouvement. VIII. *Poésies françaises, italiennes, latines et espagnoles*, ibid., 1707-8, 2 vol. in-12. Les *Poésies françaises* ont été réimprimées, la Haye, 1716, 2 vol. in-12, précédées des *Mémoires* de Regnier sur sa vie, qu'il avait rédigés pour satisfaire à la demande de l'académie de la Crusca. On assure que les Italiens et les Espagnols font beaucoup de cas des vers que Regnier a composés dans leur langue; mais ses vers français sont très-médiocres : on y distingue cependant quelques pièces écrites d'un style naturel (8), et la traduction d'une fameuse scène du *Pastor fido* (*V.* Guarini, xviii, 596). Le succès qu'obtint ce morceau, dans la nouveauté, nuisit, dit-on, aux vues d'avancement que Regnier avait formées, et il eût obtenu les honneurs de l'épiscopat sans les scrupules que cette traduction donna au roi. IX. Les *Deux Livres de la Divination* de Cicéron, trad. en français, ibid., 1720, in-12; cette traduction est fidèle, et les Remarques en augmentent le prix. L'abbé d'Olivet a relevé quelques erreurs échappées à Regnier, dans une *Lettre* à Fraguier, imprimée récemment dans l'*Album Franc-Comtois* (novembre 1823). X. *Entretiens* de Cicéron, sur les vrais biens et sur les vrais maux (*De finibus bonorum et malorum*), ibid., 1721, in-12. On trouve à la fin, la Traduction d'une partie de l'Oraison pour Muræna. De tous les académiciens, Regnier était celui qui s'était opposé avec le plus de force à toute espèce de changement dans l'orthographe : mais les innovations nécessaires obtinrent malgré lui la sanction de l'usage (9); et lorsque, huit ans après sa mort, on voulut donner au public sa dernière Traduction, l'éditeur prévint que, pour s'accommoder à la pratique de l'imprimeur, on avait été forcé de suivre la nouvelle orthographe, sans quoi l'on n'eût jamais fini (*V.* la fin de l'*Avertissement*). Regnier a laissé en manuscrit une *Traduction* en vers italiens des *Quatrains* de Pibrac, dont il envoya la copie à la grande-duchesse de Toscane; et un *Poème* en quatre chants sur le *Règne de Louis XIV* (10). Il avait recueilli ses *Lettres* à Magalotti, et à ses amis d'Italie, en 2 vol. in fol. Outre les *Mémoires de sa vie*, dont on a déjà parlé, et qui furent imprimés, pour la première fois, dans les *Mémoires de littérature*, par Sallengre, tome 1er., on peut consulter *Niceron*, tome v, et son *Eloge* par d'Alembert, dans l'*Histoire des membres de l'académie française*, III, 201-99. W—s.

---

(6) Despréaux parle avec un trop juste dédain de cette traduction (*Œuvres de Boileau-Despréaux*, Paris, J.-J. Blaise, 1821, tome IV, p. 368, Lettre à Brossette, du 8 septembre 1700).

(7) L'édition de 1676, 2 vol. in-12, citée par Desessarts, Prudhomme, Feller, et même dans l'*Histoire de la langue française*, est imaginaire. La *Grammaire* de Regnier parut pour la première fois en 1705, in-4°.

(8) Cependant on ne doit point lui attribuer avec les auteurs du nouveau *Dict. hist., crit. et bibliog.*, le joli quatrain sur la *violette*, qui est de Desmarets de Saint-Sorlin (*V.* Desmarets, XI, 203).

REGNIER (Claude-Ambroise), duc de Massa, né à Blamont en Lorraine, le 6 avril 1736, exerçait avec succès la profession d'avocat à Nanci, lorsque les premiers symptomes de la révolution se manifestèrent. Quoiqu'il eût la réputation d'un homme sage et instruit, il ne put échapper à la séduisante théorie qu'on avait résolu de mettre en pratique : néanmoins il ne s'y livra qu'avec réserve. Nommé député aux états-généraux, il ne prit point part, au moins ostensiblement, aux audacieuses délibérations qui consommèrent la dissolution de cette assemblée. Sous la constituante, Régnier ne s'occupa guère que de questions judiciaires : ainsi, ce qui est un mérite assez rare, il sut se mettre à sa place; et en cela, il ne fut pas imité par la plupart de ses collègues. Les violences qui agitèrent l'assemblée, en 1789, l'effrayèrent, sans doute; il se tint à l'écart jusqu'en 1790, et ne parut à la tribune, que lorsqu'il fut question de l'établissement des nouvelles autorités judiciaires. On voulait introduire le jury jusque dans les procès purement civils; le 7 avril, Regnier attaqua cette innovation au moins bizarre, et concourut à la faire rejeter. On voulut aussi instituer l'ambulance des juges d'appel : il combattit ce système, qui avait beaucoup de partisans, et qui fut également écarté. Enfin Regnier examina la question délicate de savoir s'il ne serait pas convenable d'accorder des indemnités aux personnes poursuivies comme criminelles, lorsqu'un jugement aurait prononcé leur absolution : l'affirmative lui parut évidente ; mais on trouva de grandes difficultés dans l'application, et sa proposition n'eut pas de suite. Lors de l'insurrection de la garnison et du peuple de Nanci, il défendit la municipalité de cette ville, accusée de n'avoir rien fait pour prévenir le désordre et le comprimer : il approuva aussi la conduite du marquis de Bouillé dans cette désastreuse journée, et repoussa les attaques dirigées contre lui par le parti jacobin. On doit regarder ces premières hostilités comme l'époque de la scission entre les démagogues et les constitutionnels : dès ce moment, ils ne cessèrent de se faire une guerre à outrance. Le 28 août, Régnier attaqua vivement le vicomte de Mirabeau, et demanda qu'il fût décrété d'accusation, pour avoir cherché à flétrir le régiment qu'il commandait, en emportant les cravates de ses enseignes. Il s'occupa encore de quelques questions administratives, où il ne fut pas remarqué, et il travailla beaucoup dans les comités. Lors du départ du roi, en 1791, il fut envoyé, en qualité de commissaire, dans les départements de la Lorraine et de l'Alsace, pour y prévenir ou faire cesser les désordres qu'un tel événement aurait pu faire naître. Voilà, à-peu-près, tout ce qui nous a paru digne d'être rappelé de la conduite de Regnier pendant la durée de l'assemblée constituante. Quant à ses opinions politiques, elles furent constamment modérées, comme nous venons de l'indiquer : cependant on le voyait voter le plus habituellement avec le côté gauche, dont sûrement la modération n'était pas le principe; mais il avait sans doute prévu que le côté opposé succomberait et que les proscriptions seraient la conséquence de sa chute : d'ailleurs Régnier était plébéien, et devait être naturellement l'adversaire d'un parti que l'on dénonçait chaque jour comme l'oppresseur de la caste plébéienne. Regnier ne parut plus sur la scène politique, après la session de l'assemblée constituante ; et l'on n'entendit point parler de lui après les événements du 10 août : il parvint à se faire oublier pendant le règne de la Convention ; mais la révolution du 9 thermidor ayant retrempé les esprits et ranimé les courages, les hommes les plus réservés ne purent rester dans l'inertie, et Regnier se présenta pour jouer un rôle nouveau. La Convention fut enfin forcée de terminer sa carrière : la constitution, dite de l'an trois, s'établit, et Regnier fut nommé député au Conseil des Anciens, par le département de la Meurthe. Nous sommes obligés de rappeler qu'ici, il se montra plus sévère que dans l'assemblée constituante : dans le Conseil des Anciens, il combattit l'opinion qui rappelait au corps législatif Jean-Jacques Aymé (1), qui en était membre par droit d'élection, et il fut un des défenseurs de la fameuse loi du 3 brumaire, odieux résidu de la tyrannie conventionnelle. Il fut aussi l'adversaire des prêtres déportés ou exilés de France, et se rangea du parti de ceux qui s'opposaient à leur retour. Regnier fit plus d'effet au Conseil des Anciens qu'à l'assemblée constituante ; mais aussi le Conseil des Anciens avait beaucoup moins d'ascendant sur le public que la constituante, et moins encore que le Conseil des Cinq-cents. Regnier fut tour-à-tour secrétaire et président du Conseil des

---

(9) On doit avouer néanmoins qu'en reconnaissant lui-même que l'usage était le maître de tout en matière de langue (pag. 125 de sa *Grammaire*, édition de 1706, in-12), il convenait qu'il serait peut-être difficile de condamner la suppression de l'*s* dans beaucoup de mots où cette lettre ne se prononce pas : et ce fut en effet la plus grande réforme qui s'introduisit à cette époque dans l'orthographe, et qui devint bientôt générale. G—ce.

(10) Le roi ne voulant pas que cet ouvrage parût, à cause des endroits désobligeants qui s'y trouvent pour les nations avec lesquelles il était en paix, le fit enlever incontinent après la mort de l'auteur. Le portefeuille où était cet ouvrage, avec plusieurs autres plus courts qui ont eu le même sort, fut remis, par ordre de sa Majesté, entre les mains de M. le duc de Noailles. *Avertissement des Poésies franç.* de Regnier-Desmarais, éd. de 1716, p. V.

---

(1) Les révolutionnaires, pour le rendre ridicule, avaient substitué le nom de *Job* à celui de Jean-Jacques, et l'avaient si souvent répété, que ce nom de Job lui fut effectivement conservé.

Anciens : il ne prit point part aux événements du 18 fructidor ; et s'il ne défendit pas ceux qui en furent les victimes, au moins il ne les attaqua point. Mais il se fit honneur en repoussant l'odieuse proposition de Boulay de la Meurthe, qui voulait qu'on expulsât de leur patrie non-seulement tous les nobles qui n'avaient pas donné des gages à la révolution, mais toutes les personnes qui, ayant occupé quelque place importante dans l'ancien gouvernement, n'auraient pas donné un gage pareil au nouvel ordre de choses. Regnier, dont les pouvoirs étaient expirés, fut, en 1799, nommé une seconde fois, par son département, député au Conseil des Anciens : il fut du nombre de ceux qui, convaincus que le pitoyable Directoire ne pouvait plus se soutenir, projetèrent de hâter sa chute, et de le remplacer par un ordre de choses plus tolérable. Déjà l'attaque avait été faite par le parti jacobin : un club (2), où l'on entendait les mêmes vociférations que dans la société de 1793, s'était établi près du Conseil des Anciens. Les gens sages voulaient bien être débarrassés du Directoire ; mais ils craignaient que les Jacobins ne reprissent leur cruel empire. Courtois dénonça vivement les nouveaux clubistes, et demanda qu'ils fussent chassés d'un lieu qui était sous la police du Conseil. Régnier appuya Courtois : la majorité se décida, et les clubistes expulsés ne purent s'établir ailleurs. Enfin Regnier se réunit à ceux qui, au retour de Buonaparte, résolurent avec lui de renverser un gouvernement dont les débris croulaient de toutes parts. Les mesures étant prises et les batteries préparées, Regnier, et son collègue Cornet, comme lui membre du Conseil des Anciens, furent chargés, d'après une convention qui avait eu lieu chez Lemercier, président du Conseil au 18 brumaire, jour correspondant au 9 novembre 1799, de demander que le siége des deux Conseils fût transféré à Saint-Cloud. Il prononça un discours sur les dangers qui environnaient le Corps législatif, et s'opposa formellement à l'explication des motifs qui avaient exigé que les deux Conseils sortissent de Paris. On sait que tout se passa comme l'avaient desiré les heureux conspirateurs (*V.* BUONAPARTE, au Supplément). Les services qu'avait rendus Regnier au nouveau gouvernement et à son chef, ne pouvaient rester sans récompense : il fut d'abord président de la commission intermédiaire nommée pour travailler à une nouvelle constitution. Après l'établissement du consulat, il devint membre du conseil-d'état, dans la section des finances, où il fut chargé de divers rapports à présenter au corps législatif : ce fut lui qui fit rétablir la flétrissure de la marque pour les crimes de faux. Le 14 septembre 1802, Buonaparte le nomma *grand-juge*, ministre de la justice, et joignit à ses attributions, la police, qui était aussi un ministère. Ce fut lui qui dirigea, en 1804, toutes les poursuites contre George et Pichegru (*Voy.* ces deux noms). Regnier réunissait ainsi les plus éminentes fonctions de l'état, après la puissance souveraine, et la place la plus difficile, en qualité de grand-juge ou garde-des-sceaux : on le vit, renouvelant les anciennes solennités du parlement, présider les magistrats de la cour de Cassation, revêtus de leurs robes rouges, et assister aux cérémonies religieuses, que l'impiété des révolutionnaires avait proscrites. Cependant, soit que les occupations de ministre de la justice et celles de ministre de la police exigeassent un travail auquel un seul homme ne pouvait suffire, soit que Buonaparte eût besoin, pour la police, d'un agent plus initié dans les mystères de la révolution, le ministère de la police fut distrait des attributions de Regnier, et rendu à Fouché. Regnier conserva le titre de grand-juge avec le ministère de la justice, qu'il exerça sans exciter personnellement aucune plainte. Buonaparte, qui avait pour principe d'élever aux plus hautes dignités ceux auxquels il confiait des places éminentes, nomma successivement Regnier grand-officier de la Légion d'honneur, sénateur, et duc de Massa. Le portefeuille de la justice lui fut ôté en novembre 1813, et il devint président du corps-législatif, place qu'il occupait encore lorsque Buonaparte abdiqua, en 1814. Il écrivit, le 8 avril, au gouvernement provisoire, pour savoir s'il serait continué dans ces fonctions. On ne lui fit aucune réponse; et dès-lors aussi affligé de la chute de son maître que de ses propres disgraces, il vécut dans le chagrin, et mourut à Paris, le 24 juin 1814. Son fils a hérité de son titre de duc de Massa, et siége aujourd'hui à la chambre des pairs. B—u.

---

(2) Ce club est connu dans l'histoire de la révolution, sous le nom de club du *Manége*.

REGNIER. *Voy.* REYNIER.

RÉGULUS (MARCUS-ATILIUS), consul romain, s'est distingué dans la première guerre punique: l'illustration de sa famille remontait à l'an de Rome 310 (444 avant J. C.) On élut alors, pour remplacer les consuls, trois tribuns militaires, qui furent pris, dit-on, dans l'ordre patricien, quoique les plébéiens eussent été déclarés éligibles, et au nombre desquels se trouvait un Atilius Longus. En 398 avant notre ère, un second Atilius Longus devint tribun militaire, et fut réélu l'an 395: on voit ensuite un troisième Atilius, mais surnommé Régulus, consul en 335; un quatrième avec le même surnom, en 294; un cinquième en 267; et c'est celui auquel cet article est consacré. Nous pouvons supposer, que selon la loi ou l'usage, il avait environ quarante-trois ans, quand il obtint les faisceaux consulaires, et que par conséquent il était né vers 310; mais l'on dira plutôt 320 ou 325, si l'on observe que son fils Caius, élu consul en 257, a dû naître vers 300. Marcus Régulus battit les Salentins, s'empara de Brindes, et reçut, avec son collègue Julius Libo, les honneurs du triomphe, le 22 décembre 267. Son second consulat est de l'an 256. On avait d'abord nommé, avec Manlius Vulso, Quintus Cœditius; mais celui-ci étant mort fort peu de temps après l'élection, Régulus le remplaça: c'était la neuvième année de la première guerre punique. Les deux consuls vainquirent sur mer les Carthaginois commandés par Amilcar et Hannon, prirent soixante-trois vaisseaux, en coulèrent à fond trente autres, et perdirent vingt-quatre des leurs: il leur en restait trois-cent-six; et ils avaient réduit la flotte ennemie à deux cent cinquante-sept voiles. Polybe place cette bataille navale près du Mont Ecnome, sur la côte méridionale de la Sicile, entre Agrigente et Géla. Le même historien nous apprend que les Romains, ayant radoubé les vaisseaux qu'ils avaient pris aux Carthaginois, et porté ainsi la flotte romaine à plus de trois cent soixante navires, cinglèrent vers l'Afrique, et se rendirent maitres du port d'Aspis; que, sur l'ordre du sénat, qui rappelait l'un des consuls, Manlius Vulso reconduisit à Rome la plus grande partie de la flotte; et que Régulus resta en Afrique, avec quarante vaisseaux, cinq-cents cavaliers et quinze mille fantassins. Les Carthaginois se donnèrent trois commandants, Bostar, Asdrubal, fils de Hannon, et Amilcar, qui ramenait d'Héraclée cinq cents hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Régulus emporta d'assaut les villes non fortifiées, et assiégea les autres: il gagna, près d'Adis, une victoire éclatante, et prit Tunis; les auteurs latins élèvent à deux cents le nombre des places qu'il soumit. Déjà il se croyait maître de Carthage, où régnaient la discorde, la famine et la terreur. Pour prévenir, dit Polybe, le retour de son collègue, et ne partager avec personne la gloire de terminer cette guerre, il offrit la paix aux Carthaginois, mais à des conditions intolérables, plus humiliantes et plus dures que toutes les défaites. Le sénat de Carthage n'y put consentir, et s'enhardit d'autant mieux à tenter encore la fortune des combats, qu'il venait de recevoir un renfort de Lacédémoniens volontaires, conduits par Xanthippe. Les auteurs modernes qui renvoient au proconsulat de Régulus, en 255, la bataille d'Adis, la prise de Tunis, et les propositions de paix, contredisent Polybe, et commettent probablement une erreur. C'est même au consulat et non au proconsulat de Régulus, qu'Aulugelle, d'après Tubéron, rapporte l'histoire de cet énorme serpent, qui, sur les bords du fleuve Bagrada, se montra, dit-on, plus formidable aux Romains, que ne l'avait été l'armée carthaginoise, et contre lequel il fallut employer des machines de guerre. Ce récit ne se lit point dans Polybe; mais Valère-Maxime, Florus, Silius Italicus, Orose, etc., l'ont transmis aux compilateurs modernes. Xanthippe, jusqu'alors inconnu, était un habile capitaine: lorsqu'il eut appris les détails des revers qu'avaient essuyés les Carthaginois, il osa leur dire qu'ils avaient été vaincus par l'impéritie de leurs propres généraux, bien plus que par les Romains. On lui confia le commandement d'une armée composée de douze mille fantassins, quatre mille cavaliers et une centaine d'éléphants. Il rangea ces animaux sur une première ligne, derrière laquelle il plaça la phalange; distribua une partie des troupes mercenaires dans l'aile droite; et jeta les plus agiles sur l'une et l'autre aîle avec la cavalerie. Régulus n'était plus que proconsul; et quelques historiens, parmi lesquels n'est pas compris Polybe, assurent qu'il avait instamment prié qu'on voulût bien le décharger du commandement militaire: c'eût été pour lui et pour Rome un très-grand bonheur. Mais en vain écrivait-il qu'un valet ayant enlevé les charrues de l'unique champ qu'il possédait, sa présence était nécessaire à la culture de son héritage et à la subsistance de sa famille; on décréta que ses charrues seraient renouvelées, son champ cultivé et sa famille alimentée aux frais de la république: les Latins ont jeté dans leurs annales le plus qu'ils ont pu de détails de cette espèce. Quoi qu'il en soit, Régulus accepta la bataille qu'on s'était disposé à lui livrer près de Tunis: il mit au front ses troupes légères; derrière elles, la grosse infanterie, et la cavalerie sur les aîles; en sorte que le corps d'armée, moins étendu qu'à l'ordinaire, avait plus d'épaisseur. C'était une disposition excellente pour résister au choc des éléphants : mais elle ne laissait point, ajoute Polybe, assez de moyens de défense contre la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse que celle des Romains. Aussi Régulus perdit-il la bataille, et tomba-t-il entre les mains des Carthaginois, avec environ cinq cents soldats, compagnons de sa déroute. Il laissait le reste de son armée, écrasé sur le champ de bataille, à l'exception de deux mille hommes qui se réfugièrent, comme par miracle, dit l'historien grec, à Clypéa ou Aspis. Xanthippe avait perdu huit cents soldats étrangers; mais il ramenait les Carthaginois dans leur ville, traînant après eux les dépouilles des morts, cinq cents prisonniers, et ce général Régulus, qui, naguère intraitable, se voyait réduit à implorer une pitié qu'il n'avait pas eue; c'est encore une réflexion de Polybe. Eutrope a porté à trente mille le nombre des Romains exterminés en cette journée, et à quinze mille celui des prisonniers. On raconte ensuite que Régulus demeura captif à Carthage, jusqu'en 250 ou même jusqu'en 247; qu'à l'une ou l'autre de ces époques, il accompagna des ambassadeurs Carthaginois envoyés à Rome pour négocier la paix; qu'il avait promis, si elle n'était pas conclue, de venir reprendre ses fers; qu'il opina dans le sénat contre la paix, et même contre l'échange des prisonniers; que son discours détermina les sénateurs à rompre toute négociation; que, malgré le grand-pontife qui prétendait le dégager d'un serment extorqué par la violence, malgré les larmes de sa famille et de tous ses concitoyens, il remplit sa promesse, repartit pour Carthage, et se remit aux mains de ses ennemis; qu'enfin ceux-ci le firent périr au milieu des plus affreux supplices, soit en lui coupant les paupières et en le privant du sommeil, soit en le tirant d'un sombre cachot pour l'exposer aux rayons d'un soleil brûlant, soit en l'attachant à une croix, soit en l'enfermant dans un coffre ou tonneau de bois hérissé de pointes de fer : car les livres nous offrent toutes ces variantes, à moins qu'on ne dise, avec Florus et Rollin, que Régulus a souffert tous ces tourments l'un après l'autre. Nous devons avouer que, sauf ces différences, presque tous les auteurs Latins, et trois historiens grecs, Appien, Dion-Cassius et Zonaras, s'accordent sur le fond de ces tragiques aventures. Cicéron en fait mention dans son traité *De Officiis*, et dans sa Harangue contre Pison; c'est le sujet de la magnifique Ode d'Horace, *Cælo tonantem*, etc. Le dévouement et le supplice de Régulus sont indiqués dans le sommaire du 18^e. livre de Tite-Live; Valère Maxime les cite avec une pleine confiance; Silius Italicus les célèbre; l'auteur de l'opuscule *De viris illustribus* et les autres abréviateurs classiques se gardent bien de les omettre. A tant de textes positifs, nous ne pouvons opposer que le silence de Polybe et de Diodore de Sicile, qui donnent beaucoup d'autres détails sur ce personnage. Polybe aurait été naturellement entraîné, par le cours de sa narration, à rappeler au moins, des faits si mémorables, s'il en avait eu connaissance. Diodore de Sicile, en parlant des cruautés exercées sur les Carthaginois par les fils de Régulus, dit qu'ils y étaient excités par leur mère (Marcia), qui supportait avec peine la mort de son mari, et qui l'imputait à leur négligence. Ces paroles prouvent, selon Paulmier de Grentemesnil, que Régulus est mort d'une maladie mal soignée. Terrasson, au contraire, traduit : « La mère des jeunes Atilius, » qui attribuait à la négligence de ses » fils la mort *cruelle* de son mari, » leur persuada de s'en *venger* » sur deux prisonniers carthaginois » (Bostar et Amilcar) qu'ils avaient » à Rome; » et ce passage, ainsi rendu, devient une preuve de la fin tragique de Régulus : mais, en se reportant au texte grec, on n'y trouve rien qui exprime l'idée de *vengeance*, rien qui corresponde au mot *cruelle*. Une des plus graves infidélités qu'un traducteur puisse commettre, est d'attribuer tout exprès à l'auteur qu'il interprète, des expressions qui favorisent une tradition contestée, et que cet auteur n'énonce point. Les meilleurs critiques du dernier siècle, et particulièrement Wesseling, ont embrassé l'opinion de Paulmier de Grentemesnil, sans daigner faire mention de la paraphrase et du commentaire de Terrasson. Le P. Petau, dans ses grandes Tables chronologiques, n'a daté que la défaite de Régulus près de Tunis, et a passé sous silence le supplice de ce général. Toland, Beaufort et Lévesque, en reléguant tout ce récit parmi les fables, ont joint aux indications tirées du silence de Polybe et du texte de Diodore, celles qui résultent, soit des variantes ou contradictions des auteurs latins, soit aussi de la conduite humaine et généreuse des Carthaginois à l'égard du consul Scipion, qu'ils avaient fait prisonnier au commencement de la première guerre punique. Du reste le tableau de l'ambassade, du dévoûment et de la mort de Régulus, remplit la plus grande partie du livre qui tient la place du 18^e^. de Tite-Live, dans les suppléments de Freinsheim; et il a passé de là dans tous les livres modernes d'histoire romaine : il a été transporté sur le théâtre lyrique italien, par Métastase; sur la scène française, par Pradon, par Dorat, et récemment, avec plus de succès, par M. Arnault fils. A vrai dire, on ne connaît de la vie d'Atilius Régulus, que ce qui concerne son premier consulat en 267, le second en 256, et son proconsulat en 255 : à cette dernière époque, il pouvait avoir soixante-cinq ans, et nous ignorons combien de temps il a survécu à sa défaite; les plus sûrs renseignements sur son histoire se trouvent dans le premier livre de Polybe, et dans ce qui reste des livres XXIII et XXIV de Diodore de Sicile. — Nous avons indiqué au commencement de cet article, quatre Atilius, plus anciens que lui : ceux qui ne paraissent dans l'histoire qu'après son premier consulat, n'ont pas tous porté le surnom de Régulus. Atilius Calatinus est consul en 258, et dictateur en 258; mais le Caius Atilius *Régulus* Serranus, qui obtint les faisceaux en 257, et en 250, est le fils du personnage dont nous venons d'esquisser la vie. On trouve ensuite Caius Atilius Balbus, consul en 245 et 235; le surnom de *Régulus* reparaît en 227, attaché aux noms de Marcus Atilius, et de son fils Caius Atilius : le premier exerça la puissance consulaire en 227 et 217, et la censure en 214 : le second parvint au consulat en 225. Trois autres Atilius, consuls en 171, 137 et 107 (1) (année de la naissance de

---

(1) Toutes les dates énoncées dans cet article sont conformes aux résultats de l'excellent travail d'Albert sur la chronologie romaine dans l'*Art de vérifier les dates avant J. C.*

Cicéron), ne sont surnommés que Serranus, mot que Virgile et Pline font venir de *serere*, semer (*et te sulco, Serane, serentem*). La famille *Atilia* a subsisté jusque sous les empereurs, illustrée surtout par les dignités qu'avaient occupées, depuis l'an 444 avant notre ère, jusqu'en 107, les treize personnages désignés dans cet article. D—n—u.

REHNSCHOLD (Charles-Gustave, comte de), sénateur et feld-maréchal de Suède, appelé mal-à-propos Reinschild par quelques écrivains, fut un des généraux les plus distingués de Charles XII. Né à Stralsund, en 1651, d'une famille originaire du pays de Munster, et dont le nom primitif était Reffenbrinck, il passa en Scanie, pour faire ses études à l'université de Lund. En 1673, il entra au service militaire, et se fit remarquer par son courage et son dévoûment pendant la guerre que Charles XI eut à soutenir contre les Danois. Après avoir eu part à l'expédition de Charles XII dans l'île de Sélande, à la bataille de Narwa, au siége de Riga, il obtint le commandement d'une armée en Pologne. Ayant pris, en 1703, la ville de Thorn, par assaut, sans perdre un seul homme, il poursuivit Auguste, remporta sur l'armée de ce prince, une victoire éclatante, à Frauenstadt, et répandit la terreur parmi les Saxons et les Polonais. Charles XII le nomma sénateur et feld-maréchal, et lui donna le titre de comte. Rehnschold accompagna le monarque victorieux dans son expédition contre Pierre Ier. Il fut chargé du commandement de l'armée suédoise à la bataille de Pultawa, Charles ayant été blessé, et ne pouvant commander en personne. Selon les Mémoires qui ont paru en Suède, ce furent les mésintelligences qui éclatèrent entre le feld-maréchal et le général Lewenhaupt, qui occasionnèrent la perte de la bataille. Rehnschold fut fait prisonnier par les Russes, et ne recouvra sa liberté qu'au bout de neuf années. Le czar, en la lui rendant, exigea qu'il prît par écrit l'engagement de ne pas servir dans la suite contre les Russes. Rehnschold alla rejoindre Charles XII, qui était en Norvége. Après la mort du monarque, il eut un commandement en Scanie. Il avait assisté à douze batailles rangées, et à trente combats : son corps était couvert de blessures ; et il mourut des suites de celle qu'il avait reçue dans la poitrine, pendant les campagnes de Pologne. Une hémorrhagie violente termina ses jours, le 29 janvier 1722. Ce fut le docteur Norberg, auteur de l'histoire de Charles XII, qui prononça l'oraison funèbre du feld-maréchal ; et Frédéric Ier., successeur de Charles, honora les obsèques de sa présence. C—u.

REICHARD (Henri-Godefroi), philologue allemand, né à Schleiz, en 1742, s'est distingué par ses traductions en latin. Il n'avait jamais parlé cette langue, lorsqu'étant obligé, à l'université de Leipzig, de disputer sans préparation, il fut étonné lui-même de la facilité avec laquelle il débitait des phrases latines. Depuis ce moment cette langue fut pour lui un idiome favori ; et à l'exception de ses Discours allemands, assez médiocres, il a toujours écrit en latin. Avant de quitter Leipzig, il publia une Dissertation, *De artis bene scribendi origine et fatis usque ad annum* 1453, (Leipzig, 1766), qu'il fit suivre d'une lettre à Garve, *De causis magnitudinis veterum et recentiorum in* *omni liberaliori doctrinâ effectricibus*, ibid. Ayant été nommé maître au collége de Grimma, il donna une édition d'un auteur de l'école platonique, Gemistus Pletho, avec des notes, Leipzig, 1770. Une inondation arrivée à Grimma, en 1777, lui fournit le sujet d'un poème latin, *Cataclysmus Grimmensis*, où il imite assez heureusement Ovide; mais faute d'imagination, il y devient prosaïque. Bien qu'il n'eût guère d'autres idées en théologie que celles qu'il avait puisées à l'école d'Ernesti son maître à Leipzig, il en publia pourtant un Manuel, sous ce titre: *Initia doctrinæ christianæ in usum studiosæ juventutis*, Leipzig, 1778; seconde édition, 1794. Quoiqu'il eût d'abord écrit, *De institutione puerili Dialogus*, Leipzig, 1777, contre la nouvelle méthode d'enseignement mise en vogue par Basedow, il traduisit néanmoins, dans la suite en latin, un ouvrage élémentaire de l'école de cet instituteur, *Wolkii commentarius in tabulas centum elementares æri incisas*, Leipzig, 1784, 1789. Il eut l'idée de publier un journal pour l'éducation, *Ephemerides Lipsicæ*, 1786-87; ce journal cessa au bout de l'année. Les philologues furent très-satisfaits de son édition de l'*Alexandra* ou *Cassandra* de Lycophron, où il montre une profonde connaissance de la langue grecque; mais son érudition l'a trompé sur le mérite de cet ouvrage antique, qu'il élève beaucoup trop haut (*Voy*. LYCOPHRON, XXV, 511): Reichard prit même la peine d'en faire une imitation allemande, qu'il ajouta, par une disparate assez singulière, à un poème sur le siége de Magdebourg. Il avait plus heureusement imité, en latin, le poème allemand de *Phaéton*, par Zachariæ, Leipzig, 1780, dont il avait déjà paru une autre traduction d'Avenarius, traducteur de Murner aux enfers, Brunswick, 1771. Dans son zèle pour les traductions latines, il fit le même honneur à un mauvais poème prétendu héroïque, le *Grenadier* ou *Gustave Moustache*. Il l'intitula, dans la langue de Virgile: *Gustaviadios libri XII, poemation epicum*, Leipzig, 1790. Cette traduction ne prouve point en faveur de son goût; et pour un homme aussi familiarisé avec les classiques, ce fut une entreprise qui étonna le public. Reichard fut approuvé davantage en traduisant en latin l'histoire de la guerre de Sept-Ans, par Archenholtz, 1790; seconde édition, 1792: mais ce fut surtout dans sa traduction du Nouveau-Testament, que l'on reconnut l'habile latiniste; elle parut à Leipzig, en 1799, et eut beaucoup de succès, du moins auprès des savants. Il avait exposé sa méthode de traduction dans une Dissertation *De adornandâ Novi Testam. versione vere latinâ*, Leipzig, 1796. Reichard n'était parvenu dans sa très-modeste position, à l'école de Grimma, que jusqu'au titre de co-recteur; et il mourut le 22 mai 1801. Un de ses confrères, Steyer, fit paraître, la même année, *Lessus in obitum H. G. Reichardii*. Lenz dit, dans le Nécrologe de Schlichtegroll, que la science de Reichard était le fruit de la mémoire plutôt que du jugement.

D—G.

REICHARDT (JEAN-FRÉDÉRIC), compositeur, né en 1752, à Kœnisberg en Prusse, apprit la musique dès son enfance, et, à l'âge de dix ans, se fit entendre publiquement, sur le violon et le piano, dans les villes d'Allemagne: mais entraîné par son goût pour les lettres, il fit ses études à l'université de sa ville natale, sous la direction de Kant, et alla les achever à Leipzig. Ayant fait ensuite un voyage en Allemagne, il revint en Prusse, et obtint une place de secrétaire à la chambre des domaines. Son talent musical ne tarda pas à le conduire dans une autre carrière. Ayant été appelé à Berlin, par Frédéric II, pour diriger l'opéra italien, il se voua tout entier à la musique, et organisa des concerts, où il fit exécuter les compositions des maîtres italiens Jomelli, Sacchini, Piccinni, etc. : dans les notices qu'il distribuait pendant les concerts, il mettait les auditeurs allemands au fait du genre et du mérite de chacun de ces maîtres. Il visita lui-même l'Italie, en 1782; mais il n'y fit qu'un court séjour. Trois ans après, il alla donner des concerts à Londres : il y fit entendre ses compositions, consistant en psaumes, scènes italiennes, et la *Passion* de Métastase. Il les fit exécuter ensuite à Paris, où il s'était rendu en quittant l'Angleterre. Reichardt y eut du succès; et l'académie royale de musique lui confia deux poèmes, le *Tamerlan* de Morel, et le *Panthée* de Berquin. L'année suivante, il revint à Paris, avec la composition entière du premier de ces opéras, et la moitié de la seconde. Il allait faire exécuter plusieurs scènes italiennes dans les concerts de la reine à Versailles, lorsque la mort du roi de Prusse le força de retourner dans ce pays en toute hâte, afin de mettre en musique la cantate funèbre du marquis de Lucchesini. Quoique pressé par le temps, Reichardt réussit parfaitement dans cette tâche; et sa cantate, exécutée aux funérailles du roi à Potsdam, fut fort goûtée du public : la partition en a été gravée à Paris, en 1787. Le successeur de Frédéric II confia au compositeur la direction de l'orchestre royal, uni à celui du prince de Prusse. Les meilleurs exécutants y furent appelés; l'opéra italien fut bien soutenu; et Reichardt composa plusieurs opéras sérieux, et des ballets : Son *Andromède* et son *Brennus*, parurent à cette époque. Dans ces grands opéras, il avait l'intention d'unir le style savant de Gluck aux agréments du chant italien. Cependant Reichardt n'avait pas de génie; et il ne réussit que médiocrement dans le grand style lyrique : seulement on voit qu'il avait bien étudié Gluck, qu'il se proposait toujours pour modèle. Il regardait *Brennus* comme sa meilleure composition : loin d'être de son avis, les connaisseurs n'y trouvèrent ni verve, ni originalité, ni grâce. Il réussit mieux dans l'opéra-comique, pour lequel il composa quelques pièces. Un second voyage qu'il fit en Italie, en 1790, afin de recruter des sujets pour le théâtre royal de Berlin, le fatigua au point, que ne pouvant achever, pour le carnaval, son opéra d'*Olympiade*, il se brouilla avec la cour, et se retira, dans une terre auprès de Halle, d'où il fut rappelé promptement pour faire jouer cet opéra, pendant les fêtes célébrées, à l'occasion du mariage de deux princesses. Ayant fait, en 1792, un troisième voyage à Paris, il prit un vif intérêt aux événements de la révolution, et déposa ses sentiments dans ses *Lettres familières, écrites pendant un voyage en France*, en 1792, 2 vol. in-8°. Il n'en fallut pas davantage pour le faire considérer, dans une cour ombrageuse, comme un partisan de la révolution. Dépouillé de sa direction de l'orchestre, il se retira, en 1794, à Hambourg, et acheta une terre dans le Holstein. Il rédigea un ouvrage périodique, sous le titre de *La France*. Cependant le gouvernement prussien, ayant senti qu'il était injuste de destituer pour des opinions politiques un maître de chapelle, le dédommagea par une place de directeur des salines à Halle, où Reichardt avait toujours sa terre. A l'avénement de Frédéric Guillaume III, il reprit la direction de l'orchestre. On donna, à la fête du sacre, un de ses meilleurs opéras : l'*Ile des esprits*. En 1798, il composa l'opéra italien de *Rosemonde* : l'année suivante, à l'anniversaire de la naissance de Frédéric II, il fit exécuter les odes de ce prince, qu'il avait mises en musique ; vers le même temps, on joua à Berlin le *Tamerlan* de Reichardt avec des paroles allemandes. Pour l'ouverture du théâtre national, il fit représenter l'opéra de la *Forêt enchantée*, dont Kotzebue avait écrit le poème. Il composa plusieurs morceaux des *Croisés*, du même poète, ainsi que la musique de deux pièces dramatiques de Goethe (*Egmont*, et *Jery et Bæthely*). Il avait précédemment mis en musique les chansons de Goethe, pour lesquelles il réussit bien mieux que pour celles de Klopstock, Herder et Schiller. On regarde comme une excellente composition la musique que fit Reichardt pour la scène des sorcières dans la tragédie de Macbeth. Son séjour à Paris lui avait donné l'idée de transplanter sur la scène allemande, le genre tout-à-fait français des vaudevilles. Comme les poètes allemands n'en avaient pas une idée exacte, Reichardt fit lui-même une pièce dont le sujet, du genre sentimental, était tiré des anecdotes de la révolution : pour les airs il choisit les chansons de Goethe et autres, qu'il avait mises en musique. Ce premier vaudeville allemand, intitulé *Amour et Fidélité*, eut beaucoup de succès ; il en donna deux autres, intitulés *Juchhei*, et l'*Art et l'Amour*, qui ne furent pas si bien accueillis. Ayant fait, en 1803, un quatrième voyage à Paris, il y fut nommé correspondant de l'Institut, classe des beaux-arts. Il profita de ce séjour pour recueillir beaucoup de renseignements sur les événements publics et les hommes marquants du jour ; et à son retour en Allemagne, il fit paraître de *Nouvelles lettres familières, écrites pendant son voyage en France*, dans les années 1803 et 1804, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est plein d'anecdotes intéressantes, et il fit une vive sensation. A l'approche de l'armée française, en 1806, Reichardt quitta la ville de Halle, pour se réfugier dans le royaume de Prusse, d'où il fut obligé de revenir ensuite pour faire sa cour au nouveau roi de Westphalie, conserver sa terre, et solliciter une indemnité pour la place de directeur des salines. Il était sur le point d'obtenir une sous-préfecture, quand le roi Jérôme lui confia la direction des théâtres français et allemand à Cassel. Reichardt composa pour les fêtes de la nouvelle cour plusieurs divertissements, et mit en musique un petit opéra français : l'*Heureux naufrage*. Étant allé à Vienne pour recruter des bouffes, il y reçut des offres brillantes, et se chargea de composer l'opéra de *Bradamante*, paroles de Colin. Pendant qu'on montait cette nouveauté, la guerre éclata entre l'Autriche et la France ; et Reichardt n'ayant pas conservé la direction des théâtres de Cassel, se retira dans sa terre, près de Halle. Il y écrivit des *Lettres familières sur Vienne*, aussi intéressantes que celles qu'il avait données sur Paris : aussi furent-elles très-bien accueillies du public. Il est mort dans sa retraite, le 27 juin 1814. Il avait perdu, en 1783, sa femme, excellente cantatrice, et fille du compositeur Benda. Une des filles de Reichardt, Louise, épouse du poète Tick, a composé plusieurs airs. Reichardt joignait à beaucoup d'esprit et de souplesse dans sa conduite, une vanité excessive, qui le brouilla souvent avec les personnes qui étaient en relation avec lui. Il raisonnait très-bien sur la musique lyrique : on en trouve des preuves dans la *Gazette musicale*, qu'il rédigeait à Berlin, en 1804 et 1805. D—G.

REID (THOMAS), professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, naquit, le 26 avril 1710, à Strachan, dans le comté de Kincardine (ou Mearns) en Écosse, à vingt milles d'Aberdeen. Quoique Reid ait été le fondateur d'une ère nouvelle dans l'histoire de la philosophie moderne, sa vie n'offre aucun de ces événements remarquables qui excitent la curiosité ou l'intérêt des hommes. Dans l'obscurité d'une retraite studieuse, étranger aux agitations de l'ambition, et ne s'occupant jamais de sa gloire littéraire, il vécut, à son insu, en véritable philosophe, faisant le plus de bien possible à ceux qui l'entouraient, et concentrant toute l'activité de son intelligence sur l'étude la plus utile à l'homme, c'est-à-dire, la connaissance de l'homme même. Après avoir passé deux ans à l'école de sa paroisse de Kincardine, il fut envoyé à Aberdeen; et après quelque préparation sous de fort bons maîtres, à l'âge de douze à treize ans, il entra au collége Maréchal d'Aberdeen, où il fit sa philosophie, sous le docteur George Turnbull, avantageusement connu par un ouvrage intitulé, *Principes de philosophie morale*, et par un volumineux traité, maintenant oublié, *sur la peinture antique*. Il résida un peu plus long-temps que l'époque ordinaire à l'université, dont il avait été nommé bibliothécaire. Cependant, en 1736, il résigna cet emploi, fit un voyage en Angleterre, visita Londres, et les deux universités d'Oxford et de Cambridge, et se lia avec les professeurs les plus distingués de cette époque. A son retour, en 1737, il fut promu, par le collége royal d'Aberdeen, à un des bénéfices qui étaient sous le patronage de l'université, New-Machar, dans le comté d'Aberdeen. Reid était alors si peu habitué à la composition, il était si modeste et se défiait tant de lui-même, qu'au lieu de lire ses propres sermons à ses paroissiens, il se contentait de leur lire ceux de Tillotson et d'Evans. Il paraît néanmoins que le petit nombre de sermons qu'il a composés, annonçaient déjà un esprit élevé et un jugement sain. Ce fut pendant qu'il était ministre à New-Machar, qu'il fit insérer, dans les Transactions philosophiques de la société royale de Londres, pour l'année 1748, un *Essai sur l'application des mathématiques à la morale*. Pitcairn et Cheyne venaient d'essayer récemment d'appliquer les mathématiques à la médecine, lorsque Hutcheson, professeur à Glasgow, dans ses Recherches sur l'origine de nos idées de *beauté* et de *vertu*, voulut en faire aussi l'application au sujet qu'il traitait. Suivant lui, le bien produit par un individu dépend en partie de sa bienveillance et en partie de ses dispositions; la relation entre ces diverses idées morales peut être exprimée algébriquement : de là il conclut que la *bienveillance* ou *mérite moral* d'un agent est proportionnelle à une fraction qui aurait le bien produit pour numérateur, et les dispositions de l'agent pour dénominateur. Reid, après avoir examiné, dans son Essai, la nature des méthodes mathématiques, et les matières auxquelles on les avait appliquées, prouve qu'elles ne pouvaient nullement convenir à la morale, parce que ces vérités ne se rapportent pas aux mêmes facultés. D'Alembert a depuis traité le même sujet avec une grande supériorité d'esprit. Le second ouvrage que fit paraître Reid, est une *Analyse de la Logique d'Aristote*, qu'avait publiée Hume. En 1752, les professeurs du collége royal d'Aberdeen élurent le docteur Reid, professeur de philosophie dans le même collége, en témoignage, est-il dit dans la lettre de nomination, de la haute opinion qu'ils avaient conçue de ses lumières et de ses talents. Le professeur de philosophie devait alors enseigner, comme on le faisait dans nos colléges avant la révolution, les sciences mathématiques et physiques aussi bien que la logique et la morale. L'extension donnée aujourd'hui à chacune de ces sciences, rendait indispensable d'en diviser l'enseignement; et c'est une amélioration réelle introduite en France, aussi bien qu'en Écosse. A peine le docteur Reid était-il établi à Aberdeen, qu'il conçut l'idée d'une association littéraire, qui subsista fort long-temps, et qui paraît avoir eu d'heureux effets sur la direction des études philosophiques dans le nord de l'Écosse. Cette société s'assemblait une fois par semaine; et les membres y soumettaient réciproquement les uns aux autres les fruits de leurs travaux. Rapporter les noms des Reid, des Gregory, des Campbell, des Beattie, des Gérard, tous membres de cette association, c'est en faire un suffisant éloge. De tous les ouvrages publiés par quelques-uns des membres, le plus original et le plus profond est incontestablement le livre publié par Reid en 1764, sous le titre de *Recherches sur l'esprit humain*. Ce fut-là la première attaque directe contre les conséquences du scepticisme de Hume. Reid avait commencé par admettre, avec Berkeley, que rien ne pouvait être perçu, s'il n'était dans l'esprit qui le percevait, et que nous n'apercevions pas les choses extérieures, mais uniquement les images et les représentations de ces objets : étonné pourtant lui-même des conséquences qu'on pouvait rigoureusement tirer de ce système, il en vint à se demander quelle preuve, autre que l'autorité de Berkeley et de Hume, il avait pour croire que tous les objets de nos connaissances étaient des idées imprimées dans notre esprit. Dès ce moment, il sentit la nécessité d'une méthode exacte et sévère. Il en fit l'application au sujet qu'il traitait, pénétra au cœur du système, et chercha à réfuter la *théorie idéale*, complètement admise alors dans les écoles, et sur laquelle il pensait que toute la philosophie de Hume, aussi bien que tous les raisonnements de Berkeley contre l'existence de la matière, étaient fondés. Cette réfutation de la *Théorie idéale*, formait selon lui son principal mérite. Il consiste plutôt dans la méthode employée pour parvenir à ce résultat, méthode que le docteur Reid suivit toujours pour les recherches qu'il entreprit par la suite. S'il ne fut pas le premier à concevoir l'idée de poursuivre l'étude de l'esprit humain sur un plan analogue à celui qui fut si heureusement adapté aux sciences physiques par les disciples de Bacon, il fut du moins le premier à le mettre à exécution dans ses ouvrages. Si l'impression produite sur le public par les travaux de Reid, ne se fit pas sentir d'une manière ostensible; c'est que la multitude est hors d'état en effet d'avoir un avis sur de tels sujets : mais le petit nombre de ceux qui étaient habitués aux recherches analytiques de l'école Newtonienne rendit justice à l'étendue de ses aperçus; et l'université de Glasgow se hâta de l'appeler dans son sein, en lui conférant, en 1763, la chaire de philosophie morale, vacante alors par la résignation d'Adam Smith. Cette place était, à tous égards, fort avantageuse; le revenu en même temps était beaucoup plus considérable que celui qu'il pouvait se faire à Aberdeen : il entrait enfin en rapport avec des hommes du plus haut mérite; et l'objet de ses leçons, tracé d'avance avec discernement, lui permettait de concentrer son attention dans ses études favorites. A l'imitation d'Adam Smith, son prédécesseur, il divisa son cours en quatre parties. Adam Smith avait reçu cette méthode de Th. Craigie, auquel il avait succédé; et celui-ci n'avait fait que suivre en cela le plan tracé par le célèbre Hutcheson, son prédécesseur immédiat. La première partie de ce cours comprenait la métaphysique; la seconde, la morale proprement dite; la troisième traitait de la jurisprudence ou du droit naturel; et enfin dans la quatrième partie, Reid s'occupait du droit politique. En faveur de la jeunesse qui assistait à ses leçons, il fit aussi un cours de rhétorique, dans lequel il exposa la philosophie du beau, et ses théories sur l'éloquence et la rhétorique. Nous n'avons plus ni sa politique, ni son droit naturel, ni son cours de rhétorique. Il ne nous reste que ses *Essais sur les facultés actives de l'homme*, publiés en 1788, et son premier ouvrage *sur les facultés intellectuelles*, publié en 1785. Dugald Stewart les a réunis en un seul volume, qu'il a donné sous le titre de *Philosophie de Reid*, en plaçant en tête une Notice sur la vie et les ouvrages de son maître, d'où nous avons principalement tiré les matériaux de cet article. Ces deux ouvrages sont à eux seuls un traité complet de philosophie. Reid a divisé la partie métaphysique en huit sections, et a probablement eu l'intention d'y donner une liste complète des facultés simples. Dugald Stewart, son disciple, chercha plus tard à remplir les lacunes laissées par son maître. Reid n'avait compris, dans son énumération des facultés de l'esprit, que la mémoire, la conception, la faculté de composition et de décomposition, le jugement, le raisonnement et le goût; Dugald Stewart y ajouta la perception externe, l'attention, l'abstraction, l'association des idées et l'imagination. Reid improvisait rarement ses leçons. Il avait coutume de les lire; et son débit ne contribuait nullement à relever la simplicité un peu sèche de son style. Cependant tel était le respect que son caractère et son talent inspiraient à son jeune auditoire, que tous les jours le nombre de ses disciples augmentait, et que tous ont conservé de ses leçons le plus agréable souvenir. Il connaissait fort peu les travaux faits avant lui dans les branches de la science dont il s'occupait; mais ce défaut d'érudition donnait à ses leçons une empreinte d'unité et de simplicité caractéristique, qu'on chercherait vainement dans aucun autre auteur. Cette indépendante uniformité de pensée est souvent la meilleure garantie de la bonne-foi d'un écrivain. Les Essais sur les facultés actives de l'homme terminèrent sa carrière littéraire. Il continua cependant à étudier encore avec toute l'ardeur de la jeunesse, et composa de temps à autre quelques Essais destinés à être lus et discutés dans une société philosophique dont il était membre. Les plus importantes de ces dernières productions, sont : Un *Examen des opinions de Priestley, sur l'esprit et la matière;* des *Observations sur l'Utopie de Thomas More;* quelques *Réflexions physiologiques sur le système musculaire.* Ce dernier essai paraît avoir été écrit par l'auteur dans sa quatre-vingt-sixième année, et il en fit la lecture à ses associés, quelques mois avant sa mort. L'étude des mathématiques qu'il avait cultivées dans sa jeunesse, avait aussi repris ses premiers charmes à ses yeux. C'est au milieu de ces studieux loisirs qu'il fut surpris par la maladie, à Glasgow, vers la fin de septembre 1796. Le 7 octobre suivant, le docteur Reid avait cessé d'exister. Il avait conservé jusqu'à la fin l'usage de toutes ses facultés : quelques jours avant sa maladie, il pouvait encore faire plusieurs milles en se promenant; et il aimait à cultiver son jardin. Sa mémoire seule commençait à ne plus être aussi ferme; et ses dernières compositions manquent de cette liaison parfaite qui ajoute une si grande force de conviction aux productions de l'esprit, et qui est une des marques les plus certaines d'un génie vigoureux et d'un jugement sain. Les ouvrages de Reid ont été insérés dans les Transactions philosophiques, ou ont été réunis par son disciple Dugald Stewart, qui, après lui, a donné un lustre nouveau aux doctrines toutes bienveillantes et toutes morales de la philosophie écossaise. Les *Recherches* de Reid *sur l'entendement humain, d'après les principes du sens commun*, ont été traduites en français, et imprimées à Amsterdam, 2 vol. in-12, en 1768 (elles avaient paru en anglais, en 1763). Dugald Stewart a publié un Mémoire sur sa vie et ses écrits, prononcé dans différentes réunions de la société royale d'Édimbourg, en 1802. M. Victor Cousin, dans le cours qu'il faisait à l'académie de Paris, a tracé à grands traits, et avec cette force de talent qui le caractérise, la naissance et la marche de la philosophie de Reid. La direction actuelle des esprits vers les saines idées philosophiques doit faire accueillir la traduction complète des ouvrages de Reid annoncée par M. Thurot. BU—N.

REIFFENBERG (FRÉDERIC DE), jésuite, naquit en 1719, dans le pays de Trèves, d'une ancienne et noble famille. Après avoir terminé ses premières études avec succès, il prit l'habit de saint Ignace, et se rendit à Rome pour y étudier la théologie, et se perfectionner dans la connaissance des langues et de la littérature anciennes. Il s'y fit bientôt connaître par son talent pour la poésie, et fut admis à l'académie des Arcadiens, sous le nom de *Mirtisbius Sarpedonius.* De retour en Allemagne, il fut chargé de la direction du noviciat de la société, et s'attacha surtout à former d'habiles professeurs pour les colléges que les Jésuites possédaient dans le Palatinat et la Westphalie. Les recherches historiques et la culture des lettres occupèrent tous ses loisirs. Quelques ouvrages déjà publiés faisaient concevoir des espérances qu'il aurait sans doute réalisées, quand il fut enlevé par une mort prématurée, en 1764. Outre la *Traduction latine*, de l'ouvrage de Scipion Maffei *sur la Grâce*, le *Libre arbitre*, et la *Prédestination*, précédée de l'*Eloge* de l'auteur (1), et du *Catalogue* de ses Ouvrages, et suivie de la *Réfutation* des critiques qui en avaient paru, Maïence et Francfort, 1756, in-fol., on a de lui : I. *De verâ Atticorum pronunciatione ad Græcos intrà urbem Dissertatio, quâ cùm ex historiâ, tùm ex veterum Græcorum, Latinorumque testimoniis perspicuè ostenditur quàm longè hodierna Græcorum pronunciatio à vetere discessit*, Rome, 1750, in-4°. de 52 pages. Reiffenberg publia cette savante Dissertation sous son nom académique de *Mirtisbius Sarpedo*. Il y soutient, contre le sentiment de plusieurs savants, et entre autres de Grégoire Piacentini (*V*. ce nom), que la prononciation des Grecs modernes diffère beaucoup de celle des anciens. II. Des *Préceptes moraux*, en grec et en latin, suivis d'*Exemples* tirés des meilleurs historiens anciens et modernes, 5 vol. in-8°. Ce Recueil, destiné aux colléges de la Société, est fait avec goût. III. Des *Poésies latines*, avec une *Dissertation sur le style lapidaire*, in-8°. IV. L'*Apologie des Jésuites*, en allemand, in-8°. V. *Historia Soc. Jesu ad Rhenum inferiorem è Mss. codicibus, principum urbium diplomatis eruta; ad historiam patriæ illustrandam accommodata*, Cologne, 1764, in-fol. On desirerait dans cette histoire, dit Feller, plus de critique, un style plus précis et plus noble. W—s.

REIL (Jean-Chrétien), professeur en médecine, conseiller et chevalier de l'Aigle-Rouge de Prusse, etc., naquit, le 28 février 1759, à Rhanden, dans l'Ost Frise. Il était fils du pasteur de sa ville natale, qui le voua à l'état ecclésiastique; mais il manifesta de bonne heure un goût particulier pour la médecine. Après avoir fini ses premières études au collége de Naerden, il se rendit à l'université de Göttingue, et ensuite à Halle, où il jouissait de l'amitié du célèbre anatomiste Meckel le père, et de celle du professeur Goldhagen, homme éclairé, qui le guida dans ses études. Créé docteur le 9 novembre 1782, il se livra à la pratique jusqu'en 1787, où il fut nommé professeur en chef de la clinique de l'université de Halle, et médecin des pauvres de la ville, ayant l'inspection de tout ce qui a rapport aux épidémies et à la police médicale (médecin-physicien, suivant l'expression reçue de ce pays). Reil se fit remarquer par une activité peu commune. Son esprit, très-vaste, s'étendait avec un égal succès aux sujets de pure spéculation, comme aux objets de pratique et d'expérience. Il n'était étranger à aucun des systèmes de philosophie qui agitèrent, pendant sa vie, les écoles de l'Allemagne, cherchant à en profiter pour éclairer les théories médicales, mais conservant un jugement pur et sain auprès du lit du malade. On le vit, après la bataille de Iéna, exciter son fils à courir aux armes sous les drapeaux de son roi, dans un moment où tout le monde pliait avec découragement sous le joug du conquérant qui envahissait, en 1806, la Prusse entière. Devenu assez riche par une pratique étendue, il employa sa fortune, pendant ces temps de malheurs, à encourager l'industrie, et à établir dans sa ville, devenue pauvre, des bains, où sa réputation attirait des malades. En 1810, lorsqu'on établit l'université de Berlin, le roi l'appela dans la capitale, où, malgré la concurrence, il soutint sa grande réputation. On le chargea, en 1813, de la direction des nombreux hôpitaux militaires que nécessita la bataille de Leipzig. Étant allé visiter un de ses confrères et de ses anciens élèves, attaqué du typhus, il gagna la maladie, et y succomba, le 12 novembre 1813. Reil était d'une stature assez grande et d'une indépendance, d'une élévation de caractère très-remarquable. Profitant des progrès des sciences anatomiques et physiques, il a contribué, plus que personne, à mettre en rapport les connaissances physiologiques avec celles de la pathologie; et il s'efforça surtout d'éclairer, par ses connaissances en psychologie, les phénomènes qui se présentaient dans la pratique. On trouve des détails sur sa vie dans une Biographie publiée en 1815, par M. Steffens. Voici la liste de ses travaux : I. *Tractatus de polycholiâ, et fragmenta metachematismi polycholiæ*, 2 parties, Halle, 1783, in-8°. II. *Histoire de la maladie du professeur Goldhagen*, Halle, 1788, en allemand. III. *Memorabilium clinicorum medico-practicorum*, vol. I; fasciculus primus, 1790; secundus, 1791; tertius, 1793; seconde édition, 1798. IV. *Archives de physiologie*, ouvrage périodique, publié en allemand, de 1795 à 1815, 12 vol., et continué, après sa mort, par d'autres professeurs. Ce précieux Recueil a beaucoup contribué à répandre en Allemagne le goût de la physiologie et des expériences. Il servira toujours de répertoire pour son époque. Depuis le dixième volume, Reil s'était associé, pour la rédaction, M. Authenrieth de Tubingue. V. *Exercitationum anatomicarum fasciculus primus, de structurâ nervorum*, 1796, in-fol., avec trois planches. L'auteur a eu l'ingénieuse idée d'employer des agents chimiques pour distinguer les divers éléments dont se composent les nerfs. Il a, par ce moyen, présenté les nerfs comme des tubes analogues aux autres organisations vasculaires; et il les regarde comme les conducteurs d'un fluide particulier. Ces expériences, assez difficiles, ont cependant réussi à beaucoup de professeurs, entre autres, à M. Chaussier. VI. *Rhapsodien*, etc. (Pensées détachées sur l'application de la méthode psychologique au traitement des aliénés, dédiées au professeur Wagnitz), Halle, 1803; ouvrage très-estimé et très-remarquable. VII. *Pépinière pour l'instruction et la formation des routiniers en médecine, comme besoin de l'état, dans sa position actuelle*, Halle, 1804, en allemand. Ici l'auteur croit que l'étude de la médecine devient si vaste, qu'il faudrait séparer ceux qui sont destinés à l'avancement de la science, de ceux qui, par leur capacité et leur position, ne peuvent exercer que la pratique ordinaire. Cette idée, qui a été souvent discutée et débattue, a été exécutée en France, par la loi qui a créé les officiers de santé, loi dont on ressent tous les jours l'inconvénient. Un grand nombre de Mémoires de ce professeur ont été réunis en deux volumes, à Vienne, en 1811; et en un volume, à Halle, en 1817. Le portrait de Reil se trouve dans le XLVII^e^. volume de la Bibliothèque universelle allemande. F—D—R.

---

(1) L'*Éloge de Maffei*, par le P. Reiffenberg, a été inséré dans le *Supplément* de Seb. Donati *Ad novum thesaurum veterum inscriptionum Muratorii*, Lucques, 1765, XXI-XXXII.

REIMAN. *V.* REIMMANN.

REIMARUS (HERMAN-SAMUEL), savant philologue, n'est pas moins distingué par les services qu'il a rendus aux sciences naturelles et à la saine philosophie dans le dix-huitième siècle. Né à Hambourg, le 22 décembre 1694, il s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude des langues, et acquit une profonde connaissance du latin, du grec et de l'hébreu. En terminant ses cours à l'académie de Wittemberg, il soutint, en 1717, des thèses, *De differentiis vocum hebraïcarum*, qui donnèrent une haute idée de l'érudition et de la sagacité du jeune candidat. Il parcourut ensuite une partie de l'Allemagne, et s'arrêta quelque temps à Weimar, où, profitant de ses loisirs, il revit et publia le recueil de ses *Opuscules*. Après avoir satisfait sa curiosité, qui s'était exercée sur une multitude d'objets, il revint à Hambourg, et, en 1727, obtint une chaire de philosophie à l'académie de cette ville, dont il fut l'un des principaux ornements pendant quarante-un ans. Reimarus avait épousé Jeanne Frederique, la troisième fille du savant J. Alb. Fabricius; et jamais union ne fut mieux assortie. Il se fit un plaisir, encore plus qu'un devoir, de seconder les travaux philologiques de son beau-père; et dans ses fréquents entretiens avec cet homme si respectable, il puisa de nouveaux motifs de confiance et de soumission aux volontés de la Providence. Sur la fin de sa vie, Reimarus consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle; mais cette science ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, la fastidieuse et stérile énumération de plantes, de pierres, de métaux, etc. Sans dédaigner les méthodes, qui seules peuvent assurer les progrès, puisqu'elles sont le résultat de l'expérience, il porta constamment dans l'étude de la nature l'idée de son auteur, et ce sentiment religieux, qui a fait deviner des consonances, des harmonies et des secrets que nos orgueilleuses théories n'eussent jamais découvertes. On ne peut trop regretter qu'il n'ait pu rendre publics tous les résultats de ses recherches et de ses observations. D'un tempérament faible et d'une santé délicate, Reimarus avait été forcé à de continuels ménagements pour lui-même: l'habitude de souffrir lui fit supporter, avec une espèce d'indifférence, les maux de la vieillesse; et il mourut, avec la fermeté d'un philosophe chrétien, le 1^er^. mars 1768. Il était membre de l'académie impériale de Pétersbourg, et de la plupart des sociétés littéraires d'Allemagne. On lui doit la meilleure édition de *Dion Cassius*, Hambourg, 1750-52, 2 vol. in-fol., pour laquelle il se servit des nombreux matériaux recueillis par Fabricius, son beau-père, et dont il offrit la dédicace au savant cardinal Querini, qui lui avait fourni pour ce travail les variantes tirées d'un précieux manuscrit du Vatican (*V.* DION CASSIUS, XI, 398). Outre différents *Morceaux* insérés dans les *Journaux* et les *Recueils* littéraires de son temps, on cite encore de Reimarus : I. *Primitiæ Wismariensia*, Weimar, 1723, in-4°. Parmi les opuscules que renferme ce volume, on distingue une Dissertation, dans laquelle Reimarus prouve que le génie de Socrate n'était autre chose que la prévoyance (*Animi præsagitio*) dont ce sage était doué; et une réfutation des principes irreligieux de l'auteur de la Fable des Abeilles (*V.* B. de Mandeville). II. *De vitâ et scriptis Jo. Alb. Fabricii commentarius*, Hambourg, 1737, in-8°. Cette excellente biographie est divisée en trois parties : les deux premières contiennent la Vie de Fabricius, et le Catalogue chronologique de ses ouvrages; dans la troisième on a réuni des Extraits de sa correspondance avec les savants. III. *Epistola ad cardinal. Quirinum, quâ, occasione edendi Dionis Cassii, ad Nicolai Carminii Falconis editionem trium ultimorum Dionis librorum, ex antiquissimo codice restitutorum animadversiones nonnullas protulit*, ibid., 1746, in-4°. IV. *Dissertatio de assessoribus synedrii magni* LXX *linguarum peritis*, ibid., 1751, in-4°. V. *Traité des principales vérités de la religion naturelle* (en allemand), ibid., 1754, in-8°; 2e. édit., 1772, même format. VI. *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux, leur industrie et leurs mœurs*, ibid., 1760, 2 vol. in-12. Cet ouvrage eut le plus grand succès en Allemagne; il a été traduit en français, sur la seconde édit., par Reneaume de La Tache, avec un *Appendice* de l'auteur, et des Notes du traducteur (*V.* Reneaume), Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12. Après avoir défini l'instinct et donné des notices particulières de chaque espèce d'instinct qu'on observe dans les animaux, Reimarus passe aux instincts qu'il appelle industrieux, et qui font l'objet spécial de son livre. Il démontre que l'instinct qu'a reçu chaque animal tend au bien-être et à la conservation de son espèce; et il expose rapidement les sentiments des anciens philosophes sur le même objet. Dans la seconde partie, il expose et réfute les systèmes des plus célèbres philosophes modernes sur les animaux, tels que Cudworth, Descartes, Leibnitz, Malebranche, Buffon, et Condillac, dont il adopte quelques idées, mais contre lequel il soutient que l'industrie des animaux est innée, et que l'exercice ne perfectionne point leurs opérations. Cet ouvrage, écrit avec autant de clarté que de méthode, est plein de recherches curieuses et d'idées neuves, que l'auteur se proposait de développer si son âge et ses infirmités le lui eussent permis. L'*Appendice* contient une réponse solide aux objections présentées contre l'ouvrage, par un anonyme, dans le Journal de Berlin. VII. On attribue à Reimarus les fameux *Fragments*, publiés en 1774 et 1777, dans les nos. III et IV des *Mémoires hist. et litt. tirés de la bibliothèque de Wolfenbuttel* (Voy. Lessing, XXIV, 310), qui excitèrent une si grande fermentation dans la théologie protestante en Allemagne. On peut consulter, pour de plus grands détails, les différents auteurs cités par Sax, dans le tome VI de l'*Onomasticon litterarium*. W—s.

REIMMANN (Jacques-Frédéric), savant et laborieux bibliographe, naquit le 22 janvier 1668, à Grœningen, dans la principauté de Halberstadt. Son père, qui remplissait les fonctions de recteur de l'école de cette ville, mais qui était pauvre et chargé de famille, après lui avoir enseigné les éléments de la grammaire, l'envoya continuer ses études dans différents gymnases, où le jeune homme, à force d'application, empruntant des livres partout où il pouvait, en faisant des extraits, les copiant même souvent en entier, et chargeant de notes les marges de ceux qu'il pouvait se procurer, acquit des connaissances très-étendues dans les langues et la littérature anciennes. A l'âge de vingt ans, il se rendit à l'académie de Iéna, qui jouissait alors d'une grande célébrité; il y apprit l'hébreu, et fit en même temps, avec distinction, ses cours de philosophie et de théologie. Il fut ensuite admis au saint ministère: mais son goût le portant vers la carrière de l'enseignement, il se chargea de la direction de quelques petites écoles. En 1692, il fut nommé recteur du gymnase d'Osterwick; et, l'année suivante, il fut appelé à Halberstadt, et y prit la direction du gymnase Joannin ou de Saint-Jean, qu'il abandonna, six ans après, pour celle de l'école Martinienne ou de Saint-Martin. Reimmann, en 1704, quitta la carrière de l'enseignement, et fut élu premier pasteur de la province d'Ermsleben. Un incendie détruisit, en 1710, la plus grande partie de sa bibliothèque : mais il supporta ce malheur, un des plus affligeants que puisse éprouver un homme de lettres, avec beaucoup de résignation; et il s'occupa de former une nouvelle collection de livres, plus belle et plus nombreuse que celle qu'il avait perdue. En 1714, il accepta la place de bibliothécaire du chapitre de Magdebourg. Peu de temps après son arrivée en cette ville, il tomba malade assez gravement; et les journaux littéraires de l'Allemagne annoncèrent même sa mort : il se rétablit pourtant, et reprit ses travaux ordinaires. Enfin, en 1717, il fut nommé pasteur de la ville de Hildesheim, et bientôt après, surintendant des églises, et inspecteur des écoles luthériennes de cet arrondissement. Il partagea dès-lors tous ses moments entre les devoirs du saint ministère et le travail du cabinet. Quoique l'excès du travail auquel il s'était livré dans sa jeunesse eût, de bonne heure, affaibli sa constitution, il jouit, sur la fin de sa carrière, d'une assez bonne santé, qu'il attribuait à la coutume qu'il avait de lire et d'écrire debout (1), mais qu'il dut sans doute aussi à sa grande sobriété; et il sortait si peu qu'il resta quinze ans sans entrer une seule fois dans un jardin qu'il possédait sous les murs de Hildesheim. Il vécut heureux dans sa famille, estimé de ses concitoyens et des étrangers, et parvint à un âge avancé sans éprouver aucune des infirmités de la vieillesse. Reimmann mourut le 1er. février 1743 : il avait eu, de son mariage, quatorze enfants, dont plusieurs lui survécurent, et ont cultivé les lettres avec quelque succès. Outre un assez grand nombre d'articles et de Dissertations dans les *Observationes selectæ Halensium* (*V.* Jacques THOMASIUS), on a de Reimmann : I. *Exercitatio parergica de fatis studii genealogici apud Hebræos, Græcos, Romanos et Germanos*, Halberstadt, 1694, in-4°. (*V.* le *Journal des savants*, 1702, pag. 688 et suiv.) II. *Histoire critique de la Logique* (en allemand), Francfort, 1699, in-8°. Il ne conduit cette histoire que jusqu'au commencement du dix-septième siècle, et promet la suite en annonçant qu'il a déjà recueilli 200 Logiques du siècle qui lui reste à parcourir. III. *Historia litteraria de fatis studii genealogici apud Hebræos, Græcos, Romanos et Germanos; in quâ scriptores harum gentium potissimi enumerantur, et totus genealogiæ cursus ab orbe condito usque ad nostra tempora deducitur*, Aschersleben (*Ascaniæ*), 1702, in-8°. Reimmann publia une nouvelle édition de cet ouvrage, augmentée d'une seconde partie, sous ce titre : *Historiæ litterariæ exotericæ et acroamaticæ particula, sive de libris genealogicis vulgatioribus et rarioribus commentatio*, Leipzig, 1710, in-8°., de 118 et 250 pag. IV. *Versuch einer Einleitung*, c'est-à-dire, Essai d'une Introduction à l'Histoire littéraire en général, et particulièrement à celle de l'Allemagne, Halle, 1708, 6 vol. in-8°. Ce n'est guère qu'une compilation; et les critiques allemands en parlent d'une manière peu avantageuse. V. *Versuch einer*, etc. c'est-à-dire, Essai de critique du *Dictionnaire* de Bayle, ibid., 1711, in-8°. Outre quelques Observations générales sur le style et le plan de l'ouvrage, la critique de Reimmann porte principalement sur l'article *Wouwer*. VI. *Bibliotheca acroamatica comprehendens recensionem specialem omnium codicum Mss. bibliothecæ Vindobonensis olim à P. Lambecio et Dan. Nesselio congesta, nunc in epitomen redacta; accessit Dissertatio præliminaris in quâ de spissis Lambecii et Nesselii voluminibus accuratè disseritur*, Hanovre, 1712, in-8°., rare. Cet abrégé du Catalogue des Manuscrits de la Bibl. impér. de Vienne est fort estimé. Dans le Discours préliminaire, Reimmann juge avec beaucoup d'impartialité l'immense travail de Lambecius, et de son abréviateur; et tout en lui donnant des éloges qu'on ne peut refuser à son érudition, il relève quelques fautes qui lui sont échappées (*V.* Lambecius et Nessel). VII. *Idea systematis antiquitatis litterariæ generalis et specialioris, desiderati adhuc in republicâ eruditorum litterariâ*, Hildesheim, 1718, in-8°. Cet ouvrage est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur, après avoir tracé son plan, traite des différentes sectes de savants et de philosophes, de leur doctrine et de leurs disciples; des moyens employés par les anciens pour conserver les productions de l'esprit, et des personnes occupées à les transcrire, telles que les anagnostes, les calligraphes, les tachygraphes et les chrysographes chez les Grecs; les scribes, les notaires, les tabulaires, etc., chez les Romains : la seconde partie renferme la Notice des écoles et des académies, des différents modes d'enseignement, et des voyages littéraires : enfin la troisième, qui est la plus étendue, et qui est divisée en sections, à cause de la variété des matières, contient des détails sur la doctrine des anciens, sur leur discipline scolastique, leurs bibliothèques, les récompenses décernées aux savants, et les peines qui leur ont été infligées, etc. L'ouvrage est terminé par une histoire littéraire des Égyptiens, dans laquelle il étale plus d'érudition que de critique, et s'efforce d'étayer, contre Conring, le système de Borrichius sur l'importance de la chimie des anciens Égyptiens, ou de la philosophie hermétique (*V.* Borrichius). VIII. *Introduc-*

---

(1) Pour ne pas être tenté de contrevenir à la loi qu'il s'était imposée, il passa plus de trente ans sans avoir de chaises ni de fauteuils dans son cabinet.

tio ad historiam vocabulorum linguæ latinæ, Halle, 1718, in-8°. Ce n'est qu'un essai qui roule sur sept à huit cents mots. Ce sujet a été depuis traité avec bien plus de détail (*V.* Funck, xvi, 185). IX. *Historia universalis atheismi et atheorum falsò et meritò suspectorum apud Judæos, Ethnicos, Christianos*, etc., Hildesheim, 1725, in-8°. Il y a de l'érudition dans cet ouvrage; mais on reproche à l'auteur des inexactitudes, des omissions importantes et des jugements hasardés. X. *Ilias post Homerum, hoc est, incunabula omnium scientiarum ex Homero eruta et systematicè descripta*, Lemgo, 1728, in-8°. Ce livre, auquel Reimmann attachait la plus grande importance, et qui lui avait coûté beaucoup de peine, fut imprimé en son absence; et l'on négligea de corriger les épreuves d'après sa révision: aussi les fautes d'impression qu'on y laissa, sont en si grand nombre, que cela suffit pour le dégoûter de publier trois autres ouvrages auxquels ce volume devait servir d'introduction: *Incunabula theologiæ ethnicæ, jurisprudentiæ et medicinæ, ex Homero eruta.* XI. *Catalogus bibliothecæ theologicæ systematico-criticus, in quo libri theologici in biblioth. auctoris extantes, editi et inediti, in certas classes digesti quâ fieri potuit solertiâ enumerantur*, Hildesheim, 1731, in-8°., de plus de douze cents pages, avec le portrait de l'auteur. C'est le Catalogue raisonné de sa bibliothèque. Une ample table des auteurs facilite les recherches dans ce livre vraiment précieux par sa classification méthodique, et par la précision des jugements que l'auteur y porte sur les différents écrivains de sa communion. Quelques-uns de ces jugements ont été vivement censurés par les rédacteurs des *Acta eruditorum Lipsens.*, ann. 1732, 377-84. Il faut joindre à ce volume: *Accessiones uberiores ad catalogum bibliothecæ theologicæ systematico-criticum à sectione I usque ad sectionem VI*, Brunswick, 1747, in-8°., de plus de 500 pag. Ce Supplément a été publié par J.-Guill. Reimmann, après la mort de son père; il en promettait la suite: mais elle n'a point paru. XII. *Bibliotheca historiæ litterariæ critica, eaque generalis, hoc est, Catalogi biblioth. auctoris systematico-critici tomus secundus*, Hildesheim, 1739, in-8°. XIII. *Historia litteraria Babyloniorum et Sinensium*, Brunswick, 1741, in-8°.; livre savant et curieux. Reimmann a laissé différents ouvrages en manuscrit, entre autres, une *Histoire littéraire de la principauté de Halberstadt*, depuis Charlemagne. Les *Mémoires* qu'il avait composés, en allemand, sur sa vie, ont été terminés et publiés par Fréd.-Henri Theuneg, son beau-frère, inspecteur des écoles du duché de Magdebourg Brunswick, 1745, in-8°. On y trouve quelques détails intéressants. W—s.

REINECCIUS ou REINECK (Reinier), l'un des restaurateurs des études historiques en Allemagne, naquit, en 1541, à Steinheim, dans le diocèse de Paderborn. Il eut pour maîtres Mélanchthon et Glandorp, qui lui firent faire de grands et rapides progrès dans les langues grecque et latine. Après avoir terminé ses études, il fut pourvu de la chaire de belles-lettres à l'académie de Francfort, et la remplit long-temps avec distinction, sans interrompre les recherches historiques auxquelles il consacrait tous ses loisirs. Il professa, depuis, la littérature et l'histoire, à l'académie de Helmstadt, et mourut en cette ville, le 26 avril 1595, par suite d'une chute, à l'âge de cinquante-quatre ans. On trouvera la liste très-étendue de ses ouvrages dans les *Eloges* de Teissier, IV, 232 et suiv. Il a publié de bonnes éditions des *Annales Saxones* de Witickind, moine de l'abbaye de Corvey, Francfort, 1575, in-fol.; de la *Chronique* de Dithmar, ibid., 1580, in-fol.; de la *Chronique des Slaves*, par Helmold, prêtre de Lubeck, ibid., 1581, in-fol.; de la *Chronique* d'Albert ou Alberic, chanoine d'Aix, Helmstadt, 1585, 2 vol. in-4°. (*V.* Albert, I, 419); de la *Chronique* d'Albert, abbé de Stade, ibid., 1587; de l'*Onomasticon historiæ romanæ* (*V.* Glandorp); et enfin de l'*Histoire de Vipert, marquis de Lusace*, par un anonyme, moine de Pegau, Francfort, 1589, in-fol. Parmi les ouvrages de Reineccius, on se contentera de citer: I. *Historia Julia sive syntagma heroïcum continens historiam Chaldæorum, Assyriorum*, etc., Helmstadt, 1594, 95, 97, 3 vol. in-fol.; c'est l'édition la plus complète et la plus estimée de ce livre, très-savant et plein de recherches curieuses, sur les anciennes dynasties. C'est le premier ouvrage où l'on ait traité séparément, et d'après les sources originales, l'histoire des divers peuples de l'antiquité. L'auteur l'intitula: *Historia Julia*, par allusion au nom de l'université de Helmstadt (appelée en latin *Academia Julia*), dans laquelle il était professeur. M. Brunet a donné la description de ce livre dans le *Manuel du libraire*. II. La *Chronique des margraves de Brandebourg, burgraves de Nuremberg* (en allemand), Wittemberg, 1580, in-4°. III. *Origines stirpis Brandenburgicæ*, Francfort, 1581, in-fol. IV. *Methodus legendi, cognoscendique historiam*, Helmstadt, 1583, in-fol. Ce n'est guère qu'une compilation; mais on y trouve des choses utiles. V. *Epistolæ duæ de Witickindo magno, cum appendice*, ibid. 1583, in-fol. VI. *Annalium de gestis Caroli Magni imperatoris, libri v, opus auctoris incerti*, etc., ibid., 1594, in-4°. Première édition de cette chronique versifiée, composée sous le règne de l'empereur Arnoul, par un moine de Paderborn, désigné quelquefois par le titre de *Poeta saxo*: elle s'étend de l'an 771 à 814, et a été reproduite dans les collections de Duchêne, de Leibnitz et de dom Bouquet. VII. *Historia orientalis seu de rebus in Oriente gestis à Christianis, Saracenis et Turcis*, etc., Francfort, 1595 ou 1596, in-fol. C'est un Recueil de divers auteurs. Reineccius adressa, quelques mois avant sa mort, à Henri Meibom, une courte Notice sur sa vie (*Narratio de vitâ suâ*): cette pièce fait partie des *Opuscula varia de Westphaliâ*, publiés par Jean Goes, Helmstadt, 1668, in-4°.; et elle a été insérée depuis dans les *Memoriæ philosophorum* de Rollius, Leipzig, 1710, in-8°. On peut encore consulter, pour de plus grands détails, le *Programme* de Franç. Dominique Hæberlin: *De R. Reineccii meritis in omnem historiam, ut et academiam Julíam, prolusio academica*, Helmstadt, 1746, in 4°. W—s.

REINECCIUS (Chrétien), philologue et théologien allemand, né, en 1668, à Gross-Muhlingen en Saxe, où son père était pasteur, étudia aux universités de Rostock et de Leipzig, et enseigna, dans la dernière, les langues et la philosophie. De

Leipzig, il fut appelé à Weissenfels, où il obtint le rectorat du gymnase, et le titre de conseiller du consistoire. Ayant reçu sa retraite, en 1743, il mourut le 18 octobre 1752, après une vie très-laborieuse et consacrée tout entière aux lettres. Ses écrits, dont il a publié lui-même la Notice, sont en grand nombre. On estime particulièrement ceux qui sont relatifs à l'étude de la langue hébraïque. I. *Disputatio de septem dormientibus*, Leipzig, 1702, in-4°. II. *Universæ de termino gratiæ peremptorio controversiæ Epitome*, 2 part., Leipzig, 1702-1703, in-4°. III. *Pocockii notæ miscellaneæ*, ibid., 1705, in-4°. IV. *Christiani, Judæi conversi, Der judische Glaube und Aberglaube, cum præfat. de conversione Judæorum*, ibid., 1705. V. *Concordia germanico-latina*, ibid., 1708, 1735, in-4°. Les Protestants d'Allemagne regardent ce Recueil de formules de concordance comme un des meilleurs; aussi a-t-il été approuvé par plusieurs facultés de théologie. VI. *Biblia quadrilinguia Novi-Testamenti*, Leipzig, 1713, in-fol., et, avec un nouveau titre, 1747. Le texte grec se trouve entre la version syriaque et la grecque moderne; et, en regard, on a imprimé la version latine de Schmid et la version allemande de Luther: au bas sont les variantes grecques; et à la marge de la version allemande, Reineccius a rapporté les passages analogues; enfin il a joint des notes à cette version. VII. *Biblia hebraïca ad optimas quasque editiones expressa, cum notis masorethicis et numeris distinctionum*, Leipzig, 1739, in-4°. Cette édition du texte hébreu de l'Ancien-Testament, avec les points voyelles, a reparu par les soins de J.-Doderlein et de J.-H. Meisner, enrichie d'une immense quantité de variantes (d'après Kennicott et De Rossi), Halle, maison des Orphelins, 1793, 4 parties in-8°., formant 1424 pag.; tiré à dix mille exemplaires. On y a mis, en 1818, un nouveau titre, en y joignant une Préface de G.-C. Knapp. VIII. *Vetus-Testamentum græcum ex versione* LXX *interpretum, unà cum libris apocryphis, secundùm exemplar Vaticanum*, ib., 1730; réimprimé plusieurs fois. IX. *Augustana confessio germanica et latina, cum versione græcâ Pauli Dolscii solutâ et Laur. Rhodomanni metricâ, addita quoque est exercitatio histor. de P. Dolscii versione græcâ*, ibid., 1730. X. *Biblia sacra quadrilinguia Veteris-Testamenti hebraïci, cum versionibus è regione positis, utpote versione græcâ* LXX *interpretum ex codice manuscripto Alexandrino, noviter revisâ, et textui hebræo curatiùs accommodatâ, et germanicâ Lutheri, adjectis notis masorethicis et græcæ versionis lectionibus codicis Vaticani, notisque philologicis et exegeticis*, Leipzig, 1748, 3 vol. in-fol. Reineccius a été aussi l'éditeur de la Bible en allemand, Leipzig, 1708, in-4°.; des *Concordantiæ bibliorum germanico-ebraïco-græcæ*, Leipzig et Francfort, 1718, 2 vol. in-fol.; de la Traduction latine de l'Alcoran, par Maracci, Leipzig, 1721, in-8°., et du Nouveau-Testament en grec, Leipzig, 1725, 1733, 1745. Il a écrit environ cent cinquante petites Dissertations académiques, appelées, en Allemagne, *Programmes*; on y remarque les suivantes: *De scholis Hebræorum*, 1722; *De origine artis medicæ*, 1724; *De antiquitate bibliothecarum*, 1726; *De antiquitate et origine jubilæorum*, 1730;

De ignorantiá et barbariá papatûs tempore beati Lutheri, 1720; *Carmina sibyllina, prout hodiè extant, conficta esse à christiano, et nociva fuisse Ecclesiæ*, 1740. D—G.

REINEGGS (Jacques), voyageur allemand, était fils d'un barbier d'Eisleben en Saxe, nommé Ehlich. Ce ne fut qu'après être sorti de l'Allemagne, que le fils prit le nom de Reineggs. Né en 1744, il partit, à l'âge de dix-huit ans, pour Leipzig, en qualité de garçon barbier; étudia la médecine et la chimie; puis, ayant fait des dettes, disparut dans un état assez pauvre. Au bout de quelque temps, on le vit revenir ayant tout en abondance : après un court séjour, il repartit, et joua la comédie à Vienne. Il y avait au théâtre un jeune homme qui avait quitté, comme lui, ses études de médecine, pour être comédien. Une dame à qui un ami avait parlé de l'étourderie de ce jeune médecin, s'offrit à payer pour lui les frais d'étude : on vint de sa part chercher au théâtre l'étudiant en médecine. Reineggs se présente, joue fort bien le rôle de son camarade, reçoit les secours pécuniaires, va achever ses études en Hongrie, et y prendre les degrés de docteur. Avec ce titre, il alla s'établir à Vienne; mais n'ayant pas assez de patience pour attendre des malades, il renonça à la médecine, et se fit donner un chétif emploi dans l'administration des mines de Schemnitz. Dans cette petite ville, il se livra, avec une ardeur peu commune, à l'étude de l'histoire naturelle, et y fit des progrès rapides. Mais, dégoûté de sa position subalterne, il ne rêva qu'aux moyens de faire fortune. L'Orient lui sembla un théâtre convenable à ses desseins. Il étudia la langue turque, et reprit la médecine : on dit même que dans la suite, pour mieux jouer le turc, il se fit musulman. S'étant embarqué à Venise, pour Smyrne, il erra en Turquie, parut à la cour du prince Héraclius, en Géorgie, et devint son médecin et son favori. C'est là que ses rêves commencèrent à se réaliser. Faisant part aux Géorgiens des sciences d'Europe, il devint le bienfaiteur de la contrée. Il y perfectionna la fabrication de la poudre et la fonte des canons. Il fit établir une imprimerie à Tiflis; et l'on y publia les principes d'économie politique du publiciste autrichien Sonnenfels, traduits en persan par Reineggs, et de cette langue en géorgien, par le prince Héraclius, qui voulait même les faire mettre en pratique par Reineggs, dans ses états. Le voyageur allemand qui introduisait ces réformes, fut comblé de présents; on inscrivit son nom en lettres d'or sur la fonderie auprès de Tiflis, et Héraclius l'éleva au rang de bey. On ne sait ce qui lui fit entreprendre, en 1782, un voyage à Pétersbourg; ce fut probablement une mission de son maître. Mais le gouvernement russe n'eut pas beaucoup de peine à gagner Reineggs, et à en faire son agent auprès de celui-là même dont il devait défendre les intérêts. Il traversa cinq fois le Caucase avec des missions russes, et hâta, en 1785, la soumission du prince Héraclius au sceptre de Catherine, et la perte de l'indépendance de la Géorgie. Le mystère dans lequel on enveloppe en Russie les affaires du gouvernement, fait que l'on connaît très-peu la vie politique de Reineggs, quoiqu'on la devine. Pour le récompenser de ses services secrets, il fut nommé conseiller du collége impérial, directeur de l'institution des élèves en chirurgie, et secrétaire perpétuel du collége impérial de médecine. Il passa le reste de sa vie à Pétersbourg, et y mourut en mars 1793. En arrivant dans cette capitale, en 1782, Reineggs avait apporté une histoire manuscrite de la Géorgie : il la communiqua au célèbre Pallas; ce savant jugea que c'était la meilleure histoire de ce pays, et l'inséra au tome II de ses *Nordische Beytræge*, avec de grands éloges pour l'auteur. Reineggs n'a rien publié, lui-même; mais, après sa mort, on trouva dans ses papiers une *Description historique et topographique du Caucase*, qu'il n'avait peut-être pas regardée comme assez complète, ou qu'il n'avait pas cru prudent de publier, crainte de se compromettre auprès d'un gouvernement ombrageux. Cependant Schrœder le publia en allemand, Gotha, 1796, 2 vol. in-8°. L'ouvrage intéressa vivement les géographes, tant à cause du pays qu'il décrit, que par le grand nombre de notions curieuses que l'auteur y avait consignées. Cependant en Russie, où l'on était à portée d'en mieux juger, la description de Reineggs fut reconnue très-fautive; et lorsqu'en 1807, M. Klaproth fut envoyé au Caucase, un des motifs de cette mission fut de vérifier la relation de Reineggs, pour y démêler le faux d'avec le vrai. C'est ce qu'a fait M. Klaproth : il déclare, dans la préface du tome 1er. de son *Voyage au Caucase*, que la description de ces montagnes, donnée par Reineggs, est écrite très-légèrement; que la moitié en est fausse ou inexacte; qu'elle a été tronquée d'ailleurs par un éditeur ignorant, et qu'elle ne peut servir jusqu'à un certain point qu'à celui qui, connaissant déjà le Caucase, est en état d'apercevoir les erreurs qu'elle contient. M. Klaproth assure que l'aventurier Reineggs était venu au Caucase avec le comte hongrois Cohary, dont il devint l'héritier à Tiflis. D—G.

REINESIUS (THOMAS), médecin, philologue, antiquaire, naquit à Gotha, le 13 décembre 1587, et fit des progrès si rapides dans ses premières études, qu'à douze ans il savait déjà le grec et le latin. L'embarras de sa prononciation le rendant peu propre au ministère évangélique, il résolut de s'appliquer à la médecine, et fréquenta successivement les académies de Wittemberg et de Iéna. Après avoir terminé ses cours, il visita la Bohème, l'Allemagne, l'Italie, afin de perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. Il s'arrêta quelque temps à Padoue, pour suivre les leçons des célèbres professeurs de cette ville; et, en passant à Bâle, il prit le doctorat, dans l'espoir que Gasp. Hofmann, son parent, lui ferait obtenir une chaire alors vacante à l'académie d'Altorf. Piqué de la préférence accordée à l'un de ses concurrents, il refusa de faire de nouvelles démarches, et s'établit dans le marquisat de Bareith, où il partagea son temps entre la pratique de son art, la culture des lettres et les recherches d'antiquité. Bientôt après, le margrave de Bareith le nomma son médecin, et lui confia l'inspection des écoles publiques établies dans ses états. En 1627, Reinesius accepta la place de médecin de la ville d'Altenbourg, où il demeura plusieurs années, et parvint à la dignité de bourgmestre. L'électeur de Saxe l'ayant nommé l'un de ses conseillers, Reinesius vint habiter Leipzig, où il mourut, le 17 janvier (1)

---

(1) Ou le 13 février, suivant Bayle, ou le 14 selon Jœcher.

1667, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant la réputation d'un habile critique, et d'un antiquaire très-distingué, mais d'un caractère fort bizarre et d'une humeur difficile (2). Ce fut l'un des savants étrangers que les bienfaits de Louis XIV allèrent chercher dans leur patrie. Reinesius témoigna sa reconnaissance à Colbert, de l'avoir indiqué au choix du monarque, en lui dédiant ses *Observations* sur Pétrone. Malgré les devoirs de son état, et ses nombreuses occupations, il entretenait une correspondance suivie avec la plupart de ses compatriotes qui cultivaient avec quelque distinction la médecine ou l'archéologie. On a publié le Recueil de ses *Lettres* à Gaspar Hofmann et André Rupert, Leipzig, 1660, in-4°.; à Jean Vorstius, Coln, 1667, in-4°.; aux deux Nester, père et fils, Leipzig, 1670, in-4°.; à Christ. Daum, Iéna, 1670, in-4°.; et à Jean-André Bose, ibid., 1700, in-12. Toutes ces Collections sont très-estimées. Reinesius avait été marié deux fois : les enfants qu'il eut de son premier mariage, moururent tous en bas âge; et il n'en eut pas du second, de sorte que sa bibliothèque et ses manuscrits passèrent à des collatéraux. Par son testament, il demanda d'être enterré sans aucune pompe; mais on a fait un reproche aux Leipzicois de s'être conformés trop scrupuleusement à ses dernières volontés. Outre des *Notes* sur *Manilius*, insérées dans l'édition de ce poète, Strasbourg, 1655, in-4°., et des *Observations* sur Pétrone, Leipzig, 1666, in-8°., dont on a parlé plus haut, on citera de Reinesius : I. *De Diis Syris sive de numinibus commentitiis in veteri Testamento memoratis syntagma*, Leipzig, 1623, in-4°.; cet ouvrage, quoique savant, est moins complet que celui que Selden a publié depuis sur la même matière (*V.* J. Selden). II. *De Deo Endovellico ex inscriptionibus in villâ Vizosâ* (3) *Lusitaniæ repertis commentatio parergica*, Altenbourg, 1637, in-4°. C'est une divinité des anciens Lusitaniens, la même que Mars, ou selon d'autres, que l'Amour. III. *Historoumena linguæ punicæ, errori populari arabicam et punicam esse eamdem opposita*, ibid., 1637, in-4°. Cette curieuse Dissertation a été insérée, ainsi que la précédente, par Grævius dans le *Syntagma variar. Dissertat. rariorum*, Utrecht, 1701, in-4°. IV. *Variarum lectionum libri tres priores, in quibus de scriptoribus sacris et profanis, classicis plerisque disseritur*, ibid., 1640, in-4°. Ces trois premiers livres devaient être suivis de trois autres qui n'ont point paru (4). Quelques-unes des explications de Reinesius furent attaquées avec beaucoup d'aigreur, par André Rivinus, qui ne rougit pas d'employer ensuite toute sorte de moyens pour empêcher son adversaire de lui répondre, jusqu'à vouloir intéresser les magistrats à une discussion toute littéraire. Reinesius vint cependant à bout de déjouer ces intrigues, et fit paraître sa réplique, sous ce titre : *Defensio Variarum lectionum contra censuram poëtæ L.* (*Laureati*), Rostock, 1653, in-4°. (*V.* A. Rivinus.) V. *Inscriptio vetus Augustæ Vindelicor. eruta et*

---

(2) On l'a même cru sujet à quelques accès de folle, d'après les grands éclats de rire auxquels on l'entendait quelquefois se livrer quand il se trouvait seul dans sa bibliothèque, et qu'il découvrait quelque grosse bévue dans les auteurs qu'il consultait.

(3) Viseo, dans la province de Beira.

(4) Freytag a donné une bonne description de ce Recueil dans l'*Adparatus litterarius*, III, 697-704.

commentario illustrata, Leipzig, 1655, in-4°. VI. *Ænigmati Patavino OEdipus è Germaniâ, hoc est, marmoris Patavini interpretatio*, ibid., 1661, in-4°.; Paris, 1667, in-4°., par les soins de Ferd. Brummier. C'est une nouvelle explication de la fameuse épitaphe d'*Ælia Lælia Crispis*, qui a tant et si inutilement occupé quelques érudits (*Voy.* Malvasia, xxvi, 418). VII. *De palatio Lateranensi ejusque comitivâ commentatio parergica; accedit Georg. Schubarti de comitibus Palatinis cæsareis exercitatio historica*, Iéna, 1679, in-4°. VIII. *Syntagma inscriptionum antiquarum*, Leipzig, 1682, in-fol. Ce Recueil ne renferme que les inscriptions omises ou mal expliquées par Gruter (*Voy.* ce nom). Les savants regrettaient que l'éditeur n'eût pas publié en même temps un autre ouvrage de Reinesius (*Eponymologium criticum*), qui ne pouvait manquer d'éclaircir une foule de passages encore obscurs des auteurs grecs et latins. Le manuscrit autographe se trouvait, en 1717, dans les mains de Th. Fritsch, libraire à Leipzig; et on se flattait qu'il répondrait aux vœux de tous les philologues en le mettant bientôt sous presse (*Voy.* Klefeker, *Biblioth. eruditor. præcocium*, p. 313): mais leurs espérances, à cet égard, ne se sont pas réalisées. IX. *Dissertatio critica de sibyllinis oraculis*, Iéna, 1702, in-4°.; à la suite d'un ouvrage de Georg. Schubart: *Enarratio parergica Metamorphoseos Ovidianæ de diluvio Deucalionis*. X. *Judicium de collectione Mss. chemicorum græcorum quæ extat in biblioth. Gothanâ*, inséré dans le *Catal. des Mss. de la biblioth. de Gotha*, Leipzig, 1714, in-4°., pag. 88, et dans la *Biblioth. grecque* de Fabricius, tome xii, p. 748. On trouve quelques *Lettres* de Reinesius, à la suite de son Éloge, dans les *Elogia clarorum Altenburgensium*, par Fred. Gotth. Gotter, Iéna, 1713, in-8°. Bayle, dans son *Dictionnaire*, et Niceron dans le tome xxx de ses *Mémoires*, lui ont consacré des notices intéressantes. La *Vie de Reinesius*, écrite par lui-même, en allemand, et trouvée dans ses manuscrits, a servi à la Notice donnée par Witten, *Memor. philosoph.* dec. viii, p. 461 et suiv. Jac. Brucker en a inséré une plus détaillée, en allemand, dans son *Temple d'honneur de la littérature germanique*, dec. iii, p. 110, Augsbourg, 1747, in-4°. W—s.

REINHARD (François-Volkmar), célèbre prédicateur protestant, naquit, en 1753, à Vohenstrauss, dans le duché de Sulzbach. Jusqu'à l'âge de quinze ans, son père, pasteur de ce bourg, fut son unique instituteur. La justesse et la régularité des plans qui distinguaient les discours oratoires du père, et son admiration des anciens, née d'une connaissance aprofondie de leurs écrits, exercèrent une grande influence sur les études du fils et sur le genre de composition que celui-ci adopta dans la suite pour ses sermons. Dans la langue nationale, qui n'offrait pas encore de modèles, Reinhard s'attacha au petit nombre des restaurateurs de la littérature allemande qui commençaient à se faire un nom, surtout à Haller: le style nerveux et concis de ce poète, plus remarquable par la richesse des pensées que par la pureté ou l'élégance de la diction, fit sur son esprit une impression dont les traces se retrouvent dans plusieurs des ouvrages de Reinhard. Son père, sentant sa santé décliner, et présageant sa fin, lui procura une place au gymnase de Ratisbonne. La *Messiade* étant tombée dans les mains du jeune homme, Klospstock s'empara bientôt de son imagination avec autant de force que l'avait fait Haller; et la lecture des auteurs classiques de l'antiquité l'occupa, encore long-temps, beaucoup plus que les études nécessaires à l'état auquel il se destinait. La Bible avait, toutefois, été pour lui, dès l'âge le plus tendre, un objet de vénération et de vif intérêt. Mais une santé chancelante, qui paraissait s'opposer à ce qu'il suivît la vocation qu'il se sentait pour le saint ministère, lui fit prendre la résolution d'employer tout son temps à l'acquisition de connaissances utiles dans toutes les professions libérales; et pendant son séjour à Ratisbonne, la philosophie, la philologie, l'histoire, furent l'objet de ses travaux plus habituellement que les sciences théologiques proprement dites. Après un séjour de près de cinq ans au gymnase de Ratisbonne, il se rendit, en 1773, à l'université de Wittemberg; et quelques essais de prédication lui ayant prouvé que sa poitrine pourrait supporter les fatigues du ministère de la chaire, il se livra dès-lors avec ardeur à toutes les études du théologien. La lecture des sermons de Saurin sur la Passion, fit sur lui une impression profonde, et paraît avoir surtout contribué à tourner son attention vers l'éloquence de la chaire et les qualités essentielles de l'orateur sacré. Sa réputation, et les amis qu'il s'était acquis, lui procurèrent, en 1782, la place de professeur en théologie à l'université où il avait terminé ses études. Aux fonctions qu'elle lui imposait, il joignit, en 1784, celles de prédicateur de l'église universitaire, et d'assesseur du consistoire. Dès 1777, il avait ouvert des cours de philosophie, qui furent suivis par un grand nombre d'auditeurs; et de 1778 à 1784, il partagea son enseignement académique entre cette science et la théologie, en donnant chaque jour quatre ou cinq heures de leçons. A dater de 1784, il eut, indépendamment de ces travaux, à prêcher tous les dimanches et les jours de fêtes. Ses forces et son temps semblaient croître avec la multiplicité de ses occupations. Cédant aux instances des étudiants, il consentit à présider les exercices pour la prédication, auxquels se livraient tour-à-tour les membres d'une *société homilétique*, formée sous ses auspices. Il dirigeait aussi les discussions en langue latine, auxquelles les plus avancés d'entre ses élèves prenaient part, leur prodiguant ses conseils, et les recevant à toute heure. Un grand nombre de ses disciples s'est illustré depuis dans différentes carrières. Nous ne citerons ici que G.-E. Schulze, l'un des plus célèbres défenseurs du scepticisme, et l'un des métaphysiciens les plus subtils des derniers temps, qui lui dédia son *Esquisse des sciences philosophiques.* Toutes les leçons de Reinhard étaient méditées d'avance. Rédigées par des auditeurs instruits, elles étaient fort recherchées en manuscrit, de même que le furent plus tard ses sermons recueillis par des tachygraphes à Dresde, où Reinhard fut appelé en 1792, pour remplir les places de premier prédicateur de la cour de Saxe, de conseiller ecclésiastique, et membre du consistoire suprême. C'est là qu'il trouva l'occasion de déployer toutes les ressources de son esprit, toute la rectitude de son jugement, toutes les richesses et la variété de son instruction, toute la fécondité et la souplesse de son talent, et tout l'ascendant de ses vertus. C'est-là que, pendant vingt ans, les sermons qu'il prononça dans l'église du château, firent l'admiration d'un auditoire choisi et l'édification de son troupeau, jusqu'à sa mort, arrivée le 6 septembre 1812. C'est à Dresde que du haut de la chaire évangélique, et dans des moments difficiles, il adressa aux états de son pays, à l'ouverture de leurs sessions périodiques, ces discours si pleins de hautes vues et de nobles mouvements qui, plus d'une fois, relevèrent le courage abattu des représentants de la nation, prévinrent des dissensions prêtes à s'élever, étouffèrent des germes de mécontentement et de discorde, rapprochèrent les esprits, concilièrent des intérêts divisés. A sa voix, le calme et la confiance en Dieu rentraient dans les ames; le feu sacré de l'amour de la patrie, allumé au flambeau de l'Évangile, pénétrait les cœurs et les disposait à une généreuse lutte de sacrifices. Depuis 1795, il publia, chaque année, le Recueil des discours qu'il avait prononcés l'année précédente. Il en est résulté une Collection fort étendue, composée de plus de six cents sermons, espèce d'encyclopédie morale et religieuse, également utile au prédicateur et au simple laïc. A ces travaux d'orateur sacré, se joignaient des occupations administratives multipliées. Il était non-seulement le membre prépondérant et le plus laborieux du conseil d'où relèvent toutes les causes ecclésiastiques du royaume de Saxe, mais encore examinateur en chef des candidats du saint ministère, et des pasteurs qui aspiraient à un emploi plus élevé. Son influence administrative se manifesta, par des améliorations dans toutes les branches de l'enseignement scolaire et religieux, par une organisation nouvelle des seminaires destinés à la formation des maîtres-d'école, par des changements utiles apportés aux livres de liturgie et de chant pour les églises, ainsi qu'au choix des textes bibliques, qui sont prescrits aux pasteurs en Saxe, et dont il augmenta le nombre ou distribua mieux les séries. Il s'efforça de rendre l'instruction offerte à la jeunesse dans les universités et dans les trois colléges royaux, plus étendue, plus solide et mieux graduée. Le seul reproche qui lui ait été fait, c'est d'avoir, d'abord, à Wittemberg, exclu de son cours de philosophie, comme administrateur, et peu favorisé ensuite, la *pédagogique*, cette branche importante de la psychologie, de la logique et de la morale appliquées. Peut-être la circonstance de n'avoir jamais eu d'éducation privée à diriger ou à surveiller, contribua-t-elle à détourner son attention des intérêts d'une science à laquelle l'Allemagne lettrée assigne aujourd'hui un des premiers rangs parmi les objets de l'enseignement académique. On devrait croire que tout son temps était absorbé par la composition de ses sermons, et par les occupations d'une vie publique fort active, augmentées encore par une correspondance étendue sur des cas de conscience, ou sur des projets littéraires que s'empressaient de lui communiquer une foule d'hommes de lettres et d'anciens disciples, avides d'obtenir ses encouragements et ses conseils. C'est aux dépens de ses récréations, qu'il se ménagea le moyen de refondre ou de perfectionner les ouvrages qu'il avait publiés à Wittemberg, surtout son *Traité de morale*, et ses *Considéra-*

tions sur le plan du fondateur de l'Eglise chrétienne, incontestablement les principaux d'entre ses écrits. I. Les deux premiers volumes de son *Système de la morale chrétienne*, parurent à Wittemberg, en 1788 et 1789, chez S. G. Zimmermann; le troisième, en 1804; le quatrième, en 1810; et le cinquième, trois ans après sa mort. La même année (1815), le premier volume fut réimprimé pour la cinquième fois. Chaque édition nouvelle a été considérablement augmentée par l'auteur lui-même, de son vivant, ou, après son décès, par les soins de ses amis, dépositaires de ses notes manuscrites. S'étant proposé de montrer la prééminence de la morale évangélique sur celle des sages de l'antiquité et des philosophes modernes, et d'exposer ses rapports avec les facultés de l'homme, il commence par leur description, peut-être un peu trop détaillée : traçant ensuite l'image du chrétien accompli, il le suit dans toutes les relations qui le lient à son créateur et à ses semblables, et passe, enfin, à l'énumération de tous les moyens propres à nous faire entrer et à nous guider dans la route qui conduit à ce but élevé. Malheureusement cette troisième partie n'est pas terminée. Toutefois l'ouvrage, dans l'état où la mort de l'auteur l'a laissé, et malgré les défauts qu'on lui a reprochés, est encore le tableau le plus complet, le plus philosophique de la nature humaine, et des secours de perfectionnement que son divin auteur lui a ménagés, par l'organisation de ses facultés et la promulgation des lois de l'Evangile. Peut-être Reinhard a-t-il accordé une trop grande importance aux pouvoirs intellectuels de l'homme dans l'œuvre de sa régénération. Ce n'est pas aussi sans quelques inconvénients, dignes d'attention, qu'il lui impose pour loi suprême un perfectionnement indéfini et harmonique de toutes ses facultés, difficile à réaliser par des efforts raisonnés et graduels. Le principe fondamental qu'il adopte, manque de simplicité. L'idéal de perfection qu'il propose à notre imitation, est un guide moins sûr que les préceptes du Sauveur, et n'a qu'une fécondité apparente. Les inconvénients qui en résultent, ont été signalés par le docteur Stäudlin, dans ses Mélanges de philosophie et d'histoire de la religion et de la morale (tomes 3, 4 et 5). On a aussi blâmé Reinhard d'avoir donné trop d'étendue aux emprunts qu'il a faits aux sciences philosophiques, surtout à la psychologie. Mais il est juste de dire qu'il a voulu présenter l'ensemble des observations et des raisonnements qui peuvent éclairer le moraliste et motiver ses jugements ; et l'on ne peut qu'admirer l'application qu'il en fait aux occupations diverses de la vie, aux relations sociales, aux sentiments, aux penchants de l'homme, à toutes les situations morales où il peut se trouver, à tous les écarts ou infractions aux règles du juste et aux lois de la saine raison, dans lesquels l'entraînent le fanatisme, la superstition, le quiétisme, l'incrédulité, maladies de l'ame, que Reinhard traite avec une profonde connaissance des hommes et une modération digne d'éloges. Partout des traits d'histoire relatifs aux matières en discussion, des citations tirées des principaux moralistes et des mystiques les plus célèbres, viennent éclaircir et confirmer les décisions de l'auteur. Cet ouvrage, unique dans son genre, mériterait d'être traduit en français. II. L'idée fondamentale de l'*Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain* (imprimé quatre fois, dans des éditions successivement augmentées, de 1781 à 1798), est plus clairement énoncée dans le titre de la Dissertation latine qui fut comme le germe de ce bel ouvrage : *Consilium bene merendi de universo genere humano ingenii suprà hominem elati documentum*, 1780, in-4°. Reinhard examine les travaux et l'influence des sages et des législateurs qui, avant Jésus-Christ, ont tâché de répandre des idées saines sur la Divinité, et d'améliorer l'état moral de leurs compatriotes. Après avoir montré que leurs projets de réforme n'embrassèrent jamais l'universalité du genre humain; qu'ils n'eurent même pas l'idée de leur donner cette étendue; il prouve que l'auteur du christianisme, dans des circonstances plus que décourageantes, et avec des moyens d'exécution, selon l'apparence humaine, très-inférieurs à ceux dont disposèrent ses devanciers dans la carrière d'une réforme religieuse, s'est (le premier entre les hommes) élevé à la sublime conception d'un plan d'association fraternelle, s'étendant sur le genre humain tout entier dans ses générations contemporaines et futures, et formée sous les auspices d'un père commun, maître de l'univers et arbitre de nos destinées. Ensuite il fait voir que cette seule conception, lors même qu'elle n'eût pas été réalisée, assignerait à Jésus-Christ le premier rang entre les hommes et entre les bienfaiteurs de l'humanité; et il développe les conséquences que nous sommes en droit de tirer de son exécution inattendue, rapprochée des difficultés inouies qu'elle eut à surmonter, et des qualités qu'elle suppose dans l'être surprenant qui l'entreprit et qui y persévéra avec le plus de confiance, au moment même où ses espérances paraissaient devoir s'ensevelir dans la tombe qui allait le recevoir. Cette apologie neuve, intéressante et ingénieuse de la religion chrétienne et de son auteur (traduite en français, par M. J. L. A. Dumas, pasteur à Dresde, en 1799), a fait époque en Allemagne dans l'importante branche des sciences théologiques, à laquelle l'ouvrage de Reinhard appartient. On lui a savamment et subtilement contesté la vérité du fait qui lui sert de point de départ. On a nié que Jésus-Christ eût, dans sa pensée, embrassé la race humaine tout entière, et formé le projet de la régénérer par les moyens qu'il mit en œuvre, subjuguant par leur action, et convertissant en instruments subordonnés à son plan sublime, tous les événements de l'histoire et toutes les conquêtes de la civilisation. Mais une discussion profonde et lumineuse, à laquelle les premiers théologiens de l'Allemagne, et dernièrement encore, le docteur G.-J. Planck, ont pris une vive part, a confirmé la justesse de l'exégèse de Reinhard, et répandu le plus beau jour sur les immenses résultats qui en découlent, pour l'appréciation des rapports du fils de Marie avec le reste des humains, alors même que, pour un moment, on se condamnerait à ne l'envisager que comme un simple mortel. III. La Collection des *Sermons* de Reinhard est peut-être le plus considérable de tous les recueils de ce genre; elle forme trente-neuf volumes in-8°., publiés dans l'intervalle de 1786 à 1813. Les deux premiers comprennent les Sermons prononcés à Wittemberg, imprimés en 1786 et 1793 (ib.), chez Zimmermann ; tous les autres à Sulzbach, chez Seidel. Les quatre derniers volumes sont posthumes, et ont été mis au jour par les soins de son collègue, le docteur Hacker. Ces discours, où règne le calme d'une raison forte et supérieure, planant avec majesté sur le présent et sur l'avenir de l'homme, ne sont point dépourvus de chaleur, et s'élèvent souvent à des mouvements d'une haute éloquence; mais ils s'adressent, en général, plus à l'esprit et à la conscience qu'à l'imagination et au cœur. On a reproché à Reinhard une marche trop rigoureusement logique, une trop régulière distribution des matières, et un certain goût pour la symétrie des divisions, qui donnent à des discours, d'ailleurs élégamment et purement écrits, un air de gêne et de sécheresse, et qui exigent une mesure d'attention fatigante pour les lecteurs d'un esprit moins cultivé. Mais, dans ses *Lettres sur sa carrière de prédicateur*, il justifie bien sa manière de prêcher, tout en se jugeant lui-même avec sévérité. « L'habitude de la méthode, dit-il, » (p. 81 et suiv.), que j'avais contractée comme professeur, m'accompagna dans la chaire. Je définissais, divisais, argumentais dans » mes sermons comme dans mes leçons, et j'offrais à la piété de mes » auditeurs, dans l'église, des discussions en forme, comme à l'attention des étudiants dans l'auditoire théologique. Je prêchais dans » l'église de l'université, et un grand » nombre de mes auditeurs étaient » des savants, des hommes capables de saisir l'ensemble d'un discours, et de suivre l'enchaînement » des idées. L'expérience m'a convaincu que cette manière de prêcher était fort utile aussi pour le » commun des auditeurs. Il est vrai » qu'il fallait renoncer pour cela à » bien des beautés oratoires; mais » je n'ai cessé d'envisager le ministère de l'Évangile, bien plus en docteur qu'en orateur; et j'ai toujours » été de plus en plus convaincu, par » un long exercice, qu'un discours ainsi composé n'en est pas moins susceptible de recevoir de la vie et des » formes agréables. » Les sermons de Reinhard sont comme les développements des paragraphes de sa *Morale*, qui en est pour ainsi dire le répertoire et le classement. Pour faciliter l'usage de cette grande collection, pour en étendre l'utilité et l'approprier à des positions sociales ou à des situations d'esprit particulières, on y a fait un choix, tantôt de sermons entiers, relatifs à des matières spéciales, tantôt de morceaux détachés, éclaircissant des points de doctrine intéressants ou des passages importants de l'Écriture, et on a formé ainsi des manuels adaptés aux besoins de différentes classes déterminées de lecteurs. Le docteur Ernest Zimmermann, aidé de Reinhard lui-même, a donné, en 4 vol. (Francfort, 1812-1822) la *Table de toutes les matières traitées dans les sermons de Reinhard, sur les péricopes évangéliques et épistolaires* (textes obligés des pasteurs dans les églises de Saxe). Un semblable extrait a été publié par M. le pasteur J.-L. Ritter, en 2 part., Leipzig, 1813. Des *Réflexions préparatoires à la digne célébration de la sainte cène* (par C.-F. Dietzsch, 2e. édit., Francfort, 1821); des *Élévations à Dieu sur les vérités les plus importantes du christianisme*, par M. J.-K. Weikert (Chemnitz, 1818); une *Explication pratique* *des principaux passages des saintes Ecritures* (par C.-F. Bartzsch, l'auteur de la Table des matières de la Morale de Reinhard, Leipzig, 1817), ont été tirées des œuvres de Reinhard, et spécialement de ses sermons. Lui-même en a fait imprimer un choix intitulé : *Sermons sur les moyens de développer le sens moral, et de porter l'attention du chrétien sur l'état de son cœur*, deuxième édition, Leipzig, 1802, IV. Reinhard rend compte des études préparatoires qu'il a faites pour se former à la prédication évangélique, des difficultés qu'il a rencontrées, et du résultat de ses efforts comme orateur sacré, dans un écrit dont nous avons une excellente traduction sous ce titre : *Lettres de F.-V. Reinhard, sur ses études et sa carrière de prédicateur, traduites de l'allemand*, par J. Monod., 1816, in-8°. Reinhard, dans cet exposé des travaux auxquels la carrière de prédicateur l'a appelé, soit en la fournissant, soit avant d'y entrer, s'arrête beaucoup plus sur ce qu'il a négligé, sur ce qu'il n'a pas atteint, sur ses mécomptes et ses défauts, que sur les difficultés qu'il a vaincues ou les succès qu'il a obtenus. On y voit, sinon le spectacle grand et sublime de la lutte du juste avec l'adversité, du moins le tableau attachant et instructif de l'homme de bien, comparant incessamment ses progrès avec l'idée qu'il s'est faite de ses devoirs, et combattant avec persévérance les difficultés qu'il trouve à les remplir. Animé du desir de satisfaire sa conscience et de s'approcher de plus en plus de son type de perfection, il s'accuse, sans affectation, de tout ce qui lui a manqué, et signale avec franchise à chaque pas de sa marche, les écueils que la direction de ses études et la nature de ses moyens ne lui ont pas permis d'éviter. On citerait difficilement, dans la multitude de rhétoriques sacrées et de plans d'études qui ont été publiés par d'éloquents orateurs et des littérateurs habiles, un écrit qui, en si peu de pages, offrît des conseils aussi sages et aussi salutaires, des observations aussi judicieuses et aussi utiles, des leçons d'un goût aussi pur et classique. Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage de Reinhard est celle qui offre le tableau des efforts qu'il fit pour sortir du pénible scepticisme où il s'était vu plongé par l'étude des différents systèmes de philosophie. En parlant des méditations auxquelles il s'était livré pour se former un plan qui satisfît entièrement sa raison : « J'essaierais, vainement, dit-il, de vous décrire le » chagrin, le trouble, l'angoisse qui » me poursuivaient,..... chaque fois » que je préparais mes leçons... Sou» vent l'heure qui m'appelait à l'a» cadémie avait déjà sonné, que j'é» tais encore à me promener dans » ma chambre, les yeux en pleurs, » et demandant à Dieu, de toute » l'ardeur de mon ame, de me diri» ger de manière qu'au moins il ne » m'échappât rien qui pût être dan» gereux pour la religion et pour la » morale... Au milieu de cette incerti» tude,.... je m'attachai à deux prin» cipes, auxquels je fus inébranla» blement fidèle : l'un de ne rien ad» mettre en philosophie qui fût en » opposition avec mon sens moral ; » et l'autre de ne rien soutenir en » théologie, qui fût contraire aux » déclarations claires et positives de » l'Écriture sainte. » Sa bonne foi et sa persévérance dans la recherche de la vérité reçurent leur récompense, et son exemple vérifia le mot de Bacon.

Ses premières études philosophiques avaient jeté dans son esprit des doutes sur tout ce qui lui avait paru le plus assuré : des réflexions plus approfondies produisirent cette conviction intime que respirent tous ses ouvrages, et dont la profession, aussi touchante qu'énergique, tirée de la Préface de la troisième édition de sa Morale (p. xxx-xxxv), a été reproduite, dans une Note, par le traducteur de ses Lettres (p. 117-124). Parmi les autres écrits de Reinhard, nous ne ferons mention que de ceux qui offrent des vues neuves, et qui sont les plus répandus en Allemagne. Il était très-élégant latiniste ; ses opuscules latins ont été rassemblés dans une collection intitulée : V. *Opuscula academica*, Leipzig, 1808 et 1809, 2 vol. in-8°., de 526 et 528 pag. La plupart des Dissertations comprises dans ce Recueil furent les premiers germes d'ouvrages plus importants, rédigés en allemand par l'auteur lui-même. Nous en indiquerons les plus saillantes : *Utrùm ad judicium de miraculis requiratur universæ naturæ accurata cognitio ?* Le succès de cet écrit, dans lequel il examinait une des objections les plus épineuses alléguées contre l'argument tiré des miracles, l'engagea à en développer les idées dans un Traité plus étendu, dont il n'a, malheureusement, paru que la partie théorique, sous ce titre: VI. *Essai psychologique sur le merveilleux*, 1782, in-8°. de 364 pp. La seconde était destinée à en faire l'application à la défense de l'histoire évangélique. — *De vi quâ res parvæ afficiunt animum*. Ce Traité, qui remplit les pages 58-288 du second volume des *Opuscula*, expose les idées de l'auteur sur les ressources que l'homme sincère dans ses résolutions vertueuses, trouve dans les petites circonstances de la vie, et sur la manière la plus sûre d'écarter les obstacles qu'il rencontre dans l'œuvre de son perfectionnement moral. La traduction allemande, par J. C. F. Eck, enrichie des additions de l'auteur, a plusieurs avantages sur l'original latin ; elle est intitulée : VII. *De l'Importance des petites choses en morale*, Berlin, 1798. Pour prévenir l'abus qu'on pourrait faire des maximes recommandées dans cet écrit, Reinhard en accompagna la seconde édition, d'un petit Traité (réimprimé, en 1802, avec de nouveaux développements) : VIII. *Sur l'esprit de minutie dans la morale*. IX. Nous signalerons encore le morceau : *De præstantiâ religionis christianæ in consolandis miseris* (p. 289-493); traduit en allemand, sous ce titre : *Influence du christianisme sur l'adoucissement du malheur*, par J.-S. Fest. La seconde édition, 1798, offre des suppléments dus à l'auteur. X. Les *Leçons de théologie dogmatique*, recueillies de la bouche de Reinhard, par J.-G.-Em. Berger, ont déjà été réimprimées quatre fois. La première édition est de 1801 (704 pp.) : la dernière (de 1818) contient des notes bibliographiques de la main de MM. Berger et Schott (Sulzbach, chez Seidel). XI. *Une Traduction des Psaumes*, publiée après sa mort, 1813, in-8°, vol. de 336 pag. Reinhard a eu deux biographes distingués, M. C.-A. Boettiger et K.-H.-L. Poelitz. La Notice du premier (Dresde, 1813, in-4°.) renferme de curieux détails sur la manière dont Reinhard distribuait son temps, et en doublait la mesure par une régularité constante et calculée. La Biographie publiée par le professeur Poelitz (Amsterdam, Brockhaus, 1815, 2 vol. in-8°.), est un exposé instructif des travaux de Reinhard et du bien qu'il a opéré. Une Notice intéressante par Blessig est jointe à sa traduction du Sermon prononcé par Reinhard, à l'occasion de la fête anniversaire de la réformation, le 1er. novembre 1807 (*De l'influence de la religion protestante sur les relations de la vie civile et domestique*, Paris et Strasbourg, 1808). On trouvera le Catalogue raisonné de ses OEuvres à la suite des Lettres citées plus haut, que M. Monod a traduites, et son portrait, en tête de sa Morale, de ses Opuscules latins et de sa Biographie, par Boettiger. S—R.

REINMAR l'Ancien, poète allemand, issu d'une famille noble dont le château héréditaire était auprès du Rhin, florissait au commencement du treizième siècle. Il vivait à la cour du duc Léopold VII d'Autriche, qu'il accompagna, en 1217, à la croisade, en Palestine. A la mort de son maître, en 1200, Reinmar exprima sa douleur dans ses poésies. Il reste un bon nombre de ses pièces de vers; elles offrent du naturel, du sentiment; les tournures sont assez délicates, et l'expression a de l'harmonie. Elles se trouvent dans la collection de Manesse, dont le manuscrit est à la bibliothèque du Roi, à Paris. — REINMAR le Jeune, qui paraît avoir été fils du précédent, était également poète; et ses pièces de vers se trouvent en assez grand nombre dans le même Recueil. Elles sont du genre religieux, moral et satirique; on y trouve moins de poésie que de pensées, et elles annoncent dans leur auteur beaucoup de connaissances et assez de lumières pour son siècle. Reinmar le Jeune fut distingué à la cour d'Ottocar, roi de Bohème: les éloges qu'il donne au roi Eric de Danemark, et à Louis-le-Sévère, duc de Bavière, font supposer qu'il avait reçu des distinctions de ces souverains. D—G.

REINOSO (DON ANTONIO-GARCIA), peintre, né à Cabra en Andalousie, fut disciple de Sebastien Martinez, son compatriote, dont il n'imita point la manière franche et naturelle: il avait plus de facilité que de goût. On voit un grand tableau de cet artiste à Andujar, dans l'église des Capucins: il occupe tout le fond de la chapelle principale; il représente la *Trinité* et une foule de patriarches, et dans le bas du tableau, saint Michel et saint George, armés: son maître Martinez, et plusieurs autres l'ont admiré. On voit de lui à Linarez un tableau de *Susanne* dans le bain, au sujet duquel on répète l'ancienne anecdocte des oiseaux qui becquetèrent la grappe de raisin de Parrhasius. On raconte que Garcia ayant placé son tableau dans la cour de la maison pour le faire sécher, un moineau, voyant du haut du toit, les arbres et le bassin représentés sur la toile, vint plusieurs fois chercher à se baigner dans cette eau qui lui semblait naturelle, et que cet hommage, non suspect, assura la gloire du peintre. Garcia fut également bon architecte. On trouve, à Jaën, différents monuments de cet artiste; les plus estimés sont à Andujar et à Martos. Il mourut à Cordoue, en 1677, âgé de cinquante-quatre ans. Z.

REINSCHILD. *V.* REHNSCHOLD.

REISEN. *Voy.* CH. CHRISTIAN.

REISER (ANTOINE), théologien protestant, né à Augsbourg, le 7 mars 1628, mena une vie fort agitée. Après avoir fréquenté plusieurs universités, il exerçait le pastorat dans la commune luthérienne de

Presbourg, lorsque cette église embrassa le calvinisme en 1672. Il avait été un des plus fermes opposants à cette variation; dépouillé de tout, emprisonné, condamné à mort, élargi enfin par grâce, et chassé du pays avec sa famille, il revint dans sa ville natale, exerça quelques emplois obscurs dans le ministère, jusqu'en 1678, où il fut nommé pasteur de l'église de Saint-Jacques à Hambourg : il y mourut le 27 avril 1686. Ses écrits théologiques, au nombre de trente-six (dix-sept en latin et dix-neuf en allemand), dont on trouve la liste dans le dictionnaire de Joecher, sont maintenant oubliés, et n'ont fait quelque bruit dans le temps que par la singularité du système de l'auteur, qui prétendait prouver que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, etc., avaient soutenu la même doctrine que Luther; et que le docteur Launoy était un fort bon protestant. Son *Joh. Launoius... testis et confessor veritatis evangelicæ... vindicatus*, Amsterdam, 1685, in-4°. (*V.* Launoy, XXIII, 445), fut sévèrement défendu à Paris, et la saisie en fut ordonnée par arrêt du conseil du 4 juin 1685. Nous mentionnerons encore ses trois Sermons *sur la comète* (en allemand); sa dissertation *De fulmine;* son traité *De origine, progressu et incremento anti-theismi seu Atheismi*, Augsbourg, 1669, in-8°.; et son épître, *De claris quibusdam ævi hujus theologis*, mise en tête du *Templum honoris reseratum*, de Spizel, 1673, in-4°. Le seul de ses ouvrages qui ait conservé de l'importance pour les bibliographes, est son catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique d'Augsbourg, *Index manuscriptorum bibliothecæ Augustanæ*, 1675, in-4°. de 174 pag. Il est plus complet et mieux rédigé que ceux qui avaient paru antérieurement, et d'ailleurs d'un format plus commode que celui d'Ehinger, qui avait la hauteur d'un in-folio, mais aux numéros duquel il se rapporte comme au plus authentique (*V.* Ehinger). Quoique l'on ait beaucoup écrit dans le dix-huitième siècle sur la bibliothèque d'Augsbourg (1), on n'a pas réimprimé le catalogue de ses manuscrits, pour la connaissance desquels on n'a point de meilleur guide que le livre de Reiser. Il y a joint, par forme d'appendice, 1°. (page 93) la liste sommaire des principales éditions du quinzième siècle, qui se trouvent dans la même bibliothèque; 2°. (p. 119) l'indication des livres imprimés soit dans la ville d'Augsbourg, soit d'après les manuscrits de sa bibliothèque. On y trouve, ainsi que dans le catalogue, quelques notes bibliographiques, et en général beaucoup de négligences. Reiser publia cet ouvrage pour servir d'introduction à une Histoire littéraire et bibliographique de la ville d'Augsbourg, travail dont il s'occupait, mais qui n'a point paru. Parmi les autres fruits de sa plume, qui sont demeurés inédits, nous citerons son *Martyrologium Hungariæ*, et une relation *De rapinâ bibliothecæ suæ*. Voyez sa Vie, par un anonyme, dans le *Memoria theologorum* de Pipping, dec. II, p. 141 et suiv.

C. M. P.

REISKE (Jean-Jacques) naquit le 25 déc. 1716, à Zoerbig, petite ville de Saxe, située près de la principauté d'Anhalt, à l'endroit où se croisent les deux routes de Leipzig à Hambourg et de Halle à Berlin, Son père était tanneur, et il paraît qu'il tirait son origine de la Bohème. Ses parents, après lui avoir procuré un bon commencement d'instruction dans les langues grecque et latine, l'envoyèrent, en 1728, à la maison des Orphelins de Halle, où il passa près de cinq ans. Il y eut, pour compagnon d'études, Michaëlis, devenu si célèbre dans la suite. Quoique Reiske, dans sa vie écrite par lui-même, n'approuve pas la discipline sévère et presque monastique de cet établissement, il reconnaît que les études y étaient bonnes, et l'enseignement confié à d'habiles professeurs. Toutefois il n'emporta guère de cette école qu'une connaissance solide de la langue latine; et encore avoue-t-il lui-même avoir moins formé sa latinité sur les modèles que Rome nous a laissés, que sur le style de Muret, de Cunæus, de Cellarius, et d'autres écrivains modernes. Ce ne fut même qu'à l'âge de 40 ans, qu'il commença à bien connaître et à goûter la latinité des beaux siècles de Rome. Il passa, en 1733, à l'université de Leipzig. Il y demeura cinq années, étudiant sans plan, sans direction, sans but, et par conséquent avec peu de profit. Ce fut une sorte de bonheur pour lui que le hasard tournât son goût vers la littérature arabe, et que ce goût devînt en peu de temps une véritable passion. Si les connaissances qu'il acquit en ce genre, ne furent pas pour lui la source de grands avantages du côté de la fortune, elles eurent du moins l'heureux effet de fixer son caractère irrésolu, et ne contribuèrent pas peu, par la suite, à fonder sa réputation. Il s'était aussi livré à la littérature rabbinique; et l'inclination qu'il montrait alors pour ce genre de littérature, lui valut, pendant les dernières années de son cours d'humanités, un modique secours dont il avait grand besoin. Au reste, il abandonna sans doute bientôt cette étude, dont on aperçoit peu de traces dans ses écrits. Quoiqu'il eût réussi, par la plus sévère économie, à se procurer presque tous les livres arabes qui avaient été imprimés jusqu'à lui, cela était loin de pouvoir satisfaire la soif dont il brûlait pour cette littérature. Il lui fallait, à quelque prix que ce fût, obtenir l'accès à une riche collection de manuscrits; et l'on ne doit pas être surpris que le desir de jouir des trésors de ce genre que possédait l'université de Leyde, lui fit souhaiter ardemment de visiter la Hollande. Il réalisa ce projet en 1738, sans que la difficulté extrême de sa position, les conseils de ses amis, et ses propres reflexions pussent l'en dissuader, ou du moins le déterminer à en remettre l'exécution à un temps plus opportun. Arrivé à Amsterdam sans aucun moyen d'existence pour le présent ni pour l'avenir, et muni seulement de quelques lettres de recommandation, il trouva une ressource inattendue dans la proposition que lui fit le célèbre d'Orville, de rester auprès de lui en qualité de secrétaire, avec un traitement annuel de 600 florins. Mais le même enthousiasme, ou si l'on veut, la même folie qui lui avait fait entreprendre le voyage de Hollande, sans songer aux moyens d'y subsister, lui fit repousser la main qui lui offrait un secours si généreux, et en même temps si indispensable. C'était pour la ville de Leyde, pour sa bibliothèque, pour ses manuscrits arabes, qu'il était venu en Hollande : tout ce qui le détournait de ce but, ne pouvait trouver aucun accès auprès de lui. D'Orville surpris, et même irrité jusqu'à un certain point de ce refus, ne pouvait manquer cependant de porter un juste intérêt à un zèle si noble, quoique très-inconsidéré. Son humeur se fit sentir au jeune voyageur, auquel il refusa une lettre de recommandation pour Pierre Burmann : mais une preuve qu'il sut apprécier les motifs de sa détermination, c'est qu'il ne tarda pas à faire pour lui, secrètement, ce qu'il lui avait d'abord refusé; et que, dans la suite, il ne le perdit jamais de vue tant qu'il habita la Hollande. C'était à Leyde que Reiske devait, pour la première fois, ouvrir les yeux sur la profondeur de l'abîme dans lequel il s'était précipité. A peine se fut-il présenté chez les professeurs Schultens et 'sGravesande, pour lesquels il avait des lettres de recommandation, qu'il reconnut que tous les moyens sur lesquels il avait trop légèrement compté pour son existence et pour le succès de son entreprise, n'étaient que des illusions, et que, sans argent, il devait s'attendre à manquer de tout, et même à voir immanquablement fermée pour lui cette bibliothèque, l'unique objet de ses vœux. La Providence cependant vint à son secours : on le chargea de la correction des épreuves du Dictionnaire d'Hesychius, que publiait Alberti. Le libraire Luzac fournit à la nourriture et au logement de Reiske, pendant la première année de sa résidence à Leyde; et Reiske déclare lui-même avoir lieu de croire que Luzac n'était que le canal par lequel A. Schultens fournissait, sans se faire connaître, à ses besoins. Peu après, il trouva quelques autres ressources dans les leçons de latin ou de grec qu'il donnait à de jeunes étudiants de l'université, et dans la confiance de P. Burmann, qui le chargea de la correction des épreuves des ouvrages qu'il faisait imprimer. Au milieu de ces travaux, il ne négligeait pas son but principal. Il suivait les leçons d'A. Schultens; s'exerçait habituellement avec Schultens le fils, qui succéda depuis à la chaire de son père; jouissait des manuscrits arabes de la bibliothèque publique, et les emportait même dans sa demeure, sans que Schultens fît semblant de s'en apercevoir. Il paraît que l'édition de la Moallaka de Tarafa, que Reiske publia en 1742, à Leyde, avec une traduction latine, et un commentaire dans lequel il s'éloigna de la méthode de Schultens, fut la première cause d'un refroidissement entre le professeur et l'élève. On voit pourtant, par la préface de Reiske, que tout son travail avait été soumis à Schultens; et il y témoigne la plus vive reconnaissance pour le savant professeur hollandais : mais si l'on prend la peine de consulter la première lettre de Schultens à Menke, on demeurera convaincu que ces protestations de soumission et de gratitude ne compensaient pas, aux yeux du professeur, l'obstination avec laquelle l'élève avait rejeté et méprisé ses conseils. Peut-être Schultens appréhenda-t-il que le jeune étranger ne fût un jour un obstacle à l'avancement de son propre fils, qu'il destinait à lui succéder. Reiske eut alors une occasion favorable de prendre une exacte connaissance des manuscrits orientaux de la bibliothèque de Leyde; il fut chargé de les ranger, de les numéroter, et d'en faire un nouveau catalogue manuscrit, moins systématique que celui qui avait été imprimé en 1716, mais plus approprié au service d'une bibliothèque publique. Les curateurs de la bibliothèque lui accordèrent, pour ce travail, une indemnité, qui n'avait aucune proportion avec la peine qu'il lui avait coûté; et Reiske fut très sensible à cette injustice, qu'il attribua sans doute au changement des dispositions de Schultens. Bientôt un autre désagrément, qu'il ne devait guère imputer qu'à lui-même, rendit encore sa position plus critique. Chargé de la correction de la seconde édition du Pétrone de Burmann, il se permit d'y faire, à l'insu de Burmann, et encore plus après sa mort, survenue dans le cours de l'édition, un grand nombre de changements, parmi lesquels il en est que lui-même plus tard n'eût pas admis. Cette légèreté qui, comme Reiske l'a reconnu lui-même dans la suite, peut être taxée d'infidélité, lui fut durement reprochée par le fils de Burmann, dans la Préface qu'il mit à la tête de cette édition, et elle eut des suites très-fâcheuses pour lui. Elle lui aliéna les esprits, éloigna ses amis, le priva de tous les élèves qui le fréquentaient auparavant, et des ressources que lui fournissait la correction des épreuves; enfin elle le réduisit à un tel dénûment, qu'il fut obligé, pour vivre, de vendre la bibliothèque qu'il avait formée. Reiske a cherché à atténuer ses torts, dans la justification qu'il a insérée au sixième volume des *Miscellanea Lipsiensia nova*. Toutefois il faut convenir que ce n'était pas en publiant le travail d'un autre, qu'il devait se livrer à son penchant pour la critique conjecturale, et qu'il a donné, en agissant ainsi, un exemple très-fâcheux. Les relations de Reiske avec d'Orville lui procuraient beaucoup d'avantages: mais il fallait les acheter par des complaisances infinies; et Reiske, dont le caractère était peu propre à se plier aux fantaisies d'autrui, finit par s'attirer une rupture qui contribua encore à le dégoûter du séjour de la Hollande. On trouve dans le Chariton de d'Orville, qui ne parut qu'en 1750, des traces de la mésintelligence qui brouilla Reiske avec lui. L'indépendance qui faisait un des traits principaux du caractère de Reiske, et son insouciance sur l'avenir, lui firent refuser, en 1742, une place au collége de Campen, place que lui eut procurée la recommandation de Hemsterhuys et de Valkenaër, et qui vraisemblablement, en l'attachant pour toujours à la Hollande, l'aurait conduit à obtenir plus tard une chaire dans une des universités des Provinces-unies. Il refusa encore cette fois le secours que la Providence lui offrait: par la suite il se reprochait cette détermination comme une faute, et il desirait que son exemple servît de leçon aux jeunes gens, et les engageât à suivre, sans hésiter, la première voie que le Ciel semblerait ouvrir devant eux. Convaincu enfin que la philologie ne l'introduirait jamais elle seule dans une carrière capable de lui procurer, pour le reste de ses jours, une honnête existence, il résolut, par le conseil de Schultens, d'étudier la médecine, et de prendre des degrés dans cette faculté. L'étude de la médecine devint donc sa principale occupation pendant les quatre dernières années de son séjour en Hollande; et il fut reçu docteur en 1746, non pourtant sans quelques difficultés, à cause de certaines propositions qu'il avait hasardées dans sa thèse, et qui le firent soupçonner de matérialisme. Reiske s'était permis de critiquer et de ridiculiser l'usage que Schultens faisait des connaissances qu'il avait acquises dans la langue et la littérature arabe. Ce professeur ne l'ignorait pas : cependant il rendit à Reiske un service essentiel, en lui faisant accorder sans frais le grade de docteur. Il faut avouer que les critiques de Reiske n'étaient pas sans fondement, et que la méthode de Schultens pouvait nuire à l'étude solide de la langue arabe: entre les mains mêmes de ce savant, elle n'était pas sans inconvénient ; et imitée par des hommes qui n'avaient qu'une légère teinture de la langue arabe, elle a produit quelquefois des conséquences plutôt ridicules que dangereuses. Mais Reiske avait trop d'obligations à Schultens pour ne pas devoir user de beaucoup de discrétion et de ménagement envers lui; et ce qu'on peut dire de mieux pour atténuer ses torts, c'est qu'il les a reconnus franchement et sans détour dans les Mémoires qu'il a laissés sur sa vie. Reiske s'embarqua, pour quitter la Hollande, le 10 juin 1746, après huit ans de séjour dans ce pays ; et, vers la fin de la même année, il fixa son séjour à Leipzig, sans aucune perspective d'établissement : il n'avait pas même l'espoir de se former une ressource par la pratique de la médecine, parce que son caractère l'éloignait de la société, et qu'il ne pouvait prendre sur lui de se soumettre à aucune des démarches qui eussent été nécessaires pour se produire dans le monde, et obtenir de la confiance. En 1747, il reçut le titre de professeur dans la faculté de philosophie, et en 1748, il fut nommé professeur extraordinaire de langue arabe. Il prit possession de cette chaire le 21 août 1748, par un discours sur l'utilité de l'étude de cette langue. Ce discours suffirait pour prouver l'étendue de ses connaissances dans la littérature arabe; mais la latinité en est très-barbare, et l'on y trouve quelques traits qui pourraient justifier les soupçons qui se sont élevés plus d'une fois sur ses sentiments en fait de religion. Au reste, il ne réunit jamais au titre de sa chaire ni fonctions effectives, ni aucun émolument. Une très-modique pension, mal payée, fut, pendant plusieurs années, le seul revenu fixe qu'il possédât; et pour subvenir à sa subsistance, à l'achat des livres dont il ne pouvait se passer, et à l'impression de divers petits ouvrages qu'il publiait à ses frais et dont il ne vendait jamais la dixième partie, il n'avait que ce qu'il gagnait en donnant des leçons particulières, en traduisant des ouvrages de diverses langues en allemand, en rédigeant des articles pour plusieurs journaux littéraires, en corrigeant des épreuves, et par d'autres travaux du même genre. Étranger à toute économie, il se trouvait souvent dans la plus grande détresse. Cet état de gêne se prolongea pendant douze années après son retour en Allemagne, c'est-à-dire, jusqu'en 1758. Les articles que Reiske fournissait à quelques recueils littéraires, furent souvent pour lui une cause de chagrins et de tracasseries, et lui firent de nombreux ennemis, parmi ceux-mêmes qui avaient été ses amis. Ses critiques, lors même qu'elles étaient bien fondées, furent presque toujours, comme il en est convenu depuis, accompagnées de formes dures, et d'un sentiment d'aigreur qui leur donnait l'apparence de la passion, de l'orgueil, de l'injustice, de l'envie de nuire, et dans certains cas, ce qui est encore plus fâcheux, d'une ingratitude révoltante. Sans parler des sujets de plainte qu'il fournit à plusieurs hommes de lettres avec lesquels il avait eu des liaisons étroites en Hollande, tels que Lennep, Kuypers et Lette, et sur lesquels il sembla vouloir se venger des disgrâces qui l'avaient contraint à quitter ce pays pour revenir languir en Allemagne, il suffit de rappeler la rigueur avec laquelle il traita le professeur Schultens auquel il devait tant de reconnaissance, en rendant compte, dans les *Acta eruditorum*, en 1748 et 1749, de deux ouvrages de ce savant; nous voulons parler des poésies arabes, extraites du Hamasa, et que Schultens a jointes à son édition de la Grammaire d'Erpénius, et de son commentaire sur les Proverbes de Salomon. L'impartialité exige qu'on reconnaisse que la critique était en général bien fondée; mais, quel qu'en eût été l'auteur, elle aurait dû être écrite avec plus d'égards pour un homme du mérite de Schultens : sortie de la plume de Reiske, elle portait un caractère de malignité et de vengeance, qui dut affliger tous ceux qui s'intéressaient à lui. Plus tard, mûri par l'âge et la réflexion, il souhaitait que les instants où il avait mis par écrit ces deux articles de critique, fussent rayés des jours de sa vie. Schultens lui répondit avec amertume par deux lettres adressées à Menke, le directeur des *Acta eruditorum*, et qui furent imprimées à Leyde en 1749. Elles forment ensemble un volume, petit in-4°., de près de 200 pag., dans lequel on est fâché de voir le professeur irrité, mêler à une question de littérature, toute sorte d'injures, d'outrages personnels, et d'imputations hasardées, et nuire ainsi à sa propre cause. On ne peut se dissimuler que Schultens avait conservé une sorte de ressentiment contre Reiske, de ce que celui-ci, pendant son séjour à Leyde, ne s'était pas abandonné entièrement à sa direction : peut-être aussi Reiske avait-il aliéné de lui le savant et pieux Hollandais, par des sentiments trop libres en matière de religion. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des travaux divers qui occupèrent Reiske, et qui le faisaient connaître de plus en plus, mais sans améliorer sa situation, jusqu'à l'époque où, par une réunion de circonstances imprévues, et malgré des obstacles et des intrigues qui auraient pu rendre inutiles les efforts de ses protecteurs, il obtint, au mois de juin 1758, la place de recteur du collége de Saint-Nicolas, à Leipzig; et il commença dès-lors à jouir d'une aisance et d'une tranquillité d'esprit qu'il n'avait point connues jusque-là. En 1764, il épousa Ernestine-Christine Müller, fille du docteur Auguste Müller, prévôt et surintendant à Kemberg, petite ville peu éloignée de Wittenberg. Reiske avait eu occasion de la connaître lors d'un voyage qu'elle avait fait à Leipzig, en 1755; et ils avaient conçu une estime et un attachement réciproques. Cette union, qui contribua beaucoup au bonheur de Reiske, pendant le reste de ses jours, a eu aussi des suites avantageuses pour la littérature; et M^me^. Reiske a mérité d'occuper une place distinguée dans les fastes de l'érudition. Pour soulager son mari, en partageant avec lui ses travaux, elle apprit le grec et le latin, et fut bientôt en état d'entendre les poètes et les orateurs. Elle s'associa dès ce moment à tous ses travaux d'éditeur, de commenta teur et de critique. Elle copiait pour lui des manuscrits, les collationnait, mettait en ordre les variantes qu'il avait recueillies, et le soulageait pour la lecture et la correction des épreuves. Son attachement pour lui, son respect pour sa mémoire, sont fortement empreints dans la suite des Mémoires qu'il a écrits sur sa vie, et qu'elle a complétés depuis le 1^er^. janvier 1770, jusqu'au décès de son mari. La reconnaissance de Reiske, et la vivacité de ses sentiments pour celle qui ne vivait que pour lui, ne sont pas moins fortement exprimés, et dans les Mémoires dont nous venons de parler, et dans quelques-unes des Préfaces de ses ouvrages. Depuis l'année 1765, le travail qui occupa le plus constamment Reiske, ce fut son édition des Orateurs grecs, dont le 1^er^. vol. vit le jour en 1770, et les trois derniers ont été publiés après la mort de ce savant. Il fit paraître, en 1774, peu de mois avant son décès, deux volumes de Denys d'Halicarnasse; Maxime de Tyr en deux volumes, et le 1^er^. volume des OEuvres de Plutarque. Malgré le mauvais état de sa santé, il s'était chargé de surveiller, pour le compte du libraire Georgi, de Leipzig, les éditions de ces trois auteurs, et d'y joindre des notes. Ce travail forcé augmenta de plus en plus le dérangement de sa santé, et accéléra même sa mort, qui arriva le 14 août 1774. On peut juger par les détails dans lesquels nous sommes entrés, que le caractère de Reiske qui l'éloignait de la société, et semblait incompatible avec les ménagements et les égards réciproques sans lesquels on ne peut vivre en bonne harmonie avec les hommes, a beaucoup contribué aux contradictions dont sa vie a été remplie, et l'a empêché de jouir du bonheur qui accompagne ordinairement des jours consacrés aux lettres. Incapable, par la droiture de son cœur, de se faire illusion à lui-même, comme de chercher à en imposer aux autres, il sentait vivement ses torts; et la conscience qu'il en avait, empoisonnait ses jours; et augmentait sa disposition à la mélancolie et à une sorte d'hypocondrie. La détresse dans laquelle il vécut pendant plusieurs années, et qui le força souvent à se livrer à des travaux contraires à ses inclinations, tendait à fortifier ces fâcheuses dispositions. On fut souvent injuste envers lui; et il le ressentit vivement: mais il n'avait pas su se faire, dans la jeunesse, une violence salutaire, et sacrifier à ses véritables intérêts un peu de cette indépendance et de cette inflexibilité de caractère, qui, renfermée dans de justes bornes, élève et ennoblit l'ame, mais qui, poussée à l'excès, rend injuste envers les autres, prend le caractère irritable de l'amour-propre, et répand l'amertume sur toute la vie. C'est sans doute à cela qu'il faut attribuer les préventions qui éloignèrent de Reiske des hommes faits pour l'estimer, ou lui firent des ennemis de ceux qui l'avaient d'abord accueilli, et qui auraient pu être ses rivaux sans cesser d'être ses amis, tels que Schultens, d'Orville, Gesner, Ernesti, Michaëlis, etc. D'ailleurs, passionné pour les progrès des lettres, toujours prêt à aider de ses conseils, de sa bibliothèque, de ses propres travaux, tous ceux qui étaient animés du même desir, bienfaisant jusqu'à une sorte de prodigalité envers les malheureux, compatissant à tous les maux de l'humanité, incapable de déguisement, plein de confiance en la Providence divine, supportant avec courage l'injustice de la fortune, il eût été digne d'un sort plus heureux. Peut-être en eût-il joui, s'il eût contracté plutôt l'alliance qui adoucit ses dix dernières années. — Nous allons maintenant donner la liste des ouvrages qu'il a fait imprimer de son vivant, ou qui ont été publiés depuis sa mort, en commençant par ceux qui appartiennent à la littérature orientale. I. *Abi Mohammed el Kasem Basrensis vulgò Hariri consessus XXVI Rakdah s. variegatus dictus: è cod. ms. cum scholiis arabicis et versione latinâ*, Leipzig, 1737, in-4°. Reiske n'avait que 21 ans quand il fit imprimer ce morceau de Hariri. N'ayant jamais vu cet opuscule, nous ne pouvons en apprécier le mérite; Reiske plus avancé en âge en faisait lui-même peu de cas. Toutefois nous ne saurions croire qu'il justifiât la critique violente qu'en a faite Schultens dans sa première lettre à Menke. La manière dont Schultens, au même endroit, parle de l'ouvrage dont il va être question, fait voir que sa critique est très-passionnée. II. *Tharaphæ Moallakah cum scholiis Nahas et versione latinâ*, Leyde, 1742, in-4°. Ce fut pour plaire à Schultens que Reiske se détermina à publier un morceau de poésie arabe. Le prologue et les notes de ce poème sont remplis d'érudition, et prouvent que l'éditeur avait bien mis à profit son séjour à Leyde, et les trésors que lui offrait la riche bibliothèque de l'université de cette ville. Le texte du poème est imprimé sans voyelles; ce qui le rend peu utile aux étudiants. La traduction latine est souvent inintelligible, et n'est pas exempte de fautes. On ne doit pas reprocher à Reiske de n'avoir traduit que les scholies arabes des 14 premiers vers: ces scholies sont à-peu-près inutiles à quiconque a besoin d'une traduction pour les entendre. Le Prologue est écrit d'un style affecté, singulièrement mêlé de grec et de latin; et Reiske y a trop laissé percer son humeur chagrine et son aversion pour quelques personnes dont il croyait avoir à se plaindre, notamment pour Clodius, dont il fit, sans le nommer, un portrait hideux. Il eut le tort de laisser subsister cette caricature, malgré les remontrances de Schultens; et cet entêtement lui nuisit dans l'esprit du savant hollandais. III. *Miscellaneæ observationes medicæ ex Arabum monumentis. Disputatio pro gradu doctoris*, Leyde, 1746, in-4°. Ce morceau, précieux pour l'histoire de la médecine, a été publié de nouveau, après la mort de Reiske, par Christ. God. Grüner, avec un traité de la manne des Hébreux, de J. Ern. Faber, sous ce titre: *J. J. Reiske....., et J. E. Fabri..... opuscula medica ex monumentis Arabum et Ebræorum*, Halle, 1776, in-8°. Grüner a dédié ce volume à madame Reiske. IV. *De principibus Muhammedanis, qui aut ab eruditione, aut ab amore litterarum et litteratorum claruerunt*, Leipzig, 1747, in-4°. Ce fut à l'occasion de cette petite Dissertation de vingt pages d'impression, que Reiske obtint le titre de professeur. Il l'avait dédiée au prince héréditaire de l'électorat de Saxe. V. *De Arabum epochâ vetustissimâ Sail ol Arem, i. e. rupturâ cataractæ Marebensis*, Leipzig, 1748, in-4°. Ce fut par cette Dissertation, imprimée sous forme de programme, que Reiske annonça son entrée en possession de la chaire d'arabe. Les textes arabes joints à cette dissertation furent imprimés à Halle, dans l'imprimerie de l'*Institut judaïque* de Callenberg. Reiske a cru pouvoir fixer à l'an 30 ou 40 de J.-C., l'époque de la rupture des digues de Mareb, si fameuse dans l'histoire de l'Arabie. C'est vraisemblablement lui accorder encore beaucoup trop d'antiquité. VI. *Abilfedæ annales Moslemici*, Leipzig, 1754, in-4°. Ce volume contient la traduction des Annales d'Aboulféda, depuis la naissance de Mahomet jusqu'en l'an 406 de l'hégire : ce n'est guère que les deux cinquièmes de la partie de l'ouvrage d'Aboulféda qui concerne l'histoire musulmane. Reiske n'avait point traduit la première partie de cet ouvrage, qui a pour objet l'histoire ancienne, c'est-à-dire celle des temps antérieurs à Mahomet. Dans la Préface, placée à la tête de ce volume, Reiske a fait connaître tout l'ensemble de son travail sur Aboulféda, et les motifs qui le déterminaient à publier successivement et par parties, sa Traduction, ses Notes, son Commentaire historique, et les divers *Index* qui devaient rendre l'usage de ces Annales plus commode et plus étendu. Il éprouvait, et avec raison, un vif regret de ne pouvoir pas faire imprimer le texte, comme il s'en était flatté. Le débit de ce volume fut tellement au-dessous de ce qu'il avait espéré, qu'il renonça à donner la suite. Ce mauvais succès ne doit être imputé ni à l'ouvrage ni au public : Reiske semblait négliger par système tous les moyens qui pouvaient faciliter la vente des livres qu'il faisait imprimer à ses frais ; et ensuite il attribuait à l'insouciance du public, à la négligence de ses amis, ou aux intrigues de ses ennemis, ce qui était l'effet naturel de la mauvaise méthode de publication qu'il avait adoptée. Heureusement le public jouit aujourd'hui, grâce à la générosité de M. de Suhm, de cet important travail, qui seul aurait suffi pour assurer à Reiske la reconnaissance du monde savant. Les Annales d'Aboulféda ont été imprimées en arabe et en latin, par les soins de M. Adler, sous ce titre : *Abulfedæ Annales Muslemici, arabicè et latinè*, à Copenhague, en cinq volumes in-4°., de 1789 à 1794. La traduction de Reiske dégénère souvent en paraphrase, ce qui n'empêche pas que les personnes qui ignorent la langue de l'original, ne puissent en faire usage avec confiance ; et les notes historiques qui y sont jointes, y ajoutent un très-grand prix. La seule chose qu'on peut regretter, c'est que M. Adler n'ait pas donné une table de tous les noms-propres que contiennent ces Annales. Une pareille table serait d'une utilité infinie à tous ceux qui s'occupent d'histoire et de littérature orientale. VII. *Thograï's sogenanntes Lamisches Gedicht*, etc., Friedrichstadt, 1756, in-4°. C'est une traduction allemande du poème de *Tograï*, morceau connu sous le nom de *Lamiat alarab*, et qui a été publié en arabe et en latin, par Ed. Pocock, à Oxford, en 1661. A sa traduction Reiske a joint un Essai sur la poèsie arabe. VIII. *Abilwalidi Risalet s. Epistolium, arabicè et latinè, cum notulis*, Leipzig, 1755, in-4°. Aboulwalid, fils de Zeïdoun, visir d'un prince arabe de Séville, a composé cette lettre sous le nom d'une femme de naissance illustre, qui refuse les propositions d'un homme par lequel elle avait été recherchée en mariage. Ce qui rend cette lettre très-curieuse, c'est qu'elle n'est presque qu'un tissu de proverbes, ou d'allusions à des faits anciens de l'histoire des Arabes. Elle a été commentée par un écrivain nommé *Aboubecr Mohammed, fils de Nobata*. Reiske avait traduit aussi le commentaire; mais il n'a publié que la lettre, avec une traduction latine. J. Fr. Hirt ou Hirtius, dans ses *Institutiones arabicæ linguæ*, données à Iéna, en 1770, a réimprimé en partie le texte de cette lettre, avec la traduction de Reiske, et quelques pages du commentaire de Mohammed, fils de Nobata, auxquelles il a joint aussi la traduction que Reiske lui avait communiquée. Récemment, M. Janus Lassen Rasmussen, professeur de langues orientales à Copenhague, a donné au public une partie considérable du commentaire d'Ebn-Nobata, en arabe et en latin, dans un volume intitulé: *Additamenta ad Historiam Arabum antè Islamismum*, etc., Leipzig, 1821, in-4°.; mais il ne paraît pas que la version latine qu'il y a jointe, soit celle de Reiske. On peut voir à ce sujet le Journal des savants, cahier de novembre 1821, p. 683 et suiv. IX. *Sammlung einiger arabischen Sprüchwörter die von Stecken oder Stæben hergenommen sind*, c'est-à-dire, Recueil de quelques proverbes arabes, pris des bâtons ou des verges, Leipzig, 1758, in-4°. X. *De Actamo philosopho arabico*, ibid., 1760, in-4°.; ce n'est qu'un Programme de quelques pages. XI. *Proben der arabischen Dichtkunst*, etc., c'est-à-dire, Morceaux de poésies arabes, soit érotiques, soit élégiaques, extraits de Moténabbi, en arabe et en allemand, avec des notes, Leipzig, 1765, in-4°. Reiske avait copié, pendant son séjour à Leyde, le Recueil entier des poésies de Moténabbi, avec des Scholies. Une traduction en allemand de ce Recueil fait partie des manuscrits qu'il a laissés en mourant. C'est de là qu'il a pris les morceaux qui composent le petit volume dont il s'agit, et qui a 94 pages. Il se divise en deux parties, dont la première est dédiée à Mme. Reiske, et lui est offerte comme un présent, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Un autre Poème de Moténabbi a aussi été donné par Reiske, avec une version latine, dans les notes qu'il a jointes à la Description de la Syrie d'Abou'lféda, publiée en arabe et en latin, par Koehler, à Leipzig, en 1766, sous le titre de *Abulfedæ Tabula Syriæ*, etc., in-4°. XII. *Abilfedæ opus geographicum*. Cette traduction de la Géographie d'Abou'lféda se trouve dans le Recueil de Büsching, intitulé: *Magazin für die neue Historie und Geographie*, tomes IV et V. Malheureusement Reiske était entièrement dépourvu des connaissances mathématiques nécessaires pour bien entendre la partie systématique d'un tel ouvrage. Il serait à souhaiter qu'un homme instruit dans ces matières traduisît de nouveau les Prolégomènes d'Abou'lféda, rétablît partout les longitudes et les latitudes omises par Reiske, et publiât cette Géographie, avec le texte arabe. XIII. *Marai, des Sohns Josephs,.... Geschichte der Regenten in Egypten*, c'est-à-dire, Histoire des princes qui ont gouverné l'Égypte, traduite de l'arabe, de Maraï, le fils de Joseph. Cette traduction a été insérée, par Büsching, dans le tome V du Recueil dont on vient de parler. XIV. *Prodidagmata ad Hagji Chalifæ librum memorialem rerum à Muhammedanis gestarum, exhibentia introductionem generalem in historiam sic dictam orientalem.*

---

(1) Jérôme-André Mertens a publié deux dissertations in-folio, *De bibliothecæ augustanæ cimeliis*, 1775 et 1775; et une autre en allemand, *sur la Bibliothèque de la ville d'Augsbourg*, 1783, in-4°.

Cette Introduction à la connaissance de l'histoire de l'Orient a été imprimée à la suite de la Description de la Syrie d'Abou'lféda, publiée par Koehler, et dont on a déjà parlé sous le n°. XI ; c'est un morceau très-précieux. Les Tablettes chronologiques de Hadji-Khalfa, intitulées : *Takwim altawarikh*, et imprimées à Constantinople, en 1733, ont été traduites par Reiske; mais cette traduction n'a point été imprimée: il en existe une copie manuscrite dans la bibliothèque de M. Langlès. XV. *J.-J. Reiske conjecturæ in Jobum et Proverbia Salomonis, cum ejusdem oratione de studio arabicæ linguæ*, Leipzig, 1779, in-8°. C'est Mme. Reiske qui a publié ce volume, après la mort de son mari. Le Discours joint aux Conjectures sur Job et les Proverbes, est celui par lequel Reiske entra en possession, en 1747, de sa chaire de langue arabe. On en a déjà parlé. Les conjectures sur Job et les Proverbes n'ont pas obtenu l'assentiment des critiques. Ce volume a été dédié par Mme. Reiske à M. de Suhm. XVI. *Briefe über das arabische Müntzwesen*, c'est-à-dire, Lettres sur les Monnaies arabes. M. de Suhm ayant acquis tous les manuscrits laissés par Reiske, remit ces Lettres à M. Eichhorn, qui les a publiées, dans son *Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur*, parties 9, 10 et 11. M. Richter, conservateur du cabinet des médailles et des antiquités de Dresde, avait invité Reiske à lui donner l'explication des légendes de toutes les monnaies arabes de ce cabinet. Il transmit successivement toutes ces monnaies à Leipzig; et Reiske les lui renvoyait avec leur explication. Ce travail devint l'occasion des lettres dont il s'agit, qui sont adressées à M. Richter. Par suite de ce travail, Reiske fit, en 1756, un voyage à Dresde, pour classer chronologiquement les monnaies arabes, qu'il avait d'abord expliquées isolément. Ces Lettres peuvent être considérées comme un ouvrage fondamental pour la numismatique musulmane. Dans l'ouvrage de M. Eichhorn, intitulé *Monumenta antiquissima historiæ Arabum*, Gotha, 1775, in-8°., on trouve de Reiske : *Animadversiones criticæ in Hamzæ Historiam regni Joctanidarum ab A. Schultensio editam.* Dans l'édition de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, donnée à la Haye, de 1777 à 1799, en 4 vol. in-4°., on a réuni environ quatre-vingts pages d'Additions ou d'Observations de Reiske, auxquelles H. A. Schultens en a joint quelque-autres. On doit regretter que ces additions ne soient pas en plus grand nombre; elles n'ont paru qu'en 1782. — Passons aux travaux de Reiske qui ont pour objet la littérature grecque et latine, et dont nous nous bornerons presque à indiquer les titres, parce qu'ils sont beaucoup plus connus que ses autres ouvrages. XVII. *Constantini Porphyrogenetæ libri duo de cærimoniis aulæ Byzantinæ, gr. et lat.*, Leipzig, 2 vol. in-fol. L'édition de cet ouvrage avait d'abord été confiée au professeur Leich. Sa mort prématurée fit passer le travail de cette édition à Reiske. Le premier volume parut en 1751, et le second en 1754. Ce second volume ne contient qu'une partie des Remarques de Reiske. Le reste devait se trouver dans le troisième tome, qui n'a jamais été publié. Ce livre, et les Annales musulmanes d'Abou'lféda, sont, de tous les écrits de Reiske, ceux où il a montré le plus d'érudition. XVIII. *Animadversiones ad Sophoclem*, Leipzig, 1753, in-8°. XIX. *Animadversiones ad Euripidem et Aristophanem*, ibidem, 1754, in-8°. XX. *Anthologiæ græcæ, à Constantino Cephala editæ, libri tres*, ibid., 1754, in-8°.; réimprimé à Oxford, en 1764. XXI. *Animadversiones ad græcos autores*, Leipzig, 5 vol. in-8°., publiés en 1757, 1759, 1761, 1763 et 1766. C'est celui de ses ouvrages sur la littérature classique auquel Reiske attachait le plus d'importance. Il avait encore des matériaux pour plusieurs volumes; quelques-uns de ces matériaux ont trouvé leur place dans les ouvrages qu'il a donnés plus tard. Ses Notes sur Artémidore ont été réimprimées dans le tome II de l'Artémidore de M. Reiff, Leipzig, 1805. XXII. *M.-T. Ciceronis Tusculanarum disputationum libri quinque*, Leipzig, 1759, in-12. XXIII. *De Zenobio sophistâ Antiocheno*, ibid., 1759, in-4°. XXIV. *De quibusdam è Libanio repetitis argumentis, ad historiam ecclesiasticam christianam pertinentibus, imprimis de optimo episcopo*, ibid., 1759, in-4°. XXV. *De rebus ad scholam Nicolaïtanam Lipsiensem pertinentibus, expositio*, ibid., 1759, in-4°. XXVI. *De linguarum veterum scientiâ maximè necessariâ, studiique grammatici utilitate, versione quorumdam locorum Malachiæ illustratâ*, ibid., 1759, in-4°. XXVII. *Theocriti reliquiæ cum scholiis græcis et commentariis integris variorum, tribus libris animadversionum et indicibus*, ibid., 1766, 2 vol. in-4°. Cette édition de Théocrite a été l'objet de critiques sévères: on a reproché à Reiske d'avoir hasardé beaucoup de conjectures inconciliables avec la prosodie grecque. Ce tort, bien réel, tient à l'ignorance des règles de la prosodie; règles qu'il n'est pas permis de négliger, quand on veut appliquer la critique aux ouvrages de poésie, et pour lesquelles Reiske ne témoignait que du mépris. XXVIII. *Oratores græci*, Leipzig, 12 vol. in-8°., de 1770 à 1775. C'est Mme. Reiske qui a publié les trois derniers volumes. XXIXI. *Apparatûs critici ad Demosthenem vol. I, II, III, quæ Wolfianas, Taylorianas et Reiskianas notas continent*, ibid., 1774 et 1775, in-8°. XXXI. *Indices operum Demosthenis*, ibid., 1775, in-8°. XXX. *Plutarchi quæ supersunt omnia gr. et lat*, ibid., 12 vol. in-8°., de 1774 à 1782. Il n'y a que le premier volume qui ait paru du vivant de Reiske; mais l'éditeur des volumes suivants a donné fidèlement les notes de ce savant, sans s'y permettre aucun changement. XXXII. *Maximi Tyrii Dissertationes è recensione Davisii, editio altera, cui Marclandi notæ accesserunt: recudi curavit et annotatiunculas addidit J.-J. Reiske*, Leipzig, 1774 et 1775, 2 vol. in-8°. XXXIII. *Dionysii Halicarnassensis opera omnia gr. et lat., cum annotationibus H. Stephani....... Hudsoni et Reiskii*, ibid., 6 vol. in-8°., de 1774 à 1777. Les quatre derniers volumes n'ont été publiés qu'après la mort de Reiske. XXXIV. *Libanii sophistæ orationes et declamationes*, Altenburg, 1783 à 1787, 4 vol. in-8°. C'est à Mme. Reiske qu'est due cette édition posthume du travail de son mari sur Libanius. XXXV. *Dionis Chrysostomi orationes ex recensione J. J. Reiske*, Leipzig, 1784, 2 volumes in-8°. Mme. Reiske, à qui l'on doit également la publication de cette édition, l'a dédiée au célèbre Pitt. Reiske avait tout préparé dès l'année 1767, pour la publication des OEuvres de Dion Chrysostome. Sa veuve en mettant au jour ce travail, a eu soin de n'insérer aucune des corrections conjecturales de Reiske, non pas même lorsqu'elles lui paraissaient indubitables. A ces ouvrages, il faut joindre : XXXVI. Une Traduction allemande des Harangues tirées de Thucydide, Leipzig, 1761, in-8°.; et XXXVII. La Traduction allemande des Discours de Démosthène et d'Eschine, publiée à Lemgo, en 1764, en 5 vol. in-8°. Cette Traduction a été l'objet de violentes critiques (Voy. Klotz, *Acta litteraria*, tom. xi, pag. 249 et 343; Morus, *dans sa vie de Reiske*); et il semble que l'intelligence du texte est le seul mérite qu'on ne peut lui refuser. Reiske a eu plus ou moins de part à diverses traductions allemandes, telles que celles des Mémoires d'Archenholz, concernant Christine reine de Suède; de l'histoire de l'académie des inscriptions et belles-lettres; du 6e. tome de l'Histoire universelle de Guthrie, Grey, etc. Nous n'avons point parlé de la Traduction latine du Roman grec de Chariton, parce que Reiske l'a faite pour d'Orville, et que celui-ci en a usé comme d'un bien qui lui appartenait, sans méconnaître pourtant le service que Reiske lui avait rendu. Dans l'édition du Traité de Porphyre : *De abstinentiâ ab esu animalium*, donnée par Jacques de Rhoer, à Utrecht, en 1767, in-4°., il se trouve des Notes de Reiske, qui avait collationné, pour l'éditeur, un manuscrit du texte original. La Vie de Reiske, jusqu'au commencement de 1770, a été, comme on l'a déjà dit, écrite par lui-même en allemand, et continuée jusqu'à sa mort, par Mme. Reiske, qui y a joint une Liste exacte de tous ses travaux, imprimés et manuscrits. Elle a paru à Leipzig, en 1783, sous ce titre : *D. J. J. Reiskens von ihm selbst aufgestzte Lebensbeschreibung*. Le même volume contient la correspondance de divers savants, allemands et étrangers, avec Reiske. Du vivant même de Reiske, une Notice biographique de ce savant, composée par George *Eccius*, a été insérée dans le tome viii du Recueil de Th. Chr. Harles, intitulé : *De Vitis philologorum nostrâ ætate clarissimorum*. Sam. P. Nath. Morus, professeur à Leipzig, a écrit en latin une Vie de Reiske, qui a paru d'abord à Leipzig, 1777, in-8°., et a été réimprimée dans le *Classical Journal*, tome xxiv, n°. 47. Il y a un grand nombre d'articles de Reiske dans les *Acta eruditorum*, les *Miscellanea Lipsiensia*, les *Zuverlæssige Nachrichten* de 1748 à 1755, la Bibliothèque britannique (*Die Britische Bibliothek*), tom. i, ii et iii, et le Magasin de Hambourg (*Das Hamburgische Magazin*). Les programmes et autres petits ouvrages de Reiske, ceux surtout qui appartiennent à la littérature orientale, sont devenus très-rares; et il est surprenant que jusqu'ici personne, en Allemagne, n'ait songé à les réunir en un ou deux volumes. Un pareil Recueil serait bien reçu du public, aujourd'hui surtout qu'on cultive avec plus de zèle les langues et la littérature de l'Orient. On ne doit point craindre d'affirmer que Reiske a été, de tous les orientalistes de son temps, celui qui a le mieux connu la langue et la littérature arabes. Quant à ses travaux critiques relatifs aux auteurs grecs, nous renverrons les lecteurs qui désireront connaître l'opinion des savants à ce sujet, à ce qu'en a dit, à l'occasion de ses conjectures sur Plutarque, le célèbre Wyttenbach, dans sa *Bibliotheca critica*, part. XI, pag. 38, et dans la préface de son édition des Œuvres morales de Plutarque, p. CXXVIII et suiv. Ruhnkenius a dépassé toutes les bornes de l'équité et de la modération en parlant de Reiske, dans une lettre à Ernesti, du 27 décembre 1753 (Voy. *Dav. Ruhnkenii, L. C. Valkenarii et aliorum ad J. A. Ernesti, Epistolæ;* Leipzig, 1772, in-8°. Voy. aussi *D. Ruhnkenii opuscula*, etc., Leyde, 1823, tom. II, p. 788). Klotz lui a rendu plus de justice (Voy. *Acta litter.*, tome II, pag. 292 et 343; tome VI, pag. 453). On peut aussi consulter ce qu'en a dit Larcher, dans la préface qu'il a mise à la tête de sa Traduction du roman de Chariton.—Mme. Reiske, outre la part qu'elle prit aux travaux de son mari, et les éditions de Libanius et de Dion Chrysostome qu'elle a données après le décès de Reiske, et dont nous avons déjà parlé, a publié elle-même divers ouvrages, dont un, intitulé *Hellas*, en 2 vol. in-8°., a paru à Mitau, en 1778 et 1779; et un autre, qui porte pour titre *Zur Moral* (Dessau et Leipzig, 1782, in-8°.), contient divers ouvrages moraux, traduits par elle du grec en allemand. On peut consulter, sur ce dernier ouvrage, la *Bibliotheca critica* de Wyttenbach, partie VIII, pag. 142. Elle a aussi fourni à M. Boden, pour son édition du roman grec d'Achilles Tatius (Leipzig, 1776, in-8°.), les variantes d'un manuscrit par elle collationné. Son respect pour la mémoire de son mari l'a entraînée vraisemblablement trop loin, dans la querelle qu'elle a eue avec le célèbre Michaëlis. Mme. Reiske, après avoir habité successivement depuis la mort de son mari, Leipzig, Dresde, une campagne près de Brunswick, Brunsvick même, et enfin Kemberg, lieu de sa naissance, est morte, dans cette dernière ville, d'une attaque d'apoplexie, le 27 juillet 1798 : elle y était née le 2 avril 1735. S. DE S—Y.

REIZ (JEAN-FRÉDÉRIC), en latin *REITZIUS* philologue, était l'un des trois fils du prédicateur de la cour, Jean-Henri Reiz, à Braunfels, en Wetteravie. Ils furent tous les trois professeurs et philologues. Jean Frédéric naquit en 1695, étudia la médecine et la littérature ancienne à Utrecht, fut, en 1719, maître au gymnase de Rotterdam, en 1724 co-recteur à Utrecht, et en 1745 professeur à l'université de cette ville : il mourut le 31 mars 1778. On a de lui des Discours latins, ainsi qu'une édition *De ambiguis, mediis et contrariis*, Utrecht, 1736, in-8°. Il a concouru aux éditions d'auteurs anciens et modernes. C'est ainsi qu'il donna : *Græcæ linguæ dialecti Maittairii, cum præfat. et fragmento inedito Apollonii Dyscoli*, ibid., 1738; et *Rosini antiquitates, cum præfat. et emendat.*, Amsterdam, 1743, in-4°. Il fut éditeur de diverses réimpressions de *Nieuport Explicatio rituum Roman.*; et il coopéra à l'édition faite, en 1743, à Amsterdam, des Œuvres de Lucien, 3 vol. in-4°. (*V.* LUCIEN, XXV, 361.) Cependant les notes qu'il y a jointes ont été trouvées très-inférieures à celles de Hemsterhuis et de Gessner. Il a fait l'*Index*, très-détaillé, de cette édition, conjointement avec son frère, Charles-Conrad Reiz, né en 1708, qui était recteur du gymnase de Harderwyk. — Celui-ci avait professé, avant 1747, à Middelbourg, Goess et Gorkum. Il a publié, comme son frère, des Discours latins, une *Elegia de itinere Zelandico*, et d'autres ouvrages peu importants. Charles-Conrad mourut en 1773. — Le troisième frère, Guillaume-Otton Reiz, né à Offenbach en 1702, fut professeur d'histoire à Middelbourg, et mourut en 1769. Ses ouvrages prouvent une grande érudition : I. *Belga græcisans*, Rotterdam, 1730, in-8°. II. *Annotationes sporades*, 1739, in-8°. III. *Variantes lectiones in Institut. Justiniani*, 1744-45. IV. *Theophili paraphrasis græca Institutionum*, la Haye, 1751, in-4°. Il a donné, au tome V du *Thesaurus juris civilis et canon.* de Meermann, *Basilicorum lib. IV inediti, nempe*, XLIX, L, LI et LII (*V.* Fabrot). C'est aux soins de Capperonier que l'on doit la publication de ces quatre livres, tirés d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi, à Paris. D—g.

REIZ (Fréderic-Wolfgang), philologue allemand, né à Windsheim en Franconie, l'an 1733, professa successivement à Leipzig, la philosophie, le latin et le grec, et enfin la poésie, et fut directeur de la bibliothèque de l'université de cette ville. Après avoir fait ses études à Leipzig, il s'était chargé de l'éducation particulière dans quelques familles, et avait dirigé, dans l'imprimerie de Breitkopf, l'impression de plusieurs ouvrages. Reiz connaissait à fond la littérature classique, et il écrivait le latin avec une grande facilité. C'est dans cette langue qu'il correspondait avec les savants, et qu'il composa un poème sur les inventions du dix-huitième siècle : *Sæculum ab inventis clarum*. Il la parlait même plus facilement que sa langue maternelle : dans ses cours, il était quelquefois embarrassé de terminer ses phrases ; alors il se tirait d'affaire par le latin. Il savait exactement si telle expression ou telle tournure latine se trouvait dans les auteurs de la bonne latinité ; et il citait les exemples, comme s'il eût appris tous les classiques par cœur. Son école de philologie a produit de bons élèves ; et en publiant le texte de divers auteurs anciens, il a donné l'exemple d'une critique judicieuse, qui ne corrige que dans les cas d'une nécessité absolue, et ne propose de nouvelles leçons que lorsque les plus fortes raisons les appuient. Souvent il préférait le changement de la ponctuation à celui du texte ; et par ces corrections, légères en apparence, il est parvenu à rendre claires et naturelles des phrases et des constructions qui paraissaient obscures. Il travaillait avec tant de conscience, qu'il avançait très-lentement, et que, malgré une vie très-laborieuse, il n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages. Ayant plus de savoir que d'imagination, il appréciait mieux les prosateurs que les poètes. L'edition usuelle qu'il a donnée d'Hérodote n'a pas été achevée ; on s'accorde à la regarder comme un modèle : elle parut sous le titre de *Herodoti historiarum libri IX, textus Wesselingianus passim refictus*, etc., *operâ Reizii*, vol. 1er., part. 1, Leipzig, 1778 ; réimprimé en 1807 et 1816. La seconde partie du 1er. volume fut publiée par Schæfer, qui donna ensuite un Hérodote d'après ses propres travaux critiques. L'édition d'Hérodote publiée à Oxford, 1809 et 1814, 3 vol. in-8°., a été faite sur le texte de Wesseling, collationné avec ceux de Reiz et de Schæfer. Reiz a donné aussi de bonnes éditions classiques, de la Rhétorique (1772), et de la Poétique (1786) d'Aristote, ainsi que de Perse (1789), et du *Rudens* de Plaute (même année). Il a publié, sur l'art métrique des anciens, deux Dissertations, *Burmannum de Bentleii doctrinâ metrorum Terentianorum judicare non potuisse*, 1787; et *De prosodiæ græcæ accentûs inclinatione, curante F. A. Wolfio*, Leipzig, 1791, in-8°. Reiz ne calculait ni le temps ni la peine pour rendre service : pendant dix-huit mois, il veilla, de deux nuits l'une, auprès de son maître Christ, qui était malade. Il aidait de sa bourse les écoliers pauvres, loin d'en rien exiger pour ses cours : quoique sans fortune, il renonçait à ses appointements de bibliothécaire, pour augmenter la bibliothèque qui lui était confiée. Son élève Bauer a publié une brochure sur lui. Reiz mourut le 2 février 1790. D—g.

RELAND (Adrien), savant très-versé dans la connaissance des langues orientales, naquit le 17 juillet 1676, auprès d'Alkmaer, dans la Nord-Hollande, au village de Ryp, où son père était ministre. Celui-ci vint ensuite s'établir à Amsterdam : le jeune Reland y étudia sous des maîtres qu'il ne tarda pas à surpasser. Il devint en peu de temps fort habile dans l'intelligence des langues saintes, et de l'arabe ; il y joignit le persan et le malai, dont il fut le premier à faire usage dans des discussions scientifiques. Il possédait aussi la littérature rabbinique, trop vantée autrefois, trop négligée maintenant, et dont il ne fit jamais qu'un sage emploi. Avec tant de connaissances, il n'aurait été peut-être qu'un savant fort ordinaire : il est difficile que l'étude des langues orientales, toute seule, produise des résultats importants; mais il y joignit la science des antiquités grecques et romaines, qui n'a jamais été commune parmi les *orientalistes*, et qu'il acquit sous la direction du célèbre Grævius. On pense bien qu'avec un tel maître, il ne s'arrêta point aux futilités de la littérature ancienne. C'est vers la science véritable qu'il dirigea ses efforts : il ne voulait pas être écolier ou régent de collége ; il desirait être un savant, il ne tarda pas à le devenir. On reconnaît dans tous ses écrits une bonne et solide érudition. L'alliance des connaissances classiques et des lettres orientales jette une grande variété dans ses ouvrages, trop peu nombreux à cause de la courte durée de sa vie. Reland avait déjà refusé une place de professeur à Lingen, quand, en 1699, il en accepta une à Harderwick, qu'il quitta bientôt après pour une chaire de langues orientales et d'antiquités ecclésiastiques, à Utrecht. Il l'occupa dix-sept ans, et mourut de la petite vérole, dans cette ville, le 5 février 1718, âgé de quarante-deux ans, à l'époque même où l'on devait attendre les meilleures productions de son savoir. Nous ne nous arrêterons pas aux premiers essais de sa jeunesse (*Galatea lusus poëticus*, Amsterdam, 1701, in 8°.), publiés à son insu ; ils furent réimprimés trois fois. Outre diverses Dissertations de peu d'étendue, et d'un intérêt assez borné, telles qu'un Discours sur la langue persane (*Oratio pro lingua Persica*, Utrecht, 1701, in-4°.), une nouvelle édition du Manuel arabe de Zernoukhy (*Enchiridion studiosi*), Utrecht, 1709, in-8°. (*Voyez*

Borhan-ed-dyn); une courte introduction à la Grammaire hébraïque du professeur Jacques Alting, avec une édition du livre de Ruth, accompagnée d'un commentaire rabbinique, Utrecht, 1710, in-8°.; une édition du Manuel d'Épictète, et du Tableau de Cébès, commencée par Meibom, Utrecht, 1711, in-4°.; une Dissertation sur les dépouilles les plus remarquables de Jérusalem, figurées sur l'arc de Titus à Rome, Utrecht, 1716, in-8°., etc., etc., nous remarquerons plus particulièrement les Ouvrages suivants: I. *Analecta Rabbinica*, Utrecht, 1702, in-8°.; collection utile qui contient plusieurs Ouvrages estimés, relatifs à la littérature rabbinique, et devenus rares, tels que l'*Isagoge Rabbinica* de Genebrard; la Grammaire rabbinique ou *Rabbinismus* de Cellarius; le Traité des particules chaldaïques, syriaques et rabbiniques de Drusius; la Vie des plus célèbres rabbins, par Bartolocci, et un Commentaire de Kimchi, sur les dix premiers psaumes. II. *Dissertationes quinque de numis veterum Hebræorum, qui ab inscriptarum litterarum formâ samaritani appellantur*, etc., Utrecht, 1709, in-8°. Les trois premières de ces Dissertations avaient déjà paru séparément, en 1701 et 1704, à Amsterdam. C'est le premier ouvrage un peu considérable qui ait été entrepris sur les monnaies antiques des princes Asmonéens: les travaux de l'abbé Barthélemy, de Perez Bayer, et de quelques autres antiquaires, ont peu ajouté aux observations de Reland. III. *De Religione Muhamedicâ libri duo*, Utrecht, 1705, in-8°. L'auteur en donna, en 1717, in-8°., une nouvelle édition, bien plus étendue, et ornée de quelques figures en taille-douce. C'est dans ce Traité fort savant, tout entier tiré des sources originales (et principalement d'Abou-Schodjaa) que l'on a puisé les notions sur la religion musulmane répandues dans un grand nombre d'ouvrages. L'auteur y a inséré beaucoup de passages extraits des livres orientaux, et il s'attache surtout, dans sa Préface, à réfuter les écrivains qui, pour décrier le mahométisme, lui attribuaient une foule d'absurdités insoutenables: aussi des théologiens d'un zèle peu éclairé l'ont-ils accusé d'avoir par-là cherché à justifier cette religion, et à lui faire des prosélytes, tandis que son but n'était que de la faire mieux connaître, afin de la combattre avec plus d'avantage. Le livre est terminé par le catalogue raisonné de vingt-quatre manuscrits arabes dont l'auteur s'était servi, suivi d'un index assez ample, d'un errata, et de la généalogie du sultan Achmet III depuis Adam, tirée d'un manuscrit turc, et contenant soixante-dix-huit générations. Les patriarches, depuis Adam jusqu'à Japhet, y sont conformes à la Genèse, à l'exception qu'Enoch y est nommé *Idris*, suivant l'usage des Orientaux. Cette production de Reland fut bien accueillie des savants; et l'on s'empressa d'en faire, sur la première édition, une Traduction allemande. Il en existe une autre en français, faite sur la seconde édition, et publiée après la mort de Reland, à la Haye, 1721, 1 vol. in-12, par David Durand. Cette Traduction pitoyable ne dispense pas de posséder l'original. Le bel-esprit qui s'avisa de travestir, en français, le savant ouvrage de Reland, retrancha ou mutila la plus grande partie des Notes de l'auteur, fit beaucoup de suppressions dans le corps même du livre, croyant bien dédommager ses lecteurs par l'impertinente addition de quelques mauvais vers français de sa façon ; le tout précédé d'une longue Préface, dans laquelle il s'efforce, dans un style plaisamment ridicule, de justifier les importants services qu'il croit avoir rendus au livre de Reland. Comme le traducteur n'a pas jugé à propos d'indiquer, par un signe quelconque, les passages qu'il a ajoutés à son texte, ce qui, dit-il, fera frémir *le peuple endoctriné*, on est perpétuellement exposé à prendre les remarques qu'*il a cousues* dans sa traduction (c'est lui qui s'exprime ainsi), pour des observations de Reland. Il n'est pas de si mauvais livre qui ne contienne quelque chose d'utile : nous remarquerons donc que l'auteur de cette traduction, y a joint un petit Traité intitulé : *Confession de foi des Mahométans*. Ce Traité, fort court, est tiré d'un manuscrit latin, traduit sur un original espagnol, écrit en caractères arabes (1). IV. *Dissertationum miscellanearum partes tres*, Utrecht, 3 vol. in-8°. Les trois volumes de ce Recueil furent publiés successivement en 1706, 7 et 8; et bientôt, en 1713, ils obtinrent les honneurs d'une seconde édition. Ils contiennent treize Dissertations, toutes fort intéressantes, et remplies d'une érudition aussi solide que variée. Ces petits ouvrages ont été plus souvent pillés que cités; et beaucoup de savants y ont puisé, sans peine, nombre de citations, de rapprochements et d'étymologies, dont ils ont enrichi leurs compositions. Les plus intéressantes de ces Dissertations sont : *De Samaritanis; De reliquiis veteris linguæ persicæ; De persicis vocabulis Talmudis; De linguis insularum quarumdam orientalium*. C'est dans cette Dissertation que furent remarqués, pour la première fois, les rapports du malai avec la langue des habitants de Madagascar. V. *Antiquitates sacræ veterum Hebræorum*, Utrecht, un vol. in-8°. ; cette édition fut suivie de plusieurs autres, en 1712, 1714, 1717 et 1741, in-8°., et de celle que G.-J.-L. Vogel a donnée, avec des augmentations, Halle, 1769, in-8°. C'est le Recueil le plus complet, le plus concis et le plus méthodique qui existe sur cette matière. VI. *Palestina ex monumentis veteribus illustrata et chartis geographicis accuratioribus adornata*, Utrecht, 1714, 2 vol. in 4°., avec onze cartes; Nuremberg, 1716, in-4°. Ce Recueil de tous les renseignements géographiques que les anciens avaient transmis sur la Terre-Sainte, est le plus considérable des ouvrages de Reland. Tous les passages originaux s'y trouvent : c'est plutôt une compilation, qu'une description raisonnée ; cependant il faut convenir que l'auteur a tiré le meilleur parti possible des documents qui étaient à sa disposition : s'il n'a pas fait plus, on ne doit en accuser que l'état d'imperfection dans lequel se trouvait, de son temps, la science de la géographie. J. C. Haremberg (*V.* ce nom) a donné, dans le tome v des *Miscellanea Lipsiensia nova*, quatre suppléments à la *Palestina*. Voyez, pour plus de détail, le *Trajectum eruditum* de Burmann, p. 293-301, et le *Diction.* de Chaufepié. — Reland fut encore éditeur d'un ouvrage posthume de son frère Pierre Reland, avocat pensionnaire de la ville de Harlem, mort en

---

(1) On peut voir, sur les manuscrits espagnols écrits en lettres arabes, une Notice de M. Sylvestre de Sacy, insérée dans le tome IV des Notices et extraits des manuscrits, p. 626-647.

1715 : *Petri Relandi, Fasti consulares ad illustrationem codicis Justinianei et Theodosiani secundùm rationes temporum digesti*, etc., Utrecht, 1715, in-8°. Adrien Reland fit plusieurs additions importantes à cet utile ouvrage. S. M-n.

RELY (JEAN DE), l'un des orateurs les plus éloquents de son siècle, était né, vers 1430, d'une ancienne famille d'Arras (1). Après avoir terminé ses études à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat de l'église de Notre Dame, dont il devint chancelier et archidiacre, et d'une chaire de théologie à l'université. Ce fut lui qui, en 1461, rédigea les remontrances que présenta le parlement à Louis XI pour le maintien de la *Pragmatique sanction* (2). Il remplit, en 1471, les fonctions de recteur de l'université, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1478. Député par le clergé de Paris aux états-généraux de Tours en 1483, il y signala son zèle pour la répression des abus, et fut chargé de présenter à Charles VIII le résultat des délibérations de l'assemblée (3). Ce jeune prince, charmé de son éloquence, le retint à sa cour, en le nommant son aumônier. Rely bénit, en cette qualité, le mariage de Charles avec Anne de Bretagne (1491). Il était, depuis quelques mois, évêque élu d'Angers; mais il ne prit possession de ce siége qu'en 1492. Il suivit le roi dans son expédition à Naples, et remplit avec succès les missions dont on le chargea près du pape Alexandre VI. La mort prématurée de Charles affligea profondément le bon évêque d'Angers. Il accompagna les restes de son maître à Saint-Denis, où il prononça son oraison funèbre; et il quitta la cour, résolu de consacrer le reste de sa vie au soin du troupeau que la Providence lui avait confié : mais, dans la première visite qu'il fit de son diocèse, il fut frappé d'apoplexie, et mourut à Saumur, le 27 mars 1499 (4). Parmi les *Lettres* de Pic de la Mirandole, on en trouve une adressée à Jean de Rely (liv. IX, 3). Jacques Lefèvre d'Estaples lui dédia son *Commentaire* sur la Morale d'Aristote. Rely retoucha, d'après l'exprès commandement de Charles VIII, le style de la Traduction des *Livres historiaulx* de la Bible, par Guyart des Moulins, et la fit imprimer à Paris, vers 1495 (*V.* MOULINS). On conserve, au cabinet du roi, le portrait de Jean de Rely, in-fol., dessin à la pierre noire. W—s.

REMBRANDT (PAUL) dit *VAN-RYN*, l'un des peintres les plus renommés de l'école hollandaise, naquit, en 1606, à peu de distance de Leyde, sur les bords du Rhin (entre les villages de Leyendorp et de Koukerck). Son nom de famille était Gerretsz. Son père, qui s'était enrichi dans l'état de meunier, voulut lui faire apprendre le latin; mais n'ayant que peu de dispositions pour ce genre d'étude, et montrant plus de goût pour le dessin, le jeune

---

(1) Suivant le *Gallia christiana*, Jean de Rely était le grand-oncle de Fr. Baudouin, célèbre jurisconsulte (*V.* BAUDOUIN).

(2) Ces *Remontrances* sont écrites avec une vigueur remarquable. On en cite une édit. in-4°., sans date, mais qui paraît être de la fin du quinzième siècle : elles ont été réimprimées plusieurs fois en français et en latin, de la version de Duaren, dans les *Œuvres* de ce jurisconsulte (*V.* DUAREN).

(3) On peut consulter l'*Ordre tenu et gardé en l'assemblée des trois états de France, convoqués à Tours par Charles VIII, contenant les propositions faites par Jean de Rely, chanoine de Paris*, Dupré, in-4°, sans date; et dans le Recueil des états, Paris, Quinet, 1651, in-4°., p. 40.

(4) Son épitaphe rapportée dans le *Gallia christiana*, porte 1498; mais on sait que l'année ne commençait alors qu'à Pâques.

Rembrandt obtint la permission d'entrer dans l'atelier d'un peintre de la ville voisine (Jacques Van-Zvaanenburg), chez lequel il resta trois ans. Il se rendit ensuite à Amsterdam, pour y étudier successivement sous Pierre Lastman, et Jacques Pinas, qui avaient alors quelque réputation. De retour au moulin de son père, il ne voulut plus avoir d'autre maître que la nature; et il se mit à copier, presque sans choix, tous les objets qui s'offraient à ses regards. Un tableau qu'il composa dans cette campagne, y fit assez de sentation pour piquer la curiosité des gens de la ville. On engagea le jeune peintre à partir pour la Haye, où cet ouvrage lui fut payé cent florins. Puissamment encouragé par ce succès inespéré, Rembrandt fixa son séjour dans la capitale de la Hollande, où, non content de multiplier ses tableaux et ses gravures avec une activité surprenante, il établit une école de peinture, dont il tira le plus grand profit. Ses richesses, néanmoins, ne lui inspiraient pas le desir de se répandre dans la société des hommes éclairés. Il épousa une simple paysanne, et ne vécut habituellement que parmi les gens du bas-peuple. *Ce n'est pas l'honneur que je cherche*, disait-il; *c'est le repos d'esprit et la liberté.* Il aurait pu ajouter *c'est l'argent;* car ce fut surtout sa sordide avarice qui lui imposa l'obligation de fuir le luxe et toutes les occasions de dépense. Ses meilleurs repas ne se composaient que de harengs secs ou de fromage; et peu satisfait de ses économies, il inventait sans cesse de nouveaux moyens pour se procurer des gains plus considérables. On dit qu'en chargeant son fils de vendre ses estampes et ses dessins, dont on faisait grand cas, il exigeait que ce jeune homme feignît de les lui avoir dérobés. D'intelligence avec sa femme, qui partageait son avarice, il s'avisa un jour de quitter Amsterdam, et de se faire passer pour mort. Qu'on se figure l'empressement des amateurs à venir acheter ses ouvrages, dont le prix fut bientôt quadruplé (1). Au bout de quelque temps, il reparut; et l'on voulut bien ne voir qu'une innocente plaisanterie dans cette ruse qui, de nos jours, sans doute, serait jugée plus sévèrement. Pour se venger de sa lésinerie, ses élèves s'amusaient quelquefois à peindre des pièces de monnaie sur des morceaux de carte, qu'ils répandaient ensuite dans la chambre, et que Rembrandt manquait rarement de ramasser avec un mouvement d'avidité si comique, qu'il finissait par en rire lui-même. Ce fut dans cet état de privations continuelles, et pour ainsi dire d'abjection, que ce grand peintre passa tout le reste de sa vie. Il mourut en 1674, âgé de soixante huit ans. Son fils unique, nommé Titus, n'hérita que de ses richesses, et demeura dans l'obscurité. Comme tous les peintres dont l'originalité n'était pas dirigée par un goût très-pur, Rembrandt, loué avec enthousiasme par quelques amateurs, a été durement critiqué par d'autres. Il ne faut chercher dans ses ouvrages ni sévérité de dessin, ni élégance de formes, ni élévation de pensées. L'ignorance absolue du costume historique, et l'habitude de copier exactement la nature dans un pays où elle n'est pas exempte de trivialité, se font sentir jusque dans les tableaux où il a déployé le plus de talent. Il avait, dans son atelier, de vieilles armures, de vieux instruments, de vieilles étoffes ouvragées, et il disait ironiquement que c'étaient-là ses antiques. Mais par combien de qualités supérieures ne balançait-il pas ces défauts de goût! Quelle intelligence du clair-obscur, quelle magie de couleur, quelle naïveté, et quelle force d'expression! Rembrandt est quelquefois comparable aux maîtres de l'école vénitienne, pour la fraîcheur et la vie des carnations. Sa touche lui est si particulière, que l'œil le moins exercé peut la reconnaître. Extrêmement fine et fondue dans quelques parties de ses tableaux, elle est, le plus souvent, heurtée, irrégulière, raboteuse; et il serait permis de croire, comme on l'a dit, qu'il employait souvent le couteau de sa palette au lieu de pinceau, pour marquer plus vivement les points de lumière. On va jusqu'à prétendre, pour donner une idée de l'épaisseur de sa couleur, qu'il cherchait plus à modeler qu'à peindre, et qu'il avait fait une fois une tête dont le nez avait presque autant de saillie matérielle que celui du modèle vivant. Aussi avait-il intérêt à répéter chaque jour qu'on ne devait jamais examiner de près l'ouvrage d'un peintre. *Un tableau*, disait-il, *n'est pas fait pour être flairé; l'odeur de l'huile n'est pas saine.* Une autre fois il disait, dans le même sens: *Je suis peintre et non teinturier.* On raconte, enfin, que ne trouvant point un jour le degré de noir dont il devait former une ombre très-épaisse, il crêva sa toile d'un coup de poing pour suppléer à l'insuffisance de sa palette; mais, en rapportant cette vieille anecdote, nous sommes loin d'y ajouter foi. Autant sa touche irrégulière perd quelquefois à être vue de près, autant, à une distance convenable, elle est d'un effet harmonieux. Aucun peintre n'a surpassé Rembrandt dans l'art de donner du relief aux objets par le jeu des oppositions, et d'accroître l'intérêt de ses sujets en le concentrant sur un seul point, comme il augmentait l'éclat de ses lumières, en les resserrant dans un petit espace. Il est, pour ainsi dire, de règle en peinture, que le plus grand jour soit dirigé vers le milieu du tableau. Rembrandt a voulu faire mieux: il n'a souvent employé qu'une seule masse de lumière, presque toujours étroite et accidentelle. Son atelier n'était éclairé que par un trou, comme l'est une chambre noire; aussi remarque-t-on, dans presque tous ses ouvrages, que des ombres plus ou moins épaisses couvrent les trois-quarts de la toile. Cette méthode a, sans doute, l'avantage, de produire des effets piquants; mais elle dégénérait chez Rembrandt en une sorte de pratique habituelle, qu'il eût été dangereux d'imiter. Il a laissé un bon nombre de tableaux d'histoire, dont on admire l'ordonnance pittoresque et l'expression, et parmi lesquels il faut distinguer *Tobie et sa famille* (l'un des chef-d'œuvres du Musée royal). Mais c'est surtout dans le portrait, qu'il parvenait à rendre la nature avec une étonnante vérité. Ayant un jour placé le portrait de sa servante dans l'embrâsure d'une croisée, il eut la satisfaction de voir toutes les personnes du dehors être dupes de l'illusion, au point de trouver très-extraordinaire le silence et l'immobilité de cette fille, ordinairement vive et babillarde. Ce n'est pas seulement comme peintre que Rembrandt s'est rendu célèbre ; il est compté au nombre des plus habiles graveurs, La même singularité de travail qu'on remarque dans ses tableaux, se retrouve dans ses estampes. Loin de chercher l'éclat et la propreté que donnent à la gravure des tailles parfaitement régulières, il semble n'avoir presque jamais voulu se servir du burin, ou, du moins, il lui préférait la pointe sèche, dont il faisait l'usage le plus libre et le plus original. Rien d'aussi difficile à saisir que sa manière d'employer cet outil, et d'en combiner les effets avec ceux d'une eau-forte vive et hardie. Il paraît n'avoir voulu suivre aucune règle ; et, malgré cette apparence de désordre, il trouvait presque toujours le moyen de donner à ses estampes les plus égratignées, un aspect très-harmonieux. Quelques-unes d'entre elles portent pour *remarque*, le nom de *Venise*, et la date de 1636 ; ce qui fait supposer, qu'en 1636, Rembrandt avait parcouru l'Italie : mais la vérité est, qu'il n'a jamais quitté la Hollande. Son unique but, en gravant ainsi le nom d'une ville éloignée sur quelques-unes de ses planches, était de leur donner plus de prix aux yeux de certains amateurs. Son caractère était aussi bizarre que sa mine et ses mœurs étaient basses. Un jour qu'il s'occupait à peindre toute une famille noble dans un groupe, on vint lui annoncer la mort d'un singe pour lequel il se sentait beaucoup d'affection : il lui prit aussitôt fantaisie de représenter cet animal sur le devant même du tableau ; et, malgré le mécontentement des personnes à qui cette singulière apothéose paraissait une offense, il aima mieux remporter chez lui son ouvrage que d'en effacer la figure du singe. Le nombre de ses tableaux, de ses estampes et de ses dessins est si grand, qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en dresser une liste exacte (2). Il est peu de collections d'arts en Europe, particulièrement en Hollande et en Angleterre, où l'on ne soit à-peu-près sûr d'en trouver ; et cependant, ses moindres productions conservent toujours, dans le commerce, une valeur assez élevée. De Piles, dans sa balance des peintres, oùil divise son plus haut poids en vingt degrés, apprécie de la manière suivante les diverses parties du talent de Rembrandt : composition, 15 degrés ; dessin, 6 ; coloris, 17 ; expression, 12. Il le place ainsi, pour le coloris, à côté de Rubens et de Van-Dick. Gérard-Dow, Flinck et Eeckhoutz furent les élèves de Rembrandt. Van-Vliet, dans le dix-septième siècle, et, de nos jours, M. Denon, sont comptés au nombre des graveurs qui ont reproduit le plus spirituellement sa manière d'employer l'eau-forte. Un auteur moderne, Sobry, qui a fait une Poétique des arts, dit que Rembrandt est le Shakspeare de la peinture, et Shakspeare, le Rembrandt de la poésie. « Point de goût (dit-il, en » suivant le parallèle), mais tant de » vérité ! point de noblesse, mais » tant de vigueur ! point de grâce, » mais tant de coloris ! » Il y a évidemment entre ces deux hommes célèbres un autre rapport non moins sensible : c'est que ni l'un ni l'autre ne se sont fait scrupule d'introduire des trivialités jusque dans les sujets les plus graves ; et qu'aimant à travailler sur des fonds noirs, ils ont su en tirer tous deux de grands effets, qu'on pourrait appeler fantasmagoriques. Il est juste d'ajouter néanmoins que Rembrandt ne s'est jamais élevé par la pensée à toute la hauteur de Shakspeare. F. P-t.

---

(1) Cette anecdote a fourni le sujet de *Rembrandt* ou la *Vente après décès*, donné en 1800, au théâtre des Troubadours, par MM. Servière, Morel, Moras et Étienne.

---

(2) On peut cependant consulter le Catalogue rédigé par Gersaint, et le Supplément à ce catalogue, publié par Pierre Yver d'Amsterdam.

REMER (Jules-Auguste), né à Brunswick, en 1736, se livra particulièrement à l'étude de l'histoire, à Helmstaedt et Göttingue, et professa cette science d'abord au collége Carolin de Brunswick, puis à l'université de Helmstaedt, où il occupa la chaire d'histoire, depuis 1787 jusqu'à sa mort, arrivée le 26 août 1803. Remer s'est fait un nom par des Manuels historiques, dont l'utilité pour l'étude a été généralement reconnue, et où l'on trouve, non-seulement les principaux faits historiques brièvement indiqués, mais aussi une foule de renseignements littéraires, archéologiques et géographiques, qui se rapportent à l'histoire. Celui de ses ouvrages qui a eu le plus de succès, est son *Manuel de l'histoire universelle*, qui parut à Brunswick, en 1783-84, 3 vol. in-8°., consacrés, le premier à l'histoire ancienne, le second à celle du moyen âge, et le troisième à l'histoire moderne. La quatrième édition vit le jour dans les années 1801-1803. Le style de Remer a peu de couleur; et ses vues ne sont pas d'une grande profondeur: mais il choisit judicieusement ses matériaux, et les coordonne bien. Son livre offre d'ailleurs l'avantage d'indiquer exactement, à chaque chapitre, les sources originales les plus authentiques, et les livres où l'on peut trouver les plus grands développements. Voici ses autres ouvrages : I. *Livre d'enseignement de l'histoire universelle*, pour les académies et gymnases, Halle, 1800; continué jusqu'en 1810, par Voigtel, 1811. II. *Aperçu de la vie sociale en Europe jusqu'au commencement du seizième siècle*, Brunswick, 1792. Il avait entrepris ce travail pour une traduction libre de l'Histoire de Charles-Quint de Robertson. III. *Archives américaines*, Brunswick, 1777, 3 vol. in-8°. IV. *Petite Chronique du royaume de Tatoïaba*, Francfort et Leipzig, 1777, in-8°. V. *Manuel de la politique des principaux états d'Europe*, Brunswick, 1786. Remer a continué un autre Précis historique utile : c'est l'*Histoire des principaux événements de l'Europe moderne*, par Krause, dont les cinq premiers volumes avaient paru à Halle, 1789-98, en 5 vol. in-8°. Remer publia le sixième et le septième en 1802. Il a traduit, du français et de l'anglais, plusieurs ouvrages d'histoire et de géographie. Il a rédigé la *Gazette de Brunswick*, depuis 1778 jusqu'en 1786, et le *Portefeuille historique*, 1787 et 1788. Il a aussi coopéré à l'*Allgemeine deutsche Bibliotek* depuis 1779. D—g.

REMERVILLE. *V.* Mervesin.

REMI (Saint), archevêque de Reims, et l'apôtre des Français, naquit, vers 438, de parents nobles, qui faisaient leur demeure à Laon ou dans les environs de cette ville. Dès sa première jeunesse, il fit de rapides progrès dans les lettres, et se rendit recommandable par la sainteté de sa vie. Son mérite parut un motif suffisant pour le dispenser de l'âge prescrit par les canons; et, à vingt-deux ans, il fut placé, malgré lui (1), sur le siége pontifical de Reims. Le nouveau prélat s'occupa dès-lors, avec une ardeur incroyable, des fonctions de son ministère. Il priait et méditait; il éclairait le peuple confié à ses soins. Remi dut à ses vertus la faveur de Clovis, dans le temps même que ce prince professait un culte étranger (*V.* Clovis, IX, 133). Il parvint enfin, avec le secours de sainte Clotilde, à toucher le cœur de ce monarque; l'instruisit des mystères du christianisme, et le baptisa, dans l'église de Reims, la veille de Noël, l'an 496 (*V.* Clovis, IX, 135). Trois mille seigneurs français suivirent l'exemple de leur maître; et bientôt, dans toutes les Gaules, on vit la croix s'élever sur les ruines du paganisme. Remi, poursuivant son ouvrage, fonda des églises, les pourvut de pasteurs et de tous les objets nécessaires à la pompe du culte divin. En 499, un seigneur français, nommé Euloge, fut condamné à mort et privé de ses biens, pour crime de lèze-majesté. Le saint pontife obtint, par ses prières, la remise de la peine; et Euloge, reconnaissant, voulut le forcer d'accepter un de ses domaines (2); mais Remi ne consentit à recevoir cette terre qu'en payant, pour sa valeur, cinq mille livres d'argent, et en fit don à sa cathédrale. On ne voit pas sans surprise, dit D. Rivet, que l'archevêque de Reims n'ait assisté à aucun des conciles qui s'assemblèrent si fréquemment, de son temps, dans les Gaules. Cependant il tint, en 517, un synode, dans lequel il eut le bonheur de ramener à la foi catholique un évêque arien, qui était venu pour disputer contre lui. Il écrivit, en 523, au pape Hormisdas, pour le féliciter sur son élection; mais sa lettre ne nous est connue que par la réponse du pontife. Avec l'autorisation du Saint-Siége, il établit des évêques à Tournai, Laon, Arras, Terouenne et Cambrai. En 530, il consacra saint Médard, évêque de Noyon (*Voyez* Médard). Ce vénérable prélat mourut, suivant l'opinion la plus probable, le 13 janvier 533, à l'âge d'environ quatre-vingt-quinze ans, dont il avait passé plus de soixante-dix dans l'épiscopat. Ses reliques furent placées, l'an 852, dans une église de Reims, le 1er. octobre, jour où l'Église célèbre sa fête. Les Normands ayant fait une irruption en Champagne, Hincmar se retira dans Épernai, emportant le corps de saint Remi (*V.* Hincmar, XX, 395). Enfin le pape Léon IX, en 1099, le transféra dans l'abbaye qui porte le nom de ce glorieux apôtre. Saint Remi avait composé plusieurs écrits, entre autres, des *Sermons*, que Sidoine Apollinaire, qui s'en était procuré une copie, regardait comme un trésor inestimable; mais il ne nous reste de lui que *Quatre Lettres*, insérées dans les divers *Recueils* de conciles et d'actes relatifs à l'histoire de France, ainsi que dans l'*Histoire de la métropole de Reims*, par Marlot (*V.* ce nom). Les deux premières sont adressées à Clovis; dans l'une, saint Remi cherche à le consoler de la mort de la princesse Alboflède, sa sœur, qui n'avait survécu que quelques mois à son baptême. Dans l'autre, il lui donne de sages avis pour bien gouverner son peuple. La troisième est une réponse à quelques évêques qui lui avaient reproché son indulgence à l'égard d'un prêtre nommé Claude, coupable d'une faute grave, et que saint Remi s'était contenté d'admettre à la pénitence, au lieu de le dégrader: elle respire la

---

(1) *Raptus potiùs quàm electus*; ce sont les termes d'Hincmar.

---

(1) C'était la terre d'*Epernai*, suivant les auteurs du *Gallia christiana*.

plus vive charité. Dans la quatrième enfin, saint Remi reproche à Falcon, évêque de Tongres, d'avoir méconnu les droits de son métropolitain. On a, sous le nom du saint prélat, un *Testament*, par lequel il institue l'Église de Reims son héritière. D. Rivet regarde cette pièce comme supposée; mais Mabillon, Ducange et Ceillier en soutiennent l'authenticité. Quelques éditeurs attribuent à saint Remi un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul*, publié, dès le seizième siècle, sous le nom de Haimon, évêque de Halberstadt, puis de Primase, évêque en Afrique. Le savant Villalpand l'a revendiqué pour l'archevêque de Reims, dans l'édition de Rome, 1598, in-fol. On l'a donné depuis à saint Remi, archevêque de Lyon: mais on sait que c'est l'ouvrage de Remi, moine de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Il existe un grand nombre de *Vies* de saint Remi de Reims; mais il n'en est malheureusement aucune qui puisse satisfaire un lecteur judicieux. Celle qu'on trouve dans les *OEuvres* de Fortunat est abrégée d'une plus ancienne, dont elle a peut-être causé la perte. On trouvera les titres de celles qu'ont publiées Hincmar, Marlot, Cerisiers, le P. Dorigny, etc., dans *la Biblioth. histor.* de France, I, 9515-29; mais on doit consulter principalement l'*Histoire littéraire de France*, III, 155-163; le *Gallia christiana*, et le *Recueil* de Godescard. W—s.

REMI (Saint), archevêque de Lyon, était d'origine gauloise, et naquit au commencement du neuvième siècle. Il remplissait les fonctions de grand-maître de la chapelle (1) de l'empereur Lothaire, quand ce prince, qui connaissait ses talents et sa capacité, le chargea d'administrer le diocèse de Lyon pendant la vacance du siége. C'était le désigner aux suffrages du clergé et du peuple; aussi Remi fut-il élu le successeur d'Amolon, en 852. On le vit aussitôt s'occuper de remédier aux maux qui désolaient l'église de France. Il fit adopter, par le concile de Valence, qu'il présida en 855, les réglements les plus propres à faire cesser les abus dont il gémissait, et à ranimer le goût et la culture des lettres. Ces sages mesures furent confirmées en 859, dans les conciles de Langres et de Savonières, près de Toul, dans lesquels le saint prélat tint la première place. Son zèle pour l'ancienne discipline et pour la pureté de la foi ne lui permit que très-rarement de se dispenser d'assister à ces assemblées, qui furent fréquentes dans ce siècle, et où son titre de primat des Gaules, ses talents et ses vertus lui donnaient une grande influence: mais il n'y parut le plus souvent que comme un simple évêque, et il refusa l'honneur de les présider. Il assistait, en 871, au concile de Douzi, près de Reims; mais il ne prit aucune part à la condamnation d'Hincmar, évêque de Laon (*V.* Hincmar, XX, 395). Occupé des intérêts généraux de l'Église, Remi ne négligea pourtant point ceux de son diocèse. Il tint, en 873 et 875, des conciles à Challon, et se servit de la faveur dont il jouissait près de Lothaire et de Charles-le-Chauve, pour obtenir la confirmation de divers priviléges accordés à son église, et la restitution des biens dont elle avait été dépouillée pendant les guerres. Saint Remi mourut le 28 octobre 875, et fut inhumé dans l'église de Saint-Just, qu'il avait enrichie. Ses reliques ayant été découvertes en 1287, elles furent transférées, le 16 décembre, dans la cathédrale. On trouve le nom de ce saint prélat dans quelques martyrologes ; mais il ne paraît pas que sa mémoire ait jamais été honorée d'un culte public. Nous avons de saint Remi : une *Réponse aux trois lettres* adressées à l'église de Lyon par Hincmar, archevêque de Reims, Pardul, évêque de Laon, et Raban Maur, touchant la condamnation de Gotescalc. Ce prélat y soutient la doctrine de l'église sur la prédestination ; mais il blâme les rigueurs inutiles dont on avait usé à l'égard de Gotescalc (*V.* ce nom, XVIII, 154). Cette réponse a été publiée par le président Mauguin (2), dans la *Bibliothèque des Pères*, avec de courtes notes d'André Duval ; elle est suivie d'un autre *Opuscule* du saint prélat, intitulé : *Résolution d'une certaine question touchant la condamnation générale des hommes par Adam, et la délivrance spéciale des élus par J.-C.* ; et d'un troisième, portant, comme les précédents, le nom de l'*église de Lyon*, et qu'on attribue, pour cette raison, à saint Remi : *Qu'il faut s'attacher inviolablement à la vérité de l'Ecriture sainte, et suivre fidèlement l'autorité des Pères de l'Eglise.* Ces différents opuscules sont écrits avec force et clarté. Ils ont été insérés dans le quinzième volume de la *Biblioth. magna Patrum.* Quant au *Commentaire sur les Epîtres de saint Paul*, attribué par quelques éditeurs, au saint archevêque de Lyon, on sait maintenant qu'il est l'ouvrage de Remi, moine d'Auxerre. On peut consulter, pour de plus grands détails, le *Gallia christiana*, l'*Histoire de Lyon* par le P. Colonia, et l'*Histoire littéraire de France*, tom. V, 449-61. W— s.

---

(1) Cette charge, selon Du Peyrat, répondait à celle de grand-aumônier de France.

REMI, en latin *Remmius*, (Abraham), dont le véritable nom était Ravaud, naquit, en 1600, à Remi, village du Beauvaisis, fut professeur d'éloquence au Collége royal, et mourut en 1646. On a de lui un Recueil de poésies latines, divisé en deux livres, sous ce titre : *Abrahami Remmii, eloquentiæ professoris et poëtæ regii poëmata, ad Christianissimum regem Ludovicum XIV*, Paris, chez J. Libert, 1645, in-12. Il y a de la verve, de la clarté, et une grande pureté de style. On estime surtout la description du château, des jardins et du parc de Maisons, que le président René de Longueil faisait construire du temps de ce poète, dont les vers méritent d'être lus et réimprimés. Voy. Goujet, *Hist. du collége royal.* J—t.

REMOND (François), littérateur, né à Dijon en 1558, était fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne. Après avoir achevé ses premières études, il visita l'Italie pour perfectionner ses connaissances, et reçut le laurier doctoral à l'université de Padoue. Il embrassa la règle de saint Ignace à Rome, en 1580, et professa la philosophie et la théologie dans différents colléges de l'institut. Le duc Ranucio Farnèse, le chargea, en 1600, de la direction des études à l'académie de Parme, nouvellement réformée. Quatre ans après, Rémond revint en France, et professa la théologie au collége de Bordeaux, avec le plus grand éclat.

---

(2) Le président Mauguin l'a insérée dans le 2e. vol. de sa *Défense de la prédestination et de la grâce*, qu'il publia sous ce titre : *Veterum scriptorum qui in* IX *sœculo de gratiâ scripsere opera*, Paris, 1650, 2 vol. in-4°.

Il fut ensuite appelé à Mantoue, où il enseigna dix ans les lettres sacrées, et ne se distingua pas moins par son éminente piété, que par son zèle pour les progrès de l'instruction. Pendant le siége de cette ville, il fut atteint de la fièvre contagieuse, qui désolait les hôpitaux, et mourut, le 14 nov. 1631. On a de lui : I. *Orationes XXI*; — *Epigrammatum libri duo*; — *De divinis amoribus elegiæ VIII*; — *Alexias Elegiæ VII*. Ces différents ouvrages, imprimés séparément, ont été réunis, Anvers, 1614, et Rome, 1618, in-12. Ces deux éditions sont les plus complètes. L'*Alexiade* insérée par le P. Labbe dans les *Sacrarum elegiarum deliciæ*, Paris, 1648, in-12, a été traduite en français par Colletet (*V*. ce nom); on trouve plusieurs pièces du P. Remond dans le *Deliciæ poëtar. gallorum*. II. *Panegiricæ orationes XV, de sancto Loyolâ; et XV, de sancto Francisco Xaverio; Epitome vitæ eorum; una de sancto Carolo Borromeo cum aliquot clarorum virorum elogiis*, Plaisance, 1626, in 4°. On a corrigé, dans cet article, quelques inexactitudes échappées à l'auteur de la *Bibliothèque de Bourgogne* (*V*. PAPILLON), et même au P. Sotwel, *Bibl. societ. Jesu*. W—s.

RÉMOND DE SAINTE-ALBINE (PIERRE), littérateur, né à Paris en 1699, joignait à une instruction variée, du goût, et un esprit d'analyse qui le rendait très-propre à rédiger un journal. Dès 1718, il devint un des collaborateurs de l'*Europe savante* (*V*. SAINT-HYACINTHE); et il travailla depuis, successivement, à la *Gazette de France* (de 1733 à 1749, en 1751, etc.), et au *Mercure*, dont il fut quelque temps le rédacteur en chef. D'un caractère doux et même un peu faible, il fut étranger aux intrigues et aux querelles des gens de lettres, et n'eut d'autre part aux faveurs de la cour, que le titre de censeur royal, avec une modique pension. Boindin disait que Rémond avait de l'esprit, quand on lui en donnait le temps : en effet, sa conversation n'offrait ni traits, ni saillies; il s'exprimait bien, mais lentement, et se contentait de montrer du bon sens et du jugement. Rémond mourut à Paris, le 9 octobre 1778; il était membre de l'académie de Berlin. Indépendamment de deux comédies : l'*Amour au village*, et la *Convention téméraire*, insérées dans le *Mercure* de 1749, et des nombreux articles qu'il a fournis aux journaux, parmi lesquels on cite une *Lettre* à Desforges Maillard, *sur un ancien poète français* (Nicolas Frenicle), et une à M^me^. la comtesse de *** sur la comédie du *Méchant*, on a de lui : I. *Mémoire sur le laminage du plomb*, Paris, 1731, in-4°.; ibid., 1746, 1748, in-12. II. Le *Comédien*, ibid., 1747; seconde édition augmentée, 1749, in-8°. : c'est à ce livre que l'auteur doit toute sa réputation; il contient des remarques judicieuses et des leçons pleines de goût sur la vérité théâtrale et sur l'art de la déclamation; et on le lit encore avec intérêt, même après les ouvrages de Riccoboni, d'Hannetaire et de Larive. III. *Abrégé de l'histoire du président De Thou*, ibid., 1759, 10 vol. in-12. Quoique assez bien fait, cet abrégé n'eut pas de succès. W—s.

RÉMOND DE SAINT MARD (TOUSSAINT), littérateur médiocre, né à Paris, en 1682, était frère de Montmort de l'académie des sciences, connu par son *Essai d'analyse*

(2) sur les jeux de hasard (*Voy.* Montmort, XXX, 27). D'une santé délicate, et jouissant d'une grande fortune, il ne voulut ni se marier, ni prendre d'état, et partagea sa vie entre la culture des lettres et la société des beaux-esprits. Il dut moins encore au régime dont il vivait, qu'à son indolence excessive, une existence longue et paisible, et mourut le 28 oct. 1757. Quoiqu'il affectât de lancer des traits contre Fontenelle, il n'en appartient pas moins à l'école de cet homme célèbre. Ébloui par le succès éphémère des *Dialogues des morts*, et des *Lettres galantes du chevalier d'Her....*, ce sont les modèles qu'il a choisis, en outrant les défauts, comme c'est l'usage des copistes. Sans goût, sans chaleur, sans imagination, il n'a guère fait que revêtir des idées communes, d'un style précieux et maniéré, qui rend insupportable la lecture de ses ouvrages. Quelques citations prises au hasard, prouveront que ce jugement n'est point trop sévère. En commençant sa Dissertation sur l'*Élégie*, il s'adresse à son correspondant imaginaire : « Il faut, dites-vous, que je vous parle de l'Élégie. J'y consens, Monsieur; mais je vous *promets* que je vous *ennuierai.* » Dans ses réflexions sur la *Satire*, après avoir placé Regnier au-dessus de Boileau, il ajoute : « Vous me direz peut-être que Despréaux est plus correct, plus élégant. Je le sais bien; mais vous ne savez pas que j'aime mieux qu'on soit naturel, parce qu'il est fort difficile *à l'élégant* d'être naturel. » Il cite, on ne sait pourquoi, dans ses Réflexions sur l'*Ode*, le beau vers de Corneille, dans Surena :

Non, je ne pleure pas, Madame; mais je meurs.

Cela est d'un grand beau, dit-il; et voilà ce que j'appelle du *naïf en grand;* et plus loin : « Examinez-bien le *moi* de Médée, tournez-le de tous les côtés, vous le trouverez de la même nature que les autres traits de sublime que vous connaissez. » Rémond de Saint-Mard convient que le sublime va à merveille à quantité de morceaux répandus dans l'Histoire universelle de Bossuet : cependant il n'est pas content de l'ouvrage; et si quelqu'un avait voulu le refaire, il lui aurait donné de bons avis. Ailleurs il compare l'imagination à un *tamis*. . . . Il veut que la chanson *distille* la joie, etc. Ces citations, qu'on pourrait facilement multiplier, doivent suffire pour donner une idée du genre d'esprit et du style de cet auteur. On a de lui : I. *Nouveaux Dialogues des dieux*, avec un discours sur la nature du dialogue, et des éclaircissements, Paris, 1711; nouvelle édit., publiée par Jean Leclerc, Amsterdam, 1711, ou sous la rubrique de Cologne, P. Marteau, 1713, in-12. L'abbé Sabatier trouve qu'ils sont pleins de délicatesse et de gaîté, dans le goût de Lucien (*V.* les *Trois siècles de la littérature*). Dans le premier dialogue, l'*Amour* dit à Plutus : « Ce doit être une jolie condition que la vôtre; » et Plutus lui répond : « On se figure que pour faire un usage agréable de mes richesses, il est nécessaire que j'en fasse part aux autres. » Dans un autre dialogue, *Hercule* dit à Morphée : « Il est vrai, j'étais assez méchant quand je m'y mettais. » Certes ce n'est point là le style de Lucien,

---

(1) Fontenelle, dans l'*Éloge* de Montmort, dit qu'il était fils d'un écuyer. Suivant Grosley, le père de Rémond de Montmort et de Rémond de Saint-Mard, était fermier-général, et originaire de Troyes. Il avait un troisième fils, Rémond dit le *Grec*, auteur d'un *Dialogue sur la volupté*, qu'on trouve parmi les *Œuvres diverses* d'Hamilton (Voy. l'*Examen critique des dictionnaires*, par M. Barbier, art. *Héloïse*).

ni même de Fontenelle. II. La *Sagesse*, poème, 1712; cette petite pièce, d'environ cent vers, a été insérée dans trois ou quatre recueils sous le nom de La Fare. « Je l'ai revendiquée, dit Saint-Mard, toutes réflexions faites. On tient au peu qu'on a quand on n'est pas riche. » On y trouve quelques vers heureux. Toutes les idées en sont empruntées aux anciens poètes. C'est un disciple d'Épicure qui parle; mais il faut être bien morose pour dire avec Feller, que ce poème, fruit d'une philosophie très-corrompue, devrait être intitulé : la *Démence* (Voy. le *Dict. historiq.* de Feller). III. *Lettres galantes et philosophiques de Mme. de ***, suivies de son histoire*, Paris, 1721, in-12; 1737. Dans un avertissement que l'auteur écrivit à l'âge de soixante-dix ans, il ne trouve qu'un seul défaut à ces lettres : « Elles ont *trop d'éclat*, dit-il, mais que voulez-vous? on n'est pas jeune impunément, et je l'étais quand je les composai. » L'abbé Sabatier pense que l'auteur aurait mieux fait de composer *tout bonnement* des traités, que d'imaginer un commerce chimérique, dont le lecteur n'est jamais la dupe. IV. *Examen philosophique de la poésie en général*, 1729, in-12. Cette Dissertation devait faire partie d'une *Poétique* d'un goût *nouveau*, où l'auteur promettait de montrer la source du plaisir que donne chaque espèce de poésie. (Voy. le *Journal des savants*, 1729, p. 197 et suiv.) V. *Réflexions sur la poésie en général, sur l'églogue, la fable, l'élégie, la satire, l'ode, le sonnet*, et tous les petits poèmes, avec des Lettres sur la naissance, les progrès et la décadence du goût, ibid., 1729, 1733, in-12. Rémond de Saint-Mard attribue la décadence de goût en France, à la folle envie de briller, à la satiété de bonnes choses, à Fontenelle, dont il explique en gros la mécanique de style, à La Motte, et enfin au système de Law. VI. *Réflexions sur l'opéra*, ibid., 1741, in-12. C'est une apologie de ce spectacle. Les *Œuvres* de Rémond de Saint Mard ont été publiées à la Haye (Paris), 1742, 3 vol. in-12, et 1751, 5 vol. in-12. Cette dernière édition est augmentée de pièces de vers, de lettres et de dissertations, mais n'offre pas plus d'intérêt que la précédente. W—s.

RÉMOND. *Voy.* MONTMORT et RÆMOND.

REMONDINI (BALTHASAR-MARIE), prélat italien, naquit en 1698, à Bassano, d'une famille patricienne et qui remplissait les premières charges de la magistrature. Après avoir achevé ses études au séminaire de Padoue, il suivit les cours de l'université de cette ville, où il prit ses degrés en droit civil et canonique, et reçut le laurier doctoral. Le hasard l'ayant conduit à Vicence, il se chargea d'y enseigner gratuitement la rhétorique au séminaire épiscopal, dont les revenus étaient insuffisants pour payer des professeurs. Il reçut les ordres en 1719, et revint à Bassano, où il dicta, pendant quelque temps, un cours de théologie aux jeunes clercs. Desirant se perfectionner dans la connaissance des langues orientales et de l'antiquité, il se rendit à Rome, et s'y produisit bientôt d'une manière avantageuse. Clément XII le revêtit, en 1736, de la dignité d'évêque de Zante et de Céphalonie : le prélat s'occupa d'abord de réparer son église cathédrale, que des tremblements de terre avaient presqu'entièrement renversée, l'enrichit de vases et d'ornements précieux, et y ramena les chanoines qui s'étaient dispersés. Il établit à Zante un séminaire à ses frais, et y fonda un certain nombre de bourses en faveur des jeunes-gens sans fortune qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Dans les visites fréquentes qu'il faisait de son diocèse, il travaillait sans relâche à détruire les abus introduits par l'ignorance et le relâchement, et rappelait les pasteurs à l'ancienne discipline. En 1747 il fit un second voyage à Rome; et le pape Benoît XIV, pour le récompenser du zèle qu'il avait montré, voulut lui donner un des plus riches évêchés des états romains; mais Remondini refusa cette faveur par attachement pour le troupeau que la Providence lui avait confié; et après avoir passé quelques jours au milieu de sa famille qu'il ne devait plus revoir, il retourna dans l'île de Zante. Le vertueux prélat continua de gouverner son diocèse avec beaucoup de sagesse, et mourut presque octogénaire, le 5 octobre 1777. Malgré les devoirs que lui imposait sa dignité, Remondini n'avait pas cessé de cultiver les lettres, et de se livrer aux recherches historiques. Il possédait une collection précieuse de manuscrits grecs, dont il légua plusieurs à la bibliothèque Vaticane. Outre des *Mandements* et des *Lettres pastorales*, on a de lui : I. *S. Marci monachi, qui sæculo quinto floruit, sermones de jejunio et de Melchisedech, qui deperditi putabantur, nunc primùm cum latinâ interpretatione prolati*, Rome, 1745, in-8°. La plupart des bibliographes ecclésiastiques ont confondu cet écrivain avec un autre Marc, cité par Zonaras, et qui vivait au dixième siècle. Le savant éditeur a revu le texte grec sur de bons manuscrits; et a joint à sa Version latine des notes pleines d'intérêt. II. *De Zacynthi antiquitatibus et fortunâ commentarius*, Venise, 1756, in-8°. Cette Dissertation est très-estimée. L'auteur se proposait d'écrire l'*Histoire* de l'île de Zante, et il avait recueilli dans ce but de nombreux matériaux; mais il n'eut pas le loisir d'exécuter son projet : il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit, parmi lesquels on cite une *Traduction*, du syriaque en latin, des *Homélies* de St. Isaac le Syrien, évêque de Ninive au cinquième siècle.— Jean-Etienne Remondini, religieux somasque, d'une famille napolitaine, originaire de Padoue, est connu par une savante Histoire de l'Église de Nola en Campanie (*Della Nolana ecclesiastica istoria*, Naples, 1747-51-57, 3 vol. in-fol.) Le deuxième volume contient une élégante Traduction, en vers et en prose, de toutes les Œuvres de saint Paulin. Benoît XIV avait beaucoup d'estime pour le P. Remondini. W—s.

REMUSAT (Pierre-François de), né en Provence, d'une famille noble, le 4 octobre 1755, avait occupé des places administratives dans plusieurs hospices de Marseille, lorsque, pour échapper aux orages de la révolution, il alla se refugier à Smyrne en 1792. Il ne revint qu'en 1795, et fut nommé député au Conseil des anciens en l'an V (1797). Il y siégea du 1^er. prairial au 17 fructidor. Le 18 fructidor, son élection fut déclarée nulle : Remusat ne fut pas du nombre des proscrits dans cette journée; mais il fut arrêté le 10 octobre 1797, et, peu de jours après, conduit au Temple, où il resta vingt-deux mois. Il y contracta une maladie de foie, qui le conduisit lentement au tombeau ; il mourut à Marseille le 7 février 1803. On a imprimé, après sa mort, ses *Poésies diverses*, suivies du *Comte de Sanfrein, ou l'Homme pervers, comédie en 3 actes et en vers*, et d'un *Mémoire sur sa détention à la prison du Temple*, 1817, in-8°. On trouve un curieux extrait de ce livre dans la *Quotidienne*, du 14 octobre 1817.

A. B—T.

RENARD (SIMON), négociateur, naquit à Vesoul, au commencement du seizième siècle. Ayant terminé ses études à l'université de Dole, il prit ses degrés en droit, et fut pourvu, bientôt après, de la charge de lieutenant-général au bailliage d'Amont (1). Son mérite et sa capacité le firent connaître du chancelier Perrenot de Granvelle, et de son fils l'évêque d'Arras, devenu célèbre sous le nom de cardinal de Granvelle. Par leur protection, il obtint une place de maître des requêtes au conseil de Flandre, et parvint rapidement aux premiers emplois. Nommé d'abord ambassadeur en France, il fut ensuite envoyé à Londres pour conclure le mariage de l'infant don Philippe avec Marie, reine d'Angleterre. Renard montra beaucoup d'habileté dans cette négociation, et triompha de tous les obstacles qui s'opposaient à une alliance vivement desirée par l'évêque d'Arras, et que la France ne voyait pas sans inquiétude. Depuis il fut employé dans diverses affaires importantes, et eut part au traité de Vaucelles (1556), dont les conditions furent jugées ruineuses pour l'Espagne. Renard, dans cette circonstance, s'était écarté des ordres qu'il avait reçus de sa cour; et le roi Philippe II lui en témoigna son mécontentement. Persuadé que Granvelle l'avait desservi, Renard s'unit aux ennemis de ce ministre, et vint à bout de soulever contre lui la noblesse de Flandre. Il se permit, à l'égard de son bienfaiteur, les railleries les plus indécentes (2), et finit par pousser les mécontents à le dénoncer au roi, comme l'auteur des troubles des Pays-Bas. Granvelle feignit long-temps d'ignorer les menées de Renard ; enfin ne pouvant plus se les dissimuler, il se contenta de lui écrire pour se plaindre de son ingratitude: « Ne vous souvenez-vous plus, lui mandait-il, que c'est moi qui vous ai toujours soutenu, défendu et protégé partout?... Est-ce ainsi que vous reconnaissez mes bontés, et que vous récompensez mon amitié?.... Pensez à vous-même, et je serai toujours prêt à vous servir (3). » Loin de profiter de ces sages conseils, et de reconnaître ses torts, Renard se flatta qu'aidé par le prince d'Orange et par le comte d'Egmond, il viendrait à bout de faire renvoyer le cardinal, et peut-être de lui succéder dans l'administration des Pays-Bas. Granvelle perdit enfin patience, et crut devoir punir un ingrat. Un des domestiques de Renard, convaincu d'avoir vendu les secrets de l'État, avait été condamné à mort par le parlement de

---

(1) Le bailliage d'Amont composait la partie de la Franche-Comté qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Saone.

(2) Au baptême du fils du comte de Mansfield, on fit une mascarade dans laquelle un homme habillé en cardinal était chassé par un diable avec des queues de *Renard*. Granvelle, dit l'abbé Boisot, ne fit qu'en rire; mais le roi n'y entendit point raillerie.

(3) Cette lettre, qui prouve et la modération du cardinal et son attachement sincère pour Renard, est imprimée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Granvelle*, par Levesque, I, 327. L'abbé Boisot en a publié une autre, dans laquelle le cardinal offre de l'argent à Renard : « Vous me le pourrez rendre, lui dit-il, après, avec votre commodité, ou je le recouvrerai avec le temps, sur vos gages d'Espagne : car je desire que vous soyez accommodé, et vous pousser tout outre le plus que je pourrai. »

Dole. Dans ses interrogatoires, il avait laissé échapper quelques mots qui pouvaient compromettre son maître, mais qu'on avait négligé d'éclaircir. Le cardinal fit rechercher les pièces, et parla au conseil des charges qui existaient contre Renard. Celui-ci se plaignit qu'on voulût faire suspecter sa fidélité, demanda des commissaires pour le juger, et déclara qu'il ne rentrerait point au conseil avant qu'on lui eût rendu justice. L'emportement qu'il mit dans ses plaintes, déplut à la cour; et il reçut l'ordre d'aller servir dans le comté de Bourgogne. Renard refusa d'obéir, prétextant que sa santé ne lui permettait pas de supporter les fatigues d'un si long voyage: mais voyant que les seigneurs flamands n'osaient pas le soutenir hautement, il prit le parti d'aller en Espagne, où il esperait trouver des amis plus capables de servir sa haine contre Granvelle. Avant son départ, il avait eu l'imprudence d'adresser au roi, Philippe II, une requête par laquelle il lui reprochait de laisser ses services sans récompense, et qu'il terminait en donnant la démission de sa charge de conseiller-d'état, demandant, pour toute grâce, d'être payé de ses appointements arriérés. Le roi, choqué de cette requête, le reçut très-froidement, et, après une courte audience, le congédia. Renard languit plusieurs années à Madrid, dans la misère, et y mourut, dit l'abbé Boisot, de chagrin ou *autrement* (4), le 8 août 1575. (Voy. *Projet de la Vie du cardinal de Granvelle*, pag. 106). L'écrivain qu'on vient de citer, fait ainsi le portrait de ce négociateur: « C'était un homme fort habile, ardent, beau parleur, mais railleur et turbulent. » Les *Ambassades* de Renard, 3 volumes in-fol., font partie de la collection des *Mémoires du card. de Granvelle*, conservés dans la bibliothèque de Besançon. W—s.

RENARD (Jean-Augustin), architecte, naquit à Paris, le 28 août 1744. Destiné d'abord à la peinture, il fut placé sous la direction de Hallé, peintre de l'académie: malgré ses progrès dans cet art, il ne put résister à la passion qui l'entraînait vers l'architecture. Admis au nombre des élèves du professeur Le Roi, il ne tarda pas à concourir pour le grand prix d'architecture, qu'il remporta en 1773. Arrivé à Rome, il se mit à dessiner, avec un tel succès, les monuments et les antiques, qui se rencontrent à chaque pas dans cette terre classique, que l'abbé de Saint-Non, qui s'occupait alors de sa belle edition du Voyage pittoresque d'Italie, le choisit pour l'un de ses collaborateurs. Un nombre considérable de gravures de cette belle collection, exécutées d'après les dessins de Renard, suffirait pour assurer la réputation de cet artiste. De retour en France, il fut nommé, en 1784, à la place d'inspecteur des bâtiments du roi, et, l'année suivante, à celle d'adjoint à l'inspection des carrières, dont son beau-père, Guillaumot, était titulaire: enfin, en 1792, l'académie d'architecture, peu de temps avant sa destruction, lui ouvrit ses portes. La révolution lui ayant ravi ses places, il en obtint d'autres des nouveaux gouvernements, et fut nommé successivement architecte du département de la Seine, l'un des trois inspecteurs de la grande voirie, et membre du comité de consultation des bâtiments impériaux. Ce fut au milieu des occupations que lui donnaient toutes ces places, et l'exécution de différents projets dont il était chargé, qu'une maladie aiguë vint terminer sa carrière, le 24 janvier 1807. Parmi les différents travaux de cet artiste, on distingue les deux grandes écuries que Louis XVI a fait bâtir à Sèvres et à Saint-Germain-en-Laie, et le comble vitré du salon d'exposition au Louvre, qui est un chef-d'œuvre dans son genre. Renard a décoré aussi les appartements de l'hôtel d'Orsay, rue de Varenne; ceux du prince de Bénévent, rue d'Anjou. Il a construit, rue du Bac, une galerie à l'hôtel qui était alors celui des relations extérieures. Le château de Valençay lui doit son embellissement et un accroissement considérable. En général, cet artiste avait un talent et un goût particulier pour les décorations intérieures; et tout ce qu'il a exécuté en ce genre, porte le cachet de son auteur. P—e.

---

(4) L'abbé Boisot veut sans doute faire entendre que Renard était soupçonné d'avoir terminé lui-même ses jours: le bruit en courut dans sa province; mais il ne s'est pas confirmé. On n'a pas manqué d'accuser le cardinal de Granvelle, d'avoir fait assassiner Renard; mais, au contraire, il donna des larmes à sa mort, et s'empressa d'offrir ses services à sa veuve et à ses enfants.

RENAU D'ELIÇAGARAY (Bernard), célèbre marin, naquit dans le Béarn, en 1652, d'une famille noble, mais peu favorisée de la fortune. Il entra fort jeune chez Colbert de Terron, intendant de Rochefort, qui le traita comme son propre fils, et lui conseilla d'apprendre les mathématiques; science dans laquelle Renau fit de grands progrès, moins par la lecture que par la méditation. Il étudia la philosophie dans la *Recherche de la vérité*, et devint l'ami du P. Malebranche, dont il s'honora toute sa vie d'être le disciple. Sur la recommandation de Colbert de Terron, Seignelay lui fit obtenir, en 1679, une place près du comte de Vermandois, amiral de France, avec un traitement de mille écus. Il assista, la même année, aux conférences dans lesquelles furent discutés les différents projets pour perfectionner la construction des vaisseaux: il y développa sa méthode, que Duquesne fit adopter en sacrifiant ses vues à l'intérêt de l'état (*V.* Duquesne, XII, 331), et il fut chargé de la mettre en pratique dans les ports, où, par ses soins, se formèrent bientôt un grand nombre d'habiles constructeurs. En 1680, les Algériens ayant déclaré la guerre à la France, Renau proposa de bombarder Alger; et, malgré l'opposition que cette idée trouva dans le conseil, le roi lui donna l'ordre de faire construire cinq galiotes à bombes, deux à Dunkerque et trois au Havre. S'étant embarqué sur un de ces nouveaux bâtiments pour aller rejoindre le reste de la flotille à Dunkerque, il fut accueilli par un coup de vent des plus furieux, qui rompit les digues de la Hollande, et submergea quatre vingt-dix vaisseaux le long de la côte: cependant la galiote, cent fois abîmée, échappa contre toute apparence sur les bancs de Flessingue, et parvint à sa destination. Il se transporta ensuite devant Alger, triompha, par son courage, de tous les obstacles, et imposa silence aux envieux, qui finirent par reconnaître qu'on lui devait la prompte soumission des Algériens. Après la mort du comte de Vermandois, Renau se crut dégagé de la marine, et alla joindre Vauban, en Flandre; mais il fut bientôt rappelé par Seignelay, qui devait commander l'expédition contre Gènes (*V.* Colbert de Seignelay, IX, 225). Dès qu'elle fut terminée, il partit pour la Catalogne, où il prit Cadequiers en quatre jours; de là il retourna près de Vauban, occupé de fortifier les frontières de Flandre et d'Allemagne. Il le suivit, en 1688, devant Philisbourg, dont Vauban devait faire le siége; mais le roi lui ayant défendu de s'exposer, Renau en eut seul la conduite, et prit dans la même campagne Manheim et Frankendal. La France allait être engagée dans une guerre contre toute l'Europe: Renau soutint seul la possibilité de résister sur mer aux forces réunies de l'Angleterre et de la Hollande, et fit agréer ses plans par le roi, qui le récompensa de ses services par le brevet de capitaine de vaisseau et la place d'inspecteur-général de la marine, avec douze mille livres de pension. La mort de Seignelay faillit rendre inutile la bonne volonté du roi. N'étant pas connu du nouveau ministre de la marine (Pontchartrain), Renau quitta Paris, sans lui demander même une audience, et s'empressa de retourner servir avec Vauban, qu'il regardait moins comme son chef que comme un ami. Mais le roi, ayant voulu examiner les projets pour la campagne de 1691, demanda celui de Renau, le fit chercher, et lui dit que son intention était qu'il continuât de servir dans la marine; ce qui ne l'empêcherait pas de servir aussi sur terre. Il accompagna Louis XIV au siége de Mons, et de là se rendit à Brest, pour expliquer les nouvelles manœuvres aux officiers de marine: ceux-ci refusèrent d'obéir à l'inspecteur; et, malgré les prières de Renau, le ministre se crut obligé de casser deux officiers, pour prévenir les suites de cette insubordination. De Brest, Renau vint devant Namur, que le roi assiégeait en personne; et il courut ensuite, à Saint-Malo, sauver cette ville et trente vaisseaux échappés du combat de la Hogue (*V.* Tourville). Ayant monté, pour l'essayer, un vaisseau construit d'après ses plans, il s'empara d'un bâtiment anglais de soixante-seize canons, sur lequel il trouva des diamants pour plus de quatre millions; et quoiqu'ils lui appartinssent d'après l'usage établi dans la marine, il s'empressa de les remettre au roi, qui le força d'accepter, comme une légère gratification, une rente de neuf mille livres sur l'hôtel de ville de Paris. Sur le même bâtiment était une nièce de l'archevêque de Canterbury. Cette dame avait tout perdu par le pillage du vaisseau; Renau se crut obligé de pourvoir à ses besoins, tant qu'elle fut prisonnière: il en usa de même à l'égard du capitaine; et il lui en coûta plus de vingt mille livres pour les avoir pris. Il fit un voyage en Amérique, pour l'exécution d'un grand dessein qu'il avait formé: mais la peste le contraignit de revenir, en 1697; et après la paix de Ryswick, il y retourna pour mettre en sûreté les colonies françaises. Philippe V, à peine arrivé à Madrid, demanda Renau pour visiter les principales villes d'Espagne, et en réparer les fortifications, ruinées par la négligence du gouvernement. Renau s'empressa d'accéder à cette invitation; mais ne pouvant obtenir les fonds qu'on lui promettait, il dit franchement au roi la vérité sur ses ministres, qui ne lui pardonnèrent point de s'être montré plus ami de leur pays qu'eux-mêmes. Renau ne laissa pas de rendre de grands services à l'Espagne. Il sauva l'argent des galions d'Amérique, réfugiés dans le port de Vigo, où les

Anglais vinrent les attaquer, comme il l'avait prévu (*V.* Chateau-Regnaud) : il fit transporter ces trésors à Lugo sur des chariots, et conserva, par son activité, plus de cent millions au trésor royal. Il assiégea Gibraltar, en 1704 ; et il aurait enlevé ce point important aux Anglais, sans l'arrivée imprévue d'une flotte qui fit lever le siége. Il emprunta de l'argent en son nom pour réparer les fortifications de Cadix ; et après cinq ans de séjour en Espagne, il se vit forcé de réclamer son congé, faute de pouvoir y subsister plus longtemps. Quand il revint en France, il avait une seule pistole dans sa poche, et le brevet de lieutenant-général des armées du roi catholique, dont il n'avait jamais touché les appointements. Les pensions dont il jouissait en France, étaient mal payées. Il ramassa les débris de sa fortune, satisfit ses créanciers, et attendit, sans se permettre une seule plainte, des moments plus favorables. Malte se crut menacée par quelques armements des Turcs ; et le grand maître fit demander Renau, pour défendre cette île. L'alarme se trouva fausse, et Renau revint à Paris. Pendant son absence, Louis XIV était mort : mais le régent connaissait ses talents et ses services ; il le nomma conseiller-d'état pour la marine, et le décora de la grand' croix de l'ordre de Saint-Louis. Ce prince le chargea de faire, dans l'élection de Niort, un essai de la taille proportionnelle imaginée par Vauban (*V.* ce nom), et Renau remplit cette commission avec le zèle qui l'anima toute sa vie. Depuis quelque temps il était sujet à une rétention d'urine, pour laquelle il se transporta aux eaux de Pougues. L'usage de ces eaux ayant augmenté son mal, il voulut essayer un remède qu'il avait appris du P. Malebranche, et qui consistait à boire une grande quantité d'eau de rivière assez chaude. Mais, malgré l'excellence de ce remède, dont il racontait des effets merveilleux, il mourut le 30 sept. 1719. Sa mort, dit Fontenelle, fut celle d'un religieux de la Trappe. Il était membre honoraire de l'académie des sciences, depuis 1699. La nature l'avait fait géomètre : mais il n'avait pas eu le loisir d'acquérir de l'érudition ; et il convenait de son ignorance avec une franchise qui lui coûtait peu. D'une taille très-petite, mais bien proportionnée, il était vif, adroit, spirituel, plein de courage, de probité, de désintéressement, mais d'un tel entêtement, que jamais il ne revenait d'une opinion qu'il avait une fois adoptée. On a de lui : La *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, imprimée par ordre du roi, Paris, 1689, in-8°., et des *Lettres* dans le *Journal des savants*, pour répondre aux objections que Huygens et Jean Bernoulli faisaient contre quelques-uns de ses principes. L'ouvrage de Renau a été surpassé par celui que J. Bernoulli a publié sur le même sujet, Bâle, 1714, in-4°., ou dans le tome II de ses *Œuvres complètes*. On peut consulter, pour de plus grands détails, l'*Eloge* de Renau, par Fontenelle, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

RENAUD ou plutôt REGNAULD (Valère), en latin *Valerius Reginaldus*, jésuite, naquit, en 1543, à Usie, bailliage de Pontarlier, de parents pauvres, mais qui, voyant ses heureuses dispositions, s'imposèrent des sacrifices pour les cultiver. Après avoir achevé ses études, à Paris, avec beaucoup de succès, il embrassa la règle de saint

Ignace, et fut chargé d'enseigner la philosophie à Bordeaux. L'intérêt qu'il sut donner à ses leçons, y attira un grand nombre d'élèves; et quoique privé de livres et de tout autre secours, il réduisit au silence le professeur du collége d'Aquitaine, qui l'avait imprudemment attaqué, dans l'espoir de ramener la foule à son école (*V.* la *Bibl. Soc. Jesu*). Le P. Renaud soutint et accrut sa réputation dans les différentes chaires qu'il remplit à Pont-à-Mousson, à Paris, et enfin à Dole, où il professa vingt ans la theologie morale, de la manière la plus brillante, et avec une affluence d'auditeurs qui accouraient pour l'entendre de toutes les parties de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Il mourut à Dole, le 14 mars 1623, à l'âge de quatre-vingts ans, dans de grands sentiments de piété. On a de lui : I. *Praxis fori pœnitentialis ad directionem confessarii in usu sacri sui muneris*, Lyon, 1620; Cologne, 1622, 2 vol. in-fol., édit. corrigée et augmentée. II. *De prudentiâ et cœteris in confessario requisitis*, Lyon, 1610, in-8°.; Cologne, 1611, in-12; cet Ouvrage a été réimprimé plusieurs fois; il a été traduit en français par Étienne La Plonce-Richete, chanoine de Grenoble, Lyon, 1616 ou 1619, in-8°. III. *Tractatus de officio pœnitentis in usu sacramenti pœnitentiæ*, Lyon, 1618; Maïence, 1619, in-12. L'auteur a refondu ces deux Traités dans son grand Ouvrage. IV. *Compendiaria praxis difficiliorum casuum conscientiæ*, Lyon, 1618; ibid., 1619; ibid., 1623; Douai, 1625, in-12; trad. en franç., par le P. Jacques Jacquet, religieux carme, Lyon, 1623, in-12. Pascal a tiré, des ouvrages de notre auteur, qu'il nomme le P. Reginald, plusieurs propositions qu'il présente comme des exemples de cette morale relâchée qu'on reproche aux Jésuites (*V.* les *Lettres provinciales*); mais on en a reproduit un bien plus grand nombre dans les *Extraits des assertions soutenues et enseignées par les Jésuites*, ouvrage que M. Barbier attribue à Roussel de La Tour, aidé des abbés Minard et Goujet. *V.* le *Dictionnaire des Anonymes*, deuxième édition, n°. 6427. W—s.

RENAUD (Louis), né à Lyon, vers 1690, était dominicain, docteur de Sorbonne, prédicateur du roi; il avait été grand vicaire de Beauvais, et est mort le 20 juin 1771; on a de lui : I. Un discours latin, prononcé à Beauvais, à l'occasion de l'exaltation du pape Benoît XIII, en 1724. II. *Oraison funèbre du maréchal de Villeroi*, prononcée dans l'église de la Charité, à Lyon, le 15 septembre 1730, et imprimée dans la *Description de la pompe funèbre de M. le maréchal de Villeroi*, Lyon, 1730, in-fol. III. *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, Paris, 1752, in-4°. Les *Sermons* du P. Renaud eurent un grand succès quand il les débita : mais ils n'ont point été imprimés; et l'auteur a conservé la réputation de grand prédicateur que l'impression fait perdre le plus souvent. A. B—t.

RENAUDIE (Godefroi [1] de Barri, seigneur de la), chef de la conjuration d'Amboise, descendait d'une ancienne famille de Périgord. Il jouissait de la réputation d'un brave et vaillant capitaine; et, selon Belleforest, c'était l'un des plus éloquents hommes du royaume, quoique sans érudition (*V. Histoire de France*, II, 1608). Jean Du Tillet, greffier au parlement de Paris, ayant eu l'occasion d'examiner les titres de cette famille, trouva que La Renaudie possédait illicitement un riche bénéfice, et l'en fit dépouiller pour le donner à son frère. La Renaudie appela de cette décision au parlement de Bourgogne. Dans le cours du procès, il altéra son titre de possession, dont on lui avait fait apercevoir le vice. Il fut poursuivi alors comme faussaire par Du Tillet; et il aurait couru risque de la vie, si le duc de Guise, gouverneur de Bourgogne, ne l'eût fait évader, le jour de la Fête-Dieu (2). Il s'enfuit à Genève, y embrassa le calvinisme, et ensuite habita Lausanne, où il se maria. S'étant lié facilement avec les réfugiés français, qui tous soupiraient après un ordre de choses qui leur permît de revoir leur patrie, il vint à bout de leur persuader qu'il avait trouvé le moyen d'abréger leur exil. Muni de lettres de recommandation, il parcourut l'Allemagne et les Pays-Bas, pour reconnaître la disposition des esprits et pour établir des rapports entre les hommes les plus considérables du parti protestant, dont il devint ainsi l'agent général. La réflexion le convainquit bientôt que de malheureux réfugiés, privés de la plus grande partie de leurs revenus, ne pourraient jamais former un parti capable de lutter avec avantage contre leurs ennemis, et qu'il fallait lier la cause des Protestants à celle des grands seigneurs que l'ambition et la jalousie éloignaient de la cour. Il recourut donc au duc de Guise, dont il avait éprouvé la bienveillance; il obtint, par son crédit, des lettres de révision, et put revenir en France sans être inquiété. Mais, au lieu de s'occuper de son procès, il parcourut les provinces méridionales, sous le nom de Laforêt, visitant les églises réformées, s'instruisant de leurs ressources, et ouvrant partout des liaisons avec les hommes les plus en état de l'aider dans le projet qu'il avait conçu de renverser les Guises, à qui l'on attribuait généralement les persécutions contre les Protestants et tous les malheurs de la France. Quand il fut assuré du dévouement et de la discrétion d'un certain nombre d'hommes marquants, il les réunit, et leur développa le plan de la conjuration, qui fut adopté. On lui adjoignit, pour l'exécution, trente capitaines expérimentés, qui devaient l'aider de leurs conseils, et avec lesquels il était invité de correspondre. La mort de Henri II, loin de rien changer dans les projets de La Renaudie, le confirma dans l'espérance du succès. En quittant l'assemblée, il se rendit à Genève, où l'on croit que fut rédigée la fameuse consultation portant que, sans blesser sa conscience, ni manquer à la majesté royale, il était loisible de recourir à la force pour soustraire le roi à la domination des Guises. La Renaudie colporta cette pièce dans le reste de la Suisse et une partie de l'Allemagne, tant pour demander des signatures que pour recueillir le produit des collectes faites par les associés. Il revint ensuite à Lyon, où il rendit compte aux principaux conjurés du résultat de son voyage, et indiqua une assemblée à Nantes, pour le 1er. février 1560. La Renaudie l'ouvrit par un discours que De Thou nous a conservé (liv. XXIV). Après avoir montré la triste situation de la France, abandonnée à la tyrannie des Guises, il annonça qu'un grand nombre de gentilshommes avaient résolu d'unir leurs efforts pour faire cesser un état de choses qui devenait de plus en plus intolérable, et qu'ils devaient agir sous la direction d'un prince qui l'avait nommé son lieutenant, mais dont il ne lui était pas encore permis de révéler le nom. Il assura que le seul but des conjurés était de délivrer le roi de l'oppression des Guises, et termina par protester de son profond respect pour la personne sacrée du monarque, ainsi que pour sa famille. Cette protestation, accueillie avec enthousiasme, fut rédigée sur-le-champ, et signée par tous les membres de l'assemblée. On convint ensuite de choisir des députés chargés de présenter au roi une requête pour lui demander l'éloignement des Guises et le libre exercice du calvinisme ou la convocation des états-généraux. Comme ces députés pouvaient être exposés, on décida de leur donner une escorte qui garantît leurs personnes de toute insulte; et La Renaudie fut autorisé à lever cinq cents cavaliers et quinze cents fantassins. Il se dirigea aussitôt sur Paris, afin de rendre compte, dit-on, au prince de Condé, de ce qui venait de se passer à Nantes, et de conférer avec les anciens de l'*Eglise* sur la somme qu'elle fournirait pour le succès d'une entreprise qui paraissait devoir décider de l'existence des Protestants en France. Il alla loger chez un avocat nommé Pierre des Avenelles, qui tenait, au faubourg Saint-Germain, un hôtel garni, fréquenté par les religionnaires que leurs affaires appelaient à Paris. Avenelles, étonné de l'affluence des étrangers qui venaient dans sa maison le jour et la nuit, les observa plus attentivement, et devina qu'il se tramait quelque chose d'extraordinaire. Il fit part de ses soupçons à La Renaudie, qui crut pouvoir sans danger lui révéler une partie de son plan. Avenelles, protestant zélé, reçut avec joie cette confidence; mais bientôt, effrayé des suites que pouvait avoir une entreprise si hardie, il alla trouver le secrétaire du duc de Guise, et lui découvrit tout ce qu'il venait d'apprendre. La cour faisait alors son séjour ordinaire à Blois, ville qu'une simple muraille ne mettait pas à l'abri d'un coup de main. Dès qu'il connut l'existence de la conjuration, le duc de Guise fit conduire la famille royale au château d'Amboise, qui pouvait offrir quelque résistance. Les conjurés, quoique découverts, se rendent (par petits détachements, pour détourner les soupçons), au lieu que La Renaudie leur a désigné; mais, à mesure qu'ils arrivent, ils sont enlevés par le duc de Nemours, conduits aux prisons d'Amboise, si l'on en espère des révélations, ou pendus aux créneaux du château. La Renaudie, instruit de ces désastres, cherchait à rassembler ses différentes bandes pour attaquer Amboise et l'enlever de vive force. Mais, tandis qu'il se portait sur tous les points où sa présence était nécessaire, il est recontré, dans la forêt de Château-Renaud, par le jeune Pardaillan, son cousin, qui court sur lui le pistolet à la main. La Renaudie, plus leste, saute à bas de son cheval, et le renverse de deux coups d'épée; mais un page de Pardaillan l'étend mort, d'un coup d'arquebuse, sur le corps de son maître. Cet événement arriva, selon De Thou, le 17 mars 1560. Le cadavre de ce malheureux fut apporté dans Amboise, et attaché à une potence élevée au milieu du pont, avec cette inscription : *La Renaudie, dit Laforêt, chef des rebelles.* La Bigne, son secrétaire, fut pris avec son chiffre et ses papiers, et, se croyant dégagé de son serment, par la mort de son maître, révéla toute la conjuration. Ce fut La Bigne qui déclara que le prince de Condé en était le véritable chef : mais on sait avec quelle fermeté ce prince repoussa cette accusation (*V.* CONDÉ, IX, 387) ; et, malgré tous les soupçons qui semblent s'élever contre lui, il n'existe aucun document d'après lequel on puisse affirmer que Condé ait eu des conférences avec La Renaudie, et moins encore, comme l'ont avancé quelques historiens, qu'il se serait mis à la tête des rebelles, si le complot eût réussi. Outre l'*Histoire du tumulte d'Amboise*, 1560, in-8°., insérée dans le tome 1er. des *Mémoires de Condé*, p. 402, éd. de 1743, on peut consulter, pour de plus grands détails, la plupart des historiens contemporains. W—s.

---

[1] Contre l'opinion de la plupart des historiens, Le Laboureur dit qu'il se nommait *Jean*. Voy. ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*.

---

(2) C'est Brantôme qui rapporte ces particularités qu'il dit tenir du duc de Guise lui-même; mais selon De Thou, La Renaudie avait été condamné à une grosse amende, et banni pour un temps (liv. XXIV).

RENAUDOT (THÉOPHRASTE), médecin, et fondateur de la *Gazette* en France (1), naquit à Loudun, en 1584, et vint fort jeune à Paris, où il étudia quelque temps sous un maître en chirurgie. Il se rendit à Montpellier, en 1606, s'y fit recevoir docteur en médecine, dans l'espace de trois mois ; et après avoir voyagé plusieurs années pour acquérir de nouvelles connaissances, revint dans sa ville natale, où il pratiqua son art avec tant de succès, que sa réputation s'étendit bientôt dans tout le Poitou et les provinces voisines. Les ennemis de Renaudot prétendent, au contraire, qu'en quittant Montpellier, ce docteur improvisé reprit le chemin de Loudun, pour y exercer son état, et que, faute d'occupations, il fut obligé, pour vivre, de se faire maître d'école. Quoi qu'il en soit, Renaudot revint à Paris, en 1612 ; et, si on l'en croit, il obtint sur-le-champ le brevet de médecin du roi, avec un traitement de huit cents livres : mais ses adversaires soutiennent que cette prétendue charge de médecin du roi n'était qu'un vain titre qui s'accordait alors avec la plus grande facilité ; qu'il ne fut jamais admis au serment, et qu'à Paris, comme à Loudun, il ne subsista d'abord qu'en tenant une école et prenant des pensionnaires. Toutefois il faut bien convenir que Renaudot ne manquait ni d'esprit, ni d'activité, ni de ressources dans l'imagination. Il se fit connaître du cardinal de Richelieu, protecteur zélé de tous ses compatriotes qui se distinguaient par quelques talents ; et ce fut par le crédit de ce ministre (2), qu'il obtint l'*Office* de commissaire-général des pauvres valides et invalides du royaume ; celui de maître général des bureaux d'adresses, et enfin le privilége pour l'établissement de la *Gazette*. En qualité de commissaire des pauvres, il reçut l'autorisation d'établir une maison de prêt ou mont-de-piété (3), qui devait lui valoir des sommes considérables, puisqu'indépendamment des bénéfices légitimes, on lui reprocha, dans la suite, d'avoir fait des prêts usuraires, et augmenté le nombre des pauvres en feignant de les soulager (4). Les bureaux d'adresses ont été remplacés par les feuilles d'avis; et l'on peut juger ce que devait produire cette nouvelle branche d'industrie, à une époque où le commerce commençait à prendre une grande activité. Enfin la Gazette seule, quoique la lecture n'en fût pas alors un besoin comme elle l'est devenue par les progrès de la civilisation, devait suffire pour procurer à Renaudot une fortune rapide et considérable. Il ne voulut pas s'en contenter. Malgré ses occupations commerciales et littéraires, il continua l'exercice de la médecine, et se servit avec succès de différents remèdes chimiques tirés de l'antimoine. C'était braver la faculté de médecine, qui, de tout temps, s'était opposée à l'emploi de ces remèdes (*V.* MAYERNE-TURQUET) : mais il acheva de se brouiller avec elle, en donnant des consultations gratuites aux indigents, et en annonçant qu'il avait obtenu du roi la concession d'un terrain près de la porte Saint-Antoine, sur lequel il devait construire un hôtel pour les consultations charitables. D'après les anciens réglements, nul ne pouvait exercer la médecine à Paris, s'il n'avait reçu ses grades à l'université de cette ville. La faculté demanda donc l'interdiction de Renaudot ainsi que des médecins de Montpellier et des autres universités de province, qu'il s'était associés pour ses consultations et pour la distribution des remèdes secrets. Ce procès produisit beaucoup d'éclat (5). Renaudot produisit un grand nombre de témoins, pris dans toutes les classes, qui déposèrent en faveur de ses talents et de l'excellence de ses remèdes : mais, malgré ses démarches et celles de ses protecteurs pour obtenir l'évocation de l'affaire au conseil, la cour du Châtelet rendit, le 9 décembre 1643, une sentence qui lui défendit, ainsi qu'à ses adhérents, d'exercer la médecine dans Paris, et de s'assembler, sous quelque prétexte que ce fût, à peine de cinq cents livres d'amende, payables par corps. Renaudot appela de cette sentence, et ne négligea rien pour la faire casser : mais tous ses efforts furent inutiles, et le Parlement le traita plus mal encore que n'avait fait le Châtelet; car non-seulement il confirma, par son arrêt du 1er. mars 1644, toutes les dispositions prises contre lui; mais il supprima sa maison de prêt, comme un établissement nuisible au public, et ordonna que tous les effets qui s'y trouvaient déposés seraient rendus à leurs propriétaires, sans pouvoir exiger aucun intérêt. Renaudot conservait encore le *Bureau d'adresses* et la *Gazette*, dont il avait le privilége depuis 1631 : c'était plus qu'il n'en fallait pour occuper un homme moins actif ; mais, indépendamment de quelques spéculations littéraires, il n'en continua pas moins d'exercer la médecine avec succès, et de distribuer ses remèdes, malgré les oppositions de la faculté, qui ne put parvenir à le surprendre. Il vécut assez long-temps pour voir triompher l'*émétique* des préjugés de Gui Patin, et de Moreau, ses deux plus grands adversaires à la faculté de Paris, et il mourut le 25 octobre 1653. Gui Patin dit que Renaudot était peu riche; mais, selon d'autres auteurs, il laissa une fortune honnête. Dans sa jeunesse, il avait été lié, d'une étroite amitié, avec Scévole de Sainte-Marthe, dont il prononça l'*Oraison funèbre* à Loudun, en 1623 (*V.* SAINTE-MARTHE) ; et dans la suite, ses qualités et son obligeance lui procurèrent beaucoup d'amis. On a de lui : I. La *Gazette de France*, depuis 1631, jusqu'à sa mort, in-4°. (6). Ce Journal, continué jusqu'en 1792, forme une collection de 162 vol. in-4°., à laquelle il faut joindre une *Table* des 135 1ers. vol. (par Genest), 1766, 3 vol. (7) II. La *Continuation* du *Mercure Français*, 1635 (*V.* J. RICHER). Le libraire qui travailla le premier à cette compilation historique, y recueillait les pièces originales telles qu'elles avaient paru ; mais Renaudot se contenta d'en donner des analyses et des extraits, qui ne remplacent qu'imparfaitement les pièces mêmes. Cependant les volumes qu'il a publiés, sont les plus recherchés de la collection, à cause de leur rareté. III. *Abrégé de la vie et mort du prince de Condé* (Henri II), 1647, in-4°. IV. La *Vie et la mort du maréchal de Gassion*, ibidem, 1647, in-4°. V. La *Vie de Michel Mazarin*, cardinal de Sainte-Cécile, ibid., 1648, in-4°. On a le *Portrait* de Renaudot, gravé par Mich. Lasne, in-4°. — Renaudot avait deux fils, ISAAC et EUSÈBE, qui ont joui de quelque réputation comme médecins. Ils éprouvèrent de grandes difficultés lorsqu'ils se présentèrent pour prendre leurs degrés ; et il fallut un ordre du parlement pour obliger la faculté à leur conférer le doctorat. Avant de les admettre au serment, on les obligea de désavouer la conduite de leur père, et de promettre qu'ils renonceraient au Bureau d'adresses ; mais on leur permit de continuer la *Gazette* dont ils avaient le privilége. Isaac, reçu docteur en 1647, mourut en 1680, Eusèbe, le cadet, admis à la faculté, dans les premiers mois de 1648, devint premier médecin de Mme. la dauphine, et mourut le 19 octobre 1679. Indépendamment de la *Gazette*, il a publié : I. *Spicilegium sive historia medica mirabilis spicæ gramineæ extractæ è latere œ-*

---

(1) Il existait, depuis le seizième siècle, des journaux en Italie, et même en Espagne : on les appelait gazettes, du nom de la pièce de monnaie (*Gazetta*) qu'on payait pour les lire.

(2) Comment croire que Renaudot ait fait l'*Apologie* d'Urbain Grandier, et publié plusieurs *Libelles* contre le cardinal de Richelieu, son bienfaiteur? Au surplus, Dreux du Radier est le seul écrivain qui en parle (dans la *Bibl. du Poitou*, tom. IV), et il ne cite aucune preuve à l'appui de cette assertion.

---

(3) Des etablissements de ce genre avaient été formés en Italie, dès le quinzième siècle, pour remplacer les maisons des *Lombards*; mais ils ne purent s'y soutenir malgré l'utilité qu'en retirait le public et malgré la protection des papes. Voy. l'*Histoire des Monts de piété*, par Cerreti, Padoue, 1752, in-12.

(4) On lui reprochait d'avoir un domestique, qui recevait dans une buète le prix de ses pretendues consultations gratuites, et d'exercer une usure énorme dans son Mont-de-piété. Il ne se faisait, à la vérité, payer qu'à raison de trois pour cent par an : mais il prenait un droit d'enregistrement, ne prêtait que le tiers de l'estimation, et confisquait les effets lorsqu'on ne se présentait pas à jour nommé pour payer les intérêts. Tous ces faits, énoncés dans le plaidoyer de ses parties, ne sont point contredits dans ses réponses.

(5) On touvera la liste des *Factums* qui furent publiés de part et d'autre lors de ce fameux procès dans la *Bibl. historiq. de la France*, no. 44855 et suiv.

---

(6) C'est, dit M. Barbier, au célèbre généalogiste P. d'Hozier, qu'on est redevable de l'établissement de la *Gazette de France*. Comme il avait de grandes correspondances au-dedans et au-dehors du royaume, il était exactement informé de ce qui s'y passait. Il communiquait les nouvelles qu'il apprenait, à Th. Renaudot, son ami ; et ils formèrent entre eux le plan de la Gazette, commencée si heureusement en 1631. Voy. le *Dict. des anonymes*, 2e. édit., n°. 6939.

(7) On a souvent dit que Renaudot avait d'abord recueilli ses bulletins pour amuser ses malades avant de songer à en faire un papier public. Le cardinal ministre y prit un intérêt tout particulier. Il y envoyait souvent des articles entiers ; il y faisait insérer les traités d'alliance, les capitulations, les relations de siéges et des batailles, écrites par les généraux, et les dépêches des ambassadeurs, lorsqu'elles contenaient des faits que l'on voulait faire savoir à toute l'Europe. Louis XIII ne dédaignait pas lui-même de composer des articles pour les gazettes : aussi sont-elles d'une grande autorité pour le règne de ce prince ; et l'on y trouve d'excellents matériaux pour l'histoire.

gri pleuritici qui eam antè menses duo incautè voraverat, Paris, 1647, in-4°. II. L'*Antimoine justifié et triomphant*, ibid. 1653, in-4°. : opuscule qui fut vivement attaqué par Merlet, Perreaud et d'autres anciens docteurs de la faculté. On croit aussi qu'il a eu beaucoup de part au *Recueil général des questions traitées ès conférences du Bureau d'adresse, sur toutes sortes de matières*, 5 vol. in-8°. Eusèbe est le père du savant abbé Renaudot, dont l'article suit. W—s.

RENAUDOT (Eusèbe), savant aussi distingué par ses connaissances dans les langues orientales que dans la théologie, naquit à Paris, le 20 juillet 1646 : il était l'aîné de quatorze enfants. Dès son jeune âge, il manifesta le vif amour qu'il avait pour l'étude ; afin de s'y livrer sans contrainte, il embrassa l'état ecclésiastique, plus en rapport d'ailleurs avec son goût pour la théologie : il y joignit bientôt les langues orientales, et particulièrement celles qui, comme l'arabe, le syriaque et le copte, pouvaient lui être utiles dans la recherche des origines de l'histoire ecclésiastique. La place que son père occupait à la cour, lui donna d'illustres protecteurs : le prince de Condé, les deux princes de Conti, Bossuet, Montausier et la maison de Colbert, l'honoraient de leur familiarité ; et il acquit une telle considération, que Louis XIV permit plusieurs fois à ses ministres, de lire dans son conseil, des Mémoires rédigés par le savant abbé. L'académie française l'admit parmi ses membres, en 1689 ; et, deux ans après, il remplaça Quinault à l'académie des inscriptions. En 1700, il suivit à Rome le cardinal de Noailles, et assista au conclave où fut élu Clément XI, qui le força d'accepter un prieuré en Bretagne. A son passage à Florence, il fut fort bien traité par le grand-duc de Toscane ; et l'académie de la *Crusca* lui décerna le titre d'associé. Il mourut à Paris, le 1er. septembre 1720. Renaudot avait rassemblé un grand nombre de manuscrits orientaux, qu'il légua, par son testament, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où ils ont passé à la bibliothèque du Roi. Ses travaux multipliés sur l'histoire sacrée de l'Orient, ne lui avaient pas fait négliger entièrement la littérature moderne. Il était lié avec les plus illustres d'entre les beaux-esprits de son siècle, surtout avec Despréaux, qui lui adressa son *Epître sur l'amour de Dieu*. Il prit même soin de l'édition des OEuvres posthumes de ce poète, avec Valincour. Comme sa conversation était vive, agréable, assaisonnée d'une foule d'anecdotes que ses vastes lectures lui fournissaient, on le voyait avec plaisir et avec intérêt dans la société ; mais il s'y était rendu redoutable aux frondeurs. Les qualités du cœur relevaient en lui les talents de l'esprit : ami sincère, plein de charité, ses aumônes allaient aussi loin que sa modique fortune pouvait le comporter ; il vit supprimer sans murmure, par le chancelier de Voisins, la pension que Boucherat lui avait fait assigner sur le sceau. Ses mœurs étaient sévères, et sa piété solide et éclairée. Voici la liste de ses ouvrages : à l'exception du premier, il les a tous publiés dans un âge avancé. I. Une Traduction latine faite à vingt-cinq ans, des Témoignages des églises d'Orient, écrits en grec vulgaire, en arabe, en copte, en syriaque et en éthiopien, concernant leur croyance sur l'Eucharistie. Ces témoignages qui avaient été transmis à Arnauld de Pomponne, par Nointel, ambassadeur à Constantinople, furent insérés dans le livre du docteur Arnauld, sur la perpétuité de la foi. II. *Défense de la Perpétuité de la foi contre les Monuments authentiques de la religion des Grecs par Jean Aymon*, Paris, 1708, in-8°. C'est la réfutation du livre fautif de ce prêtre dauphinois, qui apostasia en Hollande (*Voy.* AYMON, III, 137). III. *Gennadii patriarchæ Constantinopolitani, Homiliæ de Eucharistiâ; Meletii Alexandrini, Nectarii Hierosolymitani, Meletii Syrigi et aliorum de eodem argumento opuscula*, grec et latin, Paris, 1709, in-4°. Ces ouvrages sont accompagnés d'un docte Commentaire, de Notes et de Dissertations, pour mieux faire connaître la véritable doctrine admise par l'Église grecque. Il y réfute plusieurs fois les opinions émises sur le même sujet par le savant Léon Allatius. IV. La *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie*, tome IV, Paris, 1711, in-4°. V. La *Perpétuité de la foi de l'Eglise sur les sacrements et autres points que les premiers réformateurs ont pris pour prétexte de leur schisme, prouvée par le consentement des Eglises orientales*, Paris, 1713, 2 vol. in-4°. Ces deux ouvrages contiennent un grand nombre de professions de foi grecques, et de passages traduits des auteurs orientaux. VI. *Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum à D. Marco, usque ad finem sæculi* XIII, Paris, 1713, in-4°. C'est le plus connu et le plus savant des ouvrages de l'abbé Renaudot, et le Recueil le plus complet que l'on possède sur l'histoire ecclésiastique de l'Égypte et de la nation Copte. Renaudot a pris pour base de son travail, l'histoire des patriarches d'Alexandrie, écrite en arabe, par *Sévère*, évêque d'Aschmouneïn, continuée par Michel, évêque de Tanis, par Mauhoub, fils de Mansour, par Marc, fils de Zaraa, et par un anonyme, jusqu'à Cyrille, soixante-quinzième patriarche, mort en l'an 1243. Il ne fit que la traduire en latin, en l'abrégeant quelquefois, et en y intercalant souvent des faits trouvés dans d'autres auteurs. Il est fâcheux que Renaudot n'ait pas consulté l'histoire des monastères de l'Égypte, écrite, au quatorzième siècle, par le moine arménien Abou-Selah, et qui contient une multitude de renseignements curieux sur l'histoire ecclésiastique de l'Égypte. L'abbé Renaudot profita encore des ouvrages composés par Eutychius ibn Batrik, patriarche Melchite d'Alexandrie, par Elmacin, par Grégoire Abou'lfaradj, par Abou'lbirkat, et par plusieurs autres écrivains: il n'a pas négligé non plus les auteurs musulmans, et en particulier Makrizy, dont les écrits sont une mine si féconde pour tout ce qui est relatif à l'Égypte sous la domination musulmane. On trouve aussi, dans le même ouvrage, sur la Nubie, l'Éthiopie et l'Arménie, un grand nombre de notions qu'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur y a joint encore des détails sur l'histoire des princes de l'Orient, sous ce titre : *Epitome historiæ Muhamedanæ ad illustrandas res Ægyptiacas*; mais ils sont distribués chronologiquement dans le cours de son livre : enfin il termine par une liste accompagnée de quelques détails historiques sur les patriarches Jacobites d'Alexandrie, depuis Cyrille, jusqu'à Jean Toukhy, qui vivait au commencement du dix-huitième siècle. VII. *Liturgiarum orientalium collectio*, Paris, 1716, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, fort important pour l'étude de l'histoire ecclésiastique, et qui fut rédigé pour servir de *preuves* à la *Perpétuité de la foi*, contient la traduction d'un grand nombre de liturgies ou de rituels, écrits en copte, en arabe et en syriaque, en usage parmi les chrétiens Jacobites, Melchites ou Nestoriens, répandus dans les diverses parties de l'Orient. L'abbé Renaudot y joignit quatre Dissertations sur l'origine et l'autorité des liturgies orientales, sur celle de l'église d'Alexandrie en particulier, et sur l'origine, l'antiquité et la nature de la langue copte. Il réfute, dans la dernière, plusieurs opinions émises par Kircher, par Vossius, et par Ludolf dans son histoire d'Éthiopie. L'Histoire des patriarches d'Alexandrie, et le Recueil des liturgies orientales, animèrent vivement, contre leur auteur, le zèle des théologiens protestants; et il faut en convenir, ce ne fut pas toujours sans raison: ces ouvrages n'éprouvèrent guère moins de critiques de la part des catholiques, et souvent de personnes fort en état de les bien juger, comme le savant Assémani, par exemple. Le desir de retrouver la pure doctrine catholique partout, et dans tous les auteurs, même dans ceux dont les opinions sont le plus suspectes, l'entraîna trop loin, et lui fit traduire, d'une manière trop conforme à ses opinions, des expressions un peu ambiguës. Ces critiques furent si nombreuses et si violentes, qu'il se crut obligé de publier : VIII. Une *Défense* de ces deux ouvrages, Paris, 1717, in-12. IX. *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans, qui y allèrent dans le neuvième siècle*, traduites de l'arabe, Paris, 1718, in-8°. Ce sont les récits de deux voyages entrepris par des marchands arabes, qui, selon l'usage de leurs compatriotes, étaient venus commercer dans le midi de la Chine, vers les derniers temps de la dynastie des *Tang*. Cet empire, alors déchiré par les guerres civiles qui amenèrent la chute de cette famille, était loin du degré de splendeur où il s'était vu deux siècles auparavant. Le premier de ces voyages est de l'an 237 de l'hégire (851 de J.-C.), et l'autre de l'an 264 de la même ère (877 de J.-C.), et fut exécuté par Abou-Zeïd Hasan de Siraf. Comme ces marchands arabes se rendaient à la Chine par les mers de l'Inde, ils parlent naturellement dans leurs récits, de la côte de Malabar, des Maldives, de Ceylan, des Andamans, des îles Malaises et du continent Indien, depuis Malaca jusqu'à la Chine; seulement il est fort difficile et souvent impossible de reconnaître ou d'appliquer les noms corrompus donnés par ces voyageurs. Malgré les fables ridicules et les erreurs produites par la crédulité, l'amour du merveilleux et l'ignorance des auteurs, ces relations contiennent cependant un certain nombre de notes intéressantes sur la Chine. Elles s'accordent, en général, avec ce que les Chinois nous apprennent eux-mêmes. Pour les autres, on sent aisément qu'on doit préférer des détails circonstanciés fournis par des indigènes, à des récits mensongers ou inexacts, recueillis par des voyageurs assez peu instruits par eux-mêmes et peu versés dans la langue du pays. En un mot, ces relations sont fort curieuses; mais elles ne méritent pas en tout la confiance que l'abbé Renaudot leur accordait trop légèrement. Ce savant joignit à sa traduction des Notes fort érudites, et quatre Mémoires assez considérables, intitulés: *Eclaircissements touchant la prédication de la religion chrétienne à la Chine; touchant l'entrée des Mahométans dans la Chine* (qu'il place à l'an 780); *touchant les Juifs qui ont été trouvés à la Chine; sur les sciences des Chinois*. En publiant son livre, l'abbé Renaudot ignorait que l'original arabe qu'il avait traduit, n'était qu'un fragment du célèbre ouvrage de Masoudy, intitulé: *Moroudj-eddheheb* (*V.* MASOUDY, XXVII, 387), fragment qui ne contenait qu'une copie lacérée du chapitre dans lequel cet auteur fait la description de la Chine et des régions de l'Inde qui l'avoisinent vers les mers du Midi. C'est ce que l'auteur de cet article a découvert, en comparant le manuscrit dont Renaudot s'est servi avec l'ouvrage même de Masoudy: c'est la même rédaction. Comme en publiant sa traduction, le savant théologien avait négligé de faire connaître avec précision le manuscrit qu'il interprétait, se contentant de dire vaguement qu'il faisait partie de la bibliothèque du comte de Seignelay, fils de Colbert, les savants doutèrent assez long-temps de l'authenticité de ces relations, sinon, pour la totalité, au moins pour quelques parties. Ils étaient d'autant plus fondés à concevoir cette opinion, que la préface et les longues notes du traducteur laissaient voir trop évidemment qu'il n'était pas fâché de trouver dans ce livre des renseignements qui semblaient démontrer la fausseté ou l'exagération des relations données par les missionaires jésuites sur la Chine. Ces doutes subsistèrent jusqu'en 1787, quand Deguignes parvint enfin à retrouver le texte traduit par Renaudot, dans un manuscrit arabe de la bibliothèque royale du fonds de Colbert, qui porte actuellement le n°. 597. Il inséra une Notice à ce sujet, dans le premier volume des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*. Le savant académicien n'eut pas de peine à se convaincre de la fidélité du travail de Renaudot; mais il ne reconnut pas que ce texte n'était qu'un fragment de l'ouvrage de Masoudy, sur lequel il avait donné une Notice, dans le même volume. Diverses assertions répandues dans la préface de cet ouvrage et dans les éclaircissements qui le terminent, avec l'intention évidente de dénigrer les Chinois et de jeter du doute sur les récits des missionnaires et des savants qui en faisaient l'éloge, attirèrent plus d'une critique au livre de l'abbé Renaudot. On distingue particulièrement celle du savant P. Prémare, insérée dans le vingt-unième volume des *Lettres édifiantes* (*Voy.* PRÉMARE, XXXVI, 39). X. On possède encore du même auteur plusieurs Mémoires, qui se trouvent dans les deux premiers tomes de la Collection de l'académie des inscriptions. Ceux qui traitent de l'*Origine de la sphère* et de l'*Origine des lettres grecques*, n'ont pas une grande importance. Les *Eclaircissements sur les incriptions de Palmyre, et sur le nom de Septimia joint à celui de Zénobie*, valent mieux. XI. Long-temps auparavant, l'abbé Renaudot avait composé un ouvrage intitulé: *Jugement du public, particulièrement de l'abbé Renaudot, sur le Dictionnaire de Bayle*, Rotterdam, 1697, in-4°. Cet examen, fait par ordre du chancelier (1), tomba entre les mains de Jurieu, qui ne manqua pas de le lancer contre Bayle. Celui-ci y répondit; et Jurieu se chargea de lui répliquer. L'abbé Renaudot témoigna l'extrême mécontentement qu'il éprouvait de se voir engagé dans cette querelle littéraire; et De Witt, son ami, ménagea sa réconciliation avec Bayle. Saint-Évremont s'était rangé du côté de ce philosophe; et il jeta, dans ces discussions, une critique maligne contre le docteur de Sorbonne. Outre tous ces écrits, l'abbé Renaudot avait encore composé divers ouvrages plus ou moins terminés, dont on trouve la liste dans le *Mercure* de janvier 1731. Les principaux sont une *Histoire de Saladin*, tirée des auteurs orientaux; une Histoire des patriarches Syriens de la secte Nestorienne, sous ce titre : *Synopsis historiæ patriarcharum ecclesiæ Nestorianæ ad annum millesimum trecentesimum;* un Traité de l'Église d'Éthiopie, en latin; une édition grecque et latine de l'*Enchiridion* de Dosithée, patriarche de Jérusalem. Tous ces travaux sont conservés en manuscrit à la bibliothèque du Roi. Voyez l'*Eloge* de Renaudot, par de Boze (Acad. des inscr., v, 384); Niceron (tom. 12 et 20), et le Moréri de 1759.

S. M—n.

RENAUDOT (Claude), historien, né vers 1730 à Vesoul, acheva ses études à Paris, où il se fit recevoir avocat; mais il ne fréquenta point le barreau, et consacra toute sa vie à la culture des lettres et de l'histoire. On connaît de lui : I. *Arbre chronologique de l'histoire universelle*, Paris, 1765, in-fol; cet ouvrage, que l'auteur fut admis à présenter au duc de Berri (Louis xvi), lui mérita l'estime de ce prince, qui lui accorda, sur sa cassette, une pension de douze cents livres. II. *Révolutions des empires, royaumes, républiques, et autres états considérables du monde*, depuis la création, ibid., 1769, 2 vol., petit in-8º., avec une carte qui n'est qu'une copie réduite de la précédente. Ce livre est un assez bon abrégé d'histoire ancienne et moderne (Voy. la *Méthode* de Lenglet-Dufresnoy, in-12, tom. x, p. 130). Il paraît tiré principalement de la grande Histoire universelle traduite de l'anglais : mais l'histoire de France y occupe un espace proportionnellement trop étendu. La carte représente un arbre qui, au lieu de fruits, est chargé de médaillons portant les noms et les dates de fondation, etc., de chaque état : l'effet en est agréable et l'idée ingénieuse; mais on y trouve moins de détails, de précision et de vraie instruction que dans celles de Priestley, de Chantreau et autres, faites à l'imitation de la Mappemonde historique de Barbeau-la-Bruyère (*V.* ces noms). III. *Annales historiques et périodiques*, où l'on donne une idée exacte, fidèle et succincte de tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans le monde, depuis le 1er. septembre 1768, jusqu'à la fin d'août 1769, ibid., 1771, in-12 de 754 pag. (Voy. le Journal des savants, de mars 1770, p. 187). IV. *Abrégé de l'histoire généalogique de France*, ibid., 1779, in-12. On conjecture que Renaudot mourut à Paris, vers 1780, dans un âge peu avancé. W—s.

---

(1) Dans cet *Examen*, Renaudot avança que Bayle n'avait lu les anciens que dans les citations des modernes; et que, dans les articles d'érudition un peu recherchés, il faisait plus de fautes que le *Moréri* qu'il critiquait : il lui reprochait aussi les impiétés et les obscénités répandues dans ce dictionnaire. Bayle se justifia, comme il put, sur ces derniers reproches; mais il ne répondit rien sur les premiers, avouant qu'il n'avait fourni aux vrais savants que des compilations *indigestes et assez crues* (Journ. des savants, 1748, p. 581 et suiv.)

RENAZZI (Philippe-Marie), jurisconsulte, né à Rome en 1747, enseigna le droit dans sa ville natale, avec une réputation qui s'étendit bientôt dans toute l'Italie. Les avocats les plus distingués le consultaient sur les points les plus difficiles, et suivaient ses décisions. Venise, Florence, Bologne, lui firent offrir des chaires dans leurs universités, ou des emplois honorables; mais il les refusa par attachement pour son pays. Entouré de l'estime publique, et toujours fidèle à ses principes, Renazzi traversa, sans être inquiété, la révolution qui troubla l'Italie, et qui força le pape a s'éloigner momentanément de ses états. Il mourut à Rome, le 29 juin 1808. On a de lui plusieurs ouvrages de droit fort estimés de ses compatriotes (1); mais on ne connaît en France, que ses *Eléments de droit criminel*, Rome, 1773, 3 vol. in-8°. Ce livre, entrepris dans le même but que le fameux traité de Beccaria, n'eut pas moins de succès en Italie: il en existe cinq éditions en italien; il a été traduit et commenté dans la plupart des langues de l'Europe. Parmi les ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, on cite une *Réfutation du Contrat social de J.-J. Rousseau.* Il se disposait à la faire imprimer; mais il en fut empêché, dit-on, par le succès mérité qu'obtint une autre *Réfutation* de cet ouvrage, attribuée à un religieux italien, 1779, in-12. W—s.

RENÉ D'ANJOU est du petit nombre des princes dont la mémoire a survécu à leurs bienfaits, et dont le nom est devenu, en quelque sorte, le synonyme de la bonté la plus touchante. Arrière-petit-fils du roi Jean (et petit-fils de Louis, premier duc d'Anjou, comte de Provence, roi titulaire de Sicile et de Jérusalem, qui fut déclaré régent pendant la minorité de Charles VI, son neveu), il naquit au château d'Angers, le 16 janvier 1409, de Louis II, duc d'Anjou, etc., et d'Yolande, fille du roi d'Aragon, peu de temps après l'assassinat du frère du roi de France, par Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne. Ainsi, le berceau de ce prince fut, pour ainsi-dire, entouré de ces dissensions qui devaient avoir tant d'influence sur toute sa vie. René, qui porta en naissant le titre de *comte de Guise*, avait un frère aîné (*V.* Louis III d'Anjou, XXV, 249), auquel la succession entière de leur père était dévolue (1): de sorte que rien ne pouvait lui laisser entrevoir qu'il fût appelé à jouer dans l'histoire un autre rôle que celui d'un prince sans états. Le sort en décida autrement; mais la fortune, en paraissant se plaire à combler René de ses faveurs inattendues, ne lui en accorda aucune qui ne fût la source ou le signal de quelque nouvelle adversité. Les historiens n'ont rien recueilli de particulier sur les premières années du comte de Guise, qui fut élevé sous les yeux de sa mère à Angers, et à la cour de France, où ses dispositions, et son application peu commune à l'étude, ne tardèrent pas à être remarquées de son grand-oncle maternel, Louis, cardinal de Bar, frère de la reine d'Aragon. Ce prince le prit dans une tendre affection, obtint que son éducation lui fût confiée; et, s'attachant tous les jours davantage à lui, le désigna hautement comme le successeur que son cœur avait choisi, lorsqu'il fut devenu duc de Bar. L'active sollicitude de ce prince envers son jeune pupille, ne se borna pas à vouloir lui laisser l'héritage de ses états: guidé par l'intérêt qu'il lui portait, autant que par des considérations politiques, il forma le projet de faire épouser à René l'héritière du duché de Lorraine, et de mettre pour toujours un terme aux divisions qui ensanglantaient depuis long-temps la Lorraine et le Barrois, en réunissant ainsi sur une même tête ces deux souverainetés. Une négociation aussi importante devait rencontrer de grands obstacles de la part du duc de Lorraine, si l'on considère l'état déplorable de la France à cette malheureuse époque, où les événements de la guerre et l'ascendant du duc de Bourgogne avaient amené, jusqu'au sein de Paris, Henri V, roi d'Angleterre. Charles, duc de Lorraine, avait été un des plus zélés partisans de Jean-Sans-Peur, ennemi déclaré de la maison d'Anjou, à laquelle il ne pouvait pardonner le renvoi de sa fille Catherine, promise à Louis III, frère aîné de René. Le meurtre récent du duc de Bourgogne avait réveillé toutes les haines, rallumé toutes les passions; et ce fut peu de temps après, que le cardinal de Bar forma la demande de la main d'Isabelle de Lorraine pour son petit-neveu. Son habileté triompha de tous les ressentiments, de toutes les oppositions; et ce mariage, si politique et si desiré, fut célébré en 1420. Cependant Antoine, comte de Vaudemont (fils du frère puîné de Charles, duc de Lorraine), prétendait que, la loi salique étant en vigueur dans sa famille, la Lorraine, fief masculin, ne devait, sous aucun prétexte, tomber en quenouille, ni sortir de sa maison par un mariage. Ne pouvant obtenir la révocation du testament de son oncle en faveur de René et d'Isabelle, il annonça qu'il ferait valoir ses droits aussitôt après la mort de Charles, et qu'il saurait conquérir, les armes à la main, l'héritage dont on voulait le frustrer. Ces menaces obligèrent le duc de Lorraine à faire prêter serment à la noblesse de ses états, qu'elle ferait exécuter ses dispositions testamentaires; et sa fille fut couronnée comme son héritière immédiate. Ce prince, depuis le mariage de René, s'était chargé de l'administration de ses biens cédés par le cardinal de Bar, et du soin de la personne de son jeune gendre, qui fit, tant avec lui qu'avec son grand-oncle, plusieurs expéditions militaires, où il annonça autant de bravoure que d'ardeur et d'activité, contre des brigands qui infestaient leurs domaines, contre quelques seigneurs rebelles, et plus tard contre le comte Antoine de Vaudemont, dont René croyait devoir prévenir les aggressions. En 1429, ce prince était occupé à bloquer la ville de Metz, assiégée par le duc de Lorraine, vers le temps où Orléans venait d'être délivrée par un secours miraculeux. René, dont les liens qui l'attachaient au roi Charles VII son beau-frère, et le propre penchant pour la France, avaient dû céder à l'impérieuse loi de la politique qui lui commandait la neutralité, ne put résister au desir qui l'entraînait vers l'armée française; et il courut la rejoindre dans les plaines de Champagne, où se trouvaient déjà ses deux frères Louis III et Charles d'Anjou. On peut dire que

---

(1) On en peut voir la liste, au nombre de six en latin, et de huit en italien, dans le *Journal des curés*, du 24 juillet 1808.

(1) René eut encore pour frère, Charles d'Anjou, comte du Maine. Ses sœurs furent, Marie d'Anjou, qui épousa Charles VII; et Iolande, mariée à François de Montfort, duc de Bretagne.

René quitta le siége de Metz furtivement, et malgré les exhortations du duc de Lorraine et du cardinal de Bar, trop expérimentés l'un et l'autre pour ne pas prévoir les maux dont leurs propres états étaient menacés, si les Anglais et les Bourguignons réunis leur déclaraient la guerre. Mais les progrès du roi de France justifièrent la démarche de René. Ce prince arriva auprès de Charles VII, le 16 juillet 1429, la veille du jour où ce monarque, si brillant alors, fut sacré dans l'antique basilique de Saint-Denis. Il l'accompagna ensuite, avec autant de fidélité que de dévoûment, dans cette mémorable campagne qui ne fut qu'une suite de conquêtes et de triomphes. Il osa lutter, à cette époque, quoiqu'à peine âgé de vingt-un ans, contre les avis du puissant La Trémouille, et se prononça plus d'une fois avec Jeanne d'Arc, le duc d'Alençon, Dunois, etc., pour le parti le plus énergique et le plus sage. Il se lia dès-lors avec tous les grands capitaines de l'armée française, Poton, La Hire, le duc de Bourbon, etc., mais plus étroitement encore avec Arnaud de Barbazan, surnommé le *Chevalier sans reproche*, avec lequel il arriva sous les murs de Paris, après s'être distingué particulièrement, à la tête de ses propres troupes, par la prise de Chappes en Champagne, la victoire de la Croizette près Châlons-sur-Marne, etc. La mort du vertueux cardinal de Bar, arrivée en 1430, força René à quitter le roi de France, sous les drapeaux duquel il venait de s'illustrer; et il se rendit à Bar, où il honora la mémoire de son oncle par des regrets sincères et de magnifiques obsèques. Mais à peine avait-il saisi les rênes de l'administration de ses nouveaux états, qu'il eut encore à déplorer la perte du duc de Lorraine, son beau-père, et à entrer en possession d'un vaste pouvoir. Devenu duc de Lorraine et de Bar, et reconnu solennellement par la noblesse et le clergé des deux états, René, après les premiers actes d'un gouvernement paternel et prévoyant, dut songer à se garantir des prochaines attaques du comte de Vaudemont, qui, nourri dans les camps et s'étant trouvé à plus de huit batailles rangées, redoutait peu un prince aussi jeune que René, et se disposait à lui enlever la Lorraine. René, ayant reçu le renfort de troupes françaises qu'il avait demandé à Charles VII, et à la tête duquel était le brave Barbazan, se rendit, sans perdre de temps, devant la capitale de son compétiteur, et en pressa le siége. Le comte de Vaudemont rassemblait, de son côté, un corps nombreux fourni par le duc Philippe de Bourgogne, et commandé par Antoine de Toulongeon, qui brûlait du desir de se venger de René et de Barbazan qui l'avaient défait devant la forteresse de Chappes. Leur armée s'avança vers Vaudemont; et ils provoquèrent René au combat, en ravageant une partie de ses états. Le duc de Lorraine, touché du malheur de ses peuples, et impatient d'en venir aux mains pour terminer tous ses différends par une victoire décisive, quitta le blocus de Vaudemont, et vint à la rencontre de ses ennemis, dans une plaine où le comte Antoine s'était fortement retranché. Les deux armées se trouvèrent en présence le 2 juillet 1431, dans la plaine de Bulgneville, près de Neufchâteau: le succès du combat eût été du moins douteux, si l'artillerie du comte de Vaudemont, disposée avec beaucoup d'habileté, derrière des chariots qui s'ouvrirent tout-à-coup, n'eût foudroyé en un instant l'armée lorraine, qui s'ébranla sur-le-champ, et fut mise en déroute en moins d'une heure. Barbazan fut tué; et René, blessé lui-même, fut obligé de se rendre: le maréchal de Toulongeon le fit conduire en toute hâte en Bourgogne. Transféré d'abord au château de Talant (près Dijon), puis en cette ville (dans une tour du palais des ducs de Bourgogne, qui porte encore le nom de *Tour de Bar*), et ensuite dans la forteresse de Bracon près Salins, ce malheureux René, qui voyait s'évanouir, dès leur naissance, toutes ses premières idées de bonheur, de gloire et de pouvoir, ne put obtenir qu'aux conditions les plus dures, et en donnant ses deux fils en otage, un premier élargissement. Mais l'état déplorable de la Lorraine, la douleur de son épouse et de sa vertueuse mère, Marguerite de Bavière, réclamant impérieusement sa présence, il souscrivit au traité provisoire que fit rédiger le duc Philippe; et il sortit de prison vers le 1er. mai 1432, en promettant d'y rentrer à pareil jour de l'année suivante. Après avoir apaisé les troubles survenus dans ses états pendant son absence, soumis quelques révoltés, et obtenu une prolongation de liberté, René se rendit à Bâle, le 24 avril 1434, ainsi que le comte Antoine de Vaudemont, afin de faire décider leurs droits respectifs à la souveraineté de la Lorraine, par l'empereur Sigismond. Ce monarque ayant ordonné que l'investiture de la Lorraine fût donnée à René, le comte de Vaudemont refusa d'accéder à la sentence, et obtint du duc de Bourgogne qu'il sommerait son heureux rival d'aller reprendre ses fers. René reçut cet ordre rigoureux au milieu de la joie que la décision de l'empereur faisait éclater dans sa famille et parmi ses sujets. On lui offrit de combattre pour sa liberté. Tout fut inutile: il se sépara de ses affections les plus chères, et préféra se soumettre aux chances de l'avenir le plus pénible, plutôt que d'enfreindre la parole qu'il avait donnée. Conduit aussitôt sous une forte escorte au château de Bracon, il y demeura enfermé plus étroitement qu'auparavant, soumis à une surveillance plus sévère, et sans nouvelles des siens. Ce fut alors, que *se croyant du tout oublié de ses amis*, dit Du Haillan, il peignit, tout au tour des murs de la chambre ou sur des verres, des oublies d'or, comme un emblème de l'isolement dans lequel il se trouvait plongé. René, qui venait de conquérir ainsi l'estime même de ses ennemis en se résignant à languir, à la fleur de l'âge, dans une désespérante captivité, apprit, dans la forteresse de Bracon, la perte de Louis III d'Anjou, son frère, mort le 24 octobre 1434, en lui laissant tous ses états, et, peu de temps après, celle de Jeanne II, reine de Naples, qui, confirmant les dispositions que le roi même avait adoptées, transmettait également à René tous ses droits au royaume de Sicile. Mais cette élévation inattendue, cet avenir fait pour flatter un cœur ambitieux, loin d'accélérer la liberté du roi prisonnier, ne servirent qu'à rendre le duc de Bourgogne plus exigeant. Ne pouvant obtenir de tempérer sa rigueur, René prit le parti d'envoyer en Italie, avec le titre de sa lieutenante-générale, la reine Isabelle, son épouse, afin d'y entretenir le pape et le duc de Milan dans ses intérêts, d'y ranimer le zèle du parti angevin, et de déjouer ainsi les intrigues d'Alfonse, roi d'Aragon, qui, ayant été adopté avant Louis III, par la reine Jeanne, ne négligeait aucun moyen de faire valoir ses prétendus droits au trône de Sicile. La courageuse Isabelle partit de Lorraine, avec Louis, marquis de Pont-à-Mousson, le second de ses fils, et arriva en Provence, où les preuves les moins équivoques d'attachement lui furent prodiguées, ainsi que des secours, malgré l'épuisement du pays. Elle s'embarqua ensuite pour Naples; et, secondée du duc de Milan et du pape Eugène IV, elle sut bientôt, par sa conduite héroïque, balancer l'influence que commençait à prendre le roi d'Aragon. Pendant son absence, les négociations entamées pour la délivrance de René ne se ralentissaient point, par le concours de Charles VII, des princes du sang, du connétable de Richemont, d'une foule de seigneurs dévoués et de la régence de Lorraine : elles furent enfin ratifiées par le duc de Bourgogne, moyennant des sacrifices de tout genre, une somme énorme, la cession de plusieurs villes; et René put sortir de Bracon, le 25 novembre 1436. Son premier soin fut d'aller remercier les états de Lorraine et de Bar de tout ce que l'on avait fait pour sa délivrance, et d'y pourvoir à l'organisation d'une régence qui pût le remplacer. Il se rendit ensuite à la cour du roi de France, et de là en Anjou, où il traita le mariage de Jean d'Anjou, duc de Calabre, son fils, avec Marie, fille du duc de Bourbon. René partit enfin d'Angers pour la Provence, où il fut reçu avec un enthousiasme général. Il ne tarda pas à gagner de plus en plus l'affection de ses nouveaux sujets; et elle lui fut manifestée par des secours en hommes et en argent. Puis, ayant pourvu, par des lois sages et des réglements pleins de vues paternelles, aux besoins de cette contrée, il mit à la voile à Marseille, prit à Gènes de nouveaux renforts, s'y lia d'amitié avec Frégose, l'un des doges les plus illustres qu'ait eus cette république, et arriva, en 1438, à Naples, où la ville entière le reconnut pour souverain. René, dès son avénement au trône de Sicile, justifia pleinement la haute réputation qui l'y avait précédé : mais la face des affaires y avait pris une nouvelle direction; et quoique le roi Alfonse eût été quelque temps prisonnier du duc de Milan, le nombre de ses partisans n'avait cessé de grossir de jour en jour. René le trouva rentré en Italie, et à la tête d'une armée nombreuse, avec laquelle ce prince s'était avancé dans l'intérieur du royaume. Il ne se découragea pourtant point; et, ayant repris tous ses avantages, sa glorieuse campagne dans l'Abbruze lui eût soumis peu-à-peu toutes les autres provinces rebelles, si la trahison d'Antoine Caldora, qui n'avait malheureusement point hérité de la fidélité de son père, n'eût fait évanouir toutes ses espérances. René, abandonné de ses capitaines, qu'avaient corrompus l'or d'Alfonse, fut obligé de s'enfermer à Naples, malgré l'affreuse famine qui y exerçait ses ravages; et, ayant renvoyé en Provence la reine et ses enfants, il se préparait à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Mais une nouvelle trahison vint livrer sa capitale à son rival; et, investi la nuit par des Aragonais parvenus à s'y introduire par le même aqueduc qui, neuf siècles auparavant, avait servi à Belisaire pour s'en rendre maître, René n'eut que le temps de se faire jour l'épée à la main, et de gagner le château Neuf; de là il s'embarqua, deux jours après, pour se rendre, par Florence et Gènes, à Marseille, où il arriva à la fin de 1442. Les troubles survenus en Lorraine dans le courant de cette malheureuse expédition, ayant empêché René de prolonger son séjour en Provence, il vint à Nanci, et eut bientôt à soutenir, contre les Messins, une nouvelle guerre, dans laquelle Charles VII, qui desirait occuper activement son armée, se montra plein d'ardeur pour le soutenir. A la suite de la paix qui fit cesser le siége de Metz, René plaça sa fille Marguerite sur le trône d'Angleterre; et Yolande épousa Ferri de Lorraine, fils du comte de Vaudemont. Il accompagna le roi de France à Châlons-sur-Marne; et ce fut pendant la continuation des tournois et des fêtes qui avaient signalé le mariage de la reine d'Angleterre, qu'il conclut, avec Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, un traité définitif, qui terminait les discussions sans cesse renaissantes au sujet de l'entier paiement de sa rançon. René, se trouvant alors en pleine paix, pour la première fois de sa vie, goûta enfin quelques années d'un repos si chèrement acheté, en se livrant à son goût pour les fêtes chevaleresques, dont il embellit sa cour, tant en Anjou qu'en Provence, et à l'étude des lettres et des arts, qu'il n'avait cessé de cultiver dans ses rares moments de loisirs. Ce fut vers la même époque (1448), qu'il institua l'ordre militaire et pieux du *Croissant* (que le pape Paul II supprima en 1464). La rupture de la trève conclue entre le roi d'Angleterre et Charles VII, arracha René à de si douces distractions: étant accouru au secours de son beau-frère, à la tête de la noblesse provençale et de ses troupes aguerries, il se distingua dans cette glorieuse campagne, et assista encore à l'entrée triomphale du roi de France à Rouen, Caen, etc. En 1453, il prit de nouveau les armes, à la sollicitation du duc de Milan (F. Sforce) et des Florentins, ses anciens alliés, attaqués alors par le roi d'Aragon et la république de Venise. René se laissa ébranler par l'espérance dont on le berçait de chasser Alfonse d'Italie; et il repassa les Alpes, donnant toujours des preuves de bravoure et de talents. Mais les intrigues semées par Alfonse dans le camp des Milanais et des Florentins, des rivalités injustes, des prétentions insoutenables, le forcèrent de revenir en France. A son retour, il céda le duché de Lorraine à son fils, et épousa, en secondes noces, Jeanne de Laval, fille du comte Gui XIII et d'Isabelle de Bretagne. Ayant paru renoncer, dès ce moment, à tout projet de conquête, René conduisit sa nouvelle épouse en Anjou et en Provence, partageant ses loisirs entre l'administration de ses états et les délassements que lui offraient à-la-fois les sciences, la poésie, la peinture et la musique. Mais il était dans la destinée de ce bon prince de ne pouvoir jamais goûter cette tranquillité qui échappait sans cesse à ses vœux constants. De nouveaux événements le rappelèrent en Italie, où le duc de Lorraine, son fils unique, aidé de ses secours et de ceux du roi de France, avait espéré un moment voir flotter ses étendards sur les murs de Naples: mais cette expédition ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Jean d'Anjou eut à lutter contre le pape, le fameux Scanderbeg, et Ferdinand d'Aragon, qui, en succédant au trône que lui laissait, en mourant, le roi Alfonse, son père naturel, sembla également avoir hérité de tout le bonheur dont le premier avait constamment joui. Pie II se montra très-ardent pour le soutenir : René, voulant user de représailles, crut pouvoir alors défendre, dans ses états, qu'on reconnût aucun acte émané de la cour pontificale. A peine cette guerre se terminait-elle, qu'à la douleur de perdre Charles VII et Marie d'Anjou, sa sœur, se joignit, pour René, celle de voir son fils se prononcer dans cette guerre qu'on avait cherché à colorer du prétexte *du bien public*, mais qui n'était au fond excitée que par l'ambition des grands. René employa en vain ses conseils pour dissuader le duc de Lorraine, qui avait réellement à se plaindre du roi de France, son cousin ; et il demeura fidèlement attaché à la cause royale. Toutefois Louis XI lui fit un crime du parti embrassé par son fils, et l'enveloppa dès-lors dans la haine qu'il vouait à Jean d'Anjou, auquel il venait cependant de s'engager, par le traité de Saint-Maur-les-Fossés, à fournir le nombre de troupes et l'argent nécessaires pour recommencer promptement une nouvelle expédition dans le royaume de Naples. Ces promesses solennelles furent violées, dès qu'on en réclama l'exécution; et l'on peut assigner au refus du monarque français le revers qu'éprouva le duc de Lorraine dans la campagne de Catalogne, où l'avait appelé le vœu libre et unanime des Catalans, comme héritier, par son père, des droits d'Yolande d'Aragon. Ce jeune héros mourut à Barcelone, en 1470, vers la même époque où les désastres de Marguerite d'Anjou, sa sœur, déchiraient le cœur sensible de René. Bientôt ce monarque infortuné eut à déplorer de nouveaux malheurs, de nouvelles pertes. Une de ses filles, Charles d'Anjou, son frère, le duc Nicolas d'Anjou, son petit-fils, descendirent presqu'à-la-fois dans la tombe, ainsi que Ferri de Vaudemont. René paraissait près de succomber à l'excès de sa douleur. Ce fut ce moment que choisit Louis XI pour s'emparer ouvertement de l'Anjou, sous les prétextes les plus injustes. Chassé du berceau de ses aïeux, et ayant supporté cet outrage avec une fermeté stoïque, René tourna ses regards vers la Provence, où il avait reçu, dans tous les temps, un accueil fait pour toucher son cœur ; et il ne tarda pas à y fixer son séjour, vers la fin de l'année 1473, emportant les regrets universels des Angevins, qui avaient appris à vénérer ses vertus et à chérir ses rares qualités. L'année suivante (1474), il déclara son héritier Charles du Maine, fils de Charles d'Anjou, et espéra que rien désormais ne pourrait plus troubler le repos de ses dernières années. Mais Louis XI, qui n'avait cessé d'avoir les yeux sur les moindres démarches de René, sut que, dans les premiers moments d'une juste indignation, ce prince avait eu l'idée d'appeler à son secours et à sa succession le fameux Charles-le-Téméraire; et, irrité d'un projet sans effet, qu'il qualifiait de crime de lèse-majesté, il cita le vénérable vieillard, son oncle, devant le parlement de Paris, qui, intimidé lui-même, fit décréter René de prise-de-corps, et le somma de comparaître. Ces menaces n'eurent pourtant aucune suite, soit que Louis n'osât pas s'exposer au blâme général qu'il eût encouru, soit plutôt parce qu'on lui donna la certitude que la Provence serait réunie à sa couronne, après la mort du comte du Maine, qui n'avait pas d'enfants, et dont la santé n'annonçait pas un règne bien prolongé. Louis XI chercha même, peu de temps après, à faire oublier à René ses injures récentes, dans l'entrevue qu'ils eurent ensemble à Lyon, en 1476, et où il le combla d'égards, de respect et même de tendresse. Les lettres et les arts avaient charmé la jeunesse de René, et ajouté un nouvel éclat à son illustration. L'adversité et la vieillesse lui firent encore plus apprécier les avantages de ces intéressantes occupations. L'agriculture lui dut une expérience pour naturaliser la canne à sucre, et l'introduction de plantes inconnues en France, telles que la rose de Provins, l'œillet de Provence, le raisin muscat, et de plusieurs espèces d'animaux rares, entre autres, des paons de diverses couleurs. Il donna des soins particuliers à l'art de la verrerie et à la culture des mûriers, à l'art de tisser les draps, à la filature de la laine. On doit dater surtout du moment où il vint se fixer pour toujours parmi eux, la reconnaissance que les Provençaux ont vouée à sa mémoire. Il s'était effectivement consacré en entier à faire fleurir la justice en Provence, à y encourager l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts; et pendant qu'il régnait en monarque dont chaque jour était compté par des bienfaits nouveaux, René vivait en sage et en philosophe chrétien, oubliant, dans les exercices de piété, ou dans l'étude et les méditations, les nombreuses adversités dont sa vie orageuse avait été traversée. Plus affaissé par ses longs travaux et ses malheurs que par son âge, il tomba malade à Aix, au commencement de l'année 1480, y mourut, le 10 juillet, âgé de soixante-douze ans, et après un règne de quarante-six, avec les sentiments d'un véritable chrétien. Quoiqu'il eût ordonné, par son testament, que son corps serait transporté à Angers, l'affection que lui portaient les Provençaux était telle, qu'ils s'opposèrent de force à son enlèvement. Mais, l'année suivante, le cercueil, qui avait été déposé à la métropole d'Aix, en attendant l'érection d'un magnifique mausolée, ordonné par les états de Provence, fut secrètement transporté par eau à Angers, où on l'ensevelit dans le tombeau de la reine Isabelle de Lorraine, qu'il avait lui-même orné de peintures allégoriques. Ses entrailles restèrent à Aix; et son cœur fut déposé dans l'église des Cordeliers d'Angers. Le président Hénault a été aussi sévère envers René d'Anjou, que dans le jugement qu'il a porté sur Charles VII; et plusieurs autres historiens, excepté toutefois ceux de l'Anjou et de la Provence, l'ont également traité avec rigueur et injustice: on peut cependant dire de cet excellent prince, qu'à un courage chevaleresque, à une loyauté qui ne se démentit jamais, à la probité la plus sévère, à une admirable résignation dans l'infortune, il joignait un esprit solide, profond, cultivé, une rare instruction pour le temps où il vécut, et des talents variés, qu'on est peu habitué à remarquer dans un souverain. Outre les *Amours du Berger et de la Bergère*, sorte d'idylle pastorale qu'on lui attribue, René a laissé plusieurs Ouvrages en vers, tels que des rondeaux, ballades, etc.; ou en vers et en prose, comme le *Mortifiement de vaine Plaisanterie*, ou *Traité d'entre l'ame dévote et le cœur*, la *Conqueste de la Doulce Mercy*, et l'*Abusé en cour* qui n'est point resté manuscrit (2). On connaît encore de lui son *Traité des Tournois*, et ses *Statuts de l'ordre du Croissant*. La plupart de ces ouvrages existent à la bibliothèque du Roi, et sont enrichis de superbes miniatures exécutées par René. Ce prince avait décoré Angers, Saumur, Lyon, Avignon, Marseille, et Aix, d'un très-grand nombre de tableaux ou de portraits, qui annonçaient un talent supérieur pour son siècle. Il composa aussi divers motets qu'on a longtemps chantés dans les églises de Provence; et on le croit également auteur des airs de la fameuse procession d'Aix (*V.* Haitze), dont on lui attribue l'institution, ainsi que de celle qu'on appelait communément le *Sacre d'Angers*. René avait travaillé à plusieurs mystères ou pièces dramatiques, qu'il se plaisait à faire représenter avec la plus grande pompe. Ce bon prince était grand, bien fait, d'un visage ouvert et gracieux, et plein de majesté. Sa simplicité était telle, à la fin de sa vie, que la dépense de sa maison n'excédait guère quinze mille fr. (cent quarante-quatre mille fr. de notre monnaie actuelle). Il voyageait dans ses états comme un simple particulier, et passait une grande partie de ses journées à la campagne. Une de ses jouissances était de se promener pendant l'hiver dans les endroits les plus exposés au soleil; et l'on désigne encore sous le nom de *cheminée du bon roi René*, ses promenades favorites.... A cette simplicité de goût, qui le rendait populaire, René réunissait une charité inépuisable, une active piété, une sensibilité exquise, un esprit vif et original, et une douce philosophie, que ne purent altérer ni les malheurs, ni les injustices qu'il eut à essuyer tour-à-tour. Il est vrai que sa bonté dégénéra souvent en faiblesse, et sa générosité en prodigalité. Une gloire qu'on ne saurait lui contester, c'est celle d'avoir protégé l'instruction publique, les sciences, les lettres et les arts; de leur avoir fait faire de grands progrès; de les avoir mis en honneur, et de les avoir cultivés lui-même d'une manière très-remarquable. Ces goûts, qui environnent d'une sorte de prestige le souvenir des princes qui en ont apprécié les avantages et les douceurs, suffiraient pour faire considérer René comme le précurseur de Léon X et de François I^{er}. Une statue en marbre a été érigée au bon roi René, en mai 1823, sur la plus belle place de la ville d'Aix. Le P. Bicais, de l'Oratoire, a laissé une histoire manuscrite de ce prince; mais Fauris de Saint-Vincens, qui la possédait, ne l'avait pas jugée digne d'être mise au jour. Nous avons un *Précis historique sur la Vie de René d'Anjou*, par M. Boisson de la Salle, Aix, 1820, in-8^{o}., suivi d'un autre *Précis* par le préfet des Bouches-du-Rhône. M. Raynouard a donné, sur ce livre, un article intéressant dans le *Journal des Savants* de juillet 1821, pag. 417. On trouve enfin de curieux détails sur ce prince, dans le tome IV des *Recherches historiques sur Angers et le Bas-Anjou*, par J.-F. Bodin, Saumur, 1823, in-8^{o}., et dans l'extrait de ce livre inséré au *Journal des Savants*, d'octobre 1823, pag. 624. V. B.

RENÉ II, duc de Lorraine. *V.* Lorraine.

---

(2) L'*Abusé en court* a été imprimé au moins quatre fois dans le XV^{e}. siècle. On peut voir l'analyse de ce livre singulier dans la *Biblioth. univ. des romans*, mars 1778, p. 182-201. La *Conqueste qu'ung chevalier surnommé le cœur d'amours epris fit d'une dame appelée Doulce Mercy*, a aussi été imprimée, 1503, in-4^{o}. (Voy. le *Manuel du libraire.*)

RENEAULME (Paul), médecin français, né à Blois, vers 1560, mort vers 1624, s'appliqua aussi à la botanique ; et il paraît qu'il s'était ouvert une route nouvelle, qui l'avait mis à même de devancer son siècle ; mais les circonstances ne lui permirent que de l'indiquer dans l'ouvrage suivant : *Pauli Renealmi Blæsensis doctoris medici specimen historiæ plantarum. Plantæ typis impressæ*, Paris, chez Beys, 1611, in-8°. de 150 pages, avec vingt-cinq planches, contenant cinquante-deux plantes. C'est par ce seul ouvrage que Reneaulme a mérité la reconnaissance de la postérité. On trouve réunies souvent dans le même volume deux autres productions de Reneaulme, peu dignes d'attention, et qui peuvent donner une assez mauvaise idée de son caractère : car ce sont des réponses à une attaque dirigée contre lui par les médecins Fournier et Boissieu. Il y descend contre eux aux plus basses injures ; on en peut juger par le titre seul : *Ad Furnerii et Buxerii medici* ογθρον Μαστιξ, c'est-à-dire, Fouet contre le braiement des médecins Fournier et Boissieu ; il les traite continuellement d'ignorants et d'ânes ; il y fait parade de son érudition, et surtout de sa connaissance du grec : mais on voit, par quelques passages, qu'il avait eu des démêlés avec la faculté de Paris, qui lui avait fait promettre de ne plus se servir des remèdes particuliers qu'il avait cherché à accréditer dans son Traité *De curationibus observationum liber*, Paris, 1606, in-8°. (1) C'est là qu'on trouve indiqué, pour la première fois, l'usage intérieur de la ciguë, comme un puissant remède. Ses adversaires lui reprochaient d'avoir manqué à sa parole ; mais Reneaulme répliqua que la faculté n'ayant pas tenu elle-même ses promesses, il se croyait dégagé de ses serments : il paraît qu'il en était résulté un procès, et qu'il y avait eu un arrêt du parlement de Paris, qui lui permettait l'usage de ses remèdes. Il traite, à son tour, ces médecins de parjures, et reproche à l'un d'eux d'avoir abjuré deux fois la religion catholique, et d'être toujours prêt à recommencer. Ce n'est pas par de tels écrits que Reneaulme aurait pu se rendre recommandable ; mais il n'en est pas de même de son *Specimen*. Dans son Épître dédicatoire, au cardinal Duperron, il expose brièvement son but. Il commence par se plaindre de l'impéritie des médecins, qui, ne connaissant pas les plantes qu'ils prescrivent, en donnent d'un effet contraire et souvent pernicieux : c'est ainsi qu'il assure avoir vu employer la racine de napel, au lieu de celle de l'héllébore. Pour obvier à ce grave inconvénient, il dit qu'il avait entrepris, depuis nombre d'années, d'examiner avec attention chaque plante, de la comparer avec ce que les anciens avaient écrit sur ce sujet, de l'éprouver enfin sur lui-même, quand il le fallait ; ensuite qu'il avait donné aux genres et aux espèces anonymes des noms puisés dans l'observation de leur *note naturelle ;* qu'il n'avait pu terminer ce travail, parce que différentes tempêtes l'avaient arraché du port où il se croyait en sûreté ; mais que s'y voyant rentré de nouveau, il voulait donner l'idée de son travail, en présentant un exemple pris dans chacun des livres qui composaient son ouvrage : effectivement, comme son titre de *Specimen* l'indique, on voit que ce sont des parties détachées ou des espèces isolées ; on ne peut donc, par leur moyen, qu'entrevoir son intention : par-là on aperçoit qu'il s'était tracé une route assez sûre et qui devait le conduire à d'heureux résultats. Ce sont donc des articles séparés ; chacun d'eux commence par un nom de plante, avec une discussion sur les auteurs anciens qui s'en sont servis le plus souvent : il en forme un particulier, qu'il tire du grec ; mais ce nom devient commun à plusieurs espèces : *nomen erit generis.* Ensuite il expose la note caractéristique qui le distingue : voilà donc le genre établi exactement, tel qu'on le reconnaît aujourd'hui ; car son nom est simple, et sa détermination est fondée sur l'examen de la nature. Viennent ensuite sous le nom *species* l'énumération des espèces qu'on passe successivement en revue, et décrites chacune dans un article sous le titre de *formæ ;* enfin, sous celui de *temperamentum* et de *vires*, Reneaulme expose brièvement les vertus ou qualités médicinales des plantes qui composent ce genre : souvent le genre est partagé en d'autres groupes secondaires, toujours sous le nom de *species* ; et comme ils comprennent plusieurs espèces, il en résulte des genres d'un second ordre : enfin dans les planches sont représentées le plus grand nombre des espèces dont il parle. On voit que le fond de sa méthode d'exposer l'histoire de chaque plante, est à-peu-près celle de tous les autres auteurs qui l'ont précédé : elle en diffère par la manière dont il caractérise chaque genre, qu'il fonde sur l'observation des différentes parties, mais surtout de la fleur et du fruit ; et, dans la description, il passe en revue les particularités les plus saillantes du reste de la plante. Ainsi, il examine avec soin le calice et la corolle, compte les étamines, fait attention à leur forme, élargie à la base dans l'ornithogale, considère leur proportion, fait remarquer qu'il y en a deux plus longues et deux plus courtes dans le *phlomis* et autres labiées. Celles du chou et autres crucifères ne lui échappent pas ; enfin dans les genêts ou légumineuses, il constate leur réunion. Il a donc saisi dans la nature le plus grand nombre des considérations sur lesquelles Linné fonda son système, plus d'un siècle après. Il suit de là qu'il démêle souvent avec justesse le caractère essentiel de chaque genre, et que c'est lui qu'on doit regarder comme le créateur de cette première division des êtres naturels : ainsi, suivant lui, l'œillet qu'il nomme *phlox*, a pour note générique : *calyculus longus cui subest hypocalycium ; folia in caulibus bina et longa, duoque umbilico styli affixi.* Sous ce caractère, Reneaulme présente une vingtaine d'espèces d'œillets sans aucun mélange : mais parmi elles il trouve des variétés ; il les divise et subdivise en plusieurs sections. Quelquefois il réunit plusieurs genres, et donne des sections naturelles ; de ce nombre est le groupe des *Gentiana.* Il décrit fort bien la fleur des plantes qui le composent, fait voir que leur fleur varie dans le nombre de ses parties de quatre à huit, mais que les étamines sont toujours en nombre égal avec les divisions de la corolle; il saisit parfaitement leur caractère essentiel, qui consiste dans le stigmate bifide; par ce moyen, il y rapporte le *Centaurium minus*, et le *perfoliatum*, qui jusque là en avaient été écartés, et depuis en ont été longtemps séparés. Ce n'est que Linné qui a reformé ce genre, tel que Reneaulme l'avait conçu, en le liant avec plusieurs autres genres; il caractérise aussi bien tous les autres : si quelquefois il y rapporte des espèces étrangères, c'est avec connaissance de cause: car c'est seulement pour ne pas toujours s'écarter des opinions reçues. Ainsi, à l'occasion du *Brassica*, il perle de deux plantes connues sous le nom de *chou marin*, pour les écarter, l'une comme tout-à-fait étrangère, étant un liseron, l'autre comme formant un genre voisin distingué par son fruit, ne contenant qu'une graine; c'est le *crambé*: c'est par la même raison qu'il mêle les *phlomis* aux *verbascum*, puisqu'il trace très-bien leur différence. Il tient compte des variétés produites par la culture. Partout il se montre excellent observateur. Il détermine aussi quelques genres dont il ne connaît qu'une seule espèce, comme le lilas, qu'il nomme *calibotrys*. Le plus grand nombre des plantes qu'il fait passer en revue, peuvent être reconnues par les descriptions mêmes; de plus il y a ajouté plusieurs figures parfaitement dessinées, très-bien gravées, et supérieures non-seulement à celles qui avaient été faites auparavant, mais au plus grand nombre de celles qui ont paru depuis. On voit bien qu'elles ont été dessinées d'après nature: deux défauts empêchent néanmoins qu'on en reconnaisse le mérite au premier coup-d'œil; d'abord, parce qu'elles sont souvent trop confuses, plusieurs figures se trouvant sur la même planche; ensuite le cuivre n'a pas été bien nettoyé, ce qui rend le blanc barbouillé d'une manière désagréable. Cet ouvrage était fait, sous tous les rapports, pour produire une vive sensation; mais il paraît qu'il n'en a fait aucune. A peine est-il cité par les contemporains. Gaspar Bauhin le nomme, à la vérité, dans la liste des auteurs qui se trouve en tête de son *Pinax;* mais il ne le cite que très-rarement : on peut croire qu'il en a été détourné par un grand obstacle, c'est que Reneaulme, se contentant du nom ancien, soit de Dioscoride, soit de Théophraste, qu'il croit reconnaître, ne donne aucune synonymie des noms qu'il forge; par-là il est souvent difficile de déterminer les plantes qu'il a en vue. A peine parle-t-il dans un petit nombre d'occasions des auteurs précédents: Clusius et Dodoens sont rarement nommés. C'est un grand défaut dans cet essai; mais, malgré cela, on regrette que son auteur n'ait pas publié l'ouvrage complet. S'il l'eût fait, et qu'il eût montré autant d'habileté pour l'ensemble qu'il en a fait voir dans les détails, il en fût résulté un ouvrage vraiment original, dans lequel, se mettant au-dessus de tous ses contemporains, Reneaulme aurait exécuté à lui seul ce qu'à peine on a pu faire dans deux siècles. Ainsi il aurait donné une nomenclature simple, fondée sur la nature, composée d'un seul mot pour les espèces rattachées aussi à des genres univoques, et probablement les sections: il en serait résulté une nomenclature homogène. Cependant tout dans cet essai n'est pas également neuf: on voit que, bien qu'il n'en dise rien, il consulte les auteurs contemporains. C'est ainsi que son premier article, qui comprend l'histoire du chêne, est pris en partie de l'Histoire des Plantes de Dalechamp; il a copié pareillement les huit figures qui composent la première planche: sept sont prises du même ouvrage, et la huitième, qui représente la fleur mâle, est copiée du *Phytopinax* de Bauhin. On peut croire que, dans l'ouvrage complet, il eût indiqué les sources où il avait puisé, et qu'il eût ainsi rendu justice à chacun de ses prédécesseurs. Pour lui, il n'a pas été heureux de ce côté: on l'a laissé disparaître sans payer le moindre tribut à sa mémoire. Tournefort lui-même, qui, dans son *Isagoge*, a tracé une histoire si complète de la science, ne fait pas mention de Reneaulme. Dans le Catalogue qu'il donne des auteurs, on trouve bien ce nom (*Voy.* l'art. suivant); mais c'est le petit-fils de Paul. Plumier a cherché à le venger de cet oubli, en donnant le nom de *Renealmia* à un beau genre qu'il a fondé en Amérique: mais, depuis, sir B. Brown, ne le trouvant pas bien distinct, en a consacré un autre à sa mémoire, en prenant l'occasion d'exposer brièvement tout son mérite. Linné n'a cité Reneaulme, dans son *Critica botanica*, que pour le blâmer d'avoir écrit dans un ouvrage latin, en caractères grecs, les noms génériques, quoiqu'ils fussent tirés de cette langue. Linné pouvait avoir raison en cela; mais il s'est montré injuste, en ajoutant que cet auteur était plus habile en grec qu'en botanique: *major æstimator linguæ grœcæ quàm scientiæ botanicæ*, (pag. 127). On peut croire que, rebuté d'abord par cette nomenclature singulière, il ne s'était pas donné la peine de lire l'ouvrage; mais depuis il prouva qu'il était revenu de cette prévention, en citant, dans son *Species plantarum*, tout son travail des Gentianes et adoptant le nom et le genre de *Chlora*. On peut supposer aussi qu'Adanson n'avait pas apprécié tout de suite le mérite de Reneaulme; car, dans sa Préface, il se contente de citer sèchement son nom parmi les auteurs qui ont écrit sans méthode: mais, dans un Supplément à ses Familles, il fit voir, par ces mêmes Gentianes, le cas qu'il faisait de cet auteur, puisqu'il admit, comme section naturelle, les sept genres qu'il en avait composés, en conservant leur nomenclature. Haller, dans sa *Biblioth. botan.*, fit sentir tout le mérite de Reneaulme, quoiqu'en peu de paroles. On peut présumer que si son livre a été si peu cité, il a été néanmoins utile à plus d'un de ses successeurs, notamment à Morison, dont le *tessera*, ou note caractéristique des genres, paraît calqué sur les caractères de Reneaulme; et il ne serait pas impossible que Morison, ayant vécu dix ans à Blois, eût eu connaissance des manuscrits qu'a dû laisser Reneaulme. Les ouvrages de ce dernier fournissent peu de détails sur sa vie privée. On sait qu'il avait voyagé en Suisse, en Italie; parcouru les Alpes, visité le Mont-Ventoux, et enfin herborisé autour de Paris. L'Opuscule dont nous avons parlé, semble prouver que son caractère était assez irascible. On peut croire que ses démêlés avec la faculté de médecine ont nui à ses travaux; il paraît cependant qu'il fut lié avec des personnes très-recommandables, telles que le cardinal Duperron, comme le témoigne son Épître dédicatoire, mais surtout avec le président de Thou. Celui-ci a laissé un témoignage non équivoque qu'il goûtait sa manière d'envisager l'étude des plantes : ce sont quatre pièces de vers latins, dans lesquels il décrit poétiquement quatre plantes sous les noms que leur avait donnés Reneaulme ; celui-ci les a ajoutées avec raison à son ouvrage. D—P—S.

---

(1) On l'obligea de signer la protestation suivante *Ego Paulus Reneaulme profiteor apud decanum et doctores Parisiensis scholæ, numquam usurum remediis scriptis in libro Observationum mearum typis edito, sed facturum medicinam secundùm Hippocratis et Galeni decreta et formulas à scholæ Parisiensis medicis probatas et usurpatas. Datum Lutetiæ die* 23 *febr.*, 1607. Cette protestation, curieux monument de l'intolérance médicale de cette époque, a probablement donné lieu aux farces que Molière a fait entrer dans son Malade imaginaire.

F—D—R.

RENEAULME DE LA GARANCE (MICHEL-LOUIS), médecin, arrière-petit-fils du précédent, naquit à Blois, vers 1675, fut reçu à l'académie des sciences, comme botaniste, en 1699, et mourut le 27 mars 1739. On a lieu de croire qu'il fut l'élève ou l'ami de Tournefort; car celui-ci le cite dans le Catalogue des auteurs de botanique, qui est en tête de ses *Institutions*, quoiqu'il n'eût encore rien produit dans cette science ; mais il le signale par cette phrase *magnas avitæ virtutis spes faciens.* C'est probablement sur sa parole que Reneaulme fut reçu à l'académie; il était alors docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. Il s'était fait connaître par un *Discours* prononcé lors de l'ouverture de l'école de chirurgie, et il faisait imprimer un Recueil des thèses qu'il avait fait soutenir. Ce qui prouve les liaisons intimes qu'il avait eues avec Tournefort, c'est que l'académie le chargea de rédiger les ouvrages manuscrits qu'avait laissés cet illustre auteur, et de les publier. Il fit connaître la manière dont il voulait s'acquitter de cette honorable commission, en donnant, en 1709, le plan des vingt-cinq volumes qui devaient contenir ces précieux restes : depuis cette époque, on n'en a plus entendu parler ; et lui-même n'a marqué son existence, que par un petit nombre de Mémoires, peu importants pour la plupart, insérés dans ceux de l'académie ; en 1699, sur le suc miellé qui découle en certain temps des feuilles d'érable : en 1701, il décrivit un noyer à feuilles découpées ; en 1707, il exposa sa manière d'expliquer l'ascension de la sève, ou, comme il la nomme, le *suc nutritif* des plantes. Il n'est pas très-heureux dans son explication ; mais il s'appuie sur quelques observations particulières, dont il avait fait le plus grand nombre à une maison de campagne qu'il avait près de Blois ; c'est là qu'il dit avoir vu le tronc d'un noyer abattu près de la superficie du sol, fournir pendant trois ans, à l'époque de la sève, une grande abondance de suc ; ce qui, selon lui, justifiait la pratique des bûcherons de cette contrée, qui, lorsqu'ils voulaient obtenir des rejets des souches qu'ils venaient d'étronçonner, ne manquaient pas de recouvrir la plaie de terre humide. Dans un second Mémoire sur ce sujet, présenté en 1711, il entre en discussion avec Parent, qui soutenait une opinion contraire. En 1708, il écrivait sur la conservation des blés ; en 1710, il apporta une figure et une description de l'éponge fluviatile rameuse ; il donna aussi deux descriptions de plantes, qui sont mentionnées seulement dans l'Histoire de l'académie : l'une est très-commune, car c'est la *sanicula* ; la seconde, le perceneige, mais présenté sous le nom d'*éranglia* (le nom que lui avait imposé son bisaïeul). C'est le seul tribut qu'il paye à sa mémoire; mais on ne peut soupçonner que le petit-fils eût hérité de quelque parcelle de son génie classificateur, si ce n'est le Mémoire qui offre des observations sur les systèmes de botanique, et sur l'utilité d'établir des genres secondaires. C'est par une 3^e. description de plantes, mentionnée dans le vol. de 1720, que sa carrière botanique se trouva terminée. D—P—S.

RENEAULME (Paul-Alexandre de), frère du précédent, né à Blois, vers 1672, était d'une famille noble, originaire de la Suisse, et illustrée par ses alliances. Il entra dans l'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève de Paris, fut d'abord prieur de Marchenoir, diocèse de Blois, et ensuite de Theuvy, à trois lieues de Chartres, où il mourut, en 1749. Le goût des sciences semblait être inné dans cette famille; mais les ancêtres de Paul-Alexandre s'attachèrent de préférence à la médecine. Dans l'espace de près de deux siècles, la ville de Blois posséda cinq médecins du nom de Reneaulme. On connaît les ouvrages que plusieurs d'entre eux ont publiés. Beaucoup de Reneaulme ont laissé des manuscrits, monuments de leur vaste érudition, de leurs travaux et de leurs recherches continuelles (1). Paul-Alexandre suivit les traces de ses aïeux. Livré surtout à l'histoire, à la botanique et à la médecine, il n'exerça cette dernière science qu'en faveur des pauvres. Connu par sa bienfaisance, il a laissé une mémoire encore respectée. Les recherches historiques et littéraires commençaient a acquérir un grand degré d'intérêt. L'impulsion avait été donnée par les savants Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dans leur Histoire littéraire de France, et d'autres ouvrages célèbres. Reneaulme conçut le *Projet d'une Bibliothèque universelle*. Son dessein était immense; il annonçait l'érudition la plus étendue et les connaissances les plus variées : la vie seule de l'homme ne suffirait pas pour l'exécuter. Il croyait que son zèle doublerait ses forces, et ne calculait pas même l'action du temps. Rassembler en un même corps d'ouvrage, par ordre alphabétique et chronologique, les noms de tous les auteurs qui ont écrit, en quelque langue que ce soit, rechercher leur pays, leur âge, leur état, y joindre un précis de leur vie, donner les titres de leurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits, le nombre des éditions, des traductions, analyser ces ouvrages, tel était le plan que Reneaulme s'était proposé. Déjà il avait employé plus de vingt années à cette immense composition, lorsqu'il en fit paraître le *Projet*, en 1738, annonçant que (2) l'ouvrage aurait pour titre : *Essai d'une bibliothèque universelle*. Alors les trois premiers volumes (de format in-fol.) étaient prêts à paraître, et les autres étaient fort avancés. Mais ce travail, qui aurait été d'une si grande utilité, desiré depuis long-temps, et qu'on n'a jamais pu exécuter, n'est connu que par le seul *Prospectus* ou *Projet*; il ne fut point rendu public : peut-être la santé de l'auteur, devenue languissante dans ses dernières années, en fut-elle le motif. Reneaulme laissa une très-belle bibliothèque, qui passa, de même que tous ses manuscrits, aux chanoines réguliers de Saint-Jean de Chartres. Le *Projet de la bibliothèque universelle* paraît aussi perdu, à moins qu'il n'ait été transféré à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. H—r—n.

RENEAUME de la TACHE (.....), naturaliste estimable, né vers 1720, à Laon, était fils d'un ancien et brave militaire, qui, ayant obtenu la charge d'aide-major du château de Bouillon, s'établit avec sa famille dans cette ville, et ne négligea rien pour faire jouir ses enfants des avantages d'une bonne éducation. Doué d'heureuses dispositions, le jeune Reneaume fit de rapides progrès dans les sciences et les lettres, qu'il continua de cultiver quand il eut embrassé la profession des armes, à laquelle son père le destinait. Il parvint au grade de capitaine dans un régiment d'infanterie étrangère, fut fait chevalier de Saint-Louis, et se retira avec une modeste pension. Il possédait, dans l'Ardenne, une ferme qu'il s'occupa d'améliorer et d'embellir, et partagea ses loisirs entre l'étude des lettres et celle de l'histoire naturelle. Il fut long-temps l'un des rédacteurs du *Journal Encyclopédique*, désigné souvent par le nom de *Journal de Bouillon*, parce qu'il s'imprimait dans cette ville; et selon M. Barbier (*Dict. des Anonymes*, 1re. édit., IV, 349), il continua la *Gazette des Gazettes*: mais il est principalement connu par l'excellente traduction qu'il a publiée de l'ouvrage allemand de Reimarus: *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux*, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12 (*V.* REIMARUS). Il a enrichi cette traduction de notes pleines d'intérêt, dans lesquelles il explique, et quelquefois combat les opinions de son auteur. Les remarques de Reneaume sur les amours des papillons, sur la teigne, sur la ponte du coucou, sur l'industrie du castor, dénotent un bon observateur, et sont fort curieuses. On ignore l'époque précise de la mort de Reneaume, que M. Barbier place vers 1781. W—s.

---

(1) Voyez les articles fort détaillés que le Moréri de 1759, donne sur Matthieu de Reneaulme, qui vivait en 1530; sur Paul Ier., père du botaniste, et sur le reste de la famille.

(2) *Voy.* Journ. de Verdun, août 1738, p. 153-157.

RENÉE DE FRANCE, duchesse de Ferrare, princesse qui doit à son amour pour les lettres une grande célébrité, était fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et naquit à Blois, le 25 octobre 1510. Promise, dans son enfance, à l'infant Ferdinand, à l'archiduc Charles d'Autriche, et ensuite au roi d'Angleterre, des intérêts politiques rompirent tous ces projets d'union; et elle fut mariée, en 1528, à Hercule II, duc de Ferrare, dont l'alliance paraissait devoir assurer aux Français la possession du Milanez; elle lui porta en dot les duchés de Chartres et de Montargis. Peu favorisée de la nature sous le rapport des dons extérieurs, mais douée d'une ame forte, et d'un esprit aussi pénétrant qu'élevé, cette princesse aimait l'étude et les sciences; elle apprit l'histoire, et les mathématiques: Luc Gauric lui enseigna l'astrologie (1): elle savait le grec et le latin; et on voit par une *Lettre* d'Aonius Palearius, qu'elle fit instruire dans ces deux langues ses filles Anne et Lucrèce. La protection qu'elle accordait à tous les talents, rendit plus brillante la cour de Ferrare, où elle attirait tous les hommes célèbres que ses libéralités pouvaient atteindre, tels que Lilio Giraldi, Célio Calcagnini, etc. Olimpia-Fulvia Morata lui dut son éducation. Calvin, obligé de s'expatrier, fut accueilli par Renée, comme l'étaient tous les savants: elle voulut savoir de lui les motifs qui l'avaient engagé à se séparer de l'Église romaine (2); et cette fatale curiosité troubla le repos du reste de sa vie. Renée, disposée en faveur des protestants par Calvin (*Voy.* ce nom), fut confirmée dans leurs principes par Marot, qui avait aussi cherché un refuge à Ferrare, et qu'elle choisit pour secrétaire (*Voy.* MAROT, XXVII, 241). « Peut-être, dit » Brantome, que se ressentant des » mauvais tours que les papes avaient » faits au roi son père, en tant de » sortes, elle renia leur puissance, et » se sépara de leur obéissance, ne » pouvant faire pis, étant femme. » Je tiens de bonne source qu'elle le » disait souvent. » L'attachement que Renée montra pour les erreurs de Calvin, excita la colère de son mari. Le duc de Ferrare chassa de sa cour, avec Marot, tous les Français, ainsi que les autres étrangers soupçonnés de partager les nouvelles opinions, et remplaça les femmes de la princesse par des Italiennes chargées de surveiller sa conduite, et de lui en rendre compte. Sur sa demande, le roi Henri II fit partir pour Ferrare, un certain Oriz, qui remplissait en France les fonctions d'inquisiteur de la foi, avec la commission de travailler à ramener Renée à la foi catholique, autorisant ce docteur, en cas d'obstination, à prendre, de concert avec son mari, des mesures pour la ranger à la raison par la rigueur et la sévérité (*Voy.* les *Addit.* de Laboureur aux *Mémoir.* de Castelnau, I, 717). On fut obligé d'en venir aux moyens de rigueur insinués par le roi : on priva Renée de la vue de ses enfants qu'elle aimait tendrement, et on la retint prisonnière dans son palais : mais rien ne put vaincre son obstination, ni lui arracher un désaveu (3). Au retour de la funeste expédition contre Naples, en 1557 (*V.* GUISE, XIX, 187), elle sauva, dit Brantôme, plus de dix mille Français, qui sans elle seraient morts de faim. Après la mort du duc de Ferrare, Renée revint en France, où elle arriva dans le mois d'octobre 1560, et sur-le-champ elle se rendit aux états-généraux assemblés à Orléans. Ayant appris que le prince de Condé venait d'être arrêté, elle prit hautement sa défense, « et » dit et remontra au duc de Guise, » son gendre, que quiconque avait » conseillé ce coup au roi, avait » failli grandement » (Brantome). Cette princesse n'approuvait cependant pas que la religion servît de prétexte à des révoltes; et elle cessa de voir le prince de Condé, quand il fut devenu le chef des protestants armés pour réclamer la liberté de conscience. Dans les temps de troubles et d'anarchie, ses domaines furent l'asile de tous les proscrits, qu'elle aidait, secourait et nourrissait de tout son pouvoir. Le duc de Guise l'ayant fait sommer de lui livrer quelques gentilshommes calvinistes qui s'étaient réfugiés dans son château de Montargis, la menaçait, en cas de refus, d'assiéger cette place; Renée répondit à son envoyé : « Avisez bien à ce que vous ferez ; sachez que personne n'a le droit de me commander que le roi même, et que si vous en venez à l'exécution

---

(1) « Je l'ai vue, dit Brantome, fort savante et discourir fort hautement et gravement de toutes sciences jusqu'à l'astrologie et la connaissance des astres, dont je la vis entretenir un jour la reine-mère (Catherine de Médicis), qui, l'oyant ainsi parler, dit que le plus grand philosophe du monde n'en saurait mieux parler (*Œuvres*, I, 323, éd. de 1740).

(2) En avançant en âge, dit Ginguené (*Histoire littéraire d'Italie*, IV, 96), elle s'enfonça dans les études les plus abstraites, et eut le malheur d'aller

---

jusqu'à la théologie. Or, Calvin qui l'instruisit dans cette science, était à Ferrare, en 1535, et Renée n'avait alors que vingt-cinq ans.

(3) Les désagréments que Renée éprouva de la part de son mari, sont rapportés par Muratori, *Antich. Est.*, II, 389. On peut lire aussi le *Cantique* que Marot adressa de Venise, en 1536, à Marguerite, reine de Navarre, dans lequel il déplore d'une manière fort touchante, la souffrance

Du noble cœur de Renée de France.

Marot avait célébré le mariage de cette princesse par un *Epithalame* qu'on trouve dans ses *Œuvres*, ainsi que l'*Épître* qu'il lui adressa en arrivant dans ses états.

de vos menaces, je me mettrai la première à la brèche, où j'essaierai si vous avez l'audace de tuer une fille de roi, dont le ciel et la terre seraient obligés de venger la mort sur vous et votre lignée, jusqu'aux enfants au berceau. » Renée mourut, le 12 juin 1575, à Montargis, ville qu'elle avait ornée de plusieurs beaux édifices. On trouve dans le volume 86 des *Mss.* de Dupuy, à la bibliothèque du Roi, une *Lettre* autographe de cette princesse à Calvin, très-étendue et fort curieuse. Elle avait eu, de son mariage avec le duc de Ferrare, deux fils, Alfonse II et le cardinal Louis d'Este (*V.* Este, XIII, 377), et trois filles, Anne, mariée au duc de Guise, et ensuite au duc de Nemours; Lucrèce, duchesse d'Urbin, et Léonore que l'on suppose, mais sans preuve, avoir inspiré au Tasse une passion qui causa les malheurs de ce poète. Voy. *la Vie de Renée de France*, par Catteau, Berlin, 1781, in-8°. W—s.

RENI (Guido). *V.* Guide.

RENKIN (Swalm), ou RENNEQUIN. *V.* Rannequin.

RENNEFORT (Urbain Souchu de), voyageur français, avait été trésorier des gardes-du-corps du roi. Cette place ayant été supprimée, il fut pourvu de la charge de secrétaire du conseil souverain de la France orientale, qui devait être établi à Madagascar; ces dispositions eurent lieu, lorsque l'on fonda, en 1664, une compagnie des Indes-Orientales. Rennefort s'embarqua le 7 mars 1665, sur un des quatre vaisseaux qui firent voile de Brest. On attérit, le 10 juillet, à Madagascar, où l'on prit possession, au nom du roi, du fort et du comptoir que le maréchal de la Meilleraie y possedait. La division s'établit bientôt entre les chefs de la colonie et Rennefort: il fut, en quelque sorte, mis de côté; on lui fit essuyer des passe-droits: il raconte même qu'il courut risque de la vie. Rebuté de tant de contrariétés, il demanda la permission de quitter Madagascar, et partit de cette île le 20 février 1666, sur un vaisseau qui était en si mauvais état, que l'on pariait qu'il ne pourrait jamais arriver en France. Cependant ce vaisseau était parvenu heureusement en vue de Guernesey, le 9 juillet, lorsqu'il fut pris par un bâtiment anglais: il coula à fond peu de moments après que Rennefort eut été conduit à bord de l'ennemi. On mena ce voyageur en Angleterre; au mois d'avril 1667, il revint en France. Avant son départ de Madagascar, il avait gagné la confiance de La Case, aventurier établi depuis long-temps dans cette île (*V.* La Case, VII, 265). Celui-ci avait chargé Rennefort de communiquer aux intéressés de la compagnie les renseignements qu'il jugeait utiles au succès de leurs affaires. Rennefort, arrivé à Paris, fit à la compagnie les propositions de La Case; mais elles ne furent pas mieux reçues par les directeurs, qu'elles ne l'avaient été par le conseil de Madagascar. On n'écouta pas non plus ce qu'il dit pour appuyer l'établissement de cette île, et faire réussir l'entreprise des Indes. Il reconnut même que la compagnie avait peu d'envie de l'indemniser des pertes qu'il avait souffertes à son service. On a de Rennefort: I. *Relation du premier Voyage de la compagnie des Indes-Orientales, en l'île de Madagascar ou Dauphine*, Paris, 1668, in-12. II. *Histoire des Indes-Orientales*, ibid., 1688, in-4°. Le premier ouvrage contient ce que le titre annonce; par conséquent des faits dont l'auteur a été témoin : il y parle à la première personne. Le second, divisé en deux livres, répète d'abord, d'une manière plus abrégée, le même écrit ; mais Rennefort se nomme à la troisième personne, et donne, sur plusieurs points, de plus grands développements, surtout pour ce qui concerne les affaires de la compagnie : le deuxième livre renferme l'expédition de la compagnie aux Indes, en 1666 ; le Voyage de Caron et celui de Delahaye ; enfin, tout ce qui se passa jusqu'à l'abandon de Madagascar. On trouve, dans les deux ouvrages de Rennefort, de bons matériaux pour l'histoire du commerce français dans les Indes-Orientales, et des Notices exactes sur Madagascar : ses réflexions sur l'entreprise des Indes sont d'un homme sensé ; et les conseils qu'il donne, peuvent encore être bons à suivre. E—s.

RENNEVILLE (René-Auguste-Constantin de), littérateur, moins connu par ses ouvrages que par les malheurs qui troublèrent sa vie, naquit à Caen, vers 1650, d'une famille très-ancienne de l'Anjou. Il était le cadet de dix frères, tous militaires, et dont sept trouvèrent sur le champ de bataille une mort glorieuse. Doué de quelques dispositions et d'une grande vivacité d'esprit, il fit ses études avec succès, embrassa la profession des armes, servit, dans le corps des Mousquetaires, obtint sa retraite, et fut nommé directeur des aides et domaines à Carentan, par la protection de M. de Chamillart (*V.* ce nom) qui l'avait employé dans diverses affaires de confiance. Il se maria peu après, et passa plusieurs années fort tranquille, partageant son temps entre les devoirs de sa place et la culture des lettres. L'espoir de procurer un établissement à sa famille dans les pays étrangers, et le desir de professer librement la religion calviniste qu'il avait embrassée lorsqu'elle était proscrite, le conduisirent en Hollande, en 1699. N'ayant pas trouvé toutes les facilités dont il se flattait, il prêta l'oreille aux propositions de M. de Chamillart, qui l'engageait à revenir en France, lui promettant un emploi plus lucratif que celui qu'il avait quitté. Il partit d'Amsterdam, le 13 janvier 1702, après avoir assuré l'existence de sa famille, qu'il laissait en Hollande. A son arrivée à Versailles, il fut reçu par son protecteur avec des témoignages de bienveillance qui surpassèrent son attente. Le ministre lui offrit le choix d'une place dans l'administration de la guerre ou dans les finances : mais Renneville ayant montré le desir de s'attacher à sa personne, il lui fit expédier sur-le-champ le brevet d'une pension de mille livres, et lui donna la promesse du premier emploi qui vaquerait dans ses bureaux, avec un traitement de mille écus. Cette faveur ne manqua pas d'exciter l'envie. On fit tomber dans les mains de M. de Torcy (*V.* Colbert, IX, 227), des bouts-rimés que Renneville avait remplis, plusieurs années auparavant, d'une manière injurieuse à la France. L'aveu de sa faute lui mérita son pardon ; mais une lettre que le même ministre reçut de la Hollande, quelques jours après, le confirma dans l'idée que le protégé de M. de Chamillart pouvait n'être qu'un espion, et qu'il entretenait des correspondances criminelles avec les puissances étrangères. Torcy expédia l'ordre de s'assurer de la personne de Renneville, ainsi que de tous ses papiers ; et il fut conduit à la Bastille, le 16 mai 1702. La première chambre de la tour du *coin*, dans laquelle il fut enfermé d'abord, était celle où le duc de Montmorenci, les maréchaux de Biron et de Bassompierre avaient été détenus, et où le Maistre de Sacy avait traduit la *Bible* en français : et c'est dans cette même chambre que Voltaire commença, depuis, la *Henriade*. Mais pendant onze ans et deux mois que Renneville resta prisonnier, il habita successivement presque tous les cachots de la Bastille. Durant les premières années, il n'eut point à se plaindre de la conduite des officiers de cette forteresse à son égard; mais après l'évasion du comte de Bucquoi, qu'on le soupçonna d'avoir favorisée (*V.* Bucquoi, VI, 221), il fut jeté dans un cachot, dont on le retira demi-mort; et depuis, il ne cessa pas d'être traité de la manière la plus rigoureuse. Sa résignation soutint cependant son courage. La prière et la lecture de quelques livres dérobés à la surveillance de ses gardiens, abrégeaient l'ennui de ses journées. Enfin, il avait trouvé le moyen de faire de l'encre avec du noir de fumée qu'il détrempait dans du vin; et de petits os taillés lui servaient à écrire des vers, et même des ouvrages de longue haleine, qui lui furent enlevés, et qu'il n'a jamais pu recouvrer. Renneville sortit de la Bastille, le 16 juin 1713, et reçut en même temps l'ordre de quitter la France, où il lui était défendu de rentrer. Il se rendit en Angleterre, où il eut le bonheur d'être accueilli par le roi George Ier., qui lui donna une pension. Assuré de la protection de ce prince, il rédigea ses Mémoires sur la Bastille, qu'il publia, en 1715, sous le titre d'*Histoire de l'Inquisition francoise*. Cet ouvrage, quoique mal écrit, excita vivement la curiosité publique, par la description du régime intérieur d'une prison d'état, fameuse dans toute l'Europe, et par le récit des rigueurs qu'on y exerçait envers les détenus. Ce qui augmenta l'intérêt que son sort inspirait aux ennemis de la France, c'est qu'on crut, d'après son récit, que les hommes dont il mettait au jour les abus d'autorité, cherchaient à se venger, et que c'était à leur instigation qu'il avait été attaqué dans les rues de Londres par trois assassins, qu'il fut assez heureux pour mettre en fuite. On ignore ce que devint Renneville depuis cette époque; mais il est probable qu'il n'a pas vécu beaucoup au delà de 1724 : il devait avoir alors au moins soixante-dix ans. On a de lui : I. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie Hollandaise des Indes-Orientales*, Amsterdam, 1702-05, 5 vol. in-12. Cette compilation était terminée quand l'auteur fut mis à la Bastille; il l'a dédiée à M. de Chamillart : elle a été réimprimée avec des additions, Amsterdam, 1730, 10 vol. in-12 (1). II. L'*Inquisition françoise ou Histoire de la Bastille*, Amsterdam, 1715, in-12. Cette première édition fut contrefaite, même en France, malgré toute la surveillance de la police, et traduite en anglais, en hollandais, en allemand. Renneville en publia une nouvelle édition, Amsterdam, 1724, 5 vol. in-12, semée d'un grand nombre d'anecdotes et d'histoires particulières, qu'il assure avoir recueillies de la bouche même des prisonniers, mais qui sont peu vraisemblables. Le tome cinquième contient l'*Histoire de l'inquisition de Goa* (Voy. Dellon), précédée d'une longue Dissertation sur l'origine de ce tribunal et les condamnations ecclésiastiques. III. *Cantiques de l'Ecriture sainte, paraphrasés en sonnets*, Amsterdam, 1715, in-8°. IV. *OEuvres spirituelles contenant diverses poésies chrétiennes*, ibid., 1725, in-8°. C'est peut-être une réimpression de l'ouvrage précédent avec des additions. Renneville nous apprend qu'il avait composé dans sa prison un *Traité des devoirs du fidèle chrétien*, qu'il écrivit dans les interlignes d'un livre; un grand nombre de *Sonnets* et de *Vers;* et enfin un *Poème de l'amour et de l'amitié*, qu'il préférait à tous ses autres ouvrages, et qu'il réclama, promettant, si on le lui rendait, de supprimer son *Histoire de la Bastille.* W—s.

---

(1) M. Boucher de la Richarderie, qui ne désigne l'éditeur de ce *Recueil*, que par le nom de Constantin, en cite deux autres éditions : l'une de Paris, 1705, 10 vol. in-12, et l'autre d'Amsterdam, 1707-10, en 6 vol. (Voy. la *Biblioth. des voyages*, I, 86)

RENNIE (John), mécanicien et ingénieur, naquit le 7 juin 1761, à Phantassie, paroisse de Prestonkirk en Écosse. Son père, fermier, de la classe de ceux qui jouissent, dans les îles Britanniques, d'une considération méritée, laissa, en 1766, sa mère veuve avec neuf enfants, dont John était le plus jeune. Une circonstance peu digne de remarque, si on l'isole de l'influence qu'elle a eue sur sa destinée, détermina ou développa le goût, la passion pour les arts, qu'il a ensuite cultivés avec tant de succès. Sa maison paternelle était séparée de l'école où il apprenait à lire, par un ruisseau, qu'on traversait, dans les temps ordinaires, sur un petit pont rustique; mais, dans la saison des orages et des crues, il fallait aller par un détour, jusqu'à la manufacture d'un M. Andrew Meikle, connu, en Écosse, comme inventeur de la machine à battre le blé, où l'on trouvait un bateau pour passer le torrent. Les fréquentes occasions qu'eut Rennie de parcourir et d'examiner les ateliers de cette manufacture, ne furent pas perdues pour le génie naissant: les divers travaux qu'il y vit exécuter, fixèrent fortement son attention; il eut le bonheur d'inspirer quelque intérêt aux chefs d'atelier, qui lui donnèrent des instructions et lui prêtèrent des outils. A l'âge de dix ans, il avait déjà construit des modèles de moulin à vent, de machine à battre les pieux, et de machines à vapeur, dont une partie, conservée dans sa famille, est remarquable par la perfection de la main-d'œuvre. Ainsi un des plus grands ingénieurs dont l'Angleterre ait à s'honorer, n'aurait peut-être été qu'un homme ordinaire, un simple fermier, si, dans son enfance, il eût pu se rendre, sans bateau, chez le pédagogue de son village. Il était âgé de treize ou quatorze ans, lorsqu'il alla étudier, à Dunbar, sous le professeur Gibson, les sciences mathématiques et physiques: ses progrès, après deux ou trois ans de travail, furent tels, que Gibson, nommé à une autre chaire, demanda instamment le jeune Rennie pour son successeur; mais celui-ci, brûlant du desir de donner à ses connaissances en physique tout le développement dont elles étaient susceptibles, partit pour Édinbourg, où il suivit les cours des professeurs Robison et Black. Il forma, avec le premier, une étroite liaison, à laquelle il a dû les premières occasions de faire connaître et apprécier ses talents et son mérite. Robison l'introduisit auprès de Watt et Bolton, établis à Soho, près Birmingham; là il fut occupé pendant douze mois, et fit exécuter plusieurs machines qui, après quarante ans d'usage, sont encore regardées comme des modèles dans leur genre. Watt et Bolton auraient desiré le retenir à Soho, pendant trois ans; mais Rennie, qui avait le sentiment de son mérite, voulut se montrer sur un plus grand théâtre, et résolut de se rendre à Londres. La direction de route qu'il avait suivie en allant d'Édinbourg à Soho, lui avait procuré les moyens de visiter plusieurs monuments de mécanique et d'architecture hydraulique, parmi lesquels il faut distinguer le canal de Bridgewater: il continua ses examens d'objets d'art et de science, en allant de Soho à Londres. Peu de temps après son arrivée dans cette capitale, il y fut employé, par Watt et Bolton, à la construction des machines de l'établissement connu sous le nom d'*Albion Mills;* et il fit preuve d'une habileté à laquelle Watt a rendu les témoignages publics les plus authentiques: des pièces de mécanisme jusqu'alors exécutées en bois, le furent en fer fondu; et de ce changement, résultèrent d'importantes améliorations dans les machines: celles de Rennie, calculateur et praticien, étaient remarquables par une précision de mouvement, une proportion, une harmonie entre leurs diverses parties, qui les faisaient généralement regarder comme des modèles; et, à ces qualités, se réunissait la qualité, plus essentielle encore, d'employer la force motrice avec un grand avantage. Les moulins d'*Albion* sont sujets à l'action des marées; et c'est, vraisemblablement, en s'en occupant, que Rennie fit, des grandes constructions hydrauliques, l'objet de ses méditations particulières. Il fut d'abord dirigé, dans cette haute partie de la science de l'ingénieur, par les conseils et les exemples du célèbre Smeaton: bientôt il devint l'émule de son maître; et aucun ingénieur n'était capable d'être le sien, lorsque Smeaton fut enlevé aux sciences et aux arts. C'est à cet agrandissement des connaissances de Rennie, que l'Angleterre doit trois monuments: la jetée ou *Breakwater* de Plymouth, le pont en fer de Southwark, et le pont de Waterloo, dont chacun suffirait pour faire la réputation d'un ingénieur: mais, avant de parler de ces grands ouvrages, il faut donner un aperçu des autres travaux postérieurs à ceux d'*Albion Mills*. Immédiatement après l'achèvement de ces travaux, en 1786 ou 1787, la réputation de Rennie, comme mécanicien, lui attira un grand nombre de demandes: il construisit des moulins à sucre pour la Jamaïque et les autres îles des Indes-Occidentales, avec une supériorité qui lui valut presque le monopole de ces dispendieuses machines; un moulin à poudre à Tunbridge; un grand moulin à farine, à Wandsworth, etc. L'association de ses talents à ceux de ses amis Watt et Bolton, a produit des pièces de mécanique qu'on peut, à tous égards, considérer comme des chefs-d'œuvre: ces derniers se chargeaient de fournir la *force motrice* avec les machines à vapeur, de l'invention de Watt, auxquelles Rennie adaptait les mécanismes destinés à opérer les *effets utiles*. On voit les résultats de cette précieuse association aux hôtels des monnaies de Tower-Hill, de Saint-Pétersbourg, de Copenhague: un hôtel des monnaies projeté pour Calcuta devait être fourni de machines à l'instar des précédents; Rennie est mort avant leur exécution. Les forges d'ancres, et l'arsenal de marine de Woolwich, offrent des pièces de mécanisme généralement admirées. Le mérite de Rennie, si bien connu et apprécié aux Indes-Occidentales, ne l'était pas moins aux Indes-Orientales : mais il fit voir, dans ses relations avec celles-ci, que les calculs de *stabilité* lui réussissaient plus heureusement au physique qu'au moral. Un pont en fer de fonte lui fut demandé de la part du nabab d'*Oude* (ou *Aoud*), province située au nord de Bénarès, pour être établi sur la rivière *Goomty* à Luknow : les pièces de ce pont, composé de trois arches, dont les ouvertures étaient de quatre-vingt-dix pieds anglais pour la centrale, et quatre-vingts pieds pour les latérales, furent embarquées avec un ingénieur chargé de les mettre en place. L'ingénieur et le pont firent un voyage inutile : l'inconstant nabab, ayant changé de résolution, ne voulut ni de l'un ni de l'autre. Le canal de Lancastre, un des plus beaux monuments de son genre qui aient été entrepris, doit être cité parmi les nombreuses preuves de la grande habileté de Rennie en architecture hydraulique : on y distingue particulièrement l'aqueduc navigable qui traverse le fleuve Loyne, aussi remarquable par la beauté des formes que par le mérite de la construction. Ce travail avait été précédé par celui du canal de Crinian en Écosse, dont le creusement offrait de grandes difficultés. L'enthousiasme pour les communications navigables intérieures, ou, suivant l'expression d'un biographe anglais, *the rage for canals*, prenait chaque jour un caractère plus prononcé; et Rennie se trouvait accablé, de toutes parts, de demandes de projets, à tel point, qu'en peu d'années il connut la topographie, le système hydraulique du sol anglais, dans ses plus minutieux détails. Quelques-uns des plus importants projets dont il ait dirigé l'exécution, sont ceux d'Aberdeen, Brechin, Grandwestern, Kennetetavon, Portsmouth, Birmingham, Worcester, etc. Les ressources de son esprit se sont montrées avec toute leur force dans la construction des magnifiques *docks* (1), dont le commerce et la navigation retirent une utilité infinie, et que Londres compte parmi ses ornements. Hull, Greenock, Leith, Liverpool et Dublin ont aussi des docks, construits sur ses plans : les ports de Queensferry, Berwick, Howth, Holyhead, Dunleary (maintenant appelé port Kingstown), lui doivent leur commodité et leur sûreté. Cependant ces travaux le cèdent en beauté et en mérite, aux arsenaux royaux de Portsmouth, Chatam et Sheerness. Ce dernier, surtout, a offert des difficultés d'art, qu'on n'aurait jamais tenté de surmonter, sans l'extrême importance de sa position au point d'affluence, dans les bouches de la Tamise, de la principale des deux branches de la Medway qui enveloppent une partie de l'île de Sheppey. Là, au milieu d'un fond sans consistance, de quarante pieds d'épaisseur, parsemé de débris de navires, il a fallu créer une base fixe à d'immenses constructions ; fonder, élever et rendre stable une grande longueur de murs de granit; rendre *étanches* de vastes bassins (c'est-à-dire leur former une paroi imperméable), etc. L'aspect imposant de ce magnifique arsenal frappe d'admiration les personnes les plus étrangères à l'architecture hydraulique (2). Rennie avait fait le projet d'un nouvel arsenal maritime à Pembroke, et un autre projet de même espèce, mais beaucoup plus considérable, pour Northfleet, sur la Tamise, capable de tenir à flot les deux tiers de la marine anglaise, avec des formes où l'on aurait pu mettre en construction, ou en radoub, les vaisseaux de tous les rangs. On présume que la grandeur de la dépense a empêché l'exécution de ce projet. Nous supprimons, pour abréger, même les simples indications d'une multitude de travaux de Rennie, en machines, ponts, canaux et desséchements de marais; et, avant de passer aux trois grands monuments dont nous avons parlé précédemment, nous nous bornerons à citer les importants usages qu'il a faits de la *cloche de plongeur*, pour les travaux sous-marins. L'académicien et ingénieur français Coulomb avait publié d'ingénieuses recherches sur cette cloche : Smeaton l'avait adaptée à la pratique des travaux; et Rennie, en l'améliorant encore, a fait une application de l'instrument, ainsi perfectionné, au port de Howth, et une autre, très-remarquable, au musoir de la jetée du port de Ramsgate. Il s'agissait de réparer, à 10, 11, 12 et 13 pieds au-dessous de la basse-mer, des affouillements qui mettaient en danger la stabilité de la jetée entière : ces réparations ont été faites de manière à maintenir complètement et même à augmenter la solidité initiale de la construction. On prétend que les ouvriers irlandais préfèrent le travail sous la cloche au travail en plein air, s'y trouvant plus au frais en été et moins froidement en hiver : il est plutôt à présumer que le vrai motif de la préférence est l'augmentation de paye allouée pour les travaux sous-marins. Nous allons maintenant parler de la jetée, ou *breakwater* de Plymouth, et des ponts de Southwark et Waterloo. Plymouth est situé au fond d'une rade de l'espèce de celles qu'on appelle *rades foraines*, dont la longueur est de $3\,{}^{4}/_{10}$ milles marins (6300 mètres), et la largeur moyenne de $2\,{}^{2}/_{10}$ milles marins (4074 mètres) (3), entre les embouchures de deux fleuves, le *Plym* et le *Tamer*, embouchures qui fournissent de vastes bassins désignés par les noms de *Catwater* et *Hamoase*. Une quantité immense d'établissements de marine et de constructions militaires remplissent le fond et garnissent les rives de cette rade. Une de ces constructions est élevée sur une petite île située en face de Plymouth, qu'on a appelée île de *Drake*, pour honorer la mémoire du célèbre navigateur de ce nom. Plymouth fut, en 1577, le point de départ de son voyage autour du monde. L'ouverture de la rade se trouve à son extrémité méridionale; et son axe longitudinal est dirigé du sud au nord. Bien abritée, sur les ${}^{3}/_{4}$ de la rose des vents, par les montagnes de *Cornouailles* et du *Devonshire*, ses eaux n'en sont pas moins sujètes à être violemment agitées par l'action de la lame, que favorisent l'évasement de l'ouverture méridionale, et la *nudité* de la mer, devant laquelle cette ouverture est placée. Pour procurer au fond de cette rade et au bassin d'Hamoase le calme qui leur manquait, MM. Rennie et Whidby ont fait le projet d'un barrage transversal en enrochement, désigné en Angleterre par le nom de *break-water* ou *brise-vague*, placé vers l'origine et un peu en avant de la partie rétrécie de la rade. D'après des profils fournis par M. Whidby, au mois de mai dernier (1823), la longueur du *break-water* est de 5380 pieds anglais (1639 mètres) (4). Cette longueur n'est pas exactement en ligne droite : les parties extrêmes font, avec la partie moyenne, des angles très-obtus, rentrant du côté du fond de la rade ; et de larges passes, très-praticables aux vaisseaux, sont réservées entre la digue et les rives est et ouest. Les dimensions transversales de cette digue, dans la partie la plus profonde, sont, d'après les profils ci-dessus cités, de 290 pieds anglais (88 mètres) de largeur à la base, réduits à 55 pieds anglais (16 mètres) au sommet, sur 62 pieds anglais (18 mètres) de hauteur. La largeur, à la base, est réduite sensiblement d'un quart, et la hauteur d'un tiers, dans les parties les moins profondes, le sommet se trouvant partout au même niveau. La matière de l'enrochement est du marbre extrait des collines qui bordent la rive gauche du Plym, un peu au-dessous de Plymouth. D'énormes blocs, dont quelques-uns, suivant M. Dupin, ont jusqu'à 120 et 130 mètres cubes de volume, sont extraits, transportés et placés, par des moyens que nous ne pouvons pas décrire ici, mais qui font beaucoup d'honneur aux auteurs du projet. M. Whidby, digne collaborateur de Rennie, après avoir partagé la gloire de la conception de l'entreprise, aura exclusivement celle de la terminer. La comparaison du *break-water* de Plymouth et de la digue ou *break water* de Cherbourg, a donné lieu à des discussions dans lesquelles les auteurs anglais (le reproche ne porte point sur Rennie) ont réuni, au tort de n'être pas toujours justes, celui d'employer parfois des expressions inconvenantes (5). M. Cachin, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, qui a dirigé les travaux de Cherbourg, a très-bien répondu aux imputations anglaises, dans un Mémoire fort étendu, publié en 1820. Il est bien reconnu, par tous les hommes instruits et impartiaux, que la digue de Cherbourg, qui a suggéré l'idée de celle de Plymouth, et qui est construite sur des dimensions plus considérables (*V.* CESSART), n'a été conduite, ni avec moins de talents, ni avec moins d'économie, que celle à laquelle elle a servi de modèle. — Le pont de *Southwark*, projeté et construit par Rennie, sur la Tamise, à Londres, dans l'intervalle compris entre les ponts de *Londres* et de *Blackfriars*, est, sans contredit, le monument le plus remarquable de son genre qui ait jamais existé. Ce pont, commencé en 1814 et terminé en 1818, est composé de trois travées, en fer de fonte, contrebutées et supportées par deux culées et deux piles en maçonnerie. La travée du milieu a 240 pieds anglais (73 mètres) (6) de corde ou d'ouverture, sur 24 pieds anglais (7 $^{3}/_{10}$ mètres) de flèche. Chacune des travées latérales a 210 pieds anglais (64 mètres) de corde ou d'ouverture, sur 21 pieds anglais (6 $^{4}/_{10}$ mètres) de flèche. L'épaisseur de chaque pile étant de 24 pieds anglais, la longueur totale entre les culées est de 708 pieds anglais (à très-peu-près 216 mètres); et depuis l'entrée jusqu'au milieu du pont, on ne monte que de 10 pieds anglais (3 mètres), c'est-à-dire, des $^{28}/_{1000}$ environ de la distance horizontale. La largeur totale du pont est de 42 pieds anglais (12 $^{8}/_{10}$ mètres); et, sur cette largeur, se trouvent deux trottoirs, chacun de sept pieds anglais (2 $^{13}/_{100}$ mètres). Le système de construction a le rare et bien précieux mérite de la grande simplicité: il est établi, autant que la différence des matières peut le permettre, à l'imitation des systèmes de *voussoirs* des ponts de pierre, et il en offre l'aspect. Ce sont de longues et épaisses plaques de fonte qui font l'office de voussoirs: chaque travée en a 13 sur le périmètre de son arc, composant ce qu'on appelle une *ferme;* et huit fermes pareilles sont placées sur la largeur, ce qui fait, en tout, 104 plaques ou *voussoirs* métalliques, pour chaque travée, dont le système est maintenu avec toutes les précautions d'art nécessaires. Le poids du fer employé dans cette construction est de 10425 tonneaux (13,612,703 kilogrammes), dont 50,763 kilogrammes seulement sont en fer forgé. On se bornera à ces détails descriptifs, pour ne pas excéder les bornes dans lesquelles une notice biographique doit être renfermée. On avait redouté, pour le pont de Southwark, eu égard à ses très-grandes dimensions, les effets pyrométriques de contractions et de dilatations successives, produits par l'alternative du froid et de la chaleur: les lecteurs pourront, à ce sujet, lire avec quelque intérêt, la traduction suivante d'un passage d'une lettre écrite par Rennie à l'auteur de cet article: « C'est, pour » moi, un grand plaisir de vous apprendre que toutes les parties de » cet ouvrage (le pont de Southwark) ont pleinement répondu à » mon attente; je n'ai encore remarqué aucune altération dans sa forme primitive, ni la moindre fracture dans aucune des pièces qui le » composent. Mon fils, qui a suivi, » avec une scrupuleuse attention, » les effets de la dilatation et de la » contraction, causées par la chaleur » et par le froid, est dans l'intention » de publier, un jour, les résultats » de ses observations: en attendant, » je vous dirai que le milieu de l'arche s'est élevé, verticalement, » d'environ $^{3}/_{10}$ de pouce (8 millimètres) par chaque augmentation » de 10 degrés de chaleur, tellement » que du point zéro jusqu'au 90e. degré du thermomètre de Fahrenheit, l'exhaussement de l'arc serait de 2 $^{7}/_{10}$ pouces (69 millimètres). La dilatation s'opère graduellement; et le temps employé » par le système des pièces de l'arche, à se mettre à la température » de l'atmosphère est (avant la pose » du plancher) de 3 ½ à 4 heures; » mais après la pose du plancher, ce

---

(1) Bassins d'entrepôt pour les vaisseaux marchands.

---

(2) La description de ce monument, accompagnée de planches, a été donnée par M. Dupin, de l'académie des sciences, etc. (*Voyage de la Grande Bretagne*, etc., tome II, 2e. partie, page 232 et suivantes). M. Dupin a beaucoup contribué à faire connaître et apprécier en France le merite de Rennie, et par l'ouvrage qu'on vient de citer, accompagné d'une très-intéressante Notice, et par un ouvrage précédent sur les ponts et chaussées d'Angleterre.

(3) L'ouverture à la mer est presque double de cette largeur moyenne. Un mille marin, ou une minute du méridien terrestre, vaut 1852 mètres; 100,000 mètres valent 54 milles marins.

---

(4) 1555 mètres suivant Dupin et Dutens ; 1364 mètres suivant Cachin : il est à présumer que ces ingénieurs ayant pris leurs mesures avant que l'enrochement fût étendu sur la ligne entière de la digue, n'en ont pas eu la véritable longueur. Dutens et Cachin ont aussi donné des dimensions transversales moindres que celles des profils de M. Whidby.

(5) « The multitude employed on the breakwater » of Cherbourg, the time occupied by that undertaking, and the *parade and ostentation* with which » it was conducted. (*Encyclopédie Britannique.*)

---

(6) Le pied anglais vaut 3048 dix millièmes de mètre; autrement, 10000 pieds anglais valent 3048 mètres.

» système, qui présentera une plus » grande masse de matières, exigera, nécessairement, plus de temps » pour suivre les différentes variations de la température. » D'après des notes remises à l'auteur de cet article par feu M. Panay, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, qui connaissait très-bien tous les monuments hydrauliques de Londres, où il a fait de longs et fréquents voyages, les travaux du pont de Southwark auraient été adjugés pour une somme revenant à 7,680,000 fr., non compris les abords, dont la dépense devait être des deux tiers de cette somme.—Le pont de Waterloo, projeté et construit par Rennie, sur la Tamise, à Londres, à-peu-près au milieu de la distance qui sépare le pont de Westminster du pont de Blackfriars, doit être mis au rang des plus beaux ponts existants en Europe, et fort au-dessus de tous les ponts en pierre construits en Angleterre jusqu'à ce jour. Il est établi de niveau, comme celui de Neuilli, et composé de 9 arches ovales, chacune de 120 pieds anglais (36 57/100 mètres) d'ouverture, et de 35 pieds anglais (10 66/100 mètres) de *montée*, depuis le niveau des naissances de la voûte jusqu'à la clef : ainsi le *surbaissement*, ou le rapport de la *montée* à l'ouverture, est entre le tiers et le quart. Nous observerons, en passant, que chacune des arches du pont de Neuilli a aussi 120 pieds d'ouverture ; mais il s'agit ici du pied français, qui excède le pied anglais d'environ ¾ de pouce, et le surbaissement n'est que de ¼. Chaque avant et arrière-bec des piles du pont de Waterloo, forme un socle angulaire portant deux colonnes accouplées, d'ordre *Pæstum*, et d'un effet à-peu-près semblable à celles du pont de Blackfriars. La largeur du pont entre les parapets est de 42 pieds anglais ; celle de chaque trottoir, de 7 pieds ; et celle de la chaussée, de 28. Les parapets ont 5 pieds de hauteur. Il est construit en pierres de granit blanc des carrières d'Écosse : la beauté de l'appareil ne laisse rien à desirer. Une des circonstances les plus remarquables de la construction de ce monument est la méthode suivie pour sa fondation. L'ingénieur La Bélye, qui a bâti le pont de Westminster, l'a fondé par caissons, procédé qui n'exige point qu'on isole, dans le lit du fleuve, et qu'on mette à sec les espaces sur lesquels il faut asseoir les fondations, ainsi qu'on le pratique au moyen d'enceintes appelées *batardeaux*. Le procédé des caissons a eu plusieurs applications en France, qui n'étaient pas toutes aussi bien motivées que celle dont La Bélye a donné l'exemple, déterminé, sans doute, par la difficulté et la dépense excessive que devaient entraîner l'établissement des *bâtardeaux*, et les *épuisements* qu'exige l'emploi de cette méthode, à une grande profondeur, sur un sol vaseux, et dans une localité sujète aux marées, qui s'y élèvent à une grande hauteur. Rennie n'a point été effrayé par de pareils obstacles, et a fondé par batardeaux et épuisements. C'est, sans doute, à ce mode de fondation qu'il faut attribuer une partie de l'énorme dépense du pont de Waterloo, qu'on évalue à vingt-cinq millions de francs (autant, à-peu-près, qu'ont coûté ensemble, les cinq ou six plus beaux ponts de France); et il n'a pas encore à ses abords, tous les débouchés nécessaires, qu'on n'obtiendra qu'avec un nouveau sacrifice de capitaux considérables. Il est tout simple que les Anglais soient enthousiastes de ce superbe pont, qu'ils regardent comme supérieur à tous les monuments de même genre, tant pour la solidité que pour la beauté des formes; et l'on peut affirmer avec confiance, que, sur le premier point, le pont de Waterloo remplit toutes les conditions exigibles : mais les ingénieurs qui sont pénétrés de l'esprit de l'école française, regrettent que Rennie, à qui la faculté de créer ne manquait pas, ait imité, du pont de Blakfriars, les colonnes placées aux extrémités de ses piles. D'après la manière de voir et de sentir de l'école dont on vient de parler, l'ensemble d'une construction, considéré même dans les détails de pure décoration, doit se présenter à l'œil comme formé d'éléments qui concourent à un but commun : il faut que toutes les parties du système paraissent tendre à ce but, en se prêtant des secours mutuels, qui les rendent, si l'on peut s'exprimer ainsi, *solidaires* les uns pour les autres. Or ce principe de goût, ou, si l'on veut, de convenance, n'admet point des colonnes *oiseuses*, adossées sans *fonctions utiles*, aux véritables supports de l'édifice, et dont l'existence n'est motivée par aucune condition de stabilité : les conditions de cette espèce sont cependant les premières auxquelles un pont doit satisfaire, celles dont la garantie doit être aperçue dans chaque pierre du monument. Il y a plus : l'application, aux ponts, du système *architectural* des colonnes, n'a pas été goûtée en France, même en remplissant les conditions requises de stabilité. Perronet, après avoir bâti le pont de Sainte-Maixence suivant ce système, aurait voulu l'adapter au pont de Louis XVI : mais cette partie du projet a été rejetée par le conseil-général des ponts-et-chaussées; et l'on a construit, suivant la manière ordinaire, des piles à parements lisses. Le pont de France qui a le plus d'analogie avec celui de Waterloo, est le pont de Neuilli : la hauteur des arches de celui-ci est moindre, par rapport à leur ouverture, que celles du premier; et de plus, des évasements que les constructeurs désignent par le nom barbare de *cornes de vache*, donnent au pont de Neuilli un aspect de légèreté qui produit un effet très-agréable. Le spectateur, en même temps qu'il éprouve un sentiment de plaisir, dû à l'élégance des formes extérieures, éprouve aussi un sentiment de sécurité, en aperçevant, dans l'ombre, les *cintres primitifs* qui lui garantissent la stabilité de l'édifice. Il faut convenir que ce pont, considéré quant à ce qui frappe les yeux, prouve que la sévérité des convenances fait ressortir, plutôt qu'elle ne gêne, un goût sûr, un tact fin et délicat : la sagesse de son ordonnance, la pureté de ses proportions, n'ont point encore été surpassées, nous oserions presque dire égalées. Il y a environ quarante ans que sa solidité fut violemment attaquée dans un écrit présenté à l'académie royale des sciences, qui fit quelque sensation; c'est à l'occasion de cet écrit, et avec une réfutation en main, que l'auteur du présent article comparut, pour la première fois de sa vie, devant le savant aréopage : mais le monument laissera en arrière, à une distance de bien des siècles, et ses détracteurs, et ses apologistes. Rennie avait projeté un pont en remplacement du *pont de Londres*, sur des dimensions supérieures à celles de tous les ponts connus. On conserve ce projet, auquel une commission de la chambre des communes a donné la préférence sur trente autres présentés pour remplir le même objet. Ce grand ingénieur a été enlevé aux sciences, aux arts et à ses nombreux amis, le 16 octobre 1821. Il était venu en France, en 1819: le gouvernement et les ingénieurs français s'étaient empressés de l'accueillir, et de lui fournir toute les facilités desirables pour remplir l'objet de son voyage, qui était l'examen de nos principaux monuments hydrauliques. Il laisse deux fils, dont l'aîné s'est déja distingué dans la direction de travaux importants: le plus jeune a été occupé, sous l'inspection de son père, à l'érection des nouveaux ponts de Londres; c'est de lui qu'il est question dans le fragment de lettre cité plus haut.

P—NY.

RENOU (ANTOINE), secrétaire perpétuel de l'ancienne académie de peinture, naquit à Paris, en 1731, fit d'excellentes études, et obtint souvent des couronnes à l'université. Cependant un penchant irrésistible, qui portait son génie vers les arts du dessin, le décida pour la peinture. Pierre et Vien furent les maîtres qui dirigèrent ses rapides progrès. Déjà il avait remporté le second prix de peinture, et il était à la veille de conquérir le premier, lorsque, vers l'an 1760, il fut appelé à la cour du roi Stanislas, comme peintre de ce prince. Estimé et distingué par ce bon roi, recherché par toute la cour, il devint, par la diversité de ses connaissances, l'ame des plaisirs de cette cour. Doué d'une belle figure, d'un bel organe et d'une taille avantageuse, il brillait à Lunéville, soit qu'il prît le masque de Thalie, la lyre d'Anacréon, ou le pinceau d'Apelle. A la mort de Stanislas, Renou revint à Paris, et se livra plus que jamais à la peinture. Il se fit agréer à l'académie, en 1766, sur un tableau représentant *Jésus parmi les docteurs*, et recevoir, en 1781, sur un des tableaux du plafond de la galerie d'Apollon, représentant l'*Aurore*. L'Académie ayant été supprimée à la révolution, Renou fut attaché aux écoles spéciales de peinture, avec le titre de secrétaire et de surveillant des études. Parmi ses productions pittoresques, on distingue: le Tableau d'*Agrippine, débarquant à Brindes, avec l'urne contenant les cendres de Germanicus;* un autre représentant une *Annonciation*, qui se voyait dans une église de religieuses à Saint-Germain-en-Laie. Il a peint aussi un plafond pour l'hôtel des Monnaies de Paris, et un autre, qui n'existe plus, au théâtre Favart. En général, les compositions de Renou sont d'une belle ordonnance. On y reconnaît une érudition profonde et un génie éclairé. Peut-être aussi s'aperçoit-on un peu, qu'il n'avait pas vu les chefs-d'œuvre de l'Italie. Il venait d'arriver de Lunéville, et jusque-là il n'avait regardé la poésie que comme un amusement, lorsqu'un jour, se trouvant en société avec des hommes de lettres connus, la discussion s'établit sur les difficultés de la poésie et celles de la peinture. Lemierre, présent à cette dispute, prend chaudement la défense de la poésie, et soutient sa suprématie: Renou, poussé à bout, défie Lemierre de faire un tableau, et s'engage à composer une tragédie. La tragédie fut faite, c'est celle de *Térée et Philomèle;* cette pièce, qui fut jouée au Théâtre Français, en 1773, est imprimée. Ce premier triomphe de Renou, ainsi que l'affaiblissement de sa vue, le déterminèrent à cultiver la littérature : il entreprit la traduction en vers du poème latin de Dufresnoy sur la peinture. Il était là dans son domaine : aussi cet ouvrage, surtout pour les Notes, a-t-il obtenu l'estime des artistes, et celle des connaisseurs. Encouragé par ce succès, Renou entreprit de traduire en vers la Jérusalem délivrée. Déjà, quatre chants étaient terminés, lorsqu'il perdit son manuscrit ; mais, ne se laissant pas abattre par cet accident, il les recommença, et acheva même entièrement sa traduction, dans laquelle il y a d'assez beaux vers. Toujours devoué aux arts, Renou ne laissait jamais passer une exposition publique, sans éclairer les amateurs par quelques brochures. On se rappelle encore la *Lettre du marin*, et celle *de M. Bonnard, marchand bonnetier.* Ses critiques, loin d'être décourageantes, étaient très-gaies, et aussi instructives pour les artistes que pour le public. Parvenu à l'âge de soixante-seize ans, plus occupé des lettres et des arts, que des calculs de l'intérêt, il termina sa carrière en décembre 1806, laissant une veuve et deux enfants sans fortune. Il existe, dans le Moniteur de juillet 1809, une Notice beaucoup plus étendue sur Renou, par l'auteur de cet article. P—E.

RENOU DE CHAUVIGNÉ. *V.* JAILLOT.

RENTI (GASTON-JEAN-BAPTISTE, baron DE), l'un des fondateurs de la société des frères cordonniers, naquit en 1611, au château de Beni, dans le diocèse de Baïeux, d'une ancienne famille originaire de l'Artois. Après avoir achevé ses études au collége de Navarre, et sous les Jésuites à Caen, il revint à Paris, à l'âge de dix-sept ans, compléter son éducation à l'académie de la jeune noblesse, où il se rendit bientôt très-habile dans tous les exercices du corps. Il apprit en même temps les mathématiques, y fit des progrès remarquables, et composa sur cette science plusieurs *Traités* restés en manuscrit (1). Naturellement pieux, la lecture de l'Imitation de Jésus-Christ acheva de le désabuser des vaines grandeurs du monde ; et il résolut d'embrasser la vie religieuse dans l'ordre des Chartreux, si connu par son austérité. Ses parents, qui n'avaient pas d'autre enfant, combattirent ce dessein, et lui firent épouser la fille du comte de Graville, jeune personne qui joignait à la beauté beaucoup d'esprit et de vertus. Malgré sa modestie, le baron de Renti fut député par la noblesse aux états de Normandie, où il se fit remarquer par une prudence et une sagacité que ne donne pas toujours l'habitude des affaires. Il avait acheté, pour plaire à ses parents, une compagnie de cavalerie ; et il servit dans les guerres de Lorraine, avec une distinction qui lui valut les éloges de Louis XIII, et l'estime de plusieurs grands capitaines, entre autres du duc de Weimar. Insensible à des prévenances dont tant d'autres auraient été flattés, le baron de Renti ne soupirait qu'après la retraite, et menait à la cour, comme au milieu des camps, une vie détachée et pénitente. Enfin, à l'âge de vingt-sept ans, il se démit de ses emplois pour se consacrer uniquement à Dieu, et prit pour directeur le P. Condren, supérieur-général de l'Oratoire, qui lui fit faire de grands progrès dans la piété. Son inépuisable charité s'exerça bientôt sur tous les malheureux qu'elle pouvait atteindre: outre les secours abondants qu'il distribuait lui-même dans ses terres, ou qu'il faisait parvenir à de pauvres familles, il étendit ses libéralités jusque sur les côtes d'Afrique, où il fit racheter un grand nombre de Chrétiens qui gémissaient dans l'esclavage. Il se dévoua, dans les hôpitaux, au service des malades, et ne connut aucune misère qu'il ne s'empressât de la soulager. Il devint l'ami du vénérable Buch, surnommé le *bon Henri* (*V.* Buch, VI, 200), l'encouragea dans son projet de la société des frères cordonniers, dont il fit les premiers fonds, et qu'il se proposait de doter d'une manière convenable. Les austérités qu'il pratiquait affaiblirent sa santé : mais il ne voulut pas s'en relâcher; et il mourut à Paris le 24 avril 1649, âgé de trente-sept ans. Son corps fut porté à Citri, qu'il avait habité dans ses dernières années, et inhumé sans pompe ; mais, en 1658, l'évêque de Soissons le fit déposer dans un tombeau de marbre, que sa veuve lui avait érigé devant le maître-autel de l'église paroissiale. Le baron de Renti laissa de son mariage quatre enfants, deux garçons et deux filles, qui furent les héritiers de ses vertus. Le P. de Saint Jure, jésuite, a publié la *Vie de Renti*, Paris, 1651, in-4°., réimprimée huit ou dix fois, in-12, et traduite en italien et en anglais. On peut aussi consulter l'*Histoire des Ordres monastiques* par Helyot, VIII, 184 et suiv., et les *Vies des Pères*, par Godescard, au 25 octobre. Le *Portrait* du baron de Renti, a été gravé par Louis Audran, in-fol. W—s.

---

(1) L. Josse Leclerc, dans la *Bibliothèque de Richelet* (*V.* LECLERC), croit pouvoir attribuer à Renti : *L'Introducteur en la Cosmographie*, par G. J. B. D. R., édition revue, corrigée et augmentée de plus des deux tiers, par Louis Coulon, Paris, 1645, 2 vol. in-8°. Les initiales sont effectivement celles de Gaston-Jean-Baptiste de Renti.

REPKOW. *Voy.* Ebco.

REPNIN (Nicolas Wasiliewitsch, prince), feld-maréchal russe, né en 1734, était fils du prince de ce nom, qui commanda un des corps d'armée de Pierre Ier., dans les guerres contre Charles XII, s'empara de Stettin, en 1713, et mourut le 31 juillet 1748. — Le fils embrassa la même carrière, et s'y distingua par une valeur brillante et par des talents peu communs. Durant la guerre de Sept-Ans, il avait fait presque toutes les campagnes avec les Français, comme volontaire dans leurs armées, et était venu passer ses quartiers d'hiver à Paris. « Là, dit Rulhière, dans la liberté des conversations françaises où » toutes les opérations du ministère » et les événements d'une guerre malheureuse étaient représentés comme le dernier période de la décadence de la nation, où tout ce qui » était étranger était loué par une opposition satirique à tout ce qui se » faisait dans le pays, Repnin, quand » le gouvernement français commençait déjà à tomber dans le mépris, » n'avait pas conçu une grande opinion de la puissance française. Envoyé ensuite, par Pierre III, à la » cour de Berlin, dans un temps où » le roi de Prusse cherchait à disposer de toutes les forces de la Russie, il s'était vu l'objet des attentions séduisantes de ce héros. » Tout chez l'étranger avait donc contribué à exagérer, dans son imagination, l'idée de la puissance russe. Ces dispositions, jointes à un dévouement aveugle aux volontés de sa souveraine, et à un caractère altier, le firent choisir, en 1764, peu après la mort d'Auguste III, pour aller seconder l'ambassadeur Kayserling, dans l'élection de Stanislas Poniatowski. Neveu du comte Panin principal ministre de Catherine, Repnin reçut de lui des instructions secrètes, bien plus positives et plus pressantes que celles même de cette princesse. Initié d'ailleurs dans le secret des liaisons qu'elle avait avec ce seigneur polonais, le libertinage les ayant unis eux-mêmes d'une sorte d'amitié, Repnin éprouvait de la joie à penser qu'il pourrait faire roi un ancien confident ou compagnon de ses désordres, un homme sous le nom duquel il espérait régner; car l'extrême faiblesse de Poniatowski autorisait ceux qui agissaient en sa faveur à concevoir cette espérance. Catherine avait chargé Kayserling de communiquer à tous les grands une lettre dans laquelle elle énonçait ses motifs pour exclure l'électeur de Saxe. Kayserling mit beaucoup de ménagements dans cette communication: il flattait les Polonais pour les dompter; et maniant habilement leurs passions, il n'en parvenait pas moins sûrement à son but par sa feinte modération. Repnin au contraire voulut, dès les premiers jours de son arrivée à Varsovie, renverser tous les usages de la république, nommer le roi avant la diète de convocation, avant la tenue des diétines. Enfin, l'un par son adresse, l'autre par ses menaces, arrachèrent l'élection de Poniatowski (le 7 septembre 1764). Kayserling, depuis long-temps malade, expira le jour même où ce prince commença de régner. Repnin lui succéda, malgré les Czartorinski, comme ambassadeur. L'élection de Poniatowski était bien le principal, mais non l'unique objet de ses efforts ainsi que de ses instructions. La fameuse affaire des dissidents intéressait également Catherine, et fournissait à sa politique l'occasion ou plutôt le prétexte de perpétuer son intervention dans le régime intérieur de la Pologne. Le 14 septembre 1764, Repnin présenta une note pour demander que la diète accordât aux dissidents le libre exercice de leur religion, et les admît à posséder des charges et des dignités à l'égal des catholiques: la diète de 1765 refusa de se prêter aux vues de Catherine à cet égard. Il s'opposa également aux divers réglements que les Czartorinski et le grand chancelier voulaient introduire dans la constitution pour rétablir l'ordre dans l'administration sans restreindre le pouvoir monarchique, et notamment à la funeste disposition qui exigeait l'unanimité des votes pour la formation de la loi, disposition qui était la source de tous les abus qui avaient perdu la république. N'ignorant pas que les Czartorinski s'étaient plaints de lui à l'impératrice, et avaient essayé de traverser sa nomination comme ambassadeur, il s'efforçait d'arracher de leurs mains toute l'autorité du nouveau règne, et s'appuyait sur l'opposition de la jeune noblesse, naturellement portée à se moquer de l'exigeante austérité de ces vieillards, et envieuse de leur crédit. Bientôt même brouillé avec le roi par une rivalité de galanterie, il accusa, avec une égale animosité, auprès de Catherine, et Stanislas et ses deux oncles. Stanislas se brouilla de son côté avec ces derniers; en sorte qu'un concert de plaintes, d'accusations et de récriminations des uns et des autres entre eux et contre l'ambassadeur, fut porté jusqu'aux pieds du trône de l'impératrice. Saldern fut chargé de réconcilier la cour de Varsovie. Il écouta avec une patience et une impartialité apparentes les griefs du roi contre ses oncles, ceux de ces princes et du monarque contre Repnin, les engageant même à adresser leurs plaintes directement au comte Panin. Mais connaissant l'extrême affection de ce dernier pour Repnin, le rusé médiateur écrivait lui-même à ce ministre de la manière la plus favorable sur le compte de l'ambassadeur. La médiation de Saldern ne fit qu'assoupir les ressentiments. La diète approchait. Repnin, craignant l'influence de Soltik, évêque de Cracovie, le fit menacer, s'il persistait dans son opposition aux intérêts de la Russie, de voir ses terres ravagées, les revenus de son évêché séquestrés, sa personne exposée, et ses parents même rendus responsables de ses actions. Ces menaces, comme on le verra, n'ébranlèrent point le prélat, qui se plaignit au roi de la tyrannie exercée par le ministre d'une puissance étrangère. Les autres évêques, à qui Repnin fit défendre de parler à la diète sur les dissidents, répondirent que leur dignité d'évêques et de sénateurs leur interdisait le silence. Repnin parut inquiet et embarrassé; mais se sentant fort de l'appui de quarante mille Russes qui bordaient la frontière, tout prêts à se joindre aux vingt mille déjà répandus sur le territoire polonais, il publia une déclaration en faveur des dissidents, Grecs, Luthériens, Calvinistes, dans les termes de celle du 17 septembre 1764, y ajoutant seulement que la czarine était résolue à employer la force contre les oppositions qui se rencontreraient. Du reste, il se taisait sur un autre point litigieux entre les deux états, concernant la démarcation des limites, et sur la proposition qu'il avait précédemment faite d'une alliance offensive. Les raisons contradictoires furent exposées à Pétersbourg même, par l'ambassadeur de Pologne, et par un émissaire des dissidents. Sans examiner ces raisons, l'impératrice fit rédiger une note où les prétentions de ceux-ci étaient un peu modifiées, et dit, en la remettant à l'ambassadeur : « Si » on ne m'accorde pas ce que je de» mande ici, mes demandes n'au» ront plus de bornes. » Les résolutions des évêques et de la plupart des députés rappelèrent Stanislas au soin de sa propre dignité : il promit de seconder la résistance qu'on se proposait de faire dans la diète ; il l'annonça même à l'ambassadeur russe, dans une audience publique. Mais les intrigues de Repnin ne tardèrent pas à faire avorter chez ce prince de généreuses déterminations. Laissant assoupir l'affaire de la religion, ce ministre encouragea ceux qui montraient de l'opposition aux desseins de la cour, et leur promit la protection de la Russie, en même temps qu'il fit ravager par six mille Russes, appelés auprès de Varsovie, les terres des députés qui refusaient de se courber sous sa verge de fer : il envoya même des troupes vivre à discrétion, dans les domaines du roi. La czarine, ayant appris avec indignation les déterminations courageuses de Stanislas, lui reprocha hautement d'avoir fait une affaire de religion de ce qui, suivant elle, n'était qu'une affaire de politique : elle signa la promesse d'appuyer, à main armée, les efforts qu'allaient faire les dissidents, en se confédérant pour obtenir par la force ce que la république leur refusait, les assurant que cet appui serait de 40,000 hommes. Repnin, qui eut ordre de ne plus modifier les demandes déjà faites, obtint une audience de la diète, et lui présenta un mémoire rempli des prétentions les plus exagérées. Enfin le roi et les Czartorinski, craignant de se perdre, et la patrie avec eux, par une plus longue résistance, avaient pris le parti de céder; mais, feignant une indisposition, le prince Auguste s'absenta de la diète. L'ambassadeur russe, qui assistait aux séances, et examinait tout de sa tribune, placée au-dessus du trône, alla lui-même le chercher, et triompha de ses refus, autant par ses promesses que par ses menaces. Ce prince se rendit à l'assemblée, exposa les demandes de la cour de Russie, et conclut à ce que l'augmentation de l'armée, ni aucune imposition, ne pussent avoir lieu à la pluralité des voix. Il fit ensuite décréter que l'opposition d'un seul nonce suffirait pour rendre nulle toute délibération relative aux affaires d'état. Le lendemain, l'évêque de Cracovie fit passer, par forme de concession, quelques dispositions favorables aux dissidents, sur la base des modifications proposées antérieurement par Repnin. Mais les temps étaient changés; ces concessions, qui terminèrent les travaux de la diète, ne satisfirent ni les dissidents, ni Repnin, mécontent de ce que l'alliance offensive, et la nouvelle démarcation des limites, n'avaient pas été seulement proposées. L'orage qui grondait sur la Pologne ne fut donc point détourné. Catherine, insistant pour la totalité des demandes des dissidents, fit entrer quarante mille hommes en Pologne à l'effet de soutenir leur confédération, qui eut lieu le 20 mars 1767, à Thorn et à Slouck en Lithuanie. Le roi, ne reconnaissant pas dans la noblesse dissidente le droit de se confédérer, refusa audience à la députation. Nouvelles menaces de Repnin, de commencer sur le-champ les hostilités; ces menaces étaient déguisées sous le nom de représentations amicales. Toujours faible, Stanislas a recours à des subtilités, et reçoit les députés comme envoyés par le corps des dissidents, et non comme membres d'une confédération. Mais c'était en vain que les dissidents s'étaient confédérés, si la nation refusait de s'assembler pour juger leurs plaintes. Repnin, profitant du mécontentement qu'une partie de la nation ressentait de la faiblesse et des tergiversations du roi et des Czartorinski, dont les constitutions avaient détruit plusieurs prérogatives de la noblesse, eut l'idée de réunir ensemble, sous la médiation russe, les deux ligues, l'une catholique, composée du corps de la noblesse, et l'autre dissidente. Il répandit une déclaration de Catherine, qui promettait protection à ces mécontents, portait d'ailleurs des paroles de paix et de réconciliation aux divers partis, et les engageait à former une association légale, ou, en d'autres termes, une confédération extraordinaire : Frédéric II émit une déclaration semblable. La haine contre les Czartorinski, la promesse faite secrètement, au nom de Repnin, par des émissaires russes, de détrôner le roi, enfin l'espoir de la vengeance, entraînaient la plus grande partie de la noblesse. Cependant dès la première conférence avec Repnin, les républicains virent avec effroi l'autorité qu'il prétendait s'arroger dans leurs assemblées : il semblait ne vouloir que sanctionner, par leur présence, des résolutions déjà prises. Le plan d'une confédération générale et d'une confédération particulière était dressé. On promettait d'y accéder à toutes les demandes des dissidents. On y faisait supplier

Catherine par les confédérés, d'étendre sa garantie à tous les actes du gouvernement; enfin ces premiers actes étaient remplis de protestations de respect envers le roi. Comme on sut que Repnin avait chaque jour, avec lui, des entretiens secrets, on le crut vendu à ce prince; et les confédérés, se persuadant que l'impératrice le désavouerait, se flattèrent qu'une fois formée, la confédération générale serait assez puissante pour que la Russie en respectât l'autorité. Repnin lui-même semblait le pressentir; car il disait au palatin de Kiovie: « Tout » ce que vous demanderez au nom » de la nation confédérée, on vous » l'accordera. » On dissimula avec lui; et il fut décidé que, le 24 mai 1767, toutes les confédérations éclateraient à-la-fois, et se réuniraient à Radom, à huit lieues de Varsovie, pour y signer la ligue générale. Le roi fit déclarer à Repnin, par ses ministres, qu'il convoquerait une diète extraordinaire, dont la session commencerait le 5 octobre suivant. En moins de huit jours, plus de soixante mille gentilshommes eurent donné aux mécontents leur parole et leur signature. Repnin porta au roi toutes les listes qu'on lui avait envoyées des provinces, et dit, en les lui montrant: « Vous voyez bien » que je suis votre maître; votre » couronne ne tient plus qu'à votre » soumission. » Mais l'empressement se changea en défiance à la seule lecture du manifeste, dans lequel on demandait à la czarine de garantir les lois à faire; et presque partout il fut rejeté. Repnin multiplia ses intrigues et ses ruses pour conserver son influence: il les employa auprès du grand-général Branicki, pour le tenir en sa puissance. Ce sage vieillard s'arrêta à quelques lieues de Varsovie, et ne donna point dans le piége. Les troupes russes s'approchèrent de Radom; et le commandant fit signer de force, par l'ordre de Repnin, un acte contenant toutes les dispositions du manifeste rejeté. La trame de cette opération fut concertée avec Podoski, que Repnin avait fait nommer primat, et qui, en cette qualité, signa le premier. Ce fut le prélude d'autres exigeances de la part de l'ambassadeur. Poniatowski, tremblant pour les prérogatives de sa couronne, prit le parti d'une soumission entière aux volontés de la Russie: il céda sans résistance, à Repnin, le droit d'accorder toutes les grâces, se réservant à peine celui de recommander. Il devint, en quelque sorte, un de ses flatteurs et de ses plus dangereux émissaires. Saisi, pour ainsi dire, de l'autorité royale, cet autre duc d'Albe obligea, par les plus horribles violences, la plupart des nonces, à signer entre ses mains l'engagement d'obéir en tout à la Russie. Peu de jours avant l'ouverture de la diète, il rassembla chez lui les évêques, et leur annonça que quiconque persisterait dans sa résistance, s'en répentirait: ces vénérables prélats parurent résolus à se laisser enlever pour la Sibérie, dont il les menaçait. Le primat seul éluda de répondre. — Enfin la diète s'assembla; l'évêque de Cracovie qui avait réglé les affaires de son diocèse et les siennes propres, au cas qu'il fût exilé, s'éleva avec force et résignation contre les projets de la Russie; et son discours fut appuyé par le comte Rzewuski, palatin de Cracovie. Après cette première séance, des détachements russes allèrent ravager les terres du palatin et de l'évêque. Cela n'arrêta pas le zèle de Zaluski, évêque de Kiovie, et du nonce de Podolie Rzewuski, dans la séance suivante. De son côté, Krasinski, évêque de Kaminieck, avant de se rendre à la diète, agit auprès de la Porte pour l'exciter à la guerre, si la czarine ne retirait pas ses troupes de la Pologne. Cette princesse avait copie des lettres et des mémoires de Krasinski; et Repnin, n'osant l'envoyer enlever sur les frontières turques, l'attendait à Varsovie pour le faire arrêter. Les envoyés de la confédération à Moscou, firent de vains efforts pour éclairer Catherine sur le despotisme extravagant de Repnin. On leur répondit qu'il avait sa confiance, et des pleins-pouvoirs. « L'impératrice est une grande » princesse, leur disait le ministre Panin; le prince Repnin est mon neveu, et vous serez heureux malgré vous. » Soutenu aussi efficacement, Repnin annonça qu'il ne se départirait pas de ses demandes, et que, pour s'y soustraire, il fallait l'enterrer lui et les quarante mille Russes qui étaient en Pologne : il ne put obtenir la pluralité des voix. Il avait suspendu son projet d'enlèvement des chefs de l'opposition, jusqu'à l'arrivée de Krasinski : mais celui-ci n'eut garde de se montrer. Il se cacha dans un faubourg de Varsovie, et fit proposer à l'évêque de Cracovie une conjuration secrète de toute la Pologne, à la suite de la protestation d'un nonce contre les décrets de la diète : il recommandait d'attendre, pour éclater, les mouvements hostiles des Turcs, dont il se croyait assuré. L'évêque de Cracovie se pressa de confier à ses amis l'exécution de ce dessein : des rapports vagues le portèrent à la connaissance du roi, qui, soupçonnant le prélat d'avoir voulu le détrôner, informa aussitôt Repnin de ces mesures. L'enlèvement des évêques de Cracovie et de Kiovie, et de Wenceslas et Severin Rzewuski, depuis long-temps médité, eut lieu le soir même; et dès le lendemain on leur fit prendre la route de Smolensk : plus tard, quand les confédérations éclatèrent, ils furent transférés en Sibérie. Après cette violation du droit des gens, Repnin ne garda plus de mesure. La diète ayant fait demander si elle ne pouvait pas espérer quelques modifications? « Aucune, » répondit-il avec la fierté d'un satrape. Depuis les moindres emplois jusqu'aux dignités les plus considérables, tout fut conféré, non-seulement à sa recommandation, mais sur sa simple désignation. Ses secrétaires vendirent publiquement les diplomes de toutes les charges polonaises : il se permit avec Stanislas des procédés si humiliants, que, malgré leur haine contre ce prince, tous les Polonais s'indignaient de voir avilir à ce point un homme qu'on les forçait d'appeler encore leur roi. (1) La diète, intimidée, chargea une commission d'arranger à l'amiable, avec l'ambassadeur russe, les contestations relatives aux dissidents. Le traité du 24 février 1768, et deux actes séparés de la même date, établissant, le premier, les droits des dissidents, et quelques principes sur la religion dominante, le second, les lois constitutives de l'état, et notamment le ridicule et abusif *liberum veto*, furent le résultat de ces négociations. La diète fut terminée le 5 mars 1768, et la confédération de

---

(1) Un jour que Stanislas était au spectacle, l'ambassadeur tarda beaucoup à s'y rendre. Voyant qu'il ne venait pas, on leva la toile, et l'on commença. On en était déjà au deuxième acte, lorsque Repnin arrive, piqué de ce qu'on ne l'a pas attendu, il fait interrompre le spectacle, et recommencer la pièce.

Radom dissoute. Mais la paix ne s'ensuivit pas : tous ces actes de souveraineté exercés en Pologne par Catherine II, ou en son nom, avaient soulevé les esprits ; et l'orgueilleuse violence de Repnin n'avait fait que les exaspérer davantage. Les confédérés n'avaient pas encore quitté Radom, que le bruit de la formation de la confédération de Bar était déjà répandu. La première réunion avait commencé le 29 février. Le comte Krasinski et les cinq Pulawski se mirent à la tête de cette ligue. Repnin, personnellement attaqué dans le manifeste qu'elle publia, fut outré de colère, et menaça de faire massacrer les confédérés par les troupes russes, ou de les faire périr du dernier supplice. Il força les sénateurs restés à Varsovie, d'implorer, au nom de la république, les secours de la Russie. Quelques-uns s'absentèrent et firent des protestations : la majorité trembla devant le mot *Sibérie*, sorti de sa bouche. Dès-lors, l'armée russe marcha contre les confédérés ; ils obtinrent sur elle quelques avantages : Repnin, qui attendait des ordres de Pétersbourg sur cette levée de boucliers, crut devoir se prêter à une nouvelle résolution du sénat, de députer vers eux Mokranowski pour écouter leurs griefs. C'était un homme droit, courageux et populaire. Des conférences furent demandées, et les hostilités suspendues. Dans ces entrefaites, arriva le frère de Repnin, qui lui apportait, avec la ratification du traité du 24 février, des signes éclatants de la satisfaction de l'impératrice, l'ordre de Saint-Alexandre, une gratification de cinquante mille roubles, le brevet de lieutenant-général, etc. Il lui remit aussi une déclaration de Catherine contre les confédérés de Bar, qu'elle regardait comme rebelles à leur patrie et ennemis de son empire : elle ordonnait au roi de joindre ses troupes aux Russes, sous peine de voir dévaster la Pologne par le fer et le feu. Repnin, profitant de la sécurité des confédérés, les fit attaquer aussitôt sur divers points ; et le roi eut la faiblesse de consentir à ce que ses troupes se réunissent aux Russes. Le désespoir opéra un soulèvement dans toute la Pologne. Dans sa défiance, Repnin s'emparait même des munitions de guerre des Polonais de son parti. Sa tyrannie ne fit qu'augmenter après la découverte du complot de Dzirzanowski, qui s'était chargé de l'enlever, et qui avait osé proposer cette courageuse entreprise au timide Stanislas. Les confédérations se multipliaient au milieu des massacres : celle de Cracovie faillit entraîner le bombardement et la ruine de cette ville, qui tomba après un siége de six semaines. La longueur de ce siége, et les menaces de guerre de la part de la Turquie, avaient donné à Catherine des inquiétudes ; et Repnin, chargé par elle de tenter toutes les voies d'accommodement, avait mandé les chefs des dissidents, pour, en sauvant la honte d'un pas rétrograde, les faire renoncer eux-mêmes aux prérogatives qu'il leur avait fait accorder. On regarda comme certaine la disgrace de Panin, qui, peu auparavant, avait promis le maintien de la paix avec la Porte ; et les courtisans se flattaient que la disgrace de l'oncle entraînerait celle du neveu. Mais l'impératrice, satisfaite de s'être justifiée aux yeux de son peuple par un mécontentement ostensible, conserva Panin au ministère. Quant à Repnin, elle fit annoncer partout que son ambassade allait finir, et affecta de se plaindre d'avoir toujours été mal informée des dispositions des Polonais. Malgré ces plaintes simulées ou réelles, il osa donner à l'impératrice l'espérance d'armer contre les Turcs la nation polonaise. Il voulait faire cette proposition dans la diète, qui était prochaine. Catherine agréa le projet, et le chargea d'offrir au roi, à cette condition, le commandement des armées. Il fallait qu'elle eût un profond mépris des hommes, ou qu'elle s'aveuglât d'une manière bien étrange sur le degré d'ascendant que Poniatowski avait conservé sur sa propre nation. Il ne se fit pas illusion; car il répondit par ce vers :

« Connais-tu quelque Dieu qui fasse un tel prodige? »

Repnin eut beau lui représenter que c'était au roi nommément que les Turcs faisaient la guerre, qu'ils attaquaient son élection dans leur manifeste, et le déclaraient indigne de régner. Stanislas, se renfermant dans les limites d'une politique circonspecte, refusa de se prêter à ce rôle dangereux : l'abandon total que Catherine lui signifia pour se venger de ce refus, et les outrages de Repnin, ne purent le détourner de sa résolution. Tout au reste, dans Varsovie, opposa une égale résistance à ce projet insensé de Repnin. Bientôt il abandonna à son successeur les affaires qu'il avait amenées à la plus horrible confusion, et se rendit à l'armée. Il obtint le commandement d'un des principaux corps de celle du comte Roumanzoff, et seconda efficacement ce grand général, soit dans les batailles de Kartal et de Kagoul (en 1770), soit en s'emparant d'Ismaïlow. Son heureuse coopération, pendant toute la durée de cette guerre, fit jeter les yeux sur lui pour la négociation de la paix. Il signa le traité de Kaïnardgi (21 juillet 1774), comme plénipotentiaire de Catherine, qui le nomma ensuite son ambassadeur à Constantinople. Il réussit, dans ce nouveau poste, à empêcher une nouvelle rupture. La construction d'une forteresse entre Kertsch et Ienikalé, la protection accordée aux rebelles de Crimée, l'élection de Sahin-Gueraï à la dignité de khan par la protection des Russes, leurs usurpations enfin, avaient singulièrement irrité le divan. Le grand-visir déclara lui-même au prince Repnin qu'à moins que le khan ne rentrât sous la domination de la Porte, et que la Russie ne restituât Kertsch et Iénikalé, la paix ne serait pas de durée. Il importait à la czarine de détourner une nouvelle guerre, au moins jusqu'à ce qu'elle y fût préparée; et son ambassadeur remplit très-bien ses intentions, en calmant les ressentiments de la Porte. Le roi de Prusse engagea la France à conseiller au divan un arrangement, qui eut lieu, et fut consacré, postérieurement à la mission du prince Repnin, par la convention explicative du traité de Kaïnardgi, signée à Constantinople, le 21 mars 1779. Reconnaissante du service que lui rendait Frédéric II, Catherine, à son tour, s'interposa pour terminer les différends que la succession de Bavière venait d'occasionner entre Marie-Thérèse et ce prince; et, pour appuyer son intervention diplomatique, elle fit marcher vers les frontières de la Gallicie, une armée de trente mille hommes, sous les ordres du prince Repnin. Il arriva le 20 déc. 1778, à Breslau, déploya le double caractère de général et d'ambassadeur, et proposa la médiation de sa cour pour parvenir à un accomodement. En même temps une déclaration conforme à cette proposition fut adressée au prince de Kaunitz : les démonstrations guerrières de la Russie, et les instances du cabinet de Versailles, ayant amené Marie-Thérèse à l'acceptation de la médiation française et russe, un congrès fut indiqué à Teschen. Le prince Repnin s'y rendit, comme plénipotentiaire médiateur de la part de la Russie ; et le baron de Breteuil comme plénipotentiaire médiateur de la France : ils signèrent tous deux, en cette qualité, le 13 mai 1779, le traité qui prit le nom du siége de la négociation. Durant la campagne de 1789 contre les Turcs, le prince Repnin fut chargé du commandement de l'armée d'Ukraine, après la démission du comte Roumanzoff. Le 20 septembre, il battit une armée othomane qui avait passé le Danube auprès d'Ismaïl. En 1790, il chassa les Turcs des bords de la Solska, et fit le blocus d'Ismaïl : mais ce fut Souwaroff qui eut les honneurs de la conquête de cette place, après l'assaut le plus meurtrier qu'on eût jamais vu. Ils reçurent tous deux de riches présents de l'impératrice. Enfin, le 10 juillet 1791, Repnin, à la tête de la grande armée russe, forte de quarante mille hommes, mit en déroute, auprès de Matzin ou Maczyn, plus de cent mille Othomans, commandés par le grand-visir Youssouf, si fameux par les succès qu'il avait obtenus sur les Autrichiens, dans le Bannat. Ces victoires amenèrent la conclusion de la paix de Iassi, dont le prince Repnin et le grand-visir signèrent les préliminaires, à Galacz, le 11 août 1791. C'était en l'absence du général en chef Potemkin, et pendant que ce favori se livrait à ses plaisirs à Pétersbourg, que Repnin, son lieutenant, avait subitement passé le Danube, et, par une marche rapide, avait surpris et battu le visir à Matzin. La nouvelle de cette victoire avait réveillé Potemkin de sa léthargie. S'arrachant à des jouissances indignes de sa gloire, il était revenu à son armée, ne pouvant contenir son envie et son ressentiment d'un succès important obtenu sans lui et malgré lui; car il avait ordonné que les troupes gardassent leurs positions. Son abord fut terrible; Repnin le soutint avec plus de fermeté qu'on n'eût dû l'attendre de sa longue habitude d'une complaisance obséquieuse et presque servile envers l'orgueilleux amant de sa souveraine. « Comment, lui dit » Potemkin, en faisant allusion à son » zèle pour le martinisme, comment, » petit prêtre Martin que tu es, oses- » tu, pendant mon absence, entre- » prendre tant de choses? Qui t'en a » donné les ordres? » Repnin, indigné de cette apostrophe, et d'ailleurs enhardi par la victoire, répondit : « J'ai servi mon pays; ma tête n'est » point en ton pouvoir, et tu es un » diable que je ne crains plus. » Après cette scène violente, il le quitta, en lui jurant une haine implacable. Potemkin ne survécut que quelques semaines : mais, avant sa mort, il avait obtenu la disgrace de son rival; et l'ascendant que sa mémoire exerçait encore sur Catherine assura le maintien de cette détermination. A peine Repnin eut-il fini sa négociation des préliminaires, qu'il se retira à Moscou. Il y établit un club de *martinistes* : c'est le nom d'une secte d'illuminés (*Voy.* MARTINEZ PASQUALIS); mais ce fut, à proprement parler, un club de mécontents, dans lequel le principal titre d'admission consistait dans la manifestation de sentiments d'opposition contre la cour. On a prétendu qu'on s'y occupait bien moins de rêveries et d'idées mystiques que de politique, et qu'il s'agissait de détrôner Catherine, et de mettre Paul à sa place. L'impératrice en fut bientôt instruite; et les membres du club, arrêtés, dépouillés de leurs charges et de leurs ordres, subirent, la plupart, la peine de l'exil, les uns en Sibérie, les autres dans leurs terres. Repnin, mandé à Saint-Pétersbourg, se crut perdu. Soit qu'elle gardât le souvenir de ses anciens services, soit qu'elle en attendît de nouveaux, Catherine dissimula, fit un bon accueil au prince, et le nomma gouverneur-général de la Livonie, d'où, après le dernier partage de la Pologne, il passa au gouvernement général de la Lithuanie. Alors il transporta sa résidence à Grodno, où se trouvait l'infortuné Stanislas Poniatowski; rapprochement qui, s'il n'était dû qu'au hasard, peut paraître un des jeux bizarres de la fortune; car il plaçait, vis-à-vis du monarque déchu, l'homme qui, après avoir été l'un des principaux instruments de son élévation, avait sapé le premier, depuis 1765 jusqu'en 1768, les fondements de son trône. Lors de l'invasion qui amena les derniers démembrements de la Pologne, Repnin se trouvait le seul général de réputation, à la tête des armées russes. Catherine se vit dans la nécessité de l'employer. Mais sa marche méthodique et prudente contrariant les vœux impatients de cette princesse, le commandement lui fut retiré et donné à Souwaroff, qui, la veille, était sous ses ordres, et qui, étant nommé feld-maréchal, devint son supérieur. Repnin supporta patiemment cette humiliation. Il fut ensuite chargé des fonctions de ministre de Catherine, en Pologne, et ce fut pour déposer le faible Poniatowski. Il lui remit une lettre de cette princesse, portant en substance, « que l'effet » des arrangements pris à l'égard de » la Pologne, étant la cessation de » l'autorité royale, on lui donnait à » juger s'il n'était pas convenable » qu'il abdiquât formellement. » En conséquence, et d'après les insinuations, pour ne pas dire l'ordre de Repnin, Stanislas Auguste signa, le 25 novembre 1795, son abdication. Peu de jours après l'avénement de Paul Ier., le prince Repnin fut enfin élevé, le 20 novembre 1796, au grade de feld-maréchal. Après la paix de Campo-Formio, l'Autriche ayant annoncé, à Rastadt, des vues sur la Bavière, comme indemnité de la Belgique, la Prusse manifesta son opposition à ce projet. Paul Ier. crut devoir envoyer à Berlin, l'ancien plénipotentiaire médiateur de Teschen. Repnin arriva dans cette capitale, le 18 mai 1798, avec une nombreuse suite, composée de son neveu, le prince Wolkonsky, d'un secrétaire français, nommé Aubert, précédemment attaché à l'ambassadeur de France en Pologne M. Descorches de Sainte-Croix, de plusieurs aides-de-camp, du martiniste Thiemann, etc. Son entrée fut presque triomphale. Il avait le caractère et les moyens qui pouvaient répandre le plus d'éclat sur sa personne; et l'empereur avait pensé qu'un homme comme ce feld-maréchal, jouissant en Russie et dans le Nord d'une haute considération, prendrait de l'ascendant sur un roi jeune et encore sans expérience, et sur un ministère incertain, vacillant par caractère et par principes. Repnin ne déploya pas le titre d'ambassadeur, ni aucun autre titre diplomatique. Celui de simple voyageur, à cause de l'étiquette de cette cour, lui rendait plus faciles ses relations avec le roi et les princes. La garantie du traité de Teschen, au sujet du démembrement de la Bavière, demandé par l'Autriche, paraissait l'unique objet de sa mission : il était bien aussi question, de la part des deux cours de Berlin et de Vienne, d'un abandon mutuel de tout droit d'indemnité en Allemagne ; la proposition en avait été faite par la Prusse, qui se serait contentée, pour la maison de Nassau-Orange, de quelques bailliages peu importants, en dédommagement de ses pertes à la rive droite du Rhin. C'était-là le terrain patent et avoué sur lequel devait porter la négociation. Mais elle avait un objet secret beaucoup plus important. L'Angleterre, l'Autriche et la Russie préparaient la deuxième coalition contre la république française, et voulaient y faire entrer la Prusse. Déjà Paul faisait annoncer l'envoi dans la Baltique et dans le Sund, d'une flotte de vingt-deux vaisseaux russes, destinés à protéger le commerce anglais contre les corsaires du Directoire ; et l'armée de Souwaroff se mettait en marche pour la Gallicie. Les premières demandes de Repnin, appuyées par l'ambassadeur d'Angleterre, tendaient évidemment à renouer la grande coalition européenne sous un nom différent, par exemple, celui de la *garantie de la paix de l'Allemagne* : le cabinet prussien répondit qu'il avait besoin de garder sa neutralité, et qu'il la garderait. Le négociateur russe se contenta ensuite de vouloir rallier les cours de Berlin et de Vienne, sous la médiation de la Russie, à l'effet de défendre en commun la constitution de l'empire, soit dans l'hypothèse de son intégrité territoriale, soit dans celle de quelques indemnités indispensables pour les deux cas. Cette négociation s'embrouilla dans ses développements ; on ne s'entendit point. Les ministres prussiens ne cessaient de porter la délibération sur le sort de la Bavière, sans en prononcer le nom, mais seulement en déclarant l'inviolabilité des états héréditaires. L'Autriche voulait que l'on s'entendît sans l'intervention humiliante de la France, et que la résistance aux prétentions exagérées de ses ministres à Rastadt fût concertée entre les deux cours. La Prusse faisait observer qu'elle s'était montrée avec le plus de vigueur à ce congrès contre les exigeances du Directoire français, et persistait à y voter séparément. Repnin ne put arracher aucune modification à ces résolutions, dans les conférences qu'il eut avec les ministres du cabinet, auxquels le roi avait adjoint le feld-maréchal Moellendorf, le seul qui parût entrer dans les vues des Russes, et dans leur haine pour la république (2). Il se plaignit au contraire beaucoup du comte de Haugwitz, qui déclara son intention de maintenir la Prusse dans une invariable neutralité. Ce ministre était, d'un autre côté, harcelé par le fameux Sieyes, que le Directoire avait envoyé à Berlin, et qui se flattait de conclure avec la Prusse une alliance offensive et défensive. Haugwitz, qui craignait la république, louvoyait timidement entre Repnin et Sieyes, sans rien accorder ni à l'un ni à l'autre. « Vous n'avez pas à nous reprocher, disait-il un jour au prince » russe, d'avoir manqué ni à nos alliés ni à nos amis; nous ne nous » brouillerons ni avec vous ni avec » la république. Soyez sûr que nous » n'avons pas voulu nous allier avec » elle. — Et vous avez bien fait, ré» pondit Repnin ; car la Russie re» garderait la signature d'un tel trai» té comme une déclaration de guer» re. » Il ajouta que les armées russes sauraient combattre les ennemis de son maître, et même ses *faux amis*. Le 10 août 1798, il déclara que, conformément aux traités, trente mille Russes allaient entrer en Gallicie, comme auxiliaires de l'Autriche; et il partit le 15 pour Vienne, d'où, après quelque séjour, il retourna à Pétersbourg. On prétend qu'à son retour, Paul I^{er}. le disgracia, pour avoir échoué dans sa mission, et pour avoir employé un Français, son secrétaire Aubert, qui s'esquiva avec une partie des papiers et des secrets de la légation. Le prince Repnin se retira à Moscou, et y mourut le 12 mai 1801. Peu de vies se rattachent à d'aussi grands événements que la sienne. Si, militaire et diplomate à-la-fois, il fit la guerre avec de brillants succès, et se fit remarquer à Teschen par une conduite judicieuse, prévoyante, et animée d'une noble fermeté, l'inexorable histoire ne peut manquer d'imprimer le sceau du blâme sur celle qu'il tint en Pologne, comme ministre de Catherine : ce fut lui qui y fomenta l'anarchie et la guerre civile; ce fut lui qui prépara ces déchirements politiques dont les conséquences, compliquées avec les événements de la révolution française, ont ensanglanté l'Europe, et long-temps ébranlé l'édifice de la civilisation. Voici le portrait qu'en a tracé Rulhières. « Le prince Repnin était né dans le temps de » la dernière élection (celle d'Auguste III), au milieu d'une ar» mée qui ravageait la Pologne. » Les Polonais dispersés, l'incendie » de leurs châteaux, le pillage de » leurs terres, furent les premiers » objets qui frappèrent ses regards. » Il comptait parmi ses grand'mères » une Tartare Kalmouke; et les tra» ces de cette origine se reconnais» saient encore dans ses mœurs aussi » bien que dans ses traits, dont la » bizarrerie n'était pas sans agré» ment. Sa physionomie était vive » et altière, son esprit intrigant et » brouillon, autant qu'on peut l'être » dans une cour despotique. Parmi » les jeunes Russes, aucun, à la honte » de cette cour, n'annonçait de plus » heureuses dispositions. . . . . Il » portait, dans la société familière, » une sorte de gaîté assez vive, et de » plaisanterie assez spirituelle. Il s'a» bandonnait quelquefois à ces pre» miers mouvements de bonté qui » échappent aux plus méchants na» turels, et qui servent à excuser la » bassesse de ceux que l'intérêt rap» proche de pareils hommes. Il n'é» tait pas entièrement dépourvu de » sagacité dans les affaires ; mais » tout ce qu'il avait vu jusqu'alors » avait plus gâté son esprit qu'ajou» té à son expérience. » Ce portrait, que nous abrégeons, est peut-être trop sévère : il est plein des impressions qu'a dû ressentir Rulhières en déroulant le tableau de l'anarchie polonaise. S'il peint à larges traits les défauts de Repnin, il esquisse trop légèrement ou même dissimule ses qualités et cette supériorité de moyens qu'il annonçait déjà, et qu'il développa plus tard dans les camps et dans le cabinet. Le major Masson, auteur des *Mémoires secrets sur la Russie*, publiés en 1801, ouvrage qu'on ne peut accuser de partialité en faveur du prince Repnin, loue ses talents militaires et politiques, sa politesse, son humanité, après avoir blâmé ses faiblesses, telles que son orgueil, son illuminisme, et son humiliant enchaînement au char de Potemkin d'abord, puis à celui de Zoubow, dont il fut, dans sa vieillesse, un des courtisans assidus. Suivant cet auteur, Repnin avait de la noblesse dans la figure, dans les manières, et dans les procédés de détail. Il se montra souvent compatissant et généreux; et la Lithuanie lui eut, ainsi qu'au prince Galitzin, l'obligation d'être préservée d'une ruine totale. . . Après le massacre de Praga, la haine de Catherine étant devenue plus forte contre quelques familles polonaises, leurs terres furent les premières confisquées : le prince Repnin les demanda à l'impératrice, et les rendit plus tard aux anciens propriétaires, en leur disant qu'il ne les avait acceptées que parce qu'elles auraient été données à d'autres, et qu'il n'aurait pu les leur conserver. Comment concilier ces traits généreux avec son ancienne conduite en Pologne, envers cette même noblesse, si polie, si vaillante, et à laquelle il avait fait endurer tous les dédains d'un orgueil intraitable ? Faudrait-il chercher dans sa singulière transition au martinisme, l'explication de ces contradictions, et croire que les idées mystiques, source d'erreurs pour l'esprit, avaient pourtant assoupli le caractère et attendri le cœur de cet illustre guerrier? — Le prince Nicolas Repnin, qui se distingua à la bataille d'Austerlitz, et dans la campagne de 1812, et fut fait gouverneur de Leipzig, puis en 1814, administrateur-général de la Saxe, est fils du feld-maréchal. G—B—D.

---

(2) A la suite d'une fête donnée à Repnin, par le général Moellendorf, le prince, ayant parlé d'une epée qu'il avait reçue de Paul Ier., le maréchal, à son tour, en montra une très-riche, que le roi de Prusse lui avait donnée : « Monsieur le maréchal, » dit Repnin, quand pourrons-nous, vous et moi, » unir ces deux épées contre les républicains? » — « Ah ! ce serait le plus grand bonheur de ma vie, » répondit le maréchal.

REQUENO Y VIVÈS (VINCENT), savant littérateur et numismate, naquit, en 1743, à Calatraho, dans l'Aragon, et, à l'âge de quatorze ans, embrassa la règle de Saint-Ignace. Lors de la suppression des Jésuites, il s'embarqua pour l'Italie, avec un grand nombre de ses confrères, et s'établit à Rome, où il ne tarda pas à se faire connaître par son érudition et son goût pour les antiquités. Il profita de la permission accordée aux jésuites espagnols de rentrer dans leur patrie, et fut nommé membre de l'académie royale des sciences d''Aragon, et conservateur du cabinet de médailles de cette société. Informé du rétablissement des Jésuites dans le royaume des Deux-Siciles, il se hâta de retourner en Italie, dans le dessein de se réunir à ses anciens confrères; mais il mourut à Tivoli, le 17 février 1811, à soixante-huit ans. Outre un ouvrage ascétique (*Esercizj spirituali*, Rome, 1804), on a du P. Requeno : I. *Saggio sul ristabilimento dell' antica arte de' grecie de' romani pittori*, Venise, 1784, in-4°. Sous le titre modeste d'essai, le savant auteur donne un traité complet de la peinture chez les anciens, et des divers procédés employés par les artistes grecs et romains. Cet ouvrage, plein de recherches et d'expériences curieuses, a été réimprimé avec des additions et des corrections, Parme, 1787, 2 vol. in-8°. II. *Principi, progressi, perfezione, perdita et ristabilimento dell' antica arte di parlare da lungi in guerra*, etc., Turin, 1790, in-8°.; c'est un Traité des signaux des anciens. Depuis la renaissance des sciences, un grand nombre de savants s'étaient occupés de recherches sur cet objet important; et plusieurs même avaient tenté des expériences dont le résultat a produit enfin la découverte du *Télégraphe*, qui fera passer avec honneur le nom de Chappe à la postérité (*V.* Chappe, viii, 66). III. *Scoperta della chironomia, ossia dell' arte di gestire colle mani*, Parme, 1797, in-8°. La manière de se faire entendre par le moyen des doigts est fort ancienne. On trouve, parmi les *OEuvres* de Bède, (éd. de 1688), un Opuscule : *De loquelâ per gestum digitorum*, avec des gloses. Fabricius a rapporté, dans la *Biblioth. latin.*, les différentes éditions de ce Traité; et à cette occasion, il indique tous les auteurs parvenus à sa connaissance, qui ont écrit sur l'art de parler avec les doigts. Cet art, perfectionné par Pereire, dans le siècle dernier (*V.* Pereire, xxxiii, 348), est presque sans utilité, depuis que l'abbé de l'Épée et Sicard ont trouvé une méthode bien supérieure pour instruire les sourds et muets (*V.* l'Épée et Sicard). Toutefois cette méthode n'a acquis elle-même une véritable perfection qu'à l'aide du langage gesticulé qu'emploient naturellement entre eux de jeunes sourds-muets élevés ensemble; langage qu'ont dû finir par étudier les maîtres eux-mêmes, pour étendre celui de leurs élèves. Par-là disparaît, en grande partie, le merveilleux d'une méthode qui supposait des individus incapables, sans elle, de notions abstraites, parce qu'ils sont privés de l'idée des sons. (Voy. la note de la page 55 de l'*Ode sur l'Être infini*, Paris, 1806, in-8°.) IV. *Saggi sul' ristabilimento dell' arte di dipingere all' encausto degli antichi*, ibid., 1798, 2 vol. in-8°. Caylus s'était occupé le premier, avec succès, de la recherche des procédés qu'employaient les anciens pour peindre à l'encaustique (*Voy.* Caylus, vii, 469) : mais le P. Requeno a fait de nouveaux essais très-intéressants, qui rendent son ouvrage précieux pour les artistes. Il faut joindre aux deux volumes qu'on vient d'indiquer, un *Appendice*, Rome, 1806, in-8°. V. *Saggio sul' ristabilimento dell' arte armonica de' greci e romani cantori*, ibid., 1798, 2 vol. in-8°.; ouvrage curieux et plein de recherches, comme tous ceux de l'auteur. VI. *Medallas ineditas antiguas existentes en el museo de la real sociedad Aragonesa*, Saragoce, 1800, in-4°., imprimé aux frais de l'académie. Cet ouvrage est divisé en deux parties, dont la première contient des Remarques sur des explications données par quelques numismates, et de nouvelles conjectures sur diverses médailles. VII. *Tamburo, stromento di prima necessità per regolamento delle truppe, perfezionato*, Rome, 1807, in-8°. L'auteur y présente les moyens de changer le bruit du tambour en sons harmonieux, et propres à se marier avec la voix (Voy. le *Magaz. encyclop.*, 1807, v, 185). VIII. *Osservazioni sulla chirotipografia, ossia antica arte di stampare a mano*, Rome, 1810, in-12; il y a des exemplaires sur vélin. Dans cet Opuscule, le P. Requeno cherche à prouver que l'imprimerie était connue et pratiquée bien avant le quinzième siècle, quoiqu'elle n'eût pas atteint la perfection à laquelle l'ont portée Guttemberg et Schœffer (*V.* ces noms). On trouve une *Notice* sur Requeno, dans le *Supplément* de Caballero à la *Biblioth. soc. Jesu*; mais elle est incomplète. W—s.

REQUESENS (Louis de Zuniga y), grand-commandeur de Castille, a été l'un des plus braves et des meilleurs capitaines du seizième siècle. Pendant son ambassade à Rome, en 1564, il disputa le pas à l'ambassadeur de France, dans les cérémonies publiques : mais le pape (Pie IV) ayant maintenu la préséance à notre ambassadeur, Requesens protesta contre cette décision, et quitta Rome, sans prendre congé du pontife, laissant au cardinal Pacheco la conduite des affaires. En 1570, lorsque le conseil de Castille eut résolu d'achever l'expulsion des Maures du royaume de Grenade, Requesens fut chargé de ramener d'Italie les galères espagnoles. A l'entrée du golfe de Lyon, il fut assailli par une violente tempête, qui dispersa sa flotille et détruisit une partie de ses bâtiments. Il arriva cependant, avec vingt-quatre galères, devant Malaga : il établit une croisière pour empêcher les Maures de recevoir des secours d'Afrique ; et, ayant effectué un débarquement pour seconder les opérations de l'armée de terre, commandée par D. Juan d'Autriche, assiégea les Grenadins dans Frexiliano, qu'il leur enleva. Requesens, nommé lieutenant-général de D. Juan, le suivit dans son expédition contre les Turcs, et signala sa valeur à la fameuse journée de Lépante. Il était d'avis de continuer la guerre et de profiter de la consternation des Musulmans pour les chasser de l'Europe : mais la jalousie des chefs empêcha cet avis de prévaloir, et laissa le temps aux Turcs de réparer leur désastre. Requesens, nommé gouverneur du Milanez, s'attacha surtout à soutenir la dignité de son gouvernement, et n'épargna aucun soin pour s'opposer à tous les actes dans lesquels il croyait voir quelque empiétement de l'autorité ecclésiastique. Il eut, à ce sujet, de vives discussions avec le pieux cardinal saint Charles Borromée. Il succéda au duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas, où il arriva le 17 novembre 1573. Forcé de continuer la guerre contre les rebelles, qu'avaient de plus en plus exaspérés les rigueurs de son prédécesseur, il s'occupa d'abord de secourir Middelbourg, assiégé par les confédérés : mais il ne put sauver cette place, et il eut le chagrin de voir détruire entièrement sa flotte par l'amiral hollandais Louis Boisot. La victoire que D. Louis d'Avila, l'un de ses lieutenants, remporta, près de Nimègue, sur Ludovic de Nassau (*V.* Orange, XXIII, 45), aurait peut-être réparé cet échec ; mais la mutinerie des soldats espagnols fit perdre tout le fruit de cette brillante journée. L'armée, qui réclamait le paiement de quinze mois de solde, décampa, malgré les prières et les menaces de ses généraux, et marcha sur Anvers, où elle fut reçue, dans la citadelle, par la garnison, qui se joignit aux séditieux. Requesens, accouru dans cette ville pour apaiser le désordre, emprunta quatre cent mille florins, qu'il fit distribuer aux soldats pour dix mois de solde, et leur paya les cinq autres avec des étoffes et des soieries que les négociants s'empressèrent d'offrir, pour sauver leurs magasins du pillage. Après avoir calmé cette révolte, Requesens fit publier l'amnistie que le roi d'Espagne accordait à ceux de ses sujets qui consentiraient à rentrer dans le sein de l'Église : mais elle ne produisit aucun effet; et la guerre continua, de part et d'autre, avec la même ardeur. Ne pouvant contenir ses soldats, qui traitaient en ennemis les habitants les plus paisibles, Requesens autorisa les paysans à repousser la force par la force. Cette mesure, qu'on lui a reprochée, et qui coûta sans doute la vie à beaucoup d'Espagnols, montra cependant aux Flamands que le roi n'approuvait point le brigandage de ses troupes, et elle dut contribuer à les retenir dans la fidélité. L'inondation de la Hollande retarda la prise de Leyde, dont les habitants se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Encouragés par quelques succès, les Espagnols triomphent de tous les obstacles que leur opposaient la mer et le désespoir des confédérés, envahissent la Zélande, et mettent le siége devant Ziriczée. Requesens, incertain du succès de ce siége, et tourmenté par les inquiétudes que lui donnait l'indiscipline de ses troupes, court à Bruxelles pour apaiser une nouvelle révolte qui s'était manifestée dans la cavalerie espagnole, et meurt, cinq jours après, d'une fièvre violente, qui l'enleva le 5 mars 1576. Le 2 juillet suivant, Ziriczée ouvrit ses portes; mais les Espagnols, qui ne connaissaient plus de chefs, abandonnent la Zélande, pillent les villages et les villes qui se trouvent sur leur passage, et se livrent aux plus odieux excès. Les Flamands prennent les armes, et se réunissent aux confédérés, pour se délivrer des troupes espagnoles. L'anarchie la plus affreuse désolait les Pays-Bas, à l'arrivée de D. Juan d'Autriche, nommé successeur de Requesens, dans le gouvernement de ces malheureuses provinces (*V*. D. Juan, XXII, 84). Requesens joignait à une valeur éprouvée beaucoup de prudence, de modération et de douceur; mais il n'eut ni les moyens ni le loisir de réparer le mal qu'avait fait la cruauté du duc d'Albe. Les Flamands ne sentirent que les charges de la guerre, qui continuait; à peine purent-ils s'apercevoir qu'ils avaient changé de gouverneur. W-s.

REQUIER (Jean-Baptiste), né en Provence, en 1715, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, et débuta dans la carrière littéraire par une Ode sur la convalescence de Louis XV; elle obtint un accessit de l'académie de Marseille. Il fut quelque temps inspecteur des études à l'École royale militaire de Paris. Le gouvernement le chargea ensuite de la traduction des *Mémoires secrets* de Vittorio Siri, dont il a laissé vingt-quatre volumes in-12, après avoir publié la Traduction du *Mercure* du même auteur, en 18 volumes aussi in-12. Il est auteur d'une *Vie de Peiresc*, 1770, in-12, qui parut sous les auspices du parlement de Provence, dont Peiresc fut un illustre membre. On a de lui : L'*Esprit des lois romaines*, traduit du latin de Gravina, 1776, 3 vol. in-12, etc. — les *Hiérogryphes* dits de Horapolle, traduits du grec, Paris, 1779, in-12, et une multitude d'autres ouvrages dont on peut voir la liste dans la France littéraire de Ersch, t. III, p. 135, et dans le Supplément de 1802, p. 392. Sa vie privée mérita la parfaite estime de tous ceux qui le connurent : il vécut en sage dans sa modeste retraite, et termina sa longue carrière au commencement de 1799. F—a.

RESENDE (Lucius (1) André), le restaurateur des lettres dans le

---

(1) On dit qu'il se donna lui-même ce prénom, par amour pour tout ce qui pouvait lui rappeler l'antiquité. Dans ses premiers écrits, il prend aussi quelquefois le prénom d'*Ange*, du nom de sa mère Angela-Leonor Vasca de Goès.

Portugal, naquit, en 1498, à Evora, de parents nobles. Sa mère, restée veuve de bonne heure, voulant le mettre à l'abri des séductions du monde, lui fit prendre, dans son enfance, l'habit de saint Dominique, et confia son éducation aux religieux de cet ordre. Il alla continuer ses études à l'académie d'Alcalà, sous le célèbre Ant. Nebrissensis (*V.* ce nom, XXXI, 4), et ensuite à Salamanque, où il fit de grands progrès dans les langues, la littérature ancienne, et dans la théologie, que sa mère, ainsi que ses supérieurs, lui conseillèrent d'étudier comme la clef des autres sciences. Le desir d'étendre ses connaissances le conduisit en France. S'étant arrêté près de deux ans, tant à Marseille qu'à Aix, où il reçut les ordres sacrés, il vint à Paris suivre les leçons des plus célèbres professeurs de l'université. Après avoir achevé ses cours, il se rendit à Louvain, dont l'académie brillait alors du plus grand éclat, et se fit bientôt connaître des savants par son érudition et son talent pour la poésie. Le comte de Mascarenhas, ambassadeur de Portugal près de l'empereur Charles-Quint, engagea Resende à venir le trouver à Bruxelles, et le combla de témoignages d'estime et d'amitié. Il accompagna son Mécène, en 1529, dans l'expédition contre les Turcs qui menaçaient Vienne (*V.* SOLIMAN II), et resta l'année suivante dans la Hongrie. Ayant appris la mort de sa mère, qu'il aimait tendrement, il se hâta de reprendre le chemin d'Evora, le cœur navré, baigna de ses pleurs la tombe qui recouvrait déjà l'objet de ses regrets, et la décora d'une épitaphe également honorable pour tous les deux. Son dessein était de fuir pour jamais des lieux qui lui rappelleraient sans cesse une perte si douloureuse; mais le roi Jean III, et ses frères le cardinal Alfonse et l'infant D. Henri, se réunirent pour conserver à la patrie un homme qui devait rendre au Portugal de si grands services. Honoré du titre de gouverneur des infants, il obtint du Saint-Siége la permission de quitter l'habit religieux, qu'il portait depuis près de trente ans, et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale d'Évora, et de plusieurs autres bénéfices. Il travailla sans relâche à la réforme des études dans le royaume, et ouvrit lui-même une école, d'où sont sortis un grand nombre de savants et de littérateurs distingués, parmi lesquels on cite surtout Achille Estaço (*V.* ce nom). Zélé pour la gloire de la religion non moins que pour celle des lettres, il se servit de son crédit pour faire disparaître les abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique; il donna de nouvelles éditions du *Bréviaire*, purgées des erreurs grossières qui déparaient les précédentes, et chercha, par son exemple, à bannir de la chaire ce goût de turlupinades, dont les prédicateurs italiens avaient infecté toute l'Europe. Sur la fin de sa vie, Resende se livra presqu'entièrement à l'étude et à la recherche des antiquités. Il orna sa maison et son jardin d'inscriptions et de monuments qu'il s'était procurés à grands frais, ou qu'il avait recueillis lui même; car il portait toujours dans ses excursions quelque outil pour creuser la terre dès qu'il apercevait des vestiges d'anciennes constructions. Ce grand homme mourut le 9 décembre 1573, à l'âge de soixante-quinze ans, et fut inhumé près de sa mère, dans la salle capitulaire des Dominicains d'Évora. Resende est le premier auteur portugais qui se soit occupé d'antiquités; et, sous ce rapport, il mérite une gloire durable. Comme poète, ses compatriotes le comparent à Lucain; mais ses vers sont oubliés depuis longtemps, tandis que ses ouvrages historiques sont toujours lus et cités avec éloge. On a de lui : I. *De verborum conjugatione commentarius*, Lisbonne, 1540, in-4°. Cette grammaire, bonne pour le temps, est d'autant plus rare qu'elle ne fait point partie du Recueil des œuvres de l'auteur. II. *Vincentius levita et martyr*, ibid., 1545, in-4°. C'est un poème héroïque en deux livres, dans lesquelles Resende cherche à prouver que les Portugais possèdent le corps de saint Vincent. III. *Epistolæ tres carmine ; duæ ad Lupum Scintillam jurisconsultum peritissimum; una ad Petreium Sanctium poëtam; item Epistola prosa oratione pro coloniâ Pacensi ad Joann. Vassæum, virum doctissim.*, ibid., 1561, in-4°.; édit. rare et recherchée des curieux. La pièce la plus intéressante de ce Recueil est la Dissertation adressée à J. Vassée sur la colonie nommée *Pacensis*, parce que la paix avait permis de la former, et qui est aujourd'hui Bragance. IV. *Pro SS. Christi martyribus Vincentio Olyssoponensi patrono, Vincentio Sabina et Christetide, Eborensibus civibus, Epistola ad Barthol. Kebed.* ibid., 1567; Evora, 1570, in-4°. V. *Ad epistolam Ambros. Moralis, Responsio de variis patriarum antiquitatum monumentis*, Evora, 1570, in-4°. Dans cette Réponse, on trouve des détails curieux sur le pont d'Alcantara, dont la construction est attribuée à Trajan; sur le nom de Flavius, adopté par les rois goths d'Espagne; sur les deux Récarèdes; sur l'usurpateur Acosta; sur le concile d'Emerita ou Merida; sur une médaille d'Évora; et enfin sur l'inscription d'un temple situé près de Lézanamum. VI. *Ad Philippum maximum Hispaniarum regem, ad maturandam adversus rebelles Mauros expeditionem cohortatio*, Evora, 1570, in-4°. Cette pièce est en vers héroïques. VII. *Antiquitatum Lusitaniæ libri IV et de municipii Eborensis antiquitate liber V*, Évora, 1593, in-fol.; éd. rare. L'ouvrage était resté en manuscrit; il fut publié par Jacq. Mendez de Vasconcellos, qui le fit précéder de la *Vie* de l'auteur. Les quatre premiers livres traitent de l'origine du nom de la Lusitanie; des limites de cette contrée et de ses premiers habitants; des différents peuples qui l'ont occupée par droit de conquête, et spécialement des Goths; et enfin des anciennes voies militaires. Le cinquième livre, qui ne concerne que les antiquités d'Évora, composé par Résende en portugais, fut trad. en latin par André Schott. Ce curieux ouvrage fut réimprimé à Rome, en 1597, in-8°., par les soins de Gonsalve Mendez de Vasconcellos, avec quelques autres pièces de Resende, et entre autres une dissertation *De æra Hispanicâ*, adressée a J. Vassà. VIII. *Vida do infante dom Duarte*, Lisbone, 1789, in-8°. Cette Vie de l'infant dom Edouard, frère du roi Jean III, qui était demeurée inédite, fut publiée par l'académie de Lisbonne; mais elle est défigurée par tant de fautes d'impression, que l'authenticité en fut quelque temps révoquée en doute. Les *Œuvres* de Resende (à l'exception des n^{os}. I et VIII) ont été réunies dans l'édition de Cologne, 1600, 2 v. in-

8º. Le premier vol. contient les *Ouvrages historiques;* et le second, les *Poésies*, parmi lesquelles on remarque, outre les pièces déjà citées, des *Odes*, l'*Éloge* de la ville de Louvain, celui d'Érasme, etc.; et deux *Discours* prononcés par Resende, l'un à l'académie de Coïmbre, en 1551, le jour anniversaire de son inauguration, et l'autre en 1565, au synode d'Évora. Ce Recueil a reparu, dans la même ville, en 1613, sous le titre de *Deliciæ Lusitano-Hispanicæ* (2). Enfin les pièces historiques qu'il contient ont été insérées dans le tome II de l'*Hispania illustrata* (*Voy.* Andr. SCHOTT). On trouvera, dans la *Bibliothèque* des PP. Quetif et Échard (tom. II, 225 et suiv.), la liste de plusieurs ouvrages inédits de Resende, parmi lesquels on distingue une Trad. portugaise du *Traité d'architecture* de Léon-Bapt. Alberti; mais on doit remarquer qu'il en est plusieurs qu'on ne connaît que par l'indication que Resende en a donnée lui-même, et que par conséquent leur existence est très-problématique. Voyez, pour de plus grands détails, les ouvrages cités.--Garcia de RESENDE, historiographe de Portugal, a publié, à Évora, en 1554, une *Vie* du roi Jean II, suivie de celle de l'infante Béatrix de Savoie, et de quelques autres pièces; idem, Lisbonne, 1596, 1607, 1622, in-fol.

W—s.

RESENIUS (PIERRE), savant et laborieux écrivain, né à Copenhague, en 1625, était fils de Jean Resenius, professeur de morale à l'université de cette ville, et depuis évêque de l'île de Seeland. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de théologie, il exerça, pendant un an, les fonctions de régent au gymnase; mais, desirant perfectionner ses connaissances par les voyages, il résigna sa chaire, et partit de Copenhague, au mois de mai 1647. Il se rendit d'abord à Leyde, où il suivit, quatre ans, les leçons de Heinsius, de Boxhorn, de Vinnius et des autres professeurs qui répandaient alors tant d'éclat sur l'académie de cette ville. Il parcourut ensuite la France, l'Espagne et l'Italie, et s'arrêta quelque temps à Padoue, où il reçut, en 1653, le laurier doctoral, dans la faculté de droit. De retour à Copenhague, il s'occupa de l'étude des antiquités danoises, avec beaucoup d'ardeur, et recueillit un grand nombre de monuments, de livres précieux et de manuscrits sur les pays du Nord. En 1657, il fut nommé professeur de morale; et, en 1662, il obtint la seconde chaire de droit à l'université. Il fut en outre revêtu de divers emplois honorables, et mourut le 1er. juin 1688. N'ayant pas d'enfants, il avait donné, quelques années avant sa mort, sa riche bibliothèque à l'université de Copenhague; il en publia lui-même le *Catalogue*, en 1685, in-4º., précédé d'une courte, mais intéressante, *Notice* sur sa vie. On doit à Resenius: I. *Edda Islandorum, anno Christi 1215 islandicè conscripta per Snorronem Sturlæ, nunc primùm islandicè, danicè et latinè ex antiquis Mss. codicibus edita, cum præfatione duplici: una de quatuor rationibus docendi ethicam scriptoribusque cumplurimis ethicis; altera de Eddæ Sæmundi et Snorronis editione*, Copenhague, 1665-73, 4 parties in-4º. On sait que les *Edda* sont des recueils d'anciennes poésies islandaises, renfermant toute la mythologie scandinave. Le premier fut rédigé par Sæmond Sigfurson, surnommé *Frode*, ou le Savant, qui vivait en 1057; et le second par Snorro Sturleson, né l'an 1179 (*Voy.* Snorro). L'édition de Resenius contient le texte de l'Edda de Snorro, une version latine, par un savant ecclésiastique islandais, nommé Stéph. Olaus; la version danoise de l'historiographe Stephanius, et des variantes tirées d'une version inédite de Magnus Olaus. Le savant éditeur revit le texte avec le plus grand soin, sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque royale de Copenhague (dont un, entre autres, passe pour le plus ancien de tous, et paraît être du treizième ou du commencement du quatorzième siècle), et il le fit précéder d'une Dissertation fort étendue et pleine de recherches curieuses; mais on lui reproche, avec raison, de n'avoir pas enrichi ce Recueil de notes et d'explications d'autant plus nécessaires, que les mœurs et les usages auxquels les vieux poètes islandais font de continuelles allusions, sont presque entièrement inconnus. La quatrième partie de ce Recueil contient le poème intitulé: *Voluspa phil. antiquissima norvego-danica*, trad. en latin, par Gudmundus Andreæ (*V.* Gudmundus, XIX, 6). Cette édition de l'Edda, dont on trouvera la description dans le *Catalogue* de Cailiard, nº. 2295, est d'autant plus rare, que tous les exemplaires qui restaient en magasin ont été détruits dans le grand incendie de Copenhague, en 1728. C'est sur le texte corrigé par Resenius, que Mallet a publié sa traduction française de l'*Edda* (*V.* Mallet). II. *Inscriptiones hafnienses, latinæ, danicæ et germanicæ; unà cum inscriptionibus amagiensibus, uraniburgicis et stellæburgicis, synopsi item vitæ Tychonis Brahæi è Gassendo aliisque collecta, duabusque epistolis necdùm editis, una Tychonis Brahæi ad G. Peucerum; altera sororis ejus Sophiæ, metrica latina, ad J. Langium*, ibid., 1668, in-4º.; rare et recherché. III. *Jus aulicum regum norwagorum et danorum island. danicè et lat., cum annotationibus*, ibid., 1673, in-4º. IV. La *Chronique de Frédéric II, roi de Danemark*, tirée de divers manuscrits (en danois), ibid., 1680, in-fol.; c'est la continuation de l'*Histoire* de Harald Huitfeldt. V. *Jura antiqua civitatum Daniæ, Hafniensis et Ripensis* (lat., dan. et allem.), ibid., 1683, in-12. VI. Le *Recueil des lois civiles et ecclésiastiques de Christian II, roi de Danemark* (en danois), ibid., 1684, in-4º. Ces différentes compilations sont rares, et très-importantes pour l'histoire des pays du Nord. On doit encore à Resenius de courtes *Descriptions* de Copenhague et de l'île de Samsoe, et l'édition du *Lexicon islandicum* de Gudmundus Andreæ, 1683, in-4º., avec des corrections et des additions. On peut consulter, pour de plus grands détails, outre la *Notice* déjà citée, les *Mémoires* de Niceron, tome xxxvi. W—s.

---

(2) Les biographes n'ont pas manqué jusqu'ici de faire de ce recueil, dont ils n'indiquent que le premier volume, un ouvrage particulier de Resende.

RESNEL du BELLAY (Jean-François du), né à Rouen, le 29 juin 1692, fit ses études chez les Jésuites, dans sa ville natale, et entra dans la congrégation de l'Oratoire. Son ardeur pour le travail était telle, que sa santé en fut altérée pour le reste de ses jours. Les langues savantes l'avaient surtout captivé. Envoyé à Boulogne par ses supérieurs, il s'y familiarisa avec la langue anglaise. Lorsqu'il quitta l'Oratoire, ce fut pour s'attacher au duc d'Orléans, dont la protection lui valut l'abbaye de Sept-Fontaines. L'abbé Du Resnel obtint des succès dans la chaire; mais un crachement de sang l'obligea de renoncer à la prédication. Il se livra tout entier aux belles-lettres. La place d'associé de l'académie des inscriptions qu'occupait l'abbé Pâris, ayant été déclarée vacante pour cause d'absence, en 1733, fut donnée à Du Resnel. Ce ne fut que vingt-trois ans après, qu'il eut le titre de pensionnaire. Il avait été reçu le 30 juin 1742, membre de l'académie française, à la place de l'abbé Du Bos. Il mourut le 25 février 1761, et eut Saurin pour successeur à l'académie française. On a de lui: I. *Essai sur la critique, traduit de M. Pope*, 1730, in-12; traduction en vers, qui a eu du succès. II. *Panégyrique de saint Louis*, 1732. III. Les *Principes de la morale et du goût, en deux poèmes, traduits de l'anglais de M. Pope*, 1737, in-8o.; c'est une réimpression de l'*Essai sur la critique*, suivie de l'*Essai sur l'homme*. On a reproché à Du Resnel de s'être trop affranchi des servitudes de la traduction, de s'être accordé trop de liberté dans l'emploi des équivalents, et de s'être permis jusqu'à des transpositions d'idées. Il a partagé en quatre livres l'*Essai sur la critique*, qui n'en a que trois en anglais. Quoique sa version, pure et correcte, soit souvent aussi faible qu'infidèle, on y remarque plusieurs morceaux qui ont du mérite; mais on doit dire que Voltaire avouait avoir fait la moitié de ses vers (*V.* sa Lettre à Thibouville, du 20 février 1769). IV. Six *Dissertations* dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*: l'une traite des *Poètes couronnés*, une autre des *Prix proposés aux gens de lettres, parmi les Grecs et les Romains*. V. *Discours de réception* à l'académie, 1742, in-4o., et dans le *Recueil des harangues de l'académie*, où l'on trouve encore son *Compliment à M. de Machault*, en 1746, et sa *Réponse au maréchal de Belle-Isle*, en 1749. Du Resnel a été l'un des collaborateurs au *Journal des savants*. Ses Sermons n'ont point été imprimés. M. P. J. E. V. Guilbert, dans ses *Mémoires biographiques sur les hommes qui se sont fait remarquer dans le département de la Seine-Inférieure*, dit que Du Resnel a aussi traduit de Pope, la *Boucle de cheveux*, et il en cite même des passages. Mais ces morceaux sont de la traduction de Marmontel. L'Éloge de Du Resnel est imprimé dans le 31e. volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions*. Un autre *Eloge*, par Du Boulay, est conservé manuscrit à la bibliothèque de Lyon. A. B—T.

RESNIER (. . . . .), né vers 1757, s'adonna d'abord à la littérature, et fut sous-bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine. Il embrassa ensuite la carrière de la diplomatie, devint un des rédacteurs du *Moniteur*, fut envoyé de la république française à Genève, puis archiviste des relations extérieures. Lors de la mise en activité de la constitution consulaire de l'an VIII (1800), il fut nommé sénateur; ainsi il n'a jamais fait partie du Tribunat, dont la formation n'eut lieu que deux jours après, et à laquelle il doit avoir participé. Il est mort le 8 octobre 1807. On a de lui: I. (Avec MM. Desprez et Piis) *La Bonne femme ou le Phénix, parodie d'Alceste, en deux actes, en vers, mêlée de vaudevilles*, jouée le 7 juillet 1776, et imprimée la même année, in-8°. L'héroïsme de cette *Bonne femme* consiste à vouloir s'enrôler dans la milice à la place de son mari : un voisin, nommé Barbarico, fait l'Hercule de la pièce ; et Arlequin remplace Apollon. II. (Avec les mêmes) *L'Opéra de province, nouvelle parodie d'Armide, en deux actes et en vers, mêlée de vaudevilles*, jouée le 17 décembre 1777, imprimée la même année, in-8°. Resnier avait, avec M. Piis, composé les *Adieux de Thalie*, compliment de clôture, joué au théâtre Italien, le 4 avril 1778 ; mais qui n'a point été imprimé. A. B—T.

RESTAURAND (Raimond), médecin, mal-à-propos qualifié par Sprengel, de professeur à Montpellier, naquit au Pont-Saint-Esprit, exerça son art dans la ville de Nîmes, avec beaucoup de succès, et se fit, par ses ouvrages, un nom honorable. Les premiers parurent en 1657 ; les derniers furent publiés en 1681 : presque tous sont en latin. La plupart de ces productions, dit l'historien allemand de la médecine, sont des hommages rendus à Hippocrate ; ils offrent de l'intérêt, et ne pèchent que par un peu d'exagération. Haller a loué celui qui a pour objet de prouver l'utilité du vin émétique dans les fièvres malignes. Dans le *Magnus Hippocrates Coüs redivivus*, Lyon, 1681, in-12, l'auteur professa, l'un des premiers en France, la doctrine de la circulation du sang ; et, dans le cours de sa carrière, il n'eut guère à combattre que pour la défense de sa Dissertation sur les principes du fétus, attaquée par le docteur Graindorge, médecin de l'archevêque de Narbonne. La date de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance ; mais, par l'époque et la durée de ses travaux, on est autorisé à croire qu'il vécut plus de soixante ans. V. S. L.

RESTAUT (Pierre), grammairien français, fils d'un marchand drapier de Beauvais, naquit dans cette ville, en 1696, selon la Notice historique qui est en tête de sa grammaire, et non en 1694, comme on le lit dans plusieurs dictionnaires historiques. Il étudia d'abord au collége de son pays, et s'y fit remarquer par son application et ses progrès : il vint ensuite à Paris, et, ses parents le destinant à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de Saint-Sulpice ; mais il y renonça quelque temps après, et passa au collége de Louis-le-Grand, où il fut chargé de veiller à l'éducation de quelques enfants de famille. Le séjour qu'il fit dans cette maison, qui était dirigée par les Jésuites, le mit en relation avec les pères de La Rue, Buffier, Ducerceau, Sanadon, Porée, et d'autres membres célèbres de la Société. Ce fut néanmoins pendant qu'il y demeurait, qu'il traduisit, du latin en français, un petit ouvrage intitulé : *Monarchie des Solipses*, 1721, in-12. C'est une satire allégorique du gouvernement des Jésuites, qu'on a quelquefois attribuée au P. Inchofer (*V.* ce nom). Après sa sortie du collége de Louis-le-Grand, Restaut se livra à l'étude de la jurisprudence, et fut reçu avocat au parlement, puis aux conseils du roi, en 1740. « Je voudrais, lui dit à cette occasion le chancelier d'Aguesseau, » trouver toujours des sujets semblables à vous. » Restaut a composé quelques Mémoires écrits avec clarté et précision. Mais l'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation est sa *Grammaire française*, dont la première édition parut en 1730, et à laquelle il ajouta, en 1732, un traité de la versification. Cet ouvrage, entrepris d'après le vœu du célèbre Rollin, fut accueilli avec empressement : l'université l'adopta comme classique, et il s'en fit neuf éditions pendant la vie de l'auteur. L'abrégé qu'il en publia lui-même en 1732, en faveur des commençants, et qui servit à l'éducation des enfants de France, eut aussi beaucoup de succès; mais il est trop concis. Restaut a revu la quatrième édition du *Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire* (1), imprimée à Poitiers, 1764, in-8°.; et au moment de sa mort, il s'occupait à retoucher le Dictionnaire de Trévoux. Les sciences et les beaux-arts ne lui étaient pas étrangers : c'étaient les délassements de ses travaux ordinaires, ainsi que la société d'un petit nombre d'amis choisis, entre lesquels il faut compter l'abbé Mésenguy, son compatriote et son allié, qui ne composait aucun ouvrage sans le consulter. Restaut mourut à Paris, le 14 février 1764. Comme grammairien, il jouit encore d'une certaine célébrité; longtemps sa Grammaire fut le seul livre élémentaire sur la langue française : il est vrai que ces ouvrages n'étaient pas alors multipliés comme ils le sont aujourd'hui où la science grammaticale a été analysée et traitée avec plus de détail et d'étendue. Aussi, Restaut est bien moins suivi qu'il ne l'a été ; on lui reproche des omissions importantes, et même quelques règles fautives : la forme des déclinaisons latines qu'il a conservée pour l'usage des classes dans la langue française, a été rejetée par la plupart des grammairiens modernes; et sa méthode d'explication par demandes et par réponses, quoique soulageant la mémoire, a paru longue et monotone. On peut ajouter que la syntaxe étant fondue ou mêlée avec la partie élémentaire, rend le tout un peu prolixe et confus. Z.

RESTIF DE LA BRETONNE (NICOLAS-EDME), écrivain cynique et bizarre par système, fut à coup sûr l'un des plus singuliers réformateurs que produisit le XVIII^e. siècle. Il naquit le 22 novembre 1734, à Sacy, près d'Auxerre, de bons et honnêtes cultivateurs (1). La délicatesse de sa santé le rendant peu propre aux travaux de la campagne, ses parents résolurent de l'envoyer à l'école, afin de le mettre en état de remplir quelque emploi. Il n'eut guère d'autre maître que son frère aîné, curé de Courgis, respectable ecclésiastique, qui lui donna des leçons de grammaire française et latine. Au surplus, il montrait un grand desir d'apprendre, et dévorait indifféremment tous les livres qui lui tombaient entre les mains. A dix ans, il composait déjà de petits romans qu'écoutait, avec beaucoup d'intérêt, son auditoire, formé de domestiques et de ses camarades d'école. Son tempérament ardent se développa de bonne heure;

---

(1) Cet ouvrage, plus connu sous le nom de *Dictionnaire de Poitiers*, est dû à Charles Leroy, prote chez Faulcon, imprimeur à Poitiers. La première édition parut en 1739; et l'auteur mourut peu de temps après. Son Dictionnaire a été réimprimé plusieurs fois, avec des corrections et des augmentations, et a été recherché pendant qu'il était le seul dictionnaire portatif de la langue française : l'édition la plus complète est celle de 1775, en un gros vol. in-8°. On en a fait un abrégé in-12. L'Abrégé de Richelet, par Wailly, et les Dictionnaires de Gattel, de Boiste, de Catineau, de Marguery, etc., etc., l'ont totalement fait oublier.

(1) Malgré l'aversion de Restif pour les *préjugés*, il n'était point insensible aux avantages de la naissance; il revient souvent sur sa généalogie, et apprend à ses lecteurs qu'il comptait parmi ses ancêtres des Cœurs-de-roi, des Bertro, et même des Courtenai. Ailleurs il veut prouver qu'il descend de l'empereur *Pertinax*, puisque ce mot n'a pas d'autre sens en latin que celui de *rétif* en français.

et il n'avait pas quinze ans lorsque ses parents furent forcés de l'éloigner, pour mettre fin à des intrigues qui pouvaient avoir des suites fâcheuses. Placé, comme apprenti, chez un imprimeur d'Auxerre, il séduisit la femme de son maître, fut chassé ; et n'osant pas retourner dans sa famille, il vint à Paris avec fort peu d'argent, mais apportant le plan de quelques ouvrages dont il se flattait de tirer un grand parti. La misère, à laquelle il se trouva bientôt réduit, l'obligea de former des liaisons et de contracter des habitudes avilissantes, dont il ne put jamais se corriger, et qui n'ont eu que trop d'influence sur ses compositions. Après avoir vécu quelque temps du produit de divers métiers ignobles, il finit par trouver de l'ouvrage dans une imprimerie ; et il profita des facilités que lui donnait sa position, pour publier quelques romans mal écrits et mal digérés, mais dans lesquels on reconnaît néanmoins de la sensibilité, de l'imagination, et un style à-la-fois naturel et énergique. Le succès de ses premières productions acheva de lui tourner la tête. Se regardant comme un homme d'un génie supérieur, il quitta l'imprimerie pour faire des livres qui lui coûtaient d'autant moins qu'il était persuadé, comme le dit Laharpe (*Correspond. russe*), que tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait pensé, tout ce qu'il avait appris, méritait d'être imprimé. Admirateur passionné de J. J. Rousseau, dont il affectait toutes les singularités (2), il l'accusa pourtant d'avoir perdu l'éducation en France, par le relâchement de l'autorité paternelle, et il eut la vanité d'opposer à l'*Emile*, les *Lettres d'une fille à son père*, en déclarant que cet ouvrage était un présent inestimable qu'il faisait à la patrie, à son siècle et à la postérité (3). La mode était alors de s'occuper de réformes dans le gouvernement : chaque jour voyait éclore de nouvelles brochures ; et leurs auteurs proposaient d'admirables projets dont l'exécution, en assurant à jamais le bonheur de la France, ne pouvait entraîner le moindre inconvénient. Restif crut (et il eut raison en cela) que la réforme des mœurs devait précéder celle des institutions. Il publia, sous le titre d'*Idées singulières*, ses vues sur les maisons de débauche, le théâtre, l'éducation des femmes et des hommes, et enfin les lois. Ces cinq ouvrages devaient être suivis d'un sixième, intitulé : le *Glossographe* ou Projet de réforme de la langue, qui n'aurait sans doute pas été le moins curieux (4). Celui qui fit le plus de bruit fut le *Pornographe*, ou la Prostitution réformée, dans lequel il propose de donner une espèce d'existence légale aux filles publiques, pour prévenir les suites de la débauche (5). Le silence que garda la police sur ce livre rempli de détails obscènes, fit croire assez généralement qu'elle n'était pas étrangère à sa publication. Dans le *Mimographe*, ou de la Réforme du théâtre, l'auteur a pour but non-seulement de faire rendre aux comédiens le rang qu'on leur refuse dans la société, mais encore de réfuter la Lettre de Rousseau sur les spectacles. Il y donne aussi ses vues sur tout ce qui concerne le théâtre, depuis la construction des salles et la distribution des loges, jusqu'au prix des places et aux appointements des acteurs, ainsi que ses idées sur le choix des pièces, dont il voudrait rayer un grand nombre du répertoire, telles que le Légataire, la Femme juge et partie, etc. Le *Gynographe* et l'*Anthropographe* contiennent des projets pour l'éducation des femmes et des hommes, et leur conduite dans les différents états de la société. On y trouve quelques observations pleines de justesse, et des aperçus neufs. Mais l'exécution de son plan est impraticable, bien que l'auteur dise naïvement que rien ne serait plus facile, si tous les souverains du monde voulaient s'entendre à cet égard. Quant au *Thesmographe* ou de la Réforme des lois, c'est un ouvrage du même genre que les Écrits politiques de Mercier, et qui ne mérite pas un plus sérieux examen. Restif, si passionné pour le bien public, ne remplissait pas très-scrupuleusement ses devoirs de père et d'époux. Après vingt-cinq ans d'une union mal assortie, il se sépara d'avec sa femme, et joignit à ce scandale celui de mettre le public dans la confidence des reproches qu'il croyait avoir à lui faire. Sa fille aînée s'était mariée malgré lui, avec un homme méprisable. La désobéissance de sa fille, ses malheurs et les désordres de son gendre, lui fournirent les sujets de nouveaux romans, dans lesquels il ne rougit pas de se mettre lui-même en scène, entouré, comme il l'était dans le monde, des personnages les plus vils; et quand on lui reprocha cet oubli de toutes les convenances, il crut se justifier en disant: Je me sacrifie, moi et ma famille, à l'instruction de mes concitoyens (*Lettre* à Grimod de la Reynière). Quoique arrivé depuis longtemps à l'âge mur, il ne fréquentait que les tavernes, les petits spectacles et les lieux de débauche, pour y trouver des sujets de composition, qu'il traitait avec beaucoup de chaleur et une inconcevable rapidité. Il ne faut chercher ni plan, ni conduite dans les romans que Restif fit paraître à cette époque; et le style bas et trivial, les détails ignobles, sont loin de racheter la nullité du fond. Cependant ces productions informes étaient recherchées avidement, surtout dans les pays étrangers, où on les regardait comme des peintures fidèles des mœurs de Paris. Les diverses compilations qu'il a publiées sous le titre des *Contemporaines*, des *Provinciales*, l'*Année des dames nationales*, etc., ne sont que des répertoires d'anecdotes scandaleuses où le cynisme semble le disputer au mauvais goût. A des noms obscurs et méprisables, il a eu l'impudence de joindre ceux de plusieurs femmes que des erreurs de jeunesse n'empêchaient pas d'être estimables, et dont quelques-unes moururent de chagrin d'avoir vu révéler des fautes qu'elles croyaient cachées, et qu'elles avaient d'ailleurs expiées par un long repentir et une conduite à l'abri de tout reproche. Cependant on doit convenir que Restif avait un but utile, et qu'en peignant les désordres qui sont la suite des mauvaises mœurs, il se proposait de les corriger; et enfin, qu'il dut être persuadé le premier que ses livres n'offraient rien de répréhensible, puisqu'il ne les publia qu'avec l'autorisation de la police. Restif, qui se vanta depuis d'avoir préparé la révolution par ses écrits, en vit les commencements avec peine. Deux banqueroutes qui le privèrent du fruit de toutes ses économies, et les contrefaçons que firent de ses derniers ouvrages d'avides imprimeurs affranchis de toute surveillance, lui rendirent odieux un ordre de choses qui tolérait des abus dont il était la victime. Son gendre l'ayant dénoncé pour ses opinions, il fut poursuivi plusieurs fois à coups de pierre par la populace, et mandé devant les commissaires de sa section. Forcé, pour subsister, de reprendre son état d'imprimeur, et de travailler comme un simple ouvrier, il s'exprimait ainsi sur les événements dont il était le témoin : « Je suis le seul auteur qui m'occupe de littérature dans ces temps de *trouble*. J'ai le cœur *serré* aujourd'hui en composant ceci *sans copie* (6). » C'était le 7 août 1792, que Restif semblait compatir aux maux qui menaçaient la France et le trône; mais trois mois après, il changea de langage, fit l'apologie de la journée du 10 août, des massacres de septembre, etc. ; et quand on lui reprocha d'avoir, par cette palinodie, lié sa cause à celle des plus fougueux révolutionnaires, il répondit : « Lorsque les circonstances changent, il faut bien que je change aussi; si j'allais me comporter comme en 1789, je serais un insensé (*Lettre* à Grimod de La Reynière). » Il se flattait d'être député à la Convention par le département de l'Indre ; mais il assure que ses ennemis empêchèrent son élection. Sa femme ayant été assassinée par son gendre le 30 juin 1793, il se remaria, l'année suivante, avec une femme de soixante-trois ans, qu'il n'avait pas cessé d'aimer, dit-il, depuis sa première jeunesse; et bien que, pour se conformer au temps, il se montrât l'un des plus grands adversaires du christianisme, il fit bénir sa nouvelle union par un ecclésiastique. Ce fut alors qu'il publia, malgré les observations de ses amis, s'il pouvait lui en rester encore, la *Semaine nocturne* et les *Filles du Palais-Royal*, deux productions infames ; et le *Drame de la vie*, qu'il déclare, dans la préface, être l'ouvrage le plus extraordinaire qui ait encore paru. Dans ce prétendu drame, dont il est lui-même le héros, il fait la longue énumération de toutes les turpitudes dont il s'était couvert dans le cours de sa vie : c'est ce qu'il appelle se mettre au-dessus des petitesses et de la sottise chatouilleuse de l'ancien régime. Cependant il obtint, en 1795, par un décret de la Convention, un secours de deux mille livres, comme auteur de plusieurs écrits de morale : mais quand il se mit sur les rangs, lors de la création de l'Institut, pour faire partie de la seconde classe, il fut repoussé généralement avec indignation. Quelques années après, ses infirmités ne lui permettant pas de continuer d'écrire, il obtint un emploi subalterne dans une administration, et mourut presque inconnu dans Paris, l'un des premiers jours de février 1806, à l'âge de soixante-douze ans. Restif est, à coup sûr, le plus fécond de tous les romanciers : il a publié plus de deux cents volumes, presque tous oubliés maintenant. C'était un homme d'une organisation singulière; et sa conduite, comme ses écrits, offre un mélange continuel de folie et de sagesse, de sottise et de raison. On ne peut lui refuser ni de l'esprit, ni du talent; mais il en a fait le plus déplorable usage, par suite de son manque d'éducation et de son excessive vanité. Il ne communiquait ses plans à personne, pas même à son ami Mercier, son plus grand admirateur (7), et ne corrigeait jamais ses ouvrages. Quoiqu'il se vante souvent de son imagination, et qu'il s'étonne *qu'une seule tête humaine ait pu produire tant de choses sans être épuisée*, il a fait un aveu qu'on doit recueillir: « Je n'ai presque rien imaginé; je me suis raconté: ma vie est si remplie d'événements, que j'en ai fait plus de vingt-quatre volumes (*Drame de la vie*, p. 1201). » Il se croyait au moins l'égal de Voltaire (8), et bien supérieur à Buffon, qu'il appelle une *taupe*. « On ne se doute pas, dit-il, que j'ai le plus beau des systèmes, plus raisonnable que celui de Buffon, plus hardi, plus vraisemblable que celui du géomètre Newton.... (ibid., p. 1176). » Comme ce *modeste* écrivain a pris soin de donner lui-même vingt ou trente fois la liste de ses ouvrages, on se contentera de citer ici les principaux: I. Le *Pied de Fanchette, ou le soulier couleur de rose*, Paris, 1768, 3 vol. in-12, cinquième édition, 1800: on y trouve de l'originalité, et des situations attachantes. Dans le 1er. volume (pag. 10), Restif annonce toutes ses prétentions: héritier du cynisme de Mezerai, dit-il, j'ai la modestie de me croire ridicule. II. Le *Pornographe* ou *Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées*, Londres, 1769, in-8°. Cet ouvrage, dit-il, si mal apprécié par nos *puristes*, demandait des recherches; celles que je fis étaient dangereuses (*V.* le *Drame de la vie*, p. 639) (9). III. *Lettres d'une fille à son père*, 1772, 5 vol. in-12. « C'est, dit toujours l'auteur, un système d'achèvement d'éducation, capable de produire les fruits les plus heureux; mais ce n'est pas le seul mérite de la Correspondance que j'ai publiée: elle est un chef-d'œuvre de sensibilité, un tissu de lumières et de vertus. » IV. La *Femme dans les trois états de fille d'épouse et de mère*, 1773, 3 vol. in-12. V. L'*Ecole des Pères*, 1776, 3 vol. in-12. C'est encore une espèce de traité sur l'éducation, une singerie d'*Emile*, dont le seul résultat est de faire sentir la supériorité de l'ouvrage de Rousseau. VI. Le *Paysan perverti*, 1776, 4 vol. in-12. C'est le meilleur ouvrage de Restif, et celui qui a fait sa réputation. Dans ce roman, dit Laharpe, rien n'est digéré, rien n'est motivé, rien n'est bien écrit; et cependant au milieu de ce chaos, on est tout étonné de trouver des morceaux qui prouvent de la sensibilité et de l'imagination. Il y a, dans ce mauvais roman, de quoi en faire deux ou trois bons, si les matériaux avaient été mis en œuvre par un homme d'un vrai talent (*Corresp. russe*). » VII. La *Paysanne pervertie*, ibid., 1776, 4 vol. in-12. C'est une suite de l'ouvrage précédent, mais très-inférieure. VIII. Le *Nouvel Abailard*, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus, 1778, 4 vol. in-12. IX. La *Vie de mon père*, 1779, 2 vol. in-12; 3ᵉ. édit., 1788. Quoique le fonds de cet ouvrage soit d'une grande simplicité, la lecture en est très-attachante. On y trouve des détails pleins de vérité, et d'une naïveté précieuse. X. La *Malédiction paternelle*, Lettres sincères et véritables de Dulis, etc., 1779, 3 vol. in-12. XI. Les *Contemporaines*, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, 1780, et année suivante, 42 vol. in-12, fig. « C'est, dit l'auteur, un ouvrage de médecine morale; si les détails en sont licencieux, les principes en sont honnêtes, et le but en est utile. Qu'est-ce qu'un romancier? le peintre des mœurs. Les mœurs sont corrompues, devais-je peindre les mœurs de l'Astrée? » XII. La *Découverte australe*, par un homme volant, 1780, 4 vol. in-12. C'est une imitation des *Voyages de Gulliver* et de *l'Ile inconnue* (*V.* SWIFT et GRIVEL) : elle n'eut aucun succès. L'auteur s'en plaignit sans se décourager: « J'ai entendu dire à quelqu'un que dans ce siècle *esprité*, personne ne l'avait compris à Paris, excepté deux médecins, MM. Guibert de Préval, et Lebègue de Presle. » XIII. *Théâtre*, 1784-93, 7 vol. in-12. On y trouve dix-sept pièces de différents genres, dont quelques-unes ont été essayées sur les théâtres forains, mais sans succès. L'auteur n'en était pas moins persuadé qu'elles étaient toutes des chefs-d'œuvre. En prenant, dit-il, les pièces de mon théâtre, deux bagatelles exceptées, les comédiens auront du monde et de l'argent, encore que je tombe à chaque première représentation. XIV. *Ingenue Saxancourt*, ou la Femme séparée, 1785, 3 vol. in-12; c'est l'histoire de sa fille aînée. XV. La *Femme infidèle*, 1786, 4 vol. in-12. Il a publié, sous le nom de *Maribert Courtenay* (10), ce roman, qui contient le tableau le plus hideux des désordres de sa femme. XVI. Les *Veillées du Marais*, ou Histoire du grand prince Oribeau, et de la vertueuse princesse Oribelle, 1786, 4 vol. in-12. Il regardait cet ouvrage ennuyeux et mal écrit, comme très-propre à diriger l'éducation d'un prince destiné au trône; et il le fit reparaître sous le titre de l'*Instituteur du prince royal*, 1791, 4 vol. in-12. XVII. Les *Nuits de Paris*, ou le Spectateur nocturne, 1787, 14 vol. in-12; recueil d'anecdotes insipides ou scandaleuses. XVIII. Les *Provinciales*, 1789-94, 12 vol. in-12; c'est le pendant des *Contemporaines*. XIX. Le *Drame de la vie*, contenant un homme tout entier, pièce en treize actes, des Ombres Chinoises, et en dix pièces régulières, 1793, 5 vol. in-12. (11) XX. Le *Cœur humain dévoilé*, 1794-97, 16 vol. in-12. C'est un tissu de sottises. L'auteur, après l'avoir terminé, écrivit sur une pierre de l'Ile Saint-Louis : *Je puis mourir*,

---

(2) On l'a appelé, quelque part, le *Rousseau du ruisseau*.

(3) Il ne crut cependant pas avoir éclipsé Rousseau, puisqu'on trouve dans la liste des ouvrages qu'il se proposait de composer : le *Contre-Émile*, et la *Contre-Nouvelle Héloïse*, en autant de lettres que la véritable ; et *Claire d'Orbe ou le pendant de la Nouvelle Héloïse*.

(4) J'ai, dit-il sur notre langue et sur notre orthographe des idées absolument neuves et très-singulières, qui n'entrent pas dans toutes les têtes (*Andrographe*, p. 15). On trouve un échantillon de son orthographe, dans les *Nuits de Paris*, tome XIII, p. 3006 et suiv.

(5) Cette idée n'était pas nouvelle (*V.* **GUILLAUME IX**, duc d'Aquitaine, XIX, 142).

---

(6) Le nouvel avertissement sur son théâtre. Restif *composait* souvent des passages entiers sans manuscrit; et ces morceaux étaient, à son avis, les meilleurs, les mieux écrits, les mieux pensés.

---

(7) Mercier déclara, dans son *Tableau de Paris*, que le génie original et créateur de Restif de la Bretonne, était après lui-même ce qu'il admirait le plus. Restif lui donna de grands éloges à son tour. Voyez surtout, dans les *Nuits de Paris*, le morceau qui commence par ces mots: Mercier! ô rare et sublime courage! p. 2897.

(8) Restif pensait que si Voltaire, au lieu de naître à Paris, fût né dans la Basse-Bourgogne, il aurait surpassé tous les grands écrivains de l'antiquité. Son unique défaut, dit-il, je l'ai vivement senti, est d'être né Parisien; c'est ce qui l'a *frivolisé*, *agrémenté*, *superficiellisé*, etc. *Théâtre*, III, p. 418.

(9) Ce volume est le seul des *Idées singulières* qu'on recherche encore; voici les titres des autres ouvrages qui complètent cette collection: Le *Mimographe* ou le Théâtre réformé, 1770, in-8°.; — Le *Gynographe* ou la Femme réformée, 1777, in-8°., — L'*Anthropographe* ou l'Homme réformé, 1782, in-8°.; — Le *Thesmographe* ou les Lois réformées, 1789, in-8°. Ce dernier volume est rare.

---

(10) (Ce qui signifie que *Bertro Courtenay Mari*, es l'auteur de l'ouvrage). Il est fort singulier qu'on ait attribué à la femme elle même un livre dans lequel elle est traitée d'une manière odieuse.

(11) L'auteur l'a fait précéder de ce court avertissement : *Lecteur ! lisez le plus intéressant des ouvrages, sans craindre le scandale.* C'est parmi les pièces justificatives imprimées à la suite, que se trouve la lettre à Grimod de la Reynière, citée plusieurs fois dans le corps de l'article.

j'ai fini mon grand ouvrage. XXI. La *Philosophie de M. Nicolas*, 1796, 3 vol. in-12. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que ce n'est pas celle du sens commun (*V.* l'analyse de cet ouvrage, dans le n°. 34 du *Journal littéraire* de Clément). Le portrait de Restif a été gravé in-4°. (12). W-s.

RESTOUT (Jean), peintre, né à Rouen, en 1692, puisa dans sa famille l'amour et la connaissance de son art. Son père, nommé Jean comme lui, était un peintre d'un talent distingué; sa mère, était sœur de Jouvenet, et cultivait elle-même la peinture avec succès. Ayant perdu son père d'assez bonne heure, il reçut de son oncle tous les conseils que réclamaient ses heureuses dispositions. Sa modestie ne l'empêcha pas d'être bientôt connu; et, en 1720, trois ans après la mort de Jouvenet, il fut reçu de l'académie, sur un tableau représentant *Aréthuse se dérobant à la poursuite d'Alphée, dans les bras de Diane.* Il n'en continua pas moins de se livrer assidûment à l'étude du modèle, et présenta, comme à l'ordinaire, son dessin au professeur. Un jour il lui en avait soumis un que le professeur approuvait d'abord sans regarder l'artiste; mais, ayant levé les yeux, il reconnut Restout, et lui fit des excuses. Monsieur, répondit modestement l'artiste, « je n'ai pas fait assez de » progrès, depuis quatre jours que » j'ai l'honneur d'être de l'académie, » pour que vous cessiez de me donner les avis que vous me donniez avant cette époque. » C'est par ce même principe de modestie que, se trouvant recteur de l'académie, au moment où Carle Vanloo venait d'être nommé premier peintre du roi, il voulut lui céder son rang avant d'avoir rempli le temps de sa charge, proposition qui fut refusée par Vanloo. Restout a obtenu successivement toutes les dignités de l'académie, depuis celle de simple académicien jusqu'à celle d'ancien directeur et de chancelier. On a de lui plusieurs vastes compositions, telles que *Saint Paul imposant les mains à Ananie*, le Plafond de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et la *Présentation de la Vierge*, qu'il fit pour la ville de Rouen, et que l'on regarde comme un de ses plus beaux ouvrages. Il existe de ce peintre, dans le château de Fontainebleau, deux tableaux représentant, l'un *Flore*, l'autre *Bacchus;* et, dans celui du Grand-Trianon, un tableau de chevalet, dont le sujet est la *Confiance d'Alexandre dans son médecin Philippe.* Les leçons et l'exemple de son oncle avaient déterminé le genre de son talent. Il se livra presque exclusivement à l'exécution des grandes compositions, dans lesquelles il pouvait déployer la fécondité de son imagination. Mais il outre les défauts de son maître : sa touche vague et molle, son style dépourvu de noblesse et de grandiose, son dessin maniéré, lourd et incorrect, signalent une des époques les plus déplorables de l'école française. La négligence lui paraissait de la facilité; les accessoires sont entièrement sacrifiés à un effet de convention, qui ne laisse apercevoir que le peu de soin de l'artiste. Enfin son coloris terne et couleur de brique rachète rarement ce que le dessin offre de défectueux. Cet artiste cependant était regardé, quand il vivait, comme un des plus grands peintres dont l'école française pût s'enorgueillir. Il mourut en 1768. —Jean-Bernard **Restout**, fils du précédent et son élève, cultiva également la peinture, mais sans atteindre même au talent de son père. Le Musée du Louvre possède cependant de cet artiste un morceau d'étude de petite dimension, qui représente Saint Bruno en prières dans le désert. Voy. la *Notice* sur sa vie, par J.-B.-C. Robin (*Magas. encycl.*, 2e. ann., VI, 443). P—s.

---

(12) *Les Posthumes, lettres écrites après la mort de son mari, par sa femme qui le croit à Florence*, 1802, 4 vol. in-12, furent publiées sous le nom de Cazotte, et saisies pas la police, qui ne saisissait alors que très-rarement. Cubières-Palmézeaux a publié l'*Histoire des campagnes de Marie*, ou *Épisode d'une jolie femme*, ouvrage posthume de Restif, 1811. 3 vol. in-12. Restif de la Bretonne a fait le texte des *Monuments du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle*, in-fol., orné de vingt-quatre planches de Moreau le jeune. J'ai donné, dans la *Décade philosophique*, du 11 avril 1806, une Notice sur Restif : le numéro du 16 juin contient une lettre de Jouyneau-Desloges, sur le même personnage. En 1796, Restif fit placarder dans Paris une affiche, qui est conservée dans le *Magasin encyclopédique*, deuxième année, tome III, p. 551. Elle se termine ainsi: « N. Restif a été sans » doute oublié dans la première formation de l'institut national : on avait oublié l'article *Paris* » dans l'Encyclopédie. » A. B—T.

RESTY (**Junius-Antoine**, comte **de**), né, en 1755, dans la république de Raguse, y fit ses études, chez les Jésuites, avec succès; et, après les avoir terminées, se voua à la carrière politique. Il avait fréquenté le barreau, lorsqu'à trente-sept ans, il entra, en 1792, au sénat de sa patrie. Il fut, en 1797, mis à la tête de la république. Lorsque les armées françaises se furent emparées de Raguse, Resty se retira à la campagne, et s'y occupa de littérature. Il ne revint à Raguse qu'en 1814, et y mourut le 31 mars de la même année. On a publié, après sa mort, un Recueil de ses poésies latines, sous ce titre: *Junii Antonii comitis de Restiis, patricii Ragusini, carmina*, in-8o. On y trouve vingt-cinq Satires, neuf Élégies, des Épîtres, des Odes, des Poésies mêlées (Voy. le *Journ. des savants* des mois de juillet et novembre 1817). —Un autre Giugno **Resti**, mort en 1735, fut poète et historien. Il était dépositaire des écrits de Gondola (*V.* ce nom). On connaît de lui sept pièces de vers, imprimées à la tête de la version des Psaumes en slavon, par Barth. Betterra; et une *Histoire de Raguse*, écrite en italien, et la plus récente que l'on possède: elle est divisée en treize livres, mais se termine à l'an 1451. Vladislas Gozze, qui survécut onze ans à son ami Resti, est l'auteur de la Préface (Appendini, *Stor. lett. di Ragusa*, p. 14 et 239). A. B—t.

RÉTIF DE LA BRETONNE. *V.* **Restif.**

RETZ (**Gilles de Laval**, seigneur **de**), trop fameux sous le nom de maréchal de Retz, né vers l'an 1396, était l'aîné des fils de Gui de Laval, deuxième du nom, seigneur de Retz, cadet de la maison de Laval, et de Marie de Craon de La Suze. Il perdit son père, en 1416, servit d'abord le duc de Bretagne, son souverain; et l'on voit son nom cité dans l'histoire, en 1420 et 1425. Etant passé au service du roi de France Charles VII, il emporta d'assaut, en 1427, le château du Lude, dont il tua le commandant. Il reprit encore aux Anglais la forteresse de Rennefort, et le château de Malicorne, dans le Maine. En 1429, il fut un des principaux capitaines qui aidèrent Jeanne-d'Arc à faire entrer des vivres dans Orléans, et il se distingua à la prise de Gergeau. Il était, ainsi que son frère René, sire de Laval, l'un des chefs de l'armée qui accompagna le roi à Reims, cette année, pour y être sacré. Le sire de Laval fut fait comte dans cette occasion, et il est probable que le sire de Retz fut nommé aussi maréchal de France.

En l'élevant si jeune à cette dignité, peu prodiguée alors, on ne considéra pas moins son mérite et ses services que sa naissance. Il est certain qu'il était décoré de ce titre, au sacre de Charles VII, et que ce fut lui qui apporta la sainte ampoule, de l'abbaye de Saint-Remi à l'église métropolitaine. Il était de plus conseiller et chambellan du roi. Il se signala, en 1430, à la prise de Melun, et l'année suivante, à la levée du siége de Lagni par les Anglais. En 1433, il commandait, avec le maréchal de Rieux, l'avant-garde de l'armée française, sous les ordres du connétable de Richemont: cette armée étant arrivée devant Sillé dans le Maine en présence des Anglais, les deux partis se séparèrent sans combattre. Ici paraît finir la carrière militaire et honorable du maréchal de Retz. Il ne nous reste plus que la tâche pénible d'offrir le tableau des extravagances, des vices et des crimes monstrueux qui ont plus contribué que ses exploits à sa malheureuse célébrité. Héritier, à vingt ans, d'un patrimoine considérable, et marié, quatre ans après, à Catherine de Thouars, qui lui avait apporté plusieurs terres en dot, il était devenu l'un des plus riches seigneurs du royaume, en 1432, par la mort de son aïeul maternel, Jean de Craon, seigneur de la Suze, de Chantocé, d'Ingrande, etc. On évaluait sa fortune à trois cent mille livres de rente, qui feraient plus d'un million aujourd'hui, sans compter les profits de ses droits seigneuriaux, les émoluments de ses charges, et un mobilier de cent mille écus d'or. Mais il en eut bientôt dissipé la plus grande partie par ses prodigalités, son faste et ses débauches. Il eut d'abord une garde de deux cents hommes à cheval, dépense que les plus grands princes pouvaient à peine soutenir dans ce temps-là; et il traînait en outre à sa suite plus de cinquante individus, chapelains, enfants de chœur, musiciens, pages, serviteurs, etc., la plupart agents ou complices de son libertinage, et tous montés et nourris à ses dépens. Sa chapelle était tapissée de drap d'or et de soie. Les ornements, les vases sacrés, étaient d'or et enrichis de pierreries. Il avait aussi un jeu d'orgues, qu'il faisait toujours porter devant lui. Ses chapelains, habillés d'écarlate doublé de menu vair et de petit gris, portaient les titres de doyen, de chantre, d'archidiacre, même d'évêque; et il avait de plus député au pape, pour obtenir la permission de se faire précéder par un porte-croix. Il donnait, à grands frais, des représentations de *Mystères*, les seuls spectacles connus alors. Pour se livrer à ces profusions, il aliéna une partie de ses terres à l'évêque de Nantes, aux chapitres de la cathédrale et de la collégiale de cette ville. En 1434, il vendit à Jean V, duc de Bretagne, les places de Mauléon, Saint-Étienne de Malemort, le Loroux-Botereau, Pornic et Chantocé. Sa famille, alarmée, obtint un arrêt du parlement de Paris, qui défendait au maréchal d'aliéner ses domaines. Le roi n'ayant pas voulu approuver les ventes déjà faites, le duc de Bretagne s'opposa à la publication de ces défenses, et refusa d'en donner de semblables dans ses états. Les parents du maréchal, irrités de ce refus, tâchèrent de conserver ces places dans leur maison, et résistèrent au duc: mais il les reprit, ôta au comte de Laval, son gendre, la lieutenance-générale de Bretagne, et en revêtit le maréchal de Retz, avec lequel il consomma tous ses marchés, en 1437. Ces ressources ne suffisant pas à Gilles de Retz, il avait depuis long-temps cherché d'autres moyens pour s'en procurer. Assez instruit pour son siècle, il eut recours à l'alchimie. De prétendus adeptes lui apprirent le secret de fixer les métaux; mais il manqua le *grand œuvre*. Dégoûté de l'art d'Hermès, il se jeta dans la magie. Un Anglais, nommé Messire Jean, et l'Italien François Prelati, furent successivement ses maîtres, et l'aidèrent dans ses conjurations. On dit qu'il promettait tout au diable, excepté son ame et sa vie. Mais tandis qu'il prodiguait l'encens au démon, et qu'il faisait l'aumône en son honneur, il continuait ses exercices pieux avec ses chapelains, alliant ainsi une extrême superstition aux pratiques les plus impies, et à la dépravation de mœurs la plus criminelle. En effet, ce fut à cette époque, qu'il commença d'immoler des enfants, soit pour mettre plus de raffinement dans ses plaisirs abominables, soit pour employer leur sang, leur cœur, ou quelques autres parties de leurs corps, dans ses charmes diaboliques. Ses gens, attiraient dans ses châteaux, par quelques friandises, des jeunes filles, mais surtout des jeunes garçons du voisinage, et on ne les en voyait plus sortir. D'autres agents, qui accompagnaient ce seigneur dans ses tournées en Bretagne, persuadaient aux artisans pauvres qui avaient de beaux enfants, de les confier au maréchal, qui les admettrait parmi ses pages, et se chargerait de leur sort. Des parents, des amis du sire de Retz, un Gilles de Sillé, un Prinçay, un Roger de Briqueville, semblent même avoir été les complices de ses horribles débauches, soit en lui procurant des victimes, soit en maltraitant ou en menaçant les parents pour étouffer leurs plaintes. Enfin le scandale fut si public, et les réclamations si nombreuses, que Gilles de Laval fut déféré à la justice. Arrêté au mois de septembre 1440, il fut renfermé dans le château de Nantes; et le duc de Bretagne chargea son commissaire Jean de Toucherond, de commencer une enquête. Deux de ses gens furent arrêtés, Henri et Étienne Corillaut, dit Pontou ou Poitou. Prelati ne vivait plus. La mort ou la fuite avaient dérobé les autres au supplice qu'ils avaient mérité. Confronté avec ses deux complices, le maréchal de Retz les désavoua pour ses serviteurs, et dit qu'il n'avait eu que d'honnêtes gens à son service : mais la menace de la torture le fit changer de langage, et il confirma leurs déclarations par un aveu général et circonstancié de tous ses crimes. On frémit d'horreur en lisant les détails obscènes et atroces de cet épouvantable procès, dont l'instruction dura un mois, et dont il existe dix manuscrits à la bibliothèque du Roi, et un aux archives du Château de Nantes. Jamais les tyrans les plus sanguinaires n'ont imaginé de cruautés plus exécrables que celles qu'il mêlait à ses infames voluptés. Les innocentes victimes de sa lubricité, âgées de huit ans jusqu'à dix-huit, furent toutes sacrifiées à sa férocité. Le nombre en paraîtra incalculable, si l'on considère que ces massacres eurent lieu, presque sans relâche, dans ses châteaux de Machecoul, de Chantocé, de Tiffanges, dans son hôtel de la Suze, à Nantes, et dans la plupart des villes où il passait; et qu'ils durèrent huit ans, suivant ses propres aveux, ou quatorze ans, suivant la déclaration d'un de ses complices. Pour dérober les traces de ses forfaits, il faisait précipiter les cadavres dans les fosses d'aisances, quand il était en voyage: mais, dans ses châteaux, il les brûlait, et en jetait les cendres au vent. Malgré ces précautions, on en trouva quarante-six à Chantocé, et quatre-vingts à Machecoul. Le maréchal de Retz s'était en outre rendu coupable du crime de félonie. Après avoir vendu à son souverain la place de Saint-Étienne de Malemort, il s'en était remis en possession, en menaçant le gouverneur d'égorger son frère s'il ne la lui livrait pas. Convaincu de tant de forfaits, Gilles de Laval fut jugé et condamné à mort avec ses deux vils agents, par un tribunal que présida Pierre de l'Hôpital, sénéchal de Bretagne (1). Pour satisfaire, avant de mourir, un de ses goûts favoris, il demanda et obtint d'être conduit en procession, par l'évêque de Nantes, jusqu'au lieu du supplice. Le maréchal témoigna un repentir sincère, demanda pardon aux parents des enfants qu'il avait immolés, exhorta ses complices à la mort et à la pénitence, leur dit adieu, et promit de les rejoindre en paradis. L'exécution eut lieu le 25 octobre 1440 (et non pas le 25 décembre, comme l'ont dit Mezerai et Moréri), dans la prairie de Biesse, remplacée par une rue qui porte aujourd'hui ce nom, à l'entrée du pont de la Madelène. Le criminel fut étranglé; mais, par considération pour sa naissance, ses services et son repentir, le duc de Bretagne permit que son corps, qui devait être brûlé et jeté au vent, ne demeurât qu'un instant sur le bûcher, et fût rendu à sa famille, qui le fit porter dans l'église des Carmes, où il fut enterré. Le maréchal de Retz ne laissa qu'une fille, Marie de Laval, mariée deux fois, et morte sans enfants, en 1458. Son oncle René de Laval, hérita de la seigneurie de Retz, que sa fille unique, Jeanne de Laval, légua par testament, en 1481, à François II, duc de Bretagne. Nous avons rectifié, dans cet article, les erreurs des compilateurs, dont la principale donnait lieu de croire qu'il mourut en 1438 ou 1442. Desessarts, qui a copié plusieurs de ces erreurs, dans ses *Procès fameux*, ne donne point la date de celui du maréchal de Retz.

A—T.

RETZ (ALBERT DE GONDI, plus connu sous le nom de maréchal DE) naquit à Florence, le 4 novembre 1522, d'une famille ancienne, et qui, d'après les généalogistes, remplissait, depuis plusieurs siècles, les premiers emplois dans le gouvernement. Mais ses ennemis (et sa fortune lui en fit un grand nombre) lui donnent une origine beaucoup moins relevée (1). Amené fort jeune à Lyon, où son père tint quelque temps une maison de banque, il fut d'abord commis d'un financier, et ensuite employé dans les vivres. Sa mère ayant obtenu la charge de gouvernante des enfants de France, que lui fit donner la reine Catherine de Médicis, dont elle avait gagné la confiance, introduisit Albert à la cour, où elle l'avança rapidement. Il fut placé près du jeune roi Charles IX; et, selon Brantôme, « il le pervertit du tout, et lui fit oublier et laisser toute la bonne nourriture que lui avait donnée le brave Cipierre (2) » (*V.* ce nom, VIII, 575). Charles le créa premier gentilhomme de sa chambre et grand-chambellan, et le chargea de différentes missions honorables. Gondi commandait cent hommes d'armes à la journée de Saint-Denis; et il se signala, dit-on, à la bataille de Moncontour. On ne cite pas de lui d'autres services militaires; et il ne jouit pas de la réputation d'un grand capitaine. Il se rendit, en 1570, à Spire, pour épouser, au nom du roi, l'archiduchesse Elisabeth d'Autriche, qu'il eut l'honneur de ramener à Paris. Il passe, avec Tavannes (*V.* ce nom), pour avoir conseillé le massacre de la Saint-Barthélemi; et on l'accuse même d'avoir fait étrangler Loménie (*V.* ce nom), dans sa prison, pour s'emparer de ses dépouilles. Il reçut, en 1573, le bâton de maréchal, suivit, au siége de la Rochelle, le duc d'Anjou, et accompagna ce prince en Pologne, d'où il parvint à le faire évader, après la mort de Charles IX. Il représenta le connétable au sacre de Henri III, qui le fit successivement général des galères, chevalier du Saint-Esprit lors de l'institution de cet ordre, duc de Belle-Isle, gouverneur de Provence, de Nantes et de Metz, sous-lieutenant au marquisat de Saluces, et enfin généralissime. Retz avait assez d'adresse pour cacher son avidité sous l'apparence de la modération. Il ne parlait jamais de son crédit, qu'il avait l'air d'ignorer ou de n'employer que pour les autres, et il ne faisait obstacle à personne. S'étant aperçu que le duc de Joyeuse le remplaçait dans la confiance de Henri III, il se présente un jour à la porte du cabinet où le roi était enfermé avec le nouveau favori. L'huissier lui déclare qu'il a reçu l'ordre de ne point le laisser entrer. Retz insiste, promet deux mille écus, pénètre dans le cabinet; et, sans laisser au roi le temps de se remettre de sa surprise : « Sire, lui » dit-il, je viens vous prier de me » faire une faveur; vous n'avez en» core rien donné à M. de Joyeuse, » gentilhomme le plus accompli qu'il » y ait dans votre cour : permettez» moi de lui faire présent de ma char» ge de gentilhomme de la chambre. » Le roi finit par lui donner la permission qu'il demandait avec instance; et Joyeuse ne sut par quel témoignage récompenser ce don, sinon avec mille protestations d'amitié et de faveurs ((Voyez le *Journal* de l'Estoile, I, 352). Quelquefois Retz savait faire entendre au roi le langage de la vérité. On rapporte qu'ayant vu Henri III, dans un moment de colère, frapper un de ses gentilshommes, il sortit de la cour, et ne voulut pas y reparaître que le roi n'eût fait des excuses à l'offensé. Il contribua beaucoup à réunir ce prince avec le roi de Navarre pour tâcher d'étouffer la Ligue; et il embrassa, l'un des premiers, le parti de Henri IV, qu'il servit fidèlement, et dont il reçut de grandes marques de confiance. Il était, avec le chancelier Chiverny, et Beaulieu Ruzé, secrétaire-d'état, l'un des trois commissaires nommés pour traiter avec le duc de Guise, qui demandait à faire sa soumission, moyennant quelques garanties. La duchesse de Guise se plaignit au roi qu'il lui eût mis en tête trois hommes qui allaient, par trois chemins différents, à ne rien conclure : le premier (Chiverny) ne disant jamais rien de plus précis que ces mots : il faut voir, il faut aviser, faisons mieux ; le second (Retz) ne s'entendant pas lui-même, quoiqu'il parlât presque continuellement ; et le troisième ne sortant jamais du ton grondeur. Le roi, touché de ses prières, chargea de cette affaire Sully (Voyez ses *Mémoires*, liv. IV). Le poète Desportes, abbé de Tiron, donne la même idée du maréchal de Retz : « C'était, dit-il, un homme sans esprit, parlant beaucoup, mais ne disant rien. » Cependant il figure parmi les auteurs dont se compose la *Bibliothèque* de Lacroix-du-Maine, qui loue son éloquence, en regrettant qu'il n'eût encore rien mis en lumière de ses compositions. « Il mourut, dit l'Estoile, chargé d'ans et de biens, mais d'une étrange et cruelle maladie (3), le 12 avril (4) 1602, laissant une réputation fort équivoque. » Il fut inhumé dans l'église Notre-Dame, où l'on voyait son tombeau en marbre, surmonté de sa statue à genoux. On trouve la représentation de ce monument, ainsi que son portrait, dans le tome II de l'*Histoire de la maison de Gondi*, par Corbinelli. En 1565, il avait épousé Claude-Catherine de Clermont, veuve de Jean d'Annebaut, baron de Retz (5). Cette dame joignait à une rare beauté, beaucoup d'esprit et de savoir ; mais elle passait pour aimer le plaisir et l'intrigue. Lorsque les ambassadeurs polonais vinrent en France annoncer au duc d'Anjou son élection au trône de Pologne, la maréchale de Retz leur servit d'interprète, et s'entretint avec eux en langue latine. Elle savait aussi le grec ; et, dit Lacroix-du-Maine, elle composait en vers et en prose. Dorat et les autres poètes du temps ont célébré ses grâces et son esprit. Elle mourut, le 25 fév. 1603, à l'âge de cinquante-huit ans, suivant l'Estoile, qui dit que cette dame fit une belle fin, et mourut bonne chrétienne et repentante. Elle fut enterrée dans l'église de l'Ave-Maria, où l'on voyait son épitaphe. Philippe Cospean y prononça son oraison funèbre. W—s.

---

(1) Guimar, dans ses Annales nantaises, dit que l'évêque de Nantes et le commissaire du grand-inquisiteur de France furent au nombre des juges du maréchal. Le fait n'est pas impossible, et se trouve peut-être dans le manuscrit de Nantes; mais nous n'en avons découvert aucun indice dans ceux que nous avons consultés.

(1) Voy. le *Discours merveilleux de Catherine de Médicis*, par Henri Estienne, ch. 64, où il dit que Gondi, Florentin, était issu de races de *Maranes*, et fils d'un banquier, qui par deux fois avait fait banqueroute à Lyon, etc.

---

(2) Le Laboureur, dans ses *Addit.* aux *Mémoires* de Castelnau, 104, avertit qu'il faut lire Brantôme avec précaution, sur ce qu'il dit du maréchal de Retz : n'ayant pas obtenu de son alliance tous les avantages qu'il s'en était promis pour lui et pour sa maison, il a pris à tâche de le décrier et de lui imputer une partie du mauvais gouvernement et de la mauvaise éducation des enfants de France. Mais, ajoute Le Laboureur, on peut dire que Retz n'eut aucune part en l'un ni en l'autre, pour n'avoir été ni ministre-d'etat, ni gouverneur des princes.

RETZ (Pierre de Gondi, cardinal de), frère du précédent, naquit à Lyon, en 1533, fit ses études dans les universités de Paris et de Toulouse, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, dut à la protection de Catherine de Médicis un avancement rapide. Nommé, en 1565, évêque de Langres, il fut transféré sur le siége de Paris, en 1570, revêtu de la dignité de chancelier et de grand-aumônier de la reine Élisabeth d'Autriche, et créé chef du conseil de Charles IX. Après la mort de ce prince, Élisabeth lui confia l'administration des domaines qu'on lui assigna pour son douaire, dans le Bourbonnais et le Forez, en lui recommandant surtout de ne point vendre les emplois publics, et de n'y nommer que des gens capables et d'une probité non suspecte. Sa volonté fut exécutée fidèlement. Bel exemple, dit De Thou, qui ne sera pas imité (*Hist.* liv. LX). Gondi continua de jouir de la plus haute faveur sous Henri III, qui le décora du collier de l'ordre du Saint-Esprit, lors de son institution. Ce prince lui donna la commission délicate de négocier, avec la cour de Rome, l'autorisation d'aliéner pour cinquante mille écus de rente de biens ecclésiastiques. Il rapporta la permission d'en vendre pour cent mille; et le clergé, dit l'Estoile, lui sut très-mauvais gré d'avoir si bien réussi (*Journ. de Henri III*, I, 177 et 480). Chargé de la direction de toutes les affaires de l'Église, Gondi fut envoyé plusieurs fois en ambassade près de Grégoire XIII et de Sixte V, qui le créa cardinal, en 1587. Quoiqu'il penchât secrètement pour le roi de Navarre, il fit fondre, en 1590, l'argenterie des églises pour apaiser les murmures qu'excitait la rareté du numéraire. Cependant il ne se crut pas en sûreté dans Paris, et il se retira, sous le prétexte de sa santé, dans le château que son frère possédait à Noisi. Les Seize, pendant son absence, ordonnèrent le séquestre de ses revenus, dont ils se proposaient de gratifier l'évêque de Senlis, expulsé de son siége, à cause de son attachement à la Ligue (*Voy.* Rose). Le cardinal de Gondi refusa de prêter le nouveau serment de l'union qui donnait l'exclusion du trône à tous les princes de la famille royale, et rendit compte de ses motifs dans une Lettre, que les écrivains de la Ligue réfutèrent avec un emportement extraordinaire. Dans le desir de hâter la conclusion de la paix, il crut devoir entamer quelques négociations avec Henri IV; mais ce prince reçut fort mal des propositions qui blessaient sa dignité, et qui mettaient en question ses droits à la couronne. Cependant, en 1592, Henri, desirant se réconcilier avec l'Église, chargea le cardinal de Gondi de faire part au pape de ses intentions: mais le pontife, instruit de son arrivée en Italie, l'obligea de rétrograder. Après l'abjuration de Henri IV, Gondi fit partie de l'ambassade solennelle qu'envoya ce prince à Clément VIII: tandis que le duc de Nevers sollicitait vainement une audience (*Voy.* Nevers, XXXI, 108), il attendait à Recanati les ordres du pape, et il n'obtint la permission de se rendre à Rome, que sous la condition de ne point se mêler des affaires qui divisaient la France et le Saint-Siége. Son excessive économie le fit choisir, en 1596, pour présider le conseil de *raison*, qui devait rétablir promptement l'ordre dans les finances; comme si, dit Sully, l'État se conduisait par les mêmes lois qu'un particulier. Mais au bout de quelques semaines, il se trouva tellement embarrassé, qu'il s'estima très-heureux de pouvoir faire accepter sa démission (*V.* les *Mémoires de Sully*, livre VIII). Depuis long-temps le cardinal de Gondi demandait un coadjuteur, à raison des affaires importantes dont il était chargé, et qui ne lui permettaient pas de veiller aux intérêts de son diocèse. On lui permit, en 1598, d'en remettre l'administration à son neveu Henri de Gondi, qui lui succéda. Ce prélat mourut, le 17 février 1616, à quatre-vingt quatre ans, avec la réputation d'un honnête homme, mais faible, trop parcimonieux, et sans talent. Le P. Gonthier, jesuite, prononça son *Oraison funèbre* à Notre-Dame, où Gondi fut enterré dans la chapelle de sa famille. On a son *Portrait*, avec une courte *Notice*, dans le tome II de l'*Histoire de la maison de Gondi*, par Corbinelli. W-s.

---

(3) Il fut attaqué d'un chancre qui lui rongea la figure. Les protestants ne manquèrent pas de voir dans cette maladie un juste châtiment de Dieu.

(4) Par une transposition de chiffre, Corbinelli dit le 21 avril ; et cette erreur a passé dans le *Dict.* de Moréri, et de là dans les autres dictionnaires.

(5) Ce fut cette dame qui porta cette terre à son second mari.

RETZ (JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, cardinal DE), petit-neveu du précédent, né à Montmirail, en Brie, au mois d'octobre 1614, était le deuxième fils de Philippe-Emanuel de Gondi, général des galères de France, sous Louis XIII. Jaloux de conserver l'archevêché de Paris dans sa famille, son père le destina, dès sa naissance, à l'épiscopat. Mais le jeune chanoine répondit assez mal aux soins de saint Vincent-de-Paul, son précepteur. A peine échappé à l'enfance, il tenta d'enlever Mlle. de Retz, sa cousine, et crut trouver, dans l'éclat de ses galanteries et de ses duels, un moyen sûr de rompre, à force de scandales, les projets de sa maison. Trompé dans cet espoir, il résolut de se faire un nom par la Sorbonne, qui avait commencé la réputation et la fortune de Richelieu. Toutefois ses études théologiques ne furent pas tellement exclusives, qu'il ne pût s'abandonner à des inspirations bien différentes, et qui exercèrent une tout autre influence sur la partie la plus orageuse de sa vie. L'antiquité républicaine, pleine de conjurations et de troubles politiques, Rome surtout, avec ses factions et ses tribuns, parlaient bien plus haut à son imagination que les vérités douces et simples de l'Évangile. C'est sous l'inspiration de tels souvenirs qu'il écrivit, à dix-huit ans, la Conjuration du comte de Fiesque, visiblement calquée sur les formes sentencieuses de Salluste. Richelieu la lut, et il s'écria : *Voilà un dangereux esprit*. Le jeune abbé s'était excusé plusieurs fois d'être présenté au ministre. Il osa même disputer le premier rang à l'un de ses protégés dans les exercices publics de la Sorbonne, l'emporta sur ce rival, et s'enfuit à Venise, où il ne tint pas à lui de se faire assassiner pour une nouvelle intrigue. Il parut à Rome avec éclat, se fit admirer dans les écoles, et respecter dans le public. La perspective de l'archevêché de Paris le ramena en France. Ses études ecclésiastiques furent reprises avec ardeur. Il prêcha son premier sermon devant la cour; et ce début d'un prédicateur de vingt-deux ans fut justifié par le succès. Cependant ses liaisons publiques avec le comte de Soissons l'avaient ouvertement rangé parmi les mécontents. Une rivalité de galanterie avec Richelieu, acheva de lui tourner la tête : l'abbé de Gondi se laissa aller, non sans répugnance, à un complot contre la vie du premier ministre; mais il voyait de la gloire à changer, même par un assassinat, les destinées de l'Europe. Un grand péril, de grands exemples, lui parurent honorer le crime. *L'ancienne Rome*, dit-il, *l'aurait admiré*; et, quelques lignes plus bas, il ajoute : « Je suis » persuadé qu'il faut de plus grandes » qualités pour être un bon chef de » parti, que pour être empereur de » l'univers. » Toute la première moitié de sa vie est dans ces paroles. Heureusement l'occasion manqua aux meurtriers. Mais, consulté sur la levée de boucliers du comte de Soissons, Gondi qui l'avait d'abord combattue, n'y vit bientôt qu'une *illustre issue* pour échapper à l'Église. Là commencent ses liaisons avec les chefs de quartier de Paris, sa popularité, ses aumônes secrètes. La mort du comte de Soissons, à la bataille de la Marfée, vint rompre toutes ses mesures, et le fixer dans sa profession. Ses études devinrent plus suivies. Il s'attacha peu-à-peu les chanoines et le clergé de Paris, et *prit habitude avec tout* *ce qu'il y avoit de gens de science et de piété dans la capitale.* Il eut même avec Mestrezat, ministre protestant, des conférences qui furent couronnées par la conversion d'un gentilhomme de Poitou ; et Louis XIII en fut si frappé, qu'il le désigna en mourant pour la coadjutorerie de Paris. La régente, en confirmant ce choix, offrit au père du nouveau coadjuteur la place de premier ministre. Un mot de Philippe-Émanuel pouvait changer la destinée de son fils. Il refusa ; Mazarin fut nommé : on pressent le reste. Gondi commença ses fonctions archiépiscopales, « avec une ferme résolu- » tion de remplir scrupuleusement » tous ses devoirs extérieurs, et » d'être aussi homme de bien pour » le salut des autres qu'il pourrait » être méchant pour lui-même » (*Mémoires*, p. 85). Tout son diocèse applaudit en le voyant prêcher l'avent lui-même, dans une des paroisses de Paris. L'empire qu'il prenait sur les esprits fit ombrage à Mazarin, qui le traversa dans ses projets de réformes ecclésiastiques. Le rôle que joua le coadjuteur, à l'assemblée du clergé de 1645, le rendit suspect. Un point de cérémonial qui touchait les droits de la cathédrale de Paris, un autre qui tenait à la préséance archiépiscopale, achevèrent de le brouiller avec la cour. Il avait refusé de s'associer à la cabale des Importants : mais, persuadé qu'il ne pouvait se soutenir sans se créer une position indépendante, il eut l'imprudence d'inquiéter son ennemi par des libéralités sourdes, qui toutefois n'étaient nullement secrètes ; et, comme on lui reprochait ses prodigalités : *Bon!* répondit-il, *César à mon âge devait six fois plus que moi!* Cependant la Fronde commençait à petit bruit dans le parlement, qui jusque-là n'avait jamais paru a la tête de nos mouvements politiques. Les premières années de la régence avaient été comme emportées par l'impulsion rapide que le ministère de Richelieu et les victoires du grand Condé avaient donnée à l'autorité royale. Mais, dans une monarchie où les lois avaient passé dans les mœurs, il était plus aisé de faire taire les anciennes maximes que de les faire oublier. La guerre et la centralisation du pouvoir avaient accru les besoins du trésor. L'impôt ordinaire était presque nul ; le crédit public était encore à naître ; et certes, on l'aurait appelé en vain sous un surintendant des finances qui disait en plein conseil que la bonne-foi n'était qu'une vertu de marchands (*V.* Émery, XIII, 115). Une suite d'édits bizarres (*V.* Mazarin, XXVIII, 8), affranchis des anciennes formes, c'est-à-dire exécutés sans avoir été vérifiés au parlement, produisit une secousse dans les esprits. « Le parle- » ment gronda ; et, sitôt qu'il eut » seulement murmuré, tout le monde » s'éveilla : on chercha comme à tâ- » ton les lois ; on ne les trouva plus. » On s'effara, on cria, on se les de- » manda ; et dans cette agitation, le » peuple entra dans le sanctuaire : » il leva le voile qui doit toujours » couvrir tout ce que l'on peut dire, » et tout ce que l'on peut croire du » droit des peuples et du droit des » rois, qui ne s'accordent jamais » mieux ensemble que dans le silence. » La salle du Palais profana tous » ces mystères. » (*Mém.* de Retz.) Peu d'historiens ont assez connu la Fronde, pour lui conserver ce caractère : c'est surtout dans son jugement sur cette singulière époque, que l'auteur du Siècle de Louis XIV a encouru le reproche de légèreté. « On ne savait, dit-il, pourquoi on était en armes ». On le savait très-bien : les princes regrettaient leur place ou leur autorité dans le conseil ; les grands réclamaient, comme un droit, les grands offices de la couronne : les uns et les autres se débattaient contre le système créé par Richelieu, qui les éloignait des affaires publiques, au mépris des coutumes de la monarchie. Le parlement défendait les traditions légales, mais en exagérant ses prérogatives ; et l'opinion générale était soulevée contre le premier ministre, par le souvenir encore récent des deux régences si peu françaises de Catherine et de Marie de Médicis. Il faut se rappeler toutes ces prétentions et toutes ces craintes, pour bien juger la conduite du coadjuteur. Ce qui le frappa surtout dans le grand mouvement qui se préparait, ce fut *la possibilité pratique des grandes choses dont la spéculation l'avait touché beaucoup dès son enfance*. D'abord il résista, plus par convenance peut-être que par devoir, aux instances journalières des mécontents, qui, presque tous, étaient ses amis. Il avertit la cour de l'agitation des esprits. La reine ne vit dans cette démarche qu'une bravade dans la bouche d'un homme qui venait de dépenser, en moins de cinq mois, 36,000 écus (plus de 200,000 fr.) d'aumônes, pour s'attacher le peuple de la capitale. Ses avis furent reçus avec aigreur. Il offrit de nouveau ses bons offices, le jour des barricades ; et Mazarin, qui n'était pas fâché de compromettre la popularité de son ennemi, le força de promettre aux séditieux la liberté du conseiller Broussel, promesse qu'il se réservait d'éluder quand l'insurrection serait calmée. Le coadjuteur, renversé par la foule, blessé d'un coup de pierre, n'échappe à la mort que par une présence d'esprit singulière : il parvient à dissiper les séditieux et à prévenir le pillage de Paris ; rapporte au palais royal les vœux de cette multitude désarmée, et n'obtient de la reine que ces paroles pleines d'amertume : *Allez vous reposer, Monsieur ; vous avez bien travaillé !* c'était lui mettre les armes à la main. Instruit, dès le soir même, que la cour voulait l'exiler ou l'arrêter le lendemain, comme auteur de la révolte : pressé par ses amis, et ne voyant de sûreté pour lui que dans une nouvelle émotion populaire, *il se laissa chatouiller par ce nom de chef de parti, qu'il avait toujours honoré dans les Vies de Plutarque* ; et entraîné par l'espoir de couvrir, de l'éclat de son rôle politique, les déréglements de sa vie privée, il dit à ceux qui partageaient sa fortune : « Demain, avant qu'il soit midi, je serai maître de Paris. » Quelques heures avaient fait de lui un factieux décidé. On peut voir, à l'article MOLÉ, comment tombèrent ces secondes barricades. La reine crut réparer l'imprudence de sa conduite, et rappeler Gondi à la cour, par un accueil qu'il reçut avec un peu moins de sincérité que de respect ; et Mazarin ne fut pas plus heureux dans ses caresses. Cependant le parlement, qui avait obtenu une déclaration royale favorable aux libertés publiques, s'emportait, au delà de toute mesure, sur quelques infractions qu'il reprochait à la cour. Condé, jusque-là resté neutre, s'emporta à son tour contre l'*impertinence de ces bourgeois*, c'étaient ses termes ; et le siége de Paris fut décidé. Le coadjuteur avait un pied dans l'abîme. Il accusait tout bas l'effervescence du parlement, et il n'osait ni accepter, ni repousser les avances des Espagnols qui, accoutumés, depuis Philippe II, à mettre la main dans toutes nos discordes, épiaient la marche des chefs de la Fronde, pour s'en emparer. Il avait refusé les offres insidieuses de Mazarin pour l'acquittement de ses dettes; mais il s'était laissé éblouir par l'espoir du gouvernement de Paris, que la cour ne lui montrait que pour le perdre avec les Frondeurs. Nulle déception ne pouvait être plus sensible au coadjuteur. Entré dans la Fronde avec une ostentation de désintéressement peu commune, il ne pardonna point au ministre d'avoir effleuré sa popularité : mais cette leçon ne fut point perdue; et l'histoire doit à Gondi ce témoignage, qu'il fut le seul qui cherchât, dans ces troubles, la réputation et non la fortune. Le départ de la cour venait de lui ouvrir la carrière. Jaloux de sauver les apparences, il se fit arrêter par le peuple pour ne pas aller à Saint-Germain; et dès ce moment il fut l'ame de tous les conciliabules qui organisèrent la révolte dans le parlement et dans les halles. C'est dans ses Mémoires qu'il faut voir l'incroyable activité de cette politique tracassière qui gouvernait Paris avec des sermons, des aumônes et des couplets. Le coadjuteur était partout, sans se montrer nulle part. Il échauffait le peuple, rassurait les bourgeois épouvantés d'un siége que Condé commençait avec huit mille hommes, et trompait la conscience monarchique du parlement, qu'il entraîna par ses amis à lever le premier l'étendard, avant même d'être appuyé par aucun prince. Ceux qui commencèrent la Fronde, étaient les hommes les plus vulgaires de tout le corps. Tout se disait et se faisait dans l'esprit des procès. La faction avait les formes, nous dirions presque la pédanterie, de la chicane. Gondi, qui avait besoin d'un nom pour en imposer aux magistrats et aux troupes, le trouva dans le prince de Conti, frère du grand Condé. Ce n'était qu'un enfant; mais cet enfant était prince du sang. Le coadjuteur s'en était emparé par madame de Longueville, sa sœur, l'une des femmes les plus étonnantes de cette époque et de ce siècle; et il s'était promis que toute la Normandie se lèverait à la voix du duc, son mari, qui en était gouverneur. Dès que la révolte eut des chefs, l'agitation devint générale. Les parlements d'Aix et de Rouen s'unirent à celui de Paris. Plusieurs des bonnes villes du royaume prirent les armes. Gondi fit nommer, par la grand'-chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. On décida qu'il occuperait, dans l'assemblée des chambres, la place de l'archevêque, son oncle, qui s'était enseveli dans un de ses bénéfices. Le coadjuteur était depuis long-temps maître du peuple; mais la mitre archiépiscopale ne pouvait paraître à la tête d'une émeute. « Il » me fallait, dit-il, un fantôme que » je pusse mettre devant moi. Par » bonheur pour moi, il se trouva » que le fantôme était petit-fils de » Henri le Grand, qu'il parlait comme » on parle aux halles, et qu'il eût de » grands cheveux bien longs et bien » blonds : on ne saurait imaginer le » poids de ces circonstances, et concevoir l'effet qu'elles firent dans » le peuple. » Ce fantôme était le duc de Beaufort. En multipliant ses instruments, Gondi espérait s'absoudre du reproche d'avoir dirigé la révolte. Pour maîtriser le parlement, il le précipita dans les cabales, lui fit refuser d'entendre un hérault du roi, sous prétexte qu'on n'envoyait des héraults qu'à des ennemis ou à des égaux, et fit recevoir, deux jours après, un envoyé de l'archiduc. Il se croyait irréprochable parce qu'il ne traitait pas lui-même directement avec l'Espagne. Du reste, il ne se faisait pas illusion sur l'instabilité des esprits. C'est encore dans ses Mémoires qu'il faut voir toutes les ressources de son génie, tout ce qu'il déploya d'activité, de présence d'esprit, de dextérité, de prévoyance et de supériorité dans les affaires, pour lutter au parlement contre l'ascendant de Molé et la pénétration du président de Mesmes; hors du parlement, contre les prétentions des généraux, les rivalités des gentilshommes qui s'étaient joints au parti, la tiédeur ou l'égoïsme des bourgeois, et les violences toujours aveugles de la multitude. Deux traits d'une générosité remarquable ont honoré cette époque de sa vie : il protégea, contre la fureur du peuple, le chevalier de la Valette, qui avait ordre de l'assassiner, et s'opposa hautement à la vente des meubles et de la bibliothèque du cardinal. Dans le même temps, il obtenait du parlement un secours pour la veuve de Charles I^er^., dont la cour oubliait le dénuement à Paris. Tout-à-coup une réponse modérée de la reine, et l'influence de Molé, tournèrent tous les esprits vers la paix. Le parlement députa à Ruel, où était le premier ministre. Dans ces circonstances désespérées, M^me^. de Bouillon, belle-sœur de Turenne, presse le coadjuteur de s'unir aux Espagnols. Mais il avait trop d'avenir dans l'esprit pour se séparer de ces grands corps judiciaires dont l'autorité était telle, qu'*il semblait qu'avec eux les particuliers ne pouvaient faillir.* Il ne voulut pas se charger, dans la postérité, du reproche d'avoir livré Paris aux ennemis de la France, pour devenir l'aumônier de Fuensaldagne qui gouvernait les Pays-Bas sous l'archiduc. Il refusa nettement de soulever le peuple contre les magistrats; et, séduit par l'idée d'attacher son nom à la paix générale, qui était le besoin et le vœu de tous, il proposa le seul parti qui pût donner de la dignité à la Fronde : c'était d'y contraindre la cour par la crainte de l'intervention étrangère, et par l'organe du parlement. Mais, cette fois, il ne persuada point les chefs de la Fronde, trop dominés par l'ambition personnelle, et ne put que refuser sa signature au traité secret qu'ils conclurent avec l'archiduc. Cependant les députés du parlement, qui, de leur côté, avaient signé la paix avec la cour, après l'expiration de leurs pouvoirs, faillirent être mis en pièces par le peuple. Le coadjuteur couvrit Molé de son corps; mais il déclara hautement qu'il ne voulait point d'amnistie, et qu'il ne se réconcilierait avec la reine qu'après l'expulsion de Mazarin. Tribun par choix, mais trop grand seigneur pour aimer longtemps les mouvements populaires, dès qu'il fut placé entre la paix et la nécessité d'accabler le parlement par le peuple, il n'hésita plus à calmer les esprits. Le retour du roi à Paris, sembla son ouvrage. Toutefois il se maintint dans une neutralité menaçante, refusant avec quelque hauteur les libéralités de l'Espagne, et paraissant dédaigner les faveurs de la régente. Particelli avait repris l'administration des finances; et les rentes de l'hôtel-de-ville, les seuls fonds publics de ce temps, n'avaient pas toujours été respectées par la fiscalité du ministre. Les rentiers réclamèrent, nommèrent des syndics, invoquèrent hautement la protection du duc de Beaufort et du coadjuteur. Une partie des Frondeurs crut entraîner le parlement par l'assassinat simulé de Joli, l'un des syndics, depuis secrétaire de Gondi, qui avait repoussé vivement ce coup de parti. Mazarin risqua, le même jour, une tentative de même nature, en faisant tirer sur le carosse de M. le Prince; ce qui produisit une bien autre commotion dans les esprits. Le procureur-général accusa solennellement le coadjuteur de complot contre le premier prince du sang; le président de Mesmes rappela la conjuration d'Amboise: tous les courtisans crurent Gondi perdu. Il parut inopinément devant les chambres assemblées, accompagné d'un simple aumônier; mais sûr de trouver au palais les membres les mieux titrés de sa famille; et relevant, en très-peu de mots, mais avec noblesse, l'invraisemblance des dépositions produites contre lui, il demanda si le coadjuteur de Paris pouvait être soupçonné de meurtre sur les oui-dires de témoins brevetés par le cardinal pour accuser ses ennemis, et dont plusieurs étaient condamnés à la roue: « Voilà, ajouta-t-il, tout ce que je sais de la moderne conjuration d'Amboise. » Dès ce moment, il fut absous par l'indignation publique. Molé, qu'il avait récusé sans motif, n'obtint qu'une faible majorité pour rester au nombre des juges. Plus de quatre-vingts voix opinèrent à conserver aux accusés la place qu'ils occupaient sur les fleurs de lis. Menacé par la noblesse qui formait le cortége du prince, le coadjuteur ne marcha plus au palais qu'à la tête de cent cinquante gentilshommes. C'est en ce moment de crise que ses amis le forcèrent de cacher un poignard sous ses habits. Le duc de Beaufort trouva plaisant de le publier, en disant tout haut: « Voilà le bréviaire de notre archevêque. » Pendant que Condé, toujours dupe de la cour, s'obstinait à cette accusation ridicule, Mazarin concertait sa perte avec le coadjuteur qui, dans la conscience qu'il avait de sa force, n'hésita pas à se rendre, la nuit, à l'invitation de la reine, refusa le cardinalat qui lui fut offert, obtint ce qu'il voulut pour ses amis, et promit de ne pas s'opposer à l'arrestation des princes. Il préféra sa popularité à de nouvelles offres de la régente, et reconnut bientôt qu'il n'y avait aucune sûreté dans son rapprochement avec la cour. Calomnié tout-à-la-fois dans l'esprit de la reine et dans celui des Frondeurs, par les confidents les plus intimes du cardinal, cette fausse position pesait à l'homme qui avait balancé la fortune du premier ministre. Gaston, oncle du roi, qui avait besoin d'être gouverné, venait de lui abandonner sa confiance. Gondi s'en servit vainement pour s'opposer aux diverses translations des princes. Le chapeau qu'on l'avait vu refuser deux fois, lui fut, à son tour, refusé, dès qu'il le demanda. Persuadé qu'il ne pouvait plus être que chef de parti ou cardinal, menacé d'arrestation et d'assassinat, il s'unit étroitement à la Palatine; et la liberté des princes, malgré la victoire de Rhétel, et malgré Gaston lui-même, fut le chef-d'œuvre de leur politique. C'est dans le cours de cette négociation épineuse que, dénoncé officiellement dans une déclaration rédigée par le garde-des-sceaux Châteauneuf, et signée des quatre secrétaires d'état, il improvisa devant le parlement cette citation si heureuse: *In difficillimis reipublicæ temporibus urbem non deserui; in prosperis nihil de publico delibavi; in desperatis nihil timui;* et, sans autre apologie, il conclut à des remontrances pour l'éloignement de Mazarin, qui n'osa pas les attendre. Quelque temps auparavant, Cromwell l'avait fait sonder par un de ses affidés; mais alors même, Gondi avait une liaison étroite avec le comte de Montrose, si célèbre par son héroïsme et son dévouement aux Stuarts. Il fit même accepter à Charles II un secours d'argent dans son exil; et Clarendon rend hommage, dans ses Mémoires, au respect du coadjuteur pour cette royale famille. L'envoyé du protecteur le trouva inaccessible à toute séduction; Cromwell dit publiquement: *Il n'y a qu'un homme en Europe qui me méprise; c'est le cardinal de Retz.* L'habileté supérieure que celui-ci venait de déployer pour la cause des princes, ne put lui rendre leur confiance. Toutes les conditions du traité qui les avait délivrés, étaient éludées ou trahies. Gondi, trop fier pour se plaindre, s'enferme dans le cloître de Notre-Dame, y loge une foule de gentilshommes dévoués à ses intérêts; et, résolu de faire sentir qu'il peut encore redevenir redoutable, il s'applique à regagner la confiance des peuples par sa régularité archiépiscopale. Lasse des hauteurs de M. le Prince, la reine ne tarda pas à se rejeter dans les bras du coadjuteur: elle fit briller à ses yeux la simarre de premier ministre, qui pouvait éblouir un homme moins clairvoyant, et la pourpre de cardinal que Mazarin se promettait de lui enlever par les obstacles qu'il préparait à Rome. Gondi n'accepta que la pourpre, et commença contre le grand Condé une guerre de plume, dont l'avantage resta à l'ancienne Fronde, sur laquelle n'avait cessé de s'appuyer le coadjuteur. Harcelé dans le parlement par les amis de son adversaire, fatigué au-dehors par ses manœuvres, Condé quitta un moment Paris, et n'y rentra que pour se plaindre au parlement des conseils qu'on donnait contre lui à la reine. C'était désigner Gondi aux soupçons de la Fronde et à la haine du peuple de Paris. Le coadjuteur enchérit sur ces plaintes, et opina sur-le-champ à poursuivre les créatures de Mazarin, et à commettre le procureur-général pour informer contre ceux dont les conseils compromettaient la sûreté de M. le Prince. Condé ne put s'empêcher de sourire; et cet avis passa tout d'une voix. Cette lutte singulière, qui plaisait à l'esprit aventureux du prélat, ne pouvait se prolonger. Une foule de seigneurs se pressaient sur les pas du prince lorsqu'il marchait au palais. Le coadjuteur, fort de la protection de la reine, se vanta de ne céder le pavé qu'au roi. C'est dans une de ces rencontres que, vaincus par les prières et les vertus de Molé, le prélat et le prince allèrent inviter leurs amis à ne pas assiéger le temple de la justice. Gondi, comme il rentrait dans le vestibule de la grand'chambre, se trouva pris entre les deux battants de la porte; et, s'il faut l'en croire, le duc de la Rochefoucauld, qui le tenait serré dans cette position, donna ordre de le tuer. La Rochefoucauld s'en défend, dans ses Mémoires: peut-être ne fut-ce qu'une menace. Quoi qu'il en soit, le coadjuteur était perdu, si Champlatreux, fils du président Molé, ne l'eût tiré des mains de ce duc. Ce service le pénétra de reconnaissance; et, quand Molé vint le prier, au nom de la reine, de cesser d'exposer sa vie, en ne reparaissant plus au palais, ils se jurèrent amitié; et depuis ils se tinrent parole. Cependant Condé se laissait entraîner à la guerre civile; et la cour, pour éclairer de plus près ses mouvements, se dirigea vers la Guienne. Une des plus grandes fautes du coadjuteur est de n'avoir pas prévenu ce voyage, qui affranchit la reine de la crainte des Parisiens, et ramena Mazarin à la tête du conseil. Aigri contre la reine, mais irréconciliable avec le ministre, Gondi fut réduit à un rôle temporiseur et équivoque, le plus contraire à son génie, en fondant ce qu'on appela le tiers-parti, qui repoussait toute alliance avec Condé et avec Mazarin. Il espérait sauver sa popularité, sans compromettre ses espérances à la pourpre; car sa nomination n'était pas encore sanctionnée par le pape. Mais il ne put dominer l'indécision de ceux qui s'étaient joints à lui; et, dans un accès de découragement, il dit à Gaston : *Vous serez fils de France à Blois, et moi cardinal à Vincennes.* Ce mot se trouva prophétique Sa fortune, beaucoup plus que son adresse, lui donna le chapeau, malgré Mazarin. Il saisit cette occasion pour cesser de se montrer au parlement; et, menacé d'enlèvement par les amis des princes et par Condé lui-même, il se cantonna dans son archevêché, et songea un moment à s'ensevelir dans ses dignités et dans l'inaction. Ses amis, qui avaient toujours spéculé sur son importance politique, lui firent honte de reculer devant le premier prince du sang. Gondi décocha contre lui de nouveaux pamphlets, aujourd'hui complètement oubliés, malgré les noms de Portail et de Patru, les oracles du barreau, qui prêtèrent leur plume et leur réputation au coadjuteur. Cette petite guerre fut terminée par une députation solennelle de tout le clergé de Paris à Louis XIV, pour le prier de revenir à Paris. Le cardinal de Retz eut tout l'honneur de cette démarche; et la cour fit les offres les plus brillantes, pour obtenir qu'il s'éloignât, avec le titre d'ambassadeur à Rome. Obsédé par ses amis, il demanda pour eux davantage. Tout ce qui lui donnait un air de haute lutte l'entraînait à son insu; et, pendant qu'il s'amusait à négocier avec des ministres qu'il bravait, il fut arrêté au Louvre, le 19 décembre 1652, sans que le peuple, las de la guerre civile, prît la moindre attitude de résistance. Son père, retiré, depuis plus de vingt ans, à l'Oratoire, dont il avait adopté la règle, fut, contre toute justice, enveloppé dans sa disgrace. Le cardinal fut enfermé à Vincennes; on n'oublia rien pour lui rendre sa prison insupportable. Il n'obtint sa translation au château de Nantes qu'en donnant sa démission de l'archevêché de Paris, dont la mort de son oncle le laissait le maître. L'histoire offre peu d'exemples d'une évasion aussi hardie que la sienne. Il se sauva à la vue de ses gardes, résolu d'aller à Paris se concerter avec le parti de M. le prince, et de s'emparer des circonstances. La fortune de Mazarin le sauva de ce péril. Une chute de cheval força le cardinal de Retz de se réfugier en Espagne, d'où il partit pour Rome, sans vouloir traiter avec le cabinet de Madrid. Il parut avec honneur dans le conclave, soutint partout sa dignité, malgré les cardinaux attachés à la France, et décida l'élection du pape Alexandre

VII. Il avait révoqué sa démission, avant de quitter la France; et les dernières années de sa carrière archiépiscopale se consumèrent à maintenir ses grands vicaires dans l'administration de son diocèse, en dépit des efforts de la cour. Il mena longtemps, en Hollande et dans les Pays-Bas, une vie errante, poursuivi par la haine de Mazarin, qu'il *menaçait encore*, dit Bossuet, *de ses tristes et intrépides regards*. Il vit, à Bruxelles, le roi Charles II et le grand Condé, et ne se démit de son archevêché qu'après avoir stipulé pour les intérêts de tous les amis qui lui étaient restés. Louis XIV lui donna en échange l'abbaye de Saint-Denis et quelques autres avantages, et lui fit même l'honneur de le consulter et de suivre son avis pour la réparation de l'insulte faite au comte de Créqui, son ambassadeur. Cependant il l'admit assez tard en sa présence, le reçut avec froideur, et le renvoya à Rome, où le conclave allait s'assembler pour l'élection de Clément IX. Ce fut le dernier acte de la vie politique du cardinal. Sa vie privée fut encore plus étonnante; et la retraite qui la couronna, fut la plus éclatante de toutes ses actions. Il vendit généreusement ses deux souverainetés, se réservant à peine vingt mille livres de rente, et abandonnant le reste de sa fortune à ses créanciers. C'est ainsi qu'il acquitta onze cent dix mille écus de dettes (plus de quatre millions de notre monnaie), sans renoncer au plaisir de créer des pensions pour ceux de ses amis qui en avaient besoin. Il fixa sa demeure à Saint-Mihiel en Lorraine, où il rédigea ses *Mémoires*, pour satisfaire aux instances de ceux qui lui étaient attachés. Sorti un moment de sa retraite pour retourner à Rome, il ne fut pas étranger à l'exaltation de Clément X, et revint à Paris, où il étonna ses amis mêmes, à force de piété, de désintéressement et de bienfaisance. M^{me}. de Sévigné, qui, dans ces derniers temps, jouit plus que d'autres, de la douceur et de la sûreté de son commerce, loue avec entraînement les charmes de sa conversation, l'élévation de son caractère, sa bonté, sa modération, ses habitudes paisibles et bienveillantes. Il avait voulu deux fois renvoyer la pourpre, par humilité chrétienne; mais le pape lui défendit d'insister. Il mourut à Paris, le 24 août 1679, honoré des larmes de ses amis, et béni par ses domestiques et par les pauvres. On a fait et refait bien des fois son portrait; mais ceux qui l'ont peint, étaient presque tous des hommes prévenus, et par conséquent suspects. Le président Hénault le compare tour-à-tour à Cicéron, avec lequel il n'eut rien de commun, et à Catilina, auquel il ne ressemblait guère davantage. Toutefois la postérité a retenu plusieurs des traits sous lesquels il trace la physionomie politique du cardinal: « Esprit » hardi, délié, vaste et un peu romanesque; cherchant quelquefois à se » faire un mérite de ce qu'il ne devait qu'au hasard, et ajustant souvent après coup, les moyens aux » événements;...... magnifique, bel-» esprit, turbulent, ayant plus de » saillies que de suite;....... déplacé » dans une monarchie, et n'ayant » pas ce qu'il fallait pour être républicain....... Ce qui est étonnant, » c'est que cet homme, sur la fin de » sa vie, n'était plus rien de tout cela, et qu'il devint doux, tranquil-» le, sans intrigue, et l'amour de » tous les honnêtes gens de son temps, » comme si toute son ambition d'au-

» trefois n'avait été qu'une débauche d'esprit et de ces tours de jeunesse, dont on se corrige avec » l'âge. » L'histoire impartiale doit recueillir aussi, sur ce personnage extraordinaire, quelques-uns des souvenirs du duc de la Rochefoucauld, qui, comme on sait, ne flattait pas les hommes, et, comme on l'a vu, n'était pas de ses amis. « Paul de » Gondi, dit l'auteur des *Maximes*, » a beaucoup d'élévation, d'étendue » d'esprit, et plus d'ostentation que » de vraie grandeur de courage. Il a » une mémoire extraordinaire, plus » de force que de politesse dans ses » paroles, l'humeur facile, de la » docilité et de la faiblesse à souffrir » les reproches de ses amis...... *Il* » *paraît ambitieux sans l'être ;* la » vanité lui a fait entreprendre de » grandes choses, presque toutes op- » posées à sa profession. *Il a suscité les plus grands désordres dans* » *l'état, sans dessein formé de s'en* » *prévaloir ;* et, bien loin de se déclarer l'ennemi de Mazarin, pour » occuper sa place, il n'a pensé qu'à » lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être op- » posé. Il a souffert sa prison avec » fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à » sa hardiesse...... Il est entré dans » divers conclaves ; et sa conduite a » toujours augmenté sa réputation. » Sa pente naturelle est l'oisiveté ; il » travaille avec beaucoup d'activité » dans les affaires qui le pressent, et » se repose nonchalamment dès qu'el- » les sont finies... Ce qui a le plus con- » tribué à sa réputation, est de sa- » voir donner un beau jour à ses dé- » fauts...... Incapable d'envie et d'a- » varice, il a plus emprunté de ses » amis qu'un particulier ne pouvait » espérer de leur rendre. Il a senti de » la vanité à trouver tant de crédit, » et à entreprendre de s'acquitter. » On ne saurait trop louer sa fidélité dans ses engagements politiques. Il a changé plusieurs fois de parti, et n'en a trahi aucun. Peu d'hommes ont su mieux concilier la passion des affaires et celle des plaisirs. Tout ce qui était hasardeux lui plaisait, par le danger même, au premier coup-d'œil ou au second ; mais ceux qui n'ont vu en lui qu'un révolutionnaire, n'ont étudié ni son caractère ni sa conduite. Des amis comme Turenne, Lamoignon, et Molé lui-même, répondent à bien des accusations. Ils prouvent assez que son grand tort fut d'avoir été jeté, par sa famille, hors de sa sphère naturelle. Pour avoir l'esprit de sa position sociale, il lui manquait surtout les vertus de son état. On a, du cardinal de Retz, outre un grand nombre de brochures, qui n'ont pas survécu aux circonstances : la *Conjuration de Fiesque*, traduite, en partie, de Mascardi, avec plus de maturité de style qu'on n'en pouvait attendre de son âge. La France n'avait alors aucun morceau historique qu'elle pût comparer à celui-là, pour le nerf de la diction, qui a néanmoins un peu vieilli. Il y a long-temps que tout est dit sur ses *Mémoires*, écrits, dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite ; son expression, quelquefois incorrecte, souvent négligée, mais presque toujours originale, rappelle sans cesse à ses lecteurs ce qu'on a répété tant de fois des Commentaires de César : *Eodem animo scripsit quo bellavit*. Le désordre et les longueurs de la composition ne nuisent point à l'intérêt, parce que, sous la plume du cardinal, ils font, pour ainsi dire, partie de la vérité du récit. Aussi ce livre est-il resté un livre à part, dans la foule des Mémoires qui grossissent les matériaux de l'histoire de France. Il ne faut pas perdre de vue que la gloire d'écrivain supérieur, qui lui est si justement restée, est, comme l'observe Laharpe, celle à laquelle il songeait le moins, et qu'il adresse ses Mémoires à une amie, comme une confidence épistolaire. On a trop insisté sur les antithèses de quelques-unes de ses portraits, sur la partialités de quelques autres. Dans une causerie pleine de feu, de saillies, et de traits qui révèlent une force de tête peu commune, il était excusable de ne point parler froidement de ses contemporains. Personne ne conteste qu'il n'ait eu à un haut dégré le talent de raconter et de peindre. Aussi son livre est-il resté un livre à part dans la foule des Mémoires qui grossissent les matériaux de l'Histoire de France. Il parut pour la première fois, en 1717; on l'a souvent réimprimé depuis avec les Mémoires de Joly, et de la duchesse de Nemours (6 vol. in-12). Les légères lacunes qui s'y trouvent se rapportent aux galanteries du cardinal. Son confesseur exigea de lui le sacrifice de tous les passages dont la publication pouvait être un scandale public. Dans ses *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, publiées en 1807, M. de Musset-Pathay a tenté de le justifier d'une partie des reproches qui pèsent sur sa vie politique. M. Lemontey a publié dans la *Galerie française* deux Notices pleines d'aperçus ingénieux sur le cardinal de Retz et sur M^{me}. de Longueville. Adr. Lezay-Marnesia a publié des *Pensées choisies* du cardinal de Retz (*V.* LEZAY, XXIV, 406).

F—T j.

REUCHLIN (JEAN), philologue allemand, naquit, en 1455, à Pforzheim, alors résidence du margrave de Bade, de parents honnêtes et très-attentifs à l'éducation de leurs enfants. Il apprit, à l'école de cette ville, tout ce qu'on enseignait à cette époque. Son goût pour le chant le fit placer parmi les enfants de chœur de la chapelle du margrave. Charmé de ses progrès dans la grammaire, ce prince l'attacha à son fils Frédéric, qui fut dans la suite évêque d'Utrecht. Dans le voyage que le jeune margrave fit à Paris, en 1473, Reuchlin l'accompagna, et y continua ses études sous Jean de Lapierre, qui enseignait la grammaire, sous Guillaume Tardif et Robert Gaguin, qui donnaient des leçons de rhétorique, et sous Grégoire Typhernas, professeur de grec. Obligé de retourner en Allemagne à la suite de son patron, il revint aussitôt à Paris, où il reprit ses études de langue grecque, sous Hermonyme de Sparte, qui avait succédé à Grégoire Typhernas. N'ayant plus son protecteur, il fut réduit à copier des livres grecs pour subvenir aux frais de son séjour. En 1474, il se rendit à Bâle, et s'y fit recevoir, trois ans après, docteur en philosophie. Les fréquentes conférences qu'il eut dans cette ville avec Andronic Contoblacas, le fortifièrent dans la langue grecque; il l'apprit si bien, qu'il fut en état d'en donner des leçons publiques. Il mit également à profit la bienveillance de Jean Wesel de Groningue, avec lequel il se lia d'amitié; et il apprit de lui les éléments de la langue hébraïque. Vers le même temps, il rédigea, pour le fameux imprimeur Amerbach, quelques ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse. En 1478, son penchant irrésistible pour les sciences le ramena en France. Il étudia le droit à Orléans, tout en y donnant des leçons de grec, dont le produit, assez considérable, suffisait honorablement à son entretien. De là, il vint à Poitiers, où il obtint, le 14 juin 1481, un diplôme de licencié en droit, avec la faculté expresse de se faire recevoir docteur partout où il voudrait. Le 9 décembre suivant, Reuchlin se fit inscrire sur les matricules de l'université de Tubingue, dans l'intention de prendre le bonnet de docteur, et peut-être aussi dans l'espoir d'obtenir une place que son mérite, déjà connu, lui donnait droit d'attendre. Cependant il se mit à exercer la profession d'avocat au barreau de cette ville. Une circonstance assez singulière ne tarda pas à le produire sur un autre théâtre. Des envoyés du pape attendaient à Tubingue une réponse au nom de leur maître. Le chancelier de l'université fut chargé de la faire: mais la manière barbare dont il prononçait le latin, empêcha de l'entendre. Les nonces protestèrent que le discours du chancelier ne pouvait passer pour une réponse. Dans cet embarras, quelques-uns des assistants déclarèrent que Reuchlin parlait et prononçait parfaitement la langue latine, et que lui seul pouvait répondre. On appela Reuchlin, qui s'acquitta très-bien de la commission dont il était chargé. Cette anecdote, racontée par Gaspar Bucher, n'est pas en tout conforme au récit de Mélanchthon, parent de Reuchlin. Quoi qu'il en soit, Eberhard, alors comte de Wurtemberg, et depuis duc de Souabe, enchanté de l'esprit et des talents de Reuchlin, le prit avec lui en qualité de secrétaire intime, dans le voyage qu'il fit à Rome, en 1482. Ce docte philologue visita les monuments de la capitale du monde chrétien, des principales villes d'Italie, et notamment de Florence, qui était devenue l'asile des sciences et des arts, proscrits de l'ancienne Grèce. Il mit encore plus d'empressement à voir les savants qui illustraient ces contrées: George Vespuce, Ange Politien, Marcile Ficin, Démétrius Chalcondyle et Hermolaüs Barbarò. On prétend que ce dernier lui conseilla de se faire appeler *Capnion*, espèce de traduction grecque de son nom allemand (1). Reuchlin reçut partout l'accueil le plus flatteur; sa réputation l'avait devancé, et lui avait préparé les voies. La cour de Florence se distingua par sa courtoisie; et le grand-duc, Laurent le Magnifique, lui donna des témoignages d'une estime toute particulière. A son retour en Allemagne, il s'établit à Stuttgard, auprès du duc Ebherard. En 1484, il fut nommé assesseur de la cour suprême; et l'année suivante, il prit, à Tubingue, le degré de docteur. On l'envoya, en 1486, à la diète de Francfort; et, en 1487, au sacre de l'empereur Frédéric III. Plus tard, il fut employé pour concilier les différends qui s'étaient élevés entre le duc Ebherard et son frère de même nom. Cependant, en 1490, son traitement annuel n'était encore que de quatre-vingt-dix florins, quoiqu'il eût la promesse d'une augmentation dans quatre ans. En 1492, on le chargea de négocier auprès de l'empereur la ratification de la transaction d'Esling. Il obtint tout le succès qu'on espérait; et la transaction fut ratifiée le 18 octobre. Pour lui témoigner sa satisfaction, l'empereur lui conféra le titre de comte palatin, avec la noblesse, transmissible à ses descendants : mais cet honneur lui fut purement personnel, puisqu'il ne laissa pas de postérité. Reuchlin profita de son séjour à la cour impériale pour accroître ses connaissances dans la langue hébraïque, en prenant des leçons du juif Jacob Jechiel Loans, médecin de l'empereur. On remarque comme une preuve de son amour pour la littérature hébraïque, et de la haute faveur dont il jouissait auprès du chancelier d'Autriche, le présent qu'on lui fit d'une Bible manuscrite, estimée trois cents florins par Mélanchthon. Amené à la diète de Worms, par le duc Ebherard, il se distingua parmi les savants qui brillaient à la cour de ce prince. Après la mort d'Ebherard, Reuchlin se retira des affaires, pour éviter des persécutions qu'il prévoyait devoir essuyer de la part des ministres du nouveau prince. Heidelberg lui offrit un asile; et jouissant de toute la faveur de l'évêque de Worms, chancelier de l'électeur palatin, il trouva, dans sa riche bibliothèque, tous les secours qu'il pouvait desirer pour ses travaux littéraires. Il y composa une satire très-mordante contre Holzinger, moine augustin, qu'il avait autrefois fait mettre en prison, et qui, depuis l'avénement d'Ebhérard II, était devenu son persécuteur le plus acharné; mais il ne la publia pas. L'électeur palatin avait alors quelques démêlés avec les moines de Weissembourg: ceux-ci eurent recours au Saint-Siége, qui nomma des commissaires pour l'examen de l'affaire. Le prince ne voulut pas reconnaître leur juridiction, et refusa de se justifier : d'après son refus de comparaître, il fut déclaré coupable, et excommunié. Il envoya Reuchlin à Rome, comme la personne la plus propre à défendre ses intérêts. Le 7 août 1498, ce savant homme prononça, devant le pape et les cardinaux, un discours dans lequel il demandait la levée de l'excommunication, et le renvoi de l'affaire au tribunal de l'empereur et des princes de l'empire, seuls juges compétents. Ce Discours, écrit avec beaucoup de sagesse, de force et de dignité, obtint l'approbation la plus générale. Reuchlin ne négligeait aucune occasion de s'instruire: ayant rencontré à Rome le rabbin Abdias Sporno, il le prit pour maître d'hébreu. On assure qu'il donnait un florin pour chaque leçon d'une heure. Il y vit aussi le savant Argyropule qui, ne pouvant comprendre qu'un Allemand parlât la langue grecque avec tant de pureté, s'écria un jour : *Græcia nostra exilio transvolavit Alpes.* Pendant l'absence de Reuchlin, il était arrivé de grands changements dans le gouvernement de Souabe; Ebherard II avait cédé la souveraineté au jeune Ulrich, son neveu, et avait nommé un conseil de régence pour gouverner jusqu'à la majorité du nouveau souverain. Ce conseil était composé d'anciens serviteurs d'Ebherard I^er^. Reuchlin n'ayant plus rien à redouter de la haine d'Holzinger, revint à Stuttgard, laissant sa femme à Heidelberg. Aussitôt après son arrivée, il fut envoyé en ambassade vers l'empereur Maximilien, qui était à Inspruk. La ligue de Souabe, renouvelée en 1500, avait été partagée en trois classes : la première, composée de l'empereur comme archiduc d'Autriche, des électeurs et des princes; la seconde, des prélats, des comtes et des barons; la troisième, des villes impériales. Chaque classe devait nommer un juge pour former un tribunal chargé de terminer les différends qui surviendraient entre les membres de la ligue: le lieu où devait siéger ce tribunal était laissé au choix des deux premières classes. Tubingue jouit de l'avantage de le posséder pendant douze ans. En 1502, Reuchlin fut nommé par la première classe, avec un traitement annuel de 200 florins. Il occupa cette place pendant onze ans, à la satisfaction de tout le monde, et avec beaucoup d'agrément pour lui-même. Il était établi à Stuttgard, où il avait sa maison, son jardin, sa bibliothèque ; les fréquents voyages qu'il était tenu de faire à Tubingue, lui étaient faciles et agréables ; il s'y trouvait au milieu de ses admirateurs et de ses amis. Mais lorsque le tribunal de la ligue fut transféré à Augsbourg, tous ces avantages s'évanouirent; et Reuchlin, ne pouvant en supporter la perte, donna sa démission. Cependant un orage violent grondait déjà sur sa tête. Un juif de Cologne, nommé Pfefferkorn, qui s'était fait baptiser, obtint de l'empereur, un édit pour faire brûler tous les livres juifs qui contiendraient quelque chose de contraire à la religion chrétienne. Cet édit est daté du 19 août 1509. Il y est enjoint à tous ceux qui peuvent avoir de ces sortes de livres, de les porter à la maison de ville de leur habitation respective, et de les soumettre à l'examen de Pfefferkorn, assisté du pasteur et des principaux habitants du lieu. Le zélé personnage se rendit, en 1510, à Stuttgard, et engagea Reuchlin à faire une tournée avec lui dans les cercles du Rhin pour l'exécution de l'édit. Reuchlin était trop instruit pour se rendre à une pareille invitation : il en fit sentir l'inconvenance, et insista sur quelques défauts de forme dans les pouvoirs dont le commissaire était porteur. Celui-ci exigea que ces observations fussent mises par écrit; et Reuchlin s'y prêta sans difficulté. Cette même année, il reçut, par l'intermédiaire de l'électeur de Maïence, l'ordre impérial de donner son avis sur la question de savoir s'il est juste et utile à la foi chrétienne d'enlever aux Juifs tous leurs livres, excepté la Bible. Reuchlin eut le courage de défendre les droits imprescriptibles de la propriété, dans sa consultation du 6 octobre 1510. On ne pouvait, disait-il, enlever justement aux Juifs, que les livres composés pour insulter Jésus-Christ et sa sainte loi ; mais ces livres sont en petit nombre. Il déclarait ne connaître le Talmud, que sur le rapport d'autrui, n'ayant jamais pu se le procurer, malgré les avances qu'il avait faites. Cet ouvrage contenait vraisemblablement, selon lui, plusieurs passages contre Jésus-Christ et ses apôtres, et plusieurs qui devaient paraître bizarres et ridicules : mais au lieu de brûler le Talmud, ne valait-il pas mieux chercher à le comprendre pour le réfuter ? Serait-il honorable de le détruire sans l'avoir examiné ? Quant aux livres cabalistiques, il ne pensait pas qu'on dût les supprimer. La commission nommée par Alexandre VI avait examiné l'Apologie de la cabale par Pic de la Mirandole, et avait déterminé ce pontife à l'approuver par son bref de 1493. Léon X avait accepté la dédicace du livre de Reuchlin *de arte cabalisticâ.* Les Commentaires de la Bible lui paraissaient indispensables pour l'intelligence du sens littéral ou grammatical ; et il citait à l'appui de son opinion Nicolas de Lyra, qui avait tant emprunté de Raschi, et à qui on ne laisserait que quelques feuillets, si on le dépouillait de tout ce qu'il devait à ce docte rabbin. Les livres destinés aux offices divins, les prières et les rituels ne pouvaient pas être enlevés aux Juifs sans injustice, puisque les empereurs et les papes leur avaient accordé le libre exercice de leur culte, et qu'il leur était impossible de l'exercer sans *Machasor*. Passant ensuite aux ouvrages qui traitent des sciences et des arts, il faisait voir qu'ils étaient dans le même cas que les ouvrages du même genre écrits en grec, en latin ou en allemand. Au lieu d'enlever aux Juifs les livres qu'ils possédaient en leur langue, il proposait à l'empereur de les engager à les rendre publics par la voie de l'impression; de prendre des mesures pour que chaque université d'Allemagne pût avoir, pendant dix ans, deux professeurs d'hébreu chargés d'instruire les jeunes-gens et de les rendre capables de réfuter les erreurs judaïques; enfin d'amener, par la douceur, même les plus entêtés d'entre les Juifs, à reconnaître la vérité catholique. Tel est le sommaire de la consultation de Reuchlin, qui fut envoyée à l'électeur de Maïence, et dont Pfefferkorn se procura une copie. Comme elle contrariait son plan, il publia, pendant le carême de 1511, le *Speculum manuale*, dans lequel il s'attachait à combattre les raisons de Reuchlin, et à le faire passer pour un homme entièrement étranger à la connaissance de la langue hébraïque. Reuchlin lui opposa, la même année, son *Speculum oculare* (Tubingue, in-12). Il y raconte d'abord l'origine de la querelle; il y rapporte ensuite la Consultation qu'il avait rédigée par ordre de l'empereur, et y joint un supplément, dans lequel il fortifie, par de nouvelles preuves, les motifs qu'il avait allégués, et réfute très-bien les objections contraires; enfin il relève trente-quatre faussetés qu'on avait avancées contre lui, dans le *Speculum manuale*. Les docteurs de Cologne ne tardèrent pas à prendre une part publique dans la discussion: ils chargèrent Arnold de Tongres de censurer le *Speculum oculare*. Reuchlin, en ayant été averti, écrivit à ce docteur, le 1^er. novembre 1511, une lettre respectueuse, dans laquelle il témoignait ses regrets de ce que ses opinions ne s'accordaient pas avec celles de la faculté de théologie. Il protestait qu'il croyait tout ce que l'Église croit, et que, s'il avait erré sur quelque point, il était prêt à se laisser redresser. Il conjurait Arnold de l'instruire avec douceur, plutôt que de le condamner brusquement. Il le priait aussi de le recommander à la bienveillance de la faculté. Il écrivit une lettre semblable à un autre théologien de l'ordre de Saint-Dominique. Au commencement de 1512, la faculté lui envoya une liste des passages de son livre qui avaient été jugés scandaleux, avec injonction de les expliquer ou de les rétracter au plutôt. Reuchlin, après avoir réitéré l'assurance de sa soumission à l'Église, demanda qu'on lui envoyât, par un messager, à ses frais, les explications des propositions attaquées, telles qu'on voulait qu'elles fussent rédigées. La faculté ne lui accorda pas sa demande : elle déclara que Reuchlin devait, avant tout, empêcher la circulation des nouveaux exemplaires de son livre, et manifester ensuite son horreur pour les livres blasphématoires des Juifs, sous peine de se voir citer pour se défendre. Reuchlin répondit que l'ouvrage n'était pas à lui, mais au libraire qui l'avait imprimé, et que, par conséquent, il ne dépendait pas de lui d'en arrêter la vente ; que tout ce qu'il pouvait faire pour témoigner son repentir, était de traduire en allemand les explications et les preuves de ses opinions, et de les publier, avec les additions nécessaires, à la foire prochaine. Il le fit ; mais il ne contenta pas les théologiens, qui voulaient une rétractation et non une apologie. Arnold de Tongres écrivit, en leur nom, une réfutation violente des sentiments de Reuchlin, sous le titre de : *Articuli, sive propositiones de judaïco furore suspectæ*. Ortwinus Gratius osa aussi entrer dans la lice, en jetant dans le public une satire en vers latins, que l'auteur des *Epistolæ obscurorum virorum* (*V.* HUTTEN, XXI, 88) a justement couverte de ridicule. Le 1er. mai 1513, Reuchlin fit paraître sa *Défense*, dédiée à l'empereur, comme le livre de ses adversaires. Erasme en a blâmé avec raison les emportements et les divagations, qui achevèrent d'aigrir les théologiens. Le grand-inquisiteur de Maïence, Jacques Hoogstraten, le somma, dans le mois de septembre 1513, de comparaître, dans le terme de six jours, pour être présent au procès intenté contre lui, au sujet du *Speculum oculare*. Reuchlin, ne trouvant pas ce terme assez long pour un homme de son âge, et suspectant d'ailleurs Hoogstraten de partialité, envoya un procureur chargé de le récuser. La récusation ne fut pas admise ; et le procureur en appela au Saint-Siége. Alors la scène changea. Hoogstraten, de juge qu'il était, devint accusateur, devant le tribunal qu'il avait présidé : personne ne comparut pour le contredire. Il fut décidé que, le 12 octobre, l'arrêt définitif serait rendu, et le *Speculum oculare* brûlé ; mais le chapitre prévint à temps Reuchlin, qui se rendit à Maïence, assisté de deux savants distingués, que lui avait donnés le duc Ulrich. Privé de tout espoir d'accommodement, il protesta contre la commission, et en appela au pape. L'appel fut admis. Le Saint-Siége renvoya l'affaire à l'évêque de Spire, qui assigna les parties pour le 20 décembre. Reuchlin comparut en personne ; Hoogstraten envoya un frère dominicain pour le représenter : ses pouvoirs n'ayant pas été trouvés suffisants, un nouveau délai fut accordé. Cette fois Hoogstraten ne jugea pas à propos d'intervenir ; et la sentence du 14 avril 1514 le condamna aux dépens : elle portait, en outre, que le *Speculum oculare* n'était, ni dangereux pour l'Église, ni favorable au judaïsme. Dans le même temps, les théologiens de Cologne, sans se mettre en peine de ce qui pourrait arriver au tribunal de l'évêque de Spire, condamnèrent cet ouvrage, comme hérétique, à être brûlé publiquement : ce procédé obtint l'assentiment des universités de Louvain, d'Erfurt, de Maïence et de Paris. Reuchlin chercha vainement à gagner celle-ci par des marques de soumission et de déférence, en lui rappelant même qu'il avait étudié dans son sein ; vainement aussi le duc Ulrich s'intéressa en sa faveur : après quarante-sept séances, elle déclara, par sa délibération du mois d'août 1514, qu'elle adhérait à la censure de la faculté de Cologne (V. *Collect. judiciorum de novis erroribus*, tome 1, part. 2, pag. 350). Reuchlin, effrayé de tant de contradictions, et craignant que le dominicain Hoogstraten ne parvînt à le faire condamner à Rome, résolut d'y porter luimême sa cause, et d'en confier la défense a Jean de Wyk, ancien syndic de Bohème. Cette longue affaire semblait toucher à sa fin, et la sentence allait être rendue, le 20 juillet 1516, après des discussions suivies, quand, au moment où l'on s'y attendait le moins, émana du Saint-Père un *Mandatum de supersedendo*; et depuis, dit d'Argentré, les troubles de la réforme et des disputes plus importantes ne permirent pas de reprendre celle-ci. On conjectura que le jugement de Rome eût été favorable à Reuchlin; et c'est ce qui excita des savants du premier ordre à prendre sa défense, et à tourner en dérision les démarches de ses antagonistes. Luther se prononça vivement, soit que Reuchlin eût exposé ses propres sentiments, soit que ce sectaire voulût entraîner ce savant homme dans son parti : aussi quelques religieux, moins instruits que zélés, ne manquèrent pas de l'accuser d'un certain penchant aux idées nouvelles, et d'être luthérien dans le cœur. Erasme prit soin de le venger d'une si odieuse imputation; et il est certain que, malgré les persécutions qu'il essuya de la part des moines, malgré les insinuations de Mélanchthon et de quelques autres de ses amis qui avaient embrassé le parti de la réforme, malgré les censures et les violences de ses ennemis, plus propres encore à faire trébucher un homme qui n'aurait pas été assez ferme, Reuchlin ne rompit jamais le lien de l'unité, et fit toujours profession de la foi catholique. Les Dominicains, harcelés par les écrits piquants des partisans de Reuchlin, se rapprochèrent de lui, remboursèrent les frais du procès devant l'évêque de Spire, et promirent d'anéantir celui qui était pendant à la cour de Rome. Les conquêtes qu'il faisait de ce côté le consolaient un peu de la disgrace dans laquelle il était tombé auprès d'Ulrich, pour être resté attaché à la famille de Jean Hutten, que le duc avait tué de sa propre main, et pour avoir blâmé, dans sa correspondance, la tyrannie de ce prince. En 1518, il accepta les chaires de grec et d'hébreu à l'université de Wittenberg, qui lui furent offertes par l'électeur de Saxe. Dans la guerre que la confédération de Souabe et le duc Ulrich se firent, en 1519, Reuchlin eut beaucoup à souffrir de part et d'autre, quoiqu'il eût un puissant protecteur parmi les confédérés. Son humeur pacifique l'ayant porté à demeurer à Stuttgard, lorsque les autres conseillers, ses collègues, avaient pris la fuite, d'après ses avis; on lui en sut très-mauvais gré : on lui suscita même quelques traverses à ce sujet. A la reprise de Stuttgard par les confédérés, le duc Guillaume de Baviere le prit sous sa protection spéciale. Pour s'éloigner du théâtre de la guerre, il accepta les propositions de ce prince, et se rendit à Ingolstadt, où il ressentit bien vivement la privation de sa bibliothèque et de certaines aisances auxquelles il était accoutumé. La pénurie dans laquelle il se trouvait l'obligea, en 1520, d'enseigner le grec et l'hébreu, moyennant un traitement annuel de deux cents florins: mais son cours académique ne dura pas un an entier. Diverses circonstances le forcèrent de retourner à Stuttgard, où il était à peine arrivé, que deux envoyés de l'université de Tubingue vinrent l'engager à continuer, dans cette ville, le cours qu'il avait commencé à Ingolstadt. Reuchlin accepta; et l'université lui procura toutes les facilités qui pouvaient donner du lustre à son enseignement. Les étudiants accouraient en foule de toutes les parties de l'Allemagne : mais sa santé, très-affaiblie, ne lui permit pas de professer long-temps. Il mourut à Stuttgard, le 30 juin 1522, et fut enterré dans le cimetière de l'hôpital. Reuchlin jouit encore de la réputation d'un des plus savants hommes de son temps. Il était l'ornement et la gloire de l'Allemagne, à cette époque ; et l'Italie avait peu de rivaux à lui opposer, pour l'érudition et l'éloquence. Nous avons de lui au grand nombre d'ouvrages, actuellement peu recherchés. Voici les principaux : I. *Liber de verbo mirifico*, in-fol., sans date et sans rubrique ; Tubingue, 1514, in-fol., Lyon, 1522 et 1552, in-16 ; et ailleurs. Ce livre est une explication des noms sacrés dont on se servait dans les mystères de la cabale, chez les Pythagoriciens, chez les Hébreux, les Chaldéens, et même chez les Chrétiens. Il y à trois interlocuteurs qui discutent la matière alternativement : Sidonius, épicurien ; Baruch, hébreu ; Capnion, chrétien. Ils traitent aussi, par occasion, de la science des choses divines et humaines, de l'opinion, de la foi, des miracles, de la vertu des paroles et des figures, des secrètes opérations, etc. Il est dédié au chancelier de l'électeur palatin, et précédé d'une courte préface, composée par Conrad Léontorius, qui célèbre les rares connaissances de Reuchlin dans les langues latine, grecque et hébraïque. Cet opuscule n'est pas sans intérêt. II. *Scenica progymnasmata*, Strasbourg, 1497 ; Bâle, 1498, in-4° ; Pforzheim, 1508, in-4°. Tubingue, 1511, 1512, 1516, in-4° ; Leipzig, 1503, 1514, 1515, in-4°. ; et plusieurs fois ailleurs. L'auteur avait composé une Satire très-violente contre le dominicain Holzinger ; mais l'électeur palatin, qui craignait les moines, lui défendit de la publier. Reuchlin ne voulant point se donner aux yeux du public le tort d'avoir écrit trop vivement au jugement de son protecteur, substitua cette pièce à la première. C'est une faible imitation de la *Farce de maître Pathelin ;* et on la regarde comme le premier essai de comédie, composé à l'usage de la jeunesse allemande. Reuchlin passe en effet pour avoir le premier, en Allemagne, introduit les représentations dramatiques dans les colléges. III. *Oratio ad Alexandrum VI. Pont. M. pro Philippo Bavariæ duce*, Venise, 1498, in-8°. et in-12. IV. *Liber congestorum de arte prædicandi.* Pforzheim, 1504, in-4°. V. *Rudimenta hebraïca*, Pforzheim, 1506, in-fol. Reuchlin a donné aussi un *Lexicon hebraïcum*. Ces ouvrages élémentaires furent estimés dans leur temps ; maintenant ils paraissent bien médiocres. VI. *Septem Psalmi pœnitentiales hebraïcè cum grammaticâ tralacione latinâ*, Tubingue, 1512, in-8°. C'est le premier livre hébreu, imprimé en Allemagne. VII. *Defensio contra calumniatores suos Colonienses*, Tubingue, 1513 et 1514, in-4°. VIII. *Rabbi Joseph Hyssopæus Perpinianensis, Judæorum poëta dulcissimus, ex hebraïcâ linguâ in latinam traductus*, Tubingue, 1512 et 1514, in-4°. IX. *De arte cabalisticâ libri tres*, Haguenau, 1517 et 1530, in-fol. ; dans différents Recueils de traités cabalistiques, et à la suite de l'ouvrage de Galatin *De arcanis catholicæ veritatis.* On lui doit la Traduction de plusieurs opuscules de saint Athanase, d'Hippocrate et d'autres écrivains grecs : on en peut voir le Catalogue dans la *Biographie* des savants de Tubingue qui ont cultivé la littérature hébraïque ; par Chr.-Fréd. Schnurrer, Ulm, 1792, in-8°. Jean-Henri Mai, qui a composé une vie de Reuchlin, en latin, Dourlach, 1687, in-8°., est diffus et inexact. L—B—e.

---

(1) *Ræuchlin* est un diminutif du mot allemand *Rauch*, qui signifie *fumée*.

REUILLY (Jean de), voyageur français, naquit, en 1780, d'une famille noble, qui habitait la Picardie. Dépouillé de sa fortune par suite des bouleversements politiques, Reuilly eut assez de force d'ame pour travailler dans une imprimerie, comme correcteur d'épreuves. Quand la tranquillité reparut, il obtint une place, parvint, par ses efforts soutenus, à fixer l'attention du chef du gouvernement, et, en 1802, fut chargé d'une mission en Russie. Après un séjour de deux mois, il quitta Saint-Pétersbourg, dans les premiers jours de février 1803, et partit pour la Crimée, avec le duc de Richelieu, qui venait d'être nommé gouverneur d'Odessa. Durant son séjour dans la capitale de l'empire russe, il avait reçu de grands témoignages d'amitié, et avait été traité avec beaucoup de bonté. Son séjour en Crimée, dont nous ignorons la durée, ne laissa pas dans son esprit des souvenirs moins précieux que celui qu'il avait fait à Saint-Pétersbourg. « Je » finis en avouant avec reconnais- » sance, dit-il, que le titre de Fran- » çais a été pour moi une excellente » recommandation auprès de tous » les militaires et de tous les marins. » Je voudrais pouvoir en dire autant » des employés civils; je dois cepen- » dant en excepter M. de Milora- » dovitch, gouverneur de la Tauri- » de, qui m'a accueilli avec une bien- » veillance particulière. » Le naturaliste Pallas fut aussi un des hommes qui comblèrent Reuilly de marques d'intérêts, et auxquels il témoigna hautement sa gratitude. Aidé des conseils de cet homme célèbre, qui lui traça l'itinéraire de son voyage, il parcourut la péninsule Taurique; et passa même le détroit de Cafa. De retour en France, Reuilly reçut, du gouvernement, la décoration de la Légion d'honneur, et fut nommé, en 1805, auditeur au conseil-d'état, section de marine. Il obtint, en 1807, la sous-préfecture de Soissons, et devint, en 1808, correspondant de l'institut (classe de littérature ancienne). Plus tard, la Toscane ayant été réunie à la France, il fut élevé à la préfecture du département de l'Arno, fait maître de requêtes, et baron. Une maladie de poitrine, suite d'une blessure qu'il avait reçue dans un duel, le força d'aller prendre les eaux de Pise. Il mourut dans cette ville, le 22 fév. 1810. On a de Reuilly : I. *Voyage en Crimée et sur les bords de la mer Noire, pendant l'année* 1803, Paris, 1806, in-8°., avec cartes, planches et vignettes. L'auteur, en revenant de la Crimée, communiqua ses observations à Pallas, qui eut la bonté de les corriger et de les enrichir de ses notes: ainsi on peut compter sur l'exactitude de ce livre; c'est le premier qu'un Français ait publié sur cette contrée. Reuilly dit que la forme du *Voyage en Syrie et en Egypte*, par Volney, lui ayant paru réunir plusieurs avantages, il l'avait adoptée. On ne peut le blâmer d'avoir suivi cette marche. Toutefois on aurait desiré qu'il eût imité l'exemple de J.-R. Forster, qui a fait précéder ses excellentes *Observations sur un voyage autour du monde*, d'un itinéraire de l'expédition. Par ce moyen, on sait quels pays le voyageur a vus, et à quelle époque il les a observés. Reuilly traite successivement de la géographie et de l'histoire naturelle de la Crimée, de son histoire et de son commerce. Il convient des emprunts qu'il a faits aux Voyages de Pallas dans les provinces méridionales de la Russie, à la Description de la Tauride, par Hablizl; à celle de la Crimée, par Thoumann; à l'Histoire de la Tauride, par Sestrencevicz; au Précis sur les khans de Crimée, par M. Langlès. Il a très-habilement fondu les divers matériaux qu'il a joints à ses propres observations. La lecture de ce livre, écrit avec élégance et sans prétention, est amusante et instructive. Des médailles anciennes et des monnaies que Reuilly avait apportées de son voyage, ont donné lieu à la publication de deux Mémoires, l'un de Millin, l'autre de M. Langlès, qui précèdent l'itinéraire tracé par Pallas. Le volume est terminé par un Mémoire sur le commerce de la mer Noire, et des Notes sur ses principaux ports commerçants; elles sont accompagnées de tableaux. Il paraît que Reuilly avait composé un Mémoire sur les relations commerciales de l'Inde avec l'Europe par le continent; et il y avait donné quelques motifs sur la possibilité d'une expédition par terre en Asie. Cette production, remise au chef du gouvernement, n'a pas vu le jour. La carte est exacte et bien gravée: les vignettes rendent avec beaucoup de vérité l'aspect du pays. II. *Description du Tibet, d'après la relation des lamas Tongouses établis parmi les Mongols, traduit de l'allemand, avec des notes*, Paris, 1808, un vol. in-8°. (*V.* Pallas, xxxii, 445.) Ce petit ouvrage est intéressant; c'est un des plus exacts que l'on possède sur une contrée peu connue. III. *Notice sur les travaux agricoles de MM. J. Brayer et Danzé* (dans le *Mag. encycl.*, 1807, v. 195).

E—s.

REUSNER (Nicolas), jurisconsulte, poète et compilateur, naquit le 2 février 1545, à Lœwenberg, ou Lemberg, en la Silésie, d'une des familles les plus distinguées de cette province. Il annonça de bonne heure des dispositions peu communes pour les lettres; et l'on assure même qu'à onze ans il faisait des vers latins fort agréables. Après s'être perfectionné dans la connaissance des langues anciennes, il se rendit à Wittenberg, attiré par la réputation de Mélanchthon. Ce savant mourut avant l'arrivée de Reusner en cette ville, où celui-ci fit néanmoins son cours de philosophie; et il alla ensuite étudier le droit à Leipzig. La curiosité le conduisit, en 1565, à Augsbourg, pour voir les cérémonies de la diète; mais l'ouverture de cette assemblée ayant été prorogée d'un an, pour ne pas rester oisif, il se chargea de donner des leçons de littérature latine. Quelques pièces de vers qu'il offrit aux principaux membres de la diète, le firent connaître avantageusement; et le duc de Bavière le nomma professeur de belles-lettres au collége qu'il venait d'établir à Lauingen, et dont Reusner devint recteur par la suite. Il retourna, pour la seconde fois, en 1582, à la diète d'Augsbourg, et y fut accueilli par les plus grands seigneurs, avec les égards que l'on doit aux talents. L'année suivante, il se fit recevoir docteur en droit à l'université de Bâle; et aussitôt il fut revêtu de la dignité d'assesseur de la chambre impériale de Spire, et nommé professeur à l'académie de Strasbourg, où il remplit, pendant cinq ans, la chaire des Institutes.

Sa réputation le fit appeler, en 1589, à l'académie de Iéna, dont il fut deux fois recteur, et à laquelle il rendit d'importants services. L'empereur Rodolphe II lui décerna la couronne poétique dans une assemblée solennelle, et le créa comte palatin. Il fut député de l'électorat de Saxe, en 1595, à la diète de Pologne, où les princes allemands formèrent une ligue contre les Turcs. Reusner mourut, pendant son second rectorat, à Iéna, le 12 avril 1602. Il fut inhumé dans un tombeau qu'il s'était fait construire, et qu'il avait décoré d'une épitaphe peu modeste. Niceron a donné, dans le tome XXVII de ses *Mémoires*, le catalogue de cinquante-trois ouvrages de Reusner; ils sont tous assez rares, mais peu sont recherchés. Ses compilations et ses Traités de droit sont oubliés, même en Allemagne. Parmi ses autres productions, on ne citera que celles qui peuvent encore mériter l'attention des curieux: I. *Descriptio oppidi Lavingæ ad Danubium, additis in fine aliquot elogiis*, Lauingen, 1567, in-4°. II. *Principum et ducum Venetorum liber*, ibid. 1579, in-8°. III. *Polyanthea sive Paradisus poëticus*, Bâle, 1579, in-8°. Cette compilation est divisée en sept livres: le Verger, le Parterre, la Métairie, le Jardin, la Volière, le Vivier et la Grotte. IV. *Hodœporicorum sive itinerum totius ferè orbis libri septem*, ibid., 1580, in-8°. très-rare. Freytag a donné la description de ce Recueil vraiment intéressant, dans l'*Adparatus litterarius*. III, 370-90. Il renferme soixante et quinze Voyages d'auteurs anciens et modernes, tous en vers, excepté ceux de Pétrarque dans la Palestine, et de Félix Petancius dans la Turquie. V. *Emblematum libri IV; et Agalmatum sive emblematum sacrorum liber unus; accesserunt stemmatum sive armorum gentilitiorum libri tres*, Francfort, 1581, in-8°.; recueil digne de l'attention des amateurs, à cause des belles estampes en bois de Virgile de Solis, et de Jost Amon. VI. *Icones seu imagines virorum litteris illustrium, quorum fide et doctrinâ religionis et bonarum litterarum studio, nostrâ patrumque memoriâ, in Germaniâ præsertim, in integrum sunt restituta; additis eorumdem elogiis diversorum auctorum*, Strasbourg, 1587; ibid., 1590, in-8°. C'est un Recueil de cent portraits (y compris celui de Reusner, le premier en tête), dessinés et gravés en bois par Tobie Stimmer, excellent artiste. Reusner a mis un distique au bas de chaque portrait, et l'a fait suivre de l'épitaphe monumentale du personnage, en style lapidaire, ou d'une courte notice, tirée de Paul Jove, de Théod. de Bèze, etc., accompagnée d'éloges en vers, extraits de divers auteurs dont il donne la liste. VII. *Icones sive imagines vivæ litteris clarorum virorum Italiæ, Græciæ, Germaniæ, Galliæ, Angliæ, Hungariæ, cum elogiis variis*, Bâle, 1589, in-8°. Ce volume contient quatre-vingt et onze portraits, gravés par le même artiste. Il est moins rare en France que le précédent, avec lequel Niceron paraît l'avoir confondu; mais tous les deux méritent également d'être recherchés par les amateurs. VIII. *Ænigmatologia seu sylloge ænigmatum et gryphorum convivalium*, Strasbourg, 1589, in-8°.; compilation singulière. IX. *Opera poëtica*, Iena, 1593, in-8°. Ce volume renferme des élégies, des sylves, des épigrammes, dont un livre d'épigrammes grecques, des odes, des épodes, des épîtres, et plusieurs poèmes. Les meilleures pièces de Reusner ont été insérées dans le tome v des *Deliciæ poëtar. germanorum.* X. *Orationes panegyricæ*, Iéna, 1595, 2 vol. in-8°. : le premier contient quinze discours sur des sujets de morale, et le second quinze sur l'utilité de la jurisprudence et les différentes méthodes d'étudier cette science. XI. *Epistolarum turcicarum variorum auctorum libri XIV*, Francfort, 1548, in-4°. XII. *De urbibus germaniæ liberis sive imperialibus libri duo ; in quibus præter earum descriptiones, variorum auctorum leguntur elogia*, ibid., 1602, in-8°. XIII. *Anagrammatographia, accessit Guil. Blanc libellus de ratione anagrammatismi*, Iéna, 1602, in-8°. XIV. *Narrationes rerum memorabilium in Pannoniâ sub Turcarum imperatoribus à captâ Constantinopoli usque ad ann. 1500 gestarum*, Francfort, 1603, in-4°. On peut consulter, pour de plus grands détails, les *Mémoires* de Niceron. Le *Portrait* de Nic. Reusner fait partie du tome 1er. de la *Biblioth. calcographica* de J.-J. Boissard. W-s.

REUSNER (Elie), antiquaire et historien, né à Lemberg, en 1555, était frère du précédent. D'une santé délicate, mais doué d'un esprit actif, il s'appliqua de bonne heure à l'étude, fréquenta les académies de Wittemberg, Strasbourg et Bâle, et fit de grands progrès dans les langues anciennes, l'histoire, la politique et les sciences naturelles. En 1591, il fut admis au nombre des professeurs de l'académie de Iéna, pour la philosophie. Il reçut, la même année, le grade de licencié en médecine ; mais il ne paraît pas qu'il ait jamais pratiqué cet art. L'enseignement, et le travail du cabinet, suffirent pour occuper tous ses instants. Quelques années avant sa mort, il composa son épitaphe, et la fit graver sur la pierre qui devait recouvrir son tombeau. Il termina sa carrière honorable et paisible, à Iéna, le 1er. octobre 1612. Ses ouvrages, dont on trouve une liste assez étendue, mais incomplète et inexacte, dans le Recueil de J. Gasp. Zeumer, *Vitæ professor. academ. Ienensis* (pars IV, p. 55), sont tombés dans l'oubli. Les principaux sont : I. *Genealogicon romanum de familiis præcipuis regum, principum, Cæsarum, imperatorum, consulum*, etc., Francfort, Wechel, 1590, in fol. C'est une compilation que Lenglet Dufresnoy trouvait bonne et qu'on pourrait peut être encore consulter utilement. II. *Opus genealogicum catholicum de præcipuis familiis imperatorum, regum, principum, aliorumque orbis christiani procerum*, ibid., 1592, in fol. III. *Ephemerides sive Diarium in quo et epitome omnium fastorum et annalium tàm sacrorum quàm profanorum*, ibid., 1592, in-4°. IV. *Genealogia regum, electorum, ducum*, etc., *qui origines suas à Witteckindo deducunt*, Iéna, 1577, in fol. — Jérémie Reusner, frère des deux précédents, et éditeur des *Emblemata ethica, physica, historica et hieroglyphica*, et des *Stemmata seu arma gentilitia* d'Elie, fut conseiller du prince de Liegnitz, publia un Traité *De usurpationibus*, et ne doit pas être confondu avec deux autres Jérémie Reusner, jurisconsultes, et natifs de Lœwenberg comme lui, connus aussi par quelques écrits, l'un né en 1557, mort en 1594 ; l'autre né en 1590, mort en 1652. W—s.

RÉVAI (Nicolas), savant hongrois, né en 1751, religieux des Écoles pies, professeur de littérature à l'université de Pesth, est mort dans la même ville, le 1er. avril 1807. Le Recueil de ses ouvrages a paru à Raab, en 1787. Il était poète, philologue et grammairien; ses poésies sont inégales, et l'on n'y observe pas toujours ce génie qui caractérise le vrai poète. Parmi ses ouvrages en prose, on peut remarquer ses *Antiquités hongroises*, et sa Grammaire hongroise, ou *Elaboratior grammatica hungarica, ad genuinam patrii sermonis indolem fideliter exacta, affiniumque linguarum adminiculis locupletiùs illustrata*, Pesth, 1805, 2 vol. in-4°. C'est Révai qui a principalement répandu en Hongrie l'esprit de recherches et de critique, qui distingue depuis quelque temps les savants de ce pays. Voyez un article de M. Beroni, dans le *Mercure étranger*, en 1813, n°. 6. C—u.

REVEL (Jean), fils de Gabriel Revel, peintre qu'employait Lebrun, naquit à Paris, le 6 août 1684. Il vint à Lyon, en 1710, et ne tira que de faibles ressources de ses portraits et de ses tableaux d'histoire; mais il appliqua bientôt ses talents à la fabrique des étoffes de soie. Il ne dédaigna pas de se faire dessinateur; et ses travaux ont fait époque dans l'histoire des manufactures. Joubert de L'Hiberderie en parle sur un ton qui paraît trop élevé, dans la préface de son *Dessinateur pour les fabriques d'étoffes:* mais cela tenait au mépris déplacé que l'on affectait assez souvent pour tout ce qui se rattachait aux arts mécaniques. C'est, dit Pernetti, à Revel qu'on est redevable des points rentrés pour faire les couleurs : cet art consiste à mêler les soies dont les nuances coupent trop. C'est encore lui qui a trouvé le secret de placer les ombres du même côté, et de produire de vrais tableaux sur les étoffes. Revel mourut, le 5 décembre 1751. A. B—t.

REWBELL (Jean-Baptiste), né à Colmar, en 1746, était avocat au conseil souverain d'Alsace, et bâtonnier de son ordre, avant la révolution : il en embrassa très-vivement le système, et fut député aux états-généraux par le tiers-état de sa province. Dès son arrivée à Paris, il se lança sans réserve dans le parti le plus violent, et manifesta un républicanisme prononcé, mais en même temps une politique présomptueuse, emportée, tranchant toutes les questions au lieu de les résoudre, et, par cette raison, plus propre à constituer le despotisme que favorable à la liberté dont il s'annonçait comme un des plus fervents apôtres. On sait que la première question débattue dans la chambre du tiers-état, fut celle de savoir si les délibérations des trois ordres auraient lieu dans une seule assemblée. Rewbell soutint l'affirmative, mais sans se faire remarquer par aucune adresse dans la discussion. On fit assez peu d'attention à lui, avant l'établissement des comités que l'assemblée forma sous le prétexte apparent de préparer ses travaux, mais, dans la réalité, pour paralyser le gouvernement du roi, s'emparer de ses attributions, et en faire une simple machine exécutante. Le nombre, la nature et l'espèce de ces comités, sans y comprendre les clubs, qui étaient aussi de terribles comités, sont des points capitaux sur lesquels l'histoire de la révolution ne manquera pas de s'étendre : nous ne devons parler, dans cet article, que du comité que proposa Rewbell, de concert avec son collègue Robespierre. Pour déjouer ce qu'ils appelaient les perfidies et les trahisons de la cour, ils en voulaient un qui eût la mission spéciale de décacheter les lettres *suspectes :* quelques personnes accueillirent cette lâche motion par des applaudissements ; toutefois il est juste de dire qu'elle excita l'indignation de la pluralité de l'assemblée, même des révolutionnaires les plus fougueux : Mirabeau surtout la couvrit d'opprobre. Sans doute des despotes ombrageux ont pu prendre de pareilles mesures ; mais on n'en a pas vu d'assez déhontés pour l'avouer à leurs sujets : cependant comme aucune idée tyrannique ne devait être perdue dans la révolution, la motion de Rewbell fut reprise et mise à exécution. Après le 10 août, la commune de Paris envoya publiquement des commissaires à la poste, pour décacheter les lettres *suspectes*. Au surplus ce serait une erreur de croire que Rewbell, qui devait un jour arriver au plus haut dégré de l'échelle révolutionnaire, montrât des talents dignes d'une telle fortune. Pendant tout le règne de la constituante, il n'en déploya que de médiocres ; mais il prit part à presque toutes les délibérations qui attaquaient le plus violemment la monarchie : il fut un des premiers à élever la question de savoir si les décrets de l'assemblée, considérée comme constituante, devaient être soumis à la sanction ; et il soutint la négative. Beaucoup de personnes pensaient que la déclaration des droits ne pouvait être que l'initiative de l'anarchie, dans un pays surtout où l'on voulait conserver le gouvernement monarchique : Rewbell fut un des partisans les plus déterminés de cette déclaration ; et il combattit Mirabeau qui, pour ne pas se faire suspecter d'aristocratie, n'osait pas précisément rejeter ce système dangereux, mais disait que si l'on voulait absolument faire une telle déclaration, ce qu'il croyait fort inutile, il ne fallait s'en occuper qu'après l'achèvement de l'acte constitutionnel, dont elle devait être le corollaire et non pas le préambule. Les princes allemands possessionnés en Alsace étaient, avant la révolution, les plus utiles clients de Rewbell : dès qu'elle eut commencé son cours, il devint leur adversaire le plus prononcé; le 18 septembre et le 9 octobre 1789, il les peignit comme autant de petits tyrans, qui étaient le fléau de sa province, et il demanda leur spoliation : dans toutes les circonstances où il trouva l'occasion de les attaquer, il tint le même langage. On sait que la cause de ces princes occupa beaucoup les politiques, et qu'elle donna lieu à des explications très-sérieuses entre l'empereur d'Allemagne et le gouvernement français. Rewbell voulait qu'il ne fût point question de négociations dans cette affaire, et qu'en Alsace, ces princes fussent assimilés aux possesseurs français, et ne pussent prétendre à aucune indemnité. Le 14 octobre, il combattit vivement la mise en liberté du baron de Bezenval, et profita de la discussion élevée à ce sujet, pour demander la formation d'un comité des recherches, institution honteuse, qui fut bientôt établie, et dont il fut un des membres. Le caractère emporté de Rewbell semblait devoir le rendre étranger aux méditations de finance; il s'en occupa cependant, mais en suivant un système plus propre à tourmenter les contribuables qu'à remplir le trésor public. Le 19 décembre, il essaya de faire rejeter tous les plans financiers qui avaient été indiqués, et proposa d'y substituer un emprunt forcé sur tous les possesseurs de numéraire, et, pour en obtenir la rentrée, de contraindre les notaires à donner un état des espèces qu'ils auraient inventoriées : mais, comme cette mesure ne pouvait être que fort incomplète, il demanda qu'en outre on chargeât les municipalités d'arbitrer la quote-part que chaque propriétaire devrait verser dans l'emprunt. Lorsqu'au mois de décembre 1789, il fut question de régler l'état civil des Juifs, une grande partie de l'assemblée, notamment des révolutionnaires, se déclara en leur faveur : Rewbell se montra l'adversaire impitoyable des malheureux Israélites. Il avança qu'en Alsace surtout, cette classe d'hommes était généralement proscrite, et que le prétendu bienfait qu'on réclamait pour eux, ne pourrait que les compromettre. Le décret qui les plaçait dans la catégorie des autres citoyens, ayant passé, malgré ses réclamations, il revint à la charge, peu de temps après, pour le faire rapporter, mais ne put y parvenir. Pendant toute la session, il suivit son plan de destruction de l'autorité royale. Au commencement de 1790, il demanda que les pouvoirs des commissaires du roi fussent diminués. Quand on discuta la question de savoir à qui serait dévolu le droit de faire la guerre et la paix, Rewbell soutint, avec opiniâtreté, que ce droit devait appartenir aux seuls représentants de la nation ; et parmi ces représentants, il refusait de reconnaître le roi, auquel on ne donnait que la simple qualité de premier magistrat, sous la dénomination de *chef suprême du pouvoir exécutif* (1). A cette époque, l'opinion générale en Alsace n'était point favorable à l'assemblée. La spoliation du clergé y passait pour une mesure inique ; et s'il faut en croire Rewbell, elle avait donné lieu à plusieurs protestations ; il les dénonça avec aigreur, ainsi que les fanatiques et les aristocrates qu'il en supposait les instigateurs : il nomma même le cardinal de Rohan, l'accusa de manœuvres coupables en ce genre, et proposa qu'il fût mandé à la barre pour y être interrogé sur sa conduite, quoiqu'il fût membre de l'assemblée. Par amour pour les assignats, il eut l'absurde prétention de vouloir décréditer l'or et l'argent, en faisant la singulière motion, que les espèces métalliques ne pussent être admises en paiement des domaines nationaux, et que ces paiements fussent faits exclusivement avec le nouveau papier, qui certainement n'avait pas besoin d'une mesure législative pour jouir de ce privilége. Rewbell demanda que la culture du tabac fût libre, et que les impôts sur cette substance, l'un des moins oppressifs que le fisc ait pu imaginer, fussent diminués chaque année, et définitivement abolis. En 1791, il poursuivit les prêtres insermentés, et sollicita leur remplacement. A cette époque, il recommença ses attaques contre les princes allemands, et fit passer à un ordre du jour au moins impolitique, s'il n'était pas insultant, sur une réclamation très-modérée de l'empereur d'Allemagne en leur faveur : il s'opposa ensuite à ce qu'on livrât au gouvernement autrichien trois particuliers réfugiés en France, et que l'on réclamait comme contrefacteurs des billets de la banque de Vienne. Rewbell fut un des députés de l'extrême gauche, qui sollicitèrent, avec le plus d'acharnement, une loi contre l'émigration ; et on l'entendit apostropher Mirabeau, qui jurait de désobéir à une pareille loi, si jamais elle était portée : il s'était déjà plusieurs fois trouvé opposé au député de Provence, et toujours avec une assurance beaucoup au-dessus de ses forces. Ce fut lui qui, le 15 mai 1791, après une discussion très-animée et souverainement impolitique, fit rendre, sur les colonies, une loi portant que leurs assemblées resteraient organisées telles qu'elles l'étaient ; mais qu'à l'avenir les gens de couleur nés de pères et de mères libres, auraient le droit d'y être admis à l'égal des blancs. Rewbell eut pour auxiliaires dans cette discussion, qui doit occuper une place importante dans l'histoire des colonies, ses collègues Lafayette, de La Rochefoucauld, de Tracy, Dupont, Grégoire, Péthion, Robespierre et quelques autres. Les trois derniers qu'on vient de nommer, prirent le parti des hommes de couleur, avec une chaleur incroyable : Barnave les combattit de tous ses moyens, en demandant qu'on s'en tînt au décret précédemment porté, et qu'il ne fût rien statué de législatif sur les colonies, que sur l'initiative des colons. Cette discussion mit le feu à Saint-Domingue, déjà livré aux violences révolutionnaires ; les gens de couleur, se voyant soutenus, se soulevèrent contre les blancs ; les nègres esclaves s'en mêlèrent, assassinèrent leurs maîtres, brûlèrent leurs habitations, et firent de Saint-Domingue un théâtre d'horreurs. Environ trois mois après, Barnave vint à bout de faire rapporter ce décret : mais il n'était plus temps ; la colonie était perdue sans ressource. Dans la matinée du 21 juin 1791, lorsque l'assemblée, formée à peine du quart de ses membres, délibérait sur le départ du roi, Rewbell voulait que le marquis de Lafayette fût appelé pour rendre compte des mesures qu'il avait dû prendre pour empêcher ce départ, et il fit entendre que le général pouvait l'avoir favorisé. Alors Lafayette parcourait les rues de Paris, au milieu des cris de, *à bas Lafayette* et de *vive Lafayette!* La motion de Rewbell, dans une pareille circonstance, pouvait faire égorger le général par la populace, que le club des Cordeliers mettait en mouvement de toutes parts. Barnave fit voir combien la soupçonneuse proposition de son collègue était dangereuse : aussi fut-elle repoussée par un assentiment unanime. Le motionnaire ne put la développer. Au mois d'août, peu de temps avant la fin de la session, il fit un véritable appel à la guerre, en demandant que les troupes françaises occupassent les gorges de Porentrui. Rewbell aurait voulu que les députés à la constituante pussent faire partie de l'assemblée législative, et il parla avec chaleur sur cette question, qui, si elle eût été résolue affirmativement, aurait au moins changé le cours de la révolution. Après la session, Rewbell fut nommé procureur-syndic du département du Haut-Rhin, où il fut encore le propagateur des principes républicains. Après le 10 août, il contint l'effervescence que cette malheureuse journée avait fait naître, et fut député par son département à la Convention nationale, où il développa ses opinions révolutionnaires, avec une nouvelle énergie, et recommença ses dénonciations contre les aristocrates, et tous ceux qui étaient supposés les amis de la royauté; contre le marquis de Toulongeon, entre autres, qu'il fit décréter d'accusation : il essaya cependant de soustraire la Convention à l'influence de la commune de Paris, qui l'entraînait chaque jour dans une série de crimes épouvantables. Rewbell se plaignit de l'espèce d'initiative que cette commune prenait sur toutes les délibérations ; et il parut en cela se rapprocher du parti Girondin ; mais il s'en sépara dans le procès du roi, affaire dont ce parti aurait voulu se débarrasser. Les accusations les plus odieuses et les moins motivées retentissaient chaque jour à la tribune contre ce malheureux prince : Rewbell y ajouta de nouveaux griefs, exigea qu'ils fissent partie de l'accusation, et que le royal accusé fût jugé sans désemparer. Cependant les circonstances empêchèrent qu'il ne coopérât au dernier des crimes : il avait été envoyé à Maïence, en qualité de représentant du peuple, et pouvait garder le silence dans cette odieuse affaire ; mais il voulut y participer, autant qu'il était en lui, et adressa une lettre à la Convention, où l'on trouve ce passage : « Nous sommes entourés » de morts et de blessés ; c'est au » nom de Louis Capet, que les ty» rans égorgent nos frères, et nous » apprenons que Louis Capet vit en» core ! » Pendant le siége, son collègue Merlin de Thionville et lui avaient adopté les formes militaires, et laissé croître de longues et épaisses moustaches. Lors de la reddition de la place, ils jurèrent qu'ils ne les quitteraient pas que Maïence ne fût reprise.... Rewbell accompagna dans la Vendée la garnison de cette ville, qui périt presque tout entière dans le pays, mais après avoir fait essuyer aux insurgés des pertes qu'ils ne purent réparer. Rewbell se montra le défenseur de l'inepte général Rossignol, espèce de brigand en uniforme, qui avait été destitué, et demanda sa réintégration, qu'il n'obtint pas. Il fut très-vivement accusé, en pleine assemblée, de s'être approprié l'argenterie et autres effets de l'électeur de Maïence : cette dénonciation fit beaucoup de bruit ; il la repoussa audacieusement, et obtint l'ordre du jour. Bientôt, épouvanté du terrible ascendant que prenait Robespierre, Rewbell eut l'adresse de se faire donner des missions pendant presque tout le règne de la terreur ; et l'on ne dit pas qu'il y ait commis les cruautés reprochées à un si grand nombre de ses collègues : il garda le silence pendant la crise qui précéda le 9 thermidor, et ne défendit ni n'accusa Robespierre. Après cette journée, il se jeta dans le parti thermidorien ; et les Jacobins ne trouvèrent plus dans leur collègue, qu'un ennemi qui allait les poursuivre à outrance : il attaqua d'abord la correspondance de leurs clubs, en fit voir les dangers, et mit sous les yeux de l'assemblée les malheurs dont ces factieux avaient été cause. Lors du procès de Carrier, dont il fut un des accusateurs, il les traita encore avec moins de ménagement. La grande terreur avait cessé : un attroupement de trois ou quatre mille hommes, formé par l'indignation universelle, et parti du Palais-Royal et des rues adjacentes, avait attaqué les clubistes dans le lieu de leurs séances, et les en avait chassés. Cependant ils y étaient revenus, ayant à leur tête une douzaine de conventionnels : mais un nouvel attroupement entourait leur salle ; le sang allait couler : la force armée intervint, et la salle fut encore une fois évacuée. Le lendemain, les députés jacobins dénoncèrent ce fait, et demandèrent vengeance. Rewbell fut chargé d'un rapport sur cette affaire : les clubistes croyaient qu'il leur serait favorable ; voici comme il réalisa leur espérance : « Où la tyrannie s'est-elle organisée ? » Aux Jacobins. Qui a couvert la » France de deuil, porté le désespoir dans les familles, peuplé la » république de bastilles, rendu le » régime républicain si odieux qu'un » esclave courbé sous le poids des » fers eût refusé d'y vivre ? Les » Jacobins. Si vous n'avez pas le » courage de vous prononcer en ce » moment, vous n'avez plus de ré» publique, parce que vous avez des » Jacobins. » L'orateur justifia ensuite les insurgés, et brava les injures que ses collègues de la montagne ne lui ménagèrent pas : la Convention adopta ses conclusions, et décréta que le club serait provisoirement fermé. Il le fut définitivement, quelque temps après ; le local qu'il occupait fut démoli. A cette époque, Rewbell fut nommé président ; et il obtint, parmi ses collègues, plus d'influence qu'il n'en avait eu jusqu'alors : il fut envoyé en Hollande, avec Sieyes, pour traiter de la paix avec cette république. On sait qu'avant de se dissoudre, la Convention décréta que les deux tiers de ses membres feraient partie des deux Conseils, et qu'elle s'en réserva le choix. Rewbell fut du nombre des élus, et ensuite nommé membre du Directoire, dont il devint le premier président. On l'a considéré comme un des plus grands travailleurs de ce gouvernement inepte, où chacun des cinq directeurs s'était chargé d'une administration spéciale ; le présomptueux Rewbell s'attribua les affaires étrangères, auxquelles, par ses formes brusques, ses manières tranchantes, il ne pouvait être que parfaitement étranger. Cependant il avait pris beaucoup d'ascendant sur ses collègues, qu'il apostrophait comme s'ils eussent été dans sa dépendance ; le seul Barras le mettait à sa place et lui faisait baisser le ton : il paraît que, malgré l'habitude de s'arroger le premier rôle dans les grandes délibérations politiques, Rewbell ne joua que le second dans le coup d'état du 18 fructidor. D'ailleurs les manœuvres qu'on dut mettre en jeu pour arriver à cette catastrophe, n'avaient point lieu dans le palais du directoire. Les conspirateurs auxiliaires, qui n'étaient pas les moins zélés ni les moins actifs, tenaient leurs conférences dans des réunions particulières et aussi dans de riches hôtels, où des personnes qui n'étaient pas étrangères au gouvernement, ou qui avaient beaucoup d'influence dans le public, poussaient à la roue de tous leurs moyens. On croit même pouvoir affirmer que certaines dames, et des intrigants étrangers, que l'on vit affluer en France, pendant nos désastres, pour en faire leur profit, préparèrent très-activement ce drame déplorable : quelques-uns même s'en sont vantés, lorsqu'ils se croyaient vainqueurs sans retour ; et l'on peut les croire sur parole. Ce fut Rewbell qui détermina ses collègues à envahir la Suisse : peut-être Buonaparte, pour faciliter l'expédition d'Égypte, en s'emparant du trésor de l'état de Berne, avait mis en tête à Rewbell ce projet, qui était une injustice aussi odieuse qu'impolitique, et qu'aucune raison d'état, aucun principe révolutionnaire même, ne pouvaient excuser ni motiver. D'ailleurs, Rewbell avait une inimitié personnelle contre la ville de Berne, où, étant venu plaider une cause, dans le temps où il n'était encore qu'un simple avocat de Colmar, il avait éprouvé une humiliation d'amour-propre qu'il ne pouvait pardonner. On envoya, pour faire la police dans le pays révolutionné, et surtout pour y lever des contributions, Rapinat, beau-frère de Rewbell. On fit sur ce Rapinat, l'épigramme suivante :

---

(1) Cette qualification étrange chez une nation qui voulait conserver le gouvernement monarchique, fut proposée et soutenue par Thouret, au nom du comité de constitution ; et cependant Thouret était aussi habile qu'instruit, et l'un des membres les plus distingués de l'assemblée. Barnave le combattit, et fit déclarer que le roi était le représentant héréditaire de la nation.

« Un pauvre Suisse qu'on ruine
» Demandait que l'on décidât
» Si Rapinat vient de rapine,
» Ou rapine de Rapinat. »

Rewbell sortit du Directoire, au mois de mai 1799, par la voie du sort, un peu aidé, dit-on, et fut remplacé par Sieyes, qui arrivait de l'ambassade de Berlin avec le projet concerté de dissoudre le gouvernement dont il allait faire partie. Rewbell descendit du trône directorial, qui n'avait plus que peu de jours à exister, et entra dans le conseil des Anciens. A peine y eut-il paru que les plus vives dénonciations attaquèrent sa conduite administrative : tous les anciens griefs contre lui furent renouvelés. Il se défendit avec courage, même avec hauteur, et défia ses ennemis de prouver ce qu'ils avançaient : trois ou quatre comités secrets eurent lieu sur la question de savoir s'il serait mis en accusation. La négative fut décidée. Rewbell ne se mêla point de la révolution du 18 brumaire, et se retira incognito des affaires publiques. Nous l'avons vu à Paris, après sa retraite, dans un costume des plus négligés, sans domestiques, sans voiture, quoiqu'il passât pour avoir une très-grande fortune, en sortant d'une place des plus éminentes, dont le traitement public était de six cent mille francs, indépendamment du logement, de l'ameublement et des fournitures de toute espèce. Nous l'avons vu même se tenant à la porte des bureaux de la préfecture, *à la queue* suivant l'expression populaire, et attendant son tour pour solliciter un léger dégrèvement de ses contributions. Il est mort dans l'obscurité en 1801. Rewbell est fort maltraité dans les Mémoires publiés par Carnot sur les événements du 18 fructidor : celui-ci le présente comme un homme crapuleux, ignorant, ivrogne et brutal. Mais comme c'est le rival proscrit qui juge son antagoniste et son proscripteur, il ne faut pas adopter un tel jugement sans défiance; car il est difficile de croire qu'un avocat dans un conseil souverain, bâtonnier de son ordre, et qui avait une clientelle nombreuse et distinguée, député à une assemblée qui réunissait de très grands talents, n'eût que les vices les plus bas, et fût absolument sans moyens. B—u.

REWICZKY (Charles-Emerance de Revissinye, comte de), célèbre bibliophile, naquit en Hongrie, le 4 nov. 1737. Après avoir achevé ses études à Vienne, il visita les principales cours de l'Europe, et parcourut, en savant et en observateur, les contrées classiques de l'Asie. Il avait une facilité singulière pour apprendre les langues. Outre le grec et le latin, il parlait et écrivait également bien le français, l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol, et la plupart des dialectes du Nord et de l'Orient. Ses talents et son caractère le firent connaître avantageusement à la cour de Vienne. Marie-Thérèse le nomma son ambassadeur extraordinaire à Varsovie; et Joseph II le rappela de Pologne pour l'envoyer à Berlin, dans un temps où les ministres d'Autriche n'y jouissaient d'aucune espèce de faveur. Rewiczky parvint à faire oublier assez promptement qu'il était l'agent d'une cour rivale. La franchise de ses manières et sa politesse lui gagnèrent bientôt la confiance des ministres prussiens. La culture des lettres était pour lui le plus doux délassement des travaux diplomatiques; et il accueillait avec empressement les savants, les artistes et les littérateurs, qui trouvaient des ressources abondantes dans sa conversation, et dans sa bibliothèque, l'une des plus belles et des mieux choisies qu'aucun particulier eût jamais possédées. Il contribua beaucoup à repandre dans Berlin le goût des bons livres et des belles éditions; et il publia lui-même une édition de *Pétrone* (1784, petit in-8°.), qui signala, d'une manière très-remarquable, les progrès de l'art typographique en Prusse. Peu de temps après, Rewiczky fut transféré à l'ambassade d'Angleterre: il justifia encore, dans ce nouveau poste, la confiance de son souverain; mais l'affaiblissement de sa santé l'obligea de renoncer, en 1790, à toutes fonctions publiques. Il refusa l'ambassade de Naples; vendit à lord Spencer sa riche bibliothèque, moyennant une pension viagère, et mourut à Vienne, en août 1793. Denina nous apprend que Rewiczky se fit connaître, dans sa jeunesse, par la *Traduction*, en vers latins, d'un *Poème persan* (*V.* la *Prusse littéraire*, tome III). Plus tard, il traduisit, du turc en français, un *Traité de tactique*, par Ibrahim effendi, Vienne, 1769, in-12. Mais il doit toute sa réputation au *Catalogue* qu'il a publié lui-même de sa bibliothèque, sous le nom de *Periergus Deltophilus*, et dont on ne sera pas fâché de trouver ici le titre exact, quoique un peu étendu: *Bibliotheca græca et latina, complectens auctores ferè omnes Græciæ et Latii veteris, cum delectu editionum tàm primariarum et rarissimarum quàm etiam splendidissimarum atque nitidissimarum, quas usui meo paravi Periergus Deltophilus*, Berlin, Unger, 1784, grand in-8°. Cette première édition, qui n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, distribués en présents, a été décrite avec beaucoup d'exactitude par M. Peignot, dans le *Répertoire bibliographique universel*, pag. 193. Ce Catalogue a été réimprimé à Berlin, en 1794, in-8°., avec l'indication des ouvrages que Rewiczky avait ajoutés à sa bibliothèque dans l'espace de dix ans. C'est donc cette édition que doivent choisir les véritables bibliophiles; mais les bibliomanes donneront toujours la préférence à la première, à cause de sa grande rareté. W—s.

REY (Jean), l'un des précurseurs de la théorie actuelle de la chimie pneumatique, naquit vers la fin du seizième siècle, à Bugue, dans le Périgord. Après avoir reçu le brevet de docteur en médecine, il vint habiter la forge de Rochebeaurant, que possédait son frère, et consacra ses loisirs à l'étude de la chimie et de la physique. Il entretenait une correspondance scientifique avec Bruet et Deschamps, l'un apothicaire et l'autre médecin à Bergerac, avec Raphaël Trichet Dufresne, avocat à Bordeaux, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite, et avec le célèbre P. Mersenne (*V.* ce nom). La poursuite d'un procès criminel, et ses affaires domestiques, le détournèrent malheureusement de ses utiles occupations; et depuis long-temps il avait cessé de cultiver la chimie, science dans laquelle il avait fait des progrès étonnants, quand il mourut vers 1645. Quinze ans auparavant, Rey avait publié le résultat de ses expériences sous ce titre: *Essais sur la recherche de la cause pour laquelle l'étain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine*, Bazas, 1630, in-8°., de 142 pag. L'auteur nous apprend, dans sa Préface, que c'est à la prière de Brun, maître apothicaire à Bergerac, qu'il s'est occupé de ce phénomène dont personne n'avait encore donné d'explication satisfaisante. Le livre est divisé en vingt-huit chapitres ou essais. Dans les quinze premiers, après avoir traité de la pesanteur des corps, il indique divers moyens de constater celle de l'air et du feu. Dans le seizième, il prouve que l'augmentation du poids de l'étain et du plomb par la calcination, est le résultat de la combinaison de ces métaux avec l'air atmosphérique. Il emploie le reste de son livre à réfuter les opinions contraires à ce sentiment, que les expériences des chimistes modernes ont confirmé, entre autres celles du célèbre et malheureux Lavoisier. L'*ouvrage* de Rey, devenu très-rare, était presque inconnu, lorsque Gobet en donna une seconde édition, revue et augmentée d'après les manuscrits de la bibliothèque du Roi, Paris, 1777, in-8°. de 216 pages. L'éditeur l'a fait précéder d'un *Avertissement*, et d'une *Lettre* de Bayen à l'abbé Rozier, sur les découvertes de Rey. En outre, il y a joint deux *Lettres* du P. Mersenne, avec les réponses de Rey, et deux autres Lettres de Brun, tirées des manuscrits de la bibliothèque des Minimes de Paris; la *Manière de rendre l'air visible*, par P. Moitrel d'Element, avec la liste des découvertes de cet habile physicien, oublié dans tous les Dictionnaires, et qui mérite d'être connu; — et enfin un *Extrait* de la *Dissertation* du P. Chérubin d'Orléans, *sur l'imperméabilité du verre*, etc., imprimée à Paris, en 1679 et en 1700, in-12 (*V.* CHERUBIN, VIII, 343-44). John Murray a donné une notice sur les *Essais* de Jean Rey, dans le *Philosophical Magazine* (de Tilloch), août 1823. W—s.

REYBAZ (ÉTIENNE-SALOMON), naquit en 1739, à Vevai, sur les bords du lac Léman, et fit de Genève sa seconde patrie. Il y fut consacré au ministère évangélique, en 1765; et ses sermons y eurent un brillant succès. Cependant, comme il n'exerçait pas de fonctions pastorales proprement dites, il quitta cette ville, après les troubles politiques de 1782, et finit par se fixer à Paris, où il résida presque constamment jusqu'à sa mort, arrivée le 23 oct. 1804. Vers les commencements de la révolution, il écrivit quelques articles dans les journaux, et passa même pour un des nombreux collaborateurs de Mirabeau. Il eut surtout occasion de déployer ses qualités dans le poste, souvent difficile, de représentant de la république de Genève près de la république française. Plus tard, il concourut, par ses conseils, à la préparation des articles organiques du culte protestant, faisant partie de la loi du 12 germinal an X (2 avril 1802). Rentré dans la vie privée, il reprit son goût pour la littérature; et il revit ses *Sermons* dont il publia un choix, avec des *Hymnes analogues à chaque sermon*, et une *Lettre sur l'art de la prédication*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. Quel que soit le mérite réel de ces discours, on comprend, en les lisant, ce que disent ceux qui ont entendu Reybaz, que le charme de son débit eut part aux succès qu'il obtint à la chaire. Dans la *Lettre* dont nous venons de parler, où l'on trouve d'excellents préceptes, tracés avec la justesse de pensées et d'expressions qui caractérisait le talent de Reybaz, il exprime toute l'importance qu'il attache à l'éloquence extérieure; d'accord, en cela, avec les maîtres de l'art. Il avait donné, en 1777, dans l'Année littéraire (nos. 21 et 22), une *Lettre sur la déclamation théâtrale*, où l'on remarqua un parallèle entre les acteurs tragiques, Lekain et Aufresne. On a loué un poème sur l'*Art de prêcher*, qu'il avait lu dans les sociétés, et qui est resté inédit. Les amateurs ont conservé le souvenir de ses *Stances sur la mort de J.-J. Rousseau*, et de quelques autres pièces de vers, non imprimées. Il a publié une Ode à M. Necker, 1788, in-4°., et une *Epître à J. Balmat*, pour revendiquer en faveur de ce villageois de Chamoni, l'honneur d'avoir le premier atteint le sommet du Montblanc, le 8 août 1786. Saussure n'y monta que l'année suivante (1) (*V.* Saussure). La fille unique de Reybaz a épousé M. Baggesen, poète danois fort connu. Z.

REYMOND (Henri), évêque de Dijon, né le 21 novembre 1737, à Vienne en Dauphiné, fit ses premières études dans cette ville, et prit ses degrés dans l'université de Valence. Lorsque les Jésuites furent renvoyés du collége, on le nomma professeur de philosophie. Il devint ensuite curé de Saint-George, à Vienne. Deux procès qu'il eut à soutenir contre le chapitre noble de Saint-Pierre de Vienne, paraissent avoir contribué à l'exaspérer contre le haut clergé. Son premier écrit: *Droits du curé et du paroissien*, 1776, in-8°., fut supprimé par ordre du parlement de Grenoble; mais il a été réimprimé en 1791, 3 vol. in-12. Reymond se fit députer à Paris, par les curés de la province, pour réclamer l'augmentation des portions congrues. Il publia un *Mémoire* sur cette affaire, en 1780, et un autre écrit intitulé: *Droits des pauvres*, 1781. L'un et l'autre étaient dirigés contre les gros décimateurs. Reymond se mit encore à la tête des curés, pour réclamer des places dans la chambre des décimes. Il fit, pour cela, le voyage de Paris, obtint ce qu'il souhaitait, et fut nommé député. Ces écrits et ces démarches avaient fait connaître le curé de Saint-George dans la province, et l'avaient mis en opposition avec le haut clergé. Au commencement de la révolution, il se signala par une *Analyse des principes constitutifs des deux puissances*, avec une *Adresse aux curés*. On trouve des *Observations* sur cet ouvrage, dans le tome VII de la *Collection ecclésiastique* publiée sous le nom de l'abbé Barruel ; et l'on y accuse l'auteur d'avancer que la distinction des hiérarchies est d'invention humaine. Reymond prêta le serment en 1791, et fut élu, l'année suivante, évêque de l'Isère, à la place de Pouchot, qui n'avait siégé qu'un an. Il fut sacré, le 15 janvier 1793, par Savines, évêque de Viviers. Mais bientôt les progrès de la terreur s'étendirent aussi sur le clergé constitutionnel. Reymond fut arrêté, et passa près d'un an en prison. Après la chute de Robespierre, il se retira dans sa famille, et fut quelque temps sans vouloir reprendre ses fonctions. Aussi, dans les *Annales de la religion*, journal des constitutionnels, rédigé par Desbois, se plaignait-on de sa négligence. Ces plaintes réveillèrent apparemment le zèle de l'évêque de l'Isère, qui adhéra aux encycliques, assista aux conciles, et prit même part à quelques actes du comité dit des *Réunis*. On le chargea de publier les actes du concile de 1797, et de rédiger quelques pièces relatives à cette assemblée. Il donna sa démission, en 1801, comme tous ses collègues, et fut promu l'année suivante, au siége de Dijon. Ses amis assurent qu'il refusa de se rétracter devant le légat; mais il signa, en 1804, la formule prescrite par le pape. On lui reproche néanmoins d'avoir favorisé constamment le parti constitutionnel ; et les *Annales de la religion* citent de lui, tome XVII, page 117, un Discours qui montre son attachement aux mêmes principes. D'un autre côté, l'évêque, dans un Mémoire qu'il composa depuis (nous dirons à quelle occasion), se vante d'avoir rétabli la paix partout, d'avoir rouvert son séminaire dès la première année, pourvu aux plus pressants besoins du culte divin, fait des conférences dans son église, pendant tout un carême, lesquelles conférences furent depuis imprimées. Il assure qu'il publia plus de quatre-vingts Mandements ou Lettres pastorales. Ce prélat ne fut pas toujours heureux dans ses démarches et ses écrits. En 1814, il refusa de faire chanter un *Te Deum* pour le retour du roi. Le 22 avril 1815, il publia une Lettre pastorale, où il présentait le retour de Buonaparte comme un bienfait de la Providence : cette Lettre était suivie d'un *post-scriptum* fort singulier, où Reymond, se livrant à des discussions politiques, prouvait disertement qu'une nouvelle coalition était impossible. Il vint à la cérémonie du Champ-de-Mai, et signa l'acte additionnel. Après le second retour du roi, il fut mandé à Paris, et on l'y retint un an. Ce fut alors qu'il composa un Mémoire où il allègue des raisons tout au plus spécieuses pour sa justification. Ce Mémoire, qui a été inséré dans la *Chronique religieuse*, tome IV, page 464, offre une espèce de biographie du prélat, et nous y avons puisé quelques traits. En 1817, l'évêque obtint de retourner dans son diocèse. Une circulaire qu'il publia le 14 septembre de l'année suivante, pour dispenser ses diocésains de l'abstinence, excita beaucoup de rumeur. (Voyez, sur cet objet, l'*Ami de la religion*, tom. XVII, pag. 395.) Reymond mourut subitement, le 20 février 1820, au moment où il allait se mettre au lit. P—C—T.

---

(1) Cette première ascension fut entreprise et dirigée par le médecin Paccard; ce qu'un poète a exprimé assez heureusement par ces vers:

De Saussure à la cime est arrivé trop tard,
Et déjà le Mont-Blanc était le Mont-Paccard.

(Lalande, *Voyage au Mont-Blanc*, pag. 12.)

REYNARD (Justinien), professeur de physique à Amiens, né le 4 février 1740, mérite une place dans la *Biographie universelle*, comme ayant contribué à donner l'impulsion à une branche de la science, en sortant de la sphère étroite de la plupart des professeurs de son temps. Il fut un de ceux qui, après la suppression des Jésuites, les remplacèrent le plus honorablement au collége de cette ville, où il eut pour confrères l'abbé Delille et Sélis. Reynard avait fait ses études au même collége, et les avait achevées à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice. Il y était devenu maître des conférences, suivant la Notice insérée dans le *Journal de la Somme*; et il fut reçu docteur de Sorbonne en 1767. Il fut alors appelé par M. Dorléans La Mothe, pour professer, à Amiens, la philosophie, qui comprenait la logique et la physique. Le choix du prélat annonçait tout ce qu'on pouvait attendre du jeune professeur; mais, d'une complexion délicate, il finit par se renfermer dans l'enseignement de la physique, dont la carrière embrassait les mathématiques, la chimie, et même l'anatomie (1). Il fut l'un des premiers à donner, en français, dans les colléges, des leçons publiques d'une science qui, se composant de faits nouveaux, demandait une nomenclature nouvelle. Ceux qui ont assisté à ses cours, se rappellent, ainsi que l'auteur de cet article, avec quel intérêt il enseignait, et avec quelle facilité d'élocution et quels soins prévenants il savait inspirer le goût de la science à ses élèves. Sa physique générale n'était point une pure et sèche théorie mathématique; elle était surtout appuyée, dans ses résultats, par la physique expérimentale, et par l'analyse chimique. Si sa santé et des circonstances ultérieures lui eussent permis de continuer l'enseignement public de cette science dans un âge plus avancé, il lui eût appartenu sans doute de développer et de propager les nouvelles expériences d'un de ses anciens auditeurs, expériences qui doivent faire de l'optique une science toute nouvelle, si les observations sur lesquelles elle se fonde, donnent en effet le résultat qu'elles annoncent, et qui paraît entièrement contraire au système mathématique de Newton (2). Reynard, après plus de vingt années d'un professorat pénible, quitta sa chaire, en 1787, et vint dans la capitale se livrer avec moins de fatigue à l'éducation particulière. Quoiqu'il eût ouvert avec succès un cours pour quelques élèves, il les menait prendre part, avec lui, aux expériences de Lavoisier, dont il avait, le premier, professé, à Amiens, la nouvelle théorie chimique. Suivant la notice insérée au Journal d'agriculture de la Somme, ce fut Reynard qui détermina M. Vauquelin, jeune alors, à faire son premier cours de chimie appliquée aux arts, et qui, par le grand nombre d'élèves qu'il lui procura, concourut à établir sa réputation. Reynard, considérant surtout la science sous ses rapports d'utilité, s'occupa également de suivre et de faire connaître les nombreuses expériences de Parmentier sur l'art de la boulangerie; et ce fut d'après ses démarches auprès du comte d'Agay, intendant de Picardie, que ce savant fut attiré à Amiens, où sa présence féconda cet art, qui, jusqu'alors, avait fait peu de progrès dans l'une des provinces les plus fertiles en blés. L'abbé Reynard voyagea d'abord en Italie, avec quelques Anglais, pendant les premières années de la révolution; et, à son retour, il fut l'instituteur de M. Lecouteux-Dumolay fils, depuis préfet de la Côte-d'or. Il l'accompagna en Espagne, avec le comte de Pilos, plus connu sous le nom d'Olavidé, dont il contribua sans doute à rappeler ou à fortifier les sentiments religieux. De retour en France, amenant avec lui de jeunes Espagnols sans fortune, il institua, dans sa vieillesse, à l'exemple du maître de Rollin (*V.* Hersan), une école pour les enfants pauvres. Il resta une année à Baïonne, pour y faire l'essai de sa méthode de simplification de lecture et d'écriture, en combinant les moyens pratiques de l'abbé Gaultier et de Fréville avec ceux du chevalier Paulet; mais, afin de mieux instruire ces enfants en les amusant, il leur faisait, non-seulement prononcer de concert, mais chanter en mesure les lettres et les syllabes de l'alphabet, et ensuite de petites phrases rimées, qui leur inculquaient, par de courtes sentences ou maximes, les premiers principes de la morale et de la religion. Cet essai d'un homme simple et désintéressé ne fut pas heureux. Vivant à peine d'une pension qu'il devait à la reconnaissance d'élèves distingués, et qu'il partageait avec les plus pauvres, incapable d'intriguer pour faire valoir ses services, il s'adressa au ministère, et vint même à Paris, mais ne put attirer sur sa méthode l'attention du gouvernement, livré alors à des vues politiques bien différentes. Retiré enfin à Amiens, dont l'évêque, M. de Mandolx, suivant une *Notice nécrologique* sur Reynard (3) avait été un de ses élèves à de Saint-Sulpice, il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de cette ville, où il mourut, le 9 mai 1818. G—ce.

---

(1) Afin de mieux remplir ces divers cours, il se munissait d'instruments à ses frais; et c'était aux dépens de son repos qu'il préparait ses leçons. Pour ne pas perdre de temps, la veille d'une démonstration d'ostéologie, il s'occupait de rassembler toutes les parties d'un squelète : mais, comme sa chambre était très-petite, il posait le squelète sur son lit, et dormait sur un fauteuil.

(2) Voyez le *Manuel d'optique expérimentale*, par M. Ch. Bourgeois, et le compte qui en est rendu dans le *Bulletin universel* de M. de Ferussac, tom. IV, pag. 24.

REYNAUD (Marc-Antoine), écrivain appelant, né vers 1717, à Limoux en Languedoc, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et entra comme novice, à l'abbaye de Saint-Polycarpe de Razès, qui avait été réformée par l'abbé de La Fite-Maria: mais les troubles survenus dans cette abbaye ayant porté l'autorité à renvoyer, en 1741, les postulants et les novices, Reynaud fut obligé de se retirer, et trouva un asile dans le diocèse d'Auxerre, où l'évêque, M. de Caylus, accueillait les opposants des parties les plus éloignées du royaume. Le prélat conféra les ordres à Reynaud, et lui donna la cure de Vaux, près d'Auxerre, place que celui-ci occupa environ quarante ans. Il s'y montra toujours fidèle aux opinions de son patron. Tous les ans, il venait à Paris; et l'on dit qu'il ne manquait pas d'aller en pélerinage sur les ruines de Port-Royal. Ses écrits annoncent un homme vif et même pétulant, et le style en est peu soigné: ils peuvent se diviser en quatre classes, dont la première contient ceux en faveur de l'appel et des objets qui s'y rattachent; la seconde, quelques ouvrages contre la philosophie naissante; la troisième, les écrits contre les convulsions et les secours; et la quatrième, ceux contre la constitution civile du clergé. Reynaud montra de l'ardeur dans ces différentes controverses, et surtout dans celles sur les convulsions et les secours. Les convulsions, nées autrefois sur le tombeau du diacre Pâris, continuaient encore dans l'ombre, à la honte du parti qui favorisait ces coupables folies : elles avaient enfanté les *secours*, nom que l'on donnait à des cruautés horribles exercées envers les convulsionnaires. On les frappait avec des barres de fer, on les perçait à coups d'épée, ou du moins on essayait de les percer, on les crucifiait même; car on alla jusqu'à cet excès, et cela s'appelait les *secourir* (1). On doit sans doute rougir que de tels scandales aient eu lieu parmi des gens qui affichaient des principes sévères. Reynaud fut un des plus ardents à s'élever contre ces scènes insensées, et il en signala les turpitudes avec une franchise et une persévérance qui lui font honneur. Celui qu'il attaqua le plus vivement à ce sujet, est le Père Lambert, dominicain, qui n'a pas craint de se faire l'apologiste des plus honteux excès. Reynaud, ayant été obligé de quitter sa cure pour refus de serment, passa deux ans en prison, et se retira ensuite à l'hôtel-dieu d'Auxerre, puis dans une maison particulière de cette ville, où il mourut, le 23 octobre 1796. On a son Éloge funèbre, prononcé à Paris, dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, le 19 janvier 1797 (2), par l'abbé Saillant, diacre aussi attaché au parti de l'appel. Nous joignons ici une liste des écrits de Reynaud : I. Un *Abrégé de la vie de Nicolas Creusot*, curé d'Auxerre, 1764, in-12. II. Le *Philosophe redressé, ou Réfutation du livre De la destruction des Jésuites* par d'Alembert, 1765, in-12. (*Voy.* Mirasson). III. *Traité de la foi des simples*, 1770, in-12. IV. *Lettre aux auteurs du Militaire philosophe, du Système de la nature*, etc., 2 vol. in-12. V. Le *Délire de la nouvelle philosophie, ou Errata de la Philosophie de la nature, par un Père picpus*, 1775, in-12. VI. *Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, 1775. VII. *Lettre aux cordicoles*, 1781, in-12; la seconde édition parut sous le titre de *Lettre aux alacoquistes dits cordicoles.* VIII. *Lettre au R. P. L. P. D.* (la Plaigne ou Lambert), du 15 août 1784, in-12. IX. *Seconde lettre aux secouristes*, 11 février 1785, in-12. X. *Troisième lettre aux secouristes, principalement à leur chef, le R. P. L. P. D.*, 5 avril 1785, in-12. XI. *Quatrième lettre aux secouristes*, 11 novembre 1785, in-12. XII. *Cinquième lettre aux secouristes*, 8 décembre 1786, in-12. XIII. *Le mystère d'iniquité dévoilé*, 1788, in-12 de 360 pag.; ouvrage curieux pour l'histoire des convulsions et des secours. XIV. *Lamentations amères, et derniers soupirs des écrivains secouristes*, même année, in-12. XV. *Réponse d'un curé de campagne à la motion scandaleuse d'un prêtre* (l'abbé Cournand), 1790, in-12. XVI. *Lettre à une religieuse sortie de son couvent*, 22 septembre 1790, in-12. XVII. *Lettre d'un curé d'Avignon à un curé de campagne, auteur de la Constitution et la Religion parfaitement d'accord*, 9 décembre 1791, in-12. XVIII. *Réponse à l'Avis aux fidèles par un janséniste-jérosolomitain*, 1791; la

---

(3) Voy. le *Journal d'agriculture du département de la Somme*, mai 1818, et l'extrait qui en a paru dans les *Annales encyclopédiques*. III. 332.

---

(1) Voyez, sur ces ridicules pratiques, l'*Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire, I, 378, et surtout la *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours* (par le P. Crêpe), 1789, in-12.

(2) Dans cet *Éloge*, le nom du curé de Vaux est écrit Regnaud; et cette faute a passé de là dans le *Dict. des anonymes*, et dans d'autres bibliographies.

Réponse et l'*Avis* n'ont que 8 pag. in-12. XIX. *Epîtres et Évangiles à l'usage des malades.* Il paraît que Reynaud avait encore composé un *Supplément à la vie de M. Sainson*, le *Secourisme détruit*, et un Catéchisme pour prouver que la religion chrétienne est utile dans toute espèce de gouvernement; on ne sait si ce dernier écrit a été imprimé. On trouve une Notice plus étendue sur Reynaud dans l'*Ami de la religion*, tome XXXV, pag. 59. P—C—T.

REYNEAU (CHARLES (1)), habile géomètre, naquit en 1656, à Brissac, dans l'Anjou, et, après avoir terminé ses études, entra dans la congrégation de l'Oratoire, à Paris. Il professa la philosophie à Toulon, à Pézenas, et ensuite les mathématiques au collége d'Angers, pendant vingt-deux ans, avec un tel succès, que l'académie de cette ville, nouvellement fondée, s'empressa de se l'associer, honneur qu'elle n'a jamais fait depuis à des membres d'aucune congrégation. Sa vie, dit Fontenelle, a été la plus simple et la plus uniforme qu'il soit possible : l'étude, la prière, et deux ouvrages de mathématiques, en sont tous les événements. Il se tenait fort à l'écart de toute affaire, et encore plus de toute intrigue, et il comptait pour beaucoup cet avantage si peu recherché de n'être de *rien*. Seulement il se mêlait d'encourager au travail, et de conduire, quand il le fallait, des jeunes gens auxquels il trouvait du talent pour les mathématiques; et il ne recevait guère de visites que de ceux avec lesquels il ne perdait pas son temps, parce qu'ils avaient besoin de lui. Aussi avait-il peu de liaisons, peu de commerce. Ses principaux amis furent le P. Malebranche, dont il adoptait tous les principes, et le chancelier d'Aguesseau. Le P. Reyneau mourut à Paris, le 24 février 1728. Il était, depuis 1716, associé libre de l'académie des sciences; et quoiqu'il eût l'ouïe assez dure, il se montra fort assidu à ses assemblées. On a de lui : I. *L'Analyse démontrée ou Manière de résoudre les problèmes de mathématiques*, Paris, 1708, 2 vol. in-4°.; réimprimé avec beaucoup d'additions, ibid., 1736, 2 vol. in-4°. L'auteur a recueilli dans cet ouvrage les principales théories répandues dans les OEuvres de Descartes, Leibnitz, Newton, les Bernoulli, etc., et démontré plusieurs méthodes qui ne l'avaient pas été jusqu'alors, du moins assez clairement ou assez exactement. II. La *Science du calcul des grandeurs en général*, ou *Élements de mathématiques*, ibid., 1714-35, 2 vol. in-4°. Le second volume fut publié par le P. de Mazières, connu par un prix remporté à l'académie des sciences (2); il est tel à-peu-près qu'il se trouvait dans les papiers du P. Reyneau, l'éditeur ayant regardé comme inutile, de compléter l'ouvrage, en traitant une matière que Guisnée venait d'épuiser dans son *Application de l'algèbre à la géométrie* (*V.* GUISNÉE). Il est précédé d'un *Éloge* du P. Reyneau, par l'abbé Goujet, qui renferme quelques détails négligés par Fontenelle. Ces deux Ouvrages, dit Montucla, bons, à certains égards pour leur temps, pèchent par trop de prolixité (*V.* l'*Hist. des Mathématiq.*, II, 169.) Le nouveau *Dict hist. crit. et bibliogr.* attribue encore au P. Reyneau, la *Logique* ou

---

(1) *Charles-René*, suivant l'abbé Goujet.

(2) En 1726, sur cette question : Quelles sont les lois du choc des corps à ressort parfait ou imparfait?

l'Art de raisonner, in-12; petit Traité qui est du P. Noël Regnault (*Voy.* pag. 241 ci-dessus). W—s.

REYNIER (Jean-Louis-Ebenezer), général français, né à Lausanne, le 14 janvier 1771, dans la religion protestante, ~~fut~~ porté, par son goût, à l'étude des sciences exactes, et se préparait à entrer dans le génie civil, lorsque la révolution de France lui ouvrit une autre carrière. Il fit, en 1792, comme adjoint à l'état-major, la campagne de la Belgique : élevé au rang d'adjudant-général, il contribua aux succès des armées françaises, sous les ordres de Pichegru, à Menin, Courtrai, etc. Nommé général de brigade, pendant la conquête de la Hollande, en 1794, il se distingua au passage du Wahal. Lors des préliminaires de la paix avec la Prusse, il fut choisi, jeune encore, pour fixer la démarcation des cantonnements, et il étonna les vieux généraux prussiens par sa sagesse et ses connaissances. Il passa ensuite à l'armée du Rhin, sous Moreau, comme chef d'état-major, et il y développa beaucoup de talents. C'est dans ce poste qu'il pouvait rendre les plus grands services : manquant quelquefois du sang-froid et du coup-d'œil qui font les grands capitaines sur le champ de bataille, Reynier savait, mieux qu'aucun autre, donner les ordres et distribuer le service d'un état-major général. Ce fut surtout aux divers passages du Rhin, aux batailles de Rastadt, de Néresheim, de Friedberg, de Biberach, à la retraite mémorable de la même année, 1796, et au siége de Kehl, qu'il eut de nombreuses occasions de déployer ce genre d'habileté. Dans cette invasion de l'Allemagne, il avait fait connaître la noblesse de son caractère. L'envoyé du margrave de Baden lui ayant proposé de diminuer d'un million ce qu'on exigeait de ce pays, et de recevoir pour lui cent mille florins, eut ordre de quitter sur-le-champ le territoire occupé par l'armée française. L'envoyé de la ville de Bruchsal lui ayant fait une offre du même genre : « Puisque vous pou» vez, lui dit Reynier, m'offrir 500 » louis, vous n'avez qu'à les ajouter » à votre contribution » ; et il fit, en effet, payer cette augmentation à la ville. Ecarté du service par une intrigue, l'expédition d'Égypte, en 1798, le remit en activité : il contribua, dans ce pays, à la victoire des Pyramides, occupa la province de Charkié, sur la lisière du désert de Syrie, et parvint, par un mélange de sévérité et de clémence, et par son attention à être toujours juste, à se faire aimer d'un peuple barbare. Dans la campagne de Syrie, il passa le premier le désert, culbuta l'avant-garde ennemie, et fit le siége d'El-Arisch. Vingt mille Turcs, accourus au secours, furent attaqués et dispersés par quatre bataillons dans le silence de la nuit : leur chef fut tué; et les Français vécurent des approvisionnements qui étaient dans son camp. Reynier se trouva au siége de Saint-Jean d'Acre, dont il eut le commandement pendant que Buonaparte se portait sur le Mont-Tabor. Enfin, il fixa la victoire à la bataille d'Héliopolis, en enfonçant l'élite des Janissaires. Après l'assassinat de Kléber, qui l'avait envoyé commander dans le Kelioubeth, il revint au Caire; et c'est de cette époque que datent ses premières plaintes contre Menou. La rivalité du commandement, la différence des plans et du caractère, tout concourut à les aigrir l'un contre l'autre.

L'approche des Anglo-Turcs ne put même les réunir; et la fameuse bataille du 20 mars 1800, dans laquelle Reynier donna encore des preuves d'une valeur peu commune, fut perdue pour les Français, par suite de ces funestes divisions. Enfin, dans la nuit du 23 au 24 floréal (avril 1802), quatre cents hommes investirent sa maison par l'ordre de Menou, et le conduisirent à bord d'un bâtiment prêt à partir pour la France, où Buonaparte, alors premier consul, qui avait approuvé les opérations de Menou (*V.* cenom), le reçut fort mal. Son ouvrage sur l'Égypte, qu'il publia peu de temps après, et dans lequel il traita sans ménagement Menou et d'autres généraux, ajouta encore au mécontentement du consul; et le livre fut saisi par ses ordres. Une querelle que Reynier eut, en 1803, avec le général Destain, qui avait aussi à se plaindre de quelques assertions de l'auteur, et qu'il tua dans un duel, le fit exiler de Paris. Cependant, en 1805, il fut remis en activité par Buonaparte, qui le chargea d'un commandement à l'armée d'Italie. Il était à Castel-Franco, dans le mois de novembre de cette année; et les Autrichiens l'y ayant attaqué avec impétuosité, il repoussa plusieurs fois leurs efforts, de la manière la plus courageuse. Peu de temps après, il passa à l'armée qui s'empara du royaume de Naples, sous les ordres et au profit du nouveau roi Joseph Buonaparte. Rentré dès-lors complètement en faveur, il fut nommé grand-officier de la Légion d'honneur, puis grand-dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. Cependant il fut battu, le 4 juillet 1806, à Maida, par le général anglais Stuart, et se vit obligé d'évacuer la Calabre ultérieure, qu'il occupa de nouveau bientôt après. Il prit le commandement de l'armée de Naples après le départ du maréchal Jourdan: en 1809, il eut une mission auprès de Buonaparte, qui venait d'envahir les états autrichiens, et il combattit auprès de lui à Wagram. Le corps auxiliaire des Saxons fut ensuite placé sous ses ordres; et les opérations qu'il dirigea à la tête de cette troupe, lui valurent le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Henri. Il fit encore, dans la même qualité, la campagne de Russie, en 1812, et fut chargé de couvrir la droite de la grande armée, en Pologne; ce qui l'empêcha de se trouver à la désastreuse retraite de Moscou. En 1813, il fut fait prisonnier à la bataille de Leipzig. Après son échange, il vint à Paris, et mourut dans cette ville, le 27 février 1814, d'un accès de goutte. Le général Reynier avait épousé, en 1812, M^{lle}. de Chambaudouin. C'était, sans aucun doute, un des militaires les plus instruits qu'eussent les armées françaises. Il s'occupa beaucoup, dans la guerre d'Égypte, de recherches scientifiques. On a de lui: I. *De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis*, et *Considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays*, Paris, 1802, in-8°., carte. Cet ouvrage, dont il parut la même année une Traduction anglaise, (Londres, Robison, in-8°) est le livre saisi qui a été mentionné plus haut: il est devenu rare. II. *Conjectures sur les anciens habitants de l'Egypte*, Paris, 1804, in-8°. III: *Sur les Sphynx qui accompagnent les pyramides d'Egypte*, 1805, in-8°. M—D j.

REYNOLDS (GUILLAUME), né près d'Exeter, dans le Devonshire, manifesta un grand zèle pour la prétendue réforme, pendant qu'il faisait ses études dans le nouveau collége d'Oxford; ce qui lui occasionna de fréquentes disputes avec son frère Jean, élève du collége du *Corpus Christi*, et qui n'était pas moins zélé catholique. Le résultat de ces disputes, dans lesquelles les deux athlètes se trouvaient souvent hors d'état de répondre aux objections qu'ils se faisaient réciproquement, fut que Guillaume embrassa la religion catholique, et que Jean se fit protestant, et se précipita depuis dans le puritanisme. Selon une autre version, le premier ayant entrepris de traduire en latin les ouvrages de l'évêque Jewel, y découvrit tant de mauvaise-foi dans la citation des textes des Pères, qu'il passa, de l'indignation contre l'auteur, à une extrême défiance pour sa religion, et qu'il embrassa le catholicisme. C'est dans cette disposition qu'il se rendit à Rome, où il y fut confirmé par le cardinal Allen, entre les mains duquel il fit son abjuration solennelle. Quelque temps après, ayant été nommé professeur de théologie, puis de langue hébraïque, à Reims, il y fut d'un grand secours à Grégoire Martin, pour la version de la Bible. Reynolds obtint ensuite une cure à Anvers, où il mourut, le 24 août 1594, en odeur de sainteté. Il avait montré beaucoup d'ardeur pour la Ligue, et avait même écrit pour en faire l'apologie. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Réfutation de Guillaume Whitaker*, où il justifie la découverte des altérations faites par les hérétiques, que leur avait reprochées Grégoire Martin, Paris, 1583, in-8°. II. *De justâ reipublicæ christianæ in reges impios et hæreticos auctoritate*, ibid., 1590; Anvers, 1592, in-8°. III. *Traité du sacrement de l'eucharistie contre l'hérésie des Berengariens, renouvelée dans un sermon de Robert Bruce*, Anvers, 1593, in-8°. IV. *Traduction latine de l'apologie du cardinal Allen pour les séminaires.* V. *Calvino-Turcismus*, ou *Calvinisticæ perfidiæ cum Mahumetanâ collatio, et dilucida utriusque sectæ confutatio*. Cet ouvrage a été terminé par Guillaume Gifford, Anvers, 1597; Cologne, 1603. VI. *Appel aux protestants.* Il a laissé en manuscrit une *Paraphrase* du Nouveau-Testament, et une Traduction latine des ouvrages du docteur Harding. T—D.

REYNOLDS (Sir Josué), célèbre peintre anglais, naquit en 1723, à Plymton, près Plymouth. A peine sorti de l'enfance, en copiant les gravures qu'il trouvait dans les livres de son père, il manifesta son goût pour l'art dans lequel il devait s'illustrer. A l'âge de huit ans, il apprit de lui-même les leçons de perspective du cours du collége des Jésuites, et exécuta, d'après les règles, une vue de l'école de grammaire de Plymton, que son père dirigeait. Mais ce qui éveilla tout-à-fait en lui l'amour de l'art, ce fut la lecture du Traité de Richardson sur la peinture. Il en fut tellement transporté, qu'il ne pensait plus qu'à Raphaël, qu'il regardait comme le plus grand peintre des temps anciens et modernes. Après avoir tenté, en divers lieux du Devonshire, quelques essais que l'on y voit encore, mais dans lesquels l'œil le plus prévenu trouverait difficilement le germe de ce talent qu'il développa dans la suite, son père qui voulait le pousser dans cette nouvelle carrière, le plaça, vers 1740, sous la direction de Hudson, l'artiste le plus distingué de cette époque. Il ne tarda pas, auprès

de ce maître, à se rendre habile; mais au bout de trois ans, s'étant brouillé avec Hudson, il revint, en 1743, dans le Devonshire, où il avoue lui-même qu'il passa trois années, travaillant très-peu, et ne faisant nul progrès; et par la suite il s'est toujours vivement reproché cette perte de temps. Cet aveu, cependant, se concilie difficilement avec les progrès remarquables qu'on ne peut s'empêcher d'apercevoir dans quelques-uns des tableaux qu'il a peints en 1746, entre autres celui d'un *Jeune garçon lisant à la lueur d'un flambeau*. Cette production, qui ne laisse à desirer qu'un peu d'adresse dans le pinceau, ne le cède en rien, sous la plupart des autres rapports, aux ouvrages les plus parfaits qu'il ait exécutés; et lui-même l'ayant revue trente ans après, en fut frappé de surprise, et témoigna le regret d'avoir fait si peu de progrès durant un si long espace de temps. En 1749, le capitaine, depuis amiral, Keppel, l'emmena en Italie: la direction que donna Reynolds à ses études pendant trois ans de séjour dans cette contrée, est peu connue; et l'attention qu'il apporta aux chefs-d'œuvre des anciens et des modernes, les études profondes qu'il en fit, à l'exception toutefois des ouvrages de l'école vénitienne, s'aperçoivent bien plus dans ses écrits que dans sa peinture. Peut-être trouverait-on, dans quelques-uns de ses ouvrages de cette époque, une certaine imitation de Michel-Ange et du Corrège; mais tout l'emploi de sa vie fut de tâcher d'atteindre au coloris des Vénitiens. Dans les notes qu'il a jointes au poème de Dufresnoy sur la peinture, il rapporte l'artifice ingénieux dont il se servit pendant son séjour à Venise, pour découvrir les procédés du clair-obscur employés par les peintres de cette école. Dans un autre endroit, il avoue qu'il fut tout étonné, et tout honteux, la première fois qu'il vit les ouvrages de Raphaël au Vatican, de s'aperçevoir qu'il n'avait eu jusque-là que de fausses idées du talent de ce grand peintre, et de se reconnaître incapable même de goûter l'excellence de ses plus célèbres productions. « Mais, dit-il, en les re-
» gardant et en les copiant sans
» relâche, en affectant même de les
» admirer plus que je ne le faisais
» réellement, un nouveau goût et de
» nouvelles lumières commencèrent
» à se développer et à s'allumer en
» moi. Je demeurai convaincu que
» je m'étais primitivement formé une
» fausse opinion de la perfection de
» l'art; et ayant depuis profondément
» réfléchi sur ce sujet, je crois fer-
» mement aujourd'hui, que le sen-
» timent des vraies beautés de l'art,
» est un goût que l'on acquiert, et
» que personne ne saurait posséder
» sans une longue étude, un travail
» assidu et une attention infatiga-
» ble ». Il y a lieu de croire cependant que Reynolds n'employa pas un temps bien considérable à copier les chefs-d'œuvre dont il sentait enfin tout le mérite; car, dans un fragment de ses écrits, il dit: « L'homme de
» génie, au lieu de perdre un temps
» précieux, comme la plupart des
» artistes vulgaires, quand ils sont à
» Rome, soit à mesurer les statues
» antiques, soit à copier les tableaux,
» se hâte de se livrer à ses propres
» inspirations, et tâche d'atteindre à
» la hauteur de ce qu'il a vu. En gé-
» néral, ajoute-t-il, je regarde l'usage
» de faire des copies comme un genre
» d'études illusoire. L'élève se con-
» tente de paraître faire quelque chose,
» et court ainsi le danger d'imiter sans
» choix, et de travailler sans but

» déterminé. Comme cela n'exige » aucun effort d'esprit, il s'endort » sur son ouvrage ; et cette puissance » d'invention et de composition, » dont le développement devrait être » l'objet particulier de tous ses tra» vaux, reste engourdie, et perd son » énergie faute d'exercice. Ceux qui » passent leur temps à copier les ou» vrages d'autrui sont incapables de » rien produire d'eux-mêmes : c'est » une observation bien connue de » tous ceux qui s'occupent de notre » art. » Quant à la pratique, Reynolds devait y avoir fait de grands progrès avant de visiter l'Italie ; et l'on ne peut douter qu'en comparaison de beaucoup d'autres artistes son goût ne fût extrêmement cultivé. Quoiqu'il puisse être vrai que plusieurs personnes qui visitaient les salles du Vatican, se soient adressées aux gardiens pour les prier de leur faire voir les tableaux de Raphaël, il est difficile de croire qu'un homme tel que Reynolds, qui probablement devait avoir vu des tableaux de ce grand peintre, ou du moins des gravures faites d'après ses ouvrages, ait pu se former une idée aussi peu exacte et aussi erronée de ce qu'il était allé voir à Rome. A son retour d'Italie, il loua une vaste maison en New-Port-Street ; et le premier essai qu'il donna de son habileté, fut une *Tête de garçon coiffé d'un turban*. Ce tableau, d'une grande richesse de couleur, et peint dans le style de Rembrandt, attira tellement l'attention d'Hudson, qu'il ne passait pas un jour sans venir voir où il en était. Cependant n'y apercevant aucune trace de sa manière franche, il s'écria : « Par Dieu, Reynolds, vous » ne peignez plus aussi bien que lors» que vous avez quitté l'Angleterre. » Un *Portrait en pied de l'amiral Keppel*, qu'il exécuta bientôt après, fixa sur lui l'admiration générale ; et il fut considéré, dès ce moment, comme le premier peintre de portraits de son temps. Certes, lorsque l'on examine jusqu'à quel point l'art avait dégénéré à cette époque, on ne saurait trop louer l'artiste qui savait unir au talent de rendre la ressemblance celui d'exprimer la physionomie de son modèle ; à une variété inépuisable d'attitudes, un naturel plein de grâces ; à des fonds riches et pittoresques, des effets neufs et frappants, tirés du contraste des lumières et des ombres, et à une couleur brillante et harmonieuse une douceur pleine de charme. Un tel homme, sans doute, mérite un titre plus relevé que celui de simple peintre de portraits. Il n'avait point encore atteint cependant la perfection que l'on admire dans ses dernières productions. Il fut un de ces artistes privilégiés, dont les progrès ne s'arrêtent qu'avec leur vie : on lui a souvent entendu dire qu'il n'avait jamais commencé un tableau sans avoir l'intention que ce fût son meilleur ouvrage ; et il n'a jamais cessé de justifier cette maxime qu'il se plaisait à répéter : « Que rien n'est impossi» ble à un travail bien dirigé. » Hors cette assiduité infatigable qui frappait tous les yeux, il serait difficile de préciser par quelle méthode il parvint à ce degré de perfection auquel il a su atteindre. Toutefois on pourra en découvrir quelque trace dans les fragments d'un écrit que l'on a trouvé dans ses papiers après sa mort, et qui, sans doute, devait être inséré dans un discours académique. Il y parle de ses qualités et de ses défauts, avec une modestie et une candeur bien rares. « N'ayant pas eu, dit-il, l'avantage

» de recevoir de bonne heure une » éducation académique, je n'ai ja» mais possédé cette facilité à dessi» ner le nu, qu'un artiste doit avoir. » Ce fut lors de mon voyage en Ita» lie, que je m'en aperçus; mais il » était trop tard. Je commençai, dès » ce moment, à sentir mon insuffi» sance, d'une manière trop forte » pour chercher même à acquérir » cette facilité d'invention qui me » manquait. Je me consolai cepen» dant, en remarquant que ces in» venteurs si expéditifs étaient ordi» nairement sujets à tomber dans » l'imperfection, et que si je ne pos» sédais pas leur facilité, j'éviterais » peut-être le défaut qui l'accompa» gne trop souvent, une invention » plate et vulgaire...J'avais toujours » présente à l'esprit la crainte de » tomber dans ce vice; aussi me suis» je toujours efforcé d'éviter les atti» tudes et les inventions communes, » en quelque genre que ce soit. » Il ajoute, dans un autre endroit, que le meilleur usage qu'il croyait pouvoir faire de son argent, était d'acheter des portraits de Van-Dyck, de Titien, de Rembrandt, afin de former son goût sur ces excellents modèles. Reynolds, ayant ainsi, de bonne heure, pour parler le langage énergique de Johnson, renversé tous les obstacles qui s'offraient devant lui, et laissé en arrière l'émulation hors d'haleine, obtint ce qu'il regardait comme le comble de la félicité, la première place dans son art. Jusqu'à l'époque de sa mort, la vie de ce peintre ne fut qu'un tissu de travaux et d'études continuelles. Il rapportait tout à la peinture; c'était son premier besoin et son unique plaisir, sa seule consolation dans le chagrin et dans la maladie. Les heures qu'il ne pouvait se dispenser de donner au repos, il se plaisait à les passer au milieu de ses nombreux amis. S'étant aperçu que son genre de profession l'empêchait de se livrer à une étude régulière et de tous les jours, il avait adopté l'usage de rassembler à sa table les personnages les plus distingués des trois royaumes; et c'est ainsi que, pendant trente années, il jouit de la société de ce qu'il y avait de plus illustre dans les arts et la littérature, dans la chaire et le barreau, dans le parlement et dans l'armée. Lors de l'établissement de l'académie royale des arts, à la fondation de laquelle il avait puissamment contribué (1), il en fut unanimement nommé président. Pendant tout le temps que dura sa présidence, il ne cessa d'embellir, chaque année, les expositions de l'académie, d'un grand nombre de ses productions : plusieurs morceaux d'histoire, qui en faisaient partie, n'étaient pas dépourvus de mérite; mais ses portraits y tenaient toujours le premier rang. Depuis 1769 jusqu'en 1790, on fait monter le nombre des ouvrages qu'il a exposés, à deux cent quarante-quatre au moins. Quelque temps après la fondation de l'académie, le roi, pour donner plus d'importance à cette nouvelle institution, honora Reynolds du titre de chevalier baronet. La tâche qu'il s'était imposée de prononcer des discours sur les diverses parties de la peinture, dans les séances publiques de l'académie, ne faisait point partie des devoirs de sa charge; mais il s'y était soumis par zèle pour son art. Son assiduité au travail lui permettait à peine quelques absences momentanées, pendant lesquelles il allait passer deux ou trois jours à sa campagne de Richmond-Hill, ou visiter les terres de quelques lords de sa connaissance: mais il n'était jamais plus heureux que quand il pouvait venir reprendre ses travaux accoutumés, et rejoindre cette société dont son esprit avait besoin, et qu'il ne pouvait trouver qu'à Londres. Toutefois, dans l'été de 1783, il résolut de faire un examen aprofondi des productions des plus célèbres maîtres de l'école flamande et hollandaise. En conséquence il fit, en Hollande et en Flandre, un voyage, dont il rédigea la relation, dans laquelle il consigna les observations, pleines d'une excellente critique, qu'il avait faites sur les ouvrages de Rubens, de Van-Dyck et de Rembrandt, qu'il avait vus dans les églises et les plus riches cabinets des Pays-Bas, ainsi que dans la galerie de Dusseldorf. Cette relation, qui a été publiée après sa mort, avec le reste de ses ouvrages, est terminée par un portrait de Rubens, tracé de main de maître. En 1783, lors de la suppression de plusieurs maisons religieuses de la Belgique, ordonnée par l'empereur Joseph II, il visita de nouveau la Flandre, pour y acheter quelques tableaux de Rubens; il profita en outre de cette circonstance pour examiner et étudier d'une manière plus aprofondie les chefs-d'œuvre qui l'avaient tant frappé à son premier voyage. C'est dans cette même année 1783, que Masson publia sa traduction du poème de Dufresnoy sur la peinture. Reynolds y avait ajouté des *Notes*, dans lesquelles il avait déposé le résultat de ses observations, et expliqué les règles données par le poète. L'année suivante, il fut nommé peintre ordinaire du roi, en remplacement de Ramsay, qui venait de mourir. Il avait joui d'une excellente santé jusqu'en 1782, où il ressentit une attaque de paralysie, qui heureusement n'eut point de suite; mais en 1789, comme il s'occupait du portrait de lady Beauchamp, sa vue s'affaiblit tellement, qu'il eut peine à terminer son ouvrage, et qu'il perdit entièrement l'œil gauche. Bientôt après, son autre œil s'affaiblit également: il se vit forcé d'abandonner ses travaux, et il n'eut plus d'autre distraction que de se faire faire la lecture à haute voix. Vers la fin de 1791, son esprit commença à baisser; et il cessa de vivre, le 23 février 1792, dans sa maison de Leicester-Fields. Ses funérailles eurent lieu avec la plus grande pompe: la noblesse la plus distinguée de l'Angleterre y assista; et il fut inhumé dans l'église de Saint-Paul de Londres. On évaluait sa fortune à plus de soixante mille livres sterling. Comme il rapportait tout à ses études, il avait recueilli, dans sa maison, une grande quantité de fragments antiques, de tableaux, de dessins et de gravures de tous les maîtres et de toutes les écoles. C'était là qu'il allait puiser ses inspirations. Ses ouvrages ont un éclat qui éblouit. Le coloris en est la qualité la plus éminente; c'est celle à laquelle il a sacrifié toutes les autres. Quoique moins brillant que Rubens et Paul Veronèse, moins vigoureux que le Titien et Rembrandt, moins frais et moins vrai que Velasquez et Van-Dyck, il a cependant possédé toutes ces diverses qualités dans un degré assez marqué pour se former un style qui lui est propre et qui lui assigne un rang distingué parmi les peintres de portraits des autres écoles, et le premier parmi ceux de sa nation. Son talent, comme peintre d'histoire, n'a rien de bien remarquable : il consiste dans une imitation scrupuleuse de la nature; et l'on y sent toujours la crainte qu'il a de s'abandonner à son inspiration. Le dessin, comme il l'avoue lui-même, est la partie dans laquelle il laisse le plus à désirer. Pour pallier ce défaut, et peut-être aussi pour obtenir des effets plus piquants, il découpe sa composition, et distribue sa lumière d'une manière tranchée, afin de mieux faire saillir ses figures. Ce défaut, cependant, se laisse moins apercevoir dans ses tableaux de chevalet, et surtout dans ses portraits les plus soignés, où le contraste des lignes, et la distribution des masses de lumière et d'ombre, sont toujours entendus avec goût et intelligence. Son exécution manque de fermeté et de chaleur : mais l'ensemble de ses ouvrages a une douceur et un charme qui séduisent. Ses portraits sont tous frappants de ressemblance : comme il était peu sûr de la forme, ce n'était qu'à force de retoucher, qu'il parvenait à l'atteindre. Ce défaut donne à ses ouvrages un air de travail qui exclut le naturel, mais qui peut-être ajoute à l'éclat et à l'harmonie de sa couleur. Il chercha toujours, en vain, à acquérir un style grandiose : dans la théorie, il vantait sans cesse Raphaël, dont il s'éloigna sans cesse dans la pratique; mais c'est qu'il écrivait d'après ses idées, et qu'il n'avait plus que son talent quand il peignait. Son mérite, comme auteur, a beaucoup d'analogie avec celui qu'il eut comme peintre. Les discours académiques qu'il eut de fréquentes occasions de prononcer, sont écrits d'une manière aisée et agréable : ils renferment des vues philosophiques et d'excellents principes ; la critique en est judicieuse, et les conseils qu'il donne sont sages et utiles : mais comme il les composait pour la circonstance, sans avoir suffisamment aprofondi son sujet, ou du moins sans en développer assez clairement le motif, ils offrent parfois des passages obscurs ou peu intelligibles, et qui semblent se contredire. En résumé, si Reynolds n'est pas un des plus grands peintres de l'Europe, il est incontestablement le premier de l'école anglaise; et, comme écrivain théoricien, on peut le mettre au premier rang des artistes observateurs et philosophes (2). P—s.

---

(1) Dès 1764, Reynolds avait formé, avec les Sam. Johnson, Burke, Goldsmith, Garrick, Sterne et autres beaux-esprits, une société qui, long-temps après, prit, lors des obsèques de Garrick, le nom de *Club littéraire*. Dès 1759, il avait publié, sur la peinture, trois lettres insérées dans l'*Idler*, feuille hebdomadaire rédigée par Johnson.

REYRAC (François-Philippe Dulaurens de), poète et littérateur, naquit en 1734, au château de Longeville en Limousin, d'une famille noble, illustrée par les armes, mais peu favorisée de la fortune. Disposé à la vie religieuse par une piété solide et par l'amour des lettres, il entra, dès l'âge de seize ans, dans la congrégation des chanoines réguliers de Chancelade, où il fit profession et reçut les ordres sacrés. Il se consacra, pendant quelques années, à la prédication. Une éloquence douce et persuasive, un style pur, un goût sévère, lui présageaient des succès. Mais son excessive timidité, et une mémoire ingrate, élevèrent des obstacles qu'il n'eut pas la force de surmonter. Cependant le Panégyrique de Saint-Louis, qu'il prononça dans les chaires de Toulouse et de Bordeaux, décela bientôt l'orateur distingué, et les portes des académies de ces deux grandes villes lui furent ouvertes. Il devint successivement membre de l'académie de Caen, de la société royale d'agriculture d'Orléans, associé-correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, censeur royal, et inspecteur-général de la librairie pour l'Orléanais. Nommé, en 1765, prieur-curé de la paroisse de Saint-Maclou d'Orléans, les devoirs de son ministère et la culture des lettres occupèrent désormais tous ses moments. Doué d'une ame sensible et affectueuse, qui se peignait sur sa physionomie, et n'ayant d'autre passion que celle d'être utile, il sut se faire des amis, les conserver, et offrir aux jeunes littérateurs indulgence, conseils et encouragements. Il aimait la campagne; et ce fut toujours en se promenant seul avec la nature, sur les belles rives de la Loire et du Loiret, qu'il créa ces riantes compositions pour lesquelles il osa emprunter les pinceaux de Fénélon, dont il avait l'aimable caractère et l'exquise sensibilité. Dans sa jeunesse, l'abbé de Reyrac, en s'essayant dans la poésie, s'était fait illusion sur la nature de son talent en ce genre; il ne lui fut pas donné de s'élever au-dessus du médiocre. Ses *Poésies, tirées des saintes Ecritures*, offrent souvent de l'onction, quelquefois des traits heureux, mais jamais l'enthousiasme, l'énergie, le coloris, qualités sans lesquelles on ne doit guère se permettre de toucher les cordes de la lyre du roi prophète. Ce qui a acquis à l'abbé de Reyrac une réputation que le temps a peu diminuée, c'est le talent de revêtir notre prose poétique de tous les ornements, de tous les charmes, dont ce genre est susceptible, talent qui a mérité à ses écrits une place honorable après le Télémaque, le Temple de Gnide, et les délicieuses compositions du chantre pastoral de la Suisse. A l'imitation de Montesquieu, il publia d'abord son *Hymne au soleil* comme la traduction d'un manuscrit grec nouvellement découvert; et l'on eût pu s'y tromper, grâce à la manière heureuse dont il avait reproduit les nobles pensées et les belles formes de la littérature d'Athènes à sa plus brillante époque. Dans ce poème, les images les plus grandes, les descriptions les plus majestueuses, les peintures les plus variées, sont offertes au lecteur dans un style pur et correct; l'art si difficile des transitions est porté à une perfection rare; partout les fleurs sont répandues sans être prodiguées; et l'apparition d'un ouvrage ainsi conçu dut faire une vive sensation dans un temps où le bel-esprit et les faux ornements portaient au bon goût de trop fréquentes atteintes. On remarque les mêmes qualités dans les productions analogues de l'abbé de Reyrac, son *Poème de la création*, et ses *Poèmes champêtres*. Parmi ces opuscules, nous signalons la *Gelée d'Avril*, le *Verger*, la *Promenade*, la *Nuit*, le *Tombeau;* mais, par-dessus tout, les *Regrets sur la mort d'un frère*, et le *Chant funèbre* sur celle de l'abbé de Condillac, parce que ces deux derniers écrits honorent autant le cœur que l'esprit de leur auteur. La liaison de Reyrac et de Condillac, formée dans le midi, devint plus intime par le séjour que ce dernier fit à sa terre de Flux, dans l'Orléanais, où il mourut en 1780. Ce fut pour remplir les intentions de son ami, que Reyrac fit mettre dans les minutes d'un notaire de Baugenci, le manuscrit cacheté que J.-J. Rousseau avait confié à Condillac, pour n'être ouvert qu'au commencement du dix-neuvième siècle. Lorsqu'en 1800, on rompit légalement l'enveloppe qui le contenait, on ne fut pas médiocrement surpris, en découvrant que cet écrit qui, depuis long-temps, tenait la curiosité publique en éveil, n'était autre que les *Dialogues* intitulés, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, déjà imprimés dans les Œuvres du philosophe genevois, parce que son auteur, y attachant une importance que le public était loin de lui accorder, en avait multiplié les copies confidentielles, et n'avait pas apparemment assujéti tous les dépositaires au même délai de publication. Une poitrine très-délicate, quelques désordres dans la région du cœur, faisaient à l'abbé de Reyrac, quoique encore dans la vigueur de l'âge, un besoin du repos. Il avait entretenu, toute sa vie, d'honorables relations avec ce que le saint ministère et la littérature offraient alors de personnages recommandables. Quelques pensions, accordées à son mérite modeste, lui procuraient un revenu médiocre, mais suffisant pour les desirs d'un sage. Afin de vivre libre de tous soins, il avait fait choix, à Paris, d'une habitation commode, près le Luxembourg et les Chartreux. Là il se proposait de jouir, au sein même de la capitale, du spectacle de la nature, des charmes de la solitude, des douceurs de l'amitié, et il espérait terminer une traduction ébauchée de l'Énéide de Virgile, en prose poétique : il se disposait à quitter Orléans, lorsqu'il mourut dans cette ville, presque subitement, le 22 déc. 1782. L. P. Bérenger, alors professeur d'éloquence au collége d'Orléans, a consacré à la mémoire de l'abbé de Reyrac, dans l'intimité duquel il avait vécu, un Éloge remarquable par la douce sensibilité dont il est empreint, Orléans, 1783, in-8°., de 32 pages. Les ouvrages imprimés de l'abbé de Reyrac sont : I. *Épître au comte de Vareilles* (oncle de l'auteur), *sur le vrai bonheur de l'homme*, 1758. II. La *Vertu*, ode à M. le duc de Mortemart, 1759. III. *Lettres sur l'éloquence de la chaire*, 1760. IV. *Discours sur la poésie des Hébreux*, 1760. V. Les *Charmes de la vie privée*, épître à un ami de l'académie de Bordeaux, Paris, 1761, in-12. VI. *Discours prononcé dans l'église de Pompignan*, le jour de sa dédicace, suivi d'une Lettre sur la bénédiction de cette église, Villefranche de Rouergue et Paris, 1762, in-8°. VII. La *Philosophie champêtre*, ode traduite de l'italien, avec des Réflexions sur la poésie et sur quelques poètes, Villefranche de Rouergue, in-8°. VIII. *Poésies tirées des saintes Écritures*, dédiées à M^{me}. la dauphine, Paris (Orléans), 1770, in-8°. IX. *Hymne au Soleil*, en quatre divisions, traduit du grec, Orléans, 1777, in-12. Cet ouvrage en prose, dont l'abbé de Reyrac s'avoua l'auteur dès l'année suivante, a été corrigé par lui, augmenté de différents morceaux de prose du même genre et de quelques poésies fugitives, à chacune des éditions successivement publiées, en différents formats et avec beaucoup de soins typographiques, à Paris et à Orléans, en 1778, 1779, 1780, 1781 et 1782. En 1783, il en fut fait, à l'imprimerie royale, une édition de la plus grande beauté, devenue rare, parce qu'elle n'a été tirée que pour quelques amis. Deux éditions des Œuvres de Reyrac, contenant seulement ses écrits en prose poétique et quelques vers choisis, ont été publiées à Paris, en 1796 et 1800, in-8°. L'Hymne au Soleil a été traduite en plusieurs langues. La traduction en vers latins, par l'abbé Metivier, principal du collége d'Orléans, suivie de la Traduction aussi en vers latins, de divers morceaux de poésie francaise, avec les textes en regard, mérite d'être citée; elle a été imprimée à Orléans, 1778, in-8°. (1) X. Reyrac a inséré dans les *Almanachs des Muses* de 1775 à 1783, plusieurs Épîtres, Stances, Fables et Poésies fugitives, qui ne sont pas dénuées d'intérêt. XI. Enfin, en composant et faisant imprimer le *Manuale clericorum*, un vol. in-12, ouvrage qui respire la plus saine morale, il a prouvé qu'il savait concilier les goûts du littérateur avec les études et les devoirs du théologien. D. L. P.

---

(2) La collection de ses Discours a été traduite en français en 1788, in-8o., par Jansen, qui les a redonnés en 1806, 2 vol. in-8o., avec la collection des Œuvres de Reynolds, traduites d'après l'édition anglaise publiée par Malone, Londres, 1805, 3 vol. in-8o., contenant une Notice biographique sur l'auteur.

REYRE (JOSEPH), né à Eyguières, en Provence, le 25 avril 1735, fit ses études au collége des Jésuites d'Avignon, et, aussitôt après les avoir achevées, entra dans leur société. Dès que son noviciat fut terminé, on l'envoya professer au petit collége de Lyon. Il passa de là au pensionnat d'Aix, dont il fut nommé préfet. Résolu de se consacrer au sacerdoce, il retourna sur les bancs, étudier la théologie, au collége d'Avignon, et fut ordonné prêtre, le 28 juin 1762. Les circonstances avaient fait hâter son ordination et celle de plusieurs autres de ses confrères. La société des Jésuites touchait à la fin de son existence en France, où elle fut supprimée par arrêt du parlement de Paris, le 6 août 1762; mais elle continua d'exister dans le Comtat. En faisant ses vœux de profès, Reyre fit aussi celui d'aller prêcher la foi aux idolâtres, si ses supérieurs le lui ordonnaient. Un panégyrique de Saint-Pierre d'Alcantara, prononcé à Carpentras, et une *Oraison funèbre du Dauphin*, prononcée à Avignon, furent ses débuts dans la carrière de la chaire. Lors de l'occupation du Comtat par les armées françaises, Reyre se retira au sein de sa famille, mais n'y resta pas oisif. Il s'occupa de quelques ouvrages, et surtout de sermons : il eut bientôt composé un *Avent* et un *Carême;* et ce fut avec succès qu'il prêcha successivement à Arles, Alais, Nîmes, Montpelier, etc. : on l'appellait le *Petit Massillon.* Étant venu à Paris, en 1785, il y publia son *Ecole des jeunes Demoiselles*; ce qui lui fit accorder une pension par l'assemblée du clergé. Pendant son séjour dans la capitale, Reyre s'établit dans la communauté des Eudistes, et se livra au ministère de la chaire. Distingué par l'archevêque, il fut chargé de prêcher, dans la cathédrale, le carême de 1788. Il allait même être prédicateur du roi, lorsque la révolution arriva. Dès les commencements, Reyre revint à Eyguières : il s'y tenait tranquille; mais il n'en fut pas moins incarcéré sous le règne de la Convention. Il recouvra sa liberté au neuf thermidor, an II (1794), jour de la chute de Robespierre : il vint alors à Lyon, auprès d'un neveu, et donna des soins à l'éducation et à l'instruction de sa famille. Ce fut pour ses petits-neveux qu'il rédigea plusieurs de ses ouvrages : mais le climat de Lyon ne convenant plus à son âge, il alla définitivement habiter Avignon. Là, malgré quelques infirmités, effets de la vieillesse, il continua de travailler. Outre les volumes qu'il a publiés à cette époque, il composa, pour l'usage d'un ecclésiastique dont les talents n'égalaient pas le zèle, un carême tout entier, et un cours de prônes, tout différents de ceux qui ont vu le jour. Il mourut le 4 février 1812. Sa carrière n'a pas été brillante; mais, ce qui vaut bien mieux, elle a été utile: c'était toute son ambition. Ses nombreux ouvrages sont depuis longtemps dans les mains de la jeunesse: la plupart ont eu plusieurs éditions; en voici la liste: I. L'*Ami des Enfants*, 1765, in-12: ce n'était alors qu'un petit volume; l'édition de 1777 a été revue et augmentée par Bisouard, maître de grammaire à Dijon. En revoyant et augmentant son livre, l'auteur l'intitula le *Mentor des Enfants*, ou *Recueil d'instructions, de traits d'histoire et de fables nouvelles, propres à former l'esprit et le cœur des enfants*, 1786, in-12: la quatorzième édition est de 1821. II. *Oraison funèbre du Dauphin*, Avignon, 1766, ouvrage non mentionné dans la *Bibl. hist. de la France*. III. *L'Ecole des jeunes demoiselles*, ou *Lettres d'une Mère vertueuse à sa fille, avec les réponses de la fille à sa mère*, 1786, 2 vol. in-12; la sixième édition est de 1813. IV. *Anecdotes chrétiennes* ou *Recueil de traits d'Histoire choisis*, 1801, in-12. La troisième édition (en deux volumes) a paru en 1810; la cinquième, en 1819. Quelques-unes de ces anecdotes étaient inédites: les autres sont tirées des sources les plus authentiques. V. Le *Fabuliste des Enfants et des Adolescents*, 1803, in-12, en quatre livres; 1805, en cinq livres: la quatrième édition est de 1812, et en sept livres. Ce n'est pas une compilation de fables de divers auteurs; toutes les fables sont de Reyre, qui n'avait pas la prétention d'être poète, mais qui voulait donner des leçons profitables: il atteignit son but. Trop souvent le conteur immole la morale aux grâces; Reyre a quelquefois négligé les grâces pour la morale. Mais si son style n'est pas toujours élégant, il est toujours pur, correct, facile, clair et naturel. L'auteur avait inséré plusieurs de ses apologues dans son *Ami* ou *Mentor des Enfants*; et Bérenger en avait mis quelques-unes dans son *Fablier de la Jeunesse et de l'âge mur*, publié en 1801. VI. *Bibliothèque poétique de la Jeunesse* ou *Recueil de Pièces et de morceaux de poésie*, 1805, 2 vol. in-12. VII. *Prônes nouveaux en forme d'Homélies* ou *Explication courte et familière de l'Évangile, de tous les dimanches de l'année, pour servir à l'instruction du peuple des villes et des campagnes*, 1809, 2 vol. in-12; la troisième édition est de 1812. Ces *Prônes* ont été traduits en italien. VIII. *Petit Carême en forme d'Homélies*, 1809, 2 vol. in-12. IX. *Supplément aux Prônes nouveaux, et au Petit Carême en forme d'Homélies*, ou *Instructions courtes et familières sur les principales fêtes de l'année*, 1811, in-12. Ces trois derniers ouvrages ont été réunis et réimprimés sous le titre d'*Année pastorale*, 1813, 5 vol. in-12. X. *Méditations évangéliques pour tous les jours de l'année*, 1813, 3 vol. in-12; ouvrage posthume, en tête duquel est une *Notice sur la Vie et les Ouvrages de l'auteur.* Son *Panégyrique de saint Pierre d'Alcantara*, les *Sermons* qu'il prêcha lui-même, ceux qu'il composa pour un ami, les petits traités d'histoire, de grammaire, de géographie, qu'il avait rédigés pour ses petits-neveux, n'ont point été imprimés. Peu de temps avant sa mort, il avait commencé un second Recueil de Prônes; il n'en avait écrit que quarante pages, quand il cessa de vivre. A. B—t.

---

(1) M. J. B. Victor Offroy, épicier, a fait imprimer l'*Hymne au soleil*, et *plusieurs morceaux du même genre mis en vers* (français), Paris, 1822, in-12.

REZZONICO (Antoine-Joseph, comte de la Tour), savant littérateur, naquit à Come, en 1709, d'une famille patricienne, féconde en hommes de mérite, et qui s'honore d'avoir donné un pape à l'Église (Clément XIII). Après avoir terminé ses études avec succès, il embrassa l'état militaire, et servit avec distinction en Espagne et en Italie. Il conserva le goût des lettres au milieu des camps, et mit à profit ses voyages, en visitant les bibliothèques, et recueillant des matériaux pour une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle* de Pline. Ses services militaires furent récompensés par la croix de l'ordre de Saint-Jacques, et par le grade de brigadier des armées du roi d'Espagne. A son retour en Italie, il fut nommé chambellan du duc de Parme. Il n'avait pas cessé d'employer tous ses loisirs à la culture des lettres, et il s'était déjà fait connaître par quelques productions, qui lui ouvrirent les portes des académies et des sociétés littéraires. La publication de ses recherches sur Pline, l'occupa le reste de sa vie; mais, avant d'avoir terminé cet important ouvrage, il mourut, le 16 mars 1785, dans la citadelle de Parme, dont il était gouverneur depuis vingt ans. On cite de cet écrivain: I. *De supposititiis militaribus stipendiis Benedicti Odescalchi, qui pontifex maximus, anno* 1676, *Innocentii XI prænomine fuit annunciatus*, Côme, 1742, in-fol. de 132 pag. Dans cette Dissertation, il s'attache principalement à démontrer la fausseté des anecdotes rapportées par plusieurs historiens sur la jeunesse d'Innocent xi, et à venger ce pontife de leurs calomnies (*V.* Innocent xi, tom. xxi, 241). II. *Ludovico adamato, Galliar. et Navarr. regi christianissimo, ob Minorem fortissimamque Balearium à Gallis expugnatam musarum epinicia*, etc., Parme, 1757, in-4°. C'est un Recueil de vers relatifs à la prise de Minorque (*Voy.* L.-F. Armand de Richelieu), avec des notes historiques sur cette île, depuis les Romains. III. *Disquisitiones Plinianæ, in quibus de utriusque Plinii patriâ, scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur*, ibid., 1763 67, 2 vol in-fol. Les quatre premiers livres contiennent des recherches sur la famille *Plinia*, établie à Come, ainsi que le prouvent les monuments et les inscriptions qu'on y a découverts (*V.* Pline, xxxv, 67); et les motifs qui doivent faire penser que cette ville fut le berceau de ce célèbre naturaliste. Le cinquième livre renferme la vie détaillée de Pline, d'après les documents les plus authentiques; le sixième, le plan et l'abrégé de son Histoire naturelle; le septième, la réfutation des critiques qu'Aulu-Gelle, et divers savants, depuis, ont faites de cet ouvrage; le huitième, la Lettre de Pline à Titus, servant d'introduction à l'Histoire naturelle, corrigée d'après plus de vingt-cinq manuscrits, avec une Version italienne, en regard, et des notes; le neuvième, des corrections et des variantes, tirées de manuscrits inconnus au P. Hardouin, ou qu'il n'avait pas pu consulter, des bibliothèques de Milan, de Rome, de Naples, de Turin, de Lucques, de Madrid, de l'Escurial et de Tolède. Enfin les deux derniers livres contiennent la Notice de tous les manuscrits connus de l'Histoire naturelle, avec le Catalogue chronologique des éditions et des traductions qui en ont été publiées dans les langues modernes. L'ouvrage est terminé par une Lettre de Rezzonico au P. Jacquier, sur le fameux obélisque qu'Auguste fit élever à Rome, dans le Champ-de-Mars, pour servir de gnomon (*V.* MANILIUS, XXVI, 492). C'est un trésor d'érudition et un modèle de bonne critique; et il suffit pour assurer à son auteur une place distinguée parmi les savants du dix-huitième siècle. IV. *Discorsi accademici*, Parme, 1772, 2 vol. in-8°. C'est le Recueil des morceaux que l'auteur avait lus dans les différentes sociétés littéraires dont il était membre. V. *Versi sciolti*, Parme, 1774, in-4°., contenant quinze Sonnets, sept Odes anacréontiques et quatre petits Poèmes en vers blancs: l'un sur les progrès de l'art dramatique en Italie (il y promet à sa patrie des Corneille, des Racine et des Molière); le second est consacré à la mémoire du savant P. Leseur (*V.* ce nom); le troisième est une traduction du *Penseroso* de Milton; et le quatrième a pour objet l'astronomie. Rezzonico fut agrégé, en 1773, à l'académie de Berlin, par Frédéric, qui lui écrivit, à ce sujet, une lettre, insérée dans les journaux. W—s.

RHABAN ou HRABAN MAUR. *Voy.* RABAN.

RHADAMÉADIS régnait dans le Bosphore Cimmérien, au commencement du quatrième siècle de notre ère. Son origine nous est inconnue; mais il est probable qu'il appartenait à la race de ces rois barbares, tels qu'Ininthimeyus, Aréansès, Tiranès et Thothorsès, que les médailles seules nous font connaître, et qui partageaient, à ce qu'il paraît, le Bosphore avec la dynastie des Sauromates et des Rhescuporis. L'existence de Rhadaméadis nous a été récemment révélée par quelques médailles d'un travail fort barbare, qui ont été observées pour la première fois par M. le colonel Stempkovsky (1). Ces monuments sont si mal exécutés et si mal conservés, que c'est par la réunion seule de plusieurs médailles, qu'on a pu se procurer la légende entière, ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΑΔΑΜΕΑΔΙΣ. La lecture n'en est pas moins certaine: M. Köhler, qui en conteste l'exactitude, prétend que ce prince devait s'appeler *Rhadamsès*; ce serait-là une bien légère différence, si réellement elle était fondée: mais il est à présumer qu'elle a été produite par des médailles mal conservées, où la légende tronquée ne présente que les lettres ΡΑΔΑΜ, suivies d'un Ε qu'on peut également prendre pour un Σ à cause de la forme lunaire qu'à cette époque on donnait à ces deux lettres. Ce n'est pas là une raison suffisante pour regarder comme imaginaire la découverte de ce nouveau roi du Bosphore (2). Les médailles connues de Rhadaméadis portent les dates de l'an 607 et de l'an 615, de l'ère du Pont usitée dans le Bosphore, qui répondent aux années 311 et 319 de J.-C. Ce prince était donc contemporain de Constantin, et son règne fut au moins de neuf années. Les médailles font voir que, vers la même époque, il régnait encore dans le Bosphore un prince nommé Rhescuporis; c'était le sixième de ce nom. La plus ancienne monnaie de ce dernier est de l'an 613 de l'ère pontique (317 de J.-C.): elle a été publiée par M. Sestini (3), qui a été suivi par Visconti (4). M. Stempkovsky, qui la croit mal lue (5), pense qu'on doit l'attribuer à Rhadaméadis; d'où il résulterait que ces deux princes n'auraient pas régné en même temps, mais que Rhescuporis VI aurait été le successeur de Rhadaméadis. Quand même il en aurait été de cette médaille comme le pensait M. Stempkovsky, son système n'en serait pas, au fond, plus admissible; car Sestini (6) fait mention d'un monument du même prince, daté de l'an 610 (314 de J.-C.) Rien ne s'oppose donc à ce qu'il puisse en exister de l'an 613: nous avons vu, en effet, la médaille regardée comme mal lue; elle se trouve dans la collection de M. Allier de Hauteroche: elle est réellement de Rhescuporis VI, et de l'an 613. Il est donc bien constant que les deux princes ont été contemporains: seulement il paraît que Rhadaméadis régnait un peu avant Rhescuporis. S. M—N.

---

(1) Ce savant a publié une *Notice* sur ce sujet, donnée à part et insérée aussi dans les *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien*, par M. Raoul-Rochette, p. 219-235.

(2) *Remarques sur un ouvrage intitulé les Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien*, Pétersbourg, 1823, p. 5 et 108. M. Kœhler avait déjà publié, en 1822, à S. Pétersbourg, une brochure in 8°., intitulée *Médailles grecques*, à la fin de laquelle on trouve un paragraphe qui, sous cette désignation, *D'un roi inconnu du Bosphore Cimmérien*, traite des médailles du roi Rhadaméadis. L'auteur conteste la découverte faite par M. Stempkovsky, et cherche à la revendiquer, en essayant de prouver que les monuments de ce prince appartiennent à un roi nommé réellement *Rhadamsès*. Les raisons qu'il allègue sont assez peu concluantes, surtout si l'on fait attention que le critique néglige de parler de la médaille sur laquelle M. Stempkovsky a lu distinctement la fin du nom de Rhadaméadis: si cette médaille avait été mal lue ou mal décrite, on n'aurait sans doute pas manqué d'en faire la remarque. Comme elle devait former le point essen-

RHADAMISTE. *V.* PHARASMANE, XXXIV, 7.

RHASIS ou RHASÊS (ABUBETER). *V.* RAZI.

RHEEDE (HENRI-ADRIEN DRAAKENSTEIN VAN), Hollandais, d'une naissance illustre, s'est rendu célèbre moins par le zèle et l'habileté avec lesquels il remplit les premiers emplois civils et militaires dans les établissements de sa patrie aux Indes, que par le soin qu'il a pris de faire connaître les plantes les plus remarquables de cette contrée, dans un des plus magnifiques ouvrages qui eût encore paru, l'*Hortus Malabaricus*, douze volumes in-folio, publiés de 1678 à 1703, avec 794 planches. Malgré tant de titres à l'illustration, l'on ne connaît de sa vie privée que le peu qui se trouve disséminé dans son ouvrage: ainsi l'on ignore les dates de sa naissance et de sa mort, et le lieu précis de sa naissance; on peut conjecturer seulement qu'il était de la province d'Utrecht. Dès l'âge de quatorze ans, il quitta la maison paternelle pour s'embarquer, et commencer sa carière politique, en sorte qu'il fut à portée de parcourir tous les établissements hollandais dans les deux Mondes. S'il n'eut pas le temps de recevoir l'éducation que demandait sa naissance, il y suppléa par son esprit naturel, qui le portait à observer, avec soin, tous les objets qui le frappaient. S'élevant de grade en grade, il devint gouverneur-général de la côte du Malabar. Ce fut avec beaucoup d'activité qu'il remplit cette place éminente, en sorte qu'il parcourut, à différentes reprises, tous les districts qui dépendaient de son commandement. Il ne put traverser sans admiration ces campagnes si variées par leurs produc-

---

tiel dans cette discussion, il résulte de ce silence qu'on ne peut refuser d'admettre dans la liste des rois du Bosphore Cimmérien, un prince nommé Rhadaméadis.

(3) *Lettere numismatiche*, t. I, p. 44.—(4) *Classes generales*, t. I, p. 34.

(4) *Iconogr. grecq.*, t. II, p. 175.

(5) *Antiq. grecq. du Bosph. Cimmér.*, p. 235.

(6) *Classes generales*, p. 132, Florence, 1821.

tions naturelles : ici des plaines immenses, dont le sol aride et brûlé était cependant couvert d'une abondante végétation ; là des forêts si diversifiées que, dans leur vaste étendue, on y rencontrait avec peine deux fois le même arbre ; de plus, ils se trouvaient liés entre eux par des lianes dont on ne pouvait demêler les deux extrémités : d'autres fois sur un seul tronc d'arbre, on trouvait cinquante parasites, qui le couronnaient d'une verdure étrangère sans nuire à sa végétation. Il entreprit de communiquer à sa patrie quelques-unes des sensations qu'il avait éprouvées à cet aspect, et de faire connaître ces magnifiques végétations ; à cet effet, il employa tout le crédit que lui donnait sa place pour associer à son entreprise tous ceux qu'il crut propres à y concourir : il devint donc un point de réunion pour les éléments les plus hétérogènes en apparence ; tous les préjugés se turent devant lui : d'abord ayant appris qu'un respectable missionnaire catholique, le père Matthieu de Saint-Joseph, carme déchaussé de Naples, avait des connaissances très-étendues sur les plantes, il mit tout en usage pour le déterminer à quitter sa retraite et à venir s'établir à Cochin, lieu de sa résidence. Quoique sexagénaire, le bon religieux se rendit à ses sollicitations, vers 1673. Cet homme vénérable était passé en Orient, vers 1644, et avait rempli avec zèle tous les devoirs de sa profession dans une grande partie de l'Inde : il avait recueilli avec soin, dans le seul intérêt de l'humanité, tous les remèdes qu'il avait vu employer avec quelque succès ; et, dans ses heures de loisir, il s'occupait à dessiner les plantes dont ils étaient composés. Van-Rheede ne lui demanda pas autre chose que de mettre plus de suite dans ses travaux. Le P. Matthieu se prêta de son mieux à ses vues. Pour aider sa mémoire, il avait conservé des feuilles et des fleurs des plantes les plus remarquables : aidé par ce faible secours, son imagination reformait l'ensemble du végétal, que sa main retraçait avec assez de vérité pour le faire reconnaître ; mais on sent bien que les détails devaient manquer : de plus, comme il ne se servait que de la plume pour exécuter ses dessins, il pouvait difficilement en faire ressortir le relief par les ombres. Van Rheede sentit, par lui-même, que ce travail n'atteignait pas son but. Il en était de même des dissertations qui accompagnaient les figures ; elles consistaient presque uniquement dans l'énumération des vertus qu'on attribuait à chaque plante : il fut confirmé dans cette opinion par le célèbre Paul Herman, qui, lors de son retour en Europe après son voyage à Ceylan, séjourna quelque temps à Cochin. Le bon religieux, avec toute la modestie de son cloître, convint lui-même que son talent était au-dessous de la tâche qu'on lui avait donnée, et s'empressa de retourner à ses travaux apostoliques. On peut prendre une idée de la manière de dessiner du père Matthieu, dans l'histoire des plantes rares de Zanoni, publiée en 1675. Van Rheede le remplaça par un jeune ministre protestant, établi à Cochin, nommé Casearius : ce dernier était initié dans toutes les sciences, excepté justement la botanique : mais Rheede lui inspira son zèle, et, après quelques essais, Casearius finit par faire des descriptions aussi complètes que celles qui étaient usitées à cette époque (1) Il fallait des dessinateurs : Rheede les trouva parmi les naturels; accoutumés de temps immémorial à copier fidèlement la nature, il ne fallut que les guider pour en créer des peintres habiles. On interrogea aussi les médecins les plus instruits : dom Manuel Carneiro, interprète du gouvernement, traduisait dans sa propre langue (le portugais), ce que ces Indous lui dictaient en malabare; et le secrétaire du gouvernement, Chrétien-Dornep, le retraduisait en latin. C'est par ces différentes filières que passèrent les connaissances recueillies par Rheede sur les plantes de l'Inde. Il était l'ame de cette réunion ; mais il ne se contentait pas des ressources qu'il avait autour de lui : il s'en ménageait au loin par les correspondances qu'il entretenait avec les princes alliés de la compagnie des Indes ; il faisait rechercher les plantes les plus rares; on lui en envoyait de soixante lieues, dans toute leur fraîcheur, grâce à la rapidité des courriers. Lui-même, durant les voyages qu'il entreprenait pour son administration, se faisant accompagner par toute la société qu'il avait formée, s'occupait d'acquérir de nouveaux matériaux : pendant les haltes, il engageait les Indiens qui l'accompagnaient, à se répandre aux environs pour y recueillir des plantes; il excitait leur zèle par des prix accordés à ceux qui rapportaient les plus curieuses ; et ils étaient tellement animés, que souvent ils rassemblaient, en une journée, plus d'objets qu'on ne pouvait en dessiner et décrire dans un mois. Dès qu'il eut mis en ordre les matériaux qui pouvaient compléter un volume, il les fit passer en Europe pour les publier. Arnold Syen et Jean Commelin, les plus habiles botanistes qu'il y eût alors en Hollande, se chargèrent de surveiller l'impression, et d'y ajouter des Notes ; le premier volume parut en 1678, sous ce titre: *Hortus Indicus Malabaricus*, etc. (*Jardin du Malabar, contenant les plantes les plus célèbres du royaume de Malabar*, avec les noms malabares, arabes et brames.) Il est dédié, au nom de Rheede et de Casearius, à Jean Matsuyker, gouverneur-général de l'Inde ; ainsi le luxe de la végétation indienne se présenta, pour la première fois, aux yeux de l'Europe : la scène s'ouvre par le cocotier. Le format in-folio parut trop étroit pour le représenter : on employa des planches d'une dimension double, qui sont pliées ; et quatre feuilles de même format suffisent à peine pour développer les parties de ce palmier : le volume contient 57 planches consacrées à d'autres arbres aussi curieux, mais moins connus. Rheede fit passer promptement les matériaux d'un second volume. C'était encore Casearius qui l'avait rédigé; mais il venait de mourir à la fleur de l'âge. Le volume contient des arbustes, la plupart ayant des fleurs remarquables par leurs couleurs ou leurs parfums : ils sont décrits et figurés dans cinquante-six planches. Rheede apporta lui-même le troisième volume en Europe : il avait remplacé Casearius par le secrétaire Dornep ; mais obligé de quitter Cochin pour venir à Batavia, il y trouva le docteur Ten Rhyne. C'était un très-habile médecin, qui revenait du Japon, où il avait été envoyé par la compagnie des Indes, pour y traiter l'empereur d'une maladie que les médecins du pays avaient jugée incurable. (*V.* RHYNE.) Il eut part à la rédaction de ce volume, et du reste de l'ouvrage. Rheede en fit faire une copie complète pour remplacer, en cas de naufrage, l'original qu'il emportait avec lui, lorsque des affaires subites le forcèrent de revenir en Hollande. Il dédia ce volume, qui parut en 1682, à un des nababs alliés de la compagnie des Indes, qu'il nomme Noitville Virola, et dont la famille possédait, depuis deux mille ans, la souveraineté. C'est dans l'avertissement mis en tête de ce volume, que Rheede rend compte des moyens qu'il a employés pour composer son ouvrage : il parle surtout des secours qu'il a tirés des médecins malabares ; il en nomme, entre autres, quatre qui l'ont aidé plus spécialement : Itti Achundem, Ranganbetto, Vinaique et Jappu Botto de la caste des Brames. Ils s'en occupèrent de 1673 à 1674. Mais il en rassemblait un plus grand nombre, quand il en trouvait l'occasion : il dit qu'il en a vu jusqu'à quinze réunis, discutant gravement sur le nom ou les propriétés d'une plante. Suivant son plan, ce volume devait être le second ; car il continue l'énumération des arbres commencée dans le premier : il débute par le gigantesque Todda Paña, qui met cinquante ans pour acquérir toutes ses dimensions, fleurit pour la première et dernière fois, et reste accablé sous son immense fructification : douze planches suffisent à peine pour offrir toutes les particularités de ce superbe palmier : dans celle qui le représente en son entier, des personnages répandus autour servent d'échelle pour donner une juste idée de son élévation : dans une autre on voit une douzaine d'Indiens abrités par une seule de ses feuilles ; d'autres arbres aussi étonnants l'accompagnent comme le jaquier, dont les fruits dépassant souvent le poids de soixante livres, sont suspendus tout le long du tronc. On y reconnaît les figuiers mentionnés déjà par Pline, formant à eux seuls des forêts, et servant d'asile aux gymnosophistes. Le docteur Jean Munichs avait remplacé Arnold Syen, pour la rédaction de l'ouvrage. On voit que Van Rheede éprouvait des difficultés pour sa publication : ses libraires ne se sentant pas en état de l'entreprendre, il était obligé d'y subvenir ; et, malgré les grandes places qu'il avait occupées, il avait peine à y suffire. Dans le quatrième, sont réunis les fruits les plus exquis de l'Inde, les manguiers, les limons, le litschi, représentés sur 60 planches. Dans le cinquième, qui parut en 1685, se trouvent des arbustes dont la plupart n'étaient pas encore connus de nom en Europe, quoique quelques-uns fournissaient depuis long-temps, au commerce, des drogues précieuses : soixante planches. Le sixième, dont la rédaction, abandonnée par Munichs, fut confiée à Th. Janson Almeloven, contient les arbres légumineux, comme les caneficiers, les acacias, les bauhines, des malvacées arborescentes : il parut, en 1686, et contient soixante-une figures. A partir du septième, la rédaction appartient à Abraham Pott, qui la continua jusqu'au dernier volume. Il parut, en 1687 : ce volume comprend ces lianes gigantesques qui caractérisent la végétation des tropiques ; parmi les plus utiles se trouvent les poivriers, le bétel, les salsepareilles : d'autres, comme le methonica, sont des plus magnifiques. Le huitième volume, publié en 1688, commence les plantes herbacées ; ce sont les espèces pomifères et grimpantes : elles semblent nous ramener en Europe, car on y trouve les cucurbitacées, différentes espèces de haricots ; mais ce n'est que le plus petit nombre que nous avons pu nous procurer avec beaucoup de peine dans nos jardins, tandis qu'on s'aperçoit, au grand nombre de leurs espèces, et au luxe de leur végétation, qu'elles sont là dans leur pays natal. Le neuvième contient l'énumération des herbes ; il parut en 1689 : quelques-unes sont encore tellement gigantesques, qu'elles sont à l'étroit dans le double in-folio. Telle est une apocynée qui représente un vaste candélabre, ce que Linné a exprimé par le nom de *Ceropegia*, qu'il a donné au genre qui la comprend : quant aux autres, ce format devient graduellement mieux proportionné aux objets qui doivent s'y présenter ; mais, comme ils deviennent de plus en plus petits, il finiraient par être perdus dans l'espace. Il semble que les dessinateurs aient voulu obvier à cet inconvénient, en renforçant de plus en plus les proportions à mesure que les plantes diminuaient ; ce qui les dénature. Cela n'est pas encore bien sensible dans ce volume : car le plus grand nombre est étranger à nos climats ; telles sont les sensitives, et autres légumineuses singulières, qui sont représentées en soixante-sept planches. Mais c'est dans le dixième, publié en 1690, que l'on voit paraître un assez grand nombre de plantes dont le port ne nous est plus étranger ; on y reconnaît les groupes ou familles les plus communes dans nos climats, comme les labiées, les composées. Le onzième nous ramène dans les pays équatoriaux, en débutant par l'ananas ; mais Rheede ne donne pas les moyens de décider la question de son pays natal. Suivent les plantes de la famille des amomées, les aroïdes : par les plantes aquatiques, on revient à des formes connues, comme les nénuphars ; quelques plantes paraissent identiques comme l'*acorus* des peuples septentrionaux ; mais, par les liserons, on revient au luxe asiatique. Enfin, le douzième volume termine ce superbe ouvrage : il continue la description des herbes ; là se trouvent ces parasites singulières, telles que plusieurs orchidées de là nommées épidendres, qui n'appartiennent qu'aux tropiques ; des fougères et des graminées. Linné et Haller placent la date de ce volume à 1693 ; Seguier, Banks, etc., la placent en 1703. Cet ouvrage, dans ses 12 volumes, a 1512 pag. et 794 figures, représentant à-peu-près un pareil nombre de plantes ; car si plusieurs figures, dans les premiers volumes, appartiennent à une seule plante, dans les derniers il se trouve plusieurs plantes sur la même planche. Si l'on compare l'ordre dans lequel il est rédigé avec les méthodes auxquelles nous sommes accoutumés, on pourra le juger fort imparfait ; mais si nous faisons attention au temps où il a été conçu, nous trouverons que Rheede a montré beaucoup de sagacité dans la manière dont il a détaché les groupes qui composent chaque volume : il paraît que c'est à lui seul qu'on le doit, car formant successivement ceux qu'il employait, il ne pouvait recevoir d'eux que les détails du plan qu'il avait conçu ; et c'est au milieu de ses courses qu'il l'avait saisi dans la nature. Ce qui distingue Van Rheede, c'est qu'ayant de grands moyens en puissance et en richesses, il n'en abusait pas pour tourner à son seul avantage les travaux qu'il faisait exécuter : il ne cherchait que des collaborateurs, avec lesquels il s'empressait de partager toute la gloire qui pouvait provenir du plus beau travail qu'on eût encore publié (2) : car il fit connaître à l'Europe plus de plantes que les anciens n'en avaient décrit ; il révéla les sources d'où le commerce tirait, de temps immémorial, les aromates et les drogues les plus précieuses : non-seulement il nommait honorablement tous ceux qu'il avait engagés à venir le seconder, et qu'il avait, pour ainsi dire, créés botanistes ; il s'empressait de payer, de plus, à leur mémoire le tribut de ses éloges. Jusqu'au dixième volume, il parle en son nom dans des préfaces ou des épîtres dédicatoires adressées à ses collaborateurs : dans le onzième, il ne paraît plus que sur le titre ; mais dans le douzième, la formule *Piæ memoriæ*, qui précède son nom, indique qu'il n'existait plus. On ignore l'année et le lieu de sa mort ; on sait seulement qu'il était retourné dans l'Inde. Aux douze volumes de l'*Hortus Indicus Malabaricus*, on ajoute le *Flora Malabarica* (*V.* Gasp. COMMELIN), dont l'avertissement fait voir que Rheede vivait encore en 1696 ; mais il ne vivait plus en 1703, année où l'on a mis de nouveaux titres aux derniers volumes de l'*Hortus Indicus*. Ce grand ouvrage, dont le dessin et le texte avaient été achevés en moins de deux années, se publia en quinze ans, et passa dans les mains de plusieurs libraires. La version hollandaise, commencée, en 1689, par Abraham Pott, n'alla que jusqu'aux deux premiers volumes ; et l'infatigable J. Hill, qui donna, en 1774, le 1er. volume d'une Traduction anglaise, n'alla pas plus loin, quoique, pour diminuer les frais de gravure, il l'eût réduit au format in-4°. Plumier a consacré à ce botaniste un genre formé d'un arbre de la famille des *Guttifères*, et qu'il nomma Van-Rheedia, nom que Linné changea en *Rheedia*. D—P—S.

---

(1) *Voy.* l'art CASEARIUS, VII, 268.

RHEITA (Le P. ANTOINE-MARIE SCHYRLE DE), capucin, né dans la Bohème, vers la fin du seizième siècle, se fit une réputation assez étendue, comme théologien et comme prédicateur. L'archevêque de Trèves l'honora du titre de son confesseur, et l'employa dans différentes affaires, où le P. Rheita se conduisit avec beaucoup de prudence et d'habileté. Son goût le portait vers l'étude des mathématiques et de l'astronomie ; et il y consacrait tous ses loisirs. Il se trouvait à Cologne en 1642 et 1643 ; et Weidler nous apprend que, dans les observations astronomiques qu'il y fit, il crut voir cinq nouveaux satellites de Jupiter, etc. (1) ; découverte dont il s'empressa de faire hommage au pape Urbain VIII, en leur donnant le nom d'*astres urbanoctaviens* (Voy. Fontenelle, *Eloge de Cassini*) : mais on reconnut bientôt que c'étaient des étoiles du Verseau (Voy. *Hist. astronom.*, pag. 475). Il fut appelé à Rome par le supérieur-général de son ordre, s'établit en Italie, et mourut, en 1660, à Ravenne, à l'âge de soixante-trois ans. Il est surtout recommandable comme ayant construit le premier la lunette astronomique actuelle, à quatre verres convexes (un *oculaire* et trois *objectifs*) ; et il est le premier qui ait employé ces deux mots, qui sont restés. Keppler avait déjà proposé ce genre de télescope, mais n'avait pu l'exécuter. Le P. Rheita est aussi l'inventeur du télescope binocle, que le P. Chérubin d'Orléans tenta de remettre en crédit, plusieurs années après, et que Montucla croit trop négligé (*V.* Chérubin, VIII, 343). On a de lui : I. *Oculus Enoch et Eliæ, sive radius sidereo-mysticus*, Anvers, 1645, 2 part. in-fol., fig.; rare et singulièrement curieux. Dans la première partie, l'auteur expose les révolutions des planètes, d'après le système de Copernic et celui de Ticho-Brahé, dont il s'efforce d'établir la supériorité. Il en propose un troisième, qui lui semble encore préférable, mais qui n'est au fond, selon l'expression de Delambre, que le sytème de Tycho retourné. Il indique les causes les plus probables du flux et reflux de la mer, et donne ensuite la description d'une machine qu'il nomme *planétologie mécanique*, au moyen de laquelle on peut facilement faire comprendre le système de l'univers aux personnes les plus étrangères aux connaissances astronomiques. La seconde partie contient une théologie astronomique, offrant les preuves de l'existence de Dieu par les merveilles de l'astronomie. II. *Fasciculus sacrarum deliciarum, sive indulgentiæ stationum urbis à Paulo V concessæ*, Anvers, 1646. Il a laissé, en manuscrit, un *Commentaire* sur la *Genèse* et une *Explication de l'Apocalypse*. Le nouveau *Dictionn. hist. critiq. et biogr.* fait, du P. Rheita, deux personnages différents, l'un opticien, l'autre capucin. W-s.

---

(2) Celui d'Hernandès était en grande partie inédit (*V.* RECCHI, pag. 214 ci-dessus).

(1) Voyez le livre intitulé : *Novem stellæ circà Jovem, circa Saturnum sex, circa Martem nonnullæ P. Ant. Reitâ detectæ et satellitibus adjudicatæ. De iis judicium P. Gassendi, et J. Caramuel Lobkowitz ejusdem judicii censura. Opus novum, astronomicâ eruditione plenum... publicabat Franciscus Penneman, Durensis rel.*, Louvain, Bonvet, 1643, in-12 de 156 pag., (Cat. bibl. du Roi, in-12, V. 2331).

RHÉMÉTALCÈS Ier., roi de Thrace, frère de Cotys IV, avait suivi le parti d'Antoine contre Octave. Après la bataille d'Actium, en l'an 31 avant J.-C. il abandonna le triumvir, et passa du côté du vainqueur. Après la mort de Cotys, qui arriva vers l'an 16 avant J.-C., Rhémétalcès fut tuteur de ses enfants, Rhescuporis II, et un autre dont le nom est inconnu. Les Besses, peuple de la Thrace, qui avaient conservé leur indépendance, attaquèrent les provinces thraces dépendantes des Romains. Ceux-ci parvinrent à repousser ces barbares avec le secours de Claudius Marcellus, qui fut envoyé en Thrace par Auguste. Quelques années après, (l'an 10 avant J.-C.), Rhémétalcès, et son neveu Rhescuporis II, furent encore attaqués par les Besses. Cette guerre fut plus sérieuse que la précédente : les Besses étaient conduits par Vologèse, grand-prêtre de Bacchus, que sa dignité élevait au-dessus des rois. Ce pontife avait rempli ses compatriotes d'un fanatisme exalté, qui les rendit bientôt redoutables à tous les peuples de la Thrace. Rhescuporis fut vaincu et tué : Rhémétalcès fut aussi mis en déroute; ses soldats frappés de terreur, et persuadés que les dieux secondaient les efforts de Vologèse, prirent la fuite sans combattre, et Rhémétalcès se réfugia dans la Chersonèse, où les Besses le poursuivirent et commirent de grands ravages. Toute la Thrace resta au pouvoir de ces barbares, qui portèrent même leurs armes dans la Macédoine, et en Asie (*Florus*, lib. IV, cap. 12). L. Pison, qui commandait dans la Pamphylie, fut choisi pour conduire cette guerre, qui fut aussi longue que cruelle : *Atrox in Thraciâ bellum ortum*, dit Patercule (lib. II, cap. 98). Les Thraces étaient accoutumés à combattre à la manière des Romains : *Thracum maximus* *populus desciverat*, dit Florus (lib. IX, cap. 12). *Ille barbarus et signis militaribus, et disciplinâ, armis etiam romanis assueverat.* Pison fut vaincu dans un premier combat (Dion Cassius, lib. LIV, §. 34); mais bientôt il reprit l'avantage, et il vainquit les Besses ainsi que tous les peuples qui avaient pris leur parti: mais il lui fallut trois années, *triennio cum his bellavit* (Paterc., lib. II, cap. 98), pour achever de les soumettre. Pour prix de ses services, dans cette guerre, Pison reçut les honneurs triomphaux. On trouve dans l'Anthologie grecque plusieurs pièces de vers composées sur cette guerre, en l'honneur de Pison, par Antipater de Thessalonique, poète fort attaché à ce général. Ce ne fut qu'après la destruction des Besses, en l'an 7 avant notre ère, que Rhémétalcès devint roi de Thrace, à la place de son neveu Rhescuporis, et du frère de ce prince, qui avait sans doute péri dans ces combats. En l'an 6 de notre ère, Rhémétalcès se joignit avec ses frères aux armées d'A. Cœcina Severus, et de Silvanus Plautius, qui commandaient dans la Mœsie et la Thrace, afin de repousser les Dalmates et les nations Pannoniennes qui s'étaient révoltés contre l'empire. Rhémétalcès fut assez heureux pour remporter sur eux divers avantages, et les chasser de la Macédoine. Il vainquit, dans une rencontre, leur général Baton. Ces services éclatants lui méritèrent la bienveillance d'Auguste, et ses médailles en offrent quelques marques. Plusieurs monuments nous apprennent que le roi de Thrace portait les prénoms romains de *Caïus Julius*, qui lui avaient sans doute été donnés par Auguste, et qu'il avait été nommé archonte *éponyme* par les Athéniens. Le P. Corsini (*Fast. Attici*, t. II, p. 194, et t. IV, p. 147) place sa magistrature en l'an 9 de notre ère. C'est une détermination qui aurait encore besoin de quelques preuves plus solides que celles qui ont été alléguées par le savant jésuite. Rhémétalcès I^er^. mourut, à ce qu'il paraît, vers l'an 10. Ses états furent alors partagés entre son frère Rhescuporis III, et son fils Cotys V. S. M—N.

RHÉMÉTALCÈS II, fils de Rhescuporis III, fut mis, en l'an 19, en possession de la Thrace, dont son père avait été privé par Tibère, en punition du meurtre de Cotys V. Rhémétalcès fut redevable de la couronne à l'opposition qu'il avait montrée contre les desseins de son père. L'empereur maintint donc en sa faveur le partage de la Thrace qui avait été ordonné par Auguste après la mort de Rhémétalcès I^er^. Rhémétalcès II succéda à son père, et les fils de Cotys V furent mis en possession de leur héritage, sous la tutelle de Trebellienus Rufus. *Thracia in Rhæmetalcen filium, quem paternis consiliis adversatum constabat inque liberos Cotyis dividitur* (Tacit. *Annal.* lib. II, cap. 67). Sous son règne, il éclata plusieurs révoltes dans la partie de la Thrace qui était soumise aux Romains et dans les états alliés: les services que Rhémétalcès rendit en ces diverses occasions, lui méritèrent de nouvelles faveurs de Tibère et de Caligula; et celui-ci, en l'an 39 de notre ère, lui donna, au rapport de Dion Cassius (lib. LIX, §. 12), le royaume de Cotys V, son cousin, qui obtint en échange la petite Arménie. Rhémétalcès II fut ainsi le seul souverain de la partie de la Thrace, qui, sous la domination romaine, avait conservé un reste d'indépendance. Un événement tragique termina la vie de ce prince : le vif amour qu'il avait conçu pour sa nièce, excita contre lui la jalousie de sa femme, qui trouva moyen de lui donner elle-même la mort. Cet événement, dont le souvenir nous a été conservé par les fragments grecs d'Eusèbe qu'a publiés Scaliger, p. 79, arriva en l'an 46 de notre ère, la sixième année du règne de Claude. La mention de ce fait ne se retrouve point dans la version arménienne d'Eusèbe. A la mort de Rhémétalcès II, la Thrace fut réunie à l'empire, selon le témoignage du même auteur. Les fragments grecs et la version arménienne s'accordent à placer cette révolution sous le règne de Claude. Une médaille, de la belle collection de feu M. Tochon, présente le portrait authentique de Rhémétalcès III. Son effigie est accompagnée de la légende de ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΑΣ, *le roi Rhémétalcès*, et au revers, l'image de Caligula, avec ces mots ΓΑΙΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩ, *à Caïus-Cesar-Auguste* (*Voy.* Visconti, *Iconographie grecque*, tom. II, p, 303 et 304). S. M—N.

RHÉMÉTALCÊS, roi du Bosphore Cimmérien, vivait au milieu du deuxième siècle. Ses médailles nous font voir qu'il monta sur le trône en l'an 428 de l'ère du Bosphore, (132 de J.-C.); car il en existe avec la même date qui appartiennent à Cotys III, son prédécesseur. C'est sans doute par Hadrien qu'il fut déclaré roi; car un passage du Périple d'Arrien nous apprend qu'après la mort de Cotys III, qui peut-être mourut sans enfants, cet empereur disposa du Bosphore (Arrian. *Peripl. Eux.* p. 18). Rhémétalcès eut, à ce qu'il paraît, un compétiteur dans la personne d'un certain Eupator; et il semble par un passage de Capitolin (*in Antonin.*, cap. 9), qu'il fut obligé de venir à Rome pour défendre ses droits, sous le règne d'Antonin, qui le renvoya dans son royaume. Les dernières médailles de Rhémétalcès portent la date de l'an 450 de l'ère pontique (154 de J.-C.) Il est probable qu'il ne régna pas longtemps après cette époque, car il existe des monnaies d'Eupator, datées de l'an 452 (156 de J.-C.) S. M—N.

RHENANUS (Beatus), l'un des philologues qui ont le plus contribué aux progrès des lettres en Allemagne, naquit, en 1485, à Schlettstadt, de parents originaires de Rheinach, petite ville, dont il prit le nom (1). Son père acquit une fortune considérable, en exerçant l'état de boucher, et parvint dans la suite aux dignités de sénateur et de bourgmestre. Devenu veuf, il ne voulut point se remarier, et ne négligea rien pour procurer à son fils unique tous les avantages d'une bonne éducation. Beatus, doué des dispositions les plus heureuses, après avoir fréquenté les écoles de Schlettstadt, vint à Paris, où il étudia, sous d'habiles maîtres, la langue grecque, la dialectique, la physique, la littérature, et fit de grands progrès dans ces différentes branches. Il se rendit ensuite à Strasbourg, pour perfectionner ses connaissances, par la fréquentation des savants, puis à Bâle, où il se lia de l'amitié la plus étroite avec Erasme (2) et Gelenius. Dans le temps qu'il habitait Paris, il avait travaillé, comme correcteur, dans l'atelier de Henri Estienne (Voy. les *Annal.* de Maittaire, II, 88); et il remplit les mêmes fonctions à Bâle, dans les imprimeries d'Amerbach et de Froben. Il perdit son père en 1520; et, maître d'une fortune qui le rendait indépendant, il ne s'en livra qu'avec plus d'ardeur à son goût pour l'étude et pour la retraite. Ses talents et sa capacité lui firent offrir divers emplois : mais il les refusa tous; et il sollicita même de l'empereur Charles-Quint un privilége qui l'exemptait de toutes les charges publiques. Beatus avait résisté constamment aux instances de ses amis, qui le pressaient de se marier. Il finit cependant par prendre une compagne dont l'âge s'accordait avec le sien. Mais, peu de mois après son mariage, ses infirmités l'obligèrent d'aller prendre les eaux de Bade, qui, loin de le soulager, aggravèrent son mal; et il se fit conduire à Strasbourg, où il mourut, le 20 mai 1547, à l'âge de soixante-deux ans. Son corps fut rapporté à Schlettstadt, et inhumé d'une manière honorable. Comme il n'avait pas fait de testament, ses biens passèrent à d'obscurs héritiers, et sa bibliothèque fut laissée à son domestique. Rhénanus était un homme plein de douceur, simple, modeste et d'une rare probité. Son économie l'a fait accuser de lésine, mais injustement. Quoiqu'il reconnût, avec plusieurs de ses amis, qu'il s'était glissé bien des abus dans l'Église romaine, il ne voulut jamais s'en séparer; aussi les Protestants lui reprochèrent-ils sa timidité. Il était en correspondance avec les littérateurs les plus savants de l'Allemagne, tels que Pirckheymer, Reuchlin, Jean de Lasko, etc. Il a publié un grand nombre d'éditions, avec des Notes, des Commentaires, des Dissertations, dont ont profité tous ceux qui ont travaillé depuis sur les mêmes auteurs. C'est à lui qu'on doit la première édition de *Paterculus*: mais le manuscrit dont il s'est servi n'était pas complet (*Voy.* PATERCULUS, XXXIII, 120). Parmi les autres éditions qu'il a données, on citera celles de *Tertullien* (*Voy.* ce nom), d'*Eusèbe* et des auteurs de l'Histoire ecclésiastique, de *Maxime de Tyr*, de *Tacite*, de *Tite-Live*, de *Quinte-Curce*, de *Pline* le naturaliste, etc. Toutes sont plus correctes que celles qui avaient précédé. Rhenanus a publié, en outre, la première édition des *Œuvres* d'Erasme, précédée de la Vie de l'auteur; quelques *Opuscules* de Pittorio, de Th. More, et de divers auteurs du moyen âge. Il a traduit en latin quelques *Homélies* de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze; enfin il est auteur des Opuscules suivants : I. *Præfatio in Marsilii Defensorem pacis pro Ludovico IV imperatore, adversùs iniquas ecclesiasticorum usurpationes.* Cette Préface, que Rhenanus publia sous le nom de *Licentius evangelus sacerdos*, a été insérée, par Goldast, dans le tome 1er. du Recueil intitulé : *Monarchia S. Romani imperii.* II. *Illyrici, provinciarum utrique imperio, cùm Romano tùm Constantinopolitano servientis, descriptio*, Paris, 1602, in-8°.; dans la *Notitia dignitatum imperii Romani.* III. *Rerum Germanicarum libri tres*, Bâle, 1531, in-fol., précédés de la *Vie* de l'auteur, par Sturm, et suivis de différentes pièces inédites, ibid., 1551, in-fol.; nouv. éd., avec des notes, par Jacq. Otton, Ulm, 1693, in-4°., ouvrage savant et plein de recherches curieuses. On peut consulter, pour de plus grands détails, la *Notice* sur Rhenanus, dans le tome XXXVIII des *Mémoires* de Niceron, et les auteurs cités à la suite. Son *Portrait*, gravé par Th. de Bry, fait partie du *Recueil* de Boissard, et se trouve aussi, avec une Notice étendue sur sa vie, dans l'*Ehrentempel* (Monument, etc.), de Brucker, tome I, p. 10, 1747, in-4°. W—s.

---

(1) Son père se nommait *Antoine Bilde.*

(2) Gui Patin dit que B. Rhenanus fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Besançon, sur la recommandation d'Erasme; mais c'est une erreur. Au surplus voici le passage de Patin : *B. Rhenanus, qui fuerat ei amanuensis et cujus commendatione factus est* CANONICUS VESUNTINUS, *ejus vitam scripsit.*

RHENFERD (JACQUES), savant très-versé dans la connaissance des langues orientales, et particulièrement dans la littérature hébraïque et rabbinique, naquit à Mulheim, dans le duché de Berg, le 15 août 1654. Il étudia à Meurs, à Ham et à Groningue, d'où il alla, en 1678, à Amsterdam : il fut nommé recteur à Franeker, en 1680; et en 1683, professeur des langues orientales et de philologie sacrée dans la même ville: il occupa cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 7 octobre 1712. Il avait été trente ans professeur, et trois fois sous-recteur de l'université de Franeker. Rhenferd obtint, parmi ses contemporains, une grande réputation de savoir; et il publia beaucoup de petites Dissertations, toutes sur des objets de médiocre importance. Ce professeur n'aimait pas à exercer son érudition sur des sujets à la portée de tout le monde: il préférait les détails obscurs échappés aux observations de ses devanciers. Il les tirait d'un oubli souvent bien juste, pour faire d'autant plus briller sa science. Il n'y a pas complètement réussi ; et ses Dissertations, qui ne sont guère plus importantes que les sujets dont elles traitent, sont bien dignes de ce même oubli qu'elles n'ont pu éviter. Il est assez inutile de rapporter le titre de tous ces ouvrages : on peut les voir dans les Mémoires de Niceron, tome I, p. 164-169. Nous nous arrêterons cependant un peu sur les travaux que Rhenferd entreprit pour expliquer les inscriptions Palmyréniennes. En se servant des copies inexactes rapportées par les voyageurs anglais qui visitèrent Palmyre à la fin du dix-septième siècle, il crut qu'il serait possible d'en donner une interprétation satisfaisante. Rhenferd était de ces savants qui croient qu'avec beaucoup d'hébreu et un peu d'imagination, on peut expliquer tous les mystères de l'antiquité ; et il s'engagea témérairement dans une de ces entreprises qui demandent moins de science que de sagacité, et qui dépendent plutôt d'un certain hasard, qui n'est pas, il est vrai, réservé à tout le monde, que d'un travail assidu et de profondes connaissances. Il publia donc, en 1704, son ouvrage intitulé: *Periculum Palmyrenum, sive litteraturæ veteris Palmyrenæ indagandæ et eruendæ ratio et specimen*, Franeker, un vol. in-4°. « Ce serait » un spectacle amusant, dit le savant abbé Barthélemy (1), s'il ne » convenait pas mieux de le regarder » comme une leçon utile, de voir les » efforts inouis qu'a faits Rhenferd » pour établir une correspondance » vague entre une inscription palmyrénienne et une inscription grecque. Il court à perte d'haleine après » un fantôme dont il n'approche jamais ; et tous ses pas, marqués par » des chutes, le conduisent dans des » défilés impraticables, où il ne lui » reste que les ressources du désespoir. Tantôt c'est une lettre qu'il » faut suppléer ou retrancher, dont » il faut changer la forme ou la

---

(1) *Réflexions sur l'alphabet et sur la langue dont on se servait autrefois à Palmyre*, Mém. de l'acad. des inscrip., t. XXVI, p. 577, M.

» valeur ; tantôt c'est un mot entier » dont il faut transposer tous les » éléments ; d'autres fois , c'est une » expression inusitée dans la langue » de Palmyre , et dont il cherche la » signification dans celle des Arabes, » des Juifs , et même des Romains... » C'est par de pareilles opérations , » qu'il parvient à construire un alphabet. A peine l'a-t-il achevé , » qu'il se présente une autre inscription dont les lettres mal dessinées » ne ressemblent point à celles de la » précédente : aussitôt, nouvelles » conjectures, nouveaux tours de » force, nouvel alphabet aussi incertain que le premier. » Ces réflexions seraient applicables à bien d'autres livres. On peut en dire autant de tous les travaux entrepris avant Barthélemy pour retrouver l'antique alphabet de Palmyre. Ces tentatives infructueuses ne découragèrent pas Rhenferd ; et deux ans après , en 1706, il publia un ouvrage d'aussi peu d'utilité sur l'ancienne écriture phénicienne , sous le titre : *Periculum Phœnicium sive litteraturæ Phœniciæ , quæ latè olim per Asiam , Africam et Europam patuit , eruendæ specimen*, Franeker , un vol. in-4°. (*Voy.* Vriemoet , *Athenæ Frisicæ*, p. 641-49.)

S. M—n.

RHESCUPORIS I^er^., prince Thrace , est souvent mentionné dans le récit des guerres civiles entre César et Pompée , puis dans la guerre des triumvirs contre Brutus et Cassius. Selon le témoignage d'Appien (*De Bello civil.*, lib. IV , cap. 87 et 105), il régnait sur les Thraces Sapéens , et il possédait toute la région maritime située à l'orient du Strymon jusqu'à la chersonnèse de Thrace. Les auteurs anciens écrivent bien diversement son nom : dans César (*De Bel. civil.* III , § 1), il est appelé *Rascypolis*; *Rhascoupolis* dans Appien : on lit *Rhasipolis* dans Lucain (lib. v, v. 55), qui appelle ce prince, le roi des rivages glacés :

. .. et gelidæ dominum Rhasipolin oræ.

Le même nom est écrit *Thrascypolis* dans Suetone (*in Tiber.*, cap. 37). Les médailles nous font voir qu'il faut réellement le prononcer ΡΑΣΚΟΥΠΟΡΙΣ ou ΡΑΙΣΚΟΥΠΟΡΙΣ, selon le dialecte dorique répandu dans les villes grecques de la Thrace. En l'an 49, avant notre ère, Rhescuporis vint, avec plusieurs autres princes Thraces , au secours de Pompée ; il lui amena, au dire de César, deux cents cavaliers d'une valeur éprouvée : cet auteur les nomme Macédoniens, sans doute parce que la partie de la Thrace possédée par Rhescuporis , avait été autrefois annexée à la Macédoine. Plus tard (an 42 avant J.-C.) le même prince embrassa le parti de Brutus , qu'il vint joindre avec trois mille cavaliers , tandis que son frère Rhascus , affectant contre lui une haine qui n'était pas dans son cœur , se rangea du côté des triumvirs. Ignorant de quel côté la fortune pencherait , les deux frères voulaient s'assurer un intercesseur dans le parti vainqueur , et conserver la possession de leurs états. Rhescuporis servit avec zèle les républicains , tant que l'avantage fut disputé : mais aussitôt après leur défaite , il se joignit à son frère , qui le fit rentrer en grâce auprès de Marc-Antoine et d'Octave. Depuis, il n'est plus question de ce roi dans l'histoire.—Rhescuporis II , fils de Cotys IV , et peut-être petit-fils du précédent , était mineur quand, avec un de ses frères dont le nom nous est inconnu, il succéda à son père sous la tutelle de son oncle Rhémétalcès. En l'an 16 avant notre ère, Claudius Marcellus fut envoyé en Thrace par Auguste, pour défendre ces jeunes princes et leur tuteur, contre les attaques des Besses, peuple redoutable qui avait conservé son indépendance, et qui était presque toujours en guerre avec les Romains, et les rois leurs alliés. Les Besses furent repoussés, mais non soumis. En l'an 11 avant J.-C., Vologèse, prêtre de Bacchus, excita cette nation à reprendre les armes; elle fit alors une nouvelle irruption dans les états de Rhescuporis, qui fut tué. — RHESCUPORIS III, était frère de Rhémétalcès Ier., et également oncle du précédent. En l'an 6 de notre ère, lui et son frère, se joignirent, avec des troupes auxiliaires, à l'armée de Tibère, qui faisait alors la guerre aux Dalmates, révoltés et soutenus par plusieurs nations pannoniennes. Rhescuporis et Rhémétalcès les battirent dans la Macédoine, où ces peuples avaient fait une invasion. Après la mort de son frère, arrivée vers l'an 10, Rhescuporis obtint d'Auguste le titre de roi, et la possession des régions montagneues de la Thrace : la partie maritime et civilisée par le voisinage des villes grecques, fut donnée à Cotys V, fils de Rhémétalcès. Il semblerait même que ces deux princes exerçaient en commun la dignité royale; car il existe des médailles qui, d'un côté, offrent la légende ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΣ (*le roi Cotys*) et son effigie, tandis qu'au revers on lit : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΙΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ (*du roi Rhescuporis*), et le type de la Victoire. La même chose pourrait se déduire d'une médaille des Byzantins, ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ, frappée sous la magistrature de Matrodore, fils d'Heroxène, ΕΠΙ ΜΑΤΡΟΔΟΡΟΥ ΗΡΟΞΕΝΟΥ, et qui porte les monogrammes répétés Κ et Ρ, initiales du nom des deux princes. On pourrait en inférer encore, que la ville de Byzance, qui avait conservé son *autonomie*, et plusieurs autres cités grecques de la Thrace, étaient dans une dépendance quelconque des princes de ce pays. Rhescuporis ne se contenta pas long-temps de cette autorité partagée : il voulut posséder tout le royaume de son frère, et il fit des courses dans les cantons qui formaient le partage de son neveu Cotys V. Cependant, comme il craignait le courroux d'Auguste, il n'osait s'emparer de son royaume : mais la mort de l'empereur, arrivée en l'an 14, le débarrassant de toute inquiétude, il fit ouvertement la guerre à son neveu. Tibère voulut interposer son autorité pour mettre fin à cette guerre: il ordonna aux deux partis de poser les armes. Cotys congédia ses troupes; Rhescuporis feignit de suivre son exemple : il proposa une entrevue à son neveu, qui s'y rendit sans défiance. Au milieu d'un festin, Rhescuporis le chargea de chaînes, et s'empara aussitôt de ses états : puis il l'accusa de trahison, auprès de Tibère. L'empereur ordonna d'amener Cotys à Rome, pour reconnaître s'il était effectivement coupable; mais Rhescuporis le fit tuer, et répandit le bruit qu'il s'était donné la mort. Tibère, qui n'ignorait pas ce crime, et qui voulait le punir, préféra la ruse à la force. Flaccus Pomponius, personnage consulaire, qui était très-connu de Rhescuporis, fut nommé gouverneur de la Mœsie, et envoyé en Thrace, pour s'emparer de la personne du roi. Pomponius parvint à l'attirer dans son camp par des promesses insidieuses, et le fit conduire à Rome, où il fut accusé par la veuve de Cotys, fille de Pythodoris, reine de Pont. Le roi de Thrace, jugé par le sénat, et condamné à une prison perpétuelle, fut envoyé à Alexandrie en Égypte : peu après il y fut mis à mort, pour avoir tenté de s'échapper. C'est en l'an 19, que Rhescuporis III fut dépouillé de ses états. Cotys VI et son frère succédèrent à leur père Cotys V ; et Rhémétalcès II fut investi des états de son père Rhescuporis. Ce prince est le seul des rois de Thrace de ce nom dont il nous reste des médailles. S. M—N.

RHESCUPORIS est encore le nom de plusieurs rois du Bosphore Cimmérien, dont les médailles seules nous ont conservé le souvenir. On doit regretter que les auteurs anciens, ou plutôt les ravages de la barbarie, ne nous aient pas laissé plus de détails sur ces princes, dont l'histoire serait d'un haut intérêt. La longue série de leurs nombreuses médailles, celles d'or surtout remarquables par un poids et un titre très-élevés, sont des indices certains de la puissance des rois qui les firent frapper, et de la prospérité des pays qu'ils gouvernaient. Tout le commerce de la mer Noire était entre leurs mains. Au milieu des Scythes, dont il surveillait tous les mouvements, ce royaume, placé à l'extrémité du monde civilisé, formait la barrière qui séparait les Romains des Barbares qui, plus tard, envahirent leur empire. Les empereurs comprirent facilement que ce poste avancé serait mieux gardé par des rois particuliers intéressés à conserver l'indépendance qu'on leur laissait, qu'il ne l'aurait été par de garnisons romaines trop éloignées du centre de l'empire pour être bien soutenues. C'est-là ce qui explique la longue durée du royaume du Bosphore Cimmérien. Tant qu'il subsista, les Romains lui fournirent des subsides, et leurs provinces asiatiques furent à l'abri des incursions des pirates, Scythes ou Goths, qui les désolèrent quand cet état vint à tomber en décadence. L'histoire et la succession de ces souverains offrent de grandes difficultés ; et ce n'est que par des conjectures que l'on peut suppléer au défaut de monuments, et aux incertitudes que présente l'explication des médailles où se retrouvent les portraits, souvent assez mal exécutés, de ces rois inconnus. Tous les jours de nouvelles découvertes viennent changer, rectifier ou modifier les combinaisons des antiquaires. Tel a été le sort des travaux entrepris sur cette matière par des savants aussi distingués que Vaillant (1), le P. Souciet (2), Cary (3), Visconti (4), et d'autres encore (5) : tel sera, nous n'en doutons pas, le destin des travaux plus récents de MM. Raoul-Rochette (6) et Köhler (7). Ils n'ont pas eu d'autre avantage les uns sur les autres que de pouvoir successivement se servir d'un plus grand nombre de monuments ; ce qui produit assez souvent de nouvelles difficultés, au lieu des lumières qu'on devrait en attendre. Il est peu de matière aussi propre à exercer et à faire briller la sagacité des antiquaires; mais aussi, comme tout y est conjectural, sinon dans le fond, au moins dans les combinaisons, on ne doit pas considérer comme décidément erronés les systèmes de ses devanciers, puisque de nouvelles découvertes peuvent ramener à des opinions abandonnées. Nous ne nous astreindrons donc pas à suivre le système d'aucun des savants que nous venons de citer; nous joindrons à leurs observations nos remarques personnelles qui pourront les modifier ou y ajouter. — Rhescuporis Ier., roi du Bosphore Cimmérien, vivait au commencement du premier siècle de notre ère. On ignore comment ce prince, dont il n'est question dans aucun des écrivains anciens que nous possédons, devint souverain de ce royaume. Une inscription, trouvée en Crimée, par Waxell (8), et publiée par lui en 1803, reproduite et commentée depuis par MM. Köhler (9) et Visconti (10), est jusqu'à présent le seul monument qui atteste son existence. Cette inscription, faite en l'honneur de son fils Tiberius Julius Sauromates, est conçue ainsi : ΒΑΣΙΛΕΑ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΝ Του παΝτοΣ ΒΟΟΣΠΟΡΟΥ ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΙΟΥΛΙΟΝ σαυρωμΑΤΗΝ ΥΙΟΝ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙδος φιλοκαΙΣΑΡΑ ΚΑΙ ΦΙΛΟΡΩΜΑιον, c'est-à-dire, *le grand roi des rois de tout le Bosphore, Tiberius Julius Sauromates, fils du roi Rhescuporis, ami de César et ami des Romains.* Visconti et M. Kœhler ne comptent pas ce prince au nombre des rois du Bosphore; ils le mettent hors de la série des personnages de ce nom, parce que, selon eux, il fut seulement roi d'une des peuplades Sarmates du Bosphore (11). Mais, quand même il en aurait été ainsi, ce ne serait pas une raison suffisante pour le retrancher de la liste de cette dynastie, puisqu'il en est évidemment le chef. Il est même permis de penser qu'il fut le conquérant du Bosphore Cimmérien, soit d'abord après la mort de Polémon Ier., soit quelques années plus tard. Nous sommes, en ce point, de l'avis de M. Raoul-Rochette. L'origine de Rhescuporis Ier. nous est inconnue; il paraît seulement, par une autre inscription (12), érigée en l'honneur de son fils Sauromates Ier., qu'il appartenait à une antique race royale, peut-être alliée à l'ancienne dynastie des rois du Bosphore, qui avait cédé l'empire au célèbre Mithridate Eupator. Cette inscription est un témoignage de la reconnaissance d'un certain Julius Anestratus, revêtu de la dignité de chiliarque, envers son maître, *le grand roi des rois*, Tiberius Julius Sauromates : ΤΟΝ ΑΠΟ ΠΡΟΓΟΝ ΩΝ ΒΑΣΙΛεΥοντα, *régnant par ses aïeux*, c'est-à-dire, *en vertu des droits qu'il tenait de ses ancêtres.* Ces mots ne me paraissent pas avoir été bien entendus par les savants qui se sont occupés, avant nous, de l'explication de ce monument, dont l'interprétation laisse encore à desirer. S'il en était comme nous le pensons, ce serait un trait de lumière pour cette partie de l'histoire du

---

(1) *Achæmenidarum imperium*, auct. Vaillant, Paris, 1725, in-4°.

(2) *Histoire chronologique des rois du Bosphore*, Paris, 1736, in-4°.

(3) *Histoire des rois de Thrace, et de ceux du Bosphore*, Paris, 1752, in-4°.

(4) Dans l'*Iconog. grecque*, t. II, p. 121-177.

(5) De Boze, Frœlich, Eckhel, l'abbé Belley, etc.

(6) *Antiquités grerques du Bosphore Cimmérien*, Paris, 1822, in-8°.

(7) *Dissertation sur le monument de Comosarye*, Petersbourg, 1805, in-8°. — *Médailles grecques*, Pétersbourg, 1822, in-8°. — *Remarques sur un ouvrage intitulé Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien*, Pétersbourg, 1823, in-8°.

---

(8) *Recueil de quelques antiquités trouvées sur les bords de la Mer-Noire, en 1797 et 1798*, Berlin, in-4°., inscript. n°. 15.

(9) *Dissert. sur le monument de Comosarye*, pl. VIII, p. 72 et 73.

(10) *Iconogr. grecque*, t. II, p. 150.

(11) Visconti, *Iconogr. grecq*, t. II, p. 151; — Kœhler, *Diss. sur Comosarye*, p. 73; et *Remarques sur les antiq. gr. du Bosphore Cimmérien*, p. 86 et 104.

(12) Kœhler, *Diss. sur Comosarye*, pl. VIII, p. 66. — Visconti, *Iconogr. grecq.*, t. II, p. 151. — Raoul-Rochette, *Antiq. grecq. du Bosph.*, pl. VIII, n°. 5; — Kœhler, *Remarq.*, etc., p. 129.

Bosphore, qui est environnée des plus épaisses ténèbres. Nous ignorons les événements arrivés dans ce royaume, après la mort de Polémon Ier., qui périt, en l'an 1er. de notre ère, en combattant contre les Aspurgitains, peuple barbare, qui habitait entre la mer Noire et la mer Caspienne (*V*. POLEMON Ier.) Tout ce que nous savons sur ce point, c'est que cette partie de ses états ne fut pas possédée, après lui, par sa veuve Pythodoris, ni par son fils Polémon II. On entrevoit seulement qu'il se fit une révolution dans ce royaume; mais on ignore comment une nouvelle dynastie parvint à s'y établir. La défaite et la mort de Polémon Ier. avaient sans doute livré le Bosphore aux barbares : la couronne de ce prince fut peut-être le prix de leur expulsion; et leur vainqueur dut être le chef de la nouvelle dynastie. Le nom de Rhescuporis celui de Cotys, qui fut porté par plusieurs rois de la même famille, celui encore de Rhémétalcès, pourraient faire croire que ces nouveaux princes étaient parents ou issus des rois de Thrace, qui portaient des noms semblables, et qui avaient eu, à ce qu'il paraît, des alliances et des rapports de consanguinité avec les rois du Bosphore antérieurs au grand Mithridate. Ce n'est, au reste, qu'une supposition, assez vraisemblable, mais dont rien ne démontre la certitude (13). On comprendrait alors comment Sauromates Ier., fils de Rhescuporis Ier., se disait *roi*, *du chef de ses aïeux*; peut-être voulait-il par-là se distinguer de quelques rivaux actuellement inconnus, qui n'avaient pas de tels titres en leur faveur. Il existe plusieurs médailles, dont les légendes, presque effacées, ont donné lieu à beaucoup de discussions entre les savants; mais des exemplaires mieux conservés, nouvellement découverts, nous ont appris qu'elles appartiennent réellement à un roi de la même famille que les Rhescuporis et les Sauromates, et aussi peu connu des historiens. Ces médailles que Cary (14), Eckhel (15) et Visconti (16), attribuaient à Sauromates Ier., appartiennent réellement à un roi nommé Cotys; ce qui avait déjà été avancé, long-temps avant eux, par le P. Hardouin (17). M. Kœhler pense (18) que ce prince est le même que Cotys, frère de Mithridates, contemporain de Claude, de Néron et de Vespasien, tandis que M. Raoul-Rochette (19) les croit frappées pour un personnage du même nom qui vivait du temps d'Auguste, par conséquent de la même époque que le fondateur de la nouvelle dynastie bosphorienne. Il le regarde comme un frère de Rhescuporis Ier. Cette opinion, qui n'est après tout qu'une conjecture assez plausible, est assez faiblement combattue par M. Köhler (20). Il est certain en effet que les médailles en question offrent bien plus de ressemblance avec les monnaies des uns, qu'avec celles des autres. Elles présentent de même des insignes royales et des marques honorifiques décernées par les empereurs ; et les légendes qui les accompagnent sont toutes semblables (au nom près) à d'autres qui ne se voient que sur les médailles des premiers rois du Bosphore. C'est là une circonstance assez importante. On y lit : ΤΕΙΜΑΙ ΒΑσιλεως ΚΟΤΥΟΣ ΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ, *les honneurs du roi Cotys*, *fils* d'*Aspurgus*, comme sur des médailles de Sauromates Ier., on voit ΤΕΙΜΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ, *les honneurs du roi Sauromates*, et sur d'autres de Rhescuporis II, ΤΕΙΜΑΙ βασιλεως ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ, *les honneurs du roi Rhescuporis*. On ne connaît rien de pareil sur les monnaies des autres princes du Bosphore. La plupart des antiquaires ont regardé les mots ΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ, comme un surnom destiné à indiquer l'origine de cette dynastie, qu'ils considéraient comme *Aspurgitaine*, la supposant descendue des chefs Aspurgitains, vainqueurs de Polémon Ier. Il n'est guère présumable que les Romains, alors dans toute leur puissance, eussent laissé aux barbares les dépouilles d'un roi leur allié ; et si par hasard il en eût été ainsi, il n'est pas très-probable qu'un surnom national, tout-à fait nouveau et insolite dans les monuments numismatiques, eût été exprimé en ces termes. Cette interprétation serait grammaticalement sujette à des difficultés, tandis qu'il n'y en a aucune si l'on admet que ces mots contiennent le nom du père de Cotys Ier. (21) ; ainsi, sur les médailles d'Alexandre, roi d'Épire, on lit : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ, *d'Alexandre fils de Néoptolème*. Ce Cotys Ier. devant indubitablement être placé parmi les premiers princes de la nouvelle dynastie bosphorienne ; comme il ne peut être frère ni de Sauromates Ier., ni de Rhescuporis II, il serait possible qu'il eût été réellement frère, et associé, de Rhescuporis Ier. : nous aurions là sur ce dernier un renseignement de plus, qui ne nous apprendrait pas, il est vrai, son origine ; mais qui augmenterait d'un degré la généalogie des rois de sa race. Plusieurs médailles, qui portent le nom d'un roi appelé Rhescuporis, accompagné des prénoms romains *Tiberius Julius*, ont été attribuées à Rhescuporis Ier. (22) Comme il ne paraît pas que ce prince ait prolongé son existence jusqu'au temps de Tibère, il n'est pas présumable qu'il ait pris de tels surnoms sous le règne d'Auguste ; les raisons qu'on allègue en faveur de cette opinion ne sont pas bien concluantes (23) : d'ailleurs l'inscription que nous avons citée prouve qu'il n'en fut pas ainsi. Ce monument date certainement du règne de Tibère, puisque Sauromates Ier. y prend les prénoms de *Tiberius-Julius*, tandis que rien de pareil ne précède le nom de son père Rhescuporis, mort à cette époque, et auquel on n'aurait pas manqué de donner des dénominations romaines, s'il en avait jamais eus (24). Les médailles avec la légende ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ, présentent les traits d'un prince beaucoup moins âgé qu'il ne devrait l'être si ces monuments offraient l'image du père de Sauromates Ier. : ils appartiennent donc à Rhescuporis II, fils de ce dernier. Une médaille de Rhescuporis II, datée de l'an 313 de l'ère pontique introduite dans le Bosphore par Mithridate Eupator, qui répond à l'an 17 de J.-C., nous apprend que c'est entre l'an 1er. et cette même année 17 qu'il faut placer la mort de Polemon Ier., l'élévation d'une nouvelle dynastie en la personne de Rhescuporis Ier., ou de Sauromates Ier., les règnes de ces princes, et même celui de Gépépyris, femme de Sauromates : car les médailles de cette dernière nous donnent lieu de croire qu'elle a joui du pouvoir souverain, ce qui pourrait indiquer que Rhescuporis II était parvenu assez jeune au trône. Gépépyris alors aurait pris la couronne, à l'exemple de Pythodoris, qui régnait dans le Pont. Voilà bien des événements pour si peu de temps, surtout si l'on y joint le règne de Cotys Ier., fils d'Aspurgus; car rien encore ne prouve que l'année 313 du Bosphore ait été la première de Rhescuporis II. D'un autre côté, cet espace de temps est aussi limité par de belles médailles d'or, datées des années 304 et 305 (8 et 9 de J.-C.), qui nous présentent des têtes et des monogrammes de chefs inconnus pour nous. On ajouterait beaucoup à toutes ces difficultés, si, avec M. Köhler (25) on plaçait encore, dans ce court espace de temps, un autre Sauromates et un autre Rhescuporis, dont rien ne démontre l'existence, et qu'on ne doit pas distinguer de Sauromates Ier. et de Rhescuporis II. On conçoit sans peine que nous avons encore grand besoin que de nouvelles découvertes viennent jeter du jour sur tous ces faits. Ce qu'il y a seulement de constant, par le témoignage de Strabon (26), c'est que tous les princes qui régnaient dans le Bosphore, avaient été établis par les Romains : *καὶ νῦν ὑπὸ τοῖς τῶν Βοσπορανῶν βασιλεῦσιν, οὓς ἂν Ρωμαιοι καταϛὴσωσιν, ἅπαντα ἔϛι.* S. M—n.

---

(13) M. Raoul-Rochette a émis une opinion à-peu-près semblable (ouvr. déjà cité p. 141 et 142). Elle est vivement combattue par M. Kœhler (ouvr. cité, 114-117), qui n'allègue cependant rien de plausible pour la rejeter, et qui se trompe en assurant qu'il n'y eut jamais qu'un roi de Thrace nommé *Rhescuporis*, tandis que l'histoire nous en fait connaître trois bien distincts

(14) *Histoire des rois de Thrace du Bosphore Cimmérien*, p. 46 et 47.

(15) *Doctrina numorum veterum*, t. II, p. 372.

(16) *Iconographie grecque*, t. II, p. 149.

(17) *Num. popul.* p. 141.

(18) *Remarques sur un ouvrage intitulé · Antiquités du Bosph. Cimmérien*, p. 98-110.

(19) *Antiquités du Bosph. Cimmér.*, p. 124-13

(20) *Remarques* etc., p. 98 et 99.

---

(21) Cary a déjà exprimé une opinion pareille (*Hist. des rois du Bosph. Cimmer.*, p. 46).

(22) Raoul-Rochette, *Antiq. grecq. du Bosphore Cimmér.*, p. 118 et 136.

(23) Visconti, *Iconogr. grecq.*, t. II, p. 177.

(24) Kœhler, *Remarques* etc., p. 86 et 93.

RHESCUPORIS II (Tiberius-Julius) (1), successeur et sans doute fils de Sauromates Ier. et de la reine Gépépyris, régna sur le Bosphore, au moins pendant vingt-deux ans, depuis l'an 313 de l'ère du Bosphore, qui répond à l'an 17 de J.-C., jusqu'en l'an 334 (38 de J.-C.), sous les règnes de Tibère et de Caligula, dont les noms se trouvent sur plusieurs médailles de ce prince. On sait que la numismatique du Bosphore offre, pour cette époque, deux sortes de monnaies. Les monnaies d'or sont les seules qui portent des dates, avec des monogrammes destinés à rappeler le nom du prince régnant et des têtes impériales. Les effigies des souverains, avec ou sans légende, ne se voient que sur les monnaies de bronze. M. Köhler (2) a partagé tous ces monuments entre deux princes qu'il appelle, l'un Tiberius-Julius Rhescuporis Ier., et l'autre Rhescuporis II. Toutes les médailles d'or sans portraits sont attribuées par lui à Rhescuporis II, quoique, dans son hypothèse, elles dussent nécessairement appartenir à deux rois. Il n'a, pour distinguer les unes des autres, que des principes qui pourront paraître fort arbitraires. Les différences de style et de fabrique ne prouvent rien pour un espace de temps aussi court; elles peuvent provenir de la plus ou moins grande habileté des artistes et de la diversité des lieux où ces médailles ont été frappées. Plusieurs de ces monnaies sont d'un fort mauvais travail : alors, quelle confiance accorder aux différences de traits ou aux ressemblances qu'on croit y apercevoir, pour y trouver deux personnages distincts ? pourquoi d'ailleurs ces différences n'appartiendraient-elles pas à la diversité des âges ? Les médailles d'or, toutes sans effigie, ne sont d'aucune utilité dans cette recherche. Pour les autres, elles offrent, tantôt les traits d'un prince imberbe et assez jeune, tantôt une tête barbue ou avec des moustaches. Les unes alors seraient du commencement, et les autres de la fin du règne de Rhescuporis II. Si l'on en juge par les objets figurés sur le revers de plusieurs des nombreuses médailles de bronze de Rhescuporis II, ce règne, sur lequel l'histoire nous a fourni si peu de renseignements, aurait été rempli par de grands événements : elles présentent des signes évidents de victoires remportées par ce roi, ou des surnoms que lui décernèrent les empereurs. Toutes ont pour légende les mots ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. Les unes ont, au revers, le roi Rhescuporis la couronne en tête, armé en guerre, la lance à la main, et debout devant un trophée, foulant aux pieds deux ennemis suppliants devant lui. D'autres présentent les remparts d'une ville, avec une statue équestre sur la porte principale. Il en est qui portent une Victoire avec une couronne dans la main droite et une palme dans la gauche. Quelques-unes font voir, d'un côté, Rhescuporis assis sur une chaise curule, et vêtu à la romaine ; et, au revers, un bouclier, une lance, une épée, et divers signes d'honneur que les Romains étaient dans l'usage d'envoyer aux rois leurs vassaux, avec la légende ΤΕΙΜΑΙ βασιλεως ΡΗΣΚΟΥΠοΡΙΔοΣ, *les honneurs du roi Rhescuporis*. Il en est quelques autres qui offrent, au revers, la tête de la reine, femme de Rhescuporis. Pour les médailles d'or, elles n'ont, avec les têtes impériales, que les dates de l'ère du Bosphore, et ce monogramme : ΒΑΡ pour ΒΑσιλεως Ρησκουποριδος. Quelques médailles de cuivre portent la tête du roi, avec un monogramme seulement, et, au revers, le portrait de l'empereur, avec les légendes: ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ou ΓΑΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ. Rhescuporis II eut, à ce qu'il paraît, pour successeur Polémon II, qui fut investi de la couronne du Bosphore, par Caligula, au préjudice de la famille de Rhescuporis. S. M—N.

---

(25) Ibid., p. 134-145.

(26) Lib. VII, p. 312.

(1) Il est nommé Rhescuporis Ier., par Visconti, *Iconogr. grecq.*, t. II, p. 152.

(2) *Remarques* etc., p. 141-145.

RHESCUPORIS III régnait en l'an 380 du Bosphore, ou 84 de notre ère, comme nous l'apprend une médaille unique en or de cette année, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ, et au revers, la tête de Domitien. Il est le premier roi du Bosphore dont le nom ait été inscrit en entier sur les monnaies d'or de ce pays. Celles de Cotys II, son prédécesseur, n'ont encore que le monograme ΒΑΚ pour ΒΑσιλεως Κοτυος (1). Cet usage fut suivi jusqu'à la fin de la monarchie. Rhescuporis III succéda, à ce qu'il paraît, à Cotys II, dont la dernière médaille connue est de l'an 365 (69 de J.-C.) Il eut pour successeur Sauromates II, dont la médaille la plus ancienne porte l'an 395 du Bosphore, 99 de notre ère. — RHESCUPORIS IV régnait sur le Bosphore du temps de

---

(1) Visconti, *Iconogr. grecq.*, t. II, p. 157.

Caracalla, d'Héliogabale et d'Alexandre-Sévère. Il paraît qu'il succéda à Sauromates III, dont la dernière médaille connue est de l'an 505 du Bosphore (209 de J.-C.). La plus ancienne de Rhescuporis IV est de l'an 508 (212 de J.-C.). On croit qu'il cessa de régner en l'an 525 de cette même ère (229 de J.-C.); car il existe des médailles de cette année qui portent son nom, et d'autres de l'année suivante, qui présentent la tête de Cotys V, qui fut sans doute son successeur. —Rhescuporis V régna peu de temps après Cotys V, dont il existe des monnaies de l'an 529 du Bosphore (233 de J.-C.) La plus ancienne médaille de Rhescuporis V est de l'an 531 (235 de J.-C.) Ce prince ne fut pas seul roi de tout le Bosphore. Il paraît qu'il partagea l'empire avec un certain Ininthiméyus, resté inconnu à l'histoire, mais dont nous possédons des médailles qui portent la même date 531. Long-temps, on crut que son règne avait été fort court, et que Rhescuporis V avait été son successeur (2). Des découvertes nouvellement faites montrent qu'Ininthiméyus a porté plus long-temps le titre de roi, dans le temps même que régnait Rhescuporis V. Il existe des médailles de ce roi, des années 532 et 535 de l'ère du Bosphore (236 et 239 de J.-C.) (3). Il s'en trouve une avec cette dernière date, dans la collection de M. Allier de Hauteroche, à Paris. Ces monuments font voir que cet Ininthiméyus régna long-temps au moins dans une partie du Bosphore. Rhescuporis V prolongea son règne jusqu'à l'an 564 (268 de J.-C.) au moins, puisqu'il existe de lui des monuments avec cette date (4): il régna donc environ trente-trois ans. M. Kœhler, se fondant encore sur des différences de fabriques, assez légères, avance qu'il faut partager entre deux princes, qu'il appelle Rhescuporis V et VI, les monnaies de ce roi. Il croit que le personnage représenté sur la monnaie de l'an 531, n'est pas le même que celui qui est figuré sur les autres (5); de sorte que, selon lui, Ininthiméyus aurait été en 531 (235 de J.-C.), successeur de Rhescuporis V, qui aurait régné très-peu de temps, et prédécesseur de Rhescuporis VI monté sur le trône en 535 (239 de J.-C.) Le même auteur avait déjà partagé entre deux rois les dernières médailles de Rhescuporis II (6), de sorte que depuis l'an 531 jusqu'en 564 (235-268 de J.-C.), il y aurait eu trois princes du même nom. Des découvertes faites très-récemment nous ont appris qu'un prince appelé Aréansès avait aussi régné dans le Bosphore en 550 et 551 (254 et 255 de J.-C.), et ainsi, pendant la durée de l'espace que nous venons d'attribuer à Rhescuporis V (7). Était-ce un usurpateur, un compétiteur ou un roi, qui, comme Ininthiméyus, occupait une autre partie du Bosphore? Nous l'ignorons; mais les monuments qui nous ont révélé son existence, et d'autres qui sont connus depuis peu, donneraient lieu de croire que le

---

(2) Seguin, *Numismata selecta*, p. 46. — Cary, *Hist. des rois du Bosphore*, p. 74. — Mionnet, *Descript. de médailles*, t. II, n°. 145 — Visconti, *Iconogr. grecq.*, t. II, p. 169. — Raoul-Rochette, *Antiq. grecq. du Bosphore Cimmérien*, p. 105.

(3) Kœhler. *Remarq. sur les antiq. grecq. du Bosphore*, p. 71.

(4) Kœhler, *Médailles grecques*, Pétersbourg, 1822, in-8°., p. 47.

(5) Ibid., p. 71.

(6) Ibid., p. 42.

(7) Ibid., p. 13.

Bosphore Cimmérien était alors gouverné par plusieurs princes-à-la-fois ; ce qui serait encore confirmé par un passage de Zosime, qui se rapporte précisément à cette époque, sous le règne de Valérien et de son fils Gallien (253-268). Les Borans, l'un des peuples Goths ou Scythes, qui ne cessaient de fatiguer, par leurs perpétuelles incursions, les provinces romaines limitrophes du Danube, voulurent passer en Asie : les Bosphoriens leur en fournirent les moyens plutôt par crainte que de bonne volonté ; ils leur donnèrent des vaisseaux et les conduisirent eux-mêmes. « Les habitants du Bosphore, dit Zosime (lib. 1, cap. 31), avaient eu longtemps des rois qui s'étaient succédé de père en fils, et qui, soit à cause de l'amitié qui les attachait aux Romains, soit à cause du commerce, soit encore pour les subsides annuels que leur fournissaient les empereurs, n'avaient cessé jusqu'alors de s'opposer au passage des Scythes en Asie. Mais ensuite la race royale étant venue à s'éteindre, *des hommes vils et abjects obtinrent le pouvoir* (ἀνάξιοί τινες καὶ ἀπεῤῥιμένοι τῆς ἡγεμονίας κατέστησαν κύριοι) ; par crainte *ils leur accordèrent* le passage du Bosphore pour aller en Asie, où ils les conduisirent sur leurs propres vaisseaux. » Cet événement arriva en l'an 258, au temps même où les médailles nous font voir que Rhescuporis V régnait dans le Bosphore. Nous ignorons s'il était un de ces princes méprisables, qui n'osèrent s'opposer au passage des Scythes, ou s'il n'était pas plutôt, comme son nom semble l'indiquer, un rejeton de l'ancienne dynastie qui régnait en Asie dans une partie du Bosphore, tandis que le reste du royaume était au pouvoir des Ininthiméyus, Aréansés, Tiranes, Thothorsès et Rhadaméadis, dont les noms barbares diffèrent tous de ceux qui étaient portés par les anciens rois du Bosphore. Les Borans ravagèrent les côtes septentrionales de l'Asie-Mineure ; ils assiégèrent Pityunte en Colchide, d'où ils furent repoussés par le général Successianus ; ils y revinrent l'année suivante, secondés encore par les Bosphoriens. Successianus n'y était plus : ils prirent donc la place, passèrent le Phase, et s'avancèrent jusqu'à Trébisonde, dont ils se rendirent maîtres. On ignore si Rhescuporis V eut part à ces événements, ou s'il faut attribuer la coopération des Bosphoriens aux chefs barbares qui les commandaient. Il paraît qu'il eut pour successeur Sauromates V, dont il existe des médailles datées de l'an 572 du Bosphore (276 de J.-C.) Ce prince était sans doute son fils ; et vraisemblablement il est le même que Sauromates, fils de Rhescuporis qui, selon Constantin Porphyrogenète (*De administr. imper.*, cap. 53), sous le règne de Dioclétien, fit une expédition dans l'Asie-Mineure, de concert avec les Sauromates.—RHESCUPORIS VI était petit-fils du précédent, et successeur de Sauromates VI ; ses médailles nous font voir qu'il régna dans le Bosphore, au moins depuis l'an 613 du Bosphore (317 de J.-C.), jusqu'en l'an 624 (328 de J.-C.) ; il était donc contemporain de Constantin. Nous n'en savons rien de plus ; seulement les médailles nous apprennent que de son temps il régnait dans le Bosphore un autre roi nommé Rhadaméadis, dont on a reconnu depuis peu l'existence. S. M—N.

RHESE (Jean), ou RICE, qu'on appelle quelquefois Davies, était né dans l'île d'Anglesey, en 1534. Après avoir fait de bonnes études dans l'université d'Oxford, il se rendit à Sienne, prit le bonnet de docteur en médecine, et devint ensuite principal du collége de Pistoie. Il acquit une connaissance si parfaite de la langue italienne, qu'on le mettait au-dessus des meilleurs grammairiens du pays. De retour en Angleterre, il pratiqua la médecine dans le Brecknockshire. Son savoir dans les langues anciennes et modernes, et son goût pour la recherche des antiquités de la Grande-Bretagne, le mirent en relation avec les hommes les plus érudits, surtout avec Usher, qui en fait un grand éloge dans ses ouvrages. Rhese mourut en 1609. On a de lui: I. *Règles pour acquérir la connaissance de la langue latine*, imprimé à Venise, en latin. II. *De Italicæ linguæ pronunciatione*, Padoue; ouvrage très-estimé. III. *Cambro-Britannicæ, Cambricæve linguæ institutiones et rudimenta*, etc., *ad intelligenda Biblia sacra nunc in cambro-britannicum sermonem eleganter versa*, in-fol., Lond., 1562. IV. *Abrégé de la physique d'Aristote*, en anglais. Cet ouvrage est resté manuscrit. T—d.

RHETICUS. *Voy.* George Joachim, et Barth. Pitiscus.

RHIGAS, l'un des plus ardents promoteurs de l'insurrection grecque, naquit à Velestina en Thessalie, vers 1753. Il fit d'excellentes études dans les meilleurs colléges de sa patrie; mais n'ayant pas assez de fortune pour parcourir la carrière des lettres, il embrassa celle du commerce, se rendit, jeune encore, à Bucharest, et y resta jusqu'au commencement de la révolution française, partageant son temps entre les opérations commerciales et ses études favorites. C'est dans cette ville où l'on trouvait alors des livres et des hommes de mérite de différentes nations, que Rhigas acquit des connaissances étendues. L'ancienne littérature de la Grèce échauffait son imagination. Les langues latine, française, italienne et allemande, lui étaient familières; il écrivait également bien en grec et en français: il était à-la-fois poète et musicien; sa plus agréable occupation était la géographie comparée. Il joignait à toutes ces connaissances une passion presque délirante pour l'affranchissement de sa patrie. Cette passion concentrée, qui exaltait ses facultés intellectuelles, lui inspira, dit-on, l'idée la plus hardie, celle de former une grande société secrète dans le but de soulever toute la Grèce contre la Porte, et de délivrer ses compatriotes du joug des barbares. Plein d'énergie et d'activité, possédant au suprême degré le talent de la parole, et jouissant d'une grande considération: on prétend qu'il ne tarda pas à former la société dont on vient de parler, et qu'il entraîna dans son parti des évêques, des archontes, des négociants, des savants, des officiers de terre et de mer, en un mot, la fleur de la nation grecque, ainsi que plusieurs étrangers de distinction. Mais ce qui peut paraître incroyable en Europe, c'est qu'il serait parvenu à y faire entrer aussi plusieurs Turcs puissants, entre autres le fameux Passwan-Oglou. Après la formation de cette société, Rhigas alla s'établir à Vienne, en Autriche, où étaient un grand nombre de riches négociants grecs, et quelques savants émigrés de la même nation. C'est de cette capitale qu'il aurait entretenu une correspondance secrète avec les principaux de ses confrères, répandus en Grèce et en Europe. Il continuait en même temps de cultiver les lettres et publiait un journal grec pour l'instruction de ses compatriotes. Il traduisait le Voyage du jeune Anacharsis (dont quelques volumes ont été imprimés). Il composa et mit au jour un *Traité de la tactique militaire*, un *Traité élémentaire de physique à l'usage des gens du monde*. Il traduisit, en grec moderne, un ouvrage français intitulé : *Ecole des amants délicats*. Dans cette traduction, il imita parfaitement le style des archontes de Constantinople, autrement appelés *Phanariotes* : ce livre eut un très-grand succès. Mais ce qui valut à Rhigas, dans toute la Grèce, une réputation vraiment populaire, ce furent ses poésies patriotiques, écrites dans un style vulgaire, mais propres à enflammer l'imagination des jeunes Grecs, à leur inspirer la haine la plus forte contre la tyrannie musulmane. Son imitation de la Marseillaise (*Allons, enfants de la patrie*), que les Grecs chantent encore aujourd'hui, en combattant contre leurs oppresseurs; sa belle chanson montagnarde : *Ὡς πότε παληκάρια νὰ ζοῦμε στὰ βουνά* (*Héros ! Jusques à quand vivrons-nous sur les montagnes ?*), sont, de toutes ses pièces, celles qui ont produit le plus d'effet sur l'esprit d'une jeunesse ardente et pénétrée d'admiration pour les Miltiade, les Thémistocle et les Périclès. Rhigas fit aussi une grande carte de la Grèce, en douze feuilles, gravée à Vienne, dans laquelle il désigna, par les noms actuels et par les noms anciens, tous les lieux célèbres dans l'histoire. Cette carte, qui contient un grand nombre de médailles antiques, a fondé la réputation de l'auteur. Nous sommes cependant loin de regarder ce grand travail comme exempt de fautes et d'incorrections. Vers le commencement de mai 1798, un traitre dénonça Rhigas et ses huit collaborateurs, au gouvernement d'Autriche, comme des conspirateurs. L'empereur d'Allemagne les fit arrêter et livrer à la Porte, à l'exception de trois d'entre eux qui étaient naturalisés Autrichiens. Tous les journaux de l'Europe retentirent de cet événement Voici comment le Moniteur (an VI, n°. 271) en parle, sous la rubrique de Semlin. « Nous avons vu passer par cette » ville les huit Grecs qui avaient été » arrêtés à Vienne, comme auteurs » d'écrits séditieux, et livrés à la » Porte, comme sujets du grand-sei- » gneur. Ils étaient liés deux à deux, » et escortés par vingt-quatre sol- » dats, deux caporaux, un officier » supérieur et un commissaire. L'a- » me du parti auquel ces Grecs ap- » partenaient, était Rhigas, riche » négociant, natif de Thessalie, » passionné jusqu'au délire pour la » délivrance de sa malheureuse pa- » trie, jadis habitée par des hom- » mes libres. Quelque temps avant » que la police de Vienne eût donné » des ordres pour l'arrêter, Rhigas, » averti par quelque pressentiment, » s'éloigna de cette ville; mais il fut » pris à Trieste, où il se donna un » coup de poignard. Son bras trahit » sa volonté : le coup ne fut pas mor- » tel. Il est au nombre des huit » Grecs arrêtés, dont cinq seront li- » vrés à la Porte, les trois autres, en » qualité de sujets de l'empereur, » ayant été condamnés à un bannis- » sement perpétuel. Rhigas n'était » pas seul à la tête du parti qu'il » avait formé; il était puissamment

» secondé par Mawroyeni, neveu » du fameux hospodar de ce nom. » Mais Mawroyeni, qui partit l'an » passé, est tranquille à Paris, tan- » dis que l'infortuné Rhigas marche » au supplice. » En vain lui et ses compagnons demandèrent pour toute grâce de n'être point livrés aux tigres de Constantinople et de subir la mort au sein de leur patrie. Les gardes craignant que Passwan-Oglou ne leur arrachât ces victimes, les précipitèrent dans le Danube, et leur épargnèrent le supplice qui les attendait. Rhigas n'était âgé alors que de quarante-cinq ans. Anthime, patriarche de Jérusalem, doyen des prélats grecs, publia, par ordre de la Porte, une *Circulaire paternelle adressée à tous les Grecs*, et imprimée à Constantinople (1). Dans cet écrit, dicté par Sélim III, alors empereur des Turcs, le patriarche conseillait à ses co-religionnaires de l'Orient, de rester fidèles à la Sublime Porte, de regarder le grand-seigneur comme leur souverain légitime, etc. Cette circulaire fut complètement réfutée par un ami de Rhigas, sous le titre suivant : *Circulaire fraternelle à tous les Grecs soumis à l'empire Othoman*, en réponse à la *Circulaire paternelle, publiée à Constantinople, sous le nom supposé du vénérable patriarche de Jérusalem*, Rome (Paris), 1798, in-8°. de 58 pages. La mort de Rhigas fit naître quelques opuscules, écrits en grec moderne, dont le plus remarquable est celui qui porte le titre de *Nomocratia*.

N—o.

RHO (Jean), jésuite, naquit, en 1590, à Milan, d'une famille patricienne, féconde en hommes de mérite. Son père était un habile jurisconsulte, et a publié plusieurs ouvrages, dont Argelati rapporte les titres, dans la *Biblioth. scriptor. Mediolan.*, tome II. Il embrassa la règle de Saint-Ignace, en terminant ses études, et fut aussitôt chargé de professer la rhétorique au célèbre collége de Brera. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il sollicita la permission d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes : mais ses supérieurs jugèrent que son éloquence ne serait pas moins utile à la religion en Italie; et, pendant trente-sept ans, il remplit avec un éclat extraordinaire les principales chaires de Milan, de Florence, de Rome, de Naples et de Venise. Sur la fin de sa vie, il fut nommé recteur de la maison professe de Milan, puis provincial à Milan et à Naples. Enfin, accablé d'années et d'infirmités, il termina sa carrière apostolique à Rome, le 10 septembre (1) 1662. Il a publié plusieurs *Recueils* de *Sermons*, en italien ; deux *Carêmes*, des *Panégyriques*, des *Livres ascétiques* et quelques *Opuscules*, soit dans la même langue, soit en latin, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. soc. Jesu* et dans *Argelati*.

W—s.

RHO (Le P. Jacques), jésuite italien, frère du précédent, missionnaire à la Chine et mathématicien, né en 1593, partit, en 1620, avec Nicol. Trigaut, chef des missions à la Chine. Après avoir séjourné quelque temps à Goa, il vint à Macao. Les nouvelles qu'il y reçut de la persécution qui venait d'éclater en Chine contre les Chrétiens, l'obligèrent de s'y arrêter; et ce fut un bonheur pour cette ville, qu'il garantit, en 1622, d'être surprise par les Hollandais, en apprenant aux habitants à se servir de leur artillerie, et qu'il mit ensuite à l'abri de toute tentative, par de nouvelles fortifications. Ayant enfin pénétré dans l'intérieur de la Chine, le P. Rho s'appliqua sans relâche à l'étude de la langue chinoise, qu'il parvint, en peu de temps, à parler et à écrire aussi facilement qu'aurait pu le faire un lettré. Il arriva, en 1624, à Kiang-tcheou, dans la province de Chan-si, pour y prêcher l'Évangile. Sept ans après, il fut mandé à la cour, pour y donner des soins à la rédaction du Calendrier impérial. Il s'occupa de ce travail, en société avec le P. Adam Schall, jusqu'à l'époque de sa mort. L'empereur voulut témoigner sa satisfaction aux deux missionnaires, par des dignités : mais ils le remercièrent ; et ce prince les força d'accepter une somme d'argent, qu'ils employèrent à construire une église. Le P. Rho fit servir la faveur dont il jouissait, au triomphe de l'Évangile. Il opéra, par ses discours et par ses ouvrages, un très-grand nombre de conversions. Mais au milieu des succès qu'obtenait son zèle, il fut atteint d'une maladie contre laquelle échoua l'art des plus habiles médecins ; et il mourut, le 27 avril 1638, à l'âge de quarante-cinq ans. Pendant son séjour à la Chine, il porta le nom chinois de *Lo-ya-kou* et le surnom de *Weï-chao;* ce sont ces noms qui sont inscrits à la tête des nombreux ouvrages qu'il a composés en langue chinoise. Outre deux *Lettres* écrites en italien, dans lesquelles le P. Rho rend compte de sa navigation et des remarques qu'il avait faites, Milan, 1620, in-8°., on a de lui un grand nombre d'ouvrages en chinois. Le P. Kircher porte à plus de cent les ouvrages qu'il avait composés dans cette langue, les uns sur l'astronomie, les autres sur des matières de piété (Voy. la *Chine illustrée*, page 161). La bibliothèque du Roi en possède plusieurs ; mais Fourmont les a, pour la plupart, mal indiqués dans son Catalogue, en attribuant les uns à un jésuite dont le nom est inconnu, et les autres à un missionnaire franciscain. Voy. principalement les numéros CXCVI, CCXXXVII, CCLXIV. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibl. Soc. Jes.* du P. Sotwel, et Argelati. A. R—T, et W—S.

---

(1) *Voy.* la *Décade philosophique*, VIII°. année, 4°. trimestre, p. 281.

(1) Le 9 novembre, suiv. *Argelati*; mais on doit croire que les auteurs de la *Bibliothèque jésuitique* étaient mieux informés.

RHODE (JEAN), en latin *RHODIUS*, médecin laborieux et savant antiquaire, né vers 1587, à Copenhague, continua ses études à Wittemberg, (où il soutint, en 1612, une thèse de philosophie), et à Marpurg. Il visita l'Italie, pour se perfectionner dans la connaissance des langues et de l'antiquité. Enchanté du séjour de Padoue, il s'établit en cette ville, et partagea tout son temps entre l'étude des sciences et la pratique de son art. La crainte de compromettre sa liberté lui fit refuser la chaire de botanique, qu'on lui offrit en 1632, avec la direction du jardin des plantes. Quelques biographes prétendent que Rhode fit, en 1640, un voyage à Copenhague, que ses compatriotes cherchèrent à le retenir parmi eux, et le nommèrent professeur de physique à l'université de cette ville. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, démentie par Niceron, il est certain que Rhode s'empressa de revenir à Padoue, où il mourut, à l'âge de soixante-douze ans, le 24 février 1659, et non pas 1658, comme le marque Thomas Bartholin, dans l'*Epitaphe* qu'il a dressée en son honneur, ni en 1660, comme le disent Hallervord et König. Rhode n'avait point été marié. Sa bibliothèque et ses nombreux manuscrits passèrent à Thomas Bang, son parent, théologien à Copenhague; et, après la mort de Bang, ses manuscrits furent achetés par Bartholin, qui se proposait de les publier : mais ils périrent presque tous, en 1670, dans l'incendie de la bibliothèque de ce savant (*V.* Bartholin, IV, 452). Rhode, qui cultivait les lettres sans ambition, comme sans rivalité, ne pouvait manquer d'être l'ami de tous les littérateurs de Padoue; et il est cité plusieurs fois avec honneur dans les *Eloges des hommes illustres*, par J. Phil. Tomasini (*V.* ce nom). On en doit conclure qu'il n'est point l'auteur de ces éloges; et quoi qu'en ait dit Colomiés, sur le témoignage de Vossius (Voy. *Recueil de particularités*, pag. 109), il est plus que probable que jamais il ne les a revendiqués. Sa correspondance littéraire ou scientifique était fort étendue; mais on n'en a conservé que *dix Lettres* à Gasp. Hoffmann, insérées dans l'*Appendix* des *Epistolæ Georgii Richteri selectiores*, Nuremberg, 1662, in-4°. Outre les *Editions* du traité de Juste Lipse *de Re nummariâ*, Padoue, 1648, in-8°.; des *Animadversiones medicæ* de Louis Settala, ibid., 1652, in-8°.; du Traité de Scribonius Largus : *De compositione medicamentorum*, ib., 1655, in-4°., avec des notes (*V.* Scribonius), et de l'ouvrage posthume de Fr. Frizimelica, *de Balneis metallicis arte parandis*, ibid., 1659, in-8°., on a de Rhode : I. *Libellus de naturâ medicinæ*, Padoue, 1625, in-4°. II. *De aciâ dissertatio ad Cornel. Celsi mentem, quâ simul universæ fibulæ ratio explicatur*, ibid., 1639, in-4°. Il y démontre, contre l'opinion de J. J. Chifflet, et d'autres médecins, que Celse employait, pour les sutures, le fil de lin, et non pas un fil de métal. Thom. Bartholin a réimprimé cette curieuse Dissertation avec des corrections, tirées des manuscrits de l'auteur, Copenhague, 1672, in-4°., et y a joint deux Opuscules de Rhode, encore inédits : un *Traité des poids et mesures*, et la *Vie de Celse*. Ces trois pièces font partie de l'édition qu'Almeloveen a donnée de *Celse*, Amsterdam, 1687, in-12. III. *Observationum medicinalium centuriæ tres*, Padoue, 1657, in-8°.; réimprimé avec le Recueil de Pierre Borelli : *Historiarum et observationum medico-physicarum centuriæ quatuor*, Leipzig, 1676, in-8°. IV. *Mantissa anatomica*, Copenhague, 1661, in-8°.; à la suite des deux dernières *Centuries anatomiques* de Th. Bartholin. V. *De artis medicæ exercitatione consilia tria*, insérés par Th. Bartholin, dans la *Cista medica*, Copenhague, 1662, in-8°., et réimprimés avec l'*Introductio in universam artem medicam*, par Herm. Conring, Helmstadt, 1687, in-4°. VI. *Catalogus 60 auctorum supposititiorum quo scriptores anonymi et pseudonymi complures manifestantur*; à la tête du *Theatrum anonymor.* de Vincent Placcius (*V.* ce nom). VII. *Observationes medicæ posteriores*; dans les *Acta medica Hafniensia*, Copenhag., 1677, in-4°. Niceron a donné une Notice sur Rhode, dans le tome XXXVIII de ses Mémoires. W—s.

RHODES (Alexandre de), jésuite avignonais, missionnaire, naquit le 15 mars 1591. Étant entré dans la compagnie, il alla étudier la théologie à Rome, et, après quatre ans de sollicitations, obtint, en 1618, la permission de partir pour les Indes. Il fit par terre le voyage de Lisbonne, où il s'embarqua le 4 avril 1619. Arrivé à Goa, au mois d'octobre, il pensait à la mission du Japon; ses supérieurs le retinrent quelque temps : il apprit le canarin; et ce ne fut qu'après trois ans qu'ils lui permirent de voguer vers les îles où tendaient ses vœux. Après avoir abordé à différents endroits des Indes, il attérit a Macao, en 1623. Il y employa un an à se rendre la langue du Japon familière; mais les nouvelles que l'on reçut de cette contrée, ne laissant plus l'espoir d'y pénétrer, on l'envoya en Cochinchine, avec plusieurs de ses confrères. « Lorsque j'y arrivai, dit-il, j'avoue qu'en » entendant parler les naturels du » pays, particulièrement les femmes, il me semblait entendre gazouiller les oiseaux, et je perdais » l'espérance de pouvoir jamais apprendre leur langue. » Il se méfiait trop de ses forces : en six mois il fut en état de prêcher. La plus grande partie du travail de la mission tomba sur lui, et fut d'autant plus pénible, que des persécutions vinrent l'entourer. Au bout de dix-huit mois de séjour à la Cochinchine, il fut chargé, en 1627, de prêcher la foi au Tonkin : il y gagna la confiance de plusieurs grands personnages, et même celle du roi. Plus tard, les cabales des eunuques la lui firent perdre; et le monarque rendit un édit foudroyant contre la religion chrétienne. Il défendit au P. de Rhodes de répandre sa doctrine, et lui enjoignit de quitter ses états. De Rhodes passa dix ans à Macao, où il professa la théologie, parcourant de temps en temps la province de Canton. En 1640, il fut renvoyé à la Cochinchine. Une persécution y interrompit ses travaux; il fut obligé de s'absenter deux fois, et enfin, arrêté, traîné devant les tribunaux, il fut condamné à mort : mais on se contenta de le bannir (1646). Ses confrères jugeant que ce serait une témérité de le faire partir de nouveau pour la Cochinchine, l'invitèrent à retourner en Europe. Étant à Java, il y fut arrêté pendant qu'il disait la messe chez un particulier; on le mit en prison, et il n'en sortit que pour s'embarquer sur un navire partant pour Macassar. Il revint par Bantam, et descendit à terre à Surate : en 1648, il débarqua sur la côte de Perse, et, en traversant ce royaume, rencontra Laboullaye-Le-Gouz; puis il alla, par l'Anatolie et l'Arménie, à Smyrne, où il prit par mer la route de Gènes. Après trois ans de séjour à Rome, il vint à Paris faire les préparatifs d'un voyage qu'il avait proposé d'entreprendre en Perse. Il l'effectua, passa plusieurs années dans ce pays, et y mourut le 5 novembre 1660. On a du P. de Rhodes : I. *Dictionarium annamiticum, lusitanum et latinum*, Rome, 1651, in-4°. II. *Catechismus latino-tunchinensis*, ibid., 1652, in-4°. — En italien : III. *Histoire du royaume de Tunquin, et des grands progrès que la prédication de l'Evangile y a faits*, ibid., 1650, in-4°., traduit en français par Albi; Lyon, 1651, in-4°., et en latin, ibid., 1652. IV. *Relation de la mort glorieuse de saint André de Cochinchine, décapité pour la foi*, Rome, 1652, in-8°.; traduit en français, Paris, 1653, in-8°. V. *Relation de la bienheureuse mort du P. Antoine de Rabini, et de ses compagnons martyrisés au Japon*, Rome, 1652, in-8°.; traduit en français, Paris, 1653, in-8°. — En français : VI. *Re-*

lation des progrès de la foi au royaume de Cochinchine, Paris, 1652, in-12. VII. *Sommaire de divers Voyages et missions apostoliques de* 1618 *à* 1653, ibid., 1653, in-12. VIII. *Divers Voyages et Missions en la Chine, et autres royaumes de l'Océan, avec le retour en Europe par la Perse et l'Arménie*, ibid., 1653, in-4°. IX. *Relation de ce que les P. P. de la Compagnie de Jésus ont fait au Japon en* 1649, ibid., 1655, in-12. X. *Relation de la nouvelle Mission en Perse*, 1659, in-12. Les ouvrages du P. de Rhodes donnent, sur la Cochinchine et le Tonkin, des détails que confirment les relations postérieures. Il a bien observé ce pays, et il rapporte plusieurs particularités de leur histoire, qui est assez peu connue. Il ne manque pas de dire que leur nom commun est Annam, ainsi qu'on le savait déjà du P. Borri. Le P. de Rhodes était un homme animé d'un zèle ardent, qui lui faisait braver tous les dangers. — Bernard Rhodes, de la même compagnie, fut un chirurgien habile. Ayant été envoyé dans les Indes, il fut fait prisonnier par les Hollandais, lorsqu'ils s'emparèrent de Pondichéri, et conduit à Amsterdam, où il resta détenu, jusqu'à ce qu'on l'eût échangé. Arrivé à Paris, il se consacra encore aux missions, et ne balança pas d'entreprendre le voyage de la Chine. Ayant été dépouillé par des flibustiers dans l'île d'Anjouan, il ne put arriver qu'en 1699 dans la province de Fo-kien, d'où il fut conduit à la cour par les mandarins que l'empereur avait chargés de cette commission. Ses talents lui gagnèrent la confiance de tous ceux qui le connurent; il suivait l'empereur dans ses voyages. Un excès de fatigue causa sa mort à Jé-hol, le 10 novembre 1714; il étoit âgé de soixante-dix ans. E—s.

RHODIGINUS (Coelius), philologue italien, qui s'appelait en réalité Louis Ricchieri, mais qui est plus connu sous le nom latinisé du lieu de sa naissance (1), naquit à Rovigo, vers 1450. Après avoir fait son cours de philosophie à Ferrare, sous Nicolas Léonicène, et étudié le droit civil et canonique à l'académie de Padoue, il vint en France pour perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants. Il retourna en Italie, en 1481, et, s'étant fixé dans sa patrie, obtint, en 1497, une place de professeur, dans laquelle il fut confirmé en 1503 : mais, l'année suivante, il perdit son emploi; et, en 1505, il fut banni de Rovigo, par un décret que ses ennemis arrachèrent au conseil public, portant qu'il ne pourrait être rappelé sous aucun prétexte. Rhodiginus se rendit alors à Vicence, où il ouvrit une école, qui fut assez fréquentée. En vain le duc de Ferrare, Alfonse Ier., l'appela dans cette ville, en 1508 : les guerres qui désolaient l'Italie, l'obligèrent d'en sortir, et de chercher un asile à Padoue, où il vécut du produit des leçons particulières qu'il donnait aux élèves de l'université. Le malheureux Rhodiginus se trouvait, en 1512, à Reggio. Une Chronique manuscrite, citée par Tiraboschi, nous apprend qu'il fit servir son éloquence à réconcilier les principales familles de cette ville, divisées d'intérêt et d'opinion. François Ier., maître d'une partie de l'Italie, nomma Rhodiginus, en 1515, professeur de littérature grecque et latine à l'académie de

---

(1) Du nom latin de Rovigo, *Rhodigium*.

Milan. Les revers des Français forcèrent ce savant de retourner à Padoue, en 1521. Deux ans après, il fut rappelé dans sa patrie par un décret, réintégré dans tous ses droits, et député vers le doge de Venise, André Gritti, pour le complimenter sur son élection. Rhodiginus mourut, en 1525, du chagrin que lui causa la nouvelle que François Ier., son bienfaiteur, avait été fait prisonnier à Pavie. On a de lui : *Antiquarum lectionum libri XVI*, Venise, Alde, 1516, in-fol. Cette édition est rare et recherchée; mais elle n'est point complète. Celle de Paris, Badius, 1517, est calquée sur la précédente. L'ouvrage entier parut enfin, en 30 livres, Bâle, 1550, in-fol., par les soins de Camille Ricchieri, neveu de l'auteur, et de J.-M. Goretti, qui ajoutèrent les quatorze derniers livres. Il a été réimprimé dans la même ville, en 1566, et à Francfort, 1666. C'est un recueil de notes sur une foule de passages d'auteurs grecs et latins, à l'occasion desquels on discute diverses parties des sciences, de l'histoire, de la littérature et des antiquités, mais principalement ce qui est relatif à la médecine et à la botanique. On y trouve plus d'érudition que de critique. Il y a quelques observations intéressantes sur les plantes, auxquelles on a peut-être fait trop peu d'attention. Le comte Camille Silvestri de Rovigo a publié la *Vie de Rhodiginus*, d'après les documents les plus authentiques, dans le tome IV de la *Raccolta degli opuscoli scientifici e filologici* de Calogerà, p. 157-213, Venise, 1730, in-12; et Tiraboschi en a donné l'extrait, dans la *Storia della letteratura italiana*, VII, 878. W—s.

RHODION (EUCHARIUS). *Voy.* ROESLIN.

RHODIUS (JEAN). *V.* RHODE.

RHODOMANN (LAURENT), l'un des restaurateurs de la langue grecque en Allemagne, naquit en 1546, à Sassawerf, dans le comté d'Hohenstein, de parents peu favorisés de la fortune. Dès son enfance, il montra des dispositions si remarquables, que le comte de Stolberg se chargea de son éducation. Il passa six ans au gymnase d'Ilfeld, où il fit de grands progrès dans les langues anciennes, sous Michel Neander; et il se rendit ensuite à Rostock, où il suivit les leçons de David Chytrée, savant helléniste. Obligé de prendre un état, il entra dans la carrière de l'enseignement; et après avoir régenté long-temps ou dirigé de petites écoles, il fut nommé professeur de grec à l'académie de Iéna. Sa réputation attira bientôt à ses leçons des élèves de toutes les parties de l'Allemagne. Il se démit cependant d'une chaire qu'il remplissait depuis six ans de la manière la plus brillante, pour accepter celle d'histoire à l'académie de Wittemberg. Pendant son rectorat, il tomba malade, et mourut, le 8 janvier 1606. Rhodomann était fort laid; et, si l'on en croit Scaliger, ses manières avaient quelque chose de rustique : mais il joignait à beaucoup d'érudition une modestie rare, et d'autres belles qualités. Personne ne l'égalait dans sa facilité à composer des vers grecs. Outre des *Traductions latines* fort estimées, de Quintus Calaber (*V.* QUINTUS), et des *Fragments* de l'*histoire* de Memnon, tirés de la *Bibliothèque* de Photius et de Diodore de Sicile (*V.* MEMNON), on a de Rhodomann un grand nombre de poèmes grecs et latins, dont on trouvera les titres dans le tome XLII des *Mémoires* de Niceron. Les plus recherchés sont :

I. *Vita Lutheri græco carmine descripta et latinè reddita*, Ursel, 1579, in-8°.; rare. II. *Ilfelda Hercynia descripta carmine græco et latino*, Francfort, 1581, in-8°.; rare. J. Georg. Leuckfeld a réimprimé cet ouvrage à la suite des *Antiquitates Ilfeldenses* (en allemand), Quedlinbourg, 1709, in-4°. III. *Anonymi poëtæ græci : Argonautica; Thebaïca sive bellum ad Thebas Beoticas de regno OEdipi Thebani; Troïca sive Bellum Trojanum; et Ilias parva, carmine heroico græco : necnon Arion dictione doricâ. Troïcis subjicitur narratio de Bello Trojano excerpta ex Constantini Manassis annalibus scriptis carmine græco politico et tunc græcè adhuc ineditis*, Leipzig, 1588, in-8°.; recueil rare et précieux, publié par Mich. Neander, à la prière de Rhodomann, qui ne voulut pas se déclarer éditeur de ces poèmes supposés, peut-être afin de n'être pas soupçonné d'en être l'auteur. IV. *Poësis christiana; Palestinæ seu Historiæ sacræ libri IX gr. et lat.*, Francfort, 1589, in-4°.; rare. On peut consulter, pour de plus grands détails, la *Vie de Rhodomann*, en latin, par Ch. H. Lang, co-recteur du gymnase de Lubeck, ibid., 1741, in-8°. de 382 pag., et son *Eloge*, par Volborth, Göttingue, 1776, in-4°., en allemand. W—s.

RHOE (THOMAS). *V.* ROE et ROWE.

RHOUPEN Ier., surnommé *le Grand*, fondateur de la dynastie arménienne qui régna dans la petite Arménie et dans la Cilicie, du temps des croisades, était un parent de Kakig II, dernier roi d'Arménie de la race des Pagratides, qui périt assassiné par les Grecs, dans la Cappadoce, en l'an 1079. C'est de lui que cette dynastie reçut le nom de *Rhoupeniane* ou *Rupenienne*. Quand Kakig fut fait prisonnier, Rhoupen, qui l'accompagnait, parvint à s'échapper, ainsi que son fils Constantin; et, suivis de deux hommes seulement, ils cherchèrent un réfuge dans les parties les plus difficiles du mont Taurus, où se trouvaient beaucoup d'Arméniens, émigrés de leur patrie, alors en proie aux devastations des Turks. Rhoupen et Constantin parvinrent à les faire soulever contre les Grecs; et bientôt, à la tête d'une troupe d'hommes déterminés, les deux princes se rendirent maîtres, en 1080, de la forteresse de Gobidarh, et peu après de celle de Pardserpert. C'est de cette époque que date l'indépendance de Rhoupen. De nouveaux essaims de réfugiés Arméniens vinrent grossir ses forces, et l'aider à étendre ses possessions. Il fit aussi alliance avec Basile, autre prince de sa nation, qui s'était rendu également indépendant à Khesoun ou Kischoum, auprès de Marasch, et qui était très-redouté dans la Syrie septentrionale. Rhoupen fut, toute sa vie, occupé de combattre les Grecs: il mourut en 1095, âgé de plus de soixante ans, et fut enterré au monastère de Gasdaghon. Son fils Constantin Ier. lui succéda. S. M-N.

RHOUPEN II, huitième prince arménien de la Cilicie, était fils aîné d'Etienne, frère de Thoros II, fils de Léon Ier. C'est par erreur que les historiens des croisades le font fils de son prédécesseur Mélier, qui était son oncle. Son père, Etienne, pris dans une embuscade, par Andronic Euphorbène, chef des armées grecques dans la Cilicie, en l'an 1157, sous le règne de Thoros II, avait été lâchement mis à mort par ce général. Ce meurtre devint le sujet d'une guerre cruelle. Plusieurs villes de l'Asie Mineure furent prises par Thoros, qui équipa des vaisseaux et porta ses ravages jusque dans l'île de Cypre. Pendant ce temps, Rhoupen et son frère Léon, trop jeunes pour venger la mort de leur père, étaient élevés chez Pagouran, prince arménien, qui s'était attaché à Etienne. Thoros, mort en 1167, n'avait laissé qu'un enfant d'un an, sous la tutelle d'un seigneur Franc, nommé Thomas, qui était venu d'Antioche, et qui fut reconnu pour régent par les grands du royaume. Mleh, que les écrivains occidentaux appellent *Mélier*, et qui était frère de Thoros, fut mécontent de cette conduite. Il habitait alors à Halep, sous la protection du sulthan atabek Nour-eddin, fils de Zenghy, auprès duquel il avait trouvé un asile, depuis qu'il s'était révolté contre son frère. Mleh reçut du sulthan un corps de troupes auxiliaires, avec lequel il entra dans la Cilicie, contraignit les Arméniens de le reconnaître pour leur souverain, et chassa Thomas. Son gouvernement fut de courte durée : sa conduite dure et tyrannique et son alliance avec les infidèles le rendirent odieux à ses sujets. Le meurtre du fils de Thoros acheva de les soulever. Les princes prirent les armes, s'emparèrent de sa personne, et le mirent à mort; puis ils placèrent sur le trône son neveu Rhoupen, en l'an 1174. Bien différent de Mleh, ce prince se distingua par sa douceur, sa bonté et sa justice. Le premier acte de son gouvernement fut de punir les meurtriers de son oncle. Il s'occupa ensuite de réparer les maux que ses états avaient éprouvés par les longues guerres des Arméniens contre les Grecs. Il releva les forteresses, et les monastères en ruines; et se fit respecter de tous ses voisins. En l'an 1176, il contracta une alliance avec Saladin, et déclara, bientôt après, la guerre au sulthan d'Iconium, Kilidj-Arslan, auquel il enleva quelques places, en l'an 1180. Un grand nombre de tribus errantes de Turkomans franchirent, vers la même époque, le mont Taurus, et tentèrent de s'établir dans la Cilicie : ils y furent vaincus par Rhoupen; leurs femmes, leurs enfants, un grand nombre de prisonniers et un butin considérable, restèrent entre les mains des Arméniens. Cette victoire suscita à ce prince un adversaire plus terrible : Saladin, qui venait de contraindre le sulthan d'Iconium à signer un traité honteux, sur les bords du Sindjah, non loin de la Cilicie, voulut venger la défaite d'un peuple musulman; et ses armées entrèrent dans les états de Rhoupen. Les troupes de celui-ci furent battues; mais de grands présents, et la liberté de cinq cents captifs, suffirent pour apaiser la colère du sulthan, qui fit la paix avec le prince arménien, et rentra en Syrie, où l'appelaient des affaires plus importantes. Rhoupen jouissait d'une grande considération parmi les princes francs établis en Asie. Il avait épousé Isabelle, fille de Humphroi II, seigneur de Thoron, et d'Etiennette, princesse de Mont-royal. Bohémond III, prince d'Antioche, avait acheté de Mleh la possession de Tarse, ville qui appartenait légitimement à l'empire grec, et dans laquelle ce prince entretenait une garnison au service de l'empereur. Il rétrocéda ses droits à Rhoupen, en l'an 1182, pour une somme considérable. Le souverain de la Petite-Arménie était alors en guerre avec les Grecs; et, pour agrandir ses états, il cherchait à profiter des troubles survenus après la mort de Manuel Comnène, arrivée en l'an 1180. Il se rendit maître de Tarse et de la forteresse de Mamesdia ou Mopsueste. Ces usurpations allumèrent la guerre entre lui et Hethoum, chef arménien, qui était seigneur de Lampron. Décoré du titre de sebaste, ce dernier était resté constamment fidèle aux empereurs grecs, qui lui avaient confié le soin de défendre le territoire de Tarse. Rhoupen leva beaucoup de troupes, et vint mettre le siége devant Lampron, place très-forte. Après un blocus d'un an, Hethoum écrivit à Bohémond, prince d'Antioche, pour l'engager à prendre sa défense. Celui-ci, qui n'osait ouvertement se déclarer contre Rhoupen, s'offrit pour médiateur : il invita le prince arménien à un repas, et le retint prisonnier. A cette nouvelle, Léon, frère de Rhoupen, prit les armes pour le venger; mais, afin de ne pas compromettre sa sûreté, il n'attaqua point la principauté d'Antioche : il remit le siége devant Lampron, pour contraindre Hethoum à interposer ses bons offices en faveur de Rhoupen. Son entreprise réussit : Hethoum fut contraint de se rendre; et, par sa médiation, Léon obtint la délivrance de son frère, qui alors donna sa fille Alix en mariage à Raimond, comte de Tripoli, fils aîné de Bohémond, à la condition que les enfants qui en naîtraient posséderaient la principauté d'Antioche. Ils eurent, bientôt après, un fils, qui reçut de son aïeul maternel, le nom de Rhoupen ou Rupin (*V.* l'article suivant). Le prince arménien, de retour dans ses états, y régna en paix, jusqu'à l'an 1185 : il remit alors le gouvernement à son frère Léon; puis il entra dans le monastère de Trazarg, où il prit l'habit religieux : il avait occupé le trône pendant onze ans. Il mourut peu de jours après, et fut enterré dans le même monastère. Il n'avait eu, de sa femme Isabelle, que deux filles : Alix, dont nous avons parlé, et Philippine, qui épousa l'empereur grec Théodore Lascaris. S. M—N.

RHOUPEN, nommé *Rupin* par les historiens européens, était fils de Raymond, comte de Tripoli, fils aîné de Bohémond III, prince d'Antioche, et d'Alix, fille de Rhoupen II, prince de la petite Arménie. Par le droit de sa naissance, il était appelé à gouverner Antioche; mais la mort prématurée de son père, son nom étranger, et les intrigues de son oncle, l'empêchèrent de jouir paisiblement de l'héritage paternel. Il était encore mineur quand son père mourut, en l'an 1200 : celui-ci, en quittant la vie, confia la tutelle, et le gouvernement du comté de Tripoli, à son frère Bohémond, qui en usurpa la possession; et, en l'an 1201, après la mort de son père Bohémond III, il y joignit la principauté d'Antioche, au mépris des droits de son pupille, que Bohémond III avait fait reconnaître en l'an 1200, comme son héritier présomptif, et qui, en cette qualité, avait reçu l'hommage des habitants d'Antioche. Le jeune Rhoupen fut ainsi dépouillé de tous ses biens. Léon, depuis peu déclaré roi d'Arménie par l'empereur Henri VI, prit la défense de son petit-neveu; et le 11 novembre de l'an 1203, il s'empara d'Antioche, qu'il ne garda que trois jours. Il fut plus heureux deux ans après; et Rhoupen fut reconnu prince d'Antioche, par le clergé et par les bourgeois de la ville : la citadelle seule resta au pouvoir de Bohémond, qui fut obligé de se contenter du comté de Tripoli. Cependant, l'an 1208, il parvint à exciter une sédition contre Rhoupen, qui fut contraint de se réfugier auprès de Léon, et de laisser sa principauté à son oncle. Le deuxième exil de Rhoupen fut de huit années, En 1216, des intelligences pratiquées dans Antioche, lui rendirent cette ville; et Léon le couronna solennellement. Tant de bienfaits ne furent payés que d'ingratitude: Rhoupen fut à peine en possession d'Antioche, qu'il chercha les moyens de s'emparer de la personne de Léon, pour envahir ensuite la Cilicie, et la joindre à ses états. Le roi d'Arménie, averti de cette trahison par les Templiers, rentra dans son royaume, indigné de la perfidie de son neveu, qu'il regardait et qu'il traitait comme son héritier présomptif; car il n'avait qu'une fille unique. Depuis lors, il cessa de le soutenir: aussi, en l'an 1219, Bohémond étant parvenu à reprendre Antioche, Rhoupen chercha encore un asile en Arménie; mais Léon, alors au lit de mort, ordonna qu'on le chassât de sa présence. Rhoupen partit pour Damiette, assiégée par les Croisés; et, après la prise de la ville, il obtint de Pelage, légat du pape, un secours de troupes, avec lesquelles il se dirigea vers l'Arménie, pour se mettre possession de la couronne. Ce pays était au pouvoir d'Isabelle, fille de Léon, que les grands de l'état s'étaient empressés de faire déclarer souveraine, quoiqu'elle n'eût que seize ans. Adan, seigneur des côtes de la Cilicie, fut déclaré régent du royaume. En l'an 1220, il fut assassiné par des Ismaéliens: Rhoupen profita de cet événement pour rentrer en Arménie. Il se fit accompagner par sa mère, fille du prince Rhoupen II, comptant que, par elle, il se concilierait plus facilement l'affection des Arméniens. Arrivé à Gorigos, il y fut joint par le baron Bahram, qui épousa la mère de Rhoupen, et par plusieurs autres seigneurs Arméniens. Avec leur secours, il prit les villes de Tarse, et d'Adana, et marcha contre Mamesdia (Mopsueste), où il fut vaincu par le baron Constantin, prince du sang des Rhoupéniens, qui avait remplacé Adan dans la régence. Bientôt assiégé dans Tarse, il y fut pris et mis à mort avec tous ses partisans. Rhoupen ne laissa que deux filles, d'Helvis, fille d'Amauri, roi de Cypre, qu'il avait enlevée, en l'an 1210, à son mari Eudes de Dampierre.

S. M—n.

RHUNKENIUS (David). *Voy.* Ruhneken.

RHYNE (Guillaume Ten), médecin et naturaliste, naquit à Deventer, vers 1640, et fit ses études à Leyde, sous le célèbre Dubois de le Boë (*V.* ce nom, XII, 85). Son amour pour les sciences, et ses talents, l'avaient fait connaître avantageusement, quand il fut nommé médecin de la compagnie hollandaise des Indes-Orientales. Il s'embarqua pour sa destination, dans les premiers mois de l'année 1673, s'arrêta quelque temps au cap de Bonne-Espérance pour observer les productions du pays et les mœurs des Hottentots, et vint enfin à l'île de Java. Bientôt il ouvrit des cours d'anatomie et de médecine à Batavia; et ayant su inspirer à quelques jeunes gens son goût pour l'histoire naturelle, il fit avec eux, tant dans l'île de Java que dans les autres îles de la Sonde, des herborisations, qui produisirent d'abondantes récoltes de plantes inconnues en Europe, où

Ten Rhyne les envoya (1). Dans un voyage qu'il fit au Japon, il traita l'empereur d'une maladie grave, et fut, dit-on, honoré par ce prince du titre de son médecin, circonstance qui est néanmoins contredite par Kæmpfer. A son retour à Batavia, en 1674, Van Rheede (*V.* ce nom, pag. 458, ci-dessus) le prit avec lui pour rédiger son *Hortus Malabaricus.* L'époque de la mort de Ten Rhyne est restée ignorée des biographes. On voit, par le titre de son dernier ouvrage, qu'il était membre du conseil de justice de la compagnie des Indes. Les ouvrages que l'on connaît de lui, sont : I. *Meditationes in magni Hippocratis textum XXIV de veteri medicinâ*, Leyde, 1672, in-12. II. *Excerpta ex observationibus japponicis de fructice thee, cum fasciculo rariorum plantarum in promontorio Bonæ Spei et Sardanhâ sinu, anno* 1673 *collectarum ; atque demùm ex Indiâ, anno* 1677, *in Europam ad Jacób. Breynium transmissarum*, Dantzig, 1678, in-fol.; à la suite du *Plantarum exoticarum centuria prima.* III. *Dissertatio de arthritide; Mantissa schematica de acupuncturâ. Orationes tres: de chymiæ et botanicæ antiquitate et dignitate; de physiognomiâ; et de monstris. Singula ipsius auctoris notis illustrata,* Londres, 1683, in-8°. Sa Dissertation sur la goutte n'offre rien de remarquable ; mais l'auteur l'a fait suivre de ses Observations sur le traitement que les Chinois et les Japonais emploient pour cette maladie, et dont il avait été à même de vérifier les heureux effets : c'est, ou la brûlure par le moxa, ou la ponction des parties gonflées, au moyen d'une aiguille d'or et quelquefois d'argent, dont on fait de légères piqûres sur toute la surface tuméfiée. Les cinq figures qui accompagnent cette curieuse Dissertation, ont été reproduites par Dujardin, dans le tome 1er. de son Histoire de la chirurgie. IV. *Schediasma de promontorio Bonæ Spei et de Hottentotis*, Schafouse, 1686, in-12, de 76 pages. Le Catalogue de Falconet en cite une édit. de Bâle, 1710, in-8°. (*V.* le *Journal des savants*, 1741, pag. 345.) Cet Opuscule fut publié par Henri Screta, qui l'augmenta de quelques notes : il est divisé en 27 chapitres, précédés du voyage de l'auteur au cap de Bonne-Espérance. Chaque chapitre traite de quelqu'un des objets les plus dignes de l'attention d'un naturaliste et d'un observateur. La situation du cap; la zoologie et la botanique; la conformation des Hottentots, leurs mœurs et leurs usages, leur religion, leur gouvernememt, leur industrie, leur médecine et leur langue, y sont décrits séparément, mais d'une manière superficielle et incomplète. L'ouvrage de Ten Rhyne a été traduit en anglais, et inséré dans quelqu'une de leurs grandes *Collections* de Voyages; mais il est devenu inutile depuis que Kolbe, Sparmann, Barrow, etc., ont donné sur le cap de Bonne-Espérance des relations bien plus détaillées. W—s.

RHYZELIUS (ANDRÉ), évêque de Lindkœping, en Suède, né, en 1677, dans un village de Vestrogothie, professa la théologie à l'université d'Abo, et devint aumônier de Charles XII, archidiacre de Lindkœping, et évêque de la même ville. La société royale des sciences d'Upsal le compta parmi ses membres. Il mourut vers 1755. Rhyzelius avait étudié avec beaucoup de soin les langues anciennes et les antiquités de son pays. On a de lui plusieurs ouvrages, dont nous indiquerons les principaux : I. *De sepulturâ veterum Sueo-Gothorum*, in-8°. (Voyez-en l'extrait, dans le *Journal des savants* de 1709, p. 53.) II. *Brontologia theologico - historica*, en suédois, Stockholm, 1721, in-4°. III. *Sueo-Gothia munita*, ou Notice historique des forts, forteresses et châteaux de la Suède, en suédois, Stockholm, 1744, in-8°. IV. *Monasteriologia sueo-gothica*, ou Description des anciens couvents de Suède, en suédois, Lindköping, 1740, in-8°. V. *Mnemonica historiæ Sueo-gothicæ epitome*, ibidem, 1735 - 1751. VI. *Episcopia Sueo-gothica*, ou Chronique des évêques de Suède, en suédois, ibid., 1752, in-4°. VII. *Carmina varia græco-latina*, publiés à différentes époques, à Stockholm et à Lindkœping. VIII. Un grand nombre d'Oraisons funèbres, indiquées dans la *Bibliothèque homilétique* de Stricker, pag. 110 et suivantes. C—u.

---

(1) Il les fit passer, entre autres, à Breyn (*V.* ce nom, V, 571); et celui-ci les publia dans ses Centuries: c'est d'abord une description du camphrier, avec des détails sur la récolte du camphre, accompagnés d'une figure; ensuite viennent des détails précieux sur le theier, la manière d'apprêter ses feuilles, accompagnés de même d'une bonne figure; enfin un Catalogue peu étendu de plantes qu'il avait recueillies au cap de Bonne-Espérance. D—P—S.

RIARIO (Jérome), neveu du pape Sixte IV, seigneur de Forli et d'Imola, de 1473 à 1488, était natif de Savone. A peine Sixte IV fut-il monté sur le trône pontifical, qu'il s'occupa de la grandeur de ses deux neveux. Il destina l'aîné, nommé Pierre, à la carrière religieuse, et le cadet, Jérôme, à l'état militaire. Le premier fut nommé successivement cardinal de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence, et légat du Saint-Siége dans toute l'Italie. Il étalait, dans ses voyages, une magnificence fastueuse, et donna, en 1473, deux festins dont le luxe surpassait tout ce que l'on avait jamais vu en ce genre. La même année, il acheta la ville et la principauté d'Imola, de Taddéo Manfredi, pour le prix de quarante mille ducats ; et il en investit Jérôme Riario, son frère. Peu de temps après son retour de ses voyages, il mourut à Rome, le 5 janvier 1474. Jérôme Riario, devenu seigneur d'Imola, s'était proposé d'envahir les petits états voisins, en profitant tour-à-tour du crédit du pape son oncle, de son habileté dans les intrigues, et de l'obéissance des soldats de l'Église, qu'il commandait. Mais il trouva un obstacle à ses desseins ambitieux, dans l'habileté de Laurent de Médicis, chef de la république florentine, qui ne voulut point lui permettre d'opprimer ou de dépouiller les feudataires de l'Église. Riario, pour s'en venger, entra dans la conjuration des Pazzi, en 1478 ; et, comme Laurent Médicis ne tomba point sous le poignard des conjurés, Riario fut chargé, par son oncle, de lui faire la guerre. Il profita des troupes qu'il avait rassemblées pour surprendre, en 1480, la ville de Forli, souveraineté de la maison Ordelaffi, qui l'avait conservée pendant cent cinquante ans. Quoiqu'il n'eût aucun droit à cette principauté, il n'eut pas de peine à en obtenir l'investiture du pape, son oncle. Cette conquête ne satisfaisait point encore l'ambition de Jérôme Riario. Dans l'espoir de se rendre maître du duché de Ferrare, il engagea Sixte IV, en 1482, dans une ligue avec les Vénitiens, contre le duc Hercule I^er^. d'Este. A la tête de l'armée pontificale, il livra bataille, le 21 août

1482, au duc de Calabre, qui s'avançait au secours du duc de Ferrare; et il le défit complètement à Campo-Morto, près de Velletri. Bientôt après, il changea de système, croyant avoir de plus grands avantages à espérer de la ligue opposée à celle qu'il avait formée. Le 12 décembre 1482, il fit faire la paix entre le pape et le duc de Ferrare; et, le 25 mai suivant, le pape excommunia les Vénitiens, pour les forcer à poser les armes. Jérôme Riario, n'ayant point eu en Romagne les succès auxquels il s'attendait, tourna ses forces contre les barons de Rome. Tandis que L. Colonne, protonotaire apostolique, arrêté par ordre du pape, en 1484, eut la tête tranchée, Jérôme Riario, de concert avec les Orsini, s'empara de Marino, de la Cava et d'autres forteresses possédées par les Colonnes. Mais, pendant qu'il poursuivait ses conquêtes, Sixte IV mourut. Tous les fiefs enlevés aux Colonnes se révoltèrent, à cette nouvelle, contre Jérôme Riario; et celui-ci se vit en butte aux attaques, comme à l'exécration des Romains. Après la mort de son oncle, Jérôme Riario vint s'établir à Forli; et il s'occupa d'orner cette ville, ainsi qu'Imola, de magnifiques édifices. Cependant il y comptait de nombreux ennemis; et, une conjuration s'étant formée, il fut assassiné le 15 avril 1488. Il laissait un fils, nommé Octavien, à qui la valeur de sa mère, Catherine Sforce, fille de Galeas-Marie, duc de Milan, sauva sa principauté. Son neveu, Raphaël Galeotto, connu sous le nom de cardinal Riario, succéda au chapeau du cardinal Pierre, en décembre 1477, chercha (pendant le pontificat d'Alexandre VI) un asile en France (où il avait l'évêché de Treguier), retourna en Italie, fut impliqué dans la conjuration du cardinal Petrucci sous Léon X, qui lui pardonna, et mourut à Naples, le 7 juillet 1521. On prétend qu'il rétablit le premier à Rome le luxe des représentations théâtrales. (*V.* Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi.*) S. S—i.

RIBADENEIRA (Pierre), célèbre jésuite, né à Tolède, le 1er. nov. 1527, fut envoyé fort jeune à Rome, pour y continuer ses études. Admis par S. Ignace au nombre de ses disciples avant même que leur institut eût reçu l'approbation du Saint-Siége, il vint, en 1542, à Paris, suivre les leçons des plus célèbres professeurs de philosophie et de théologie. Il se rendit, trois ans après, à Padoue, où il acheva ses cours, et fut ensuite chargé de professer la rhétorique au collége de Palerme. Son zèle pour l'institut naissant, ses talents et sa piété, le firent chérir de saint Ignace, et des PP. Lainez et Borgia, qui succédèrent au vénérable fondateur, dans le gouvernement de la compagnie : il contribua beaucoup à son établissement dans les Pays-Bas, en Flandre et en Espagne; et il remplit différents emplois tant en Sicile que dans la Toscane et la Haute-Italie. L'affaiblissement de sa santé lui fit demander la permission de retourner à Tolède; et, s'étant rétabli, il se rendit à Madrid, pour recueillir les matériaux d'un ouvrage qui devait faire connaître les services des Jésuites en Espagne et dans les Indes. Il était occupé de ce travail, quand il mourut, le 1er. octobre 1611, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le P. Mariana, son confrère et son ami le plus intime, a consacré le souvenir de ses vertus, par une épitaphe insérée dans la *Bibl. soc. Jesu*, p. 694. C'était un homme d'un zèle infatigable, mais d'une crédulité quelquefois puérile. Outre divers ouvrages ascétiques et des *Traductions* espagnoles de plusieurs *Opuscules* d'Albert-le-Grand et de saint Augustin, on a du P. Ribadeneira : I. Les *Vies de saint Ignace, du P. Lainez, d'Alph. Salmeron, et de saint François Borgia ;* ces Vies, imprimées séparément, ont été réunies dans l'édition de Madrid, 1594, in-fol. Ribadeneira traduisit la Vie de saint Ignace en latin (1): elle a été vivement critiquée par les protestants, entre autres par Simon Stenius, qui la fit réimprimer, en 1598, in-8°., avec des Notes très-piquantes ; le malin éditeur s'était caché sous le nom de *Christianus Simo Lithus :* il fut réfuté par le P. Gretser, auquel il répondit; et cette querelle produisit, de part et d'autres, divers écrits, maintenant oubliés. Les *Vies* des PP. Lainez et Borgia, traduites en latin par André Schott, l'ont été depuis en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt. II. Une *Histoire du schisme d'Angleterre*, Valence, 1588, in-8°. Elle a été traduite en latin ; on y trouve plusieurs particularités que Nic. Saunders (ou *Sanderus*) n'avait pas connues ou qu'il avait négligé de recueillir. III. Le *Prince chrétien*, Anvers, 1597, in-8°.; c'est une réfutation du *Prince* de Machiavel : il a été traduit en latin, Anvers, 1604, et en français par Balinghem, Douai, 1610, in-8°. Cet ouvrage contient bien des propositions hasardées. L'Étoile en a rapporté quelques-unes dans le *Journal de Henri IV*, tome iv, 138 et suiv. IV. La *Fleur des Vies des saints*, Madrid, 1599-1610, 2 vol. in-fol. ; réimprimée plusieurs fois à Madrid, et à Barcelone, et traduite cinq ou six fois en français. C'est une compilation des récits des anciens légendaires, dans le goût de celle qu'avait publiée Jacques de Voragine (*Voy*. ce nom): quoique élégamment écrite dans sa langue originale, elle est tombée tout-à-fait dans l'oubli, même en Espagne, depuis les utiles travaux des Bollandistes (*Voyez* Bollandus). C'est après avoir lu les fables rapportées dans cette légende par Ribadeneira, qu'Abel Servien ne le nommait plus que le P. *de Badinerria*. V. Un *Traité de l'institut de la société de Jésus*, Madrid, 1605, in-4°., en espagnol : c'est une apologie de l'ordre. VI. *Catalogus scriptorum societatis Jesu*, Anvers, 1608, in-8°. Ce volume contient la liste des écrivains de la société, par ordre alphabétique de leurs noms de baptême, avec les titres de leurs ouvrages imprimés ou manuscrits ; deux tables fort commodes, l'une des noms propres, et l'autre des matières ; la liste des provinces de la société, avec les colléges et les maisons qui en dépendent ; et enfin la Notice des jésuites morts pour la foi. Il fut réimprimé à Lyon, en 1609, augmenté des articles des jésuites français que Ribadeneira n'avait pas connus ; et ensuite à Anvers, en 1613, par les soins du P. Schott, avec de nouvelles additions. Les PP. Alegambe et Southwell ont refondu le travail du P. Ribadeneira, avec d'importantes additions, jusqu'en 1643, et le second, jusqu'en 1676 (*Voy*. Alegambe et Southwell). W—s.

RIBALLIER (Ambroise), syndic de la faculté de théologie de Paris, né dans cette ville, en 1712, fut fait docteur de Sorbonne, et procureur, puis grand-maître du collége Mazarin. La faculté de théologie de Paris avait été en proie à quelques troubles qui avaient engagé le gouvernement à suspendre l'élection d'un syndic, et à désigner lui-même provisoirement un docteur pour remplir cette place. Gervaise, qui en faisait les fonctions, étant mort en 1765, le roi nomma l'abbé Riballier pour le remplacer. La faculté réclama; mais Riballier resta jusqu'à sa mort syndic provisoire. On l'avait jugé propre, par sa douceur et son esprit conciliant, à diriger la faculté avec prudence. Placé dans des circonstances difficiles, il eut à combattre à-la-fois les philosophes et les jansénistes; et les uns et les autres l'ont fort mal traité. Ayant été obligé de se prononcer contre le livre de *Bélisaire*, on sait à quel point Marmontel, Voltaire, et tous leurs amis, se vengèrent par des plaisanteries, tantôt sur toute la Sorbonne, tantôt sur le syndic. Riballier publia une *Lettre d'un docteur à un de ses amis, au sujet de Bélisaire*, 1768, in-12. Il eut aussi part aux autres censures portées de son temps contre les livres philosophiques. Chargé, en 1768, d'approuver, comme censeur royal, une collection de thèses soutenues en pays étrangers, et qui favorisaient les opinions nouvelles, il y joignit des notes où il s'efforçait de corriger des expressions dures, et des principes outrés de ces thèses. Il paraît que l'abbé Legrand l'aida dans ce travail (*Voy.* LEGRAND (Louis), XXIII, 576); et ils répondirent, par des lettres imprimées, aux critiques que l'on fit de leurs notes: ils s'attachaient surtout à montrer combien le système des Augustiniens était différent de celui des appelants. Une autre dispute dans laquelle Riballier se trouva engagé, vint à l'occasion d'un procès entre le chapitre et le curé de Cahors. Le chapitre, dans un Mémoire, avait traité de chimérique la prétention qu'avaient les curés d'être de droit divin, et de succéder aux soixante-douze disciples. Les curés répondirent par un écrit, et consultèrent la Sorbonne, où deux docteurs, Xaupi et Billette, donnèrent une décision en leur faveur. D'un autre côté, Riballier et Legrand, dans leur consultation, du 14 avril 1772, tout en reconnaissant que les curés sont de droit divin, furent d'avis que ceux de Cahors avaient montré des prétentions exagérées. L'évêque de Cahors se plaignit de la première décision; et Riballier, en rendant compte de ces plaintes à la faculté, provoqua l'examen du Mémoire de Xaupi et Billette, qui fut censuré. Le parti janséniste se déclara vivement pour ces deux docteurs, et accusa Riballier d'avoir mis de la partialité et de la précipitation dans cette affaire. Mey et Piales donnèrent des consultations en faveur de Xaupi, qui adhéra cependant à la censure. Riballier fut un des quatre théologiens que s'adjoignit la commission d'évêques et de magistrats créée, en 1766, pour l'examen des ordres réguliers; et il publia sur ces matières une *Lettre à l'auteur du Cas de conscience sur la réforme des réguliers*, 1768, in-12; et un *Essai historique et critique sur les priviléges et exemptions des réguliers*, 1769. Ce docteur était un homme estimable par ses principes et ses talents; il usa avec modération de l'influence que lui donnait sa place. Il jouissait, depuis

---

(1) L'édition latine d'Anvers, 1610, in-fol., est ornée de très-belles estampes qui la font rechercher des amateurs.

1768, de l'abbaye de Chambon, au diocèse de Poitiers, et mourut au mois d'août 1785. La faculté eut enfin après lui la liberté de se choisir elle-même un syndic; et les docteurs nommèrent l'abbé Bérardier, docteur de Navarre, et principal du collége Louis-le-Grand. — Un frère de Riballier, employé dans les fermes à Soissons, a composé quelques ouvrages cités dans le *Dictionnaire des anonymes*. P—c—t.

RIBALTA (Francisco), peintre espagnol, né à Castellon de la Plana, en 1551, vint très-jeune à Valence, pour se livrer à l'étude de la peinture. Devenu amoureux de la fille de son maître, il la demanda en mariage: mais le père la refusa, sous prétexte que ce jeune homme n'était point assez habile dans son art. Ce refus détermina Ribalta à se rendre en Italie, après avoir reçu de sa maîtresse l'assurance qu'elle attendrait son retour. Pendant son séjour à Rome, Ribalta fit une étude aprofondie des ouvrages de Raphaël, des Carraches, mais surtout de Sébastien del Piombo, dont il copia plusieurs fois les productions. Après s'être ainsi perfectionné dans les parties essentielles de son art, il se hâte de revenir dans sa patrie; se présente chez son ancien maître, qui était absent; entre dans l'atelier, et aperçoit sur le chevalet un tableau récemment esquissé; il prend les pinceaux, et termine le tableau. Le maître rentre: il demeure frappé d'étonnement à l'aspect de cet ouvrage, et dit à sa fille: « C'est à un ar» tiste semblable que je te marierais » volontiers, et non à ce misérable » Ribalta. — Eh bien, mon père, » c'est Ribalta lui-même, lui ré» pond sa fille. » Cette aventure se divulgua bientôt; et le mariage fut conclu. Ribalta ne tarda pas à se faire une grande réputation dans Valence et dans tout le royaume. Il exécuta, pour l'archevêque don Juan de Ribera, une *Cène*, que ce prélat destinait pour le maître-autel du collége de *Corpus Christi*. Vincent Carducho, sur la réputation de ce tableau, vint exprès à Valence, et fut tellement dans l'admiration, qu'il en fit une copie pour un couvent de religieuses de Madrid; mais, malgré tout son talent, il ne put atteindre à la perfection de l'original. La plupart des églises de Valence furent ornées des tableaux de Ribalta, qui en enrichit également sa ville natale. Tolède, Ségorbe, Saint-Ildéfonse, Madrid et quantité d'autres villes voulurent avoir de ses productions. Les qualités qui distinguent cet artiste sont un bon goût de dessin, un air de noblesse et de grandiose peu ordinaire chez les artistes de sa nation, et qu'il avait puisé en Italie. La composition est une des parties les plus remarquables de son talent; et, ce qui est également rare parmi ses compatriotes, il était grand anatomiste. Sa couleur, qui offre quelquefois de la dureté, est en général bien empâtée et naturelle. Le Musée du Louvre a possédé deux ouvrages de ce maître, représentant l'un *Saint Pierre*, et l'autre son fameux tableau de la *Cène*. Ils ont été rendus, en 1815, à S. M. C. Ribalta mourut à Madrid, le 12 janvier 1628. — Juan de Ribalta, fils et élève du précédent, né à Valence, en 1597, manifesta, au sortir de l'adolescence, les dispositions les plus rares. A l'âge de dix-huit ans, il exécuta le magnifique *Calvaire de San-Miguel de los Reyes*, qui, depuis, a été transporté à Valence. Cette production est remarquable sous tous les rapports; et l'on ne pourrait croire qu'un ouvrage aussi parfait fût sorti de la main d'un si jeune artiste, si l'inscription qu'il y a mise ne faisait connaître d'une manière incontestable l'époque à laquelle il a été peint. Il n'a voulu éluder aucune des difficultés, pour avoir le mérite de les vaincre toutes. Don Jacques de Vich, amateur éclairé, lui commanda une suite de portraits des hommes célèbres nés à Valence. L'artiste ne put en exécuter que trente-un, que Jacques de Vich légua au monastère de Saint-Jérôme, avec les figures de *Saint Pierre*, de *Saint Jacques*, du *Bon Larron*, de *Saint Augustin*, de *Saint Sébastien*, de *Saint Isidore*, et deux autres tableaux représentant, le premier un *Plat de Poissons;* le second des *Mendiants qui jouent aux cartes*, tous peints par Ribalta. Il y joignit en outre une *Sainte Cécile*, peinte par les deux Ribalta, père et fils. On a souvent confondu les productions de ces deux artistes, qui peignaient avec un égal talent. Cependant on remarque, dans celles du fils, une touche plus légère et une couleur plus suave. Il serait devenu un des plus grands artistes de l'Espagne, s'il n'était mort ayant à peine atteint sa trentième année. Il faisait aussi très-bien les vers. P-s.

RIBAS Y CARASQUILLAS (Jean de), dominicain, né à Cordoue, en 1612, se fit une grande réputation comme prédicateur, et enseigna long-temps, avec succès, la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Paul, à Cordoue. Il fut nommé directeur des études dans toute l'Andalousie, et mourut dans sa ville natale, le 4 novembre 1687, regretté de ses confrères, qui publièrent un *Recueil*, in-4°., de vers et de discours à sa louange. Outre quelques *Sermons* et des *Opuscules ascétiques*, sans intérêt, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. ord. Prædicat.* des PP. Quetif et Échard, II, 712, on lui attribue: I. *Teatro jesuitico, apologetico discurso, con saludables y seguras dotrinas necesarias à los principes y señores de la tierra*, Coïmbre, 1654, in-4°., de 176 p.; trad. en hollandais, Amsterdam, 1683, in-8°. Cet ouvrage parut sous le nom du *Dottor Francescon de la Piedad*. C'est la satire la plus virulente que l'on connaisse contre les jésuites, auxquels l'auteur reproche les vices et les désordres les plus honteux. (Voy. le *Dictionnaire des livres condamnés*, par M. Peignot, II, 154.) Elle fut brûlée par ordre de l'inquisition, et supprimée avec le plus grand soin. Vogt n'en connaissait qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque du Roi, le même qu'avait eu Letellier, archevêque de Reims (Voy. Vogt, *Catal. libror. rariorum*, pag. 364); mais, depuis, on en a vu passer quelques autres dans les ventes, à Paris, où ils ont été portés à des prix très-considérables (*V.* Brunet, *Manuel du libraire*, au mot *Piedad*). Cet ouvrage, oublié maintenant, fit beaucoup des bruit dans le temps des querelles des jansénistes et des molinistes: il fut attribué, par le P. Th. Raynaud, à Ildefonse de saint Thomas, dominicain et évêque de Malaga; mais ce prélat l'a désavoué dans un ouvrage intitulé, *Querimonia catholica*, Madrid, 1686, in-12, (qu'il est bon, dit M. Brunet, de réunir au *Teatro*) et, persuadé que cette production ne pouvait être sortie que de la plume d'un protestant, il en a chargé Jurieu. Les soupçons s'étaient portés aussi sur le P. Ribas; et, malgré son constant désaveu, l'abbé Goujet persiste à le regarder comme le véritable auteur de cette satire, et a rassemblé, dans une courte Notice sur ce religieux, tous les motifs qui peuvent faire prévaloir son sentiment (Voy. l'art. *Ribas*, dans le *Dict.* de Moreri, ed. de 1759). II. *Sueldo al Cesar y a Dios su gloria*, 1663, in-fol.; sous le nom de D. Joseph de Zais, chapelain. Dans cet ouvrage, le P. Ribas prouve que c'est à tort qu'on a voulu ravir à saint Thomas d'Aquin, la Chaine d'or (*Catena aurea*), pour en faire honneur au P. Salomon Carbonnet, franciscain. III. *Barragan Botero;* c'est encore un ouvrage contre les jésuites, moins violent et moins connu que le *Teatro.* Philippe IV, selon Goujet, le trouvait si plaisant, qu'il se le faisait lire après dîner, par forme de récréation. W—s.

RIBAULT (Jean de), navigateur, né à Dieppe, servit dès son jeune âge, dans la marine, et y acquit beaucoup d'expérience. L'amiral Coligni ayant fait goûter à Charles IX le projet de fonder une colonie dans la Floride, où aucune puissance européenne n'en avait à cette époque, chargea de l'exécution de ce plan Ribault, zélé calviniste; car il desirait que l'établissement pût servir d'asile aux protestants. Ribault partit de Dieppe, le 18 fév. 1562, avec deux roberges (bâtiments qui différaient peu des caravelles espagnoles). Il avait des équipages choisis, et plusieurs volontaires, parmi lesquels se trouvaient des gens de bonne maison et de vieux soldats. Ayant navigué pendant deux mois sans tenir la route accoutumée des Espagnols, il attérit à 30° de latitude, près d'un cap qu'il appela le cap Français. La côte était plate et boisée. Il se dirigea vers le nord, et entra dans un fleuve, sur les bords duquel il fit élever, avec le consentement des habitants, une colonne aux armes de France. Le 1er. mai, on vit un autre fleuve, qui reçut le nom de ce mois. Tous ceux que l'on rencontra ensuite furent nommés d'après les noms des rivières de France. Ribault cherchait celui auquel les Espagnols avaient appliqué la dénomination de Jourdain. Il avait aussi besoin d'en trouver un dont l'embouchure lui offrît un havre pour ses vaisseaux. L'ayant découvert par 32° de latitude, il l'appela Port-Royal. Le fleuve se partageait en deux bras: le moins considérable eut le nom de Chenonceau. On construisit, sur une île, une redoute, qu'il appela *Charles-Fort*, la première forteresse que les Français aient eue dans l'Amérique septentrionale. Ribault y laissa une garnison, puis leva l'ancre, et continua de faire route au nord-est. A quinze lieues de Port-Royal, il reconnut une rivière qui n'avait qu'une demi-brasse d'eau à son embouchure. « Là les Français se trouvèrent » en peine, disent les historiens, et » ne savaient que faire, ne trouvant » que six, cinq, quatre et trois brasses d'eau, encore qu'ils fussent six » lieues en mer. » Ribault, ayant consulté ses officiers, revint en France; il rentra, le 20 juillet, dans le port de Dieppe. En 1565, Coligni, prévenu contre Laudonnière, qui commandait en Amérique, donna ordre à Ribault d'y retourner. Celui-ci partit avec sept vaisseaux, et, après une traversée longue et pénible, arriva, le 28 août, au fort Caroline, construit sur les bords de la rivière de Mai. Les Indiens, qui le reconnurent, lui firent un accueil amical. Il se préparait à augmenter les ouvrages du fort, lorsque, le 4 septembre, parut une escadre espagnole, commandée par Pédro Menezez. Quoique l'on fût en paix, ce dernier attaqua quatre bâtiments français, mouillés à l'entrée du fleuve. Ceux-ci, voyant leur infériorité, filèrent leurs câbles, et gagnèrent le large. Menezez, les ayant poursuivis inutilement, revint vers le fort. La bonne contenance des gens qui garnissaient le rivage, et qui tirèrent sur ses vaisseaux, lui fit craindre d'être pris entre deux feux. Il s'éloigna donc, et entra dans un fleuve plus au sud. Les navires français, qui s'étaient écartés, l'y suivent, observent sa position, et, le 8, vont en instruire Ribault. Chacun était d'avis de se fortifier sans relâche à Caroline, et d'envoyer, par terre, un gros détachement pour tomber sur les Espagnols, avant qu'ils eussent pu se retrancher. Ribault, n'écoutant qu'une bravoure téméraire, voulut aller combattre les Espagnols, avec ses quatre plus grands vaisseaux: malgré les remontrances de Laudonnière et des principaux officiers, il emmena la plus grande partie de la garnison. Au moment où il s'approchait de l'ennemi, un coup de vent de nord le força de s'éloigner de la côte. La tempête dura jusqu'au 23 septembre, et jeta les navires de Ribault sur des rochers, à plus de cinquante lieues dans le sud : tous furent brisés; la plus grande partie des équipages se sauva. On parvint, après des fatigues inouies, à gagner les environs du fort Caroline. Trompés par les assurances d'amitié et les serments des Espagnols, les Français se fièrent à eux : ils furent tous égorgés. Quelques historiens rapportent que Ribault fut écorché, et que sa peau fut envoyée en Europe. Les récits des Français et ceux des Espagnols diffèrent sur les détails de cette catastrophe; mais il résulte de tous leurs rapports qu'il fut, ainsi que ses compagnons d'infortune, traîtreusement assassiné. Les événements de la vie de Ribault sont racontés par Basanier, dans l'*Histoire de la Floride* (*V.* LAUDONNIÈRE). Sa mort fut vengée par Gourgue (*V.* ce nom, XVIII, 195). Indépendamment de tout ce qui est relatif à l'expédition des Français, l'*Histoire de la Floride* contient beaucoup de renseignements curieux sur la nature du pays, ses productions et ses habitants. D'autres relations de ces entreprises des Français avaient été publiées avant le livre de Basanier, telles que: *De navigatione Gallorum in terram Floridam deque clade*, *anno* 1565, *ab Hispanis acceptâ*, *autore Levino Apollonio Gandabrugensi*, Anvers, 1578, in-8°. Urbain Chauveton joignit à ses traductions latine et française de l'*Histoire du Nouveau-Monde*, de Benzoni, un *Brief Discours et histoire d'un voyage de quelques François en la Floride*, *et du massacre exécuté par les Espagnols*, *l'an* 1565, *ensemble une requête présentée au roi Charles IX*, Paris, 1578 et 1579, in-8°. Tous ces voyages sont aussi décrits dans le premier livre de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Lescarbot. Le récit de la seconde expédition, celle de Laudonnière, et celui de la catastrophe de Ribault, insérés par de Bry dans la deuxième partie de ses *Grands voyages*, ont été rédigés par Jacques Le Moyne, peintre dieppois, qui avait reçu ordre de dessiner les côtes où l'on aborderait, d'observer la situation des villes, le cours et la profondeur des fleuves. Il assure avoir rempli avec toute l'exactitude dont il était capable, la mission dont on l'avait chargé. Arrivé en Angleterre avec Laudonnière, il s'occupa de la relation de son voyage, ainsi que des dessins destinés à l'accompagner. Théodore de Bry l'ayant trouvé à Londres, en l'année 1587, l'entendit souvent parler de ses voyages, de ses manuscrits et de ses dessins : il le vit mourir, et acheta de sa veuve ses productions. Les héritiers de Bry réimprimèrent, dans la sixième partie de leur collection, à la suite de l'histoire de Benzoni, le récit de l'expédition de la Floride, et la traduction de la requête présentée à Charles IX, tels qu'on les trouve dans l'édition latine donnée par Chauveton. Le Recueil de Bry contient aussi une *Description topographique de la Floride*, qui n'est qu'une compilation. Camus, auquel on doit une partie de ces détails, fait, sur ces différentes narrations, une observation très-judicieuse. « Il résulte de leur examen, dit-il, que » le but principal des expéditions » faites à la Floride, et particulièrement des trois premières, était de » rechercher les riches mines que » l'on supposait exister au nord de » l'Amérique. Ceux qui s'embarquaient, n'étaient que des aventuriers qui avaient envie de faire » fortune. De là le mécontentement » qui se manifestait lorsqu'on ne » trouvait pas de trésors, l'insubordination et l'indiscipline, les » conspirations même contre les » chefs des expéditions. De là aussi » la multiplicité des relations d'expéditions dans lesquelles se trouvaient engagées plusieurs personnes capables de les écrire. » La ressemblance du nom du fort Caroline avec celui d'un des états de l'Union, situé sur la même côte, a fait supposer à tort que le dernier devait cette dénomination aux Français. On se convaincra que cette opinion est erronée, en observant que le fort Caroline fut bâti à l'embouchure de la rivière de Mai (nommée ensuite *Saint-Augustin*, et aujourd'hui *Saint-Jean*). Le Cap-Français est la pointe de terre qui, au-dessus de la ville de Saint-Augustin, s'avance au sud. *Charles-Fort* était sur l'île que l'Édisto, rivière de la Caroline méridionale, forme à son embouchure. E—s.

RIBERA (Anastase-Pantaléon de), poète castillan, pourrait être appelé le *Scarron* de l'Espagne. Il naquit à Saragoce, en 1580; étudia d'abord pour entrer dans l'état ecclésiastique, se fit moine; et, avant de finir le noviciat, quitta son couvent, et devint littérateur. Ribera prit ensuite le parti des armes, et se distingua en 1604 à la prise d'Ostende. Il y reçut plusieurs blessures; son humeur était si joviale, même dans les moments les plus douloureux, que le chirurgien qui le pansait, et qui ne pouvait pas s'empêcher de rire à ses bons mots, déclara qu'il ne le soignerait plus, s'il ne faisait pas trêve à ses plaisanteries; car elles détournaient son attention du soin qu'exigeait le pansement. Au retour de la guerre, Ribera se consacra tout entier à la poésie, et entra, comme secrétaire, chez le duc de Medina-Sidonia, qui fut son constant protecteur. Ses poésies sont pleines d'esprit et de sel. Il était très-enclin à la satire; et il s'amusait à mettre en vers toutes les historiettes et anecdotes galantes de la cour et de la ville. Sa gaîté lui donnait entrée dans les maisons les plus illustres, où il amusait par ses saillies. On en avait fait un *Recueil*, imprimé à Madrid, vers 1630, et qui est devenu très-rare. Ribera excellait dans la *Romance* et les *Redondilles* (couplets de cinq vers de huit syllabes), et il y tournait en ridicule tous les vices et les travers qui le frappaient. Pendant quelques mois, il fut admis au nombre des beaux-esprits qui composaient, en grande partie, la cour de Philippe IV; mais, s'étant permis une plaisanterie un peu trop vive sur un des seigneurs les plus aimés du roi, l'entrée du palais lui fut interdite. Il mourut peu de temps après, en avril 1629, à l'âge de quarante-neuf ans. Ses *Poésies* furent imprimées à Saragoce (1), en 1634, et à Madrid, en 1646, 2 vol. in-8°.

B—s.

RIBERA. *V.* ESPAGNOLET.

RIBIT (JEAN), en latin *Ribittus*, philologue, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements très-incomplets, florissait vers le milieu du seizième siècle. Quelques biographes disent qu'il était de Savoie; mais Conrad Gesner, son ami le plus intime, lui donne le titre de Français (*natione Gallus*). Il était très-savant dans les langues anciennes; et il remplaça Gesner, vers 1541, dans la chaire de grec au collége de Lausanne. Ribit a traduit en latin quelques *Opuscules* de Xénophon: le *Traité des impôts*, ou Moyen d'augmenter les revenus de l'Attique; *Hipparque*, ou du gouvernement de la cavalerie, et le *Sympose*, ou Banquet des philosophes. Ces versions de Ribit ont été insérées dans les éditions grecques et latines des OEuvres de Xénophon. On lui doit une *Edition* grecque de Lucien, Bâle, Isingrin, 1545, 2 vol. in-8°., avec une *Préface* latine, dans laquelle il apprécie, avec autant de goût que d'érudition, le mérite de cet écrivain, qu'il conseille de mettre entre les mains des jeunes gens. Il a traduit en latin un *Recueil* de sentences tirées des Pères grecs, par Antoine, surnommé *Melissa*, moine du neuvième ou du dixième siècle. Gesner publia cette version, avec celle qu'il avait faite lui-même d'un Recueil du même genre, d'un moine nommé Maxime, sous ce titre: *Sententiarum sive capitum theologicorum præcipuè ex sacris et profanis libris, tomi tres*, Zurich, 1546, in-fol.; Anvers, 1560, in-12. Enfin on a de Ribit deux Opuscules: *Explanatio loci ad Hebræos VII: lex nihil perfecit*, Bâle, 1554, in-8°. — *Disputatio an Judas cœnæ Domini interfuerit*, ibid., 1555, in-8°. On conserve, parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, sous le n°. 8641, un *Recueil de Lettres* de J. Ribit à ses amis, presque toutes en latin, et la plupart datées de Lausanne; il y en a en français et en grec: le tout forme un petit volume in-4°. On ne sait sur quel fondement Fabricius (*Biblioth. græca*, VIII, 822) dit que Ribit était Savoisien: rien ne l'indique dans les titres et dans les préfaces de ses ouvrages, où l'on voit qu'il habitait Lausanne et Zurich. L'Estoile, ou du moins l'un de ses éditeurs (1), parle d'un Jean Ribit, professeur de théologie à Genève, et qui fut le père du fameux empirique Roch Lebaillif, sieur de la Rivière, premier médecin de Henri IV (*V*. Rivière) : peut-être est-ce le même personnage ; cependant on ne trouve point ce nom dans la liste des professeurs qu'a donnée M. Picot, à la tête de son Histoire de Genève, 3 vol. in-8°. W—s.

---

(1) Le *Dictionnaire historique* fait un étrange anachronisme, quand il dit que ces poésies furent recueillies par Pellicer, *ami de l'auteur;* ce savant éditeur étant né 109 ans après la mort de Ribera.

(1) *Journal de Henri III*, t. v, p. 394, Remarque sur le chap. 2 de la *Confession de Sancy*. Voy. *l'Anti-Cavalier genevois*, imprimé en 1606 p. 42, où ce qui est dit de J. Ribit paraît extrait des registres de l'université.

RICARD (Dominique), chanoine honoraire d'Auxerre, naquit à Toulouse, le 23 mars 1741, de parents pauvres, qui le confièrent à un religieux de cette ville, pour diriger sa première jeunesse. Ricard avait été son disciple, il devint son ami; et, jusqu'à la mort de cet homme respectable, il entretint avec lui une correspondance suivie, monument de reconnaissance et d'un attachement qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Entraîné par un goût dominant vers l'étude, Ricard devint, en quelque sorte, son propre ouvrage. Il était bien jeune encore, et déjà reçu bachelier à l'université de Toulouse, lorsqu'il fut nommé professeur d'éloquence au collége d'Auxerre. En 1766, à peine âgé de vingt-cinq ans, il fut choisi pour prononcer l'*Eloge funèbre* du Dauphin, en présence de toutes les autorités de la ville. Cet Éloge fut imprimé la même année à Auxerre, in-4°. En 1770, l'abbé Ricard prononça, devant les magistrats et le clergé de la même ville, un Discours latin sur le mariage du nouveau Dauphin (depuis Louis XVI). Ce Discours éloquent, dans lequel on trouve d'excellentes maximes d'état, et des portraits habilement tracés de plusieurs souverains et ministres du temps, fut imprimé à Auxerre, in-4°., sous ce titre : *Oratio gratulatoria in Nuptias*, etc. Les querelles religieuses qui, depuis un siècle, agitaient le clergé, la cour et le parlement, étendirent leur funeste influence sur le collége d'Auxerre. Le bureau d'administration changea les professeurs, sous prétexte qu'ils n'étaient pas maîtres-ès-arts de l'université de Paris, ce qu'à la vérité prescrivaient des lettres-patentes de 1763; mais une déclaration du roi (1764) portait que le changement n'aurait lieu à Auxerre, qu'en cas de vacance des places. On chercha donc un prétexte, plutôt qu'on ne suivit une loi. Un procès s'engagea (1772) entre les professeurs du collége et le bureau d'administration, qui comptait dans son sein l'évêque et le sieur Choppin, conseiller au bailliage d'Auxerre. On trouve, dans le quatrième volume de la *Bibliothèque historique de la France*, l'indication détaillée de 12 Consultations ou Mémoires publiés dans cette affaire. Le collége d'Auxerre ne tarda pas à être supprimé. L'abbé Ricard vint se fixer à Paris, où il se chargea de l'éducation du fils du président de Meslay. Nul ne connaissait mieux que lui la division et l'emploi du temps : il sut mener de front avec les soins de l'éducation qui lui était confiée, de profondes études, et des relations de société qui s'étendirent rapidement. Les ouvrages des anciens avaient toujours eu pour l'abbé Ricard un charme inexprimable. Il regardait les auteurs modernes comme des héritiers qui faisaient valoir le fonds qu'on leur avait laissé, qui le retravaillaient sans cesse, et dont l'art consistait moins à créer de nouvelles richesses, qu'à s'approprier, souvent avec avantage, celles de leurs devanciers. Aucun des grands auteurs de la Grèce et de Rome ne lui fut étranger; mais Plutarque était devenu son ami : il le relisait sans cesse, comme s'il eût retrouvé son propre caractère et ses mœurs dans le sage de Chéronée. Bientôt il conçut le projet de le traduire en entier; et parmi les savants dont les conseils l'encouragèrent, nous citerons Mme. de La Ferté Imbault, qui avait extrait de Plutarque un recueil de Maximes, bien digne des honneurs de l'impression. Il n'existait d'autre traduction complète des œuvres morales, que celle d'Amyot. Sans doute la réputation de cet auteur, qui écrivait un siècle avant que la langue française eût été fixée, pouvait effrayer un nouveau traducteur. Mais, si la naïveté charmante du langage d'Amyot peut plaire encore, de nos jours, aux oreilles accoutumées à la prose de Pascal et de Fénélon, et sensibles à l'harmonie des vers de Racine et de Despréaux, il faut avouer qu'une lecture suivie de Plutarque, n'est pas soutenable en une langue déjà vieillie dans l'expression et dans le tour, et qu'on ne peut souvent entendre qu'à l'aide d'un vocabulaire. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'Amyot travailla sur des éditions grecques dont le texte était si fautif, que Meziriac, (dit Pellisson dans son Histoire de l'académie française), avait remarqué *en divers passages de la traduction d'Amyot, jusqu'au nombre de deux mille fautes très-grossières, de diverses sortes*. C'est donc Amyot, et non Plutarque, qu'on aime à lire dans cette antique version, dont le style semble avoir un charme qui subsiste toujours. Dans le siècle de Louis XIV, deux académiciens (Tallemant et Dacier) pensèrent que les Vies de Plutarque pouvaient encore être traduites avec succès. Mais la version de Tallemant ne fut pas plus fidèle que celle du grand aumônier de Charles IX; et la dureté de sa plume le fit appeler par Despréaux : *Le sec traducteur du français d'Amyot*. Quant à la version de Dacier, elle fut reconnue plus exacte; mais, écrite sans chaleur et sans vie, elle justifie ce mot, *qu'il connaissait tout des anciens, hors la grâce et la finesse.* Une bonne traduction de Plutarque manquait donc encore à la littérature française, lorsque, vers la fin du dix-huitième siècle, l'abbé Ricard se sentit la force de l'entreprendre. Il travailla sur des éditions plus correctes, et eut à sa disposition les manuscrits précieux que Louis XIV avait fait acheter à grands frais, dans le Levant, et qu'on trouve à la bibliothèque du Roi. Le premier volume des *OEuvres morales* parut en 1783 : « J'ose vous prédire, lui écrivit » Dusaulx, traducteur de Juvénal, » que vous fournirez glorieusement » la carrière immense dans laquelle » vous vous êtes jeté avec tant de » courage. On dira, quelque jour, le » *Plutarque de Ricard*, comme on » a dit jusqu'à présent le *Plutarque* » *d'Amyot*. » La traduction entière des *OEuvres morales* (17 vol. in-12) ne fut terminée qu'en 1795. (1)

---

(1) Le renvoi qui se trouve à l'article PLUTARQUE nous impose l'obligation de faire connaître rapidement en quoi consistent les ouvrages de cet écrivain. La grande variété des objets traités dans ce qu'on appelle les *OEuvres morales*, les a fait diviser en plusieurs classes; et l'abbé Ricard en a établi dix : I. *Traités de pure morale* : ce sont les plus intéressants et les mieux écrits. On distingue celui qui a pour titre de l'*Éducation*, et où, dans un court espace, se trouve rassemblé ce qu'on peut dire de mieux sur ce sujet important. Les traités sur la *Manière d'écouter*, sur le *Discernement entre le flatteur et l'ami*, contiennent d'excellents préceptes. On trouve dans le traité sur le *Jugement des progrès qu'on a faits dans la vertu*, des règles sevères et une morale sublime. La *Consolation* à Apollonius, sur la mort de son fils; la Lettre de *Consolation* à sa femme, sur la mort de sa fille, offrent partout l'alliance honorable des talents et des vertus domestiques. Les *Préceptes du mariage* sont un beau traité de morale et même de médecine. Le *Banquet des sept sages* contient de bonnes maximes de politique et de morale : mais la réputation des convives semblait promettre des questions plus importantes que celles qu'ils agitent. Les traités de la *Tranquillité de l'ame*; sur les *Délais que la justice divine apporte à la punition des coupables*; sur l'*Enseignement de la vertu*; sur la *Vertu morale*; sur la *Colère*; la

Les quatre premiers volumes des *Vies* furent imprimés aux frais de l'abbé Ricard, dans des temps difficiles (1798-1799). Ce ne fut qu'après vingt années d'un travail opiniâtre, qu'il termina, avec sa vie, la version entière de son auteur, en 30 volumes in-12. Les tomes V et VI des *Vies* parurent en 1802. Les tomes VII à XIII et dernier furent livrés au public après sa mort (1803). Les Notes qui accompagnent partout le texte de Plutarque, sont une mine féconde de saine critique et d'érudition ménagée avec goût. Plutarque avait jugé trop sévèrement quelques écrivains de l'antiquité, surtout les poètes les plus célèbres : Ricard n'a pas craint de réformer les jugements trop passionnés du philosophe de Chéronée. Les Notes qui sont jointes aux traités obscurs et difficiles sur les *Oracles* et sur l'*Inscription du temple de Delphes*, suffiraient pour faire apprécier la vaste et sage érudition du traducteur. Les amis de l'abbé Ricard reconnurent qu'il s'était peint lui-même, sans le vouloir, en traçant le portrait de Plutarque, dans l'excellente Vie de cet écrivain, qui, après avoir écrit celles de tant d'hommes célèbres, n'avait pas jusqu'alors trouvé un historien digne de lui : « Il conserva toujours, dit Ricard, » la modération dans la sagesse, qua» lité si rare et si difficile. Il n'ensei» gna qu'une philosophie douce et » raisonnable, indulgente avec fer» meté, conciliante sans mollesse, » invariable dans ses principes, » mais accommodante sur les dé» fauts ; qui ne transige jamais avec » les passions, mais qui ménage » l'homme faible pour gagner sa » confiance, et le mener à la vertu » par la persuasion. » Si tel fut Plutarque, tel fut aussi Ricard.

Démangeaison de parler, la *Curiosité*, l'*Amour des pères et des mères pour leurs enfants*, les *Malheurs du vice*, l'*Utilité qu'on peut retirer de ses ennemis*; les *Inconvénients des amitiés trop multipliées*; l'*Avarice*, la *Fausse honte*, l'*Envie et la haine*, l'*Exil et l'usure*, et la *Manière de se louer soi-même sans exciter l'envie*, placent Plutarque au premier rang parmi les moralistes. II. *Traités sur la politique.* Qu'un philosophe doit toujours converser avec les princes; Qu'un prince doit être instruit; Si un vieillard doit s'occuper d'administration publique, Préceptes politiques *sur les trois principales sortes de gouvernement* : ce n'est qu'un fragment. Plutarque donne, comme Platon et Aristote, la préférence au gouvernement monarchique : on remarquera que Platon et Aristote vivaient dans des républiques; Sur la *noblesse* : il ne reste de ce traité qu'un fragment. III. *Traités sur la physique et la métaphysique* ; c'est la partie la plus faible des OEuvres morales. Ces traités sont écrits sans méthode et sans clarté. On y trouve peu d'intérêt, beaucoup d'erreurs. Les Opinions des philosophes sur les principales questions de la physique, sont une compilation aride, très-indigne de Plutarque, et que plusieurs savants refusent de lui attribuer. Le traité du Destin est obscur, et d'ailleurs incomplet, le temps en ayant dévoré une partie. Les Questions naturelles et les Recherches sur la cause du froid, contiennént des erreurs qu'il faut imputer en grande partie à l'état peu avancé des sciences physiques à l'époque où Plutarque écrivait. Le traité intitulé : Quel est le plus utile du ſeu ou de l'eau, est une froide déclamation contenant le pour et le contre; un plaidoyer pour le feu, un plaidoyer pour l'eau. On sent que cette méthode sert plus à obscurcir la vérité qu'à la faire connaître. Le traité de la Face de la Lune (que Voltaire appelle un fatras), est cependant curieux et plein d'érudition : celui de l'Industrie des animaux est encore une déclamation où deux avocats plaident devant un arbitre qui laisse le procès indécis. Leurs discours sont semés d'un grand nombre de petits contes, et de faits dont plusieurs sont apocryphes : le Traité où Plutarque soutient que les bêtes ont l'usage de la raison, est un assez ingénieux badinage. Les *Questions platoniques* sont obscures; le Traité sur la Création de l'ame, d'après le Timée de Platon, est difficile et souvent inintelligible. Il y a de l'emportement et de aigreur, mais un grand amour pour la vertu, dans les traités Contre les stoïciens et Contre les disciples d'Épicure. Dans un autre Traité, Plutarque examine si les Épicuriens ont raison de dire qu'il faut cacher sa vie, et il soutient l'opinion contraire. Le Traité des Fleuves et des Montagnes est une misérable compilation pleine de récits absurdes, incroyables, et que les critiques s'accordent généralement à ne point attribuer à Plutarque. IV. *Traités mythologiques.* Les Recherches sur l'inscription ΕΙ (qu'on croit signifier *vous êtes un*) du temple de Delphes, est un savant traité qui offre beaucoup plus d'intérêt que ne semble promettre le titre. Le Traité d'Isis et d'Osiris, est le plus complet que l'antiquité nous ait transmis sur cette matière. On trouve des digressions et de la variété dans l'examen de la question : Pourquoi la Pythie ne rendait plus ses oracles en vers. La Cause de la cessation des oracles offre aussi des digressions; mais le dialogue est intéressant. V. *Traités littéraires*. La plupart paraissent être le premier fruit de la jeunesse de Plutarque. L'un a pour objet d'établir que la grandeur des Romains a

Jamais Plutarque ne fit, entre les grands hommes de l'antiquité dont il a écrit la vie, un Parallèle plus juste et plus frappant que celui qu'on pourrait tracer entre lui-même et son traducteur. L'abbé Ricard employa les moments de loisir que lui laissait la trop lente impression de son Plutarque, à composer un Poème de la *Sphère*, qui lui assigne une place distinguée parmi nos poètes didactiques. Il eût pu, sans doute, répandre plus d'intérêt dans ses épisodes, et rompre avec plus d'avantage la monotonie du sujet. Ses vers ne sont pas toujours assez châtiés : on aperçoit partout un travail trop facile; mais assez souvent les descriptions brillent d'une force poétique, qui n'est jamais sacrifiée à l'exactitude. Tout ce que la science a de technique et de rebutant pour l'oreille s'embellit ordinairement par le style, et prend la couleur et l'harmonie qui paraissaient ne pouvoir lui convenir. C'est au milieu des orages de la révolution que, cherchant, à la campagne, un asile, du repos, une distraction à ses peines, il avait composé ce Poème de la *Sphère*, qui fut imprimé à Paris, en 1796, in-8°. De retour dans la capitale, au commencement de 1795, lorsque l'effroi du passé et l'inquiétude du présent auraient pu lui faire redouter l'avenir, Ricard conçut le noble, mais téméraire projet de rappeler les Français à la religion de leurs pères, et publia les douze premiers numéros des *Annales philosophiques, morales et littéraires*, qui parurent d'abord sous le titre de *Journal de la religion et du culte catholique.* Il écrivit avec courage, éleva sa voix dans le sein des tempêtes, eut pour collaborateur l'abbé Sicard, son ami, et pour continuateur M. de Boulogne.

été plutôt l'ouvrage de la fortune que celui de la vertu : l'auteur prétend prouver qu'Alexandre a dû toute sa puissance à sa seule vertu, et qu'il ne voulut conquérir le monde que pour le civiliser. Ce n'est pas là le moins étrange des paradoxes de l'antiquité : l'abbé Pluquet a vainement essayé de le rajeunir (*V.* PLUQUET). C'est encore un discours paradoxal, que celui où Plutarque soutient qu'Athènes doit plus de gloire à ses guerriers qu'à ses orateurs et à ses historiens. Le Traité sur la Musique (*V.* BURETTE) est moins dogmatique qu'historique. Dans celui sur la Manière de lire les poètes, le sujet est envisagé plus du côté de la morale que de celui de la littérature. On lit avec intérêt la Comparaison d'Aristophane avec Ménandre. Enfin, le bon Plutarque se montre malin et même injuste dans son Traité *De la Malignité d'Hérodote.* VI. *Traités sur les mœurs et sur les coutumes.* Nous ne connaîtrions pas beaucoup de pratiques usitées chez les Romains, et même chez les Grecs, si les Traités sur les usages des Romains, et sur les usages des Grecs, ne fussent pas venus jusqu'à nous. VII. *Traités historiques.* Les Parallèles d'historiens Grecs et Romains, ne peuvent être l'ouvrage que d'un écrivain obscur et inepte, qui s'est caché sous un nom illustre. La Vie des dix plus anciens Orateurs d'Athènes (Antiphon, Andocidès, Lysias, Isocrate, Isée, Eschine, Lycurgue, Démosthène, Hypérides et Dinarque) est encore un ouvrage pseudonyme, où l'on ne trouve ni critique ni goût. Il est vrai que Plutarque avait composé les vies de ces dix orateurs; on n'en peut douter d'après le Catalogue de son fils Lamprias : mais cet écrit a péri, avec tant d'autres, dans le vaste naufrage de l'antiquité. VIII. *Traités en partie historiques, en partie moraux.* Celui qui est intitulé : Du Démon de Socrate, est dramatique et plein d'intérêt ; celui qui a pour titre, De l'*Amour*, est un monument élevé à la gloire des femmes, et en particulier à celle d'Éponine, femme de Sabinus. On y trouve cinq autres aventures tragiques, qui retracent les désordres et les crimes de l'amour. IX. *Mélanges.* Les Propos de table sont un recueil varié, instructif et amusant. X. *Anecdotes, Maximes, Bons mots.* Les Apophthegmes ou paroles mémorables des rois et des capitaines célèbres, ont paru indignes de Plutarque à quelques critiques qui les croient d'un autre écrivain : mais Érasme ne balance pas à les donner au sage de Chéronée ; et l'abbé Ricard n'est pas le seul qui ait partagé cet avis. Les Apophthegmes des Lacédémoniens, et ceux de leurs femmes, écrits avec négligence, sans goût et sans jugement, peuvent avec plus de raison être attribués à un écrivain vulgaire. Enfin, dans un troisième Recueil, plus étendu que les précédents, Plutarque entreprend de prouver, par les faits, que les femmes ne le cèdent pas aux hommes en vertu. Dans cette collection si vaste, il est donc sept à huit Traités dont Plutarque n'est pas généralement reconnu l'auteur, et, sur ce nombre, il en est deux dont la sup[illegible]tion est universellement avouée. L'abbé Ricard a tout traduit. — Les *Vies* des grands hommes, écrites par Plutarque, sont au nombre de cinquante. Il en est aussi qui sont perdues, entre autres celles d'Aristomène et d'Epaminondas. On n'a point, de la main de Plutarque, les comparaisons de Thémistocle et de Camille, de Pyrrhus et de Marius, de Phocion et de Caton d'Utique, d'Alexandre et de César. Du Haillan, qui a écrit sur l'Histoire de France, les suppléa du temps d'Amyot. Dacier a voulu aussi remplir cette lacune; et l'abbé Ricard a

En 1804, il publia deux ouvrages posthumes de Pluquet, sous le titre de *Traité sur la superstition et sur l'enthousiasme*, un vol. in-12. On y trouve une Notice sur la vie de l'auteur, et une savante Analyse de ses ouvrages (*V.* Pluquet). Il avait fait imprimer, en 1789, sans y mettre son nom, une courte brochure in-8°. : *Sur les prophéties de M^lle^. Labrousse*. Parmi les manuscrits qu'a laissés l'abbé Ricard, sont : 1°. Une Traduction des *Politiques* d'Aristote. Il l'avait terminée, et se proposait de la livrer à l'impression, lorsqu'on publia celle de M. Champagne, qui, malgré le succès qu'elle a obtenu, laissera peut-être regretter un sacrifice qui ne put être commandé au savant traducteur de Plutarque que par l'excès de sa modestie. — 2°. Traductions de plusieurs Harangues de Démosthènes et de quelques pièces de Sophocle et d'Euripide. — 3°. Traduction des plus célèbres Oraisons de Cicéron. L'abbé Auger, qui eut le manuscrit en communication, s'en servit utilement pour sa version de l'orateur romain. — 4°. Un *Voyage en Suisse*, rédigé en forme de lettres. On y trouve d'agréables tableaux des sites les plus pittoresques de l'Helvétie (2), et des notions satisfaisantes sur le gouvernement, les lois, les mœurs et les coutumes de ses habitants. — 5°. Un poème de plus de quatre cents vers, *Sur la révolution française*, 1790. L'abbé Ricard l'adressa en forme d'épître, à l'auteur de cet article. — 6°. Un grand nombre de Poésies fugitives, qu'il jugea ne devoir pas survivre aux circonstances qui les avaient fait naître. Il mourut à Paris, le 28 janvier 1803. Le biographe qui se bornerait à faire connaître, dans l'abbé Ricard, le savant estimable, le modeste traducteur de Plutarque, oublierait qu'en lui l'homme valait encore mieux que le savant. Dans la longue et pénible carrière qu'il s'était tracée, et au milieu du monde qui le recherchait, il ne cessa, jusqu'à la fin de ses jours, d'exercer envers des jeunes gens sans fortune et sans appui, une espèce de paternité (3). Un grand nombre de familles honorables ne voulait recevoir d'instituteurs que de sa main. On le vit, dans des temps de crise et de malheurs publics, peu occupé de ses intérêts et de sa sûreté personnelle, remplir avec courage les devoirs sacrés de l'amitié, visiter des proscrits, les consoler, et partager leur solitude ou leur exil. Jamais on ne l'a vu rompre une liaison qu'il avait formée. Son amitié devenait même, pour ainsi dire, un héritage de famille. Il comptait plusieurs maisons avec lesquelles ses rapports intimes étaient à la troi-

---

suivi leur exemple, mais plus heureusement. Ainsi que le fait Dacier, il a rapproché, dans ses notes, les récits des historiens Grecs et Romains de la narration de Plutarque, lorsque celle-ci en diffère soit dans le fond, soit dans les circonstances. Il convient aussi avoir fait usage des notes de Brottier et de Vauvilliers ; mais il n'a pas cru devoir traduire les Vies d'*Annibal* et de *Scipion l'Africain*, qu'on trouve dans quelques éditions, et qui sont de Donat Acciajuoli (c'est ce qu'Acciajuoli nous apprend par une lettre insérée dans la première édition du Plutarque latin de J. A. Campanus, imprimée vers 1470, mais qui a été retranchée dans la 2^e^. édition). Charles L'Écluse les traduisit du latin ; et elles furent jointes au Plutarque d'Amyot, imprimé par Vascosan, 1567 et ann. suiv., 13 vol. in-8°. L'abbé Ricard a dû négliger aussi de traduire les vies omises par Plutarque, et que Thomas Rhoe ou Rowe composa, vers 1730. Fr. Bellanger en donna (1734) une version française, qui, dans plusieurs éditions de la traduction de Dacier, forme le dernier volume. On trouve aussi, dans d'autres éditions, les vies d'Auguste et de Titus, par de La Roche, et même une Vie de Charlemagne, traduite d'Acciajuoli. V—ve.

(2) Il avait parcouru ce pays en 1784 avec le président de Meslay.

(3) Je dois tout à l'abbé Ricard ; il m'aima, pendant vingt ans, comme le père le plus tendre. Qu'au milieu des regrets de sa perte, regrets que le temps n'a pu détruire, il me soit permis de m'enorgueillir d'avoir été son ami le plus cher.

sième génération. Parmi celles qu'on pourrait citer, on remarque la marquise de Froullay, la marquise de Créqui, sa fille, célèbre par son esprit, et M. de Créqui, fils de cette dernière, qui a péri victime de la révolution. Ricard avait des amis dans tous les âges. Il savait trouver un point de contact entre tous ceux qui recherchaient son amitié; et cette heureuse disposition à saisir ce que chacun avait de bon dans la société, lui avait fait donner le surnom de l'*Abeille*. Parmi les savants avec lesquels il était plus particulièrement lié, nous citerons Mably, Barthélemy, Auger, Dussaulx, Pluquet, Larcher, Sicard, Garnier, MM. Dacier, et Pastoret. Il voulut accompagner à l'audience du tribunal révolutionnaire, et il y accompagna M^{me}. de Cornulier, qui vit tomber en un jour, sur le même échafaud, son mari, M^{me}. de Saint-Pern, sa mère, M. de La Balue, son grand-père, presque tout le reste de sa famille, et qui ne dut elle-même la conservation de sa vie, qu'à un pieux mensonge de son époux. L'abbé Ricard eut, comme savant et comme écrivain, un bien rare avantage: nul savant, nul écrivain, ne fut son ennemi. On l'estimait involontairement et sans effort. Les suffrages de tous les journaux, pendant vingt années, furent à-la fois un hommage rendu à ses vertus, et la douce récompense de ses veilles. Il avait desiré d'être admis dans l'académie des belles-lettres. Ses amis le décidèrent, en 1785, à demander la place vacante par la mort de M. de Burigny; il fit les démarches nécessaires, et son attente fut trompée. Trois ans après, M. de Barentin, son ami particulier, fut nommé garde-des-sceaux: alors les portes de l'académie parurent prêtes à s'ouvrir d'elles-mêmes; et l'abbé Ricard écrivit à l'auteur de cet article (14 nov. 1788): « Mon parti » est bien pris depuis long-temps, » de ne plus penser à l'académie; et » cette nouvelle démarche où je vois » que l'espérance de plaire à un mi» nistre, qu'on sait me vouloir du » bien, a tant de part, aurait suffi » pour m'en éloigner, si ma résolu» tion n'eût pas été prise d'avance » irrévocablement. » On lui proposa la continuation de l'*Histoire de France*, que Garnier ne pouvait plus poursuivre dans sa vieillesse, et qui se désista en faveur de Ricard (10 juillet 1801); mais Ricard reconnut bientôt avoir plus consulté son zèle que ses forces, qui commençaient à l'abandonner. A la fin de 1802, il engagea l'auteur de cet article à se charger de ce fardeau. Tandis que celui-ci rassemblait encore ses matériaux, Fantin des Odoards se hâta de faire paraître une continuation, dont le peu de succès n'avait rien qui dût arrêter: mais le découragement vint de l'impossibilité reconnue d'écrire librement l'histoire sous le despotisme. L'entreprise fut donc abandonnée; et c'est de nos jours seulement que Garnier a trouvé un autre continuateur. Tout le bien que l'abbé Ricard avait fait pendant sa vie, ne fut connu qu'après sa mort; dans le délire qui précéda son agonie, il s'écriait, en agitant devant lui ses mains: *Ouvrez les portes à ces pauvres, laissez-les tous entrer; donnez-leur tout ce que vous avez.* Ainsi, dans ce terrible moment, Ricard trahissait le secret de toute sa vie, qui ne fut qu'une longue suite de bienfaits. V-VE.

RICARDO (DAVID), l'un des économistes les plus distingués du

dix-neuvième siècle, descendait d'une famille juive originaire de Lisbonne. Il naquit à Londres, en 1772. Son père y exerça pendant long-temps, et avec succès, l'état lucratif de courtier de change. David Ricardo, qui lui succéda par la suite, ne se borna pas au travail presque mécanique de marchand d'argent : après avoir reçu une éducation libérale, il se livra, dès l'âge de dix-huit ans, à l'étude de l'économie politique (1). Il trouva, dans la bibliothèque de son père, les auteurs les plus estimés qui ont écrit sur cette science si importante et encore si peu avancée, et en fit sa lecture la plus assidue. Ce ne fut cependant qu'en 1809, à l'âge de trente-sept ans, qu'il débuta comme écrivain par la publication de son Essai intitulé : le *Haut prix du Lingot* (bullion), *preuve de la dépréciation des billets de banque*, in-8°. Cet écrit, dont la quatrième édition, qui a paru à Londres, en 1811, est accompagnée d'excellentes remarques sur un article de l'*Edinburgh review*, fit une grande sensation, parce qu'il révélait la véritable cause de la baisse du change anglais, et de la dépréciation des billets de banque (2). Ricardo démontra que ce n'était point à l'état de guerre, qu'il fallait attribuer, comme on le supposait assez généralement, le renchérissement qu'avaient éprouvé toutes les marchandises, mais plutôt à la dépréciation du papier-monnaie; et il prouva que cette dépréciation provenait surtout de ce que la banque avait cru devoir donner des escomptes extraordinaires au commerce, dont les magasins se remplissaient de marchandises qui trouvaient moins de débouchés, ce qui produisait ainsi un double élément de superfétation dans les billets de cet établissement (3). De là naquirent des craintes sur la solidité de la banque (4), et, par suite, de vives attaques contre l'ouvrage de Ricardo. Le ministère et ses alentours ne voulaient pas croire à la dépréciation du papier : elle fut démontrée dans le pamphlet de Ricardo, qui provoqua, en 1810, le fameux rapport du *Bullion committee*. M. Horner, qui en fut le rédacteur, convint que la démonstration était sans réplique ; et lui-même prouva, par le change de Hambourg, que ce papier perdait vingt-cinq pour cent. Ce fut alors que le chancelier Vansittart présenta, en opposition, une série de résolutions, et, entre autres, celle-ci qui parut tout-à-fait inconcevable : « Qu'une *banque-*
» *note* et un scheling équivalaient à
» une guinée. » Aussi fut-elle l'objet des critiques les plus piquantes. Nous avons dit que la brochure de Ricardo

---

(1) L'auteur d'un article sur Ricardo, inséré dans les *Tablettes universelles* (n°. du 27 septembre 1823), assure qu'il ne s'occupa que fort tard d'économie politique, et que ce fut même par un effet du hasard. « Se trouvant un jour à la
» campagne chez un ami, le desœuvrement lui
» fit jeter les yeux sur un volume de la *Richesse des*
» *nations*, d'Adam Smith. Il fut frappé de la vérité
» des observations de cet écrivain, acheta son ouvra-
» ge, le lut avec avidité, et ne cessa depuis ce mo-
» ment de méditer et d'écrire sur l'*Économie politi-*
» *que.* » Les renseignements que nous avons recueillis en Angleterre, auprès de quelques personnes qui ont bien connu Ricardo, nous mettent en état d'affirmer que cette historiette est controuvée C'est à-peu-près de la même manière, et sans plus de motifs, que Rulhières a dit que le maréchal de Munnich apprit les mathématiques dans l'ennui d'un quartier d'hiver.

(2) On sait qu'à cette époque, et depuis 1777, les billets de la banque n'étaient pas remboursables en espèces à présentation.

(3) Cette monnaie subissait le sort de toute monnaie trop abondante : Smith avait déjà dit et prouvé que le canal de la circulation n'admet jamais que la monnaie nécessaire.

(4) Ricardo n'avait cependant jamais eu ni voulu inspirer de craintes sur la solidité de la banque, qui ne pouvait être compromise, disait-il, que par sa connexion avec le gouvernement. La banque, devenue indépendante, était, à ses yeux, aussi solide que le roc de Gibraltar.

avait été vivement attaquée : il ne laissa point sans réponse les écrits de ses antagonistes ; et il publia, en 1810, sa *Réplique aux observations de M. Bosanquet*, *sur le rapport du Bullion committee*, brochure in-8°. de 141 pag., suivie, quelque temps après, d'un *Appendix sur le haut prix du lingot*, in-8°. Ricardo publia, en 1815 et en 1816, d'autres Opuscules dont nous donnerons la liste à la fin de cet article : mais ce fut en 1817 qu'il fit paraître son ouvrage capital, celui sur lequel repose principalement sa réputation comme économiste, quoique M. Ferrier prétende que son principal défaut, et en général celui de tous les ouvrages de Ricardo, est d'être inintelligible. Ses *Principes de l'Economie politique et de l'impôt*, (1817 in-8°., 5e. édit., 1821), ont été traduits en français, Paris, 1819, 2 vol. in-8°., par F. S. Constancio, avec des notes explicatives et critiques par J. B. Say (5), qui ne partage pas toujours les opinions de Ricardo, auquel il reproche surtout de donner à ses propositions trop de généralité. Des trois points principaux de la doctrine, traités par Adam Smith, la *rente*, *les salaires* et *le profit* (ou mieux le *revenu*), le premier, que Smith n'a pas traité avec sa supériorité ordinaire, a été fort bien développé par Malthus, dans ses *Recherches sur la nature et les progrès de la rente*, *et sur les principes qui lui servent de règle* (*An Inquiry on the nature and progress of rent and the principles by which it is regulated*), Londres, 1815, 61 pages. Dans ce petit ouvrage, Malthus établit, d'une manière neuve et frappante, la doctrine de la rente ; et il est à remarquer que, dans le même temps, un membre de l'université d'Oxford posait et développait les mêmes principes : coïncidence honorable pour l'Angleterre. Malthus et Ricardo ne diffèrent que sur l'extension à donner à cette doctrine, et sur celle de son application pratique. Voici, au reste, la théorie fondamentale et distinctive du grand ouvrage de ce dernier. Il établit d'abord, que la valeur d'une marchandise dépend de la quantité de travail nécessaire pour la produire, et non pas du plus ou moins de salaire payé pour ce travail ; et secondement, que les bénéfices d'un capital varient toujours dans la proportion inverse du mouvement des salaires, c'est-à-dire que les bénéfices s'élèvent, lorsque les salaires baissent, et baissent, lorsque les salaires s'élèvent. Ricardo démontre en outre, que la valeur du produit brut, qui forme la subsistance de la classe ouvrière, tend constamment et nécessairement à s'élever dans la proportion du progrès de la civilisation, par la nécessité d'étendre progressivement les défrichements et la culture sur des terrains d'une valeur reproductive progressivement décroissante ; or, comme le salaire de l'ouvrier doit, de toute nécessité, s'élever avec le prix des denrées nécessaires à sa subsistance, il s'ensuit, que, dans la marche progressive de la société, la tendance naturelle des salaires du travail est à la hausse, et celle des bénéfices des capitaux à la baisse. Il cherche à établir, dans le même ouvrage, que le profit que fait un propriétaire foncier sur sa terre, c'est-à-dire, ce que lui paye son fermier, ne représente jamais que l'excédant du produit de sa terre sur le produit des plus mauvaises terres cultivées dans le même pays. Cette dernière opinion, purement spéculative, a été vivement attaquée par plusieurs écrivains, entre autres par Malthus, qui, toujours en discussion avec Ricardo, n'en était pas moins un de ses amis les plus intimes. Celui-ci, qui avait, depuis quelque temps abandonné la religion de ses pères pour se faire chrétien anglican, et qui possédait de vastes domaines, dont plusieurs lui donnaient l'entrée au parlement, était, en 1817, membre de la chambre des communes. Nous ignorons l'époque précise de son début parmi les députés de la nation anglaise : nous savons seulement qu'il eut lieu assez tard. Indépendant par sa fortune et par son caractère, il se plaça sur les bancs de l'opposition, qu'il ne déserta en aucun temps. Il se prononça fortement en faveur d'une réforme parlementaire, et ne craignit pas de prendre la défense du libraire Carlisle, convaincu d'avoir publié des écrits irreligieux : c'était, dit-on, une conséquence naturelle des principes contenus dans un discours que Ricardo avait prononcé à l'appui de la pétition des *dissenters* de Liverpool. Cependant les opinions de Ricardo étaient en général modérées; et il ne passait pas pour partager les principes de l'homme dangereux dont il s'était imprudemment fait le champion. On peut donc croire que, dans cette circonstance, comme dans quelques autres de sa vie politique, il se laissa égarer par les préjugés et les passions souvent peu réfléchies du parti qu'il avait adopté. Tous les gens sensés et impartiaux pensent avec lui, que la persécution est un mauvais auxiliaire pour la religion; mais ils pensent aussi qu'on ne peut qualifier de persécution les mesures que les gouvernements sont quelquefois obligés de prendre pour mettre un frein à la licence de ces hommes pervers et audacieux qui cherchent à corrompre le moral des nations, en détruisant toute idée religieuse. On ne peut disconvenir en effet que l'édifice social courût risque d'être bientôt renversé, si les gouvernements avaient la faiblesse de fermer les yeux sur des écarts aussi graves, et dont l'histoire de notre nation nous a démontré que les conséquences étaient si funestes. Quoi qu'il en soit, les talents et la bonne-foi de Ricardo étaient si généralement reconnus; on savait si bien qu'il ne cherchait jamais que la vérité et le bonheur de son pays, que les ministres le consultaient toujours sur les questions délicates d'économie politique. S'il faut en croire les écrivains anglais, peu de personnes possédaient à un degré aussi supérieur le talent de parler avec clarté et facilité sur les sujets les plus abstraits : il n'avançait jamais une opinion, sans y avoir profondément réfléchi, et sans l'avoir envisagée sous toutes ses faces. Aussi, quoiqu'il fût loin de posséder toutes les qualités qui constituent le grand orateur, on l'écoutait toujours avec un vif intérêt, surtout lorsqu'il traitait quelque question d'économie politique. Il avait passé la plus grande partie de sa vie à la bourse de Londres, où son industrie, sa persévérance et ses talents lui avaient donné les moyens d'accumuler une fortune considérable, qui s'élevait à sa mort à treize ou quatorze millions (6) de francs. Mais malgré les distractions d'une vie si occupée, il ne négligea jamais ses recherches spéculatives; et lorsqu'il fut parvenu à l'opulence, il se retira des affaires, et consacra tous ses moments à l'étude, surtout à celle de la science intéressante dont on peut le regarder comme le second créateur, et à laquelle son nom est irrévocablement uni. Ricardo s'occupait de mettre la dernière main à un *Essai sur la meilleure constitution d'une banque nationale*, qui était presque terminé, lorsqu'il mourut, à sa terre de Catcomb-Park, le 11 août 1823 (7). Outre les deux ouvrages dont nous avons parlé, on doit à Ricardo : I. *Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profits ou le cours des fonds publics*, 1815, in-8°. (50 pages.) L'auteur y démontre que les obstacles imposés par la législation anglaise à l'introduction des blés étrangers sont une mesure impolitique, dont l'effet a été de faire jeter beaucoup de capitaux dans la culture des *mauvaises terres*; mesure que le gouvernement est forcé de maintenir pour ne pas mettre ces capitaux en péril. Il en résulte un désavantage pour la main-d'œuvre, par le haut prix comparatif des blés indigènes, qui provoque celui des salaires. II. *Projet d'un papier-monnaie économique et sûr*, brochure de 128 pag., 1816 et 1818. Cet écrit ingénieux, qui fit grand bruit, et dans lequel l'auteur jette beaucoup de jour sur la nature et l'usage des monnaies, a pour but l'introduction d'une monnaie de papier que le public pourrait, en tout temps et à bureau ouvert, se faire rembourser en lingots d'or, et dont il ne demanderait jamais le remboursement, parce que des lingots d'or ne pourraient tenir lieu d'espèces monnoyées. Il en résulterait un papier-monnaie qui devrait toujours valoir autant que de l'or. On prétend que ce pamphlet de Ricardo a donné à la banque de Londres les moyens de revenir sans secousse aux paiements en espèces. Suivant un de nos économistes français les plus distingués (M. le comte M...), il y a peut-être plus de subtilité que de solidité dans ce projet de lingots d'or. Il est bien certain que les billets dont un tel dépôt serait le gage, ne se présenteraient guère au remboursement; mais si la valeur des lingots devait égaler celle des billets, quel serait l'objet d'une telle banque? III. *Sur les prohibitions en agriculture*, brochure, de 95 pages, publiée en 1822, in-8°., et qui renferme une excellente doctrine. Ricardo a inséré dans le *Supplément* de l'*Encyclopedia Britannica*, un article sur le système d'amortissement, que l'auteur de cette Notice s'occupe à traduire. D—z—s.

---

(5) M. Ferrier, l'un des antagonistes les plus prononcés et des plus habiles des écrivains de l'école de Smith, prétend (dans son ouvrage, *Sur le gouvernement*, *considéré dans ses rapports avec le commerce*), que Smith, Say, Ricardo et la plupart des économistes, ont toujours raisonné sans avoir égard à la séparation d'intérêts des différentes nations ; et dans la supposition où il n'existerait qu'une seule société d'hommes. Il est vrai que l'ouvrage de M. Ferrier a paru sous le *régime continental*, lequel n'était pas précisément conforme à la doctrine de Smith ; mais cet écrivain n'a pas varié d'opinion sur les économistes en général, et sur Ricardo en particulier : « Écrivant pour l'Angleterre, nous mande » M. Ferrier, Ricardo a dit sur le papier monnaie des choses justes et profondes ; mais lorsqu'il » a voulu généraliser sa pensée, il est tombé dans » l'erreur, parce qu'il ne faut jamais juger d'un » peuple par un autre, quand il s'agit d'institu- » tions qui reposent sur de vieilles habitudes, sur « de longs et nombreux antécédents. »

RICARDOS (Le marquis don ANTONIO), général espagnol, né à Séville, en 1748, appartenait à une famille illustre. A l'âge de quinze ans, il entra dans le corps des gardes-espagnoles. Il se trouva aux expéditions d'Alger (en 1777), et de Gibraltar (en 1782), et il y donna des preuves d'intelligence et de courage. Après avoir occupé plusieurs gouvernements, il fut nommé capitaine-général de la Catalogne. Peu de temps après sa nomination à cette place, la guerre éclata contre la France, en 1793. Ricardos réunit à la hâte une armée, et, se portant à marches forcées sur les frontières, entra sur le territoire français, où il battit les troupes républicaines, emporta le fort des Bains après vingt-trois jours de blocus, et celui de Bellegarde après un bombardement. Au combat de Trullas il décida lui-même la victoire, en chargeant à la tête de ses carabiniers; enfin, il arriva jusqu'aux portes de Perpignan. On ignore quel motif l'empêcha de faire la moindre tentative pour s'emparer de cette place, qui lui aurait assuré la conquête du Roussillon. Après cette brillante campagne, il vint à Madrid rendre compte de ses opérations, et demander des renforts afin d'ouvrir la campagne suivante. Il fut reçu dans la capitale au milieu des acclamations du peuple; et le roi lui conféra la grande croix de l'ordre de Charles III. Pendant ce temps, le gouvernement français avait envoyé des forces imposantes dans les Pyrénées : les républicains prirent l'offensive, et les Espagnols furent repoussés vers leurs frontières. Cet échec inattendu excita du mécontentement parmi le peuple de Madrid, et fut attribué à la lenteur qu'avait mise Ricardos pour se rendre à son armée. Tous les jours, à son réveil, et à l'heure de son dîner, une foule de femmes du peuple, avec des guitares et des tambours-de-basque encombrait la porte de sa maison, en criant, au son de leurs instruments : *Adieu, monsieur le général! bon voyage, monsieur le général!* . . . Mais Ricardos avait eu le malheur de déplaire à un ministre tout-puissant, qui lui fit attendre longtemps et inutilement les secours demandés. Le mécontentement du peuple ne faisant qu'augmenter, et la musique et les clameurs ne discontinuant pas, il se rendit enfin à son armée, où il n'arriva que pour la voir se retirer en désordre. Ce revers entraîna sa disgrace, déjà préparée d'avance, et il se vit remplacé dans son commandement par le comte de la Union, qui ne fut pas plus heureux que lui. Ricardos se retira dans une de ses terres près de Séville, où il mourut oublié, en avril 1798. Ce général avait du courage et des talents militaires; mais il manquait de la circonspection ou de la flexibilité nécessaire pour se captiver la bienveillance d'un favori. B—s.

---

(6) C'est par erreur que quelques écrivains français ont évalué à plus de quarante millions de francs la fortune de Ricardo.

(7) La maladie de Ricardo était un abcès à l'oreille, dont le developpement rapide résista à tous les remèdes, et qui finit par crever et s'épancher dans l'intérieur. C'est donc faute d'informations suffisantes que M. Mac-Culloch a attribué sa mort à la formation d'un hydrocéphale (*V.* la Notice nécrologique qu'il lui a consacrée dans le *Scotsman*). Tous les journalistes anglais ont commis la même erreur. C'est encore par une faute d'impression que la même Notice porte que Ricardo avait cinquante-six ans, lorsqu'il a cessé d'exister : il n'avait pas complété sa cinquante-deuxième année.

RICAUT (Sir Paul), diplomate anglais, était le dixième fils de Pierre Ricaut, commerçant établi à Londres, et connu par quelques ouvrages populaires. Il fit de bonnes études à Cambridge, y reçut le degré de bachelier, en 1650, et voyagea pendant quelques années en Europe, en Asie et en Afrique. Il fut ensuite attaché, comme secrétaire, au comte de Winchelsea, qu'il suivit dans son ambassade extraordinaire à Constantinople, en 1661, et il s'instruisit à fond des mœurs, des usages et de la religion des Turcs. Pendant cette ambassade, qui dura huit années, il vint deux fois à Londres pour les affaires du gouvernement, passa quelque temps dans le camp du visir Coproli en Hongrie, et publia la *Capitulation* des articles du traité de paix conclu entre la Porte et l'Angleterre. Il avait obtenu, pour les vaisseaux anglais, l'exemption de tout droit de visite dans les mers othomanes. Les talents qu'il montra dans son emploi, lui méritèrent l'estime de l'ambassadeur, sur la recommandation duquel il fut nommé consul à Smyrne. Ricaut remplit cette place pendant onze ans, s'occupant sans relâche d'étendre et de favoriser le commerce des Anglais au Levant. A son retour dans sa patrie, dont il était absent depuis près de vingt-quatre ans, il fut nommé, par lord Clarendon, en 1685, secrétaire des provinces de Leinster et de Conaught en Irlande; et le roi Jacques II, en recompense de ses services, le créa conseiller-privé d'Irlande, et juge de l'amirauté. La révolution qui précipita les Stuarts du trône, priva Ricaut de tous ses emplois; mais il ne tarda pas à rentrer en faveur, et il fut pourvu, dès 1690, de la charge de résident près des villes anséatiques. Des raisons de santé l'obligèrent de repasser en Angleterre, en 1700 : il mourut à Londres, le 16 décembre de la même année. Il était, depuis quelques années, membre de la société royale de Londres. Outre une traduction anglaise de l'histoire du Pérou, par Garcilaso de la Vega, 1688, in-fol. (1), et du *Criticon* de Balth. Gracian, et une continuation des Vies des papes, par Platina, on a de lui : I. *Histoire de l'état présent de l'empire Othoman*, contenant les maximes politiques des Turcs; les principaux points de la religion mahométane, etc., Londres, 1669, et réimprimée un grand nombre de fois, sous différents formats. C'était le premier ouvrage qui fît bien connaître les mœurs des Turcs, ainsi que les ressources et la politique de la Porte Othomane : il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; et, malgré les nouvelles notions qu'on a recueillies sur l'empire des Turcs, on le lit encore avec intérêt. On en a deux traductions françaises; l'une par Briot, Paris, 1670, grand in-4°., (2); et l'autre par Bespier, Rouen, 1677, in-12, 2 vol. La traduction de Bespier est enrichie de notes fort estimées; mais celle de Briot est plus exacte (*Voy.* Briot, v, 614). II. *Histoire des trois derniers empereurs turcs*, depuis 1623 jusqu'en 1679, Londres, 1680, in-fol.; traduite en français par Briot, Paris, 1683, 4 vol. in-12. C'est une continuation de l'histoire générale des Turcs, par Rich. Knolles (*Voy.* ce nom, xxii, 495). III. *Histoire des Turcs, depuis* 1679 *jusqu'en* 1699, et continuée par le traducteur anonyme, jusqu'en 1704, Amsterdam, 1709, 3 vol. in-12. Ces trois ouvrages de Ricaut ont été publiés en français, sous le titre d'*Histoire de l'empire Othoman*, la Haye, 1709, 6 vol. in-12; les cinq premiers contiennent l'Histoire et la continuation; et le sixième, le tableau de l'empire, de la traduction de Briot. IV. *Histoire de l'état présent de l'Eglise grecque et de l'E-*

---

(1) Voy. l'art. Garcilaso, XVI, 447, où, par une erreur typographique, le traducteur est mal nommé *Rigaud*.

(2) Cette édition est rare et recherchée. Les amateurs font aussi beaucoup de cas de la réimpression d'Amsterd., Abrah. Wolfgank, 1670, in-12, avec les fig. réduites de Leclerc, parce qu'elle fait partie de la collection des *Elzeviers* français.

glise arménienne, Londres, 1678, in-12; trad. en français par Rosemond, Middelbourg, 1692; Amsterdam, 1696 et 1710, in-12.

W—s.

RICCATI (Vincent-de), habile geomètre, naquit, le 11 janvier 1707, à Castel-Franco, dans le Trévisan, d'une famille patricienne. Son père, le comte Jacques Riccati, était un des premiers mathématiciens de l'Italie. Le cas particulier de l'équation différentielle de premier ordre qu'il proposa aux géomètres, après l'avoir résolu autant qu'il peut l'être, a retenu son nom. Il enseigna lui-même les mathématiques à ses deux fils, dont les progrès répondirent à ses soins, et il vit ainsi se renouveler dans sa famille presque le même phénomène que dans celle de Bernoulli (*Voy.* ce nom). Vincent, l'aîné, fut admis, à l'âge de dix-neuf ans, chez les jésuites, et envoyé par ses supérieurs à Bologne, où il professa, pendant trente-cinq ans, les hautes mathématiques, avec une réputation toujours croissante, et qui attirait, à ses leçons, un concours nombreux d'auditeurs. Il fut en même temps chargé de surveiller le cours des fleuves dans le Bolonais et dans les états Vénitiens, et fit exécuter sur le Reno, le Pô, l'Adige et la Brenta, des travaux qui prévinrent le retour des débordements. Les Bolonais voulurent perpétuer le souvenir des services du P. Riccati, par une médaille d'argent; mais le sénat de Venise en fit frapper une d'or, d'un grand prix, qui lui fut offerte en 1774. Depuis la suppression de la Société, le P. Riccati était revenu dans sa patrie; et il y mourut le 17 janvier 1775, à l'âge de soixante-huit ans. Outre des *Lettres* dans la *Nuova Raccolta di opuscoli scientifici*, tome XXI à XXXI, et quelques *Opuscules* dans les *Mémoires* de l'académie de Bologne, dont il était membre, on a de lui: I. *Dialogo dove ne' congressi di più giornate delle forze vive et dell'azioni delle forze morte si tien discorso*, Bologne, 1749, in-4°. II. *De usu motûs tractorii in constructione æquationum differentialium commentarius*, ibid., 1752, in-4°.; ouvrage estimé. III. *De seriebus recipientibus summam generalem algebraticam aut exponentibilem*, ibidem, 1756, in-4°. IV. *Opuscula ad res physicas et mathematicas pertinentia*, Lucques, 1757-72, 2 vol. in-4°. Le premier renferme tous les opuscules que le P. Riccati avait publiés jusqu'alors, excepté ceux dont on vient de donner les titres. Ce Recueil est fort recherché. V. *Institutiones analyticæ collectæ*, Bologne, 1765-67, 3 vol. in-4°.; Milan, 1775, même format et même nombre de volumes. Le P. Jerome Saladini, célestin, et disciple de Riccati, a eu part à cet ouvrage. On trouvera la Vie de ce savant mathématicien dans le tome XVI des *Vitæ Italorum*, de Fabroni. On peut aussi consulter le *Supplément* à la *Bibl. soc. Jesu*, par Caballero, pag. 241. — Son frère, le comte Jourdain Riccati, mathématicien, architecte et musicien distingué, né en 1709, mort à Trévise, le 20 juillet 1790, est aussi connu par un *Traité sur les cordes vibrantes*, et par quelques autres ouvrages. Voy. le Mémoire (*Commentario*) sur sa vie, par B. M. Fédérici, Trévise, 1790, in-4°.; le *Journal de Pise*, tom. 81, page 274; et le *Journal de Modène*, 43, 320.

W—s.

RICCHIERI. *V.* Rhodiginus.

RICCI (Uguccione), chef du parti populaire à Florence au milieu du quatorzième siècle, se fit remarquer par son opposition aux Albizzi, et par la loi d'admonition, qu'il imagina le premier, dans la vue d'écarter du gouvernement les Gibelins et leurs descendants, mais qui fut tournée, par ses rivaux, contre lui-même et ses partisans. Uguccione de Ricci, exclu de tous les emplois en 1371, perdit son crédit auprès du peuple, par les efforts qu'il fit pour élever sa famille à la cour de Rome. Il mourut dans l'oubli, avant l'année 1378. Cependant le parti qu'il avait formé, réuni de nouveau par les Alberti, se rangea enfin, au quinzième siècle, autour des Médicis ; et, pour combattre l'aristocratie, il anéantit la liberté. S. S—i.

RICCI (Le P. Matthieu), célèbre jésuite, et fondateur de la mission de la Chine, naquit à Macerata, dans la marche d'Ancone, en 1552. On l'avait destiné à l'étude du droit ; mais il préféra la vie religieuse, et il entra dans la compagnie de Jésus, en 1571. Celui qui le dirigea dans son noviciat, était le P. Alexandre Valignan, missionnaire célèbre, qu'un prince de Portugal appelait l'apôtre de l'Orient. Ricci conçut bientôt l'idée de le suivre aux Indes, et ne s'arrêta en Europe que le temps qu'il fallait pour faire les études nécessaires à une semblable entreprise. Il vint même achever son cours de théologie à Goa, où il arriva, en 1578. Le P. Valignan s'était déjà rendu à Macao, où il prenait des mesures pour ouvrir à ses collègues les portes de la Chine. Le choix de ceux qui se lanceraient les premiers dans cette nouvelle carrière, était d'une grande importance. Il tomba sur les PP. Roger, Pasio et Ricci, tous trois Italiens. Le premier devoir qu'ils eurent à remplir, fut d'apprendre la langue du pays ; et l'on doit convenir qu'à cette époque, et avec le peu de secours qu'on avait alors, ce n'était pas une entreprise facile. Après quelque temps d'études, les missionnaires profitèrent de la faculté que les Portugais de Macao avaient obtenue de se rendre à Canton pour trafiquer, et ils les y accompagnèrent chacun à leur tour. Ricci y alla le dernier ; et ses premiers efforts ne parurent pas d'abord plus efficaces que n'avaient été ceux du P. Roger. Tous deux se virent obligés de revenir à Macao. Ce ne fut qu'en 1583, que le gouvernement de la province de Canton ayant été confié à un nouveau vice-roi, les Pères eurent la permission de s'établir à Tchao-king-fou. Ricci, qui avait eu le temps de connaître le génie de la nation qu'il voulait convertir, sentit dès-lors que le meilleur moyen de s'assurer l'estime des Chinois était de montrer, dans les prédicateurs de l'Évangile, des hommes éclairés, voués à l'étude des sciences, et bien différents en cela des *bonzes*, avec lesquels ces peuples ont toujours été disposés à les confondre. Ce fut dès ce temps que Ricci, qui avait appris la géographie à Rome sous le célèbre Clavius, fit pour les Chinois une Mappemonde, dans laquelle il se conforma aux habitudes de ces peuples, en plaçant la Chine dans le centre de la carte, et en disposant les autres pays autour du *Royaume du milieu* (1). Il composa aussi un petit catéchisme en langue chinoise, lequel fut, dit-on, reçu avec de grands applaudissements par les gens du pays. Depuis 1589, il était chargé seul de la mission de Tchao-king, ses compagnons ayant été conduits ailleurs par le desir de multiplier les moyens de convertir les Chinois au christianisme. Il eut souvent à souffrir des difficultés que lui suscitaient les gouverneurs de la province, et même il se vit forcé de quitter l'établissement qu'il avait formé à grand'peine dans la ville de Tchao-king, et de venir résider à Tchao-tcheou. Dans ce dernier lieu, un Chinois, nommé Tchin-taï-so, pria le P. Ricci de lui apprendre la chimie et les mathématiques. Le missionnaire se prêta volontiers à ce desir; et son disciple devint par la suite l'un de ses premiers catéchumènes. Ricci avait formé depuis long-temps le projet de se rendre à la cour, persuadé que les moindres succès qu'il pourrait y obtenir, serviraient plus efficacement la cause qu'il avait embrassée, que tous les efforts qu'on voudrait tenter dans les provinces. Jusque-là, les missionnaires avaient porté l'habit des religieux de la Chine, que les relations nomment bonzes; mais, pour se montrer dans la capitale, il fallait renoncer à ce costume, qui n'était propre qu'à les faire mépriser des Chinois. De l'avis du visiteur et de l'évêque du Japon, qui résidait à Macao, Ricci et ses compagnons adoptèrent l'habit des gens de lettres. On a fait, de ce changement, un sujet de reproche aux Jésuites de la Chine; mais il était indispensable dans un empire où la considération n'est accordée qu'à la culture des lettres. Ricci résolut d'exécuter son dessein, en 1595, et il partit effectivement à la suite d'un magistrat qui allait à Peking. Mais diverses circonstances le contraignirent de s'arrêter à Nan-tchang-fou, capitale de la province de Kiang-si. Ce fut là qu'il composa un Traité de la mémoire artificielle, et un Dialogue sur l'amitié, à l'imitation de celui de Cicéron. On assure que ce livre fut regardé par les Chinois comme un modèle que les plus habiles lettrés auraient peine à surpasser. A cette époque, le bruit s'était répandu à la Chine, que Taïkosama, roi du Japon, projetait une irruption en Corée, et jusque dans l'empire. La crainte qu'il inspirait, avait encore augmenté la défiance que les Chinois ont naturellement pour les étrangers: Ricci et quelques-uns de ses néophytes s'étant rendus successivement à Nanking et à Peking, y furent pris pour des Japonais, et personne ne consentit à se charger de les présenter à la cour. Ils se virent donc obligés de revenir sur leurs pas. Le seul avantage que produisit cette course, fut l'assurance acquise par Ricci que Peking était bien la célèbre Cambalu de Marc-Pol; et la Chine, le royaume de Catai, dont on parlait tant en Europe, sans en connaître la véritable situation. Le missionaire fit ensuite quelque séjour à Nanking, où sa réputation d'homme savant s'accrut considérablement. Les Portugais lui ayant fait passer des présents destinés à l'empereur, il obtint des magistrats la permission de venir à la cour, pour les offrir lui-mê-

---

(1) Riccioli ajoute (*Almagest. nov.*, 1651, in-fol., pag. XL), que, pour se conformer encore plus aux idées des Chinois, Ricci, loin de suivre la projection stéréographique ordinaire, selon laquelle la partie centrale est vue plus en petit qu'aucune autre, y représenta, au contraire, la Chine plus en

---

grand (*ut Sinæ regnum in medio majorem partem occuparet, reliqua regna in finibus mappæ oviformis exigua apparerent*), ce qui ne peut guère s'exécuter que par une perspective extérieure dans le genre de l'hémisphère que J. B. H. de Saint-Pierre a fait graver dans ses *Études de la nature*. Le continuateur de Léon Pinelo croit que cette Mappemonde de Ricci est la même que Gemelli-Carreri dit avoir vue dans la bibliothèque de Peking (*Giro del Mundo*, part. IV, fol. 198).

me en qualité d'ambassadeur. Il se mit en chemin, au mois de mai 1600, accompagné du P. D. Pantoja, Espagnol, de deux Jésuites chinois, et de deux jeunes catéchumènes. Malgré quelques traverses qu'il rencontra encore dans son voyage, il parvint à être admis dans le palais de l'empereur (*Voy.* CHIN-TSONG), qui lui fit faire un bon accueil, et vit avec curiosité plusieurs de ses présents, notamment une horloge et une montre à sonnerie, deux objets encore nouveaux à la Chine dans ce temps-là. La faveur impériale une fois déclarée pour lui, le P. Ricci n'eut plus qu'à s'occuper des soins qu'exigeaient les intérêts de la mission. Plusieurs conversions éclatantes furent, à ce qu'il paraît, le fruit de ces soins; et les travaux littéraires et scientifiques auxquels le missionnaire se livrait en même temps, contribuaient à lui assurer l'estime des hommes les plus distingués de la capitale. Un travail d'un autre genre fut celui que lui confia le général de sa compagnie, et qui consistait à recueillir les Mémoires sur toutes les diverses missions qu'il avait fondées à la Chine. Tant d'occupations différentes, les peines qu'il lui fallait prendre pour entretenir avec un grand nombre de personnes de distinction, des relations que les usages de la Chine rendent infiniment assujétissantes, épuisèrent promptement les forces du P. Ricci. Il mourut le 11 mai 1610, laissant pour successeur le P. Adam Schall, presqu'aussi célèbre que lui par les importants services qu'il a rendus à la religion et aux sciences. Ricci n'avait que cinquante-huit ans quand il mourut, et non pas quatre-vingt-huit, comme on l'a dit par erreur. Les principaux lettrés qui se trouvaient à Peking, se firent un devoir de contribuer, au moins par leur présence, à la pompe de ses obsèques. Les chrétiens le portèrent ensuite en procession, et *la croix levée*, sans craindre d'étaler ce signe à la vue des infidèles, au travers de la capitale et jusqu'à une lieue au-delà, dans un ancien temple, retenu abusivement par un favori disgracié, et qui fut accordé par l'empereur pour servir de sépulture à l'humble religieux. Cet édifice fut consacré au vrai Dieu; et l'on y établit, pour les missionnaires, une habitation, qui est encore aujourd'hui à la Chine (disait le P. Dorléans en 1693), le sanctuaire de la religion. Le P. Ricci avait pris en chinois le nom de *Li*, représentant la première syllabe de son nom de famille, de la seule manière que les Chinois puissent l'articuler, et le surnom de *Ma-teou* (Matthieu). Il avait aussi reçu le nom de *Si thaï*. Il est ainsi désigné dans les Annales de l'empire, sous le nom de *Li-ma-teou*. D'après son exemple, les autres missionnaires ont tous pris des noms chinois, formés généralement de la même manière. Les quinze ouvrages qu'il a composés en chinois, sont les premiers de ce genre que l'on doive à des Européens: on ne sera peut-être pas fâché d'avoir ici une liste un peu détaillée des principaux: I. *Thian-tchu chi i*, ou la véritable doctrine de Dieu, en deux livres. On le trouve à la bibliothèque du Roi (*Voy.* Catal. Fourmont, n°. 170 et suiv.) Il passe pour être écrit très-élégamment, et dans un goût tout-à-fait conforme au véritable style littéraire (2). C'est sans doute une chose très-remarquable, qu'un étranger soit parvenu, en peu d'années, à connaître les secrets d'une langue aussi difficile que le chinois, de manière à mériter les éloges des lettrés eux-mêmes. A la vérité, il avait, pour cet ouvrage, comme pour les suivants, le secours du célèbre Siu, kolao ou ministre-d'état, qui avait bien voulu le retoucher. « C'est un » chef-d'œuvre, dit le P. Bourgeois: » il s'est trouvé des lettrés qui le lisaient pour se former le style.... » On ne conçoit pas qu'un homme » qui n'avait fait sa théologie qu'en » voyageant, ait pu mettre dans ce » livre tant de force de raisonnement, tant de clarté et d'élégance. » Il faut bien qu'en effet le livre du P. Ricci se distingue par la manière dont il est écrit, s'il est vrai qu'il ait été compris dans la grande collection des meilleurs ouvrages chinois, en 160,000 volumes, que Khian-loung avait fait rédiger. Un si grand honneur (qui ne fut accordé qu'à deux autres ouvrages composés en chinois par des Européens, l'un du P. Diégo Pantoja (3), et l'autre du P. Ferdinand Verbiest) est la preuve d'estime la plus éclatante que les lettrés de la Chine aient pu donner à un écrivain étranger. II. Discussions et Controverses en un volume. III. *Ki ho youan pen*, ou les six premiers livres d'Euclide. IV. *Kiao-yeou lun*, ou Dialogue sur l'amitié (*V.* plus haut). V. *Thoung-wen souan tchi*, ou Arithmétique pratique, en onze livres. VI. *Si tseu ki tsi*, ou Système de l'écriture européenne. VII. *Si-koue-fa*, Art de la mémoire, tel qu'il est enseigné dans les royaumes de l'Occident. VIII. *Thse liang fa i*, Géométrie pratique. IX. *Wan koue iu thou*, Carte des dix mille royaumes, ou Mappemonde. X. Explication de la sphère céleste et terrestre, en deux livres. Outre plusieurs autres ouvrages de géométrie et de morale (4), on doit encore au P. Ricci les Mémoires d'après lesquels le P. Trigault a rédigé, sous le titre, *De christianâ expeditione apud Sinas susceptâ*, l'histoire de l'établissement et les premières années de la mission de la Chine (Augsbourg, 1615, in-4°.) C'est dans cet ouvrage qu'on peut prendre une idée juste des travaux du fondateur de cette mission; et il doit être considéré comme une excellente Vie du P. Ricci, enrichie d'un grand nombre de morceaux curieux pour l'histoire et la géographie. Le père Kircher, qui en a extrait de longs fragments, pour les insérer dans sa *China illustrata*, a fait graver un portrait de Ricci, en costume de lettré. Enfin le P. Dorléans a composé, d'après l'*Expédition chrétienne*, la *Vie du P. M. Ricci*, Paris, 1693, in-12. Ce n'est qu'un extrait peu éten-

---

(2) Le P. Julien Baldinotti, jésuite de Pistoie, le fit réimprimer, en 1730, au Tonkin, pour la seconde

---

fois; et il assure que l'élégance et la pureté du style de ce catéchisme contribuèrent puissamment au succès de ses prédications dans ce royaume.

(3) Le P. Bourgeois cite le *Thsi-khe* ou traité des sept victoires, comme ayant été admis dans cette collection (*Mém. concern. les Chinois*, t. XV, p. 290). Il y a, dans le passage de sa lettre relatif à cet objet, une faute d'impression qui le rend inintelligible: mais on peut deviner qu'il a attribué le *Thsi-khe*, à un missionnaire nommé en chinois *Yang-ma-no*, c'est-à-dire au P. Émanuel Dias. Cet ouvrage, qui est à la bibliothèque du Roi (Fourm., *Catal.*, n°. 206 et 207), est de *Phang-yeou-'o* (le P. D. Pantoja). C'est par erreur que Fourmont (l. c.) a lu son nom *Loung-yeou-'o*. On peut voir le *Ching kiao sin-teng*, ou Catalogue des missionnaires jésuites, en chinois, p. 5 et 8. Le P. Diégo Pantoja, né en 1571, à Valdemora, diocèse de Tolède, mort à Macao en 1618, avait composé cinq autres ouvrages, dont l'édition chinoise se trouvait à Rome, dans les archives de la société. Voyez-en les titres (en latin) dans la *Biblioth. script. soc. Jesu.* Le catalogue chinois cité plus haut donne les titres (en chinois) de sept ouvrages de cet auteur.

(4) Le Traité sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame et la liberté de l'homme, qui a été traduit en français par le P. Jacques, et inséré au tome XXV de la seconde édition des *Lettres édifiantes*, fait sans doute partie de la liste précédente.

du du grand ouvrage du P. Trigault. Le P. Jean Aleni a aussi fait imprimer, en chinois, une Vie de ce célèbre jésuite. Soixante-six Lettres originales du P. Ricci, aussi curieuses qu'intéressantes, ont passé de la bibliothèque du P. Lagomarsini, dans celle de la famille Ricci, à Macerata (Voyez le *Dizion. storico*, édit. de Bassano, 1796). On a accusé le P. Ricci, comme missionnaire, d'avoir donné l'exemple d'une tolérance coupable, en n'exigeant pas des nouveaux convertis le sacrifice absolu des opinions qui font la base des systèmes philosophiques et politiques de la Chine relativement au culte du Ciel, ainsi qu'aux honneurs à rendre aux ancêtres et à Confucius. Le système qu'il avait adopté à cet égard, a long-temps servi de régle aux jésuites qui ont marché sur ses traces; et, de bonne heure aussi, il a été attaqué par les dominicains. Tout le monde a entendu parler des querelles qui se sont élevées entre les missionnaires de ces deux ordres (*V.* MAIGROT); querelles déplorables, qui ont fini par causer l'expulsion des uns et des autres, et la ruine presque totale de la mission fondée par le P. Ricci. On n'entrera ici dans aucune de ces discussions connues, sur lesquelles il y aurait quelque témérité à prendre parti pour ou contre des hommes également éclairés et respectables. Mais ce qu'on croit permis d'avancer, c'est que le moyen qu'avait pris le P. Ricci était le seul qui pût amener promptement le peuple chinois à goûter les vérités de la religion chrétienne, et que, s'il est proscrit, il faudra renoncer à voir le christianisme florissant à la Chine, aussi long-temps du moins que dureront les institutions sur lesquelles cet empire est fondé. A. R—T.

RICCI (JEAN-BAPTISTE), peintre italien, naquit à Novare, en 1545. Il fut élève de Lanini, son beau-frère, qui lui-même avait puisé, dans les leçons de Gaudenzio Ferrari, le style de l'école de Raphaël. Ricci étant venu à Rome, sous le pontificat de Sixte-Quint, et ayant donné des preuves de sa capacité, dans les peintures de l'escalier du palais de Latran et dans la bibliothèque du Vatican, ne tarda pas d'obtenir les bonnes grâces du pape, qui lui confia l'exécution des peintures qui restaient à terminer dans le palais du Quirinal. Il jouit d'une égale faveur sous Clément VIII, pendant la vie duquel il peignit, à St.-Jean de Latran, l'*Histoire de la consécration de cette basilique*. C'est là que l'on voyait les plus beaux ouvrages de ce peintre. Il en existe un grand nombre, tant à Rome que dans d'autres villes des états de l'Église. Ses productions ont quelque chose de gai et de riant qui séduit l'œil, et une facilité qui n'est point le partage d'un artiste médiocre. On y reconnaît l'école de Raphaël, mais dégénérée, et tirant sur la manière; c'était le style de ce temps, tel que le Circignani, le Nebbia et beaucoup d'autres artistes, en réputation alors, l'avaient mis en vogue. Ricci se signala surtout dans la peinture à fresque: il contribua à propager le goût énervé qui régnait à cette époque; mais il y brille un sentiment de la forme, que peu de ses contemporains ont possédé au même degré que lui. Ricci mourut à Rome, en 1620. — Camille RICCI, peintre, né à Ferrare, en 1580, fut élève d'Hippolyte Scarsella. Son maître disait de lui: « Si Ricci n'é» tait pas mort prématurément, il » m'aurait surpassé en talent; et s'il » était né plus tôt, je me serais fait

» son élève. » Après l'avoir instruit dans toutes les parties de son art, il voulut l'avoir pour compagnon dans tous ses travaux, et lui communiqua tellement sa manière, qu'on ne pouvait plus distinguer les ouvrages du maître de ceux de l'élève. Le style de Camille a la même douceur et le même agrément; et l'empâtement de ses couleurs est plus tranquille et plus égal. Ce qui le fait reconnaître, c'est moins de franchise dans le pinceau et de naturel dans les plis, qu'il multiplie un peu trop. C'est dans l'église de Saint-Nicolas de Ferrare, qu'il a donné des preuves incontestables de la fécondité de son génie. Le plafond contient plus de quatre-vingts compartiments tous peints de la main de Ricci, et représentant des traits de la *Vie du saint évêque*. La *Sainte-Marguerite* qu'il a peinte dans la cathédrale est digne d'être attribuée à son maître. La noble famille de Trotti, à Ferrare, qui est très-riche en tableaux de galerie, possède surtout un *Portrait de l'artiste*, sous la figure d'un Génie nu et assis, tenant en main la palette et les pinceaux, entouré de papiers de musique, et d'outils de sculpture et d'architecture, tous arts que Ricci avait cultivés avec succès. Il serait devenu un des premiers artistes de son temps, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de trente-huit ans. — Antoine RICCI, surnommé BARBALUNGA, peintre, naquit à Messine en 1600, et fut élève du Dominiquin. Quoiqu'il soit mort pauvre, il n'a pas laissé de faire honneur à son pays et à son maître, dont il imita la manière avec bonheur. Il parvint à se former ce beau style, en copiant les productions les plus remarquables du Dominiquin. C'est de lui qu'est le tableau représentant le *Fondateur de l'ordre des Théatins*, que l'on voit dans leur église à Monte-Cavallo; et celui de *Saint-André, accompagné d'un chœur d'Anges*, qui paraissent de la main de Zampieri lui-même. C'est le même choix de belles formes, la même élégance dans les attitudes et les mouvements. Après avoir long-temps travaillé sous la direction de son maître, Barbalunga revint à Messine, et embellit sa ville natale d'un grand nombre de compositions remarquables, telles que le *Saint-Grégoire qui écrit*, dans l'église de ce nom; l'*Ascension* qu'on voit à Saint-Michel, et les deux *Mères de pitié*, différentes d'invention, que l'on admire à Saint-Nicolas et à l'hôpital. Il forma un grand nombre d'habiles élèves, parmi lesquels les plus distingués sont Maroli, Gabriello et Scilla. Il mourut en 1649, avec la réputation d'un des meilleurs artistes qu'ait produits la Sicile. P—s.

RICCI (SÉBASTIEN), peintre, naquit, en 1660, à Cividale-di-Belluno. Cet artiste qui, parmi les professeurs ses contemporains, s'est particulièrement distingué par son génie pittoresque et par un style neuf et plein de goût, dans lequel il n'eut point d'égal, fut d'abord instruit dans son art, par le Cervelli, qui professait alors a Cividale. Il accompagna son maître à Milan, et il vint ensuite à Bologne et à Venise, pour y étudier les chefs-d'œuvre de ces deux écoles. Il résida pendant quelques années à Florence et à Rome, et finit par visiter l'Italie entière, laissant partout de ses ouvrages. Ce fut ainsi qu'il acquit une réputation presque universelle. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Angleterre et en Flandre. C'est alors qu'il perfectionna son coloris, qui, déjà, dès ses premiers essais, se faisait remarquer par son agrément et son esprit. De Vienne, où le roi des Romains l'avait appelé, et où il exécuta divers ouvrages pour la cour, il revint à Florence, et y fut chargé d'orner quelques-uns des appartements du grand-duc. Appelé à Londres par la reine d'Angleterre, il traversa la France; et, en passant à Paris, il fut reçu membre de l'académie de peinture. Le tableau qu'il fit à Londres, pour l'hôpital de Chelsea, la demi-coupole où il a peint l'*Ascension de Jésus-Christ*, l'escalier de l'hôtel de Montaigu, qu'il peignit également, prouvent sans contredit son talent pour les grandes machines. Après un long séjour en Angleterre, il revint à Venise, où on lui commanda un grand nombre de tableaux pour la France, l'Espagne, le Portugal et la Sardaigne. Au milieu de tant d'écoles différentes et de manières si diverses, son imagination s'enrichit d'une foule de belles inventions; et, à force de copier, il se rendit familier le style des plus habiles peintres. Il eut, de commun avec Luca Giordano, le talent de contrefaire la manière de tous les maîtres; et plusieurs de ses tableaux semblent, au premier aspect, sortis de la main du Bassan ou de Paul Véronèse. Pendant qu'il était à Dresde, il exposa une *Madone*, qu'il fit passer comme étant du Corrège. L'avantage le plus grand qu'il retira de ses voyages fut que, lorsqu'on lui commandait un sujet quelconque, il se rappelait soudain comment tel ou tel maître l'avait traité; et il en savait profiter, sans qu'on pût l'accuser de plagiat. Ses premières études avaient été négligées, sous le rapport du dessin. Dans un âge plus avancé, malgré le zèle assidu qu'il mit à se fortifier dans cette partie, il ne put jamais acquérir le degré de perfection qui lui manquait. La forme, dans ses figures, a de la beauté, de la noblesse, de la grâce, et tient quelque chose de Paul Véronèse. Ses attitudes offrent surtout beaucoup de naturel, de vivacité et de variété. Ses compositions sont pleines de vérité et de bon sens. Quoique toutes ses productions décèlent une grande facilité de pinceau, elle ne dégénère point en négligence. Ses figures, dessinées avec précision, se détachent du fond dont l'azur éclatant ne peut les éteindre. Dans les peintures à fresque, les teintes ont conservé leur couleur primitive. Ses tableaux à l'huile ont souffert davantage, soit à cause du vice d'impression des toiles, soit par défaut de l'empâtement des couleurs, moins fort dans les derniers ouvrages qu'il a exécutés à Venise que dans les premiers. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite le *Massacre des Innocents*, à l'école de la Charité de Venise; l'*Enlèvement des Sabines*, à Rome; à Bergame, *Saint Grégoire priant la Vierge en faveur des ames du Purgatoire*; à Vienne, plusieurs plafonds dans le palais de l'empereur, et une *Assomption de la Vierge*, dans l'église de Saint-Charles, etc. Il forma plusieurs habiles élèves, parmi lesquels on distingue Discani, Fontebasso, et surtout son neveu, Marc Ricci. Le Musée du Louvre possède un tableau allégorique de Sébastien Ricci, représentant les *Amours servant la France, et un Génie portant le diadème*. Cet habile artiste mourut à Venise, le 15 mai 1734. — Marc Ricci, neveu du précédent, naquit à Bellune, en 1676. Après avoir d'abord étudié le genre de l'histoire, sous la direction de son oncle, il l'abandonna pour se livrer au paysage.

Dirigé par l'étude des chefs-d'œuvre du Titien, et par la beauté des sites de son pays, il devint un des plus habiles paysagistes de l'école vénitienne. On n'exagère point en disant que peu d'artistes avant lui ont su faire le *portrait* d'un pays avec autant de vérité, et que ceux qui sont venus après lui ne l'ont jamais égalé dans cette partie de l'art. Il ne faut pas, toutefois, en juger par les ouvrages qu'il exécutait sur la demande des marchands de tableaux, non plus que par les petites compositions en détrempe qu'il peignait sur parchemin, et qui, quoique très-agréables, manquent d'une certaine vigueur. Il faut l'apprécier d'après ses tableaux à l'huile, qu'il peignait avec le plus de soin, et que l'on trouve en Angleterre plus fréquemment qu'en Italie. Il était passé en Angleterre, en 1710, avec son oncle. Il ne tarda pas à y obtenir une réputation étendue. Outre les paysages qu'il peignit pour une foule de riches gentilshommes, il aida Sébastien dans l'exécution de plusieurs de ses grands ouvrages. Ses productions ne font pas entièrement connaître tout son mérite. C'est à ses leçons que Dominique et Joseph Valeriani, François Zuccherelli et Joseph Zaïs durent leur talent. Marc Ricci n'était pas moins habile comme peintre de perspective; ses tableaux, en ce genre, que son oncle a ornés de figures pleines d'éclat et de verve, jouissent d'une estime particulière. Marc a aussi gravé à l'eau-forte plusieurs paysages. Ce qu'il a fait de plus considérable en gravure, est une suite de vingt-trois feuilles in-fol., y compris le frontispice, publiée à Venise, en 1730, par Carlo Orsolini. Marc Ricci mourut à Venise en 1726. P—s.

RICCI (Laurent), général des Jésuites, né à Florence, le 2 août 1703, d'une famille distinguée de cette ville, entra de bonne heure dans la Société, et y remplit divers emplois. Il exerça le ministère à Rome, s'appliquant à la prédication et à la direction des consciences; et il continua même ce genre de travail lorsqu'il eut été nommé à une chaire de théologie dans le collége Romain. Sa prudence et son zèle firent jeter les yeux sur lui, pour gouverner la Société, après la mort du P. Centurione, qui en était général; et Ricci fut élu en sa place, le 21 mai 1758. Il refusa d'abord cette charge, et ne se rendit qu'aux instances de ses confrères. Les circonstances étaient difficiles pour les Jésuites; ils avaient des ennemis dans plusieurs cours. L'orage éclata d'abord en Portugal, où quelques membres de la Compagnie furent accusés d'avoir trempé dans un complot contre la vie du roi (*Voy.* Malagrida). On saisit ce prétexte; et tous les Jésuites furent bannis du royaume, et transportés dans l'État pontifical, où Ricci pourvut à leurs besoins. Bientôt la proscription s'étendit à d'autres états. En France, le parlement de Paris donna le signal, et rendit, contre les Jésuites, des arrêts foudroyants; ils furent bannis deux fois du royaume. L'Espagne, Naples, Parme, suivirent cet exemple. En vain Ricci s'efforça de conjurer la tempête par quelques Mémoires et par des démarches; en vain Clément XIII écrivit aux princes en faveur de la Société, la confirma par une bulle expresse, et protesta contre les arrêts des parlements. Les esprits étaient tellement irrités que toutes les démarches du pontife n'aboutirent qu'à une rupture avec les cours.

Clément XIII mourut dans ces circonstances. Les couronnes travaillèrent vivement à élire un pape qui pût entrer dans leurs vues; et le cardinal Ganganelli fut porté sur le Saint-Siége. L'Espagne agit aussitôt auprès de lui pour obtenir la suppression des Jésuites; et les autres cours de la maison de Bourbon se joignirent à elle. Pendant plusieurs années, les ministres de ces puissances pressèrent le pontife à ce sujet : on trouve des révélations assez curieuses sur ces démarches, dans le *Journal de correspondance et de voyages*, de l'abbé Clément, 1802, 3 vol. in-8o. De son côté, Ricci présenta différents Mémoires à S. S. : mais il ne put conjurer l'orage; et Clément XIV ne crut pas pouvoir refuser aux puissances une mesure qu'elles réclamaient avec tant d'instance. L'Espagne surtout y mettait une vivacité extrême (1); et l'on voit par les *Mémoires historiques et philosophiques* de Bourgoing, qu'elle exerçait à Rome une sorte de domination. Le pape rendit, le 21 juillet 1773, le bref de la suppression, qui fut notifiée au général, le mois suivant. Ricci fut d'abord enfermé au collége des Irlandais, puis conduit au château Saint-Ange, où il resta jusqu'au pontificat suivant. Pie VI avait ordonné son élargissement, lorsque le prisonnier mourut, le 22 novembre 1775. Il signa, peu de temps avant sa mort, une déclaration qui fut rendue publique d'après son desir. Il y protestait, 1o. que la Compagnie de Jésus n'avait donné aucun lieu à sa suppression, et qu'il le déclarait en qualité de supérieur bien instruit de tout ce qui s'y était passé; 2o. qu'en son particulier, il ne croyait pas avoir mérité l'emprisonnement et les rigueurs dont il avait été l'objet; 3o. enfin, qu'il pardonnait sincèrement aux auteurs de ces procédés. Il y a une Vie de Ricci, par Caraccioli, la Haye, 1776, in-12 : cet écrit superficiel n'est qu'une compilation des gazettes du temps; il rend cependant justice aux qualités de Ricci, à son courage dans la disgrace, et à son attachement pour son corps. P—c—t.

RICCI (Scipion), né à Florence, en 1741, de la même famille que le précédent, embrassa aussi l'état ecclésiastique, et fut fait, en 1780, évêque de Pistoie et de Prato, siéges unis. Léopold régnait alors en Toscane, et paraissait vouloir suivre le même système d'innovation que son frère Joseph à Vienne. Ricci, soit qu'il fût réellement partisan de ces innovations, soit qu'il y vît un moyen d'ambition et de succès, se déclara vivement pour les projets de réforme. On vit paraître de fréquentes et prolixes circulaires, où le grand-duc, entrant dans les plus petits détails de l'administration, adressait des catéchismes aux évêques de Toscane, leur indiquait les livres à mettre entre les mains des fidèles, abolissait les confréries, diminuait les processions, réglait minutieusement le culte divin et les cérémonies, et se montrait en état d'hostilité avec la cour de Rome. Ricci, qui passait pour avoir provoqué ces mesures, s'empressait de les exécuter dans son diocèse. Il changeait les rits, réformait l'enseignement, bouleversait la discipline : sous prétexte de rétablir les usages de l'antiquité, il dépouillait le culte de son éclat, et interdisait des pratiques chères à la piété. Le 3 juin

---

(1) Voy. deux articles sur les causes de la suppression des Jésuites, dans l'*Ami de la religion*, t. XVII, pag. 241 et 273.

1781, il publia une instruction pastorale contre la dévotion au Sacré-Cœur; il adopta une instruction très-bizarre de l'archevêque de Salzbourg, M. de Colloredo; il s'élevait contre la doctrine des indulgences, et faisait traduire en italien des ouvrages publiés autrefois en France en faveur de l'appel et contre les papes. La Toscane ne s'était point ressentie de ces disputes; et cette église avait joui du calme le plus profond au milieu des orages qui avaient agité d'autres portions de la catholicité. Ricci entreprit d'y introduire ces contestations; il établit, à Pistoie, une imprimerie uniquement destinée à répandre des brochures oubliées, des pamphlets et des écrits sans utilité et sans intérêt. Il tenait, dans son palais, des conférences, où l'on plaidait en faveur de l'appel et de l'église d'Utrecht. Il affecta d'envoyer à tous ses curés les *Réflexions morales* de Quesnel, que, dans une circulaire du 6 octobre 1786, il appelait un *livre d'or;* et il leur recommandait également les ouvrages de Mésenguy, et l'Abrégé d'Histoire ecclésiastique de l'abbé Racine. Un synode qu'il tint à Pistoie, en septembre 1786, eut un grand éclat; l'évêque y avait appelé quelques professeurs de l'université de Pavie, entre autres Tamburini, qui semble y avoir eu le plus de crédit. On y rédigea des décrets qui paraissaient calqués sur les écrits des appelants français, et qui réalisaient leurs vœux et leur doctrine: on adopta surtout leurs idées sur la grâce, sur les indulgences, sur le mariage et sur différentes réformes. Les actes et décrets de ce synode ont été publiés en italien, et même traduits en français, 1788, 2 vol. in-12. Le grand-duc approuva tout ce qu'avait fait Ricci, et convoqua, pour le 23 avril 1787, une assemblée générale des évêques de Toscane: ce devait être le prélude d'un concile national, où l'on adopterait en grand ce qui avait été réglé à Pistoie. Mais les esprits n'étaient pas bien disposés: la plupart des évêques rejetèrent les projets du réformateur; et il fut obligé de dissoudre l'assemblée. Léopold témoigna son mécontentement aux prélats, et donna de grands éloges à la conduite de Ricci; il fit imprimer à ses frais, et dans son palais, les actes de l'assemblée, en 7 vol. in-4°. et in-8°. Ils étaient sans doute rédigés sous l'influence de l'évêque, et ils ne sont qu'une longue apologie de ses principes et de ses réformes. Ricci essuya cependant plus d'une mortification pendant l'assemblée. Les esprits étaient froissés par tous les changements qu'il ordonnait chaque jour; et des plaintes s'élevaient de toutes parts contre l'imprudent novateur. Une émeute éclata même à Prato, en mai 1787; on brûla son trône, et l'on pilla ses livres. Plusieurs écrits parurent en divers sens; dans l'un, intitulé, *Annotations pacifiques*, et attribué au prélat Marchetti, on accusait l'évêque des erreurs les plus grossières: un laïc, appelé Roncallo, prit sa défense. Pie VI avait adressé à Ricci des brefs, où il lui faisait avec douceur des reproches sur sa conduite: on lui répondit par des décrets qui tendaient à une rupture déclarée entre les deux cours; et tout donnait lieu de craindre un schisme en Toscane, quand la mort de Joseph II amena la chute du nouveau système. Comme ce prince ne laissait pas d'enfants, Léopold, son frère, lui succéda. Peu après qu'il fut parti de Florence pour Vienne, une nouvelle émeute éclata contre

Ricci, d'abord à Pistoie, le 24 avril 1790, puis à Prato, et dans le reste du diocèse. L'évêque fut obligé de fuir; et les chapitres mêmes des deux cathédrales se déclarèrent contre lui. Ses réformes bizarres et turbulentes furent abandonnées; et Ricci ne pouvant rentrer dans son diocèse, où les esprits étaient fort irrités, donna sa démission le 3 juin. Il annonça cette démarche au pape, par une lettre où il protestait de son dévoûment et de sa soumission; et Pie VI voulut bien lui répondre d'une manière affectueuse. Toutefois il nomma une congrégation pour examiner les actes du synode de Pistoie; et l'on sait qu'ils furent condamnés par une bulle dogmatique, qui commence par ces mots, *Auctorem fidei*, et qui est datée du 28 août 1794. Cette bulle, qui condamnait quatre-vingt-cinq propositions, passe pour être l'ouvrage du pieux et savant cardinal Gerdil. Elle a été attaquée par Solari, évêque de Noli, et par Leplat, professeur de Louvain, et défendue par le cardinal Gerdil. Avant le jugement, on avait invité Ricci à venir à Rome, pour y plaider sa cause: mais il s'y refusa; et, quand il eut connaissance de la bulle, il la dénonça, le 6 septembre, au gouvernement de Toscane, comme une injustice criante et un attentat. Le prélat, du fond de sa retraite, entretenait au loin des liaisons avec les ennemis secrets ou déclarés du Saint-Siége. Il était en rapport avec les évêques constitutionnels de France; et lorsque ce parti se forma chez nous, des gens qui ne voulaient pas s'en rapporter à la décision du pape, demandèrent l'avis de l'ancien évêque de Pistoie. On publia de lui une *Réponse aux questions qui lui avaient été proposées sur l'état de l'Eglise en France*, 24 pag. in-8°.; il s'y déclare en faveur des décrets de l'assemble constituante. En 1799, la Toscane fut occupée momentanément par les Français. Lorsqu'ils eurent été obligés de se retirer, le peuple poursuivit ceux qui passaient pour leur avoir été favorables. Ricci fut mis en prison, et s'y trouva confondu avec des criminels: mais l'archevêque et le sénat de Florence se réunirent pour le délivrer; et, la fureur du peuple étant un peu calmée, on le transféra, le 8 août 1799, dans le couvent des dominicains de Saint-Marc. Dès le 1er. de ce mois, le prélat, à la sollicitation de l'archevêque, avait signé une formule de rétractation, qui fut envoyée au pape. Pie VI était alors captif à Valence, et touchait au terme de sa carrière. On ne sait si la lettre de Ricci lui parvint; mais la rétractation de celui-ci fut, depuis, jugée insuffisante. Après six semaines environ de séjour dans le couvent des dominicains, où il fut traité avec beaucoup d'égards, il put se retirer à la campagne; et l'on ouvrit de nouvelles négociations pour l'amener à faire une rétractation plus expresse. Ayant appris l'élection de Pie VII, il lui envoya la lettre qu'il avait écrite à son prédécesseur. Quand le pontife passa par Florence, en 1804, Ricci témoigna le desir de se réconcilier avec le Saint-Siége. Au retour du pape, s'étant abouché avec le prélat Fenaia, il signa, le 9 mai 1805, une formule d'adhésion entière, tant aux bulles contre le jansénisme qu'à la bulle *Auctorem fidei*. Le pape le reçut avec bonté, l'embrassa; et Ricci lui écrivit de nouveau, à Rome, pour ratifier ce qu'il avait fait à Florence. Nous devons croire qu'il persévéra dans ces sentiments usqu'à sa mort, arrivée le

27 janvier 1810. Toutefois il a paru, dans la *Chronique religieuse*, tome IV, page 248, des *Détails historiques*, que l'on dit être extraits d'un Mémoire laissé par l'évêque de Pistoie. Ces Détails tendent à faire croire que Ricci ne signa, le 9 mai 1805, la formule citée, que par complaisance, et sans changer de sentiment. Mais quelle idée faudrait-il avoir de ce prélat, si, après avoir déclaré qu'il recevait la bulle *Auctorem fidei*, qu'il condamnait toutes les propositions réprouvées par cette bulle, et qu'il desirait réparer le scandale, il était resté attaché à des erreurs qu'il paraissait avoir abandonneés si formellement! Au surplus, on a publié une Réponse à cet article de la *Chronique*, intitulée : *Observations sur un article*, etc. 1822 in 8°., de 193 pag., traduite de l'italien. On y discute les faits rapportés dans la *Chronique*, et ceux qu'alléguait une Lettre latine, imprimée à Vienne, sous le nom d'Aurèle Tommasi. L'auteur des *Observations* semble fort au courant de tout ce qui concerne Ricci. Il ne s'est pas nommé; mais on a cru que c'était le père Bardacci, dominicain, estimé pour son mérite et son savoir, et qui remplit actuellement des places importantes à Rome. Il rectifie des méprises du Mémoire, et montre que cette pièce ne mérite aucune croyance. P—c—t.

RICCIARELLI (Daniel). *Voy.* Volterre.

RICCIO (Barthélemy Neroni, plus connu sous le nom de Mastro), peintre siennois, florissait en 1573. Il suivit long-temps les leçons d'Antoine Razzi ou le *Sodoma*, dont il épousa la fille, et il sut, après lui, soutenir la réputation de l'école dont il demeura le chef. Son chef-d'œuvre est une *Déposition de Croix.* Habile dans la perspective, il fit pour le théâtre de Sienne plusieurs belles décorations, dont une a été gravée par l'Andriani. Il fut, de plus, architecte de la république de Lucques. —Dominique Riccio, surnommé le Brusasorci (1), peintre, né à Vérone en 1494, fut élève du Golfino. S'étant rendu à Venise, il y étudia les chefs-d'œuvre du Giorgion et du Titien, et parvint même à s'approcher beaucoup de leur manière dans plusieurs de ses compositions. Mais son mérite éminent est dans la peinture à fresque. On regarde comme un chef-d'œuvre celle dont il orna une des salles du palais Ridolfi à Vérone, et qui représente la *Cavalcade du pape Clément VII et de l'empereur Charles-Quint dans Bologne.* Cette peinture a été gravée. On ne peut voir un spectacle plus noble; le tableau est rempli d'une multitude de figures bien distribuées, pleines de mouvement : les hommes, les chevaux, la variété des costumes, la pompe, la splendeur, la joie qui anime tous les visages dans une semblable circonstance, l'exactitude des portraits, tout y est porté à un égal degré de perfection. Le Musée du Louvre possède de cet artiste un tableau représentant la *Vierge et saint Joseph.* Il mourut à Vérone, en 1567. — Son fils Félix Riccio, ou *Brusasorci le Jeune*, né à Vérone, en 1540, se fit une manière remplie de délicatesse et de grâce; et l'on voit dans beaucoup de galeries plusieurs de ses *Madones*, avec des Enfants-Jésus et de petits anges de la plus rare beauté. Ses physionomies se rapprochent beaucoup de celles de Paul Véronèse, quoiqu'un peu moins charnues. Quand le sujet l'exige, il sait être également plein de force; comme on peut le voir dans son tableau des *Forges de Vulcain*, dont les cyclopes sont dessinés dans le meilleur style florentin, et coloriés d'une manière vigoureuse. Sa *Sainte-Hélène*, qui se trouve dans l'église de ce nom à Vérone, est d'une grande beauté. Il ne s'exerça point, comme son père, dans la peinture à fresque, et il lui fut inférieur en génie; il exécuta cependant plusieurs grandes machines, dont la dernière, représentant *Marie dans le désert*, était destinée pour l'église de Saint-George. Ce tableau, qui ne manque pas de grandeur, est bien entendu; il fut terminé par Ottini et l'Orbetto, deux de ses plus habiles élèves. On connaît encore de lui plusieurs petits sujets tirés de l'Histoire sacrée et profane, peints sur marbre, qu'il a traités avec le talent d'un grand maître, et où il s'est habilement servi, pour les ombres, des accidents de la pierre. On fait aussi un cas particulier de ses portraits. — Cecilia RICCIO ou BRUSASORCI, sœur du précédent et élève de son père, se fit une réputation méritée par le talent avec lequel elle peignit le portrait. — Jean-Baptiste RICCIO ou BRUSASORCI, frère des précédents, élève de Paul Véronèse, fut appelé en Allemagne par Charles-Quint, et il resta attaché comme peintre à cette cour, jusqu'à sa mort. P—s.

---

(1) Il dut ce surnom à un secret que son père avait découvert pour faire périr les souris.

RICCIO. *V.* BRIOSCO et CRINITO.

RICCIOLI (JEAN-BAPTISTE), l'un des plus savants astronomes du dix-septième siècle, naquit à Ferrare, en 1598, et embrassa la règle de saint Ignace, à seize ans. Après avoir professé long-temps les belles-lettres, la philosophie et la théologie, tant à Parme qu'à Bologne, il s'appliqua tout entier à l'étude de l'astronomie, par l'ordre de ses supérieurs, qui crurent trouver en lui un antagoniste à opposer aux astronomes du Nord, qui se plaignaient que le système de Copernic n'avait été jusqu'alors jugé, en Italie, que par des théologiens, et non par des astronomes. Il y avait de la prévention de part et d'autre: les états protestants s'opiniâtraient à rejeter la correction du calendrier, parce qu'elle venait de Rome (*V.* GRÉGOIRE, XVIII, 408); et les Italiens, se défiant de ce qui sortait de l'Allemagne, foyer de l'hérésie, dédaignaient les découvertes de Keppler, refusaient de voir, dans le système de Copernic, autre chose qu'une simple hypothèse, et déféraient Galilée à l'inquisition pour son obstination à vouloir démontrer que ce système était conforme à l'Écriture-Sainte. Riccioli attaqua donc ce système par tous les arguments qu'il put imaginer: mais, à la manière dont il en parle, on croirait, dit Delambre, entendre un avocat chargé d'office d'une mauvaise cause, et qui fait tous ses efforts pour la perdre (1). Le jésuite convient qu'envisagé comme une hypothèse, le système de Copernic est le plus beau, le plus simple, et le mieux imaginé. Néanmoins, dès qu'il ne l'adoptait pas, il fallait bien y en substituer un autre: celui de Ptolémée n'était plus soutenable; ceux de Tycho et de Rheita avaient leurs difficultés: il proposa de faire tourner la Lune, le Soleil, Jupiter et Saturne immédiatement autour de la terre; Mercure, Vénus et Mars ne devaient être que des satellites du Soleil. Il ne tenait d'ailleurs pas beaucoup à cet arrangement: pour expliquer les irrégularités du mouvement de la lune, après avoir montré les inconvénients de tous les systèmes précédents, il propose le sien, non comme vrai, mais comme très-simple (2). Riccioli fut aidé dans ses observations par le P. Grimaldi, son disciple et son ami le plus cher (*V.* Grimaldi, XVIII, 457). Sentant combien était défectueuse l'astronomie que nous avaient laissée les anciens, il conçut le hardi projet d'établir, sur de nouvelles bases, cette science et celles qui en dépendent, et il jeta, dans son *Almagestum novum*, les fondements de cet immense travail. Il comprit qu'une pareille réforme devait commencer par la mesure de la terre, dont le premier élément était une métrologie comparée, afin d'analyser, sur une échelle commune, les diverses tentatives faites jusqu'alors. Profitant de la facilité que lui donnaient les colléges de son ordre, répandus dans tous les états catholiques et dans les missions, il se fit envoyer *en nature* la longueur du pied, ou de la mesure élémentaire de chaque pays, et il en composa (3) la première métrologie réelle qu'on eût encore vue, tout ce qu'on avait publié jusqu'alors, en ce genre, n'étant fondé que sur des rapports vagues ou compilés sans critique. Mais Riccioli eut la mal-adresse de prendre pour type l'ancien pied romain, mesure dont la longueur précise peut toujours souffrir quelque discussion : aussi son travail métrologique est demeuré oublié. Ce jésuite n'a pas été plus heureux dans sa mesure de la terre. La critique qu'il fait de la mesure exécutée par Snellius, n'a rien d'exagéré (4) : mais sa propre mesure, dont il s'occupa de 1644 à 1656, entreprise par un procédé absolument différent, et qui ne pouvait offrir alors d'exactitude, vu les irrégularités des illusions de la réfraction horizontale, si peu connues même aujourd'hui, lui donna un résultat encore plus défectueux que celui de Snellius (5). Il fut plus heureux dans ses travaux sur la lune, qu'il observa long-temps avec une excellente lunette de quinze pieds : il porta jusqu'à six cents le nombre des taches qu'il y découvrit, et dont il publia la description : Langren n'en avait compté que deux cent soixante-dix, et Hévélius cinq cents cinquante. La nomenclature de Riccioli a prévalu sur celle de ce dernier ; et l'on s'en sert encore aujourd'hui. Scheiner et Rheita n'avaient donné que des ébauches de la figure de la lune : celle que donne Riccioli est bien supérieure. Ses remarques sur la libration, si imparfaitement connue par Hévélius, composeraient à elles seules, un volume (6). On doit lui rendre la justice qu'il avait multiplié ses expériences sur les oscillations du pendule, avant d'avoir lu le livre de Galilée. Il entrevit même l'anneau de Saturne, en faisant observer que les deux appendices dont le disque de cette planète était accompagné, formaient une espèce d'ellipse : il ne restait qu'un mot à dire pour définir l'anneau de Saturne ; mais ce mot fut dit par Huygens (7). Le plus grand tort du P. Riccioli fut d'avoir méconnu l'importance des découvertes de Keppler : il était prévenu contre lui, à cause que cet astronome allemand doutait de l'éclipse miraculeuse arrivée à la mort de Jésus-Christ. Malgré ses erreurs, on ne peut nier que Riccioli n'ait rendu d'immenses services, tant à l'astronomie qu'à la géographie et à la chronologie. Il prit la défense de la réforme grégorienne, dont l'exactitude était contestée par Fr. Levera, et il publia, sous le nom de Michel Manfredi : *Vindiciæ kalendarii Gregoriani*, Bologne, 1661, in-fol., ouvrage qui reçut l'approbation de Cassini. Quoiqu'il fût d'une santé délicate, et souvent malade, il travaillait avec une ardeur infatigable. Enfin, accablé d'années et d'infirmités, il mourut à Bologne, le 25 juin 1671. On trouve le Catalogue de ses Ouvrages dans la *Bibliotheca soc. Jesu*, p. 416; nous nous contenterons de citer les principaux : I. *Almagestum novum, astronomiam veterem novamque complectens*, Bologne, 1651, 2 vol. in-fol. « Cet ouvrage est un trésor » d'érudition astronomique ; il con» tient 1500 pag., et 10,565,100 lettres. Les astronomes en font un usage continuel (8) »; et Lalande le cite sans cesse dans son Astronomie. On y trouve (tome I, pag. 361-385) la liste et la discussion de toutes les éclipses citées par les historiens, depuis celle qui eut lieu à la naissance de Romulus (an 772 avant J.-C.), jusqu'à l'an 1647. II. *Astronomia reformata*, ibid., 1665, 2 tomes in-fol. On doit joindre cet ouvrage au précédent ; mais il est beaucoup plus rare. Il est plus important, par les observations qu'il renferme (9). On peut voir aussi des remarques utiles sur la véritable date de quelques éclipses falsifiées par les auteurs qui en ont parlé (10). III. *Geographiæ et hydrographiæ reformatæ libri XII*, ibid., 1661, in-fol.; plein de savantes recherches. Cet ouvrage n'est pas moins important que les précédents ; et Wolf l'appelle *Opus præstantissimum, in hoc scientiarum genere ferè unicum.* On y distingue, pag. 388 à 409, une table de toutes les longitudes et latitudes observées, ou déduites des meilleures observations. Cette table, contenant environ 2700 articles, est extrêmement remarquable. Les longitudes les plus erronées qu'elle renferme, ne s'écartent pas de plus de sept ou huit degrés, de celles que l'on connaît aujourd'hui (11). C'est donc faute d'examiner l'histoire des découvertes géographiques, que l'on répète encore, d'après Fontenelle (12), que G. Delisle, dans ses cartes générales, publiées en 1699, raccourcit de trois cents lieues la longueur de la Méditerranée, et de cinq cents celle que l'on donnait à l'Asie. Cette dernière rectification était faite depuis près de quarante ans par Riccioli (13); et quant à la longueur de la Méditerranée, que les cartes précédentes supposaient de onze cent soixante lieues, Riccioli, qui la réduisait à huit cent quatre-vingt deux, ne s'écartait que de quarante-cinq lieues de ce que lui donnent les cartes actuelles (14).

---

(1) *Hist. de l'astronom. moderne*, II, 275.

---

(2) *Almagest. nov.*, p. 279.

(3) Riccioli, *Geogr. reform.*, p. 318.

(4) Delambre, *Hist. de l'astr. mod.*, II, 319.

(5) Il évalua le degré à 64,363 pas bolonais; mais il ne donne pas assez nettement l'explication de cette mesure (*Geogr. reform.*, p. 322).

(6) Delambre, *loc. cit.*, p. 283.

(7) Ibid., p. 291.

---

(8) Lalande, *Bibliogr. astron.*, p. 230.

(9) Ibid., p. 258.

(10) Delambre, *loc. cit.*, p. 304.

(11) Il faut observer qu'il les compte d'un premier méridien situé à 24° 30' à l'ouest de Paris.

(12) Éloge de Guill. Delisle, *Acad. des scienc.*, 1726, H, p. 78.

(13) Ses longitudes de Pekin, de Manille et de Batavia, ne diffèrent guère que d'un degré de celles que l'on connaît actuellement.

(14) La différence en longitude entre Gibraltar et Jérusalem, est, selon Riccioli, de 47° 3[illegible] qui, à ce parallèle, valent 714 lieues marines, ou 893 lieues communes de 25 au degré. Selon la *Connaissance des temps*, et les observations récentes, cette longi-

Cette inexactitude de 7° 13′ en longitude, dans laquelle Riccioli tombait encore en 1672, semblera peu étonnante en comparaison d'une erreur d'environ sept degrés sur la longitude d'Arz-Roum, qui, plus d'un siècle après, était encore admise de confiance, et reproduite, chaque année, dans la Connaissance des temps, jusqu'en 1780! (15) Si l'ouvrage de Riccioli eût été accompagné d'une collection de cartes, dressées d'après sa table de longitudes et de latitudes, il est à croire que la révolution opérée dans la géographie par G. Delisle, aurait eu lieu trente ou quarante ans plus tôt: mais destitué de cet accessoire, cet important travail est demeuré inaperçu. IV. *Chronologia reformata et ad certas conclusiones redacta*, Bologne, 1669, 3 part. in-fol. L'auteur expose, avec de grands détails, ce qui concerne les calendriers et les ères des diverses nations: il y discute (pag. 292) soixante-dix systèmes différents sur l'année du monde où est né Jésus-Christ; et il trouve, d'après la Vulgate, et la Bible hébraïque, l'an 4184: mais il préfère l'évaluation de 5634, d'après la version des Septante. La deuxième partie contient une chronique des principaux événements, année par année, depuis la création (dont le premier jour répond au dimanche 1er. mai de l'année julienne 5634 avant J.-C.), jusqu'à l'an 1668. La troisième partie contient les listes chronologiques des souverains des divers états, des patriarches, des conciles, des hérésies, etc., suivies, sous le titre de *Tomus quartus*, de trois amples tables alphabétiques des personnages et des événements, avec les renvois aux années. Cet ouvrage, peu consulté aujourd'hui, (quoique des commentateurs de la Bible (*V.* la *Bible de Vence*) donnent encore la Chronologie de Riccioli corrigée, parallèlement avec celle d'Usher), attira quelques désagréments à l'auteur, peut-être à cause de la préférence qu'il accordait à la version des Septante sur la Vulgate. On lui imposa une pénitence, à laquelle il se soumit avec la plus édifiante résignation. Son livre est d'ailleurs rédigé à-peu-près sur le même plan que les *Tablettes chronologiques* de Lenglet Dufresnoy, qui, par la commodité de leur format, durent avoir beaucoup plus de succès: il n'est donc pas étonnant que ce critique, parlant de la *Chronologia reformata*, dise que son auteur exécute moins qu'il ne promet, et que l'on y trouve beaucoup de choses communes avec quelques-unes d'utiles. L'abbé Barotti a inséré une bonne Notice sur la vie et les Ouvrages du P. Riccioli, dans ses *Memorie istoriche de' letterati Ferraresi* (Ferrare, 1793, tome II, pag. 270, et suivantes.) C. M. P.

RICCOBONI (Louis), célèbre comédien et littérateur, né à Modène, en 1674, ou selon d'autres, en 1677, s'enrôla fort jeune dans une troupe d'acteurs ambulants, et montra des talents remarquables dans l'emploi des amoureux ou *Lelio*, nom sous lequel Ric-

---

tude n'est que de 40° 23′ 40″, équivalant à 606 lieues marines ou 848 lieues communes Il faut, de ce dernier nombre, ôter 11 lieues pour la distance de Jérusalem à Jafa, pris pour l'extrémité orientale de la Méditerranée à cette latitude. On aura donc 882 lieues pour la longueur donnée par Riccioli, et 837 pour la véritable. Fontenelle, en portant à 860 celle que trouvait Delisle, n'indique pas de quelle manière il en calculait la mesure.

(15) La *Connaissance des temps*, pour 1780, imprimée en 177[illegible], fixe, pag. 233, la longitude d'Erzerom à 46°. 15′ 45″. D'Anville (Europe) le place à 39°. 6′, et cette détermination s'écarte peu de ce que donnent les bonnes cartes les plus récentes. Riccioli ne parle pas d'Arz-roum dans sa table: mais on y trouve Erbil et Trebizonde, dont les longitudes combinées porteraient celle d'Arz-roum à 44°. 2′. Son erreur serait de moins de cinq degrés.

coboni fut long-temps connu. Devenu chef d'une troupe à l'âge de vingt-deux ans, il conçut le projet de réformer le théâtre en Italie, et d'en bannir les farces ignobles ou monstrueuses qui le déshonoraient. Il fut encouragé dans ce dessein par tous les vrais amateurs, et fit représenter, avec succès, à Venise et dans les principales villes de la Lombardie, les meilleures tragédies du théâtre italien. Il voulut ensuite substituer aux farces, qui conservaient le privilége d'attirer la foule, de véritables comédies, et commença par faire jouer quelques pièces traduites ou imitées de Molière et des autres auteurs français. Le succès de cette tentative surpassa ses espérances; et il se flatta que le public verrait avec plus de plaisir encore les anciens chefs-d'œuvre des comiques italiens. En conséquence, il résolut de donner à Venise une représentation de la *Scolastica* de l'Arioste, dont il avait retranché les détails trop licencieux. Comme un grand nombre des spectateurs pouvaient ignorer que ce grand poète eût composé des comédies, il crut devoir les avertir que la pièce qu'on allait jouer, était de l'auteur du *Roland furieux;* mais quand le rideau fut levé, et qu'on aperçut d'autres personnages qu'Angélique, Bradamante et Roland, la salle retentit de murmures si violents, que les acteurs furent obligés de se retirer. Cet affront, fait à l'Arioste par ses compatriotes, affligea vivement Riccoboni. Désespérant de pouvoir jamais exécuter en Italie la réforme qu'il avait méditée, il accepta la proposition que lui fit faire le duc d'Orléans, régent, en 1716, de passer en France avec sa troupe. Veuf de bonne heure, il avait épousé en secondes noces Mlle. Baletti, connue sous le nom de *Flaminia*, qui, à beaucoup d'esprit et de connaissances, joignait des talents distingués comme actrice (*Voy.* l'art. suiv.) La nouvelle troupe italienne, qui s'associa bientôt le fameux Dominique (*Voy.* ce nom), fut mise en possession de la salle de l'hôtel de Bourgogne. Riccoboni, toujours occupé de son projet de réformer le théâtre, voulut y faire représenter des comédies régulières; mais il s'aperçut bientôt qu'en France, comme en Italie, le public préférait des farces amusantes à des pièces mieux conduites, mais ennuyeuses. Riccoboni, très-goûté comme acteur, surtout dans les rôles passionnés, contribua beaucoup à soutenir son théâtre par une foule de divertissements, de parodies et de petits actes, qu'il composait en société avec Dominique. En 1729, il retourna en Italie, où il était appelé par le duc de Parme, qui lui donna l'intendance des menus-plaisirs, avec la charge d'inspecteur des théâtres établis dans ses états. Ce prince étant mort en 1731, Riccoboni revint à Paris; mais dégoûté de son état par un motif de religion, il demanda sa retraite, qu'il obtint avec une pension, et consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. C'était un homme aimable, de mœurs pures, et très-pieux. Il mourut à Paris, le 5 décembre 1753. Outre des *Traductions* en prose de *Manlius* et de *Britannicus*, et, en vers, d'*Andromaque*, on a de lui: I. *Nouveau Théâtre italien*, Paris, 1718, 2 vol. in-12. C'est le Recueil des comédies qu'il avait composées dans sa jeunesse, et qui furent jouées depuis son arrivée à Paris. II. *Dell' arte representativa, capitoli sei*, Londres (Paris), 1728, in-8°. Ce poème, peu remarquable sous le rapport de l'invention et de la facture des vers, contient d'excellents préceptes. III. *Histoire du Théâtre italien*, depuis la décadence de la comédie latine, avec un Catalogue des tragédies et comédies italiennes imprimées depuis l'an 1500 jusqu'à 1660, etc., Paris, 1728-31, 2 vol. in-8°.; cet ouvrage est très-superficiel. Le deuxième volume contient une lettre de J.-B. Rousseau avec la réponse de Riccoboni, et l'analyse des principales tragédies et comédies italiennes, dont l'auteur, dans la première partie, n'avait rapporté que les titres. L'*Histoire* du Théâtre italien a été vivement critiquée par l'abbé Desfontaines, dans la *Lettre d'un comédien français*, 1728, in-12, qu'il composa, dit-on, pour faire plaisir à Baron, et qui lui valut ses entrées (*Voy*. le *Dict. des anonymes*, seconde édition, n°. 9669). IV. *Observations sur la comédie, et sur le génie de Molière*, ibid., 1736, in-12; c'est une critique des spectacles, que l'auteur regardait comme dangereux pour les mœurs. V. *Pensées sur la déclamation*, 1737, in-8°. VI. *Réflexions et critiques sur les différents théâtres de l'Europe*, avec des pensées sur la déclamation, ibid., 1738, in-8°. VII. *De la réformation du théâtre*, ibid., 1743, in-12; réimprimé en 1767, avec l'*Essai* de Bussonier *sur les moyens de rendre la comédie utile aux mœurs*. Riccoboni déclare, dans sa préface, qu'au lieu de réformer le théâtre, il vaudrait mieux le supprimer; mais que, puisque cette mesure ne pourrait être adoptée sans de graves inconvénients dans les grandes villes, il faut veiller à ce qu'on ne représente que des pièces morales. Il bannissait du théâtre la danse et toutes les pièces dont l'amour forme l'intérêt, telles que *Le Cid*, *Rodogune*, *Phèdre*, etc. W—s.

RICCOBONI (Hélène-Virginie Baletti, femme de Louis), naquit à Ferrare, en 1686. Destinée à suivre la carrière du théâtre, elle reçut l'éducation la plus propre à développer ses talents et ses grâces naturelles. Les rapides progrès qu'elle fit dans la culture des lettres, principalement de la poésie, lui méritèrent les éloges de ses compatriotes, et son admission dans diverses académies de Rome, de Ferrare, de Bologne et de Venise. Elle seconda son mari dans le projet de réformer le théâtre en Italie, et le suivit en France, lorsqu'il y fut appelé par le duc d'Orléans. Ses talents contribuèrent au succès de la nouvelle troupe italienne, dans laquelle elle remplissait l'emploi de *Flaminia* ou d'amoureuse. Les critiques du temps ne lui reprochent d'autre défaut qu'un organe désagréable. Si l'on en croit Voisenon, quoiqu'elle ne fût ni belle ni aimable, elle était sans cesse entourée d'une foule d'adorateurs, et passait pour ne pas haïr la galanterie (Voy. les *OEuvres* de Voisenon, IV, 149). On doit ajouter que c'est le seul écrivain qui se soit permis de laisser planer quelques soupçons sur les mœurs de cette actrice. Elle a donné deux pièces: en 1726, le *Naufrage*, comédie imitée du *Mercator* et du *Rudens* de Plaute, et, en 1729 (avec Delisle), *Abdilly, roi de Grenade*, tragi-comédie en trois actes, qui n'eurent qu'une seule représentation. Cette double chute détourna Mme. Riccoboni de travailler pour le théâtre, dont elle se retira en même temps que son mari. Elle passa le reste de sa vie dans la pratique des vertus chrétiennes, et mourut à Paris, le 30 décembre 1771, à quatre-vingt cinq ans. Elle est auteur de la *Lettre de Mlle. R..... à M. l'abbé C...* (Conti), au sujet de la nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse (par Mirabaud), Paris, 1725, in-12. Desfontaines joignit à cette Lettre des notes injurieuses. Mirabaud eut le bon esprit de mépriser les injures, et de profiter des conseils de Mme. Riccoboni pour perfectionner son travail. Il l'en remercia même, dans la préface de la 2e. édition (*V.* MIRABAUD). W—s.

RICCOBONI (ANTOINE-FRANÇOIS), fils des précédents, né à Manoue, en 1707, fut amené, dans son enfance, à Paris, où, après avoir achevé son éducation sous les yeux de ses parents, il embrassa l'état de comédien, et, en 1726, débuta dans l'emploi des *Lelio*, sans y obtenir les mêmes succès que son père. Comme il avait beaucoup d'esprit, il se vit recherché par les littérateurs, et devint l'un des membres de la société du Caveau, dont faisaient partie le Gentil-Bernard, Crébillon le fils, Collé, Saurin, etc. De concert avec Dominique fils et Romagnesi, deux de ses camarades, il enrichit le répertoire du Théâtre italien d'un grand nombre de parodies et de petites pièces, dont quelques-unes attirèrent long-temps la foule. Ses connaissances en chimie lui firent imaginer qu'il viendrait à bout de trouver le grand-œuvre; et il dépensa, en vaines expériences, tout l'argent qu'il put se procurer. Il voulut ensuite élever des vers-à-soie; et ce nouvel essai ne lui réussit pas davantage. Enfin il fit un voyage en Italie, dans l'espoir de réparer ses pertes, en jouant la comédie; mais il ne fut point goûté par ses compatriotes, et s'en revint avec des dettes. « En un mot, dit Voisenon, c'est un homme à qui Dieu paraît n'avoir donné beaucoup d'esprit que pour lui faire prendre éternellement un mauvais parti (*V.* ses *Œuvres*, IV, 149). Quoiqu'il eût quitté le théâtre en 1750, il y reparut encore de temps en temps, jusqu'en 1758. Les succès qu'obtenait dans un autre genre la célèbre Mme. Riccoboni, sa femme, adoucirent un peu les chagrins de sa vieillesse; et il mourut à Paris, le 15 mai 1772. Outre quelques pièces de vers, une *Satire sur le goût*, le *Conte sans R*, dont La Motte lui avait donné le sujet, etc., insérés dans les *Recueils* du temps, on a de lui: I. Des *Comédies*, parmi lesquelles on ne citera que celles qui sont restées au Théâtre-Italien, jusqu'à l'époque de sa suppression: — (Avec Romagnesi) les *Comédiens esclaves*, en trois actes, 1726; les *Amusements à la mode*, en trois actes et en vers, 1732; le *Conte de Fée*, en un acte, 1735. — Seul: le *Prétendu*, comédie en trois actes et en vers, 1760; les *Caquets*, comédie en trois actes et en prose, traduite ou imitée de Goldoni: cette pièce, que les auteurs du *Dictionnaire universel* attribuent, par erreur, à Riccoboni père, fut reprise avec succès au théâtre de Louvois, en 1802; les *Amants de village*, comédie en deux actes et en vers, 1764. On trouvera les titres des autres pièces de Riccoboni dans le tome III des *Anecdotes dramatiques*. II. *L'Art du théâtre*, Paris, 1750, in-8o., de 102 pages; ibid., 1752. Cette édition est augmentée des *Pensées sur la déclamation*, par Riccoboni père. Cet ouvrage, écrit d'une manière agréable, est rempli d'observations fines et de réflexions ingénieuses; et on le lit encore avec plaisir, après les différents

Traités publiés sur le même objet (*V.* Remond de Sainte-Albine, Hannetaire, etc.) Le *Nécrologe* pour l'année 1773 contient le panégyrique de Riccoboni, p. 135 et suiv. W-s.

RICCOBONI (Marie-Jeanne Laboras de Mézières, femme d'Antoine-François), l'une des dames les plus spirituelles de son siècle, naquit à Paris, en 1714, d'une famille originaire du Béarn. Ses parents, quoique ruinés par la chute du système de Law (*V.* ce nom), cultivèrent ses talents naturels avec un soin particulier. Elle contracta de bonne heure l'habitude du travail et de la retraite, et forma son esprit et son goût par la lecture de nos chefs-d'œuvre littéraires. Ayant eu le malheur de perdre, jeune, son père et sa mère, elle alla demeurer avec une tante, qui la laissa maîtresse de suivre son inclination. Forcée de songer à son avenir, et déterminée, par les suffrages qu'elle avait obtenus en jouant la comédie dans des sociétés, elle embrassa la carrière du théâtre. En 1734, elle débuta, aux Italiens, par le rôle de Lucile dans la *Surprise de l'amour*, pièce de Marivaux, aujourd'hui oubliée, et elle y eut assez peu de succès. Avec beaucoup d'esprit et d'intelligence, elle ne savait pas animer ses rôles, et leur donner une physionomie particulière; aussi fut-elle toujours une actrice médiocre. Elle épousa, l'année suivante, Antoine-François Riccoboni (*V.* l'art. précédent), acteur également médiocre, mais homme d'esprit (1). Les premières années de son mariage furent assez heureuses; mais bientôt elle eut à se plaindre des infidélités de son mari, qu'elle aimait véritablement. Le froid accueil qu'elle recevait du public, et les tracasseries de ses camarades, ajoutaient encore à l'ennui qu'elle éprouvait, et augmentaient chaque jour sa répugnance pour un état qu'elle avait pris par nécessité. Ce fut dans ces circonstances que M^{me}. Riccoboni devint auteur, pour se distraire de ses chagrins. Les *Lettres de Fanny Butler*, dans lesquelles on prétend qu'elle a tracé l'histoire de ses propres infortunes, furent son premier ouvrage; il parut en 1757: elle avait alors quarante-trois ans. Malgré l'extrême sévérité des critiques, ce roman eut du succès, et le méritait. L'*Histoire du marquis de Cressy*, qu'elle publia l'année suivante, comme une traduction de l'anglais, fut encore mieux accueillie. La pureté du style, la finesse des réflexions et le charme des détails, que M^{me}. Riccoboni rend avec le même bonheur qu'elle les imagine, en font un livre très-remarquable: Laharpe le préfère à toutes les autres productions de cette dame (2). Dans la même année, elle fit paraître les *Lettres de Julie Catesby*, que plusieurs critiques mettent au-dessus du marquis de Cressy, pour le choix du sujet, l'intérêt et le style. Cet ouvrage suffirait pour assurer à l'auteur une place distinguée parmi les meilleurs romanciers du dix-huitième siècle. M^{me}. Riccoboni quitta le théâtre, en 1761, avec une pension médiocre (3); et elle fut obligée de chercher des ressources dans son talent pour écrire, qu'elle n'avait cultivé jusqu'alors que par délassement. Divers fragments qu'elle inséra dans un journal sous le titre de l'*Abeille*, l'occupèrent quelque temps. Saint-Foix, soutenant un jour devant elle que le style de Marivaux était inimitable, lui fournit l'occasion de montrer toute la flexibilité de son esprit. Restée seule, Mme. Riccoboni, se mit à étudier *Marianne*, et en composa la suite, en imitant si bien les formes de son modèle, que Saint-Foix fut persuadé qu'on avait dérobé le manuscrit de Marivaux, et qu'il ne put être désabusé que par le témoignage de l'auteur lui-même. Pressée par les libraires, elle ne tira pas du joli sujet d'*Ernestine* tout le parti dont il était susceptible. Cependant Laharpe regarde ce petit roman comme le diamant de Mme. Riccoboni. La traduction, ou plutôt l'imitation libre de l'*Amélie* de Fielding, parut en 1762. Si l'on en croit Mme. Riccoboni, c'était le résultat de l'étude qu'elle venait de faire de l'anglais, avec le secours d'une grammaire et d'un dictionnaire. Les retranchements qu'elle avait fait éprouver au roman de Fielding excitèrent les plaintes des enthousiastes de la littérature anglaise. Grimm lui-même, l'un des plus grands admirateurs du talent de Mme. Riccoboni, ne put lui pardonner d'avoir *gâté* le *roman* d'*Amélie*. Cependant l'imitation qu'elle en a donnée se lit encore avec plaisir; et la traduction complète de Puisieux est à-peu-près tombée dans l'oubli. L'*Histoire de miss Jenny*, publiée en 1764, est de tous les ouvrages de Mme. Riccoboni, celui qui lui coûta le plus de temps. Elle se repentit souvent d'avoir entrepris de donner de si grands développements à cette production. « L'étendue de mon esprit, dit-elle, se borne sans doute à un seul volume. » Malgré quelques défauts, et le vice du dénouement, dont elle convenait, ce livre eut un succès mérité. Les *Lettres de la comtesse de Sancerre*, qui parurent en 1766, ne furent pas aussi bien accueillies. Cependant si l'idée principale de cette composition n'est pas heureuse, on ne peut s'empêcher de rendre justice au mérite de l'exécution. L'avidité des imprimeurs étrangers privait presque entièrement Mme. Riccoboni du fruit qu'elle avait droit d'attendre de son travail. Soit découragement, soit, comme elle le dit, paresse naturelle, elle laissa passer plusieurs années sans publier de nouveaux romans. Dans l'intervalle, elle essaya d'arranger, pour le théâtre des Italiens, le *Mariage clandestin*, comédie que Garrick lui avait dédiée. La chute de cette pièce la dégoûta du théâtre. Elle traduisit encore cinq pièces de l'anglais, en les retouchant; mais elle ne les fit point représenter. L'âge n'affaiblissait ni sa sensibilité ni son imagination. Les *Lettres de Sophie de Vallière*, qu'elle publia en 1771, eurent, malgré quelques longueurs, un très-grand succès, dont elles furent redevables aux agréments du style et à des détails pleins de délicatesse : celles de *Milord Rivers*, qui parurent en 1776, sont moins un roman qu'une espèce de cadre, dans lequel Mme. Riccoboni passe en revue les travers et les ridicules de l'époque; elle ose y aborder aussi différentes questions de morale et de philosophie, qui sont traitées, pour ainsi

---

(1) Et non pas *Louis* Riccoboni, comme le dit M^{me}. de Genlis, dans l'*Influence des femmes sur la littérature.*

(2) M^{me}. de Genlis regarde au contraire l'*Histoire du marquis de Cressy* comme une des productions inférieures de l'auteur. Suivant M^{me}. de Genlis, M^{me}. Riccoboni a eu la première la funeste idée de vouloir rendre le suicide intéressant; et c'est un reproche grave que l'on doit faire à sa mémoire.

(3) Suivant Voisenon, M^{me}. Riccoboni se retira sans pension, parce qu'elle n'avait pas le temps de service nécessaire. On aurait dû, ajoute-t-il, lui en donner une, pour la récompenser d'avoir quitté le théâtre où elle jouait fort mal, et de s'appliquer à faire de très-jolis romans: (*Anecdotes littér.*, dans le IV^{e}.

---

vol. des *Œuvres* de Voisenon, 148.) Il paraît que ce souhait fut accompli, et qu'elle obtint une pension sur la cassette du Roi.

dire, en badinant, avec infiniment d'esprit. On arrive, dit Laharpe, au bout du livre, sans être bien ému, mais toujours en s'amusant. C'est la dernière production de quelque étendue de Mme. Riccoboni. Dès-lors, elle se contenta d'enrichir la Bibliothèque des romans de plusieurs nouvelles fort agréables, dont elle avait inventé les sujets; ce qui répond au reproche que lui ont fait quelques critiques, d'avoir manqué d'imagination. Supérieure à la mauvaise fortune, qu'elle supportait sans s'en apercevoir, par l'habitude des privations, son sort recevait quelque adoucissement de l'amitié de Mlle. Biancolelli, ancienne actrice, de la même famille que le célèbre Dominique (*V.* ce nom), et dont les grâces et le jeu piquant avaient attiré longtemps la foule au Théâtre-Italien. Les deux amies se trouvaient heureuses l'une par l'autre. Une sévère économie suppléait à la modicité de leurs revenus: les charmes d'une société peu nombreuse, mais choisie, et la culture des arts de l'esprit, embellissaient la vieillesse de Mme. Riccoboni. Mais les scènes effrayantes de la révolution vinrent bientôt l'affliger. Privée de la petite pension qu'elle recevait de la cour, elle allait être livrée à toutes les horreurs de l'indigence, quand elle mourut, le 6 décembre 1792, à l'âge de soixante-dix huit ans. Mme. Riccoboni avait la taille haute, les yeux noirs, le teint blanc, et une physionomie peu expressive, mais pleine de candeur: son humeur était inégale; et quoique naturellement bonne et douce, elle avait des accès d'impatience qu'elle ne pouvait dissimuler. Mal appréciée par les personnes indifférentes, elle était chérie tendrement de ses amis. Comme écrivain, elle occupe une place très-distinguée dans notre littérature agréable; et elle la conservera tant que le mérite d'un style piquant, naturel, vif et facile, sera compté pour quelque chose. Peu de femmes, dit un critique célèbre, peu d'hommes même, ont pensé avec autant de finesse et écrit avec autant d'esprit. Après le succès de ses premiers ouvrages, on avait décidé qu'une femme ne pouvait pas en être l'auteur. Mais Palissot, qui n'avait pas peu contribué, dans sa *Dunciade*, à répandre ce soupçon, revint de sa prévention, et ne négligea rien pour l'effacer. Personne, dit-il, n'aurait voulu lui céder le mérite d'avoir fait *Ernestine*. Les romans de Mme. Riccoboni sont supérieurs, sinon par l'invention et le plan, du moins par le style, à la plupart des productions du même genre; mais il n'était pas nécessaire, pour en relever le mérite, de rabaisser celui des *Romans* de Prevost (4). Les premiers ont été traduits pour la plupart en allemand, en anglais et en italien (5). Il s'en est fait plusieurs *éditions* complètes, même du vivant de l'auteur, mais à son insu. La plus belle, sans contredit, est celle de 1818, Paris, Foucault, 6 vol. in-8°., fig. Le 1er. volume contient: les *Histoires* du marquis de Cressy; de Miss Jenny; d'Ernestine; et la suite de la *Marianne* de Marivaux (*V.* ce nom). Le second: *Amélie;* les *Histoires* de Christine de Suabe (6); d'Aloïse de Livarot; d'Enguerrand; des

---

(4) Selon Mme. de Genlis, les ouvrages de Mme. Riccoboni ont rendu impossible la lecture des *Aventures* tragiques d'un homme de qualité, du lourd et diffus *Cleveland*, et même de l'ennuyeux *Doyen de Killerine*.

(5) Les *Lettres de milady Catesby* ont été trad. en italien par Mme. la présidente de Gourgues, Paris, De Latour, 1769, in 8°. Cette édition, distribuée en présents, n'a été tirée qu'à douze exemplaires.

(6) Quelques biographes ont pris cette Nouvelle pour une *Histoire de Christine de Suède*

Amours de Gertrude; et de deux jeunes amies. Le troisième : les *Lettres de Julie Catesby*, roman dans lequel un anonyme a trouvé le sujet de *Cécile*, comédie en trois actes, jouée aux Italiens, en 1782; les *Lettres de Sophie de Vallière; l'Abeille; l'Aveugle*, conte, mis au théâtre avec succès par M. Desfontaines, etc. Le quatrième : les *Lettres de Fanny Butler;* la *Comtesse de Sancerre*, roman où Monvel a puisé le sujet de la jolie comédie de l'*Amant bourru* (*V.* MONVEL); et les *Lettres de milord Rivers*. Le cinquième et le sixième : l'*Enfant trouvé*, comédie de Moore; la *Façon de le fixer*, comédie de Murphy; *Il est possédé;* la *Fausse délicatesse*, comédie de Hugh Killy; la *Femme jalouse*, par George Colman; et enfin les *Caquets*, comédie imitée de Goldoni (*V.* l'art. précéd.), et dont on prétend que Mme. Riccoboni a esquissé les deux premiers actes. Le cinquième volume est précédé d'une *Notice* très étendue. On trouve l'analyse des principaux romans de Mme. Riccoboni, dans l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, par l'abbé de Laporte, tome v. Les *Lettres* de la comtesse de Sancerre, les *Amours* de Roger et de Gertrude, l'*Histoire* d'Aloïse de Livarot, et les *Lettres* de milady Catesby, font partie de la *Collection d'ouvrages français*, imprimée par ordre de M. le comte d'Artois, Paris, Didot, 1780, in-18, et dont il a été tiré quatre exemplaires sur vélin. W—s.

RICH (JAMES-CLAUDIUS), résident d'Angleterre à Baghdad, était entré au service de la compagnie anglaise des Indes en 1803. Un séjour de quatre années à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, au Caire et en Syrie, où il visita Halep et Damas, lui fournit les moyens d'acquérir une grande connaissance des langues orientales, et de l'arabe en particulier. Il alla ensuite à Bombay, où il fut, en 1807, nommé résident à Baghdad; et, pendant quinze ans, il y remplit cette charge avec distinction. Durant son séjour dans cette ville, il eut l'occasion de faire un grand nombre de recherches d'antiquité, et particulièrement sur les restes de Babylone. Il réunit une belle collection de manuscrits orientaux, de médailles précieuses, de cylindres, de pierres gravées, et d'objets antiques de tous les genres, et particulièrement de monuments babyloniens, qu'il recueillit lui-même dans les nombreuses visites qu'il fit sur l'emplacement de Babylone. La plupart de ses observations scientifiques et littéraires, ont été publiées par lui dans le Recueil des *Mines de l'Orient*. Il fit paraître, dans le troisième volume (Vienne, 1813, in-fol.), une description très-détaillée, de toutes les ruines, et de tous les tertres et amas de décombres qui s'étendent à une grande distance sur les deux rives de l'Euphrate, dans les environs de la moderne Hellah, et qui marquent la situation de l'antique Babylone. Ses observations sont très-propres à confirmer ce que les anciens nous ont appris de la vaste étendue de cette ville, et de la grandeur de ses édifices. A cette description, Rich ajouta une Notice sur les différents objets antiques découverts dans les ruines de Babylone. Il y joignit une planche, contenant les plans et les mesures des lieux qu'il avait visités. Il se proposait de donner une seconde édition de cet Ouvrage, considérablement augmentée. Il en a paru une Traduction française, en 1818, à Paris, un volume in-8°., sous ce titre : *Voyage aux ruines de Babylone, par M. J. C. Riche* (sic), *résident à Baghdad, orné de six* (quatre) *gravures, traduit et enrichi d'Observations, avec des Notes explicatives suivies d'une Dissertation sur la situation du Pallacopa, par J. Raymond, ancien consul à Bassora.* Au milieu de plusieurs critiques, qui ne sont pas toujours également bien fondées, on trouve néanmoins, dans les notes du traducteur, un grand nombre de rectifications, et des renseignements utiles, que le résident anglais avait négligés, et qui forment un supplément précieux à son travail. On doit y accorder d'autant plus de confiance que le traducteur a habité plus de vingt ans dans l'Yrak arabe, et que les fonctions qu'il a remplies, soit auprès du gouvernement du pays, soit au service des Européens, lui ont fourni les moyens d'être bien informé. On y trouve aussi beaucoup d'observations importantes sur la géographie des régions arrosées par le Tigre et l'Euphrate. On a inséré, dans ce même vol. des Mines de l'Orient, pag. 328-334, le commencement du Catalogue, rédigé en latin, des manuscrits arabes, persans et turcs, recueillis dans l'Orient par Rich : *Catalogus codicum orientalium qui in collectione Richianâ Bagdadi existunt.* La suite a paru dans le quatrième volume des Mines, publié en 1814, p. 111-126, p. 288-298 et 453-458 : ces manuscrits, parmi lesquels il y en a plusieurs de rares et d'importants, sont au nombre de 392. Rich donna encore, dans le même Recueil, tome III, une Traduction anglaise de l'*Histoire* (ou plutôt de la *Legende*) *des sept Dormants,* écrite en arabe. Le quatrième volume, p. 86, contient aussi une planche, qui représente quarante-deux talismans ou pierres gravées, trouvées par Rich dans les ruines de Babylone, avec une très-courte notice en allemand. De retour en Orient, en 1816, après un voyage qu'il avait fait dans sa patrie, et à la suite duquel il visita la France, l'Allemagne et Constantinople, il reprit le cours de ses observations scientifiques dans l'ancienne Babylonie, où il s'occupa constamment de rechercher les vestiges des villes et des édifices antiques. Il fut secondé, dans plusieurs de ses observations, par les travaux d'un jeune et intéressant collaborateur, (Ch. Bellino, wurtembergeois, ravi aux lettres orientales par une mort prématurée à Mossoul, le 12 nov. 1820). Au commencement de 1820, Rich, à peine guéri d'une maladie causée par la température trop élevée du pays qu'il habitait, résolut de parcourir, pendant l'été, toute la partie montagneuse du Kurdistan. Il campa quinze jours sur les ruines de Ctésiphon et de Séleucie, en leva le plan, et se dirigea vers la frontière persane, où il reconnut et détermina astronomiquement la position de plusieurs villes, et de plusieurs monuments érigés autrefois dans ces régions par les rois de la dynastie des Sassanides, tels que *Scheherban*, *Kasri schirin*, *Havousch Kurrak*, *Schirwaneh*, etc. De retour à Baghdad après cette courte excursion, il repartit le 16 avril, pour le Haut-Kurdistan, où il passa l'été. Il fixa sa résidence à Souleïmanieh, où il resta jusqu'au 17 juillet. Chassé alors par la chaleur, il se porta plus à l'orient et plus avant dans les montagnes : il traversa la chaîne nommée *Zagrus* par les anciens, et alla visiter

Sena ou *Sinendadj*, capitale du Kurdistan persan. Il parcourut les cantons les plus reculés de cette région sauvage, restés jusqu'à présent inconnus aux Européens, en prenant soin de fixer la position astronomique de tous les lieux qu'il rencontrait. Il revint ensuite à Souleïmanieh, d'où il repartit, le 21 octobre, pour Mossoul: il passa les deux Zab, observa les villes les plus remarquables de ces cantons, tels que Schouan, Altoun-Kupenare, Arbelle, etc. Aussitôt après son arrivée à Mossoul, le 31 octobre, il s'occupa de rechercher les restes de l'antique Ninive. On ignore quels furent les résultats des observations de Rich, soit aux environs de Mossoul, soit dans la principauté d'Amadiah et dans les autres parties du Kurdistan qu'il visita. Le long séjour qu'il fit alors en ces cantons, permet de croire qu'elles eurent des résultats importants. On peut voir, au sujet de toutes ces courses scientifiques, des extraits considérables de deux Lettres du résident anglais, adressées à M. Silvestre de Sacy, et qui ont été insérés dans le *Journal des Savants*, mai 1821 et avril 1822. Rich quitta Mossoul, le 3 mars 1821, et descendit le Tigre pour retourner à Baghdad, où il arriva le 12 du même mois. Pendant ce trajet, il eut encore l'occasion de faire quelques découvertes intéressantes, telles que celle des ruines de l'antique *Larissa*, mentionnée par Xénophon. Il fut de nouveau forcé de quitter le séjour insalubre de Baghdad, au mois de mai. Il fit alors un autre voyage dans le pays à l'orient de l'Yrak. Il était accompagné de sa femme, qui l'avait déjà suivi au travers des contrées agrestes occupées par les Kurdes. Au milieu de l'été, ils se quittèrent au port de Bouschir: sa femme partit pour Bombay. Pour lui, il retourna à Schiraz, où il fut attaqué du *cholera morbus*, qui l'emporta, le 5 octobre 1821. On espère que les Observations recueillies dans son dernier voyage seront publiées par sa veuve. S. M—n.

RICHARD I^{er}., roi d'Angleterre, surnommé *Cœur de Lion*, né à Oxford, en 1157, était le second fils d'Henri II et d'Éléonore de Guienne, répudiée par Louis VII, roi de France. Dès sa plus tendre jeunesse, il se fit remarquer par un esprit irascible, fier, impétueux, surtout par sa bravoure, et par son adresse dans les exercices militaires. Nommé duc de Poitiers, il se réunit à son frère aîné Henri, pour faire la guerre à son père; et, après la mort de son frère, qui devait hériter de la couronne d'Angleterre, l'impatience de régner lui fit de nouveau prendre les armes contre l'autorité paternelle. Ces divisions dans la famille d'Henri II étaient favorisées par Philippe-Auguste, qui en profita avec habileté. Lorsque l'archevêque de Tyr vint en Occident annoncer la prise de Jérusalem par Saladin (*V*. Guillaume, XIX, 145), Richard fut un des premiers à faire le serment de combattre les infidèles; mais ne renonçant pas pour cela à faire la guerre à ses voisins, il ne cessa point de soulever les provinces contre Henri II. Comme toutes ces guerres et tous ces complots suspendaient l'entreprise de la croisade, Richard fut excommunié par le légat du pape. Sur ces entrefaites, Henri II mourut de chagrin, en maudissant ses fils ingrats. Tout-à-coup Richard reconnut ses torts, et se repentit de sa conduite: après son couronnement, qui eut lieu le 3 septembre 1189, il ne s'occupa plus, d'accord avec Philippe-Auguste, que de son départ pour l'Orient. Ainsi, après avoir, dans l'impatience de régner, pris les armes plusieurs fois contre l'auteur de ses jours, il abandonna son royaume, dès qu'il fut roi; ce qui montre moins en lui un caractère ambitieux, qu'un esprit remuant et incapable de supporter le repos. Il eut plusieurs conférences avec Philippe, fit divers réglements pour le maintien de la discipline dans l'armée des Croisés, ruina ses sujets, vendit jusqu'aux charges de la couronne d'Angleterre, et partit de Vézelai en Bourgogne, pour aller s'embarquer à Marseille, tandis que le roi de France et l'armée française s'embarquaient à Gènes. Le rendez-vous des deux armées était Messine. Guillaume II, roi de Sicile, venait de mourir, et sa veuve était sœur de Richard; plusieurs contestations s'élevèrent sur la dot de Jeanne: Richard exigea du roi Tancrède, successeur de Guillaume, des sommes considérables. Pendant que les deux rois discutaient avec animosité leurs intérêts, il s'éleva, entre les Croisés et le peuple de Messine, de violentes querelles, à la suite desquelles le monarque anglais s'empara de la ville, et fit arborer son drapeau sur les remparts. Philippe intervint dans ces démêlés; la paix se rétablit: mais ce fut à cette époque qu'on vit cesser l'union qu'avait fait naître la guerre sainte entre les rois de France et d'Angleterre; union qui semblait un prodige, mais qui ne devait durer qu'un moment. Philippe partit le premier pour Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre, assiégé alors par cent mille Croisés, arrivés en Syrie de toutes les parties de l'Occident. Pendant le séjour de Richard en Sicile, Éléonore lui amena Bérengère, fille du roi de Navarre, qu'il devait épouser. (1) Ce prince ne connaissant de mesure ni dans ses actions ni dans ses sentiments, poursuivi, à l'approche des Saints-Lieux, par le souvenir de ses fautes, montra tout-à-coup un repentir immodéré, et mit de l'excès jusque dans sa pénitence: il parut en chemise, au milieu d'une assemblée d'évêques, confessa ses péchés à genoux; et, tenant à la main un paquet de verges, il exigea que les prélats lui infligeassent la punition qu'il avait méritée. Il entendit ensuite le fameux abbé Joachim, qui prétendait connaître l'avenir par l'Apocalypse: cet abbé lui annonça qu'il ne prendrait pas Jérusalem, mais qu'il acquerrait une grande renommée dans la croisade. Au milieu de cette dévotion outrée, Richard se livrait à toutes les dissipations d'une jeunesse guerrière; et les chroniques racontent ici des scènes qui font un contraste singulier avec celles dont nous venons de parler. S'étant embarqué pour les côtes de Syrie, il aborda à l'île de Cypre; et, comme Isaac, qui régnait dans cette île, avait refusé de recevoir ses vaisseaux, il l'attaqua, le battit, le fit charger de chaînes d'argent, et s'empara de ses états. Richard, après cette conquête, célébra son mariage avec Bérengère, dans la ville de Limisso, et partit pour la Palestine, emmenant avec lui son prisonnier Isaac et sa fille, qui devint bientôt une dangereuse rivale pour la nouvelle reine d'Angleterre. Il fut reçu au camp de Ptolémaïs avec de grandes démonstrations de joie; et quoiqu'il fût tombé malade quelques jours après son arrivée, il ne laissa pas de poursuivre avec activité les travaux du siége. Mais les discordes qui avaient éclaté en Sicile entre le roi de France et le roi d'Angleterre ne tardèrent pas à se renouveler : Richard répandit ses trésors parmi les Croisés, et se fit de nombreux partisans ; ce qui excita la jalousie de Philippe. Conrad, marquis de Tyr, et Gui de Lusignan, époux de Sibille, se disputaient alors le royaume de Jérusalem : comme le monarque français s'était déclaré pour Conrad, Richard se déclara pour Gui de Lusignan : au milieu de ces contestations, le roi d'Angleterre envoyait des ambassadeurs à Saladin, et en recevait des présents ; ce qui le faisait accuser, par les partisans de Philippe, d'entretenir des intelligences avec les infidèles. Cependant Ptolémaïs, après un siége de deux ans, se rendit aux armes chrétiennes. Ce fut alors que Richard voulut commander en maître, et qu'il indisposa contre lui la plupart des chefs de l'armée. Ayant aperçu le drapeau du duc d'Autriche sur une des tours de la ville conquise, il ordonna que ce drapeau fût jeté dans les fossés et foulé aux pieds : ce caractère violent et impétueux nuisit beaucoup au succès de la croisade, et détermina le roi de France à quitter la Palestine. Richard resta seul à la tête des Croisés ; et comme Saladin refusa de rendre le bois de la vraie croix, de renvoyer les prisonniers chrétiens, et de remplir toutes les conditions du traité fait avec la garnison de Ptolémaïs, le monarque anglais fit massacrer deux mille cinq cents captifs qu'il avait entre ses mains. Après cette action barbare, qu'il faut d'ailleurs juger d'après l'esprit et les mœurs du temps, Richard marcha vers Ascalon, avec une armée de cent mille Croisés. Une grande bataille fut livrée près de la ville d'Assurs, et les Musulmans y furent mis en déroute. Richard montra, dans cette circonstance, autant d'habileté que de bravoure ; et ce qu'on doit le plus admirer, c'est la manière simple et modeste avec laquelle il parle de cette glorieuse journée, dans une lettre qu'il écrivit alors en Occident. Ses exploits ne purent néanmoins lui attirer la confiance de l'armée chrétienne. Les Croisés étant arrivés à Jaffa, la plupart des chefs voulaient marcher contre Jérusalem : Richard proposa d'aller rebâtir Ascalon, que Saladin venait de démolir. Il fit prévaloir son opinion ; mais on obéit en murmurant : plusieurs fois, afin d'apaiser les murmures, il fut obligé de conduire les Croisés vers la ville Sainte ; mais n'osant point hasarder le siége de Jérusalem en présence de l'armée musulmane, il ramena toujours l'armée chrétienne vers Ascalon ou vers Jaffa, ce qui augmenta le mécontentement général. C'est ici qu'il faut voir, dans les chroniques du temps, la joie des soldats de la Croix, lorsqu'ils marchaient vers la capitale de la Judée ; leur désespoir, lorsqu'ils s'en éloignaient. Le roi de France, en quittant la Palestine, y avait laissé le duc de Bourgogne avec dix mille Français. Dans les vifs débats qui s'élevèrent alors, les Français se séparèrent des Anglais ; une foule de pélerins abandonna les drapeaux de la croisade. Richard avait un ennemi déclaré dans le marquis de Tyr, qui négociait avec Saladin, et soufflait la discorde dans l'armée chrétienne. Comme Conrad fut assassiné par les émissaires du Vieux de la Montagne (*V.* Haçan ben-Saba, XIX, 280), on ne manqua pas cette occasion d'accuser le roi d'Angleterre. La situation de Richard devenait chaque jour plus difficile : d'un côté, craignant pour son royaume, troublé par son frère le prince Jean, et redoutant les entreprises de Philippe sur la Normandie ; de l'autre, cherchant à illustrer son nom dans la croisade, et ne voyant autour de lui que des croisés qui le maudissaient et refusaient de lui obéir, il montra, dans ses desseins et dans ses pensées, un esprit d'irrésolution et d'incertitude que l'histoire a quelque peine à caractériser. Cependant les difficultés ne faisaient qu'accroître son courage; et lorsque, de toutes parts, des plaintes s'élevaient contre lui, il y répondait par des exploits dignes d'Amadis et de Roland. Chaque jour, disent les chroniques, il livrait un nouveau combat, et revenait, tantôt avec dix têtes, quelquefois avec trente têtes de Sarrasins, qu'il avait tués. Accompagné d'un petit nombre de soldats, il s'empara d'une caravane, allant d'Égypte à Jérusalem, chargée des marchandises les plus précieuses de l'Afrique, et protégée par une force redoutable. Pour que rien ne manquât à la ressemblance de Richard avec les personnages des temps héroïques, il rencontra un énorme sanglier dans les montagnes de la Judée, se battit long-temps avec l'animal féroce, et l'étendit mort, après avoir couru le plus grand péril. Ce fut surtout à Jaffa, que l'Achille moderne montra sa valeur extraordinaire : il débarqua dans cette ville, avec quatre cents arbalétriers et quelques chevaliers, au moment même où la citadelle venait de capituler, et où la place était remplie de soldats musulmans. Richard les chasse devant lui comme un troupeau ; arrivé dans la plaine où campait l'armée de Saladin, il range ses compagnons en bataille : dix chevaux formaient toute sa cavalerie, et il avait devant lui quinze mille cavaliers musulmans qui fondirent à l'instant sur sa troupe. Il résiste à leur premier choc ; bientôt il les attaque lui-même et les met en fuite. L'histoire n'offre point d'exemple d'un pareil combat. Richard, emporté par son ardeur, se jeta seul au milieu de l'armée ennemie, et revint bientôt après, parmi les siens, tout couvert des flèches lancées contre lui, semblable, dit un historien, témoin oculaire, *à une pelote remplie d'aiguilles*. On ne pourrait croire à des exploits si merveilleux s'ils n'étaient attestés par tous les monuments historiques. Les auteurs arabes célèbrent eux-mêmes la bravoure de Richard, qui avait passé en proverbe dans l'Orient. Lorsque les enfants pleuraient, les mères musulmanes les faisaient taire en leur disant : *Paix là, voici le roi Richard!* et lorsqu'un cheval ombrageux venait à broncher, le cavalier lui disait : *As-tu peur que le roi Richard soit caché dans ce buisson?* Malgré son étonnante valeur, Richard ne put conquérir la Terre-Sainte ; et il se vit obligé de conclure avec Saladin une trève de trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours et trois heures. La guerre sainte était finie ; mais celui qui en avait été le héros, devait courir d'autres périls. Richard, à son retour, aborda sur les côtes presque inhabitées de la Dalmatie; et comme il avait partout des ennemis, il poursuivit sa route à travers l'Allemagne, sous le nom et l'habit d'un simple pélerin. Arrivé en Autriche, il fut reconnu et conduit au duc Léopold, qui, se ressouvenant de l'outrage qu'il en avait reçu, le retint prisonnier. L'histoire donne peu de détails sur la captivité de ce malheureux prince: on connaît seulement, par une chronique contemporaine, le dévoûment de Blondel, qu'on a célébré sur nos théâtres. Le pape, pressé par les prières de la reine Éléonore, menaça des foudres de l'Église le duc Léopold et l'empereur Henri VI, à qui le prisonnier avait été livré, s'ils ne le mettaient en liberté. Au reste la cour de Rome parut s'intéresser faiblement à cette affaire; et l'opinion, en Allemagne, s'etait tellement déclarée contre Richard, que l'empereur voulut le faire juger et condamner par une diète assemblée à Worms. Le monarque anglais répondit à ses accusateurs avec une éloquence si touchante, qu'il intéressa en sa faveur les princes allemands, et l'empereur lui-même, qui reconnut son innocence, mais qui ne consentit néanmoins à briser ses fers, qu'après avoir reçu une rançon considérable. Richard, devenu libre après un an de captivité, revint dans son royaume, qu'il avait ruiné pour les préparatifs de son départ, et qu'il ruina de nouveau pour acquitter le prix de son retour et de sa délivrance. Il fit son entrée à Londres, le 20 mars 1194, et fut reçu au milieu des acclamations générales. Il dissipa tous les complots formés contre lui, et pardonna à son frère Jean; il passa ensuite en Normandie, où il eut à combattre les armées de Philippe-Auguste, qui avait profité de sa longue absence pour affaiblir sa puissance sur le continent. Après plusieurs combats, les deux monarques firent la paix (*V*. PHILIPPE-AUGUSTE); et Richard vivait en repos au milieu de ses sujets, lorsqu'une circonstance singulière lui fit reprendre les armes, et causa sa mort. Ayant réclamé en vain un trésor trouvé par le comte de Limoges, il vint mettre le siége devant le château de Chalus. Un archer, nommé Bertrand de Gourdon, lui perça l'épaule avec une flèche; le roi, cependant, commanda l'assaut, prit la place et fit pendre toute la garnison. Il ne fit grâce qu'à Gourdon, qu'il interrogea lui-même; et celui-ci lui ayant répondu avec fermeté, il ordonna qu'on le mît en liberté, et qu'on lui donnât de l'argent, ce qui ne fut point exécuté; car Gourdon, à l'insu du roi, fut écorché vif et pendu. Rien ne peint mieux le caractère de Richard, que la manière dont les chroniques anglaises racontent sa mort. Nous emprunterons le recit de Gauthier d'Hermingfort, un des historiens contemporains: « Les médecins appelés, » dit le chroniqueur, défendirent au » prince tout commerce avec sa » femme: mais Richard, qui était » voluptueux, dédaigna leur ordon» nance; la blessure fit des progrès, » et mit sa vie en danger. Lorsque sa » mort parut prochaine, Gauthier, » archevêque de Rouen, se présenta » au prince, et lui dit: *Mettez ordre* » *à vos affaires*, *Seigneur, car vous* » *mourrez.* — Est-ce une menace, » répondit le roi, ou une plaisante» rie? — Non, Seigneur, votre mort » est inévitable. — Que voulez-vous » donc que je fasse? — Pensez aux » filles que vous avez à marier, et » faites pénitence. — Je vous l'ai » déjà dit, ce sont des plaisante» ries, car je n'ai point de filles. — » Seigneur, vous avez trois filles, » et vous les nourrissez depuis long» temps. Votre aînée est l'ambi» tion; la seconde, l'avarice; la » troisième, la luxure. » (D'autres historiens anglais attribuent ce discours à Foulques de Neuilli, et le lui font tenir dans une toute autre circonstance.) « Vous avez eu ces » trois filles dès votre jeunesse, et » vous les avez toujours trop aimées. » — C'est vrai ; voici comme je les » marie : je donne l'aînée aux Templiers ; la seconde, aux moines » gris ; la troisième, aux moines » noirs. — Ne parlez pas ainsi, » reprit l'archevêque, car votre fin » approche. — Que me faut-il » faire ? — Pénitence, et vous con- » fier à la miséricorde éternelle. » Le roi, touché des paroles de l'archevêque, se mit à pleurer, et dit : « Je suis très-repentant, et vous » en verrez des preuves. » Aussitôt il se confessa ; et s'étant fait lier les pieds, il ordonna qu'on flagellât jusqu'au sang son corps nu et suspendu en l'air : on recommença par ses ordres cette flagellation jusqu'à trois fois ; il se fit traîner ensuite avec une corde au-devant du viatique, qu'il reçut en invoquant la miséricorde du Seigneur. Telle fut la fin de Richard, que ce chroniqueur appelle glorieuse. On l'ensevelit près de son père, au monastère de Fontevrauld, au mois d'avril de l'an 1199. Des courtisans ayant annoncé avec joie cette mort au roi de France : « Il ne faut pas se réjouir, mais » s'affliger, leur dit Philippe-Au- » guste ; car la chrétienté vient de » perdre un grand prince, et le plus » vaillant de ses défenseurs. » Les actions de Richard le font assez connaître pour que l'histoire n'ait pas besoin de faire son portrait : ses qualités guerrières, qui lui méritèrent le surnom de *Cœur-de-Lion*, lui obtinrent une grande popularité parmi les Anglais, au milieu desquels il ne passa que quatre mois, pendant tout son règne, et qu'il accabla d'impôts exorbitants. Un historien du temps dit que ce prince avait toujours un œil menaçant avec ceux qui l'entretenaient d'affaires : il faisait, d'un air terrible, des reproches ou des censures, et *montrait un visage furieux à ceux qui ne satisfaisaient point à ses demandes d'argent.* Dans son intimité, il était affable, caressant, et ne dédaignait point de jouer et de plaisanter. Le même auteur ajoute que Richard se plaisait à l'office divin, et qu'il accompagnait souvent, qu'il encourageait même par ses bienfaits, les chantres de l'église. Le nom de Richard figure honorablement parmi ceux des trouvères (2). Dans la croisade, il répondit par des chansons à une satire du duc de Bourgogne : il fut un des princes les plus éclairés de son temps. Son caractère et sa vie offrent un des spectacles les plus singuliers et les plus attachants du moyen âge. Quoique la guerre l'occupât presque tout entier, il fit quelques réglements utiles : ce fut sous son règne que l'on rédigea et publia les Rôles d'Oleron, l'un des premiers monuments de la législation et du droit maritime. M—d.

---

(1) Il avait été fiancé d'abord avec Alix, sœur de Philippe-Auguste.

RICHARD II, roi d'Angleterre, naquit à Bordeaux, en 1366. Il était fils du célèbre *Prince Noir*, alors gouverneur de la Guienne. Ce prince, forcé par la maladie mortelle dont il était attaqué, d'abandonner son gouvernement pour retourner en Angleterre, y conduisit le jeune Richard, encore enfant. A sa mort, Edouard III, pour éviter les troubles qu'il prévoyait après lui, se hâta de déclarer son petit-fils prince de Galles et héritier présomptif de la couronne. Il voulut méme que la noblesse lui prêtât serment, en cette qualité. Craignant enfin que ses trois oncles ne conçussent l'espoir de monter sur le trône à son préjudice, il ordonna que, dans toutes les solennités, le jeune Richard prît le pas sur eux. Édouard III ayant cessé de vivre (21 juin 1377), Richard II est reconnu; et ses oncles sont les premiers à lui rendre hommage. Bientôt néanmoins ils s'emparèrent adroitement du pouvoir suprême, en se faisant nommer, par le parlement, régents du royaume. Le parlement, de son côté, profita de cette minorité, pour faire confirmer, par l'enfant-roi, les deux chartes de Jean-sans-Terre. Une guerre malheureuse contre la France et l'Espagne, força de recourir à des impositions excessives : elles furent levées avec une telle rigueur, que le peuple se révolta. Le chef de cette insurrection était un couvreur de Deptford, nommé Wat-Tyler, dont la fille avait été insultée par un collecteur. Cet homme se vit bientôt à la tête de plus de cent mille mécontents. Un prêtre, nommé Jean Ball, devint l'orateur de cette multitude furieuse. Il avait pour maxime que, tous les hommes ayant Adam pour père commun, il devait régner parmi eux la plus parfaite égalité de droits et de biens. Déjà les séditieux étaient aux portes de Londres, dans la bruyère de Black-Heath. Le jeune roi leur envoya demander ce qu'ils voulaient. Ils répondirent insolemment que Richard n'avait qu'à venir leur parler. Richard les menaça de toute sa colère. Mais, redoublant d'audace, Wat-Tyler marche sur Londres : le peuple lui livre le passage du pont; et la capitale est abandonnée au pillage, aux massacres, à l'incendie. La Tour pouvait se défendre : elle fut rendue lâchement. Le gouverneur et l'archevêque de Canterbury sont égorgés. Le conseil opinait à satisfaire les révoltés par toutes les concessions. Leur chef insistait pour que le roi négociât directement avec lui. Richard s'avança jusque sur la place de Smithfield, et fit inviter Wat-Tyler à se rendre près de lui. Le couvreur répondit qu'il s'y rendrait selon son bon plaisir. Il parut enfin, à cheval comme le roi. Il exposa les conditions auxquelles il mettrait bas les armes; mais, tout en parlant, il agitait son épée, en signe de menace. Tant d'insolence transporta de fureur le maire de Londres, qui était à côté du roi : il porta un coup si terrible au sujet rebelle, qu'il le fit tomber mort à ses pieds. Sa troupe s'apprêtait à le venger : Richard semblait perdu. Mais, au lieu de prendre la fuite, tout-à-coup ce prince de quinze ans s'élance au-devant des insurgés : « Anglais, » leur crie-t-il, voulez-vous répandre » le sang de votre roi? vous avez » perdu votre chef : c'est moi qui le » suis présentement. Suivez-moi! » La foule le suit, et, peu d'instants après, sur son ordre, elle se disperse. Mais ce n'était pas dans la capitale seule qu'avait éclaté le feu de la rebellion : les provinces étaient en proie à des furieux, qui massacraient sans pitié les prêtres et les nobles. Le jeune monarque ne parut bla point épouvanté : il réunit des troupes, se mit à leur tête, et fit un terrible carnage des insurgés. Tous ceux qui échappèrent au fer des soldats, tombèrent sous la hache des bourreaux. La plupart avouèrent, en mourant, qu'ils avaient juré d'exterminer le roi, la famille royale, le clergé et la noblesse entière. Pendant que la couronne et l'existence même de Richard II étaient menacées, ses ministres lui avaient cherché une femme sur le continent. Il épousa Anne de Luxembourg, sœur de l'empereur Wenceslas (1381). Du jour de son mariage, le caractère du jeune monarque parut changer : il éloigna ses gouverneurs, ses conseillers, et se montra décidé à régner seul. Mais les flatteurs ne tardèrent pas à s'emparer de sa confiance; ils l'eurent asservi, dès l'instant où ils découvrirent son penchant irrésistible pour le plaisir. Le duc de Lancastre, oncle du roi, leur faisait d'autant plus d'ombrage, que ce prince avait donné lieu de lui supposer les vues les plus ambitieuses. Les courtisans ne négligèrent donc aucun moyen de le perdre dans l'esprit du jeune monarque; mais ils abusèrent tellement de sa faveur, qu'un cri général s'éleva contre eux. Des préparatifs formidables, de la part de la France, semblant menacer l'Angleterre, Richard demanda des subsides au parlement. Il n'en obtint qu'une réponse conçue en termes peu respectueux; on lui disait qu'il n'avait qu'à faire rendre gorge à ses favoris, et que l'argent ne lui manquerait pas pour lever des troupes. Richard, indigné, répliqua que le parlement n'avait pas le droit de s'immiscer dans l'intérieur de son palais, et que pour lui complaire il ne chasserait même pas *un marmiton de sa cuisine*. Le parlement menace de cesser l'expédition de toute affaire, si les ministres et les favoris ne sont pas expulsés; et si le roi ne se rend pas lui-même dans son sein. Richard s'éloigne de Londres au contraire, et exige que quarante députés lui soient envoyés pour lui donner satisfaction. Nouveau refus des deux chambres : Richard, transporté de fureur, déclare qu'il va implorer le secours du roi de France, pour châtier des sujets rebelles. Mais bientôt, comme effrayé lui-même de ses propres menaces, il retourne dans la capitale; il se rend au parlement, et accorde de bonne grâce tout ce qu'il venait de refuser. Fier de ce triomphe inattendu, le parlement condamne tous les ministres à l'exil, confisque leurs biens, et nomme une commission de treize membres, pour partager le gouvernement de l'état avec le roi. Richard sentit son humiliation; et le desir de la vengeance occupa toutes ses pensées. Dès que la session fut terminée, il se hâta de rappeler tous ses favoris : ceux-ci ne montrèrent pas moins d'ardeur à se venger eux-mêmes. Le duc de Glocester, un des oncles du roi, s'était déclaré leur ennemi capital : ils firent le complot de l'empoisonner. Un avis secret du maire de Londres sauva ce prince. Mais les favoris ourdirent de nouvelles trames contre lui, et contre tous les seigneurs dont ils redoutaient le crédit. Toute la haute noblesse court aux armes contre les ministres. Richard, ne voyant plus qu'au-dehors les moyens de soutenir les compagnons de ses plaisirs, prend la résolution de passer en France, et d'engager Calais et Cherbourg entre les mains de Charles VI, pour en obtenir un corps de troupes auxiliaires. Déjà le monarque français l'attendait à Boulogne; mais la révolte éclata dans Londres, avec tant de violence, que Richard n'eut que le temps de s'enfermer dans la Tour. Les seigneurs ligués allèrent l'y trouver : il leur fit toutes les promesses qu'ils exigèrent. La première était qu'il se rendrait à Westminster, pour y conférer avec eux : le jour venu, il leur fit savoir qu'il avait changé de résolution. Les confédérés lui déclarent alors qu'ils vont procéder à l'élection d'un nouveau roi. Richard épouvanté, court à Westminster, et bannit de nouveau tous ses favoris. Ses oncles ne négligèrent rien pour reprendre leur ascendant : le duc de Lancastre était d'autant plus puissant, qu'il revenait d'Espagne, où, après avoir disputé la couronne à Jean Ier., il l'avait forcé de lui payer, comme indemnité, des sommes considérables. Ne pouvant échapper à sa destinée, qui était de vivre toujours en tutelle, Richard parut n'avoir plus d'autre ambition que de surpasser tous les souverains de l'Europe par sa magnificence. Ses dépenses étaient excessives, et ses moyens fort bornés. Il employait trois cents hommes dans ses cuisines; et la reine ne comptait pas moins de femmes pour la servir. Pour subvenir à ce faste asiatique, il fallait se créer des ressources de toutes parts. On voit encore, par exemple, dans les archives du temps, que Richard voulut emprunter mille livres sterling à la ville de Londres, et qu'il en essuya un refus très-net. Le parlement était obligé d'accorder des sommes considérables pour pouvoir faire face aux Français et aux Écossais, qui attaquèrent presque continuellement le royaume pendant ce règne; mais l'emploi de ces fonds était surveillé par une commission très-rigide. D'autres ennemis se déclarèrent : c'étaient les rebelles Irlandais. Richard passa dans leur île pour les combattre. Il fut bientôt rappelé en Angleterre, par la fermentation des *Lollards*: c'est ainsi que l'on appelait les partisans de l'hérésiarque Wicleff. Veuf, à l'âge de vingt-sept ans, Richard fit demander au roi de France Charles VI, la main de sa fille Isabelle. Cette princesse n'avait alors que sept ans; et, de plus, elle était promise au duc de Bretagne. Ces difficultés furent aplanies dans une négociation qui eut pour résultat une trêve de vingt-huit ans entre les deux rois. Pour célébrer ces heureux événements, les monarques de France et d'Angleterre se donnèrent rendez-vous entre Ardres et Calais. L'entrevue eut lieu (1396) sous des tentes somptueuses : les deux cours y déployèrent une magnificence à laquelle on ne peut comparer que celle qu'étalèrent, cent-vingt quatre ans après, aux mêmes lieux, François Ier. et Henri VIII, dans leur fameuse réunion du *Champ d'Or*. Richard fit, à cette occasion, des dépenses exorbitantes, et qui s'augmentèrent encore, par les présents considérables qu'il répandit parmi les électeurs d'Allemagne, pour les engager à lui décerner la couronne impériale. La voie des emprunts lui étant fermée, il avait recours aux dons gratuits ou plutôt forcés. « Il n'y eut seigneur, prélat, gentilhomme ou gros bourgeois, dit une chronique du temps, qui ne fût obligé de prêter au roi quelque somme, qu'on savait bien qu'il n'avait volonté ni pouvoir de rendre. » La restitution de Calais et de Cherbourg excita un mécontentement bien plus vif. Le duc de Glocester la reprocha au roi avec tant de violence, que Richard résolut de se débarrasser de cet oncle incommode. Il alla le trouver dans une de ses terres, et le pressa de le suivre à Londres pour une affaire qui ne souffrait point de retard. Au milieu du chemin, un parti embusqué enlève le duc de Glocester, qui est jeté dans un vaisseau, et conduit à Calais, où il est étranglé secrètement. Pour compléter ce coup d'autorité, le roi fait saisir les principaux seigneurs qu'il savait être dans les intérêts de son oncle. Enfin il convoque un nouveau parlement, dont tous les députés étaient élus par son influence. Cette assemblée s'empresse d'aller au-devant de tous ses vœux. Jamais il n'avait paru plus puissant. Il s'était endormi dans une fatale sécurité, lorsqu'une nouvelle insurrection des Irlandais vint l'arracher au repos. Il passa la mer, pour aller châtier les rebelles, emmenant à sa suite, comme otages, tous les enfants de ses oncles, et emportant avec lui tous les joyaux de la couronne. Il semblait prévoir que jamais il ne rentrerait dans son palais. Il livra plusieurs combats; et il y montra une grande bravoure personnelle. Mais ce n'était pas en Irlande que se trouvaient ses ennemis les plus dangereux. Les nombreux mécontents de l'Angleterre appellent le duc d'Hereford, fils du duc de Lancastre, que Richard avait exilé. Ce prince était alors en France. Il accueille les offres des conjurés; et bientôt, à la tête d'une faible troupe, il débarque dans la province d'York (*V.* Henri IV, XX, 123). En peu de jours, il voit soixante mille hommes sous ses drapeaux, marche rapidement sur Londres, et y entre aux acclamations générales (1399). Cependant il ne prit encore que le titre de duc de Lancastre, se contentant de soumettre toutes les places-fortes, et d'exaspérer la nation contre Richard II, par un manifeste où il retraçait toutes les injustices de son gouvernement. Dès que Richard fut informé d'un événement aussi terrible qu'inattendu, il se hâta de repasser la mer; mais déjà le duc d'York, son oncle, qu'il avait laissé régent du royaume, et, à son exemple, toute la haute noblesse, s'étaient déclarés pour son heureux rival. Dans son désespoir, il alla s'enfermer presque seul dans le château de Conway, qui passait pour imprenable; et, de cette retraite, il fit proposer au duc de Lancastre d'entrer en arrangement. Le duc lui envoya l'archevêque de Canterbury. Richard ne demandait que la vie sauve et des moyens d'existence pour lui et huit de ses serviteurs. Il desira enfin traiter en personne avec le prince son cousin; et, à cet effet, il se rendit à Flint, endroit qui n'est qu'à trois lieues de Chester, où se trouvait le duc de Lancastre. Dès que le roi l'aperçut, il eut assez de force ou de dissimulation pour lui dire: « Beau cousin, » soyez le bien-venu. » Ils partirent ensemble pour Londres. Richard fut immédiatement conduit à la Tour. Là il se déclara indigne de porter la couronne. « Il l'était en effet, a dit Voltaire, puisqu'il s'abaissait à le dire. » Le parlement, pour complaire à l'usurpateur, dressa, contre son souverain légitime, un acte d'accusation en trente-cinq articles. Après la lecture de cet acte, le duc de Lancastre se leva, et demanda formellement la couronne: elle était déjà sur sa tête. Les lâches législateurs de l'Angleterre l'en déclarèrent légitime possesseur, à l'exclusion du comte de La Marche, seul et véritable héritier. Ainsi finit (30 septembre 1399) le règne de Richard II. Mais il vivait encore; et son existence était un crime aux yeux de l'usurpateur. Henri IV le fit transférer, de la Tour de Londres, au château de Leeds, dans le comté de Kent; mais, le trouvant encore trop près de la capitale, il lui assigna pour prison, le château de Pont-Fract, dans l'Yorkshire. L'infortune de Richard II toucha de compassion quelques-uns des seigneurs qui l'avaient abandonné. Pour animer le peuple en sa faveur, ils produisirent un de ses chapelains, nommé Magdalen, dont la ressemblance avec ce prince était extrême; et ils le firent passer pour Richard lui-même, échappé à la surveillance de ses geoliers. A ce nom, et sans autre examen, le peuple courut aux armes. Les amis du roi légitime se portèrent rapidement sur Windsor, dans l'espérance d'y surprendre l'usurpateur. Celui-ci venait de s'évader pour rassembler son parti. La résolution qu'il témoigna, jeta les royalistes dans la perplexité. Ils perdirent du temps à délibérer: Lancastre le mit à profit pour se défaire d'un concurrent, si redoutable encore dans les fers. Il le fit assassiner par huit hommes, que commandait un indigne chevalier, nommé Thomas Pierce, qui, dit-on, lui porta de sa main le coup mortel. Richard, jeune et vigoureux, se défendit si vaillamment, qu'ayant arraché la hache d'un de ses assassins, il en étendit quatre à ses pieds avant de succomber (1400). La mort de ce prince infortuné est rapportée de vingt façons différentes par les historiens et les compilateurs. Quelques-uns le font périr de faim. La version que nous avons suivie, est plus généralement adoptée. Richard II mourut sans enfants. L'usurpation de Henri IV fit monter la branche de Lancastre sur le trône. S—v—s.

---

(2) On a inséré, dans le *Mémorial universel* de janvier 1822 (tom. VII, p 148), le texte et la traduction des *Sirventes* que Richard composa pendant sa captivité au château de Durnstein.

RICHARD III, roi d'Angleterre, naquit en 1452. Il était le quatrième fils du duc d'York, tué à la bataille de Wakefield, en 1460, et, par conséquent, frère d'Édouard IV. Richard porta d'abord le titre de duc de Glocester. Dès qu'Édouard IV eut cessé de vivre, le duc de Glocester se servit d'un parti puissant pour enlever la régence à la reine-mère, Élisabeth Woodville. Il était plus difficile de se faire donner la garde du roi-enfant: Richard écrivit à la reine une lettre artificieuse; et ce fut cette princesse qui lui fournit elle-même les moyens de s'emparer de la personne d'Édouard V. Elle ne tarda point à se repentir de son excessive confiance, et elle se retira dans l'abbaye de Westminster, avec le duc d'York, son second fils. Cependant le duc de Glocester affectait les plus grands respects et la plus sincère tendresse pour le jeune monarque son neveu: ce ne fut même que sous le spécieux prétexte de mieux veiller à la sûreté de sa personne, qu'il se fit décerner, par un conseil qui lui était tout dévoué, le titre de *Protecteur du roi et du royaume*. Le premier acte de son autorité fut de sommer la reine-mère de remettre sous sa garde le jeune duc d'York, son second fils. La reine se refusa fortement d'abord à un aussi douloureux sacrifice; mais l'archevêque de Canterbury l'y détermina. Dès que le Protecteur se vit maître de ses deux neveux, il les fit conduire à la Tour de Londres. Cette mesure n'avait, en elle-même, rien d'odieux: il était d'usage, à cette époque, que les rois se retirassent à la Tour, quelque temps avant leur couronnement. Le Protecteur donna des ordres pour les apprêts de cette cérémonie; mais ce fut au même instant que se répandirent, dans la capitale et dans les provinces, les bruits les plus injurieux contre l'illégitimité du mariage d'Édouard IV, et celle de la naissance de ses fils. On vit tout-à-coup traîner à la mort les partisans les plus connus de la reine-mère, et les plus dévoués au jeune roi. Au premier rang était lord Hastings, que le Protecteur fit exécuter en sa présence et sans forme de procès, après lui avoir reproché d'attenter à ses jours par la sorcellerie, de complicité avec la reine-mère. Des émissaires secrets, et même des prédicateurs, ne négligeaient aucune occasion de représenter le duc de Glocester comme le seul héritier légitime des droits de la branche d'York. Le Protecteur avait un confident, qui alla plus loin : c'était le duc de Buckingham, qui fit, à l'hôtel-de-ville, la proposition formelle de décerner la couronne au prince qui était déjà revêtu du pouvoir suprême. Non content de cette première tentative, le duc conduisit lui-même, le jour suivant, le maire et les aldermen de Londres, au palais du Protecteur, pour le supplier d'assurer le bonheur du peuple anglais, en montant sur le trône. Richard reçut cette députation avec une froideur affectée, et protesta de sa fidélité envers le jeune roi son neveu. Le duc de Buckingham s'écrie que le salut de l'état ne peut être ajourné, et que, puisque le Protecteur refuse la couronne, elle va être placée sur une autre tête. Alors Richard se laisse vaincre, et dit : « J'accepte donc : aux droits de ma naissance j'ajoute ceux d'une élection libre faite par les grands et les communes du royaume. » Des cris de *vive Richard III !* terminèrent une scène si visiblement concertée que des historiens n'hésitent pas à la qualifier de *comédie* (1). La proclamation du nouveau roi eut bientôt lieu dans les formes accoutumées (22 juin 1483). Il fit servir à son couronnement les apprêts qui avaient été faits pour celui du jeune captif de la Tour de Londres. A peine couronné, Richard partit pour Glocester. Pendant son absence, Édouard V et son frère le duc d'York, selon le bruit public, périrent dans leur prison. La voix des contemporains, et, bien plus encore, celle des générations suivantes, ont accusé Richard de ce double crime. Nous nous bornerons ici à rapporter les faits tels qu'on les trouve dans la plupart des relations écrites alors et depuis. Richard, dit-on, envoya l'ordre à Brakenbury, gouverneur de la Tour, de faire mourir ses deux neveux. Brakenbury se montrant épouvanté d'un tel attentat, l'usurpateur lui envoya un de ses officiers, nommé Tyrel, qui se chargea d'exécuter les volontés de son maître. Celui-ci entra dans la chambre des deux jeunes princes, qui dormaient dans le même lit, et les étouffa sous un lit de plume. Il les fit enterrer ensuite au pied d'un escalier. Pendant ce temps, Richard se faisait couronner une seconde fois dans la cathédrale d'York, et proclamait Édouard, son fils, prince de Galles. Mais, tandis qu'il prenait ces mesures pour perpétuer la couronne dans sa famille, il se formait une vaste conspiration pour la lui ravir. Eût-il pu croire que le chef de ce complot était ce même duc de Buckingham qui avait tout bravé pour lui aplanir le chemin du trône? Rien cependant n'était plus vrai. N'étant pas aussi largement récompensé qu'il l'avait espéré, le duc de Buckingham médita de donner un nouveau souverain à l'Angleterre. Il jeta les yeux sur Henri Tudor, comte de Richmont, qui était alors réfugié en France (*V.* Henri VII, xx,

---

(1) Entre autres, Rapin-Thoiras.

140). Quelque soin que prît le duc de dérober ses trames aux regards vigilants de Richard, celui-ci soupçonna une partie de la vérité. Il donna ordre à Buckingham de se rendre auprès de lui. Le duc voit le coup qui le menace, et il répond hardiment qu'il ne se livrera pas entre les mains de son plus cruel ennemi. Après une telle déclaration, il fallait prendre les armes : le duc les prend, et marche vers la côte où devait descendre le comte de Richmont. Mais ses troupes l'abandonnent : il se cache, est vendu par ses affidés, traîné aux pieds de Richard, et décapité sur l'heure même. Le comte de Richemont, ne trouvant plus personne sur la côte, regagne la France. Tous ses partisans vont l'y rejoindre, ou tombent au pouvoir de Richard, qui ne fait grâce à aucun. Mais leur supplice ne le satisfaisait qu'à demi : il voyait le prétendant bien accueilli à la cour de Charles VIII, et il devait redouter quelque nouvelle entreprise de sa part. En effet, après des traverses sans nombre, le comte de Richmont débarque en Angleterre (6 août 1485). Richard III rassemble précipitamment des troupes, et marche au-devant de son rival. Les deux armées se rencontrent enfin à Bosworth. Le combat s'engage: Richard aperçoit Richemont dans la mêlée : il fond sur lui avec une ardeur qui n'était pas aussi vive de la part du comte. Mais que pouvaient ses efforts personnels, quand un de ses généraux passait ouvertement à l'ennemi avec une aile entière? Il vit l'instant où il allait tomber vivant entre les mains de son antagoniste : il prévint cette honte, en courant chercher la mort au milieu des rangs ennemis. Son corps fut trouvé sous un monceau de cadavres, et percé de coups. La couronne qui surmontait son casque en fut détachée, et posée sur la tête du vainqueur, aux cris de *Vive le roi Henri VII!* (22 août 1485). Dans la personne de Richard III, finit la race française des Plantagenets, qui occupaient le trône britannique depuis plus de 300 ans. Henri VII, paisible possesseur du trône, fit dresser un monument à son malheureux rival, dans l'église des Franciscains, à Leicester. Le jeune prince de Galles, fils de Richard, était mort un an avant lui. Nous n'avons pas voulu interrompre, par des discussions, l'histoire rapide de ce règne de deux ans. Le lecteur a cependant le droit de nous demander: Richard III fut-il réellement un monstre, tel que le représente l'opinion vulgaire? est-il bien démontré qu'il ait commis tous les crimes que lui imputent divers écrivains? Après avoir laissé parler les accusateurs de Richard, la justice veut que nous entendions ses défenseurs. Ils se sont présentés tard, il est vrai; mais leurs écrits existent, et ils méritent d'être pris dans une très-sérieuse considération (2). « Malheur, dit » Montesquieu, à la réputation de » tout prince opprimé par le par- » ti qui devient le dominant! » Richard succomba sous les efforts du parti qui fit régner Henri VII à sa place; et, de ce moment, il fut convenu que le prince vaincu réunirait dans sa personne toutes les difformités et tous les vices de la terre. Il n'était pas doué, il est vrai, de la rare beauté qui semblait un apanage héréditaire dans la maison d'York, et il avait une épaule un peu plus haute que l'autre; mais on a des portraits de lui, qui le représentent, du moins, avec une figure assez agréable. Cela n'empêcha pas, dit Voltaire, d'en faire un bossu hideux, un véritable épouvantail. On apprit au peuple anglais à répéter ce que le peuple romain avait dit de Néron: Qu'il était venu au monde les pieds devant, et la bouche armée de grandes dents. Mais c'est peu que d'en avoir tracé cette horrible peinture, on le chargea de tous les crimes épars dans l'histoire des plus cruels tyrans. Le plus odieux des reproches qui pèsent sur sa mémoire, est le meurtre de ses deux neveux, qu'il aurait commis après avoir ravi la couronne à l'aîné: c'est donc le fait que nous allons discuter avec quelque détail. Les adversaires de Richard s'arment d'une autorité imposante : celle de Thomas More. Mais qui ne sait aujourd'hui qu'il composa sa Vie de Richard III, sous l'influence du cardinal Morton, ennemi personnel de ce prince, et qu'il n'écrivit celle d'Édouard V que pour charmer son loisir, et *exercer son imagination*, a dit Hume? Ces derniers mots sont remarquables. On voit effectivement à la lecture de l'ouvrage de Thomas More, qu'il se joue lui-même de ses propres assertions. C'est ainsi, par exemple, à l'égard de l'événement qui nous occupe, qu'il l'affirme tantôt comme une vérité démontrée, et que tantôt il n'en parle que comme d'une rumeur vulgaire. C'est le langage de toutes les chroniques du temps, quoique toutes portent plus ou moins l'empreinte de l'influence de Henri VII, qui avait un double intérêt à ce que la nation tînt pour certain que les deux fils d'Édouard IV n'existaient plus, et que Richard III était l'auteur de leur mort. Il fit donc courir le bruit que ces jeunes princes avaient été enterrés au pied d'un escalier de la Tour, sous un monceau de pierres. On chercha, ou l'on fit semblant de chercher, et l'on ne trouva rien. L'affaire resta donc plus *obscure* et plus *incertaine* que jamais. Ce sont les expressions mêmes du chancelier Bacon; et Shakspeare, dans son *Richard III*, dit aussi qu'on ne sait où reposent les corps des fils d'Édouard IV. Mais voici que, sous le règne d'Élisabeth, en travaillant à des réparations dans la Tour, on découvre une porte murée : on l'enfonce, et le premier objet qui se présente est le lit fatal sur lequel gisaient encore les ossements des deux princes. On montrait aux incrédules le cordon qui avait servi à les étrangler. C'est le prince Maurice d'Orange qui rapporte cette aventure. Elle aurait dû frapper assez les habitants de Londres, pour en conserver la mémoire: mais, moins d'un siècle après, sous le règne de Charles II, tout souvenir en était si bien effacé, que personne ne refusa de croire que les corps d'Édouard V et du duc d'York venaient encore d'être retrouvés au pied de cet escalier tant de fois mentionné. On les déposa dans un beau mausolée, avec une inscription qui porte que depuis long-temps on les cherchait. Mais, malgré un fait aussi positif en apparence, Rapin-Thoiras, Hume, et, en général, les historiens les plus graves s'expriment sur le plus grand des forfaits attribués à Richard III, avec toutes les formes du doute. C'est sur Henri VII, comme nous l'avons déjà observé, que se porteraient plutôt les soupçons. Une des versions qui ont été soutenues avec le plus de vraisemblance, c'est que le jeune Édouard V mourut de maladie, dans la Tour, et que son frère, le duc d'York, parvint à s'échapper, et fit, dans la suite, des tentatives pour remonter sur le trône de ses pères (*V.* notre article de Perkin-Waerbeck, XXXIII, 380). S-v-s.

---

(2) Voyez Buck, Carte, Malone, Guthrie, Henry, Walpole, parmi les Anglais. Ce dernier eut l'honneur d'avoir Louis XVI pour traducteur. Parmi les Français, il faut distinguer M. J. Rey. Nous avons consulté avec beaucoup de fruit ses *Essais historiques et critiques sur Richard III*, 1 vol. in-8o., Paris, 1818.

RICHARD, comte de Cornouailles et de Poitou, n'est point placé, par les historiens, au nombre des empereurs d'Allemagne, quoiqu'il en ait exercé tous les droits. Fils puîné de Jean Sans-Terre, et d'Isabelle d'Angoulême, il naquit à Winchester, le 5 janvier 1209. Il n'avait que seize ans lorsqu'il fut chargé, par Henri III, son frère, d'une expédition dans la Guienne : il remporta quelques avantages devant la Réole, et il aurait achevé la conquête de cette province, si les seigneurs français qui s'étaient engagés à le seconder, n'eussent fait leur paix avec le roi saint Louis. Malgré la défection de ses alliés, il se maintint dans les portions de cette belle province, qui restaient aux Anglais ; et Henri en augmenta son apanage. Richard partagea l'ardeur chevaleresque de son siècle pour la délivrance de la Palestine : il prit la croix en 1236 ; mais ce ne fut qu'après la mort de sa femme, sœur du comte de Pembroke, qu'il s'occupa d'accomplir son vœu. Le pape Grégoire voulut s'opposer à son départ, « espérant, dit M. Michaud, qu'il consentirait à rester » en Europe, et qu'il donnerait au » Saint-Siége une partie de ses trésors, pour mériter les indulgences de » la croisade (1). » Mais, malgré la défense du pontife, il s'embarqua dans le port de Marseille, et fit voile pour Ptolemaïs. Son arrivée releva le courage des Chrétiens, et jeta l'effroi parmi leurs ennemis, alarmés d'avoir à combattre le neveu de Richard Cœur-de-lion, héritier de sa valeur comme de son nom. Il remporta quelques avantages sur les Sarrasins ; mais, se voyant peu secondé par les Chrétiens de la Palestine, il fut obligé de renouveler la trève faite avec le soudan d'Égypte : « Pour tout » fruit de son expédition, dit encore » M. Michaud, il ne put obtenir » que l'échange des prisonniers, et la » permission de rendre les honneurs » de la sépulture aux Chrétiens tués » à la bataille de Gaza ». (*Histoire des Croisades*, III, 549). Après avoir fait réparer les fortifications d'Ascalon, qu'il remit à Gautier de Brienne, il partit pour la Sicile, où il eut une entrevue avec Frédéric II. Il chercha vainement à réconcilier ce prince avec le Saint-Siége, et revint, en 1242, à Londres, où son retour fut célébré par des fêtes magnifiques. Bientôt Richard trouva de nouvelles occasions de signaler son courage dans la guerre que Henri III eut à soutenir contre les Français. Oubliant les services que son frère venait de lui rendre, Henri voulut le dépouiller de la Guienne, et le priver de sa liberté. Richard s'enfuit, et, surpris au milieu de la mer par une tempête, il fit vœu, s'il échappait au danger, de fonder une abbaye de l'ordre de Cîteaux, pour lequel il avait beaucoup de vénération. C'est à ce vœu que dut son érection l'abbaye de Hayles, fameuse par ses richesses et par l'étendue et la beauté de ses bâtiments. En 1243, Richard épousa Sanche de Provence ; et il se réconcilia peu de temps après avec son frère, qui lui accorda, pour le dédommager de la perte de la Guienne, une pension de mille marcs d'argent et plusieurs domaines considérables. La mort de Conrad IV laissait l'Empire vacant; et les factions qui divisaient l'Allemagne, se disputaient l'avantage de dépouiller le malheureux Conradin (*V.* ce nom). Tandis qu'une partie des électeurs choisit Alphonse X, roi de Castille, l'autre se déclare pour Richard; mais les deux compétiteurs ne peuvent obtenir du Saint-Siége la confirmation de leur élection. Richard arrive en Allemagne, et se fait couronner avec Sanche, sa femme, à Aix-la-Chapelle, le 17 mai 1257. Il récompense magnifiquement les électeurs qui lui ont donné leurs suffrages; et ses libéralités lui gagnent de nouveaux partisans. Il apprend tout-à-coup que les barons anglais tiennent son frère prisonnier dans Londres, et il vole à son secours. Il revient en Allemagne, en 1260, avec de nouveaux trésors, convoque une diète qui établit de sages réglements pour la sûreté des voyageurs, et apaise les querelles des villes impériales et des princes, en accordant quelques milliers de marcs d'argent aux parties qui se trouvaient lésées par ses décisions. Richard fit un troisième voyage en Allemagne, l'an 1262; il donna l'investiture de l'Autriche et de la Styrie à Ottocare (*V.* ce nom), confirma les priviléges de plusieurs villes, entre autres de Strasbourg et d'Haguenau, et enrichit le trésor d'Aix-la-Chapelle d'une couronne, d'un sceptre, d'un globe d'or et de deux habits impériaux. Les troubles d'Angleterre le forcèrent d'y retourner, en 1264. Il fut fait prisonnier à la bataille de Lewes, gagnée sur les troupes royales par Simon de Montfort (*V.* ce nom, XXIX, 557), et ne recouvra sa liberté qu'après quatorze mois d'une détention très-rigoureuse. Il revint encore en Allemagne, en 1268, supprima les péages onéreux qui gênaient la navigation du Rhin, abolit un nouvel impôt établi par les magistrats de Worms, et, l'année suivante, tint, dans cette ville, une diète, à laquelle assistèrent les électeurs de Trèves et de Maïence, avec plusieurs autres évêques et princes de l'empire. Richard, veuf pour la seconde fois, quoique sexagénaire, fut sensible aux charmes de Béatrix de Falkenstein, l'épousa le 16 juin 1269, et la conduisit en Angleterre. Bientôt après, Henri, le fils aîné de Richard, prince de grande espérance, fut assassiné par les deux fils de Simon de Montfort, pour venger le sang de leur père. Ce triste événement abrégea les jours de Richard. Il mourut d'apoplexie, le 2 avril 1272, et fut inhumé dans l'abbaye de Hayles. L'élection de Rodolphe de Habsbourg mit fin aux dissensions de l'Allemagne (*Voy.* RODOLPHE). Édouard, fils de Richard, lui succéda dans le comté de Cornouailles, ainsi que dans ses autres domaines, qui, après sa mort, furent réunis à la couronne d'Angleterre. Richard fut un des plus grands princes de son temps. A une rare valeur, il joignait beaucoup de prudence, de sagesse, et l'art de gagner les cœurs. Il surpassa tous les rois contemporains, par ses richesses et par sa libéralité. Outre les sommes immenses que lui rapportait l'exploitation des mines de plomb et d'étain de Cornouailles, négligée jusqu'alors, il sut se créer des ressources abondantes et inconnues aux autres souverains, par les encouragements qu'il donnait au commerce et à l'industrie. L'histoire nous apprend, d'ailleurs, que ce prince si magnifique ne manquait pas d'économie, et qu'il veillait avec le plus grand soin à maintenir l'ordre dans ses finances. Nous avons deux *Histoires* spéciales de Richard, toutes deux en allemand, l'une par Gundling (*V.* ce nom, XIX, 212), et l'autre par Gebauer (*V.* ce nom, XVII, 2). Celle-ci est suivie de pièces justificatives, qui prouvent jusqu'à l'évidence que Richard a réellement exercé tous les droits de l'empire pendant près de quinze années.

---

(1) Gebauer conjecture que le pape Grégoire craignait que Richard, sous le prétexte de se rendre dans la Palestine, n'eût le dessein de porter des secours à l'empereur Frédéric II, son beau-frère.

W—s.

RICHARD I^{er}., comte d'Averse, et prince de Capoue, de 1059 à 1078, était fils d'Ascilitin, frère de Rainolfe et de Drengot. Il succéda au premier, dans l'année 1059, au plus tard, puisqu'à cette époque, il intervint, comme comte d'Averse, au concile de Melphi, convoqué par le pape Nicolas II. Ce pontife, qui cherchait à s'assurer un appui contre l'anti-pape Cadaloüs, eut recours aux princes normands. Robert Guiscard avait fort étendu ses conquêtes dans la Pouille. Richard, qui avait épousé Fridésime, sœur de Robert, qui était l'égal de son beau-frère en bravoure et en talent militaire, et qu'on disait lui être supérieur par son amour pour la justice et par sa douceur, paraissait destiné à conquérir la Campanie. Nicolas, pour l'attacher à son parti, lui donna l'investiture de la ville et de la principauté de Capoue, que possédait alors Pandolfe V, prince lombard. Richard mit immédiatement le siége devant Capoue; mais il ne se rendit maître de cette ville qu'en 1062. L'année suivante, il conquit aussi Gaëte, qui jusque-là s'était maintenue libre, sous la protection des Grecs. Pour affermir sa couronne, il s'associa dans le gouvernement son fils Jordan, qui le seconda dans toutes ses entreprises. Richard, mécontent, en 1066, du pape Alexandre II, fit, dans le duché de Rome, quelques incursions, dont il fut puni par Godefroi, duc de Toscane, qui l'assiégea dans Aquin. Ramené à l'obéissance du Saint-Siége, il ne s'en écarta plus; fit hommage, en 1073, à Grégoire VII, et assista, en 1077, Robert Guiscard dans la conquête de Salerne: il entreprit ensuite le siége de Naples; et déjà cette ville se trouvait réduite à de dures extrémités, lorsque Richard I^{er}. mourut, le 13 avril 1078. Son fils Jordan I^{er}. fut son successeur.—RICHARD II succéda, en 1091, à Jordan I^{er}. Dès que la nouvelle de la mort de Jordan se fut répandue dans Capoue, les habitants, que trente ans d'obéissance n'avaient point encore façonnés au joug des Normands, se révoltèrent, et chassèrent de leurs murs Richard II, avec tous ses compatriotes. Ce prince vint se réfugier à Averse, avec Gaitelgrime sa mère, sœur du dernier prince de Salerne. Il fit demander en même temps des secours à Roger, duc de Pouille; mais comme ces secours n'étaient point suffisants, il offrit à Roger, s'il recouvrait Capoue, de lui faire l'hommage-lige de cette principauté. Cette condition fut acceptée : le duc de Pouille et le grand-comte de Sicile réunirent leurs soldats devant Capoue, au mois d'avril 1098. Urbain II y vint aussi, pour négocier; mais ce fut sans succès : la ville, après une défense obstinée, se rendit, et Richard II la reçut en fief de Roger, renonçant ainsi au pouvoir souverain, pour se réduire au rang de vassal du duc de Pouille. Richard II mourut en 1105, sans postérité. Robert Ier., son frère, lui succéda. S. S—I.

RICHARD Ier., surnommé *Sans-Peur*, duc de Normandie, était fils de Guillaume *Longue-Epée* et d'une princesse danoise (1). Il succéda, l'an 943 (2), à son père, assassiné par Arnoul, comte de Flandre, et fut mis sous la tutelle de quatre seigneurs, choisis dans une assemblée de la noblesse. Louis IV, dit d'*Outre-mer*, ayant appris la mort de Guillaume, vint aussitôt à Rouen, et déclara qu'il avait l'intention d'emmener Richard à sa cour, pour l'y faire élever. Les Normands s'opposèrent d'abord au dessein du roi; mais, rassurés par ses promesses et par l'affection qu'il témoignait au jeune duc, ils consentirent au départ de celui-ci. En arrivant à Laon, où résidait sa cour, Louis reçut un message d'Arnoul, qui l'engageait à profiter de la minorité de Richard pour recouvrer le pays dont les Normands s'étaient emparés. Dès ce moment Richard fut traité comme prisonnier. Par le conseil d'Osmond, son gouverneur, il feignit d'être malade; et ce fidèle serviteur, profitant de la négligence des gardes, l'emporta, dans une botte de foin, à Senlis, d'où il regagna ses états. Louis se ligue avec Hugues-le-Grand, comte de Paris, pour dépouiller Richard, et pénètre, presque sans obstacle, jusqu'au sein de la Normandie; mais, abandonné par son allié, qu'il avait mécontenté, bientôt il se trouve dans un grand embarras, par l'arrivée d'Aigrold, roi de Danemark, avec une flotte nombreuse. Il lui fait demander une entrevue: mais, pendant la conférence des deux princes, les Danois dispersent les Français; et Louis, forcé de prendre la fuite, est retenu prisonnier par les habitants de Rouen (3), qui ne consentent à le rendre qu'après qu'il eut juré la paix avec Richard (*V*. LOUIS IV, XXV, 203). Cette paix ne pouvait être de longue durée. Hugues-le-Grand avait fiancé sa fille Agnès au jeune duc de Normandie. Pour empêcher cette alliance, Louis s'unit avec Arnoul, qui craignait toujours que Richard ne lui redemandât compte du sang de son père; et, aidé par l'empereur Othon Ier., son beau-frère, et par Conrad, roi de Bourgogne, il fait le siége de Paris. Les alliés, battus devant cette ville, vont assiéger Rouen, et éprouvent de nouveaux revers. La rigueur de la saison les oblige de s'éloigner; Richard, à qui ses premiers exploits méritèrent le surnom de *Sans-Peur*, les poursuit dans leur retraite, et taille en pièces une partie de leur arrière-garde. Lothaire, en montant sur le trône de France, après la mort de son père, hérite de sa haine contre les Normands. La crainte que la valeur de Richard imprimait à ses ennemis, force le roi de recourir à la ruse. Brunon, archevêque de Cologne et oncle de Lothaire, fait proposer à Richard une conférence dans Amiens. Le duc de Normandie s'y rendait sans méfiance, quand il fut averti, par deux chevaliers, du piége qu'on lui tendait. Lothaire osa lui demander une nouvelle entrevue, sur les bords de l'Eaune (4). Cette fois,

---

(1) Selon d'autres auteurs, Richard était fils de Leutgarde, fille d'Herbert, comte de Senlis.

(2) C'est par erreur typographique qu'à l'article GUILLAUME *Longue-Epée*, XIX, 138, on place la mort de ce prince, au 18 décembre 994, au lieu de 942.

(3) D'autres historiens disent que Louis, emporté par son cheval, fut fait prisonnier par les Danois, qui le conduisirent à Rouen.

(4) L'auteur du *Roman du Rou* (Wace) nomme cette rivière *Deppe* ou *Diepe*; et Brequigny pré-

Richard se fit accompagner d'une escorte; mais, se sentant trop faible pour lutter contre les troupes qu'avaient amenées ses adversaires, il regagna Rouen par des chemins détournés (5). Cessant de dissimuler, Lothaire, aidé de Thibaud, comte de Chartres, rentre, peu de temps après, dans la Normandie, et s'empare d'Evreux, par la trahison du commandant. Richard se venge de Thibaud, en ravageant ses états; et le comte de Chartres vient camper devant Rouen. Irrité de cette bravade, le duc lui livre bataille, le met en fuite, et, ayant reçu des secours des Danois, porte le fer et la flamme dans l'intérieur de la France. Lothaire alla lui-même demander la paix à Richard, qui congédia les Danois, abandonnant des terres à ceux qui voulurent embrasser le christianisme, et fournissant aux autres des moyens de passer en Espagne, où ils commirent de grands ravages. Le duc de Normandie put alors s'occuper d'améliorer le sort de ses sujets. Il encouragea l'agriculture et le commerce, et favorisa l'étude des sciences, par différentes fondations pieuses. Après l'extinction de la race de Charlemagne, il contribua beaucoup à faire placer Hugues Capet sur le trône de France. Richard mourut, le 20 novembre 996, dans sa soixante-troisième année, à Fécamp, dont il avait fait reconstruire l'abbaye, ruinée, un siècle auparavant, par les Normands qu'avait amenés Hasting, et il voulut être enterré sous la gouttière, à l'entrée de la porte méridionale. Les curieux connaissent le *Roman de Richard Sans-Peur, duc de Normandie*, Paris, Denys Jeanot, in-4°., et Simon Calvarin, même format. Ces deux éditions, imprimées en caractères gothiques, sont également recherchées. Cet ouvrage, qui n'est qu'un tissu d'anachronismes et de fables ridicules, fait partie de la *Collection* publiée à Troyes, par la veuve Oudot, et si souvent réimprimée. Castilhon en a donné l'analyse, dans la première partie de la *Bibliothèque bleue*, 1769, in-8°. On en trouve aussi un court extrait dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, tome E, pag. 177. W—s.

RICHARD II, dit le *Bon*, duc de Normandie, fils du précédent et de Gonnor, sa seconde femme, lui succéda. Les commencements de son règne furent troublés par un soulèvement général, occasionné par l'abus que la noblesse faisait de l'autorité royale. En 997, il fut obligé de faire la guerre à Guillaume, son frère cadet, qui refusait de lui rendre hommage pour les terres dont il l'avait apanagé. Guillaume, abandonné de ses soldats, fut arrêté; mais il s'échappa de sa prison, et vint se jeter aux genoux de Richard, qui lui pardonna sa faute et le rétablit dans tous ses domaines. Ethelrède II, roi d'Angleterre, beau-frère de Richard, ayant conçu l'odieux projet d'exterminer tous les Danois qui se trouvaient dans ses états, fit la guerre au duc de Normandie, pour l'empêcher de les secourir; mais les Anglais, battus dans le Cotantin, furent forcés de se rembarquer précipitamment. L'indigne conduite d'Ethelrède l'ayant rendu l'objet de la haine de ses sujets, il osa demander un asile à Richard, qui, ne voyant plus en lui qu'un prince malheu-

---

tend que c'est celle qui passe à Neufchâtel. Ainsi l'entrevue des deux princes devait avoir lieu sur les bords de l'*Arques*. Voy. la *Notice des Mss. de la bibl. du Roi*, V, 50.

(5) Wace dit cependant que Richard battit ses ennemis au passage de la rivière.

reux, l'accueillit avec les plus grands égards (*V.* Ethelrède, XIII, 423). Richard eut ensuite de longs démêlés avec Eudes, comte de Chartres, qui voulait garder la ville de Dreux, que Mathilde, sœur du duc de Normandie, lui avait portée en dot. Pour terminer cette guerre, il demanda des secours aux rois de Suéde et de Norvége; mais le roi Robert, craignant que ces barbares, après avoir ravagé les domaines d'Eudes, ne pénétrassent en France, obligea le comte de Chartres à faire la paix avec Richard. Un château que le duc de Normandie fit construire à Tillières, près de Verneuil, ralluma bientôt une querelle assoupie plutôt qu'éteinte. Eudes, aidé par Hugues, comte du Maine, vint assiéger ce château; mais, repoussé dans toutes les attaques, il finit par se soumettre aux conditions que Richard voulut lui imposer, et qui sans doute étaient très-modérées, puisqu'il les remplit sans se plaindre. Richard fut l'allié le plus fidéle du roi Robert, et l'accompagna dans diverses expéditions, où il signala son courage: du moins quelques historiens lui donnent-ils le surnom d'*Intrépide*. Ce prince mourut, pleuré de ses sujets, en 1026 ou 1027, le 2 août, et fut inhumé près de son père. Il donna des marques de sa piété par les dons considérables qu'il fit aux monastères. Il eut pour successeur Richard III, son fils aîné, qu'il avait eu de son mariage avec Judith, sœur du duc de Bretagne. Ce prince mourut après un règne de quelques mois, empoisonné, dit-on, par son frère Robert, dit le *Magnifique* ou le *Diable* (*V.* Robert). W—s.

RICHARD (Claude), savant mathématicien, né en 1589, à Ornans, dans le comté de Bourgogne, d'une famille alliée aux Granvelle, suivit le comte de Cantecroix (1), dans son ambassade à Venise, et parcourut l'Italie pour satisfaire sa curiosité. Pendant son séjour à Rome, il renonça tout-à-coup aux avantages que le monde pouvait lui offrir, embrassa l'institut de saint Ignace, et, après quelques mois d'épreuves, fut envoyé à Tournon pour y continuer ses études. Il fit de grands progrès dans l'hébreu et les mathématiques, qu'il professa sept ans à Lyon. Il obtint ensuite de ses supérieurs la permission de partager les travaux des zélés missionnaires qui portaient dans la Chine, avec l'Évangile, les lumières et les sciences de l'Europe. Il était en chemin pour se rendre à Lisbonne, où il devait s'embarquer, quand il fut nommé par le roi d'Espagne Philippe IV, professeur de mathématiques au collége fondé nouvellement à Madrid. Il remplit cette chaire quarante ans, avec un zèle que l'âge ne put affaiblir, et mourut le 20 oct. 1664. On lui doit: I. Une édition des *Œuvres* d'Archimède, avec des Notes, in-fol., Paris, 1626 (*Bibl. d'Harwood*, I, 175), ou 1646, (*Bibl. curieuse* de Dav. Clément II, 7). Le P. Richard prit, pour base de son travail, l'édition publiée peu de temps auparavant par David Rivault, sieur de Fleurance (*Voy.* Rivault). II. *Commentarius in omnes libros Euclidis*, Anvers, 1645, in-4°. III. *Commentarii in Apollonii Pergæi Conicorum libros IV*, ibid., 1655, in-fol., fig. Il dédia cet ouvrage à Raimond de Moncade, par une *Epître*, qui contient l'histoire de cette maison, l'une des plus illustres de l'Espagne. IV. *Ordo novus, et reliquis facilior, tabularum sinuum et tangentium;* cet ouvrage est anonyme : aucun des bibliographes qu'on a consultés, n'en indique la date ni le format. Le P. Richard avait construit une montre magnétique, par le moyen de laquelle on connaissait l'heure qu'il était dans toutes les parties de la terre (Voy. l'*Hist. abrég. du comté de Bourgogne*, par M. Grappin, p. 281). W—s.

---

(1) *François Perrenot*, neveu du cardinal de Granvelle.

RICHARD (Jean), né à Verdun, en 1639, après avoir fait ses classes à l'université de Pont-à-Mousson, vint à Paris, où il fit son droit et ses cours de théologie. Il alla ensuite à Orléans, où il se fit recevoir avocat, sans doute pour avoir un titre ; car il ne plaida jamais, ni ne fréquenta le barreau. Il n'entra pas non plus dans l'état ecclésiastique, comme on aurait pu présumer que c'était son dessein, d'après l'une des deux espèces d'études auxquelles il s'était appliqué. Demeuré laïc, et marié, il se dévoua pourtant à l'éloquence de la chaire, sans l'espoir des avantages attachés à ce ministère, dont l'exercice ne lui était pas permis. Il ne put donc suivre qu'à moitié cette singulière vocation; et il dut se borner à composer des sermons et des prônes, que d'autres prêcheraient ou qui leur serviraient à en composer de pareils, ou bien qui édifieraient ceux qui les liraient. C'est en effet ce qu'il entreprit; et ce travail fut l'occupation de toute sa vie. Il compila aussi des ouvrages relatifs à ce genre de littérature, pour servir à ceux qui couraient la carrière de la prédication. On a de lui : I. *Discours moraux*, en forme de *Sermons*, sur les dimanches de l'année, avec un volume contenant des exordes et des instructions pour un avent et un carême, 5 vol. in-12, 1685. A peine étaient-ils imprimés, qu'ils furent suivis d'autres *Discours moraux* en forme de *Prônes*, avec un avent sur les commandements de Dieu. II. *Éloges historiques des saints*, avec les mystères de Notre Seigneur, et les fêtes de la Sainte-Vierge, pour tout le cours de l'année, 1665, 4 vol., dédiés à M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui loua ce travail, et le zèle religieux qui avait porté l'auteur à s'y livrer. III. Autres *Discours* sur les mystères de Notre-Seigneur et les fêtes de la Vierge, 1697, 2 vol. IV. Autres *Discours* sur les mystères de Notre-Seigneur et les fêtes de la Vierge, 1700, plusieurs vol. V. *Dictionnaire moral* ou la *Science universelle de la chaire*, 6 vol. in-8°., y compris un *Supplément*, contenant des exhortations morales sur la sainteté et les devoirs de la vie religieuse, Paris, 1700, réimprimé en 8 vol. in-12, dédié au cardinal de Polignac. On trouve dans cet ouvrage, par ordre alphabétique, ce que les prédicateurs français, italiens, espagnols, allemands, ont écrit de plus curieux et de plus solide sur divers sujets. Ce livre est utile et commode pour ceux qui s'appliquent à la prédication, parce qu'ils y trouvent sans peine des matériaux. Quant au jugement à porter sur les écrits de Richard, il est assez convenu que l'on y reconnaît plutôt la science du théologien, que le talent de l'orateur. Quelques critiques lui reprochent le défaut de nerf et de chaleur ; mais aucun ne refuse à ses discours tout ce qui constitue une bonne et solide instruction. Richard ne se borna point à faire des sermons; il voulut encore que ceux d'autrui qui n'étaient pas publiés vissent le jour : s'il en était qui parvinssent à sa connaissance, il s'en emparait, les revoyait avec soin, y corrigeait ce qui lui paraissait défectueux, suppléait ce qui y manquait, les enrichissait de Notes, de Préfaces, et les livrait l'impression. Il en usa ainsi, quoique l'auteur en eût défendu la publication en mourant, à l'égard des *Sermons* de Fromentières, évêque d'Aire, qu'il mit au jour en 6 vol. in-12, Paris, 1684 (*V.* Fromentières, XVI, 112). Il donna ensuite les discours de l'abbé Charles Boileau, prédicateur du roi, l'un des quarante de l'académie française, et en fit des extraits, qu'il publia sous le titre de *Pensées* (*Voy.* Boileau, V, 14). Il en fit autant des *Prônes* de Joly, évêque d'Agen, dont il donna une édition en 8 vol. in-12, d'après des copies informes qu'on avait recueillies en l'entendant prêcher, de simples plans et quelques notes que cet évêque avait laissés, et que Richard eut la patience de mettre en ordre pour en faire un ouvrage régulier (*V.* Joly, XVI, 112). Enfin, il mit au jour un volume de *Panégyriques choisis*. Ce laborieux écrivain mourut à Paris, en 1719, dans sa quatre-vingt-unième année; et, à cet âge avancé, il travaillait encore. — Jean-Edme, l'un de ses fils, fut curé de Saint-Aspais, à Melun.

L—y.

RICHARD (René), historien inexact et superficiel, né à Saumur, en 1654, était fils d'un notaire de cette ville, qui ne négligea rien pour lui procurer une bonne éducation. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna les humanités et la rhétorique : ayant reçu les ordres sacrés, il fut employé dans les missions des diocèses de Luçon et de la Rochelle, revint à Paris, et y prêcha pendant douze ans avec succès. Il sortit ensuite de l'Oratoire, fut pourvu de plusieurs bénéfices, entre autres d'un canonicat au chapitre de Sainte-Opportune, et profita de ses loisirs pour publier quelques Ouvrages qui furent reçus avec beaucoup d'indulgence. Etant tombé malade à Lyon, en 1709, et se croyant en danger de mort, il résigna tous ses bénéfices à son neveu : mais, contre son attente, il guérit; et laissant à son héritier présomptif une chapelle avec un prieuré, il voulut conserver ses autres prébendes, dont les revenus, dit-il, suffisaient à peine pour le faire vivre honorablement. Menacé par son neveu, il se pourvut en regrès devant les tribunaux, et soutint un procès qui durait depuis sept ans, quand il jugea convenable d'instruire le public de ces fâcheux débats dans un *Avis important* qu'il mit à la tête de son *Parallèle* des cardinaux de Richelieu et Mazarin, et dans lequel il peint son neveu des couleurs les plus odieuses. Celui-ci obtint un arrêt du conseil, qui supprime cette pièce et en défend la réimpression, à peine de cinq cents livres d'amende. Cette triste contestation troubla les dernières années de Richard; il mourut à Paris, le 21 août 1727, et fut inhumé, comme il l'avait demandé par son testament rempli de clauses singulières, mais qui ne furent point exécutées, dans le cimetière des SS. Innocents. C'était un homme bizarre, d'un caractère difficile, extrêmement avide, et plein de vanité; soutenant indifféremment dans ses ouvrages le pour et le contre, et affectant une grande indépendance dans ses opinions. Il avait été nommé historiographe de France, et censeur royal. Outre quelques *Ouvrages ascétiques*, composés pour la maison de Saint-Cyr, et dont on trouvera les titres dans le *Dictionnaire* de Moreri, édition de 1759, on a de lui : I. *Vie de Jean-Antoine Le Vachet, prêtre, instituteur des sœurs de l'Union chrétienne*, Paris, 1692, in-12. II. *Discours sur l'Histoire des Fondations royales et des établissements faits par Louis* XIV *en faveur de la religion, de la justice, des sciences et des beaux-arts, de la guerre et du commerce*, ibid., 1695, in-12. On y lit quelques détails curieux sur la maison de Saint-Cyr, l'Hôtel des Invalides, le canal de Languedoc, etc. III. *Traité des Pensions royales*, où il est prouvé que le roi a droit de donner des pensions sur les bénéfices à sa nomination et collation, même à des laïcs, ibid., 1695, 1719, in-12. IV. *Histoire de la Vie du P. Joseph du Tremblay*, capucin, employé par Louis XIII dans les affaires d'état, ibid, 1702, in-12, deux parties. C'est un panégyrique du P. Joseph ; mais honteux des reproches qu'on lui faisait d'avoir trahi la vérité, ou peut-être, comme on l'assure, mécontent de n'avoir pas été payé plus généreusement, il publia l'ouvrage suivant : V. *Le véritable P. Joseph*, contenant l'histoire anecdote du cardinal de Richelieu, Saint Jean de Maurienne (Rouen), 1704, in-12 ; 1750, 2 vol. in-12. Cette satire, oubliée maintenant, fit beaucoup de bruit ; et elle a été recherchée longtemps par les curieux. Richard, ne voulant pas qu'on le soupçonnât d'en être l'auteur, en publia la critique sous ce titre : VI. *Réponse* au livre intitulé : *Le véritable P. Joseph*, etc. (Paris, 1704), in-12 (*V.* Joseph, XXII, 30). VII. *Parallèle du cardinal de Ximenès et du cardinal de Richelieu*, in-12, Trévoux, 1704 ; Roterdam, 1705 ; ce livre, que l'on a confondu souvent avec le suivant, a été réimprimé plusieurs fois, si l'on en croit l'auteur, et même traduit par les Espagnols, flattés de la préférence qu'on y donne à Ximenès sur le premier ministre de Louis XIII. VIII. *Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin*, Paris, 1716, in-12. Après la suppression dont on a parlé, l'auteur fit reparaître cet ouvrage sous le titre de *Coups-d'état des cardinaux de Richelieu et Mazarin*, ou *Réflexions historiques et politiques sur leur ministère*, Paris (Hollande), 1723, in-12. Richard se proposait d'écrire les *Parallèles* de tous les premiers ministres de Louis XIV, des deux derniers archevêques de Paris, Harlay et Noailles, des deux derniers évêques de Meaux, d'Orléans et d'Évreux, et des deux derniers confesseurs du roi, les PP. Lachaise et Le Tellier ; mais, dit-il, les malheurs où mon bon cœur m'a précipité, m'ont empêché de mettre ces grands projets à exécution (*Avis important*). IX. *Dissertation sur l'indult du parlement de Paris*, 1723, in-8°. C'est, dit Goujet, l'ouvrage d'un homme vénal ; l'auteur ne put obtenir la permission de faire imprimer une première partie, qui devait servir d'introduction à cet écrit. On trouve le *Portrait* de René Richard, dans le *Recueil* d'Odieuvre. W—s.

RICHARD (Charles-Louis), théologien, né en 1711, à Blainville-sur-l'Eau, en Lorraine, d'une famille noble, prit l'habit de Saint-Dominique à l'âge de seize ans, vint achever ses études à Paris, et fut reçu docteur en Sorbonne. Après s'être appliqué à la prédication, avec plus de zèle que de succès, il consacra sa plume à la défense des principes religieux, et se fit connaître en même temps par des compilations théologiques d'une grande utilité. Une brochure, dans laquelle il censurait amèrement un arrêt du parlement, relatif au mariage d'un juif converti, ayant excité les plaintes de quelques magistrats, il crut devoir se soustraire aux poursuites dont on le menaçait, en se retirant dans la maison de son ordre à Lille, où il resta paisible jusqu'à la révolution. Il se prononça fortement contre le serment exigé des prêtres, et fut obligé de chercher un asile dans les Pays-Bas, où il continua de publier un grand nombre d'Opuscules contre la révolution. Lors de l'entrée des Français dans la Belgique, en 1794, son grand âge l'ayant empêché de fuir, il fut découvert à Mons, et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort, comme auteur d'un écrit intitulé : *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ avec les Français qui ont tué leur roi.* Il alla au supplice avec calme, s'appuyant sur le bras du P. Tahon, récollet, son confesseur, et tomba percé de plusieurs balles, le 16 août 1794. Ce respectable ecclésiastique était âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait une vaste érudition et une grande facilité; mais il manquait de goût et de critique. Outre un grand nombre de brochures de circonstance et un Recueil de Sermons, en 4 vol. in-12, on a de lui : I. *Dissertation sur la possession des corps et l'infestation des maisons par les démons*, Paris, 1746, in-8°. II. *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, ibid., 1760 et ann. suiv., 6 vol. in-fol.; le dernier est un *Supplément.* Cette compilation, à laquelle le P. Giraud a contribué, et l'*Analyse des conciles*, sont les seuls ouvrages du P. Richard qui paraissent destinés à lui survivre. On en publie, dans ce moment, des éditions annoncées comme corrigées et augmentées, mais dont les volumes publiés jusqu'ici ne présentent ni un meilleur ordre, ni l'addition des articles importants qu'appelait le plan de l'ouvrage. III. *Examen* du libellé intitulé : *Histoire de l'établissement des moines mendiants*, ibid., 1767, in-12. IV. *Lettre* d'un archevêque à l'auteur de la brochure intitulée : *Du droit du souverain sur les biens-fonds du clergé et des moines* (par Cervol), ibid., 1770, in-8°. V. *Dissertation sur les vœux*, ibid., 1771, in-12. VI. *Lettre* d'un docteur en Sorbonne à l'auteur de l'*Essai historique et critique sur les priviléges et les exemptions des Réguliers* (l'abbé Riballier), ibid., 1771, in-12. VII. *Analyse des conciles généraux et particuliers*, ibid., 1772-77, 5 vol. in-4°. VIII. La *Nature en contraste avec la Religion et la raison*, ou, l'ouvrage qui a pour titre : *De la nature* (par Robinet), condamné au tribunal de la foi et du bon sens, ibid., 1773, in-8°. IX. *Observations modestes* (1) sur les *Pensées* de d'Alembert, etc., ibid., 1774, in-8°. X. *Réfutation de l'Alambic moral* (par Rouillé d'Orfeuil), ibid., 1774, in-8°. XI. *Défense de la religion, de la morale, de la vertu, de la société*, ibid., 1775, in-

---

(1) Et non pas *modernes*, comme on dit dans les *Siècles littéraires* de Desessarts; cette erreur typographique, si évidente, a passé dans le *Dictionnaire universel*, et dans le *Supplément* au *Dictionnaire* de Feller.

8°. XII. *Réponse* à la *Lettre* écrite par un théologien (Condorcet) à l'auteur du *Dictionnaire des trois siècles*, ibid., 1775, in-12. XIII. Les *Protestants déboutés de leurs prétentions*, ibid., 1776, in-12. XIV. Les *Cent Questions d'un paroissien du curé de* *** (l'abbé Guidi), pour servir de réplique à la *Suite* de son *Dialogue sur le mariage des Protestants*, ibid., 1776, in-12 (*V.* Guidi). XV. *Lettre d'un ami des hommes*, ou *Réponse à la Diatribe de* V... (Voltaire) *contre le clergé de France*, 1776, in-8° (2). XVI. *Préservatif nécessaire à toutes les personnes qui ont lu les Lettres faussement attribuées au pape Clément XIV*, Deux-Ponts, 1776, in-8°. (*V.* Caraccioli.) XVII. *Annales de la charité*, ou de la bienfaisance chrétienne, Malines, 1785, 2 vol. in-12. XVIII. *Exposition de la doctrine des philosophes modernes*, ib., 1785, in-12. XIX. *Des droits de la maison d'Autriche sur la Belgique* (Mons), 1794, in-8°. Selon M. Barbier, cette brochure servit de prétexte à la condamnation de l'auteur (Voy. le *Dict. des anonymes*, 2e. éd., n°. 4567): mais le jugement n'en fait aucune mention, tandis qu'on y a inséré plusieurs passages de l'ouvrage cité dans le corps de l'article. XX. Une édition du *Traité des sacrements* de son confrère Drouin (*V.* ce nom, XII 36).

W—s.

RICHARD (Louis-Claude-Marie), un des plus grands botanistes de son siècle, naquit à Versailles le 4 septembre 1754. Son père, Claude Richard, jardinier du roi à Auteuil, était instruit, non-seulement dans sa profession, mais encore dans les mathématiques; et il était chargé de suppléer, en cas de maladie, le professeur qui donnait aux pages des leçons de cette science. Claude Richard avait seize enfants. Louis, qui était l'aîné, fut placé au collége de Vernon, où il se distingua par son aptitude et par son ardeur pour le travail. Dans ses heures de récréation, il apprit à dessiner et à lever des plans, sans se douter que ce talent serait un jour pour lui une grande ressource. Le frère de Claude Richard avait la direction du jardin royal de Trianon, où se trouvaient alors réunies les productions végétales les plus rares et les plus belles des deux hémisphères. Ce fut là que le jeune Richard, qui allait souvent voir son oncle, prit le goût de la botanique: il passait les journées entières à examiner les plantes, à les décrire, et à former un petit herbier. Il n'avait qu'onze ans, lorsque ce goût devint une passion. A l'âge de treize ans, il allait entrer en rhétorique: l'archevêque de Paris, qui avait remarqué ses dispositions, promit à Richard le père sa protection particulière, s'il voulait faire entrer son fils dans l'état ecclésiastique. Cette proposition fut accueillie avec empressement par la famille; mais elle déplut beaucoup à notre jeune naturaliste: son père ayant insisté, et se montrant inflexible, le jeune homme épuisa tous les moyens de persuasion; et, désespérant de réussir, il prit le parti de quitter la maison paternelle, et d'aller seul à Paris. Cette démarche, répréhensible sans doute, et qui ne pouvait être excusée que par l'âge de l'enfant, prouvait une passion si violente pour l'étude, que le père crut qu'il serait imprudent de la contrarier, et qu'il fallait la laisser se calmer d'elle-même par le temps et par la réflexion. Il lui accorda une modique pension de douze francs par mois, se flattant toujours que le besoin ramènerait son fils chez lui : mais rien au monde ne pouvait altérer la patience du jeune Richard, et lui faire changer une résolution de laquelle dépendait le bonheur de sa vie. Au milieu des privations les plus cruelles, il continua de s'instruire, et suivit avec beaucoup d'assiduité un cours de rhétorique et de philosophie au collége Mazarin. Il fallait cependant trouver un moyen d'existence : heureusement, l'art du dessin le lui fournit. A force de démarches, il rencontra des architectes qui voulurent bien lui donner des plans à copier. Comme il s'en acquittait avec beaucoup d'intelligence, on lui confia d'autres travaux du même genre, qui bientôt lui rapportèrent au-delà de ses besoins. Il put alors se livrer avec plus de facilité à ses études favorites. La botanique, l'anatomie comparée, la zoologie, la minéralogie, intéressaient également sa curiosité, et l'occupaient pendant la plus grande partie de la journée : la nuit était consacrée aux travaux lucratifs, qui se présentaient en grand nombre, et qui lui étaient payés fort cher. Bientôt il ne se contenta pas de copier des plans, il en traça lui-même ; et le beau jardin de Straas, à Auteuil, a été exécuté d'après ses dessins. Toujours occupé du dessein de voyager, qu'il avait formé dès l'enfance, il profita d'un concours de circonstances favorables pour se procurer, par ses économies, les moyens de le réaliser. On assure que, lors de son départ pour l'Amérique, il avait ramassé une somme considérable. Quoique Richard fût encore très-jeune, il avait présenté à l'académie des Sciences plusieurs Mémoires qui avaient attiré l'attention de Bernard de Jussieu. Ce grand botaniste l'accueillit avec bienveillance, et lui permit de consulter sa bibliothèque et ses riches collections. En 1781, l'académie des Sciences le proposa au Roi pour un voyage dans la Guiane française et aux Antilles. Louis XVI, qui l'avait connu dès son enfance, approuva le choix de l'académie, et promit, non-seulement de lui faire rembourser tous les frais du voyage, mais de le récompenser encore par une pension et par une place analogue à ses goûts. Richard, qui nourrissait depuis long-temps, comme on l'a dit, le projet d'entreprendre un voyage dans des pays éloignés, s'y était préparé pendant quinze ans par l'étude du dessin, et par celle de toutes les parties de l'histoire naturelle : c'est un avantage qui avait manqué à presque tous ses prédécesseurs. Il quitta la France le 6 mai 1781. Après un séjour de quelques mois à Caïenne, où il débarqua le 12 décembre, il parcourut une grande partie de la Guiane française, la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Saint-Thomas, et la plupart des îles situées à l'entrée du golfe du Mexique. Zoologiste, botaniste et minéralogiste, il décrivit et disséqua les animaux, il analysa et dessina les plantes, il étudia le gisement des roches : tout fut examiné avec un égal intérêt, et chaque jour ajoutait à la richesse de ses collections. Sous un ciel brûlant, dans le climat le plus malsain, il comptait pour rien les fatigues et les dangers. Il traversa des plages immenses, il s'établit au milieu des forêts, il gravit les montagnes, il entra dans les crevasses encore fumantes des soufrières, et souvent il faillit être victime de son zèle. Tantôt il fut sur le point d'être abandonné par ses guides, loin de toute habitation; tantôt il dut craindre d'être dépouillé et peut-être massacré par eux. Dans ces circonstances périlleuses, il trouva son salut dans son courage et sa présence d'esprit: il sut dominer les misérables qui l'entouraient, et leur imposer par son intrépidité. On le vit aller à la chasse du jaguar, et l'attaquer sans craindre d'être dévoré par cet animal, qui se précipite avec fureur sur celui qui n'a fait que le blesser. Un séjour de huit ans dans un pays où l'on n'obtient qu'à force d'argent quelque secours des indigènes, et les frais indispensables pour la préparation et le transport de ses collections, ayant épuisé les fonds qu'il avait économisés, il écrivit en France pour s'en procurer de nouveaux; mais toutes ses demandes restèrent sans réponse. Il fut forcé de revenir dans sa patrie, où il arriva au mois de mai 1789. La révolution avait déjà commencé: la plupart des amis et des protecteurs de Richard avaient disparu, ou se trouvaient sans crédit. Les promesses qu'on lui avait faites avant son départ furent oubliées, et l'on ne fit aucune attention aux immenses collections qu'il rapportait. Un herbier de trois mille plantes, la plupart nouvelles; un grand nombre de caisses remplies de quadrupèdes, d'oiseaux, d'insectes et de coquilles; une suite précieuse de minéraux et de roches, étaient le résultat de son voyage: on n'avait jamais vu peut-être tant de matériaux réunis par un seul homme, et en si peu de temps. Mais celui qui les avait recueillis avec un dévoûment si généreux était laissé sans récompense, et livré à des privations d'autant plus cruelles, que les fatigues d'un long voyage avaient altéré sa santé. Il avait toujours été d'une constitution faible, et il souffrait beaucoup d'une hernie et d'un catarrhe chronique de la vessie, dont il avait été attaqué pendant son séjour en Amérique. Il sentit le besoin de goûter quelque repos et de s'entourer de soins affectueux: il se maria en 1790. Dès-lors il sembla vouloir se séparer du monde pour ne plus vivre que dans le sein de sa famille. L'indifférence de ses compatriotes, et ses infirmités, avaient influé d'une manière fâcheuse sur son caractère; le commerce qu'il entretenait avec les savants, se ressentit de cette disposition de son ame. Il passa plusieurs années dans un isolement complet; et nous ne possédons de lui aucun travail botanique, de quelque importance, qui date de cette époque. Il s'occupa beaucoup alors de zoologie. Sa collection de coquilles était une des plus riches et des mieux nommées, et il prétendait que sa méthode de classification avait influé sur les idées de quelques auteurs justement célèbres dans cette branche de l'histoire naturelle. Il paraît que ce fut dans le même temps qu'il commença l'admirable collection de dessins analytiques, qu'il n'a pas cessé d'augmenter jusqu'à la fin de sa vie. Les nombreux témoignages d'estime qu'il reçut des savants les plus distingués de l'Europe, la justice qu'on rendit à ses talents, et surtout un âge plus avancé, ayant rendu à son ame le calme dont il avait été privé pendant plusieurs années, il n'eut pas de peine à se rapprocher de ceux qui avaient regretté son éloignement, et qui n'avaient cessé de reconnaître son mérite. Il fut choisi pour remplir la chaire de botanique à l'école de médecine : quelques années après, il fut élu membre de la première classe de l'Institut dans la section de zoologie et d'anatomie comparée. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses correspondants, et il fut nommé membre de la Légion-d'honneur. La place de professeur à l'école de médecine, l'obligeant à faire, tous les ans, un cours public de botanique, il remplit cette tâche avec le plus grand succès. Il ne se contentait pas d'exposer les éléments de la science, et les caractère des genres; il donnait encore des leçons d'analyse. Les plantes à la main, il exposait, dans les termes les plus simples, la structure, les rapports et les diverses modifications des organes. On sentit tellement l'utilité de ces démonstrations, que des botanistes déjà très-instruits ne craignirent pas de venir se placer parmi les élèves pour écouter l'illustre professeur. Tous les dimanches, Richard faisait une herborisation dans la campagne. Alors il était entouré de deux ou trois cents élèves qui se pressaient autour de lui : sitôt qu'il croyait pouvoir leur faire découvrir une plante intéressante, il s'enfonçait le premier dans les marais, franchissait les haies et les fossés, se frayait un chemin à travers les broussailles; il oubliait ses infirmités : on eût dit qu'il avait retrouvé toute la vigueur de sa jeunesse. Ce ne fut que dans les dernières années de sa vie, et pendant une longue convalescence, qu'il confia le soin de ses élèves à son fils. Richard aimait la science pour elle-même; son unique but était de mieux connaître l'organisation des plantes, de déterminer leurs affinités, de découvrir quelque nouvelle loi d'anatomie ou de physiologie végétale. Malgré la gêne qu'il éprouvait quelquefois à cause de sa nombreuse famille, il rejeta toujours les propositions qui lui furent faites de s'associer à des entreprises lucratives : il ne voulait s'occuper que de ses analyses. Il ne put cependant conserver toujours le calme nécessaire pour ses méditations. Blessé de quelques attaques dirigées contre ses écrits, il voulut répondre, et il le fit avec une animosité qui lui attira des repliques désagréables. Ces discussions, fâcheuses pour son repos, ont eu néanmoins un résultat utile : elles ont éclairci des questions importantes, et ont donné lieu à la publication de plusieurs Mémoires excellents. En 1818, les douleurs que Richard avait jusqu'alors supportées avec courage et résignation, devinrent beaucoup plus violentes, et il fut obligé de renoncer à tout travail suivi. Pendant les deux ans que dura cet état de souffrance, il profita de tous les intervalles de calme pour continuer ses observations. Quelques jours avant sa mort, il recommandait à son fils d'arroser de petites plantes dont il voulait faire l'analyse. Ce fut le 7 juin 1821, qu'il fut enlevé aux sciences, à l'âge de soixante-sept ans. Quoique Richard n'ait publié qu'un petit nombre d'ouvrages, il est certainement l'un des hommes de son siècle qui ont le plus contribué aux progrès de la botanique : l'influence qu'il a exercée se fera sentir, surtout par les travaux de ceux qui se sont pénétrés de ses principes et qui marchent sur ses traces. Personne n'a poussé plus loin l'art d'observer la nature jusque dans les moindres détails : la difficulté que présentait un objet était pour lui une raison de s'en occuper ; l'organisation la plus compliquée était celle qui l'intéressait le plus : il passait des mois entiers à suivre une observation, lorsqu'elle lui paraissait devoir répandre de la lumière sur un point encore obscur. Il possédait au plus haut degré l'art du dessin. Toutes ses figures offrent les détails les plus minutieux, avec une netteté et une exactitude admirables : il savait que c'est seulement par de telles analyses qu'on parvient à faire d'heureux rapprochements. Ses écrits sont d'un style négligé : mais il n'en est aucun qui ne contienne des observations neuves et profondes ; et le peu d'ouvrages qu'il a laissés, suffisent pour illustrer son nom. Son analyse du fruit est un travail absolument neuf, et qui ne laisse rien à desirer. Il a examiné et fait connaître à fond les familles les plus difficiles, telles que les graminées, les orchidées, les hydrocharidées, les conifères, etc. ; et c'est lui qui a inspiré à la génération actuelle le goût de cette analyse rigoureuse, et de cet examen aprofondi, qui caractérise essentiellement l'école française. Richard a laissé un nombre prodigieux de matériaux inédits. Comme il cherchait les lois générales, il avait étudié avec le même soin les plus petites cryptogames et les plantes les plus composées; et plusieurs des principales découvertes faites depuis cinquante ans, se trouvent dans ses manuscrits. C'est ainsi qu'il avait reconnu, avant Hedwig, la véritable structure des mousses, sans pourtant attribuer les mêmes fonctions à leurs organes. Quoique l'Institut, voulant s'attacher Richard, l'eût nommé à une place vacante dans la section de zoologie, on ne pensait pas qu'un homme qui avait fait en botanique des travaux si importants, eût eu le loisir de s'instruire à fond dans les autres parties de l'histoire naturelle. On ignorait assez généralement, que pendant son séjour en Amérique, il avait réuni un grand nombre de matériaux précieux pour la zoologie, l'anatomie comparée et la géologie. C'est seulement en examinant ses manuscrits, ses dessins, et les préparations conservées dans son cabinet, qu'on a pu se faire une idée de l'étendue et de la variété de ses connaissances : on a reconnu alors que son siècle a produit peu d'hommes qui puissent lui être comparés. Nous possédons de Richard : I. *Dictionnaire élémentaire de botanique*, par Bulliard, revu et presque entièrement refondu, Amsterdam, 1800. Outre plusieurs articles intéressants, comme *bâle*, *bulbe*, *préfloraison*, *arille*, etc., objets dont Richard a fait le premier connaître la véritable nature ou l'importance pour les rapports naturels, cet ouvrage est remarquable à cause de douze tableaux présentant toutes les modifications des divers organes d'une plante; c'est le Catalogue le plus complet et le plus philosophique des termes techniques. II. *Commentatio de Convallariâ Japonicâ*, *L.*, *novum genus constituente : præmissis nonnullis circà plantas liliaceas observationibus* (Nouv. Journ. de bot., par Schrader, tome II, p. 1, 1807). III. *Mémoire sur les Hydrocharidées* (Mém. de l'Institut, 1811, p. 1). IV. *Démonstrations botaniques ou Analyse du fruit considéré en général*, par Richard, publiées par Duval, in-8°., 1808 ; cet ouvrage, à cause de sa grande concision, de la difficulté de l'objet qu'il traite, et de la masse d'observations qui s'y trouvent accumulées, exige plusieurs lectures, même de la part de ceux qui sont versés dans la science des végétaux : mais on est dédommagé de cette peine par les idées exactes, les définitions précises, et la marche philosophique que l'auteur a introduites, pour la première fois, dans une des parties les plus difficiles de la botanique, la connaissance du fruit ; et l'ouvrage de Gaertner serait bien plus parfait, si son auteur ne l'avait publié qu'après avoir eu connaissance de celui de Richard. Il y a deux traductions de l'Analyse du fruit, l'une en allemand, par M. Voigt, avec les Notes de Richard (Leipzig, 1811), et l'autre en anglais, par M. John Lindley (Londres, 1819). Nous allons exposer les idées de l'auteur. Tout fruit est composé de deux parties : du *péricarpe*, qui en détermine extérieurement la forme, et de la *graine*, qui s'y trouve renfermée. Ce qui est en-dehors de la graine appartient au péricarpe, et le *hile* est leur seul point de contact. Le péricarpe est formé par un parenchyme (*sarcocarpe*), revêtu extérieurement d'un épiderme (*épicarpe*), et tapissé en dedans par une membrane (*endocarpe*). Quelquefois (dans les fruits à noyau) la partie interne du sarcocarpe acquiert une consistance osseuse ou ligneuse. La connaissance de l'ovaire doit précéder celle du fruit. Sa cavité est tantôt uniloculaire, tantôt divisée par des cloisons en deux ou plusieurs loges. Les *vraies cloisons* sont une continuation de l'endocarpe ; elles alternent toujours avec les stigmates ou avec leurs lobes, et se distinguent, par ces caractères, des *fausses cloisons*. Les graines sont fixées sur des placentas (*trophospermes*) par des cordons ombilicaux (*podospermes*). Quelquefois le sommet du podosperme prend, après la fécondation, une expansion (*arille*) plus ou moins grande. La *base* du péricarpe est indiquée par son point d'attache ; son *sommet*, par la trace du style ou du stigmate : ce dernier caractère distingue le péricarpe d'autres enveloppes, auxquelles on a donné improprement ce nom. Le péricarpe peut rester clos (*indéhiscent*), ou se rompre et s'ouvrir de différentes manières, parmi lesquelles la *déhiscence valvaire* (en deux ou plusieurs valves) est la plus commune. Elle se fait tantôt au milieu des loges (*d. loculicide*), tantôt vis-à-vis des cloisons (*d. septicide*); tantôt elle rompt les cloisons, qui alors ne tiennent plus aux valves (*d. septifrage*). A cette occasion, Richard indique les moyens d'éviter les erreurs dans lesquelles peut induire une *fausse déhiscence*. Il est nécessaire de savoir distinguer un *fruit composé* d'avec un *fruit simple ;* ce dernier doit être le produit d'une seule fleur. Un seul style, une seule loge, ou la présence des véritables cloisons, établissent l'unité du fruit. Comme l'ovule est toujours revêtu d'un tégument, le péricarpe ne peut jamais manquer : par conséquent il n'existe pas de graines nues ; celles que l'on a prises pour telles, ont le péricarpe très-mince, ou soudé avec le tégument propre de la graine. La graine est cette partie du fruit qui, sous une enveloppe unique (*épisperme*) renferme un corps (*amande*), dont toute la masse ou une partie seulement est le rudiment d'une nouvelle plante. La cicatrice (*hile*) par laquelle la graine était attachée au péricarpe, désigne sa *base ;* son *sommet*, lorsqu'il n'est pas indiqué par la direction des vaisseaux ou leur réunion (*chalaze*), se trouve en tirant une ligne du centre de la base par le point central de la masse totale. Une graine peut être fixée au fond (*dressée*) ou au haut (*renversée*) de la loge, ou bien se trouver attachée latéralement par son sommet (*suspendue*), par sa base (*ascendante*), ou par son milieu (*péritrope*). La connaissance de l'adnexion et de la direction de la graine est essentielle pour établir des rapports naturels. L'épisperme est toujours simple, mais quelquefois séparable en deux lames. Tantôt l'amande constitue seule l'embryon (*embryons épispermiques*); tantôt elle est composée de deux corps (l'*embryon* et *l'endosperme*) dissemblables, contigus (*embryons extraires*), ou enveloppés (*embryons intraires*) l'un par l'autre, sans continuité parenchymale (*embryons endospermiques*). La pluralité des embryons est une monstruosité. Chaque embryon présente une extrémité radiculaire et une extrémité cotylédonaire. Il est nécessaire de considérer, outre la *direction propre* de l'embryon, sa *direction relative* au péricarpe (*direction péricarpique*) ou bien à la graine (*d. spermique*). L'embryon peut suivre la direction de la graine (*homotrope*, et *orthotrope*, s'il est en même temps droit), ou une direction contraire (*antitrope*), ou bien ni l'une ni l'autre (*hétérotrope*). Il est appellé *amphitrope*, quand ses deux extrémités se rapprochent du hile. Les parties essentielles d'un embryon sont : 1°. la *radicule* (toujours indivise); 2°. le *cotylédon* (unique et complètement clos, ou au nombre de deux ou plusieurs, opposés ou verticillés); 3°. la *tigelle* (ou prolongement de la radicule aboutissant à la base des cotylédons); et 4°. la *gemmule* (ou plumule). L'absence ou la présence de l'embryon distingue les *inembryonées* (cryptogames, acotylédonées) des *embryonées* (phanérogames). Ces dernières sont pourvues d'organes sexuels, et se reproduisent par un embryon. Elles se divisent en *endorhizes* et en *exorhizes*. Dans les endorhizes, l'extrémité radiculaire renferme un ou plusieurs tubercules radicellaires, qui en sortent par la germination pour former la racine de la plante : dans les exorhizes cette extrémité devient elle-même la racine. L'embryon des endorhizes est ordinairement entouré d'un endosperme (endospermique et intraire); rarement il en est dépourvu. Dans l'un ou l'autre cas (*Ruppia*, *Hydrocharis*, *Nymphæa*, graminées, etc.), la radicule prend quelquefois un volume extraordinaire (*embryons macropodes*). Ce renflement est appelé *vitellus* ou *scutellum* par Gærtner. Richard démontre que la structure des embryons macropodes ne diffère pas essentiellement de celle des autres endorhizes, et il cite des exemples analogues même parmi les exorhizes. Les embryons exorhizes présentent ordinairement l'une des deux extrémités fendue en deux ou plusieurs cotylédons, rarement (*Cyclamen*, *Cuscuta*, *Lecythis*) l'embryon constitue un corps à surface parfaitement homogène, dont un bout s'alonge ou grossit en racine, l'autre se comportant comme une gemmule (*exorhizes acotyledons*). On rencontre encore quelquefois les deux cotylédons soudés en un seul (*embryons macrocephales*). Quand (dans le *Rhizophora*, etc.) l'embryon germe ou commence à germer dans le péricarpe encore attaché à la plante, il porte le nom de *blastocarpe*. Richard promet de prouver que les conifères et les cycadées sont celles des exorhizes qui ont le plus d'affinités avec les endorhizes. V. *Analyse botanique des embryons endorhizes ou monocotyledonés, et particulièrement de celui des graminées.* (Ann. du Mus., tome XVII, p. 223 et 442, 1811.) La première partie de ce Mémoire, un des plus importants pour la carpologie, contient des descriptions d'un grand nombre d'embryons monocotylédons, accompagnées de figures d'une précision admirable. Dans la seconde partie, pour traiter convenablement le principal sujet, l'organisation des embryons des graminées, Richard est obligé de développer plusieurs idées énoncées seulement dans son Analyse du fruit. Nous avons vu que la structure de l'embryon, son développement par la germination, ou son absence totale, ont fourni à Richard la base de ses deux grandes divisions, les *embryonées* pourvues de sexe et de graines, et les *inembryonées*, privées d'organes sexuels, et se multipliant par des *sporules*, corps reproducteurs, d'une nature particulière. Une sporule ne contient aucune trace d'embryon; elle n'a point besoin de fécondation; son développement est une simple expansion de sa masse : composée d'un tissu cellulaire, et revêtue d'un épiderme, elle ne constitue, avant sa formation, qu'une partie intégrante de son réceptacle. Au lieu de deux, Richard distingue maintenant trois modifications principales parmi les embryonées : les *endorhizes*, les *exorhizes* et les *synrhizes*. Ces derniers tiennent en quelque sorte le milieu entre les deux précédents : le sommet de leur radicule est attaché à une substance endospermique, qu'il déchire en émettant, par la germination, un tubercule interne qui devient la racine de la plante. La gemmule est située entre les bases de deux ou de plusieurs cotylédons. Le défaut ou le mode de déplacement de l'épisperme, pendant la germination des endorhizes, font distinguer à Richard trois modes de germination. Tantôt l'épisperme renfermant le cotylédon reste fixé latéralement près de la graine de celui-ci, ou près de son prolongement vaginifère (*germ. admotive*); tantôt l'épisperme est éloigné de cette même partie par l'éloignement du cotylédon, dont il enveloppe le sommet (*g. remotive*). Les embryons macropodes présentent un troisième mode (*g. immotive*); les téguments séminaux restent fixés au bas de la jeune plante par l'extrémité immobile de leur radicule. Dans la germination admotive, l'épisperme, avec les parties qu'il renferme, reste le plus souvent sous terre (*g. subterranée*); rarement il pousse au dehors (*g. exterranée*). La germination remotive admet quatre modes (*g. foliaire*, *filaire*, *aciculaire* et *claviculaire*), selon le développement ou la forme de la partie du cotylédon qui surmonte la gaîne. La germination immotive se divise en *germination basilaire* et *g. latérale* : la dernière est particulière aux graminées. Dans une digression sur les parties accessoires du fruit des graminées, Richard établit, pour ses diverses parties, une terminologie nouvelle. Il rejette les noms de calice et corolle, appliqués improprement aux écailles florales des graminées, qu'il compare aux spathelles de plusieurs autres endorhizes. Il appelle *glume* celles qui entourent immédiatement les organes sexuels; et *épi-*

---

(2) La brochure à laquelle Richard répondait, était intitulée: *Adresse au clergé Welche*, 1773, in 8°., et avait été imprimée aussi sous le titre d'*Ode au clergé de France*, 1773. C'est sous ce dernier titre qu'elle a été réimprimée en 1789, in-8°. L'auteur est, non Voltaire, mais A. P. comte d'Aubusson. A. B—t.

cène, celles qui sont extérieures à la glume. Le nectaire de Schreber (qu'il compare aux soies du *Dulichium*, aux paléoles du *Fuirena*, à la cupule du *Scleria*, et à l'utricule du *Carex*) reçoit le nom de *glumelle*. Le fruit des graminées est, le plus souvent, renfermé dans la glume. Le péricarpe, ordinairement mince et membraneux, fait, presque toujours, tellement corps avec l'épisperme, qu'ils semblent ne former qu'un seul tégument (*caryopse*); mais à chaque fruit il faut distinguer une *face* interne et une externe; l'aréole embryonale se trouve à la base de celle-ci : à l'autre face, souvent munie d'un sillon, on remarque le hile (nommé *spile* par Richard) au travers du péricarpe, en forme de tache ou de ligne brune. L'embryon appliqué latéralement et obliquement à un endosperme farinacé, constituant la majeure partie de l'amande, se compose de deux parties : de l'*hypoblaste*, corps plus ou moins aplati, d'une substance charnue et d'une forme variable ; et du *blaste*, petit cylindre couché longitudinalement sur le milieu de ce corps, et fixé par sa partie moyenne, de sorte que les deux extrémités restent libres. Quelquefois on observe, vers le milieu du blaste, un petit appendice en forme d'onglet, qui porte, chez Richard, le nom d'*épiblaste*. M. de Jussieu et d'autres botanistes regardent l'hypoblaste comme le véritable cotylédon. Gaertner le considère comme un corps d'une nature intermédiaire entre le cotylédon et l'endosperme, et le nomme *vitellus*. D'après Richard, au contraire, l'hypoblaste est une véritable radicule (ou un renflement particulier de celle ci), dépourvue de la faculté de développer une radicelle, et dont l'épiblaste n'est qu'un prolongement. La partie supérieure du blaste (la gemmule de certains botanistes) est le cotylédon; et l'inférieure (la radicule de ces mêmes botanistes) est une bosse radiculaire (*radiculode*) de la tigelle, analogue aux tubercules radicellaires, que la germination développe sur celle de plusieurs embryons. Pour appuyer cette théorie, Richard rappelle l'embryon du *Zanichellia*, renflé à sa base, et celui du *Peckea* et du *Clusia*, formé presque entièrement par la radicule. L'observation de M. Poiteau, que les endorhizes n'ont point de racine pivotante, lui fournit un autre argument. Comme, suivant son explication, le riz aurait le cotylédon renfermé dans la radicule, il fallait trouver ailleurs des exemples d'une même organisation : le *Peckea butyrosa* lui en offre un tout-à-fait semblable, et *l'Hydrocharis* présente au moins quelque analogie. L'hypoblaste ne supporte aucune lésion, non plus que la radicule dans les autres plantes : en le détruisant, on empêche l'embryon de germer ; ce que l'on n'a pourtant pas à craindre dans les graminées, quand on coupe seulement la radiculode. Richard tire de la germination une dernière grande preuve de sa théorie. Lorsque le fruit des graminées se trouve dans des circonstances favorables pour germer, la radiculode perce dehors, en rompant ses enveloppes, et s'ouvre vers son sommet pour laisser sortir une ou rarement plusieurs radicelles, qu'elle engaîne à sa base, sans s'accroître davantage. En même temps, les bosses latérales qui existent sur la tigelle, développent leurs radicelles; le cotylédon s'alonge dans un sens opposé et forme un tube, d'où sort une première feuille. L'*hypoblaste ne prend* *point d'accroissement sensible* : après avoir rempli ses fonctions nutritives, il se flétrit ; l'endosperme, qui s'était amolli et changé en pulpe amylacée, se dessèche et est entraîné dans la destruction des autres téguments séminaux. Richard finit son Mémoire en alléguant de nouvelles observations, qui prouvent que le *Nelumbo* et le *Nymphæa* doivent être rangés parmi les endorhizes. VI. *Examen critique de quelques Mémoires anatomico-physiologico-botaniques de M. Mirbel* (Journ. de Phys.) VII. *Proposition d'une nouvelle famille de plantes, les Butomées* (Mém. du Mus., tom. I, p. 364). VIII. *Annotationes de Orchideis Europeis* (ibid., tome IV, p. 23). IX. *Mémoire sur la nouvelle famille des Calycérées* (ibid., tome VI, p. 28). X. *Mémoire sur la nouvelle famille des Balanophorées*, terminé et publié par Achille Richard (ibid. tome VIII, pag. 404). XI. *Mémoires sur les familles des Conifères et des Cycadées*, ouvrage manuscrit, accompagné d'un grand nombre de figures d'analyse, les plus parfaites que nous possédions. XII. Richard est le rédacteur anonyme du *Flora Borealis - Americana* de Michaux, en deux volumes, 1803. (*V.* ce nom.) XIII. Il a publié plusieurs Mémoires, conjointement avec M. de Jussieu, sur des familles nouvelles : les *Loranthées*, les *Gesnériées*, les *Lobéliacées* (Ann. du Muséum), etc. XIV. *Catalogue des plantes de Caïenne envoyées par Leblond*, dans lequel Richard a mentionné un grand nombre d'espèces nouvelles (*Act. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*). XV. Mémoire sur le *Lygeum Spartum* (ib.). XVI. *Extrait d'une Instruction pour les Voyageurs naturalistes* (ibid.). Richard y examine, entre autres, quels sont, dans les animaux, les différents organes qui fournissent les meilleurs caractères, et qu'il importe le plus au naturaliste-voyageur de bien étudier. K—H.

RICHARD DE BARBESIEU, troubadour, était né dans le château de ce nom, en Saintonge. Suivant Jean de Nostredame (*Vies des plus célèbres poètes provençaux*, ch. 73), le seigneur de Barbesieu savait bien parler, était prudemment exercé ès-saintes lettres, ainsi qu'à la poésie, et fut excellent mathématicien. Amoureux dans sa jeunesse d'une noble demoiselle qui, par jalousie, se fit religieuse au monastère de la Celle près de Brignoles, l'inconstant troubadour porta son hommage à une nouvelle maîtresse, etc. L'ancien biographe qu'a suivi l'abbé Millot (*Hist. des troubadours*, III, 80), dit que Richard était un pauvre *vavasseur*, mais bon chevalier d'armes. Avec une figure agréable et des talents distingués, il portait un air de gêne et d'embarras dans les nobles compagnies où il paraissait morne et silencieux. Cependant il s'éprit de la femme de Geoffroi de Tonai, riche baron du pays ; et il osa, malgré sa timidité, faire l'aveu de sa passion. La dame de Tonai reçut sa déclaration en femme que flattait l'amour d'un poète ; et dès-lors Richard la célébra dans ses vers, sous le nom de *Mielhs de Dompna* (la meilleure des femmes). On voit par les chansons qui nous restent de ce troubadour, que sa dame le traitait avec bonté, sans néanmoins lui accorder aucune faveur. Les refus de sa maîtresse finirent par le lasser. Une dame que Millot ne nomme pas, lui proposa de le consoler des rigueurs de sa belle ; mais elle exigea qu'auparavant il prît congé de la dame de Tonai. Richard obéit; et malgré les instances de cette dernière pour le retenir : « Mon parti est pris, lui dit-il durement, je vous quitte. » Aussitôt il courut rendre compte à sa nouvelle maîtresse de l'exécution de ses ordres; mais elle lui dit : « Puisque vous avez quitté une dame si belle, si gaie, si honnête à votre égard, vous quitteriez toute autre; retirez-vous. » Le malheureux Richard, consterné, retourna crier merci à la dame de Tonai, qui refusa de l'entendre. Alors le dépit lui dicta contre les femmes une satire très-vive; mais l'amour le ramena bientôt à d'autres sentiments. Retiré dans une solitude où il se bâtit une cabane, il jura de ne plus paraître dans le monde, avant que la dame de Tonai lui eût accordé son pardon. Les chevaliers et leurs dames, touchés de sa peine, se réunirent pour demander sa grâce, et l'obtinrent enfin : mais la dame de Tonai mourut peu de temps après; et Richard, ne pouvant plus habiter des lieux qui lui rappelaient sans cesse la perte d'un objet adoré, suivit quelques-uns de ses amis en Espagne, où il mourut bientôt, consumé de regrets. Nostredame place la mort de Richard, vers l'an 1383; mais M. Raynouard le regarde comme beaucoup plus ancien, puisqu'il a inséré quelques-unes de ses chansons dans le Recueil des poésies amoureuses de soixante troubadours qui ont fleuri depuis 1090 jusque vers 1260. Nostredame dit que Pétrarque s'est aidé des Œuvres de Richard, et lui attribue un Traité intitulé : *Lous guyzardons* (guerdon) *d'amour*. Nos anciens bibliothécaires Lacroix-du-Maine et Duverdier ont copié Nostredame. Selon Millot, il nous reste de Richard *quatorze Chansons* toutes relatives à l'objet de sa tendrese. M. Raynouard en a publié trois dans le *Choix des poésies originales des troubadours*, 453-58; elles sont pleines de grâces et de sentiment. Dans la seconde, Richard cite *Ovide ;* ce qui peut faire conjecturer qu'il avait une certaine instruction assez peu commune dans le temps où il a vécu. W--s.

RICHARD DE CIRENCESTER, historien anglais, ainsi nommé du bourg où il naquit, entra, en 1359, dans le monastère des Bénédictins de Saint-Pierre, à Westminster, et consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire et des antiquités britanniques. Le savoir qu'il acquit, en ce genre, lui valut le surnom de *l'Historiographe*. Il obtint, en 1391, la permission d'aller à Rome, pour ajouter à ses connaissances. Quelques années après son retour, il mourut dans son couvent, vers 1401. L'ouvrage sur lequel repose sa réputation, a pour sujet l'état ancien de la Grande-Bretagne, *De situ Britanniæ*. Cet Opuscule, après avoir été long-temps oublié, fut tiré de la poussière par Ch. Jul. Bertram, professeur de langue anglaise à l'académie de marine de Copenhague, qui fit passer une copie, tant du texte que de la carte, au docteur Stuckeley, en Angleterre : celui-ci en publia, en 1757, une analyse avec l'itinéraire, d'abord en un mince volume in-4°., ensuite dans le second volume de son *Itinerarium curiosum*. La même année, Bertram publia l'ouvrage même de Richard, à Copenhague, en un petit in-octavo, où se trouve aussi ce qui nous reste de Gildas et de Nennius : *Britannicarum gentium historiæ antiquæ scriptores tres*, *Ricardus Corinensis*, *Gildas Badonicus*, *Nennius Banchorensis*, etc. Ce livre était devenu extrêmement rare. On en a donné, en 1809, une nouvelle édition, où le texte est accompagné d'une traduction anglaise, avec une Notice sur l'auteur, et sa justification contre le reproche qu'on lui a fait d'inexactitude et d'ignorance, comme historien. Cette réimpression est intitulée : *Description de la Bretagne*, etc., avec cartes, in-8°. On cite aussi de Richard de Cirencester : I. *Historia ab Hengistâ ad ann.* 1348, 2 parties, qui se conservent à la bibliothèque de Cambridge, et à celle de la société royale de Londres. Quelques écrivains ont traité sévèrement cette histoire ; Whitaker prétend qu'elle n'annonce pas plus de jugement que d'instruction : mais Gibbon lui est plus favorable ; suivant ce critique, Richard a montré « une solide connaissance des antiquités, fort rare dans un moine du quatorzième siècle. » II. *Tractatus super symbolum majus et minus.* III. *Liber de officiis ecclesiasticis ;* ces deux manuscrits sont déposés dans la bibliothèque de Peterborough. L.

RICHARD DE NOVES, troubadour provençal mort vers 1270, est ainsi nommé par Nostredame, qui paraît l'avoir confondu avec Pierre Bremont Ricas-Novas ; c'est du moins l'opinion de Crescimbeni. Il était, selon l'historien provençal, de la noble famille de Noves, qui fut celle de la belle Laure (*Voy.* NOVES), ou, selon d'autres, de la famille de Barbantane. Richard fut long-temps attaché au dernier Raymond Bérenger, comte de Provence, qui l'avait fait *clavaire* de son palais ; emploi honorable, qui consistait à garder les clefs. A la mort de son protecteur, il fit son Éloge funèbre, et gagna beaucoup d'argent, en allant de château en château réciter cet Éloge, dans lequel la maison d'Anjou n'était pas ménagée. On fit entendre à Richard qu'il y avait plus que de l'imprudence à décrier ainsi les nouveaux souverains de la Provence ; et il fut asez sage pour se taire : mais on ajoute qu'ayant écrit contre les usurpations des gens d'église, les officiers du pape le jetèrent dans un puits très-profond du château de Noves, où l'on précipitait les ecclésiastiques surpris en adultère. Ces détails, étant empruntés de Nostredame, ne méritent pas autant de confiance que ceux que nous fournissent les ouvrages mêmes des troubadours. Malheureusement, parmi les dix-huit pièces de Richard qui nous ont été conservées, on ne trouve aucun fait relatif à sa vie, sur laquelle, d'ailleurs, les auteurs des Notices manuscrites ont gardé le silence. Parmi ces pièces, la plus curieuse est une imitation de celle de Sordel, son contemporain : c'est un sirvente, dans lequel il distribue le corps de Blacas à divers princes ; ce qui amène des allusions satiriques. Ce troubadour fut aussi en querelle avec ce même Sordel, ainsi qu'on le voit par d'autres sirventes. P—x.

RICHARD DE SAINT-VICTOR, théologien, né dans l'Écosse au douzième siècle, vint fort jeune en France, et fit ses études sous le célèbre Hugues, à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il embrassa la vie régulière. Après avoir rempli différents emplois dans ce monastère, il en devint prieur, en 1162, et s'acquitta très-bien de fonctions que rendait difficiles le caractère imperieux d'Ervisius, alors abbé. Ses talents et sa piété lui méritèrent l'estime de ses confrères, et même des religieux des autres ordres, qui lui demandaient des conseils ou des copies de ses ouvrages, comme on le voit par les lettres adressées à Richard, qu'a publiées Duchesne, dans le tome IV des *Scriptor. rerum Gallicar.* Il mourut en 1173, suivant les continuateurs de l'Hist. littéraire de France (*V.* D. Rivet), le 10 mars, jour auquel se trouve indiqué son anniversaire dans le nécrologe de l'abbaye. Les *OEuvres* de Richard ont été publiées, pour la première fois, à Vénise, en 1506, in-8°.; cette édition est très-incomplète. On en connaît six autres, parmi lesquelles on se contentera de citer celle de Paris, Jean Petit, 1518, in-fol., dont on conserve un bel exemplaire sur vélin à la bibliothèque du Roi. La seule dont on se serve aujourd'hui, quoique peu correcte et dépourvue de tout éclaircissement, est celle de Rouen, Berthelin, 1650, in-fol.; elle a été publiée par le frère *Jean de Toulouse*, qui l'a fait précéder d'une Vie de l'auteur; cette édition contient trente-deux opuscules, qu'on peut diviser en quatre classes : les Commentaires sur diverses parties de la Bible; les Traités de morale mystique; les Traités dogmatiques, et les Sermons et Extraits : mais l'éditeur n'a suivi aucun ordre dans le classement des pièces. La plupart des opuscules de Richard avaient été imprimés séparément à la fin du quinzième ou dans le seizième siècle : il existe un exemplaire sur vélin, à la bibliothèque du Roi, de son Traité : *Super divinâ Trinitate*, Paris, H. Estienne, 1510, petit in-4°. (1); c'est celui qui, de la bibliothèque du duc de La Vallière, avait passé dans celle de Mac-Carthy, où il a été payé cent quarante francs. Richard, dit un de nos savants les plus judicieux, ne manque ni d'idées, ni d'imagination, ni même de sensibilité; si on ne lit plus ses ouvrages, c'est qu'ils sont écrits sans méthode, sans critique, sans logique et sans goût. Voyez la *Notice sur Richard*, par M. Daunou, dans le tome XIII de l'*Histoire littéraire de la France*, 472-88. W--s.

RICHARDOT (François), théologien, né en 1507, à Morei, au bailliage de Vesoul, d'une famille noble, embrassa la vie monastique chez les Augustins de Champlitte, et fut envoyé, par ses supérieurs, à Paris, pour y suivre ses cours de philosophie et de théologie. La rapidité de ses progrès étonna ses maîtres. Nommé professeur de théologie à Tournai, sa réputation le fit bientôt rappeler à Paris, où, à l'âge de vingt ans (1), il expliqua les Épîtres de saint Paul devant un nombreux auditoire, charmé de son éloquence. Dans les loisirs que lui laissaient ses devoirs, il étudia la littérature, l'histoire et les sciences, et acquit des connaissances fort étendues dans tous les genres. Après avoir reçu ses degrés à la faculté de Paris, il visita l'Italie, pour se lier avec les savants les plus célèbres, et il mérita leur estime. Il s'arrêta quelque temps à Ferrare, où la duchesse Renée de France (*V.* ce nom, p. 354 ci-dessus) s'empressa de l'accueillir; mais devenu par-là même suspect au duc de Ferrare, il fut enfermé dans le château de Rubiera, d'où il écrivit à ce prince deux lettres, qu'on a conservées, et qui contiennent la justification la plus complète des reproches qu'on lui adressait (2). Dès qu'il eut recouvré sa liberté, Richardot se rendit à Rome, fit rompre des vœux qu'il avait formés malgré lui, et revint dans sa patrie, précédé d'une grande réputation. François Bonvalot, oncle du cardinal de Granvelle, l'appela sur-le-champ à Besançon, pour l'aider à combattre les progrès de l'hérésie, et le soulager dans l'administration du diocèse dont il était chargé pendant la minorité de l'archevêque Cl. de La Baume (*V.* ce nom). Richardot se dévoua dès-lors tout entier aux travaux évangéliques avec un zèle presqu'incroyable, prêchant, instruisant sans cesse, et attaquant les principes de la réforme jusqu'en la cour du prince de Montbelliard, où il alla publier l'*interim*. Il contribua beaucoup à éloigner de Besançon le fameux Postel, qui demandait la permission de s'y fixer (3); et, malgré ses occupations déjà si multipliées, il se chargea d'enseigner la théologie au collége que les Granvelle venaient de fonder en cette ville (4). Tant de services ne pouvaient rester sans récompense. Richardot, déjà pourvu d'un canonicat du chapitre de Besançon, fut choisi pour succéder à Bonvalot dans l'administration du diocèse, et, en 1554, nommé évêque de Nicopolis. Le jeune Claude de La Baume, dont les mœurs ne répondaient pas à la sainteté de son caractère, chercha bientôt à se débarrasser d'un censeur importun. Il prétendit que c'était à lui de nommer l'administrateur du diocèse, et il désigna l'évêque d'Alexie. Le chapitre soutint l'élection de Richardot; et cette contestation fut portée devant le conseil de Malines. Richardot, qui se proposait de rester étranger à ces débats scandaleux, se vit forcé de répondre aux reproches inconsidérés de l'archevêque, et publia l'apologie de sa conduite depuis son arrivée à Besançon. Le cardinal de Granvelle mit fin à cette lutte, en appelant près de lui Richardot. Dans le diocèse d'Arras, comme dans celui de Besançon, il remplit ses devoirs avec un zèle qui ne se démentit jamais. Chargé de la théologale du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, il eut l'occasion de se faire connaître de la gouvernante des Pays-Bas (Marie, reine douairière de Hongrie); et cette princesse le choisit pour prononcer l'*Oraison funèbre* de Charles-Quint, en présence de Philippe II et de sa cour. En 1561, il succéda sur le siége épiscopal d'Arras, au cardinal de Granvelle, nommé archevêque de Malines. Aussitôt il sollicita l'érection d'une université dans la ville de Douai, et en fit l'inauguration par un Discours dans lequel il montra les avantages que la religion retire de la culture des sciences et des lettres. Quoiqu'il n'eût rien négligé pour procurer à cet établissement naissant des maîtres distingués, il voulut se charger d'y faire des leçons sur les passages les plus difficiles des saintes Écritures; et jamais il ne cessa de prendre le plus vif intérêt aux succès de cette école, assistant, autant qu'il le pouvait, aux actes publics, encourageant les élèves et les professeurs, qu'il traitait tous comme ses amis. En 1563, Richardot fut nommé député par le roi d'Espagne au concile de Trente, et il y prononça, la même année, un *Discours* très-remarquable sur les études ecclésiastiques. L'influence que Richardot avait acquise sur les décisions du concile, éveilla l'envie : on l'accusa d'avoir sacrifié les droits de son prince à des vues d'intérêt. Il ne s'abaissa point à se justifier d'une accusation grave, mais qui n'avait nul fondement ; et la calomnie finit par le respecter. Durant les fréquentes visites que l'évêque d'Arras faisait dans son diocèse, il ne laissait passer aucune occasion de donner des instructions au peuple pour le mettre en garde contre les progrès de l'erreur. Un jour qu'il prêchait dans Armentières, un furieux osa lui tirer un coup de fusil. A peine fut-il ému de cet attentat ; et, après avoir calmé son auditoire, il continua son discours avec autant de force et de chaleur qu'il l'avait commencé. Persuadé que les rigueurs du duc d'Albe ne servaient qu'à perpétuer les troubles dans les Pays-Bas, il osa lui faire des représentations sur la nécessité de couvrir le passé d'une amnistie générale. Le gouverneur parut touché de la démarche de l'évêque d'Arras, et lui promit de suivre ses conseils. Cependant les révoltés puisèrent dans leur désespoir même de nouvelles forces et une nouvelle audace. Ils remportèrent différents avantages sur les troupes espagnoles, et prirent Malines, en 1572. Richardot, qui se trouvait alors dans cette ville, fut au nombre des prisonniers. Il refusa de payer la rançon que les vainqueurs lui fixèrent, et ne recouvra la liberté que lorsque les Espagnols rentrèrent dans Malines. Son retour dans sa ville épiscopale fut célébré par des fêtes, qui témoignèrent assez l'attachement que lui portaient les habitants. L'affaiblissement de sa santé faisait déjà craindre la perte de ce pieux pasteur. Il mourut le 26 août 1574 (5), et fut inhumé dans la cathédrale, où l'on voyait naguère son tombeau, décoré d'une épitaphe rapportée par Foppens (*Bibl. Belg.*) et d'autres auteurs. Il légua sa bibliothèque à son chapitre. L'église d'Arras et celle de Besançon eurent part à ses libéralités. On a de lui : I. *Oraisons funèbres* de l'empereur Charles-Quint, de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, et de Marie, reine d'Angleterre, Anvers, 1558, in-fol., très-rare. Selon dom Berthod, l'Oraison funèbre de Charles-Quint offre des beautés et des sentiments qu'on est étonné de trouver dans un orateur du seizième siècle. II. Deux *Discours*, français et latin, prononcés dans la solennité de l'établissement de l'université de Douai, Cambrai, 1562, in-4°. III. *Oratio habita in Tridentinâ synodo, die 2 novembris*, Douai, 1563, in-4°. IV. La *Règle et guide des curés et vicaires, en ce qui appartient aux devoirs de leurs charges*, in-8°., Anvers et Paris, 1564 ; Bordeaux, 1574. V. *Oratio habita in initio synodi Cameracensis, anno* 1565, ibid., 1565, in-4°. VI. Quatre *Sermons du sacrement de l'autel*, et un *des images*, Louvain, 1567, in-8°. VII.

---

(1) Ant. Oembs, chanoine et professeur de théologie, à Trèves, dans son *Opuscula de Deo uno et trino* (Maïence, 1789, in-fol.), prétendit s'appuyer d'un passage de ce livre de Richard de Saint-Victor, pour avancer que l'Église, au douzième siècle, avait commencé à varier sur le dogme de la Trinité, et à donner dans l'hérésie de Sabellius : mais il fut solidement réfuté dans le *Judicium theologorum Coloniensium*, 1790.

(1) Voy. Klefeker *Bibl. erud. præcoc.* Ghilini, etc.

---

(2) Tiraboschi, qui nous apprend cette particularité, ignorée de tous les biographes de Richardot, n'a pas pu deviner quel était ce personnage enfermé dans le château de Rubiera, puisqu'il le suppose Modénais. Voy. la *Bibl. Modenese*, IV, 344.

(3) Rien ne prouve que Postel soit venu jamais à Besançon; mais il a dédié au sénat de cette ville son livre: *De originibus totius Orientis*, Bâle, 1553, in-8°.

(4) Le collége fondé par le chancelier de Granvelle, en 1549, fut cédé par le comte de Cantecroix, en 1630, à la congrégation de l'Oratoire, qui se chargea d'y entretenir un professeur de théologie. Dans l'origine, ce collége avait en outre deux chaires de belles-lettres et huit bourses.

---

(5) Ce que dit Mézerai, que les Espagnols avancèrent sa mort par un mauvais morceau qu'ils lui préparèrent, pour avoir présenté, au nom des états des Pays-Bas, une requête qui déplut au gouvernement, est dénué de fondement.

Discours tenu avec un prisonnier, au lieu de Douai, sur aulcuns principaux poinls de la religion, ibid., 1568, in-8°. VIII. Deux *Oraisons funèbres*, de la reine d'Espagne, Madame Élisabeth de France, et de l'infant don Carlos, Anvers, 1569, in-8°. L'Oraison funèbre de la reine fut réimprimée à Lyon, dans la même année, in-8°. de 22 pag. IX. *Statuta synodalia Atrebatensia ordinata et aucta*, Douai, 1570; Anvers, 1588, in-4°. X. *Sermon* fait en l'église cathédrale d'Anvers, le jour de la publication des pardons de leurs sainteté et majesté royale catholique, Anvers, 1570, in-8°. XI. Les *Collectes des dimanches et principales fêtes de l'année*, mises en prose et rime françoise, avec quelques briefs et familiers enseignements, Douai, 1572, in-8°. XII. Six *Sermons sur l'Oraison Dominicale*, et *quatre autres sur l'Incarnation*, Anvers, 1573, in-8°. François Schott a recueilli (6) les Discours de Richardot au concile de Trente, au synode de Cambrai et à l'académie de Douai, et les a publiés avec l'Oraison funèbre de ce prélat, par Thomas Stapleton, sous ce titre : *Rev. et eloquentissimi viri D.-Fr. Richardoti orationes latinæ*, Douai, 1608, in-4°., de 96 pag. La plupart des auteurs contemporains citent Richardot avec éloge. D. Berthod a composé, sur la *Vie* de ce prélat, un *Mémoire*, dont on trouve un extrait fort étendu, dans le *Recueil* de l'académie de Bruxelles, IV, 1-14, et l'analyse, dans l'*Almanach de Franche-Comté*, pour l'année 1788. On peut, en outre, consulter Ghilini, *Teatro d'uomini letterati*; Corn. Curtius (ou Corte), *Elogia viror. illustrium eremitarum ordinis S. Augustini*; l'*Acad.* de Bullart et la *Bibl.* de Foppens. On a son portrait, gravé par Larmessin, par Corn. Galle, etc. W—s.

RICHARDOT (Jean Grusset, plus connu sous le nom de), habile négociateur, était neveu de l'évêque d'Arras (1): il naquit à Champlitte, vers 1540. Après avoir fait ses premières études à Besançon, sous les yeux de son oncle, qui ne négligea rien pour cultiver ses heureuses dispositions, il se rendit en Italie, et fréquenta les cours de l'académie de Padoue, où le cardinal de Granvelle le soutint plusieurs années. On voit par une lettre de Paul Manuce à Fr. Richardot, qu'il donnait dès-lors les espérances les plus brillantes (2). Après avoir terminé ses cours et reçu le laurier doctoral, il revint dans sa famille, et continua de s'appliquer avec ardeur à la jurisprudence et à l'histoire. En 1565, il fut présenté pour la place de premier président du parlement de Dole; mais ses concurrents parvinrent à l'écarter, sous le prétexte de sa jeunesse. Le crédit dont jouissait son oncle, et la protection de Granvelle, le firent employer en Flandre; et il parvint bientôt à la dignité de président du conseil-privé des Pays-Bas. Malgré les devoirs de sa place, il continua de cultiver les lettres, et se lia d'une étroite amitié avec les savants, entre autres avec Juste Lipse, qui consentit à se charger de surveiller l'éducation de ses enfants. Richardot fut employé dans différentes négociations importantes : il signa le traité de Vervins, en 1598, et mérita, par sa conduite dans cette affaire, l'estime du président Jeannin et la bienveillance de Henri IV. Il se rendit ensuite à Londres pour préparer le traité d'alliance entre le roi Jacques et l'Espagne ; il eut beaucoup de part à la trève de douze ans, qui rendit le calme aux Pays-Bas (*Voy.* Barneveld, III, 396), et mourut, le 3 septembre 1609, à Bruxelles, où il fut inhumé dans l'église Sainte-Gudule, sous une tombe décorée d'une épitaphe honorable. On trouve plusieurs *Lettres* du président Richardot dans le Recueil des *Négociations* de Jeannin. — Jean **Richardot**, son fils aîné, évêque d'Arras, puis archevêque de Cambrai, membre du conseil-privé des Pays-Bas, fut honoré de la confiance de son souverain, et mourut, le 28 février 1614, dans un âge peu avancé. C'est à lui que Boguet (*Voyez* ce nom) a dédié son *Commentaire* sur la coutume du comté de Bourgogne, par une Épître qui contient un magnifique éloge du président Richardot. W—s.

---

(6) Le *Dict. universel*, dit que Franç. Schott traduisit en latin les *Quatre sermons sur le sacrement de l'autel*, etc.; mais c'est une erreur.

(1) Il est assez singulier que Courchetet, dans son Histoire du cardinal de Granvelle, p. 439, ait prétendu que l'évêque d'Arras était le neveu du président Richardot.

(2) Paul Manuce nomme J. Richardot : *Præclaræ indolis juvenis* (*Epistol.*, *lib.* IV, 1)

RICHARDSON (Jonathan), peintre, naquit à Londres en 1665. Son père le plaça d'abord comme clerc chez un notaire ; et ce ne fut qu'au bout de six ans, que la mort de son patron vint le délivrer d'une profession pour laquelle il ne se sentait aucune inclination, et lui permettre de suivre le goût qu'il nourrissait depuis long-temps pour la peinture. Il était déjà âgé de trente ans lorsqu'il se mit sous la direction de Riley. Il suivit ses leçons pendant quatre ans, épousa sa nièce, et s'appropria si bien la manière de son maître, qu'il parvint à se faire en peu de temps une réputation très-étendue, même pendant la vie de Kneller et de Dalh, après la mort desquels il resta à la tête des meilleurs peintres de portraits des trois royaumes. La fortune que ses ouvrages lui avaient acquise, et qu'il accrut encore par le commerce des objets d'art, servit à l'éducation de sa famille. Il avait un fils qui suivit la même carrière que lui, mais qui n'eut pas le même talent, et quatre filles, dont l'une épousa le peintre Hudson, dont il avait été le maître. Lorsqu'il vit sa réputation solidement établie, il résolut de parcourir l'Italie pour y recueillir des tableaux et des dessins des grands maîtres, ainsi que des fragments d'antiques. Il en forma une collection précieuse et considérable, dont il a rédigé lui-même la description : il en faisait un commerce qui lui rapportait beaucoup ; cependant, quelques années avant sa mort, il abandonna entièrement les affaires. Il avait éprouvé une attaque de paralysie à l'un de ses bras, mais qui ne l'empêchait point de peindre. A l'âge de quatre-vingts ans, à la suite d'une promenade au parc de Saint-James, il se trouva mal en rentrant chez lui, et mourut subitement en 1745. Deux ans après sa mort, la collection de ses dessins et de ses tableaux fut vendue, et acquise, en grande partie, par Hudson, son gendre. Lorsqu'après la mort de Richardson fils, on vendit le reste de ce cabinet, on trouva plusieurs centaines de portraits du père et du fils, gravés par Richardson père, avec la date du jour où ils avaient été exécutés. Lorsque celui-ci fut retiré du négoce, il paraît qu'il s'occupa d'un petit poème, et qu'il s'amusait chaque jour à faire un nouveau portrait de lui et de son fils, qui, de son côté, en fit plusieurs qu'il marquait de l'expression affectueuse de *my dear father*, mon cher père. Richardson est certainement un des artistes anglais qui ont su le mieux peindre une tête. Son coloris est remarquable par la force, le relief et la hardiesse; mais ses figures d'hommes manquent de noblesse, et celles de femmes sont dépourvues de grâce. Il a su exprimer, dans la physionomie de ses personnages, le caractère propre à sa nation. Comme il vécut dans un temps où rien n'excitait l'enthousiasme, il borna ses efforts à bien peindre une tête, et ne montra jamais la moindre imagination. Ses attitudes, ses draperies, ses fonds, sont tous également monotones et communs. Quoique dans ses écrits il ne manque pas d'une certaine chaleur, ses peintures en sont totalement privées. Pénétré de la beauté noble et idéale de Raphaël, et de l'éclat naturel de Van-Dick, dès qu'il fallait copier la nature, il ne voyait plus que par ses propres yeux; et l'on s'étonne qu'il ait su si bien analyser les ouvrages de ces grands maîtres, et qu'il les ait imités si mal. En fait de peinture, de sculpture et d'architecture, il possédait de vastes connaissances, qui étaient le fruit, tant de ses voyages et de l'attention avec laquelle il avait observé les chefs-d'œuvre des arts, que de la riche et nombreuse collection de tableaux et de dessins des différents maîtres de toutes les écoles et de tous les pays, qu'il avait recueillis dans une partie de l'Europe. Il en publia le catalogue raisonné, en anglais, sous son nom et celui de son fils, en 1722, et en français, en 1728. Cet ouvrage essuya de nombreuses critiques; on y releva une foule d'opinions hasardées, et de fausses indications: mais ce qui excita le plus la clameur publique, ce fut l'intention trop manifeste de vouloir faire passer les dessins et les tableaux qu'il possédait, pour des ouvrages originaux, afin de les vendre plus avantageusement; et l'on est forcé de convenir que ces inculpations n'étaient pas toutes dénuées de fondement. Voici le titre de ses autres ouvrages : I. *Essay on the Theory of Painting, and two Discourses;* 1°. *An Essay on the whole art of Criticism, as it relates to Painting;* 2°. *An argument on behalf of the science of a connaisseur. An account of statues, bas-reliefs, drawings and pictures in Italy*, etc. *with remarcks, by MM. Richardson.* Londres, Senevand Junior, 1719, in-8°. Il a été traduit en français par A. Rutgers le jeune, sous le titre suivant : *Traité de la peinture et de la sculpture*, par MM. Richardson, père et fils, 4 vol. in-8°., en trois tomes, Amsterdam, 1728. On y a joint un discours préliminaire de Lambert Hermanson Ten Kate, sur le beau idéal des peintres, des sculpteurs et des poètes. En général, cet ouvrage jouit de peu de réputation. II. *Notes et Remarques sur le Paradis perdu de Milton*, 1734, in-8°. L'évêque Newton, historien-éditeur de Milton, dit que ces notes offrent beaucoup d'inégalité, et quelques extravagances parmi d'excellentes observations. III. *Poésies*, publiées par son fils, en 1776 : la plupart roulent sur des sujets religieux. IV. On a encore mis au jour, en 1776, le tome 1^{er}. d'un *Richardsoniana* attribué à ce dernier; et, en 1792, un volume in-4°., sous le titre d' *OEuvres de Jonathan Richardson*, pour servir de supplément aux Anecdotes des peintres, par Josuah Reynolds. Richardson le fils mourut en 1771. P—s.

RICHARDSON (Samuel), célèbre romancier anglais, naquit en 1689. Les commencements d'un homme dont les écrits sont si répandus, furent enveloppés de tant d'obscurité, que tout ce que l'on a pu découvrir de son origine, c'est que son père exerçait la profession de menuisier dans le comté de Derby : mais la ville ou le village qui donna la naissance à Samuel Richardson, est inconnu. Ses dispositions furent précoces : dès l'âge de treize ans, il servait de secrétaire aux jeunes filles qui étaient en correspondance avec leurs amants. On a prétendu que c'est de cette époque, qu'il prit du goût pour un genre d'écrire où il a développé un si rare talent. Il n'était encore qu'adolescent, quand il fut placé comme apprenti chez un imprimeur de Londres, nommé Wild. Ce ne fut qu'au bout de sept ans, qu'il parvint à la *dignité* de correcteur d'épreuves. Il aimait à raconter qu'il se crut alors un personnage dans l'état. Toute dépendance lui devint à charge : du fruit de ses petites économies, il loua une chambre, et attendit la fortune. Il la crut fixée dans son humble demeure, lorsqu'il vit les libraires, dont il avait réclamé les bons offices, venir lui commander des Préfaces et des Épîtres dédicatoires. L'emploi de sa plume lui fut si profitable, et l'extrême régularité de ses mœurs lui concilia une bienveillance si générale, qu'il eut des facilités inattendues pour établir une imprimerie à son compte. Il se publiait alors à Londres une feuille périodique intitulée le *True Briton*, dont l'auteur principal était un certain duc de Wharton, l'homme le plus décrié de l'Angleterre. Ne trouvant plus d'imprimeurs, le duc vint s'adresser au jeune Richardson, qui lui prêta assez imprudemment ses presses. Dès le troisième numéro, il se vit citer en justice ; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'il échappa au châtiment infligé au noble rédacteur. Cette mésaventure ne l'empêcha point d'entreprendre l'impression de quelques autres papiers publics. On lit son nom sur le titre de vingt-six volumes du *Journal de la chambre des communes*. Rien n'annonçait encore qu'il dût faire gémir la presse pour son propre compte, lorsqu'étant parvenu à sa cinquante-troisième année (1741), il mit au jour sa *Paméla :* une sorte de fermentation si active s'était opérée dans son esprit, qu'il lui avait suffi de trois mois pour composer ces deux volumes. La vogue de ce roman fut telle, qu'il eut cinq éditions dans la même année. Enfin, par une distinction dont n'avait encore joui aucun roman, un prédicateur nommé Slocock, alors en réputation à Londres, recommanda, du haut de la chaire, à ses paroissiennes, et spécialement aux jeunes filles, la lecture de *Paméla.* L'auteur se fût-il attendu qu'au milieu de ce concert de louanges, s'éleveraient des voix qui troubleraient la douceur de son triomphe? eût-il pu croire, surtout, que ce fût sous le rapport de la morale que sa première production serait attaquée ? Il en avait adressé un exemplaire au docteur Watts, en le priant de lui communiquer le jugement qu'il en porterait. Pour toute réponse, le sévère docteur lui renvoya le livre, en déclarant que les femmes se plaignaient de ne pouvoir le lire sans rougir. Un écrivain plus jeune, mais déjà beaucoup plus célèbre, Fielding, s'efforça de jeter du ridicule sur *Paméla*, dans son *Joseph Andrews.* Richardson se montra vivement piqué des railleries d'un rival aussi redoutable. Le chagrin qu'il en conçut, le détermina, plus que tout autre motif, à publier sa *Pamela in high life*, que les Français appellent *Paméla mariée.* On y remarqua facilement que le but principal de l'auteur avait été de répondre à ses censeurs. Cette nouvelle production eut malheureusement un effet tout contraire : elle fut trouvée froide, diffuse, et sans aucune espèce d'intérêt. La réputation de Richardson en avait tellement souffert, qu'on le croyait dégoûté de la carrière littéraire, lorsqu'au bout de huit ans d'un profond silence, on vit paraître les deux premiers volume de sa *Clarisse Harlowe.* L'impression qu'ils produisirent, surpassa les espérances de l'auteur lui-même. De toutes parts, il recevait des lettres où il était conjuré de ne pas laisser languir la patience des lecteurs. Plusieurs dames lui adressèrent la prière instante de donner à ce grand drame un dénouement heureux. Mais son plan était déjà fixé : il exposa, avec autant de clarté que de force, les motifs qui l'avaient décidé en faveur de la catastrophe qui termine l'ouvrage. A deux romans dont les principaux personnages sont des femmes, il voulut en faire succéder un dont le héros fût un homme parfait ; et il donna son *Sir Charles Grandison.* Le travail excessif auquel il se livrait, dans un âge déjà avancé, affecta tellement chez lui le système nerveux, qu'il était attaqué d'un tremblement continuel : ce n'était qu'avec la plus grande peine, qu'il pouvait porter un verre à sa bouche; cet état ne tarda pas à dégénérer en apoplexie : il cessa enfin de vivre, le 4 juillet 1761, à l'âge de soixante-douze ans. Richardson avait été marié deux fois : sa première femme était fille de l'imprimeur Wild, chez lequel il avait fait son apprentissage; et la seconde, la sœur du libraire Leak, de Bath. Au milieu de ses plus grands succès, et dans le sein des sociétés les plus brillantes, cet écrivain célèbre conserva toujours une extrême simplicité de mœurs. Il était singulièrement goûté dans la compagnie des auteurs de son temps, parce qu'il les écoutait toujours, et ne parlait jamais. On l'a vu passer des journées entières, sans proférer une seule parole. Il réunissait, à un degré peu commun, toutes les vertus privées. Sa bienfaisance s'exerçait sur tout ce qui l'entourait, et le plus souvent dans l'ombre du mystère. Indépendamment de ses trois grands ouvrages (*Paméla, Clarisse, Grandison*), Richardson publia : I. Les *Négociations de sir Thomas Roe*, ambassadeur à la Porte, de 1621 à 1628. (*V.* Roe.) II. Une édition des *Fables d'Esope*, avec un Commentaire. III. Un volume de *Lettres familières.* On a imprimé, sous son nom et après sa mort, *Six Lettres sur le duel ;* plus, une brochure en une feuille unique, intitulée: *Devoirs des femmes envers leurs maris.* On a la preuve que le second volume du *Rambler* est entièrement de lui. Dans la préface de ce volume, Johnson parle de son nouveau collaborateur, comme d'un écrivain « qui a développé la connaissance du cœur humain, et qui a appris aux passions à se mouvoir aux commandements de la vertu. » Il a été publié, en 1804, une *Correspondance de Samuel Richardson*, 6 vol. in-8°. On doit rendre hommage à la supériorité de la Notice biographique et critique dont l'a enrichie Mistriss Barbauld. Quant aux Lettres mêmes, tout admirateur de Richardson ne peut les parcourir qu'avec un vrai chagrin. Pourquoi laisser voir l'homme dans toute la faiblesse de sa nature ? — Le mérite littéraire de Richardson est également apprécié par toutes les nations. Les gens de goût conviennent que son plus grand malheur est de n'avoir point connu les anciens. Il aurait appris de la lecture de leurs chefs-d'œuvre, à éviter cette surabondance qui tue l'esprit et affadit le sentiment. Il faut se hâter, toutefois, d'observer, pour ce qui concerne les lecteurs français, que la prolixité, tant reprochée à Richardson, tient quelquefois plus à ses traducteurs qu'à lui-même. Cette remarque s'applique spécialement à l'abbé Prévôt. Il s'est applaudi, et on l'a félicité souvent, d'avoir omis des détails dénués d'intérêt, d'avoir éloigné des répétitions fastidieuses ; mais cette louange lui a été donnée par des gens qui, certainement, ne connaissaient pas les ouvrages originaux. Si l'abbé Prévôt abrége quelquefois ce qui tient à l'ensemble, il alonge prodigieusement tout ce qu'il conserve. Sa manière de traduire est lâche, diffuse, verbeuse. Au lieu de s'attacher à rendre les pensées avec précision, il semble se complaire à les commenter. C'est à lui que s'adresse évidemment cette observation bien juste de Diderot : « Vous qui n'avez lu les ouvrages de Richardson que dans votre élégante traduction française, et qui croyez les connaître, vous vous trompez ! » Le Tourneur est généralement plus concis et plus rapide ; mais, soit faute d'une connaissance aprofondie de la langue anglaise, soit par une licence inexcusable, cet écrivain offre, dans ses traductions de Richardson, des erreurs et même des contresens aussi graves que ceux qui déparent sa version de Shakspeare. Nous venons de citer Diderot : admirateur passionné du romancier anglais, dès qu'il apprit sa mort, il s'empressa de consacrer à sa mémoire une espèce d'Oraison funèbre, où, au milieu des formes déclamatoires qui lui étaient particulières, on distingue quelques traits dont le temps a démontré la justesse ; tels sont les suivants : « Tout ce que Montaigne, Charron, La Rochefoucauld et Nicole ont mis en maximes, Richardson l'a mis en action. — O Richardson ! on prend, malgré qu'on en ait, un rôle dans tes ouvrages. On se mêle à la conversation ; on approuve, on blâme, on admire, on s'irrite, on s'indigne. — Ce grand peintre des passions ne vous transporte point dans des contrées lointaines ; il ne vous égare point dans des forêts ; il ne vous expose point à être dévoré par des sauvages ; il ne fait point couler le sang par flots ; il ne se jette jamais dans les régions de la féerie. Le monde où nous vivons, est le lieu de la scène. Le fond de son drame est vrai ; ses personnages ont toute la réalité possible ; ses incidents sont dans les mœurs de toutes les nations policées. — Que de fécondité dans la création des personnages ! que de variété dans la peinture des caractères ! mais ce qui confond d'étonnement, c'est que chacun a ses idées, ses expressions, son ton ; et que ces idées, ces expressions, ce ton, varient selon les circonstances, les intérêts, les passions, comme on voit sur un même visage les physionomies diverses des passions se succéder. Dans ces tableaux immortels, comme dans la nature au

» printemps, on ne trouve point » deux feuilles qui soient du même » vert. » — Ce genre de mérite est réellement fait pour frapper de surprise; et malheureusement, il n'en reste pas même de vestiges dans les traductions françaises, où toutes les teintes sont effacées par une monotonie assoupissante. L'inimaginable variété du style de chaque personnage est telle dans *Clarisse*, par exemple, que l'on a vu des étrangers mêmes, après la lecture du premier volume de l'original anglais, reconnaître à l'instant l'auteur d'une lettre, à la tournure de son esprit et aux formes de son style. Laharpe, qui ne savait pas l'anglais, n'a pu, comme Diderot, apprécier cette sorte de prodige : mais, en revanche, il juge bien plus sainement du plan et de la conduite des romans de Richardson; il aprofondit avec bien plus de sagacité les caractères des personnages qui y figurent. C'est ainsi, par exemple, qu'il fait observer que *Paméla* gagnerait beaucoup à être réduite à un volume; que, dans *Grandison*, les épisodes l'emportent sur le fond, et qu'au total c'est un roman de beaucoup de mérite et de peu d'effet; que *Clarisse* est un être vraiment céleste, mais que son histoire est bien pénible à lire dans les trois-quarts de son étendue; et qu'enfin son *Lovelace*, loin d'être tracé d'après nature, n'est qu'un composé bizarre et fantastique, en un mot, un fou méchant. « Cet homme, dit le judicieux critique, déclare qu'il met son orgueil à subjuguer un ange; et, avec le cœur si haut dont il se vante sans cesse, il n'imagine pas d'autre moyen, pour parvenir à une si glorieuse conquête, que d'entraîner cet ange dans un lieu infame, de l'assoupir avec un narcotique, et d'exposer sa vie pour lui ravir l'honneur ! » Après avoir discuté toutes les parties du talent de Richardson, Laharpe n'hésite pas à lui préférer l'auteur de *Tom-Jones*. Il fait remarquer que personne n'a essayé d'imiter Fielding; qu'il reste, comme Molière, seul de sa classe, tandis que Richardson a eu parmi nous un célèbre imitateur. La *Nouvelle Héloïse* offre effectivement beaucoup de traits de ressemblance avec *Clarisse*. Dans l'un et l'autre ouvrage, il s'agit d'un père qui veut forcer les inclinations de sa fille. Claire, l'amie de Julie, a paru une copie de miss Howe : comme elle, Claire peut assez souvent être trouvée plus aimable que l'héroïne principale. Julie, ainsi que Clarisse, est un peu prêcheuse : leur vertu, au milieu même de leurs erreurs, se montre quelquefois *armée de griffes et de dents*, selon l'expression de Molière. Cependant Clarisse est un ange, comparée à Julie, qui est femme et faible avant d'être mère et vertueuse. Nous finirons par une dernière observation : c'est que Richardson, très-admiré, sur parole, en France comme en Angleterre, n'a presque plus de lecteurs dans l'un et l'autre pays.

S—v—s.

FIN DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

30879

MILLS COLLEGE LIBRARY
3 3086 00183 6014